



HAL
open science

La grammatisation du vietnamien (1615-1919) : histoire des grammaires et de l'écriture romanisée du vietnamien

Thi Kieu Ly Pham

► To cite this version:

Thi Kieu Ly Pham. La grammatisation du vietnamien (1615-1919) : histoire des grammaires et de l'écriture romanisée du vietnamien. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2018. Français. NNT : 2018USPCA122 . tel-03510244v2

HAL Id: tel-03510244

<https://theses.hal.science/tel-03510244v2>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat en Sciences du langage

Thị Kiều Ly Phạm

LA GRAMMATISATION DU VIETNAMIEN (1615-1919)

*Histoire des grammaires et
de l'écriture romanisée du vietnamien*

Thèse préparée sous la direction
de Monsieur le Professeur **Dan Savatovsky**
& de Madame **Xuyen Lê Thi**

Soutenue le 21 novembre 2018

Cette thèse a bénéficié d'une aide financière de la région Île-de-France

JURY

M. Jean-Pierre Duteil	Professeur à l'Université Paris 8, Rapporteur
M. Michel Ferlus	Directeur de recherche au CNRS, Rapporteur
Mme Xuyen Lê Thi	Maître de conférences à l'Université Paris Diderot, codirectrice de thèse
M. Alexis Michaud	Chargé de recherche au CNRS
M. Dan Savatovsky	Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle, codirecteur de thèse
M. Otto Zwartjes	Professeur à l'Université Paris Diderot

RÉSUMÉ

LA GRAMMATISATION DU VIETNAMIEN (1615-1919) ***Histoire des grammaires et de l'écriture romanisée du vietnamien***

Ce travail de recherche porte sur la *grammatisation* du vietnamien. Nous avons étudié les ouvrages grammaticaux, composés en latin puis en français, par des missionnaires de diverses congrégations, des administrateurs coloniaux et des grammairiens vietnamiens et français entre 1651 et 1919. L'objectif était de montrer dans un premier temps comment le modèle de la grammaire latine opère dans cette grammatographie, en mettant l'accent sur les spécificités de la langue vietnamienne, telles que les auteurs les ont dégagées. Nous avons mis en évidence, dans un deuxième temps, les conditions, les formes et les effets de la transition du modèle latin vers le modèle français dans la description de la langue et en particulier l'évolution de la conception des parties du discours pendant toute la période considérée.

Cette thèse porte aussi sur la création de l'écriture romanisée du vietnamien (*quốc ngữ*) et sur l'histoire des conceptions linguistiques qui la sous-tendent. Nous avons cherché à comprendre selon quelle logique les missionnaires jésuites des premières générations ont transcrit le vietnamien en ayant recours à l'alphabet du latin et à celui des langues romanes. Nous avons retracé l'évolution de cette écriture. L'étude des manuscrits écrits en vietnamien romanisé nous a aussi permis de faire l'histoire des changements du système consonantique vietnamien depuis le 17^e jusqu'au début du 20^e siècle.

Nous avons montré également quels facteurs religieux, culturels et politiques ont pesé sur cette histoire. L'étude des rapports adressés à leurs supérieurs par les jésuites (à partir de 1615) et par les pères des Missions Étrangères de Paris (à partir de 1663) nous a permis de mettre en lumière le rôle de cette écriture, d'abord comme moyen d'apprentissage destiné aux prêtres étrangers, puis comme moyen de communication entre les missionnaires et les prêtres autochtones. Enfin, nous avons étudié les débats relatifs aux systèmes d'écriture et les choix qu'ils ont entraînés, s'agissant de la politique linguistique menée par l'administration coloniale française en Cochinchine et au Tonkin. Le *quốc ngữ* est introduit dans l'enseignement en 1861 ; il est ensuite promu écriture officielle et remplace les sinogrammes chez les lettrés et dans les actes administratifs ou juridiques après l'abolition des concours de recrutement des mandarins en 1919.

Mots clés : *Quốc ngữ. Écriture du vietnamien. Histoire et romanisation de l'écriture. Grammatisation des langues d'Extrême-Orient. Grammaire latine étendue. Linguistique missionnaire. Missionnaires jésuites. Missions Étrangères de Paris.*

ABSTRACT

GRAMMATIZATION OF VIETNAMESE LANGUAGE (1615-1919) ***A History of Grammars and Romanized Script of Vietnamese***

This research focuses on the “grammatization” of Vietnamese language. We have studied grammatical works, composed in Latin and then in French, by missionaries of various congregations, colonial administrators and Vietnamese grammarians between 1651 and 1919. The objective was to show first how the model of Latin grammar operates in this grammatography, focusing on the specificities of the Vietnamese language, as identified by the missionaries. We have then reviewed the grammars written in Latin and French in order to highlight the effects of the transition from the Latin to the French model in the description of the language and in particular the evolution of the conception of the parts of the discourse in the grammatical works throughout the period under consideration.

This thesis focuses on the development of Vietnamese Romanized writing (*quốc ngữ*) and the history of the linguistic conceptions that underlie it, as well. We have tried to understand the logic that the pioneer Jesuit missionaries to Vietnam had used to transcribe the language and to explain their choice of spellings to record Vietnamese. We trace the stages of creation of this script and the evolution of spelling. Furthermore, the study of the manuscripts written in Romanized Vietnamese allows us to study the changes in the consonant system of Vietnamese from the Seventeenth Century to the early Twentieth Century.

We also show the religious, political and cultural factors that have influenced all that history. The study of the relationship between the Jesuits (from 1615 onwards) and French missionaries (from 1663 onwards) highlights the changing role of the Romanized writing from a means of learning for foreign priests to a means of communication between missionaries and native priests. Finally, we examine the role played by debates on writing systems and the choices they have led to, in terms of the language policy pursued by the French colonial administration. *Quốc ngữ* was introduced into elementary education in 1861 and then promoted to the status of official writing, replacing Chinese characters after the abolition of the mandarin recruitment exams in 1919.

Keywords: *Quốc ngữ. Romanization of writing systems. History and romanization of writing. Grammatization of Far Eastern languages. Extended Latin Grammar. Vietnamese Grammar. Missionary Linguistics. Jesuit missionaries. Foreign Missions of Paris.*

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon directeur de thèse, M. Dan Savatovsky, pour l'encadrement rigoureux d'un travail que je n'ai pas rédigé dans ma langue maternelle. Au cours de toutes ces années, ses conseils, ses remarques et suggestions m'ont permis d'obtenir des résultats que j'espère pertinents. J'ai pu conduire cette recherche en toute liberté grâce à la confiance qu'il m'a témoignée.

Je les adresse aussi à Mme Xuyen Lê Thi, ma co-directrice de thèse, pour ses remarques et commentaires, s'agissant notamment de la partie de ma recherche qui relève de la phonologie synchronique. J'ai pu ainsi perfectionner mes connaissances en matière de phonétique et de phonologie du vietnamien.

Je suis très sensible à l'honneur que me font MM. Jean-Pierre Duteil, Michel Ferlus, Alexis Michaud et Otto Zwartjes en participant à mon jury de thèse.

Je suis reconnaissante pour leur soutien au laboratoire *Histoire des Théories Linguistique* (CNRS, Sorbonne Nouvelle, Paris Diderot), à l'École Doctorale 268 *Langage et langues* de l'Université Sorbonne Nouvelle, ainsi qu'à la Région Ile-de-France : elle m'a alloué une bourse doctorale qui m'a épargné bien des soucis matériels et financiers.

Je remercie du fond du cœur M. Michel Ferlus, qui a contribué à me former à la rigueur scientifique et m'a fait bénéficier de son profond savoir en linguistique et en phonétique historique du vietnamien, et M. Alexis Michaud pour les conseils qu'il m'a prodigués au début de ma recherche.

Ma reconnaissance va à tous ceux avec qui j'ai pu m'entretenir et qui m'ont fait bénéficier de leurs conseils et de leur savoir : MM. les Professeurs Alain Fenet et Cao Huy Thuàn pour leur aide méthodologique et leurs relectures tout au long de ma recherche ; M. le Professeur Bernard Colombat qui m'a éclairée pour tout ce qui touche à la grammatisation des langues et à la grammaire latine étendue ; M. le Professeur Trần Trí Dõi et M. Frédéric Pain pour leurs éclaircissements sur l'histoire de la langue vietnamienne.

Mes remerciements s'adressent également aux pères Trần Anh Dũng et Nguyễn Chí Thiết qui m'ont permis de consulter les ouvrages de leur bibliothèque personnelle, pour leur soutien constant, leur confiance en moi, leur générosité ; aux pères Cao, Minh, Hoàng pour leur aide pendant mes enquêtes de terrain au Vietnam ; aux pères jésuites Trần Anh, Michel Masson,

Philippe Lécivain pour leurs explications sur l'histoire de la Compagnie de Jésus en général, sur l'histoire de jésuites en Chine et au Vietnam en particulier ; au père Jean Mais et à Mme Françoise Fauconnet-Bezelin pour les éclaircissements qu'ils m'ont donnés sur l'histoire des Missions Étrangères au Vietnam ; ainsi qu'à Monsieur Vũ Xuân Hiếu pour ses explications sur le christianisme au Vietnam.

A l'occasion de mes recherches en bibliothèque et dans les fonds d'archives, j'ai bénéficié de l'aide précieuse du Professeur Philippe Boutry aux archives secrètes du Vatican, de Mme Isabel Mourão à Lisbonne, du père dominicain Polvorosa à Avila et des sœurs de la Trinité pour leur accueil et leur soutien pendant mes deux séjours à Rome. Les dépouillements d'archives n'auraient pu être menés à bien sans l'aide et les conseils des archivistes et bibliothécaires : Mmes Annie Salavert, Lucie Perault et Brigitte Appavou à la Bibliothèque et aux Archives des Missions Étrangères de Paris ; Mme Barbara Baudry, archiviste des jésuites à Vanves ; le père Robert Danieluk aux archives des jésuites à Rome ; Mme Margarida Cerqueira de la Biblioteca da Ajuda ; M. Lê Thị Thúy Hằng du Centre des Archives nationales n°1 de Hanoi ; les bibliothécaires de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne et du Collège de France où je me suis sentie comme chez moi.

Mes remerciements sincères et mes tendres sentiments vont à Denis Boutry et Didier Touzeau pour leur soutien constant, leurs relectures attentives et constructives, leur confiance en moi pendant toutes ces années ; à Mme Nguyễn Thị Bái, épouse du Professeur Nguyễn Phú Phong, pour sa générosité : elle m'a permis de consulter les ouvrages de sa bibliothèque de linguistique ; à Vũ, Nga, Phuong, Pascal, mon petit Louis et ma petite Lise pour leur amitié et leur amour, à mes anciens étudiants au Vietnam qui m'ont régulièrement envoyé les documents dont j'avais besoin ; à Liên, Hoàng, Ngọc, My, Hoài Anh, Tú, Nhung, Khanh, Thành pour leurs encouragements et leur aide technique en informatique ; à mes condisciples de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne avec qui j'ai organisé les séminaires interdisciplinaires des doctorants, à Inês qui m'a aidée à traduire les manuscrits portugais, à Viviane pour la traduction des textes latins, ainsi qu'à Dominique Dernier et Võ Trần Nhật qui ont participé à la relecture.

Toute ma reconnaissance va à ma famille : mon père qui croit toujours que je pourrai faire mieux et devenir une belle personne, ma mère qui m'a donné le goût des langues, ma sœur et mes nièces : sans leurs encouragements, leur soutien, leur dévouement et leurs sacrifices, je n'aurais pu achever ce travail de recherche.

NOTE LIMINAIRE

Abréviations

ARSI, Jap-Sin	Archivum Romanum Societatis Iesu, Japonica-Sinica
BA, JA	Biblioteca da Ajuda, Jesuítas Na Ásia
AMEP	Archives des Missions Étrangères de Paris
BAV, Borg. Tonch	Biblioteca Apostolica Vaticana, Collection Borgiani Tonchinesi
BEFEO	<i>Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient</i>
BSLP	<i>Bulletin de la Société de Linguistique de Paris</i>
MSLP	<i>Mémoires de la Société de Linguistique de Paris</i>

Conventions graphiques des transcriptions

Pour les mots transcrits en *quốc ngữ* que nous avons tirés des ouvrages et manuscrits constitutifs de notre corpus, nous avons fidèlement respecté les formes orthographiques des 17^e, 18^e et 19^e siècles. Dans le but de faciliter la lecture, nous avons cité de la façon suivante les expressions ou mots vietnamiens notés en caractères latins aux 17^e et 18^e siècles : (i) *Mots en quốc ngữ ancien* ; (ii) (quốc ngữ moderne) ; (iii) ‘traduction en français’, par exemple : *mlẽ* (lẽ) ‘raison’.

Quant à la distribution de (i/j) et de (u/v) des textes originaux latins, elle a été respectée.

Dates de publication

Đỗ Quang Chính 2008 [1972] Une date entre crochets [] indique la première édition d’un ouvrage, précédée de la date de l’édition citée.

Orthographe et orthotypographie des noms propres

Nous avons respecté dans la mesure du possible les normes orthotypographiques courantes. Pour les noms propres vietnamiens, nous avons adopté la convention suivante : le patronyme précède les autres parties du nom (le nom intercalaire et le prénom), ce qui répond à l’usage. Voici un exemple : *Phạm* (patronyme) *Thị Kiêu* (intercalaire) *Ly* (prénom). Dans les références bibliographiques qui figurent en fin de volume, nous avons adopté cette convention : nom, prénom ; quand le texte est cité dans la thèse même : prénom puis nom.

Pour les noms des missionnaires, nous avons respecté fidèlement la manière dont ils sont cités dans les rapports et manuscrits étudiés dans cette thèse et récrit leur nom le cas échéant, quelle que soit leur nationalité, comme ils apparaissent à la fin des rapports en tant que signataires, à

l'exception du nom d'Alexandre de Rhodes qui est devenu courant sous cette forme, alors que lui-même signalait plutôt *Alexandro Rhodes* dans ses rapports.

Orthographe et orthotypographie des toponymes

Les toponymes vietnamiens sont écrits en *quốc ngữ*, à l'exception des toponymes attestés dans le français courant – « Vietnam » (*Việt Nam*), « Hanoi » (*Hà Nội*), « Faïfo » (*Hội An*) en usage ou « Faifo » en mention, etc. – ou lorsque l'appellation n'est pas (ou n'est plus) la même : Tourane est actuellement *Đà Nẵng*.

À l'arrivée des jésuites, le Vietnam actuel portait le nom de *Đại Việt*, un pays séparé en deux « royaumes » : le Tonkin et la Cochinchine. Il faut noter que les frontières de la Cochinchine du 17^e siècle n'étaient pas celles de la Cochinchine de l'époque coloniale. Au 17^e siècle, la Cochinchine correspondait aux provinces de Quảng Bình à Phú Yên (voir les cartes en annexe).

Quand nous utilisons le terme de Cochinchine (Sud), nous désignons le plus souvent la Cochinchine pré-coloniale qui s'étendait vers le Sud, incluant la province de Cà Mau (voir les cartes).

Les transcriptions phonétiques et les conventions adoptées

Nous utilisons comme référence le tableau des rimes du vietnamien écrit, dressé par Michaud, Ferlus et Nguyen (2015) (voir le tableau en annexe) en assortissant à chaque rime sa transcription phonétique.

S'agissant des tons, nous numérotions ainsi les six tons du vietnamien :

Tons	Numéroté	Exemple	Trad. en français
<i>Ngang</i> égal	Ton 1	<i>ma</i> [ma ¹]	<i>fantôme</i>
<i>Huyền</i> descendant	Ton 2	<i>mà</i> [ma ²]	<i>cependant</i>
<i>Sắc</i> montant	Ton 3	<i>má</i> [ma ³]	<i>maman, joue</i>
<i>Hỏi</i> descendant montant	Ton 4	<i>mả</i> [ma ⁴]	<i>tombe</i>
<i>Ngã</i> montant glottalisé	Ton 5	<i>mã</i> [ma ⁵]	<i>cheval</i>
<i>Nặng</i> tombant glottalisé	Ton 6	<i>mạ</i> [ma ⁶]	<i>jeune pousse de riz</i>

Le *quốc ngữ*

Le terme *quốc ngữ*, autrement dit l'écriture nationale de type alphabétique ou écriture romanisée du vietnamien, est introduit à l'époque coloniale lorsque cette écriture est enseignée dans les écoles et propagée via les journaux et les livres. En ce qui concerne la période antérieure à 1858, nous l'appelons simplement *écriture romanisée du vietnamien*.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	9
INTRODUCTION.....	13
<u>PREMIÈRE PARTIE. LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET SES CONTEXTES</u>	27
CHAPITRE 1. LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET LA LINGUISTIQUE	
MISSIONNAIRE	29
1.1. LA GRAMMATISATION EN EUROPE ET DANS LE MONDE	29
1.2. LA GRAMMATISATION DES LANGUES EN ASIE.....	38
CHAPITRE 2. LES JÉSUITES AU PAYS DU ĐÀI VIỆT	57
2.1. LA LANGUE VIETNAMIENNE	57
2.2. LE PAYS DU ĐÀI VIỆT	66
2.3. L'INSTALLATION DES JESUITES AU PAYS DE ĐÀI VIỆT.....	73
<u>DEUXIÈME PARTIE. LA GRAMMATOGRAPHIE DU VIETNAMIEN</u>	83
CHAPITRE 3. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN LATIN PAR LES JÉSUITES ET LES PÈRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES	85
3.1. CONTEXTE ET APERÇU GENERAL DE LA GRAMMATOGRAPHIE DU VIETNAMIEN	85
3.2. LA GRAMMATISATION DU VIETNAMIEN AVANT 1651.....	91
3.3. LA <i>LINGVAE ANNAMITICAE SEU TUNCHINENSIS BREVIS DECLARATIO</i>	93
3.4. QUI EST L'AUTEUR DE LA <i>MANUDUCTIO AD LINGUAM TUNCKINENSEM</i> ?.....	115
3.5. LA GRAMMAIRE DE TABERD (1838)	128
CHAPITRE 4. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN FRANÇAIS	141
4.1. CONTEXTE HISTORIQUE ET SELECTION DU CORPUS.....	141
4.2. LE <i>TRAITE DES PARTICULES</i> D'AUBARET (1861)	143
4.3. LA GRAMMAIRE D'AUBARET (1864, REEDITEE EN 1867).....	145
4.4. L' <i>ABREGE DE GRAMMAIRE</i> DE TRƯỜNG VINH KÝ (1867).....	149
4.5. REFONTE DE SA GRAMMAIRE PAR TRƯỜNG VINH KÝ (1883).....	153
4.6. LE MODELE DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.....	155
4.7. LES ETUDES DE GRAMMONT ET LE QUANG TRINH (1909 ET 1912)	156
4.8. ÉVOLUTION DES THEORIES DU NOM ET DU VERBE	164
4.9. CONCLUSION DU CHAPITRE 4	171
<u>TROISIÈME PARTIE. L'ÉCRITURE ROMANISÉE (1615-1651)</u>	173
CHAPITRE 5. TRANSCRIPTION DU CONCHINCHINOIS	175
5.1. LE CONTEXTE DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN	175
5.2. LA TRANSCRIPTION DU VIETNAMIEN EN CARACTERES LATINS	181
5.3. L'ÉTUDE DES GRAPHIES DU VIETNAMIEN EN CARACTERES LATINS DANS LES RAPPORTS DES JESUITES IMPLANTES EN COCHINCHINE DE 1617 A 1631.....	186
5.4. CONCLUSION DU CHAPITRE 5	209
CHAPITRE 6. TRANSCRIPTION DU TONKINOIS	211
6.1. CONTEXTE : L'IMPLANTATION AU TONKIN	211
6.2. LES RAPPORTS REDIGES AU TONKIN ENTRE 1626 ET 1631	212
6.3. LES ANNEES 1630-1634, MOMENT CHARNIERE DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN	217
6.4. LES RAPPORTS DES JESUITES ENTRE 1634 ET 1651.....	245
6.5. SYNTHÈSE : LA CONTRIBUTION DES GENERATIONS SUCCESSIVES DES MISSIONNAIRES JESUITES AU PERFECTIONNEMENT DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN	251
6.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 6	253

<u>QUATRIÈME PARTIE. VERS LA STANDARDISATION DE L'ORTHOGRAPHE.</u>	
RECONSTRUCTION DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE.....	255
CHAPITRE 7. LE SYSTÈME VOCALIQUE DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LA STANDARDISATION DE L'ORTHOGRAPHE.....	257
7.1. LE <i>DICTIONARIUM ANNAMITICUM LUSITANUM ET LATINUM</i> D'ALEXANDRE DE RHODES	257
7.2. TRANSCRIPTION DES RIMES DU VIETNAMIEN ET ÉVOLUTION DE L'ORTHOGRAPHE	263
7.3. TRANSCRIPTION DES TONS DU VIETNAMIEN.....	268
7.4. LES RIMES ET LEURS GRAPHIES	268
7.5. LES RIMES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LEURS PERFECTIONNEMENTS ORTHOGRAPHIQUES	280
7.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 7	312
CHAPITRE 8. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE DU VIETNAMIEN AU 17 ^E SIÈCLE	315
8.1. REMARQUES SUR L'ÉTAT DU VIETNAMIEN DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> DE 1651	315
8.2. RECONSTRUCTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE VIA LES SOURCES ÉCRITES.....	317
8.3. LES GROUPES CONSONANTIQUES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LEUR ÉVOLUTION	320
8.4. LES SPIRANTES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LEUR ÉVOLUTION	334
8.5. LE PHONÈME TRANSCRIT PAR LE GRAPHEME <i>GI</i>	355
8.6. LES CONSONNES TRANSCRITES PAR LES GRAPHEMES <i>R</i> ET <i>S</i>	357
8.7. LES PHONÈMES TRANSCRITS PAR LES GRAPHEMES <i>U</i> ET <i>V</i>	362
8.8. CONCLUSION DU CHAPITRE 8	364
<u>CINQUIÈME PARTIE. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN : LA PROMOTION D'UNE ÉCRITURE OFFICIELLE</u>	365
CHAPITRE 9. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN À L'ÉPOQUE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.....	367
9.1. DES JÉSUITES AUX AUTRES CONGREGATIONS	367
9.2. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN DANS LES COLLEGES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES	377
9.3. LA REORGANISATION DU COLLEGE GÉNÉRAL ET DES COLLEGES LOCAUX.....	390
9.4. LES TRAVAUX LINGUISTIQUES À L'ÉPOQUE DU VICARIAT APOSTOLIQUE	396
9.5. CONCLUSION DU CHAPITRE 9.....	411
CHAPITRE 10. LE <i>QUỐC NGŨ</i> À L'ÉPOQUE COLONIALE.....	413
10.1. L'INTRODUCTION DU <i>QUỐC NGŨ</i> DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN COCHINCHINE	413
10.2. LA DIFFUSION DU <i>QUỐC NGŨ</i> DANS TOUT LE PAYS (1884-1919)	426
10.3. LA PROPAGATION DU <i>QUỐC NGŨ</i> DANS LES JOURNAUX ET LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT	432
10.4. LA RÉFORME DU <i>QUỐC NGŨ</i>	438
10.5. LE STATUT OFFICIEL DU <i>QUỐC NGŨ</i>	446
10.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 10	449
CONCLUSION GÉNÉRALE	451
1. RESULTATS DE LA RECHERCHE.....	451
2. LES APPORTS DE CETTE RECHERCHE ET SES APPLICATIONS	457
3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE ULTÉRIEURES	460
BIBLIOGRAPHIE	469
1. SOURCES PREMIÈRES	469
2. BIBLIOGRAPHIE SECONDE (1919 →).....	476
ANNEXES	495
ANNEXE 1. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DU <i>QUỐC NGŨ</i>	495
ANNEXE 2. TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ÉVOLUTION ORTHOGRAPHIQUE DES RIMES VIETNAMIENNES	498
ANNEXE 3. GRAMMAIRES ET DICTIONNAIRES DU VIETNAMIEN (1651-1920) CLASSES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.....	513

ANNEXE 4. LES GRAPHIES DU VIETNAMEIEN EN CARACTERES LATINS	524
4.1. COCHINCHINE (1617-1626)	524
4.2. TONKIN, DE 1627 A 1632	532
ANNEXE 5. EXTRAITS DES SOURCES.....	560
5.1. ÉPOQUE DES JESUITES (1615-1651).....	560
5.2. ÉPOQUE DES VICAIRES APOSTOLIQUES (1658-1858	585
5.3. ÉPOQUE COLONIALE (1858-1919).....	611
ANNEXE 6. CARTES GEOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUE.....	623
TABLE DES MATIÈRES	629

INTRODUCTION

Le vietnamien est une langue tonale, isolante, qui fait partie du groupe viet-muong de la famille austro-asiatique et dont la particularité est d'avoir été dotée d'une écriture alphabétique. Les caractères chinois sont encore utilisés dans les rituels et figurent sur les monuments religieux bouddhistes, surtout au nord et au centre du Vietnam, mais les Vietnamiens se servent de l'alphabet « romanisé » (*quốc ngữ*) – qui a statut d'écriture officielle – dans la vie quotidienne, les journaux et les livres ou dans le cadre de l'enseignement. Le fait d'user d'une écriture alphabétique est un phénomène singulier parmi les pays asiatiques qui ont subi l'influence politique et/ou culturelle de l'Empire chinois et ont été marqués par la doctrine confucéenne. Pourtant, au Vietnam, l'histoire de l'écriture nationale est souvent ignorée, même dans les milieux universitaires. Elle n'est enseignée ni à l'école ni pour ainsi dire à l'université¹.

La création et la diffusion de l'écriture romanisée du vietnamien est pourtant bien documentée. L'arrivée des premiers jésuites en Cochinchine, en 1615, à l'origine de l'implantation du catholicisme, inaugure aussi le processus de création d'une nouvelle manière d'écrire au pays du Đại Việt, le Vietnam de cette époque. Éprouvant la nécessité de communiquer avec les autochtones, les missionnaires jésuites suivent une méthode commune d'apprentissage, en vigueur en Europe et dans tous les continents récemment découverts : composition d'une grammaire selon le modèle de la grammaire latine et transcription de la langue autochtone en alphabet latin. Le premier dictionnaire de la langue parlée sur le territoire de l'actuel Vietnam, le *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum*, assorti d'une *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio*, ouvrage publié sous le nom du père Alexandre de Rhodes, est imprimé à Rome en 1651. Cet ouvrage est considéré comme le texte fondateur de la transcription du vietnamien en alphabet latin.

À partir de 1663, les vicaires apostoliques français et les prêtres séculiers des Missions Étrangères s'installent à leur tour en Cochinchine et au Tonkin. Ils fondent un collège général à Ayutthaya (Siam) et des collèges locaux au Tonkin dans le but de contribuer à la formation d'un clergé autochtone. Dès lors, l'écriture romanisée du vietnamien, déjà employée comme outil d'apprentissage à l'intention des missionnaires étrangers, est enseignée aux séminaristes vietnamiens. Cette écriture est régulièrement utilisée dans les rapports d'activité que les

¹ Seuls les étudiants en lettres bénéficient dans leur cursus de deux heures consacrées à l'histoire du *quốc ngữ*.

prêtres européens ou vietnamiens adressent à leurs supérieurs pendant toute la période des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

La prise du port de Tourane (aujourd'hui Đà Nẵng) en 1858, puis l'occupation de la Cochinchine par les Français modifient en profondeur la situation politique, linguistique et culturelle du Vietnam. Le *quốc ngữ* sort du cercle de l'Église ; il est alors introduit dans l'enseignement en Cochinchine. En 1882, il devient l'écriture officiellement prescrite pour la rédaction des documents administratifs. Après la signature du traité de protectorat (1884-1885) qui place l'Annam et le Tonkin sous l'administration indirecte de la France, le modèle des écoles *franco-indigènes* se répand dans tout le pays. L'écriture romanisée se diffuse alors et remplace rapidement les sinogrammes dans l'enseignement. Elle figure au programme des concours de mandarins à partir de 1898. En 1906, la réforme de l'enseignement traditionnel est mise en application. Ainsi, les écoles villageoises sont placées sous la double tutelle de l'autorité mandarinale et du chef du service de l'enseignement, détenteur de l'autorité coloniale en matière d'instruction publique. Fort du soutien actif des intellectuels vietnamiens, le *quốc ngữ* est alors largement enseigné au Tonkin et en Annam avec pour objectif la lutte contre l'analphabétisme. Après l'abolition du système de recrutement par concours des mandarins en 1919, il est substitué aux caractères chinois dans presque toutes les sphères d'activité de la société vietnamienne et devient écriture officielle nationale en 1945.

L'écriture actuelle du vietnamien est donc le résultat de deux interventions étrangères, intervenues à 250 ans de distance environ. Elle est d'abord l'œuvre de missionnaires chrétiens, pour ce qui est de la conception du système graphique, puis celle des colonisateurs français pour ce qui est de son imposition et de sa généralisation. Comment une telle œuvre a-t-elle pu se réaliser et quels effets en ont résulté sur la connaissance de l'évolution de la langue vietnamienne et de ses usages ? C'est à cette double question que vise principalement à répondre cette thèse.

Notre travail vise aussi à montrer dans quelle mesure et sous quelle forme l'histoire de la romanisation des écritures en général et celle du vietnamien en particulier s'inscrivent dans l'histoire du mouvement général de grammatisation en Europe et dans le monde. Nous étudions en particulier les conceptions linguistiques qui ont sous-tendu la grammatisation du vietnamien.

Un rapide état de l'art

La plupart des chercheurs vietnamiens ou vietnamisants ont longtemps défendu – et, pour certains, défendent encore – le point de vue selon lequel les ouvrages grammaticaux relatifs à la langue vietnamienne parus avant 1945 suivent un modèle eurocentrique : le modèle « traditionnel » fondé sur celui de la grammaire latine (Trần Trọng Kim et al., 1940 ; Trương Văn Chình, Nguyễn Hiền Lê 1963 ; Cao Xuân Hạo 2004 ; Lê Thị Xuyến et al., 2004 ; Danh Thành Do-Hurinville 2010).

Il faut souscrire à cette idée mais en rappelant que la grammaire latine a d'abord été largement utilisée et jusque très tard à l'âge classique – voire au-delà – pour décrire les langues vernaculaires européennes (*grammatisation antérieure*) avant de servir de référence à la description des langues du Nouveau Monde, puis de l'ensemble des langues parlées dans les terrains d'activité de la « linguistique missionnaire » – selon l'expression que Hovdhaugen (1996), Noward (1999), Koerner (2002) et Zwartjes (2004) utilisent pour identifier notre domaine d'étude. Cependant, la grammaire des langues vernaculaires en Europe a trouvé au fil du temps une place indépendante en se détachant du modèle gréco-latin, comme ce fut le cas pour la grammaire française. Cette indépendance s'est construite progressivement à partir des grammaires de Palsgrave (1530), de Meigret (1550) et surtout au 17^e siècle, avec celle de Port-Royal (1660). Il faut donc considérer que le modèle « eurocentrique » a fortement évolué dans le temps. Il paraissait alors utile d'examiner en premier lieu quel a été précisément le rôle du recours à la « grammaire latine étendue » (Auroux 1994, p. 82-85 ; Colombat 1995) dans la description de la langue vietnamienne, puis quand, sous quelle forme et à quelles conditions s'est opérée la transition du modèle latin au modèle français.

Quant aux recherches sur la genèse et l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien, si elles ont donné lieu à de nombreuses publications de type linguistique ou de type historique, elles ne se sont véritablement développées qu'autour des années 1960, après le retour au Vietnam de prêtres formés en Europe, comme Nguyễn Khắc Xuyến, Đỗ Quang Chính, Thanh Lãng, Võ Long Tê...

Parmi ces auteurs, Nguyễn Khắc Xuyến est considéré comme le pionnier des recherches approfondies sur l'histoire du *quốc ngữ*. Nous avons pu consulter les 253 pages dactylographiées des cours qu'il dispensait à l'Université de Đà Lạt dans les années 1961-1964. Il y décrit la création et le développement du *quốc ngữ* depuis l'arrivée des jésuites en Cochinchine jusqu'au début du 20^e siècle, au moment où cette écriture se diffuse largement via l'école, les livres et la presse. Telle qu'elle est retracée par Nguyễn Khắc Xuyến, cette histoire est organisée en périodes scandées par les dates de parution des dictionnaires les plus

importants : (i) la période antérieure à 1651 (date de parution du *Dictionarium* de Rhodes) ; (ii) celle qui sépare ce premier dictionnaire des ouvrages de Pigneau de Béhaine et de Filippine Binh composés respectivement en 1772-1773 et 1797-1831 ; (iii) la période de perfectionnement de l'écriture romanisée du vietnamien, avec la publication des dictionnaires de Taberd (1838), de Legrand de la Liraye (1868), de Theurel (1877) ; (iv) enfin la période des dictionnaires de la fin de 19^e siècle : ceux de Paulus Huỳnh Tịnh Của (1895-1896), de Génibrel (1898), de Bonet (1899).

Dans son travail séminal consacré aux débuts du *quốc ngữ*, Đỗ Quang Chính (2008 [1972]) divise en trois moments principaux la période des débuts : (i) 1620-1626 (les premières transcriptions) ; (ii) 1631-1648 (amélioration de la transcription, s'agissant de la notation des tons et de l'isolation de chaque syllabe sous forme graphique monosyllabique) ; (iii) 1651-1659 (impression du *Dictionarium* et des deux premiers textes entièrement écrits en *quốc ngữ*).

Roland Jacques (2002 [1995], 1998) a apporté un éclairage nouveau sur l'histoire de la romanisation en insistant sur le rôle pionnier des Portugais et l'influence de l'orthographe portugaise sur la transcription du vietnamien.

Kenneth J. Gregerson (1969) a publié une étude fondatrice sur la phonologie du vietnamien moyen en se basant sur les données linguistiques du *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes. Sans qu'il s'agisse d'un travail proprement historiographique, cette étude a ouvert la voie à des recherches situées à l'intersection de la phonétique historique (évolution endogène) et de l'histoire de l'écriture romanisée (évolution exogène) – recherches auxquelles notre thèse appartient en quelque manière.

Tous ces travaux scientifiques dressent un état des lieux à la fois global et concret, qu'il s'agisse d'une période déterminée du processus de romanisation ou de son histoire d'ensemble, depuis sa création jusqu'à sa standardisation. Mais tous les auteurs ici cités considèrent que la méthode de transcription était homogène et ne font guère de distinctions entre les catégories d'informateurs auxquels les jésuites ont eu recours, ne tenant pas compte de leur origine géographique ou des variétés dialectales qui ont servi de base à la transcription. Ils ne prennent pas en compte non plus le degré de compétence et la nature des connaissances linguistiques préalables des « linguistes » missionnaires. Ou bien ils se contentent le plus souvent d'extraire les graphies du vietnamien en caractères latins des rapports annuels des missionnaires pour illustrer l'histoire de l'écriture, mais sans les analyser du point de vue phonético-phonologique. Nous avons donc aussi visé à établir les processus et la logique à l'œuvre dans la transcription du vietnamien en alphabet latin réalisée par les

jésuites en nous basant sur les variétés dialectales de cette langue et en mesurant l'incidence des langues maternelles des linguistes missionnaires et de leur orthographe de référence. Ces données nous éclairent puissamment à la fois sur les méthodes ou les principes de transcription et sur l'évolution du système phonologique du vietnamien depuis le 17^e siècle.

Le cadre théorique de cette thèse

Les recherches consacrées à la *grammatisation* des langues du monde, qu'elles aient paru avant ou bien après l'acclimatation de cette notion par Sylvain Auroux dans le champ de l'histoire et de l'épistémologie des théories linguistiques, ont donné lieu à plusieurs travaux en ce qui concerne le vietnamien. Sylvain Auroux définit la grammatisation comme le processus consistant à « décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (1994, p. 71). Il distingue la première révolution technico-linguistique de la grammatisation, celle qui a conduit à l'invention des écritures, de la seconde révolution qui a entraîné la production de dictionnaires (multilingues, puis monolingues) et de grammaires permettant de décrire, sur le modèle de la « grammaire latine étendue », des langues qui n'avaient pas encore commencé à être grammatisées. Cette seconde révolution technico-linguistique est propre à l'Occident.

La grammatisation du vietnamien ne constitue donc pas un cas singulier ; elle fait partie d'un mouvement universel. Au seuil de la Renaissance, les missionnaires – sans être au préalable véritablement formés à l'analyse des langues, le plus souvent – sont envoyés évangéliser le Nouveau Monde en ayant pour principal bagage « linguistique » des connaissances élémentaires en grammaire latine, le plus souvent acquises au séminaire et au collège. Ce n'est que progressivement, avec l'arrivée des jésuites, qu'ont été établies, imprimées et diffusées des méthodes de recueil des données, notamment la méthode mise au point par José de Acosta (1588). Face au besoin de communiquer avec les autochtones, les missionnaires apprennent leur langue et, en même temps qu'ils la décrivent selon le modèle de la grammaire latine, ils la transcrivent en alphabet latin. Il est donc fréquemment arrivé, dans l'histoire longue de la grammatisation, que la seconde révolution technologique coïncide avec, sinon la première, du moins avec certains des aspects de la première révolution. Ce fut précisément le cas, au moment de la romanisation de l'écriture du vietnamien par les missionnaires chrétiens. Ce n'est pas que cette langue ne possédât déjà son système d'écriture ; elle en possédait même deux : les sinogrammes, le plus ancien, empruntés à la Chine, et le *chữ nôm*, écriture qualifiée parfois de « démotique », qui était une adaptation des caractères anciens à ses spécificités –

un système créé au 7^e siècle, mais qui ne s'était pas répandu avant le 14^e siècle. Il s'agissait cependant de codes graphiques du même type, ceux qu'on a longtemps identifiés en Occident, à tort ou à raison, sous le nom d'idéogrammes.

Or le basculement dans un système graphique d'un tout autre type – c'est le cas de la romanisation du vietnamien – n'est pas similaire à un simple changement de code pour un autre appartenant au même système, comme a pu l'être, par exemple, en ce qui concerne le turc, le passage de l'alphabet arabe à une version adaptée de l'alphabet latin, au début du 20^e siècle, au moment des réformes d'Atatürk. Créer de toutes pièces une écriture alphabétique ou doter d'une orthographe une langue déjà scripturisée dans un système graphique entièrement différent, consiste à créer un objet technique qui présuppose lui-même une aptitude à décrire de manière plus ou moins consciente, c'est-à-dire sur un mode épilinguistique, les propriétés phonologiques de la langue qu'on « alphabétise ».

Une opération de ce genre est d'autant plus précieuse pour la linguistique historique et pour l'histoire de la linguistique qu'elle porte sur un état ancien de cette langue (ici : le vietnamien « moyen »), un état de langue sur lequel nous n'avons guère d'autres informations que celles qui nous sont fournies de manière indirecte par la transcription alphabétique, précisément.

L'opération est précieuse, par ailleurs, parce que la transcription alphabétique n'est pas une simple translittération, mais qu'elle s'effectue au moyen d'une graphie qui a été elle-même mise au point – du moins en partie – pour outiller antérieurement une autre (ou plusieurs autres) langue(s) au moyen d'un alphabet, ce qui permet au chercheur d'exploiter la puissance heuristique de la linguistique contrastive. Une autre langue ? Nous voulons parler bien sûr ici surtout du portugais du début du 17^e siècle, pour lequel nous avons de nombreuses descriptions phonologiques datant de la même époque – des descriptions nous permettant de vérifier la valeur phonogrammique précise des graphèmes dont se sont servi les pères jésuites qui avaient le portugais comme langue de référence, qu'il s'agisse de leur langue maternelle (Pina, De Fontes, Do Amaral...) ou de leur principale langue de travail (Borri, De Rhodes...).

Par ailleurs, de même que la grammatisation des vernaculaires a accompagné une refonte de la grammaire latine, la grammatisation d'une langue comme le vietnamien via sa romanisation a permis aux savants qui l'avaient entreprise de modifier le cadre théorique constitué par la grammaire latine étendue – cadre qui se voulait universel – en y intégrant la connaissance des langues orientales qu'ils venaient d'acquérir (voir Campanella 1591 et Borri 1631).

À la différence de leurs prédécesseurs en contact avec les langues amérindiennes, le plus souvent polysynthétiques ou agglutinantes (comme le nahuatl ou le quechua) – des langues cependant sans écriture, à l'exception des glyphes mayas – les missionnaires linguistes d'Asie

orientale ont eu ainsi à connaître des langues possédant une longue tradition scripturale et littéraire et qui avaient le statut de « langues classiques » au sein de leurs civilisations respectives. Or, à l'exception du japonais, ces langues étaient de type isolant, un type auquel les Européens n'avaient jamais eu l'occasion d'être « exposés ». Avant de rédiger les premières grammaires du chinois, les missionnaires ont étudié le vietnamien qui représente de manière idéal-typique le groupe des langues isolantes. Les principaux traits typologiques du vietnamien ont été indiqués par Borri dans son livre sur le royaume de Cochinchine qui a connu un succès rapide et durable en Europe. En lisant ce livre, Campanella en déduisit que la description du vietnamien permettait de concevoir une définition universelle des parties du discours. Le fait que les verbes ne soient pas conjugués et que les noms ne soient pas déclinés en vietnamien lui permit de conclure que les systèmes de déclinaison et de conjugaison sont des propriétés accidentelles et non pas essentielles des langues du monde, bien qu'il s'agisse des propriétés même du latin.

L'absence apparente de morphologie a déconcerté les missionnaires, acculturés au savoir linguistique via la grammaire scolaire du latin, quand ils ont été confrontés pour la première fois à la structure – ou plutôt à ce qu'ils considéraient comme l'absence de structure – du chinois classique. Cette absence « constituait une difficulté particulière pour la conception traditionnelle selon laquelle (...) un langage civilisé (...) devait posséder de longs paradigmes de déclinaisons régulières ou irrégulières et de conjugaisons. Le chinois se passait fort bien de semblables bizarreries et pourtant il s'agissait d'une langue servant de véhicule à une culture splendide et sophistiquée » (Bossong. 2006, p. 127)². La mise en contact avec une langue de ce type a été déterminante pour le développement de la pensée typologique en linguistique – « une typologie avant la lettre, bien entendu (...). Les langues isolantes de l'Extrême-Orient constituent un cas typologique extrême. Leur connaissance est indispensable à une approche comparative qui vise à prendre sérieusement en compte la diversité linguistique dans toute son ampleur. Les langues de type isolant jouent le rôle d'un révélateur : elles permettent au linguiste de distinguer ce qui est essentiel de ce qui est accidentel dans le langage » (*ibid.*).

² Georg Bossong. 2006. « The Influence of Lissionary Descriptions of Far Eastern languages on Western Linguistic Thought. The case of Cristoforo Borri, SJ, and Tommaso Campanella », in Otto Zwartjes, Gregory James, Emilio Ridruejo. *Missionary Linguistics III/Lingüística misionera III. Morphology and Syntax. Selected Papers from the Third and Forth International Confernces on Missionary Linguistics*, Hong Kong/ Macau, 12-15 March 2005, Valladolid, 8-11 March 2006, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 123-141.

Objet de cette thèse. Périodisation

Notre étude porte sur la grammatisation du vietnamien de 1615 à 1919. Le *terminus a quo* de cette périodisation coïncide avec l'implantation des pères jésuites en Cochinchine à partir de 1615, puis au Tonkin à partir de 1626 ; son *terminus ad quem* (1919) avec le dernier concours de recrutement des mandarins organisé à la Cour de Hué et donc avec la fin de l'obligation de maîtriser les sinogrammes dans l'administration royale, moment qui coïncide avec l'usage généralisé du *quốc ngữ* dans le royaume sous protectorat français.

Pour mener à bien ce travail, il a fallu résoudre plusieurs difficultés et répondre à une série de questions qui ont trait les unes à la description de la langue et les autres à l'écriture.

- Si l'évangélisation du Vietnam s'inscrit bien dans la continuité de celle qui avait été entreprise au Japon, puis en Chine et si c'est bien le collège des jésuites à Macao qui assure cette continuité en matière de transmission des informations et de formation des missionnaires dans le premier 17^e siècle, faut-il pour autant considérer la grammatisation du vietnamien et la romanisation de son écriture comme un pur et simple héritage de l'œuvre menée antérieurement au Japon et en Chine ou constitue-t-elle, au contraire, comme Georg Bossong le suppose, le travail séminal à partir duquel la description du chinois a finalement été rendue possible ?
- Si la grammaire latine étendue constitue le noyau théorique de la grammatisation des vernaculaires (Auroux, Colombat), quel a été son rôle dans la description de la langue vietnamienne et comment Alexandre de Rhodes, auteur de la première grammaire imprimée, et ses successeurs l'ont-ils adaptée aux spécificités du vietnamien ?
- Comment les savoirs linguistiques ont-ils continué se transmettre au sein des congrégations religieuses et d'une congrégation à une autre postérieurement à la période pionnière 1615-1651, notamment au 18^e siècle ? À titre d'illustration du processus de transmission, nous nous sommes attachée à identifier l'auteur et à dater la rédaction d'une grammaire intitulé *Manuductio ad Linguam Tunckinensem*.
- Si l'outillage linguistique décide du métalangage utilisé, dans quelle mesure l'étude des grammaires vietnamiennes écrites en latin par des missionnaires portugais, italiens ou français, des grammaires vietnamiennes écrites en français par des Français (administrateurs coloniaux pour la plupart) et des grammaires écrites en français par des Vietnamiens permet-elle de savoir quel rôle ont joué respectivement leur outillage métalinguistique et le noyau théorique auquel ils ont fait appel (leurs conceptions linguistiques sous-jacentes ou explicites) dans la description de la langue ?

- Les tendances linguistiques dominantes en Europe au début du 20^e siècle, les acquis du comparatisme notamment, ont-elles influencé la grammatisation tardive du vietnamien ? Nous avons analysé à cet égard une étude consacrée à l'annamite (1912), co-écrite par le seul linguiste professionnel parmi tous ceux que nous évoquons : le romaniste Maurice Grammont, un ancien élève de Ferdinand de Saussure.
- Dans quelle mesure l'outillage linguistique et la langue maternelle des missionnaires influencèrent-ils le choix des graphèmes utilisés pour transcrire le vietnamien au début des contacts, entre 1615 et 1627, en Cochinchine puis, à partir de 1627, dans tout le pays ?
- La mission des jésuites au Tonkin s'inscrit-elle dans la continuité de leur mission de Cochinchine, alors qu'une claire frontière séparait à l'époque le Tonkin et la Cochinchine en deux zones dialectales distinctes ? L'analyse des manuscrits des missionnaires vise à répondre à cette question : la méthode de transcription est-elle différente d'une aire dialectale à l'autre ? Ou bien les jésuites installés au Tonkin ont-ils suivi les principes de description posés par les jésuites pionniers initialement établis en Cochinchine ?
- À partir de quel moment, les jésuites arrivèrent-ils à fixer les conventions de transcription du vietnamien ? Ne convient-il pas de s'interroger à cet égard sur l'identité véritable de ceux qui, parmi eux, ont joué le premier rôle dans la standardisation de l'écriture romanisée et la composition du *Dictionarium* de 1651 ? Qu'en est-il de la part prise respectivement par Francisco de Pina, António de Fontes, Gaspar do Amaral, António Barbosa et Alexandre de Rhodes, à l'élaboration de cette œuvre collective ?
- Comment la langue a-t-elle évolué phonétiquement dans les grandes zones dialectales ? Comment l'orthographe a-t-elle évolué vers sa standardisation tout en reflétant les changements phonétiques ?
- Quels étaient le statut et la valeur d'usage de l'écriture romanisée du vietnamien lors de la phase transitoire entre les jésuites, d'une part, et les vicaires apostoliques français et les prêtres séculiers membres des Missions Étrangères, d'autre part ? Quel rôle a joué cette écriture dans la formation des prêtres autochtones au sein du collège général implanté au Siam et au sein des collèges locaux ?

- Quels sont les auteurs des dictionnaires manuscrits conservés à la Biblioteca Apostolica Vaticana, dans le fonds Borg. Tonch ? Thanh Lãng (1968) a cherché à savoir si le Borg. Tonch 23 contenant un vocabulaire vietnamien-portugais et portugais-vietnamien est celui de Gaspar do Amaral et António Barbosa. Cette question est toujours en suspens.
- Pigneau de Béhaine est-il le seul auteur du *Dictionarium Annamitico-Latinum* daté de 1772-1773 ?
- Comment le *quốc ngữ* a-t-il été promu comme écriture officielle en Cochinchine et au Tonkin, en Annam ?

Présentation du corpus étudié

Nous avons collecté et analysé une partie des archives non encore publiées, mais aussi revisité des documents d'archives publiés et les sources imprimées conservées dans les bibliothèques européennes et vietnamiennes, en vue d'étudier la naissance et l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien. Pour ce qui est des archives inédites, il s'agit surtout de manuscrits relatifs aux missions jésuites (16^e et 17^e siècles), à celles des prêtres séculiers des Missions Étrangères (17^e, 18^e, 19^e et 20^e siècles) et à celles des dominicains (18^e et 19^e siècles).

Au 17^e siècle, les *chrétientés* du Vietnam relevaient de la Province du Japon de la Compagnie de Jésus, dont le siège était à Macao. Le Vietnam, comme l'ensemble de l'Asie, appartenait à la sphère d'influence portugaise sous le régime du patronage, le *Padroado*. Les rapports que les jésuites devaient rédiger tous les ans, écrits alternativement en latin et en portugais, étaient adressés en partie double au supérieur général de la Compagnie à Rome et au supérieur de la Province à Macao. En 1742, le roi du Portugal confia à des copistes professionnels le soin de recopier les manuscrits recueillis au Colégio da Madre de Deus de Macao (Roland Jacques 2002, p. 219). Le résultat d'une partie de ce travail, soit 61 volumes, est actuellement conservé à la Biblioteca da Ajuda (Lisbonne) et une partie des originaux se trouve dans des bibliothèques de Madrid. L'arrivée au Vietnam, en 1663, des vicaires apostoliques et de prêtres séculiers français, suivis de missionnaires dominicains et de franciscains, renforça l'œuvre d'évangélisation et démultiplia les langues utilisées dans les rapports des missionnaires.

Les ouvrages et documents sur lesquels porte cette partie de la recherche consacrée au *quốc ngữ* sont conservés pour l'essentiel en France, au Vatican, à Rome, à Lisbonne, à Avila et au Vietnam³.

S'agissant du corpus des grammaires publiées en latin durant la période 1651-1838, nous nous sommes particulièrement attachée à deux d'entre elles composées par les jésuites : la *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio*, publiée par Alexandre de Rhodes en 1651, à Rome, dans le même volume que son *Dictionarium*, et la *Manuductio ad linguam Tunchinensem*, manuscrit anonyme actuellement conservé dans la collection Jesuítas na Ásia⁴. Nous avons également étudié le *Grammaticae compendium* attaché au *Dictionarium Annamitico Latinum* publié en 1838 par Jean-Louis Taberd, un père des Missions Étrangères. S'agissant des grammaires écrites en français (83 ouvrages dont le premier est publié en 1855 voir l'annexe 3.2.3) et en vietnamien (57 grammaires écrites en vietnamien romanisé dont la première est publiée en 1867 – voir l'annexe 3.2.4), une sélection s'imposait, vu l'étendue des sources. De fait, nous avons retenu les ouvrages les plus représentatifs suivants :

Vocabulaire français-annamite et annamite-français, précédé d'un traité des particules annamites d'Aubaret (1861)

Grammaire annamite d'Aubaret (1864)

Abrégé de la grammaire annamite de Trương Vĩnh Ký (1867)

Grammaire de la langue annamite de Trương Vĩnh Ký (1883)

Éléments de grammaire annamite d'Édouard Diguët (1892)

Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin de Pierre-Gabriel Vallot (1897)

Études sur la langue annamite de Maurice Grammont et Lê Quang Trìn (1912)

Apports et limites des sources manuscrites

Pour retracer les étapes de la création du *quốc ngữ* et l'évolution phonétique du vietnamien, nous nous sommes appuyée sur des manuscrits et des dictionnaires non publiés.

³ Liste des archives dans lesquelles j'ai mené des recherches documentaires : en France (Bibliothèque Nationale de France ; Archives des Missions Étrangères de Paris ; Archives jésuites, Compagnie de Jésus - Province de France (Vanves) ; Centre de Documentation et d'Archives des Œuvres Pontificales de Lyon ; Collection jésuite des Fontaines à Lyon ; Centre des Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence), au Vatican (Biblioteca Apostolica Vaticana ; Archivio Segreto Vaticano), à Rome (Archivum Romanum Societatis Iesu ; Archivio Storico de Propaganda Fide ; Biblioteca della Pontificia Università Urbaniana), à Lisbonne (Biblioteca da Ajuda) ; à Madrid (Real Academia de la Historia) ; à Avila (Archivo Provincial Dominicós de Avila) ; au Vietnam (Thư viện quốc gia Hà Nội [Bibliothèque Nationale de Hanoi], Trung tâm lưu trữ quốc gia 1 và 2 [Centre des archives nationales n° 1 et 2]).

⁴ Biblioteca da Ajuda, Jesuítas Na Ásia, 49-VI-08, f. 313r-323v.

L'établissement des données a souffert des incertitudes relatives à l'authenticité des manuscrits et à la fiabilité de l'orthographe en vue de la reconstruction des changements phonétiques.

En premier lieu, notre corpus de manuscrits rassemble les rapports annuels que les jésuites ont rédigés au Tonkin et en Cochinchine et adressés au collègue général à Macao et/ou au Général de la Compagnie, à Rome. Ces manuscrits sont conservés actuellement dans deux fonds d'archives : Jap-Sin - Archivum Romanum Societatis Iesu (à Rome) et Jesuítas Na Ásia (Biblioteca da Ajuda, Lisbonne). Comme nous l'avons indiqué plus haut, les manuscrits de la collection Jesuítas Na Ásia sont des copies. Les rapports du fonds Jap-Sin sont en revanche le plus souvent des originaux. Précisons que chaque rapport des jésuites était dupliqué en trois exemplaires, envoyés par trois voies différentes afin qu'au moins l'un d'eux parvienne à destination. L'exemplaire original noté 1avia (premier envoi) est écrit par l'auteur du rapport, tandis que les exemplaires notés 2avia, 3avia sont parfois de sa main, parfois de la main d'un copiste. Si nous trouvons le même rapport conservé dans les deux fonds, nous avons jugé préférable d'exploiter l'exemplaire du fonds Jap-Sin parce qu'il s'agit de l'original ou bien, s'il s'agit d'une copie, parce celle-ci est contemporaine de l'original. Cependant, nous avons dû parfois nous référer aux rapports du fonds Jesuítas Na Ásia quand il s'agissait d'un exemplaire unique. Impossible dans ce cas de garantir entièrement la fiabilité des analyses portant sur l'évolution de l'orthographe.

En second lieu, comme on le sait, l'orthographe des langues romanes en général emploie souvent une lettre pour transcrire deux sons, voire trois sons (voir chapitre 7) et inversement, sans véritable correspondance graphophonologique biunivoque ou régulière. La transcription d'une langue en alphabet latin par les missionnaires suppose donc des enjeux compliqués : d'une part, ils connaissent tous plusieurs langues, et l'on n'arrive pas toujours à déterminer à l'écriture de quelle langue ils ont emprunté tel ou tel graphème pour transcrire ; d'autre part, il faut tenir compte de la transcription des variantes dialectales.

Plan de la thèse

Notre recherche s'organise en cinq parties.

Dans la première partie, nous visons à rappeler les conditions et les formes de ce qu'il est convenu de nommer la « linguistique missionnaire », et du mouvement d'extension de la grammatisation des langues vernaculaires en Europe, puis dans le monde entier, surtout au Japon et en Chine, où les jésuites ont mené des travaux linguistiques avant de s'établir au Vietnam (chapitre 1). Nous donnons ensuite un aperçu de la situation politique, sociale,

culturelle et linguistique du Vietnam au moment de l'arrivée des jésuites (chapitre 2). Cet aperçu contextuel permet de montrer notamment dans quelle mesure l'œuvre de grammatisation du vietnamien hérite de celle qui avait été entreprise par les missionnaires au Japon et en Chine.

Dans la deuxième partie de la thèse, on s'attache à l'étude des ouvrages grammaticaux, composés en latin puis en français, par les missionnaires de diverses congrégations, entre 1651 et 1919. L'objectif est de montrer dans un premier temps comment s'opère le recours au modèle de la grammaire latine, en mettant l'accent sur les spécificités de la langue vietnamienne, telles que les missionnaires les ont dégagées. Nous identifions également l'auteur et la date de composition d'un manuscrit anonyme, la *Manuductio ad linguam Tunckinensem* (chapitre 3). Cette identification contribue à éclairer la question de savoir quels étaient les auteurs pionniers ayant contribué à la description de la langue vietnamienne, à préciser le degré de prégnance dans cette description du modèle latin de référence et à préciser comment et selon quelle chronologie les connaissances linguistiques ont été diffusées parmi les missionnaires au 17^e siècle et au début du 18^e siècle. Dans un deuxième temps, nous passons en revue les autres ouvrages grammaticaux rédigés en latin et en français et, pour certains, publiés par les missionnaires et les administrateurs coloniaux français, afin de mettre en évidence les effets de la transition du modèle latin vers le modèle français dans la description de la langue et en particulier l'évolution de la conception des parties du discours pendant toute la période considérée (chapitre 4).

La troisième partie de la thèse est consacrée à retracer les modalités de transcription, les conventions orthographiques fixées de loin en loin et les étapes de la création de l'écriture vietnamienne romanisée avant l'impression du premier dictionnaire en 1651. Cette période se divise en trois moments : (i) l'étude des manuscrits de 1615 à 1630 vise à montrer, en tenant compte de la langue qui sert de métalangage et de la langue maternelle des auteurs, quelles graphies les jésuites ont choisies pour transcrire le cochinchinois (chapitre 5) et le tonkinois (chapitre 6) ; (ii) l'étude des graphies dans les rapports de 1630 à 1634 permet de mettre en évidence qu'il s'agit d'une période charnière : présence de cinq signes pour marquer correctement ces marques supra-segmentales que sont les tons du vietnamien, choix et création des graphies pour transcrire d'une manière complète les voyelles, achèvement d'un vocabulaire ; (iii) l'analyse des rapports de 1634 à 1651 montre comment cette écriture, dont les conventions graphiques sont désormais fixées, est utilisée dans les rapports des jésuites.

Dans la quatrième partie, l'étude des rimes vietnamiennes dans le *Dictionarium* de 1651 contribue à la mise en évidence de la logique à l'œuvre dans le choix des graphies par les

premiers missionnaires linguistes (chapitre 7). Quant aux manuscrits des Missions Étrangères et aux dictionnaires publiés entre 1772 et 1884, ils permettent de décrire l'évolution de l'orthographe jusqu'à sa standardisation. Nous analysons ensuite le contenu du *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum* (1651), ce qui permet de reconstruire dans les grandes lignes le système consonantique du vietnamien au 17^e siècle (chapitre 8). Nous étudions dans un deuxième temps les manuscrits et les dictionnaires rédigés entre 1651 et le début de 20^e siècle afin de retracer l'évolution phonétique de la langue vietnamienne pendant toute la période concernée, telle qu'elle transparait à travers celle des systèmes de transcription.

La cinquième et dernière partie vise à retracer le statut de l'écriture romanisée depuis l'époque des Missions Étrangères jusqu'à la promotion d'une écriture officielle sous le régime colonial français. Nous montrons d'abord le changement du rôle attribué à cette écriture lors de la phase de transition entre la période jésuite et celle des Missions Étrangères : moyen d'apprentissage, elle devient moyen de communication. Dans ce premier chapitre de la cinquième partie, nous présentons aussi des dictionnaires inédits conservés aux archives des Missions Étrangères et à la Biblioteca Apostolica Vaticana dont nous déterminons l'auteur, la date de composition et le contenu (chapitre 9). Nous analysons dans un deuxième temps la situation politique et linguistique du Vietnam après l'intervention militaire des Français en 1858, en étudiant l'introduction de l'écriture romanisée dans l'enseignement en Cochinchine, puis au Tonkin et en Annam. Ce chapitre porte également sur l'étude de l'opinion des partisans et des adversaires, tant du côté français que du côté vietnamien, de l'adoption généralisée de l'écriture romanisée, ainsi que sur les projets de réforme de cette écriture – projets dont aucun n'a abouti. Nous nous employons enfin à décrire la propagation du *quốc ngữ* dans les journaux et la publication en masse des outils d'enseignement (manuels de grammaire, dictionnaires, méthodes d'apprentissage) (chapitre 10).

Cette mise en perspective historique vise à éclairer les raisons qui ont permis l'appropriation du *quốc ngữ* par les Vietnamiens eux-mêmes, quand ils ont accepté et utilisé cette écriture initialement conçue par des missionnaires étrangers.

PREMIÈRE PARTIE

**LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET
SES CONTEXTES**

**CHAPITRE 1. LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET
LA LINGUISTIQUE MISSIONNAIRE**

CHAPITRE 2. LES JÉSUITES AU PAYS DE ĐẠI VIỆT

CHAPITRE 1

LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET LA LINGUISTIQUE MISSIONNAIRE

1.1. La grammatisation en Europe et dans le monde

1.1.1. Grammaire latine étendue et première grammatisation

1.1.1.1. La première grammatisation en Europe

La langue latine a continué d'occuper une place prépondérante longtemps après la fin de l'Empire romain. Au cours du haut Moyen Âge, elle perd progressivement cette position dominante en devenant une langue morte, sortie de l'usage courant, mais vivant encore comme langue savante, notamment dans les « traités techniques qu'on appelait *ars* en latin »⁵. Ainsi, son statut n'était plus celui d'une langue vulgaire mais celui d'une langue que les intellectuels, clercs et laïcs, devaient apprendre. Enseigné dans les institutions scolaires et religieuses de la chrétienté, le latin est devenu « l'une des sources à la fois des concepts et de la méthode de réflexion sur le langage »⁶. Les outils d'apprentissage les plus utilisés sont l'*Ars Donati Grammatici Urbis Romae* – couramment dénommé le *Donat*, composé dans les années 350-360⁷ – et les *Institutiones Grammaticae* de Priscien⁸, composées vers 526-527. L'usage de ces ouvrages pédagogiques, considérés comme les manuels de base de l'enseignement grammatical dans l'Europe chrétienne⁹, correspondait à une nouvelle période que Sylvain Auroux appelle la « mutation pédagogique de la grammaire »¹⁰, signifiant par là que la grammaire était devenue « une technique générale d'apprentissage, applicable à toute langue, y compris à la langue maternelle »¹¹.

À partir du 5^e siècle, la description des langues vernaculaires exigea des grammairiens qu'ils aient recours aux outils hérités de la tradition gréco-latine, la seule disponible. Ce processus

⁵ Bernard Colombat et al. 2010. *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris : Klincksieck, p. 119.

⁶ Bernard Colombat et al. 2010. *Ibid.*, p. 119.

⁷ À propos de la date exacte de la composition du *Donat*, voir Louis Holtz. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Études sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-X^e siècle), édition critique*, Paris : CNRS Editions, p. 15-19.

⁸ Marc Baratin. 1989. *La Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris : Éditions de Minuit.

⁹ Louis Holtz. 1981. *Ibid.*, p. 15-19.

¹⁰ Sylvain Auroux. 1994. *La Révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga, p. 82.

¹¹ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 82.

marqua la première grammatisation des langues vernaculaires à partir du latin, ou « péri-grammatisation »¹². Le mouvement prit de l'ampleur dans toute l'Europe pour tous les vernaculaires européens. Ce sont les moines irlandais qui, les premiers, décrivent leur langue dès les années 650, entreprise qui s'étendit progressivement aux autres langues, comme l'islandais (12^e siècle), le provençal (circa 1200) et le gallois (1322). Cette première grammatisation s'achève au Moyen Âge avec l'apparition des premières grammaires du français (Barton, 1409 et Palsgrave, 1530)¹³, de l'italien (Alberti, 1437-1441), du castillan (Nebrija, 1492) et enfin de celles de nombreuses autres langues à partir du 16^e siècle¹⁴.

Des grammairiens élaborèrent les premières descriptions en langue vernaculaire en se basant à nouveau sur le modèle de la grammaire latine, plus précisément sur le *Donat*. La grammaire latine devint alors le modèle de référence et de conception pour outiller les autres langues européennes, ce qu'on nomme « la grammaire latine étendue »¹⁵.

1.1.1.2. La grammatisation à la Renaissance

La grammatisation des vernaculaires se développe massivement à partir de la Renaissance. Les étapes préalables de cette explosion massive sont liées tout d'abord au fait que « le Moyen Âge européen a eu conscience de la diversité dialectale et linguistique de l'Europe »¹⁶. Le statut des vernaculaires a ainsi évolué et ceux qui jusqu'alors n'étaient pas écrits ou très peu ont acquis une certaine autonomie liée à leur reconnaissance intellectuelle et politique. Ce phénomène peut s'expliquer par « l'invention de l'imprimerie, la rénovation des études latines, et la naissance des États-nations »¹⁷. Mais il faut bien distinguer la grammatisation des langues européennes, qui a trait à des langues déjà connues et pratiquées par leurs descripteurs et celle des autres langues du monde, réalisée par les missionnaires chrétiens à la faveur des Grandes Découvertes. Dans ce dernier cas, les missionnaires cherchent à fabriquer « des instruments à l'usage de leurs successeurs »¹⁸ : les descriptions leur permettent de connaître et de comprendre des langues qu'ils ne connaissent pas. Mais les missionnaires ne grammatisent pas non plus toutes les langues qu'ils découvrent et ils ne les décrivent qu'à condition que

¹² Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 73.

¹³ Les deux premières grammaires du français étaient destinées à des Anglais qui voulaient apprendre le français : le *Donnait francois* de John Barton (circa 1409) et *Lesclarcissement de la langue Francoyse* de John Palsgrave (1530).

¹⁴ La grammatisation des vernaculaires européens, tableau chronologique, voir Auroux. 1994. *op. cit.*, p. 74-75.

¹⁵ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 82-85.

¹⁶ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 88.

¹⁷ Bernard Colombat et al. 2010. *op. cit.*, p.141.

¹⁸ Bernard Colombat et al. 2010. *Ibid.*, p.141.

« l'on éprouve quelque intérêt à leur donner un tel statut »¹⁹. Ce processus demeure différent de celui qui prévaut en Europe à la même époque, bien que les deux mouvements reposent sur le même noyau théorique, celui du modèle latin. Les grammairiens européens décrivent une langue dont « ils ont évidemment une connaissance épilinguistique »²⁰, tandis que les missionnaires s'emploient à décrire pour la première fois des langues exotiques dont beaucoup ne sont pas dotées d'une écriture, ni même *a fortiori* d'une « grammaire ». Cela leur demande de « constituer des techniques d'observation »²¹. L'observation a été rendue possible dans un premier temps par l'intermédiaire de traducteurs qui étaient en même temps des informateurs puis directement par des contacts oraux avec les autochtones.

L'enjeu de la grammatisation était de ramener la langue à décrire à un corps de règles semblables à celles dont on disposait pour le latin et, depuis peu, pour les vernaculaires européens²² : les grammairiens voyaient partout des cas et des déclinaisons. À partir de la fin du 15^e siècle, on s'intéressa aussi au grec : la traduction des ouvrages du grec, puis de l'hébreu en latin permit alors de comprendre que ces langues n'avaient pas la même structure que le latin. Il en fut de même pour les autres vernaculaires dont les grammairiens remarquèrent que leurs propriétés n'étaient pas de part en part celles du latin. Se met ainsi en place un double mécanisme dans la description d'une langue : utilisation du modèle latin comme outil et adaptation aux spécificités de la langue cible.

1.1.1.3. Les Grandes Découvertes et l'extension de la grammatisation aux autres continents

La découverte et l'exploration des nouveaux continents au 15^e siècle ouvrent un nouveau chapitre en matière de connaissance des langues du monde. Cette période se caractérise par le recueil de données sur le terrain, réalisé par les explorateurs ou les missionnaires pionniers, et par le développement de ce qu'on a nommé la *linguistique missionnaire*²³, qui scelle la « deuxième révolution techno-linguistique de la grammatisation » pour reprendre les termes d'Auroux.

¹⁹ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 98.

²⁰ Sylvain Auroux. 1994. *op. cit.*, p. 122.

²¹ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 123.

²² Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 114.

²³ Les travaux de recherche sur la linguistique missionnaire ont commencé sous un autre nom dans les années 1960 : citons notamment ceux de Barreau (1961), de Hanzeli (1969). Ils se sont développés progressivement jusqu'à ce que, avec les travaux d'Otto Zwartjes et d'autres chercheurs, ils s'institutionnalisent dans des conférences, des revues et autres publications au début du 21^e siècle. Otto Zwartjes. 2012. « The Historiography of Missionary Linguistics Present State and further Research Opportunities », *Historiographia Linguistica* 39 / 2-3, Amsterdam: John Benjamins, p. 185-242.

Par le traité de Tordesillas (1494), les deux pays ibériques, le Portugal et l'Espagne, se partagent le monde récemment découvert ou encore à découvrir²⁴. La conséquence en est que la description des langues dans les zones d'influence respectives de ces deux monarchies s'opère différemment selon les manuels de grammaire que les explorateurs et missionnaires emportent avec eux. Il est nécessaire de rappeler que l'année 1492 marque un repère important : c'est celle de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ; c'est aussi l'année où Antonio de Nebrija publie la première grammaire de la langue castillane et un *Vocabulario latino-español* qui avait été précédé d'*Introductiones latinae* (1481) – ultérieurement traduites en castillan – et suivi d'un *Vocabulario español-latino* (1495 ?)²⁵. Dès lors, ces ouvrages, emportés par les frères missionnés dans les contrées que le pouvoir des Habsbourg convoite de conquérir, sont considérés comme des modèles de référence dans la sphère d'influence espagnole. C'est ainsi que la première grammaire de la langue parlée majoritairement en Mésoamérique, le nahuatl, est conçue en 1547 d'après celles de Nebrija et rédigée en castillan²⁶. Dans la sphère d'influence portugaise, ce sont les premières grammaires du portugais – celle d'Oliveira (1536) et de Barros (1540)²⁷ – qui servent de modèle à la première description du tupi, parue en 1595.

Cependant, nous ne devons pas négliger le rôle du latin dans les missions d'évangélisation auxquelles cette entreprise de description est intimement liée, car le catéchisme était écrit en latin et la formation des prêtres était menée en latin, y compris sur les terres de mission, comme au collège de Macao fondé en 1594. L'ouvrage de Manuel Álvares, *De Institutione Grammatica libri tres*, publié en 1572 et maintes fois réédité, fut le principal manuel en usage au sein de la Compagnie de Jésus²⁸. La partie proprement grammaticale de cet ouvrage, imprimée à Lisbonne en 1573, l'*Ars Minor*, devint le texte de référence dont s'inspirèrent les jésuites dans leur description des langues « exotiques », à côté des grammaires du castillan et du portugais²⁹ et des grammaires du latin traduites en espagnol, comme celle de Nebrija.

²⁴ Ce partage est assorti *du jus patronatum*, en espagnol *patronato* et en portugais *padroado* : monopole de la colonisation et de l'évangélisation des peuples soumis.

²⁵ Thomas C. Smith-Stark. 2009. « Lexicography in New Spain », in Otto Zwartjes et al. (eds). *Missionary Linguistics IV, Selected Papers from the fifth International Conference on Missionary Linguistics, Merida, Yucatán, 14-17 March 2007*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 15.

²⁶ Celle d'Olmos (*infra*, p. 37). Voir Sylvain Auroux. 1994. *op. cit.*, p. 76, et Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez S.j. 2001. *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús*, Tome I, Madrid : Universidad Pontificia Comillas.

²⁷ Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 99.

²⁸ Toru Maruyama. 2004. « Linguistic Studies by Portuguese in Japan » in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Selected Papers from the first International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, p. 147.

²⁹ Rolf Kemmler. 2015. « The first Edition of the *Ars minor* of Manuel Álvares' *De Institvtione Grammatica libri*

Il ne faut pas oublier non plus l'autre outil principal de la grammatisation : le dictionnaire. Le *Cornucopiæ* ou *Dictionarium lingua latina* d'Ambrogio Calepino, paru en 1502 comme monolingue latin, puis enrichi en quatre langues (hébreu, grec, latin et italien) en 1509, est lui aussi emporté par les missionnaires dans leurs bagages. Le *Calepino*, devenu répertoire multilingue en Europe est ainsi considéré comme le modèle des premiers dictionnaires multilingues des pays ultérieurement évangélisés³⁰.

1.1.2. Linguistique missionnaire

1.1.2.1. Départ des missionnaires vers le Nouveau Monde

L'histoire de l'évangélisation, de la diffusion du christianisme dans le Nouveau Monde, débute au 16^e siècle avec l'implication, pour commencer, des ordres mendiants. Elle voit le jour avec l'arrivée de douze franciscains en Nouvelle Espagne en 1524, suivie par celle des douze premiers dominicains en 1526, puis de sept augustins en 1533³¹... Il faudra attendre 1542 pour que les jésuites, dont la Compagnie vient à peine d'être instituée, partent à leur tour, mais cette fois en Orient : ce sera la mission de François Xavier.

Sur ces terres que les Européens foulent le plus souvent pour la première fois, les rencontres avec des croyances, des cultures et des mœurs différentes se caractérisent par « une incompréhension globale entre deux mondes que sépare un océan culturel »³². La plus grande difficulté est « l'impossibilité de communiquer par la parole »³³. Face à la nécessité vitale d'établir une communication avec les autochtones, sans aucune connaissance préalable de leur culture ni de leur langue, les découvreurs et missionnaires n'ont d'autre choix que d'interpréter et d'expérimenter par eux-mêmes sur le terrain, avec les « moyens du bord » : ce que nous appelons linguistique missionnaire est d'abord « l'œuvre de religieux obtus, férus de catéchisme et de latin, tout juste capables de traduire non sans quelques solécismes le *Pater*

tres (Lisbon, 1573) », *Historiographia Linguistica* 42 (1), p. 1-20 ; Rolf Kemmler. 2016. « The Role of the Vernacular in the First Two Editions of Manuel Álvares' *Ars minor* (Lisbon, 1573 and 1578) », *Philologica Jassyensia* 23, p. 57-67.

³⁰ Emi Kishimoto. 2005. «The Adaptation of the European Polyglot Dictionary of Calepino in Japan, *Dictionarium Latino Lusitanicum, ac Iaponicum* (1595) », in Otto Zwartjes, Cristina Altman (eds). *Missionary Linguistics II, Selected papers from the second international conference on missionary linguistics, Saõ Paulo, 10-13 March 2004*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 205-223.

³¹ Hervé Pujol. 2012. « La christianisation de la Nouvelle-Espagne ou le rêve d'une église indienne : les agents de l'évangélisation », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*.

³² Jean-Philippe Husson. 1993. « Contresens, malentendus, quiproquos : ce qu'il advint du quechua lorsqu'on en fit une langue d'évangélisation », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III (1991), Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 257.

³³ Jean-Philippe Husson. 1997. *Ibid.*

Noster, et s'obstinant à imposer à la langue indigène les déclinaisons et les conjugaisons de celle de Cicéron »³⁴.

L'histoire des religions montre que le christianisme ne fut pas le seul à propager la bonne parole parmi les païens ou les « infidèles » dans des régions lointaines et que d'autres religions au cours de leur histoire ont été exportées hors de leur aire d'origine. Mais nous pouvons nous demander pourquoi seul le christianisme exigea l'étude des autres langues à cette fin³⁵. En retraçant les chemins d'expansion du bouddhisme, de l'islam, du christianisme dès les premiers siècles de notre ère et en les replaçant dans leur contexte historique, Nicholas Ostler explique que « pour toutes les autres missions, après tout, il leur avait suffi d'acquérir le bilinguisme fonctionnel de la manière la plus naturelle qu'il soit, et ensuite (peut-être) de fournir des traductions écrites »³⁶. La principale explication de cette particularité du christianisme tient à ce que « (les missionnaires) ont eu tous l'expérience d'apprendre une langue étrangère à partir d'un livre [...]. Ils savaient donc que c'était un moyen efficace d'acquérir une nouvelle langue »³⁷.

Les prêtres, formés principalement en théologie, devinrent également des linguistes de terrain pour pouvoir communiquer avec les « indigènes » dans leur langue native. La traduction des catéchismes fut donc leur priorité, puisqu'ils ne pouvaient pas prêcher sans interprètes ou sans connaissance linguistique préalable et qu'ils devaient être capables de converser avec les autochtones en vue de leur expliquer les vérités de Dieu et de la Création : « généralement, le premier livre publié dans une langue de la Nouvelle-Espagne était une doctrine chrétienne ; la publication des grammaires et des dictionnaires est venue par la suite. »³⁸

L'objectif principal étant l'évangélisation et la conversion des âmes, la condition *sine qua non* pour atteindre ce but était donc l'apprentissage raisonné des langues indigènes. Les premiers missionnaires ayant cédé la place à de nouvelles générations mieux formées, conformément aux directives post-tritendines de l'Église, cette linguistique missionnaire reposant sur des expériences de terrain comprenait, sous forme de recueils, de notes ou d'ouvrages, la description des langues locales, des traductions, la composition de dictionnaires et de grammaires, ainsi que des analyses politiques, géographiques, naturelles et la consignation

³⁴ Michel Launay. 1986. *Catégories et opérations dans la grammaire nahuatl*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université de Paris IV, p. 12.

³⁵ Nicholas Ostler. 2004. « The social Roots of Missionary Linguistics », in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I*, op. cit., p. 42.

³⁶ Nicholas Ostler. 2004. *Ibid.*, p. 42.

³⁷ Nicholas Ostler. 2004. *Ibid.*, p. 43-44.

³⁸ Thomas C. Smith-Stark. 2009. *op. cit.*, p. 32.

des croyances indigènes. Tous ces travaux cumulés qui fournissent une description riche et variée du Nouveau Monde bénéficièrent aux missionnaires des générations suivantes³⁹.

1.1.2.2. Méthodologie de travail

1.1.2.2.1. Acquisition empirique

Même si les missionnaires pionniers étaient bien au fait des méthodes d'apprentissage des langues, ils n'avaient pas d'autre choix que de procéder empiriquement dans les premiers temps de la conquête du Nouveau Monde. Lors de leurs premiers contacts avec les cultures indigènes, ils ne possédaient pas encore d'outils d'investigation linguistique équivalents à ceux qui se développaient en Europe au même moment.

Ces missionnaires pionniers progressaient dans la communication avec les autochtones en ayant recours à des interprètes⁴⁰. Mais, comme des traductions maladroites provoquaient souvent des malentendus, ils durent enseigner leur propre langue aux autochtones et réciproquement se mirent en condition d'apprendre la leur. Dès lors, ils commencèrent à rédiger des manuels de grammaire afin de créer des outils d'apprentissage. Au Mexique, ils choisirent le nahuatl comme *lingua franca* et menèrent leurs premiers travaux linguistiques en les consacrant à cette langue : « après en avoir élaboré la représentation écrite à partir de l'alphabet phonétique latin, ils réalisèrent les premiers ouvrages de grammaire et de lexicographie. »⁴¹ Mais comment travaillèrent-ils pour rédiger ces ouvrages ?

Un aspect important de la méthode des Frères était sa nature collective et cumulative. L'aspect collectif de leur travail peut déjà être vu dans les descriptions des premiers Franciscains qui tentèrent d'abord d'apprendre le nahuatl (...). Nous savons aussi que les Frères construisirent sur le travail de leurs collègues et prédécesseurs, regroupant leurs matériaux ensemble, pour les polir, les corriger en ajoutant du nouveau matériel, ce qui produisit des ouvrages véritablement collectifs.⁴²

Il convient de mentionner aussi le rôle des natifs avec qui les missionnaires collaborèrent étroitement afin qu'ils vérifient la justesse de leur parler et de leurs traductions : « le sens des mots (est) vérifié avec les Indiens indigènes les plus capables et experts. »⁴³

³⁹ Klaus Zimmermann. 2004. « La construcción del objeto de la historiografía », in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Ibid.*, p. 12.

⁴⁰ Hervé Pujol. 2012. *op. cit.*

⁴¹ Hervé Pujol. 2012. *Ibid.*

⁴² Thomas C. Smith-Stark. 2009. *op. cit.*, p. 31-32.

⁴³ Thomas C. Smith-Stark. 2009. *Ibid.*, p. 31.

Nous pouvons imaginer cette collaboration destinée à composer des vocabulaires. Ainsi, les missionnaires durent établir tout d'abord une « liste des mots, des recoupements à partir de plusieurs informateurs, des vérifications, l'interrogation des informateurs avec variations contextuelles d'une même forme... »⁴⁴. Une fois ces listes dressées, elles venaient compléter celles de leurs prédécesseurs⁴⁵.

Tous ces efforts, ainsi que la collecte proprement dite de données linguistiques sur le terrain, bien que ce fût par des méthodes empiriques, donnèrent des résultats remarquables.

1.1.2.2.2. Acquisition méthodique

Après quelques décennies, plus expérimentés dans leurs contacts avec les autochtones, les missionnaires pensèrent très tôt à établir une méthode de travail systématique qui leur permettrait d'obtenir plus aisément des conversions et une meilleure efficacité dans leur œuvre d'évangélisation. En Nouvelle-Espagne, où un premier collège, le Colegio de Santa Cruz, avait été fondé à Tlatelolco, en 1536, deux cédules de 1550 imposèrent dans ce but l'ouverture, « partout où c'est possible, d'écoles de langue castillane à l'intention des Indiens »...⁴⁶. Dès 1555, les pères rédigèrent des instructions concernant les pratiques de traduction : « qu'on ne donne pas aux Indiens des sermons ou des catéchismes traduits sans les faire examiner par des clercs qui comprennent la langue dans laquelle ils ont été traduits. »⁴⁷ Puis, avec l'arrivée de jésuites mieux formés, les méthodes pour recueillir les données sur le terrain furent largement décrites, établies et imprimées en vue d'une large diffusion. En 1588, José de Acosta⁴⁸ publia un *De Procuranda Indorum Salute*, ouvrage considéré comme « d'une grande portée théorique et pratique pour tous les Ordres missionnaires qui s'implantèrent en Amérique et qui influa considérablement sur les futurs modes d'action de l'Église catholique aux Indes (occidentales) »⁴⁹. Un an plus tard, Acosta précisa plus clairement quelle devait être la méthode d'apprentissage des langues dans son ouvrage *Historia natural y moral de las Indias* : « en les lisant, en les apprenant par cœur, en

⁴⁴ Sylvain Auroux. 1994. *op. cit.*, p. 124. .

⁴⁵ Klaus Zimmermann. 2004. *op. cit.*, p. 12.

⁴⁶ Hervé Pujol. 2012. *op. cit.*

⁴⁷ José A. Llaguno. 1963. *La personalidad jurídica del Indio y el III concilio provincial mexicano (1585)*, México: Porrúa, p. 180.

⁴⁸ Jésuite espagnol installé à Lima en 1572 qui publie plusieurs ouvrages sur les langues et les mœurs indiennes.

⁴⁹ Jérôme Thomas. 2012. « L'évangélisation des Indiens selon le jésuite De Acosta dans le *De Procuranda Indorum Salute* (1588) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*.

pratiquant fréquemment des exercices écrits d'imitation, on acquerra une plus grande maîtrise de la langue. »⁵⁰

La transcription de la langue cible en alphabet latin est également mise en œuvre par les missionnaires. C'est un outil efficace qui leur permet d'apprendre la prononciation d'une langue en utilisant les caractères alphabétiques et valable aussi bien pour les langues non écrites que pour les langues déjà dotées d'une écriture. Cette méthode de transcription est aussi utile pour une description du système phonologique de la langue en adéquation avec les systèmes graphiques utilisés pour les langues romanes. Les résultats sont remarquables, là aussi, comme nous le verrons plus loin, dans le cas de la romanisation du vietnamien.

Sous la domination espagnole, les premières grammaires sont rédigées assez vite en Nouvelle-Espagne telles – on l'a dit – l'*Arte para aprender la lengua mexicana* du père Andrés de Olmos en 1547, demeurée manuscrite ; puis l'*Arte de la lengua mexicana y castellana* du père Alonso de Molina publiée en 1571 (rééditée en 1576) ou l'*Arte mexicano* du père Antonio del Rincón en 1595, qui sont respectivement les première et seconde grammaires imprimées du nahuatl. Une grammaire de la langue tarasque paraît en 1558. Toutes langues confondues, le total des ouvrages composés est surprenant, puisqu'« entre 1524 et 1572, on compte 109 ouvrages espagnols relatifs aux seules langues indigènes du Mexique »⁴⁶. Mais les ouvrages publiés ne se limitent pas aux langues de la Mésoamérique : une grammaire du quechua paraît en 1560, puis – dans la sphère d'influence portugaise – celle du tupi en 1595.

Nous constatons la même profusion de dictionnaires et de grammaires publiés en Asie, après l'arrivée de François Xavier à Goa en 1542, avant l'expansion de l'entreprise missionnaire dans d'autres contrées du sous-continent indien et de l'Extrême-Orient, et le projet de conquête de la grande Chine par Matteo Ricci. Notons ainsi la parution de l'ouvrage du jésuite Henriques : *Arte da lingua malabar* (2013 [1549]) et celui d'un anonyme : *Arte tamulica-portuguesa* (1560 ?)⁵¹.

L'apprentissage des langues locales prit un caractère plus systématique grâce à l'ouverture de collèges, installés de préférence dans les villes carrefours et les ports de commerce où débarquaient les missionnaires. En Asie, le collège Saint-Paul à Goa fut fondé en 1543, un an

⁵⁰ Monique Mustapha. 1993. « Langue et mission chez José de Acosta », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris III (1991), Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 233-256.

⁵¹ Luis Filipe Barreto. 2009. « La cultura portuguesa de la expansión », in Francisco Colom González (ed). *Modernidad iberoamericana, Cultura, Política y Cambio social*, Madrid / Frankfurt am Main : Iberoamericana / Vervuert, p. 48-49.

après l'arrivée de François Xavier, et le collège de Macao en 1594, sous la direction du supérieur des jésuites, Alessandro Valignano (1539-1606). Comme en Nouvelle-Espagne, les missionnaires acquéraient dans ces collèges les connaissances culturelles et linguistiques des zones géographiques auxquelles ils étaient destinés et ils y apprenaient une méthode et des outils de travail. Ces connaissances transmises, fruit des travaux cumulés, s'enrichirent au fur et à mesure de l'arrivée des vagues successives de nouveaux frères ou prêtres.

Cet enseignement-apprentissage méthodique favorisait, d'une part, l'avancée du processus d'évangélisation et de bonnes « récoltes d'âmes païennes » et il stimulait, d'autre part, la rédaction d'ouvrages, contribuant ainsi à la naissance d'écoles et de théories linguistiques en Europe au 17^e siècle et à la naissance d'une pensée typologique⁵². Il est certain que l'émergence de l'idée même d'une « grammaire générale et raisonnée » dans la seconde partie du 17^e siècle est liée la reconnaissance de la diversité des langues du monde, même si – en l'absence d'une typologie aboutie et sans véritable méthode de comparaison – il faudra attendre plus d'un siècle encore pour que, grâce la grammaire comparée, cette diversité soit réellement prise en compte dans l'analyse linguistique.

1.2. La grammatisation des langues en Asie

L'évangélisation au Đại Việt (Vietnam actuel) a été entreprise par les jésuites portugais sous le régime de *padroado*. C'est pourquoi nous n'étudions dans cette rubrique que les travaux linguistiques des jésuites portugais ou placés sous la protection du roi du Portugal.

1.2.1. La compagnie de Jésus

1.2.1.1. Création de la Compagnie et des *Constitutions* jésuites

Ignace de Loyola naquit en 1491 en Espagne et mourut en 1556 « dans le plein essor d'une Renaissance qui a réussi à imposer une conception nouvelle de l'homme et de son rapport à Dieu »⁵³. L'idée de créer la Compagnie de Jésus lui vint après qu'il eut rédigé les *Exercices spirituels* pendant ses années d'études à Paris, où il recruta ses premiers compagnons parmi les professeurs et élèves de l'Université.

⁵² Otto Zwartjes. 2011. *Portuguese Missionary Grammars in Asia, Africa and Brazil, 1550-1800*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, p. 2.

⁵³ Maurice Giuliani S.j. 1991. « Les écrits de Ignace de Loyola », *Collection Christus*, n° 76, Paris : Desclée de Brouwer-Bellarmin.

Après le serment de Montmartre⁵⁴, Ignace de Loyola et ses compagnons se rendent à Rome en mars 1540 et le pape Paul III approuve la création de la Compagnie de Jésus la même année. Ignace de Loyola en devient le premier supérieur général, le 22 avril 1541. Les *Constitutions*, qui régissent les coutumes et les règles de la Compagnie, sont commandées à Loyola par le même pape en 1543⁵⁵. Elles seront approuvées cinq fois avec des changements et les dernières corrections seront adoptées en 1593-1594 à la cinquième congrégation générale⁵⁶. Parmi ces règles il est indiqué, dans les *Constitutions concernant les missions*⁵⁷, que « la connaissance littéraire de différentes langues »⁵⁸ doit faire partie du cursus des étudiants de la Compagnie. À chaque départ de missionnaire, Ignace de Loyola lui remettait une lettre de mission précisant les affaires et les instructions à suivre.

1.2.1.2. La formation des missionnaires

Devant assumer la mission de « semer et faire germer les vérités chrétiennes » dans le monde entier, les *soldats du Christ* étaient sélectionnés selon « leur esprit, les bases de leurs connaissances, leur bonne conduite, par leur âge convenable et par les autres qualités »⁵⁹ et formés au collège avant d'être envoyés en mission.

Les jésuites étaient entraînés non seulement dans le domaine linguistique mais aussi dans les domaines théologique, bien entendu, et scientifique... et surtout il leur fallait acquérir des connaissances concernant le pays où ils seraient envoyés : mœurs, culture, littérature, géographie, histoire...

Comme les *Constitutions* furent complétées et améliorées à chaque approbation papale, la formation des futurs missionnaires se modifia en fonction des particularités du terrain, grâce aux rapports des missionnaires œuvrant déjà sur place et aux rapports complémentaires des supérieurs des provinces concernées.

⁵⁴ À Montmartre, en 1534, Ignace et six de ses compagnons forment le vœu de s'engager dans une action commune.

⁵⁵ François Courel S.j. 1966. « Constitutions de la Compagnie de Jésus », *Collection Christus*, n° 23, Paris : Desclée de Brouwer, p. 13. Les textes sont publiés dans les *Monumenta Historica Societatis Jesu, Monumenta Ignatiana, series tertia*, en trois volumes : le premier réunit les documents préparatoires, le second les textes espagnols, le troisième les textes latins.

⁵⁶ François Courel S.j. 1966. *Ibid.*, p. 36.

⁵⁷ Maurice Giuliani S.j.. 1991. *op. cit.*, p. 386.

⁵⁸ François Courel S.j. 1966. *op. cit.*, p.120.

⁵⁹ François Courel S.j. 1966. *Ibid.*, p.115.

1.2.1.3. Les découvertes de François Xavier

Ignace de Loyola avait initialement désigné Rodrigues et Bobadilla comme missionnaires en Asie, mais le second étant malade, François Xavier (1506-1552) prit sa place et fut le premier missionnaire jésuite dans ces contrées. Parti de Lisbonne le 7 avril 1541, six mois après l'approbation définitive des *Constitutions* par le pape Paul III, il débarqua à Goa le 6 mai 1542⁶⁰ : c'est là, en ces lointaines contrées orientales, qu'il commença à dégager la voie du christianisme en Asie. Pionnier, explorateur, quelle fut sa démarche pendant ces premières années ? Goa était le premier point d'accès aux Indes portugaises et François Xavier pouvait communiquer en portugais avec certains habitants. Mais, comment faire face aux premiers jours quand on ne connaît pas les langues locales ? Écoutons-le : « comme je parlais l'espagnol et eux malabar, qu'ils n'entendaient pas ma langue et que la leur m'était inconnue⁶¹, (...) je fis le choix des plus intelligents et des plus instruits d'entre eux, et je fis rechercher avec soin ceux qui avaient quelque connaissance des deux langues. »⁶² Ce seront eux qu'il retiendra comme interprètes : « j'entrepris ensuite, par interprète, l'explication des articles de la religion. »⁶³

La mission impliquait que François Xavier écrivît aussi en langue locale : « nous étant réunis ensemble durant plusieurs jours, nous parvînmes par de communs efforts, et non sans des peines infinies, à traduire le catéchisme en langue malabare. (...) Après l'avoir appris par cœur, je me mis à parcourir tous les villages de la côte, muni d'une clochette afin d'assembler les enfants et les adultes. »⁶⁴ Cette traduction permit à François Xavier de diffuser directement les écrits de piété sans passer par les interprètes. Sa stratégie de communication reposait sur des techniques de propagande subtiles : « je laisse dans chaque endroit un exemplaire de la doctrine chrétienne, en recommandant de la copier à ceux qui connaissent les caractères ; les autres doivent l'apprendre par cœur et la réciter chaque jour. »⁶⁵

Les premiers fruits de ce travail récoltés à Goa, notre missionnaire continua son chemin. Le 25 septembre 1545, il aborda Malacca où, durant quelques mois, il se consacra à organiser la traduction de textes de piété en langue malaise : « lorsque j'étais encore à Malacca, je me suis

⁶⁰ Goa était la métropole des Indes portugaises, résidence du gouverneur et de l'évêque.

⁶¹ Léon Pagès. 1855. *Lettres de Saint François-Xavier de la Compagnie de Jésus*, T. I, Livre II, Lettre V, Paris : Librairie de Mme Vve Peussielgue-Rusand, p. 78. Lettre envoyée de Cochin à la Compagnie à Rome, le 15 janvier 1544.

⁶² Léon Pagès. 1855. *Ibid.*, p. 78.

⁶³ *Ibid.*, p. 62. Lettre deuxième envoyée de Tutucurin au R.P. Ignace, général de la Compagnie à Rome, le 23 mai 1543

⁶⁴ *Ibid.*, p.78.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 83.

occupé de faire traduire en langue malaise le Symbole des apôtres avec son explication, une formule de confession générale. »⁶⁶ Toujours la même méthode et des contacts sur place ouvrant de nouveaux terrains d'évangélisation : « au mois d'avril 1547, je vis à Malacca un marchand portugais, homme d'une grande piété et très véridique, qui me fit des récits infinis sur de grandes îles nouvellement découvertes et que l'on nomme le Japon. »⁶⁷ Accompagné d'un Japonais nommé Anger qui avait quelque connaissance de la langue portugaise, François Xavier put envisager son départ pour le Japon sans le secours d'un autre interprète⁶⁸. Il souligne le précieux soutien qu'Anger lui apporta en ces termes : « il se préparera dignement au baptême, et me secondera pour traduire en japonais le catéchisme et une explication étendue de J.C, s'il possède, en effet, le talent d'écrire dans sa propre langue. »⁶⁹

Le 15 août 1549, François Xavier débarqua au Japon où les premiers marchands portugais s'étaient implantés en 1543 et voici ce qu'il écrivait à ses confrères : « si nous possédions la langue japonaise, depuis longtemps nous aurions mis en culture ces campagnes désertes, et sans doute nous aurions recueilli la moisson d'âmes la plus abondante. »⁷⁰

Mais l'obstacle de la langue ne l'empêcha pas de communiquer avec les habitants dans l'objectif d'obtenir leur conversion. Un autre missionnaire pionnier nous éclaire sur la méthode qu'il employait pour parler le japonais sans en connaître les caractères : « un cahier à la main, car il ne possédait point encore avec plénitude l'idiome japonais, il lisait les enseignements rédigés en la langue du pays, mais écrits en caractères européens. »⁷¹

C'est donc par la transcription dans un système alphabétique européen que François Xavier put progresser plus facilement dans la pratique orale de la langue, à l'aide du système d'écriture *ad hoc* qu'il avait créé. Cette transcription fut aussi utilisée par les missionnaires qui lui succédèrent. Il est regrettable qu'elle ait été perdue et que nous ne puissions savoir quels procédés précis ce premier linguiste missionnaire en Asie utilisa dans cette première tentative de romanisation d'une langue d'Extrême-Orient, à des fins d'évangélisation.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 232. Lettre quatrième, envoyée à la Compagnie à Rome, d'Amboine, le 8 mai 1547.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 259. Lettre huitième, envoyée aux Pères et Frères de la Compagnie de Jésus à Rome, de Cochin, le 21 janvier 1548.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 260.

⁶⁹ Léon Pagès. 1855. *op. cit.*, p. 261.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 163. Lettre première, envoyée de Cangoxima, le 3 novembre 1549.

⁷¹ *Ibid.*, p. XCI. Lettre datée de novembre 1550, peu après le départ de François Xavier du Japon, le 27 octobre 1550 (*Lettres*, II, 198).

1.2.1.4. Les continuateurs de l'œuvre de François Xavier

François Xavier est rapidement suivi par d'autres missionnaires jésuites, envoyés dans des contrées qui sont actuellement le Congo en 1547, le Maroc en 1548, le Brésil en 1549, l'Éthiopie en 1555...

En 1556, à la mort du fondateur Ignace de Loyola, 150 missionnaires s'étaient déjà établis hors d'Europe, soit 12% des membres de la Compagnie⁷²... Les missions se multiplient, de nouvelles terres s'ouvrent mais l'essentiel est que les jésuites obéissent dans tous les cas à l'impératif d'apprendre la ou les langue(s) locale(s). Cette tâche qui s'inscrit dans une « politique missiologique »⁷³ devient ainsi une des tâches universelles de tous les missionnaires selon la méthode qui sera plus tard formalisée par d'Acosta. De plus, « il faut en venir à la pratique réelle, et par des conversations assidues » avec les « indigènes »⁷⁴. Au Brésil, depuis 1549, les jésuites commencèrent à étudier le tupi et « la grammaire de José de Anchieta était devenue obligatoire dans (leurs) collèges »⁷⁵. D'après le répertoire bibliographique de O'Neill et Domínguez⁷⁶, nous avons – dans la Bolivie et le Pérou actuels – la grammaire et le vocabulaire du quechua, publiés par Domingo de Santo Tomás en 1560, on l'a dit⁷⁷. Dans les territoires actuels de l'Argentine et du Paraguay, à partir de 1585, Alonso de Barzana et Pedro de Añasco entreprirent la rédaction des manuels consacrés à d'autres langues (chiriguano, abipón, tonocote et kakana). Des travaux identiques virent le jour dans les territoires actuels de l'Équateur et du Venezuela, en 1586, grâce à Lledados, notamment à Quito où les jésuites produisirent de nouvelles descriptions du quechua et de ses variantes dialectales. Très tôt en 1566, Juan Rogel avait fait la description de la langue calusa⁷⁸.

Plusieurs missionnaires jésuites ont ainsi montré leur remarquable capacité à apprendre les langues locales. Le père Alonso de Barzana connaissait treize langues et son compagnon Añasco était également très doué: « nous pouvons catéchiser et confesser en onze langues, il nous reste beaucoup à apprendre. »⁷⁹

⁷² Collectif. 1956. « Les héritiers de saint François Xavier », *Cahiers missionnaires*, revue trimestrielle, n° 2, Fayard, p. 16.

⁷³ Monique Mustapha. 1993. *op. cit.*, p. 233-256.

⁷⁴ Monique Mustapha. 1991. *op. cit.*, p. 233-256.

⁷⁵ Luiz Carlos Borges, José Horta Nunes. 1998. « La langue générale et la grammatisation des langues indiennes », *Langages*, vol. 32, n° 130, p. 52-67.

⁷⁶ Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez S.j. 2001. *op. cit.*, p. 130-135.

⁷⁷ *Grammatica o Arte de la lengua general de los Indios de los Reynos del Peru* (1560) ; *Lexico o Vocabulario de la lengua general del Peru* (1560) ; *Plática para todos los Indios* (1560).

⁷⁸ La langue parlée par une tribu amérindienne dans le sud-ouest de la Floride.

⁷⁹ Jean-Paul Duviols. 1993. « Les missions jésuites du Paraguay », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université de la Sorbonne Nouvelle- Paris III (1991), Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 284.

Depuis l'époque de François Xavier jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773, « les jésuites ont composé 164 dictionnaires, 165 grammaires, 167 catéchismes et 430 textes en 134 langues et 6 dialectes »⁸⁰. Ces travaux linguistiques ont dépassé le but d'en faire un outil d'apprentissage des langues locales pour les missionnaires, qu'il s'agisse des jésuites ou des membres d'autres congrégations ; ils sont également devenus par la suite des objets de recherche en linguistique historique en favorisant l'étude comparative des langues en Europe⁸¹ et en contribuant désormais au développement des théories linguistiques⁸², à la grammatisation et aux classifications des langues du monde. Ces nouvelles découvertes de langues inconnues ont conduit les missionnaires à créer une écriture là où les autochtones n'en possédaient pas ou parfois à introduire une nouvelle forme d'écriture dans les contrées où il en existait déjà une.

1.2.2. La grammatisation du japonais et du chinois

1.2.2.1. Au Japon

1.2.2.1.1. Les premiers travaux linguistiques

La romanisation ne posa pas aux jésuites du Japon des difficultés de même nature que celles qu'ils rencontreront pour le chinois et plus tard pour le vietnamien dont le système de tons leur parut autrement plus complexe. Parmi les raisons pouvant expliquer le succès de l'œuvre de romanisation au Japon au 16^e siècle : « les matériels d'écriture sont abondants au Japon, ils ont même le dictionnaire chinois-japonais »⁸³.

Nous avons signalé l'aide précieuse qu'apporta Anger à François Xavier et qui permit à ce dernier de traduire le catéchisme en japonais, catéchisme qu'il demanda ensuite aux autochtones de copier, selon la démarche expérimentée à Goa et Malacca. Une fois le catéchisme traduit, les missionnaires commencèrent à établir des descriptions linguistiques plus précises, principalement des grammaires et des vocabulaires. Très tôt au Japon, il y eut plusieurs grammaires japonaises, comme celles, hélas perdues, des pères Duarte da Silva et

⁸⁰ Henning Klöter. 2007. « 'Ay sinco lenguas algo diferentes' : China's local Vernaculars in early Missionary Sources », in Otto Zwartjes, Gregory James, Emilio Ridruejo (eds), *Missionary Linguistics III: Morphology and Syntax*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 195.

⁸¹ Sylvain Auroux, Francisco Queixalos. 1984. « Pour une histoire de la linguistique amérindienne en France » *Amerindia*, numéro spécial 6, A.E.A, Paris.

⁸² Sylvain Auroux. 1996. *Histoire des idées linguistiques*, T.2, Paris : Mardaga.

⁸³ Toru Maruyama. 2004. *op. cit.*, p. 151.

João Fernández, approximativement produites entre 1564 et 1567⁸⁴. En 1585, un dictionnaire japonais-portugais fut rédigé au séminaire d'Arima⁸⁵ et, la même année, une description générale du Japon comprenant des chapitres consacrés à la langue et au système d'écriture fut élaborée par le père Luis Frois⁸⁶.

Une fois les textes rédigés, les jésuites les recopiaient de façon à les diffuser le plus largement possible. Mais la copie manuelle n'était pas toujours exacte et elle entraînait des pertes de temps considérables et des erreurs. C'est pourquoi François Xavier eut l'idée de recourir dès 1549 à l'imprimerie : « nous ferons imprimer cette explication [les symboles du christianisme], afin de faire connaître la religion chrétienne en un grand nombre de lieux où nous ne pouvons être présents en personne, et d'instruire ainsi tous ces peuples. »⁸⁷

En 1579, Alessandro Valignano (1539-1606), se rendit au Japon en tant que visiteur apostolique des Indes orientales et, sous son impulsion, la mission japonaise fut réorganisée et sa politique linguistique réorientée. Cette réforme trouve une explication dans cette observation de Valignano dans son *Sumario de las cosas de Japón* (1583) : « écrire ou parler d'une autre manière que celle dont ils ont l'habitude est chose qui fait rire de nous et nous prive de considération, comme ce l'est entre nous de parler le latin à l'envers avec beaucoup de solécismes. »⁸⁸ Dans le souci de former les jeunes jésuites, Valignano « réorganisa les études au collège Saint-Paul à Goa, fonda un autre collège à Funai (Ōita) au Japon et construisit les bâtiments imposants du collège de Macao »⁸⁹. Dès 1581⁹⁰, il ordonna de composer et d'imprimer le *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum* pour que les Japonais puissent apprendre le latin et réciproquement pour servir aux Européens qui voudraient apprendre le japonais, afin que chacun comprenne les deux langues⁹¹. Pourtant, ce n'est qu'en 1595 que parut cet ouvrage, quelques années après l'installation d'une imprimerie

⁸⁴ Minako Debergh. 1982. « Les débuts des contacts linguistiques entre l'Occident et le Japon », *Langages*, n° 68, p. 27-44. Texte original : Lettre écrite à Bungo, 14 oct 1564, in *Cartas*, T. I, f. 156v. Freitas affirme que la première grammaire et le premier dictionnaire sont l'œuvre du F. Duarte da Silva.

⁸⁵ Minako Debergh. 1982. *Ibid.*, Rapport annuel du 1^{er} oct 1585 in *Cartas*, T. II, f. 126.

⁸⁶ Louis Frois, S.J. 2014. *The First European Description of Japan [1585]. A Critical English-language Edition of Striking Contrasts in the Customs of Europe and Japan*. Translated from the Portuguese original and edited and annotated by Richard K. Danford, Robin D. Gill, and Daniel T. Reff, London /New York : Routledge Taylor & Francis Group.

⁸⁷ M. Léon Pagès. 1855. *op. cit.*, p. 172.

⁸⁸ Frédéric Tinguely. 2008. « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », *La Renaissance décentrée, Actes du colloque de Genève*, Genève : Librairie Droz S.A, p. 61-72.

⁸⁹ Michel Masson. 2010. *Matteo Ricci, un Jésuite en Chine, les savoirs en partage au XVII^e siècle*, Éditions des Facultés jésuites de Paris, p. 49 ; Joseph Sebes. 1982. « The Precursors of Ricci », *East Meets West, The Jesuits in China 1582-1774*, Chicago : Loyola University, p. 19-64

⁹⁰ Emi Kishimoto. 2006. « The Process of Translation in *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum* », *Journal of Asian and African Studies*, n° 72. Texte original: Jap. Sin 11 I, f. 158-160v.

⁹¹ Préface du *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum*.

en 1590 à Kazusa⁹², ce qui ouvrit une nouvelle ère de propagation des doctrines religieuses et de diffusion des manuels de langue.

Le premier ouvrage en langue japonaise, imprimé au Japon en 1591, avait été le *Recueil des vies des saints*⁹³ d'Alessandro Valignano, livre qui prenait pour base l'alphabet portugais afin d'en faciliter la lecture oralisée par les jésuites, lorsqu'ils expliquaient le catéchisme devant des auditeurs japonais⁹⁴ suivant la méthode de François Xavier.

Dans le but d'enseigner le latin aux Japonais et de faciliter la communication avec eux, les jésuites implantés dans les îles Amakusa rédigèrent en 1594 une grammaire latine basée sur l'*Ars Minor* d'Álvares, l'ouvrage paru à Lisbonne en 1573, et contenant « un supplément sur la conjugaison des verbes en japonais »⁹⁵.

Un an plus tard, paraît le *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum* qui s'inspire du dictionnaire latin de Calepino⁹⁶. Cet ouvrage collectif, rédigé selon les indications de Pedro Gomes par trois jésuites européens et deux de leurs confrères japonais⁹⁷ est en latin et en portugais. Son élaboration dura quinze mois, les jésuites ayant enrichi le vocabulaire de la version originale de Calepino, publiée entre 1570 et 1585 à Lyon et à Paris, en l'adaptant aux spécificités nippones⁹⁸.

Dès lors, de nombreux ouvrages sont imprimés comprenant des *artes* (grammaires), des *dictionaria* (vocabulaires, dictionnaires) et des ouvrages de doctrine religieuse (catéchismes, livres de confession...), comme le *Vocabulário da lingoa de Iapam* (1603-1604) d'un anonyme et l'*Arte da lingoa de Iapam* (1604-1608) de Rodrigues, qui sont utilisés largement dans les collèges des jésuites pour l'enseignement et l'apprentissage des langues (portugais et japonais) et comme ressources documentaires sur la langue et la société japonaises aux 16^e et 17^e siècles. Selon Toyoshima, « sans les travaux de grammaire effectués par les jésuites,

⁹² Minako Debergh. 1982. *Ibid.*

⁹³ Titre original : *Sanctos no Gosagevo no vchi Naqigaqi quan dai ichi.*

⁹⁴ Rui Manuel Loureiro. 2006. « Alessandro Valignano and the Christian Press in Japan », *Revista de Cultura*, n° 19, p. 134-153.

⁹⁵ Jean-Marie Mayeur et al. 1992. *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Tome VIII, Paris : Desclée, p. 833.

⁹⁶ Le dictionnaire de Calepino a été modifié en fonction des situations locales, dès la première édition. Jusqu'en 1595, il a fait l'objet de 160 éditions en plusieurs langues. Voir Emi Kishimoto. 2005. « The Adaptation of the European Polyglot Dictionary of Calepino in Japan, *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum* », in Otto Zwartjes, Cristina Altman (eds). *Missionary Linguistics II, op. cit.*, p. 205-223.

⁹⁷ Emi Kishimoto. 2006. *op. cit.*, Texte original : Jap-Sin, 12, II, f. 268-271v.

⁹⁸ Emi Kishimoto. 2005. *Ibid.*, p. 205-223.

aucune recherche sur le japonais médiéval n'aurait pu aboutir. Ces grammaires nous fournissent une description de la prononciation du japonais du 16^e siècle »⁹⁹.

Le *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum* (1595) est un ouvrage de traduction des entrées du latin avec leurs équivalents en portugais et japonais. Quant à l'*Arte da lingua de Iapam* de 1603-1604, l'auteur prend la grammaire d'Álvares (1573) comme référence pour décrire le japonais. Cet ouvrage est utilisé « pour que les pères et les frères venus de l'Europe et de l'Inde pour travailler dans les vignes du Seigneur, puissent plus facilement apprendre la langue de cette nation »¹⁰⁰, comme son auteur, João Rodrigues, le précise dans la préface. Cette grammaire a pour but d'« établir les règles de la langue japonaise parlée, la langue correcte et raffinée »¹⁰¹. L'*Arte* de Rodrigues est de plus une source extrêmement précieuse de données phonologiques et surtout de données de type dialectologique, malgré la consigne de se consacrer seulement au japonais standard, on le verra, une consigne pas entièrement respectée.

1.2.2.1.2. Le romaji : l'art de décrypter la langue japonaise au 16^e siècle

Signalons ici deux caractéristiques importantes dans la constitution du lexique et la transcription du japonais, le romaji, par les jésuites portugais.

Il s'agit tout d'abord de la notation de mots empruntés au portugais par la langue japonaise. Lors des échanges commerciaux et plus tard, à l'arrivée des jésuites, ces derniers ont introduit dans les dictionnaires des noms qui n'existaient pas *ex ante* dans la langue cible : des noms de coutumes et produit importés au Japon par les commerçants portugais et les missionnaires.

La seconde caractéristique est l'usage de marques graphiques issues du système alphabétique portugais comme *qu* pour transcrire [k^w] ou les graphies *ch* et *nh* notant [tʃ] et [ɲ].

Le japonais possède des sons inconnus dans la langue portugaise. Certains missionnaires ont inventé les graphies *tçu* (*tsu*), *zzu* (*zu*), Rodrigues préférant *dzu* à *zzu* pour transcrire [zu]¹⁰².

Les cinq voyelles [a], [i], [u], [e], [o] sont transcrites par les graphèmes *a*, *i*, *ou*, *ye*, *wo*.

⁹⁹ Masayuki Toyoshima. 2005. « Phonetic spelling in João Rodriguez », in Otto Zwartjes et al. (eds). *Missionary Linguistics II*, op. cit., p. 274.

¹⁰⁰ Tae Suzuki. 2005. « João Rodriguez et l'*Arte da lingua de Iapam* : un regard sur la langue et la société japonaise du XVI^e siècle », Sakac Murakami-Giroux (ed). *Actes du troisième colloque d'études japonaises de l'Université Marc Bloch*, Strasbourg : Département d'études japonaises de l'Université Marc Bloch, p. 279-283.

¹⁰¹ Minako Debergh. 1982. *Ibid.*

¹⁰² Minako Debergh. 1982. op. cit., p. 27-44.

En revanche, les lettres *e, h, j, k, l, o, u, w* sont absentes des dictionnaires alors publiés, comme le remarque Minako Debergh¹⁰³, ce qui peut s'expliquer par le recours à l'alphabet du latin et du portugais et aussi par le système phonétique du japonais. Nous savons que les lettres *j, u, w* sont absentes en latin et, par ailleurs, que la lettre *k* n'existe pas en portugais. Quant au japonais, comme le note Rodrigues, « il paraît aussi qu'il y a des prononciations qui varient d'une province à l'autre : le *h* et le *f*, le *r* et le *l* permutent en différentes circonstances »¹⁰⁴.

1.2.2.1.3. Le problème des dialectes dans la transcription du japonais

Les pionniers missionnaires ont dû faire face à de nombreuses difficultés dans leur travail de transcription des langues qu'ils découvraient à travers le monde, *a fortiori* lorsqu'il fallait prendre en compte les variétés dialectales. Ainsi en Afrique, « il existait plus de 1000 parlars différents et en Inde plus de 200. Lors de la rédaction du *Arte de gramática da língua mais usada na costa do Brasil*, il existait des centaines de langues parlées »¹⁰⁵. Face à ces difficultés, les jésuites tentèrent, d'une part, de créer des langues véhiculaires « de synthèse » pourrait-on dire, des *koinè*, comme la *língua geral* au Brésil, d'autre part, de comparer les langues, de leur trouver des points communs, de rechercher « un imaginaire planétaire »¹⁰⁶, comme José de Acosta lorsqu'il compara l'écriture chinoise et les systèmes de transcription amérindiens¹⁰⁷.

S'agissant du japonais, au moment de l'arrivée des jésuites, « la scission de cette langue en deux formes, l'une écrite, l'autre parlée, était déjà un fait accompli vers le milieu de l'époque Muromachi (1335-1572) »¹⁰⁸ et les dialectes locaux évoluaient encore de façon différente. À partir de 1603, le pays entra dans la « période de transition entre le Moyen Âge et les Temps modernes »¹⁰⁹ caractérisée par une nouvelle période dans « l'évolution de la langue

¹⁰³ Minako Debergh. 1982. *Ibid.*

¹⁰⁴ João Rodrigues. 1604. *Arte da lingoa de iapam*, Nagasaki. Trad. en fr. par M.-C. Landresse. 1825. *Les éléments de la grammaire japonaise*, Paris : Société Asiatique, p. XVIII.

¹⁰⁵ Toru Maruyama. 2004. « Linguistic studies by Portuguese Jesuits in Japan », in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen. *Missionary Linguistics I. op. cit.*, p. 149.

¹⁰⁶ Frédéric Tinguely. 2008. « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », *La Renaissance décentrée* : actes du colloque de Genève, 28-29 septembre 2006, Genève : Droz, p. 63.

¹⁰⁷ Jane E. Mangan, Walter D. Mignolo, Frances M. López-Morillas. 2008. *Natural and Moral History of the Indies. José de Acosta*, London : Duke University Press, p. 334-345.

¹⁰⁸ Aleksandr. I. Fomin. 1974. « Un chapitre d'histoire de la linguistique japonaise » (traduit du russe par André Włodarczyk), *Travaux du groupe de linguistique japonaise*, Volume I : *Problèmes de terminologie*, Université de Paris VII, p. 87-120.

¹⁰⁹ Minako Debergh. 1982. *op. cit.*, p. 27-44.

japonaise »¹¹⁰ et « une tendance à l'unification des dialectes locaux et à la réglementation linguistique »¹¹¹.

Pourtant, lors de la composition de leurs ouvrages, les jésuites ont utilisé pour matériau de base la diversité des variantes dialectales du pays et non pas une langue standardisée. Kishimoto en fait la remarque : « les preuves que les jésuites possédaient une meilleure connaissance de la langue japonaise ne proviennent pas de traductions, mais de leur utilisation du vocabulaire du dialecte de Kyushu. »¹¹² Kishimoto montre qu'il y a au moins trente sources dialectales distinctes dans le *Dictionarium Latino Lusitanicum ac Iaponicum*. Nous savons qu'à partir du 17^e siècle, la langue standard du Japon est définie et basée sur le dialecte de Kyoto. Pourtant, les jésuites ont parcouru plusieurs régions et en ont rassemblé le vocabulaire, dans l'objectif d'inclure les variantes dialectales dans la description de la langue. Comme ils devaient renforcer leur présence dans l'ensemble du pays et non pas dans une seule région, la connaissance des dialectes leur semblait alors indispensable pour leurs contacts avec les autochtones. Ainsi en va-t-il du *Vocabulario da lingoa de Iapam* (Nagasaki 1603)¹¹³, fondé lui aussi sur le modèle de Calepino pour l'ordre des mots, les racines et les formes du verbe. Comment les jésuites classaient-ils le vocabulaire en fonction des régions ? « Lorsque le ou les auteurs parlent des dialectes d'une zone, ils citent ceux de l'autre à titre de références »¹¹⁴. Le bilingue *Vocabulario da lingoa de Iapam* recouvre deux aires linguistiques, celle de Shimo (écrit *Ximo, Kyushu*), principal champ d'activité des jésuites, et celle de Kami (*Cami*, la région de la capitale). Dans cet ouvrage anonyme datant de 1603, « plus de 400 termes du dialecte de Kyushu sont inclus dans les notes concernant les dialectes régionaux japonais »¹¹⁵. Cependant, dans l'objectif de pouvoir convertir la cour impériale et l'aristocratie, suivant le projet de François Xavier, persuadé qu'une fois qu'ils auraient converti l'empereur, celui-ci pourrait convertir tout le pays, les jésuites ont infléchi leur politique linguistique et se sont

¹¹⁰ Aleksandr. I. Fomin. 1974. *op. cit.*

¹¹¹ Minako Debergh. 1982. *Ibid.*

¹¹² Kyushu, l'ensemble des îles au Sud au Japon ; voir Emi Kishimoto. 2014. « Translation in two Jesuit Dictionaries in Japan », p. 268-269, in Otto Zwartjes et al. (eds), *Missionary Linguistics V*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

¹¹³ Henri Cordier. 1969. *Bibliotheca Japonica*, Hildesheim : Georg Olms Verlag, p. 243 ; Léon Pagès traduisit l'ouvrage et l'imprima sous le titre *Dictionnaire japonais-français* contenant : (i) La transcription des mots et exemples japonais, (ii) Les caractères japonais, (iii) L'interprétation traduite du Dictionnaire japonais-portugais composé et imprimé en 1603 à Nagasaki.

¹¹⁴ Minako Debergh. 1982. *op. cit.*

¹¹⁵ Emi Kishimoto. 2014. *op. cit.*, p. 268.

tournés vers d'autres sources : « ils ont donné la priorité aux normes de standard, de politesse du japonais »¹¹⁶, en prenant pour consigne d'éviter les mots familiers, régionaux et vulgaires.

1.2.2.2. En Chine

1.2.2.2.1. La pénétration des jésuites en Chine

Dans une lettre adressée à Ignace de Loyola le 29 janvier 1552, François Xavier plaide pour l'évangélisation de la Chine : « la Chine, empire immense, jouissant d'une paix profonde, régi par de nombreuses et sages lois, est gouvernée par un souverain absolu »¹¹⁷. Pour préparer sa mission, un bagage linguistique est indispensable :

Nous avons écrit un ouvrage en langue japonaise, expliquant l'origine du monde et tous les mystères de la vie de J. C. Nous avons transcrit le même livre en caractères chinois et nous pensons emporter cet exemplaire avec nous lorsque nous apprendrons la langue du pays, afin que nous puissions montrer aux Chinois un témoignage écrit en des caractères connus d'eux, des vérités que nous venons leur annoncer.¹¹⁸

Le 15 avril 1552, François Xavier s'embarqua pour Malacca et de là pour la Chine¹¹⁹. Au terme d'un long voyage, au mois d'octobre 1552, le navire aborda dans l'île de San-Chan, entrepôt du commerce entre les Chinois et les Portugais des Indes¹²⁰. « Nous sommes arrivés avec la grâce de Dieu, dans le port de San-Chan. »¹²¹ Adoptant la démarche habituelle, François Xavier s'adjoignit des interprètes dès les premiers jours : « j'avais emmené jusqu'ici un Chinois pour me servir d'interprète ; j'ai reconnu qu'il avait oublié sa langue maternelle ; mais j'en ai rencontré un autre qui possède bien la langue ainsi que la littérature de sa nation. »¹²²

Mais le grand rêve de François Xavier ne put aboutir et, deux mois après son arrivée à San-Chan, il mourut à l'âge de quarante-six ans, le vendredi 2 décembre 1552, en léguant à ses confrères qui poursuivirent son œuvre ses précieuses méthodes d'évangélisation. D'une génération à l'autre, le projet de convertir la grande Chine sera repris par d'autres jésuites.

¹¹⁶ Emi Kishimoto. 2014. *Ibid.*, p. 268-269.

¹¹⁷ Léon Pagès. 1855. *op. cit.*, T. II, Livre VII, lettre première, p. 214. Lettre envoyée à Ignace, de Cochin, le 29 janvier 1552.

¹¹⁸ Léon Pagès. 1855. *Ibid.*, p. 215. Lettre envoyée à Ignace, de Cochin, le 29 janvier 1552.

¹¹⁹ Léon Pagès. 1855. T. I, *op. cit.*, p. CXIX.

¹²⁰ Léon Pagès. 1855. T. I, *Ibid.*, p. CXXXVI.

¹²¹ Léon Pagès. 1855. T. II, *Ibid.*, p. 403.

¹²² Léon Pagès. 1855. T. II, *Ibid.*, p. 405. Lettre envoyée de l'île de San-Chan, le 22 octobre 1552.

Après la mort de François Xavier, Melchior Nunez Barreto (1520-1571) fut le premier d'entre eux à se rendre en Chine. Il séjourna deux fois à Canton en 1555. Mais, cette mission ne fut pas facile : dans une lettre envoyée à ses confrères des Indes, il souligne les difficultés de communication avec les Chinois¹²³. Dans les vingt années qui suivirent, d'autres expéditions, mal préparées, échouèrent. Valignano, arrivé à Macao en 1578, où il s'arrêta dix mois avant de se rendre au Japon, avait compris « qu'il fallait préparer les ouvriers. Une connaissance approfondie de la langue chinoise lui parut la première condition qu'ils devaient remplir »¹²⁴. Apprendre le chinois devenant prioritaire, Valignano écrivit au père Ruiz, provincial des Indes qu'il fallait « envoyer au moins un homme capable de s'appliquer à ce travail »¹²⁵. Il rédigea des instructions avant de quitter Macao « pour diriger les futurs missionnaires dans ces premières études »¹²⁶.

Michele Ruggieri (1543-1607) arriva à Macao en juillet 1579, muni des instructions données par le Père Valignano. Il commença sans tarder à apprendre l'écriture : « le premier maître du P. Ruggieri fut un peintre chinois qui se servait de son pinceau pour mieux faire comprendre à son élève le sens et la force des caractères si singuliers de sa langue. »¹²⁷

Face à une langue parlée si différente des langues européennes, à une écriture totalement étrangère aux missionnaires jésuites, il fallut réaliser un travail colossal, comme le raconte Ruggieri : « pendant ces trois années où j'ai été en Chine, je me suis occupé à apprendre ces figures (les caractères chinois) et à écrire quelques livres de doctrine tels qu'un catéchisme, un confessionnaire et une doctrine. »¹²⁸ Après un travail assidu, il parvint à parler couramment la langue des lettrés et fut le « premier sinologue européen »¹²⁹ à entreprendre un travail préparatoire pour faciliter l'apprentissage de la langue, créant ainsi les conditions favorables à l'implantation de ses confrères. Matteo Ricci¹³⁰ le rejoignit en 1582 et se mit à étudier le chinois dès son arrivée à Macao¹³¹. Le 10 septembre 1583, il débarqua à Zhaoqing en compagnie de Ruggieri en mettant sous les yeux des Chinois les inventions de l'Occident, en

¹²³ Louis Pfister. 1932. *Notices biographiques et bibliographiques sur les Jésuites de l'ancienne mission de Chine, 1552-1773*, Tome I, XVI^e & XVII^e siècle, Chang-hai : Imprimerie de la Mission catholique, p. 9.

¹²⁴ Louis Pfister. 1932. *Ibid.*, p. 14.

¹²⁵ Louis Pfister. 1932. *Idem.*

¹²⁶ Louis Pfister. 1932. *Idem.*

¹²⁷ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 16.

¹²⁸ Lettre écrite à Macao, le 7 février 1583.

¹²⁹ Marianne Monestier. 1956. *Les Jésuites et l'Extrême-Orient*, Paris : La Table Ronde, p. 86.

¹³⁰ Matteo Ricci (1552-1610) entra dans la Compagnie de Jésus en 1571 ; il avait suivi notamment les cours du célèbre mathématicien Clavius à Rome.

¹³¹ Michel Masson. 2010. *Matteo Ricci, un jésuite en Chine, les savoirs en partage au XVII^e siècle*, Paris : Editions des Facultés jésuites de Paris, p. 18.

particulier une mappemonde qu'il produisait volontiers¹³². Les efforts de Ricci et de Ruggieri avaient pour but de « préparer la route à d'autres jésuites qui viendraient en Chine et pénétreraient dans d'autres provinces »¹³³.

D'un processus d'« asiatisation du christianisme »¹³⁴ hérité de François Xavier, Valignano fit une « méthode d'accommodation culturelle »¹³⁵. Mais si Ruggieri entreprit de mettre cette méthode en pratique, il revint à Ricci de mener l'entreprise son terme, ce pourquoi il fut reconnu comme le principal acteur de la mission en Chine¹³⁶.

Le premier travail des missionnaires, avant de commencer à évangéliser le pays, fut de traduire le catéchisme, car ils croyaient qu'il « suffisait de faire parvenir le catéchisme à l'empereur, ou au moins à des magistrats qui le mettraient au courant, et la suite ne manquerait pas se produire »¹³⁷. L'adaptation à la culture locale fit à cet égard de Ricci un « Chinois avec les Chinois »¹³⁸.

Les jésuites produisirent tous leurs efforts pour s'initier et s'imprégner de la culture chinoise, car « au-delà de l'Amérique, la Chine apparaissait comme le nouvel enjeu de l'expansion européenne »¹³⁹. Ils recueillirent les fruits de leur travail par une évangélisation réussie. En effet, une fois la méthode Ricci mise en place progressivement, les premiers lettrés se convertirent et des livres européens furent traduits et publiés en chinois.

1.2.2.2. La grammatisation de la langue chinoise

Les jésuites avaient réussi très tôt à rédiger une grammaire du japonais, comme nous l'avons montré plus haut. En Chine, Ruggieri rédigea une description élémentaire de la langue chinoise. Lorsque Matteo Ricci s'installa en 1582, il se mit à l'étudier et se rendit compte que

¹³² Louis Pfister. 1932. *Ibid.*, p. 23 ; Philippe Lécrivain. 1991. *Pour une plus grande gloire de Dieu : les missions jésuites*, Paris : Gallimard, p. 56.

¹³³ Michel Masson. 2010. *Ibid.*, p. 19.

¹³⁴ Hugues Didier. 2005. *Saint François Xavier, Correspondance 1535-1552. Lettres et documents*, Paris : Desclée de Brouwer/Bellarmin, p. 141.

¹³⁵ Comme Valignano le souligne dans son *Sumario de las cosas de Japon* (1954 [1583]), « ainsi sont-ils faits qu'en rien ils ne peuvent s'adapter à nous ; c'est donc à nous de nous adapter à eux en tout, et cela nous coûte beaucoup » - passage cité in Frédéric Tinguely. 2008. « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », *La Renaissance décentrée. Actes du colloque de Genève*, Genève : Librairie Droz S.A, p. 61-72.

¹³⁶ Michel Masson. 2010. *op. cit.*, p.51 ; Joseph Sebes. 1982. « The Precursors of Ricci », *East Meets West, The Jesuits in China, 1582-1774*, Chicago : Loyola University, p. 19-64.

¹³⁷ Michel Masson. 2010. *op. cit.*, p. 54.

¹³⁸ Michel Masson. 1982. *Ibid.*, p. 57.

¹³⁹ Clotilde Jacqueland. 2014. « La mort d'un grand sage venu du lointain Occident : Matteo Ricci, Pékin, 1610 », *e-Spania*. En ligne : <https://journals.openedition.org/e-spania/23181>

le chinois n'avait ni articles, ni cas, ni nombre, ni genres, ni temps, ni modes¹⁴⁰. Il en déduisit que cette langue « n'avait pas de grammaire ». Essayons de comprendre pourquoi : prenant le modèle universel de la grammaire latine comme référence pour décrire les langues exotiques, et ne trouvant pas dans la langue cible des éléments équivalents à ceux du latin, il en inféra que cette langue n'avait pas de réalisation morphologique permettant d'élaborer une description grammaticale. À l'inverse, le fait que les verbes soient conjugués en japonais explique en grande partie pourquoi ses confrères avaient réussi à produire des descriptions grammaticales de cette langue.

En ce qui concerne les essais de romanisation de l'écriture du chinois, nous pouvons observer l'influence de l'orthographe des différentes langues européennes dans les choix graphiques opérés à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle comme, par exemple, celles de l'italien chez Ricci et Ruggieri¹⁴¹, du français chez Trigault, ou encore du portugais chez João Soeiro¹⁴².

Mais ces choix ne sont pas exclusifs. Ainsi en ce qui concerne la notation des consonnes initiales dans le *Diccionario* de Ricci-Ruggieri, Yang Fu Mien relève les cas où les deux auteurs italiens ont choisi des lettres de l'alphabet portugais aussi bien qu'italien¹⁴³.

Graphies issues de l'italien :

Graphie	Prononciation
C	[tʃ], [tʃʰ] devant <i>e</i> et <i>i</i> [k], [kʰ] devant <i>a</i> , <i>o</i> et <i>u</i> [x] parfois devant <i>u</i>
Sc	[ʃ] devant <i>i</i>
z, ç	[ts], [tsʰ]
G	[ʒ] devant <i>e</i> et <i>i</i>
-m	[-ɲ]
-ñ	[-ɲ] [-n]

Le fait que Ricci et Ruggieri aient choisi majoritairement l'orthographe italienne se comprend dans la mesure où ils ont été influencés par leur langue maternelle. Néanmoins, l'orthographe n'est pas encore fixée dans leur dictionnaire. Il arrive qu'un son comme [ts] soit noté à la fois

¹⁴⁰ Liam Matthew Brockey. 2007. *Journey to the East. The Jesuit Mission to China 1579-1724*, Cambridge (Mass.) : The Belknap Press of Harvard University Press, p. 247.

¹⁴¹ *Diccionario Português-Chinês* (1583-1588), ARSI, Jap-sin 1, 198.

¹⁴² Walter Simon. 1959. « The China Illustrata Romanization of João Soeiro's (Soeiro's) *Sanctae legis compendium* and its Attribution to Michael Boym », *Studia Serica Bernhard Karlgren Dedicata*, Copenhagen, p. 265-270.

¹⁴³ Yang Fu Mien. 2001 [1989]. « The Portuguese-Chinese Dictionary of Matteo Ricci : a Historical and Linguistic Introduction », in John Witek. *Diccionario Português-Chinês*, San Francisco/California : University of San Francisco, p. 187.

par la graphie *ç* du portugais et par la graphie *z* de l'italien. Ricci substitue parfois le graphème *gn* de l'italien en *nh* de l'orthographe portugaise en notant [ɲ].

1.2.2.3. *Les particularités dialectales dans la romanisation*

Si, à leur arrivée, les jésuites ont vite reconnu que le putonghua était considéré comme le parler officiel, ils ont aussi noté que partout dans le pays coexistaient des « dialectes » particuliers, comme l'atteste la remarque de Valignano : « les Chinois ont des langues différentes dans les différentes provinces, à tel point qu'ils ne peuvent pas comprendre les unes les autres. »¹⁴⁴ Ricci fait la même remarque : « les nations très différentes en langage, usant de caractères communs en écrivant, se communiquent ensemble par le moyen des livres et des lettres, encore que l'une n'entende pas l'autre en parlant ensemble. »¹⁴⁵

La situation en Chine présentant des analogies avec celle qu'ils avaient connue au Japon, les jésuites y suivirent la politique appliquée avec succès au Japon, à savoir convertir d'abord les classes supérieures et apprendre en premier lieu la langue des lettrés : « les Chinois ont aussi une autre langue qui est comme un langage universel et commun, qui est la langue officielle des mandarins et de la Cour. »¹⁴⁶ Ils apprirent ainsi l'écriture « officielle » afin de pouvoir communiquer principalement avec les lettrés.

Comme ils l'indiquent eux-mêmes dans leur *Dicionario Português-Chinês*, les deux jésuites composèrent cet ouvrage à Zhaoqing. Pourtant, selon Yang Fu Mien, faute de données linguistiques, « il serait très difficile de savoir la nature spécifique du mandarin que Ruggieri, Ricci et d'autres missionnaires ont apprise »¹⁴⁷.

Cependant, nous savons qu'ils transcrivirent exactement les sons des dialectes qu'ils avaient appris, comme Yang¹⁴⁸ l'a montré en précisant qu'au moins l'un des informateurs de Ruggieri était de Fukien. Même lorsque Ricci apprit plus tard le mandarin, il ne relut jamais ses manuscrits pour y apporter des corrections. C'est une des raisons qui explique les différences entre la transcription de Ricci et celle de Ruggieri, due non seulement à un recours distinct à l'orthographe des langues de références (italien et portugais), mais aussi au fait qu'ils apprirent chacun à parler avec des informateurs provenant d'aires dialectales ou linguistiques

¹⁴⁴ Yang Fu Mien. 2001 [1989]. *Ibid.*, p. 177.

¹⁴⁵ Matteo Ricci et Nicolas Trigault. 1978 [1622]. *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine 1582-1610*. Nous prenons comme référence la traduction et réédition de cet ouvrage par Georges Bessière, Joseph Dehergne (éds). Coll. « Christus » 45, Paris : Desclée de Brouwer, p. 93.

¹⁴⁶ Yang Fu Mien. 2001 [1989]. *op. cit.*, p. 177. Lettre de Ricci adressée le 12 novembre 1592, de San-chou, au P. Fabio, de' Fabj à Rome.

¹⁴⁷ Yang Fu Mien. 2001 [1989]. *Ibid.*, p. 178.

¹⁴⁸ Yang Fu Mien. 2001 [1989]. *Ibid.*, p. 186-188.

distinctes, car ils suivirent des itinéraires différents en parcourant plusieurs provinces de l'Empire chinois.

1.2.2.2.4. Les ouvrages linguistiques

Ruggieri rédigea plusieurs livres, dont un *Cheng kiao che lou*, 'vraie relation de la sainte doctrine', paru en 1584. Il s'agit du premier catéchisme composé en chinois par un Européen¹⁴⁹. Ce catéchisme, qui a fait l'objet de plusieurs travaux de recherche¹⁵⁰, apparaît comme le « témoignage des premiers efforts d'adaptation des missionnaires au contexte chinois, c'est-à-dire non seulement à la langue et au vocabulaire, mais à la société et aux traditions chinoises »¹⁵¹.

Les ouvrages¹⁵² de Ruggieri sont précieux non seulement par la description de la Chine au 16^e siècle mais aussi parce qu'ils constituent des sources de données sur la langue chinoise de l'époque. Son confrère Matteo Ricci, arrivé plus tard en Chine, commença à apprendre la langue puis collabora avec lui pour produire des catéchismes. Ils collaborèrent de 1583 à 1588 en vue de rédiger le *Dizionario português-chinês*¹⁵³. Pasquale d'Elia qui en découvrit le manuscrit en 1934 aux *Archivum Romanum Societatis Iesu*, le présenta en 1938¹⁵⁴ organisé sur quatre colonnes. La première colonne est constituée de l'ensemble des entrées en portugais, la deuxième est consacrée à la transcription alphabétique, la troisième donne l'équivalence des entrées en caractères chinois. Selon Yang Fu Mien, « ces caractères sont écrits des mains de natifs »¹⁵⁵ et si nous regardons la liste des Chinois admis dans la Compagnie à cette époque, il s'agirait peut-être de l'écriture de Sebastián Fernández (1562-1622) ou de Francisco Martínez (1573-1606)¹⁵⁶. La quatrième colonne contient des explications en portugais mais seulement dans les premières pages.

Pourtant, à cette époque, Ricci et Ruggieri n'avaient pas encore trouvé la façon de reproduire tous les tons de la langue chinoise. Ils n'emploient que deux signes diacritiques, l'accent

¹⁴⁹ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 20.

¹⁵⁰ Les premières données furent établies par Pasquale d'Elia. 1942. *Fonti Ricciani, Storia dell'Introduzione del Cristianesimo in Cina*, Roma : Libreria dello Stato.

¹⁵¹ Jacques Gernet. 1979. « Sur les différentes versions du premier catéchisme en chinois de 1584 », W. Bauer (éd), *Studia Sino-Mongolica, Festschrift für Herbert Franke*, Wiesbaden : Steiner Verlag, p. 407-416.

¹⁵² Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p.15-21 ; Henri Cordier. 1901. *L'imprimerie sino-européenne en Chine*, Paris : Imprimerie nationale.

¹⁵³ ARSI, Jap-Sin I, 198, f. 32-169.

¹⁵⁴ Pasquale D'Elia S.j. 1938. « Il primo dizionario Europeo-Cinese e la fonetizzazione italiana del Cinese », *Atti del XIX congresso internazionale degli Orientalisti*, Roma, p. 172-178 ; 1938. « Découverte de nombreux et importants documents relatifs à l'histoire des missions catholiques en Chine de 1580 à 1610 », *Atti del XIX congresso internazionale degli Orientalisti*, Roma.

¹⁵⁵ John Witek. 2001. « Introduction », *Dizionario Português-Chinês, op. cit.*, p. 157.

¹⁵⁶ Le nom chrétien des deux premiers Chinois admis dans la Compagnie ; Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 47

grave et l'accent aigu ¹⁵⁷ portant sur la voyelle centrale de la syllabe. Il fallut attendre 1598, lorsque Lazzaro Cattaneo¹⁵⁸ accompagna Ricci lors de son premier voyage à Pékin pour qu'une solution satisfaisante soit trouvée. C'est lui, « le premier de tous les Européens, qui imagina de représenter les cinq tons ordinaires de la langue chinoise par les notations encore en usage aujourd'hui, du moins très communément »¹⁵⁹. Connaissant la musique et donc habitué à distinguer les mélodies ainsi que les tons, Cattaneo inventa les « cinq virgules ou marques d'accents par lesquels les nôtres pussent entendre comme il fallait prononcer chaque mot : car ils remarquèrent qu'il y avait autant de diversités d'accents »¹⁶⁰. Il créa aussi « les deux esprits, doux et aspiré, qui affectent certains mots »¹⁶¹.

Il avait fallu donc attendre 46 ans depuis le vœu de conquérir la Chine formulé par François Xavier, et seize ans après l'arrivée de Matteo Ricci, pour que les jésuites parviennent à créer un système de signes permettant de distinguer les cinq tons de cette langue inconnus dans les langues européennes. Ces cinq signes « ¯ ´ ˘ ˙ ^ » sont placés sur la voyelle principale¹⁶². Grâce à cette invention, Ricci fit publier son dictionnaire tonique en 1605¹⁶³, ouvrage dont le but était d'aider les Européens à apprendre la langue chinoise par sa transcription en alphabet européen complétée par des signes permettant de distinguer les tons.

Nicolas Trigault (1577-1628), jésuite des Pays-Bas très bien préparé, débarqua à Goa le 9 octobre 1607. Au début, il dut avoir recours à un interprète pour expliquer le catéchisme¹⁶⁴. Puis, il fut convoqué à Macao en 1610 et envoyé à Nankin où il arriva au début de 1611. Il se mit à étudier la langue sous la direction de Valignano et de Cattaneo. Parmi ses ouvrages, figure un *si jou eul mou tse*, un vocabulaire disposé par tons suivant l'ordre alphabétique – littéralement : 'aide yeux et oreilles pour les Européens' – ¹⁶⁵ autrement dit un *Dictionnaire des sons et des graphies pour les lettrés occidentaux*¹⁶⁶. Il s'agit d'un travail qui témoigne d'« un esprit assez ingénieux et assez inventif pour trouver des rapports entre des langues essentiellement différentes, et enfin un immense travail matériel, puisque l'auteur dut exécuter

¹⁵⁷ ARSI, Jap-Sin 1, 198.

¹⁵⁸ Lazzaro Cattaneo (1560-1640) s'établit à Macao en 1593. Il laissa sept ouvrages dont un *Vocabularium ordine alphabetico europeo more concinnatum, et per accentus suos digestum*, voir Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 56.

¹⁵⁹ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 51 ; Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez. 2001. Tome I, *op. cit.*, p. 721.

¹⁶⁰ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 51. Texte original : Trigault, *Expédition*, p. 577.

¹⁶¹ Louis Pfister. 1932. *Ibid.*, p. 41. Texte original : Trigault, *Expédition*, p. 577.

¹⁶² Yang Fu Mien. 2001 [1989]. *op. cit.*, p. 185.

¹⁶³ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p. 51, Texte original : Trigault, *Expédition*, p. 577. Voir Pasquale D'Elia. 1949. *op. cit.*

¹⁶⁴ Louis Pfister. 1932. *Ibid.*, p. 112.

¹⁶⁵ 3 vol, Hang-tcheou, 1626. Voir Louis Pfister. 1932. *Ibid.*, p. 117.

¹⁶⁶ Zhang Xiping, Michel Masson. 2010. « Recherches en Chine sur Matteo Ricci au cours du xx^e siècle », *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 14, p. 149-164.

lui-même, ou faire exécuter sous ses yeux, toutes les planches, tous les caractères nouveaux qui servirent à l'impression »¹⁶⁷. Dans cet ouvrage, Trigault utilisa 313 clefs et 29 lettres de l'alphabet pour transcrire le chinois : à côté des voyelles et des consonnes, on y trouve l'explication de certaines combinaisons entre voyelles et consonnes ; il faut souligner qu'il s'agit de « toutes les syllabes bien formées du proto-mandarin »¹⁶⁸. La méthode de Trigault est estimée « plus efficace que la méthode fanqie¹⁶⁹ pour transcrire la prononciation des sinogrammes »¹⁷⁰.

Les jésuites Ruggieri, Ricci, Cattaneo, Trigault sont considérés comme des linguistes pionniers dans la romanisation du chinois. Leurs travaux linguistiques constituent des références dont Wade-Giles se servira, s'agissant du moins de Cattaneo et Trigault, pour transcrire le chinois dans la seconde moitié du 19^e siècle¹⁷¹ et sur lesquelles s'appuyèrent les réformateurs chinois pour construire le système pinyin dans les années 50 du 20^e siècle¹⁷².

¹⁶⁷ Louis Pfister. 1932. *op. cit.*, p.117 ; Abbé C. Dehaisnes. 1864. *Vie du Père Nicolas Trigault, missionnaire en Chine (1577-1628)*, Douai : Imprimerie de la société d'agriculture, Sciences et arts de Douai, p. 198.

¹⁶⁸ Il s'agit du chinois qui succède au chinois médiéval, à partir de la fondation des Yuan (1276). Voir Luo Xiaoliang. 2013. *Vers une phonologie CVCV du chinois : analyse des interactions entre syllabe, ton et processus morphologiques*, Thèse de Doctorat, Université d'Orléans, p. 23.

¹⁶⁹ La méthode *fanqie*, inventée au 3^e siècle av. J.-C. transcrit la prononciation d'un caractère à l'aide de deux caractères dont l'un représente l'initiale et le second, la rime et le ton ; Zhang Xiping et Michel Masson. 2010. *op. cit.*

¹⁷⁰ Luo Xiaoliang. 2013. *Ibid.*, p. 23.

¹⁷¹ Époque à laquelle Ruggieri et Ricci n'avaient pas encore été édités.

¹⁷² John Tsuo-shun Chen. 1980. *Les Réformes de l'écriture chinoise*, Paris : Collège de France, Institut des Hautes Études Chinoises.

CHAPITRE 2

LES JÉSUITES AU PAYS DU ĐẠI VIỆT

2.1. La langue vietnamienne

2.1.1. *Origine de la langue vietnamienne*

Situé au carrefour de l'Asie du Sud-Est où s'entrecroisent une influence 'sinisante' et une influence 'indianisante', le Vietnam est une terre de superficie moyenne, peuplée de 54 ethnies qui en constituent la diversité culturelle et linguistique. Le vietnamien, la langue nationale, est le fruit de contacts avec le thaï, le khmer, le chinois, le muong... Il est important de souligner que le contact entre le vietnamien et le chinois s'est fait par l'introduction de l'écriture chinoise au Vietnam. À la suite à la conquête de la région de la plaine du Fleuve Rouge par la Chine en -111, les Vietnamiens devinrent un des nombreux peuples de l'Empire chinois. Durant mille ans de domination, le Vietnam fut sinisé et le chinois devint l'écriture officielle enseignée aux lettrés. En 939, le Vietnam put s'émanciper de l'Empire mais l'écriture chinoise resta écriture officielle. Après cette séparation d'avec la Chine, la prononciation des caractères par les lettrés allait évoluer selon les règles de la phonétique du vietnamien. C'est ainsi que s'est formé le sino-vietnamien, sorte de dialecte chinois où la lecture des caractères est vietnamisée. Notons que, sur le même principe, ont vu le jour un sino-japonais et un sino-coréen. Ces phénomènes sont dus à l'importance de la culture chinoise et à l'absence d'écriture chez les peuples sinisés antérieurement à la domination chinoise.

Les premiers travaux typologiques consacrés à la langue vietnamienne ont été réalisés vers la fin du 19^e siècle. Les chercheurs l'ont alors rangée parmi les langues Môn-khmer¹⁷³. En 1912, Henri Maspero récuse ce classement en faisant valoir que « l'annamite est séparé de cette

¹⁷³ André-Georges Haudricourt. 1953. « La place du vietnamien dans les langues austro-asiatiques », *BSLP* 49 (1), p. 122-128 ; Hữu Đạt et al., 1998. *Cơ sở tiếng Việt* [Les bases du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục, p. 6.

famille par un obstacle absolument insurmontable, le système de tons »¹⁷⁴, bien qu'il existe, au niveau lexical, des points communs entre l'annamite et les langues Môn-khmer :

Le pré-annamite est né de la fusion d'un dialecte mon-khmer, d'un dialecte thaï et peut-être même d'une langue encore inconnue ; et postérieurement, l'annamite a emprunté une masse énorme de mots chinois. Mais la langue dont l'influence dominante a donné à l'annamite sa forme moderne était certainement à mon avis une langue thaï, et c'est, je pense, à la famille thaïe que la langue annamite doit être rattachée.¹⁷⁵

Le point de vue de Maspero a été accepté par la plupart des linguistes pendant quarante ans, jusqu'en 1953, quand A.-G. Haudricourt publie un article où il affirme l'appartenance de l'annamite aux langues austro-asiatiques :

Une meilleure connaissance des langues austro-asiatiques septentrionales montre que des mots considérés comme thaï par Maspero sont en réalité des emprunts fait par le siamois et le laotien au substrat austro-asiatique. La proportion des mots vietnamiens d'origine austro-asiatique est augmentée d'autant¹⁷⁶.

Le lien entre l'annamite et le thaï s'expliquerait par le fait que « pendant mille ans, depuis un ou deux siècles avant notre ère jusqu'au 10^e siècle, Thaïs et Vietnamiens ont vécu ensemble sous la domination chinoise, ce qui (...) paraît suffisant pour expliquer la convergence de leur évolution linguistique »¹⁷⁷. De plus, « l'argument du système tonal, qui séparerait le vietnamien avec ses six tons des langues austro-asiatiques dépourvues de tons, n'a pas de valeur »¹⁷⁸ et « l'apparement généalogique doit être fondé sur le vocabulaire de base »¹⁷⁹. Un an plus tard, Haudricourt publie un autre article¹⁸⁰ qui renforce sa conclusion : le processus de formation des tons n'est pas identique en chinois et en vietnamien et, dans le cas du vietnamien, ce processus pourrait s'être déroulé en deux étapes, correspondant à la disparition de consonnes finales. « En supposant que le vietnamien était à l'origine une langue austro-asiatique sans tons », les trois premiers tons (égal 'ngang', montant 'sắc', descendant 'huyền') sont apparus vers le 6^e siècle et les trois autres (descendant montant 'hỏi', montant glottalisé 'ngã', tombant glottalisé 'nặng') vers le 7^e siècle et, dès lors, il existait six tons dans cette

¹⁷⁴ Henri Maspero. 1912. « Études sur la phonétique historique de la langue annamite. Les initiales », *BEFEO*, XII, I, p. 116.

¹⁷⁵ Henri Maspero. 1912. *Ibid.*, p. 118.

¹⁷⁶ André-Georges Haudricourt. 1953. art. cit

¹⁷⁷ André-Georges Haudricourt. 1953. *Ibid.*, p. 123.

¹⁷⁸ André-Georges Haudricourt. 1953. *Ibid.*, p. 128.

¹⁷⁹ André-Georges Haudricourt. 1953. *Ibid.*, p. 122.

¹⁸⁰ André-Georges Haudricourt. 1954. « De l'origine des tons en vietnamien », *Journal Asiatique*, n° 242, p. 69-82.

langue ». Haudricourt conclut que la langue vietnamienne appartient au groupe viet-muong qui est une branche de la famille austro-asiatique.

Les travaux des linguistes contemporains complètent et éclairent la conclusion d'Haudricourt, comme ceux de Michel Ferlus qui rendent compte de la formation des systèmes de tons dans les langues viet-muong : celle-ci s'est produite à la suite de la chute des deux articulations laryngales en finale de syllabe¹⁸¹. Les travaux de Marc Brunelle expliquent aussi le rôle de la position du larynx et de la qualité de voix dans la registrogénèse et la tonogénèse¹⁸², de même que ceux d'Alexis Michaud sur la prosodie des langues à tons d'Asie.¹⁸³

2.1.2. Les périodes de l'histoire de la langue vietnamienne

2.1.2.1. Méthode de périodisation

2.1.2.1.1. Par la reconstruction des prototypes

Les linguistes travaillant sur le viet-muong¹⁸⁴ n'ont fait qu'appliquer les principes de la méthode comparative élaborée dès le 19^e siècle par les linguistes dans le domaine de l'indo-européen, avec cependant cette réserve que les données phonético-phonologiques comparées ne sont pas de même nature (formation des tons par exemple).

Le groupe de langues parentes est nommé par les linguistes *viet-muong*, en anglais *vietic*, francisé quelquefois en *vietique*. Ces langues partagent des éléments de lexique qu'on ne trouve pas dans d'autres groupes linguistiques voisins comme le katouïque ou le Bahnarique ou, pour aller plus loin, dans les langues tai-kadai ou sino-tibétaines. Les langues filles du groupe viet-muong sont supposées issues d'une langue mère commune que les linguistes identifient comme le proto-viet-muong, qui devait être parlée il y a environ deux millénaires : une langue reconstruite grâce à la comparaison des langues et dialectes viet-muong – les lois phonétiques expliquant les nombreux changements qui conduisent du *proto-viet-muong* à chaque langue viet-muong moderne.

¹⁸¹ Michel Ferlus. 1998. « Les systèmes de tons dans les langues viet-muong », *Diachronica*, 15 (1), p. 1-27.

¹⁸² Marc Brunelle. 1999. « Tonogénèse, registrogénèse et traits laryngaux binaires », *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, vol. 28, n° 1, p. 23-52.

¹⁸³ Alexis Michaud. 2005. *Prosodie de langues à tons (naxi et vietnamien), prosodie de l'anglais : éclairages croisés*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle.

¹⁸⁴ Henri Maspero. 1912. *op. cit.* ; André-Georges Haudricourt. 1954. *art. cit.* ; Michel Ferlus. 1975. « Vietnamien et proto-Viet Muong », *Asie du Sud-Est et Monde insulaire*, VI, 4, p. 21-54.

2.1.2.1.2. *Par les sources documentaires*

Henri Maspero¹⁸⁵ divisait l'histoire de la langue annamite en cinq périodes :

1. Protoannamite : avant la formation du sino-annamite
2. Annamite archaïque : individualisation du sino-annamite (vers le 10^e siècle)
3. Annamite ancien : lexique chinois-annamite du *Houa yi yi yu* (15^e siècle)
4. Annamite moyen : dictionnaire d'A. de Rhodes (17^e siècle)
5. Annamite moderne : 19^e siècle

L'expression pré-annamite désigne le langage commun aux Annamites et aux Mường avant la séparation de leurs langues.

La méthode chronologique proposée par Maspero n'est valide que pour les langues à écriture. Sous la domination de la Chine, il n'y avait pas de textes en langue vietnamienne. Les lexiques du *Houa yi yi yu* mentionnés par Maspero ne transcrivent pas le parler vietnamien proprement dit du 15^e siècle. Selon les analyses de Shimizu¹⁸⁶, le vocabulaire de ces ouvrages ne comporte ni les groupes consonantiques /βl, ml, tl/, ni les spirantes /β/, /ð/ attestés plus tard dans le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes. On pense que le *Houa yi yi yu* traduit le parler d'un groupe de lettrés vietnamiens sinisés et ne peut en aucun cas représenter l'ancêtre du vietnamien tel qu'on le trouve dans le dictionnaire de Rhodes. Par conséquent, ce classement de Maspero n'a de pertinence qu'à partir du 17^e siècle, avec pour source la publication du *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum* en 1651.

2.1.2.1.3. *D'un point de vue sociolinguistique*

Nguyễn Tài Căn¹⁸⁷ se base sur des données de type sociolinguistique et politique pour distinguer comme ci-dessous les périodes de formation de la langue vietnamienne :

¹⁸⁵ Henri Maspero. 1912. *op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁶ Masaaki Shimizu. 2008. « Một số nhận xét về cách phiên âm từ Việt bằng chữ Hán trong An Nam quốc dịch ngữ trong Tứ di Quảng ký – qua việc so sánh với An Nam dịch ngữ » [Quelques remarques sur la méthode de transcription du vietnamien en caractères chinois dans les ouvrages *An Nam quốc dịch ngữ*, *Tứ di Quảng ký*, en comparaison avec An Nam dịch ngữ], *Hội thảo quốc tế Việt Nam học lần thứ III* [3^e colloque international de vietnamologie].

¹⁸⁷ Nguyễn Tài Căn. 1998. « Thử phân kỳ lịch sử 12 thế kỷ của tiếng Việt [Essai pour séparer les périodes durant 12 siècles du vietnamien] », *Ngôn ngữ* [Langage], n° 6, p. 7-12.

	Période	Langues et écriture	Datation
A	proto-viet	Deux langues : chinois (langue orale des dirigeants) et vietnamien Une écriture : caractères chinois	8 ^e - 9 ^e s.
B	vietnamien archaïque	Deux langues : vietnamien (langue orale des dirigeants) et chinois Une écriture : caractères chinois	10 ^e - 11 ^e s.
C	vietnamien ancien	Deux langues : vietnamien et chinois Deux écritures : caractères chinois et nôm (démotique)	13 ^e - 14 ^e s.
D	vietnamien moyen	Deux langues : vietnamien et chinois Trois écritures : caractères chinois, démotique et vietnamien romanisé	17 ^e , 18 ^e et début du 19 ^e s.
E	vietnamien pré-moderne	Trois langues : français, vietnamien et chinois Quatre écritures : français, caractères chinois, démotique, vietnamien romanisé	époque de la colonisation française
G	vietnamien moderne	Une langue : vietnamien Une écriture : vietnamien romanisé	à partir de 1945

La périodisation de Nguyễn Tài Cẩn qui se fonde essentiellement sur des événements politiques et/ ou culturels (exogènes) est de type sociolinguistique, tandis que les autres périodisations sont strictement linguistiques (endogènes). Selon Nguyễn Tài Cẩn, le passage de A à B correspond à l'indépendance du Vietnam en 939 et celui de B à C est lié à la large utilisation des caractères démotiques (le nôm) vers le 13^e siècle. La transition de C à D est le résultat de l'avancée vers le Sud des seigneurs Nguyễn et de l'arrivée des missionnaires européens. L'influence du français dans le cadre de la colonisation marque la transition de D en E. Enfin la réussite de la révolution d'août 1945 permet le passage de E à G.

La périodisation de Maspero, la plus pertinente sur le plan strictement linguistique (histoire interne de la langue), et celle de Nguyễn Tài Cẩn, qui se fonde davantage sur les événements politiques et culturels (histoire externe de la langue) ne valent que si nous possédons des sources documentaires. Pourtant, l'histoire de la langue vietnamienne a évolué durant des millénaires avant l'apparition des sources écrites, et la période que Nguyễn Tài Cẩn nomme proto-viet, vers le 7^e siècle, est une période où la langue vietnamienne était déjà la langue d'une nation indépendante et unifiée. La méthode de reconstruction entreprise par Michel Ferlus est pertinente pour les périodes où l'écriture n'existait pas encore et elle donne une vision unifiée malgré la séparation des périodes.

2.1.2.2. Caractéristiques de chaque période

2.1.2.2.1. *Le mon-khmer : première étape*

Les langues de la famille austro-asiatique peuvent être subdivisées en quatre branches dont la branche môn-khmer. Pourtant, d'après Trần Trí Dõi¹⁸⁸, l'étape du mon-khmer ne peut pas être considérée comme la première dans la formation de la langue vietnamienne proprement dite. En effet, elle correspondrait à une période où le vietnamien ne s'est pas encore individualisé parmi les autres langues de la branche môn-khmer.

En 1970, en utilisant des critères lexico-statistiques, David D. Thomas et Robert K. Headley¹⁸⁹ ont établi une classification satisfaisante des langues de la branche môn-khmer et les ont réparties en neuf groupes¹⁹⁰. Dans le Vietnam actuel, des langues môn-khmer sont encore parlées par les ethnies Bahnar (hauts plateaux du Centre), Khamu (Nord-Est) et Katu (au Centre).

Cette première période s'achève au plus tard vers 2000-1000 avant notre ère. La caractéristique propre à l'ensemble des langues môn-khmer est que « la dernière syllabe est toujours accentuée dans les mots bisyllabiques. La dernière syllabe joue le rôle principal et est la partie la plus stable du mot »¹⁹¹.

2.1.2.2.2. *Proto-vietmuong et pré-vietmuong : deuxième étape*

Il s'agit d'une période comprise entre environ 1000 avant notre ère et les premiers siècles de celle-ci que nous pourrions considérer comme la première étape du développement de la langue vietnamienne, époque où il s'agissait encore d'une langue sans tons, et où le système des consonnes initiales était encore dissyllabique¹⁹². D'un point de vue lexical, le proto-vietmuong contient du vocabulaire de base issu à la fois de l'austro-asiatique et du vocabulaire môn-khmer¹⁹³. La fin de cette période est marquée par l'individualisation des langues du groupe viet-muong dans la famille môn-khmer.

¹⁸⁸ Trần Trí Dõi. 2005. *Giáo trình lịch sử tiếng Việt* [Manuel d'histoire du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội, p. 150.

¹⁸⁹ David Thomas, Robert Headley. 1970. « More on Mon-Khmer Subgroupings », *Lingua* 25, p. 398-418.

¹⁹⁰ 1. Pearic, 2. Khmer, 3. Bahnaric, 4. Katuic, 5. Khmuic, 6. Monic, 7. Palaungic, 8. Khasi, 9. Viet-Muong.

¹⁹¹ Nguyễn Tài Cẩn. 1995. *Giáo trình lịch sử ngữ âm tiếng Việt* [Manuel d'histoire du système phonétique du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản giáo dục, p. 235.

¹⁹² Michel Ferlus. 1975. *art. cit.*; Laurence Thompson. 1976. « Proto-Viet-Muong Phonology », in Philip N. Jenner, Laurence C. Thompson, Stanley Starosta (eds.). *Austroasiatic Studies*, Honolulu : The University Press of Hawaii, p. 1113-1204.

¹⁹³ Trần Trí Dõi. 2005. *Ibid.*, p. 157.

Cette étape se caractérise tout d'abord par la coexistence de deux langues parlées, le pré-viet-muong et le chinois, mais avec une seule écriture, les sinogrammes, adoptée à la faveur de la domination de l'Empire chinois qui mène une politique d'assimilation culturelle. Sous la domination chinoise, les langues du groupe évoluent à des rythmes différents. Dans le groupe viet-muong, c'est le vietnamien qui, sous l'influence du chinois, subit le plus grand nombre de changements. Les langues viet-muong parlées dans la province de Quảng Bình (arem, ruc, sach, maliêng) et au Laos (thavung, pong, ...) par un faible nombre de locuteurs ont préservé des caractéristiques phonétiques anciennes qui ont été perdues en vietnamien.

Le pré-viet-muong, lui, a subi des changements sous l'effet des contacts avec le chinois, comme l'explique Ferlus :

Cette influence [du chinois] s'est manifestée par des emprunts massifs de vocabulaire et par des évolutions phonétiques particulières, formation des tons et mono-syllabisation pour l'essentiel. Les anciens emprunts au chinois se sont bien intégrés dans le système phonétique du vietnamien primitif, en revanche, le dernier stade de l'influence chinoise représenté par le sino-vietnamien a considérablement bouleversé son système phonétique en l'enrichissant, éloignant ainsi le vietnamien du reste du viet-muong et de l'austro-asiatique.¹⁹⁴

C'est à cette étape que les tons de la langue vietnamienne ont commencé à se former, processus désormais bien documenté. En résumé, au premier stade, estimé correspondre au 6^e siècle, les trois premiers tons sont nés de la chute des anciennes finales : la glottale */ʔ/ et la spirante laryngale */h/ en s'opposant à l'absence de finale entraînent le développement d'un système à six tons. Quant au deuxième stade, il « a vu la confusion de la série des occlusives initiales sonores dans les sourdes avec en conséquence la bipartition du système tonal qui passe de trois à six tons pour maintenir les distinctions »¹⁹⁵.

Nous pouvons représenter la formation des tons du vietnamien en perspective diachronique dans les tableaux suivants.

¹⁹⁴ Michel Ferlus. 1992. « Histoire abrégée de l'évolution des consonnes initiales du vietnamien », *Mon-Khmer Studies Journal*, vol. 20, p. 111-127.

¹⁹⁵ Michel Ferlus. 1975. *art. cit.*

Tableau 1 : Première étape de la tonogenèse du vietnamien : trois tons. D'après Michel Ferlus (2001), Alexis Michaud (2011)¹⁹⁶

ta	Ton A	ta	Ton B	ta	Ton C
da		da		da	
tap, tat, tak			catégorie D (sans ton)		
dap, tat, dak					

Tableau 2 : Système tonal du vietnamien contemporain (parler de Hanoi). D'après Alexis Michaud (2011) :

ta	ton A1 <i>a</i>	ta	ton B1 <i>á</i>	ta	ton C1 <i>ã</i>
ta	ton A2 <i>à</i>	ta	ton B2 <i>ạ</i>	ta	ton C2 <i>ã</i>
tap, tat, tak			ton D1 (sắc)		
tap, tat, tak			ton D2 (nặng)		

Il faut insister sur le fait que ce sont les caractéristiques du moyen chinois qui ont influencé le vietnamien à cette étape¹⁹⁷. Cette influence est manifeste non seulement pour ce qui est du système consonantique de la langue vietnamienne mais aussi de la mono-syllabisation : « il aura fallu presque un millénaire de changements phonétiques, de confusions en simplifications, pour que le système du vietnamien retrouve une certaine physionomie viet-muong et austro-asiatique. »¹⁹⁸

Cette période est marquée également par l'usage de la langue et de l'écriture chinoise au pays d'Annam. Nous parlons ici d'une langue considérée comme une langue étrangère par les Annamites et utilisée tout d'abord par les lettrés. Quant à l'écriture, les caractères chinois sont introduits en Annam parallèlement au contrôle politique exercé par l'Empire et à l'introduction des livres classiques confucéens.

2.1.2.2.3. Le viet-muong commun et le pré-vietmuong : troisième étape

Cette étape est marquée historiquement par le triomphe de Ngô Quyền en 939 qui ouvre une nouvelle période d'émancipation du pays et elle s'achève au 14^e siècle.¹⁹⁹

Après l'indépendance ainsi acquise, le vocabulaire chinois emprunté par le vietnamien est de plus en plus fréquemment prononcé à la vietnamienne, donnant naissance à une couche de vocabulaire nommée *sino-vietnamien*. Le sino-vietnamien, langue des élites, enrichit en même temps le vocabulaire du vietnamien commun.

¹⁹⁶ Alexis Michaud. 2011. « Les systèmes de tons en Asie orientale : typologie, schémas évolutifs et modélisation », *Faits de langues*, n° 37, p. 247-261.

¹⁹⁷ Henri Maspero. 1912. *op. cit.*, p. 14.

¹⁹⁸ Michel Ferlus. 1992. *op. cit.*, p. 120.

¹⁹⁹ Trần Trí Dõi. 2005. *op. cit.*, p. 176.

À partir du 12^e siècle, le groupe viet-muong se divise en deux branches différentes : le viêt et les dialectes mường. Le vietnamien proprement dit continue à emprunter au chinois tandis que se façonne la couche du vocabulaire sino-vietnamien. Quant à l'autre branche du groupe viet-muong, elle ne connaît pas ou subit très peu l'influence du chinois et évolue en se diversifiant de plus en plus tout en formant un groupe distinct du vietnamien proprement dit²⁰⁰.

Durant cette période, apparaît le nôm, nouvelle écriture du vietnamien, et à partir de là deux systèmes d'écriture coexistent : les caractères chinois et le nôm. L'écriture nôm, autrement dit l'écriture démotique, a été inventée par les Vietnamiens qui ont pris pour base les sinogrammes. Cela signifie qu'une connaissance des caractères est indispensable pour pouvoir déchiffrer l'écriture démotique mais cela ne suffit pas à la décrire : il faut de plus « connaître sa composition, son évolution, son origine. »²⁰¹ L'invention de l'écriture démotique n'est pas antérieure aux 7^e-8^e siècles²⁰², mais elle ne connaît un véritable essor qu'après l'indépendance du pays au 10^e siècle, lorsque le besoin d'avoir une écriture proprement nationale se fait sentir.

Les procédés de formation du nôm ont fait l'objet de nombreuses études²⁰³. Le principe de formation des caractères nôm est que chacun d'entre eux « correspond à une unité graphique bien distincte, une unité sémantique minimale et un segment sonore qui est la syllabe »²⁰⁴. Les ouvrages rédigés en nôm constituent des données de première importance pour les recherches en phonologie historique de la langue vietnamienne. Le *Quốc âm thi tập* – Recueil de poèmes en langue nationale composé au 15^e siècle²⁰⁵ par Nguyễn Trãi – est considéré comme la source la plus importante de l'ancien vietnamien écrit en caractères nôm. Dans sa thèse²⁰⁶, Gaston Nhãn reconstruit le système consonantique du vietnamien aux 14^e et 15^e siècles en étudiant la composition des caractères²⁰⁷. Cet auteur présente même le processus de

²⁰⁰ Michel Ferlus. 1996. « Langues et peuples viet-muong », *The Mon-khmer Studies*, n° 26, p. 7-28.

²⁰¹ Đào Duy Anh. 1975. *Chữ Nôm- nguồn gốc, cấu tạo, diễn biến* [Les caractères démotiques - origine, formation, évolution], Hà Nội : Nhà xuất bản khoa học xã hội, p. 9.

²⁰² Nguyễn Tài Căn, N.V. Stankevich. 1976. « Điềm qua vài nét về tình hình cấu tạo chữ nôm [Quelques considérations sur la formation du nôm], *Ngôn ngữ* [Langage], n° 2, p. 15-24; Nguyễn Phú Phong. 1978. « À propos du Nôm, écriture démotique vietnamienne », *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, vol. 4, p. 43-55.

²⁰³ Notamment Đào Duy Anh. 1975. *op. cit.*, Nguyễn Tài Căn, N.V. Stankevich. 1976. *op. cit.* ; Paul Schneider. 1979. *Les idéogrammes vietnamiens : étude sur l'écriture nom au XVI^e siècle*, Nice : U.E.R. Civilisations.

²⁰⁴ Nguyễn Phú Phong. 2001. « Regard comparatif sur les deux écritures vietnamiennes », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 15, Paris, Les Indes Savantes, p. 1-22.

²⁰⁵ Trần Trọng Dương. 2014. *Nguyễn Trãi, Quốc âm thi tập : A Dictionary of 15th Century ancient Vietnamese*, Hà Nội : Nhà xuất bản từ điển Bách khoa.

²⁰⁶ Gaston Nhãn. 1967. *Nguyễn Trãi, Étude du consonantisme du Quốc âm thi tập*, Thèse de doctorat, Paris : INALCO.

²⁰⁷ Curieusement, ce travail de Gaston Nhãn est resté longtemps méconnu des linguistes.

spirantisation dans la formation du système consonantique du vietnamien décrit ultérieurement par Michel Ferlus²⁰⁸.

2.1.2.2.4. Le vietnamien moyen

Cette période s'étend du 16^e à la fin de 17^e siècle. Elle est marquée par l'avancée des Nguyễn vers le sud et par le fait que certains Vietnamiens commencent à être « exposés » aux langues occidentales, mais sans qu'on puisse véritablement parler de contact de langues. Elle se signale aussi par la parution du *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes qui est, nous le verrons, la source principale des recherches linguistiques portant sur l'état de la langue au 17^e siècle²⁰⁹.

2. 1.2.2.5. Le vietnamien moderne

Cette période débute vers la fin du 19^e siècle lorsque entrent plus clairement en contact la langue vietnamienne et le français, l'écriture idéogrammatique et l'écriture du français, et elle est marquée par la diffusion de l'écriture romanisée du vietnamien que nous étudions aux chapitre 9 et 10 cette thèse.

2.2. Le pays du Đại Việt

2.2.1. Le régime politique

Lorsque les premiers jésuites arrivèrent dans ce que nous nommons le Vietnam, autrement dit le Đại Việt²¹⁰, le royaume se trouvait dans une situation politique complexe : trois grandes familles, les Trịnh, les Nguyễn et les Mạc, luttèrent pour le partage du pouvoir alors que le trône était nominalement occupé par le roi Lê. Dans le *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes, on trouve les toponymes *đàng ngoài* 'Tonkin', *đàng tlaõ* 'Cochinchine' et *Đàng Trên* – un territoire allant de la province de Cao Bằng à la frontière avec la Chine – ce qui atteste de la réalité de la division du pays en trois régions. Si le roi Lê occupait symboliquement le trône, le seigneur Trịnh gouvernait le Tonkin, le seigneur Nguyễn la Cochinchine et le seigneur Mạc le territoire du Nord.

Il convient de rappeler les principaux événements qui avaient conduit à cette situation politique. En 1527, après avoir vaincu les rois de la dynastie Lê, Mạc Đăng Dung fonda la

²⁰⁸ Michel Ferlus. 2014 [1982]. « Spirantisation des obstruantes médiales et formation du système consonantique du vietnamien », *Cahiers de linguistique - Asie Orientale*, 11 (1), p. 83-106.

²⁰⁹ Alexandre de Rhodes. 1651. *Dictionarium annamiticum lusitanum et latinum*, Rome : Typis et sumptibus ejusdem Sac. Congr., p. 201.

²¹⁰ « Grand peuple de Việt » Tel est le nom du pays, sous la dynastie des Lê (1427-1802).

dynastie Mạc qui gouverna 65 ans, sous cinq rois (1527-1592)²¹¹. Cependant, Lê Trung Hưng (de la dynastie Lê) fut restauré comme roi quelques années plus tard²¹² avec l'aide de Nguyễn Kim, un ancien chef militaire qui avait pris le contrôle de la région de Thanh Hoá et de Bình Định. Cet événement, daté de 1533 – l'année où les Lê réinvestirent leur capitale Thăng Long (Kẻ Chợ) – est considéré comme marquant le point de départ de l'époque moderne de l'histoire du peuple vietnamien²¹³. Après la mort de Nguyễn Kim, son gendre Trịnh Kiểm prit le pouvoir en remportant une importante victoire sur les Mạc en 1592. Les descendants des Mạc furent alors repoussés vers le nord et ils occupèrent la province de Cao Bằng jusqu'en 1677.

Les Trịnh s'emparèrent alors du pouvoir réel au Tonkin et ce fut le début de cette période particulière de l'histoire féodale du Vietnam, période de la coexistence entre un pouvoir symbolique, celui du roi Lê, et un pouvoir temporel effectif, celui du *Chúa*, le seigneur Trinh. La dynastie Lê régna ainsi nominalement de 1533 à 1788.

Une querelle entre deux courtisans du roi Lê Trung Hưng, Trịnh Kiểm et Nguyễn Hoàng (« proconsul » des régions de Thuận Hóa et de Quảng Nam), aboutit à partir de 1570 à une première division du pays en deux territoires, dotés de deux administrations distinctes, le Tonkin et la Cochinchine, avec le fleuve Gianh (Quảng Bình) comme frontière²¹⁴. Les descendants du seigneur Trịnh Kiểm, appelés Chúa Trịnh (seigneurs Trịnh), prirent progressivement le pouvoir au Tonkin, tandis que ceux du Chúa Nguyễn Hoàng gouvernaient la Cochinchine.

Le nom officiel du royaume à cette époque, Đại Việt, est fort peu utilisé dans les récits des missionnaires européens en raison de la division du pays. Ces derniers se servent plutôt des expressions *Royaume du Tonkin* et *Royaume de Cochinchine* pour désigner les deux régions du Nord ou du Sud respectivement et parlent du *pays d'Annam* pour désigner le Vietnam dans son ensemble²¹⁵. On ne peut considérer en effet les deux « royaumes » comme entièrement distincts, car les rois Lê conservaient une souveraineté symbolique sur tout le pays.

²¹¹ *Đại việt sử ký toàn thư* [Mémoires historiques complets du Đại Việt]. 1993. Tập III [Tome III], Nhà xuất bản khoa học xã hội, p. 179 ; Mémoires historiques complets du Đại Việt rédigés par Ngô Sĩ Liên et les historiens de la dynastie Lê entre 1272 et 1697.

²¹² *Đại việt sử ký toàn thư*. 1993. *op. cit.*, Tome III, p. 180.

²¹³ Charles Maybon. 1919. *Histoire moderne du pays d'Annam (1592-1820). Études sur les premiers rapports des Européens et des Annamites et sur l'établissement de la dynastie annamite des Nguyễn*, Paris : Librairie Plon.

²¹⁴ *Đại việt sử ký toàn thư*. 1993. *op. cit.* p. 139- 148.

²¹⁵ Alexandre de Rhodes. 1653. *Divers voyages et missions en Chine et autres royaumes de l'Orient*, Paris : Imprimeur du Roi et de la Reine ; Cristoforo Borri. 1631. *Relation de la nouvelle mission des Pères de la*

Cette situation politique imposait des conditions particulières au travail d'évangélisation mené au Đại Việt. Ainsi, pendant plus de deux siècles, coexistèrent deux missions dans le même pays, celle de Cochinchine et celle du Tonkin, chacune se développant de son côté.

2.2.2. Les croyances et les pratiques religieuses

Les annales composées par les Vietnamiens étaient en règle générale rédigées sur ordre du roi dans le but de retracer la chronologie des événements officiels. On n'y trouve que de très rares descriptions de la vie quotidienne, des mœurs et coutumes. En revanche, le portrait de la société est bien dépeint dans les rapports des jésuites régulièrement adressés à leurs supérieurs. Ceux-ci avaient pour tâche non seulement de s'attacher à convertir le plus possible d'âmes mais aussi de décrire le terrain de leur mission et à d'informer leurs supérieurs. Les missions se succédant de manière régulière, les missionnaires pouvaient ainsi bénéficier, grâce aux rapports adressés à Rome, de l'expérience et des résultats obtenus par leurs prédécesseurs.

Lors de l'implantation des jésuites au 17^e siècle, trois religions principales coexistaient au pays d'Annam : le bouddhisme, le taoïsme et le confucianisme. Elles avaient été introduites au Vietnam en provenance de la Chine et de l'Inde. Cette situation pose la question de l'origine des cultes ou des croyances propres au Vietnam. Il semble qu'avant la domination chinoise, « à l'époque lointaine des Giao Chi, il y avait les croyances antiques et en particulier le culte des ancêtres »²¹⁶. Les religions et les cultes se mêlèrent et pénétrèrent dans la vie quotidienne, à tel point qu'il est impossible de distinguer entre croyances religieuses importées et croyances ancestrales. Comme Léopold Cadière (1865-1959), père des Missions Étrangères et orientaliste, le notera au moment de la colonisation française : « toutes ces religions et ces pratiques superstitieuses s'enchevêtrent, se superposent l'une à l'autre, et forment un amalgame de formules contradictoires au milieu desquelles il est impossible de se reconnaître. »²¹⁷ Cadière précise : « nous avons en Annam une superposition et une compénétration de cultes ; des pratiques magiques du caractère le plus cruel, le plus sauvage, voisinent avec des cultes aux rites très purs, aux conceptions très nobles. »²¹⁸

Compagnie de Jésus au Royaume de la Cochinchine, traduit de l'italien par le Père Antoine de la Croix, Lille : Imprimerie de Pierre de Rache.

²¹⁶ Joseph Nguyễn Như Lai. 1981. *La tradition religieuse spirituelle et sociale au Vietnam, sa confrontation avec le Christianisme*, Paris : Beauchesne, p. 47.

²¹⁷ Louis-Eugène Louvet. 1885. *Histoire de la Cochinchine religieuse*, Paris : Challamel Aîné, p. 181.

²¹⁸ Léopold Cadière. 1992. *Croyances et pratiques religieuses des Vietnamiens*, Paris : École Française d'Extrême-Orient, p. 25.

Le bouddhisme est né en Inde au 6^e siècle avant notre ère²¹⁹. Dans le bouddhisme, on distingue deux branches, le Petit Véhicule et le Grand Véhicule. C'est le Grand Véhicule qui fut introduit au Vietnam par deux voies différentes, et tout d'abord par la voie maritime, vers le 2^e siècle, avec l'arrivée des moines indiens, parvenus à Giao Châu dans des bateaux de commerce ; certains de ces moines s'y installèrent pour construire des pagodes. La deuxième pénétration du bouddhisme fit suite à la domination de la Chine sur le Vietnam²²⁰.

Fondé sur « le concept de vertu »²²¹ et de respect zélé de l'harmonie universelle, le bouddhisme imprégna fortement la culture vietnamienne, s'imposant comme religion nationale. Presque chaque village vietnamien traditionnel possède une pagode bouddhiste, consacrée aux cultes et aux rites, pagode coexistant avec la maison commune destinée au règlement des affaires sociales du village. Le bouddhisme connut un grand développement sous les dynasties Lý et Trần, du 11^e au 15^e siècle. Il « servait de représentation symbolique à la fois de la présence royale et de l'intégration nationale, à mesure que les rois s'efforçaient de consolider leur emprise sur le pays »²²².

Avec le bouddhisme, et en synchrétisme avec lui, il y avait le taoïsme dont la doctrine avait été établie par Lao Tseu (570-490 avant J.C). Cette religion fut également introduite au Vietnam sous la domination chinoise. Les principes taoïstes reposent sur la notion de *Tao*, un mot qui devint *Đạo* en vietnamien et signifie : *voie, chemin*. « Le terme *Tao* prend le sens de la parole, de la règle morale, du principe d'ordre »²²³. Pourtant, le taoïsme se différencie du confucianisme dans le sens où l'idéal confucéen promeut « le respect des valeurs traditionnelles et de l'autorité du passé », alors que « le taoïsme recherche le bonheur individuel dans l'évasion, la pauvreté, le mysticisme et l'harmonie universelle »²²⁴. Cela explique l'affaiblissement du taoïsme au 15^e siècle et le choix du confucianisme comme doctrine et religion principales par la dynastie Lê.

Depuis son implantation, le taoïsme n'a jamais eu une position privilégiée au pays d'Annam²²⁵, mais il s'est introduit dans la vie quotidienne sous la forme de cultes et de rites.

²¹⁹ La vie du fondateur Bouddha a pour signification primitive *le réveil*. En langue pali, « Bouddha » vient de *Buddh* qui signifie « connaissance, réveil ».

²²⁰ Trần Văn Giáp. 1932. « Le bouddhisme en Annam, des origines au XIII^e siècle », *BEFEO*, vol. 32, n° 1, p. 191-268.

²²¹ Nguyễn Thế Anh. 2002. « Le bouddhisme dans la pensée politique du Viêt-Nam traditionnel », *BEFEO*, T. 89, p. 127-143.

²²² Nguyễn Thế Anh. 2002. art. cit

²²³ Joseph Nguyễn Như Lai. 1981. *op. cit.*, p. 201.

²²⁴ Joseph Nguyễn Như Lai. 1981. *Ibid.*, p. 247.

²²⁵ John Lagerwey. 1997. « Rituel taoïste et légitimité politique », *BEFEO*, p. 99-109.

Ainsi, le pays souffrant de la sécheresse en 1169, le roi Lý Anh Tông ordonna aux moines bouddhistes et aux prêtres taoïstes de préparer conjointement les offrandes et d'organiser les cérémonies afin d'appeler la pluie²²⁶. Bouddhisme et taoïsme se mélangeaient, de sorte qu'on trouvait fréquemment dans les pagodes à la fois des autels de Bouddha, des autels de la mère commune, des autels des génies et ceux des divinités taoïques, tellement imbriqués que même un Annamite ne savait dire précisément à quelle religion il appartenait, bouddhisme ou taoïsme²²⁷.

À partir du 15^e siècle, durant le règne des rois Lê (1428-1788), Lê Lợi²²⁸ interdit les « fausses religions » et organisa les concours de recrutement des mandarins selon la doctrine confucéenne²²⁹. Le bouddhisme et le taoïsme régressèrent alors, surtout après l'interdiction par le roi Lê Thánh Tông²³⁰ de construire de nouvelles pagodes et de nouveaux temples taoïstes²³¹. Durant cette période de division politique et territoriale du pays, malgré l'effort pour promouvoir le confucianisme, les croyances et les cultes qui faisaient partie de la vie religieuse des habitants ne purent totalement disparaître. Le « bouddhisme allait même connaître une certaine renaissance au 17^e siècle sous le règne du roi Lê Thần Tông »²³². Au moment de l'arrivée des jésuites, chaque village avait son temple : « même (le plus) petit hameau a aussi un temple d'idoles et les païens y viennent deux fois par mois pour les cultes. »²³³

Le confucianisme fut introduit au Vietnam après la conquête chinoise (de -111 à 939). Dans cette situation de domination, les Vietnamiens tentèrent de sauvegarder leurs cultes et leurs croyances : « l'adoption par ces derniers du nouveau genre de vie et du nouveau mode de pensée ne se fit qu'après de longues périodes d'assimilation. »²³⁴ Lorsque le confucianisme s'implanta au Vietnam, était-il considéré comme une philosophie ou comme une religion ? Confucius laissa des leçons de vie, une discipline au travers de ses enseignements, de ses entretiens, mais pas un dogme religieux au sens des religions monothéistes. Alexandre de

²²⁶ *Khâm định việt sử thông giám cương mục* [Miroir historique]. 1957. T.I, *op. cit.*, p. 414. Nguyễn Tấn Hưng. 2011. *op. cit.*, p. 138.

²²⁷ Georges Coulet. 1929. *Cultes et religions de l'Indochine annamite*, Saigon : Ardin, p. 11.

²²⁸ Le roi fondateur de la dynastie des Lê postérieurs occupa le trône de 1428 à 1433.

²²⁹ *Đại việt sử ký toàn thư*. 1993. *op. cit.*, Tome II, p. 267.

²³⁰ Cinquième roi des Lês postérieurs, il régna de 1460 à 1497.

²³¹ *Đại việt sử ký toàn thư*. 1993. *Ibid.*, Tome II, p. 393 ; *Khâm định việt sử thông giám cương mục* [Miroir historique]. 1957. *op. cit.*, p. 995.

²³² Nguyễn Tấn Hưng. 2011. *Le Việt nam du XVII^e siècle, un tableau socioculturel*, Paris : Les Indes Savantes, p. 126.

²³³ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *Histoire du Royaume du Tonkin*. Introduction et notes de Jean-Pierre Duteil, Paris : Éditions Kimé, p. 66.

²³⁴ Joseph Nguyễn Như Lai. 1981. *op. cit.*, p. 127.

Rhodes ne considérait pas Confucius comme le fondateur d'une religion au sens où il la concevait – c'est-à-dire comme religion révélée – et, partant, pas comme un « saint » : « je leur disais, cet homme que vous appelez le saint, avait-il quelque connaissance du grand Dieu, créateur du ciel et de la terre ou non : s'il ne l'a point connu, il n'a pu être saint. »²³⁵ Cadière partage cette opinion: « ceux qui considèrent le confucianisme comme une religion sont, je crois dans l'erreur. »²³⁶ Mais si le confucianisme n'est pas une religion, comment comprendre le culte voué à Confucius ? Selon Maspero, « il s'agit (...) d'une éthique très particulière, bien différente de ce que nous entendons généralement par ce mot ». ²³⁷

De quelle manière cette doctrine exprime-t-elle alors ses caractéristiques ? D'un point de vue philosophique, le confucianisme restaure « des valeurs chinoises antiques »²³⁸ à travers les leçons du Maître. D'un autre côté, après s'être implanté dans la société vietnamienne, il s'est d'autant mieux acclimaté que le culte du ciel et les rites – les « rites du culte des ancêtres, les rites du mariage, les rites du deuil, les rites funéraires et les rites de la sépulture »²³⁹ – continuaient d'être pratiqués en parallèle, constituant ainsi, avec les rites antiques vietnamiens, *la Triade des religions*.

2.2.3. Le système éducatif

L'éducation au Vietnam à l'époque féodale était influencée par le système éducatif chinois comme c'était le cas au Japon, en Corée et dans les autres pays voisins de l'Empire du Milieu. C'est par les écoles et l'enseignement que le confucianisme exerça son influence comme doctrine philosophique sur l'ensemble du système de valeurs des Annamites.

Les Vietnamiens commencèrent à apprendre le chinois sous la domination de la Chine mais le nombre des lettrés demeura très faible. Ils devaient en effet se rendre en Chine s'ils voulaient passer les examens. Le nombre de lauréats vietnamiens était limité à huit par session d'examen (trois fois l'an)²⁴⁰ et, quand ils en réussissaient les épreuves, ils devenaient fonctionnaires de l'Empire. À partir de 939, époque de l'indépendance, les dynasties Ngô, Đinh, et Lê consacrèrent leurs efforts à la sauvegarde de cette indépendance chèrement

²³⁵ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *op. cit.*, p. 61.

²³⁶ Léopold Cadière. 1992. *op. cit.*, p. 26.

²³⁷ Henri Maspero. 1950. *La religion chinoise dans son développement historique*, Paris : Bibliothèque de diffusion du Musée Guimet. Texte repris dans *Le taoïsme et les religions chinoises*. 1971. Paris : Gallimard, p. 106-107.

²³⁸ Bùi Trần Phương. 2008. *Việt Nam 1918-1945, genre et modernité : émergence de nouvelles perceptions et expérimentations*, Université Lumière Lyon 2, p. 40.

²³⁹ Joseph Nguyễn Như Lai. 1981. *op. cit.*, p. 187.

²⁴⁰ Nguyễn Thị Chân Quỳnh. 1997. « Concours de mandarins », *La Jaune et la rouge*, n° 525, p. 36-37.

acquise. De ce fait, l'éducation n'était pas une priorité. En 1075, sous le règne du roi Lý Nhân Tông, le Đại Việt organisa le premier concours²⁴¹ de fonctionnaires à l'issue duquel dix lauréats furent couronnés. Le roi lança la construction du Temple de la littérature en 1076 dans la capitale Thăng Long, édifice considéré comme la première « université » du Vietnam.

Les concours constituaient la base du recrutement des fonctionnaires (mandarins, subalternes) ; leur programme établi en 1304 comportait quatre épreuves successivement éliminatoires :

- (i) transcription orthographique [sic] d'un texte qu'il fallait savoir par cœur (*ám ta*) ; (ii) explication des classiques, composition d'une poésie et d'un poème *phú* (*kinh, nghĩa, nho, phú*) ; (iii) rédaction d'une ordonnance, d'une proclamation royale et d'un rapport au trône (*chiếu, ché, biếu*) ; (iv) composition sur une question donnée (*vấn sách*) qui permettait de juger des capacités du candidat.²⁴²

En 1374, sous le règne du roi Trần Huệ Tông (1374-1377), trois concours furent ouverts tous les trois ans : *Thi Hương* (concours régional), *Thi Hội* (concours de la capitale) et *Thi Đình* (concours du palais royal)²⁴³. Les candidats qui s'y présentaient devaient le plus souvent commencer leurs études chez le Thầy đồ, le maître villageois. Il s'agissait d'apprendre à écrire correctement les caractères chinois et de connaître par cœur les *Cinq canoniques* et les *Quatre classiques*.

Après que Nguyễn Hoàng s'avança vers le sud, les Nguyễn recrutèrent dans un premier temps les anciens chefs locaux pour administrer la contrée. En 1646, fut organisé au palais royal le premier concours de Cochinchine dont les lauréats accédèrent aux fonctions mandarinales les plus élevées. Le dernier concours de mandarins eut lieu en Cochinchine sous le règne de Nguyễn Phúc Thuận en 1768. À la suite du soulèvement des Tây Sơn en 1771, le pays connut de grands bouleversements qui désorganisèrent l'administration royale et le recrutement par concours.

Dans tous les concours en Cochinchine et au Tonkin, les candidats devaient écrire en caractères chinois, excepté sous le règne de Tây Sơn (1788-1802), quand le roi Quang Trung introduisit l'écriture en nôm (voir 2.2.2.2.3) parmi les épreuves.

²⁴¹ *Đại Việt sử ký toàn thư*. 1993. Tome I, *op. cit.*, p. 277.

²⁴² Lê Thành Khôi. 1982. *Histoire du Vietnam des origines à 1858*, Paris : Sudestasia, p. 176

²⁴³ Việt sử thông giám cương mục, Tome VI, *op. cit.*, p. 625; Nguyễn Thị Chân Quỳnh. 2002. *Khoa cử Việt Nam- Thi Hương* [Concours de mandarins du Vietnam - Concours régional], Tập thượng, Paris : An Tiêm; 2007. *Khoa cử Việt Nam- Thi Hội, Thi Đình* [Concours de mandarins du Vietnam - Concours à la capitale et au palais royal], Tập hạ, Hà Nội : Nhà xuất bản Văn học.

2.3. L'installation des jésuites au pays de Đại Việt

2.3.1. Les tentatives d'évangélisation avant l'arrivée des jésuites

Avant que les jésuites n'arrivent en Cochinchine, d'autres prêtres y avaient déjà, semble-t-il, accosté au début du 16^e siècle à des fins d'évangélisation : les bateaux de commerce portugais et espagnols circulaient activement depuis Goa et la côte Malabar jusque vers les ports du Japon et de Chine. C'est le Portugais Duarte Coelho qui signale, le premier en Occident, l'existence du pays de Đại Việt en 1523²⁴⁴.

Nous n'avons pas de preuve écrite fiable confirmant ces tentatives précoces. Selon le premier document relatif à l'arrivée de prêtres au pays de Đại Việt :

En l'année de Nguyễn Hoà le premier (1533), sous la dynastie de Lê Trang Tông, un homme de l'Occident appelé I-nê-xu arriva sur les communes de Ninh Cường et Quần An, du Huyện de Nam Chân, et dans la commune de Trà Lũ, district de Giao Thủy, province de Sơn Nam pour expliquer le christianisme.²⁴⁵

On ne sait pas exactement ce prêtre dont le nom est transcrit *I-nê-xu* était un Portugais ou un Espagnol, mais on présume qu'il s'appelait Ignacio (Ignatius). Aucune indication non plus ne permet de savoir si des Vietnamiens ont été baptisés à cette époque. Selon le Père C. A Poncet qui a étudié le récit de la famille Đỗ, « le premier chrétien au Vietnam est Đỗ Hưng Viễn, au village Bông Trung, district Vĩnh Lộc, province de Thanh Hóa »²⁴⁶. Il aurait reçu le baptême vers 1560 ou 1570.

Romabet du Caillaud mentionne les contacts officiels entre le père franciscain P. da Pesaro et le seigneur Mạc²⁴⁷ dès 1581 et il évoque d'autres contacts entre les franciscains et le roi et la reine de Champa²⁴⁸, puis avec le royaume du Tonkin. Mais le récit élaboré par Caillaud paraît sujet à caution²⁴⁹ : d'après Cristoforo Borri²⁵⁰, il n'y a aucune preuve tangible

²⁴⁴ Pierre-Yves Manguin. 1972. « Les Portugais sur les côtes du Vietnam et du Champà », *BEFEO*, vol. LXXXI, p. 47.

²⁴⁵ *Khâm Định Việt sử thông giám Cương mục*. 1960. *op. cit.*, p. 1513.

²⁴⁶ Constant Poncet. 1941. *op. cit.*, p. 81-82.

²⁴⁷ Rappelons-le : les Mạc régnaient dans la province actuelle de Cao Bằng, vers la frontière avec la Chine.

²⁴⁸ Le Champa est un royaume situé au centre du Vietnam moderne entre le 2^e et le 19^e siècle. En raison de l'avancée vers le Sud des seigneurs Nguyễn, les Chams sont contraints de se replier constamment vers le Sud. En 1822, leur dernier roi se réfugie au Cambodge.

²⁴⁹ Roland Jacques. 2004. *Les Missionnaires portugais et les débuts de l'Église catholique au Vietnam / Các nhà truyền giáo Bồ Đào Nha và thời kỳ đầu của Giáo hội Công giáo Việt Nam*, Reichstett : Định Hướng Tùng Thư, p. 175-179.

²⁵⁰ Cristoforo Borri (1583-1632) entra dans la Compagnie de Jésus en 1601, s'installa en Cochinchine en 1616 et y resta jusqu'en 1621.

d'évangélisation lors de son arrivée en Cochinchine²⁵¹. Nous n'avons aucun moyen de vérifier les dires de ces deux auteurs, mais il est certain que plusieurs chrétiens japonais réfugiés résidaient à Faïfo à l'arrivée des jésuites. Le christianisme avait donc déjà connu un début d'implantation en Cochinchine.

Cependant, l'évangélisation au pays de Đại Việt était bien modeste avant l'arrivée des jésuites. Les prêtres qui abordaient en Cochinchine ou au Tonkin s'adressaient plutôt aux commerçants qui se trouvaient sur les bateaux portugais ou espagnols et n'agissaient pas comme des missionnaires en charge de convertir les autochtones, à quelques rares exceptions près. Comme Borri le raconte, « nous savons seulement que quelques pères, un religieux de l'Ordre de S. François de Maniglia et un autre de l'ordre de Saint Augustin, partis de Macao, vinrent en Cochinchine, poussés véritablement par le désir de convertir ces pauvres âmes ».²⁵²

Si les témoignages évoqués par Caillaud sont fidèles, nous pouvons en déduire qu'aucun des prêtres franciscains n'était à même de parler la langue annamite et qu'il leur aurait fallu recourir aux services d'interprètes pour convertir les « indigènes ». Les transcriptions du parler annamite, à supposer qu'il y en eût, ne portaient probablement que sur des noms de lieux ou de personnes et il ne s'agissait en aucune manière d'une tentative à grande échelle, comme ce fut le cas au Japon ou en Chine après l'arrivée des jésuites en ces contrées.

2.3.2. Arrivée des jésuites au pays de Đại Việt

2.3.2.1. En Cochinchine

En 1612, sous le règne de Tokugawa, la première interdiction du christianisme fut édictée au Japon et cette interdiction s'étendit rapidement, le pays entrant dans une longue période de repli sur lui-même à partir de 1614²⁵³. Les jésuites furent alors expulsés massivement et 73 d'entre eux se réfugièrent à Macao en attendant que leur soient confiées de nouvelles missions²⁵⁴.

²⁵¹ Cristoforo Borri. 1631. *op. cit.*, p. 98.

²⁵² Cristoforo Borri. 1631. *Ibid.*, p. 99.

²⁵³ Nathalie Kouamé. 2009. « Quatre règles à suivre pour bien comprendre le 'siècle chrétien' du Japon », *Histoire et Missions Chrétiennes n° 11. La première évangélisation du Japon, XVI^e-XVII^e*, Paris : Karthala, p. 9-38.

²⁵⁴ Đỗ Quang Chính. 2008. *Dòng Tên trong xã hội Đại Việt* [Les jésuites dans la société de Đại Việt], Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Tôn giáo, p. 18.

D'après les renseignements fournis par Fernandes da Costa, un commerçant portugais²⁵⁵, sur le Royaume de Cochinchine, trois jésuites (Francesco Buzomi²⁵⁶, Diogo Carvalho²⁵⁷ et António Dias²⁵⁸), embarqués sur des navires de commerce, atteignirent le 18 janvier 1615 le port de Tourane (actuellement Cùrsa Hòn). Ils s'installèrent quelque temps à Faïfo²⁵⁹ (actuellement Hôi An), une ville commerçante située sur la côte qui était un port de passage où se croisaient fréquemment les navires portugais et italiens et où des Japonais, des Chinois et les Vietnamiens cohabitaient et commerçaient. Pratiquant une politique d'ouverture attestée par l'activité des grands ports de Tourane²⁶⁰ et de Faïfo²⁶¹, « le Roi de la Cochinchine a toujours témoigné d'aimer extraordinairement les Portugais qui viennent pour trafiquer dans son Royaume »²⁶². C'était un grand soutien pour les jésuites pionniers, bien qu'ils ne connussent pas encore la langue mais ils furent si bien accueillis par la Cour²⁶³ qu'ils purent construire leur première résidence²⁶⁴ à Faïfo en 1615²⁶⁵. La présence à Faïfo d'un certain nombre de chrétiens japonais, chassés par les persécutions dont ils étaient victimes au Japon, rendait ce choix naturel. Ainsi, les jésuites purent bénéficier du soutien des Japonais non seulement pour leur faciliter les communications, mais aussi pour leur donner protection en cas de danger.²⁶⁶

Faute de données, nous ne savons pas précisément si ces trois jésuites pionniers de Cochinchine connaissaient une autre langue orientale, comme le japonais ou le chinois. Mais, comme Diogo Carvalho avait vécu au Japon pendant cinq ans, on peut penser qu'il était en mesure de parler le japonais. Quant à Antonio Dias, il avait été formé au collège des jésuites de Macao dès 1607, et on peut aussi penser qu'il parlait chinois, puisque le rôle de ce collège, créé pour former les pères avant qu'ils ne partent en mission, était de leur enseigner les

²⁵⁵ Les premiers commerçants portugais arrivèrent en Cochinchine en 1540.

²⁵⁶ Francesco Buzomi (1576-1639), jésuite italien, partit en 1609 pour Macao avant de s'installer en Cochinchine.

²⁵⁷ Diogo Carvalho (1578-1624), né à Coimbra au Portugal, entra dans la Compagnie de Jésus en 1594. Il étudia à Goa et à Macao et fut ordonné prêtre en 1608. L'année suivante il fut envoyé au Japon et expulsé en novembre 1614.

²⁵⁸ Antonio Dias (1585- ?), né à Ega au Portugal, entra dans la Compagnie en 1607 et fut ordonné prêtre à Macao.

²⁵⁹ Cette ville qui se trouve au Centre du Vietnam est l'actuelle Hôi An.

²⁶⁰ Phan Du. 1974. *Quảng Nam qua các thời đại* [Quang Nam à travers les époques], Sài Gòn : Cổ học Tùng Thư.

²⁶¹ Chen Chingho. 1974. *Historical notes on Hoi-An (Faifo)*, Center for Vietnamese Studies, Southern Illinois University.

²⁶² Cristoforo Borri. 1631. *op. cit.*, p. 95.

²⁶³ Cristoforo Borri. 1631. *Ibid.*, p.104.

²⁶⁴ Cristoforo Borri (1631), utilise le mot 'église' mais les jésuites parlent plutôt de 'residentia' ou de 'domus', voir Đỗ Quang Chính, 2008. *Ibid.*, p. 59.

²⁶⁵ Cristoforo Borri. 1631. *Ibid.*, p. 104 ; Đỗ Quang Chính, 2008. *Ibid.*, p. 21.

²⁶⁶ Ce sont les Japonais qui aidèrent les jésuites à s'enfuir lors des interdictions prononcées ultérieurement par le roi de Cochinchine.

langues de leurs futures terres de mission. Les connaissances linguistiques acquises par ces deux pères jésuites les aidèrent sûrement dans les premiers temps de leur séjour à Faïfo.

Il semble en revanche que le père Buzomi, débarqué en Cochinchine en 1617 et responsable de la mission, n'était pas bien instruit en matière de langues. D'après le témoignage de Borri, « le Père Buzomi resta seul en Cochinchine, avec un de nos frères [...] sans savoir encore la langue, et même sans avoir personne qui lui servît de truchement, ne trouvant âme vivante qui connût davantage la langue portugaise »²⁶⁷. Francisco de Pina, arrivé la même année, rend compte de la situation à Kê Chàm et Faïfo dans une lettre datée de 1622-1623 et il évoque lui aussi le père Buzomi : « cette année, le Père Supérieur s'est consacré à la langue, mais il désespère déjà de la savoir suffisamment pour commencer à prêcher. »²⁶⁸

La mission s'étoffe bientôt et voit en 1617 l'arrivée de pères plus jeunes, comme Francisco de Pina et Cristoforo Borri qui purent apprendre la langue plus rapidement et convertir davantage d'autochtones. Alexandre de Rhodes, arrivé en Cochinchine au début de 1625 et qui y demeura dix-huit mois, exprime son « extrême satisfaction de voir croître le nombre d'enfants de Dieu »²⁶⁹.

Cependant, le roi change souvent d'avis, s'agissant de l'autorisation de séjour accordée aux jésuites. Une première interdiction tombe en 1617 à la suite d'une grande inondation²⁷⁰ dont les bonzes imputent l'origine à leur présence. Il est certain que les bonzes et les mandarins n'appréciaient guère que les jésuites implantés en Cochinchine promeuvent une nouvelle religion, incitant les Annamites à abandonner leurs cultes traditionnels, notamment le culte des ancêtres²⁷¹. Il faut considérer aussi que le seigneur Nguyễn autorisait les prêtres à rester en Cochinchine principalement parce qu'il voulait commercer avec les Portugais. Mécontent de ne pas voir débarquer des bateaux chargés d'objets précieux, le roi demanda aux jésuites de demeurer à Faïfo²⁷² et ne plus aller évangéliser au-delà.

Malgré la présence intermittente des missionnaires – intermittençe liée à des difficultés financières, à un manque de personnel et aux interdictions²⁷³ – les autochtones, même ceux des hautes classes, semblaient garder leur foi une fois convertis et, d'après le témoignage des

²⁶⁷ Cristoforo Borri. 1631. *op. cit.*, p. 101.

²⁶⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413-416 ; Trad. de Roland Jacques. 2002. *L'œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Bangkok : Orchid Press, p. 242.

²⁶⁹ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 79.

²⁷⁰ Cristoforo Borri. 1631. *Ibid.*, p. 107.

²⁷¹ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 54.

²⁷² Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*

²⁷³ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 53-59.

missionnaires du moins, consacraient leurs biens et leurs forces au maintien de l'Église : « cette grande Dame [...] m'appela incontinent en sa maison, où elle avait une belle église qui servait de refuge à tous les chrétiens de cette grande ville [Faifo]. »²⁷⁴ Ému par les sentiments des chrétiens, A. de Rhodes écrit avec enthousiasme : « j'avoue franchement que c'est là, non pas en Europe, qu'on apprend à ressentir la passion de notre Seigneur. »²⁷⁵

Les succès de l'évangélisation en Cochinchine poussèrent les jésuites à partir semer leurs vérités religieuses dans de nouvelles terres, au royaume de Tonkin.

2.3.2.2. Au Tonkin

La présence des jésuites est attestée au Tonkin en 1626, avec l'arrivée des pères Baldinotti²⁷⁶ et Piani. Ce décalage par rapport à leur implantation en Cochinchine peut s'expliquer par le fait que « le Tonkin était éloigné des routes du trafic entre Malacca et la Chine »²⁷⁷. D'après Manguin, « il est fort probable que les jésuites furent les principaux instigateurs du voyage en 1626. »²⁷⁸ Cette hypothèse est renforcée par un rapport adressé de Macao²⁷⁹ par Gaspar Luis à ses supérieurs de Rome en 1621, dans lequel, avant de parler de la situation des résidences en Cochinchine, il indique son désir de convertir le royaume de Tonkin.

Comme au début en Cochinchine, les jésuites sont bien accueillis au Tonkin. Le seigneur Trịnh Tráng les reçoit avec beaucoup d'égards parce qu'ils cherchent à commercer avec les Portugais. Si l'on en croit son rapport²⁸⁰, Baldinotti ne parle pas la langue et doit demander l'aide d'interprètes ou utiliser le canal de l'écriture (en caractères chinois) pour communiquer. Ainsi, il « regrettait de tout cœur de n'avoir pas appris la langue pour pouvoir planter la Foi »²⁸¹, et c'est la raison pour laquelle il demanda à son supérieur de Macao de lui adjoindre d'autres confrères. Dans ce contexte, comme A. de Rhodes le raconte : « parce que j'étais

²⁷⁴ Alexandre Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 122.

²⁷⁵ Alexandre Rhodes. 1653. *Ibid.*, p. 122.

²⁷⁶ Giuliano Baldinotti (1591-1631), né à Pistoia, ordonné à Rome en 1609, se rend à Goa puis à Macao en 1622. Parvenu au Tonkin en 1626, il retourne à Macao la même année.

²⁷⁷ Pierre-Yves Manguin. 1972. *op. cit.*, p. 228.

²⁷⁸ Pierre-Yves Manguin. 1972. *Ibid.*

²⁷⁹ Jesuitas Na Ásia, 49-V-7, f. 254v. Ce rapport n'est pas signé, mais nous pensons que son auteur est Gaspar Luis, car nous avons trouvé un autre rapport écrit de sa main sur la situation en Cochinchine en 1620 « Cocincinensis missionis annuae Litterae, anni 1620 » aux archives des jésuites de Rome, ARSI, Jap-Sin. 71, f. 21-27r.

²⁸⁰ Jesuitas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 1-23.

²⁸¹ Alexandre Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 80.

moins nécessaire à la Cochinchine, la langue que j'avais apprise fut cause qu'on jeta les yeux sur moi pour aller combattre toute l'idolâtrie du Tunquin ».²⁸²

Alexandre de Rhodes évoque le rapport de Baldinotti et le passage où ce missionnaire pionnier au Tonkin formule de grandes espérances, s'agissant de l'évangélisation de ce royaume : « le P. Julien Baldinotti, durant son séjour au Tonkin, avait remarqué le naturel ouvert et docile des Tonkinois, leurs dispositions tout-à-fait propres à recevoir les vérités chrétiennes. »²⁸³ Pourtant, cette espérance était illusoire²⁸⁴, car la politique du Tonkin était plus fermée que celle de la Cochinchine : les ports cochinchinois avaient accueilli très tôt les commerçants de tout pays à venir commercer dans les grands ports de Tourane et Faïfo dès le début du 16^e siècle²⁸⁵, on l'a vu, alors qu'il fallut attendre 1626 pour que le premier bateau de commerce portugais soit autorisé à aborder au Tonkin.

En raison de la guerre entre les deux royaumes, les jésuites ne purent se rendre directement de Cochinchine au Tonkin, comme le relate Alexandre de Rhodes : « ces deux Royaumes étaient en guerre, & le Roi de Tunquin fût entré en grand ombrage, s'il eût su que je venais des terres de son ennemi. »²⁸⁶ Alexandre de Rhodes et Pedro Marques durent donc retourner à Macao puis, de là, voyager sur le bateau d'un commerçant portugais, João Pinto da Fonseca, qui les débarqua au port de Cửa Bàng²⁸⁷ le 19 mars 1627. Les Tonkinois vinrent les voir par curiosité et A. de Rhodes, maîtrisant bien la langue annamite, en profita pour leur « parler de la *loi* qu'ils appellent *Dau* en langue des lettrés, & *Dang* en langue vulgaire, lequel mot signifie *chemin* »²⁸⁸. Dans la pensée des Annamites, le Ciel (*Tròi*) attire la ferveur populaire et répond à une croyance suprême dont l'expression est marquée d'un fort respect : Monsieur (ou Monseigneur) le Ciel (*Ông Tròi*). Le rituel dédié au Ciel, à la Terre et aux ancêtres royaux 'Nam Giao' est considéré comme le rituel le plus complet et le plus important ; il est organisé lors du Nouvel An lunaire par l'Empereur (fils du Ciel) avec la participation des mandarins. Le but suprême des missions jésuites étant d'introduire la foi chrétienne en un Seigneur du Ciel (*le vrai Dieu*), il s'agissait de prendre appui sur les croyances établies en tentant une forme de syncrétisme. Cette méthode d'inculturation apparaît ultérieurement dans le catéchisme de la première journée où Alexandre de Rhodes prend l'exemple du caractère

²⁸² Alexandre Rhodes. 1653. *Ibid.*, p. 81.

²⁸³ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *op. cit.*, p. 95.

²⁸⁴ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *Ibid.*, p. 97.

²⁸⁵ Pierre Yves Manguin. 1972. *op. cit.*, p. 181-189.

²⁸⁶ Alexandre de Rhodes. 1653. *Ibid.*, p. 81.

²⁸⁷ Le port de la Province de Thanh Hóa est appelé Saint-Joseph car les jésuites y débarquèrent le jour de la saint Joseph.

²⁸⁸ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 129.

chinois signifiant le ‘ciel’ : « le Ciel se compose de deux lettres, à savoir premier et grand »²⁸⁹. Par cet exemple, A. de Rhodes conduit les infidèles à se demander : « qu’est-ce que ce premier Grand, sinon le Suprême Créateur et Seigneur du Ciel ? »²⁹⁰ :

« Si l’on suit, comme fait le Catéchisme (de Rhodes), la conception chinoise du monde, ‘le Ciel couvre, la Terre soutient’. Mais Ciel et Terre doivent avoir un auteur, comme l’indiquent les clefs du caractère *Tian* : ‘un’ et ‘grand’. Ce premier ‘Grand’ serait le ‘Seigneur du Ciel’. Et l’auteur explique, comme avait fait Ricci avant lui, que le Ciel constitue une façon de parler, un raccourci pour désigner Dieu. ‘Adorer le Ciel’ signifie adorer Dieu, ce qui permet de considérer Confucius et ses premiers disciples comme des monothéistes. »²⁹¹

Le seigneur Trịnh permit aux jésuites de s’installer au Tonkin parce qu’il espérait développer des échanges avec les Occidentaux pour acheter des armes dans l’objectif de vaincre le seigneur de Cochinchine. Comme A. de Rhodes le raconte lors de leur première rencontre : « sa première question a été de savoir si nous croyions qu’il vaincrait le roi de Cochinchine. »²⁹². De son côté, A. de Rhodes portait l’ambition de « leur donner la vraie loi ». Trịnh Tráng fit don d’une maison aux jésuites pour vivre et évangéliser à An Vực²⁹³. De Rhodes baptisa un Sai²⁹⁴ qui avait une grande réputation dans la région et maîtrisait bien les caractères chinois. Ce *sãi* et un jeune garçon aidèrent Rhodes à transcrire les prières catholiques en caractères chinois²⁹⁵. Quelque temps plus tard, Marques et de Rhodes suivirent Trịnh Tráng à la Cour, et, pendant le trajet, de Rhodes put expliquer au roi le « livre chinois » que les jésuites lui avaient offert lors de leur première rencontre. On peut supposer que ce livre était écrit en sinogrammes, et non pas en nô, et qu’il s’agissait du catéchisme rédigé pendant le séjour de Rhodes en Cochinchine. Lorsque le bateau portugais se prépara à quitter le Tonkin pour Macao, Trịnh Tráng envoya une lettre de remerciements au supérieur Andre Palmeiro²⁹⁶ et permit aux deux jésuites de rester dans le Royaume.

²⁸⁹ Alexandre de Rhodes. 1993 [1651]. *Catéchismus-Phép giảng tám ngày*, Thành phố Hồ Chí Minh : Tủ sách Đại Đoàn Kết, p. 14, Trad. en français par Henri Chappoullie.

²⁹⁰ Alexandre de Rhodes. 1993. *Idem*.

²⁹¹ Jean-Pierre Duteil. 2014. « Catéchèse, inculturation et écriture chez Alexandre de Rhodes », *Cahiers d’études vietnamiennes* n° 23, p. 28-29.

²⁹² Vũ Khánh Tường. 1956. *Les missions jésuites avant les missions étrangères au Vietnam 1615-1665*, Thèse de doctorat, Institut Catholique de Paris, p. 309. Traduction de la lettre du P. de Rhodes, ARSI, Jap-sin 80, f.15-16.

²⁹³ Selon Rhodes, cette église fut bâtie le 3 mai 1627. Considérée comme la première église du Tonkin, elle est située dans la province de Thanh Hóa.

²⁹⁴ Un titre bouddhiste, écrit « *sãi* » en quốc ngữ.

²⁹⁵ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *op. cit.*, p. 132-133.

²⁹⁶ Biblioteca Apostolica Vaticana, Fonds Barberini, vol. 158 A (mss.Orient). Cadière l’a traduite sous le titre « une lettre du roi de Tonkin au pape », *Bulletin de la Commission archéologique de l’Indochine*, 1912, VII, p. 199-210. En réalité, cette lettre est adressée à Palmeiro, supérieur de la Province de Japon, Voir Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 139.

Ayant obtenu la permission de demeurer au Tonkin, les jésuites se mirent activement au travail et purent attirer nombre de « païens indigènes » de toutes classes sociales : des lettrés, des paysans, des soldats... : « de nombreux lettrés deviennent Chrétiens simplement en voyant les livres de la Chine. »²⁹⁷ Cette remarque a trait aux catéchismes rédigés en sinogrammes du père António Cardim²⁹⁸ ; dans un autre passage de son livre, A. De Rhodes précise qu'un bonze possédait un « livre apporté de la Chine et composé par quelqu'un de nos Pères [...] que son père avait rapporté de la Cour de Péquin »²⁹⁹.

Dans leur effort pour convertir les autochtones, les jésuites décidèrent d'utiliser aussi le nôm. Un choix cohérent avec la politique d'inculturation de la Compagnie : il s'agissait de « garder l'Église chrétienne vietnamienne enracinée dans la culture indigène, plutôt que dans la culture étrangère dont les caractères chinois étaient un symbole puissant »³⁰⁰. Choix similaire à celui qui avait été fait pour la Chine : en 1615, suite à une demande formulé par Trigault, un confrère de Ricci, le pape avait accordé aux jésuites, par privilège, le droit d'utiliser le chinois dans la liturgie en Chine³⁰¹. Majorica³⁰² était celui des jésuites qui connaissait le mieux le nôm, et grâce à ses connaissances de la langue annamite, cinq mois après son installation à Vinh, il donna « le baptême à 2.575 personnes dans la région de Vinh »³⁰³. Il est certain que la connaissance de l'écriture démotique constituait un instrument efficace, quoique cette écriture ne fût pas homogène, sans parler de la difficulté propre aux emprunts qui constituaient une nouvelle couche de vocabulaire chrétien : « il faut connaître des concepts chrétiens sous-jacents et leur origine dans des mots étrangers, portugais ou latins, qu'on transcrit phonétiquement avec plus ou moins de justesse, ou qu'on essaie de traduire tant bien que mal. »³⁰⁴

²⁹⁷ Jesuítas Na Ásia, 49-V-31, f. 31r-v.

²⁹⁸ António Francisco Cardim (1596-1659), jésuite portugais, fut envoyé à Goa en 1618 puis ordonné prêtre en 1621. Il arriva à Macao en 1623 et résida en Chine. Il s'installa au Tonkin en 1631.

²⁹⁹ Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *op. cit.*, p. 127.

³⁰⁰ Peter C. Phan. 1998. *Mission and Catechesis. Alexandre de Rhodes and Inculturation in Seventeenth Century Vietnam*, New York : Orbis Books, p. 31.

³⁰¹ François Bontinck. 1962. *La lutte autour de la liturgie chinoise au XVII^e et XVIII^e siècle*, Louvain/Paris : Nauwelaerts, p. 24.

³⁰² Girolamo Majorica (1591-1656), jésuite italien, fut envoyé en 1625 en Cochinchine où il apprit le vietnamien avec Francisco de Pina. Expulsé de Cochinchine en 1629, il se rendit au Tonkin en 1630 après une escale à Macao et exerça sa mission à la résidence Rum de la province de Nghê An. Il coordonna la rédaction de plusieurs ouvrages en nôm.

³⁰³ Felipe do Rosario Binh. 1822. *Truyện nước Annam Đàng Ngoài chí Đàng Trãi* [Histoire du pays d'Annam comprenant le Tonkin et la Cochinchine], Cuyễn thứ nhất, Lisboa. Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 1, p. 29.

³⁰⁴ Nguyễn Văn Toàn. 2012. « Les missionnaires catholiques et l'écriture démotique vietnamienne (le nôm catholique). Trois siècles d'inculturation (XVII^e-XX^e siècle) », Hugues Didier et Maddalena Larcher (éds), *Pédagogies missionnaires, Traduire, Transmettre, Transculturer*, Paris : Karthala, p. 63-74.

Pour suivre le dogme chrétien, et malgré leurs efforts d'inculturation, les jésuites ne pouvaient tout accepter des mœurs et des croyances des indigènes et mettaient les « païens » en demeure de choisir et d'abandonner leurs habitudes. Cela suscita la colère chez les deuxièmes et troisièmes femmes dont les maris avaient reçu le baptême, ou – comme en Cochinchine quelques années plus tôt – l'hostilité des bonzes qui voyaient certains abandonner leur ancienne religion et accepter la nouvelle croyance.

« L'inculturation a ses limites. Le plus grand danger, au Dai Viêt comme en Chine et au Japon, serait que les autochtones assimilent purement et simplement la nouvelle religion aux étrangers. Et c'est bien là l'origine des diverses « persécutions » ou plus exactement des flambées de violence qui ont entraîné la ruine des communautés chrétiennes du Japon sous les Tokugawa ou la « persécution de Nankin » autour de 1620. [Dans son *Catéchisme*... de 1651], Alexandre de Rhodes essaie de mettre en garde contre les assimilations hâtives : 'ne dites surtout pas que cette loi est celle des Portugais. Car la sainte loi de Dieu est une lumière plus grande et plus ancienne que le Soleil lui-même. De ce que le Soleil, lorsqu'il éclaire un royaume, y fait le jour, bien que les autres royaumes pour lesquels il n'est pas encore levé restent couverts d'ombre, on ne peut dire pour cela que le Soleil est de ce royaume sur lequel il s'est levé d'abord' [Catéchisme pour les Missions d'Annam, II, p. 33] »³⁰⁵

Le plus grand obstacle cependant provient du comportement capricieux du Roi dont les décisions dépendent de l'arrivée des bateaux portugais. Ainsi, comme il avait attendu trop longtemps et qu'aucun bateau n'était en vue, Trịnh Tráng³⁰⁶ ne permit plus à Marques et Rhodes de demeurer à Kẻ Chợ (la capitale), et leur ordonna de se rendre à Bồ Chính³⁰⁷, avec l'arrière-pensée d'exercer une pression sur les commerçants portugais. Alors que les deux pères faisaient route vers Vinh³⁰⁸, un bateau accosta enfin à Cửa Rum (port Rum) le 27 octobre 1629, transportant aussi deux autres pères, Gaspar do Amaral³⁰⁹ et Paulo Saïto³¹⁰. Néanmoins, lors le bateau repartit à Macao, le seigneur obligea les prêtres à sortir du pays. Après avoir été expulsés, les jésuites retournèrent à Macao en 1630. Alexandre de Rhodes y resta et y enseigna la théologie. Cependant, avec le soutien du supérieur, un navire marchand

³⁰⁵ Jean-Pierre Duteil. 2014. « Catéchèse, inculturation et écriture chez Alexandre de Rhodes », *Cahiers d'études vietnamiennes* n° 23, p. 31.

³⁰⁶ Rhodes utilisa le mot *Roi* pour désigner le Seigneur Trịnh Tráng

³⁰⁷ La province de Quảng Bình d'aujourd'hui.

³⁰⁸ Province de Nghệ An.

³⁰⁹ Gaspar do Amaral (1594-1646), jésuite portugais, débarque au Tonkin une première fois en 1629 et y retourne en 1631. Il est nommé vice-provincial de la Province du Japon en 1640.

³¹⁰ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 146.

emmenant Gaspar do Amaral, António de Fontes³¹¹ et António Cardim put aborder à nouveau au Royaume de Tonkin le 1^{er} mars 1631³¹².

Malgré les difficultés, les jésuites recueillirent les fruits de leurs efforts d'évangélisation au Tonkin beaucoup plus vite qu'en Cochinchine. Alexandre de Rhodes parvint à y impulser la formation des catéchistes indigènes en 1630 : le nombre des catéchistes s'éleva assez vite à une centaine³¹³ et Gaspar do Amaral la poursuivit et la renforça ultérieurement, dans les années 1631-1637³¹⁴.

³¹¹ António de Fontes, né en 1569 à Lisbonne, entré dans la compagnie de Jésus en 1584, s'installe en Cochinchine de 1624 à 1630, puis au Tonkin de 1631 à 1648.

³¹² Alexandre de Rhodes. 1999 [1651]. *op. cit.*, p. 170-171.

³¹³ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 103.

³¹⁴ Lettre de Gaspar do Amaral, écrite à Macao le 21 novembre 1645, Jap-Sin 80, f. 34 ; Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 498-516.

DEUXIÈME PARTIE

**LA GRAMMATOGRAPHIE DU
VIETNAMIEN**

**CHAPITRE 3. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN LATIN
PAR LES JÉSUITES ET LES PÈRES DES MISSIONS
ÉTRANGÈRES**

**CHAPITRE 4. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN
FRANÇAIS**

CHAPITRE 3

LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN LATIN PAR LES JÉSUITES ET LES PÈRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

3.1. Contexte et aperçu général de la grammatographie du vietnamien

3.1.1. *Le rôle de la grammaire latine dans la description des langues vernaculaires*

Depuis l'Antiquité, les grammairiens s'efforçaient de décrire les langues en les ramenant au cadre des huit parties du discours, formalisées dès le deuxième siècle avant notre ère dans la *Tekhnè Grammatikè* de Denys le Thrace¹, puis par les grammairiens latins, comme Donat ou Priscien. Le point commun entre les grammaires de cette époque et celles de la seconde grammatisation – moment de la description des langues vernaculaires de l'Europe, puis des langues du Nouveau Monde à partir du 16^e siècle – est qu'elles possèdent le même noyau théorique. Si la grammaire de façon générale était considérée comme l'outil efficace par excellence dans l'apprentissage d'une nouvelle langue, c'est la grammaire latine qui apparaissait comme le principal instrument technico-linguistique à la Renaissance et à l'âge classique. De fait, pour créer le meilleur moyen d'apprendre une nouvelle langue, surtout à l'époque des Grandes Découvertes, il faut considérer que la grammaire « n'est pas une simple description du langage naturel, il faut aussi la concevoir comme un outil linguistique »².

Au moment des Grandes Découvertes, les missionnaires prennent progressivement conscience que les structures linguistiques des langues du monde sont très variées et ils adaptent par extension le cadre théorique des parties du discours hérité de la tradition gréco-latine pour tenir compte de leurs particularités. Rodrigues affirme ainsi du japonais : « les parties du discours sont, en japonais, au nombre de dix, savoir : le nom, le pronom, le verbe, le participe, la postposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection, l'article et la particule. »³

Comme pour la description des vernaculaires européens, « cette extension n'a pas été sans conséquences pour le modèle, soit que ce dernier se soit adapté en quelque sorte par avance à

¹ Tableau des huit parties du discours dans la *Tekhnè* de Denys le Thrace, in Sylvain Auroux. 1992. *Histoire des idées linguistique*, T. 2, Paris : Pierre Mardaga, p. 586.

² Sylvain Auroux. 1992. *Ibid.*, p. 32.

³ Traduit du portugais par M.C. Landresse : João Rodrigues. 1825 [1604]. *Arte da lingua de Iapam*, Nagasaki.. *Eléments de la grammaire japonaise*, Paris : La librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, p. 75.

cette extension, soit qu'il en ait subi des contrecoups plus tardifs »⁴. Longtemps après leur installation en Extrême-Orient, les jésuites relèvent ainsi certaines incompatibilités entre le modèle gréco-latin et certaines des langues qu'ils cherchaient à décrire, ce que Rhodes résume ainsi :

Viciniora Orientali plagae idiomata praecipuè vero Cinense & Tunchinense, & ex parte etiam iaponense, artem illa addiscendi habent à nostratibus linguis longè diversam : carent enim omnino generibus: declinationes etiam non habent propriè neque numeros. (Rhodes 1651, p. 1)
[Les langues voisines d'Extrême-Orient, surtout quand il s'agit de la Chine et du Tonkin, et même en partie du Japon, ont une grammaire très différente de celle des nôtres. En effet, les genres leur font totalement défaut, elles n'ont au sens propre ni déclinaisons, ni nombres. (...) Bien plus, un même mot peut être un verbe ou un nom, selon sa place dans la phrase, ou bien ce qui est dit]⁵

De surcroît, s'agissant cette fois de l'écriture, l'idée d'une transcription des langues exotiques en caractères purement européens semble difficilement réalisable, comme Rhodes et ses confrères le notent en 1632 en comparant le japonais, le chinois et l'annamite :

Vix posse nostris characteribus germanà pronunciationè harum linguarum exprimi sinice presertim et Annam.⁶
[Il est presque impossible de rendre la prononciation authentique de ces langues au moyen de nos propres caractères, surtout pour le chinois et l'annamite.]⁷

Dès lors, une voie plus réaliste est suivie : tout en se basant principalement sur la grammaire latine étendue pour ce qui est de la description et sur l'alphabet latin ou celui des langues romanes pour ce qui est de la transcription graphique, les linguistes missionnaires en Asie cherchent à établir un nouveau cadre notionnel et terminologique qui tienne compte des caractéristiques particulières des langues à décrire. Mais pour saisir de quelle manière ce nouveau cadre s'est progressivement dessiné, il faut également tenir compte des changements qui ont affecté le mode de description des vernaculaires européens tout au long de la période que nous cherchons à décrire, notamment du français dont on verra comment son modèle sera substitué à celui du latin au terme de la période.

⁴ Bernard Colombat. 1995. « A propos de la *grammaire latine étendue*. Quelques remarques sur les contrecoups subis par le modèle latin lors de son adaptation au français », *Archives et Documents de la SHESL*, p. 7

⁵ Traduction en français par le révérend Alix Bourgeois des franciscains de Paris, relue par Viviane Griveau-Genest.

⁶ ARSI, Jap-Sin 194, f. 006.

⁷ Trad. de Roland Jacques . 2004. *Les missionnaires portugais et les débuts de l'Eglise catholique au Viêt-Nam*, Reichstett : Định Hướng Tùng Thư, p. 242.

3.1.2. Très brève histoire des grammaires françaises

Tout au long du Moyen Âge et au début de la Renaissance, la tradition latine ralentit l'apparition de traditions grammaticales nationales⁸. Les deux ouvrages grammaticaux de référence sont, on l'a vu, pendant longtemps ceux de Donat et Priscien et il faut attendre les années 1440 pour la publication du « premier manuel connu de syntaxe latine en français »⁹ : la traduction de l'*Ars minor* de Donat, dont l'incipit est : *Quantes parties d'oraison sont ?*

Les premières grammaires des langues vernaculaires apparues à partir du 13^e siècle s'appuient sur le modèle universel de la grammaire latine, ce que Bernard Colombat explique de la façon suivante : « une catégorie est solidement installée dans votre tête, il est très difficile de penser en dehors d'elle...¹⁰ La grammaire est produite lorsqu'on a besoin d'un outil pour apprendre une langue étrangère, autrement dit répond à une « vocation pédagogique. »¹¹ Il n'est pas étonnant qu'une des premières grammaires françaises soit rédigée par un anglophone, John Palsgrave, et qu'elle soit destinée aux anglophones cultivés de 1530¹². Il s'agit d'une grammaire contrastive du français dont la langue de référence est l'anglais et qui est rédigée en anglais. Cette grammaire de Palsgrave marque pourtant le commencement de la tradition grammaticale française, dans la mesure où le français apparaît pour la première fois comme langue objet : on y trouve le calque de la grammaire latine, mais l'auteur tente aussi de décrire de manière *ad hoc* les particularités du français. Par ailleurs, on y observe un double processus : une attitude conservatrice vis-à-vis de l'ancien modèle grammatical et une attitude innovatrice en ce qui concerne la terminologie, afin de s'adapter aux spécificités de la langue française. La grammaire de Palsgrave contient neuf parties du discours, car l'auteur ajoute l'article, une catégorie propre au français ou à l'anglais, aux huit parties du discours traditionnelles du latin¹³. Certains grammairiens du 16^e siècle (Meigret 1550 ; Pillot 1550 ;

⁸ Pierre Swiggers. 2014. « Les études linguistiques romanes des origines jusqu'au début du XIX^e siècle : les « prémices » de la romanistique », Andre Klump et al. (éds). *Manuels des langues romanes*, Berlin/Boston : De Gruyter, p. 13-42.

⁹ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi. 2007. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris : Perrin, p. 339.

¹⁰ Bernard Colombat. 2013. « L'héritage du modèle latin dans les grammaires françaises à la Renaissance », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 51, p. 11-38.

¹¹ Bernard Colombat. 2013. *Ibid.*

¹² John Palsgrave. 1530. *Lesclarcissement de la langue Francoyse, compose par maistre Iehan Palsgraue Angloys natyf de Londres, et gradue de Paris*, Londres : Richard Pynson et John Haukyns.

¹³ Jacques Julien, Susan Baddeley : http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=2202

Étienne 1557 ; Cauchie 1570) suivent cette voie en plaçant eux aussi l'article « en tête de la liste des parties du discours »¹⁴.

Dans les grammaires du 17^e siècle, on s'applique encore à décrire les « structures figées des langues mortes plutôt que d'essayer de construire des théories »¹⁵. C'est à partir de la deuxième moitié du siècle qu'apparaît un courant issu de la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) d'Antoine Arnauld et Claude Lancelot¹⁶, conçue comme une introduction à des méthodes pratiques d'apprentissage des langues¹⁷. Même si les Messieurs de Port-Royal pointent l'absence de flexions casuelles en italien et en espagnol, « les déclinaisons sont maintenues, pour les articles et pour les noms »¹⁸. Quant aux temps verbaux, ils proposent une distinction « des *temps simples* (présent, passé et futur), repérés par rapport au seul instant de la parole et des *temps composés dans le sens* [sic] qui marquent 'chacun de ces temps (les temps simples), avec rapport à un autre' »¹⁹.

Cette grammaire exerce une influence sur les grammaires « raisonnées » de la langue française et sur des grammaires générales comme celles de Du Marsais et de Beauzée, et – de plus longue main – sur la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky : c'est « la naissance de la grammaire moderne »²⁰.

La grammaire du français change peu au 18^e siècle et ne change guère non plus après la Révolution française, même si « le siècle des Lumières se caractérise par une importante activité de grammaticographie de plus en plus théorisante. »²¹ À propos des déclinaisons du système nominal, les cas se maintiennent encore dans la description du nom français jusqu'au

¹⁴ Jean-Marie Fournier. 1998. « À propos des grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : le traitement des exemples et des parties du discours », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 20-2 p. 127-142.

¹⁵ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi. 2007. *op. cit.*, p. 673.

¹⁶ Bernard Colombat. 2014. « Qui a écrit la *Grammaire générale et raisonnée* ? », Vadim Kasevich, Yuri Kleiner, Patrick, Sériot (éds), *History of Linguistics 2011. Selected Papers from ICHoLS XII, Saint-Petersburg, 28 August - 2 September 2011*, Amsterdam : John Benjamins, p. 13-25. *Studies in the History of the Language Sciences (SiHoLS)*, 123.

¹⁷ Jean-Marie Fournier, Valérie Raby. 2013. « Grammaire générale et grammaires particulières: relire la Grammaire de Port-Royal à la lumière des Méthodes espagnole et italienne », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 51, p. 59-85.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Marc Dominicy. 1984. *La naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal*, Bruxelles/Liège: Mardaga.

²¹ Pierre Swiggers. 2014. *op. cit.*, p. 24.

17^e siècle, voire au-delà²². De fait, il faut attendre le milieu du 18^e siècle pour que « l'exposé des déclinaisons du français [disparaisse] des grammaires »²³.

Concernant les parties de discours, Fournier considère la grammaire de Girard (1747) comme un pas décisif dans l'établissement des « dix catégories de mots dans l'ordre suivant : article, nom, pronom, adjectif, verbe, adverbe, nombre, préposition, particule. Cette innovation est reprise de façon continue par les grammairiens, y compris par les grammairiens de la tradition scolaire »²⁴.

Deux phénomènes marquent le 19^e siècle : (i) la naissance des grammaires scolaires comme genre entièrement autonome²⁵, qui coïncide avec le développement de l'enseignement secondaire dans le cadre de l'Université napoléonienne, puis avec celui de l'enseignement primaire, suite à la loi Guizot de 1833²⁶ ; (ii) les débuts de la linguistique comparative dans le champ savant²⁷. Quant aux ouvrages pédagogiques, les *Éléments de la grammaire française* de Lhomond (1780)²⁸ connaissent un grand succès. L'auteur emploie l'expression « espèce de mot » au lieu de la dénomination traditionnelle de « parties du discours ». L'organisation en dix espèces de mots analysés dans son ouvrage met fin à la prééminence de la grammaire latine : « [La grammaire de Lhomond] suppose une tradition réduite au rudiment et un enseignement autoritaire ; et offre un avantage considérable : le couplage d'une grammaire latine et d'un abrégé pour le français. »²⁹ D'autres grammaires au 19^e siècle comme la *Grammaire nationale* (1834) des Bescherelle et la *Grammaire des grammaires* (1811) de Ch. Girault-Duvivier s'ajoutent à la liste des manuels grammaticaux utilisés à l'école, perpétuant la tradition inaugurée par Lhomond en matière de présentation des parties du discours.

²² Nathalie Fournier, Bernard Colombat. 2007. « De grammatica gallica à grammaire française », Mireille Huchon (éd.). *Le Français préclassique 1500 - 1650*, Paris : Champion, p. 145-167.

²³ Jean-Marie Fournier. 1998. « À propos des grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : le traitement des exemples et des parties du discours », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 20-2 p. 127-142.

²⁴ Jean-Marie Fournier. 1998. art. cit

²⁵ André Chervel. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris : Payot.

²⁶ Elle crée notamment le réseau des écoles normales d'instituteurs, rendant ainsi possible l'homogénéisation des pratiques d'enseignement du français dans l'enseignement primaire, avec des programmes nationaux et des manuels standardisés.

²⁷ Jean-Claude Chevalier. 1994. *Histoire de la grammaire française*, Paris : Presses universitaires de France, p. 100-110.

²⁸ Lhomond publie en effet la même année une grammaire du latin, ordinairement désignée sous le nom de *Lhomond latin*.

²⁹ Jean-Claude Chevalier. 1994. *Ibid.*, p. 102.

3.1.3. Bref aperçu du contexte historique de la grammatisation du vietnamien

Les travaux relatifs à la grammaire vietnamienne peuvent être répartis en trois périodes principales.

Inaugurée par l'arrivée des jésuites en Cochinchine (1615), la période initiale coïncide avec les premières tentatives de description raisonnée de la langue vietnamienne où le recours au modèle des grammaires du portugais a probablement joué un rôle important, à côté du modèle latin. Mais nous n'avons aucun moyen de le vérifier : aucun document ne nous est parvenu qui montrerait comment ce modèle portugais aurait opéré. De manière générale, cette époque s'inscrit dans le prolongement du grand mouvement de *grammatisation* des langues vernaculaires en Europe et du développement de la linguistique missionnaire dans le Nouveau Monde – un mouvement fondé le recours généralisé au cadre conceptuel de la tradition grammaticale gréco-latine. À partir du milieu du 16^e siècle, ce mouvement sert de guide à la grammatisation des premières langues d'Extrême-Orient avec lesquelles les missionnaires sont entrés en contact – le japonais et le chinois – puis, fin 16^e et début 17^e siècle, des langues des nouvelles terres de mission asiatiques, comme celles des Philippines ou le vietnamien. Au terme d'une longue maturation, fruit d'un travail collectif tâtonnant et multiforme, une première grammaire « annamite » est publiée en latin sous le nom d'Alexandre de Rhodes en 1651.

La fondation des Missions Étrangères en 1658 et l'envoi, consécutif à cette fondation, de pères français au Vietnam ont transformé les conditions pratiques de l'évangélisation mais aussi, on le verra, la nature des travaux de linguistique missionnaire qui se poursuivent de la fin du 17^e siècle jusqu'au milieu du 19^e siècle, voire au-delà. À l'époque des jésuites, les missionnaires portugais formaient la majorité des effectifs. Avec l'arrivée des pères des Missions Étrangères, les prêtres français deviennent plus nombreux. Une constante sans doute, malgré ces changements : pendant près de deux siècles après leur implantation au Vietnam, les pères des Missions Étrangères poursuivront en langue latine la rédaction de leurs dictionnaires et de leurs grammaires, mais le fait même que leur langue maternelle soit le français n'a pas été sans conséquences sur l'évolution du cadre de la grammaire latine étendue auquel ils continuaient de se référer, on le verra.

3.1.4. Le corpus

Le corpus restreint sur lequel porte ce chapitre est principalement constitué de trois grammaires rédigées en latin durant la période 1651-1838. Nous traiterons dans un premier

temps des deux grammaires composées par des jésuites : la *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio* publiée par Alexandre de Rhodes en 1651 à Rome ; et un manuel inachevé, la *Manuductio ad linguam Tunckinensem*. Ce document demeuré à l'état de manuscrit est conservé actuellement dans la collection Jesuítas na Ásia de Lisbonne³⁰. La question de savoir quel était son véritable auteur – question qui mérite d'être posée pour qui cherche à déterminer comment les savoirs linguistiques circulaient au sein des congrégations religieuses missionnaires et au-delà – et quel a été son processus de rédaction sera abordé dans un second temps.

Dans un troisième temps, nous analyserons la *Grammaticae compendium* attachée au *Dictionarium Annamitico Latinum* publié en 1838 par Jean-Louis Taberd, un père des Missions Étrangères.

3.2. La grammatisation du vietnamien avant 1651

Trois premiers missionnaires (Francesco Buzomi, Diogo Carvalho et António Dias) sont envoyés en Cochinchine : ils y débarquent le 18 janvier 1615, nous l'avons dit. Peu de temps après leur installation, ils sont rejoints par deux autres de leurs confrères, Francisco de Pina, en 1617, puis Cristoforo Borri en 1618 (voir chapitre 2). La mission du Vietnam s'inscrit donc dans la continuité de celle qui s'était implantée au Japon, où les jésuites ont composé très tôt des grammaires du japonais (dès 1564 ou 1567)³¹. Les pères installés en Cochinchine rencontrent cependant des difficultés à produire une description raisonnée de la langue locale. Francisco de Pina, chargé d'enseigner les langues aux missionnaires de Cochinchine et qui dirige les études au collège de Macao entre 1611 et 1617³², rédige très tôt un vocabulaire, dès 1619. Mais, dans un premier temps, il ne croit pas possible de rédiger une grammaire du vietnamien, comme João Roiz³³ l'indique dans un de ses rapports :

Vay tiãdo a limpo hum vocabulario em lugar de arte da aquella lingoa formalmẽte não he capaz, como tambẽ o não he a da China.³⁴

[Le père Pina] a réussi à faire un vocabulaire à la place de l'*Ars* qu'il ne pouvait pas faire, car (l'annamite) n'a pas plus de grammaire que le chinois].

³⁰ Jesuítas Na Ásia, 49-VI-08, f. 313r-323v.

³¹ Otto Zwartjes. 2011. *Portuguese missionary grammars in Asia, Africa and Brazil, 1550-1800*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, p. 93.

³² Roland Jacques. 2002. *L'œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Bangkok : Orchid Press, p. 263-264.

³³ João Roiz ou João Rodrigues (1562-1633), auteur de l'*Arte da lingoa de Iapam* publié à Nagasaki en 1604.

³⁴ ARSI, Jap-Sin. 71, f. 002.

De Pina subit ici l'influence de Matteo Ricci dont l'opinion répandue et constituée en doxa, voulait que « le chinois n'ait pas de grammaire »³⁵. Ce qu'il faut entendre de la façon suivante : à la différence des langues de l'Europe, les fonctions grammaticales n'ont pas en chinois de réalisation morphologique. De Pina pense de même, en 1619, que l'annamite n'a pas de grammaire, ce qui – de manière paradoxale – ne paraît guère contrevenir, pour qui cherche à le décrire, au recours à la grammaire latine étendue tel qu'elle s'était transformée et stabilisée au 16^e siècle. En réalité, dès la fin du 16^e, et malgré le succès constant d'un manuel comme le Despautère³⁶, c'est la syntaxe et non plus la morphologie qui devient l'objet d'élection de la réflexion grammaticale³⁷. On le voit notamment à travers *l'Ars minor* d'Álvares (1573) – un ouvrage en usage dans les collèges jésuites – qui était devenu la référence obligée des missionnaires et le restera longtemps (voir ci-dessous 3.3.2).

Quelques années plus tard, en 1622 ou 1623, Francisco de Pina rédige un rapport destiné à ses supérieurs dans lequel il indique qu'il est désormais en mesure d'entreprendre la rédaction d'un *Ars grammatica* :

Eu ja tenho feito hũ tratadozinlo sobre a Orthographia, e toadas desta lingua, vou entrando pela Arte.³⁸

[Pour ma part, j'ai déjà composé un petit traité sur l'orthographe et les tons de cette langue, et je suis en train de me mettre à la grammaire]³⁹

La mort prématurée de Pina dans un naufrage, en décembre 1625, met un terme au projet. Faute de sources documentaires, on peut se poser la question de savoir si, en l'espace de deux ou trois ans, il aurait pu achever une description complète du vietnamien. Quoi qu'il en soit, les rapports de ses confrères, ceux de Fontes⁴⁰ et de Buzomi⁴¹, qui nous informent de sa mort, n'indiquent pas qu'il ait réussi à la mener à bien.

³⁵ Liam Matthew Brockey. 2007. *Journey to the East. The Jesuit mission to China 1579-1724*, Cambridge (Mass.) : The Belknap Press of Harvard University Press, p. 247.

³⁶ A. de Rhodes avait été élève au collège jésuite d'Avignon, à une époque où l'on se servait du Despautère pour apprendre les rudiments du latin. On ne perçoit cependant pas d'influence de ce manuel dans sa *Brevis Declaratio*.

³⁷ « Les plus grandes grammaires latines que nous a laissées le XVI^e siècle (...) ne font plus de place à l'apprentissage de la morphologie : les règles complexes établies à cet usage en ont disparu. À la place, la syntaxe devient l'objet principal (...). Ce manque d'intérêt pour la morphologie peut trouver plusieurs explications [parmi lesquelles] l'intérêt pour les langues en général et les vernaculaires en particulier. Car si on veut mettre en parallèle ces derniers et le latin, c'est bien plus sur l'analyse des classes de mots et des structures syntaxiques que sur les détails morphologiques que l'on fera porter son analyse. » (Bernard Colombat. 1995. « A propos de la *grammaire latine étendue*. Quelques remarques sur les contrecoups subis par le modèle latin lors de son adaptation au français », *Archives et Documents de la SHESL*, p. 8).

³⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 414v.

³⁹ Trad. de Roland Jacques . 2002. *op. cit.*, p. 243.

⁴⁰ ARSI, Jap-sin 72, f. 79r.

⁴¹ ARSI, Jap-Sin 68, f. 28r-29v.

Les jésuites cherchent à élargir leur zone d'évangélisation au Tonkin où deux premiers missionnaires, Baldinotti et Piani, débarquent en 1626⁴². Le projet de traduire les livres de piété en langue annamite et d'apprendre la langue des autochtones est régulièrement évoqué dans leurs rapports comme c'était le cas chez leurs prédécesseurs⁴³. Mais aucune allusion à la rédaction ou à l'existence d'une grammaire n'apparaît dans les documents conservés dans les deux collections Jap-Sin et Jesuítas na Ásia. Après que Gaspar do Amaral et António de Fontes sont à nouveau envoyés au Tonkin en février 1631, ils parviennent à rédiger un vocabulaire, achevé en 1634⁴⁴.

Il faut cependant attendre 1651, on l'a dit, pour voir paraître la première grammaire du vietnamien, publiée sous le nom d'Alexandre de Rhodes, la *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio* attachée au *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum*.

3.3. La *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio*

3.3.1. Présentation de l'ouvrage

La *Brevis Declaratio* est publiée dans le même volume que le *Dictionarium* sous la forme d'un appendice final. Un dictionnaire et une grammaire sont en effet deux des outils d'apprentissage d'une langue à utiliser simultanément. Faire paraître conjointement une grammaire et un dictionnaire facilite la consultation parallèle ou croisée des règles et du vocabulaire. En réalité, la *Brevis Declaratio* était à l'origine destinée à être imprimée comme un opuscule indépendant : dans une lettre adressée au trésor de la Propaganda Fide durant son séjour à Rome, A. de Rhodes fait la demande de 300 écus pour financer l'impression séparée des ouvrages⁴⁵. Il précisera plus tard : « depuis que je suis de retour en Europe, j'ai fait imprimer à Rome par la faveur de Messieurs de la congrégation de la propagation de la Foi un dictionnaire cochinchinois, latin & portugais, une grammaire & un catéchisme. »⁴⁶ Ce n'est donc qu'en cours d'impression qu'il en est revenu, pour des raisons qu'on ignore, à la forme plus traditionnelle d'une édition conjointe.

⁴² ARSI, Jap-Sin 80, f. 001-002v.

⁴³ Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 120v, 308v, 357v ; ARSI, Jap-Sin 71, f. 009-010.

⁴⁴ Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 308.

⁴⁵ Nguyễn Khắc Xuyên. 1993. *Ngữ pháp tiếng Việt của Đắc Lộ* [Grammaire vietnamienne d'Alexandre de Rhodes], Garden Grove-California : Nhà xuất bản thời điểm, p. 12. Texte original : Archivio Storico della Congregazione per l'Evangelizzazione, SRCG, vol 193, f. 524.

⁴⁶ Alexandre de Rhodes. 1653. *Divers voyages et missions du P. Alexandre de Rhodes en Chine, & autres Royaumes de l'Orient. Avec son retour en Europe par la Perse & l'Arménie*, Paris : Sebastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire du Roi et de la Reine et Gabriel Cramoisy, p. 74.

Dans son avis au lecteur, Rhodes affirme que sa grammaire n'est pas seulement destinée aux pères européens, mais qu'elle doit aussi permettre aux Annamites d'apprendre le latin. En réalité, son objectif n'a été qu'à moitié atteint : cette grammaire a bien constitué un outil d'apprentissage pour les pères jésuites, mais pas pour les chrétiens autochtones, on le verra (*infra*, chapitre 9).

La *Brevis Declaratio* contient huit chapitres. Les deux premiers ont pour but de donner des notions générales sur la langue et la méthode d'apprentissage et de justifier le choix des graphies empruntées aux écritures des langues européennes en vue de les adapter aux sons et aux tons de la langue annamite, diacritiques compris. Depuis Donat et Priscien, en effet, « la grammaire (*grammaticae*) est définie comme l'art de parler et d'écrire correctement, observé d'après la lecture des écrivains et des poètes. La première partie est la lettre (*littera*) définie comme la plus petite partie de la voix composée ».⁴⁷

Quant à l'existence de tons en annamite, Rhodes l'évoque en ces termes :

Si uti enim homo constat ex corpore & anima, sic etiam hoc idioma constat ex characteribus quibus à nobis conscribitur & ex tonis seu accentibus notatur & pronunciat. (Rhodes 1651 p. 1).

[En effet, comme l'homme est composé d'un corps et d'une âme, cette langue est constituée de caractères qui sont nécessaires pour l'écrire et aussi de tons et d'accents qui indiquent la prononciation].

A. de Rhodes consacre bien les deux premiers chapitres de la *Brevis Declaratio* à rendre compte du système graphique qu'il utilise (le « corps de la langue »), et non pas un seul comme à l'ordinaire – le second de ces deux chapitres portant plus particulièrement sur la prononciation (« l'âme de la langue »), c'est-à-dire, dans le cas particulier du vietnamien, sur les tons et les accents graphiques qui les représentent, particularités inconnues des langues européennes jusqu'alors décrites. Ces spécificités avaient déjà été identifiées comme telles par les linguistes missionnaires en ce qui concerne le chinois et prises en compte dans leurs premiers essais de romanisation de l'écriture de cette langue, mais elles n'avaient été identifiées ni dans les grammaires plus anciennes consacrées à d'autres langues tonales, comme certaines langues parlées au Mexique et en Amérique centrale (celles de la famille oto-mangue et de la famille mixe-zoque en particulier, ainsi que le maya yucatèque, le tzotzil ou

⁴⁷ Bernard Colombat. 1999. *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique. Théorie et pédagogie*, Grenoble : ELLUG-Université Stendhal, p. 170 ; Louis Holtz. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Études sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-X^e siècle)*, édition critique, Paris : CNRS Éditions.

l'uspanèque), ni du coup dans les transcriptions alphabétiques de celles de ces langues qui avaient été grammatisées au cours du 16^e siècle.

Les six chapitres suivants portent sur les parties du discours. Cette description grammaticale repose entièrement sur le « noyau théorique générateur »⁴⁸ des grammairiens latins, c'est-à-dire la théorie des parties du discours qui avaient été énumérées pour la première fois dans la *Tekhnè Grammatiké* de Denys le Thrace⁴⁹, à l'exception du participe dont Rhodes nous informe qu'il n'existerait pas en langue annamite. Il présente les parties du discours de façon différente de la tradition : les « particules » permettant de réaliser les fonctions syntaxiques, les adjectifs et certains adverbes (ceux qui marquent le superlatif, par exemple) font ainsi partie du troisième chapitre sous le titre général de *nomen* (« le nom »). Les pronoms occupent deux chapitres : le quatrième est consacré aux pronoms personnels et le cinquième aux autres pronoms, à savoir les relatifs et les interrogatifs. Le sixième chapitre traite du verbe, des modes et des temps. Le septième chapitre, intitulé « les autres parties du discours », porte sur les prépositions, les adverbes et les conjonctions. Le dernier chapitre vise à expliquer les règles relatives à la syntaxe.

3.3.2. Les influences subies par Alexandre de Rhodes

Les traités grammaticaux dont s'inspire Alexandre de Rhodes pour composer sa grammaire doivent être identifiés selon des échelles de comparaison différentes : classement des parties du discours, structure de l'ouvrage, modèle éventuel d'autres grammaires des langues asiatiques aux 16^e et 17^e siècles.

Il en va ainsi de la grammaire du Portugais Manuel Álvares (1526-1583), le *De Institutione Grammatica, Libri tres* (*l'Ars Maior*), publiée pour la première fois en 1572, et dont Álvares extrait un *Ars Minor*, qu'il fait paraître à Lisbonne en 1573⁵⁰. C'est ce dernier livre, partout répandu en Europe (sauf en France), recommandé par la *Ratio studiorum* des collèges jésuites, qui était assez vite devenu la principale source des linguistes missionnaires formés dans ces collèges et œuvrant désormais jusqu'en Extrême-Orient⁵¹. Voici un tableau permettant de comparer l'ordre de classification des parties du discours dans la *Brevis Declaratio* avec celui qui avait été adopté par Donat, Priscien, Álvares et Rodrigues :

⁴⁸ Sylvain Auroux. 1992. *op. cit.*, p. 583.

⁴⁹ Tableau des huit parties du discours dans la *Tekhnè* de Denys le Thrace in Sylvain Auroux. 1992. *Ibid.*, p. 586.

⁵⁰ Comme chez Donat, l'*Ars major* comprend de surcroît des rudiments de rhétorique.

⁵¹ Rolf Kemmler. 2015. « The first edition of the ars minor of Manuel Álvares' *De institutione grammatica libri tres* (Lisbon, 1573) », *Historiographia Linguistica* 42(1), p. 1-20 ; Rolf Kemmler. 2016. « The Role of the Vernacular in the First Two Editions of Manuel Álvares' ars minor (Lisbon, 1573 and 1578) », *Philologica Jassyensia* 23, p. 57-67.

Références de l'ouvrage			Ordre de classement des parties du discours									
Auteur	Titre	Date	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Donat	<i>Ars Donati</i>	350	nom	pron.	verbe	adv.	part.	conj.	prép.	interj.		
Priscien	<i>Ars grammatica urbis Romae</i>	526-527	nom	verbe	part.	pron.	prép.	adv.	interj.	conj.		
Álvares	<i>Ars minor</i>	1573	nom	pron.	verbe	part.	prép.	adv.	interj.	conj.		
Rodrigues	<i>Arte da lingoa da iapam</i>	1604	Nom Adj.+ (comparatif superlatif) Pron. interrog. et relatif.	pron.	verbe	part.	postp.	adv.	interj.	conj.	particule	article
Rhodes	<i>Linguae Annamiticae Brevis Declaratio</i>	1651	nom (adj. adv. nom)	pron. primitifs	autres pron.	verbe	prép.	adv.	interj.	conj.		

Au vu du classement de la *Brevis Declaratio*, à savoir – dans cet ordre – *nom, pronom, verbe, préposition, adverbe, interjection et conjonction*, Alexandre de Rhodes suit celui qui avait été adopté par Álvares sauf pour ce qui est du participe, on l'a vu, une catégorie qu'il considère comme absente du vietnamien. En outre, le regroupement des quatre classes que sont la préposition, l'adverbe, l'interjection et la conjonction dans le septième chapitre sous le titre « les parties indéclinables » est conforme à l'enseignement de Priscien :

Priscien suggère une opposition entre deux groupes : le premier constitué du nom, du verbe, du participe et du pronom, et le second de « toutes les autres », [...] c'est l'invariabilité qui distingue ce second groupe et constitue le point commun.⁵²

Parmi les modèles de grammaire des langues exotiques, la *Brevis Declaratio* montre donc des points communs avec l'*Arte da lingoa de iapam* de João Rodrigues⁵³. Rodrigues explique ainsi la nature invariable des noms japonais et présente ensuite la formation du genre et du nombre des noms japonais :

Les noms japonais sont indéclinables : un seul mot sert à exprimer le singulier et le pluriel. On distingue les nombres et les cas, soit par certaines particules qui se placent après le nom, soit par l'accord de ce dernier avec l'antécédent et le conséquent, soit par ce que veut le verbe qui les régit.⁵⁴

⁵² Groupe Ars Grammatica. 2013. *Priscien. Grammaire. Livres XIV, XV, XVI-les invariables*, Paris: Librairie philosophique J.Vrin, p. 11.

⁵³ Emi Kishimoto. 2018. « Influence of João Rodriguez's Japanese grammar books seen in Alexandre de Rhodes' Vietnamese books », *The X international conference on missionary linguistics 21-24 March 2018*, La Sapienza - Università di Roma.

⁵⁴ João Rodrigues. 1604. *Arte da lingoa de Iapam*, Nagasaki. Trad. en français par M.C. Landresse. 1825. *Les éléments de la grammaire japonaise*, Paris : Société Asiatique, p. 11.

De même, les caractéristiques du nom vietnamien telles qu’elles sont décrites dans la *Brevis Declaratio* évoquent celles du nom japonais :

Plurale & singulare ex adiunctis antecedentibus & consequentibus colligitur ; neque enim in nominibus sunt ullae declinationes, vel numeri, vel casus, aut etiam ullae differentiae generum masculini, aut foeminini, aut etiam neutrius. (Rhodes 1651 p. 11)

[Pour exprimer le pluriel ou le singulier, il faut rajouter les particules avant ou après. Il n’y aucune flexion pour les noms de cette langue, qu’il s’agisse du nombre ou du genre (masculin ou féminin ou neutre).]

Alexandre de Rhodes avait probablement (ou avait eu) sous les yeux les ouvrages d’Álvares et de Rodrigues et il s’en est clairement inspiré pour rédiger la *Brevis Declaratio*.

3.3.3. Chapitre III : le nom

3.3.3.1. Le nom

3.3.3.3.1. Caractéristiques du nom en annamite

Alexandre de Rhodes ne donne pas de définition du nom. Il note seulement la « signification » de cette partie du discours (la fixité de son appartenance catégorielle) en tant qu’unité grammaticale :

Quamuis in hac lingua quaedam dictiones semper sint nomina, semper nominum significationem retinentia & numquam ad aliam significationem deflectentia, nisi nominis, ut blòi, coelum : đát, terra : ngưòì, homo. Aliae tamen sunt quae sunt indifferentes ut sint nomina vel verba, quae ex orationis contextu dignoscuntur. (Rhodes 1651 p. 10)

[Dans cette langue, certains mots sont toujours des noms, conservent leur signification nominale et ne changent jamais pour une autre signification. Ce sont exclusivement des noms, par exemple blòi ‘le ciel’, đát ‘la terre’, ngưòì ‘l’homme’. D’autres mots sont indifféremment tantôt des noms, tantôt des verbes : c’est le contexte qui permet de le savoir.]

L’auteur explique cette caractéristique en donnant un exemple :

<i>Rame</i> (nom)	<i>Ramer</i> (verbe)
<i>thuièn nây có hai chèo</i> <i>Cymba haec duos remos</i> ‘Cette barque a deux rames’	<i>tôi chèo thuièn nây</i> <i>Ego remigo cymbam hanc</i> ‘Je fais avancer cette barque à la rame’

Priscien notait à ce sujet : « c’est à partir des noms que prend naissance ce qui est propre aux verbes. »⁵⁵ La conversion de verbe à nom et vice-versa est fréquente dans les langues

⁵⁵ Groupe Ars Grammatica. 2010. *op. cit.*, p. 85.

romanes : on peut identifier leur classe grammaticale d'appartenance grâce à des indices morphologiques. Mais en vietnamien, seul le contexte permet de les distinguer. À cet égard, les linguistes contemporains ont recours à un critère proprement syntaxique, à défaut du critère morphosyntaxique utilisable pour les langues indo-européennes, afin de différencier le nom du verbe dans les langues isolantes⁵⁶. C'est ce qu'indiquent Do-Hurinville et Dao :

Comme le vietnamien est dépourvu de morphologie flexionnelle, les lexèmes apparaissent comme des notions génériques peu pré-catégorisées. Dans cette langue, l'opposition verbo-nominale ne peut pas s'opérer sur le plan morphologique, mais peut l'être sur le plan syntaxique. En d'autres termes, la distinction verbo-nominale, d'une part, et celle des autres parties du discours, d'autre part, se font plus pertinemment en discours qu'en langue.⁵⁷

3.3.3.3.2. *Cas et nombre*

À propos du nombre du vietnamien, A. de Rhodes indique la nécessité d'employer une particule pour former le pluriel :

Plurale & singulare ex adiunctis antecedentibus & consequentibus colligitur ; neque enim in nominibus sunt ullae declinationes, vel numeri, vel casus, aut etiam ullae differentiae generum masculini, aut foeminini, aut etiam neutrius. (Rhodes. 1651, p. 11)

[Pluriel et singulier s'obtiennent à partir d'éléments qu'on ajoute, qu'ils soient placés avant ou après. Il n'y a aucune flexion pour les noms de cette langue, qu'il s'agisse du nombre, du cas ou même du genre (masculin ou féminin ou encore neutre)]

Le terme de *particule* (dans le texte, *particula*), qui « est bien présent chez les grammairiens latins (...) n'y désigne pas encore le 'petit mot' souvent jugé accessoire, mais difficile à classer, que les grammairiens de l'âge classique reconnaîtront »⁵⁸. Lors de la grammatisation des langues vernaculaires européennes, « le terme a connu une grande fortune »⁵⁹ : les grammairiens l'ont largement utilisé pour plusieurs parties du discours. De même, les linguistes missionnaires l'ont employé pour désigner des éléments grammaticaux qu'ils ne savaient pas dans quelle catégorie classer. Les grammaires que les jésuites ont rédigées au Japon et au Vietnam le montrent clairement. Malgré toutes ses remarques sur les spécificités de la langue annamite et notamment celle d'après laquelle seul le contexte permet de savoir si tel mot est un nom ou un verbe, Alexandre de Rhodes n'est pas parvenu à sortir du cadre latin, comme nous pouvons le constater quand il applique le système casuel au vietnamien :

⁵⁶ Claude Hagège. 2001. *La structure des langues*, Paris : PUF, p. 71.

⁵⁷ Danh Thành Do Hurinville, Huy Linh Đào. 2014. « Caractéristiques des mots et catégorisation en vietnamien », Stage doctoral du Sedyl : *Ordre des constituants et contact de langues*, 2 - 6 juin 2014.

⁵⁸ Colombat 1999. *op. cit.*, p. 206.

⁵⁹ Colombat 1999. *Ibid.*, p. 207.

(Casus) Cas	Singularis (Singulier)	(Pluralis) Pluriel
Nominativus Nominatif	Thằng nậy, puer iste 'cet enfant'	Những thằng nậy, omnes pueri isti 'tous ces enfants'
Genitivus Génitif	Cha thằng nậy, pater pueri huius 'le père de cet enfant'	Cha hai thằng, pater duorum puerorum 'le père de deux enfants'
Dativus Datif	Cho thằng nậy áo, do puero huius vestem 'donne à cet enfant un habit'	Cho nón ba thằng, do galerum tribus pueris 'donne le chapeau conique aux trois enfants'
Accusativus Accusatif	Kêu thằng nậy, voca puerum hunc 'appelle cet enfant'	Dạy các thằng, doceo omnes pueros 'enseigner tous les enfants'
Vocativus Vocatif	Ơ thằng kia, ò puer ille 'hé, enfant !'	Ơ bốn thằng kia, o quatuor illi pueri 'hé les quatre enfants là-bas !'
Ablativus Ablatif	Bởi thằng nậy, a puero hoc 'par cet enfant'	bởi các thằng, ab omnibus pueris 'par tous les enfants'

Comme les autres grammairiens missionnaires de son époque, Alexandre de Rhodes analyse donc le système du nom au travers le prisme des déclinaisons :

De casibus hoc paradigma sufficiat. (Rhodes. 1651, p. 11)

[Que cet exemple suffise pour exposer les cas.]

Et lorsqu'il remarque que le nom en vietnamien est « indéclinable », cela signifie que le latin est bien sa langue de référence : le fait que le nom en vietnamien soit invariable par nature n'est jamais envisagé en tant que tel.

3.3.3.3. Comparatif et superlatif. Absence d'un chapitre consacré à l'adjectif

Conformément à la présentation traditionnelle, l'adjectif n'est pas présenté dans un chapitre indépendant, comme le nom ou le verbe. Outre que cette présentation reflète la solidarité syntaxique du nom et de l'adjectif à l'intérieur du groupe nominal ou de la phrase⁶⁰, une des raisons de ce classement, très fréquente dans la tradition grammaticale et qui sera reconduite dans la Grammaire générale de l'âge classique, est la suivante : les adjectifs en latin empruntent leur déclinaison aux noms.

Selon Rhodes, les adjectifs deviennent en vietnamien des comparatifs ou des superlatifs lorsqu'on leur adjoint des particules. Cette logique est exprimée dans la description des formes comparatives et superlatives :

⁶⁰ G. Guillaume définira l'adjectif comme une catégorie « incidente » au nom. Définition qui remonte à une très ancienne tradition qu'on peut rattacher à Priscien. On la trouve par exemple dans certaines des sources d'Álvares - dont nous avons vu qu'il avait lui-même constitué une source pour Alexandre de Rhodes - comme Linacre (*De emenda structura Latini sermonis libri sex*, 1524) : « adiectivum nomen in uniuersum id uoco, quod sine altero, cui adhaereat, consistere in oratione non potest ». [j'appelle en général nom adjectif ce qui, dans l'énoncé, ne peut se soutenir sans un autre élément auquel il puisse s'accrocher] (Traduction et référence bibliographique, in B. Colombat, 1999, p. 198). Cette définition de type syntaxique de l'adjectif est aussi celle de Port-Royal : « l'adjectif est celui qui signifie de quelle façon est la chose, c'est pourquoy il suppose toujours un Substantif auquel il se rapporte » (Claude Lancelot. 1653 [1644]. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue latine*, 6^e édition, Paris : Pierre Le Petit)

Tandem nomina ex adiectivis absolutis seu positivis fiunt comparativa aut superlativa per additionem aliquarum particularum ; ut comparativum per additionem, *hơn*, magis; uel *hơn nữa*, magis adhuc: ut *tốt*, pulcher; *tốt hơn*, magis pulcher: *tốt hơn nữa*, adhuc magis pulcher. (Rhodes 1651 p. 13)

[Enfin, à partir des adjectifs absolus ou positifs, on fait des comparatifs ou des superlatifs par l'adjonction de particules. Pour le comparatif, on ajoute *hơn* 'plus', ou *hơn nữa* 'encore plus', par exemple *tốt* 'beau', on a *tốt hơn* 'plus beau' ou *tốt hơn nữa* 'encore plus beau'.]

La signification et l'expression des degrés de comparaison dans la langue annamite sont décrits par Rhodes à travers le recours à des exemples tirés du latin, comme *altus* (haut), *altior* (plus haut), *altissimus* (le plus haut), mais il montre parallèlement que le comparatif du vietnamien est formé par le recours au procédé syntaxique qu'est l'ajout de particules :

De Rhodes relève néanmoins un autre moyen utilisé pour former le comparatif :

Interdum ex sola interrogatione, absque ulla addita particula, intelligitur comparativum ut, hai người này người nào lành, ex duobus hominibus hic quis homo bonus? (Rhodes 1651, p. 13)

[Parfois, la question elle-même, sans ajout de particule, fait comprendre que c'est un comparatif, par exemple *hai người này* (này), *người nào lành* ? 'Parmi ces deux hommes, lequel le meilleur ?']

Ces descriptions relatives aux adjectifs de la langue annamite visent là encore une analogie avec le latin. L'auteur cherche en vietnamien les équivalents sémantiques des formes de l'adjectif du latin.

3.3.3.3.4. L'adverbe

L'adverbe est une catégorie indéclinable, indépendante par rapport aux autres parties du discours selon la tradition. A. de Rhodes répartit l'analyse de l'adverbe dans deux chapitres distincts : le troisième et le septième. Dans le troisième chapitre, il écrit à propos des adverbes intensificateurs :

Adverbia quibus utuntur ad aliquid exaggerandum sunt, *lám*, *ráp*, *giagiét*, *thay*, significant, valde, semper postponuntur, ut *tốt lám pulcher*. (Rhodes 1651, p. 13)

[Les adverbes employés pour amplifier quelque chose sont *lám* (lám), *ráp*, *giagiét* (gia giét), *thay*, ils signifient beaucoup et sont toujours placés à la fin, par exemple *tốt lám* (lám) / 'très beau'.]

3.3.4. Chapitre IV : le pronom

Dans la *Brevis Declaratio*, Rhodes réserve deux chapitres entiers pour rendre compte des pronoms personnels et de certains autres pronoms. Il existe deux traditions différentes dans la grammaire latine au sujet du pronom. Pour Donat, « le pronom, qui peut être défini ou indéfini, peut remplacer aussi bien un nom propre qu'un appellatif ; il peut quelquefois recevoir la personne »⁶¹. Pour Priscien, « le pronom remplace toujours un nom propre et une personne déterminée »⁶². S'agissant des pronoms décrits au chapitre IV de la *Brevis Declaratio*, De Rhodes mentionne non seulement les pronoms personnels mais aussi le pronom réfléchi et démonstratif.

Au commencement du chapitre, l'auteur résume les spécificités des pronoms en vietnamien :

Primitiuorum pronominum est magna copia pro diuersis gradibus & differentiis hominum.
(Rhodes 1651, p. 14).

[Il y a une grande quantité de pronoms primitifs pour tenir compte des hiérarchies et de différences de qualité entre les personnes.]

En vietnamien, la gamme des pronoms personnels est très riche et très variée, car leur emploi différencié est fonction des relations sociales qu'entretiennent les interlocuteurs. Toutefois, la tradition gréco-latine ne distingue que trois personnes. En suivant ce modèle, Alexandre de Rhodes distingue également trois pronoms personnels principaux en annamite.

En ce qui concerne les pronoms de première personne, il tient compte ainsi de la position sociale du locuteur :

Classe sociale	Première personne		
	supérieure	inférieure	Egale
Singulier	<i>tao, ta</i>	<i>qua, tòi, tở</i>	<i>Tao</i>
Pluriel	<i>chúng min</i> [sic]	particule (<i>chúng</i>) + pronom singulier	∅

Le nombre des pronoms en vietnamien étant beaucoup plus élevé que dans les langues romanes, Rhodes explique à propos du pronom de la première personne *tôi* 'je' qu'il est employé habituellement quand on parle à des supérieurs. Toutefois, pour tenir compte de la diversité des relations hiérarchiques qui trouvent une expression, il indique que le locuteur doit ajouter d'autres éléments. Par exemple, lorsqu'on s'adresse au roi :

⁶¹Bernard Colombat. 2013. *art. cit.*, p. 11-38.

⁶²Bernard Colombat. 2013. *Ibid.*

Nam cum illo supremo, quem in Tunchino vocant. Bua, & est Rex, uel Imperator antiquus, qui solum habet titulum & nomen, cum quibusdam praeeminentiis, cum inquam, aliquis cum illo loquitur, semper saltem initio debet addere, *tâu bua vãn tuế*, idest loquor cum Rege cui expeto decem mille aetatis annos. (Rhodes 1651, p. 15).

[Pour parler à celui qui est absolument au-dessus, c'est-à-dire à celui qu'on appelle *bua*, l'ancien roi ou l'empereur qui est le seul à avoir ce nom et ce titre en présence de très éminentes personnes, quand - dis-je - quelqu'un veut lui parler, il doit toujours ajouter *tâu bua vãn tuế* 'je me permets de parler au roi, auquel je souhaite de vivre dix mille ans' ou 'que le roi vive éternellement'.]

Rhodes fait aussi état d'une autre relation impliquant le recours à des marques de respect dans la société annamite, à savoir celle qu'entretiennent un professeur et son élève :

Cum magistris qui docent literas est etiam in usu, *chiềng thày*, & cum aliis quibuslibet magistris, etiam artium mechanicarum, discipuli cum magistro loquentes utuntur hoc eodem titulo: at cum magistris ad Religionem pertinentibus expertus sum peritiores uti titulo, *thua thày*, etiam in Confessione Sacramentali quod respondere potest titulo, *Vestra Reuerentia*. additur tamen, vel omittitur ad libitum vox, *tôi*, humilitatis. (Rhodes 1651, p. 15)

[Avec les professeurs qui enseignent les lettres, on dit aussi *chiềng thày* (*chiềng thày*), mais on l'emploie également pour d'autres maîtres, même ceux qui enseignent les arts mécaniques. Cependant, pour les maîtres versés dans la religion, j'ai entendu des gens mieux informés que moi utiliser ce titre *thua thày* (*thua thày*), même dans le cadre de la confession sacramentelle, ce qui peut correspondre à *votre révérence* ; on peut cependant ajouter ou mettre, au choix, le mot *tôi* 'je', en manière d'humilité.]

Dans le but de fournir aux lecteurs les outils nécessaires à la compréhension des différentes sortes des pronoms en annamite, Rhodes tente donc d'explicitier toutes les relations possibles entre le locuteur et l'auditeur telles qu'elles s'expriment par les termes d'adresse, et continue ainsi ses explications :

Loco pronominum primitiuorum in prima persona sunt etiam in usu multa nomina appellatiua; sepè namque superiores cum inferioribus utuntur proprio nomine quo vocari solent, cum familiariter loquuntur ut, *Ioannes đĩ có việc*, ego eo ad negotium. (Rhodes 1651, p. 16)

[À la place de ces pronoms personnels à la première personne on emploie souvent les noms propres, en effet, les supérieurs emploient leur propre nom pour parler familièrement, comme *Joannes đĩ có việc* : *ego eo ad negotium*, 'il faut que je m'occupe d'une affaire'].

Les appellations propres aux relations familiales sont très riches en vietnamien. Si cette langue possède un nombre fixe de désignations personnelles, le locuteur pourra choisir le

mode d'appellation adapté au type de rapport de dépendance ou d'affection qu'il entretient avec le parent auquel il s'adresse. Dans le cadre d'une brève grammaire, Alexandre de Rhodes ne traite que des relations avec les parents proches, les frères, les sœurs, les géniteurs, l'époux et l'épouse – dont l'expression langagière peut aussi convenir aux relations entre personnes appartenant à des classes sociales ou à des générations différentes :

Notandum praeterea haec ipsa nomina consanguinitatis esse in usu etiam pro externis & aliis qui talem consanguinitatem non habent, nam vir cum vxore loquens, uel quilibet alius cum aliis paulo inferioribus utitur voce, anh, frater natu maior: vxor tamen cum viro loquens semper debet uti voce, tòi, ancilla. Mulier quaelibet cum paulo inferioribus loquens utitur voce, chi, idest, Soror natu maior: sic dicendum de aliis nominibus supra relatis, cha, Pater: mę, Mater: & sic de reliquis quibus superiores, vel seniores utuntur respectu inferiorem, uel iuniorum. (Rhodes 1651, p. 17)

[Il faut noter que ces termes marquant un lien de sang s'emploient également pour des personnes étrangères à la famille qui ne sont pas liées par le sang. Le mari qui parle avec sa femme ou l'homme qui parle avec des inférieurs, emploie [en guise de « pronom » de première personne] l'expression *anh* 'frère aîné'. L'épouse qui parle avec son mari, doit toujours employer [comme « pronom » de première personne] *tòi* 'servante', tout comme une femme dira *chi*, c'est-à-dire 'sœur aînée', quand elle s'adresse à des personnes qui lui sont un peu inférieures. Il faut dire autant des autres noms que nous avons mentionnés ci-dessus, comme *cha* 'le père', *mę* 'la mère' et les autres termes que les supérieurs emploient vis-à-vis des inférieurs et des plus jeunes.]

En réalité, le marquage de ces relations se manifeste par le recours à des appellatifs très divers dont le nombre peut atteindre jusqu'à une vingtaine en fonction du type de relations qu'entretiennent les interlocuteurs⁶³. En ce qui concerne les pronoms personnels de deuxième personne, de Rhodes commence tout d'abord par le singulier :

Primitiuum secundae personae in singulari est solum, mày, tu: hac autem uoce non licet uti nisi cum valdè inferioribus, vel cum pueris loquendo: cum senibus vero non licet etiamsi sint valdè inferiores gradu, ut famuli, sed nomine illorum proprio utendum ut Petrus, Ioannes & sic praecipiendo dicitur, Petrus làm viêc éy, Petrus faciat opus illud. (Rhodes 1651, p. 17)

[Le pronom de la seconde personne au singulier est *mày* 'tu', mais ce mot n'est employé qu'avec des personnes très inférieures ou bien avec des enfants. Avec des adultes, par exemple des domestiques, il vaudra mieux employer leur nom propre et dire par exemple *Phéro làm viêc áy*, 'Pierre fait ce travail']

⁶³ Trương Quang Đệ. 2013. « Le problème de la personne en français et en vietnamien », *Synergies Pays Riverains du Mékong*, n° 5, p. 35-174.

Comme dans le cas de la première personne, l'utilisation des pronoms de la deuxième personne est régie par les rapports différenciés qu'entretiennent les interlocuteurs, surtout s'il s'agit d'une relation hiérarchique à respecter :

Classe sociale	Deuxième personne		
	supérieure	inférieure	égale
Singulier	Particule (marque de respect)	<i>mày, người</i>	Ø
Pluriel	Particule (marque de respect) <i>phô</i>	<i>bay</i>	Ø

Nous constatons ici l'absence des pronoms de seconde personne employés dans une relation d'égalité. En revanche, non seulement Rhodes mentionne les pronoms employés pour s'adresser à des personnes d'un statut social inférieur mais il évoque aussi les différentes circonstances dans lesquelles on peut s'en servir, par exemple lorsqu'on cherche à s'exprimer avec délicatesse :

Hic autem vocibus, *em* & *bàu*, modestè utimur cum omnibus inferioribus etiam famulis.
(Rhodes 1651, p. 17)

[On emploie ces mots *em*, *bàu* pour parler humblement avec tous les inférieurs, même avec les serviteurs.]

Mais pour parler avec un supérieur, il faut se servir des marques de respect dans tous les cas (Rhodes 1651, p. 18).

En ce qui concerne les mots en usage au sein de la famille, A. de Rhodes détaille ainsi, quoique de manière incomplète, les rapports de parenté auxquels ils conviennent. Cependant, ces mots classés parmi les pronoms de deuxième personne pourraient tout aussi bien être utilisés à la première personne lorsque l'allocutaire devient locuteur. Autrement dit, Rhodes confond les pronoms personnels proprement dits avec les titres honorifiques et les appellations de statut dans les rapports de parenté.

En ce qui concerne les pronoms de la troisième personne, Rhodes explique ceci :

In tertia persona pro inferioribus utimur particula, *nó, ille*: *chúng nó, illi*: at pro aequalibus, & multò magis Superioribus, repetitur nomen honoris illius personae ut aliquam dignitatem aut praeeminentiam illius significemus: *uox, người*, significat, *ille, cum honore, ut con người, Filius illius*. (Rhodes 1651, p. 19)

[Pour la troisième personne, on emploie *nó, ille* 'il' *chúng nó, illi* 'ils', avec des inférieurs ; en revanche avec des gens de rang égal, et plus encore pour des supérieurs, on répète le titre de la personne pour rendre sensible sa dignité ou ce qui fait sa prééminence : le mot *người, ille*

signifie ‘homme, il’ mais avec une idée d’honneur, par exemple *con người, filius illius* ‘son fils’.]

Classe sociale	Troisième personne		
	supérieure	inférieure	Egale
Singulier	Le titre de cette personne ou ajout de <i>người</i>	<i>nó</i>	Le titre de cette personne
Pluriel	Comme pour la deuxième personne	<i>chúng nó</i>	Comme pour la deuxième personne

Il traduit ainsi les pronoms réfléchis *sui, sibi, se* du latin en vietnamien :

Reciproca *sui, sibi, se*, explicantur per uocem, *mình*, ut, ai néy lo sự *mình*, unusquisque curat res suas. [...] Cum enim *mình* propriè significet corpus, non nisi pro rationalibus habentibus corpus usurpari proprie potest, idest pro solis hominibus. (Rhodes 1651, p. 20)

[Le pronom réfléchi *lui, à lui, à soi*, est rendu par le mot *mình*, par exemple *ai néy lo sự mình* ‘chacun s’occupe de ses affaires’. Puisque le mot *mình* signifie au sens propre le corps, on ne peut l’employer que pour les êtres rationnels dotés d’un corps, c’est-à-dire pour les hommes]

Là encore, l’auteur se sert d’un critère sémantique. Toutefois, le mot *mình* étant une personne interlocutive, sa signification et son rôle syntaxique changent selon le contexte : « *celui-ci* [*mình*] ne fait pas toujours l’objet d’un emploi réfléchi en anaphore. »⁶⁴ Dans l’exemple donné par Rhodes, le mot *mình* peut jouer effectivement le rôle de réfléchi quand il est associé au mot *tự* ‘soi-même’.

Rhodes prend en considération une autre manière de construire la forme réfléchie en vietnamien :

Certe repetitur idem substantium ut, *cha lo việc cha, con lo việc con, Pater curat negotium Patris Filius curat negotium Filii*. (Rhodes 1651, p. 20)

[Assurément, on répète le même substantif, par exemple *cha lo việc cha, con lo việc con* ‘le père s’occupe de l’affaire du père et le fils s’occupe de l’affaire du fils’.]

Les mots sont identiques quant à la forme mais leurs rôles syntaxiques ne le sont pas. Le second *cha* est un objet qui se réfère au premier *cha* : en l’occurrence, le premier exerce le rôle du sujet et le deuxième est l’objet permettant d’exprimer l’aspect réfléchi de la phrase.

Les pronoms démonstratifs sont eux aussi décrits :

⁶⁴ Jean-Claude Lý Văn Tur. 1994. *op. cit.*, p. 80.

Demonstratiua hic, haec, hoc, nầy: iste, ista, istud, nầy: is, ea, id, éy, uel, nọ: ille, illa, illud, éy, nọ: ille alius, kia ; te. (Rhodes 1651, p. 20)

[Le pronom démonstratif se traduit par nầy, iste, ista, istud par nầy, is, ea, id se traduit par éy ou nọ ; ille, illa, illud se traduit par éy ou nọ ; ille, alius se traduit par kia ou te.]

Alexandre de Rhodes cherche à traduire les pronoms démonstratifs du latin en vietnamien. Cependant, selon Nguyễn Phú Phong, « en termes de proximité et d'éloignement, les démonstratifs vietnamiens constituent un système à trois degrés : D1 *proximal*, D2 *medial* et D3 *distal* »⁶⁵, ce dont la *Brevis Declaratio* ne rend pas compte.

Pour conclure, Alexandre de Rhodes parvient à établir un tableau complet des pronoms personnels en vietnamien, bien que le rôle du latin soit encore très marqué et qu'il forme le cadre des descriptions. Mais sa présentation atteste surtout d'une observation minutieuse de l'usage des pronoms dans le contexte des relations de parenté ou des relations sociales. De fait, en vietnamien, les appellations relatives aux rapports de parenté ou à la position dans la société sont centrales, à côté du système des pronoms primitifs⁶⁶.

3.3.5. Chapitre V : des autres pronoms

Alexandre de Rhodes mentionne deux autres types de pronoms : les relatifs et les interrogatifs.

Voici ce qu'il dit du pronom relatif :

Non datur propriè relatiuum qui, quae, quod, sed praeponendo nomen & ex oratione passiuu faciendo actiuam ut, mầy đăọc sách, tu legis librum. Si dicam, sách mầy đăọc, idest liber à te lectus, siue liber quem tu legis: nó làm việc, ille facit opus: sidicam, việc nó làm, opus ab illo factum. (Rhodes 1651, p. 21)

[Il n'y a pas à proprement parler de relatif *qui, quae, quod*, mais on l'obtient en antéposant le nom et en mettant à l'actif ce qui était au passif, par exemple *mầy đăọc sách* 'tu lis un livre', si je dis *sách mầy đăọc* 'le livre que tu lis' ; *nó làm việc* 'il fait un travail', si je dis, *việc nó làm* 'le travail qu'il fait', et ainsi de suite.]

À cet égard, Alexandre de Rhodes utilise les propriétés sémantiques du vietnamien pour faire correspondre sa syntaxe aux données de la grammaire latine. Pourtant, il semble que cette

⁶⁵ Nguyễn Phú Phong. 1994. « Le démonstratif indéfini en vietnamien », *Faits de langues*, n° 4, p. 57-64

⁶⁶ Jean Mais. 1977. *Morphologie et structuration générale des référents personnels en vietnamien*, Mémoire pour l'obtention du diplôme de Recherches et Études approfondies, INALCO.

méthode ne soit pas toujours pertinente, car l'ordre des mots est un moyen syntaxique, et non pas un moyen pour déterminer des catégories de mots.

En ce qui concerne les pronoms interrogatifs :

Interrogatiuum, ai, quis pro hominibus tantum; ut, ai nôi, quis loquitur? in plurali additur những, uel, dĩng, ut, nhữnh ai làm, quinam fecerunt? Uniuersaliter verò tam pro hominibus quàm pro aliis rebus; nào, postpositum substantiuo est in usu, ut nhà nào, quae domus? (Rhodes 1651, p. 21)

[Le pronom interrogatif *ai* ne s'emploie que pour les êtres humains, par exemple *ai nôi* 'qui parle?'. Au pluriel on ajoute *những* (ou *dĩng*), par exemple *những ai làm* 'quels sont ceux qui ont fait cela?'. En revanche, *nào* s'emploie de façon universelle, aussi bien pour les hommes que pour les choses, il est placé après le nom, par exemple *nhà nào* 'quelle maison?']

Le pronom interrogatif *ai* peut se « décliner » :

(Casus) Cas	Singularis (Singulier)
Nominativus	<i>ai đén? quis venit ?</i> "qui vient"
Genitivus	<i>áo ai ? vestis cuius ?</i> "c'est l'habit de qui ?"
Dativus	<i>cho ai ? datur cui?</i> "à qui le donnes-tu ?"
Accusativus	<i>keo ai? Vocas quem?</i> "qui appelles-tu ?"
Ablativus	<i>đi cũ ai? Is cum quo?</i> "avec qui vas-tu ?"

À nouveau, l'auteur ramène son analyse au système casuel du latin en cherchant à établir des correspondances entre des mots du vietnamien et les pronoms interrogatifs déclinés du latin.

3.3.6. Chapitre VI : du verbe

De la description du verbe vietnamien, se dégagent clairement les raisons pour lesquelles, comme Alexandre de Rhodes l'affirme dans son avis au lecteur, sa grammaire n'est pas seulement destinée aux pères européens, mais qu'elle est aussi un instrument d'apprentissage du latin destiné aux Annamites. L'objectif est donc double. L'auteur tente d'identifier par tous les moyens les éléments de la langue vietnamienne qui pourraient s'inscrire dans le cadre de la conjugaison latine, avec ses temps et ses modes, se conformant ainsi à une logique de thème, pas de version.

Pour commencer, il formule une remarque générale :

Numerus & persona verborum colligitur ex pronomibus superadditis. (Rhodes 1651: 23)

[Le nombre et la personne des verbes se déduisent des pronoms qui leur sont adjoints.]

Tôi iêo, ego amo : j'aime
mày iêo, tu amas : tu aimes
nó iêo, ille amat : il aime
chúng tôi iêo, nos amamus : nous aimons
chúng bay iêo, vos amatis : vous aimez
chúng nó iêo, illi amant : ils aiment

Il insiste aussi, à nouveau, sur les relations hiérarchiques exprimées par le système pronominal :

« Debent tamen seruari regulae honoris de quibus supra cum de pronomibus. »

[Il faut cependant observer les règles de politesse dont nous avons parlé au préalable en association avec celles qui portent sur les pronoms.]

De Rhodes classe ainsi les verbes selon deux catégories aspectuo-temporelles : l'*infectum* (action inaccomplie) et le *perfectum* (action accomplie). Il semble qu'il ait du mal à identifier les éléments permettant de « remplir » le tableau des conjugaisons du latin. Le système verbal du vietnamien est en effet très simple.

Il présente tout d'abord les trois particules *đã, đang, sẽ* exprimant respectivement les trois temps, à savoir le passé, le présent et le futur repérés par rapport au moment de l'énonciation. Il précise ensuite le second moyen utilisé pour marquer le temps en vietnamien :

Item intelligitur praeteritum praesens, vel futurum ex ipso loquendi modo, ut si res aliqua iam peracta est & de illa quaeritur, ai làm, quis fecit ? bene intelligitur praeritum & si actufit intelligitur praesens si faciendum, futurum. (Rhodes 1651, p. 24)

[Le passé présent⁶⁷ ou le futur se comprennent de la même façon, à partir de la manière de parler. Il en résulte que si une chose est déjà achevée et qu'on pose des questions à son sujet, par exemple : *ai làm* 'qui a fait cela ?', on comprend à bon droit que cela est passé. Si l'action est en train de se faire, on comprend que c'est un présent, si elle reste à faire, qu'il s'agit d'un futur.]

Le temps en vietnamien peut être représenté par un marqueur temporel ou sans la présence d'un marqueur (marqueur zéro)⁶⁸. L'exemple donné par A. de Rhodes correspond au second cas de figure : celui où le marqueur n'apparaît pas dans la phrase et où c'est le contexte qui permet de placer l'action dans le passé, le présent ou le futur.

En ce qui concerne les modes, Rhodes compare également le vietnamien et le latin et parcourt tous les modes existants de la langue à décrire :

⁶⁷ Le passé composé.

⁶⁸ Do-Hurinville. 2009. *op.cit.*, p. 92

[Le mode est compris d'après une certaine proportion] (*quadam proportione*) (Rhodes 1615, p. 24).

Autrement dit, toutes les catégories modales du latin n'ont pas d'équivalent en vietnamien : le tableau des formes et valeurs modales emprunté à la grammaire latine ne peut donc être rempli, là non plus, que très incomplètement, dans une certaine « proportion », en vertu de la propriété d'ordre général indiquée dans le premier chapitre :

Tunchinica certè lingua, de qua nunc agimus, nullas habet coniugationes, tempora nulla aut modos : sed haec omnia explicantur, vel per aliquarum particularum additionem, vel ex antecedentibus & consequentibus ita colliguntur, ut qui peritiam linguae habent, benè percipiunt tempus, aut modum, & numerum qui significatur in oratione prolata. (Rhodes 1651, p. 1)

[Quant à la langue tonkinoise, elle n'a ni conjugaisons, ni temps, ni modes. Tous ces éléments sont exprimés, soit par l'ajout de certaines particules, soit grâce au contexte⁶⁹, de sorte que ceux qui ont une bonne connaissance de la langue perçoivent bien le nombre, le mode, et le temps qui sont signifiés par le discours.]

Alexandre de Rhodes s'efforce donc dans le chapitre VI d'établir des équivalences avec le système des verbes latins. C'est là où nous voyons clairement que le recours au cadre du système verbal latin ne lui permet pas de rendre compte de la réalité linguistique du vietnamien d'un point de vue proprement grammatical. Il ne s'appuie pas ici sur des critères morphologiques pour la décrire, mais sur des critères exclusivement syntactico-sémantiques. C'est bien à l'issue de toutes ces comparaisons qu'il parvient à formuler à la remarque générale du premier chapitre.

3.3.7. Chapitre VII : des autres parties du discours indéclinables

3.3.7.1. L'adverbe

La raison pour laquelle Alexandre de Rhodes répartit l'étude des adverbes dans deux chapitres différents s'explique par la formation latine qu'il a reçue au collège jésuite, conforme à la tradition issue d'Aristote et de Priscien et transmise par Álvares⁷⁰. Les adverbes traités au troisième chapitre intitulé *Nomen* sont des adverbes de manière déclinables qui correspondent plutôt à des adjectifs qualificatifs. Quant aux adverbes figurant au septième chapitre, ils correspondent aux éléments indéclinables du latin :

⁶⁹ Littéralement : « grâce à ce qui précède et à ce qui suit ».

⁷⁰ Voir Bernard Colombat. 1993. *Les Figures de construction dans la syntaxe latine*, Louvain/Paris : Peeters, p. 210-217

Aduerbiis abundat haec lingua, quae saepe etiam duplicantur. (Rhodes 1651: 27)

[Cette langue abonde en adverbes qui sont souvent aussi redoublés]

L'auteur relève les principaux adverbes du latin et cherche leur équivalent en vietnamien en fonction de leur signification, par exemple « *chớ gì, uocantis* : en souhaitant » ou « *hỏi, interrogantis* : interrogation » (Rhodes 1651, p. 27). Il souligne également une particularité des adverbes de l'annamite d'après laquelle « des noms [sont] employés comme adverbes, comme par exemple *ban ngày* 'de jour', *ban đêm* 'de nuit', *ban mai* 'le matin', *ban hôm* 'le soir' ». Il s'agirait plutôt de circonstants de temps.

Ce chapitre sur l'adverbe est un assez bon révélateur des conditions et des limites du recours à la théorie classique des parties du discours en vue de décrire des langues qui ne sont pas « classiques », s'agissant en particulier de la pertinence de la notion de « mot » dans la description des dites langues. Dans cette théorie, les unités à classer sont en effet toujours des *mots*, jamais des unités d'ordre supérieur ou inférieur (les « particules »). Or les langues pour laquelle la théorie a été inventée, le grec puis le latin, « sont de celles où la notion de mot s'impose comme une évidence »⁷¹ :

Le mot grec ou latin, avec sa désinence casuelle ou personnelle, porte en lui-même une marque formelle de sa fonction dans la phrase, si bien qu'à propos de telles langues la distinction entre les niveaux morphologique et syntaxique peut rester implicite. Ce n'est pas un hasard si le point faible de la théorie a toujours été constitué par les mots non fléchis, groupés, malgré leur extrême diversité syntaxique, dans la classe fourre-tout des 'adverbes'. (P. Garde 1983, p. 3)

3.3.7.2. L'interjection

Alexandre de Rhodes ne propose pas non plus de définition pour cette partie du discours, donnant simplement quelques exemples relatifs à l'expression des sentiments ou des sensations :

Gaudentis, mừng hê: dolentis, thương hê, khó hê, cha ôi, hĩ ôi: miferentis, hại hê: plangentis, hơi hư hư: irridentis, hê hê. (Rhodes 1651, p. 27)

[De joie, *mừng* (mừng) *hê* ; de douleurs, *thương hê, khó hê, cha ôi, hĩ ôi* ; de comparaison, *hại hê*, se plaignant *hơi hư hư* ; jubilant, *hê hê*.]

Il met également l'accent sur l'emploi des interjections lors des rites funéraires.

⁷¹ Paul Garde. 1983. « Présupposés linguistiques de la théorie des parties du discours », in Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, *Travaux 1 (Les Parties du discours)*, Publications de l'université de Provence, p. 3.

3.3.7.3. La conjonction

Cette dernière partie du discours est abordée dans la dernière partie du septième chapitre. L’auteur la présente brièvement en montrant les cas où on fait usage de conjonctions, par exemple pour exprimer la coordination, *hởà, vậ, interdum etiam* ; ou la disjonction, *mà, cữ, disunctiue* ...

3.3.7.4. Les genres

Le dernier paragraphe du septième chapitre est consacré au genre en vietnamien. Cependant, le genre aurait dû être traité plutôt dans le chapitre portant sur le nom, car il relève spécifiquement de cette classe. La seule raison permettant d’expliquer un traitement séparé est que le genre est considéré comme indéclinable en latin (masculin, féminin ou neutre).

En ce qui concerne les genres en vietnamien, l’auteur formule quelques remarques :

Quare hoc idioma propriè non habet distinctionem generum quae ex terminatione colligi possit, solum in sensitivis, in quibus est distinctio sexus, quaedam sunt vocabula, quae solum dicuntur de maribus, alia solum de foeminis. (Rhodes 1651, p. 28)

[Quoique la langue vietnamienne n’ait pas, au sens propre, de distinction des genres que l’on puisse inférer de la terminaison des mots et que seul le sens renvoie à la distinction des sexes, il existe des mots qui se rapportent seulement à des individus mâles et d’autres seulement à des individus femelles.]

S’agissant de la distinction masculin/féminin, Rhodes cherche à identifier les particularités de la langue vietnamienne en donnant des exemples qui échappent à cette distinction :

Sémantisme	Masculin	Féminin
Pour les oiseaux	<i>sôũ</i> désigne le mâle, par exemple <i>gà sôũ</i> ‘un coq’	<i>mái</i> désigne la femelle : <i>gà mái</i> ‘une poule’
Pour les animaux quadrupèdes	<i>đực</i> désigne le mâle, par exemple <i>bò đực</i> ‘le bœuf’	<i>Cái</i> désigne la femelle : <i>bò cái</i> ‘une vache’
Pour tous les animaux	<i>Con</i> s’emploie pour tous les animaux, par exemple <i>con gà</i> ‘la poule’, <i>con bò</i> ‘le bœuf’... S’il est postposé, il désigne un petit de cette espèce qui n’a pas encore atteint la taille de l’adulte, par exemple <i>gà con</i> ‘un poussin’, <i>bò con</i> ‘un veau’, etc...	

Dans les cas ci-dessus mentionnés, les particules sont placées après le nom parce qu’il s’agit d’être animés. Pourtant, l’auteur signale un autre usage des termes *con* et *cái*. En ce qui concerne *cái* :

Cái praepositum substantiuo dicitur de rebus inanimatis & artificiabilibus, & ferè de omni re materiali, ut, *cái nậy*, res haec. (Rhodes 1651, p. 28)

[*Cái* [cette particule] préposée à un substantif se dit des choses inanimées ou fabriquées et généralement de tout objet matériel, comme *cái nầy* ‘cette chose’.]

La signification change lorsque la particule *con* change de position :

Si postpositur, con, significat paruulum nondum perfectum in illa specie, ut, gà con, pullus; bò con, vitulus. (Rhodes 1651, p. 28)

[*Con*, si on le place après le nom, signifie un petit de cette espèce qui n’a pas encore atteint la taille de l’adulte, p. ex *gà con, pullus* ‘un poussin’, *bò con, vitulus* : ‘un veau’, etc.]

Ce couple de particules a été identifié de nos jours comme classificateurs et « l’opposition entre *cái* et *con* résulte d’une confrontation paradigmatique de ces deux signes »⁷². Les remarques d’Alexandre de Rhodes traduisent ainsi une observation minutieuse et une connaissance profonde de l’utilisation des particules en annamite.

Pour ce qui est des êtres humains, voici ce qu’il explique (Rhodes 1651, p. 28) :

Masculin	Féminin
« En ce qui concerne les humains, bien que <i>con</i> désigne les femmes, il peut également désigner des garçons, de même que <i>đũa</i> , voir par exemple <i>tôi có hai đũa, một blai</i> (traï) <i>một gái</i> ‘j’ai deux enfants, un garçon et une fille’ »	
« <i>blai</i> se dit toujours des garçons »	« <i>gái</i> , des filles »
« <i>Người</i> s’emploie aussi bien pour des femmes que pour des hommes avec une nuance laudative »	
« <i>ông</i> (ông) s’emploie uniquement pour des hommes »	« <i>bà</i> pour des femmes avec une nuance laudative »

Soulignons en l’occurrence que *đũa* (‘individu’) est utilisé pour les humains de statut égal ou inférieur mais, dans l’exemple donné par Alexandre de Rhodes, ce mot joue plutôt le rôle de nom, de noyau du groupe nominal. Pourtant, si *đũa* est placé devant le nom, il joue le rôle de particule (autrement dit de classificateur).

En ce qui concerne des mots comme *người*, *ông*, *bà*, nous les identifions désormais eux aussi comme des classificateurs dans l’expression des relations de parenté⁷³.

3.3.8. Conclusion de la partie 3.3

En prenant exclusivement modèle sur la grammaire latine et en recourant pour ce faire, de manière toute traditionnelle, à la théorie des parties du discours comme outil d’analyse, Alexandre de Rhodes s’inscrit dans un mouvement mondial qui se développe à la Renaissance, époque de contacts entre les langues et les cultures.

⁷² Nguyễn Phú Phong. 1995. *op. cit.*, p. 32-36.

⁷³ Nguyễn Phú Phong. 1995. *op. cit.*, p. 36-39.

Haec de partibus orationis dicta sint satis ex quadam analogia ad linguam Latinam. (Rhodes 1651: 28)

[Voici ce que l'on peut dire des parties du discours en fonction de l'analogie avec la langue latine.]

Si l'on admet avec Paul Garde qu'« explicitement, les fondements de la classification [en parties du discours] tels qu'ils ont été formulés dès l'antiquité, sont seulement *morphologiques* et *sémantiques* »⁷⁴, on mesure l'embaras, voire le désarroi des linguistes missionnaires contraints de recourir à cette théorie – la seule concevable dans le contexte scientifique de leur époque et les conditions où ils avaient eux-mêmes été formés – afin de décrire une langue où la variation morphologique est pour ainsi dire inexistante. Le recours au sémantisme, d'une part, qui est lui tout à fait conforme aux fondements « explicites » de cette théorie, et à la syntaxe (à l'ordre des mots), d'autre part, qui l'est en revanche beaucoup moins en apparence, signalent les efforts de Rhodes et de ses prédécesseurs pour adapter le cadre théorique aux données empiriques des langues isolantes qu'ils se sont efforcés de décrire. En réalité, si la morphologie et le sémantisme figurent explicitement comme les fondements de la classification des mots en parties du discours, c'est la syntaxe – si l'on suit Paul Garde à nouveau – qui constitue leur fondement réel quoiqu'implicite :

Les fondements réels de la classification, ceux qui ont permis son application à des langues très diverses (y compris des langues sans flexion) sont uniquement *syntaxiques*. Les unités considérées sont classées en fonction de leur aptitude à occuper telle ou telle position dans le schéma de la phrase (...). Cela ne veut pas dire que la sémantique et la morphologie ne jouent aucun rôle dans cette classification. Cela veut dire seulement que celle-ci s'applique à des unités linguistiques qui ont été préalablement délimitées justement de façon à pouvoir se prêter à une classification syntaxique. C'est dans cette délimitation préalable des unités à classer que la sémantique et la morphologie ont un rôle à jouer. Une fois que cette délimitation est achevée, seule la syntaxe intervient. (Garde. 1983, p. 2-3).

Indispensable à la description des langues nouvellement découvertes par les linguistes missionnaires, le recours à un savoir grammatical initialement conçu pour analyser les langues flexionnelles, comme l'est la théorie des parties du discours – seule théorie disponible à l'époque – , apparaît donc former en même temps un véritable obstacle épistémologique à l'extension de sa valeur explicative aux langues entièrement non flexionnelles. L'obstacle, on

⁷⁴ « Ainsi pour le verbe et pour le nom, opposition fondamentale : morphologiquement, le nom varie en cas, le verbe en temps, personnes, etc. Sémantiquement, le nom désigne des personnes, choses, etc., le verbe des personnes ou états » (Paul Garde. 1983. *op. cit.*, p. 2).

le voit, tient à ce que la morphologie et la sémantique, loin de constituer des moyens pour décrire le fonctionnement des unités déjà classées, sont *de facto* à l'origine de l'opération qui avait permis de les classer. Cette circularité était demeurée inaperçue des Grecs qui n'avaient affaire qu'à leur propre langue à l'époque où Denys le Thrace posait les fondements de la théorie : circularité semblable en cela à celle du raisonnement d'Aristote quand, cherchant à identifier les catégories universelles de la pensée, il avait en réalité classé les catégories d'une langue particulière, la sienne⁷⁵. Elle était demeurée inaperçue des grammairiens latins du latin, des grammairiens latins des langues vernaculaires et le demeurera en grande partie des savants qui écriront en langue vernaculaire des grammaires des langues vernaculaires, lesquels avaient tous affaire à des langues flexionnelles ou bien à des langues qui, bien qu'ayant perdu la plupart de leurs flexions – comme le français –, possèdent encore une variation morphologique.

Malgré ces limites inévitables, la *Brevis Declaratio* présente donc la plupart des caractéristiques observées dans les tentatives de *grammatisation* des langues du monde à cette époque. Mais Alexandre de Rhodes a su aussi identifier certaines des spécificités du vietnamien à partir de ses observations, à l'issue de son apprentissage au contact des autochtones, surmontant ainsi partiellement l'obstacle épistémologique que nous venons de signaler tout en n'abandonnant pas (c'eût été impossible) le véritable « cadre mental » des parties du discours légué par la tradition. L'ouvrage a pu ainsi servir de manuel, d'outil de travail adapté non seulement pour les jésuites, mais aussi, par la suite, pour les prêtres séculiers des Missions Étrangères lors de leur installation au Tonkin dans la seconde moitié du 17^e siècle.

⁷⁵ « En élaborant (sa) table des 'catégories', Aristote avait en vue de recenser tous les prédicats possibles de la proposition, sous cette condition que chaque terme fût signifiant à l'état isolé, non engagé dans une *συμπλοχη*, dans un syntagme dirions-nous. Inconsciemment il avait pris pour critère la nécessité empirique d'une *expression* distincte pour chacun des prédicats. Il était donc voué à retrouver sans l'avoir voulu les distinctions que la langue même manifeste entre les principales classes de formes, puisque c'est par leurs différences que ces formes et ces classes ont une signification linguistique. Il pensait définir les attributs des objets ; il ne pose que des êtres linguistiques. C'est la langue qui, grâce à ses propres catégories, permet de les reconnaître et de les spécifier » (Émile Benveniste. 1964 [1958]. « Catégories de pensée et catégories de langue », *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, p. 70).

3.4. Qui est l'auteur de la *Manuductio ad linguam Tunckinensem* ?

3.4.1. Préambule

Les recherches de Roland Jacques en 1998⁷⁶ puis en 2002⁷⁷ sur le rôle des jésuites portugais dans l'entreprise de romanisation du vietnamien ont relancé la question de l'identité de l'auteur du *Dictionarium* et de la *Brevis Declaratio* : s'agit-il d'une œuvre collective ou bien de l'œuvre d'un seul ? R. Jacques a aussi étudié le manuscrit d'un anonyme conservé dans la collection *Jesuítas na Ásia* de la Biblioteca da Ajuda⁷⁸ qui porte le titre de *Manuductio ad linguam Tunckinensem* [Guide (ou manuel) de tonkinois]. En s'appuyant sur des données historiques et linguistiques, il conclut que le rédacteur de la *Manuductio* serait Honufer Bürgin (Onofre Borges en portugais) (1614-1663)⁷⁹, un jésuite suisse germanophone, et que Rhodes et Bürgin auraient travaillé de façon indépendante l'un de l'autre à partir d'une même grammaire de référence, celle de Francisco de Pina⁸⁰.

Notre objectif ici est de réexaminer ces conclusions de manière à préciser quels étaient les formes de travail collectif et de quelle manière circulaient les savoirs cumulés parmi les grammairiens appartenant à des générations différentes de missionnaires jésuites. En étudiant à nouveau les manuscrits des jésuites qui ont séjourné en Cochinchine et au Tonkin, nous avons cherché à savoir si Pina avait pu achever la rédaction d'une grammaire avant 1651. Prenant en compte les dates de séjour des missionnaires à Macao, en Cochinchine et au Tonkin, le contenu de la *Brevis Declaratio* et de la *Manuductio* ainsi que les caractéristiques dialectales du « tonkinois » auquel se réfère la *Manuductio*, nous avons aussi tenté de déterminer si son auteur avait pu connaître les travaux linguistiques d'Alexandre de Rhodes. Enfin, nous avançons une hypothèse relative à l'identité du rédacteur de cette *Manuductio*.

3.4.2. Pourquoi la paternité de la *Manuductio ad linguam Tunckinensem* a-t-elle été attribuée à Honufer Bürgin ?

R. Jacques émet l'hypothèse que le rédacteur de la *Manuductio* était allemand, car il est fait plusieurs fois référence à la langue allemande dans ce manuel. Il retient le nom de trois

⁷⁶ Roland Jacques. 1998. « Le Portugal et la romanisation de la langue vietnamienne. Faut-il réécrire l'histoire ? », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 85, n° 318, p. 21-54.

⁷⁷ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*

⁷⁸ *Jesuítas na Ásia*, vol. 49-VI-08, f. 313r-323v.

⁷⁹ Né à Lucerne, Bürgin part pour l'Orient en 1638, réside à Macao, puis est envoyé au Tonkin en 1645. Son nom figure sous plusieurs autres formes : Onofrio Borges, Onufre Borges, Onofre Bürgin...

⁸⁰ Jésuite portugais (1585-1625), entré dans la compagnie en 1605, il est envoyé en Cochinchine en 1617 et perd la vie lors d'un naufrage en 1625. Il est considéré comme le premier missionnaire ayant maîtrisé la langue annamite et le maître d'Alexandre de Rhodes et des autres jésuites de Cochinchine.

jésuites germanophones présents au Tonkin aux 17^e et 18^e siècles, Honufer Bürgin, Philip Sibin⁸¹ et Johann Kaspar Kratz. Après avoir recoupé les possibilités en fonction des périodes où ces missionnaires ont séjourné au Tonkin, il écarte Kratz d'emblée, car celui-ci « est arrivé au Tonkin en 1736 et il est mort en 1737 »⁸². Roland Jacques récuse également Sibin. En effet, selon ses sources⁸³, « venu en Extrême-Orient en 1714, Philip Sibin a fait à cette époque un bref séjour au Tonkin. Il y fut mis en prison très peu de temps après son arrivée, puis expulsé vers Macao, d'où ses supérieurs l'envoyèrent en mission en Chine (1716-1724) »⁸⁴.

Bref, Jacques conclut que seul Honufer Bürgin pouvait être le rédacteur de la *Manuductio* et qu'il aurait commencé à composer cette grammaire en s'appuyant sur celle de Pina sans connaître l'existence de celle d'Alexandre de Rhodes, avant de s'interrompre quand il prit connaissance de cette dernière :

Ses dernières années au Vietnam, à partir de 1658, ont été pénibles étant donné le départ forcé de la plupart des missionnaires : Borges avait eu l'autorisation du chúa Trịnh de rester au pays avec un seul compagnon, le débutant Joseph Tissanier, pour assurer la charge religieuse de l'ensemble des communautés chrétiennes, de Thăng Long au Nghệ An. Il s'est alors épuisé à la tâche. Tout son travail linguistique doit être situé avant 1658 à cause de ce contexte, et parce que Tissanier avait sans doute apporté un exemplaire du dictionnaire de Rhodes, récemment imprimé. (Jacques 2002, p. 234)

La question de savoir si Francisco de Pina avait vraiment composé une grammaire du vietnamien ou s'il s'était contenté d'en décrire les tons et les lettres, c'est-à-dire le système phonologique, reste un objet de débat. Comme nous l'avons montré dans la partie précédente de cette thèse, il est probable que les jésuites n'ont pas rédigé de description raisonnée du vietnamien avant 1651. Il convient de rappeler qu'António de Fontes avait vécu en Cochinchine pendant presque cinq ans, de 1624 à 1629, et suivi les enseignements de Francisco de Pina. Si ce dernier avait pu achever une grammaire en Cochinchine, pourquoi António de Fontes ne l'aurait-il pas mentionné et/ou ne l'aurait-il pas transmise à ses confrères du Tonkin ? Et pourquoi Amaral a-t-il évoqué les travaux linguistiques de Pina (vocabulaire, traduction) sans parler d'une grammaire ?

⁸¹ On le trouve également sous les noms de *Filipe Sibin* et *Philippus Sibin*.

⁸² Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 232.

⁸³ *Grande Enciclopedia portuguesa e braseleira* (40 vol., Lisbonne : Editorial Enciclopedia, s.d.) : vol. 23, article 'Sibin, Filipe'.

⁸⁴ Roland Jacques. 2002. *Ibid.*, p. 233.

Comme nous l'avons déjà indiqué (voir chapitre 2), le plus grand obstacle rencontré dans la description et l'apprentissage de la langue annamite a été l'existence des tons. Il importe de signaler à cet égard que la guerre intestine qui avait divisé le Vietnam au 16^e siècle et abouti à la création de deux entités politiques, avait contribué à renforcer la séparation du pays en deux zones dialectales bien distinctes, avec leurs spécificités linguistiques en matière de prononciation et de vocabulaire. Le parler tonkinois possède six tons tandis que le cochinchinois n'en a que cinq⁸⁵. La génération des premiers jésuites avait appris le parler de la région de Hôi An (Cochinchine). Ainsi, nous pouvons mettre en doute l'affirmation selon laquelle « Pina fut [...] le premier à utiliser le système de romanisation du tonkinois, et (...) qu'il fut aussi le premier à décrire en détail ses six tons »⁸⁶. On voit mal pourquoi un missionnaire en contact avec une langue à cinq tons ne l'aurait pas transcrite en tant que telle. Si Francisco de Pina avait appris le cochinchinois à cinq tons, il n'aurait pas pu décrire les six tons distinctifs du parler tonkinois. La thèse selon laquelle Pina a bien achevé une grammaire comprenant une description du système tonal complet du vietnamien dès 1623 est dès lors peu probable.

3.4.3. Comparaison des deux grammaires

Comparons maintenant la *Brevis Declaratio* et la *Manuductio* afin de déterminer lequel des deux ouvrages a été rédigé le premier et si les deux auteurs ont travaillé indépendamment, ou bien si l'un s'est inspiré de l'autre.

Les analyses correspondant aux huit parties du discours de la tradition grammaticale (nom, verbe, pronom, participe, adverbe, préposition, conjonction, interjection) sont réparties en autant de chapitres dans la description d'Alexandre de Rhodes sauf pour ce qui concerne le participe, nous l'avons vu, et selon des regroupements de catégories qui tiennent compte, pour certaines d'entre elles, des particularités du vietnamien.

La *Manuductio*, elle, ne contient que trois chapitres. Selon R. Jacques, « le fait que le manuscrit soit une œuvre inachevée, laissée en chantier, est dû sans doute au fait que l'arrivée

⁸⁵ Hoàng Thị Châu. 1989. *Tiếng Việt trên các miền đất nước : Phương ngữ học* [Le vietnamien selon les régions du pays : Dialectologie], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.

⁸⁶ Gonçalo Fernandes, Carlos Assunção. 2017. « First codification of Vietnamese by 17th century missionaries: the description of tones and the influence of Portuguese on Vietnamese orthography », *Histoire Epistémologie Langage*, n° 39/1, p. 155-176.

du livre [le *Dictionarium* assorti de la *Brevis Declaratio*] rendait ce travail, sinon inutile, du moins beaucoup moins important et urgent »⁸⁷.

Pourtant, si nous comparons de près le contenu des deux grammaires, nous découvrons une autre réalité.

<i>Lingua Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio</i>	<i>Manuductio ad linguam Tunckinensem</i>
<i>De literis & syllabis quibus haec lingua constat (Caput I)</i> [Des lettres et syllabes contenues dans cette langue]	<i>Caput I : de accentibus</i> [Les accents] <i>Varia exempla</i>
<i>De accentibus & alijs signis in vocalibus (Caput II)</i> [Des accents et des autres signes portés sur les voyelles]	<i>Caput secundum : de litteris alphabeti</i> [Les lettres de l'alphabet]
<i>De nominibus (Caput III)</i> [Des noms] <i>Numerus singularis</i> [Le singulier] <i>Numerus pluralis</i> –[Le pluriel]	<i>Caput tertium : de Nominibus</i> [des noms] <i>Dialogus primus</i> [Les premiers dialogues] <i>Modi dignoscendi numerum puralem</i> [Les moyens de reconnaître le pluriel] <i>Modus primus per particulas</i> [Les premiers modes, par les particules] <i>Particula universales pluralem numerum indicantes</i> [Particules universelles indiquant le nombre pluriel] <i>Particula significantes comparatium et superlativum</i> [Particules signifiant le comparatif et le superlatif]
<i>De Pronominibus (Caput IV)</i> [Des pronoms]	
<i>De alijs Pronominibus (Caput V)</i> [Des autres pronoms]	
<i>De Verbis (Caput VI)</i> [Les verbes]	
<i>De reliquis orationis partibus indeclinabilibus (Caput VII)</i> [Des autres parties du discours indéclinables]	
<i>Praecepta quaedam ad syntaxim pertinentia (Caput Vltimum)</i> [Quelques règles concernant la syntaxe]	

Les deux premiers chapitres de la *Manuductio* sont consacrés à la description du système phonétique du vietnamien ; le troisième au nom. Les descriptions et les exemples qui figurent dans ce travail rappellent essentiellement ceux de la grammaire d'Alexandre de Rhodes. Les exemples de la partie *varia exempla* ressemblent parfaitement aux V^e et VI^e chapitres de la *Brevis Declaratio*. C'est-à-dire qu'en réalité il manquerait deux chapitres à la *Manuductio*, ceux qui auraient pu correspondre aux chapitres qui s'intitulent *De reliquis orationis partibus indeclinabilibus (Caput VII)* et *Praecepta quaedam ad syntaxim pertinentia (Caput Vltimum)* dans l'ouvrage de Rhodes, si du moins on admet l'hypothèse selon laquelle les deux grammaires proviendraient d'une même source : le travail perdu de F. de Pina. Il semble que

⁸⁷ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 236.

l'auteur de la *Manuductio* s'intéresse surtout à la description phonétique (descriptions des tons et des sons du vietnamien) et à phrases couramment utilisées dans les échanges verbaux.

3.4.5. Bürgin connaissait-il l'existence de la grammaire d'Alexandre de Rhodes et de ses sources ?

Roland Jacques suppose qu'Alexandre de Rhodes a rédigé son *Dictionarium* entre 1645 et 1651, tandis que Bürgin aurait rédigé sa propre ébauche de grammaire entre 1645 et 1658⁸⁸. Jacques en conclut que Bürgin aurait entrepris cette rédaction parce qu'il ignorait l'existence de la *Brevis Declaratio* que Rhodes avait assortie au *Dictionarium* et qu'il l'aurait interrompue dès qu'il aurait eu le *Dictionarium* entre les mains. Honufer Bürgin était actif à Macao entre 1642 et 1645⁸⁹, et nous savons que plusieurs travaux linguistiques sur le vietnamien avaient été produits par les jésuites avant cette date, notamment par Rhodes : Bürgin ne pouvait les ignorer à partir du moment où il était destiné à rejoindre lui aussi la mission du Tonkin (il y séjourne à partir de 1645). Ainsi le texte dit 'de Macao' (1632) – texte « contrastif » chinois-japonais-vietnamien –, s'il porte le nom de Palmeiro (sa signature figure sur la première page) est – nous l'avons dit – de la main d'Alexandre de Rhodes⁹⁰. Rhodes avait donc aussi participé à ce travail de traduction du *Pater noster* en chinois, japonais et vietnamien. Dans le texte de Macao, les auteurs formulent dans une préface des remarques d'ordre linguistique sur les caractéristiques des trois langues. Par ailleurs, dans son manuscrit sur l'histoire du royaume du Tonkin datant de 1636, Rhodes consacre deux pages à la langue annamite⁹¹. Cristoforo Borri, quant à lui, publie pendant la même période un livre sur la mission en Cochinchine dans lequel il consacre trois pages à décrire la langue cochinchinoise, à savoir une langue à tons monosyllabiques dont il précise qu'elle n'a ni conjugaison des verbes ni déclinaison des noms.

Bien que le langage des Cochinchinois soit en cela semblable, à celui des Chinois, que comme eux, ils ne se servent que de paroles d'une syllabe proférées, & prononcées avec diversité de tons & accents.⁹²

En outre, quand de Rhodes retourne en Europe, en décembre 1645, il se sert des deux dictionnaires de Gaspar do Amaral et d'António Barbosa, aujourd'hui perdus, grâce auxquels

⁸⁸ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 236.

⁸⁹ Charles O'Neill, Joaquín María Domínguez. 2001. *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús, Biográfico-Temático*, Tome I, Institutum Historicum-Roma, S.I; Universidad Pontificia Comillas- Madrid, Infante de Santiago-Piatkiewicz, p. 573.

⁹⁰ ARSI, Jap-Sin 194, f. 001-11v.

⁹¹ ARSI, Jap-Sin 83-84, f. 062-062v.

⁹² Cristoforo Borri. 1631. *op. cit.*, p. 72-74.

il ébauche son *Dictionarium*⁹³. Pourquoi Alexandre de Rhodes a-t-il pu synthétiser les travaux lexicographiques de Gaspar de Amaral et Antonio Barbosa ? C'est parce qu'il avait ou avait eu sous la main les manuscrits respectifs des deux pères portugais. Nous savons que Gaspar do Amaral revint à Macao en 1638⁹⁴ et que la présence d'António Barbosa y est attestée de 1642 à 1647⁹⁵. Le tableau chronologique suivant présente les dates des séjours de Rhodes, Amaral, Barbosa et Bürgin à Macao, au Tonkin et en Cochinchine :

Nom du missionnaire	Séjour en Cochinchine	Séjour au Tonkin	Présence à Macao
Alexandre de Rhodes	12/1624 => 07/1626 02/1640 => 09/1640 01/1642 => 07/1643 03/1644 => 07/1645	03/1627 => 05/1630	05/1630 => 02/1640 07/1645 => 12/1645
Gaspar do Amaral		10/1629 => 05/1630 02/1631 => 1638	1638 => 12/1645
António Barbosa		04/1636 => 05/1642	05/1642 => 1647
Honufer Bürgin		1645 => 1663	1642 => 1645

Étant donné la date du retour à Macao de Barbosa et Amaral, les deux vocabulaires mentionnés par Rhodes pouvaient sans guère de doute être consultés au collège de Macao dès avant l'arrivée de Bürgin en 1642 et le livre de Borri y était peut-être aussi connu.

Pour résumer, il paraît difficile de penser que Bürgin ait pu ignorer les travaux linguistiques rédigés par ses confrères au Tonkin et à Macao. Comme il est resté à Macao pendant trois ans et a appris le vietnamien, sans doute avec les jésuites ayant séjourné au Vietnam, Bürgin n'aurait pas eu besoin d'effectuer la description phonétique du vietnamien *in situ*.

3.4.6. Le dialecte cochinchinois dans la *Manuductio*

3.4.6.1. Le tonkinois et le cochinchinois

À propos de l'existence de deux zones dialectales clairement différenciées au 17^e siècle, Alexandre de Rhodes écrit dans son adresse au lecteur :

Premitto aliqua ad linguae Annamiticae seu Tunkinensis notitiam pertinentia, loco cuiusdam Grammaticae haec autem lingua non solum ad duo Regna satis ampla Tunkini & Cocincine pertinet, quibus adde tertium regnum Cau Bang, quod hoc codem omnino utitur idiomate. (Rhodes 1651, *Ad lectorem*).

[Je fais précéder (l'opuscule) – pour m'en servir comme d'une grammaire – de quelques informations sur la langue annamite ou tonkinoise. Cette langue n'est pas seulement commune

⁹³ Alexandre de Rhodes. 1651. *op. cit.*

⁹⁴ Charles O'Neill, Joaquín María Domínguez. 2001. *op. cit.*, p. 96-97.

⁹⁵ Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *Portugueses em terras do Dai-Viêt (Cochinchina e Tun Kim)*, 1615-1660, Macau : Fundação Oriente, p. 53-61.

aux deux vastes royaumes du Tonkin et de la Cochinchine ; il faut y ajouter un troisième royaume, celui de Cau Bang⁹⁶ qui utilise absolument le même dialecte.]

Exploitant les informations qu'il avait recueillies lors de ses séjours dans les deux royaumes, Rhodes remarque que le parler n'y est pas le même, quoiqu'il y ait intercompréhension, comme c'est encore le cas aujourd'hui : il peut communiquer sans difficulté avec les habitants de la province de Thanh Hóa (au Tonkin) après avoir débarqué dans le port Saint-Joseph en 1627.

3.4.6.2. Le cochinchinois dans la *Manuductio*

Il est important de remarquer à cet égard que de nombreux mots figurant dans la *Manuductio* appartiennent au vocabulaire cochinchinois. Or Honufer Bürgin a vécu uniquement au Tonkin. Il en va ainsi de *nhin* 'homme', un mot qui n'est prononcé de cette manière qu'en Cochinchine. *Nhân* [nǎn] est la prononciation des Tonkinois et *nhin* [nin] celle des Cochinchinois. Le rapport issu de la réunion à Macao, en 1645, de trente-cinq jésuites, suite à la proposition d'Alexandre de Rhodes visant à traduire la formule du baptême⁹⁷, contient à cet égard une information intéressante. Les participants, parmi lesquels Amaral et Barbosa, sont d'avis de traduire la formule *in nomine...* par *nhân danh* selon la prononciation tonkinoise de la capitale (item n° 4 du tableau ci-dessous). Mais, dans un autre rapport écrit par lui seul⁹⁸, A. de Rhodes traduit l'*in nomine* sacramentel par *nhin danh*, conformément à la prononciation cochinchinoise (item n° 3). De Rhodes ayant vécu plus de temps en Cochinchine qu'au Tonkin, il n'est pas étonnant que les spécificités phonétiques et lexicales du parler cochinchinois apparaissent avec une fréquence élevée dans son *Dictionarium* et dans les textes qu'il n'a pas rédigés sous le contrôle ou sous la dictée ou avec l'assentiment de ses confrères, comme l'a été le rapport relatif à la réunion de Macao de 1645. Du reste, il indique clairement que c'est le cochinchinois, et non le tonkinois, qu'il a entrepris d'enseigner à deux de ses confrères à Macao cette année-là⁹⁹.

	Source	Extrait du manuscrit	Dialecte
1	<i>Manuductio ad Linguam Tunckinensem</i>	<i>Nhin</i> 100	cochinchinois
2	<i>Brevis Declaratio</i> (1651)	nhin fao 101	cochinchinois

⁹⁶ Une province se trouve au nord du Vietnam vers la frontière avec la Chine.

⁹⁷ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 308-313v ; ARSI, Jap-Sin 80, f. 35-38v.

⁹⁸ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 316.

⁹⁹ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, troisième partie, p. 2.

¹⁰⁰ BA, Jesuítas Na Ásia, vol. 49-VI-8, f. 314v.

¹⁰¹ *Brevis Declaratio*, p. 23

3	<i>Tratado sobre a forma do baptismo na lingua de Tunkim que fez o padre Alexandre Rodes, de forma baptisme annamica (1645)</i>	<i>n hin, in) dan, Homine.</i> 102	cochinchinois
4	<i>Manoscritto em que se prova que a forma do bautismo pronũ cidade em lingua annamica he verdade (1645)</i>	<i>nhin dant in nomine.</i> 103	tonkinois

Pour rendre compte de chaque phonème, l’auteur de la *Manuductio* introduit des exemples. L’orthographe de ces exemples est entièrement conforme à celle du *Dictionarium*, à tel point que l’auteur de la *Manuductio* a copié les deux formes graphiques *minh* et *mênh* co-existantes dans le *Dictionarium* signifiant ‘moi, je’ sans les corriger. *Minh* [miŋ¹²] est la prononciation tonkinoise tandis que *mênh* [meŋ¹²] est cochinchinoise.

	Source	Extrait du manuscrit	Dialecte
1	<i>Manuductio</i> (f. 315, 318)	<i>ân minh: lateo.</i>	tonkinois
		<i>nglieng mênh: lateo ante porum</i>	cochinchinois
2	<i>Dictionarium</i> (1651) (p. 4, 528)	<i>ân, ân minh: esconderse: lateo, es.</i>	tonkinois
		<i>nglieng mênh:</i>	cochinchinois
3	<i>Brevis Declaratio</i> (1651) (p. 20)	<i>minh :</i>	tonkinois

Pourquoi Honufer Bûrgin, qui vécut essentiellement au Tonkin, aurait-il transcrit la prononciation cochinchinoise ? La seule explication plausible est que l’auteur de la *Manuductio* s’est servi de la grammaire et du dictionnaire d’un missionnaire connaissant les deux dialectes et qui avait le cochinchinois pour variante dialectale de référence. Il n’avait pas encore pris conscience de la différence de prononciation entre celle qui est indiquée par la transcription utilisée dans son ouvrage de référence (lequel a pour source les deux dialectes à la fois) et le parler tonkinois avec lequel il était en contact.

Parmi les auteurs des travaux linguistiques mentionnés ci-dessus, seul Alexandre de Rhodes parlait le cochinchinois et avait séjourné au Tonkin. Il est donc fort probable que l’auteur de la

¹⁰² BA, Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 316.

¹⁰³ BA, Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 311v.

Manuductio s'est servi de la grammaire et du dictionnaire d'Alexandre de Rhodes pour apprendre la langue annamite dans les premiers temps de son séjour.

Un autre indice permet d'affirmer que le rédacteur de la *Manuductio* a bien travaillé à partir de la grammaire d'Alexandre de Rhodes. Lorsqu'il évoque la troisième « variété » de la lettre *A*, il donne l'explication suivante :

Addunt aliis tertium voluntque et signo, quo quantitas brevis in versibus notatur, assutum ex primi ferme, ut apud Latinos æ : v.g. ãn comedo (pour manger), de hac pronunciatione tamen, quia grammatica nihil habet, videndus est usus.¹⁰⁴

[Certains ajoutent une troisième [variété de la lettre *a*] en utilisant le signe [diacritique] qui sert à noter la quantité brève en poésie [latine], ils veulent que la nuance soit exprimée par [cette forme particulière], comme en latin [on note par exemple le] « æ ». Ainsi ãn 'manger'. Concernant cette prononciation, comme la grammaire ne dit rien [à ce sujet], il faut toutefois considérer que c'est un [simple] usage.]¹⁰⁵

Pour ce qui concerne le phonème /ã/, il faut signaler que les jésuites de la première génération avaient transcrit l'annamite en se basant sur le dialecte de la région de Quảng Nam (Hội An, Thanh Chiêm), où la valeur phonétique de cette voyelle varie en fonction des consonnes finales¹⁰⁶. C'est peut-être la raison pour laquelle le graphème qui la représente n'est pas considéré comme correspondant à un véritable phonème dans la description du vietnamien, telle qu'on la trouve au premier chapitre de la *Brevis Declaratio*.

L'auteur de la *Manuductio* remarque bien l'existence d'un phonème /ã/ dans le parler tonkinois, mais, à plusieurs reprises, il confond les deux graphèmes *a* et ã, faisant ainsi la même erreur que de Rhodes dans la *Brevis Declaratio*.

Une autre question est de savoir à quelle grammaire l'auteur de la *Manuductio* fait allusion lorsqu'il indique que « la grammaire ne dit rien [à ce sujet] » ? Il ne peut s'agir que de l'exemplaire de la *Brevis Declaratio* qui avait été imprimé et constituait le manuel d'apprentissage du vietnamien des jésuites *in situ*.

En considérant l'ensemble des données linguistiques et historiques que nous venons d'exposer, nous en arrivons à la conclusion que l'auteur de la *Manuductio* s'est basé sur la

¹⁰⁴ Jesuitas Na Ásia, 49-VI-08, f. 315v.

¹⁰⁵ Traduction de Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 303.

¹⁰⁶ Emi Tohyama. 2015. *Đặc điểm ngữ âm của thổ ngữ Quảng Nam qua cứ liệu điều tra ở vùng Hội An* [Caractéristiques phonétiques du dialecte de Quảng Nam par les données des enquêtes à Hội An], Trường Đại học Khoa học xã hội và nhân văn, Đại học Quốc gia Hà nội [Faculté des sciences sociales et humaines, Université nationale de Hanoi].

grammaire d'Alexandre de Rhodes et qu'il est malaisé de soutenir que les deux auteurs auraient travaillé indépendamment l'un de l'autre à partir de l'hypothétique grammaire de Francisco de Pina.

3.4.7. Le véritable rédacteur de la *Manuductio ad linguam Tunckinensem*

3.4.7.1. Place de la *Manuductio ad linguam Tunckinensem* dans la collection Jesuítas Na Ásia

Le manuscrit de la *Manuductio* a été archivé dans le volume 49-VI-8 du fonds Jesuítas Na Ásia qui contient la série des rapports annuels d'activité des missions jésuites en Asie orientale, classés par ordre chronologique. Ce volume est composé de trois séries : de la première page à la page 176 figurent les rapports concernant le Japon (quelques-uns sont aussi consacrés à la situation à Macao) ; de la page 177 à la page 403, on trouve des rapports décrivant la situation au Tonkin de 1717 à 1747 ; le reste, de la page 404 à la page 479, porte sur la situation de l'évangélisation en Extrême-Orient de manière générale¹⁰⁷. Concernant le Tonkin, il s'agit pour la plupart de rapports envoyés à Francisco Rodrigues, supérieur du Tonkin à partir de 1705. Les rapports de la seconde série correspondant aux années 1717-1730 sont classés de la page 177 à la page 376 du volume¹⁰⁸. La *Manuductio* se trouve archivée juste après un texte intitulé *Certas contas escritas pello P da mesma language*¹⁰⁹. Il est donc peu probable que cette *Manuductio* ait été écrite en dehors de la période 1717-1730, d'autant que ce texte est inséré immédiatement après des lettres adressées à Rodrigues, toutes écrites en quốc ngữ.

De son côté, Honufer Bűrgin a rédigé certains rapports en portugais, respectivement en 1650, 1660, 1661¹¹⁰, lesquels se trouvent dans le volume 49-V-32. Les rapports de ce volume ont trait à la situation au Laos (de la page 39 à la page 90) et au Tonkin de 1643 à 1674¹¹¹. Nous trouvons également un rapport sur la visite de Bűrgin à Kẻ Vó¹¹² au début de sa mission au Tonkin¹¹³, ainsi qu'un autre écrit en latin en 1662¹¹⁴ et conservé aux archives des jésuites à

¹⁰⁷ Francisco G. Cunha Leão. 1998. *Jesuítas Na Ásia, catalogo e guia*, volume 1 & 2, Instituto Cultural de Macau / Instituto Português do Património Arquitectónico / Biblioteca da Ajuda, p. 223-231.

¹⁰⁸ Il existe un texte portant des dates différentes, avec pour titre *Compendium 4 decretorum* [13 sept. 1692] [23 jan. 1694] [11 mars 1690] [13 août 1698]. f. 270. Il s'agit d'un résumé de quatre décrets promulgués ces années-là, rédigé au plus tôt après 1694, en réalité. Il s'intercale entre un rapport rédigé en 1723 et un autre rédigé en 1724. Ce résumé a sans doute été écrit sur l'ordre du supérieur Francisco de Roiz (variante du nom *Rodrigues*).

¹⁰⁹ Jesuítas Na Ásia, 49-VI-08, f. 309-311.

¹¹⁰ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 427-465, 713-728 et 707-710.

¹¹¹ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, les rapports sur le Tonkin sont archivés à partir de la page 91.

¹¹² Le nom d'un lieu-dit, situé dans la province de Thanh Hóa, à la limite entre le Nord et le Centre du Vietnam.

¹¹³ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 340v

¹¹⁴ ARSI, Jap-Sin 162, f. 074.

Rome. La chronologie de ces manuscrits pose néanmoins problème : si le rédacteur de la *Manuductio* est Honufer Bürgin, pourquoi ce manuel ne figure-t-il pas dans le même volume que ses rapports des années 1643 à 1674 ? Face à l'argument selon lequel la *Manuductio* aurait été classée au volume 49-VI-8¹¹⁵ parce qu'il aurait été attribué à tort à Francisco Rodrigues, nous pouvons souligner la référence au débat concernant la traduction des formules de baptême en langue tonkinoise au volume 49-VI-32 de la série¹¹⁶, y compris dans les rapports de Bürgin. Pourquoi alors la *Manuductio* n'a-t-elle pas été classée parmi l'ensemble des rapports de Honufer Bürgin ? Tout simplement parce qu'elle n'a pas été rédigée à la même époque que ceux du volume 49-VI-32.

3.4.7.2. À propos du séjour de Philip Sibin, un jésuite allemand, au Tonkin

Ainsi, nous sommes amenée à nous poser à nouveau la question de l'identité de l'auteur de la *Manuductio*. S'agit-il de Honufer Bürgin, ou d'un autre jésuite allemand présent au Tonkin beaucoup plus tard que Bürgin, c'est-à-dire entre 1717 et 1730 ?

Selon G. Schurhammer :

Les références constantes [de la *Manuductio*] à des prononciations allemandes faisaient soupçonner la nationalité allemande [de l'auteur anonyme] ; et un passage où il explique que le « â » est prononcé de façon obscure, mais un peu plus claire que chez les Westphaliens ne laissait subsister aucun doute. La grammaire était de la main du père jésuite Philippus Sibin ; celui-ci est né en 1678 à Neuhaus en Westphalie.¹¹⁷

Dans le *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús* publié en 2001, l'article consacré à la vie de Philip Sibin est écrite par John Wried qui mentionne Philip Sibin comme étant l'auteur de la *Manuductio*, sans citer toutefois ses sources, ni apporter d'arguments pour appuyer son assertion. Voyons cela de plus près.

Philip Sibin (1679-1759) est né à Neuhaus, en Westphalie septentrionale. Il entre dans la compagnie de Jésus le 10 mai 1697, est ordonné prêtre en 1708 et prononce ses vœux solennels en 1712. Il quitte Lisbonne en avril 1714 pour l'Orient, et sa première destination est le Tonkin¹¹⁸.

¹¹⁵ « Notre manuscrit a été mis à la suite de quelques pages écrites en quôc ngũ qui sont attribuées à Rodrigues par le copiste », voir Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 231.

¹¹⁶ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-32, f. 308-328.

¹¹⁷ G. Schurhammer. 1924-1925. « Die Märtyrerpredigt des P. Kaspar Kratz », *Die Katholischen Missionen*, Aix-la-Chapelle, 53, p. 386-388. Traduction de Roland Jacques. 2002. *Ibid.*, p. 232-233.

¹¹⁸ Charles O'Neill, Joaquín María Domínguez. 2001. *op. cit.*, Tome IV, p. 3567.

Selon Roland Jacques, il est impossible, tout bien considéré, que cette *Manuductio* lui soit due car « Philippus Sibin n'a fait à cette époque qu'un bref séjour au Tonkin. Il fut emprisonné très peu de temps après son arrivée, puis expulsé vers Macao, d'où ses supérieurs l'envoyèrent en mission en Chine (1716-1724) »¹¹⁹. Il semble qu'il y ait ici une erreur concernant les allers-retours des jésuites au Tonkin durant cette période. En effet, selon un rapport de Francisco Rodrigues, supérieur du Tonkin, Philip Sibin gouverne une communauté de 3044 chrétiens tonkinois dans les années 1718 et 1719¹²⁰ et son nom apparaît aussi dans la liste des jésuites présents au Tonkin dans ces années-là – liste conservée à Lisbonne¹²¹. Par conséquent, Philip Sibin est demeuré au Tonkin bien plus longtemps que ce que R. Jacques ne le suppose.

3.4.7.3. La fiabilité de la liste des missionnaires présents au Tonkin conservée aux archives des Missions Étrangères

D'après une autre liste des missionnaires présents au Tonkin, celle qui est conservée aux Archives des Missions Étrangères de Paris, Sibin arrive au Tonkin en 1713 et y demeure bien jusqu'en 1723. Selon d'autres sources, il ne s'y serait installé qu'en 1714¹²². Précisons qu'à partir de 1692 les jésuites sont autorisés à retourner au Tonkin, leur nombre s'élèvera jusqu'à 54 missionnaires¹²³. Dans les rapports des Missions Étrangères, il est fait mention assez souvent de leur retour¹²⁴ : les vicaires apostoliques du Tonkin, issus des Missions Étrangères¹²⁵ sont informés de l'arrivée des missionnaires d'autres ordres, comme les jésuites et les dominicains. Les prêtres des Missions Étrangères qui sont sur place tiennent leurs registres à jour¹²⁶. Or, Roland Jacques a consulté un dictionnaire biographique publié au 19^e siècle¹²⁷ pour synthétiser ses informations sur la présence de Sibin au Tonkin.

¹¹⁹ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 233.

¹²⁰ Biblioteca da Ajuda, Jesuítas Na Ásia, vol. 49-VI-3, f. 70v-71.

¹²¹ BA, Jesuítas Na Ásia, vol. 49-VI-3, f. 170.

¹²² Charles O'Neill, Joaquín María Domínguez. 2001. *Idem*.

¹²³ André Marillier. 1995. *Nos pères dans la foi, notes sur le clergé catholique du Tonkin de 1666 à 1765*, Tome 2, Paris : Eglise d'Asie, p. 97-108.

¹²⁴ AMEP, Journal 1692, vol. 681, p. 380-383 ; Journal 1702, vol. 683, p.278 ; Journal 1716, vol. 685, p. 244 ; Belot .15.12.1715, vol. 685, p. 210.

¹²⁵ En 1658-1659, trois Français, François Pallu, Pierre Lambert de la Motte et Ignace Cotelendi sont nommés évêques *in partibus* et vicaires apostoliques du Tonkin, de Cochinchine et de Chine. Les Missions Étrangères sont officiellement créées en 1663. Les autres ordres religieux comme les jésuites et les dominicains sont désormais placés sous la juridiction des vicaires apostoliques (voir chapitre 9).

¹²⁶ André Marillier. 1995. *op. cit.*, T. 3, p. IX

¹²⁷ Roland Jacques (2002, p. 232) utilise comme source la liste des jésuites de nation germanique ayant été en mission en Extrême-Orient au cours des 17^e et 18^e siècles, établie par Anton Huonder (*Deutsche Jesuitenmissionäre des 17. und 18. Jahrhunderts*, Freiburg im Breisgau, 1899).

Tous ces faits nous portent à croire en la fiabilité du catalogue des missionnaires au Tonkin établi par les prêtres des Missions Étrangères et, par conséquent, à la forte probabilité de la présence de Sibin au Tonkin jusqu'en 1722-1723.

3.4.7.4. Les rapports de Philip Sibin

Philip Sibin rédige trois rapports en 1717¹²⁸ à Kê Săt¹²⁹. Voici les termes dans lesquels il rend compte de son travail et de son apprentissage de l'annamite avec son confrère Antonius :

A. Antonius et ego bene et jucundi valemus, alacres animo, hilares in Domino: in Tunkineo idiomate iam hallare saltem novimus infancium instar et cum loquimur, ordinariè plus significare volumus quam dicimus.¹³⁰

[A. Antonio et moi-même nous portons pour le mieux, vifs en notre cœur et joyeux dans le Seigneur. Nous savons déjà maîtriser la langue tonkinoise, à un niveau élémentaire tout du moins. Quand nous parlons, nous voulons ordinairement exprimer plus que nous ne disons].

Toutes ces raisons nous laissent très fortement supposer que le véritable auteur de la *Manuductio* est bien Philip Sibin et non pas Honufer Bürgin et qu'il s'est basé sur la grammaire d'Alexandre de Rhodes pour rédiger une grammaire à usage personnel. Il faut savoir qu'avec le retour des jésuites, les missionnaires deviennent nombreux après 1692, toutes congrégations confondues, et que les exemplaires imprimés du *Dictionarium* et de la *Brevis Declaratio* ne circulent pas en nombre suffisant pour satisfaire à tous les besoins. Faute de disposer d'un exemplaire de l'ouvrage, Sibin aurait ainsi rédigé une sorte de résumé pour lui-même.

3.4.7.5. Conclusion de la partie 3.4.

Nous avons montré que l'auteur de la *Manuductio* connaissait les travaux linguistiques de Rhodes et ceux d'Amaral et de Barbosa. Plusieurs mots issus des dialectes cochinchinois figurent dans l'ouvrage et les explications de son rédacteur relativement à la lettre *a* nous conduisent à penser qu'il avait bien la grammaire d'Alexandre de Rhodes sous les yeux au moment de rédiger ; qu'il s'agit donc d'un travail postérieur à 1651, voire très postérieur à cette date. Toutes ces données, ajoutées au fait que la *Manuductio* est classée dans la même série que les autres rapports envoyés au supérieur du Tonkin, Francisco Rodrigues, nous permettent d'affirmer que l'auteur de ce travail était un jésuite allemand actif dans la période

¹²⁸ Jesútas Na Ásia, vol. 49-VI-8, f. 177-180r.

¹²⁹ Un district de la province de Hải Dương, à 100 km à l'est de Hanoi.

¹³⁰ Jesútas Na Ásia, vol. 49-VI-8, f. 177.

1705-1730. Les données prosopographiques relatives aux jésuites allemands présents au Tonkin et les manuscrits consultés à Lisbonne et à Rome nous amènent à conclure que l’auteur de la *Manuductio* était Philip Sibin, un jésuite allemand installé au Tonkin à partir de 1714, contrairement à ce qu’avaient supposé Roland Jacques et d’autres chercheurs à sa suite.

Cette conclusion est de nature à nous permettre de revisiter la périodisation et les conditions de diffusion ou de transmission des savoirs linguistiques relatifs au vietnamien tels qu’ils ont circulé sur une longue période, en étendant l’étude au-delà du seul 17^e siècle. Ces savoirs se sont transmis d’abord à l’intérieur d’une congrégation donnée (la Compagnie de Jésus) – selon des modalités qui requéraient d’être réexaminées à nouveaux frais – et plus tard d’une congrégation à l’autre : les Pères des Missions Étrangères, implantés au Tonkin et en Cochinchine dans la seconde moitié du 17^e siècle et devenus majoritaires dans ces contrées, ont recueilli l’héritage grammatical des jésuites et l’ont transmis à leur tour après avoir contribué à le perfectionner.

3.5. La grammaire de Taberd (1838)

Cette partie du chapitre a pour but d’analyser le *Dictionarium anamitico-latinum* (1838) de Jean-Louis Taberd en mettant en relief les particularités de la partie grammaticale de cet ouvrage par rapport à la *Brevis Declaratio* d’Alexandre de Rhodes. Le travail de Taberd est la deuxième grammaire du vietnamien publiée en latin. Notre analyse ne porte que sur la description des parties du discours qui y figurent, dans le but notamment de mettre l’accent sur l’évolution des terminologies dans la constitution d’une grammaire du vietnamien.

3.5.1. Contexte historique

Après la création des Missions Étrangères en 1658 et l’envoi en Extrême-Orient, en 1663, de vicaires apostoliques – qui avaient pour mission de former un clergé autochtone –, un collègue général et des collèges locaux sont créés (voir *infra* chapitre 9). Les prêtres des Missions Étrangères bénéficient des résultats du travail mené par les jésuites depuis plus de quarante ans, et pas seulement en matière linguistique. Comme nous l’avons vu, les premiers jésuites implantés en Cochinchine et au Tonkin avaient poussé assez loin leurs études consacrées à la description géographique du pays, de ses mœurs, de ses coutumes et ils avaient imprimé des ouvrages destinés à être distribués aux missionnaires avant leur départ pour leur terre de mission.

Les pères des Missions Étrangères suivirent les mêmes méthodes que les jésuites dans un premier temps : entrer en communication grâce aux interprètes, apprendre la langue avec les autochtones. Le vicaire apostolique Lambert de la Motte raconte ainsi comment il s'est initié au cochinchinois :

Étant dans l'impossibilité de sortir de Faifo, j'employai ce temps en retraite, et me mis assez efficacement à apprendre la langue. J'avais quelques jeunes enfants cochinchinois à qui j'apprenais à lire le latin... je leur parlais fort de notre sainte religion par le moyen d'un interprète que j'avais.¹³¹

Grâce au travail préalable des jésuites, les pères des Missions Étrangères disposent d'outils d'apprentissage et, avant qu'ils ne partent en mission, on leur remet le *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes et ses 31 pages de grammaire. Nous savons que les Missions Étrangères, visant à former un clergé autochtone, avaient rendu l'enseignement du latin obligatoire dans la formation des séminaristes. De plus, il se publie alors en France de nouvelles méthodes pour apprendre le latin. Après avoir indiqué dans un rapport de 1674 que la grammaire de Rhodes n'est pas entièrement adaptée à cet usage, Pierre Langlois (1640-1700) annonce qu'il a traduit en cochinchinois une anthologie de textes littéraires, l'*Apparat françois et latin, tiré de Cicéron et de tous les meilleurs auteurs* (1669) du père Antoine Louis Lebrun¹³², ainsi que la *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*¹³³ (1640) de l'oratorien Charles de Condren, première méthode de latin entièrement rédigée en français – où était abandonnée la forme traditionnelle du manuel au profit d'une présentation tabulaire des *déclinaisons, genres, conjugaisons, prétérits, supins et syntaxe* – et destinée à être utilisée sous forme de placards dans l'espace de la classe.

Nous ne trouvons pas dans les rapports des pères des Missions Étrangères d'autres précisions sur les manuels d'apprentissage qu'ils utilisaient ; nous ne savons pas non plus comment ils se sont servis de la *Brevis Declaratio* d'Alexandre de Rhodes. Lorsque Pigneau de Béhaine¹³⁴

¹³¹ Cité par Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire de la mission en Cochinchine (1658-1923)*, Tome 1, Paris : Les Indes Savantes, p. 19.

¹³² André Marillier. 2005. *Nos pères dans la foi, notes sur le clergé catholique du Tonkin de 1666 à 1765*, Tome 1, Paris : Églises d'Asie, p. 125. Lettre de Pierre Langlois, écrite le 30 avril 1674, AMEP, V. 860, p. 14.

¹³³ Charles de Condren. 1665 [1640]. *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*, Paris : Claude Thiboust.

¹³⁴ Pierre-Joseph-Georges Pigneau (on trouve aussi *Pigneaux*) de Béhaine (1741-1799), entra au séminaire des Missions Étrangères en 1765 et fut missionné la même année en Cochinchine. Il devint professeur au collège de Hòn Đât en 1767, puis supérieur du Collège général en 1769. Nommé évêque d'Adran et vicaire apostolique en 1771, il continua à diriger la mission pendant une période très difficile. Pigneau joua un rôle d'intermédiaire entre la France consulaire et Nguyễn Ánh, pour que ce dernier obtienne l'aide de France en vue de réunifier le pays en 1802.

et ses séminaristes composeront deux nouveaux dictionnaires bilingues en 1772-1773, ils n'y attacheront pas de grammaire, comme c'était l'usage jusqu'alors.

3.5.2. Aperçu général sur Taberd et ses dictionnaires publiés en 1838

Jean-Louis Taberd (1794-1840) est né à Saint-Étienne. Ordonné prêtre en 1817, il est envoyé en mission en Cochinchine en 1820. Il est nommé en 1827 évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de Cochinchine. En 1835, il recopie, avec des rectifications, le dictionnaire annamite-latin conçu par Mgr Pigneau de Béhaine et ses élèves (voir *infra* chapitre 9). Pendant ce temps, il compose un autre dictionnaire latin-annamite. En 1838, chassé de Cochinchine, Mgr Taberd se réfugie à Penang (Malaisie) puis, exilé à Sirampour (Serampore) en Inde, il entreprend la publication des deux ouvrages chez Marshman (voir chapitre 9).

Le *Dictionarium anamitico-latinum*¹³⁵ contient en guise d'introduction 46 pages de grammaire. Une comparaison entre la version manuscrite du dictionnaire de Pigneau de Béhaine et la version imprimée par Taberd montre que ce dernier a enrichi le travail du premier. En outre, comme le manuscrit de Pigneau de Béhaine ne comporte pas de grammaire, et qu'aucune grammaire datant du 18^e siècle n'est conservée dans les archives des Missions Étrangères, les 46 pages de l'introduction du texte imprimé apparaissent bien comme le fruit d'un travail original.

Cette introduction du *Dictionarium Annamitico Latinum*, constitue la première grammaire du vietnamien publiée par un père des Missions Étrangères ; elle est écrite en latin, conformément à la politique linguistique des Missions Étrangères dont le but, depuis le 17^e siècle, on l'a dit, est de former un clergé autochtone. Le latin, langue liturgique, est aussi considéré comme langue véhiculaire, la langue d'enseignement du collège général placé sous l'autorité des vicaires apostoliques.

3.5.3. Structure générale de l'ouvrage

Dans son avertissement au lecteur, Taberd indique que son but est de venir en aide aux missionnaires « venus pour annoncer l'Évangile dans l'empire d'Annam, aux séminaristes indigènes et aux personnes s'appliquant à l'étude des langues étrangères ». Pour être « utile aux voyageurs et aux commerçants », il adjoint en supplément un vocabulaire anglais,

¹³⁵Jean-Louis Taberd. 1838. *Dictionarium anamitico-latinum, primitus inceptum ab illustrissimo et reverendissimo P.-J. Pigneau, episcopo Adranensi, vicario apostolico Cocincinae, etc., dein absolutum et editum a J.-L. Taberd, episcopo Isauropolitano, vicario apostolico Cocincinae, Cambodiae et Ciampae, Asiaticae Societatis Parisiensis, nec non Bengalensis socio honorario. Appendix ad Dictionarium anamitico-latinum sistens voces sinenses*. Serampore : Ex typis J.-C. Marshman.

français, latin et cochinchinois, en indiquant qu'il s'efforce de fournir des explications « afin que les apprenants puissent prononcer correctement les sons des lettres, voyelles et consonnes ».

Cette grammaire comprend quatre parties :

- *Litterarum anamiticarum ex ordine disposita series*

- *Proœmium*

- *Grammaticae compendium*

- *Tractatus de variis particulis et pronomibus ad elegantem linguae anamiticae elocutionem utilissimis.*

L'auteur justifie l'ajout de la quatrième partie pour rendre compte des diverses particules et pronoms que les locuteurs utilisent régulièrement. Elle vise à aider à parler l'annamite « de façon élégante ». On peut aussi noter que le préambule (*Proœmium*) ne précède pas la partie consacrée aux « lettres », mais qu'il la suit. Quand on compare le plan de l'ouvrage avec celui de la *Brevis Declaratio* et de la *Manuductio*, il apparaît que les données phonéto-orthographiques – la *littera* était le plus souvent regroupée avec la *syllaba*, la *dictio* et l'*oratio* pour former le premier chapitre des *Artes* les plus anciens, précédant immédiatement l'exposé des parties du discours – ne sont donc plus considérées comme faisant partie de la grammaire proprement dite.

Les parties de discours sont au nombre de neuf dans l'ouvrage de Taberd et leur énumération s'inscrit dans une perspective universaliste : s'il est question de neuf catégories (*genera*) s'agissant de l'annamite, c'est parce que les langues (« les langues variées ») en possèdent neuf de manière générale :

Omnes voces variarum linguarum ad novem genera ordinarie reduci possunt ; scilicet, Nomen, Adjectivum, Pronomen, Verbum, Participium, Adverbium, Praepositio, Conjunctio, et Interjectio. (Taberd 1838 : IX)

[Dans des langues variées, tous les mots peuvent être ordinairement rapportés à neuf catégories, à savoir : nom, adjectif, pronom, verbe, participe, adverbe, préposition, conjonction et interjection.]

Le fait que Taberd mentionne l'adjectif parmi les neuf catégories peut être considéré comme le résultat à long terme des mutations qui ont progressivement affecté la théorie des parties de discours et comme l'héritage immédiat des *Elémens de la grammaire latine à l'usage des*

collèges (1780) de Charles-François Lhomond (1727-1794) – un ouvrage dont l'influence demeure forte en ce début du 19^e siècle en matière du pédagogue du latin. « Les *Éléments* ont connu de très nombreuses rééditions et adaptations jusqu'en 1870. En France, ils ont constitué la grammaire latine de référence pendant près d'un siècle, servant de base à l'élaboration de manuels de thème latin. »¹³⁶ Mais cette influence est le résultat d'une évolution dont les premières étapes remontaient déjà à plus de 150 ans :

Il faut attendre l'utilisation du français comme langue de travail des classes, déjà prônée dans les premiers plans d'études oratoriens, comme celui de Condren, et dans les petites écoles de Port-Royal, qui se généralise dans la plupart des collèges à partir de 1720, et l'envol, qui lui est lié, des grammaires latines, puis des grammaires de langues vivantes écrites en français, pour assister aux véritables débuts du *thème* compris comme un exercice de traduction. Si l'acte de traduction consiste bien à confronter deux isolangues, cette confrontation n'est possible, dans le cas particulier du *thème* tel qu'il était pratiqué dans les collèges, que si l'isolangue-source, le français, est prise en même temps comme métalangue grammaticale de l'isolangue-cible. L'exemple le plus connu et le plus utilisé de grammaire latine de ce type est le *Lhomond*. (Savatovsky, 1997)¹³⁷.

S'agissant de la structure des deux ouvrages, outre la place purement propédeutique accordée à l'exposé des « lettres », celle du *Compendium* de Taberd diffère sensiblement de la structure de la *Brevis Declaratio*. Rhodes, nous l'avons vu, s'appuie entièrement sur les cas et sur la distinction entre catégories déclinables et indéclinables pour organiser les chapitres de la *Brevis Declaratio*, alors que dans sa grammaire, qui contient au total douze chapitres, Taberd traite le nombre, le genre et le cas dans des chapitres indépendants¹³⁸.

¹³⁶ Bernard Colombat. 1999. *op. cit.*, p. 166.

¹³⁷ Dan Savatovsky. 1997. *L'invention du français. Une histoire des exercices dans l'enseignement classique au XIX^e siècle*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris VIII, s.l., p. 597.

¹³⁸ Sans se référer de manière explicite à Lhomond, l'auteur du compte rendu paru dans le *Journal de la Société Asiatique* indique que, lorsqu'on compose la grammaire d'une langue orientale, on peut « comme l'a fait M. Abel-Rémusat, s'attacher plus à l'analogie des mots avec les choses, qu'à l'analogie des mots entre eux. On peut encore, comme Morisson, par une méthode d'analyse moins philosophique, mais qui conduit à de bons résultats, rechercher dans la langue dont on veut exposer les principes les équivalents des formes grammaticales européennes et indiquer le rôle que joue chaque mot dans la phrase. C'est un travail analogue à celui de Morisson que M. Taberd a exécuté sur la langue cochinchinoise. (...) Bien que les grammairiens chinois, comme presque tous ceux de l'antiquité, n'admettent que trois espèces de mots, le nom, le verbe et la particule, M. Taberd a retrouvé les neuf parties du discours dans l'idiome anamitique. Il a soumis à l'analyse la plus minutieuse les particules cochinchinoises, véritables connectifs, pour me servir d'une expression d'Harris, qui jouent un si grand rôle dans les langues où les mots ne s'unissent pas d'eux-mêmes et sont strictement monosyllabiques » (Bazin, *op. cit.*, p. 144-145). À l'évidence, l'auteur de ce compte rendu ignorait l'existence de la *Brevis Declaratio* puisqu'il fait de Taberd le créateur d'une méthode consistant à « retrouver les neuf parties du discours ».

3.5.4. Les parties du discours

3.5.4.1. Le nom

Taberd indique brièvement ce qui suit à propos du nom en vietnamien :

Nomina sive communia sive propria habet lingua Anamitica. Sic vox *nhon*, homo ; *cây*, arbor, nomina sunt communia ; vox vero *Huê*, soli provinciae regiae convenit. Ad formandum nomen substantivum saepè utuntur voce communi *sự*, res, v.g. *lành*, bonus vel integer, adjiciendo vocem *sự lành*, fit nomen substantivum bonitas vel integritas. (Taberd 1838 : IX)

[La langue annamite possède des noms communs et des noms propres, ainsi *nhon* 'homme', *cây* 'arbre' sont des noms communs ; en revanche *Huê* convient seulement à une province du royaume. Pour former un substantif on utilise souvent des termes courants *sự* 'chose' : en associant les termes *sự lành* on obtient le nom substantif 'bonté', 'intégrité'.]

Cette approche de Taberd diffère sensiblement de celle d'A. De Rhodes, deux siècles plus tôt, lequel cherche à rendre compte du rôle syntaxique des mots vietnamiens qui sont à la fois verbe et nom. Taberd, lui, donne une brève présentation des noms propres et des noms communs en vietnamien à propos des *articuli*. Il considère donc que la catégorie de nom, traitée pour elle-même, ne se confond pas avec celle du verbe.

La distinction du nom commun et du nom propre apparaît tôt dans la tradition grammaticale, dès Donat et Priscien. Dans les premières grammaires latines traduites en français, cette distinction est mise en relief, comme par exemple dans le *Donait françois* (1409) et dans le *Libellus* (1585)¹³⁹. Elle est reconduite dans les grammaires latines publiées en France aux 17^e et 18^e siècles, parmi lesquelles celles de Du Marais (1754) et de Lhomond (1780)¹⁴⁰. Ainsi, Taberd s'inscrit dans cette tradition.

3.5.4.2. Le genre et le nombre

Au sujet du genre, Taberd fait les mêmes commentaires et donne les mêmes exemples qu'Alexandre de Rhodes.

En ce qui concerne le nombre, voici ce qu'il explique :

Nomina servant apud ipsos formam numeri singularis ; ad formandum verò pluralem oportet aliquas voces communes addere; v. g. *chúng*, *những*, *các*, *phó*, & c. *Nos*, *chúng tôi* ; *omnes qui*, *những kẻ* ; *Domini*, *phô ông*. (Taberd 1838 : IX).

¹³⁹ Bernard Colombat. 2013. *art. cit.*, p. 11-38.

¹⁴⁰ Bernard Colombat. 1999. *op. cit.*, p. 452-453.

[Les noms conservent souvent la forme qu'ils ont par eux-mêmes au singulier. Pour former le pluriel, il faut ajouter quelques particules communes, par exemple : *chúng, những, các, phò...* comme *chúng tôi* 'nous', *những kẻ* 'ceux qui', *phò ông* 'messieurs'.]

Taberd suit donc assez fidèlement la démarche des grammairiens missionnaires qui l'ont précédé, mais la réinscrit dans une perspective explicitement contrastive – ce que ses épigones et successeurs feront aussi et de manière encore plus explicite. Ainsi, en ce qui concerne le nombre, il relève les différences entre le vietnamien et les langues européennes : les particules marquant le pluriel en vietnamien sont placées avant le nom, alors que les marques du pluriel dans les langues indoeuropéennes modifient la forme du nom en position finale.

3.5.4.3. Les cas

Bien que Taberd fasse remarquer que la langue annamite ne possède pas de cas comme le latin, il tente tout de même d'appliquer le système casuel à la description du nom, s'inscrivant là aussi dans la pure tradition de la grammaire latine étendue, et ce dans l'ordre traditionnel des déclinaisons : nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif et ablatif. Il explique quelles propriétés syntaxiques permettent de distinguer les six « cas » :

[Le nominatif précède toujours le verbe actif. Parfois, en revanche, il vient après un verbe actif ou neutre. Entre deux substantifs, le génitif se reconnaît au fait qu'il est postposé, voir par exemple *sách ông*, 'le livre du maître'. La plupart du temps, le datif est signalé par la particule *cho* qui est placée avant le nom, voir par exemple : 'faire quelque chose à *quelqu'un*' *làm sự gì cho người*. Quant à l'accusatif, il suit le plus souvent le verbe actif ; mais quelquefois il le précède, il n'y pas de règle fixe. Le vocatif est désigné par les particules *ó, o, a* ou bien par la mention du titre de la personne interpellée : 'Ô Seigneur mon Dieu !' *Ó Chúa tôi !* L'ablatif découle de l'usage de certaines prépositions *bởi, cho khỏi*, voir par exemple : 'enlevez cela des mains de cet homme' *hãy cất lấy sự này cho người*.]

Que Taberd aborde la question du nom suivie, dans l'ordre, par des considérations sur le genre, le nombre et les cas est conforme à une organisation qui tend à se standardiser en ce début du 19^e siècle. Comme B. Bouard l'indique à propos des grammaires du français publiées à la même époque, « le chapitre sur les cas suit les chapitres sur les noms, sur le nombre et sur le genre, comme un changement supplémentaire affectant les noms et indiquant les divers rapports que les choses ont les unes avec les autres. »¹⁴¹ Dans le paragraphe que

¹⁴¹ Bérengère Bouard. 2007. *Structure de la proposition et construction verbale : régime, complément et transitivité, dans les grammaires françaises, 1651-1863*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Paris-Diderot - Paris VII, p. 188.

Taberd consacre au nom, nous voyons donc apparaître une double référence : la référence latine au système casuel et la référence française au classement des propriétés du nom.

3.5.4.4. L'adjectif

Influencé par la grammaire de Lhomond qui présente l'adjectif comme constituant une classe autonome parmi les parties du discours, on l'a vu, Taberd lui réserve un chapitre indépendant:

Vox adjecta nomini ad ipsius qualitates seu bonas seu malas designandas non deficit, sed vulgò ponitur post Substantivum, v. g. cúa tót, *res pulchra* ; cúa xáu, *res mala*. (Taberd 1838 : X)

[Le mot ajouté au nom utilisé pour désigner les qualités du nom, qu'elles soient positives ou négatives, ne fait pas défaut. Il se place toutefois communément après le substantif, voir par exemple *cúa tót* 'bonne chose', *cúa xáu* 'mauvaise chose'.]

La prise en compte de l'adjectif comme une classe à part entière dans la grammaire latine, puis française, c'est-à-dire la distinction entre deux catégories de noms, les « noms substantifs » et les « noms adjectifs », est un processus très lent qui a ressorti pour commencer à la définition du nom comme partie du discours :

Les définitions du nom offrent un bon exemple de la résistance des textes anciens à l'innovation, le problème primordial pour les humanistes étant de sauver les textes fondateurs malgré l'émergence de l'opposition entre substantif et adjectif. (B. Colombat, 1999 , p. 193)

Longtemps, en tant que sous-catégorie du nom, l'adjectif était distingué du substantif d'après des critères morphologiques : dans les grammaires latines qui avaient servi de référence à Álvares et qui formaient par conséquent la toile de fond des descriptions d'Alexandre de Rhodes et des missionnaires jésuites du 17^e siècle, c'est la considération du genre qui permet de mettre l'adjectif et le substantif en regard l'un de l'autre¹⁴². L'autonomisation de l'adjectif comme partie du discours se précise au 18^e siècle dans la grammaire de Girard (1747) puis chez d'autres grammairiens postérieurs du français, tels que Beauzée (1767) et Condillac (1769)¹⁴³. La grammaire latine de Lhomond où *l'adjectif* est définitivement considéré comme « une sorte de mots » parmi les « neuf espèces de mots » et qui semble l'une des sources

¹⁴² Voir notamment ce que Colombat dit à ce propos de Ramus, Sanctius, Scoppius, etc. (B. Colombat, 1999, p. 199)

¹⁴³ Jacques Julien. 1992. « L'extension de la classe adjectivale en grammaire française », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 14-1, p. 199-209. L'année même de la publication de sa grammaire latine, Lhomond fait paraître une grammaire française, qui aura elle aussi une belle longévité : Charles-François Lhomond. 1780. *Éléments de la grammaire française*, Paris : Colas. « Dans une sorte de mise en miroir ou de circularité, l'appareil conceptuel qui sous-tend l'ouvrage peut s'appuyer sur celui de la grammaire latine du même auteur, c'est-à-dire sur les nouveautés que ce dernier avait introduites pour le rendre plus conforme aux structures du français, la langue de référence des élèves auxquels il était destiné » (D. Savatovsky, *op. cit.*, 1997, p. 508).

directes de Taberd, recueillant l'héritage d'une longue évolution, a « ainsi été contaminée par celle du français »¹⁴⁴. Taberd définit l'adjectif dans les mêmes termes que Lhomond, c'est-à-dire de manière désormais traditionnelle, comme « un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose ».

3.5.4.5. Le verbe

Taberd fait la remarque habituelle – la même qu'Alexandre de Rhodes – en ce qui concerne le verbe en vietnamien, à savoir qu'il n'a pas de conjugaisons. Cependant, grâce à certaines particules, on peut signifier trois temps principaux :

Nulla est absolute loquendo conjugatio verborum apud Anamitas ; attanem opere quarumdam particularum habent tria praecipua tempora sic vox Mên significat amare, tôi mên, ego amo. Adjiciendo vocem đã, jàm, tunc habebis praeteritum tempus ; v.g. tôi đã mên, ego amavi. Particula sê, futurum designat, v.g. tôi sê mên, ego amabo. (Taberd 1838: X)

[Il n'y a absolument aucune conjugaison des verbes dans le langage annamite. Ils ont toutefois trois temps principaux grâce à certaines particules. Ainsi le mot *mên* signifie 'aimer' ; et *tôi mên* 'j'aime'. En ajoutant le mot *đã* 'déjà' on obtiendra le prétérit, voir par exemple : *tôi đã mên* 'j'ai aimé'. Le mot *sê* signale le futur, par exemple *tôi sê mên* 'j'aimerai'.]

Son identité de vue avec Alexandre de Rhodes apparaît donc clairement à propos des marqueurs de temporalité en vietnamien. Ce qui est intéressant ici c'est que les deux linguistes missionnaires identifient les particules *đã* et *sê* utilisées pour marquer respectivement le passé et le futur et ils concluent semblablement que le présent n'a pas besoin de particule, car c'est le contexte qui indique alors le temps.

Quant au passif, Taberd énumère la liste des mots qui peuvent marquer cette forme en vietnamien : *chịu, pati ; đặng, posse ; ou bị, subire* ; par exemple, *amor, tôi chịu mên, tôi bị mên* ('je suis aimé'). Il considère enfin que le passif est plus régulier dans les langues européennes qu'en vietnamien et, lorsque c'est possible, il conseille de transformer les formes passives en formes actives.

3.5.4.6. Le participe

À la différence de Rhodes, Taberd retient clairement le participe parmi les parties du discours en vietnamien, tranchant en faveur d'un classement qui apparaît entaché d'une certaine ambiguïté chez Lhomond, son inspirateur principal. D'un côté, en effet, Lhomond considère

¹⁴⁴ Bernard Colombat. 1995. *art. cit.*, p. 7-11.

le participe « comme une ‘sorte’ ou une ‘espèce’ de mots à part entière »¹⁴⁵. D’un autre côté, il le conçoit comme une sous-catégorie de l’infinitif, sans doute parce que l’un et l’autre sont invariables et apparaissent ainsi comme des formes nominales du verbe : l’infinitif « contient le participe, le supin & le gérondif qui sont des noms formés du verbe » (Ch. Lhomond, *Éléments de grammaire latine*, p. 27). Taberd donne l’équivalent en vietnamien du participe présent latin, *amans* : *kẻ mền* et du participe futur, *amaturus, a, um* : *kẻ sẽ mền*.

In participio praeterito *amatus, amata, amatum*, dicitur, đã chịu mền. In participio futuro *amandus, amanda, amandum*, dicitur, kẻ sẽ chịu mền, vel sẽ phải chịu mền. In supino *amatu*, dicitur cho đặt chịu mền, vel mà mền.

Quae pertinent ad participa iam fuerunt dicta loquendo de verbo sive activo sive passivo; unum superest de participio absoluto, sic igitur plerumque licet dicere; v.g. me vel illo loquente, tôi hay là người những mắng nói; coenâ factâ, khi ăn cơm tối đoạn. (Taberd 1838 : XI).

[Le participe passé *amatus, amata, amatum* se dit đã chịu mền. Le participe futur *amandus, amanda, amandum* se dit kẻ sẽ chịu mền ou sẽ phải chịu mền. Le supin *amatu* se dit cho đặt chịu mền ou mà mền.

Les aspects relevant du participe ont déjà été abordés dans la présentation du verbe actif ou passif. Il reste à aborder un point concernant le participe absolu : la plupart du temps, on dit ainsi par exemple ‘alors que je parle’ *tôi hay là người những mắng nói* et ‘une fois la table dressée’ *khi ăn cơm tối đoạn*.]

On le voit à travers les exemples ici donnés : Taberd traduit en vietnamien les expressions qui comportent un participe latin, adoptant à nouveau le point de vue de thème et pas celui de la version, comme dans la plupart de ses autres analyses. Il forge ainsi des concepts et des catégories *ad hoc* dans le transfert du latin au vietnamien. Toutefois, le mot *đoạn* qu’il emploie pour traduire le participe absolu était indiqué dans la *Brevis Declaratio* sous une autre appellation. Rhodes y avait recours pour expliquer le passif en vietnamien :

Passiva proprie non dantur: impersonale possumus dicere, đoạn, actum est, ut việc này đã đoạn, hoc opus iam actum est. (Rhodes 1651, p. 26)

[On ne trouve pas de passif à proprement parler. Mais on peut s’exprimer selon un tour impersonnel, comme *đoạn* (đoạn) ‘c’est fait’, par exemple *việc này đã đoạn* (đoạn) ‘ce travail est terminé’.]

Pourquoi les deux grammairiens missionnaires adoptent-ils des points de vue différents concernant le participe ?

¹⁴⁵ Bernard Colombat. 1999. *op. cit.*, 183.

Le participe est une partie de discours qui occupe une place variable dans la tradition grammaticale gréco-latine. Priscien, suivant la grammaire alexandrine, le classe en troisième position, après le verbe et le nom, et en fait un dérivé du verbe, alors que Donat le place derrière le nom, le pronom, le verbe et l’adverbe :

Le participe est une partie du discours qui peut être prise à la place du verbe, dont il dérive naturellement, qui a le genre et le cas, à la manière du nom, et qui présente les accidents du verbe à l’exception de la personne et du mode.¹⁴⁶

La différence entre Rhodes et Taberd a trait à cet égard à la méthode choisie : Rhodes passe de l’annamite au latin quand Taberd suit le chemin inverse. Le verbe vietnamien donné par Rhodes en exemple n’étant pas conjugué, ses formes syntaxiques ne sont pas distinguées. C’est la raison pour laquelle il peut affirmer que le vietnamien n’a pas de participe :

Participiis haec lingua caret eorum loco utuntur uerbo cum particulis significantibus qui quae quod ut, ai iêo, qui amat idest amans: kè iêo, qui amant, idest amantes. (Rhodes 1651, p. 26)

[Cette langue n’a pas de participes, pour y suppléer, on se sert du verbe avec des particules signifant *qui, quae, quod*, par exemple *ai iêo* (yêu) ‘qui aime’, *aimant, kè iêo* (yêu) ‘qui aiment, (eux) aimant’.]

3.5.7. Conclusion de la partie 3.5

Taberd introduit dans sa grammaire un certain nombre de changements dans la terminologie grammaticale. Influencé par Lhomond, il cherche à traduire les exemples du latin en vietnamien, adoptant ainsi une logique de thème plutôt que de version, dans le but de montrer que les données de la syntaxe vietnamienne peuvent répondre à toutes les catégories grammaticales latines, comme en témoigne son analyse du participe.

Par ailleurs il développe longuement ce qui a trait aux interjections, conscient de fournir ainsi aux lecteurs des clés pratiques pour apprendre et maîtriser la langue orale¹⁴⁷. Le travail de Taberd atteste d’une bonne connaissance du contexte culturel et des spécificités dialectales cochinchinoises, en matière de lexique notamment.

¹⁴⁶ Trad. de Alejandro Díaz Villalba. 2017. *Le participe dans les grammaires des langues romanes (XV^e-XVIII^e siècles). Histoire comparée d’une classe grammaticale*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, sous la direction de Jean-Marie Fournier, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, p. 201.

¹⁴⁷ Mais il ne s’explique pas sur la nature de ses sources, comme le note Bazin : « M. Taberd a cité beaucoup d’exemples. Les a-t-il recueillis dans ses lectures ou de la bouche des naturels ? Y a-t-il des écrivains anamitiques qui fassent autorité ? Voilà ce que j’aurais désiré apprendre de M. Taberd, et comme il n’a pas jugé à propos d’aborder ces questions, je suis obligé de m’en tenir aux relations des anciens missionnaires qui ne parlent que des Annales tonquinoises, du Code du royaume et de quelques versions anamitiques du livre de Confucius. » (*op. cit.*, p. 145).

Enfin, si la grammaire de Taberd suit l'organisation traditionnelle en parties du discours, il s'en écarte quand il traite de l'adjectif, du nombre, et du genre qu'il aborde dans des chapitres indépendants et lorsqu'il analyse les noms. On peut voir ici à la fois à nouveau l'influence de Lhomond et celle des grammaires françaises publiées à partir du début du 19^e siècle.

Mais ce qui importe aussi pour comprendre la part de nouveauté d'une grammaire comme celle de Taberd, c'est le contexte scientifique général des années 1830 dans lequel une langue isolante comme le vietnamien a pu être décrite à nouveaux frais – un contexte sensiblement différent de celui dans lequel avaient été produites, à l'âge classique, les descriptions que nous avons examinées au début de ce chapitre. Taberd fait imprimer ses livres à Serempore, au Bengale, dans le collège protestant fondé au 18^e siècle, à proximité de Calcutta, par Carey, Marshman et Ward – collège devenu une université en 1829, implanté dans ce qui était depuis 1755 un comptoir danois (sous le nom de Friedrichsnagore) enclavé dans les Indes britanniques. Le Bengale britannique était aussi, on le sait, un haut lieu des études sanskrites depuis la fondation de l'Asiatic Society à Calcutta, en 1784, société savante au sein de laquelle la grammaire comparée avait commencé à se constituer en paradigme scientifique d'un nouveau type dans le champ de la linguistique.

Le contexte scientifique dans lequel Taberd rédige sa grammaire n'est donc plus à cet égard celui du siècle précédent. Dans la pensée de l'âge classique – on le voit chez Leibniz, par exemple – les langues « monosyllabiques » à l'écriture dénommée « idéogrammatique » plus proche des « idéographies » que les écritures alphabétiques, langues dont le chinois était réputé constituer le prototype et dont les missionnaires jésuites avaient montré que l'annamite leur appartenait, sont conçues comme des langues bien faites, des sortes de caractéristiques universelles aptes à représenter directement les idées, à la différence des langues européennes supposées imparfaites parce que assorties d'écritures qui représentent les sons, « vêtements terrestres » du langage. Pour la pensée classique, les écritures alphabétiques présentent de ce fait, en raison de leur instabilité et de leur diversité même, c'est-à-dire de la diversité de leurs orthographes d'une langue à l'autre, tous les défauts des idiomes post-babéliens.

La « découverte » du sanscrit et les débuts du comparatisme conduisent à mettre en doute une telle hiérarchie entre les familles de langues et la confusion sur laquelle elle était fondée : la scriptophilie, c'est-à-dire la confusion entre une langue et son écriture, la tendance à considérer l'écriture comme l'unique forme de la langue. Le développement de la grammaire comparée des langues indo-européennes qui s'attache au premier chef à la phonétique et à la

morphologie (niveaux d'analyse qui permettent de montrer que ces langues, aussi éloignées soient-elles l'une de l'autre du point de vue géographique, appartiennent à la même famille) là où la pensée classique privilégiait la syntaxe, est à l'origine d'une nouvelle pensée typologique, dont les frères Schlegel sont les représentants les plus connus. Ce ne sont plus les langues monosyllabiques à écriture idéogrammatique qui représentent l'idéal d'une langue bien faite. Ce sont les langues indo-européennes qui, en raison de la richesse de leurs systèmes de flexions, sont désormais placées au sommet de la hiérarchie linguistique. Des langues au regard desquelles les langues « sans grammaire » comme le chinois ou l'annamite apparaissent comme pauvres, primitives et imparfaites.

Sans qu'on trouve chez Taberd de référence explicite à ces conceptions typologiques nouvelles nées du développement du comparatisme, l'inscription de sa grammaire annamite dans le cadre traditionnel de la grammaire latine étendue change donc de signification. Le système de flexions, les désinences casuelles, l'organisation complète en parties du discours représentent dorénavant un idéal linguistique au regard duquel les langues qui ne les possèdent pas sont analysées par défaut, en quelque sorte. Pendant l'âge classique, la grammaire latine étendue fournissait le seul outillage conceptuel grâce auquel la grammatisation des langues du monde était envisageable. Un outillage efficace puisqu'il avait permis la description par les linguistes missionnaires, au moyen de leurs dictionnaires et de leurs grammaires, de langues appartenant à des aires linguistiques très diverses, mais une description qui n'était pas assortie d'une pensée typologique très arrêtée. Avec la nouvelle typologie liée à la grammaire comparée, le latin – langue flexionnelle et casuelle – continue de servir de modèle, mais ce n'est plus seulement un outil : le latin et les langues de sa famille élargie accèdent au statut d'une norme par contraste avec laquelle les langues « sans grammaire » pourront être non seulement décrites, mais aussi réévaluées sur l'échelle des langues à raison de leur faible degré d'« évolution ». Le comparatisme, méthode en vigueur à l'intérieur de la famille indo-européenne et d'elle seule, prend en quelque sorte la forme dégradée du *contrastivisme* quand il s'agit de mettre une des langues de cette famille – le latin, mais bientôt aussi le français par exemple – au regard d'une langue appartenant à une autre famille, comme l'annamite, en insistant sur ce qui « manque » à l'annamite (comme aux autres langues « sans grammaire ») pour être considéré comme une langue à part entière.

CHAPITRE 4

LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN FRANÇAIS

4.1. Contexte historique et sélection du corpus

4.1.1. Contexte historique

Après l'attaque du port de Tourane (Đà Nẵng) en 1858, les Français occupent progressivement la Cochinchine. Cette situation entraînera confusions et convergences entre les deux processus d'évangélisation et de colonisation. Cette nouvelle situation politique a une forte incidence sur les aspects les plus divers des activités menées par les Européens au Vietnam, en particulier dans le domaine linguistique. La langue française est alors introduite dans certaines écoles. Le collège d'Adran, fondé en 1861 est considéré comme la première école où l'on enseigne le *quốc ngữ* aux apprenants hors du cercle de l'Église (voir *infra*, chapitre 10). Dès lors, apparaissent de nombreuses grammaires vietnamiennes écrites en français par les administrateurs coloniaux et aussi par des Vietnamiens (voir *infra*, Annexe). Le latin est encore utilisé mais seulement au sein de l'Église.

Le premier travail sur l'annamite écrit en français – une simple « notice » – est rédigée par l'orientaliste Léon de Rosny (1837-1914)¹⁴⁸ en 1855, à Paris. On doit le second travail du même type, beaucoup plus conséquent, à Gabriel Aubaret (1825-1894) ; il est publié en 1861¹⁴⁹. Il s'agit en réalité d'une traduction de la grammaire de Taberd mais où la description des noms et des verbes est modifiée pour mieux se conformer au modèle français. Trois ans plus tard, Aubaret publie une grammaire (1864) plus complète et plus détaillée¹⁵⁰.

Quant au Vietnamien Trương Vĩnh Ký (1837-1898), sa grammaire (1867) répond au même objectif que celles des administrateurs coloniaux, à savoir fournir les notions fondamentales

¹⁴⁸ Léon de Rosny. 1855. *Notice sur la langue annamite* [sic], Paris : Just Rouvier- Libraire éditeur.

¹⁴⁹ Gabriel Aubaret. 1861. *Vocabulaire français-annamite, précédé un abrégé de grammaire et d'un traité des particules*, Bang-Kok : Imprimerie de la Mission Catholique.

¹⁵⁰ Gabriel Aubaret 1867 [1864]. *Grammaire annamite, suivie d'un vocabulaire français-annamite et annamite-français*, Paris : Imprimerie Impériale, XII-598 p.

de la langue annamite, ce qui doit permettre ensuite aux apprenants francophones « d’attaquer l’étude sérieuse de la langue » et ainsi « les personnes plus avancées pourront parfois y recourir pour fixer leurs idées »¹⁵¹. Il est considéré comme le premier Vietnamien à composer une grammaire de sa langue maternelle.

Nous savons que les grammaires sont renouvelées, soit parce que les anciennes impressions sont épuisées, soit pour prendre en compte la diversité des dialectes, comme l’explique Theurel lorsqu’il réédite le dictionnaire de Taberd¹⁵². Nous savons aussi que la composition des ouvrages de grammaire dépend du modèle de référence. Dans un premier temps, c’est la grammaire latine qui joue, on l’a vu, un rôle primordial dans la description du vietnamien avant d’être progressivement remplacée par la grammaire française. La grammaire vietnamienne évolue, mais ce n’est qu’en raison d’un changement de la langue de référence.

En résumé, au-delà d’une simple description de la langue, de la valorisation du prestige intellectuel des Français, de la composition d’un ouvrage plus complet et adéquat que les précédents, au-delà enfin de la fourniture d’un nouvel outil d’apprentissage, ces ouvrages grammaticaux ont pour ambition d’introduire et de propager le français auprès des Annamites et l’écriture vietnamienne romanisée auprès des apprenants français et annamites à la fois.

4.1.2. Choix du corpus

Compte tenu du nombre important d’ouvrages – 83 grammaires écrites en français depuis 1855 ; 57 grammaires écrites en vietnamien romanisé dont la première est publiée en 1867 (voir l’annexe) – une sélection s’imposait. Nous avons réuni un corpus restreint de grammaires parmi les plus représentatives que nous analyserons d’après l’ordre chronologique : une analyse comparée permettant de montrer l’évolution et le transfert des modèles théoriques à la description raisonnée du vietnamien pendant toute la période concernée.

Nous avons sélectionné les ouvrages suivants :

Vocabulaire français-annamite et annamite-français, précédé d’un traité des particules annamites de Gabriel Aubaret (1861) ;

Grammaire annamite de Gabriel Aubaret (1864) ;

¹⁵¹ Trương Vĩnh Ký. 1867. « Introduction », *Abrégé de grammaire annamite*, Saigon : Imprimerie impériale.

¹⁵² « En ce qui concerne l’orthographe, nous avons utilisé celle qui concorde davantage avec la prononciation du Tonkin. » Trad. d’Alix de Bourgeois. Joseph Theurel. 1877. *Dictionarium anamitico-latinum ex opere III. et Rev*, Ninh Phú : Ex typis missionis Tunquini occidentalis.

Abrégé de la grammaire annamite de Trương Vĩnh Ký (1867) ;
Grammaire de la langue annamite de Trương Vĩnh Ký (1883) ;
Éléments de grammaire annamite d'Edouard Diguët (1892) ;
Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin de Pierre-Gabriel Vallot (1897) ;
Études sur la langue annamite de Maurice Grammont, Lê Quang Trìn̄h (1912).

Nous avons choisi les deux grammaires de Gabriel Aubaret (1861, 1864) et les deux grammaires de Trương Vĩnh Ký (1867, 1883) car, dans les deux cas, il ne s'agit pas de simples rééditions mais de publications dont la teneur est quelque peu différente de la première édition à la seconde.

En ce qui concerne les deux grammaires de Diguët et Vallot, nous les avons retenues parce qu'elles attestent assez clairement le passage au modèle de la grammaire française dans la description du vietnamien.

Outre qu'il s'agit de montrer l'impact des paradigmes linguistiques dominants de l'époque, jusques y compris dans les travaux proprement savants, comme ceux de Maurice Grammont, Lê Quang Trìn̄h (1912), la production de grammaires du vietnamien écrites en français s'inscrit dans un contexte culturel et politique plus large, celui de la francisation de l'enseignement – processus initié au 18^e siècle en France et qui trouve son plein développement à la fin du 19^e siècle, au moment de la formation du second Empire colonial français, d'abord en France, à destination des élèves encore majoritairement patoisants, puis – sur un mode mineur et à plus petite échelle – dans les colonies (voir chapitre 10).

4.2. Le *Traité des particules* d'Aubaret (1861)

4.2.1. Brève présentation de l'auteur et de l'ouvrage

Louis Gabriel Galdéric Aubaret est un officier de marine et diplomate français. Ancien élève de l'École navale, il participe à la campagne de Chine, puis à celle de Cochinchine, en 1858, en tant que lieutenant de vaisseau. Il devient par la suite le premier consul de France à Bangkok. À la demande du vice-amiral Charner, commandant en chef des forces navales françaises d'Indochine, il compose un *Vocabulaire Français-Annamite et Annamite-Français* en 1861 et le fait imprimer à Bangkok¹⁵³. Il est aussi l'auteur de divers ouvrages historiques¹⁵⁴.

¹⁵³ Gabriel Aubaret. 1861. *Vocabulaire Français-Annamite et Annamite-Français, précédé d'un traité des particules annamites*, Bangkok : Imprimerie des Missions catholiques.

Le *Traité des particules annamites* d'Aubaret adjoint à son vocabulaire est considéré comme la première grammaire rédigée par un fonctionnaire de l'administration coloniale.

Voici les quelques remarques d'ordre général, tout à fait traditionnelles, qu'il y formule sur les propriétés du vietnamien :

La grammaire annamite se réduit à très peu de chose, l'absence de déclinaison et de conjugaison en rend la première partie très simple. La syntaxe sera plus particulièrement apprise dans le traité des particules. C'est à l'aide de ces monosyllabes que la langue annamite, semblable en cela à la langue chinoise, supplée au manque de temps et de modes, et donne au discours une liaison presque égale à nos langues européennes.¹⁵⁵

Le traité d'Aubaret est un travail représentatif d'un moment de transition entre le recours au modèle latin et le recours au modèle français dans la description du vietnamien. Mais nous n'avons pas affaire à une rupture brutale : Aubaret commence par traduire le *Compendium* de Taberd du latin en français comme Le Grand de la Liraÿe le signale :

M. Aubaret s'étant donné la peine de traduire du grand dictionnaire de Mgr. Taberd, l'Abrégé de grammaire et le Traité des particules, qui précèdent le double vocabulaire qu'il vient de faire imprimer à Bangkok.¹⁵⁶

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une traduction fidèle, car le texte de Taberd est, selon les passages, enrichi ou simplifié, s'agissant notamment des parties du discours.

4.2.2. Structure du Traité des particules

En rééditant en 1867 son vocabulaire de 1861, Aubaret place le *Traité des particules* qui avait été publié à part en 1864, en introduction du volume. La première partie traite de l'origine de la langue annamite, puis Aubaret explique les tons de cette langue (p. I-III). Viennent ensuite les voyelles (p. III-V), les consonnes (p. V-VIII), puis un abrégé de grammaire (p. IX-XVI) et la reprise du traité des particules (p. XVII-XCV).

Pour rendre compte des parties du discours, Aubaret rédige sept pages (p. IX-XVI) qui comprennent l'étude des substantifs assortie de remarques sur l'expression du genre, du nombre et des cas (p. IX-XI). Ensuite, il s'attache aux adjectifs et aux pronoms (p. XI-XIII).

¹⁵⁴ *Histoire et description de la Basse Cochinchine* (1863), *Grammaire de la langue annamite* (1864), *Code annamite. Lois et règlements du royaume d'Annam, traduit du chinois* (1865), *Grammaire annamite, suivie d'un vocabulaire français-annamite et annamite-français* (1867).

¹⁵⁵ Gabriel Aubaret. 1861. *op. cit.*, p. IX.

¹⁵⁶ Le Grand de la Liraÿe. 1868. *Dictionnaire élémentaire annamite-français*, Saigon : Imprimerie impériale, p. 9.

Les verbes occupent deux pages (p. XIV-XV) et les adverbes, prépositions, conjonctions et interjections sont abordées à la fin (p. XV-XVI).

4.2.3. Un double noyau théorique

Dans ce premier travail, Aubaret n'a pas traduit fidèlement le chapitre consacré au verbe par Taberd. En effet, nous n'y trouvons pas mention de subjonctif passé, de subjonctif futur, d'infinitif parfait, de gérondif, de supin. Il n'est pas non plus question du participe car, selon l'auteur, « ce sont là des formes peu employées, les temps principaux suffisent pour l'intelligence du discours. » (Aubaret 1861 : XV)

De manière plus générale, l'intérêt du *Traité des particules* est que l'auteur adopte d'emblée, dans sa description, un point de vue contrastif en notant par exemple qu'à la différence du français, il n'existe pas d'articles dans la langue annamite.

L'article n'existe pas dans cette langue. (Aubaret 1861 : IX)

Les substantifs n'ayant pas d'article forment d'eux même le singulier. (Aubaret 1861 : X)

Nous préciserons plus loin dans les grammaires écrites en français par des grammairiens coloniaux ou des missionnaires, ce qu'il en est des remarques sur l'article ou son absence en vietnamien.

4.2.4. Conclusion de la partie 4.2

Le *Traité des particules* d'Aubaret est aussi la première grammaire vietnamienne écrite en français et utilisée en Cochinchine, suite à l'ouverture de l'École des Interprètes à Saigon en 1861. Cet ouvrage témoigne d'un état de transition entre deux traditions linguistiques : celles qui usent du latin comme métalangage et celles qui usent du français. L'esprit de la grammaire française est clairement présent dans ce travail, on vient de le voir.

4.3. La seconde grammaire d'Aubaret (1864, rééditée en 1867)

4.3.1. Présentation de l'ouvrage

Il s'agit d'une commande du ministre de la marine et des colonies¹⁵⁷. L'ouvrage a pour objet de fournir les éléments essentiels de la langue annamite aux apprenants étrangers : « le but que nous nous sommes proposé par-dessus tout a été de venir en aide aux personnes qui

¹⁵⁷ Gabriel Aubaret. 1864. *Grammaire annamite*, Paris : Imprimerie impériale.

désirent faire usage de la langue annamite, soit pour remplir des fonctions en Cochinchine, soit pour y voyager ou y faire le commerce. » (Aubaret. 1864, p. IV).

Cette grammaire de VIII-112 pages¹⁵⁸ commence par une introduction qui donne la transcription alphabétique de la langue et précise l'objectif de la composition de l'ouvrage. La partie proprement grammaticale est précédée de prolégomènes sur l'écriture où sont expliqués les signes, les tons et la prononciation. La description des voyelles, des consonnes et leur prononciation figure dans la partie suivante. La grammaire proprement dite se compose de onze chapitres – le onzième étant consacré aux particules : il occupe la plus grande partie du volume et reprend pour l'essentiel, avec des modifications cependant, le *Traité* de 1861 (p. 50-112).

4.3.2. Le substantif

Nous retrouvons la remarque désormais traditionnelle selon laquelle il n'existe point d'article dans la langue annamite. Quant à la formation des substantifs elle se fait selon l'auteur à l'aide d'adjectifs et de verbes : « on peut composer des substantifs à l'aide d'adjectifs et de verbes, en leur adjoignant le mot *sư*, qui veut dire chose. » (Aubaret 1864, p. 14).

Aubaret est le premier grammairien à poser la question de la formation des substantifs composés du vietnamien :

On réunit quelquefois des mots qui ne sont pas tout à fait synonymes, et l'idée commune à ces deux mots reste attachée au composé. [...] D'autres substantifs composés sont formés par la réunion de deux mots qui donnent une idée approximative de la chose que l'on a voulu représenter, soit en indiquant la nature ou l'usage de cette chose, soit en créant une métaphore conforme au génie des peuples de l'Orient. (Aubaret 1864 , p. 14).

Les mots composés occupent une place importante dans la formation des mots dans les langues romanes et servent ainsi de prisme pour l'analyse de la « composition » lexicale en vietnamien. Le thème joue un rôle important dans la description des mots composés :

La grammaire des langues indo-européennes anciennes fait ainsi du thème une notion centrale de l'analyse des mots composés : la formation des mots composés « véritables » (ceux qui ne

relèvent pas de la lexicalisation de locutions syntaxiques) est décrite comme l'union de deux thèmes, dont le second porte la marque de flexion pour l'ensemble.¹⁵⁹

En raison de la quasi absence des flexions casuelles en français, les grammairiens ont abandonné la notion de *thème* dans la description des mots composés : « la composition nominale en français ne consisterait pas, comme en latin, en grec ou en sanscrit, en l'association de deux thèmes mais de deux mots. »¹⁶⁰ Sur le modèle de la morphologie lexicale, telle qu'elle s'est fortement développée au cours du 19^e siècle dans les grammaires françaises, à la fois dans le champ savant et dans le champ scolaire¹⁶¹, Aubaret cherche à décrire la formation des substantifs composés du vietnamien comme l'association des deux mots, là où ses prédécesseurs mettaient l'accent sur les phénomènes syntaxiques.

Il conserve cependant la terminologie adaptée au latin dans sa description des fonctions grammaticales, faisant appel aux catégories morphosyntaxiques de génitif, datif, ablatif, et vocatif. Ainsi, « le datif est le plus souvent caractérisé par la préposition *cho*, qui signifie littéralement *donner* » (Aubaret 1864, p. 18). Il ne dresse cependant pas un tableau des « déclinaisons », mais la liste des différentes prépositions qu'on place devant le substantif pour déterminer le « cas ».

4.3.3. De l'adjectif

Aubaret avance que le vietnamien posséderait des mots adjectivaux :

Il y a des mots qui ont par eux-mêmes la signification adjectivale ; tels sont : Tôt, bon ; xấu, mauvais ; nhỏ, petit ; lớn, grand ; đỏ, rouge ; trắng, blanc etc. (Aubaret 1864, p. 20).

Il se réfère aux langues flexionnelles dans lesquelles des caractéristiques comme la couleur, la qualité, la dimension, seraient réalisées par des adjectifs. Néanmoins, cette remarque sur l'existence d'une catégorie proprement adjectivale en vietnamien a été mise en doute par les linguistes contemporains, en particulier par Nguyễn Phú Phong¹⁶², Do-Hurinville et Dao qui ont montré que l'adjectif est une catégorie absente du vietnamien, le rôle de l'adjectif étant assumé par le verbe d'état¹⁶³.

¹⁵⁹ Florence Villoing. 1999. « La querelle, au XIX^e siècle, autour des mots composés du type [VN]_N : quels enjeux pour la grammaire ? », *Linx*, n° 40, p. 159-185.

¹⁶⁰ Florence Villoing. 1999. *op. cit.*

¹⁶¹ Voir Jacques Bourquin. 1979. « La place et la fonction de la morphologie dérivationnelle dans la grammaire scolaire au XIX^e siècle », *Langue française*, n° 76, p. 60-76.

¹⁶² Nguyễn Phú Phong. 1976. *Le syntagme verbal en vietnamien*, Paris : Mouton La Haye, p. 82.

¹⁶³ Danh Thành Do-Hurinville, Huy Linh Dao. 2014. *op. cit.*

4.3.4. Du verbe

Comme les autres grammairiens avant lui, Aubaret note que les verbes annamites ne sont pas conjugués et qu'un mot peut avoir plusieurs fonctions grammaticales. Il explique ensuite la formation des verbes composés : « il arrive quelquefois que l'on place à côté l'un de l'autre deux verbes ayant à peu près la même signification ; ils forment alors des mots composés semblables aux substantifs. » (Aubaret 1867 [1864], p. 39)

Aubaret ne va pas plus loin dans l'explication des verbes composés, car, selon lui, ce type de composition serait peu fréquent en annamite, en tout cas moins qu'en chinois.

L'usage de l'expression « l'ellipse du verbe substantif » par Aubaret est un emprunt *ne varietur* aux *Éléments de la grammaire chinoise* publiés en 1822 par Abel-Rémusat¹⁶⁴. Considérons en effet les remarques que les deux auteurs consacrent au verbe vietnamien et chinois :

(En annamite) on fait ordinairement l'ellipse du verbe substantif toutes les fois qu'il s'agit simplement d'attribuer une qualité à un sujet. (Aubaret 1867 [1864], p. 39)

(En chinois) on a coutume de faire l'ellipse du verbe substantif, toutes les fois qu'il s'agit seulement d'attribuer une qualité à un sujet. (Abel-Rémusat 1822, p. 64)

La comparaison du chapitre consacré au verbe dans les deux ouvrages nous amène à conclure qu'Aubaret a sous ses yeux l'ouvrage d'Abel-Rémusat qu'il utilise par transposition en tenant compte des particularités du vietnamien. Le sinologue Jean-Pierre Abel-Rémusat (1788-1832) (ou Abel Rémusat), nommé à la chaire de langue et littérature chinoise et tartare-mandchoue du Collège de France en 1814, fait donc encore autorité, plus de cinquante ans après sa mort, en matière de langues d'Extrême-Orient. Ses *Éléments de la grammaire chinoise* sont considérés comme la première tentative sérieuse pour décrire le chinois qui ne soit pas la simple transposition de notions issues des grammaires des langues européennes. Réputé fondateur de la « sinologie scientifique »¹⁶⁵, il fait partie de ceux qui, avec l'Américain Du Ponceau, ont reconnu la nature double, idéo-phonogrammique – et non plus exclusivement

¹⁶⁴ J.-P. Abel-Rémusat. 1822. *Éléments de la grammaire chinoise ou principes généraux du Kou-wen ou style antique et du Kouan-Hoa, c'est à dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois*, Paris : Imprimerie royale.

¹⁶⁵ Charles Le Blanc. 2007. *Profession sinologue*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

idéogrammatique – des sinogrammes¹⁶⁶. Il s'agit donc pour Aubaret de recourir à une autorité incontestée depuis quarante ans, sans cependant que le nom d'Abel-Rémusat soit cité.

4.4. L'*Abrégé de grammaire de Trương Vĩnh Ký (1867)*

4.4.1. *Biographie de l'auteur*

Trương Vĩnh Ký (1837-1898), dit Petrus Ký, est un grand érudit polyglotte, auteur d'une centaine d'ouvrages linguistiques ou historiques et de manuels scolaires. Il incarne la figure du lettré vietnamien de la fin du 19^e siècle ouvert aux apports de la culture occidentale, parfois présenté comme le type même du « collaborateur » favorable à la colonisation française, mais qui avait adopté une posture plus ambivalente qu'on ne l'a dit, s'agissant de l'assimilation culturelle¹⁶⁷. Trương Vĩnh Ký étudie les caractères chinois avec un maître villageois, puis entre au collège des missionnaires français où il apprend l'écriture vietnamienne romanisée, le latin et la doctrine chrétienne. Les prêtres l'envoient au séminaire de Pinhalu au Cambodge où il entre en contact avec les séminaristes de plusieurs pays d'Extrême-Orient dont il apprend les langues : le siamois, le laotien, le birman, le chinois, etc. À l'âge de quinze ans, il est envoyé au collège général des Missions Étrangères à Penang (Malaisie) où il approfondit l'étude de la doctrine et étudie plusieurs autres langues : le grec, le latin, l'espagnol, etc. Ayant décidé de ne pas entrer dans les ordres, il revient dans son village natal en 1858. Il est nommé professeur au collège des Interprètes de Saigon en 1864, où on lui confie la charge de donner des cours de vietnamien aux fonctionnaires français et aux fils des mandarins de la Cour de Huế¹⁶⁸. Il est aussi l'un des membres fondateurs et rédacteur en chef du premier journal qui use du vietnamien romanisé, créé en 1865.

Trương Vĩnh Ký publie en 1867 un *Abrégé de la grammaire annamite* à Saigon¹⁶⁹. La couverture de l'ouvrage nous informe qu'il est alors directeur du collège des Interprètes.

¹⁶⁶ Zhitang Drocourt. 2013. « Abel Rémusat et sa pensée linguistique sur le chinois », in Sarga Moussa (éd.), *Le XIX^e siècle et ses langues*. Actes du V^e Congrès de la SERD, (Lyon, 24-26 janvier 2012), p. 10-11. http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/Langues-Drocourt.pdf

¹⁶⁷ « Les attentes de Trương Vĩnh Ký étaient plus complexes que ne le suppose l'idée de 'collaboration'. S'il acceptait la tutelle française et la jugeait nécessaire pour éliminer le mandarinat qu'il tient pour responsable de la misère de son pays, il demeurait persuadé de la supériorité à terme du confucianisme sur le libéralisme occidental. » (Anne Madelin. 1995. *Pétrus J.-B. Trương-vinh-Ky (1837-1898)*, p. 41-43). Mais du point de « l'imaginaire colonial », il a très vite et très longtemps incarné la figure idéale du grand intellectuel « indigène » qui coopère avec les colons français afin de concourir à la modernisation du Vietnam (*Ibid.*, p. 66-69).

¹⁶⁸ Lucia Halbherr. 2010. *The Vietnamese Intelligentsia during the French colonization of Vietnam. To what extent was Trương Vĩnh Ký representative of the Vietnamese intelligentsia during the French colonization of Vietnam*. Sofia : Anglo-American School of Sofia; Nguyễn Đình Đầu. 2017. *Trương Vĩnh Ký, nỗi oan thế kỷ* [Trương Vĩnh Ký, victime d'une injustice du siècle], Hà Nội : Nhà xuất bản Tri Thức.

¹⁶⁹ Trương Vĩnh Ký. 1867. *Abrégé de grammaire annamite*. Saigon : Imprimerie impériale.

4.4.2. Présentation générale de l'ouvrage

Truong Vĩnh Ký est le premier savant vietnamien à entreprendre de décrire sa langue maternelle sous la forme d'une grammaire constituant un traité autonome, c'est-à-dire non assorti à un dictionnaire, comme les grammaires précédentes.

Dans l'introduction de l'ouvrage, il explique qu'il destine cet « abrégé » de grammaire aux débutants, qui pourront ainsi y puiser les notions qu'il est bon de posséder avant de s'attaquer à l'étude sérieuse de la langue, tandis que des personnes d'un niveau plus avancé « pourront y recourir pour fixer leurs idées ».

Les classiques parties du discours n'apparaissent pas toutes dans son ouvrage. Nous y trouvons les catégories suivantes : substantif, adjectif, pronom, verbe, adverbe. Par manque de place, dit-il, l'auteur n'a consacré de chapitre à part entière ni à la préposition, ni à la conjonction ni à l'interjection.

« Nous ne parlons pas ici des prépositions, des conjonctions et des interjections ; ce qui nous reste à dire à ce sujet et n'a pas pu trouver place ci-dessus rentre dans le chapitre des particules, dont nous allons occuper. » (Truong Vĩnh Ký, 1867, p. 46)

4.4.3. Le substantif

Le chapitre consacré au substantif présente des explications au sujet de la formation des mots, des cas, du nombre et du genre du substantif. Dans la seconde partie de ce chapitre, Truong Vĩnh Ký analyse les mots composés, les mots appellatifs, les mots numéraux ou génériques.

Il explique ainsi la formation du substantif :

Tout substantif dérivé d'un verbe ou d'un adjectif doit être précédé du mot *sự* ou *việc*. (Truong 1867, p. 14)

Il montre également comment un verbe peut être converti en substantif en lui antéposant les mots *kẻ* ou *người* ou *kẻ hay*.

Il note comme ses prédécesseurs que la langue annamite ne « décline » pas les substantifs et utilise à ce propos la notion de « cas » : « on peut représenter les différents cas à l'aide des particules. » (Truong 1867, p. 14) Toutefois, il n'a pas recours en arrière-plan à l'ensemble des six catégories casuelles empruntées aux langues flexionnelles, comme cela se faisait jusqu'alors : il n'en utilise que trois, le génitif, le datif et le vocatif.

Si Aubaret avançait que le génitif n'a pas besoin de particule, Trương montre au contraire quels mots peuvent occuper cette fonction grammaticale : « pour désigner le génitif, on emploie la plupart du temps les mots *của*, propriété, *về*, équivalant au verbe français revenir, et *thuộc về*, appartenir. » (Trương 1867, p. 14) En réalité, les options choisies par Aubaret et Trương sont toutes les deux pertinentes quoique concurrentes car elles renvoient aux deux procédés de la formation de la relation de détermination en vietnamien : avec ou sans présence d'un marqueur spécifique.

4.4.4. Les mots composés

La formation des mots composés occupe une grande partie du chapitre consacré au substantif. Reprenant certaines des analyses d'Aubaret quant à l'association de deux mots ayant des significations différentes ou approximatives, Trương introduit la description du procédé par l'harmonie de syllabes, autrement dit par l'usage des mots ayant les mêmes initiales, par exemple *cây cối* 'arbres'. Il évoque d'autres manières de composer les mots, notamment par la transformation de la consonne finale :

Cette méthode, qu'on suit généralement dans le cas où l'on ne peut trouver facilement un deuxième mot convenable, consiste à changer en *iêt* ou *iêc* la terminaison du mot pour lequel on veut avoir un membre de composition, en conservant la lettre initiale du premier mot. Exemples : *sách siéc* etc. (Trương 1867, p. 18)

La formation des mots composés par le redoublement de la rime [iek] notée *iêc* à la place de la partie rimante de la dernière syllabe est très fréquente en vietnamien. Ce redoublement sera nommé ultérieurement « *iêctisation* » par Nguyễn Thiện Giáp qui précise qu'on ajoute à la première syllabe « une espèce d'etcetera pour indiquer un groupe d'êtres, d'états ou d'actions semblables à ceux qu'exprime la base ». ¹⁷⁰

Les linguistes modernes résument de la façon suivante les procédés de formation des mots composés, tels qu'ils ont été reconnus par Trương : « soit par le procédé phonétique, soit par le procédé syntaxique comme subordination ou coordination. » ¹⁷¹

¹⁷⁰ Nguyễn Thiện Giáp. 1987-1988. « À propos des morphèmes subsyllabiques en vietnamien », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 9, p. 27-35.

¹⁷¹ Lê Thị Xuyên. 2011. « Éléments archaïques et éléments nouveaux dans le lexique vietnamien contemporain », *4^e Congrès du Réseau Asie & Pacifique*, Paris.

4.4.5. Du verbe

Au-delà de la remarque traditionnelle selon laquelle le verbe vietnamien n'a pas de conjugaison et qu'il faut employer les particules pour exprimer les temps et les modes principaux, Trương Vĩnh Ký précise – comme A. de Rhodes et Taberd avant lui s'agissant des trois temps de base, c'est-à-dire définis par rapport au moment de l'énonciation – que le présent n'a pas besoin de particule, que le passé s'exprime à l'aide du mot *đã* et que le futur se forme avec le mot *sẽ*.

Il simplifie la présentation des temps et des modes et montre comment exprimer l'impératif :

L'impératif positif se forme à l'aide de la particule *hãy*. Exemple : *hãy xin thì sẽ đặng*, demandez et vous obtiendrez. (Trương 1867, p. 43)

Quant au passif, Trương avance que le verbe passif n'existe pas en vietnamien, mais qu'on peut l'exprimer par l'ajout de particules :

Le verbe passif, dans l'acception du mot, n'existe pas en annamite. Cependant on peut à la rigueur l'exprimer par les mots suivants, mis avant le verbe actif : *chịu*, souffrir ; *phải* falloir... (Trương 1867, p. 43)

Les temps et modes du latin et/ou du français, mobilisés comme équivalents des formes vietnamiennes par ses prédécesseurs, ne sont pas mentionnés dans son ouvrage.

Trương Vĩnh Ký introduit une analyse consacrée au verbe composé qui n'occupe guère ou peu de place dans les grammaires antérieures :

On entend, en annamite, par verbes composés ceux qui sont accompagnés de prépositions qui en modifient quelquefois complètement le sens primitif. Ces prépositions sont souvent rejetées à la fin de la phrase et ont, pour ce motif, une certaine analogie avec les particules séparables de la langue allemande. (Trương 1867, p. 44-45)

Voici un exemple de verbe composé donné par Trương :

Verbe	Préposition	Préposition	Verbes
<i>Đem</i>	<i>Tới</i>	<i>Ap</i>	'porter'

Les verbes composés sont formés d'un verbe et d'une préposition comme dans l'exemple *supra*. Toutefois, le second mot *tới* (qui introduit le sens d'« arriver ») peut être aussi un verbe

dans un autre contexte, comme par exemple *Tôi tới Paris* ('j'arrive à Paris'). En vietnamien, un mot peut en effet jouer plusieurs rôles : nom, verbe, adjectif, préposition... De fait, nous ne pouvons pas le ranger sous une catégorie fixe sans éléments contextuels, comme Trương Vĩnh Ký le réaffirme.

4.5. Refonte de sa grammaire par Trương Vĩnh Ký (1883)

4.5.1. Aperçu général de l'ouvrage

La grammaire de la langue annamite de Trương Vĩnh Ký, publiée en 1883, est assez volumineuse (304 p.)¹⁷². Voici comment l'auteur rend compte des changements qu'il a introduits par rapport à l'*Abrégé* de 1867 :

Grâce aux comparaisons avec les grammaires des autres langues que nous connaissons, nous avons publié, pour la première fois en 1867, l'*Abrégé de grammaire annamite*. Nous offrons aujourd'hui au public une autre édition plus étendue sur les notions précises de (la langue annamite) pour la rendre plus abordable aux étrangers. (Truong 1883, p. 17)

Dans un compte rendu tardif qu'il donne de l'ouvrage, l'orientaliste E. Gaspardone (1895-1982) – qui sera pensionnaire à l'École française d'Extrême Orient (antenne d'Hanoi) en 1926 – confirme ce changement de perspective en estimant que la grammaire de Truong est « construite à la Lhomond, en vue du thème à l'usage des élèves français »¹⁷³ ; selon lui, cette grammaire « est restée le meilleur exposé de l'annamite de Cochinchine ; elle offre un trésor d'exemples de consultation facile, notamment pour les particules ».¹⁷⁴

Sans introduction, à la différence des autres grammaires, elle se divise en deux parties principales : les notions préliminaires (présentation de la langue et de l'écriture) et la grammaire proprement dite (les huit parties du discours).

4.5.2. Le substantif

Truong recourt à une caractérisation habituelle du substantif :

¹⁷² Trương Vĩnh Ký. 1883. *Grammaire de la langue annamite*, Saigon : Bản in nhà hàng C. Guillard et Martinon.

¹⁷³ Émile Gaspardone. 1932. « Truong Vinh Tong : Grammaire de la langue annamite », *BEFEO*, n° 32, p. 519-520. Gaspardone occupera la chaire d'histoire et de philologie indochinoise au Collège de France à partir de 1946.

¹⁷⁴ Émile Gaspardone. 1932. art. cit.

Le substantif en annamite n'a pas de terminaisons variables. Il peut être précédé de son article défini ou de son appellatif ou de son numéral ou (être) suivi de son complément (substantif, adjectif, verbe). (Truong 1883, p. 18)

Il insiste sur le recours obligatoire à un article, comme l'article défini *cái*¹⁷⁵, pour déterminer le substantif, influencé en cela par la syntaxe du français. Néanmoins, il se réfère encore *in absentia* au système des déclinaisons du latin : « les Annamites n'ont pas de déclinaisons ; cependant on peut représenter les différents cas à l'aide de particules. » (Truong 1883, p. 18). Cette remarque montre toute la difficulté pour Truong d'abandonner entièrement le cadre mental du système casuel emprunté par contraste au latin dans la description du substantif. Nous trouvons donc encore chez lui, mais sensiblement affaiblie, la reconduction du double modèle de référence en vigueur depuis Taberd : le modèle latin et le modèle français.

4.5.3. Les temps verbaux

Truong Vĩnh Ký divise le système temporel vietnamien en temps primitifs et temps dérivés. Il adopte pour cela un point de vue comparatif en présentant sous forme tabulaire les temps et modes des verbes français en regard des mots vietnamiens correspondants.

Comme il s'agit, on l'a vu, d'après les indications liminaires de l'ouvrage, davantage de rendre la langue « plus abordable aux étrangers » que d'étudier de manière détaillée ses caractéristiques spécifiques, la perspective contrastive, sous-jacente à l'approche de Taberd, plus marquée chez Aubaret, est désormais pleinement assumée.

4.5.4. Conclusion de la partie 4.5

Visant à enseigner le vietnamien aux Français, Truong Vĩnh Ký estime que la meilleure méthode à mettre en œuvre consiste à faire appel à des notions que les Français connaissent, afin de leur faciliter l'apprentissage.

Truong Vĩnh Ký est un grammairien – l'un des premiers au Vietnam – qui décrit sa propre langue mais cela ne signifie pas que le modèle auquel il fait appel diffère fondamentalement de celui de ses prédécesseurs francophones natifs. Ici encore, c'est l'outillage linguistique qui décide principalement le métalangage et non la langue maternelle du grammairien. La grammaire de Truong Vĩnh Ký est le dernier ouvrage qui garde encore à cet égard des traces de l'influence de la grammaire latine dans la description du vietnamien.

¹⁷⁵ *Cái* représente une substance, une chose, un objet déterminé.

Passons maintenant à une dernière période, celle qui précède immédiatement le *terminus ad quem* que nous sommes fixé (1919) – période où la grammaire française joue un rôle prépondérant et pour ainsi dire unique, comme cadre de référence chez la plupart des grammairiens amateurs qui produisent des méthodes d'apprentissage du vietnamien (nous n'en évoquerons que deux), mais période qui voit aussi, par ailleurs, un linguiste professionnel reconnu, Maurice Grammont, participer à l'œuvre de grammatisation de cette langue en prenant le contrepied des approches contrastives dominantes jusque là.

4.6. Le transfert du modèle de la grammaire française

Nous avons noté l'apparition de remarques sur l'article dans la grammaire d'Aubaret en 1861 mais il faut attendre 1892 pour qu'Edouard Diguët¹⁷⁶ consacre, parmi les parties du discours, une analyse entièrement séparée à l'article¹⁷⁷. Ainsi *cái* et *con*, qui sont rangés parmi les « particules » dans les grammaires antérieures, sont identifiés comme des « articles » par Diguët :

Il y a en annamite deux articles qui sont *cái* pour les choses inanimées ; *con* pour les êtres animés. (Diguët 1892, p. 37)

L'auteur cesse complètement de recourir aux déclinaisons dans le chapitre portant sur le substantif. Quant au chapitre portant sur le verbe, il reflète l'organisation propre aux modes et aux temps du français.

La Méthode théorique et pratique de la langue annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin de Pierre-Gabriel Vallot¹⁷⁸, publiée à Hanoi en 1897¹⁷⁹, devient dès sa parution le principal manuel en usage dans les écoles d'Annam et du Tonkin. Dans la deuxième édition de l'ouvrage en 1905, l'auteur adjoint à sa *Méthode* le compte rendu d'une réunion sur la réforme du quôc ngữ. Vallot estime qu'il y a dix espèces de mots ou parties du discours en vietnamien et que l'article et le substantif doivent constituer deux chapitres indépendants. Comme chez Diguët, l'article est considéré comme une partie du discours à part entière.

Vallot a recours lui aussi *in absentia* aux catégories de la grammaire française pour rendre compte par contraste des faits de langue propres au vietnamien. Ce recours vise à faciliter les

¹⁷⁶ Edouard Diguët (1861-1921), administrateur du gouvernement français au Tonkin, auteur de plusieurs ouvrages comme *Les Montagnards du Tonkin* ou *Etude de la langue tai*.

¹⁷⁷ Edouard Diguët. 1892. *Éléments de grammaire annamite*, Paris : Imprimerie nationale.

¹⁷⁸ Pierre-Gabriel Vallot (1866- ?), ordonné prêtre en 1890, il part la même année pour la mission du Tonkin occidental.

¹⁷⁹ Pierre-Gabriel Vallot. 1897. *Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, Imprimeur-Editeur, p. 38.

exercices scolaires de traduction selon une méthode empruntée aux anciens interlinéaires franco-latins qui avaient été adaptés au 19^e siècle aux exercices de version et de thème propres à l'apprentissage des langues vivantes¹⁸⁰ et où le mot-à mot garde toute son importance : « nous croyons utile de rappeler que le but de ce tableau est le même que celui des explications qui précèdent : c'est de faire voir comment l'on pourrait traduire mot à mot les temps français. » (Vallot 1897, p. 82)

C'est par différence avec le français que tous ces grammairiens tentent de rendre compte des structures grammaticales du vietnamien : il s'agit de grammaires explicitement contrastives.

4.7. Les études de Grammont et Lê Quang Trìnħ (1909 et 1912)

4.7.1. Les Études sur la langue annamite de Maurice Grammont et Lê Quang Trìnħ (1912)

Les *Études sur la langue annamite*¹⁸¹ en vue desquelles Maurice Grammont (1866-1946) fait appel à un collaborateur vietnamien, Lê Quang Trìnħ, est le premier travail consacré au vietnamien qu'on doit à un linguiste professionnel¹⁸² et non plus – c'était le cas des précédents – à un fonctionnaire de l'administration coloniale comme Aubaret ou Vallot, à un missionnaire comme Eveillard ou Ravier, ou bien à un natif érudit comme Trương Vĩnh Ký ou Paulus Huỳnh Tịnh Của.

Avec ces *Études sur la langue annamite* nous n'avons pas affaire au premier travail que Maurice Grammont¹⁸³, éminent romaniste, spécialiste de phonétique et à la phonologie, consacre au vietnamien. Il avait publié en 1909 un bref mémoire intitulé *Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois*¹⁸⁴. Dans les années 1900-1910, étaient parues plusieurs études consacrées aux systèmes tonaux des langues d'Extrême-Orient

¹⁸⁰ La méthode dite Robertson utilisée aussi bien pour le thème que pour la version dans de très nombreux manuels d'espagnol, d'anglais, ou d'allemand (par exemple : Édouard Adler-Mesnard. 1849. *Grammaire allemande*, Paris : Dezobry et Magdeleine

¹⁸¹ Maurice Grammont et Lê Quang Trìnħ. 1912. « Études sur la langue annamite », *MSLP*, Tome XVII, Paris : Imprimerie Nationale.

¹⁸² Formé par Gaston Paris, Louis Havet, Victor Henry, Ferdinand de Saussure, Jules Gilliéron et l'abbé Rousselot, devenu en 1892 maître de conférences à la faculté des Lettres de Dijon – où il enseigne le lituanien et le gotique – Grammont occupe depuis 1895 la chaire de *Grammaire et Philologie* à la faculté des Lettres de Montpellier. Membre de la Société de Linguistique de Paris, fondateur en 1905 du laboratoire de phonétique expérimentale de l'université de Montpellier, directeur de la *Revue des langues romanes*, Grammont était le seul grammairien comparatiste membre de l'école de linguistique dite de Paris (d'obédience saussurienne) à occuper une chaire universitaire de rang professoral avant la Grande Guerre : les autres comparatistes français – depuis Bréal jusqu'à Meillet – avaient fait carrière à l'École Pratique des Hautes Études et/ou au Collège de France.

¹⁸³ Voir son éloge funèbre, assorti d'éléments de biographie in http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1946_num_90_4_78037

¹⁸⁴ Maurice Grammont. 1909. « Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois », *MSLP*, vol. 16, p. 69-86. Rééditées en 1936 dans un tiré à part sous le titre « La musique des mots en annamite (Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois) », extraits relevés (...) par le Lieutenant Gatard.

réalisées dans le cadre de la phonétique expérimentale. Bradley publie ainsi une analyse graphique des tons du siamois¹⁸⁵ dont le sinologue Maspero rend compte en même temps que de l'étude de Grammont¹⁸⁶. Dans son mémoire de 1909, Grammont produit les résultats d'expériences de laboratoire portant sur les tons : l'enregistrement des données au moyen du cylindre de l'abbé Rousselot et de résonateurs. Il en déduit que les tons qui paraissent à l'oreille ne présenter aucune variation sont en réalité constitués par des alternances rapides de montées et de descentes de très peu d'étendue que seul le dispositif expérimental permet de mettre en évidence.

Les monosyllabes du vietnamien « peuvent avoir jusqu'à 15 significations différentes. Ce qui les distingue à l'oreille, c'est que, pour chaque signification, leur élément vocalique est dit sur une note ou sur des notes différentes et qu'en même temps, d'ordinaire, son timbre se modifie. Le problème était évident : déterminer pour chaque monosyllabe la note et le timbre. *Pour le timbre*, mon oreille suffisait ; mais nous vîmes immédiatement qu'elle n'était pas en état de reconnaître *la note*. » (M. Grammont 1909, p. 69)

On trouve ici, on le voit, une constante depuis le 16^e siècle s'agissant de la définition des tons d'une langue, quand elle en possède : le premier, Cattaneo avait tenté de noter les tons du chinois au moyen des notes de musique. Ici, le recours à des notions comme celles de *timbre* (déplacé par Grammont du domaine de la phonétique à celui de la phonologie) et de *note* relève d'une démarche apparentée.

Dans les *Études sur la langue annamite*, Grammont et son collaborateur se distinguent de leurs prédécesseurs en matière de catégorisation des classes des mots et, conformément aux postulats de la grammaire comparée, prennent parti contre l'idée d'une universalité des parties du discours, ce qu'ils marquent par leur intention de mettre relief le « caractère indigène » de la langue. Ils tentent d'abandonner toute approche européocentrique, en particulier les références contrastives au latin et au français, situant à cet égard la finalité de leur travail du côté du travail scientifique plutôt que du côté du manuel scolaire :

[La méthode contrastive] peut rendre quelques services à l'Européen qui veut apprendre très superficiellement un peu d'annamite [...]. Elle n'a évidemment ni intérêt ni portée pour qui veut

¹⁸⁵ Cornelius Beach Bradley. 1911. « Graphic Analysis of the Tone Accents in the Siamese Language », *Journal of the American Oriental Society* XXXI., p. 282-289.

¹⁸⁶ « Le fait doit être rapproché des constatations faites par M. Alexeief sur le chinois, dialecte de Changhai (...). Il était théoriquement très vraisemblable que la monotonie de certains tons ne fût due qu'à la trop courte période de leurs changements ; il était intéressant de le constater expérimentalement ; l'accord des trois langages laisse peu de doute que le phénomène ne soit général » (Henri Maspero. 1912. « C.B. Bradley, 'Graphic Analysis of the Tone Accents in the Siamese Language' », *BEFEO* 12, p. 21-22).

apprendre l'annamite à fond, ni surtout pour le linguiste qui étudie la structure d'une langue et cherche à dégager les caractères qui lui sont propres. (Grammont, Lê 1912, p. 1)

Les auteurs précisent ainsi leur nouvelle approche :

Il n'y a pas en annamite d'article, ni de nom, ni de pronom, ni de verbe, ni de genre, ni de nombre, il y a simplement des mots, tous monosyllabiques, qui sont d'une manière générale invariables, et dont la signification fondamentale est modifiée et précisée par ce qui les précède ou les suit, c'est-à-dire par le rôle qu'ils jouent et la place qu'ils occupent dans la phrase. (Grammont, Lê 1912, p. 1)

Ayant suivi les cours de grammaire comparée dispensés par Ferdinand de Saussure à l'École Pratique des Hautes Études en 1890-et 1891, Grammont est influencé par l'approche saussurienne d'après laquelle la langue étant au premier chef une structure disposant d'une cohérence interne, les approches contrastives ne sont plus d'un grand secours dans l'analyse linguistique. Afin d'illustrer cette nouvelle approche contextualiste, conforme aux préceptes saussuriens, et de la différencier de celles qui présidaient aux manuels scolaires et aux ouvrages publiés par les linguistes amateurs de la même époque, Grammont et Lê divisent les 56 pages de leur travail en six chapitres.

4.7.2. Premier chapitre : la morphologie

Le premier chapitre est consacré à ce qui est identifié comme « la morphologie » de l'annamite (p. 1-12). Le choix du terme, qu'on le considère ou non comme étant approprié, correspond – à n'en pas douter – au dessein de prendre le contrepied de toute la tradition, s'agissant d'une langue dont la vulgate grammaticale répète depuis Alexandre de Rhodes qu'elle « n'a pas de grammaire », c'est-à-dire qu'elle n'est dotée d'aucune morphologie. Dans le cadre de cette « morphologie », il s'agit pour Grammont d'analyser les composés génériques, les composés euphoniques, les composés complétifs et les périphrases :

Les mots simples [n'ont] d'ordinaire par eux-mêmes qu'un sens assez imprécis [...]. Un mot simple ne se présente donc isolément dans une phrase que si ceux qui l'entourent ne permettent aucun doute sur le rôle qu'il joue. (Grammont, Lê 1912, p. 2).

Les auteurs prennent l'exemple de la phrase : *mèo ăn chuôt* 'les chats mangent les souris'. On peut traduire cette phrase par 'le chat mange la souris' ou 'un chat mange une souris'. Le lecteur, écrivent-ils, est en droit de s'interroger sur le fait qu'on ne connaît pas le nombre de

chats et de souris : l'information relative à la quantité n'est pas précise¹⁸⁷. C'est pour cette raison que Grammont et Lê se concentrent plutôt sur l'analyse de la formation et le classement des mots composés.

On peut se demander s'il n'existe que des mots composés en vietnamien comme les deux auteurs le prétendent ? Est-il vrai que les mots simples n'ont pas de sens précis ? Du fait du contact avec le chinois pendant mille ans, la structure du mot vietnamien s'est transformée de dissyllabique en monosyllabique, cette unité linguistique de base étant capable d'exprimer un sens précis.

Plus tard, les linguistes reviendront sur cette question. Après avoir résumé les analyses de Lê Văn Lý (1948), M.B. Emeneau (1951), Honey (1956) et L.C. Thompson (1965), Nguyễn Phú Phong conclut ainsi : « dans l'usage, les mots de ce type [mots simples monomorphémiques monosyllabiques] restent les plus fréquents et de loin en vietnamien. »¹⁸⁸ Nguyễn mentionne ainsi la Déclaration d'Indépendance du Vietnam de 1945, dans laquelle on trouve 213 mots monomorphémiques monosyllabiques sur un total de 326 mots.

Nous pouvons ici conclure que les mots monosyllabiques en vietnamien sont à même d'exprimer un sens. Le caractère « monosyllabique » des langues isolantes, qui avait fait l'objet d'une mise en doute pour ce qui concerne le chinois dès les années 1820¹⁸⁹, demeure central dans les approches syntaxiques dominantes relatives au vietnamien.

4.7.3. Deuxième chapitre : la syntaxe

Les deux auteurs présentent de façon générale la syntaxe de la langue annamite (p. 12-17) en analysant à travers les mots complétifs et déterminatifs, les mots conjonctifs, l'inversion, la disjonction des composés. Pour dénier la pertinence du recours aux classes de mots, ils choisissent de décrire le procédé permettant de former des phrases par concaténation, autrement dit la modification de la signification des mots par « ce qui suit » ou « ce qui précède ».

La structure grammaticale de la langue vietnamienne doit être abordée à cet égard sous un autre angle eu égard à l'invariabilité des mots. Puisqu'un mot peut assumer plusieurs

¹⁸⁷ Dans son compte rendu de l'opuscule, le sinologue Maspero note à cet égard : « les auteurs ne semblent pas avoir remarqué l'anomalie de certaines constructions, par exemple celle des noms de nombre *avant* le substantif auquel ils se rapportent : *hai con chó* 'deux chiens' » (Henri Maspero. 1912. CR des « Études sur la langue annamite », *BEFEO*, volume 12, n° 1, p. 16)

¹⁸⁸ Nguyễn Phú Phong. 1976. *Le syntagme verbal en vietnamien*, Paris : Mouton La Haye, p. 24.

¹⁸⁹ Voir ce que Zhitang Drocourt (2013) dit d'Abel-Rémusat sur ce point : *op. cit.*, p. 11-14

fonctions grammaticales, cela signifie qu'il faut faire appel à un critère sémantique pour analyser les composants de la phrase.

4.7.4. *Troisième chapitre : la sémantique*

Grammont et Lê distinguent deux catégories de mots au chapitre concernant la sémantique (p. 18-39) : les mots à idée nominale et les mots à idée verbale.

Ils évoquent « cette catégorie particulière de mots dont le sens est usé » (Grammont, Lê 1912, p. 19). Les mots usés sont des mots dont l'emploi ou le sens ont été détournés de leur destination première. Par exemple, le mot *có* est un verbe dont le sens primitif est 'avoir'. Mais, ce verbe primitif devient un morphème de restriction dans l'exemple suivant (Grammont, Lê 1912, p. 28-29) :

<i>Ăn</i>	<i>có</i>	<i>hai</i>	<i>bát</i>	<i>com</i>
manger	avoir	deux	bol	riz

Ne manger que deux bols de riz

Lê Văn Lý appellera plus tard ces mots usés, des *mots vides* : « ce sont des mots déjà classés dans une catégorie primitive à laquelle ils appartenaient. »¹⁹⁰ Il les range sous trois sous-catégories : mots vides nominaux, mots vides verbaux et mots vides adjectivaux.

En ce qui concerne les mots à idée verbale, Grammont et Lê en dressent une liste en expliquant leur changement de sens selon les contextes. Ils distinguent ainsi les trois temps de base – passé, présent et futur – mais en cherchant à mettre en relief le rôle du contexte : « c'est le contexte, le tour de la phrase ou les circonstances générales de la conversation qui indiquent si cette possession doit être localisée dans le passé, dans le présent ou même dans le futur. » (Grammont, Lê 1912, p. 26)¹⁹¹

Ils expliquent brièvement le mode de numération (p. 34), puis les temps (p. 35) de la langue annamite, confirmant ainsi qu'il n'y a pas de verbe en annamite et donc pas de conjugaison. « C'est le contexte seul qui détermine sa valeur dans la phrase où il apparaît. Quand il est utile de localiser avec précision une action dans le temps, c'est au moyen de mots accessoires

¹⁹⁰ Lê Văn Lý. 1948. *Le parler vietnamien*, Paris : Huong Anh, p. 206.

¹⁹¹ Commentaire de Maspero : « je reconnais qu'il n'y a aucune raison valable pour que le verbe *có* tout seul puisse servir à indiquer le passé, mais le fait est qu'il l'indique. Et pour prendre un des exemples des auteurs, quand un Annamite dit : *tôi có đi bên tài*, il veut dire 'je suis allé en France', et non pas 'j'irai en France'. Il est exact que *có* peut avoir d'autres emplois. Mais le fait que la forme *je suis* s'emploie également dans les expressions *je suis allé* et *je suis pris* empêche-t-il que la première expression ait toujours le sens passé ? » (H. Maspero. 1912. *op. cit.*, p. 17)

qu'on le fait ». (Grammont, Lê 1912, p. 26). S'il n'y a pas, comme ils l'avancent, de classes de mots en vietnamien, cela les amène à conclure que la catégorie de verbe est absente en vietnamien, hypothèse qui ne tiendra pas longtemps. Les grammairiens postérieurs comme Tran Trong Kim (1940) et Martini (1959) montreront qu'on peut bien parler de classes de mots s'agissant des langues monosyllabiques. Il est certain qu'il existe une catégorie verbale en langue annamite¹⁹².

4.7.5. Quatrième chapitre : la phonétique

Grammont et Lê distinguent deux phénomènes dans la phonétique de l'annamite (p. 39-40) : la dissimilation, phénomène sur lequel Grammont avait travaillé de manière approfondie pour d'autres langues, et le changement d'intonation.

Ils supposent que le changement d'accent exprime la dissimilation ou le changement d'intonation. Ils prennent l'exemple de *nây* 'ici' et expliquent comment la signification et le rôle du mot changent en fonction de l'accent. Cependant, ils ne distinguent pas bien le rôle des voyelles en langue annamite. Ils prennent la lettre *â* pour un allomorphe de la lettre *a* – le rôle de l'accent circonflexe correspondant alors à un changement d'intonation, alors qu'en réalité il s'agit de deux phonèmes différents transcrits par deux graphies différentes. Ce faisant, Grammont et Lê commettent une erreur sur les propriétés générales de la langue vietnamienne, l'assimilant au français d'un point de vue phonétique ; or il s'agit d'une langue tonale et le changement de tons (transcrits par les diacritiques) signifie un changement sémantique.

4.7.6. Cinquième chapitre : la phrase

Grammont et Lê sont les premiers à avoir introduit le terme de *phrase nominale* pour caractériser la syntaxe du vietnamien (p. 41-52) : « les phrases ne contenant que des mots à valeur nominale sont très fréquentes : *cọp dũ-* le tigre (est) féroce. » (Grammont, Lê 1912, p. 41).

cọp dũ

Sujet (le tigre) + verbe ou adjectif (féroce)

¹⁹² Nguyễn Phú Phong. 1976. *op. cit.*, p. 81.

On ne peut que souscrire, à cet égard, à l'énoncé de certaines des caractéristiques qu'ils reconnaissent à l'adjectif : « l'adjectif est le mot qui exprime une qualité ou un état psychologique »¹⁹³ : il n'est pas nécessaire qu'une phrase comporte un verbe dans ce cas. En revanche, si l'on considère que le verbe exprime une action ou un état, pouvons-nous en conclure que l'adjectif assume à la fois la fonction du verbe et de l'adjectif ? L'appréciation de Maspero est nette sur ce point :

Il n'y a pas de phrase nominale en annamite. Quand on dit *cọp dừ* 'le tigre est méchant', *dừ* est verbe exactement comme dans *cọp đi* 'le tigre s'en va'. En annamite, comme d'ailleurs en chinois et dans les langues thai, il n'y a pas à proprement parler d'adjectifs, mais seulement des constructions adjectives de verbes. C'est probablement par une habitude de grammaire occidentale que M. G. range les adjectifs parmi les 'mots à valeur nominale' ; mais c'est un classement peu clair et que tous les auteurs modernes ont rejeté.¹⁹⁴

Selon Nguyễn Phú Phong, « les adjectifs ne constituent qu'une sous-classe de verbes, et une classe à part de même importance que ces derniers »¹⁹⁵ et il classe ces adjectifs dans la catégorie des verbes d'état.

4.7.7. Sixième chapitre : les coupes et le rythme

Maurice Grammont et Lê Quang Trình justifient le titre de leur dernier chapitre (p. 52-56) de la façon suivante : « la phrase annamite ne se dit pas d'une traite, mais est coupée en un certain nombre de fragments constitués par de petits groupes de mots » et « chaque groupe est séparé par une coupe. » Ils donnent ensuite la raison pour laquelle il faut un rythme : « le retour à intervalles assez réguliers de ces coupes précédées d'une augmentation d'intensité faible mais sensible, constitue le rythme. » Ils présentent des énoncés et montrent comment couper les groupes.

4.7.8. Commentaires sur leur travail

Selon Henri Maspero, il a semblé à Grammont « qu'il était temps de chercher en dehors de toute préoccupation d'ordre pratique quelle était "la structure de la langue" afin de "dégager les caractères qui lui sont propres". »¹⁹⁶ Pourtant, « si l'article de M.G et L. n'apporte pas des

¹⁹³ Hoàng Tuệ et al. 1962. *Giáo trình về Việt ngữ* [Cours de grammaire vietnamienne], T. I, Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục ; Nguyễn Kim Thân. 1963. *Nghiên cứu về ngữ pháp Tiếng Việt* [Études sur la grammaire vietnamienne], T. I, Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học.

¹⁹⁴ Henri Maspero. 1912. *art. cit.*, p. 17.

¹⁹⁵ Nguyễn Phú Phong. 1976. *op. cit.*, p. 82.

¹⁹⁶ Henri Maspero. 1912. *art. cit.*

vues bien neuves sur la langue annamite, il a du moins le mérite de présenter le principe général de la position des mots suivant leur rapport (qui fait le fond même de la syntaxe et par suite toute la grammaire de la langue) sous une forme beaucoup plus claire que la plupart des auteurs antérieurs : c'est de quoi il faut leur en rester reconnaissant. »¹⁹⁷

L'affirmation des deux auteurs selon laquelle il est impossible de classer les mots du vietnamien a été depuis battue en brèche. Selon Trần Trọng Kim, « il faut se baser sur la signification et le mode d'utilisation du mot pour classer les mots »¹⁹⁸. Par la suite, Lê Văn Lý¹⁹⁹ et Martini²⁰⁰ ont montré que les caractéristiques syntaxiques du mot déterminent sa classe d'appartenance. En 1959, Martini fait la remarque suivante : « actuellement, nous avons preuve pour croire qu'il existe des classes de mots dans les langues monosyllabiques ... »²⁰¹

Le point de départ de la réflexion de Grammont et Lê est que la structure de la phrase, autrement dit le contexte, détermine de part en part la fonction des mots. Il faut donc insister sur le fait que « le critère syntaxique, préconisé par ces auteurs, ne (...) semble pas suffisant. Il convient de faire appel au critère sémantique, le critère morphologique n'étant pas pertinent en vietnamien en raison de l'invariabilité de ses mots »²⁰².

Lê Thị Xuyến et al. (2004) précisent à cet égard que « Grammont et Lê ont le mérite d'avoir mentionné les mots usés sous deux catégories : 1. mot à idée nominale, 2. mots à idée verbale et les composés (lois de reduplication, règles d'euphonie ...) ».²⁰³ L'analyse de Grammont et de Lê constitue donc, à certains égards, une nouvelle approche du vietnamien. Si nous resituons cette nouveauté dans le contexte de la linguistique européenne du début de 20^e siècle qui voit la naissance d'un structuralisme issu du comparatisme, nous comprenons mieux les lignes directrices cette analyse. Grammont et Lê se distinguent de leurs prédécesseurs en ce qui concerne la catégorisation des classes de mots et l'hypothèse, qu'ils réfutent, de l'universalité des parties du discours. Cette position préfigure les tendances ultérieures de la

¹⁹⁷ Henri Maspero. 1912. *ibid.*

¹⁹⁸ Trần Trọng Kim. 1940. *Việt Nam văn phạm*, Hà nội : Lê Thăng xuất bản.

¹⁹⁹ Lê Văn Lý. 1984. *op. cit.*

²⁰⁰ François Martini. 1950. « L'opposition nom et verbe en vietnamien et en siamois », *BSLP*, Tome 46, p. 183-196.

²⁰¹ François Martini. 1959. « Tournures impersonnelles en cambodgien et en vietnamien », *BSLP*, Tome 54, p. 136 ; Nguyễn Tài Cẩn. 1975. *Từ loại danh từ trong tiếng Việt hiện đại* [La classe lexicale des noms en vietnamien moderne], Hà Nội : Nhà xuất bản khoa học xã hội, p. 20.

²⁰² Danh Thành Do-Hurinville. 2010. « Les parties du discours en vietnamien, grammaticalisation et transcategorialité », *BSLP*, Tome 105, fasc. 1, p. 327-370.

²⁰³ Lê Thị Xuyến et al., 2004. « Bref aperçu sur l'histoire de l'étude des parties du discours en vietnamien (1^{ère} et 2^e périodes) », *Histoire Epistémologie Langage*, 26/2, p. 145-162.

typologie des langues et également celles de la classification des parties du discours propre à chaque famille et à chaque groupe de langues.

4.8. Évolution des théories du nom et du verbe

4.8.1. Évolution des théories du nom

4.8.1.1. Est-ce que la notion d'*article* est pertinente en vietnamien ?

Le point de départ des missionnaires étant la grammaire latine, ils empruntent le système de déclinaisons des noms latins pour les adapter aux langues à décrire. Jusqu'à la grammaire d'Aubaret (1861, 1867) et surtout celle de Trương Vĩnh Ký (1867, 1883), le traitement des fonctions du nom est calqué sur celui des cas du latin. On a ainsi une représentation du vietnamien comme langue déclinable et flexionnelle. La grammaire d'Aubaret, sur ce point traduction fidèle de la grammaire de Taberd pour l'essentiel, est assortie de quelques remarques d'un nouveau type. Aubaret, le premier, écrit ainsi de l'annamite que « l'article n'existe pas dans cette langue »²⁰⁴. Cette description est sans nul doute influencée par la référence au français, langue réputée « analytique », et non par la référence au latin, langue qui n'a pas d'articles.

Les grammairiens français du vietnamien postérieurs à Aubaret signalent aussi constamment l'absence d'article. Il en va de même de Trương Vĩnh Ký qui catégorise à partir des articles défini, indéfini, partitif du français, en leur cherchant des équivalents.

De façon analogue, selon Louis Caspar (1878), « le substantif en annamite n'a ni article ni terminaison verbale »²⁰⁵ et pour Edouard Diguët (1892) « l'article ne s'emploie pas en annamite devant les substantifs pris dans le sens partitif, c'est-à-dire précédés en français des mots *de, du, des* [...]. Dans le langage courant, on supprime aussi l'article lorsque le substantif est assez bien déterminé par le sens de la phrase »²⁰⁶. À son tour, Alfred Bouchet²⁰⁷ (1908) affirme qu'« il n'existe pas en annamite de mots qui soient de véritables articles. Nous appellerons donc articles des mots qui par suite de leur place dans la proposition jouent ce rôle ».²⁰⁸

²⁰⁴ Gabriel Aubaret. 1861. *op. cit.*

²⁰⁵ Louis Caspar. 1878. *Notions pour servir à l'étude de la langue annamite*, Tân Định : Imprimerie de la Mission, p. 45.

²⁰⁶ Edouard Diguët. 1892. *Eléments de la grammaire annamite*, Paris : Imprimerie nationale, p. 36.

²⁰⁷ Alfred Bouchet, ancien élève de l'École des Langues Orientales Vivantes, commis de 1^{ère} classe des services civils de l'Indochine, chef de section au bureau des affaires indigènes de la Résidence supérieure au Tonkin.

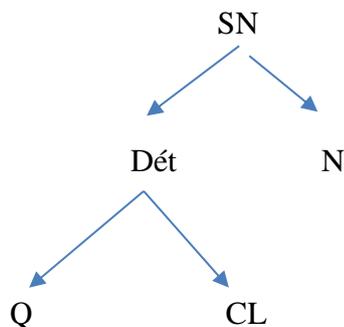
²⁰⁸ Alfred Bouchet. 1908. *Cours élémentaire d'annamite*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient, p. 39.

Est-ce qu'on peut parler alors d'une partie du discours dénommée *article* en vietnamien ?

D'après Nguyễn Tài Căn²⁰⁹ et Nguyễn Tương Hưng²¹⁰, le vietnamien possède une classe lexicale d'articles qui se placent devant les classificateurs. Par exemple :

<i>các</i>	<i>quả</i>	<i>cam</i>
article pluriel	classificateur	orange
	les (oranges)	

Nguyễn Phú Phong²¹¹ identifie postérieurement dans l'arborescence du syntagme nominal cet élément grammatical en termes de qualification-quantification : (SN = Syntagme nominal, Dét = Déterminant, N = nom, Q = qualification ou quantification).



Si nous convenons que l'article défini est conçu comme un mot utilisé pour déterminer le nom en s'accordant en genre et en nombre avec lui, l'argument de Nguyễn Tài Căn (1975) sur l'existence de la catégorie emprunté à d'*article* dans la langue vietnamienne est recevable. Cela signifie que l'application du modèle de l'article de la langue française n'est pas une construction arbitraire mais un raisonnement pertinent dans certains contextes.

4.8.1.2. Des particules de nom aux classificateurs

S'agissant des « particules » en vietnamien, Nguyễn Phú Phong rappelle qu'« aucune classe de mots n'a reçu autant de noms : classificateur bien sûr, mais aussi appellatif, nom générique, numéral, substantif générique, générique, pronominal, spécifique, article

²⁰⁹ Nguyễn Tài Căn. 1975. *op. cit.*

²¹⁰ Nguyễn Tương Hưng. 2004. *The structure of the Vietnamese noun phrase*, Thèse de doctorat, Boston : Université de Boston.

²¹¹ Nguyễn Phú Phong. 1995. *Questions de linguistique vietnamienne, les classificateurs et les déictiques*, Paris : École française d'Extrême-Orient, p. 13.

générique, nom auxiliaire.»²¹² Indépendamment de la terminologie, cette classe est l'objet d'une grande instabilité notionnelle dans toute la période que nous étudions. Cette classe de mots est appelée tout d'abord « particules » dans la grammaire d'Alexandre de Rhodes. Au commencement de la *grammatisation* des langues vernaculaires du monde, les missionnaires usent fréquemment de ce terme pour classer les mots, hors des huit parties classiques du discours. D'ailleurs, les particules sont incluses dans la description des groupes nominaux ou verbaux pour déterminer le genre et le nombre, comme dans la grammaire de Taberd (1838). Cependant, Taberd dresse la liste des particules afin d'en faciliter l'apprentissage.

Dans la première étude grammaticale écrite en français, celle de Léon de Rosny (1855), il est indiqué que « les mots annamiques [sic], en général, ne sont pas sujets à flexions pour former la déclinaison et la conjugaison ; ce n'est que par le secours de quelques particules ou *déterminatifs* que l'on parvient à suppléer à ce défaut.» (Léon de Rosny 1855, p. 13)

Reprenant la liste des particules de Taberd, Truong Vĩnh Ký (1867) sélectionne parmi elles celles qui sont le plus utilisées : elles sont faites « pour lier ensemble les mots et les phrases [...] ». Un grand nombre d'entre elles peuvent être considérées comme de véritables prépositions, conjonctions, adverbes ou interjections. » (Truong 1867, p. 49)

Lors de la réédition de son ouvrage en 1883, Truong Vĩnh Ký distingue les formes nominatives dont la première est l'article. La deuxième forme du substantif est nommée « appellatif » : « l'appellatif est un mot ou un préfixe qui sert à classer, à énumérer et à déterminer un nom substantif. » (Truong 1883, p. 22) Les noms génériques sont classés comme étant la troisième forme du substantif. Les noms numéraux ou numériques sont classés dans la quatrième forme nominative du substantif : « les noms numéraux sont les mots qui servent à indiquer et à énumérer l'unité dans un certain ordre de choses.» (Truong 1883, p. 30)

La grammaire de Bouchet (1908)²¹³ consacre un chapitre entier à l'article. Sous le titre d'article, il mentionne des pronominaux appelés encore génériques ou classificateurs.

Quant aux grammairiens postérieurs, ils emploieront le terme « classificateur » – ce terme paraissant le plus adéquat²¹⁴ pour désigner l'opération générale de *détermination*²¹⁵.

²¹² Nguyễn Phú Phong. 1995. *Ibid.*, p. 11.

²¹³ Alfred Bouchet. 1908. *Cours élémentaire d'annamite*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient

²¹⁴ Murray Barnson Emeneau. 1951. *Studies in Vietnamese (Annamese) Grammar*, Berkeley, University of California; Nguyễn Đình Hòa. 1957. "Classifiers in Vietnamese", *Word*, 13:1, p. 124-152.

²¹⁵ Nguyễn Phú Phong. 1995. *op. cit.*

4.8.1.3. Évolution de la conception du nom

Les grammairiens missionnaires comme A. de Rhodes ou Taberd considèrent dans un premier temps que les noms vietnamiens, comme les noms latins, se déclinent en cas, nombre et genre.

Parmi les premiers auteurs ayant rédigé leur grammaire en français, Léon de Rosny utilise à la fois les deux termes de substantif et de nom. Les déclinaisons des noms ne sont plus mentionnées et l'auteur indique quelques suffixes utilisés pour marquer le changement de nombre et de genre.

C'est Aubaret qui introduit le terme de *mots composés* et il est le premier à expliquer la formation de ce type de mots.

Louis Caspar (1878) utilise les catégories de *mots simples* et *mots doubles* en analysant les noms de la langue annamite. Selon lui, les mots doubles « sont formés par voie de périphrase pour suppléer au manque de termes propres, ou par voie de synonymie, de consonance et d'énumération de termes » (Caspar 1878, p. 28-29). Dans sa grammaire, Caspar ne répartit plus les fonctions des substantifs en cas, selon le modèle latin. Dès lors, les auteurs commencent leur grammaire par l'article puis par le genre et le nombre du substantif.

Pendant plus de trois siècles, depuis l'apparition de la première grammaire imprimée en 1651 jusqu'en 1919, on peut donc suivre l'évolution de la notion de *nom* dans l'analyse de la langue vietnamienne, et celle des catégories qui lui sont assorties par expansion, dirions-nous, à l'intérieur de ce que nous nommons le groupe nominal : l'article (le déterminant, plus généralement parlant) et l'adjectif. En simplifiant la périodisation à l'extrême, on peut indiquer que le nom est d'abord conçu comme se déclinant, puis que sa description est pensée sur le modèle du nom français déterminé par l'article. En réalité, on l'a vu, au sein de chacune de ces deux grandes périodes, on assiste à de très nombreux ajustements, déplacements ou transferts conceptuels et méthodologiques. Derrière l'impression de grande confusion, à la fois notionnelle et terminologique, qui se dégage de cette évolution, nous pouvons chercher à en restituer la logique. Comme pour les conceptions de l'adjectif ou du verbe, le fil rouge de cette évolution est le recours plus ou moins marqué à la théorie des parties du discours, implicite ou explicite selon les cas, aboutissant tantôt à des regroupements de catégories, tantôt à des scissions catégorielles, consistant parfois en des « assomptions ontologiques » (telle catégorie est réputée « exister » ou « ne pas exister » en vietnamien), parfois à accorder aux catégories un rôle simplement heuristique ou pédagogique : par *analogie* avec les systèmes casuels et/ou flexionnels des langues indoeuropéennes, les auteurs de grammaires,

qu'elle s'intitulent « méthode » ou pas, « manuel » ou pas, visent à permettre ainsi à un apprenant francophone de l'annamite de se représenter la nature et la fonction de telle « catégorie » grammaticale sur le modèle de celle qui lui « correspond » dans sa langue première ou qui lui est réputée « équivalente ».

4.8.2. Évolution de la conception du verbe

Pour les grammairiens missionnaires, comme A. de Rhodes ou Taberd, il n'existe pas plus de déclinaison des noms qu'il n'y a de conjugaisons des verbes en vietnamien. Mais ces auteurs cherchent par tous les moyens des équivalents dans cette langue des deux valeurs aspectuo-temporelles de *l'infectum* et du *perfectum* des verbes latins.

La prise en compte du modèle constitué par les verbes français commence là aussi avec l'apparition des premières grammaires écrites en français. Dans la grammaire de Léon de Rosny (1855), il est bien indiqué que la formation des conjugaisons annamites repose sur l'adjonction au radical de mots désignant le passé, l'avenir, la condition, le passif... Même si l'auteur synthétise les données fournies par Alexandre de Rhodes et Taberd, il ne suit pas les modèles en vigueur chez ces deux précurseurs. Il va même plus loin en constatant que la même méthode de formation des temps se retrouve en chinois et en siamois, qu'il s'agirait donc là d'une propriété que nous qualifierions de typologique.

Dès le début de leur grammaire, Aubaret (1861) et Trương Vĩnh Ký (1867) remarquent que les verbes annamites ne se conjuguent pas. Aubaret mentionne les particules qui servent à former les trois temps de base (situés par rapport au moment de l'énonciation), le passé, le présent et le futur, ainsi que le mode impératif et subjonctif. Quant à la forme passive, cette notion est chez lui une adaptation de celle qu'on trouvait chez Taberd : Aubaret explique qu'on peut à la rigueur exprimer le verbe passif par des moyens indirects, mais qu'à proprement parler il n'existe pas en annamite. En traitant les verbes du vietnamien, Trương Vĩnh Ký étudie les mêmes temps et modes, à cette différence qu'il distingue deux modes de l'impératif : l'impératif positif et l'impératif prohibitif.

Trương Vĩnh Ký (1883) répartit par ailleurs les temps en temps primitifs et temps dérivés. Les premiers sont exprimés par des particules ou affixes : *bây giờ* (présent), *đã* (passé), *sẽ* (futur). Cependant, si on peut aussi marquer les temps dérivés par des affixes ou des périphrases, les temps dérivés dont s'agit correspondent à l'imparfait, au « passé indéfini », au « passé antérieur défini », au plus-que-parfait, au futur antérieur, au conditionnel présent et au

conditionnel passé du français. L'auteur convoque tous les modes (indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif, infinitif, participe) et il distingue les verbes en verbe actif, verbe « neutre » (intransitif), passif, verbe réfléchi, verbe réciproque, verbe impersonnel et unipersonnel.

L'auteur part donc, on le voit, d'une grammaire française et cherche à retrouver tous les « préfixes », « suffixes » et autres éléments grammaticaux du vietnamien pour les faire correspondre au tableau synoptique des verbes français. Cette méthode s'apparente à celle qu'Alexandre de Rhodes avait utilisée en se servant du modèle des verbes latins.

Truong Vĩnh Ký (1883) va cependant plus loin que les grammairiens de son époque en distinguant les verbes simples et composés : « le verbe simple exprime une seule action ou idée, tandis que, étant composé, il exprime à l'aide de son terme de composition, la nuance, le cas, la circonstance de l'action ou de l'idée. » (Truong 1883, p. 218). Les verbes composés se forment de quatre manières : grâce aux particules, grâce aux périphrases, par synonymie et par euphonie.

Louis Caspar (1878) analyse aussi le système verbal du vietnamien : « les modes infinitif, indicatif, conditionnel et subjonctif ne sont pas indiqués en annamite autrement que par le sens général de la phrase. L'impératif seul est représenté par le mot *hãy*, placé devant le verbe, et le verbe *đi* (aller), placé à la fin de la phrase. » (Caspar 1878, p. 79)

Vallot (1897)²¹⁶ souscrit à ce recours *in absentia* aux catégories de la grammaire française pour rendre compte par contraste des faits de langue propres au vietnamien : « il n'y a point en annamite de verbes auxiliaires, c'est-à-dire de verbes servant à former les temps des autres verbes. C'est par imitation des grammaires françaises [...] que nous voulons indiquer brièvement ici la façon de les rendre en annamite. » (Vallot 1897, p. 74)

Toutes ces analyses sont à mettre en regard des approches contemporaines : il existe des préverbes permettant de marquer les temps et les modes en vietnamien, à savoir : des préverbes de négation, des préverbes de temps, des préverbes d'aspect et des préverbes modaux. On se sert encore de postverbes pour « déterminer un verbe-noyau les précédant »²¹⁷. Ce sont les préverbes et les postverbes qui jouent le rôle principal comme des marqueurs de modes, de temps du verbe.

²¹⁶ Pierre-Gabriel Vallot. 1897. *op. cit.*

²¹⁷ Nguyễn Phú Phong. 1976. *op. cit.*, p. 80.

Les grammairiens missionnaires, puis par les fonctionnaires coloniaux, auteurs de précis, de traités ou de manuels de grammaire, utilisent la méthode qui consiste à assimiler les verbes vietnamiens aux verbes latins, lorsqu'ils écrivent leur grammaire en latin, puis aux modes, temps et verbes français, quand ils écrivent en français. Si nous prenons l'exemple la grammaire de Trương Vĩnh Ký (1883), le modèle qui s'applique à l'analyse des verbes, met en miroir les verbes français et des mots tirés du vietnamien, pour les faire correspondre pleinement à tous les éléments de la grammaire française.

4.8.3. La relation du couple verbo-nominal en annamite

Dans sa grammaire, Alexandre de Rhodes remarque qu'en langue annamite, il existe des mots qui sont purement des noms, mais aussi des mots qui sont tantôt des noms, tantôt des verbes. On l'a vu, c'est le contexte qui détermine la fonction grammaticale du mot.

Dans sa grammaire écrite en latin (1838), Taberd n'évoque pas cette relation verbo-nominale et nous savons que la première grammaire d'Aubaret (1861) est pour ainsi dire la traduction en français de celle de Taberd. Néanmoins, dans sa seconde grammaire, Aubaret avance qu'on peut « composer des substantifs à l'aide d'adjectifs et de verbes, en leur adjoignant le mot *sư*, qui veut dire chose » (Aubaret 1864, p. 13). De même, Trương Vĩnh Ký (1883) indique que « tout substantif dérivé d'un verbe ou d'un adjectif doit être précédé du mot *sư* ou *việc* ».

Cela signifie que les noms sont considérés comme des dérivés du verbe. Si nous comprenons bien l'approche ainsi envisagée, le verbe est conçu comme étant la racine du nom. Mais sur quelle base théorique une telle conception est possible ? Est-ce que la relation verbe-nom est fondée sur une relation d'équivalence, de dérivation impropre ou bien d'opposition ?

Dans les langues indoeuropéennes, on dispose de critères spécifiques pour distinguer le verbe du nom, ces deux classes étant dans une relation d'opposition. Pourtant, si un mot en langue vietnamienne peut être nom, verbe, adjectif ou adverbe selon le contexte, la relation entre verbe et nom n'est pas prise dans une opposition totale mais dans une opposition relative ou même n'apparaît prise dans aucune opposition.

S'agissant des langues isolantes en général, Martini affirme que « noms et verbes ne peuvent être dans ces langues que des notions purement syntaxiques et oppositionnelles. Le rapport

entre les catégories est ici un rapport de conditionnement réciproque »²¹⁸. D'après Hengeveld, des langues comme l'anglais et le français possèdent quatre catégories bien distinctes (verbe, nom, adjectif, adverbe), alors que les langues comme le vietnamien, le thaï, le khmer ou le laotien ne possèdent pas les catégories « adjectif » ou « adverbe »²¹⁹.

Le critère selon lequel certains auteurs conçoivent que les noms sont formés à partir des verbes ou des adjectifs en ajoutant les mots *sự* ou *việc* (la chose) – c'est ce qui fait la spécificité des noms en langue vietnamienne – est celui de la capacité de recevoir un préfixe déterminant. Cela signifie que verbe et nom sont pris dans une relation d'équivalence : on ne peut donc dire que le verbe dérive du nom. Il faut supposer l'existence de deux catégories initiales, verbe et nom, bien distinctes dans le groupe viet-muong, mais que, du fait de l'évolution historique de la langue, les locuteurs ne distinguent plus : un mot peut désormais relever de plusieurs classes grammaticales à la fois.

Cependant, il existe certainement en vietnamien une catégorie de mots qui désignent essentiellement une action ou un état, comme par exemple : *đi* (aller), *ăn* (manger), *nghe* (entendre), *ngủ* (dormir), *uống* (boire), *chạy* (courir)... Il y a également des mots définis comme étant purement des noms, par exemple : *nước* (eau), *cây* (arbre), *giường* (lit) auxquels nous pouvons ajouter le vocabulaire de base désignant les plantes, les termes de parenté, les parties du corps. Précisons que ce type de distinction catégorielle bien marquée ne concerne que le vocabulaire de base : la fonction de ces mots a changé avec l'évolution de la langue. Rappelons à cet égard que la langue vietnamienne s'est singularisée au sein du groupe viet-muong sous l'influence du chinois – un processus qui est à l'origine de la monosyllabisation et de la formation des tons. A la suite à ces contacts, la langue vietnamienne a fait de nombreux emprunts lexicaux au chinois. C'est en raison de cette évolution que les locuteurs ne parviennent plus à distinguer les classes de mots et que les lignes de partage entre parties du discours sont devenues floues.

4.9. Conclusion du chapitre 4

Avec l'arrivée en masse des pères français des Missions Étrangères à partir de 1663 et, plus tard, des colonisateurs français à partir de 1858, la grammaire du vietnamien prend peu à peu pour modèle la grammaire française qui s'éloigne elle-même progressivement de la tradition

²¹⁸ François Martini. 1950. *op. cit.*

²¹⁹ Kees Hengeveld. 2007. « Parts-of-speech systems and morphological types », *ACLE Working Paper 2.1*, p. 31-48 ; Danh Thành Do Hurinville. 2010. « Les parties du discours en vietnamien, grammaticalisation et transcatégorialité », *BSLP*, Tome CV, fasc. 1, p. 327-370.

gréco-latine pour ce qui est de la description du français envisagé en lui-même. C'est pourquoi Taberd, quoique ayant choisi de composer sa grammaire en latin, est influencé par les caractéristiques du français, sa langue maternelle. Nous observons, à partir de là, un trait qui va décider de la structure des grammaires postérieures à celle de Taberd, laquelle apparaît comme l'une des derniers cas où l'on a recours au latin comme métalangage de travail : le recours au français, la langue maternelle du grammairien, pour ses vertus contrastives dans la description de la langue objet. Lorsqu'en 1861 Aubaret traduit l'ouvrage latin de Taberd en français, il y adjoint par contraste des réflexions sur l'article français et traite les verbes vietnamiens selon le modèle des verbes français.

Jusqu'ici, nous avons soutenu, comme le fait Auroux, l'idée que l'outillage linguistique décide du métalangage. Pourtant, le mouvement de *grammatisation* de la langue vietnamienne s'est déroulé de façon plus complexe que celle qu'il décrit dans les schémas mettant en jeu la relation entre métalangage et grammaire. En effet, les schémas d'Auroux sont valides dans les cas où les grammaires sont homogènes. Comment identifier les caractéristiques du métalangage des grammaires que leurs auteurs choisissent d'écrire soit en français soit en latin, mais qui reflètent un double noyau théorique ? Plus particulièrement, à partir de Taberd (1838), le latin est utilisé à la fois comme métalangage et pour l'outillage linguistique qu'il procure, mais l'auteur est influencé en parallèle par les caractéristiques de la grammaire française, devenue indépendante de la grammaire latine depuis plus d'un siècle au sein du paradigme de la grammaire générale et philosophique de l'âge classique et, de manière encore plus marquée, depuis le début du 19^e siècle. À l'étape suivante, les grammaires vietnamiennes sont toutes écrites en français comme celles d'Aubaret (1861, 1864) ou de Trương Vĩnh Ký (1867, 1883), mais elles empruntent encore des désignations issus des cas latins pour décrire le système du nom du vietnamien. Nous sommes ainsi face à deux schémas concurrents et parfois concourants : (i) grammaire écrite en latin reflétant un double noyau théorique : latin et français ; (ii) grammaire écrite en français contenant également un double noyau théorique : français et latin. Après la grammaire de Diguët (1892), les traces de la grammaire latine disparaissent complètement et, dès lors, le modèle de la grammaire française est pleinement introduit dans la description du vietnamien, en l'adaptant à ses spécificités.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCRITURE ROMANISÉE (1615-1651)

CHAPITRE 5. TRANSCRIPTION DU CONCHINCHINOIS

CHAPITRE 6. TRANSCRIPTION DU TONKINOIS

CHAPITRE 5

TRANSCRIPTION DU CONCHINCHINOIS

5.1. Le contexte de la romanisation du vietnamien

5.1.1. *La romanisation des langues exotiques à la Renaissance*

« La grammatisation suppose l'écriture »¹. À l'ère des Grandes Découvertes, les missionnaires chrétiens entreprennent de grammatiser les langues exotiques avec lesquelles ils entrent en contact selon deux modalités : d'une part en les décrivant ; d'autre part en dotant d'une écriture celles qui n'en disposent pas ou en « romanisant » l'écriture de celles qui en disposent, c'est-à-dire en les dotant d'un alphabet. Connaissant les langues classiques et leurs grammaires, ils suivent la tradition gréco-latine dans la composition des grammaires des langues qu'ils découvrent. Ainsi, de manière canonique, ces grammaires se divisent en deux parties : d'abord, on commence par « expliquer les lettres », puis on expose les parties du discours.

La partie consacrées aux « lettres » dans ces ouvrages porte sur le système phonologique de la langue décrite et prend pour référence ceux des langues romanes. Autrement dit, il s'agit du système de transcription d'une langue en alphabet latin utilisant les traits graphiques propres aux écritures que les missionnaires pratiquaient eux-mêmes : celle du latin, du portugais et de l'italien au premier chef, mais aussi de l'espagnol et du français.

La transcription des langues exotiques succède au travail de grammatisation des langues vernaculaires en Europe. Les missionnaires cherchent par tous les moyens à établir des équivalences entre les sons des langues en question et les lettres des langues romanes, en d'autres termes d'en « romaniser » l'écriture. Il convient de signaler qu'à l'époque de la seconde grammatisation « le concept de lettre joue, entre autres choses, le rôle du concept de phonème (qui n'apparaîtra qu'à la fin du XIX^e siècle) ».² Cependant, les missionnaires sont contraints de détourner la valeur de certains signes ou d'en créer de nouveaux afin de transcrire les spécificités phonologiques des langues qu'ils découvrent, celles qui n'ont pas d'équivalent dans les langues européennes. Ce processus de romanisation dépend

¹ Sylvain Auroux. 1994. *La Révolution technologique de la grammatisation*, Liège : Mardaga, p. 112.

² Sylvain Auroux. 1994. *Ibid.*, p. 113.

également « de la finesse de leur oreille »³ et de leur connaissance préalable des conventions orthographiques propres aux langues romanes. L'examen de ces connaissances préalables part d'un constat : outre leur langue maternelle, les jésuites maîtrisent le grec, le latin et bien souvent l'hébreu. Les systèmes phonologiques de toutes ces langues diffèrent à maints égards, de même que ceux des langues indigènes que les missionnaires découvraient sur le terrain différaient entre eux. Si un missionnaire maîtrisait plusieurs langues, sa connaissance du niveau d'analyse morpho-phonologique était plus riche ; en conséquence, il était davantage en mesure d'établir des équivalences permettant de noter graphiquement les sons des langues à décrire.

Dans le cas du vietnamien, avant la publication du *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes, il n'existait pas de convention orthographique standard et chaque missionnaire s'attachait, plus ou moins habilement, à trouver la lettre correspondant de la manière la plus adéquate au son entendu. Comme ailleurs, en Amérique puis en Asie, les pères missionnés en Cochinchine et au Tonkin ont transcrit la parole des « indigènes » avant tout pour faciliter leur apprentissage personnel. Mais ce qui est propre au cas vietnamien, parmi les différentes tentatives de romanisation des écritures orientales, c'est que les missionnaires ont réussi au-delà de leurs espérances : deux siècles après son invention, l'écriture romanisée de la langue viêt, le *quốc ngữ*, a fini par devenir officielle sous l'administration coloniale française avec l'assentiment des lettrés vietnamiens (voir le chapitre 10)

5.1.2. Les langues romanes au 17^e siècle

En ce qui concerne la transcription du vietnamien que nous analyserons plus loin, on constate une certaine équivocité dans le choix des graphèmes qui peuvent relever de plusieurs systèmes orthographiques, ceux du portugais et de l'italien principalement. Un son peut ainsi être représenté par plusieurs graphèmes, comme par exemple la consonne [ɲ] du vietnamien, notée par le graphème *nh* dans les rapports des jésuites portugais et par le graphème *gn* dans les rapports des Italiens. Une brève présentation du système graphique de ces deux langues au 17^e siècle nous paraît donc utile.

5.1.2.1. La langue italienne et son système graphique du 14^e au 17^e siècle

Dans une Italie morcelée en plusieurs états et où se pratiquent de multiples dialectes, c'est le Toscan Dante Alighieri au 14^e siècle qui donne, sur la base du toscan, un commencement

³ Sylvain Auroux. 1994, *Idem*.

d'unité à la langue italienne par ses œuvres littéraires, suivi de ses compatriotes Pétrarque et Boccace⁴. Après la fondation de l'*Accademia della Crusca* vers 1570-1580, les savants se consacrent à la composition des premiers vocabulaires italiens et les normes linguistiques se fixent à la fin du 16^e siècle. La langue italienne conforte sa position dans la péninsule. En 1612, paraît le *Vocabolario degli Accademici della Crusca* qui est l'une des premières tentatives de publication d'un ouvrage lexicographique organisé selon l'ordre alphabétique des mots (et non par sujet)⁵. Politi publie ensuite en 1615 son *Dittionario Toscano, Compendio del Vocabolario della Crusca*⁶. Ces deux ouvrages nous fournissent un tableau de la langue italienne aux 16^e et 17^e siècles sur lequel nous pouvons nous baser pour les analyses consacrées à la méthode de transcription du vietnamien entreprise par les jésuites italiens. À cette époque, le système alphabétique italien comporte vingt-et-une lettres : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, z* et les digrammes et le trigramme suivants : *ch, ci, gh, gn, sc, th, gli*⁷.

Les cinq voyelles graphiques de l'italien *a, e, i, o, u* correspondent à sept phonèmes : /a/, /e/ ou /ɛ/, /i/, /o/ ou /ɔ/, /u/ sans compter la lettre *y* utilisée dans l'écriture de mots d'origine étrangère, principalement du grec. S'agissant des diphtongues de l'italien et leurs graphèmes, nous avons *ai* /ai/, *ei* /ei/ ou /ɛi/, *oi* /oi/ ou /ɔi/, *au* /au/, *eu* /eu/, *ia* /ja/, *ie* /je/ ou /jɛ/, *io* /jo/ ou /jɔ/, *iu* /ju/, *ua* /ua/, *ue* /ue/ ou /uɛ/, *ui* /ui/, *uo* /uo/ ou /uɔ/.

5.1.2.2. La langue portugaise et son système graphique du 14^e au 17^e siècle

A partir du 14^e siècle, le portugais littéraire – résultant de la langue gallaïco-portugaise et des parlers en usage dans les régions de Coimbra et de Lisbonne – connaît des changements et devient la norme du portugais⁸. Dans le même contexte que les autres langues issues du latin, « le portugais a subi, du 14^e au 16^e siècle, une série de transformations qui ont eu pour effet d'en fixer la morphologie et la syntaxe d'une façon qui par la suite ne variera guère ».⁹ Après le traité de Tordesillas de 1494 (voir *supra* chapitre 1), la langue portugaise connaît une grande expansion dans le monde et elle est utilisée comme une des langues officielles dans les rapports des jésuites à côté du latin, la langue de l'Église.

⁴ Bruno Migliorini. 1960. *Storia della Lingua Italiana*, Sansoni : Firenze, p. 180.

⁵ Amedeo Benedetti. 2007. « L'Accademia della Crusca e la sua biblioteca », *Biblioteche Oggi*, n° 9, p. 44.

⁶ Adriano Politi. 1615. *Dittionario toscano compendio del vocabolario della Crusca*, Venetia: Gio Guerigli e Franc Bolzetta.

⁷ Le système consonantique de l'italien est décrit dans l'ouvrage de Claude Marazzini. 1993. *Storia della lingua italiana*, Bologne : Il Mulino, p. 203-209.

⁸ Henriette Walter. 1994. *L'aventure des langues en Occident*, Paris : Robert Laffont, p. 213.

⁹ Paul Teyssier. 1980. *Histoire de la langue portugaise*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 84.

Selon Duarte Nunes de Leão (1576)¹⁰, on se sert des lettres suivantes pour écrire le portugais : *a, b, p, ph, c, ç, ch, d, t, th, e, f, g, h, i, k, l, lh, m, n, nh, o, q, r, s, v, x, y, z*. L'auteur a classé les graphèmes d'après les « ressemblances de prononciation » et non d'après l'ordre alphabétique conventionnel. De par son histoire, le portugais contient des mots empruntés à l'arabe, au grec, au latin, au français...

En ce qui concerne les diphtongues, Duarte Nunes de Leão mentionne la série des graphèmes *ãa, ãe, ai, ão, au, êe, ei, eu, ãi, oa, oi, õe, õo, ou, ui, ãu*¹¹. Cependant, selon Teyssier, vers la fin du 15^e siècle, le portugais connaît une contraction de deux de ces digrammes en une voyelle unique : « quand l'une des deux voyelles est nasale, le résultat est une voyelle nasale, ex. *lã-a > lã, bõ-o > bõ* (écrit *bom*)... »¹². Ainsi les diphtongues nasales sont affectées et se transforment en voyelles nasales. Les voyelles nasales résultant de cette transformation sont /ã/, /ẽ/, /ĩ/, /õ/, /ũ/ qui sont transcrites de la façon suivante : *ã-am- an, ã- em- en, ã-im-in, õ-om-on, um-un*. En outre, la langue connaît une contraction de deux voyelles orales en une diphtongue orale : « a-e donne ae, qui se confondra avec ai [...]. De même a-o donnera ao, qui se confondra avec au. »¹³ Nous avons la série des diphtongues /eĩ/, /ũĩ/, /oĩ/, /aĩ/, /iu/, /eu/, /ou/, /au/ qui sont transcrites respectivement par les graphèmes *ei, ui, oi, ai, iu, eu, ou, au*. De plus, la contraction d'une voyelle nasale et d'une voyelle orale produit les diphtongues nasales suivantes : /ẽw/, /ẽj/, /õj/ qui sont notées par les graphèmes *ão, ãe, õe*¹⁴.

Vers la fin du 16^e et au début du 17^e siècle, le portugais maintient la distinction entre /b/ et /v/. Il est important d'insister, nous verrons pourquoi, sur le fait qu'en portugais « le phonème bilabial est réalisé selon les positions comme une occlusive [b] ou comme une spirante [β]¹⁵ ». ¹⁶ La consonne /tʃ/ est transcrite par le digramme *ch* puis « au cours du 16^e siècle, elle a évolué vers l'élimination du [t] initial ». ¹⁷

¹⁰ Duarte Nunes de Leão. 1576. *op. cit.*, p. 29

¹¹ Duarte Nunes de Leão. 1576. *Ibid.*, p. 27.

¹² Paul Teyssier. 1980. *op. cit.*, p. 51.

¹³ Paul Teyssier. 1980. *Ibid.*, p. 53-54.

¹⁴ Paul Teyssier. 1980. *Ibid.*, p. 51.

¹⁵ Selon l'API /β/

¹⁶ Paul Teyssier. 1980. *Ibid.*, p. 58.

¹⁷ Henriette Walter. 1994. *op. cit.*, p. 220.

5.1.3. Le système consonantique du vietnamien

Outre les travaux de Michel Ferlus¹⁸ et de Nguyễn Tài Căn¹⁹ sur l'évolution phonologique du vietnamien en général et au 17^e siècle en particulier, les travaux de deux autres chercheurs, Kenneth J. Gregerson (1969) et Roland Jacques (1998, 2002²⁰), sont consacrés principalement à l'étude du système phonologique du vietnamien moyen dans le *Dictionarium*. L'étude de Gregerson²¹ vise à reconstruire ce système en se basant sur la description des consonnes et des voyelles dans la grammaire et le vocabulaire d'Alexandre de Rhodes. Le consonantisme est reconstruit comme suit²² :

	Labiale	Apicale		Coronaire	Dorsale	Glottale
		Dentale	Rétroflexe			
Obstruantes		<i>t</i> /t/	<i>tr</i> /ʈ/ API /tʰ/	<i>ch</i> /tʃ/ API /tʃ̥/	<i>k</i> /k/	/ʔ/
	<i>b</i> /b/		<i>đ</i> /dʰ/			
	<i>ph</i> /p ^h /	<i>th</i> /t ^h /	<i>s</i> /s̺/	<i>x</i> /ʃ̺/ API /s/	<i>kh</i> /k ^h /	<i>h</i> /h/
	<i>ϕ</i> /β/	<i>d</i> /d/ API /ð/	<i>r</i> /r/	<i>gi</i> /dʒ̺/ API /dʒ̺/	<i>g</i> /ɣ/	
Sonantes	<i>m</i> /m/	<i>n</i> /n/		<i>nh</i> /ɲ̺/ API /ɲ̺/	<i>ng</i> /ŋ/	
	<i>v</i> /w/, /v/	<i>l</i> /l/				

Tableau 3.1. Système consonantique du vietnamien au 17^e siècle reconstruit par Gregerson (1969)

Ce travail de Gregerson a été la référence pour le vietnamien moyen pendant plusieurs années. Malgré ses mérites, certaines de ses reconstructions ont été critiquées, l'auteur n'ayant pas introduit la distinction fondamentale entre les fricatives et les spirantes, particulièrement en diachronie, portée à la connaissance des spécialistes un peu plus tard. Nous y reviendrons (voir chapitre 8).

¹⁸ Michel Ferlus. 1996. *Évolution vers le monosyllabisme dans quelques langues de l'Asie du Sud-Est*, Exposé devant la Société de Linguistique de Paris, séance du 23 novembre ; 2014 [1982]. « Spirantisation des obstruantes médiales et formation du système consonantique du vietnamien », *Cahiers de Linguistique d'Asie Orientale*, vol. XI, n° 1, p. 83-106. Version corrigée et enrichie, 2014, disponible sur HAL-SHS.

¹⁹ Nguyễn Tài Căn. 1995. *Giáo trình lịch sử ngữ âm tiếng Việt* [Manuel d'histoire du système phonologique du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản giáo dục.

²⁰ Roland Jacques. 2002. *L'œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Bangkok : Orchid Press.

²¹ Kenneth Gregerson. 1969. « A Study of Middle Vietnamese Phonology », *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, Nouvelle série, Tome XLIV, n° 2, p. 135-193.

²² Gregerson écrit les graphies au lieu des signes phonétiques. Nous suivons ses analyses afin de remplir le tableau de transcription phonétique en les notant selon l'API.

Quant au travail de Roland Jacques relatif à l'influence du portugais sur la romanisation du vietnamien, il repose sur deux données : le travail d'Alexandre de Rhodes et celui d'Onofre Borges [Philip Sibin]²³, analysés au travers de la phonologie du portugais au 17^e siècle principalement (langue de référence dans la transcription phonétique du vietnamien). À partir de là, Jacques reconstruit lui aussi les valeurs phonologiques du vietnamien au 17^e siècle. Toutefois, la valeur de deux phonèmes transcrits par les graphèmes *ph*, *v*, *ϕ* pose problème dans cette reconstruction. S'agissant du phonème transcrit par le digramme *ph*, « vPh [f] => « la fricative sourde [ϕ] a cédé la place en vietnamien standard actuel à la labio-dentale mais se maintient dans de nombreux dialectes »²⁴. Or, d'après la description Alexandre de Rhodes :

F. uel potius ph. quia non supponit labia disiuncta ut nostrum f. sed potius illa in pronunciatione seu prolatione suauiter disiungit cum aliquo flatu. (Rhodes 1651, p. 3)

[F- ou plutôt *ph* parce qu'il n'y a pas disjonction des lèvres comme pour notre *f*, sa prononciation se fait plutôt en soufflant.]

Nous avons certainement affaire ici à la description d'une occlusive aspirée /p^h/. En partant de l'analyse du système consonantique par Gregerson et Jacques et en nous appuyant sur le tableau de l'évolution des consonnes initiales du vietnamien et du sino-vietnamien de Michel Ferlus (1992), avec une mise à jour en API (version de 2005), nous pouvons dresser le tableau du système consonantique du vietnamien au 17^e siècle comme suit :

	Labiale	Dentale	Alvéolaire	Palatale alvéolaire	Rétro-flexive	Palatale	Vélaire	Glottale
Occlusives		<i>t /t/</i>			<i>tr /ʈ/</i>	<i>ch /c/</i>	<i>c,k,q /k/</i>	<i># /ʔ/</i>
Aspirées	<i>ph /p^h/</i>		<i>th /t^h/</i>				<i>kh /k^h/</i>	
Occl. injectives	<i>b /b/</i>		<i>đ /d/</i>					
Fricatives				<i>x /ç/</i> <i>gi /ʒ/</i>	<i>s /ʃ/</i>		<i>g,gh /ɣ/</i>	<i>h /h/</i>
Roulée			<i>r /r/</i>					
Spirantes	<i>ϕ /β/</i>	<i>d /ð/</i>						
Liquides			<i>l /l/</i>					
Sonantes	<i>u,v /w/, /v/</i>							
Nasales	<i>m /m/</i>		<i>n /n/</i>			<i>nh /ɲ/</i>	<i>ng, ngh /ŋ/</i>	
Groupe occ. + l	<i>bl /βl/</i>	<i>tl /tʎ/</i>						
Groupe nasales + l, <i>nh</i>	<i>ml /ml/</i>							

Tableau 3.2. Système consonantique du vietnamien au 17^e siècle

²³ Nous avons montré que cette grammaire était due à Philip Sibin au début de 18^e siècle (voir chapitre 3.4).

²⁴ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 352.

Il nous paraît utile de dresser maintenant le tableau des consonnes initiales du vietnamien moderne selon les trois zones dialectales principales : (Le nord N (Hanoi), le centre C (Quảng Bình, Quảng Trị, Huế), le sud S (Saigon)).

	Bilabiale	Labiodentale	Dentale	Alvéolaire	Palatale alvéolaire	Rétroflexe	Palatale	Vélaire	Glottale
Plosive			t /t/			tr /c/ N /t/ CS	ch /c/	c, k, q /k/	/ʔ/ #
Aspirée		ph /f/		th /tʰ/			kh /x/		
Implosive	b /b/			đ /d̥/					
Nasale	m /m/		n /n/				nh /ɲ/	ng, ngh /ŋ/	
Vibrante				r /z/ N /r/ CS					
Fricative		v /v/ NC /j/ S		x /s/ d /z/ N /j/ CS	gi /ʒ/ C /j/ S	s /s/ N /s̺/ CS		g, gh /ɣ/ h /h/	
Approxi- -mante				l /l/					

Tableau 3.3. Système consonantique du vietnamien contemporain

Nous verrons au chapitre 8, consonne par consonne, comment le système a évolué depuis 17^e siècle.

5.2. La transcription du vietnamien en caractères latins

5.2.1. Préambule

Ce n'est qu'en 1960 qu'ont vraiment débuté les recherches sur l'histoire du *quốc ngữ*, après le retour au Sud-Vietnam des prêtres vietnamiens formés en Europe, comme Nguyễn Khắc Xuyên²⁵, Đỗ Quang Chính²⁶, Thanh Lăng²⁷, Võ Long Tê²⁸...

Parmi ces historiens et linguistes, Nguyễn Khắc Xuyên est considéré comme le pionnier des recherches approfondies sur la création et le développement du *quốc ngữ*. Dans les 253 pages de ses cours dactylographiés, dispensés lorsqu'il enseignait à l'Université de Đà Lạt dans les

²⁵ Nguyễn Khắc Xuyên. 1959. « Chung quanh vấn đề thành lập chữ quốc ngữ [À propos de la création du Quốc ngữ] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 39, p. 167 – 177 ; 1960. « Nguồn gốc của các dấu trong vần quốc âm [L'origine des signes diacritiques du vietnamien romanisé] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 60, p. 347-360 ; 1961. « Nguồn gốc hai chữ I và Y trong quốc âm [L'origine des deux lettres I et Y du vietnamien romanisé] », *Văn hóa nguyệt san*, n°. 61, p. 519-526 ; 1963. « Thử tìm hiểu nguồn gốc ba chữ d, đ và s trong Việt ngữ [L'origine des trois lettres d, đ et s du vietnamien romanisé] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 81, p. 681-688.

²⁶ Đỗ Quang Chính S.j. 2008 [1972]. *Lịch sử chữ Quốc ngữ 1620-1659* [L'histoire de l'écriture nationale de type alphabétique 1620-1659], Hà Nội : Nhà xuất bản Tôn Giáo.

²⁷ Thanh Lăng. 1961. « Những chặng đường của chữ viết quốc ngữ [Les périodes de l'écriture quốc ngữ] », *Tạp Chí Đại Học*, số tháng 2.

²⁸ Võ Long Tê. 1965. *Lịch sử Văn học công giáo Việt Nam* [L'histoire de la littérature catholique du Vietnam], Sài Gòn : Tư Duy, p. 192-193 ; 1997. *Dẫn nhập nghiên cứu tiếng Việt và chữ quốc ngữ* [Introduction à la recherche sur le vietnamien et l'écriture quốc ngữ], Reichstett : Trung tâm Nguyễn Trường Tộ.

années 1961-1964²⁹, il décrit l'histoire du *quốc ngữ* depuis l'arrivée des jésuites en Cochinchine jusqu'au début du 20^e siècle, moment où cette écriture est largement diffusée via les écoles, les livres et la presse. Telle qu'elle est retracée par Nguyễn Khắc Xuyên, cette histoire s'organise en quatre périodes séparées par les dates de parution des dictionnaires importants (voir l'introduction de la thèse) : (i) de 1615 à 1651, l'année où est publié le *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes, constituant le terme de la première période ; (ii) de 1651 à 1831, période comprise entre la parution du *Dictionarium* et celle des dictionnaires de Philippe Bình (1759-1832)³⁰ ; (iii) la période de perfectionnement de l'écriture romanisée figurant dans les dictionnaires de 1838 à 1868 ; (iv) la période coloniale avec la parution des dictionnaires de Paulus Huỳnh Tịnh Của (1895-1896), de Génibrel (1898), de Bonet (1899).

Thanh Lãng n'a pas proposé de périodisation précise de l'histoire du *quốc ngữ*, il analyse son évolution en fonction des sources documentaires restreintes dont il disposait : (i) l'année 1631 a vu la publication du livre de Borri ; (ii) de 1634 à 1640, Majorica rédige des manuscrits en caractères démotiques ; (iii) l'année 1645 est celle des discussions, à Macao, sur la traduction de la formule de baptême ; (iv) l'année 1651 voit la parution du *Dictionarium* et du *Catechismus* d'Alexandre de Rhodes ; (v) les rapports de Filippo Marino datés de 1654 ; (vi) l'année 1659 est celle où Bentô Thiện et Ignacio Văn Tín composent leurs rapports en vietnamien romanisé ; (vii) Philippe Bình produit des textes en vietnamien romanisé pendant les années 1797-1830 ; (viii) 1838 est l'année où Taberd publie ses dictionnaires.

Võ Long Tê (1965) situe l'étape cruciale de la création du *quốc ngữ* dans les années 1625-1659. Il analyse les manuscrits qu'il a pu consulter. Dans un autre ouvrage publié en 1997, il divise l'histoire du *quốc ngữ* en quatre périodes : (i) du début du 17^e siècle à 1651 ; (ii) période de l'usage du *quốc ngữ* limité aux cercles ecclésiastiques ; (iii) usage généralisé du *quốc ngữ* à l'époque coloniale, de 1862 à 1945 ; (iv) le *quốc ngữ* à l'époque du Vietnam indépendant, à partir de 1945.

Dans son travail séminal, Đỗ Quang Chính (2008 [1972]) divise la première période en trois moments principaux : 1620-1626 (les premières transcriptions), 1631-1648 (amélioration de la transcription, s'agissant de la notation des tons et de l'isolation de chaque syllabe en forme graphique monosyllabique), 1651-1659 (impression du *Dictionarium* et des deux premiers textes écrits en *quốc ngữ*).

²⁹ Une copie de ses cours est conservée dans la bibliothèque privée du père Trần Anh Dũng, Mission catholique vietnamienne à Paris.

³⁰ On trouve aussi son nom écrit *Philippe Bình* ou *Philiphê Bình*.

Tous ces travaux donnent un tableau d'ensemble de l'histoire de la romanisation du vietnamien depuis sa création jusqu'à sa standardisation. Mais, s'agissant des premières étapes, ces auteurs se contentent le plus souvent, de relever les graphies telles qu'elles sont transcrites en caractères latins dans les rapports annuels des missionnaires, mais sans les analyser du point de vue phonético-phonologique.

Nous visons donc dans ce chapitre, à établir les processus et la logique à l'œuvre dans ce travail mené par les jésuites en nous basant sur les variétés dialectales du vietnamien et en tenant compte de l'incidence des langues maternelles des transcrip-teurs ainsi que de leur orthographe de référence. Comment ont-ils choisi les lettres pour représenter graphiquement les sons du vietnamien ? Quelles étaient leur(s) langue(s) de référence ? La création et l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien et l'histoire des conceptions linguistiques qui les sous-tendent requièrent à cet égard d'être examinées à nouveaux frais.

5.2.2. Le terminus a quo de la romanisation du vietnamien

Léopold Cadière considère le manuscrit³¹ du père Gaspar Luís³² daté du 17 décembre 1621 comme le plus ancien document ayant trait à l'évangélisation de la Cochinchine³³. Đỗ Quang Chính partage cette opinion : son tableau chronologique commence en 1621 par la mention du rapport manuscrit d'un autre jésuite, nommé João Roiz³⁴, écrit cette année-là³⁵. C'est pour cette raison que Nguyễn Khắc Xuyên assigne à 1621 le *terminus a quo* de la romanisation du vietnamien³⁶. Les trois auteurs justifient leur choix par la première occurrence de graphies du vietnamien transcrites en caractères latins au sein d'un manuscrit.

Les premières allusions à l'évangélisation en Cochinchine datent de 1616 (volume de Jap-Sin 114). Dans un rapport rédigé à Macao le 17 janvier 1616³⁷ et signé par Nicolau da Costa, nous apprenons que les trois premiers missionnaires parvenus en Cochinchine avaient dans leurs bagages un livre en langue et écriture chinoises³⁸ : le livre de Matteo Ricci³⁹. Nous trouvons

³¹ ARSI, Jap-Sin 71, f. 24r.

³² Gaspar Luís (1586-1647 ou 1648), jésuite portugais, fut envoyé en mission en 1618 à Macao où il rédigea quelques rapports sur la situation en Cochinchine. Il partit pour la Cochinchine en 1624. Actif et engagé dans sa mission, il écrivit plusieurs rapports sur place et aida le supérieur Buzomi.

³³ Léopold Cadière. 1931. « Les Européens qui ont vu le Vieux Hue : Cristoforo Borri », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*.

³⁴ Son nom apparaît sous deux formes : João Roiz ou João Rodrigues (1561-1634), auteur de l'*Arte da lingua de Iapam* publié à Nagasaki en 1603.

³⁵ Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *Lịch sử chữ Quốc ngữ 1620-1659* [L'histoire de l'écriture Quốc ngữ 1620-1659], Hà Nội: Nhà xuất bản Tôn Giáo, p. 29. Texte original : ARSI, Jap-Sin 72, f. 2-16.

³⁶ Nguyễn Khắc Xuyên. 1961-1964. *Cours d'histoire du Quốc ngữ*, Đại học Đà Lạt.

³⁷ Jap-Sin 114, f. 004v-010.

³⁸ Jap-Sin 114, f. 005.

l'indication *Cochinchina*, sans plus de précisions, pour désigner la destination des trois jésuites pionniers au pays du Đại Việt.

C'est dans un second rapport, écrit en 1617⁴⁰, que nous trouvons pour la première fois, en réalité, quelques graphies du vietnamien en caractères latins. C'est donc par l'analyse de ce texte que nous commençons notre étude de la méthode de transcription utilisée par les jésuites en Cochinchine à partir de 1617.

5.2.3. La transcription des manuscrits

La transcription des manuscrits comporte toujours des difficultés de lecture car les missionnaires se servaient régulièrement d'abréviations. Un signe diacritique pouvait servir pour marquer un ton ou constituer une abréviation. Ainsi, comme le montre Jason M. Wilber dans son mémoire⁴¹ consacré à l'étude d'un rapport des jésuites en Cochinchine en 1619⁴², le tilde jouait plusieurs rôles. Il pouvait servir d'abréviation pour une diphtongue nasale du portugais ou d'abréviation pour certaines diphtongues placées après la consonne initiale. Pour cette raison, nous devons prendre garde à l'utilisation de ce signe diacritique, ainsi que d'autres signes de ce type dans les transcriptions que nous étudions.

Une autre difficulté a trait à l'usage proprement phonétique de ces signes diacritiques. Tel signe représente-il un ton ? Ou bien est-il utilisé pour marquer la position tonique comme c'est le cas en portugais et en italien ?

Un troisième type de difficultés tient au traitement des syllabes par les jésuites qui prennent conscience de la spécificité des langues isolantes comme le chinois ou le vietnamien ainsi qu'Emanuele Raini l'a montré dans sa thèse relative au chinois⁴³. Des noms de lieux ou de personnages ont ainsi été transcrits en accolant les syllabes dans une forme graphique polysyllabique. Quelquefois, quand les missionnaires utilisent un trait d'union ou intercalent un espace entre deux graphies, nous sommes tentés d'en déduire qu'ils visent à prendre en compte la particularité monosyllabique du chinois ou du vietnamien. Il n'est nullement certain cependant qu'ils aient remarqué que chaque syllabe correspond à une graphie et une seule en

³⁹ Jap-Sin 114, f. 007v.

⁴⁰ Jap-Sin 114, f. 144v-145v.

⁴¹ Jason M. Wilber. 2014. *Transcription and Translation of a Yearly Letter from 1619 found in the Japonica Sinica 71 the Archivum Romanum Societatis Iesu*, A thesis submitted to the faculty of Brigham Young University (Degree of Master of Arts), p. 10-11.

⁴² Jap-Sin 71, f. 002-012.

⁴³ Emanuele Raini. 2010. *Sistemi di romanizzazione del cinese mandarino nei secoli XVI-XVIII*, Tesi di Dottorato in Studi asiatici, Facoltà di Studi Orientali, Sapienza - Università di Roma, p. 30-31.

vietnamien parce que leur transcription n'est pas homogène. Prenons un manuscrit quelconque de ces débuts : les mêmes syllabes peuvent être représentées sous des formes graphiques différentes. D'où une certaine difficulté à reconnaître la séparation des syllabes dans la longue série des manuscrits de notre archive et à préciser le moment où les jésuites ont reconnu la spécificité du vietnamien en tant que langue isolante.

5.2.4. Méthodologie d'analyse du corpus

Nous avons rassemblé les rapports des jésuites en Cochinchine en les classant d'après la langue utilisée (latin ou portugais), d'une part, et d'après la langue maternelle des auteurs, d'autre part (portugais ou italien). Certes, le latin, comme langue liturgique et comme langue savante demeure toujours la langue de référence, mais nous ne pouvons négliger l'influence de la langue maternelle des missionnaires dans la transcription des langues exotiques, surtout lorsqu'un phonème donné peut être transcrit par plusieurs graphèmes distincts empruntés à l'alphabet de différentes langues européennes.

Pour évaluer les caractéristiques particulières du mode de transcription retenu par les missionnaires, il convient de distinguer trois critères : les régions dans lesquelles ils ont recueilli les données (en Cochinchine à partir de 1615 et au Tonkin à partir de 1626), leur langue maternelle, la métalangue utilisée ; il faut distinguer à cet égard les textes écrits en latin, en portugais et en italien car le choix de la métalangue de description oriente les « décisions » orthographiques.

Nous avons commencé par collecter les mots vietnamiens romanisés tels qu'ils figurent dans les rapports des jésuites rédigés en Cochinchine de 1615 à 1626, en classant les manuscrits selon l'orthographe de référence.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les rapports que les missionnaires jésuites adressaient tous les ans à leur provincial de Macao ou à leur général à Rome, en les classant d'après leur date et la région où ils ont été rédigés : il s'est agi de dresser un tableau des transcriptions réparties sur deux principales zones dialectales, en tenant compte chaque fois du choix de l'outillage métalinguistique et de la langue maternelle des missionnaires. Même si l'évangélisation du Tonkin s'inscrit dans la continuité de celle de la Cochinchine, il faut rappeler qu'à la suite de l'arrivée au Tonkin du père Giuliano Baldinotti en 1626, puis d'Alexandre de Rhodes en 1627, la mission tonkinoise investit non seulement une nouvelle terre d'évangélisation mais aussi un nouveau terrain linguistique. La frontière entre le Tonkin

et la Cochinchine est à l'époque autant politique que linguistique, en effet. Les conventions de transcription retenues par les jésuites en Cochinchine pouvaient-elles prendre en compte les particularités régionales du Tonkin ?

5.3. L'étude des graphies du vietnamien en caractères latins dans les rapports des jésuites implantés en Cochinchine de 1617 à 1631

5.3.1. Le rapport de 1617

Ce rapport rédigé en portugais, relatif à la situation en Cochinchine en 1617⁴⁴, fait partie d'un ensemble de manuscrits produits au collège de Macao. Selon les auteurs de ce texte, quatre missionnaires sont présents en Cochinchine cette année-là : deux pères et deux frères. Le roi de Cochinchine les reçoit chaleureusement et favorise leurs activités. Du reste, l'auteur n'oublie pas de faire état du conflit persistant entre le roi du Tonkin et le roi de Cochinchine. Ce rapport nous apprend aussi que le père Francesco Buzomi⁴⁵ a adressé le 26 octobre de la même année une lettre à son supérieur de Macao pour l'informer que le père Francisco de Pina l'accompagne dans la mission de Cochinchine.

Les toponymes sont écrits de la façon suivante (f. 145rv) : *Cochinchina*⁴⁶, *Tonquin*⁴⁷, *Faifo*⁴⁸, *Pullo Cambim*⁴⁹, ce ne sont pas des mots proprement vietnamiens. Cependant nous relevons la graphie  *Chuuu*⁵⁰, titre conféré au roi de Cochinchine. L'auteur utilise ici le digramme *ch* du portugais pour transcrire la consonne [c] du vietnamien.

⁴⁴ Jap-Sin 114, f. 144v-145v.

⁴⁵ Francesco Buzomi (1576-1639) – son prénom apparaît aussi sous la forme Francisco – est un jésuite italien, envoyé en Cochinchine en 1615 et nommé supérieur de la mission.

⁴⁶ Selon Léonard Arousseau (1924), le plus ancien nom du Vietnam écrit en caractères chinois est lu *Giao Chi* par les Vietnamiens. Il est lu *Kiao Tche* par les Chinois, *KwaCi* par les Cantonais, *CoCi* par les Japonais, *Kuchi*, *Kuching* ou *Kochi* par les Malais. Parce que les Vietnamiens et les Japonais emploient à l'époque les caractères chinois, ils comprennent par *Giao Chi* le Vietnam dans son ensemble. A partir de 16^e siècle, le pays se scinde en deux entités à l'issue d'une guerre civile : *Đàng Ngoài* (le Nord) et *Đàng Trong* (le Sud). À leur arrivée au Vietnam, les Portugais appellent le Sud *Cochinchina*, ce qui veut dire *le pays de Cochin* – nom peut-être emprunté à celui de la ville de Cochin, sur la côte Malabar, la côte Ouest du sous-continent indien.

⁴⁷ La transcription du toponyme Đông Kinh, la capitale du royaume du Nord.

⁴⁸ *Faifo* est le nom donné par les Européens à la ville de Hội An, un port de Cochinchine. Au 17^e siècle, Hội An est une ville carrefour où les commerçants chinois, japonais, vietnamiens cohabitent pour commercer. D'après Đỗ Quang Chính (2008, p. 60-64), les Chinois prononçaient *Fai-fo* le nom de la ville *Hai Phố* 'deux villes' ou *Hải Phố* 'ville au bord de la mer' (en vietnamien). Comme ces Chinois ne parviennent pas à prononcer /h/ la consonne initiale de la syllabe transcrite *Hai*, ils la prononcent /f/. De là vient que les Européens ont transcrit le nom de cette ville sous la forme *Faifo*.

⁴⁹ La transcription de la ville de Qui Nhơn, province de Bình Định qui se situe au Sud de Hội An.

⁵⁰ Jap-Sin 114, f. 145v.

5.3.2. *Le rapport de 1618 sur la mission en Cochinchine*

Ce rapport écrit en italien est lui aussi rédigé au collège de Macao en 1618⁵¹. Comme les jésuites ont réussi à bâtir une deuxième résidence en Cochinchine, il évoque la situation de la mission dans la région de façon générale puis présente sommairement la résidence de Pulocambi.

Selon ce rapport, quatre pères et deux frères sont implantés dans la région, Francesco Buzomi étant le supérieur de la mission. Les pères peuvent communiquer en japonais avec les chrétiens japonais résidant en Cochinchine⁵².

Nous y apprenons aussi que les jésuites ont traduit en langue locale un livre sur la vie de Marie avec l'aide d'un chrétien nommé Pietro et que les chrétiens convertis l'ont déjà appris par cœur⁵³. Faute d'informations plus précises, nous ne savons pas si ce livre traduit est écrit en caractères chinois ou démotiques.

Concernant les noms de lieux vietnamiens transcrits dans ce texte, nous voyons combien le choix des graphèmes est influencé par celui de la métalangue de rédaction. Ainsi, l'auteur a écrit *Coccincina*, *Pulocabi*, *Faifo* selon les normes de l'alphabet italien. La lettre *c* en italien représente deux sons : [k] (lorsqu'elle précède les lettres *a*, *o*, *u*) et [tʃ] (lorsqu'elle précède les lettres *e*, *i*). L'auteur du rapport emploie la combinaison des lettres *c* et *i*, notant la consonne italienne [tʃ] qui est proche du [c] vietnamien. Ainsi, la transcription du nom de lieu [ko.tʃin.tʃi.na] en *Coccincina* est parfaitement conforme aux normes orthographiques de la langue d'usage du scripteur. Un autre nom de lieu est transcrit *caccian* (f. 183), nous savons qu'il s'agit de la ville principale de la province de Quảng Nam au 17^e siècle et sa prononciation est [ka¹ cam²] en vietnamien. Là encore, l'auteur a suivi la norme grapho-phonétique de l'italien.

5.3.3. *Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1619*

Ce rapport en portugais a été rédigé le 28 décembre 1619⁵⁴ par Joam Roiz Giram⁵⁵. Les activités d'évangélisation sont prises en charge par quatre pères et deux frères cette année-là.

⁵¹ Jap-Sin 114, f. 181v-184.

⁵² Jap-Sin 114, f. 181v-182.

⁵³ Jap-Sin 114, f. 184.

⁵⁴ Jap-Sin 114, f. 204v-207.

⁵⁵ Autre écriture de son nom : João Roiz, João Rodrigues.

Selon l’auteur, certains pères peuvent communiquer en langue vietnamienne avec les habitants sans besoin d’interprète⁵⁶.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit ⁵⁷	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cochinchina</i> (f. 204v)	[ko.tʃin.tʃi.na]	Cô Sinh	[ko ¹ ʃiŋ ¹¹]	[ko ¹ ʃiŋ ¹¹]
<i>Fayfõ</i> (f. 204v), <i>Fayfô</i> (f. 206)	[faj.fo]	Hải Phố	[haj ⁴ p ^h o ³]	[haj ⁴ fo ³]
<i>Cacham</i> (f. 204v)	[ka.tʃam]	Ca Chàm ⁵⁸	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Nuocmã</i> (f. 204v) <i>Nuocman</i> (f. 206)	[nuok.man ⁴]	Nước mặ ⁿ ⁵⁹	[nuɯk ³ mặ ⁿ ⁶]	[nuɯk ³ mặ ⁿ ⁶]
<i>Tonquim</i> (f. 205v)	[tõ.kĩ]	Đông Kinh	[dõŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]	[dõŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]

Tableau 3.4. Graphies du vietnamien dans le rapport de João Roiz (1619)

En jetant un œil sur le tableau des graphies du vietnamien en caractères latins, nous voyons qu’à un seul mot peut correspondre deux, voire trois formes graphiques différentes. En particulier il semble que l’auteur ait conscience de marquer un changement de tons en suscrivant des diacritiques sur les deux formes graphiques *Fayfô* et *Nuocmã*.

Ici, le choix des lettres pour transcrire les consonnes est influencé par le portugais, comme c’est le cas du digramme *ch*. L’auteur écrit le rapport en portugais, qui est sa langue maternelle. Pour la deuxième résidence notée *Cacham*, la combinaison de la lettre *c* devant la lettre *a* suit complètement la notation orthographique des langues romanes, lorsque la lettre *c* est suivie par les lettres *a*, *o*, *u*. À l’instar du mot *Chàm*, le digramme *ch* est emprunté au système graphique du portugais du 17^e siècle, mais en réalité ce graphème est d’origine française et n’a été intégré à l’alphabet portugais qu’au 13^e siècle⁶⁰. Le graphème *am* correspond à un morphème latin (forme de l’accusatif) plutôt qu’à un phonème portugais, car le graphème *am* du portugais, qui se prononce [ẽ], diffère de la prononciation de la rime [am] du vietnamien.

⁵⁶ Jap-Sin 114, f. 204v.

⁵⁷ Nous ne mettons pas les numéros qui marquent les tons dans la transcription phonétique du manuscrit, sauf si l’auteur introduit un signe diacritique afin d’exprimer le ton.

⁵⁸ Kê Chàm ou Dinh Chàm se situe à environ 7 km à l’Ouest de Faifo (Hội An).

⁵⁹ Nước mặⁿ – Deuxième résidence, localisée au nord de la ville actuelle de Quy Nhon.

⁶⁰ Henriette Walter. 1994. *op. cit.*, p. 221.

5.3.4. Le rapport de João Roiz relatant la situation en Cochinchine en 1619 et sa méthode de transcription (1620)

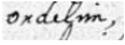
Ce rapport intitulé « Annuaria de Cochinchina de 1619, muito Reverendo em Cristo P.M » est rédigé au collège de Macao le 20 décembre 1620, et signé du nom du père João Roiz⁶¹. L'auteur présente la situation générale en Cochinchine et décrit surtout les deux premières résidences, Faïfo et Pulocambi.

Il signale qu'un vocabulaire a été composé et achevé très tôt, dès 1619, mais le rapport ne précise pas quelle en est la métalangue de rédaction et/ou l'écriture de transcription.

vay tiãdo a limpo hum vocabulario em lugar de arte da q̃ aquella lingua formalmête não he capaz, como também o não he a da China.⁶²

[Ce père Pina] a réussi à faire un vocabulaire à la place de la grammaire qu'il ne pouvait pas faire, pas plus qu'en chinois].

On peut raisonnablement faire l'hypothèse que ce vocabulaire vietnamien a été collecté et transcrit en caractères latins avec une traduction, soit portugaise soit latine. C'est le premier vocabulaire entrepris par les jésuites en Cochinchine. Il s'agit sans doute du travail réalisé par le père portugais Francisco de Pina : ce dernier écrira ultérieurement dans un rapport rédigé vers 1622-1623 avoir composé un traité sur l'orthographe et les tons du cochinchinois⁶³.

En suivant minutieusement chaque ligne du rapport de João Roiz⁶⁴, à l'exception des toponymes déjà connus, comme *Faifo*, *Cacham*, *Pulocambi*, nous pouvons relever seulement deux graphies du vietnamien en caractères latins : *Yum Lô* (f. 008) et *ondelim*  (f. 008v).

La forme graphique *Yum Lô*, qui figure à la fin de la référence au décret du seigneur Nguyễn, renvoie au lieu où ce seigneur autorise les jésuites à séjourner en Cochinchine. Nous savons qu'en 1619, sous le règne de Nguyễn Phúc Nguyễn (1563-1635), le palais royal était situé à Dinh Cát⁶⁵. Il fallait de quatre à cinq jours de voyage pour s'y rendre depuis Faïfo⁶⁶.

⁶¹ Jap-Sin 71, f. 002-012.

⁶² Jap-Sin 71, f. 002.

⁶³ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 243. Texte original : Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 414v.

⁶⁴ Ce rapport manuscrit de Rodrigues a été transcrit et traduit en anglais par Jason M. Wilber. 2014. *Transcription and Translation of a Yearly Letter from 1619, found in the Japonica Sinica 71 (Archivum Romanum Societatis Iesu)*, A thesis submitted to the faculty of Brigham Young University (Degree of Master of Arts).

⁶⁵ Ce palais était installé sur deux localités : Phúc Yên et Bắc Vọng - district Quảng Điền - au Nord de l'actuel Thừa Thiên Huế.

⁶⁶ Jap-Sin 71, f. 008.

Quant à la transcription du lemme trisyllabique *ondelim* ‘nom donné à un mandarin’, qui est notée *Ông Đê Lĩnh* en *quốc ngữ* moderne, elle se prononce [oŋ^{w1} đê² liŋ^{j5}]. Ce sont les graphèmes correspondant à des diphtongues portugaises qui sont ici choisis. Bien que ces trois syllabes du vietnamien soient ligaturées en une seule unité graphique, les missionnaires ont choisi le graphème *on* utilisé pour la diphtongue nasale [õ] du portugais en vue de transcrire la rime [oŋ^w] et le graphème *im* de la voyelle [ĩ] en vue de transcrire la rime [iŋ^j] du vietnamien.

Nous retenons de ce premier texte que les noms des lieux ou de personnes sont écrits comme des mots polysyllabiques dans les langues européennes. Il n’y pas de signes pour marquer les tons, il est encore trop tôt pour qu’on ait affaire à une méthode de transcription généralisée et homogénéisée. Sachant que João Roiz a écrit ce rapport à Macao, sans s’être encore rendu sur le terrain en Cochinchine, il a dû prendre appui sur les rapports des autres pères qui avaient séjourné ou séjournaient encore en Cochinchine.

5.3.5. Le rapport de João Roiz faisant état de la mission de Cochinchine en 1620 (1621)

Ce rapport⁶⁷ est lui aussi un manuscrit original écrit de la main de João Roiz. Ce texte en portugais fournit quelques informations intéressantes concernant la localisation des pères. Il indique que les quatre pères et les trois frères sont répartis sur deux résidences. Un des deux pères résidant à Nước Mặn⁶⁸ peut parler la langue des natifs et peut donc prêcher sans interprète⁶⁹. Il s’agit certainement du père Pina car, jusqu’en 1622, Buzomi ne parvient pas encore à parler le vietnamien selon le rapport⁷⁰ de Francisco de Pina⁷¹. Un autre père résidant à Faïfo parle lui aussi le vietnamien, il s’agit sûrement de Cristoforo Borri⁷² également cité⁷³.

Ce rapport mentionne encore le nombre de personnes baptisées à la résidence de Faïfo en 1620 : 82 Cochinchinois et 27 Japonais.

⁶⁷ Jap-Sin 72, f. 002-016.

⁶⁸ L’actuelle province de Quy Nhon.

⁶⁹ Jap-Sin 72, f. 003.

⁷⁰ *Jesuítas na Ásia*, vol. 49-V-7, f. 413r-416r. Voir aussi Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 219-224.

⁷¹ Jésuite portugais (1585-1625), entré dans la compagnie en 1605, il est envoyé en Cochinchine en 1617 et perd la vie lors d’un naufrage en 1625. Il est considéré comme le premier missionnaire ayant maîtrisé la langue annamite et le maître d’Alexandre de Rhodes et des autres jésuites de Cochinchine.

⁷² Cristoforo Borri (1583-1632), entré dans la Compagnie de Jésus en 1601, s’installe en Cochinchine en 1616 et y demeure jusqu’en 1621.

⁷³ Jap-Sin 72, f. 006.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cacham</i> (f. 003)	[ka.ʃam]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Nuocman</i> (f. 003)	[nuok.man]	Nước mặn	[nuɔk ³ mǎn ⁶]	[nuɔk ³ mǎn ⁶]
<i>Quinhin</i> (f. 003)	[k ^w uj.nin]	Quy Ninh	[k ^{wi} ¹ nin ¹]	[k ^{wi} ¹ nin ¹]
<i>Sinoa</i> (f. 003v)	[si.nwa]	Xứ Hóa	[ɕu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Ougue</i> (f. 005v)	[ou.y ^w ɛ]	Ông Nghè	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]
<i>Tonquin</i> (f. 005v)	[tô.kĩ]	Đông Kinh	[dɔŋ ^{w1} kin ¹¹]	[dɔŋ ^{w1} kin ¹¹]
<i>Bafu</i> (f. 010)	[ba.fu]	Bà Phủ	[ba ² p ^h u ⁴]	[ba ² fu ⁴]
<i>Sai</i> (f. 010)	[saj]	Sãi	[saj ⁵]	[saj ⁵]
<i>Tubim</i> ⁷⁴	[tu.bĩ]	Từ Bình	[tu ⁴ bin ⁱ²]	[tu ⁴ bin ⁱ²]
<i>Banco</i> (f. 010v)	[ban.ko]	Bàn Cỗ	[ban ² ko ⁴]	[ban ² ko ⁴]
<i>Oundelim</i> (f. 015)	[oũ.de.lĩ]	Ông đề lĩnh	[oŋ ^{w1} đɛ ² lin ⁵]	[oŋ ^{w1} đɛ ² lin ⁵]

Tableau 3.5. Graphies du vietnamien dans un manuscrit de João Roiz (1621)

L'écriture des noms de lieu est conforme à la transcription en usage jusque là. Il en va ainsi du nom de lieu *Quinhin* pour lequel on a eu recours à l'orthographe du portugais dans le choix du graphème *nh* correspondant à la consonne [ɲ].

Dans le même rapport, le titre de docteur est transcrit *Ougue*⁷⁵, avec l'utilisation de la notation d'une diphtongue du portugais pour transcrire la rime [oŋ^w] du vietnamien.

S'agissant de la graphie *sai*, appellation des bonzes, le graphème *ai* appartient à la fois à l'orthographe du portugais et à celle de l'italien. On peut supposer qu'il s'agit plutôt du recours au portugais dans la mesure où la langue de rédaction de ce rapport dans son ensemble est le portugais.

La forme graphique *Banco* est notée comme dans l'écriture moderne 'Bàn cỗ'⁷⁶ mais il y manque des signes diacritiques et les deux syllabes ne sont pas isolées.

À propos du toponyme noté *Sinoa* => *Xứ Hóa*⁷⁷, Tana Li suppose que la transcription des syllabes [ɕu³ hwa³] sous la forme graphique *Sinoa* est liée à la prononciation chinoise 'Shunhua' de ce lieu⁷⁸.

⁷⁴ Đỗ Quang Chính (2008, p. 32) note ce mot « Tubin ». D'après nous il s'agit d'un *m* et non d'un *n*

⁷⁵ Aussi noté *Ungue* ailleurs dans le rapport, ce mot est noté *Ông Nghè* en quốc ngữ moderne. Il s'agit de l'appellation populaire du titre de docteur.

⁷⁶ *Bàn cỗ* est la prononciation du mot chinois 盘古 (Pángǔ en vietnamien). Il s'agit d'un génie de la mythologie chinoise présenté comme le premier être sorti du chaos originel qui sépare le ciel et la terre. Le taoïsme l'a adopté comme dieu et les pratiquants rendent un culte à Pángǔ. Ce culte est aussi pratiqué au Vietnam.

⁷⁷ *Xứ Hóa* est une autre appellation de Thuận Hóa, une région du centre du Vietnam. Elle se composait des provinces actuelles de Quảng Bình, Quảng Trị, et Thừa Thiên-Huế (historiquement, Thừa Thiên-Thuận Hóa).

⁷⁸ Tana Li. 1998. *Nguyễn Cochinchina : Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Cornell University : Southeast Asia Program Publications, p. 173.

Concernant la transcription du lemme trissyllabique *Oundelim*⁷⁹, à la différence du rapport de 1620, c'est le graphème *ou* de la diphtongue orale [ou] du portugais qui a été retenu, et l'auteur y a adjoint la lettre *n* pour marquer la nasale. Enfin, le graphème *im* qui note la diphtongue nasale [ĩ] du portugais est utilisé pour transcrire une rime nasale similaire en vietnamien.

5.3.6. Le rapport de Gaspar Luís de 1621 rendant compte de la mission de Cochinchine en 1620

Il nous reste deux rapports qui résument les activités de la mission de Cochinchine en 1620 : l'un de Gaspar Luís, écrit en latin à Macao le 12 décembre 1621⁸⁰ ; l'autre de João Roiz, écrit en portugais⁸¹. Dans son rapport, João Roiz signale l'existence d'un catéchisme rédigé en « *lingoa da terra* », mais nous ne pouvons pas savoir s'il a été rédigé en écriture démotique (en nôm) ou en caractères chinois. Gaspar Luís précise plus clairement que le catéchisme dont il parle a été rédigé en « idéogrammes cochinchinois »⁸². Impossible cependant de déterminer si João Roiz et Gaspar Luís se réfèrent au même catéchisme. On trouvera dans le tableau suivant les graphies du vietnamien en caractères latins :

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Unguè</i> (f. 016)	[ũ.g ^w ε ²]	Ông Nghè	[oŋ ^{w1} ηε ²]	[oŋ ^{w1} ηε ²]
<i>Says</i> (f. 016)	[saj]	Sãi	[saj ⁵]	[saj ⁵]
<i>Ontrum</i> (f. 016)	[õ. tum]	Ông trùm	[oŋ ^{w1} tum ²]	[oŋ ^{w1} tum ²]
<i>Banco, Bancô</i> (f. 017v)	[ban.kõ], [ban.ko]	Bàn cồ	[ban ² ko ⁴]	[ban ² ko ⁴]

Tableau 3.6. Graphies du vietnamien dans le manuscrit de Gaspar Luis (1621)

La forme graphique *unguè* est notée d'une manière différente que dans le rapport de João Roiz⁸³. Parmi les écritures des langues romanes, le graphème *un* est utilisé en portugais pour noter la diphtongue nasale [ũ]. Pourtant il faut signaler que les habitants de Hôi An confondent la prononciation des deux rimes [uŋ^w] et [oŋ^w]. Nous supposons que Gaspar Luís

⁷⁹ L'appellation d'un mandarin dans la province de Quy Nhon.

⁸⁰ Gaspar Luís. « Cocincinensis missionis annuae Litterae, anni 1620 », ARSI, Jap-Sin 71, f. 015-019. Đỗ Quang Chính (2008) donne comme pagination de ce rapport les pages 23 à 27. Mais le fragment que nous avons consulté va de la page 15 à la page 19, avec un volume de texte équivalent. Signalons à nouveau que les jésuites rédigeaient toujours leurs rapports en trois exemplaires.

⁸¹ Jap-Sin 72, f. 006-016. Dans ce rapport manque la page de signature ; nous ne savons pas par conséquent le lieu et la date du manuscrit.

⁸² Jap-Sin 71, f. 016. Original : « Catechismus Cocincinensi idiomate compositus multum ad animarum utilitatem contulit. »

⁸³ João Roiz, « Anua de Cochinchina do anno de 1620, pera M. muyrando em Christo Padre mutio Vitelleschi preposito geral da Companhia de Jesu », Jap-Sin 72, f. 005v.

a transcrit la rime [uŋ^w] qui est plus proche de [ũ]. Nous voyons l'emploi d'un accent grave sur la graphie *guè* mais sans être sûre que Gaspar Luís ait voulu noter le changement de tons en vietnamien ou si c'est simplement la marque d'une voyelle longue du latin appliquée à la transcription du vietnamien. La forme graphique *Ontrum* combine l'orthographe du portugais et probablement celle du latin. Le graphème *on* est certainement emprunté au portugais. Quant au graphème *um*, il peut noter la voyelle nasale [ũ] du portugais. Toutefois, comme nous l'avons déjà noté à propos d'un cas similaire, celui du toponyme *Cacham*, la prononciation du son noté par l'écriture du morphème *um* du latin, qu'on trouve par exemple dans l'accusatif des noms de la première déclinaison, est plus proche de la prononciation de la rime [um] du vietnamien. En ce qui concerne les syllabes transcrites graphiquement dans *Bancô*, le circonflexe « ^ » est employé pour remplacer le macron « ̄ » afin de noter la quantité longue dans les manuscrits latins depuis le 16^e siècle. Cependant, ce signe portugais est utilisé pour marquer la position tonique et la voyelle fermée. Nous ne pouvons donc pas indiquer avec certitude quelle est ici l'orthographe de référence de Gaspar Luís. L'hypothèse la plus probable est qu'il a utilisé l'écriture du portugais pour marquer un changement tonal en vietnamien.

5.3.7. Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1621

Ce rapport anonyme intitulé « Annu da missão de Cocinchina do anno de 1621 »⁸⁴ a été écrit en portugais à Macao, le 31 août 1621. Son auteur résume tout d'abord la situation politique du Tonkin et de la Cochinchine, puis l'état des deux missions de Faïfo et de Pulocambi, en indiquant que quatre pères et deux frères sont chargés de la mission en Cochinchine. Il relate ensuite comment les jésuites ont prêché parmi les natifs, les Japonais et les Chinois. Nous trouvons également dans ce rapport une brève allusion au projet de construction d'une église dans la province de Cacham.

Mots transcrits	Transcription phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	vietnamien moderne
<i>Onsai</i> (f. 256r)	[õ.saj]	Ông sãi	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]
<i>Cacham</i> (f. 257r)	[ka.ʃam]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Champàs</i> (f. 257r)	[ʃam ¹ .pa ²]	Chăm-pa	[cã ¹ pa ¹]	[cã ¹ pa ¹]
<i>Dang</i> (f. 257r)	[dan]	Đàng, Đặng ?	[dan ³]	[dan ³]
<i>Sinũa</i> (f. 261v)	[si.nũa]	Xứ Hóa	[ɕu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Sai Hien</i> (f. 265r)	[saj.hien]	Sãi Hiên ? Hiên ?	[ʃaj ⁵ hien ²]	[ʃaj ⁵ hien ²]
<i>Ba</i> (f. 275v)	[ba]	Ba ⁸⁵	[ba ¹]	[ba ¹]
<i>Tubim</i> (f. 269r)	[tu.bĩ]	Từ Bình	[tu ⁴ biŋ ²]	[tu ⁴ biŋ ²]

Tableau 3.7. Graphies du vietnamien dans un manuscrit anonyme (1620)

⁸⁴ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 255r-269r.

⁸⁵ Une personne qui s'appelle Ba

Dans le nom du catéchiste vietnamien noté *Dang* – ce qui pourrait s'écrire *Đặng* ou *Đáng* en quôc ngữ moderne – le graphème *ng* est employé pour la consonne finale [ŋ]. Selon Haudricourt, le graphème *ng* dans l'alphabet du vietnamien est emprunté à l'anglais ou à l'allemand⁸⁶. Toutefois, en latin, lorsque la lettre *n* précède la lettre *g* à l'intérieur du mot, comme par exemple dans le mot *tangō*, la consonne [n] notée par *n* se prononce en [ŋ] : *tangō* [taŋ.go]. Alexandre de Rhodes, quant à lui, explique dans sa grammaire ce choix du graphème *ng* : il proviendrait de la façon d'écrire le français, comme dans le mot *sang*.

La forme graphique *Sinūa* diffère légèrement de celle des rapports précédents dans lesquels elle est notée *Sinoá*⁸⁷. Nous pouvons expliquer cette différence par l'hésitation des jésuites dans le choix des graphèmes, à savoir qu'en portugais, la semi-voyelle [w] peut-être notée par les deux lettres *o* et *u*, comme dans les mots *lingoa*, *annua*.

Quant au lemme dissyllabique *Sai Hien* – il s'agit d'un bonze dénommé Hiên ou Hiên – l'auteur a isolé les deux syllabes en deux unités graphiques distinctes et utilisé certainement le graphème *h* avec pour valeur phonétique le [h] du latin et non pas le *h* du portugais, car au 17^e siècle, la lettre *h* est utilisée en portugais pour marquer le coup de glotte [ʔ].

De ce rapport, nous pouvons conclure dans un premier temps que si l'auteur écrit en portugais, il doit encore prendre comme référence le latin pour transcrire le vietnamien. Mais la référence à l'orthographe d'une seule langue se révèle alors insuffisante.

5.3.8. La Relazione della nuova missione delli PP. della Compagnia di Giesv, al regno della Cocincina de Christoforo Borri (1631)

Cristoforo Borri (1583-1632), jésuite italien, arrive en Cochinchine en 1618 et s'installe dans un premier temps à Faïfo puis à Nước Mặn⁸⁸. Très doué en langues, il apprend vite le cochinchinois et identifie ses principales caractéristiques phonologiques. Les graphies qui témoignent de son analyse proviennent de sa *Relazione della nuova missione delli PP. della Compagnia di Giesv, al regno della Cocincina*, publiée en 1631⁸⁹ mais probablement rédigée une dizaine d'années plus tôt⁹⁰, en tout cas dans la période 1615-1627⁹¹.

⁸⁶ André-Georges Haudricourt. 1949. *art. cit.*

⁸⁷ Dans le manuscrit : *Sinoá*.

⁸⁸ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 34 ; Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *Portugueses em terras do Dai-Việt (Cochinchina e Tun Kim)*, 1615-1660, Macau : Fundação Oriente, p. 318.

⁸⁹ Cristoforo Borri. 1631. *Relazione della nuova missione delli PP. della Compagnia di Giesu, al regno della Cocincina*, Roma : Corbelletti.

⁹⁰ Đỗ Quang Chính (2008) date l'ouvrage de 1621 (*Idem.*)

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Anam</i> (p. 9)	[a.nam ¹]	An nam	[an ¹ nam ¹]	[an ¹ nam ¹]
<i>Chiampà</i> (p. 10)	[kam.pa ¹]	Chăm pa	[căm ¹ pa ¹]	[căm ¹ pa ¹]
<i>Lai</i> (p. 10)	[laj ¹]	Lào	[law ²]	[law ²]
<i>Tunchim</i> (p. 10)	[tun.kim ¹]	Đông Kinh	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹]	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹]
<i>Ainam</i> (p. 10)	[ai.nam ¹]	Hải Nam	[haj ⁴ nam ¹]	[haj ⁴ nam ¹]
<i>Kemoi</i> (p. 10)	[kɛ.moi ¹]	Kẻ Mọi	[kɛ ⁴ mɔj ⁶]	[kɛ ⁴ mɔj ⁶]
<i>Sinvuà</i> (p. 11)	[si.vwa ¹]	Xứ Hóa	[ɛu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Quamguya</i> (p. 11)	[k ^w am.gwia ¹]	Quảng Nghĩa	[k ^w an ⁴ ñiə ⁵]	[k ^w an ⁴ ñiə ⁵]
<i>Quignin</i> (p. 11)	[k ^w wi. ñin ¹]	Quy Ninh	[k ^w i ¹ ñin ¹]	[k ^w i ¹ ñin ¹]
<i>Dàdèn, lùt, Dàdèn, Lùt</i> (p. 8 et 13)	[da ² den ² , lut ² , da ² den ² luj ²]	Đã đến lứt, đã đến lứt	[dã ⁵ dɛn ³ lut ⁶ , dã ⁵ dɛn ³ lut ⁶]	[dã ⁵ dɛn ³ lut ⁶ , dã ⁵ dɛn ³ lut ⁶]
<i>Càn</i> (p. 17)	[kan ²]	cam ?	[kam ¹]	[kam ¹]
<i>Gnoò</i> (p. 17)	[nɔ ²]	Nho	[nɔ ¹]	[nɔ ¹]
<i>Bianco</i> (p.19)	[bi.an.ko ¹]	bàn cô	[bãn ² ko ⁴]	[bãn ² ko ⁴]
<i>Gnin</i> (p. 35)	[nin ¹]	Nhin	[nin ¹]	[nin ¹]
<i>Nuocmon</i> (p. 37) <i>Nuoeman</i> (p. 94)	[nwək.mɔn] [nwək.mãn]	Nước mặn	[nuwɛk ³ mǎn ⁶]	[nuwɛk ³ mǎn ⁶]
<i>Đoi</i> (p. 40)	[doi]	Đôi	[dɔi ³]	[dɔi ³]
<i>Sin mocajj</i> (p. 41 et 47)	[ʃin mo.kaj]	Xin một cái	[ɛin ¹ mot ⁶ kaj ³]	[sin ¹ mot ⁶ kaj ³]
<i>Chià</i> (p. 49)	[ka ²]	Trà	[tʃa ²]	[tʃa ²]
<i>Sayc, Kim</i> (p. 57)	[sak, kim]	Sách Kinh	[sɛk ³ kiŋ ¹]	[sɛk ³ kiŋ ¹]
<i>Sayc, Chiu</i> (p. 58)	[sak, tʃju]	Sách chữ	[sɛk ³ cɯ ⁵]	[sɛk ³ cɯ ⁵]
<i>co</i> (p. 58)	[kɔ]	Có	[kɔ ³]	[kɔ ³]
<i>Muon bau tlom laom Hoalaom chiam</i> (p. 78)	[muon baw tlɔ̃ lɔ̃ hwa.lɔŋ kam]	Muốn vào trong ong Hoa Lang chãng	[muon ³ βaw ² tɔŋ ^{w1} lɔŋ ^{w2} hwa ¹ laŋ ¹ cãŋ ¹]	[muon ³ vaw ² tɔŋ ^{w1} ɔŋ ^{w2} hwa ¹ laŋ ¹ cãŋ ¹]
<i>Muon bau dau Christiam chiam</i> (p. 79)	[muon baw daw kristjam kam]	Muốn vào đạo Christiam chãng	[muon ³ βaw ² đaw ⁶ kristjam cãŋ ¹]	[muon ³ vaw ² đaw ⁶ kristjam cãŋ ¹]
<i>Onsaij</i> (p. 81) <i>Onsaij Ly</i> (p. 135)	[õ.saj] [õ.saj li]	Ông sãi Ông sãi Lý	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵] [oŋ ^{w1} ʃaj ⁵ li ³]	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵] [oŋ ^{w1} ʃaj ⁵ li ³]
<i>Da, an, nua, Da, an, het</i> (p. 126)	[da, an, nwa, da, an, het]	Đã ăn nửa, đã ăn hết	[dã ⁵ ăŋ ¹ nuə ⁴ , dã ⁵ ăŋ ¹ het ³]	[dã ⁵ ăŋ ¹ nuə ⁴ , dã ⁵ ăŋ ¹ het ³]
<i>Omgne</i> (p. 130)	[om. ɲɛ]	Ông nghè	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]
<i>Tuijciam, Biet</i> (p. 135)	[tuj. tʃam. biet]	Tui chãng biêt	[tuj ¹ cãŋ ⁴ biet ³]	[tuj ¹ cãŋ ⁴ biet ³]
<i>Onsaji di Lay</i> (p. 136)	[on.saj.di. laj]	Ông Sãi đi lại	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵ di ¹ laj ⁶]	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵ di ¹ laj ⁶]
<i>Maqui, Macò</i> (p. 149)	[ma.k ^w i, ma.ko ²]	ma quý, ma cô	[ma ¹ k ^w i ⁴ , ma ¹ ko ¹]	[ma ¹ k ^w i ⁴ , ma ¹ ko ¹]
<i>Buna</i> (p. 155)	[bu.na]	Vua	[βuə ¹]	[vuə ¹]
<i>Chivua</i> (p. 155)	[tʃi.vua]	Chúa	[cuə ³]	[cuə ³]

Tableau 3.8. Quelques graphies du vietnamien dans l'ouvrage de Borri (1621 (?))

Italophone, Borri choisit de préférence les lettres italiennes, créant ainsi une seconde tradition orthographique, à côté de la tradition portugaise, pour la transcription du vietnamien⁹².

⁹¹ Nous disposons d'un rapport écrit en mai 1627 (Jap-sin 68, f. 043-046) qui résume et commente le texte et la vie de Cristoforo Borri en vue d'une publication.

⁹² Nguyễn Khắc Xuyên. 1993. *Ngữ pháp tiếng Việt của Đắc Lộ 1651* [Grammaire vietnamienne d'Alexandre de Rhodes 1651] : Thời Điểm, p. 9-11.

La transcription du toponyme *Chiampa* ‘le royaume du Champa’ suit l’orthographe de l’italien : le digramme *ch* suivi par la voyelle *i* se prononce [k], cette convention orthographique est déjà en usage au 16^e siècle⁹³. Toutefois, le choix de ce graphème n’est pas compatible avec la consonne du vietnamien qui est plutôt prononcée [c]. Cependant, la transcription du lemme dissyllabique *Tunchim* ‘la capitale à l’Est’ selon l’orthographe italienne s’accorde avec la consonne [k] du vietnamien : la graphie *chim* en italien se prononce [kim¹].

D’un autre côté, Borri utilise le graphème *ci* notant [tʃ] pour transcrire une consonne similaire [c] du vietnamien, comme dans la graphie *ciam* [cam].

Un autre cas où le choix de l’orthographe italienne est privilégié : lorsque le digramme italien *gn* est choisi pour transcrire la consonne [ɲ] du vietnamien, comme dans les formes graphiques *Quignin* ‘province de Quy Nhon’, *gno* ‘jeune, petit’.

En italien, lorsqu’une lettre notant une voyelle est suivie par un *m* ou un *n*, les deux voyelles /a/ et /o/ ont tendance à se nasaliser. C’est pour cette raison que dans le texte de Borri on trouve les formes graphiques *Onsaij*, *omgne* ‘moine, docteur’. Les graphèmes *on*, *om* sont employés pour noter la rime [oŋ^w].

Autre choix issu de l’orthographe italienne, le graphème *sc* sert à transcrire la consonne [ʃ], par exemple : *scin mocaij* ‘donner une chose’.

Quant au graphème *h*, il provient de l’écriture de la consonne latine [h] et non de l’italien [ʔ].

Lorsque Borri transcrit un son du vietnamien similaire à celui de l’italien, le choix de l’orthographe se porte certainement en priorité sur l’alphabet italien. Néanmoins, lorsqu’il transcrit un son vietnamien dont la valeur phonétique est différente de celui de l’italien, comme pour la consonne [h], Borri est obligé de recourir à d’autres orthographe, en priorité celle du latin, comme pour le graphème *h*.

5.3.9. Le rapport de João Roiz sur la situation en Cochinchine en 1622

Ce rapport qui porte la date du 22 octobre 1623 et la signature de João Roiz est graphié par l’auteur lui-même, en portugais, à Macao⁹⁴. Ce jésuite résume les progrès de l’évangélisation

⁹³ Bruno Migliorini. 1963. *op. cit.*, p. 368.

⁹⁴ Jap-Sin 72, f. 019-030.

dans les deux résidences, de Faïfo et de Nước Mặn. Dans ce manuscrit, Roiz évoque à nouveau l'existence d'un « livre de doctrine » imprimé en Chine⁹⁵.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cacham</i> (f. 019)	[ka.ʃãm]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Nuocman</i> (f. 019)	[nwøk.man]	Nước mặ̃n	[nursk ³ mặ̃n ⁶]	[nursk ³ mặ̃n ⁶]
<i>Onguê</i> (f. 024v)	[õ. g ^v e]	Ông nghè	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]	[oŋ ^{w1} ɲɛ ²]
<i>Onsai</i> (f. 024v)	[õ.saj]	Ông sãi	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]
<i>Ouuindo</i> ⁹⁶ (f. 025v)	[ow. uĩ.do]	Ông Huynh Đổ	[oŋ ^{w1} h ^{w1} iŋ ¹ đổ ⁵]	[oŋ ^{w1} h ^{w1} iŋ ¹ đổ ⁵]
<i>Quinhin</i> (f. 027r)	[k ^{w1} .nin]	Quy Nhin	[k ^{w1} nin ¹]	[k ^{w1} nin ¹]
<i>Damiam</i> (f. 027r)	[dã. iã]	Đàm Hạng ?	[dam ² hễ̃ŋ ⁶]	[dam ² hễ̃ŋ ⁶]

Tableau 3.9. Graphies du vietnamien dans le manuscrit de João Roiz (1622)

Les digrammes portugais *ch*, *nh* sont choisis, on le voit, pour transcrire les consonnes [c] et [ɲ] du vietnamien.

L'accent circonflexe figurant dans la forme graphique *onguê* 'docteur' peut jouer deux rôles à la fois. En effet, nous l'avons déjà signalé, ce signe est employé en portugais pour marquer une voyelle fermée ou pour marquer la position tonique. Mais on peut supposer qu'ici Roiz a voulu transcrire la voyelle [ɛ] (ouverte), et non [e] (fermée). Ce signe diacritique marque alors le ton vietnamien.

5.3.10. Le rapport de Francisco de Pina (1622 ou 1623)

Roland Jacques⁹⁷ est le premier chercheur à avoir identifié ce rapport de Francisco de Pina⁹⁸ parmi l'ensemble des rapports des jésuites implantés en Asie qui sont conservés à la Biblioteca da Ajuda et insisté sur son importance. Nous savons que le jésuite portugais avait déjà achevé la rédaction d'un vocabulaire dans les années 1619-1620⁹⁹. Cependant Francisco de Pina indique dans ce rapport rédigé en 1622 ou 1623 qu'il est en train de se mettre à la grammaire de la langue cochinchinoise. Il meurt dans un naufrage en décembre 1625. Se pose alors la question de savoir si, en l'espace de deux ans (ou même moins), il a pu achever une grammaire complète de la langue vietnamienne (voir le chapitre 3).

Le manuscrit conservé dans la collection Jesuítas na Ásia n'est pas un original, comme c'est le cas de l'ensemble des autres rapports de la collection, mais une copie du 18^e siècle. Les

⁹⁵ Jap-Sin 72, f. 021.

⁹⁶ Le nom d'un bonze.

⁹⁷ Roland Jacques. 1995. *L'œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies, INaLCO.

⁹⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413r-416r.

⁹⁹ Jap-Sin 71, f. 002.

graphies du vietnamien en caractères latins sont moins fiables au point de vue orthographique mais cette transcription nous donne une idée de la manière dont Francisco de Pina a noté le cochinchinois.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cachão, Cachàm, Cacham</i> (f. 414r)	[ka.ʃãm]	Ca chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Annam</i> (f. 414v)	[an.nam]	An Nam	[an ¹ nam ¹]	[an ¹ nam ¹]
<i>Chà (là) phài, ou plai</i> ou <i>phai</i> (f. 414v, 415r)	[ʃã ² (la ²) p ^h aj ⁴ plaj ou p ^h aj]	Chẳng phải, ông phải Là phải ou trái	[cãŋ ⁴ p ^h aj ⁴ , oŋ ^{w1} p ^h aj ⁴] [la ² p ^h aj ⁴ taj ³]	[cãŋ ⁴ faj ⁴ , oŋ ^{w1} faj ⁴] [la ² faj ⁴ taj ³]
<i>Onsài, Ousài</i> (f. 416)	[õ.saj]	Ông sãi	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]	[oŋ ^{w1} ʃaj ⁵]

Tableau 3.10. Graphies du vietnamien dans un manuscrit de Francisco de Pina (1623). Extraits.

Selon Roland Jacques¹⁰⁰, l'interprétation des expressions ci-dessous pourrait être : *chẳng phải, ông phải* (« il ne faut pas », « vous devez ») ou – autre possibilité : *Cha phải, ông phải* (le père doit, vous devez). Signalons qu'il s'agit de la phrase répétée plusieurs fois par le père Buzomi.

Dans sa grammaire (1651), Alexandre de Rhodes mentionne le groupe consonantique [pl] noté *pl*, qui évolue phonétiquement en [l] ou [t] notés *l* ou *tr*. Mais, d'après Jacques, le graphème attendu *ch* est écrit comme un *l*, et en l'occurrence nous pouvons l'interpréter sous une autre forme : *là phải, ông trái* ('à droite', 'vous êtes à gauche'). Si l'on porte attention à l'utilisation des signes diacritiques par Francisco de Pina, à l'exception du tilde utilisé pour la finale nasale arrondie du portugais comme *ão*, nous trouvons seulement deux signes de ce type : l'accent grave (*Onsài*) et l'accent aigu (*phài*). Si les deux lemmes se ressemblent, ils devraient être transcrits de la même façon, sauf s'ils sont différents du point de vue tonal. Toutefois, Pina les a notés différemment. Le graphème *ou* du portugais est peut-être la conjonction de coordination.

Par ailleurs, dans sa grammaire (1651), Alexandre de Rhodes mentionne le groupe consonantique [pl] noté *pl* qui évolue phonétiquement en [l] ou [t] notés *l* ou *tr*. Sans contexte précis, nous pourrions envisager une autre hypothèse fondée sur le premier sens de l'entrée du mot : *phài* 'avoir raison' et *trái* 'avoir tort'.

¹⁰⁰ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 294.

Pourtant, ce que nous interprétons ici provient d'une copie tardive. On ne peut que souscrire à l'analyse de Roland Jacques sur ce point :

« Le problème de fond, c'est que nous ne disposons que d'une copie tardive du XVIII^e siècle faite par un copiste qui ne savait pas le vietnamien, et que la restitution du texte écrit par Pina ne peut être qu'hypothétique. » (Jacques 2002, p. 295)

Dans ce rapport de Pina, une même syllabe est transcrite sous plusieurs formes graphiques, comme dans la transcription du nom de la province de *Kẻ Chàm* : *Cachão*, *Cachàm*, *Cacham*. Parce qu'il ne s'agit pas du texte original, nous ne pouvons pas savoir par conséquent si c'est le résultat d'une erreur de copie ou si Pina a été indécis dans le choix des graphèmes.

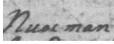
5.3.11. Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1624

Gaspar Luís écrit ce rapport intitulé « Annu da missão de Cochinchina, Anno de 1624 »¹⁰¹ en portugais. Selon Emmanuel Fernandes¹⁰², Gaspar Luís quitte Macao avec cinq confrères et débarque en Cochinchine en décembre 1624. L'examen du manuscrit nous montre que ce rapport est rédigé par deux scripteurs distincts mais signé par le seul Gaspar Luís, le 17 mai 1625, à Pulo Cambi.

Gaspar Luís résume la situation des trois résidences et mentionne la présence sur place de quatre pères et trois frères. Il précise qu'ils apprennent ensemble la langue locale à Pulo Cambi¹⁰³.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cachão</i> (f. 398r)	[ka.ʃẽw]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Tonqui</i> (f. 397v) <i>Ton qim</i> (f. 398r)	[tõ.k ^w i] [tõ.kĩ]	Đông Kinh	[dõŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]	[dõŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]
<i>Nuoc man</i> (f. 400v)	[nwək.man]	Nước mản	[nuɣk ³ mản ⁶]	[nuɣk ³ mản ⁶]
<i>Tobim</i> (f. 401r)	[to.bĩ]	Tử Bình	[tu ⁴ biŋ ²]	[tu ⁴ biŋ ²]
<i>Onde limbay</i> (f. 401v)	[õ.de. li.baj]	Ông Đê Lĩnh Báy	[oŋ ^{w1} đê ² liŋ ⁵ bãy ⁴]	[oŋ ^{w1} đê ² liŋ ⁵ bãy ⁴]

Tableau 3.11. Graphies du vietnamien dans un manuscrit de Gaspar Luis (1624). Extraits

Nous trouvons plutôt des traces de l'orthographe du portugais dans ce rapport de Gaspar Luís : l'emploi des graphèmes *ão*, *im*, *on* des diphtongues nasales [ẽw], [ĩ], [õ] et du digramme *ch*. Il y a déjà le souci d'isoler chaque syllabe en une unité graphique autonome comme dans , mais cela ne s'applique pas à tous les cas.

¹⁰¹ Jap-sin 60, f. 397v -403r.

¹⁰² Đỗ Quang Chính. 2008, *op. cit.*, p. 41. Texte original: ARSI, Jap-Sin 68, f. 15rv.

¹⁰³ Jap-Sin 60, f. 400v.

5.3.12. Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1624

Ce rapport « Annuua Cocincinica. Anni 1624 »¹⁰⁴, daté du 17 mai 1625, est écrit à la résidence de Nước Mặn, et signé par deux pères : le père visiteur Gabriel Matos¹⁰⁵ et Majorica. Dans le *Diccionario*¹⁰⁶, J. Lopez Gay ne cite pas Matos comme étant l’auteur de ce rapport, nous pouvons supposer que Majorica est son auteur principal.

Le texte évoque la guerre entre le Tonkin et la Cochinchine. L’auteur indique aussi que les pères qui viennent d’arriver commencent à apprendre la langue locale. Ce rapport est écrit en latin mais Majorica est d’origine italienne. Nous voyons clairement dans quelle mesure l’orthographe italienne joue son rôle ici dans la transcription du vietnamien :

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Tunchini</i> (f. 047r)	[tun.ki.ni]	Đông Kinh	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ^{l1}]	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ^{l1}]
<i>Caciam</i> (f. 047r)	[ka.tʃam]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Nuocman</i> (f. 050v)	[nwɔk.man]	Nước mặn	[nuwɔk ³ mǎn ⁶]	[nuwɔk ³ mǎn ⁶]
<i>Oudelimbai</i> (f. 052r)	[ô.de. lĩ.baj]	Ông đê lĩnh báy	[oŋ ^{w1} de ² liŋ ^{l5} bǎj ⁴]	[oŋ ^{w1} de ² liŋ ^{l5} bǎj ⁴]

Tableau 3.12. Graphies du vietnamien dans le manuscrit de Matos & Majorica (1624). Extraits

Majorica choisit plutôt les lettres italiennes ; ainsi :

- le digramme *chi* de l’italien transcrit la consonne [k], même si le graphème *qu* du latin aurait pu jouer parfaitement ce rôle.

- le digramme *ci* notant la consonne italienne [tʃ] est employé pour transcrire [c] comme dans la forme graphique *Caciam* [ka.cam].

En résumé, l’outillage linguistique et la langue utilisée dans le texte ne peut pas déterminer entièrement les choix de transcription : il faut tenir compte du rôle de la langue maternelle du missionnaire – un rôle plus ou moins important selon les textes.

¹⁰⁴ Jap-Sin 71, f. 047r-054v.

¹⁰⁵ Ce jésuite portugais (1571-1634) arrive à Macao et y enseigne la théologie de 1597 à 1600. Il part à Nagasaki en 1600 pour apprendre la langue et devient supérieur à Kyoto. Après l’interdiction du christianisme au Japon, il revient à Macao et devient visiteur en Chine et en Cochinchine. Il meurt à Macao en 1634.

¹⁰⁶ Charles E. O’Neill, S.i, Joaquín M. Domínguez S.i. 2001. Tome III, *op. cit.*, p. 2578.

5.3.13. Le rapport d'Alexandre de Rhodes en 1625

Ce rapport d'Alexandre de Rhodes est écrit en portugais et daté du 16 juin 1625¹⁰⁷. Nous y trouvons les mots vietnamiens transcrits en caractères latins comme suit¹⁰⁸ :

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
Cochinchina (f. 013r)	[ko.ʃin.ʃi.na]	Cô Sinh	[ko ¹ ʃin ¹¹]	[ko ¹ ʃin ¹¹]
Ainão (f. 013r) ¹⁰⁹	[aj.n ẽw]	Hải Nam	[haj ⁴ nam ¹]	[haj ⁴ nam ¹]
Tunquim (f. 013v)	[tun.kwĩ]	Đông Kinh	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]

Tableau 3.13. Graphies du vietnamien dans un manuscrit d'Alexandre de Rhodes (1625). Extraits

Dans ce rapport, on ne trouve que trois graphies du vietnamien : ce sont des noms des lieux. En ce qui concerne la forme *Cochinchina*, le digramme *ch* vient certainement du portugais. Quant à la transcription du lemme dissyllabique *Tunquim*, le graphème *im* note aussi un son nasal de manière analogue à l'orthographe portugaise. Un signe diacritique (̃) apparaît dans la forme graphique , mais il semble qu'il s'agisse d'un tilde utilisé pour marquer une voyelle nasale du portugais.

5.3.14. Le rapport de Francesco Buzomi (1625)

Ce rapport de Buzomi, rédigé en Cochinchine, est écrit en italien ; il porte la date du 13 juillet 1625¹¹⁰. L'indication *2avia* nous apprend qu'il s'agit d'une copie. L'examen de l'écriture nous permet de préciser que cette copie est de la main d'Alexandre de Rhodes.

Pourtant, selon Đỗ Quang Chính¹¹¹, le rapport contient une erreur relative à l'année de rédaction : 1626 au lieu de 1625. Buzomi précise en effet que Francisco de Pina a péri dans un naufrage l'année précédente, or nous savons par ailleurs que Pina est mort le 25 décembre 1625.

Nous voyons un progrès concernant l'utilisation des signes diacritiques dans ce rapport de Buzomi :

¹⁰⁷ Jap-Sin 68, f. 13r-v.

¹⁰⁸ Đỗ Quang Chính (2008, p. 40-41) a présenté les mots vietnamiens suivants *Ainão*, *Tunquin*, *Tunquim*.

¹⁰⁹ Đỗ Quang Chính (2008) le transcrit *Ainão*.

¹¹⁰ Jap-Sin 68, f. 028r-029v.

¹¹¹ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 48-49.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Sinoa</i> (f. 028r)	[si.nwa]	Xứ Hóa	[ɛu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Champa</i> (f. 028r) <i>Champà</i> (f. 028v)	[ʃam.pa] [ʃam pa ²]	Chăm Pa	[căm ¹ pa ¹]	[căm ¹ pa ¹]
<i>xán tí</i> (f. 028v)	[ʃan ³ ti ³]	xán tí	[ean ³ ti ³]	[san ³ ti ³]
<i>thien chu</i> (f. 028v)	[t ^h ien ʃu]	Thiên chủ	[t ^h ien ¹ cu ⁴]	[t ^h ien ¹ cu ⁴]
<i>Thien chủ xán tí</i> (f. 029r)	[t ^h ien ʃu ⁵ ʃan ³ ti ³]	Thiên chủ xán tí	[t ^h ien ¹ cu ⁴ ean ³ ti ³]	[t ^h ien ¹ cu ⁴ san ³ ti ³]
<i>ngaoc huan</i> (f. 029r)	[ŋaok h ^w an]	Ngọc Hoàng	[ŋɔk ⁶ h ^w an ²]	[ŋɔk ⁶ h ^w an ²]

Tableau 3.14. Graphies du vietnamien dans le manuscrit de Francisco Buzomi (1625)

Dans ce rapport de Francesco Buzomi et d'Alexandre de Rhodes, figurent trois signes diacritiques : l'accent grave, l'accent aigu et le tilde. Par rapport aux manuscrits précédents, ces signes sont placés de manière régulière et préfigurent ceux du *quốc ngữ* moderne. Il est probable que ces graphies ont été copiées dans le catéchisme de Matteo Ricci dont plusieurs exemplaires ont été apportés en Cochinchine. Grâce aux ouvrages de Ricci et Ruggieri, les jésuites en Cochinchine ont pu mieux transcrire le vietnamien, s'agissant surtout des tons.

Cette hypothèse se confirme lorsque nous comparons la transcription telle qu'elle apparaît dans le rapport de Buzomi avec celle de Matteo Ricci. Ce dernier emploie la lettre *x* pour transcrire la consonne [ɕ], le digramme *ch* pour transcrire la consonne [c]¹¹². Seul le digramme *th* n'apparaît pas dans le texte de Ricci et Ruggieri. Ces deux derniers ont choisi la forme graphique *t'* pour transcrire la consonne [t'] du chinois.

Quant aux formes graphiques *ngaoc huan* (*Ngọc Hoàng*) 'l'Empereur de jade', la consonne finale de la syllabe [h^wan] est plutôt [ŋ] que [n]. Néanmoins, ce pourrait être une transcription fidèle car les locuteurs actuels de la région de Hội An ont tendance à prononcer [n] la consonne finale /ŋ/¹¹³.

5.3.15. Le rapport de António de Fontes sur la situation en Cochinchine en 1625

Ce rapport « Annu da missão de Anam, a que vulgarmente chamão Cochinchina » d'António de Fontes¹¹⁴ est écrit en portugais à Hội An et daté du 1^{er} janvier 1626¹¹⁵. Ce manuscrit est

¹¹² Yang Fu Mien. 1989. « The Portuguese-Chinese Dictionary of Matteo Ricci: a historical and linguistic introduction », *Actes du 2^e colloque international de sinologie de Taipei*. Le dictionnaire de Ricci a été réimprimé par John Witek S.j. 2001. *Dicionario português-chinês*, University of San Francisco.

¹¹³ Emi Tohyama. 2015. *Đặc điểm ngữ âm của thổ ngữ Quảng Nam qua cứ liệu điều tra ở vùng Hội An* [Caractéristiques phonétiques du dialecte de Quảng Nam fournies par les données des enquêtes menées à Hội An], Trường Đại học Khoa học xã hội và nhân văn, Đại học Quốc gia Hà nội.

¹¹⁴ António de Fontes, né en 1569 à Lisbonne, entra dans la compagnie de Jésus en 1584 ; en mission en Cochinchine du 1624 au 1631, puis au Tonkin jusqu'en 1648.

mentionné dans l'ouvrage de Đỗ Quang Chính¹¹⁶ dans lequel sont ainsi transcrits les noms de lieux et de personnages.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Dĩgcham</i> <i>Dinh Chàm</i> (f. 069r)	[đĩ. ʃam] [đĩ ʃam ²]	Dinh Chàm	[điŋ ¹ cam ²]	[ziŋ ¹ cam ²]
<i>Núocmam</i> (f. 069r)	[nwək.mam]	Nước mặn	[nuɤk ³ mǎn ⁶]	[nuɤk ³ mǎn ⁶]
<i>Quinhin</i> (f. 069r)	[k ^{wi} . ɲin]	Quy Nhơn (Nhin)	[k ^{wi} ¹ ɲin ¹]	[k ^{wi} ¹ ɲin ¹]
<i>Sinua</i> (f. 069v) <i>Sinuâ</i> (f. 074v)	[si.nwa]	Xứ Hóa	[ɕu ³ hwa ⁶]	[su ³ hwa ⁶]
<i>Xabin</i> (f. 077v)	[ʃa.bin]	Xá Bình, Bính ?	[ɕa ³ ɓiŋ ²]	[sa ³ ɓiŋ ²]
<i>Bendá</i> ¹¹⁷ (f. 080v)	[ben.da ³]	Bến đá	[ben ³ ɗa ³]	[ben ³ ɗa ³]
<i>Bude</i> (f. 081r)	[bu.ɗɛ]	Bồ đề	[bo ² ɗɛ ²]	[bo ² ɗɛ ²]
<i>Ondelimbay</i> (f. 081v)	[õ.de. li.baj]	Ông Đề lĩnh Báy	[oŋ ^{w1} ɗɛ ² liŋ ⁵ ɓǎj ⁴]	[oŋ ^{w1} ɗɛ ² liŋ ⁵ ɓǎj ⁴]
<i>Ondedóc</i> (f. 081v)	[õ.de.dok ³]	Ông đề đóc	[oŋ ^{w1} ɗɛ ² ɗok ³]	[oŋ ^{w1} ɗɛ ² ɗok ³]
<i>Onghe Chieu</i> (f. 081v)	[õ. ɲɛ ² ʃieɥ]	Ông nghề chiêu	[oŋ ^{w1} ɲɛ ² ɕiew ⁴]	[oŋ ^{w1} ɲɛ ² ɕiew ⁴]
<i>Quan</i> (f. 084r)	[k ^{wan}]	Quan ? Quảng ?	[k ^{wan} ¹] [k ^{wan} ⁴]	[k ^{wan} ¹] [k ^{wan} ⁴]
<i>Nhít La Kháu, Kháu</i> <i>La nhit</i> (f. 085r)	[ɲit ³ la k ^h ɤw ³ , k ^h ɤw ³ la ɲit]	Nhít là không, không là nhít	[ɲit ³ la ² k ^h oŋ ^{w1} , k ^h oŋ ^{w1} la ² ɲit ³]	[ɲit ³ la ² . ɤoŋ ^{w1} , ɤoŋ ^{w1} la ² ɲit ³]

Tableau 3.15. Graphies du vietnamien dans le manuscrit d'Antonio de Fontes (1626)

Dans ce rapport, les graphies du vietnamien apparaissent sous forme de polysyllabes. Pourtant, dans quelques cas, l'auteur prend bien soin de détacher chaque syllabe comme dans la phrase *Nhít La Kháu, Kháu La nhít*¹¹⁸.

L'accent aigu est employé en portugais pour marquer le segment tonique ou pour indiquer la voyelle ouverte. Dans ce rapport d'António de Fontes, l'accent aigu apparaît assez régulièrement. Apparemment, l'auteur a pris conscience des variations de tons de la langue vietnamienne mais n'a pas encore choisi des signes diacritiques stables. Il a donc employé le marqueur de position tonique pour signaler la valeur tonale dans certaines positions.

Quant aux choix des graphèmes, l'orthographe portugaise est privilégiée. Ainsi le graphème *nh* est utilisé pour transcrire [ɲ], le graphème *ch* note la consonne [ç].

Il est remarquable que la forme graphique *Dinh chàm* soit écrite comme en quốc ngữ moderne. Le graphème *nh* de la graphie *Dinh* rend la finale [ɲ¹]. L'accent grave est placé exactement sur la graphie *chàm*. Dans les langues romanes, la lettre *d* se prononce [d], mais

¹¹⁵ Jap-sin 72, f. 69-86r.

¹¹⁶ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 44-47.

¹¹⁷ Đỗ Quang Chính (2008, p. 47) le transcrit en Bến Đá, mais c'est Bendá qui apparaît dans le texte original.

¹¹⁸ Fontes mentionne la formule qu'on doit à un bonze, Nāgārjuna, philosophe et écrivain bouddhiste indien (2^e-3^e siècle). La phrase signifie que le vide ne peut exister puisqu'il est le vide.

en portugais la lettre *d* représente à la fois [d] et [ð]. Donc les jésuites ont emprunté le graphème *d* au portugais pour transcrire la spirante [ð] du vietnamien en usage au 17^e siècle.

5.3.16. Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1626

Ce rapport écrit en portugais à Pulo Cambi et daté de mai 1627¹¹⁹ résume des événements importants advenus en 1626 : l'érection d'une statue, puis le baptême de 182 convertis à la résidence de Hôi An et de 223 autres baptêmes à la résidence de Kê Chàm.

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Sinà</i> (f. 042r) <i>Sinoá</i> (f. 044r)	[si.nwa ²]	Xứ Hóa	[ɛu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Tunquin</i> (f. 042v)	[tun.kwĩ]	Đông Kinh	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]	[dɔŋ ^{w1} kiŋ ¹¹]
<i>Cachan</i> (f. 043v)	[ka.ʃan]	Ca chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
<i>Cai Hon</i> (f. 045r)	[kaj hɔn]	Cái Hòn	[kaj ³ hɔn ²]	[kaj ³ hɔn ²]
<i>Sian</i> (f. 045r)	[san]	Chàm	[cam ²]	[cam ²]
<i>Quin siu</i> (f. 046r)	[kwĩ siu]	Quý Sứ Quý sử	[kwĩ ³ ʃu ^{w4}] [kwĩ ³ ʃi ^{w4}]	[kwĩ ³ ʃu ^{w4}] [kwĩ ³ ʃi ^{w4}]
<i>Chapa</i> (f. 046r)	[ʃa.pa]	Chăm pa	[căm ¹ pa ¹]	[căm ¹ pa ¹]
<i>Quan gia</i> (f. 048r)	[kwan ʒa]	Quan gia	[kwan ¹ ʒa ¹]	[kwan ¹ ʒa ¹]
<i>su ca</i> (f. 048v)	[su ka]	Sư cả	[ʃu ¹ ka ⁴]	[ʃu ¹ ka ⁴]
<i>Onde Lyn bay</i> (f. 048v)	[õde lĩ baj]	Ông đê Lĩnh bậy	[oŋ ^{w1} đê ² liŋ ¹⁵ bǎj ⁴]	[oŋ ^{w1} đê ² liŋ ¹⁵ bǎj ⁴]

Tableau 3.16. Graphies du vietnamien dans le manuscrit de Gaspar Luís (1626)

Dans ce rapport, Gaspar Luís note les mots vietnamiens en isolant chaque syllabe (comme en *quốc ngữ* moderne), ce qui signifie qu'il a pris conscience du caractère monosyllabique de la langue vietnamienne. Nous remarquons quelques particularités dans ses transcriptions.

Tout d'abord, il note la rime nasale [am] par le graphème *an*, tandis que cette rime est notée par le graphème *am* dans les rapports des autres jésuites.

Ensuite, il emprunte le digramme *gi* à l'alphabet italien pour transcrire la consonne [ʒ] du vietnamien.

5.3.17. Le rapport de Gaspar Luís (1628)

Le rapport « Annu da Missa de Cochinchina anno de 1628 »¹²⁰ écrit par Gaspar Luís résume les principaux événements de la mission en Cochinchine au cours de l'année 1628, surtout ceux des trois résidences de Faïfo, Cacham et Pulo Cambi. La mission en Cochinchine

¹¹⁹ Jap-Sin 73, f. 042r-048v.

¹²⁰ Jesuitas Na Ásia, vol. 49-V-8, f. 409r-422v.

traverse cette année-là de grandes difficultés. En raison des persécutions ordonnées contre les chrétiens par le seigneur de Cochinchine, ainsi que par le roi du Champa, les missionnaires ont dû s'éloigner à plusieurs reprises des résidences. Malgré tout, le nombre des baptêmes augmente de manière significative jusqu'à atteindre 404 à Faïfo et 242 à Cacham. Les pères de la résidence de Faïfo pouvaient prêcher en japonais¹²¹ et en cochinchinois, ils pouvaient donc communiquer aisément avec les habitants.

Le rapport de Gaspar Luís nous apprend aussi que, pendant cette année 1628, deux pères de la Compagnie se sont succédé à la résidence de Pulo Cambi. Ils se consacrent à l'étude de la langue et de l'écriture mais ils rencontrent toujours des difficultés lors des baptêmes parce que leur connaissance du vietnamien reste faible. Dans un rapport de quinze pages, nous ne trouvons guère de noms communs vietnamien notés en caractères latins. Il s'agit plutôt de noms de lieux ou de personnes, par exemple :

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en <i>quốc ngữ</i> moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
	[ka.ʃẽw]	Ca Chàm	[ka ¹ cam ²]	[ka ¹ cam ²]
	[bau.ke]	Bàu Kê (Kê ?)	[bãw ¹ ke ⁴] [bãw ¹ ke ¹]	[bãw ¹ ke ⁴] [bãw ¹ ke ¹]
	[kaj tlam]	Cái Trạm	[kaj ³ tlam ⁶]	[kaj ³ tam ⁶]
	[k ^w wi jin]	Quy Nhìn (Nhon)	[k ^w i ¹ jin ¹]	[k ^w i ¹ jin ¹]

Tableau 3.17. Les graphies du vietnamien dans le rapport de Gaspar Luís (1628)

On le voit, Gaspar Luís note certains mots en isolant chaque syllabe, comme dans *cai tlam*, un toponyme. Néanmoins, il conserve d'autres formes graphiques polysyllabiques comme le toponyme noté *baukê*. Par ailleurs, on ne voit pas l'emploi de signes diacritiques pour marquer les tons.

Nous trouvons dans ce rapport la première attestation du groupe consonantique [tl] noté *tl* dans le mot *tlam*. L'existence de ces groupes consonantiques est une des particularités du vietnamien au 17^e siècle, comme en témoigne le *Dictionarium* où l'on trouve plusieurs lemmes commençant par *tl*, *bl*, *ml* (voir le chapitre 8).

¹²¹ De nombreux chrétiens japonais quittent le Japon en raison des persécutions et s'installent à Faïfo.

5.3.18. *Le rapport de Buzomi (1628)*

Le rapport de Francesco Buzomi adressé à Andre Palmeiro¹²² a été écrit en portugais, à Faïfo, le 3 juillet 1628. Ce texte ne contient que deux mots vietnamiens transcrits en caractères latins, et, comme la plupart des autres rapports de Cochinchine à cette époque, il s'agit de noms de lieux ou de personnes.

Mots transcrits	Transcription phonétique du manuscrit	Orthographe en <i>quốc ngữ</i> moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Cá</i> , f. 454v	[ka ⁴]	Cá	[ka ⁴]	[ka ⁴]
<i>Nam tim</i> f.456r	[nam tim]	Nam Tím ? ¹²³	[nam tim ³]	[nam tim ³]

Tableau 3.18. Graphies du vietnamien dans le rapport de Buzomi (1629)

Bien que des graphies du vietnamien n'apparaissent guère dans ce rapport de Buzomi, nous remarquons que l'auteur prend bien soin d'isoler chaque syllabe quand il écrit *Nam Tím*. Les signes diacritiques pour noter les tons ne sont pas utilisés. Nous ne savons donc pas si Buzomi n'a pas tenu compte de l'existence des tons ou s'il n'a pas trouvé le moyen de les noter.

5.3.19. *Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1629*

Ce rapport « Annu da missam de Cochinchina do anno de 1628 »¹²⁴ mentionne tout d'abord la présence de huit pères et deux frères en Cochinchine en 1629¹²⁵. La situation ne leur est pas très favorable et ils sont expulsés du royaume en octobre. À la suite de cette expulsion, les rapports de Cochinchine ne sont plus rédigés régulièrement. Dans ce rapport anonyme, les graphies du vietnamien sont les suivantes : *Guin hin*¹²⁶, *Cacham*¹²⁷, *Cai tlam*¹²⁸, *nhũ*¹²⁹.

Concernant la transcription de ces mots, on ne voit pas d'évolution par rapport aux années précédentes : tantôt les syllabes sont notées séparément les unes des autres, tantôt elles sont ligaturées pour former une seule unité graphique. S'agissant des signes diacritiques, nous voyons l'utilisation du tilde « ~ », comme auparavant, mais sans davantage savoir s'il s'agit

¹²² Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-8, f. 453v-456r.

¹²³ Le nom d'une église

¹²⁴ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-8, f. 422v-438v.

¹²⁵ Voir la liste complète de ces missionnaires in Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *Portugueses em terras do Dai-Viêt*, Macau : Instituto Português do Oriente, p. 320.

¹²⁶ f. 422v, Qui Nhin en *quốc ngữ* moderne.

¹²⁷ f. 424r, Kè Chàm en *quốc ngữ* moderne.

¹²⁸ f. 427r, Cái Tràm en *quốc ngữ* moderne.

¹²⁹ f. 433r, Nhũ ou Nhung ou Nhữ en *quốc ngữ* moderne.

du graphème *ũ* du portugais employé pour transcrire la rime nasale [uŋ^w] du vietnamien, ou si l'auteur a voulu marquer le ton montant glottalisé (5^e ton).

5.3.20. Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1631

Écrit par Gaspar Luís en février 1632¹³⁰ (second envoi), ce rapport résume la situation générale de la mission qui vit depuis deux ans une période très difficile. Le seigneur de Cochinchine a interdit la mission et expulsé la plupart des jésuites. Toutefois, quatre d'entre eux demeurent sur place (un Japonais et trois Européens). L'auteur mentionne également les principaux événements qui se déroulent dans chacune des résidences de Cochinchine : *Sinoa* (Xứ Hóa), *Cacham* (Ca Chàm), *Quam Guia* (Quảng Ngãi), *Quin hin* (Quy Ninh), *Ranran* (Đà Nẵng). Il nous apprend que Francisco de Pina était très apprécié de ses confrères et considéré comme expert en vietnamien.

Voici quelques graphies du vietnamien en caractères latins relevées dans ce rapport :

Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Balinh</i> (f. 240r)	[ba.liŋ]	Bá Linh	[ba ³ liŋ ¹¹]	[ba ³ liŋ ¹¹]
<i>Thilay</i> (f. 241v)	[t ^h i.lai]	Thị Lai	[t ^h i ⁶ laj ¹]	[t ^h i ⁶ laj ¹]
<i>Sinoa</i> (f. 242r), <i>Sinóa</i> (f. 243v)	[si.nwa]	Xứ Hóa	[œu ³ hwa ³]	[su ³ hwa ³]
<i>Anmy</i> (f. 242v), <i>Anmỹ</i> (f. 245r)	[an.mi] [an.mi ⁴]	An Mỹ	[an ¹ mi ⁵]	[an ¹ mi ⁵]
<i>On de lim</i> (f.243v), <i>ondelim</i> (f. 244r)	[õ.de. lĩ]	Ông đê lĩnh	[oŋ ^{w1} đe ² liŋ ⁵]	[oŋ ^{w1} đe ² liŋ ⁵]
<i>Bum bom</i> (f. 244r), <i>Baubum</i> (f. 255v)	[bum bõ] [bau.bõ]	Bầu Bông	[b ʃw ² ɓoŋ ^{w1}]	[b ʃw ² ɓoŋ ^{w1}]
<i>Quam guia</i> (f. 245r)	[k ^w am ɡ ^w ia]	Quảng Ngãi	[k ^w aŋ ⁴ ŋaj ⁵]	[k ^w aŋ ⁴ ŋaj ⁵]
<i>Quin sin</i> (f. 245r)	[k ^w in sin]	Qui Ninh	[k ^w i ɲin]	[k ^w i ɲin]
<i>Xanda</i> (f. 248v)	[ʃanda]	Xanh đá	[eɲ ¹ ɗa ³]	[sɲ ¹ ɗa ³]
<i>Caitlam</i> (f. 248r)	[kai tlam]	Cái Trạm	[kaj ³ tlam ⁶]	[kaj ³ ʈam ⁶]
<i>Benda</i> (f. 256r)	[ben.da]	Bén đá	[ben ³ ɗa ³]	[ben ³ ɗa ³]
<i>Day an</i> (f. 258v)	[dai an]	Đại An	[ɗaj ⁶ an ¹]	[ɗaj ⁶ an ¹]
<i>Chac bam</i> (f.260r)	[ʃak ɓam]	Chạc bãm ?	[cak ⁶ ɓã ¹]	[cak ⁶ ɓã ¹]

Tableau 3.19. Graphies du vietnamien dans un manuscrit de Gaspar Luís (1631). Extraits

Nous ne voyons pas grand changement dans les procédés de transcription, et toujours la même hésitation : les syllabes sont parfois isolées, parfois accolées quand sont transcrits les mots polysyllabiques. En outre, les signes diacritiques employés pour marquer les tons sont mal placés. Bien que Gaspar Luís réside en Cochinchine à partir de 1624, son mode de

¹³⁰ Jap-Sin 72, f. 240r-260r.

transcription le vietnamien n'a pas évolué par rapport à la période pionnière, celles des années 1619 à 1626.

5.3.21. Le choix des graphèmes. Synthèse

La transcription du système consonantique pose moins de problèmes que celle du système vocalique du vietnamien. S'agissant des voyelles, on constate l'emploi des graphèmes *a, â, e, ê, i, o, ô, u* notant théoriquement les voyelles [a], [ɤ̃], [ɛ], [e], [i], [ɔ], [o], [u]. Néanmoins, les deux graphèmes *â* et *ê* ne notent pas les voyelles [ɤ̃] et [e] comme on pourrait s'y attendre. La graphie *â* apparaît dans la forme graphique *sinuâ* 'Xứ Hóá'¹³¹, mais la voyelle transcrite en l'occurrence est [a] non pas [ɤ̃] ; la graphie *ê* apparaît dans la forme graphique *onguê* 'ông Nghê'¹³², alors qu'il aurait fallu transcrire [ɛ] et non pas [e]. Il est fort probable qu'on a affaire à un signe utilisé pour marquer graphiquement le ton. Malgré ces exceptions, nous pouvons relever l'emploi régulier et stable des six graphèmes *a, e, i, o, ô, u*. Quant au choix des graphèmes utilisés pour transcrire le système consonantique, en voici le tableau récapitulatif, tous alphabets de référence confondus :

API	Latin	Portugais	Italien	Recours aux graphèmes d'autres langues
[b]		b		
[β]		b		
[k]	c, k, qu	c (-a,-o-u)	c (-a,-o-u) ch (-e, -i)	
[c]		ch	ci	
[d]	d			đ (actuel)
[ð]		d		
[p ^h]	f	f	f	ph grec
[ɣ]		g	gh	
[ʒ]			gi	
[h]	h			
[k ^h]				kh grec
[l]	l	l	l	
[m]	m	m	m	
[ɲ]		nh	gn	
[ŋ]				ng
[r]			r	
[ʃ]	s	s	s	
[t]	t	t	t	
[t ^h]				th grec
[t]	tr	tr	tr	
[ɛ]		x	sc	
[w], [v]	v	v	v	

Tableau 3.20. Tableau récapitulatif : la notation graphique des consonnes¹³³

¹³¹ Rapport d'Antonio de Fontes, Jap-Sin 72, f. 074v.

¹³² Jap-Sin 72, f. 024v.

¹³³ Quand les cases vides, c'est que la forme n'est pas attestée dans les manuscrits.

5.4. Conclusion du chapitre 5

Les informations contenues dans les rapports annuels des missionnaires jésuites nous renseignent tout d'abord sur l'avancement de l'évangélisation en Cochinchine et sur leurs premiers contacts avec les Cochinchinois. De plus, nous sommes informés au travers de ces rapports sur la méthode d'apprentissage de la langue, ainsi que sur l'achèvement du vocabulaire de Francisco de Pina.

En ce qui concerne le classement des textes selon la langue de rédaction, l'outillage linguistique joue un rôle considérable dans le choix de l'orthographe mais il ne décide pas totalement du métalangage. Ainsi, si ces rapports sont écrits en portugais et même si l'orthographe du portugais code le plus souvent les sons du vietnamien, Roiz a choisi dans certains cas des lettres de l'alphabet du latin.

Nous ne pouvons donc nier le rôle de la langue maternelle des missionnaires dans la motivation du choix des lettres utilisées pour transcrire le parler cochinchinois. Un texte écrit en latin contient le plus souvent des lettres empruntées à l'alphabet italien pour transcrire les sons vietnamiens, quand la langue maternelle de l'auteur est l'italien.

Derrière un trait commun, celui qui consiste à utiliser les lettres dites latines dans tous les cas (aucune « invention » de graphèmes spécifiques), on constate ainsi deux tendances principales dans le processus de romanisation du vietnamien : l'emprunt à l'alphabet portugais – propre aux jésuites lusophones – et l'emprunt à l'alphabet italien, propre aux jésuites italophones ou francophones, comme Alexandre de Rhodes. Par ailleurs, à partir de 1627, le choix des lettres pour transcrire le système consonantique est pour ainsi dire fixé.

Quant aux diacritiques, on voit en apparaître quatre dans les rapports de cette première période : l'accent aigu, l'accent grave, le tilde et le crochet en chef. Mais la question de savoir si les jésuites les utilisaient pour transcrire les tons, ou s'ils voulaient marquer l'accent tonique, comme dans le système phonologico-prosodique du latin ou du portugais, cette question reste ouverte. Ainsi le tilde est utilisé plutôt pour marquer la nasalité (comme en portugais), l'accent aigu est placé plutôt sur les mots où l'accent porte (comme en italien) sur l'antépénultième ou – selon les cas – la dernière syllabe et non sur la pénultième, même si ce mot possède un ton différent que le ton montant transcrit par l'accent aigu.

Les missionnaires linguistes commencent à prendre conscience du caractère monosyllabique de la langue annamite et prennent soin, à la fin de la période, d'isoler certaines syllabes quand

ils écrivent les mots vietnamiens sans cependant que les critères de répartition entre notation monosyllabique et notation polysyllabique apparaissent clairement.

Les efforts consentis par les jésuites dans l'apprentissage de la langue cochinchinoise sont remarquables. L'analyse des graphies du vietnamien en caractères latins nous apprend que la transcription du système consonantique est presque standardisée, bien qu'il y ait encore des maladresses dans le choix des graphèmes ou des variantes de notation dans un même texte. La transcription des rimes et des tons est sur le point de trouver des équivalences adéquates, mais le résultat n'est pas encore entièrement convainquant. Ce sont néanmoins les références de base indispensables qui permettront aux générations suivantes de continuer à perfectionner l'écriture romanisée.

CHAPITRE 6

TRANSCRIPTION DU TONKINOIS

6.1. Contexte : l'implantation au Tonkin

Après leur installation en Cochinchine depuis 1615, les jésuites ont conçu le projet d'étendre leur zone d'évangélisation au Tonkin. En 1626, les deux premiers pères, Baldinotti¹³⁴ et Piani se rendent donc en terre tonkinoise¹³⁵. Baldinotti ne parle pas la langue locale et doit demander à ses supérieurs à Macao qu'ils lui adjoignent un confrère capable de communiquer avec les Tonkinois sans interprète. Alexandre de Rhodes est ainsi désigné. En raison de la guerre entre les deux régions du pays, Rhodes ne peut passer directement de Cochinchine au Tonkin et doit transiter par Macao. De là, avec son confrère Pedro Marques¹³⁶, il embarque le 19 mars 1627 sur le bateau d'un Portugais, João Pinto da Fonseca, à destination du port de Cửa Bàn¹³⁷. Quelque temps plus tard, ils obtiennent l'autorisation de s'installer à Kê Chợ (la capitale) et d'y construire une première église.

Comme l'évangélisation au Tonkin est postérieure à celle de la Cochinchine, nous étudierons dans un premier temps les rapports rédigés au Tonkin afin de déterminer si les jésuites ont suivi les mêmes conventions de transcription que leurs confrères de Cochinchine. Par ailleurs, la guerre intestine, qui a scindé géographiquement le Vietnam (Đại Việt) en deux régions à partir de 1570, a permis aux seuls Cochinchinois d'occuper progressivement les territoires du Champa, situés dans le sud de l'actuel Vietnam. Le contexte politique a ainsi peu à peu entraîné au 17^e siècle la création de deux aires linguistiques distinctes : celle du parler cochinchinois (qui a subi des influences de la langue Cham) et celle du parler tonkinois. Même si la question est assez peu documentée, il est certain que les deux variantes dialectales vietnamiennes possédaient des particularités phonétiques marquées. Il est intéressant de déterminer, à cet égard, si les jésuites présents dans les deux régions transcrivaient le

¹³⁴ Giuliano Baldinotti (1591-1631) né à Pistoia, ordonné à Rome en 1609, partit à Goa en 1622, puis arriva à Macao en même année. Il parvint au Tonkin en 1626 puis retourna à Macao la même année.

¹³⁵ Jap-Sin 80, f. 001r-002v ; Alexandre de Rhodes. 1651. *Histoire du Royaume du Tonkin, des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles depuis l'année 1627 jusqu'à l'année 1646*, Lyon : Jean Baptiste Devenet, p. 119.

¹³⁶ Jésuite portugais (1576-1657), envoyé à Goa en 1603 puis à Macao en 1616. Il accompagna Alexandre de Rhodes dans sa mission au Tonkin en 1627 et y demeura jusqu'en 1633.

¹³⁷ Ce port de la province Thanh Hóa a été nommé port Saint-Joseph par les jésuites qui y débarquèrent le jour de la Saint Joseph.

vietnamien de la même manière ou non. Si ce n'est pas le cas, les différences de transcription sont de nature à constituer une source primordiale d'information pour la description des changements phonétiques du vietnamien et pour l'histoire de ses variantes dialectales.

Outre qu'elle pourra nous aider à continuer de retracer l'histoire de la création de l'écriture vietnamienne romanisée, l'étude des manuscrits rédigés en Cochinchine et au Tonkin à partir de 1627 permet de répondre en partie à cette question.

6.2. Les rapports rédigés au Tonkin entre 1626 et 1631

6.2.1. Le rapport de Baldinotti en 1626

Giuliano Baldinotti est envoyé pour sa première mission au Tonkin en 1626 avec son confrère Giulio Piani. Il écrit en portugais un « Viagem de Tonquim » – manuscrit conservé à la fois dans le fonds Jap-Sin de la Vaticane¹³⁸ et dans le fonds Jesuítas na Ásia de la Biblioteca da Ajuda¹³⁹. D'après ce rapport, les deux jésuites partent de Macao le 2 février 1626 sur le bateau d'un commerçant portugais nommé Gaspar Porge da Fonseca et arrivent dans la capitale du Tonkin le 15 mars 1626. Ils sont bien accueillis par le seigneur Trĩnh, qui est favorable au commerce avec les Portugais. Le groupe y demeure jusqu'au 18 août 1626. Mis à part celle du nom du pays *Tunquim*, ce rapport ne contient aucune graphie du vietnamien romanisé ; nous ne l'avons donc pas pris en compte dans notre corpus.

6.2.2. Les rapports d'Alexandre de Rhodes et de Pedro Marquez en 1627

L'année 1627 est marquée par l'arrivée de Pedro Marquez¹⁴⁰ et d'Alexandre de Rhodes dans le port de Cũa Bång¹⁴¹, le 19 mars 1627. Grâce à sa connaissance de la langue annamite, A. de Rhodes peut se mettre immédiatement en communication avec les Tonkinois et entreprend de prêcher. En cette même année 1627, Marquez rédige un rapport en portugais daté du 25 juillet 1627¹⁴². Il raconte son voyage et sa rencontre avec le roi Lê et le seigneur Trĩnh. Dans ce rapport, nous ne trouvons que deux graphies du vietnamien en caractères latins :

¹³⁸ Jap-Sin 80, f. 001r-002v.

¹³⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 15r-24r.

¹⁴⁰ Pedro Marquez (1577-1657), jésuite portugais, entra dans la Compagnie de Jésus en 1593. Il vécut au Japon de 1609 à 1614 puis revint à Macao. Il vécut en Cochinchine en 1618 et 1619 puis s'installa au Tonkin en 1626.

¹⁴¹ La province de Thanh Hóa actuellement.

¹⁴² Pero Marquez. « Carta esconta ao P. Andre Palermo da Compagnie de Jesus Visitada das provincias de Japao e China Sobre aentrada dos da Companhia no Reyno de Tonquin », Jap-Sin 80, f. 003r-008v.

Mots transcrits	Transcription phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
 f. 008r	[βwa]	Vua	[βuə ¹]	[vuə ¹]
 f. 008r	[tʃwa]	Chúa	[cuə ³]	[cuə ³]

Tableau 3.21. Les graphies du vietnamien dans le manuscrit de Pero Marquez (1627)

Marquez emploie la lettre *B* pour transcrire la spirante /β/ du vietnamien du 17^e siècle. Nous verrons au chapitre 8 que, dans l’histoire de la formation des initiales du vietnamien, deux phases se sont succédé : (i) amuïssement (spirantisation) de certaines occlusives médiales dans les sesqui-syllabes (dissyllabes dont la première est inaccentuée) ; puis (ii) chute de la première syllabe qui laisse les spirantes en position d’initiale. Les spirantes passent du statut de variante phonétique dans les sesqui-syllabes à celui de phonème à part entière dans les nouveaux monosyllabes¹⁴³. Il faut bien insister sur le fait que la maîtrise de ces changements complexes est fondamentale pour comprendre l’élaboration de l’écriture romanisée du vietnamien. Cette spirante /β/ qui plus tard évoluera en /v/, est l’étape intermédiaire et le témoin d’une transformation de spirantes en fricatives.

Dans les anciens écrits auxquels nous avons affaire, on peut observer une confusion graphique entre les phonèmes /β/ et /b/ transcrits par un seul graphème *B*. Nous pouvons expliquer cette équivoque par la double valeur phonétique de la lettre *b* du portugais à la même époque : « ce phonème est réalisé selon les positions comme une occlusive [b] ou comme une spirante [β] (API : [β]). »¹⁴⁴ Pero Marquez semble se rendre compte de l’existence d’une distinction entre /β/ et /b/ (écrit *b*) en vietnamien mais comme les Portugais utilisent le même graphème pour noter les phonèmes /b/ et /β/, il adopte ici – ainsi que les autres jésuites au Vietnam – la lettre *B* pour les transcrire. Toutefois, nous ne comprenons pas pourquoi Marquez utilise le tilde sur le mot *Bũa* car ce mot vietnamien transcrit une syllabe de ton égal : nul besoin alors d’un signe diacritique pour marquer le ton.

Quant au deuxième mot transcrit *Chũa*, le digramme *ch* qui note la consonne [tʃ] du portugais est employé pour transcrire le [c] du vietnamien. Le tilde sur le mot *Chũa* (aujourd’hui *chúa*) a servi à marquer un ton mais en réalité il s’agit d’un ton montant (noté par l’accent aigu *sắc*) et non pas d’un ton montant glottalisé (noté par le tilde *ngã*) comme Marquez l’a transcrit.

¹⁴³ Michel Ferlus. 2014 [1982]. *art. cit.*

¹⁴⁴ Paul Teyssier. 1980. *Histoire de la langue portugaise*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 58.

Ces quelques exemples montrent que la notation des tons à cette époque-là est loin d'être stabilisée.

6.2.3. Le rapport d'António Cardim sur la situation au Tonkin en 1630 (1631)

António Cardim¹⁴⁵ écrit ce rapport intitulé « Anua de Tun Kim do anno de 1630 para o Padre Andre Palmeyro da Companhia de Jesu vizitador da Provincia de Japam, e China em Macao » en mai 1631, au Tonkin¹⁴⁶. Lors de son arrivée au Tonkin, il constate que certains lettrés catholiques tonkinois ont eu entre leurs mains les catéchismes du père Matteo Ricci imprimés en Chine.

Nous relevons dans son rapport les graphies suivantes :

Mots transcrits	Transcription phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Thinh Hoa</i> (f. 31v), <i>Tinh Hoa</i> (f. 32r)	[t ^{hi} ŋ ^j h ^w a]	Thinh Hóa	[t ^{hi} ŋ ^j h ^w a ³]	[t ^{hi} ŋ ^j h ^w a ³]
<i>Dom</i> (f. 32r)	[dōw]	Đông	[dōŋ ^{w1}]	[dōŋ ^{w1}]
<i>Gui Am</i> (f. 33r ; 35r)	[guj am]	Nghê An	[ŋe ⁶ an ¹]	[ŋe ⁶ an ¹]
<i>Râm</i> (f. 33v)	[rum]	Rum	[rum ¹]	[rum ¹]
<i>Que dom</i> (f. 34v)	[k ^w e dom]	Kê đóm	[kɛ ⁴ dóm ³]	[kɛ ⁴ dóm ³]
<i>Kien tly</i> (f. 34v)	[kien tli]	Kiên trì	[kien ¹ tli ²]	[kien ¹ t̃i ²]
<i>Antam</i> (f. 34v)	[an tam]	An Tâm	[an ¹ t̃əm ¹]	[an ¹ t̃əm ¹]

Tableau 3.22. Graphies du vietnamien dans le manuscrit d'António Cardim (1630). Extraits

Nous ne constatons pas ici de grands changements par rapport aux précédentes transcriptions. En effet, le digramme *th* est déjà attesté dans le rapport de Buzomi¹⁴⁷ en 1625, et le groupe graphique *tl* se trouve aussi dans le rapport de Gaspar Luís en 1628¹⁴⁸. Il semble que l'auteur ait hésité en transcrivant le nom de la province de Thinh Hóa¹⁴⁹ qui est écrit de deux manières différentes.

Concernant la transcription des rimes du vietnamien, nous trouvons quatre rimes nasales transcrites au moyen des formes graphiques suivantes : *om*, *am*, *um*, *an*. António Cardim confond les deux graphèmes *am* et *an* en notant le lemme dissyllabique *Gui Am* (f. 33v), ces

¹⁴⁵ Jésuite portugais (1596-1659), entré dans la Compagnie en 1611, il fut missionné à Goa en 1618. Il exerça sa mission en Chine, au Siam et fut envoyé au Tonkin en 1631.

¹⁴⁶ *Jesuítas na Ásia*, vol. 49-V-31, f. 27v-35v.

¹⁴⁷ *Jap-Sin* 68, f. 028-029v.

¹⁴⁸ *Jesuítas Na Ásia*, vol. 49-V-8, f. 415r.

¹⁴⁹ Les jésuites notent ce toponyme *Thinh Hóa* dans leurs rapports. En quốc ngữ, il est écrit *Thanh Hóa*.

deux graphèmes pouvant noter la voyelle nasale [ã]. Mais en vietnamien, ce sont deux rimes nasales différentes.

La deuxième partie de ce rapport¹⁵⁰ relate le départ de Macao pour le Tonkin d'António de Fontes¹⁵¹ et de Gaspar do Amaral, nommé supérieur de la mission le 19 février. Le voyage y est présenté comme ayant été périlleux mais s'étant heureusement achevé. Gaspar do Amaral arrive en effet à bon port et il est bien accueilli. Le rapport évoque à cet égard les discussions d'Amaral avec le seigneur Trĩnh à qui il offre une horloge et en explique le fonctionnement.

De ce rapport, nous pouvons extraire les graphies suivantes :

Mots transcrits	Transcription phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
<i>Gui an</i> (f. 36r)	[guj an]	Nghê An	[ɲe ⁶ an ¹]	[ɲe ⁶ an ¹]
<i>Rum</i> (f. 36r)	[rum]	Rum	[rum ¹]	[rum ¹]
<i>Ray nha</i> (f. 36v), <i>Raynha</i> (f. 37r)	[raj na]	Rãy nhà ?	[rɤ ⁵ na ²]	[rɤ ⁵ na ²]
<i>tlê</i> (f. 37)	[tlɛ ⁴]	tlê	[tlɛ ⁴]	[tɛ ⁴]
<i>Leam</i> (f. 37v)	[lam]	Lam, Lãm ?	[lam ¹], [lãm ¹]	[lam ¹], [lãm ¹]

Tableau 3.23. Graphies du vietnamien dans le manuscrit d'António Cardim (1630). Extraits

Dans le rapport de Cardim, un mot peut être noté de deux manières différentes comme dans le cas suivant : *Ray nha* (f. 36v) et *Raynha* (f. 37). Il semble que Cardim ait hésité sur le caractère monosyllabique de la langue vietnamienne. Pour le reste, il n'a pas tenté de transcrire d'une manière différente de ses prédécesseurs.

Notons cependant l'apparition du signe diacritique « ʔ » sur la graphie *tlê* 'jeune' comme dans l'écriture moderne.

Concernant le nom d'un chrétien transcrit *Leam*, nous pensons que le son noté par la lettre *e* doit être considéré comme un son de transition entre la consonne initiale notée *l* et la rime notée *am*. Le recours à ce type de sons de transition apparaîtra régulièrement dans le *Dictionarium* de 1651 (voir chapitre 7).

¹⁵⁰ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 35v-38v.

¹⁵¹ Jésuite portugais, né en 1592 à Coimbra, envoyé en Cochinchine en 1625 avec Alexandre de Rhodes. Il y resta jusqu'en 1630. Il partit au Tonkin en février 1631 et y séjourna jusqu'en 1647.

6.2.4. Le rapport d'Alexandre de Rhodes (1631)

Ce rapport, intitulé « Initium missionis Tunquinensis anno 1627 », écrit en latin, est signé par Alexandre de Rhodes¹⁵² bien qu'il n'ait pas été graphié de sa main. Le copiste a noté la date de 1627 en tête du document. Cependant, il semble que ce texte ait été rédigé après 1627 et, plus précisément, qu'Alexandre de Rhodes l'aurait écrit ou dicté à Macao. En effet il relate des événements qui se déroulèrent dans les années 1628, 1629 et 1630, ainsi que le retour au Tonkin de Gaspar do Amaral, d'António Cardim et d'António de Fontes. Ces trois pères sont partis ensemble en 1631 et il est donc fort probable que ce texte ait été rédigé cette année-là. Dans ce rapport, on trouve peu de graphies du vietnamien en caractères latins ; nous pouvons relever les toponymes suivants : *Sinoa*¹⁵³, *Ciampa*¹⁵⁴, *Sai*¹⁵⁵, *Doàm*¹⁵⁶, *Bochinum*, *Bochino*, *Bochini*¹⁵⁷. Alexandre de Rhodes choisit le digramme *ci* de l'italien pour transcrire le son [c] (aujourd'hui écrit *ch*). Il est curieux de voir qu'il décline le nom de lieu *Bố Chính* selon les cas du latin.

Bo Chinum *Bochino* *Bochini*

Nous pouvons remarquer sa tendance à choisir l'orthographe du latin ou de l'italien de préférence à celle du portugais.

6.2.5. Conclusion de la partie 6.2

L'examen des rapports rédigés au Tonkin dans la période 1626-1631 montre que les jésuites n'ont pas encore établi une convention homogène de transcription et que, comme dans la période précédente, leur langue maternelle joue toujours un rôle important dans le choix des graphèmes. Bien qu'ils se soient rendus compte très tôt de l'existence de tons en vietnamien – c'est le cas, on l'a vu, des rapports cochinchinois de Francisco de Pina en 1622-1623¹⁵⁸ et de Cristoforo Borri en 1631¹⁵⁹ – les missionnaires jésuites au Tonkin ne laissent pas transparaître dans leurs rapports de méthode particulière pour transcrire les tons ni d'indications sur le nombre de tons. D'ailleurs, bien que les parlers tonkinois et cochinchinois présentent des différences notables, ils suivent dans les deux cas la même procédure de transcription : dans les rapports écrits en portugais ils ont recours à l'orthographe portugaise et dans les rapports

¹⁵² Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 24r-27.

¹⁵³ f. 24v, Xứ Hóa en quốc ngữ moderne

¹⁵⁴ f. 24v, Châm Pa en quốc ngữ moderne

¹⁵⁵ f. 24v, Sãi en quốc ngữ moderne

¹⁵⁶ f. 25v, Doàn en quốc ngữ moderne

¹⁵⁷ f. 26r, Bố Chính en quốc ngữ moderne

¹⁵⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413r-416r. Voir Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 243.

¹⁵⁹ Cristoforo Borri. 1631. *op. cit.*, p.73.

écrits en latin ils donnent priorité à l'orthographe du latin. Bref, la méthode de transcription n'a pas connu d'évolution sensible, s'agissant surtout de l'absence d'identification du monosyllabisme du vietnamien et d'utilisation des signes diacritiques pour marquer les tons.

6.3. Les années 1630-1634, moment charnière de la romanisation du vietnamien

6.3.1. Rappel du contexte général

Đỗ Quang Chính¹⁶⁰ distingue deux phases dans la période de création de l'écriture romanisée du vietnamien : la première correspond aux années 1620-1626 et la seconde aux années 1631-1648. Selon cet auteur, à partir de 1631, de manière assez stable, chaque unité graphique transcrit une syllabe dans les manuscrits et on voit apparaître les signes diacritiques pour marquer tous les tons. La seconde période commencerait avec le rapport d'Alexandre de Rhodes écrit dans l'intervalle allant de janvier¹⁶¹ à mai 1631¹⁶². Đỗ Quang Chính lui associe la centaine de pages sur l'histoire du royaume du Tonkin que Rhodes achèvera d'écrire en 1636¹⁶³. L'auteur analyse aussi deux autres rapports d'Alexandre de Rhodes rédigés plus tard, en 1644¹⁶⁴ et 1647¹⁶⁵. Quant à ceux de Gaspar do Amaral, il en analyse deux également, le premier daté de 1632, sur lequel nous reviendrons plus bas (voir 6.3.5), et le deuxième daté de 1637¹⁶⁶. S'agissant de la fin de cette seconde période, Đỗ Quang Chính évoque les graphies du vietnamien en caractères latins figurant dans d'autres textes écrits en 1645¹⁶⁷ et en 1648¹⁶⁸. Son choix de périodisation est donc tout entier fondé sur un corpus assez restreint de manuscrits.

Roland Jacques, quant à lui, considère que la création du vietnamien romanisé débute en Cochinchine avec Francisco de Pina (1618-1625). Il souligne la valeur historique et linguistique d'un texte rédigé à Macao en 1632¹⁶⁹ et le considère comme « un chaînon

¹⁶⁰ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 50.

¹⁶¹ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 50. Texte original : Jap-Sin 80, f. 15r-16v.

¹⁶² Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 51-52. Texte original : Real Academia de la Historia de Madrid, Jesuitas, Legajo 21, Fasc. 6, f. 702-703v.

¹⁶³ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 53-62. Texte original : Jap-Sin 83-84, f. 1-62v.

¹⁶⁴ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 63-64. Texte original : Real Academia de la Historia de Madrid, Jesuitas, Legajo 21 bis, Fasc.17, f. 228-234v.

¹⁶⁵ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 64-68. Texte original : Jap-Sin 69, f. 95r-140v.

¹⁶⁶ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 86-88. Texte original : Real Academia de la Historia de Madrid, Jesuitas, Legajo 21 bis, Facs.16, fl. 31-37r.

¹⁶⁷ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 92-100. Texte original : Jap-Sin 80, f. 35r-38v.

¹⁶⁸ Đỗ Quang Chính. 2008. *Ibid.*, p. 100-104. Texte original : Jap-Sin 80, f. 76r-80v.

¹⁶⁹ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

manquant de première importance pour la reconstitution de l'histoire du *quốc ngữ* »¹⁷⁰. D'après Jacques, « l'étape de la maturité est marquée par une *consulta*, un débat contradictoire organisé à Macao en 1645 pour discuter d'une question controversée de terminologie chrétienne en vietnamien. »¹⁷¹

Đỗ Quang Chính identifie les rapports d'Alexandre de Rhodes habituellement datés de 1631¹⁷², 1636¹⁷³ et 1644¹⁷⁴ comme ayant été rédigés avant celui de Gaspar do Amaral qui porte la date du 31 décembre 1632¹⁷⁵. Il fonde cette révision chronologique sur la comparaison des graphies. Le résultat de cette comparaison lui permet d'affirmer que Gaspar do Amaral écrivait mieux le *quốc ngữ* qu'Alexandre de Rhodes. Roland Jacques souscrit à ce classement chronologique et affirme que les compétences linguistiques de Gaspar do Amaral dépassaient celle d'Alexandre de Rhodes dès 1632.

La prise en compte du contexte historique et la lecture des rapports rédigés par les pères jésuites entre 1631 et 1634 nous conduisent à retracer différemment les étapes de création de l'écriture romanisée du vietnamien durant cette seconde période. En 1629, les missionnaires jésuites sont expulsés de Cochinchine et rejoignent Macao via le Champa en août 1630¹⁷⁶. Leurs confrères du Tonkin sont eux aussi contraints de partir en mai 1630 en raison des mesures d'interdiction prises par le seigneur Trịnh. Les jésuites ayant exercé au Vietnam se retrouvent tous au collège Saint-Paul de Macao la même année. En février 1631, ils sont autorisés à retourner au Tonkin et reprennent leur mission.

¹⁷⁰ Roland Jacques. 1998. « Un document de linguistique comparée japonais-chinois-vietnamien rédigé à Macao en 1632 », *Actes du congrès Vasco de Gama 4-8 Novembre*, Lisbonne. Cette communication a été publiée en bilingue franco-vietnamien. Voir Roland Jacques. 2004. *Les missionnaires portugais et les débuts de l'Église catholique au Vietnam / Các nhà truyền giáo Bồ Đào Nha và thời kỳ đầu của Giáo hội Công giáo Việt Nam*, Reichstett : Định Hướng Tùng Thư.

¹⁷¹ Roland Jacques. 1998. *art. cit.*, p. 21-54.

¹⁷² Jap-Sin 80, f. 15r-16v.

¹⁷³ Jap-Sin 83-84, f. 1-62v.

¹⁷⁴ Jap-Sin 69, f. 95r-140v.

¹⁷⁵ Jap-Sin 85, f. 125r-174r.

¹⁷⁶ Jap-sin 72, f. 181; Voir Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *Portugueses em terras do Dai-Việt (Cochinchina e Tun Kim)*, 1615-1660, Macau : Fundação Oriente, p. 321.

6.3.2. António de Fontes : la transmission de l'écriture romanisée de la Cochinchine au Tonkin

6.3.2.1. Le rapport d'António de Fontes (1631)

Le rapport « Annu 1631[...] »¹⁷⁷ fut rédigé par António de Fontes le 31 décembre 1631 au Tonkin. Ce document contient une cinquantaine de graphies du vietnamien en alphabet latin¹⁷⁸. Nous avons relevé les graphies les plus significatives pour montrer l'évolution de l'orthographe par comparaison aux manuscrits antérieurs à cette date.

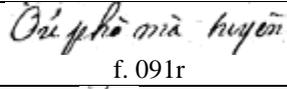
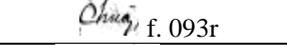
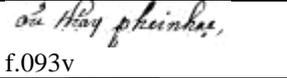
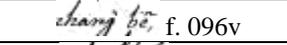
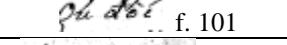
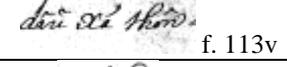
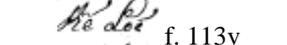
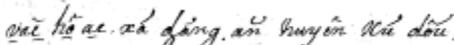
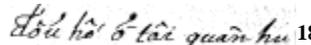
Mots transcrits	Trans. phonétique du manuscrit	Orthographe en quốc ngữ moderne	Phonétique du vietnamien du 17 ^e s.	Phonétique du vietnamien moderne
 f. 091r	[õ p ^h ɔ ² ma ² twien ¹]	Ông phò mã Tuyên	[oŋ ^{w1} p ^h ɔ ² ma ⁵ twien ¹]	[oŋ ^{w1} fɔ ² ma ⁵ twien ¹]
 f. 093r	[ʃwa ³]	Chúa	[cuə ³]	[cuə ³]
 f. 093v	[õ ¹ tɔ̃ ¹]	ông Tây	[oŋ ^{w1} tɔ̃ ¹]	[oŋ ^{w1} tɔ̃ ¹]
 f.093v	[õ ¹ t ^h aj ¹ p ^h u ¹ ɲak ⁶]	ông thầy phủ nhạc	[oŋ ^{w1} t ^h ɔ̃ ² p ^h u ⁴ ɲak ⁶]	[oŋ ^{w1} t ^h ɔ̃ ² fu ⁴ ɲak ⁶]
 f. 094	[kɛ ⁴ ʃɔ ¹]	Kê Chợ	[kɛ ⁴ cɔ ⁶]	[kɛ ⁴ cɔ ⁶]
 f. 096v	[hanɟ ² bɛ ⁴]	hàng Bè	[hanɟ ² bɛ ²]	[hanɟ ² bɛ ²]
 f. 101	[õ ¹ dok ³]	Ông đóc	[oŋ ^{w1} dok ³]	[oŋ ^{w1} dok ³]
 f. 113v	[ðɔ̃w ⁵ ʃa ⁴ t ^h on ¹]	dẫu xa thôn	[ðɔ̃w ⁵ ea ⁴ t ^h on ¹]	[zɔ̃w ⁵ sa ⁴ t ^h on ¹]
 f. 113v	[kɛ ⁴ lok ⁶]	Kê Lộc	[kɛ ⁴ lok ⁶]	[kɛ ⁴ lok ⁶]

Tableau 3.24. Graphies du vietnamien dans le manuscrit d'António de Fontes (1631). Extraits

Nous constatons ici trois changements principaux :

- Chaque unité graphique transcrit une syllabe : António de Fontes accrédite définitivement le caractère monosyllabique du vietnamien.

 179

 180

- Nous avons montré au chapitre précédent que les signes diacritiques sont employés de manière aléatoire avant 1631. Fontes emploie désormais les cinq signes diacritiques

¹⁷⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89r-119r. « Annu 1631. Parte da Annu da Missam de Tunkim do anno de 1631 de junho athê Dezembro inclusive pera o Padre Andre Palmeiro da Companhia de Jesus. Vizitador das Provincias de Japam e China ».

¹⁷⁸ Voir l'annexe

¹⁷⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 097r.

¹⁸⁰ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 103v.

« ` , ´ , ? , ~ , . » de manière assez exacte et régulière pour noter les six tons distinctifs du tonkinois.

chàng bē, dūi xī hōu, qū dāi, hē chā, hē lái

Le cochinchinois n'ayant que cinq tons, il a donc fallu qu'António de Fontes ait été « exposé » au tonkinois pour qu'il songe à en transcrire six. Notons que même si la génération des jésuites de Cochinchine avait entre-aperçu la caractéristique tonale de la langue, ils n'avaient créé que quatre signes pour marquer les tons.

- Enfin il convient de faire un sort particulier aux deux graphèmes *ô* et *â*. Ces graphèmes figuraient déjà dans le rapport d'António de Fontes en 1626 mais sans noter exactement les voyelles qu'ils devraient transcrire. Dans son rapport de 1631, Fontes note correctement les deux voyelles [ɔ̃] et [o] par les graphèmes *â* et *ô*. Le graphème *ă* apparaît mais sa valeur phonétique n'est pas claire, Fontes ayant probablement voulu noter un ton ou une voyelle brève, comme dans les mots suivants (entourés ici en gras) :

quâ hō ac. xā đông xāi Puyon. Kā dāi. 'Văn Hộ xã, Đàng An huyện, xứ Đông - commune de Văn Hộ, district de Đàng An, région de l'Est'.

6.3.2.2. Le rôle d'António de Fontes

António de Fontes, né en 1569 à Lisbonne, est admis dans la Compagnie de Jésus en 1584. Il est envoyé en mission en Cochinchine en 1624 en même temps que Gaspar Luís, Alexandre de Rhodes, Girolamo Majorica. Ils ont tous été initiés au parler cochinchinois par Francisco de Pina à la résidence de Kê Chàm¹⁸¹. En 1629, A. de Fontes est expulsé de Cochinchine vers le Champa avec ses confrères puis rejoint Macao en leur compagnie en août 1630¹⁸². Il repart au Tonkin à partir du février 1631 et y demeure jusqu'en 1648.

Son rapport de 1631 apporte deux informations significatives. Il montre tout d'abord une nette évolution dans la transcription du vietnamien par rapport à la période antérieure. De plus, ses choix de transcription sont très proches de ceux d'Amaral en 1632 (voir infra 6.3.5) ; on peut penser que A. de Fontes a transmis les conventions de transcription à ses confrères Amaral et António Cardim au Tonkin. Ce manuscrit de 1631 montre qu'António de Fontes ouvre un

¹⁸¹ ARSI, Jap-Sin 68, f. 17r.

¹⁸² Jap-Sin 72, f. 181r ; Voir Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *op. cit.*, p. 321.

nouveau chapitre dans l'histoire de la romanisation du vietnamien. Il modifie la vision que nous avons jusqu'ici du rôle de Gaspar do Amaral en 1632 tel qu'on le trouve décrit, par exemple, par Đỗ Quang Chính (1972 [2008]) et Roland Jacques (2002 [1998]) : Fontes apparaît à bien des égards comme le précurseur d'Amaral.

6.3.3. Le texte de Macao (1632)

6.3.3.1. Présentation du manuscrit et contexte général

Le manuscrit rédigé à Macao en 1632 comporte le *Pater noster* en trois langues, le japonais, le chinois et le vietnamien¹⁸³, ainsi qu'une description des caractéristiques principales de ces langues¹⁸⁴. Véritable « pierre de Rosette » des langues d'Extrême-Orient, ce document (désormais *le texte de Macao*) a été découvert par Roland Jacques qui l'a présenté lors d'un congrès en 1998¹⁸⁵, puis traduit en français. Jacques en fait l'analyse linguistique et commente à partir du texte la politique linguistique des Portugais en Extrême-Orient. À ce texte daté du 8 mai 1632 est adjoint un rapport d'Andre Palmeiro adressé à son supérieur à Rome : « vous m'avez prié, Révérend père, de faire une étude sur les langues des nations qui habitent les divers pays faisant partie de mon territoire de juridiction. »¹⁸⁶ Selon Jacques, ce texte est destiné à Mgr Francesco Ingoli, secrétaire de la Congrégation romaine de la Propaganda Fide. Ce dernier « avait lancé une grande enquête visant à mieux connaître les peuples au contact desquels les missionnaires se trouvaient ».¹⁸⁷

6.3.3.2. Les auteurs du volet vietnamien de la partie linguistique du texte de Macao

6.3.3.2.1. Hypothèse sur les rédacteurs du texte

S'agissant des rédacteurs du texte de Macao, Jacques précise que Palmeiro « a surveillé le travail et en atteste la qualité ».¹⁸⁸

¹⁸³ Jap-Sin 194, f. 005r-011v.

¹⁸⁴ Jésuite portugais (1569-1635), né à Lisbonne. Il travailla comme professeur de latin, de philosophie et de théologie. En 1617, il fut désigné visiteur de la province de Malabar (1618-1626) puis de la Chine et du Japon à partir de 1626. Il partit au Tonkin en 1631 et rendit visite au seigneur Trịnh Tráng. Voir Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez. 2001. T. III, *op. cit.*, p. 2961.

¹⁸⁵ Roland Jacques. 1998. *art. cit.*

¹⁸⁶ Jap-sin 194, f. 006r. Trad. de Roland Jacques. 2004. *op. cit.*, p. 236.

¹⁸⁷ Roland Jacques. 2004. *Ibid.*, p. 192.

¹⁸⁸ Roland Jacques. 2004. *Ibid.*, p. 190.

Le texte principal, écrit en latin, est précédé d'une introduction rédigée par Palmeiro. Si l'écriture manuscrite du texte proprement dit nous permet d'affirmer que les caractères latins sont de la main d'Alexandre de Rhodes, Roland Jacques n'en fait pas le seul auteur :

Les parties écrites en caractères latins sont indiscutablement de la main d'Alexandre de Rhodes, qui a donc servi de secrétaire au groupe. Il est important de comprendre que l'on a là, non pas l'œuvre d'une personne isolée, mais la résultante d'un travail collectif de longue haleine. (Jacques 2004, p. 190)

Le rapport de Palmeiro l'indique clairement, du reste : « j'ai confié l'exécution de Vos ordres à des personnes qui sont les meilleurs connaisseurs en la matière. »¹⁸⁹ Reste à déterminer l'identité de la ou des personnes à qui Palmeiro a confié la partie du texte consacrée au vietnamien. Sans chercher directement à répondre à cette question, Jacques nie le rôle d'Alexandre de Rhodes en raison de ses faibles compétences linguistiques.

6.3.3.2.2. Comment déterminer la compétence linguistique d'un missionnaire ?

Le degré de compétence linguistique des jésuites pionniers comme Francisco de Pina, Alexandre de Rhodes, Gaspar do Amaral ou António Barbosa a longtemps fait débat parmi les chercheurs qui travaillaient sur l'histoire du *quốc ngữ*. On peut mentionner en particulier, à cet égard, les travaux de Đỗ Quang Chính (1972 [2008]), de Nguyễn Khắc Xuyên (1996) et de Roland Jacques (1998, 2002).

D'après R. Jacques et Đỗ Quang Chính, les compétences linguistiques de Gaspar do Amaral surpassaient dès 1632 celles d'Alexandre de Rhodes. La méthode retenue par ces deux chercheurs a été de recourir aux normes du *quốc ngữ* moderne pour en juger rétrospectivement.

Nous ne pouvons pas évaluer la compétence linguistique d'un missionnaire du 17^e siècle en nous appuyant seulement sur ce qu'il a transcrit. En effet, le plus souvent, un missionnaire transcrit un son suivant une logique qui fait entrer en ligne de compte plusieurs facteurs : sa propre langue maternelle, la langue dans laquelle l'ensemble du document est rédigé, la langue de travail commune à l'auteur du texte et à son destinataire quand il s'agit d'une lettre ou d'un rapport, la variété dialectale à laquelle il a été « exposé », etc., comme nous l'avons montré au chapitre précédent. Il faut ici distinguer deux choses : la compétence linguistique dans les communications directes et la manière de transcrire le parler en alphabet latin. La

¹⁸⁹ Jap-sin 194, f. 006r. Trad. de Roland Jacques . 2004. *Ibid.*, p. 236-238.

compétence linguistique se manifeste presque uniquement par la capacité de communiquer oralement avec les natifs dans la mesure où les missionnaires et les locuteurs natifs ont très rarement des échanges écrits. La plupart des Vietnamiens de cette époque sont analphabètes, à l'exception des lettrés, qui utilisent deux écritures – les caractères chinois et démotiques – que peu de jésuites maîtrisent. De plus, pouvoir parler une langue n'implique pas qu'on ait trouvé les moyens adéquats pour la transcrire. Prenons l'exemple de la romanisation du chinois : Matteo Ricci parlait couramment la langue chinoise tout en ayant, dans son dictionnaire de 1588, transcrit les tons chinois au moyen de deux signes diacritiques seulement : l'accent grave et l'accent aigu¹⁹⁰. C'est Cattaneo qui parvint à créer les cinq signes diacritiques pour marquer les tons chinois. On ne peut conclure que les compétences linguistiques de Cattaneo surpassaient celles de Matteo Ricci pour la seule raison que le premier avait trouvé le moyen de noter les cinq tons du chinois en utilisant des notes de musique. Comme souvent dans ces cas-là, il y a confusion entre l'oral et l'écrit, recouvrement de l'un par l'autre (voir ce qui a trait à la « scriptophilie » en matière d'études chinoises, *supra* 3.5.7).

Roland Jacques (1998 [2004]) doute de « la compétence d'A. de Rhodes en matière de linguistique vietnamienne », reprenant l'argument de Marini selon lequel Rhodes pratiquait plutôt le cochinchinois qui est « béotien par rapport à la langue standard de la capitale »¹⁹¹. On sait qu'à partir du 16^e siècle, le seigneur Nguyễn Hoàng conquiert le Sud de la péninsule indochinoise avec ses partisans. La guerre intestine qui coupe le pays en deux accentue sa séparation en deux zones dialectales, avec leur spécificités phonologiques et lexicales, tout en maintenant une large intercompréhension entre les locuteurs tonkinois et les locuteurs cochinchinois. Les premières expériences des missionnaires dépendaient de leur première terre de mission. Lorsqu'un missionnaire était en contact avec une langue à quatre ou cinq ou six tons, il la transcrivait comme telle à partir du moment où il avait pu identifier l'existence de ce système tonal. C'est le cas de la génération des jésuites qui avaient appris le parler de la région de Hôi An, lequel ne possédait que cinq tons. Il est compréhensible qu'une personne ayant déjà réfléchi sur un tel parler ait des difficultés à maîtriser le parler standard à six tons distinctifs. Mais la notion même de variante dialectale n'était probablement pas claire dans l'esprit de ces missionnaires. En effet, Alexandre de Rhodes relate dans son ouvrage les résultats de l'évangélisation entreprise lors de son séjour au Tonkin grâce à sa maîtrise de la

¹⁹⁰ ARSI, Jap-Sin 1-198.

¹⁹¹ Roland Jacques. 1998. « Le Portugal et la romanisation de la langue vietnamienne. Faut-il réécrire l'histoire ? », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 85, n° 318, p. 21-54. R. Jacques a synthétisé le débat qu'ont eu les jésuites réunis à Macao en 1645 au sujet de la traduction de la formule de baptême (Jap-Sin 80, f. 35-38v) et celle de Giovanni Filippo Marini (Jap-Sin 80, f. 88r -89v et 96r-v).

langue. Dès son débarquement au port de Thanh Hóa en mars 1627, au vu de la foule des Tonkinois qui s'y massaient pour voir les « belles marchandises » des Portugais, Alexandre de Rhodes « leur expliqu(a) la vérité de Dieu et les invit(a) à se convertir au catholicisme »¹⁹². Il fut bien accueilli à la Cour, où le Roi manifesta son approbation à son discours sur le ciel et les astres et le rappela plusieurs fois pour des conversations¹⁹³. De fait, ce père jésuite n'éprouvait manifestement pas de difficultés à communiquer avec les Tonkinois.

Ainsi, l'affirmation selon laquelle les compétences linguistiques d'Alexandre de Rhodes auraient été plus faibles que celles de Gaspar do Amaral dès 1632¹⁹⁴ prête à discussion. Jacques insiste : « notons que [Gaspar do Amaral], alors en résidence comme missionnaire au Tonkin, n'eut pas le loisir de participer à la rédaction de notre document (le texte de Macao). On peut le regretter, puisqu'il connaissait, quant à lui, les six tons du vietnamien. »¹⁹⁵ La transcription des langues tonales posait problème aux missionnaires parce qu'il s'agissait d'une particularité linguistique totalement inaperçue jusque là. Certaines des langues amériennes, que des pères franciscains ou dominicains avaient commencé à grammatiser au siècle précédent, possédaient aussi des tons, mais leur caractère tonal n'avait pas alors été identifié. En réalité, comme nous l'avons montré plus haut, les cinq signes diacritiques pour marquer les six tons du tonkinois figurent déjà dans le rapport d'António de Fontes de 1631. Quant à Gaspar do Amaral, il ne vécut au Tonkin que pendant sept mois (d'octobre 1629 à mai 1630) avant d'en être expulsé en même temps qu'Alexandre de Rhodes. De retour au Tonkin en 1631, il précise dans un rapport écrit en décembre 1632 que les quatre pères portugais du Tonkin avaient appris la langue locale, lui compris¹⁹⁶. Quant à Alexandre de Rhodes, il raconte dans son récit de voyage de 1653 qu'il était arrivé à maîtriser les tons et la façon de prononcer les mots après trois semaines d'entraînement avec un enfant cochinchinois :

Celui qui m'ayda merueilleusement fut un petit garçon du païs qui m'enseigna dans trois semaines tous les divers tons de cette langue, & la façon de prononcer tous les mots, il n'entendoit point ma langue, ni moi la sienne mais il avait un si bel esprit, qu'il comprenoit incontinent tout ce que je voulois dire & en effet en ces mêmes trois semaines il apprit à lire nos lettres, à écrire & à servir la Messe.¹⁹⁷

¹⁹² Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 91.

¹⁹³ Alexandre de Rhodes. 1653. *Ibid.*, p. 93.

¹⁹⁴ Roland Jacques. 2004. *op. cit.*, p. 226.

¹⁹⁵ Roland Jacques. 2004. *Idem.*

¹⁹⁶ Jesuitas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 215r.

¹⁹⁷ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 73.

Rhodes serait donc parvenu à prêcher en langue cochinchinoise après quatre mois d'apprentissage seulement. À supposer qu'il s'agisse là d'un épisode très enjolivé, relaté près de trente ans après les événements, il n'en demeure pas moins que, pendant son séjour au Tonkin de mars 1627 à mai 1630, Rhodes eut le loisir de repérer la différence au niveau tonal entre le cochinchinois et le tonkinois et de s'adapter au parler tonkinois.

En conclusion, il est nécessaire de juger les travaux linguistiques des jésuites au Vietnam en se gardant de projections rétrospectives qui comportent des risques d'anachronisme. De ce fait, nous ne pouvons nier l'apport d'Alexandre de Rhodes dans la composition du texte de Macao en 1632¹⁹⁸ auquel il a sans nul doute contribué de façon éminente, grâce à ses connaissances linguistiques, même s'il n'a pas inventé tous les signes diacritiques adéquats pour transcrire correctement les tons du vietnamien.

6.3.3.2.3. La date de composition du manuscrit

Si nous jetons un œil sur les événements historiques de cette période, nous constatons que les jésuites qui travaillaient au Tonkin et en Cochinchine, parmi lesquels Alexandre de Rhodes et Gaspar do Amaral, ont été expulsés du Tonkin en mai 1630 tandis que les autres missionnaires avaient été obligés de quitter la Cochinchine dès 1629. Tous avaient dû se réfugier à Macao en attendant d'être autorisés à retourner sur leurs terres de mission. Les jésuites ayant travaillé en Chine, au Japon et en Annam ont eu ainsi l'occasion de coopérer et d'échanger sur la méthode de transcription, d'autant que la mise au point de cette méthode était plus avancée au Japon et en Chine qu'au Vietnam.

La mise en chantier du projet de traduction du *Pater noster* et de comparaison des trois langues avait sans doute dû commencer en 1630, quand les jésuites se sont retrouvés à Macao, et s'achever en 1632. On sait, grâce au livre d'A. de Rhodes, que Palmeiro se trouvait à Macao cette même année 1630 :

Notre retour de Tonkin à Macao fut dans l'an 1630 où nous trouvâmes le P. André Palmier, qui après avoir fait la visite de la mission de la Chine, s'était rendu comme nous au collège de Macao.¹⁹⁹

En février 1631, un groupe des quatre jésuites (do Amaral, de Fontes, Palmeiro et Cardim) retourna au Tonkin²⁰⁰. En tant que visiteur de la mission du Tonkin, Palmeiro rendit visite au

¹⁹⁸ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

¹⁹⁹ Alexandre de Rhodes. 1651. *Histoire du royaume de Tunquin*, Lyon : Chez Jean Baptiste Devenet, p. 262.

seigneur Trịnh Tráng puis revint à Macao la même année²⁰¹. Les jésuites restés à Macao continuèrent probablement leurs travaux linguistiques en l'absence de Palmeiro qui rédigea la page d'introduction lors de l'achèvement du texte en 1632.

6.3.3.2.4. Les contributeurs de la partie linguistique du texte de Macao consacrée au vietnamien

Si le texte de Macao (1632) est bien le résultat d'une collaboration entre les spécialistes des trois langues, comme Palmeiro l'indique, nous devons chercher à retrouver le nom de ceux qui avaient vécu en Annam et étaient présents à Macao durant cette période cruciale, le nom de ceux qui sont susceptibles d'avoir participé à cette œuvre collective.

Nom du missionnaire	Séjour en Annam	Arrivée à Macao	Départ de Macao
Alexandre de Rhodes	18 mois en Cochinchine janv. 1625 => juil. 1626 mars 1627 => mai 1630 au Tonkin	mai 1630	févr. 1640 : départ pour la Cochinchine
Gaspar do Amaral	7 mois au Tonkin oct. 1629 => mai. 1630	mai 1630	18 févr. 1631 : départ pour le Tonkin
Francesco Buzomi ²⁰²	13 ans en Cochinchine janv. 1615 => 1629 (retour à Macao en 1617)	août 1630	24 janv. 1631 : départ pour le Cambodge
Girolamo Majorica ²⁰³	5 ans en Cochinchine déc. 1624 => 1629	août 1630	19 oct. 1631 : départ pour le Tonkin
António de Fontes	5 ans en Cochinchine janv. 1625 => août 1630	août 1630	18 févr. 1631 : départ pour le Tonkin

Tableau 3.25. Les dates des séjours des jésuites à Macao entre 1630 et 1632

Comme ils appartenaient au groupe des jésuites expulsés du Tonkin, il est certain qu'Alexandre de Rhodes et Gaspar do Amaral pouvaient parler couramment le vietnamien. S'agissant des jésuites de Cochinchine, rappelons qu'en 1629 ils sont expulsés vers le Champa pour rejoindre Macao en août 1630²⁰⁴. Parmi eux, nous trouvons Buzomi, de Fontes et Majorica. Buzomi en particulier vécut en Cochinchine de 1615 à 1629, et ne s'en absenta que pendant un an, en 1617. Le fait de vivre en Cochinchine pendant une dizaine d'années lui avait permis certainement de bien parler la langue locale lui aussi. Les deux autres missionnaires, Majorica et de Fontes, séjournèrent pendant cinq ou six ans en Cochinchine et devaient également en parler couramment la langue.

²⁰⁰ Jap-Sin 88, f. 348v.

²⁰¹ Jap-Sin 88, f. 348v ; Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 154-158.

²⁰² Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez. 2001. Tome I, *op. cit.*, p. 586.

²⁰³ Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *op. cit.*, p. 317-319.

²⁰⁴ Jap-sin 72, f. 181; Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *op. cit.*, p. 321.

Bref, au total, cinq jésuites connaissant bien la langue vietnamienne étaient présents à Macao entre 1630 et 1631. Parmi les cinq, il faut exclure Buzomi, qui quitta Macao pour le Cambodge où il arriva en janvier 1631²⁰⁵. Quant à Gaspar do Amaral et António de Fontes, ils quittèrent Macao en février 1631 à destination du Tonkin. Il est fort probable qu'ils aient été tenus au courant de cette coopération linguistique, mais seuls Alexandre de Rhodes et Girolamo Majorica, demeurés à Macao, purent participer pleinement à l'œuvre commune.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, au-delà de la traduction trilingue du *Pater noster*, le texte de Macao constitue une précieuse source d'information linguistique en raison des indications métadiscursives qu'il contient. Ainsi, ce document nous apprend que les missionnaires ont utilisé des lettres grecques pour transcrire les consonnes aspirées du chinois et du vietnamien. Il mentionne que « pour le reste, (ils ont) suivi essentiellement les conventions de la prononciation italienne »²⁰⁶. Cette indication est cohérente avec notre hypothèse sur la participation de Majorica, car ce dernier est italien. Dans un autre contexte, les jésuites de Chine avaient suivi la méthode de transcription des deux Italiens Matteo Ricci et Michele Ruggieri. Il était donc naturel que les jésuites du Vietnam soient influencés par la méthodologie de travail de leurs confrères implantés en Chine.

Le vietnamien qui a beaucoup emprunté à la langue chinoise lui est également apparenté par son caractère tonal. Nous pensons, telle est du moins notre hypothèse, que la rencontre de Macao et les échanges avec des jésuites connaissant les caractéristiques tonales du chinois a permis aux missionnaires du Vietnam de mieux saisir celles de la langue vietnamienne et à trouver les moyens d'en transcrire les tons. Du reste, lorsque António de Fontes et Gaspar do Amaral arrivèrent au Tonkin et furent confrontés au tonkinois et à ses six tons distinctifs, ils trouvèrent le moyen de noter ces tons, comme le rapporte d'António de Fontes.

6.3.4. La partie de linguistique vietnamienne du texte de Macao

6.3.4.1. Les signes diacritiques pour noter les tons

Les rédacteurs du texte de Macao ont décrit les caractéristiques générales des trois langues, en insistant particulièrement sur les spécificités tonales du chinois et du vietnamien : « nous rendons cependant partout cette pluralité de tons au moyen des accents, aigu, grave et circonflexe, empruntés à la langue grecque. »²⁰⁷ Ils choisirent ainsi les trois signes « ´ ` ^ »

²⁰⁵ Charles E. O'Neill, Joaquín M. Domínguez. 2001. Tome III, *op. cit.*, p. 2588.

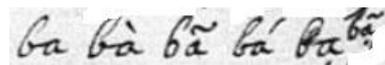
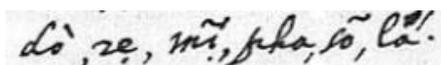
²⁰⁶ Jap-sin 194, f. 007r. Traduction de Roland Jacques. 2004. *op. cit.*

²⁰⁷ Trad. de Roland Jacques. 2004. *op. cit.*, p. 242.

pour marquer les tons du chinois et du vietnamien. En réalité dans le document, le circonflexe « ^ » se transforme en tilde « ~ ». Les rédacteurs n'ont toutefois pas indiqué combien de tons possède exactement chaque langue. À lire leurs explications sur la valeur de chaque signe, il semble que pour eux, il n'existât que quatre tons dans chacune des deux langues.

Il est curieux de lire ces explications car, dès 1598, Cattaneo avait décrit les cinq signes « - ^ ~ ^ » pour noter de manière pertinente les tons chinois. Quant au vietnamien, même si Alexandre de Rhodes et Girolamo Majorica pratiquent le parler cochinchinois qui possède cinq tons, leur expérience pendant leur séjour au Tonkin avait dû éveiller leur attention sur l'existence de six tons dans le parler tonkinois. Nous ne comprenons pas pour quelle raison les rédacteurs n'ont pas utilisé les signes inventés par Cattaneo afin de représenter les cinq ou six tons (selon les cas) des deux langues.

Après 1630, Alexandre de Rhodes n'est plus retourné au Vietnam avant 1640 et il n'a donc probablement pas pu améliorer son niveau de connaissance linguistique. Pourtant dans son manuscrit sur l'histoire du royaume du Tonkin écrit en latin en 1636²⁰⁸, il précise bien que « le chinois dispose de cinq tons pour prononcer les mots, alors que l'annamite en a six ». Rhodes explique la pertinence des tons en les comparant avec des notes de musique, comme Cattaneo l'avait fait, le premier, pour le chinois : « dō, rē, mǐ [sic], pha, sō, lá »²⁰⁹. Il prend en outre l'exemple de la graphie « ba » pour illustrer la façon dont les symboles graphiques utilisés pour marquer des changements de ton entraînent les changements de signification : « ba, bà, bǎ, bá, bạ, bǎ [sic] ».



Cette discordance entre le texte de Macao de 1632 et celui 1636 pourrait s'expliquer par la prise en compte des échanges qu'il eut entre temps (entre 1632 et 1635) avec ses confrères du Tonkin. Nous y reviendrons ultérieurement.

Si nous retournons au texte de 1632, les rédacteurs ont voulu, semble-t-il, utiliser l'accent circonflexe pour exprimer à la fois le quatrième et le cinquième ton du chinois, alors que, pour le vietnamien, ce signe diacritique était utilisé à ce moment-là pour noter à la fois les quatrième, cinquième et sixième tons. On ne peut pas savoir si les rédacteurs de ce texte n'ont pas saisi correctement les tons chinois et vietnamiens, ou s'ils ont voulu simplifier le système de notation tonal.

²⁰⁸ Jap-Sin 83-84, f. 001r-062v.

²⁰⁹ Jap-Sin 83-84, f. 062r.

6.3.4.2. Les initiales

En ce qui concerne le choix des graphies du système consonantique, ce texte rend compte d'à peu près tous les phonèmes distinctifs des initiales du vietnamien du 17^e siècle. Selon Roland Jacques, il contient 23 initiales distinctives de monosyllabes vietnamiens, mais « la notation des rimes vietnamiennes reste passablement déficiente : le manuscrit en emploie 39, contre les 52 qui apparaîtront vingt ans plus tard, pour le même domaine lexical, dans le dictionnaire »²¹⁰.

Nous avons étudié attentivement ce texte, surtout en ce qui concerne la partie consacrée à la langue annamite, et il semble que Roland Jacques se soit trompé en dénombrant les initiales. Alexandre de Rhodes n'a pas introduit le groupe consonantique [ml] noté *ml* dans le texte, car il n'y a pas de mots commençant par *ml* dans la liste des mots. Pour la spirante [β] que Rhodes écrivait *b* dans le mot *bua* (*ϕua* dans le *Dictionarium*), la lettre *b* étant utilisée pour noter les deux consonnes [b] et [β] en portugais. Les jésuites de cette époque notaient ainsi ces deux consonnes selon les conventions orthographiques du portugais. Au total, on relève 24 consonnes initiales dans ce texte de Macao (voir 6.3.6.1).

Comme les rédacteurs l'ont eux-mêmes indiqué au début du texte, l'orthographe de l'italien joue un rôle majeur dans le choix des graphèmes des consonnes initiales. Plus précisément, ils ont utilisé le graphème *ci* à la place de *ch* pour transcrire la consonne [c] ; le graphème *sc* à la place de *x* comme actuellement pour transcrire la consonne [ç]. Quant aux autres initiales, elles correspondent à la fois à celles du latin, de l'italien et du portugais, comme nous l'avons précisé au chapitre précédent sur la transcription du parler de Cochinchine entre 1615 et 1626. Il faut noter en particulier que c'est la première fois que le graphème *đ* est introduit pour transcrire la consonne [d] du vietnamien. Alexandre de Rhodes s'en explique :

« Aliud đ notatur eo signo quia est omnino diversum à nostro & pronunciatur attollendo extremum linguae ad palatum oris, illamque statim amouendo, absque eo quod ullo modo dentes attingat ut *đa đa*, perdix: & haec litera est ualdè in usu in principio dictionis. » (Rhodes 1651, p. 3)

« Un autre *đ*, noté par ce signe, est très différent de notre *d* : on le prononce en plaçant le bout de la langue à l'entrée du palais sans toucher les dents, par exemple *đa đa* 'perdrix'. Cette lettre est très employée au début des mots ».

²¹⁰ Roland Jacques. 2004. *op. cit.*, p. 218.

Les jésuites de la première génération ont utilisé le graphème *d* pour transcrire les deux sons [ð] et [d]. L'introduction de la graphie *đ* complète donc le système des graphèmes pour une transcription plus exacte du système consonantique du vietnamien au 17^e siècle.

6.3.4.3. Une nouvelle direction dans l'entreprise de romanisation du vietnamien

Le texte de Macao est important dans la mesure où il témoigne d'une nouvelle orientation dans la transcription du vietnamien. Les jésuites pionniers au Vietnam ont tardé à comprendre que les différences de tons étaient aussi importantes que les différences relatives aux unités phonologiques, consonnes ou voyelles. Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, ceux qui étaient implantés en Cochinchine considéraient les tons du vietnamien comme les intonations ou les accents toniques des langues romanes. Toutefois, quand ils ont pris conscience de l'existence et de l'importance des tons, ils n'ont pas immédiatement réussi à trouver le moyen de les transcrire de manière exacte. Par ailleurs, nous doutons que leur maître en matière de langues, Francisco de Pina, ait pu créer tous les signes diacritiques pour noter les cinq tons du cochinchinois. En effet, ses élèves – Gaspar Luís, d'Alexandre de Rhodes, de Francesco Buzomi ou encore d'António de Fontes... – ne les notaient pas de manière exacte dans leurs rapports antérieurs à 1631. Il faudra pour cela attendre la rencontre de Macao, quand les jésuites qui avaient travaillé sur d'autres langues tonales, mais avec une approche linguistique similaire, à valeur contrastive, leur fournissent un modèle de notation des tons. Il faudra attendre aussi le contact avec le tonkinois pour qu'António de Fontes puisse exprimer les six tons distinctifs du vietnamien par cinq signes.

C'est grâce aux jésuites implantés en Chine, qui ont compris très tôt le caractère monosyllabique du chinois et qui ont eu très vite l'idée d'écrire séparément chaque syllabe, que les jésuites envoyés au Vietnam, impulseront une nouvelle dynamique et poseront de nouvelles bases pour la méthode de transcription de la langue vietnamienne.

Après l'achèvement du texte de Macao, il est fort probable que Majorica en avait apporté un exemplaire au Tonkin et qu'il l'avait confié à ses confrères Gaspar do Amaral et António de Fontes. Cette comparaison des trois langues, avec une méthode stabilisée de transcription, est considérée comme un guide d'apprentissage par les jésuites du Tonkin., comme l'atteste le rapport d'Amaral (1632) qui se signale par des évolutions remarquables dans la transcription du tonkinois.

6.3.5. *Le rapport de Gaspar do Amaral (1632)*

6.3.5.1. **Présentation du rapport**

Gaspar do Amaral, on l'a vu, est envoyé pour la deuxième fois au Tonkin avec ses trois confrères, Andre Palmeiro, António de Fontes et António Cardim. Il est nommé supérieur de la mission par le supérieur de la province du Japon et de la Chine, le 16 février 1631²¹¹. Tous quatre quittent Macao le 18 février 1631 et parviennent dans la capitale du Tonkin en mars 1631.

Le rapport de Gaspar do Amaral rédigé le 31 décembre 1632 est conservé dans les deux fonds d'archives Jap-Sin²¹² et Jesuítas Na Ásia²¹³. Il s'agit d'abord d'une description détaillée de l'état de l'évangélisation. Amaral résume ensuite la situation politique du « pays d'Annam », divisé en trois régions : *đang tlão* (Cochinchine), *đàng ngoày* (Tonkin), *đàng tlên* (région du Nord, frontalière avec la Chine). Gaspar do Amaral informe aussi ses supérieurs de l'état d'avancement de l'apprentissage de la langue locale et du degré de compétence linguistique des prêtres européens (trois pères sur quatre peuvent expliquer le catéchisme en langue vietnamienne). Grâce à leurs efforts, 5727 chrétiens sont baptisés en 1632.

Đỗ Quang Chính a étudié ce rapport de Gaspar do Amaral et y a relevé les mots vietnamiens écrits en caractères latins²¹⁴. Sa liste compte 166 entrées (comprenant les lemmes monosyllabiques et polysyllabiques). Comme tous ses prédécesseurs, Gaspar do Amaral mentionne très souvent des noms de lieux et de personnes. Dans le cadre de notre analyse, nous établirons deux tableaux, l'un rassemblant les initiales et l'autre les rimes, afin de comparer l'évolution de la transcription entre le texte de Macao (mai 1632) qui est, rappelons-le de la main d'Alexandre de Rhodes²¹⁵ et le rapport de Gaspar do Amaral.

6.3.5.2. **Remarques sur les différences d'écriture**

Nous observons d'abord des différences de transcription entre les deux exemplaires du rapport conservés respectivement dans les fonds Jap-Sin et Jesuítas Na Ásia. Dans le manuscrit du fonds Jap-Sin, le rédacteur utilise la marque d'une voyelle brève du latin < ̃ > sur les lettres o, a, e (*õ, ă, ě*) tandis que dans le manuscrit du fonds Jesuítas na Ásia, le signe

²¹¹« Instrução que o Padre Andre Palmeiro visitador da Provincia de Japam e China deu ao Padre Gaspar do Amaral mandando por superior dequella missam », Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 41v-43r.

²¹² Jap-sin 85, f. 125r-174r.

²¹³ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 215v-263v.

²¹⁴ Đỗ Quang Chính. 2008 [1972], *op. cit.*, p. 72-85. Đỗ Quang Chính propose d'utiliser le rapport conservé au fonds Jap-Sin parce que Gaspar do Amaral a corrigé le texte du copiste. De fait cet exemplaire est plus fiable.

²¹⁵ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

d'une brève < ̣ > n'apparaît pas suscrit sur ces lettres. En outre, l'usage des signes diacritiques pour marquer les tons n'est pas homogène d'un exemplaire à l'autre. Parce que ces deux exemplaires ne sont pas de la main Gaspar do Amaral lui-même, nous souscrivons ici à l'opinion de Đỗ Quang Chính quand il préconise de prendre comme référence celui du fonds Jap-Sin qui porte des corrections de Gaspar do Amaral²¹⁶.

6.3.5.3. La transcription des tons

Ce rapport d'Amaral met en évidence la pertinence avec laquelle sont transcrits les six tons du vietnamien. Chaque unité graphique est composée d'une syllabe et les signes diacritiques marquant les tons sont disposés à leur place exacte. Amaral a utilisé les cinq signes diacritiques « ` ´ ̣ ~ . » pour noter les six tons comme dans le rapport d'Antônio de Fontes et comme ce sera le cas en *quốc ngữ* moderne. Il convient de souligner que le ton neutre (égal) n'est pas représenté par un signe.

Nous pouvons remarquer une seule confusion entre les deux tons transcrits par « hoi ̣ et ngã ~ ». Les autres tons sont transcrits comme en *quốc ngữ* moderne.

Signes diacritiques	Rapport d'Amaral	<i>Quốc ngữ</i> moderne
~ => ̣	(3 occurrences)	thủy
	(6 occurrences)	chương
	(15 occurrences)	kê ²¹⁷
		quảng

Tableau 3.26. Échantillon des formes graphiques dans le manuscrit de Gaspar do Amaral (1632)

Gaspar do Amaral adopte trois manières de transcrire *kê*, à savoir *kê*, *kẽ* et *kẹ̃*. La forme graphique *kê* n'est employée que deux fois, tandis que la forme qui sera considérée comme erronée dans les rapports ultérieurs d'Amaral *kẽ* l'est quinze fois. Le signe de brève < ̣ > n'est attesté qu'avec le crochet en chef « ̣ » dans la forme fautive *kẹ̃*. En vietnamien, la série haute contient deux tons : haut (transcrit par l'accent aigu) et montant glottalisé (transcrit par un tilde). La série moyenne contient deux tons : égal (pas de marque) et tombant montant (transcrit par un crochet en chef ̣). On ne peut expliquer la combinaison du signe de brève et du ton moyen *hoi* dans *kẹ̃* par Gaspar do Amaral.

²¹⁶ Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *op. cit.*, p. 72-85.

²¹⁷ Kê est mis devant un nom de lieu. Au 17^e siècle, Kê chợ est le nom courant de la capitale du Tonkin.

En examinant le texte de près, nous pouvons remarquer que la forme *kẽ* apparaît plutôt dans les pages f.125r-153v qui décrivent la situation à Kẽ chợ (la capitale), où les locuteurs prononcent tous les tons. Dans les pages relatives à la province de Thanh Hóa (f.154r-162r), les deux formes graphiques *kẽ* et *kẹ̃* coexistent. Dans le reste du texte, notamment dans les pages consacrées à la province de Nghệ An (f.162v-167r), nous trouvons plutôt la forme *kẽ*. Nous supposons ainsi qu'il ne s'agit pas d'une erreur ni d'une indécision de la part de Gaspar do Amaral. L'inconstance apparente de l'auteur dans le choix des signes diacritiques est liée à la prononciation propre à chacune des régions du Vietnam au 17^e siècle. Les habitants de Thanh Hóa confondent les tons *hỏi* et *ngã*. De manière analogue, s'agissant du parler de Nghệ An, il y a confusion entre les tons *ngã* et *nặng*. Loin de se montrer indécis, Gaspar do Amaral fait donc preuve dans ce texte d'une connaissance très fine de la langue vietnamienne et d'un souci d'exactitude dans la transcription des différents parlers régionaux.

6.3.6. Comparaison du texte de Macao et du rapport de Gaspar do Amaral de 1632

6.3.6.1. Le système des initiales : comparaison entre les deux textes de 1632

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)	Quốc ngữ moderne
[b]	b	b	b
[β]	b	B	=> [v] noté par v
[k]	c (-a, -o) k (-e)	c (-a, -o, -u) k (-i, -e)	c (-a, -o, -u) k (-i, -e)
[k ^w]	Ø	qu	qu
[c]	ci, ch	ch	ch
[d]	đ	đ	đ
[ð]	d	d	=> [z] écrit d
[p ^h]	ph	ph	ph
[ɣ]	g	g	g
[ʒ]	gi	j, gi	gi
[h]	h	h	h
[k ^h]	kh	kh	kh
[l]	l	l	l
[m]	m	m	m
[n]	n	n	n
[p]	Ø (absent)	nh	nh
[ŋ]	ng, ngh	ng, ngh	ng, ngh
[r]	r	r	r
[s]	s	s	s
[t]	t	t	t
[t ^h]	th	th	th
[t]	Ø	tr	tr
[ðl]	bl	Ø	=> [t] écrit tr
[tl]	tl	tl	=> [t] écrit tr
[ç]	sc	x	x
[v]	u	û, u	v

Tableau 3.27. Comparaison des initiales entre le texte de Macao et le rapport de Gaspar do Amaral (1632)

En résumé, il y a très peu de différences entre les deux textes dans le choix des graphèmes pour transcrire les initiales du vietnamien, sauf dans le cas des deux consonnes [c] et [ç] qui sont respectivement notées par les graphèmes *ci* et *sc* empruntés à l’italien dans le texte de Macao, alors qu’elles sont notées par les deux graphèmes *ch* et *x* issus du portugais dans le rapport d’Amaral. Etant donné que le vocabulaire vietnamien des deux manuscrits contient une centaine de mots, il ne couvre pas tout l’éventail des phonèmes distinctifs propres au système phonétique vietnamien. Certains phonèmes sont manquants dans l’un ou l’autre des deux textes. Cela ne signifie pas que leurs auteurs ne les connaissaient pas, mais plus simplement que le nombre de mots cités était trop faible pour qu’ils y figurent tous.

6.3.6.2. Le tableau des rimes

Nous nous proposons ici de dresser l’inventaire des rimes²¹⁸ que nous avons relevées dans les deux textes de 1632. Cette entreprise pose quelques difficultés car les auteurs de ces deux textes se réfèrent à deux modèles différents pour transcrire les rimes. En effet, celles du texte de Macao, comme nous l’avons indiqué dans l’introduction, s’inspirent de l’orthographe italienne, tandis qu’Amaral se réfère à sa langue maternelle, le portugais.

6.3.6.2.1. La transcription des rimes ayant les trois tonales [a], [ã] et [ã̃]

Les auteurs du texte de Macao n’emploient que la lettre *a* pour transcrire les trois voyelles distinctives [a], [ã] et [ã̃]. Au contraire, Amaral différencie les trois graphèmes *a*, *ã*, *â* pour rendre ces trois voyelles, avec néanmoins quelques confusions. Voici un tableau permettant de mettre en regard les deux textes en matière de transcription des rimes ayant ces trois tonales²¹⁹ [a], [ã] et [ã̃] :

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)
[a]	<i>ba, bà, cã, cia, mà, sa, tha</i> (ba, bà, cã, cha, mà, sa, tha)	<i>nhà, cá, ãa, ca, xã (xã), jà, xá, Hạ, bà, mã, nga, hạ</i> (nhà, cá, ãa, ca, xã, già, Hạ, bà, ma, nga)
[aj]	<i>blai, blái, gáí, hai, lãí, mai, tai</i> (traí, tráí, gáí, hai, lãí, mai, tai)	
[ãj]	<i>bãí, ngài, rài, tai/tãí, ngãí</i> (bãy, ngày, rày, tay, ngày)	<i>đái, chái, đái (đáy, chay, đáy)</i> <i>đáy, bãy, đáy, bãy, đáy, may</i> (đài, bãy, đáy, bãy, đáy, may)
[ã̃j]	<i>aim, baím, caim, daim, laim, sciaim, thaim</i> (anh, bánh, canh, danh, lành, sanh, thành)	<i>tranh, thanh, thãn</i> (tranh, thanh, thành)
[am]	<i>cám, lam, nam, tám,</i> (cám làm nam tám)	<i>tàm, nam, chàm</i> (tam, nam, chàm)
[an]		<i>ãn, ãn (an)</i>
[ã̃n]		<i>uãn (vãn)</i>
[aŋ]	<i>sám, thám, uàm</i>	<i>đàng, lãng, bang, hang, lãng, bãng, cang</i>

²¹⁸ Une rime du vietnamien, noyau de la syllabe, est constituée d’une prétonale, d’une tonale (noyau vocalique) et éventuellement d’une finale.

²¹⁹ La tonale, noyau de la rime est représentée par une voyelle ou une diptongue.

	(sang, thán <i>g</i> , vàng)	(đàng, lã <i>ng</i> , bang, hang, lã <i>ng</i> , bả <i>ng</i> , cang)
[aw]	sau (sao)	đào, đàu (đào)
[ãw]	sáu (sáu)	nhầu (nhau)
[ãm]	nam tlam (năm, trã <i>m</i>)	mám, chã <i>m</i> (mã <i>m</i> , chã <i>m</i>)
[ãŋ]	bà <i>m</i> , bla <i>m</i> , hà <i>m</i> , ra <i>m</i> , tla <i>m</i> (bã <i>ng</i> , trã <i>ng</i> , hã <i>ng</i> , rã <i>ng</i> , trã <i>ng</i>)	trã <i>ng</i> , bả <i>ng</i> (trã <i>ng</i> , bả <i>ng</i>)
[ãj]	běi (vây)	thái, tã <i>i</i> , lã <i>i</i> (thây, tã <i>y</i> , lã <i>y</i>)
[ãm]	Sá (sã <i>m</i>)	lã <i>m</i> , nhã <i>m</i> (lã <i>m</i> , nhã <i>m</i>)
[ãm]		thã <i>n</i> (thã <i>n</i>)

Tableau 3.28. Transcription de trois voyelles [a], [ã] et [ãj] dans le texte de Macao et le rapport d’Amaral (1632)

En ce qui concerne la voyelle [a], comme elle est connue et universelle dans les langues romanes, les auteurs des deux textes utilisent la même manière de la transcrire.

En ce qui concerne le groupe vocalique²²⁰ [aj], Rhodes, le rédacteur de la partie vietnamienne du texte de Macao, emploie le graphème *ai* et cette transcription est encore en usage aujourd’hui. Dans le rapport d’Amaral, ce groupe vocalique n’est pas relevé, même si nous voyons l’apparition du graphème *ãi* dans le mot *đãi* – que l’on écrit aujourd’hui *đáy* [dãj³]. Nous supposons que le signe « ~ » sur la lettre *a* sert à marquer une voyelle brève. Mais si nous transposons ce mot en vietnamien moderne, nous aboutirions au groupe vocalique [ãj] noté *ay*.

S’agissant du groupe vocalique [ãj], il semble que Rhodes ait voulu distinguer les deux groupes [aj] et [ãj] en apposant un tréma sur la lettre *ã* dans les mots *tãi*, *ngãi* (*tay*, *ngày*). Toutefois il y a des cas où il écrit tout simplement *ai*. Quant à Gaspar do Amaral, il utilise deux formes graphiques *ai* et *ay* pour transcrire [ãj]. C’est le graphème *ay* qui est officiellement utilisé aujourd’hui.

Pour transcrire la rime nasale [ãŋ], Rhodes choisit la forme graphique *aim* conformément à l’orthographe de l’italien. De son côté, Amaral, influencé par sa langue maternelle, combine la lettre *a* avec le digramme portugais *nh*. Nous ne pouvons pas juger lequel des deux rédacteurs transcrit cette rime le plus correctement, puisqu’il ne s’agit ici que d’une question de choix de la forme graphique. Notons simplement que ce choix d’Amaral a été reconduit en *quốc ngữ* moderne.

Pour ce qui est de la rime [am], les deux scripteurs la transcrivent par *am*.

Remarquons qu’Amaral retient le graphème *ãn* pour noter la rime [ãn]. Cette graphie s’est elle aussi maintenue en *quốc ngữ* moderne.

²²⁰ Un groupe vocalique est la combinaison d’une voyelle et d’une semi-voyelle.

Quant à la rime nasale [aŋ], Rhodes emploie le graphème *am*. De son côté, Amaral se base sur la deuxième valeur phonétique de la lettre *n* en latin, qui se prononce [ŋ] devant [k] et [g], pour transcrire la rime nasale [aŋ], selon la prononciation tonkinoise. Ici aussi, le choix d'Amaral a été reconduit dans le *quốc ngữ* moderne.

Alexandre de Rhodes adopte le graphème *au* pour transcrire le groupe vocalique [ǎw], alors que Gaspar do Amaral hésite entre *au* et *ao*. On trouve ainsi chez lui deux variantes graphiques *đau* et *đao* pour 'religion'.

Pour transcrire la rime nasale [ãm], Rhodes fait de nouveau appel à *am*, tandis qu'Amaral choisit *âm* comme on le voit quand il écrit  *hàng mắm* => *hàng mắm* 'la rue de poisson fermenté'²²¹.

Nous ne trouvons pas la rime [ǎn] sous la plume d'Alexandre de Rhodes, tandis que, dans le rapport de Gaspar do Amaral, [ǎn] est transcrite graphiquement par *ãn* comme dans *quốc ngữ*.

Pour ce qui de la rime nasale vélaire [ǎŋ], Alexandre de Rhodes l'a transcrite graphiquement par *am*. Gaspar do Amaral, lui, a utilisé la forme graphique *ang* qui est devenue *ǎng* en *quốc ngữ* moderne.

En ce qui concerne le groupe vocalique [ǎj], A. de Rhodes le transcrit par la forme graphique *ei*. Mais nous ne pouvons pas en conclure qu'il est dans l'erreur car ce groupe vocalique se prononçait [ej] dans la Cochinchine du 17^e. Quant à Gaspar do Amaral, sa transcription graphique n'est pas homogène, alternant *âi* et *âï*.

Alexandre de Rhodes emploie de nouveau le graphème *am* mais cette fois pour transcrire [ǎm], alors que Gaspar do Amaral choisit la graphie *âm*.

En résumé, en comparant les deux textes, nous remarquons que le rapport d'Amaral est plus riche que celui de Rhodes. Gaspar do Amaral distingue bien les trois voyelles [a], [ǎ] et [ǎj] mais il fait dans certains passages une légère confusion entre les trois. Alexandre de Rhodes les confond totalement. De surcroît, Rhodes utilise le graphème *am* pour transcrire les cinq rimes distinctives [am], [aŋ], [ãm], [ǎm] et [ǎŋ] qui sont notées respectivement *am*, *ang*, *ãm*, *âm*, *ǎng* en orthographe moderne.

²²¹ Dans le vieux quartier d'Hanoi, les 36 rues qui regroupaient les corporations portaient des nom de métiers d'artisans et de commerçants. Le mot « Hàng » signifie rayonnage, série de magasins, une particularité unique au Vietnam.

6.3.6.2.2. La transcription des rimes ayant les deux tonales [ɛ] et [e]

Pour étudier les rimes à tonale [ɛ] et [e], nous avons sélectionné, dans les deux textes, les graphies du vietnamien qui contiennent les deux graphèmes *e* et *ê* :

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)
[ɛ]	<i>kê, mễ, tlễ</i> (kê, mễ, tlễ)	<i>Nghê, kê, kễ, dẻ</i> (Nghê, kê, kễ, dẻ)
[e]	<i>đẻ</i> (đẻ)	<i>tẻ đẻ khê lẻ nghẻ</i> (tẻ, đẻ, khê, lẻ, nghẻ)
[ɛm]	<i>em</i> (em)	
[em]	<i>đem</i> (đêm)	
[ɛn]	<i>đen, bèn</i> (đen, bèn)	
[en]	<i>đen, tlen</i> (đen tlên)	<i>tlên, bèn tlên, bèn</i> (tlên, bèn tlên, bèn)
[ɛt]	<i>sét</i> (sét)	
[et]	<i>chét, đét</i> <i>chét, đét</i> (đát)	<i>bệt</i> (bệt)

Tableau 3.29. Transcription des voyelles [e] et [ɛ] dans les deux textes de 1632

En comparant les transcriptions des deux voyelles [ɛ] et [e], nous constatons que Gaspar do Amaral les a bien distinguées en employant le graphème *e* pour transcrire [ɛ] et le graphème *ê* pour transcrire [e]. En revanche, elles sont toutes transcrites par le graphème *e* dans le texte de Macao. Cette différence s'explique très bien par le fait que le (Rhodes) ou les rédacteur(s) du texte de Macao se sont basés sur la prononciation de l'italien. Dans l'alphabet de cette langue, la lettre *e* représente à la fois les deux voyelles [ɛ] et [e], à la différence de l'alphabet portugais qui possède des lettres distinctes : *e* pour [ɛ] et *ê* pour [e]²²².

Ce choix divergent mène à deux manières différentes de transcrire les rimes ayant les tonales [ɛ] et [e]. Dans le texte de Macao, les rimes [ɛn] et [en] sont transcrites graphiquement par le même graphème *en*, les rimes [ɛm] et [em] sont notées par *em*, pareillement [ɛt] et [et] sont représentés par *et*. A contrario, ces rimes sont bien différenciées dans le manuscrit d'Amaral qui les transcrit ainsi : *en* pour [ɛn], *ên* pour [en], *em* pour [ɛm] et *êm* pour [em]. Si nous ne trouvons pas la rime [ɛt] dans son texte, nous voyons qu'il transcrit [ɛt] par le graphème *êt*, ce qui signifie qu'il marque bien la différence entre [ɛ] et [e] grâce à des graphèmes distincts.

6.3.6.2.3. La transcription des rimes ayant la tonale [i]

En ce qui concerne la transcription de la voyelle [i], la même lettre *i* figure dans les deux textes. Cela s'explique dans la mesure où cette voyelle porte une valeur grapho-phonologique

²²² Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 335.

homogène dans les langues romanes. De même, en vietnamien, elle est prononcée de la même manière dans les deux dialectes tonkinois et cochinchinois.

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)
[i]	<i>cĩ, í, khi, trĩ</i> (chĩ ý khĩ trĩ)	<i>ti, tri</i>
[ik ^j]		<i>thíc, víc</i> (thích vích)
[iek]	<i>biéc</i> (biéc)	
[ien]		<i>hién</i> (hién)
[ieŋ]	<i>miêm</i> (miêng)	
[iet]		<i>triét, liét</i> (triết, liệt)
[in]	<i>cín, nghìn, cin</i> (chín nghìn, chin [chân])	
[iŋ ^j]		<i>uỳnh, Thinh, tinh, đĩnh, đình, chính</i> (vĩnh, Thinh, tinh, đĩnh, đĩnh, chính)
[it]	<i>ít</i>	

Tableau 3.30. Transcription de la voyelle [i] dans les deux textes de 1632

Ce tableau n'a pas pu être entièrement rempli faute de d'occurrences lexicales en nombre suffisant dans les textes étudiés. Il nous est donc difficile de mener une comparaison exhaustive de la transcription des rimes ayant la tonale [i]. Nous pouvons toutefois tirer de ce tableau des enseignements utiles :

Gaspar do Amaral choisit le graphème *ic* pour transcrire la rime [ik^j] écrite *-ich* en vietnamien moderne.

Concernant la rime [ieŋ], Alexandre de Rhodes emploie la forme graphique *em* suivant son habitude tendant à se servir du graphème ayant la prononciation la plus proche de [ieŋ] sur la base de ses connaissances préalables.

Quant à la rime nasale [iŋ^j], nous ne la trouvons pas dans le manuscrit de Rhodes. De son côté, Amaral se sert du digramme *nh* du portugais précédé de la voyelle *i* pour constituer le graphème *inh*. Ce codage s'est maintenu dans le *quốc ngữ* moderne.

6.3.6.2.4. La transcription des rimes ayant les tonales [ɔ] et [o]

Répetons-le, A. de Rhodes s'est entièrement appuyé sur les cinq voyelles de base du latin pour transcrire les voyelles du vietnamien. Il se sert de la lettre *o* pour transcrire les deux voyelles [ɔ] et [o], tandis que Gaspar do Amaral emploie la lettre *o* pour transcrire [ɔ] et

ô pour noter [o]. Ce choix pourrait s'expliquer par le fait que « l'opposition entre /ɔ/ et /o/ en portugais, contrairement à d'autres langues européennes, est linguistiquement rentable »²²³.

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)
[ɔ]	<i>đô, cio</i> (đô, cho)	<i>bô</i> (bô)
[ɔk ^w]	<i>tóc</i>	
[ɔj]	<i>nói</i>	<i>bói</i>
[ɔn]	<i>con</i>	
[ɔŋ ^w]		<i>tlão, laõ</i> (tlong, long)
[o]	<i>dò, lõ</i> (dỗ, lỗ)	<i>tô, đô, phô, lô, bô, bó, nộ</i> (tô đô phô lô bô bó nộ)
[oj]	<i>toi</i> (tôi)	<i>hộy, uõy, cộy</i> (hôi, vôi, côi)
[ok ^w]		<i>đóc, mộc</i>
[oŋ ^w]	<i>ciaùm, om, tlom, sum</i> (Chông, ông, tlông, sông)	<i>Khôũ, oũ, hòũ</i> (Không, ông, hông)
[uok]	<i>coác</i> (quốc)	<i>thuốc</i> (thuốc)
[ot]	<i>mốt, môt</i> (môt, môt)	<i>côt</i>

Tableau 3.31. Transcription de deux voyelles [ɔ] et [o] dans les deux textes de 1632

Les auteurs suivent des voies différentes dans la transcription des rimes ayant les tonales [ɔ] et [o]. Les rédacteurs du texte de Macao utilisent le graphème *oi* pour transcrire le groupe vocalique [oj], tandis qu'Amaral hésite en le transcrivant alternativement par les formes graphiques *ôy* et *õy*. Dans son rapport, les deux graphèmes *ô* et *õ* sont employés pour représenter les deux voyelles différentes : *ô* transcrit la voyelle postérieure semi-fermée du portugais, alors que *õ* est liée au latin classique et marque une voyelle brève.

Concernant les rimes ayant la finale [ŋ^w], les rédacteurs du texte de Macao les ont transcrites d'une manière à première vue curieuse. Ils ont pris deux formes graphiques différentes *um* et *om* pour transcrire la rime [oŋ^w], noté *ông* en *quốc ngữ* moderne. Gaspar do Amaral, lui, s'est basé sur les graphèmes *ão* et *oũ* des diphtongues nasales du portugais pour transcrire respectivement les deux rimes [ɔŋ^w] et [oŋ^w] du vietnamien. En vietnamien standard moderne, les deux rimes [ɔŋ^w] et [oŋ^w] sont labialisées (arrondissement et jointure des lèvres). S'agit-il d'une transcription maladroite d'Amaral ou au contraire d'une transcription fidèle de ce qu'il aurait entendu en 1632 ? Nous tendons à penser qu'Amaral a cherché à transcrire la rime [oŋ^w] le plus exactement possible, mais a échoué à trouver une solution satisfaisante.

²²³ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 339.

Actuellement, le mode de prononciation de ces rimes est légèrement différent selon les régions : dans le Nord, les locuteurs les prononcent en rimes nasales mi-fermées [oŋ^w], [ɔŋ^w] et [uŋ^w] tandis que les habitants des provinces de Quảng Nam et de Quảng Bình ont tendance à les prononcer en rimes nasales semi-fermées comme une diphtongue nasale portugaise. Cette différence phonétique nous renvoie aux caractéristiques phonétiques de l'état de langue du 17^e siècle : il est fort probable que les jésuites de la première génération ont entendu ces rimes nasales semi-fermées dans le parler des provinces de Quảng Nam et de Quảng Bình et qu'ils ont retenu, pour les transcrire, les graphèmes *oũ*, *aõ*, *ũ* des diphtongues nasales du portugais en raison de leur ressemblance avec les rimes du dialecte de la province de Quảng Nam. Gaspar do Amaral aurait ainsi entériné ce choix des jésuites ayant œuvré en Cochinchine.

6.3.6.2.5. La transcription des rimes ayant la tonale [ɣ]

Les rédacteurs du texte de Macao transcrivent la voyelle [ɣ] du vietnamien par la forme graphique *œ* du latin. Ce choix est expliqué dans sa grammaire par Alexandre de Rhodes (1651), lorsqu'il décrit cette voyelle :

σ est quasi o, & e, quasi quid ex duabus vocalibus compositum. (Rhodes 1651: 6)

[*O* ressemble à la combinaison « o + e », comme un tout composé de ces deux voyelles]

API	Texte de Macao (1632)	Rapport de Gaspar do Amaral (1632)
[ɣ]	<i>ã bã, cœ' nã</i> (<i>õ, ɕbõ, chõ, nõ</i>)	<i>chõ</i>
[ɣj]	<i>blœ`</i> (blõi)	
[ɣp]	<i>ciuóp</i> (chóp)	

Tableau 3.32. Transcription de [ɣ] dans les deux textes de 1632

Gaspar do Amaral, quant à lui, introduit une innovation importante dont le *quốc ngữ* moderne héritera. C'est la première fois que le graphème *σ* apparaît dans un texte. Nous ne savons pas de quelle écriture provient cette graphie. Dans sa grammaire de 1651, Alexandre de Rhodes ne parlera guère de son origine. D'après Roland Jacques²²⁴, la distinction entre [ɣ] et [ɣ̃] en portugais aide les jésuites à distinguer les deux voyelles [ɣ] et [ɣ̃] du vietnamien transcrites respectivement par *σ* et *â*. Selon Haudricourt, cette lettre est peut-être inspirée par la notation

²²⁴ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 341.

ö²²⁵. Quoiqu'il en soit, l'origine de *σ* est encore discutée et tout ce dont on peut être sûr est qu'il s'agit d'une innovation de Gaspar do Amaral.

6.3.6.2.6. La transcription des rimes ayant les tonales [u] et [u]

Alexandre de Rhodes se sert de la lettre *u* pour transcrire les deux voyelles [u] et [u]. Tandis que Gaspar do Amaral emploie le graphème *u* pour transcrire la voyelle [u] et le graphème *u* pour la voyelle [u].

API	Texte de Macao (1632)	Rapport d'Amaral (1632)
[u]	<i>đũ, ciũ</i> (đũ, chũ)	<i>phũ, phũ, phũ, phu, phũ</i> (phũ, phũ, phũ, phu, phũ)
[u]	<i>đũ, nũ</i> (đũ, nũ)	<i>tu, tũ</i> (tu, tũ)
[uə]	<i>ciũá</i> (chũá)	<i>chũa, mũa</i> (chũa, mũa)
[uə]	<i>lũa</i> (lũa)	<i>cũa</i> (cũa)
[uk]		<i>đũc</i> (đũc)
[uon]	<i>muon</i> (muôn)	
[uɔj]	<i>muèi, muèi, nguèi</i> (mũoi, mũoi, nguòi)	
[uj]	<i>mũi, nũi, tũi</i> (mũi, nũi, tũi)	
[uɟ ^w]	<i>ciũm, dum</i> (chũng, dũng)	<i>tũ, dũ, dũ</i> (tung, dũng)
[uɔm]	<i>guom</i> (gũom)	
[uɟ]	<i>bum, ciũm</i> (cũng, trung/chũng)	
[uɔk]	<i>nũóc</i> (nũóc)	
[uɔɟ]		<i>Chũng Hương, lũng, vũng, jũng</i> (Chũng Hương, lũng, vũng, giũng)
[uɔw]	<i>ruũu</i> (ruũu)	

Tableau 3.33. Transcription des voyelles [u] et [u] dans les deux textes de 1632

Il est nécessaire d'insister encore une fois ici sur la contribution significative d'Amaral à l'œuvre de romanisation du vietnamien. C'est lui qui a inventé la graphie *u* pour transcrire la voyelle [u]. Selon Roland Jacques, cette voyelle est proche de celle des dialectes de la région de Castelo Branco et Francisco de Pina la connaissait²²⁶. Néanmoins, la connaissance des particularités d'un phonème ne signifie pas que Francisco de Pina introduit sa notation adéquate. Parmi les rapports rédigés par les jésuites sur lesquels nous travaillons, nous ne trouvons pas trace de cette graphie *u* pour aucun mot vietnamien. Gaspar do Amaral mérite donc d'être désigné comme le premier à avoir discriminé la voyelle [u] qui est inconnue dans les langues romanes et de lui avoir assorti une graphie spécifique.

²²⁵ André-Georges Haudricourt. 1952. « Les voyelles brèves du Vietnamien », *BSLP*, 48/1, p. 90-93.

²²⁶ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 343.

Concernant les rimes [uŋ^w] et [uŋ], les rédacteurs du texte de Macao se servent du graphème *um* pour les transcrire tandis qu'Amaral note la rime [uŋ^w] par la forme graphique *ũ*. Nous ne trouvons pas la forme graphique de la rime [uŋ] dans son texte.

6.3.7. Les deux rapports de Gaspar do Amaral de 1633 et 1634

6.3.7.1. Le rapport de 1633

Dans ce rapport daté du 30 décembre 1633²²⁷, Gaspar do Amaral rend compte à nouveau de l'état de l'évangélisation au Tonkin. Il y indique que les quatre pères présents sur place et les catéchistes locaux y ont baptisé 7652 chrétiens en 1633. Il mentionne aussi l'existence de plusieurs catéchismes écrits en caractères chinois que les lettrés peuvent lire²²⁸.

Il rend compte clairement de la nature des relations entre le roi '*Buâ Dũc Lãõ*'²²⁹ de la dynastie Lê '*Nhà le*'²³⁰ et le seigneur '*Thanh đô uiong*'²³¹ ainsi que son fils '*Chùa cũ*'²³². Il évoque les concours de recrutement des mandarins (nommés *Hôi thi*)²³³ et les titres des lettrés en vietnamien, ainsi que la guerre intestine qui scinde le pays en deux : le Tonkin '*Dàng Ngòây*'²³⁴ et la Cochinchine '*Dàng tlão*'²³⁵. Le nom de la capitale du pays est orthographié *Kẽ cho*²³⁶. Gaspar do Amaral évoque aussi la vie religieuse, expliquant que les habitants de la ville vont souvent prier à la pagode *Chùa*²³⁷ où résident les moines *sãy*²³⁸ qui s'occupent des rituels. Il note que les Annamites consultent souvent les voyants *thầy bói*²³⁹ pour qu'ils leur prédisent l'avenir.

L'auteur s'attache à noter le maximum de mots vietnamiens en alphabet latin et les commente en portugais. Ce texte présente une liste des mots le plus fréquemment utilisés et des conseils pour communiquer avec les autochtones. Il cite le nom des seigneurs *Chúa*, des rois *Bua*, des mandarins, de certains lieux comme *Nghệ An*, *Bố Chính*, *Vang May*..., et tout ce qui concerne les activités d'évangélisation.

²²⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 265r-302r.

²²⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 268v.

²²⁹ f. 265v, en quốc ngữ moderne *Vua Đức Long* est le surnom du roi Lê Thần Tông (1607-1662) dans les années 1629-1634

²³⁰ f. 265v, en quốc ngữ moderne *Nhà Lê* a une autre appellation 'Lê postérieur'.

²³¹ f. 265v, le surnom de *Trịnh Tráng* (1577-1657) qui est le troisième successeur des seigneurs Trịnh.

²³² f. 265v, en quốc ngữ moderne *Chúa cũ*, le surnom Seigneur Trịnh Tạc (1606-1682) qui est le fils de Trịnh Tráng.

²³³ f. 266r.

²³⁴ f. 268r, en quốc ngữ moderne « Đàng Ngoài ».

²³⁵ f. 268v, en quốc ngữ moderne « Đàng Trong ».

²³⁶ f. 268, en quốc ngữ moderne « Kẽ chợ ».

²³⁷ f. 274v, la même écriture en quốc ngữ moderne.

²³⁸ f. 274v, en quốc ngữ moderne « sãi ».

²³⁹ f. 274v, en quốc ngữ moderne « thầy bói ».

Dans ce rapport très complet, qui compte 69 pages, nous trouvons dans chaque page environ cinq graphies du vietnamien en caractères latins, ce qui représente un total approximatif de 300 mots. La manière d'écrire d'Amaral est pratiquement similaire à celle de son rapport de 1632. Néanmoins, il lui arrive de transcrire un même mot sous plusieurs formes graphiques, comme *thây, thây, thây* (thầy) 'maître'.

6.3.7.2. Les rapports de Gaspar do Amaral (1634)

En 1634, Gaspar do Amaral rédige deux rapports. Le premier est daté du le 21 avril, à Kê Rồ²⁴⁰, et adressé au visiteur de la province du Japon. Ce manuscrit compte cinq pages avec des informations générales sur l'évangélisation au Tonkin, particulièrement dans les provinces de Nghệ An et de Thanh Hóa, et un résumé décrivant le partage des tâches des missionnaires dans chaque résidence.

Le deuxième rapport, rédigé en portugais, date également de 1634²⁴¹, mais il n'est pas signé. En raison du choix des graphies et de la mention des pères sur place, nous pouvons cependant l'attribuer aussi à Gaspar do Amaral, qui est alors supérieur de la mission au Tonkin. Selon ce rapport, quatre pères prêchent au Tonkin et ont baptisé 1874 personnes cette année-là, qui est la sixième année de règne du roi *Bua đúc Lão*²⁴². Il signale aussi que la province de *Bồ Chinh*²⁴³ constitue alors la frontière séparant le Tonkin de la Cochinchine.

En ce qui concerne le niveau de compétence linguistique des jésuites implantés au Tonkin, tel qu'il est évoqué dans le rapport, les trois pères António de Fontes, Bernardino Regio et Gaspar do Amaral sont réputés communiquer sans difficulté avec les autochtones. Amaral annonce ainsi l'achèvement d'un vocabulaire :

se fizerão alguns tratados provirtozos na lingoa da terra. O padre Antonio de Fontes verteo as duas explicaçoens do credo e sacramentos do Padre Bellarmino, fizeram se mais as vidas dos doze Apostolos, e a des Paulo, e p^a os Padres que denovo vierão, hum vocabulario copiozo da lingoa.²⁴⁴

[Nous avons fait quelques traités en langue locale. Le père Antonio de Fontes a traduit les deux explications du credo et des sacrements du père Bellarmino, nous avons également rédigé la vie des douze apôtres et celle de Paul. Et pour les pères qui viendront, [nous avons rédigé] un riche vocabulaire de la langue.]

²⁴⁰ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 303r-305r.

²⁴¹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 307r-321v.

²⁴² f. 307r. En quốc ngữ, selon la prononciation du vietnamien au 17^e siècle : *phua Đúc Long*.

²⁴³ f. 307v, en quốc ngữ moderne *Bồ Chính* - la province de Quảng Bình actuelle.

²⁴⁴ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 308.

Ce vocabulaire composé par Gaspar do Amaral fixe les conventions d'orthographe de l'écriture romanisée du vietnamien et aidera les missionnaires à apprendre la langue. Dorénavant, les graphies du vietnamien en caractères latins mentionnées dans les rapports des jésuites seront pratiquement toutes conformes à ces règles d'orthographe.

6.3.8. Conclusion de la partie 6.3

Des années de contacts avec les Cochinchinois et les Tonkinois, de coopération avec les jésuites de Chine et du Japon, et de familiarisation avec le tonkinois à six tons ont permis aux missionnaires de recueillir les informations qui se sont révélées nécessaires, en particulier à António de Fontes et Gaspar do Amaral, pour poser et stabiliser les règles de transcription.

La réunion des jésuites ayant travaillé au Vietnam avec leurs confrères à Macao et la rédaction de la traduction du *Pater noster* en trois langues, le chinois, le japonais et le vietnamien (le texte de Macao, daté de 1632), ont contribué à fixer les grandes lignes de la transcription d'une langue isolante tonale comme le vietnamien, notamment la nécessité de noter chaque syllabe séparément et d'apposer un signe diacritique pour marquer chaque ton. Cependant le texte de Macao ne contient que les cinq voyelles graphiques de base du latin classique *a, e, i, o, u* qui ne peuvent pas couvrir adéquatement les onze voyelles distinctives du système vocalique du vietnamien. Cette lacune rend la transcription de certaines rimes maladroite, incertaine même.

António de Fontes a joué un rôle important dans la transmission de l'écriture romanisée du vietnamien conçue en Cochinchine à ses confrères au Tonkin. On trouve dans son rapport de 1631 les cinq signes diacritiques utilisés pour marquer les tons du parler cochinchinois et l'auteur prend bien soin d'isoler chaque syllabe.

Gaspar do Amaral hérite du travail de ses confrères et fait une avancée significative dans l'entreprise de romanisation. Grâce à sa maîtrise naturelle du riche système vocalique du portugais et à ses compétences linguistiques, il a rapidement saisi les particularités du système consonantique et vocalique du vietnamien et réussi à inventer de nouvelles lettres pour transcrire les phonèmes qui n'existaient pas dans les langues romanes. Nous trouvons onze graphies dans son texte : *a, ã, â, e, ê, i, o, ô, õ, u, w* qui couvrent parfaitement onze voyelles du vietnamien. Amaral parvint à transcrire les rimes vietnamiennes avec un taux d'exactitude

remarquable et la plupart des graphèmes ainsi introduits ont été maintenus dans l'orthographe du *quốc ngữ* moderne.

Les rapports de cette période témoignent enfin d'une belle coopération entre les différentes générations de missionnaires, les uns détectant les particularités de la langue locale et les autres inventant des signes pour les représenter. La composition d'un vocabulaire en 1634 (désormais perdu) fixe les conventions d'orthographe pour les générations suivantes. La romanisation a été ainsi le fruit d'un travail collectif et non d'un unique individu, un travail déployé dans le temps.

6.4. Les rapports des jésuites entre 1634 et 1651

6.4.1. Notre corpus de manuscrits

Les rapports du Tonkin sont nombreux dans cette période qui voit le développement des activités d'évangélisation et de la formation des catéchistes locaux. Nous avons dû faire un choix. Nous avons décidé de retenir les textes des jésuites les plus liés à notre sujet, ceux de Gaspar do Amaral, António de Fontes, António Barbosa et Alexandre de Rhodes.

Nous avons eu aussi accès aux rapports de Gaspar do Amaral des années 1637²⁴⁵ et 1638²⁴⁶ et à deux rapports d'António de Fontes, écrits en 1636²⁴⁷ et 1637²⁴⁸. António Barbosa complète notre corpus avec ses rapports écrits en 1637²⁴⁹, 1638²⁵⁰, 1640²⁵¹ et 1642²⁵².

En ce qui concerne la Cochinchine, les sources documentaires contiennent assez peu d'éléments exploitables pour une analyse linguistique du processus de romanisation. Les rapports de Gaspar Luís rédigés en Cochinchine en janvier 1635²⁵³ et en janvier 1636²⁵⁴ ont été conservés. Malheureusement ils recèlent peu de graphies du vietnamien en caractères latins et ces mots sont transcrits à la façon d'avant 1630. Il semble qu'à partir d'un certain moment, il n'y ait guère eu de communications entre les jésuites des deux régions. Ainsi, nous avons décidé de ne pas retenir ces rapports pour notre analyse.

²⁴⁵ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 383r-389v.

²⁴⁶ Jap-Sin 88, f. 348r-354v

²⁴⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 323r-351.

²⁴⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 353r-364r ; Jap-sin 85, f. 176r-195v.

²⁴⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 435v-437r.

²⁵⁰ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 438r-445v..

²⁵¹ Jap-sin 85a, f. 001r-049r.

²⁵² Jap-sin 88, f. 425r-474v.

²⁵³ Jap-Sin 71, f. 106r-123v.

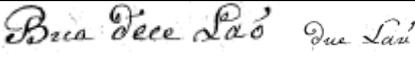
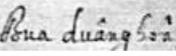
²⁵⁴ Jap-Sin 71, f. 129r-140v.

En revanche, Alexandre de Rhodes retourna en Cochinchine en 1640²⁵⁵ et y rédigea un certain nombre de rapports en 1641²⁵⁶, 1643²⁵⁷, 1644²⁵⁸ et 1645²⁵⁹ que nous prenons en compte ici.

6.4.2. Les rapports d'António de Fontes

Le rapport « Annu da missao de Tunquin de 1635 pera o Padre Manuel Dias da companhia de Jesus, visitador de Japaõ e China » d'António de Fontes est écrit au Tonkin et daté du 27 mai 1636²⁶⁰. Les graphies utilisées suivent la forme orthographique du rapport de Fontes datant de 1631 (voir *supra*). Ainsi, nous n'y avons ainsi pas trouvé les deux nouvelles graphies *o* et *u* apparues dans le rapport d'Amaral à partir de 1632, même si ces deux voyelles appartiennent à certaines syllabes transcrites.

António de Fontes écrit au Tonkin un autre rapport intitulé « Annu da missaõ de Tonquin do anno de 1636, pera o Padre Manuel Dias da companhia de Jesus, visitador de Japaõ e China »²⁶¹, daté du 20 avril 1637. Il indique que le père Antonio Barbosa a été envoyé à la résidence de Rum²⁶² pour y apprendre la langue annamite²⁶³. Les graphèmes utilisés sont identiques eux aussi à celui de 1631.

Rapport de 1636	 'Bua đuc laõ' ²⁶⁴ => <i>Bua Đức Long</i>
Rapport de 1637	 'Bua duâng hòa' ²⁶⁵ => <i>Bua Dương Hòa</i>

Dans le premier mot mentionné ci-dessus, le titre du roi prononcé [βuə ɗuək ləŋ^w] est transcrit *Bua đuc laõ*. De fait, la tonale [u] de la syllabe [ɗuək] est notée par la graphie *u* et non par la graphie *u*, cette dernière ayant été créée par Amaral comme nous l'avons montré plus haut. Le mot *duâng* du second exemple devrait être écrit *duong*. Ainsi, António de Fontes continue à

²⁵⁵ Jap-Sin 71, f. 165r-170r. Jean-Pierre Duteil. 2008. « Alexandre de Rhodes et les missions du Vietnam », in Bruno Béthouart, Michel Fourcade, Christian Sorrel (éds). *Identités religieuses. Dialogues et confrontations, construction et déconstruction. Les Cahiers du Littoral*, 2, n° 9 ; (Carrefour d'Histoire religieuse), p. 57-66.

²⁵⁶ Jap-sin 71, f. 190r-203v.

²⁵⁷ Jap-Sin 71, f. 225r-239v.

²⁵⁸ Jap-Sin 71, f. 240r-251v.

²⁵⁹ Jap-Sin 71, f. 252r-281v.

²⁶⁰ Jap-Sin 85a-1, f. 001-040 ; Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 323r-351.

²⁶¹ Jap-sin 85, f. 176-195v ; Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 353r-364r. Le manuscrit est conservé dans le fonds Jesuítas na Ásia ; il y manque vingt pages.

²⁶² La résidence Rum, fondée en 1632 par Majorica se situe dans la province de Nghệ An.

²⁶³ Jap-sin 85, f. 188-188v ; Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 355v.

²⁶⁴ En vietnamien moderne *Vua Đức Long*. Il s'agit du surnom du roi Lê Thần Tông (1607-1662) pendant la période comprise entre 1629 et 1635.

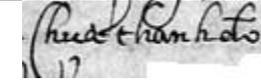
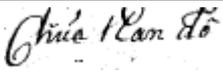
²⁶⁵ En vietnamien moderne *Vua Dương Hòa*. Il s'agit du surnom du roi Lê Thần Tông (1607-1662) pendant la période comprise entre 1635 et 1643.

maintenir la transcription qu'il utilise depuis 1631 et n'adopte pas encore les deux nouvelles graphies créées par Gaspar do Amaral.

6.4.3. Les rapports de Gaspar do Amaral (1637 et 1638)

Gaspar do Amaral écrit un premier rapport au Tonkin le 27 mars 1637²⁶⁶ où il mentionne le nom et l'âge de sept catéchistes vietnamiens et de quinze pères européens et vietnamiens. Grâce à ces informations, nous constatons que sa méthode de transcription est désormais stable.

Un second rapport de ses rapports, daté du 27 mars 1638, a été copié en deux exemplaires²⁶⁷ qui sont conservés dans des fonds d'archives différents. Nous avons comparé les transcriptions des deux exemplaires. Dans l'exemplaire du fonds Jap-Sin 88, les mots sont écrits sous forme pluri-syllabique et les signes diacritiques sont rarement apposés pour marquer le ton, tandis que les syllabes sont bien isolées et les signes diacritiques sont apposés de manière exacte dans le texte conservé dans le fonds Jesuítas na Ásia.

 JS, f. 348r	 JnA, f. 401r.	Chúa Thành Đô
--	--	---------------

Il faut constater que la fiabilité du texte conservé dans le fonds Jesuítas na Ásia est plus probable que celui du Jap-Sin 88. Nous l'avons vu, dès 1632, Gaspar do Amaral sépare chaque syllabe, et utilise les signes diacritiques pour marquer les tons. Il n'y a aucune raison pour qu'il ait renoncé à cette façon de transcrire, retournant à la méthode (inadaptée) des premiers missionnaires pionniers de Cochinchine.

Gaspar do Amaral continue de présenter son travail comme il l'a toujours fait, en accolant une traduction portugaise à chaque graphie du vietnamien en caractères latins. Chaque page peut contenir jusqu'à une dizaine de mots vietnamiens. L'orthographe de la plupart d'entre eux sera reprise en *quốc ngữ* moderne, ce qui montre l'acuité de la perception et de l'analyse linguistique d'Amaral. Il est dès lors impossible d'ignorer sa contribution décisive à l'élaboration de l'écriture romanisée du vietnamien.

²⁶⁶ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 383-389v.

²⁶⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 401-408v et Jap-Sin 88, f. 348-354v.

6.4.4. Les rapports d'António Barbosa (1638, 1639 et 1640)

António Barbosa (1594-1624), jésuite portugais, entre dans la Compagnie en 1624. Il passe quelque temps au Laos avant de parvenir au Tonkin en 1636. Il est immédiatement envoyé à la résidence de Rum pour y apprendre la langue.

Nous trouvons trois rapports de ce missionnaire qui complètent les données que nous avons exploitées pour retracer l'évolution de la méthode de transcription. Ces manuscrits sont datés respectivement de 1638²⁶⁸, 1639²⁶⁹ et 1640²⁷⁰.

Dans un premier rapport, écrit le 9 novembre 1638, Barbosa relate le décès du père visiteur dans la province de Thanh Hóa²⁷¹. Dans ce bref texte d'une demi-page, nous pouvons lire deux noms de lieux : la province de *Thinh hoâ* (Thanh Hóa) et l'église de *Van Nô* (Vân Nộ) où est enterré le défunt.

Le deuxième rapport est écrit à Thanh Hoá et daté du 17 janvier 1639. D'après ce texte, António Barbosa a traduit un ouvrage de piété sur la vie des saints et rédigé « quelques traités » en vietnamien :

Em o tempo que tive de meu fiz pera a livio da doença cuidados e pera e dificação dos fieis alguns tratados na lingua.²⁷²

[Pendant le temps que j'ai eu, je me suis soigné pour soulager ma maladie et pour l'édification des croyants, j'ai réalisé quelques traités en langue [locale].

A. Barbosa a aussi probablement composé pendant cette période le dictionnaire portugais-vietnamien dont parle Alexandre de Rhodes dans l'*Ad lectorem* du *Dictionarium*.

Nous trouvons d'assez nombreuses graphies romanisées dans ce rapport. Il s'agit de noms de chrétiens et de toponymes, par exemple : *Thinh Hoa*²⁷³, *Kẽ bỏ*, *Kẻ bó*²⁷⁴, *Dàng tlão*²⁷⁵, *Kẻ bich*²⁷⁶, *diem phô*²⁷⁷... Chaque page contient en moyenne cinq ou six mots, mais l'on en compte parfois une dizaine.

²⁶⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 437.

²⁶⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 437v-445r.

²⁷⁰ Jap-sin 85a, f. 004-049.

²⁷¹ Les jésuites notent ce toponyme *Thinh Hóá* dans leurs rapports.

²⁷² Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 442v.

²⁷³ f. 437v, en quốc ngữ : *Thinh Hóá*.

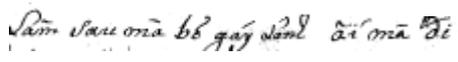
²⁷⁴ f. 437v-438r, en quốc ngữ *kẻ bó*.

²⁷⁵ f. 438, en quốc ngữ *Dàng tlong* - en vietnamien moderne *Dàng Trong* - Cochinchine.

²⁷⁶ f. 440, en quốc ngữ *kẻ bích* - au Nord de la province de Thinh Hóá.

²⁷⁷ f. 440, en quốc ngữ *Diêm phó* - le nom d'une résidence

Fait remarquable, nous trouvons une phrase complète dans ce rapport :

 (f. 439v) *làm sau mà bỏ gáy lành ái mà đi* ‘comment abandonner cette femme douce ?’ Il s’agit de la réponse d’un homme à qui les pères demandent de fixer son choix sur une seule de ses femmes, puisque le catholicisme interdit la polygamie.

Le troisième rapport, daté du le 19 mars 1640 au Tonkin, compte 89 pages et porte sur l’état de la mission²⁷⁸. Barbosa dresse une description détaillée de la situation politique du pays, des relations complexes entre le roi Lê Thần Tông et le seigneur Trịnh Tráng, de la situation de l’évangélisation en général. Il traite surtout des activités des pères européens, et enfin indique le nombre des églises (38 à *Thinh Hoa*, 35 à *Nghean*²⁷⁹) et des baptêmes dans chaque province (5528 à *Thinh Hoa*, 2247 à *Ngheân*²⁸⁰). S’agissant de la transcription, l’écriture de ce rapport n’est pas stable : un même mot vietnamien apparaît en effet sous plusieurs formes, par exemple le nom de la résidence de *kẻ bó* :



Il est difficile de dire si ce sont des erreurs du copiste ou si cela doit être mis au compte d’une transcription qui n’est pas encore standardisée.

6.4.5. Les rapports d’Alexandre de Rhodes

En 1636, Alexandre de Rhodes compose à Macao un texte de 124 pages intitulé « *Tunchinensis historiae libri duo* »²⁸¹. Ce manuscrit sera publié pour la première fois en italien en 1650 à Rome²⁸² puis en français et en latin en 1651 à Lyon. Le texte original, écrit de la main d’Alexandre de Rhodes, est rédigé en latin et Đỗ Quang Chính y a fait l’inventaire des mots écrits en *quốc ngữ*²⁸³.

Nous constatons d’abord que Rhodes a hésité entre l’orthographe de l’italien et celle du portugais. Rappelons que dans le manuscrit écrit à Macao en 1632 pour lequel il avait servi de secrétaire²⁸⁴, il s’était plutôt appuyé sur celle de l’italien : en 1636, il utilise toujours le

²⁷⁸ Jap-sin 85a, f. 004-049.

²⁷⁹ Jap-Sin 85a, f. 10. En quốc ngữ moderne : « *Thinh Hóa* » et « *Nghê An* ».

²⁸⁰ Nous respectons l’écriture du texte original.

²⁸¹ Jap-Sin 83-84, f. 001-062v.

²⁸² Alexandre de Rhodes. 1650. *Relazione de’ felici successi della Santa Fede predicata da’ Padri della Compagnia di Giesu nel regno di Tunchino*, Roma : Per G. Luna.

²⁸³ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 53-62.

²⁸⁴ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

digramme *gn* de l'italien pour transcrire la consonne [ɲ]. Curieusement, il emploie le digramme *ch* du portugais pour transcrire les deux consonnes vietnamiennes [k] comme par exemple dans *Che bich*²⁸⁵ et [c] comme dans *Chúa canh*. Il adopte également certains graphèmes utilisés par ses confrères portugais, comme *oũ* pour transcrire la rime [oŋ]^w. Rappelons que ce graphème n'était pas employé dans le texte de Macao de 1632. Rhodes s'était bien rendu compte de l'existence de six tons en vietnamien mais n'utilisait pas régulièrement les signes diacritiques. Dans le texte de 1636, il utilise le point d'interrogation du latin pour le mot *sỏ* 'catalogue' mais l'écrit *sõ* avec un tilde. D'ailleurs, il emploie souvent le deux signes diacritiques « ~ ngã » et « . nẵng » quand ses confrères recourent au signe « ʔ hỏi ». Nous supposons que son choix s'explique par le fait que le ton transcrit par « ʔ » se situe entre les deux tons tombant glottalisé « . » et montant glottalisé « ~ ».

Revenu en Cochinchine en 1640²⁸⁶, Alexandre de Rhodes rédige des rapports destinés à ses supérieurs en 1641²⁸⁷, 1643²⁸⁸, 1644²⁸⁹ et 1645²⁹⁰. Ces manuscrits présentent un intérêt historique important puisqu'ils donnent de précieuses informations sur la situation de l'évangélisation en Cochinchine, mais ils sont également le témoignage personnel de la passion et de la conviction de ce missionnaire. Ils sont également d'un grand intérêt du point de vue linguistique, s'agissant de l'écriture romanisée du vietnamien. À cet égard, nous remarquons une certaine instabilité de l'orthographe. En effet, comme en 1636, Rhodes utilise alternativement les graphèmes de l'orthographe du portugais et de l'italien pour transcrire le même phonème. Par exemple, les syllabes [oŋ^w ɲe² ɓo⁶] (Ông nghè bộ) 'le nom d'un mandarin' est écrit *oũ nghe bo* dans le rapport de 1644²⁹¹ et *omnghebó* dans celui de 1645²⁹². Toutefois, il n'est pas exclu que ces différences soient le fait des copistes et non de Rhodes lui-même.

Cette instabilité ponctuelle mise à part, nous constatons un changement remarquable dans la manière de transcrire dans le rapport de 1644²⁹³. Qu'il soit ou non de la main d'Alexandre de Rhodes, ce manuscrit nous permet de confirmer que la transcription utilisée par Rhodes a connu des progrès, sans doute grâce aux contacts et aux échanges avec Gaspar do Amaral et

²⁸⁵ En quốc ngữ selon le système phonologique du vietnamien au 17^e siècle « Kê đích ».

²⁸⁶ Jap-Sin 71, f. 165-170

²⁸⁷ Jap-sin 71, f. 190-203v

²⁸⁸ Jap-Sin 71, f. 225-239v.

²⁸⁹ Jap-Sin 71, f. 240-251v ; Jap-Sin 71, f. 261-265.

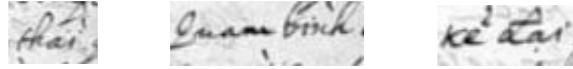
²⁹⁰ Jap-Sin 71, f. 252-281v

²⁹¹ Jap-Sin 71, f. 261.

²⁹² Jap-Sin 71, f. 266.

²⁹³ Jap-Sin 71, f. 266-281.

António Barbosa à Macao. Alexandre de Rhodes penche dès lors du côté du portugais et utilise à meilleur escient les signes diacritiques marquant les tons.



Les syllabes sont écrites séparément et l'orthographe est pratiquement déjà celle du *Dictionarium* de 1651.

6.5. Synthèse : la contribution des générations successives des missionnaires jésuites au perfectionnement de la romanisation du vietnamien

Les premières recherches sur la contribution des missionnaires à l'œuvre de romanisation réalisée entre 1615 et 1651 insistent notamment sur le rôle des quatre jésuites : Francisco de Pina, Alexandre de Rhodes, Gaspar do Amaral et António Barbosa. Toutefois, comme nous l'avons noté dans les analyses du texte rédigé à Macao en 1632²⁹⁴, il faut ajouter à ces noms celui du jésuite italien Majorica qui a été d'une aide précieuse pour Alexandre de Rhodes dans la conception du volet vietnamien du *Pater noster* de 1632, et pour ce qui est des commentaires portant sur la langue vietnamienne. Ce jésuite italien était très apprécié de ses confrères²⁹⁵ pour ses compétences linguistiques et son œuvre personnelle était conséquente puisqu'il avait produit 48 textes en caractères nôm²⁹⁶ avec l'aide d'un catéchiste vietnamien nommé Phao²⁹⁷. Sa maîtrise du nôm, qui le rendait capable d'accéder à des textes inaccessibles à ses confrères, lui avait permis de mieux connaître le substrat culturel vietnamien sans lequel la traduction eût sans doute conduit à des contresens.

L'autre missionnaire que nous avons mentionné est António de Fontes. Rappelons que ce jésuite portugais est arrivé en Cochinchine pour la première fois vers le début de 1625, aux côtés de son confrère Alexandre de Rhodes. Tous deux ont suivi les cours de leur maître Francisco de Pina. De Fontes a séjourné pendant presque cinq ans en Cochinchine avant d'en être expulsé par le seigneur Nguyễn Phúc Nguyên²⁹⁸. Après une escale à Macao en 1630, il embarque en février 1631 pour le Tonkin avec Gaspar do Amaral et António Cardim. Dans les travaux de recherche que nous avons cités, on considère que le très doué Gaspar do

²⁹⁴ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

²⁹⁵ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, p. 12.

²⁹⁶ Hoàng Xuân Hãn. 1953. *Girolamo Maiorica, ses œuvres en langue vietnamienne conservées à la Bibliothèque Nationale*, Roma : Institutum Historicum S.I ; Brian Eugene Ostrowski. 2006. *The Nôm works of Geronimo Maiorica, S.j. (1589-1656) and their Christology*, Thesis (Ph. D), Cornell University.

²⁹⁷ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 6, f. 528.

²⁹⁸ Nguyễn Phúc Nguyên (1563-1635) est le deuxième seigneur de la lignée des Nguyễn en Cochinchine.

Amaral a joué un rôle majeur dans la romanisation du vietnamien²⁹⁹. Mais nous pensons que ce rôle doit être partagé avec António de Fontes. Il semble en effet qu'en 1632, Fontes ait eu une connaissance plus fine du vietnamien qu'Amaral. Selon certaines sources, il était reconnu par ses pairs, notamment par Amaral lui-même et par Cardim³⁰⁰, comme un expert du fait des enseignements qu'il avait suivis auprès de Pina et de son long séjour de cinq ans en Cochinchine.

Ce sont donc Alexandre de Rhodes puis António de Fontes et Girolamo Majorica qui ont joué le rôle de pont entre les jésuites de Cochinchine et ceux du Tonkin, et qui ont donc permis la synthèse des connaissances sur les différents parlers vietnamiens. Parmi eux, Fontes a joué un rôle de tout premier plan.

A côté des contributions des missionnaires chrétiens, nous croyons qu'il faut rendre aussi justice aux catéchistes et aux chrétiens lettrés vietnamiens sans lesquels les missionnaires n'auraient pas pu apprendre la langue locale. Dès le début, les jésuites ont coopéré étroitement avec des interprètes japonais, puis vietnamiens, pour pouvoir communiquer avec les autochtones. Comme de Rhodes, Buzomi et Borri l'ont raconté, les missionnaires ont aussi appris la langue avec les enfants catéchumènes qui suivaient leurs enseignements dans les résidences.

Dans un premier temps, les jésuites ont eu entre les mains le catéchisme de Matteo Ricci, écrit en caractères chinois. Ils ont certainement reçu l'aide de chrétiens lettrés vietnamiens pour interpréter ce livre : comme la première génération de jésuites ne connaissait pas les idéogrammes et ne pouvaient lire des livres composés en Chine ou écrits dans ces caractères, ils auraient demandé à des lettrés de les leur expliquer. Même un spécialiste de la langue et des caractères démotiques comme Majorica n'aurait joué qu'un rôle de maître d'œuvre dans le chantier linguistique sans en être l'artisan principal, si l'on en croit du moins Filippo Binh :

Mà các kinh sách thì thầy cả Jeronimo Maiorica làm ra, mà thầy tu Phao viết lầy, c'ũ có chua tên ng' vào đầu sách. São le tam sao thất bản mà ch' chua tên ng' cho nên nhiều ng' ch'gh' nhớ đến ng' ai làm sách.³⁰¹

[Les catéchismes du père Jeronimo Maiorica ont été écrits par le catéchiste Phao, ce dernier ayant noté le nom du père [Majorica] comme auteur à la page de couverture. Toutefois, lors de

²⁹⁹ Isabel Augusta Tavares Mourão. 2005. *op. cit.* ; Roland Jacques. 1998. *art. cit.*; Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *op. cit.*

³⁰⁰ Ce jésuite portugais a séjourné au Siam et au Laos entre 1625-1630 et a étudié les langues siamoise et laotienne. Voir Charles E. O'Neill, Joaquín María Domínguez. 2001. *op. cit.*, p. 2281.

³⁰¹ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 6, f. 528.

la copie de l'ouvrage en des exemplaires différents, les copistes ont oublié de mettre le nom du catéchiste, ainsi on ne sait pas qui a composé les livres].

Selon l'usage de l'époque, c'est le coordinateur ou le supérieur qui est considéré comme étant l'auteur de l'ouvrage. Le nom des contributeurs voire des véritables auteurs n'est jamais mentionné.

En résumé, la standardisation de l'écriture romanisée est une œuvre collective, avec des personnalités apportant leur contribution aux moments clés, comme Gaspar Do Amaral, Alexandre de Rhodes et António de Fontes. Jusqu'à présent personne n'a pris vraiment en compte la contribution, pourtant décisive, d'António de Fontes. C'est en effet lui qui, comme nous l'avons vu, a pris la plus grande part à l'enseignement de la langue et de l'écriture durant les premières années de l'installation des jésuites dans le Nord du Vietnam.

6.6. Conclusion du chapitre 6

Même si l'évangélisation du Tonkin, et la méthode de transcription de la langue, sont héritières des pratiques à l'œuvre en Cochinchine, les jésuites implantés au Tonkin ont noté la langue annamite de façon toute personnelle, la langue maternelle de l'auteur décidant le plus souvent du choix des graphèmes. Nous sommes en droit de douter que le traité de Francisco de Pina ait été diffusé en 1622-1623³⁰² car l'orthographe n'est pas encore homogène à ce moment-là, et bien éloignée de l'écriture standardisée, devenue commune aux transpositeurs des deux régions durant la période de 1626-1631.

Les années 1630-1634 sont considérées comme la période charnière de la romanisation du vietnamien, avec la réunion des jésuites à Macao. C'est à cette occasion que les pères ayant séjourné au Vietnam ont pu emprunter les signes diacritiques utilisés par les jésuites en Chine pour transcrire d'autres langues tonales. Le texte de Macao, écrit en 1632 de la main d'Alexandre de Rhodes selon les directives de son supérieur Andre Palmeiro, présente l'intérêt particulier de témoigner des consignes des supérieurs de Rome qui demandaient aux missionnaires d'étudier sur le terrain les langues des nations. On voit une évolution remarquable dans la manière d'écrire le vietnamien en caractères latins dans le rapport d'António de Fontes en 1631. Apparaissent alors pour la première fois dans ce texte les signes diacritiques adaptés aux six tons du vietnamien, signes qui sont toujours en usage aujourd'hui. Grâce à sa maîtrise de la langue vietnamienne, António de Fontes transmet ses connaissances

³⁰² Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413r-416r; voir Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 243.

à ses confrères du Tonkin, puis au groupe qui a travaillé au texte de Macao. Dès lors, Gaspar do Amaral put perfectionner le choix des graphèmes pour noter le vocalisme vietnamien. Puis, il rédigea un vocabulaire du vietnamien dès 1634. À partir de ce moment et jusqu'en 1651, chaque syllabe est notée séparément et les signes diacritiques marquent les tons vietnamiens même s'ils ne sont pas toujours placés correctement.

En définitive, la romanisation du vietnamien dans cette première période a mobilisé la participation de plusieurs générations de jésuites. Il faut signaler en particulier Francisco de Pina, Alexandre de Rhodes, Girolamo Majorica, António de Fontes, Gaspar do Amaral et António Barbosa pour leurs analyses des particularités de la langue, l'harmonisation de la méthode de transcription, la création de signes diacritiques en vue de marquer adéquatement les tons et, pour finir, la constitution de lexiques. Il est regrettable que ces premiers dictionnaires de la langue vietnamienne n'aient jamais pu être retrouvés, mais nous savons qu'ils ont existé grâce aux rapports des missionnaires. Tous ces travaux linguistiques ont joué un rôle déterminant pour la composition du premier dictionnaire du vietnamien en 1651, le *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum*, publié à Rome sous le nom d'Alexandre de Rhodes.

QUATRIÈME PARTIE

**VERS LA STANDARDISATION DE
L'ORTHOGRAPHE**

**RECONSTRUCTION DE L'ÉVOLUTION DU
SYSTÈME CONSONANTIQUE**

**CHAPITRE 7. LE SYSTÈME VOCALIQUE DANS LE
DICTIONARIUM ET LA STANDARDISATION DE
L'ORTHOGRAPHE**

**CHAPITRE 8. LE VIETNAMIEN AU 17^e SIÈCLE ET
L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE**

CHAPITRE 7

LE SYSTÈME VOCALIQUE DANS LE *DICTIONARIUM* (1651) ET LA STANDARDISATION DE L'ORTHOGRAPHE

7.1. Le *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum* d'Alexandre de Rhodes

7.1.1. Le projet d'imprimer un dictionnaire trilingue

Lors de son séjour à Rome, Alexandre de Rhodes demande à la trésorerie de la Propaganda Fide de financer l'impression de trois manuels : *Grammatica, Dittionario e Catechismo nelle lingua del Tonchino*¹. Sa demande est acceptée le 5 février 1651 par Francesco Piccolomini (1582-1651), supérieur général des jésuites. Le *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum* est ainsi l'un des premiers dictionnaires d'une langue « exotique » à être imprimé par la Propaganda Fide².

Pour réaliser son projet, A. de Rhodes s'est appuyé sur les deux dictionnaires désormais perdus de Gaspar do Amaral et d'António Barbosa ; il conjoint à la partie portugaise une version (ou traduction) latine pour répondre à la demande (ou aux ordres) des cardinaux, comme il le signale dans son *Ad lectorem*³. Les cardinaux souhaitaient une traduction latine pour l'édification des indigènes, mais surtout pour reprendre en main les missionnaires en réduisant l'influence du *padroado*, la tutelle exercée sur les missions orientales par la monarchie portugaise⁴. C'est ainsi que le *Dictionarium*, qui ne devait être que bilingue à l'origine (vietnamien-portugais), est devenu trilingue.

Ce dictionnaire est donc le reflet des luttes de pouvoir et d'influence entre le Saint-Siège et le Portugal. À une époque où les jésuites implantés en Extrême-Orient obéissent à la fois à Lisbonne et au Vatican, la grammatisation des langues devient un champ d'affrontement au

¹ Nguyễn Khắc Xuyên. 1961. « Giáo sĩ Đắc-Lộ với công việc xuất bản [Le père de Rhodes et l'édition de ses œuvres] », *Việt Nam khảo cổ tập san [Bulletin de l'Institut de recherches historiques]*, Saigon : Bộ quốc gia giáo dục, p. 183-196. Texte original: Archives de Propaganda Fide, SRCG, vol. 193, f. 524.

² Archives de Propaganda Fide, SC Stamperia, vol. 1, f. 446-448. Ces pages de catalogue contiennent la liste des ouvrages imprimés par la Propaganda Fide jusqu'en 1695. Parmi les dictionnaires publiés par le Propaganda Fide avant 1651, on trouve le *Dictionarium sive Thesauri Linguae Iaponicae* de Diego Collado (1632) ; et aussi – du moins, si l'on accepte de considérer l'albanais et l'arabe comme des langues « exotiques » : le *Dictionarium latino-epiroticum* de Franciscus Blanchus (1635) et le *Fabrica Overo Dittionario della lingua volgare arabica et italiana* de Domenico Germano de Silesia (1636).

³ Alexandre de Rhodes. 1651. « Ad lectorem », *Dictionarium annamiticum lusitanum et latinum*, ope Sacrae Congregationis de Propaganda Fide in lucem editum ab Alexandro de Rhodes E Societate Jesu, ejusdem Sacrae Congregationis Missionario Apostolico, Rome: Typis et sumptibus ejusdem Sacr. Congr.

⁴ Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *Lịch sử chữ Quốc ngữ 1620-1659* [L'histoire de l'écriture quốc ngữ 1620-1659], Hà Nội : Nhà xuất bản Tôn Giáo, p. 119-123.

même titre que la religion ou la politique. Le dictionnaire de Rhodes est ainsi un outil permettant aux missionnaires d'évangéliser les « païens indigènes » dans leur propre langue mais également le résultat d'un rééquilibrage subtil des forces au profit du pape. L'ajout du latin était en effet habile dans la mesure où cette langue jouait encore un rôle très important en Europe dans les productions et les échanges savants, et surtout au sein de l'Église et dans sa liturgie.

7.1.2. *Qui est l'auteur du Dictionarium publié en 1651 ?*

Le *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum* est considéré comme l'ouvrage fondateur de la transcription du vietnamien en alphabet latin. Depuis plus de trois cents ans, Alexandre de Rhodes (1593-1660)⁵, père jésuite originaire d'Avignon, est reconnu comme l'auteur de ce premier dictionnaire trilingue.

Cependant, la controverse au sujet du ou des véritables auteurs de ce dictionnaire et du ou des inventeurs du *quốc ngữ* n'a guère cessé⁶. Dès les premières recherches consacrées à l'histoire du *quốc ngữ*, des chercheurs vietnamiens comme Nguyễn Khắc Xuyên⁷, Đỗ Quang Chính⁸, Thanh Lãng⁹, Võ Long Tê¹⁰ et Lê Ngọc Trụ¹¹ affirment que ce dictionnaire est le fruit d'un travail collectif. Plus récemment, Roland Jacques¹² et Isabel Tavares Mourão¹³ ont eux aussi documenté l'histoire de la romanisation du vietnamien. Selon ces chercheurs, ce sont les jésuites portugais dans leur ensemble qui œuvrèrent à cette histoire.

Nous avons montré aux chapitres 5 et 6 comment les jésuites ont transcrit le vietnamien et comment l'écriture romanisée a fixé de loin en loin son orthographe. Il est impossible d'attribuer à une seule personne la paternité du *quốc ngữ*. Nous avons vu que le rôle de «

⁵ Pour ce qui est de l'année de naissance exacte d'Alexandre de Rhodes, voir Eduardo Torralba. 1960. « La date de naissance du Père de Rhodes, le 15 mars 1591, est-elle exacte ? » *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, n° 35, p. 683-689.

⁶ Alain Guillemin. 2014. « Alexandre de Rhodes a-t-il inventé le *quốc ngữ* ? », *Moussons*, n° 23, p. 141-157.

⁷ Nguyễn, Khắc Xuyên. 1959. « Chung quanh vấn đề thành lập chữ quốc ngữ [Autour de la création du Quốc ngữ] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 39, p. 167 – 177; 1961. « Giáo sĩ A-lich-son Đắc-Lộ với chữ quốc ngữ [Le père Alexandre de Rhodes et la romanisation de la langue vietnamienne] », *Việt Nam khảo cổ tập san [Bulletin de l'Institut de recherches historiques]*, Saigon, Bộ quốc gia giáo dục, p. 75-112.

⁸ Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *op. cit.*

⁹ Thanh Lãng. 1961. « Những chặng đường của chữ viết quốc ngữ [Les étapes de l'écriture quốc ngữ] », *Tạp Chí Đại Học*, số tháng 2.

¹⁰ Võ Long Tê. 1965. « Lịch sử Văn học công giáo Việt Nam [L'histoire de la littérature catholique du Vietnam] », *Tu Dụ*, Sài Gòn, p.192-193.

¹¹ Lê Ngọc Trụ. 1961. « Chữ quốc ngữ từ thế kỷ XVII đến cuối thế kỷ XIX [L'écriture vietnamienne romanisée du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle] », *Việt Nam khảo cổ tập san [Bulletin de l'Institut de recherches historiques]*, Saigon: Bộ quốc gia giáo dục, p. 113-141.

¹² Roland Jacques. 2002. *op. cit.* ; 1998. *op. cit.*

¹³ Isabel Tavares Mourão. 2012. « Gaspar do Amaral au Tun Kim, quelques aspects de la pédagogie missionnaire au XVII^e siècle », Hugues Didier (éd.), *Pédagogies missionnaires. Traduire, transmettre, transculturer*, Paris : Karthala, p. 53-61.

passer » entre la Cochinchine et le Tonkin joué d'António de Fontes avait été déterminant pour la synthèse et/ou l'uniformisation des analyses linguistique alors produites. En effet, c'est Fontes qui enseigne le vietnamien à trois autres de ses confrères en 1631-1632 et on observe dans son rapport de 1631 une nette évolution de la transcription graphique grâce à l'adjonction de cinq signes diacritiques pour marquer les six tons distinctifs¹⁴.

Autre contributeur indéniable, Amaral annonce, en 1634, qu'il a achevé un vocabulaire :

Veyo Thai Andre de nghêan pera Thinhhoa, e acabando o P^o Ant^o defontes cõ auizita daquella Prou^a. No cabo de Setembro seueo p^a esta Corte, e meacompanhar nella por ã auia ia quatro mezes esteue so, edificultosa m^{te} podia acudir atudo ; neste tpõ compus as vidas dos doze Apostolos ede S. Luis Rey de França, e expurguey o vocabulario da lingua Ananica.¹⁵

[Thai Andre de Nghê An est venu à Thinh Hóa, et le père António de Fontes, après avoir terminé sa visite dans cette province fin septembre, est venu à la cour pour travailler avec moi. Il est venu parce que j'étais seul ici depuis quatre mois et qu'il m'était difficile de m'occuper de tout. Pendant ce temps, j'ai écrit les histoires de la vie des douze Apôtres, de saint Louis, roi de France¹⁶ et j'ai rédigé un dictionnaire de la langue annamite.]

Pour composer un vocabulaire comme celui qu'il évoque, Amaral avait dû résider sur place un certain temps de manière à pouvoir travailler avec des collaborateurs autochtones. Pour les jésuites visiteurs qui devaient circuler dans plusieurs régions, comme António de Fontes, il était en revanche difficile de prendre le temps d'entreprendre un travail linguistique approfondi.

Alexandre de Rhodes, lui-même, déclare du reste qu'il n'est pas l'auteur unique de cet ouvrage, précisant dans l'*Ad lectorem* du dictionnaire :

Aliorum etiam eiusdem Societatis Patrum laborius sum usus precipue P. Gasparis de Amaral & P. Antoniis Barbose, qui ambo suum composuerant dictionarium, ille à lingua Annamitica incipiens, hic à lusitana.

[Je me suis aussi servi des travaux d'autres pères de la même Compagnie de Jésus, en particulier du P. Gaspar do Amaral et du P. António Barbosa. Tous deux ont composé leur propre dictionnaire : le premier commençait par la langue annamite, le deuxième commençait par le portugais.]

¹⁴ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89-119.

¹⁵ Jap-Sin 88, f. 005-005v.

¹⁶ Louis IX (1214-1270).

Ces deux manuscrits n'ayant jamais été retrouvés, nous ne saurons jamais à qui revient quoi, des deux pères portugais ou du père de Rhodes.

Nous ne savons pas non plus à quelle date António Barbosa a composé son dictionnaire portugais-vietnamien, car il n'en dit rien. Envoyé à la résidence Rum pour apprendre la langue dès 1636, il annonce la traduction de la vie des saints en langue annamite dans son rapport de 1639¹⁷ mais ne parle pas d'un quelconque dictionnaire. Ses deux autres rapports de 1638¹⁸ et de 1640¹⁹ ne nous en apprennent pas davantage. Nous pouvons donc supposer qu'il a rédigé son dictionnaire à Macao à partir de 1642, quand il y est retourné pour raisons de santé.

Il faut également évoquer la participation à cette œuvre commune de Francisco de Pina, le premier maître de langues des jésuites en Cochinchine, comme le mentionne Alexandre de Rhodes :

In doc autem opere preter ea que abipsis indigenis didici per duodecim fermè annos quibus il illis regionibus tam Cocincine quam Tunkini sum conmoratus, ab initio magistrum lingue audiens P. Franciscum de Pina lusitanum è nostra minima Societate IESV, qui primus è Nostris lingua illam apprimè calluit, & primus sine interprete concionari idiomate cepit. (Rhodes 1651 : Ad lectorem)

[Pour faire cette œuvre, outre ce que j'ai appris des indigènes eux-mêmes pendant les quelque douze années que j'ai passées dans ces contrées de Cochinchine et du Tonkin, c'est en écoutant le père portugais Francisco de Pina, de notre humble Société de Jésus, qui, parmi nous, fut le grand expert de cette langue et le premier qui commença à l'utiliser sans interprète dans la prédication.]

Francisco de Pina enseigna donc le vietnamien aux jésuites en Cochinchine et nous apprenons, grâce au rapport de João Roiz, qu'il acheva la composition d'un vocabulaire dès 1619²⁰. Il rédigea aussi certaines traductions de livres de piété.

Nous pouvons conclure de toutes ces données que les missionnaires ayant participé, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration du dictionnaire sont, outre Alexandre de Rhodes, Francisco de Pina, António de Fontes, Gaspar do Amaral et António Barbosa.

¹⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 442v.

¹⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 437.

¹⁹ Jap-sin 85a, f. 004-049.

²⁰ Jap-Sin 71, f. 002; Trad. en anglais par Jason M. Wilber. 2014. *Transcription and Translation of a Yearly Letter from 1619 Found in the Japonica Sinica 71* (*Archivum Romanum Societatis Iesu*), Thesis of Master of Arts, Brigham Young University, p. 72-73.

7.1.3. L'époque de la composition du dictionnaire de Rhodes

Les chercheurs divergent sur la date de composition du *Dictionarium*. Selon Nguyễn Khắc Xuyên, il aurait été rédigé en 1649-1650²¹, lorsqu'Alexandre de Rhodes séjourne à Rome. Quant à Roland Jacques, il suppose un empan périodique plus large, compris entre 1645 et 1651²².

Đỗ Quang Chính émet l'hypothèse que l'ouvrage a été élaboré avant 1645 et que seules les corrections seraient postérieures à cette date. Selon lui, le voyage de retour en Europe²⁵ du 20 décembre 1645 au 27 juin 1649 ayant été très pénible, Alexandre de Rhodes n'aurait pas eu le temps de se consacrer à un travail d'écriture aussi prenant.

Quoi qu'il en soit, il faut admettre que le dictionnaire de 1651 est le fruit d'un travail de longue haleine. L'analyse du vocabulaire révèle des variantes dialectales du Tonkin et de Cochinchine, l'auteur présentant régulièrement un mot avec des différences graphiques correspondant à ces différences dialectales de nature phonétique. Ainsi, certaines de celles qui figuraient déjà dans les sources du *Dictionarium*²³ ont été progressivement complétées grâce aux contacts avec les autochtones. Il est donc impossible que ce soit le fruit du travail d'une personne n'ayant séjourné que dans une seule région. Si le *Dictionarium* est manifestement un travail collectif, celui qui en a fait la synthèse devait être en contact avec les parlers de différentes régions.

Nous savons en outre qu'António Barbosa, arrivé au Tonkin en 1636, étudie le vietnamien au collège de Rum dans la province de Nghệ An. Lors de son retour à Macao, en 1642 probablement, il aurait rédigé un vocabulaire pendant sa convalescence, enrichissant ainsi le travail d'Alexandre de Rhodes et de Gaspar do Amaral.

En 1645, 35 jésuites se réunissent à Macao pour traduire la formule du baptême²⁴ en présence d'Alexandre de Rhodes, de Gaspar do Amaral et d'António Barbosa. Après cette réunion et avant de quitter Macao, Rhodes est chargé d'enseigner le vietnamien à ses deux confrères préalablement à leur départ en mission²⁵. Nous pensons qu'il a pu compléter son travail pendant son long voyage de retour en Europe, de 1645 à 1649. Ensuite, il adjoint la traduction

²¹ Nguyễn Khắc Xuyên. 1993. *Ngữ pháp tiếng Việt của Đắc Lộ* [Grammaire d'Alexandre de Rhodes], USA: Nhà xuất bản thời điểm, p. 34.

²² Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 236.

²³ La liste du vocabulaire cochinchinois est relevée par Nguyễn Khắc Xuyên in Hồng Nhuệ Nguyễn Khắc Xuyên. 2003. *Giáo sĩ Đắc Lộ, thân thế sự nghiệp (1593-1660)* [Biographie d'Alexandre de Rhodes], Paris : Đắc Lộ Tùng Thư, p. 128-133.

²⁴ Jap-Sin 80, f. 35-38v.

²⁵ Alexandre de Rhodes. 1653. *op. cit.*, Troisième partie, p. 2.

en latin à Rome où il s'occupe de l'impression de ses ouvrages tout en participant à des rencontres avec le pape et les cardinaux au sujet de l'envoi d'évêques en Extrême-Orient.

7.1.4. Pourquoi le dictionnaire de Rhodes commence-t-il par le vietnamien ?

Les vocabulaires et dictionnaires bilingues rédigés au Japon et en Chine commencent tous par le portugais ou le latin²⁶. Un missionnaire qui apprend une nouvelle langue cherche naturellement les équivalences sémantiques à partir des langues qu'il connaît.

Le *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum* appartient aux dictionnaires dont la partie en langue exotique précède la partie en latin et/ou en portugais. Le fait qu'Alexandre de Rhodes imprime son dictionnaire en commençant par le vietnamien, comme c'était aussi le cas du *Diccionario anamita-português* de Gaspar do Amaral demeuré manuscrit, est sans doute lié à la destination principalement pratique de l'ouvrage : il s'agit d'une collection des mots vietnamiens les plus utilisés, de conversations, d'expressions quotidiennes et très souvent de vocabulaire chrétien.

Au 17^e siècle, les missionnaires sont envoyés sur le terrain avec peu ou pas de formation préalable. Certes, au début, ils reçoivent l'aide d'interprètes dans leurs communications avec les autochtones. Le missionnaire qui possède un dictionnaire commençant par la langue locale transcrite en caractères latins peut chercher l'équivalence sémantique en latin ou en portugais de ce qu'il entend.

Le fait de commencer par la partie vietnamienne vise aussi un autre objectif que mentionne Alexandre de Rhodes dans son *Ad lectorem* : le dictionnaire est un outil d'apprentissage du latin et du portugais pour les catéchistes vietnamiens dont il a impulsé la formation au Tonkin en 1630 et qui a été développée par les générations suivantes de jésuites, à savoir Gaspar do Amaral, António de Fontes, Girolamo Majorica... L'enseignement de la doctrine chrétienne tient le rôle principal dans ce programme de formation et certains catéchistes vietnamiens apprennent ainsi également l'écriture romanisée²⁷. Le dictionnaire sert donc de manuel pour apprendre le latin ou le portugais car il est nécessaire à la connaissance des rituels liturgiques.

7.1.5. Dictionnaire explicatif, dialectal

La partie latine adjointe par A. de Rhodes n'est pas une simple transposition du portugais mais aussi une explication détaillée des entrées en vietnamien. Par exemple, à l'entrée du mot

²⁶ Michele Ruggieri, Matteo Ricci. 1583-1588. *Diccionario português-chinês*, ARSI, Jap-Sin 198 ; Anonyme. 1595. *Dictionarium latino lusitanicum ac japonicum* ...

²⁷ Le premier texte en *quốc ngữ* écrit par un catéchiste vietnamien est daté de 1659.

ngouc hõàng (ngọc hoàng) ‘empereur de Jade’²⁸, la colonne portugaise est une simple traduction mais la colonne latine comporte de plus une explication.

ngouc hõàng: Rey do inferno: Rex inferorum. hoc nomen tribuunt cuidam quẽ etiam vocant regem super-
num illum colunt ac in eius nomine iurant, impiè inuo-
cantes

Cette partie en latin nous fournit des informations précieuses sur la société du royaume de Đại Việt au 17^e siècle, sur ses mœurs et ses coutumes, et nous permet d’entendre les Vietnamiens de l’époque, directement avec les mots et les expressions qu’ils employaient. De plus, la partie latine adjointe ou traduite par Alexandre de Rhodes nous fournit des informations intéressantes sur les dialectes vietnamiens du 17^e siècle. L’auteur peut être considéré à cet égard, non seulement comme le premier lexicographe, mais aussi – avec Francisco de Pina – comme un des tout premiers dialectologues du vietnamien. Grâce à Alexandre de Rhodes, qui synthétise les travaux de Barbosa et Amaral transcrivant fidèlement le parler des régions où ils séjournent, nous disposons d’un dictionnaire des variantes dialectales du vietnamien du 17^e siècle. Le vocabulaire du *Dictionarium* reflète un état linguistique sur le point d’évoluer. L’auteur note en effet les formes graphiques anciennes en parallèle avec les nouvelles formes qui transcrivent les phonèmes ayant déjà muté. Ainsi, Rhodes souligne, à côté des mots commençant par le graphème *v* notant la consonne [v], sa forme ancienne *ϕ* notant la spirante [β] et remarque également l’équivalence entre les consonnes [ð], [ɲ], [r] transcrites par les graphèmes *d*, *nh* et *r*... par exemple :

ϕai: ombros: humerus, i. alij vai. *dên, cái dên: aranha; aranea, æ. alij nhện, melius rện.*

7.2. Transcription des rimes du vietnamien et évolution de l’orthographe

7.2.1. La structure de la syllabe vietnamienne

Il convient de rappeler tout d’abord que le vietnamien est une langue isolante et que « la syllabe–morphème–mot de ces langues [isolantes] est donc en même temps l’unité phonologique minimale à syntagmatique linéaire, c’est-à-dire le (macro) phonème ».²⁹

²⁸ Alexandre de Rhodes. 1651. *op. cit.*, col. 331.

²⁹ Cao Xuân Hạo. 1985. *Phonologie et linéarité : réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine*, Paris : Selaf, p. 86.

Les linguistes admettent que la syllabe la plus complète du vietnamien comporte trois éléments principaux : une consonne initiale, une rime et un ton³⁰. Đoàn Thiện Thuật analyse ces trois éléments en cinq unités : le ton (unité supra-segmentale), la consonne initiale, la prétonale, la tonale (unité minimale indispensable) et la finale³¹. Une rime du vietnamien, noyau de la syllabe, est donc constituée d'une prétonale, d'une tonale (noyau vocalique) et éventuellement d'une finale.

Nous pouvons représenter la structure d'une syllabe vietnamienne comme suit :

	Ton		
Initiale	Rime		
	Prétonale (-w-)	Tonale (V. ou diph.)	Finale (C. ou Semi-voy.)

Tableau 4.1. Structure d'une syllabe vietnamienne

7.2.2. Évolution et standardisation de l'orthographe

7.2.2.1. État des recherches antérieures

Les chercheurs ayant travaillé sur le *Dictionarium* couvrent le plus souvent deux champs d'étude à la fois : historique et linguistique. Les travaux de Đỗ Quang Chính (1972), Nguyễn Khắc Xuyên (1959, 1996), Võ Long Tê (1965), Thanh Lăng (1961), Lê Ngọc Trụ (1961) se concentrent sur les essais des inventeurs du *quốc ngữ* et sur les étapes de l'élaboration de cette écriture romanisée. Ces auteurs cherchent à collecter des graphies du vietnamien en caractères latins pour montrer l'évolution de l'écriture mais ne procèdent pas à une analyse phonétique.

En revanche, Gregerson (1969) cherche à déterminer le système consonantique et vocalique du vietnamien à partir des données du *Dictionarium*. Nous devons mentionner aussi les recherches de Roland Jacques (2002). Celui-ci reconstruit le système phonologique du vietnamien en se basant sur la grammaire d'Alexandre de Rhodes (1651) et sur la *Manuductio ad Tunckinensem*³². Des travaux de Gregerson et de Jacques, il ressort que les rimes du vietnamien sont stables et que l'orthographe est homogène. Cependant, nous voyons nettement la coexistence de formes d'écriture différentes pour transcrire une même syllabe

³⁰ Hoàng Tuệ, Hoàng Minh. 1975. « Remarques sur la structure phonologique du vietnamien », *Études vietnamiennes, Essais linguistiques*, p. 67-98 ; Lê Thị Xuyên. 2003. « Système phonologique du vietnamien standard », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 16, p. 43-61.

³¹ Đoàn Thiện Thuật. 1999. *Ngữ âm tiếng Việt* [Phonétique vietnamienne], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội.

³² À propos de l'auteur de ce manuscrit, voir le chapitre 3.

dans le *Dictionarium*. Deux explications sont possibles : soit l'auteur du *Dictionarium* a hésité dans le choix des graphèmes, soit il a transcrit des parlers de régions différentes.

À cet égard, Nguyễn Thị Hồng³³ cherche à décrire dans son mémoire les consonnes initiales et les rimes du *Dictionarium* en se fondant sur les variantes orthographiques. Elle compare le vocabulaire du *Dictionarium* avec celui des dialectes du vietnamien contemporain. Ces comparaisons montrent que les transcriptions jugées fausses des jésuites n'étaient peut-être que des transcriptions d'un parler dialectal. Néanmoins, il faut signaler que l'orthographe du *Dictionarium* n'est alors pas encore standardisée, donc que des considérations sur l'orthographe seulement pourraient conduire à des résultats erronés.

Concernant l'écriture romanisée du vietnamien au 18^e siècle, nous pouvons mentionner les travaux de Đoàn Thiện Thuật³⁴ et de Trần Thị Nhái³⁵. Le premier a travaillé sur les manuscrits conservés aux archives des Missions Étrangères en soulignant les variantes orthographiques dans les rapports des séminaristes et des prêtres vietnamiens et français. La deuxième utilise le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773) en le prenant comme source pour la description du système des rimes du vietnamien au 18^e siècle. Les rapports mentionnés dans le livre de Đoàn Thiện Thuật sont écrits au Tonkin, alors que l'ouvrage de Pigneau de Béhaine contient à la fois du vocabulaire du Tonkin et de la Cochinchine.

S'agissant de l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien, le mémoire de Nguyễn Thị Bạch Nhạn³⁶ présente de façon générale les changements de formes orthographiques. Faute de documentation, l'auteur n'a utilisé que les sources imprimées pour reconstruire cette évolution. Selon les résultats de sa recherche, l'orthographe du *quốc ngữ* atteint sa forme standardisée dans le dictionnaire de Theurel en 1877.

³³ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *Miêu tả hệ thống ngữ âm tiếng Việt thế kỷ XVII, trên tư liệu từ điển Việt-Bồ-La của A. de Rhodes* [Description du système phonétique du vietnamien au XVII^e siècle, d'après des données du dictionnaire vietnamien-portugais-latin d'Alexandre de Rhodes], Luận văn thạc sĩ ngữ văn [Mémoire de Master en linguistique], Đại học Vinh [Université de Vinh].

³⁴ Đoàn Thiện Thuật. 2008. *Chữ quốc ngữ thế kỷ XVIII* [Le *quốc ngữ* au XVIII^e siècle], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.

³⁵ Trần Thị Nhái. 2011. *Hệ thống vần tiếng Việt thế kỷ XVIII qua từ điển Việt-La của Pierre Pigneau de Béhaine* [Le système des rimes vietnamiennes au XVIII^e siècle dans le dictionnaire vietnamien-latin de Pierre Pigneau de Béhaine], Khóa luận tốt nghiệp ngành ngôn ngữ học [Mémoire de fin d'études universitaires en linguistique], Đại học Vinh [Université de Vinh].

³⁶ Nguyễn Thị Bạch Nhạn. 1994. *Sự biến đổi các hình thức chữ quốc ngữ từ 1620 đến 1877* [Le changement des formes orthographiques du *quốc ngữ* de 1620 à 1877], Luận án phó tiến sĩ ngữ văn [Mémoire de DEA en Linguistique], Đại học sư phạm Hà Nội [École Normale Supérieure de Hanoi].

7.2.2.2. Évolution et standardisation de l'orthographe

Si nous suivons la définition du mot 'orthographe' donnée par le Petit Robert (« façon d'écrire un mot qui est considéré comme la seule correcte »), nous ne pouvons parler d'une orthographe du vietnamien romanisé avant 1651 car chaque missionnaire transcrit la langue parlée selon ses propres conventions. Le *Dictionarium* lui-même contient très souvent deux voire trois formes graphiques pour transcrire une même syllabe.

Aux 16^e-18^e siècles, le vietnamien est de fait langue nationale bien que le pays soit politiquement scindé en deux parties. La transcription du parler vietnamien en alphabet latin se fait à un moment où la langue contient encore des traces de groupes consonantiques que l'on ne trouve aujourd'hui que dans les langues sœurs du groupe viet-muong. De plus, la langue comprend des phonèmes spécifiques, les spirantes initiales, qui évolueront et se stabiliseront en sonantes. Les jésuites ont su très tôt choisir des lettres adéquates pour transcrire les consonnes initiales du vietnamien. Les initiales qui évoluaient du 17^e siècle au 19^e siècle vers de nouvelles unités ont pu être transcrites par des lettres déjà disponibles dans le système alphabétique vietnamien. Ainsi, si nous prenons l'exemple de l'évolution des groupes consonantiques /ɓl/, /tɓ/ en /t/ et/ou en /z/ noté par les graphèmes *tr*, *gi*, du groupe /ml/ en /ɲ/ ou /m/ ou /l/ notés respectivement par les graphèmes *nh*, *m*, *l*, ces graphèmes existent déjà dans le système de l'alphabet du vietnamien romanisé. Lorsque Pigneau de Béhaine et ses élèves composent leurs deux dictionnaires en 1772-1773, il leur suffit de les utiliser sans besoin de créer de nouvelles graphies.

En ce qui concerne la notation du système vocalique, les jésuites ont eu beaucoup de difficultés à transcrire les rimes et ont commis des erreurs dans un premier temps. Cela peut s'expliquer par le caractère monosyllabique du vietnamien qui exige une plus grande rigueur dans le respect des oppositions phonologiques et par la richesse des rimes dans cette langue. En effet, un simple changement d'aperture vocalique peut entraîner un changement de sens.

La partie du *Dictionarium* de 1651 consacrée aux « lettres » est non seulement une description de la langue vietnamienne mais aussi celle de l'ensemble des règles d'orthographe adoptées pour transcrire sons et tons. La publication d'un dictionnaire concourt à fixer les normes orthographiques et les manuscrits rédigés après sa publication préfigurent en quelque sorte la mise en application des normes qu'il introduit et inaugure. L'étude du *Dictionarium* montre la coexistence de différentes formes graphiques pour une même syllabe. Des questions se posent donc : est-ce que les variantes graphiques dans le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes sont de

simples variantes, ou correspondent-elles à des différences de prononciation aujourd'hui disparues ? S'agit-il d'une synthèse des variantes qui figurent dans les dictionnaires de Gaspar do Amaral et d'António Barbosa ou bien de négligences de la part d'Alexandre de Rhodes ? Enfin, les différences de prononciation, le cas échéant, sont-elles le fait de parler régionaux ?

À partir de 1663, avec l'arrivée des prêtres des Missions Étrangères dont l'ambition était de former un clergé autochtone, les vicaires apostoliques ont installé un collège général à Ayutthaya (Siam) et certains collèges locaux au Tonkin où les séminaristes ont pu apprendre à lire et à écrire le latin. À la suite des recommandations de Mgr Deydier en 1685, l'écriture romanisée est largement employée dans la rédaction des rapports des prêtres vietnamiens (voir *infra* chapitre 9). De fait, l'uniformisation orthographique est devenue nécessaire. On peut se demander si les alternances orthographiques des rimes du vietnamien correspondent à des changements phonétiques ou bien s'il s'agit d'un perfectionnement ou d'une standardisation de l'orthographe. Examinons d'abord les différentes orthographe du vietnamien romanisé selon ses usages :

- Une orthographe selon les normes fixées dans la grammaire d'Alexandre de Rhodes
- L'orthographe figurant dans le *Dictionarium* avec ses variantes graphiques
- L'orthographe enseignée postérieurement dans les collèges des Missions Étrangères
- L'orthographe enseignée aux catéchistes et séminaristes des jésuites

Nous reprenons ici l'idée de Nina Catach selon laquelle « l'évolution phonétique échappe à la volonté de l'homme, parce qu'elle est brassée sans cesse par de trop grandes masses. La graphie, au contraire, appartient alors à quelques-uns, à l'époque où justement se fixent les premières traditions écrites »³⁷. Pour tenter de répondre aux questions que nous nous posons plus haut, examinons l'évolution de l'orthographe des rimes du vietnamien dans ces différents écrits.

Nous avons cherché tout d'abord à comprendre la logique mise en œuvre par les jésuites dans le choix des lettres empruntées aux langues romanes pour transcrire le système vocalique du vietnamien³⁸. Nous avons étudié ensuite l'état de l'orthographe du vietnamien romanisé dans le *Dictionarium* de Rhodes. Nous avons expliqué enfin les étapes de l'évolution de l'orthographe vers sa standardisation ultérieure.

³⁷ Nina Catach. 2001. *Histoire de l'orthographe française*, Paris : Honoré Champion, p. 77.

³⁸ Les initiales sont transcrites selon les valeurs phonétiques du vietnamien au 17^e siècle.

7.3. Transcription des tons du vietnamien

Il est nécessaire de rappeler que le choix des signes diacritiques pour transcrire les tons a été inspiré par le système des signes créés par Cattaneo en Chine à partir de 1598. Nous savons que le texte de Macao rédigé par Alexandre de Rhodes en 1632 ne contient que quatre signes diacritiques. Nous trouvons cependant dans le rapport d'Antônio de Fontes en 1631 cinq signes diacritiques pour transcrire les six tons (*cf.* chapitre 6)³⁹. Il convient de signaler que le ton égal du vietnamien n'a pas besoin de signe pour être marqué. Les tons du vietnamien sont transcrits désormais avec un degré d'exactitude élevé dans les rapports des jésuites.

A propos du choix des signes diacritiques pour transcrire les six tons, Alexandre de Rhodes s'explique ainsi dans sa grammaire :

Utimum ergo triplici accentu linguae graecae, acuto, gravi & circumflexo, qui quia non sufficiunt, addimus iota subscriptum, & signum interrogationis nostrae. (Rhodes 1651, p. 8)

[Nous nous sommes servi des trois accents de la langue grecque, l'aigu, le grave et l'accent circonflexe. À cet ensemble, parce qu'il ne suffisait pas, nous avons ajouté le signe d'interrogation et le iota souscrit de notre langue.]

On peut s'interroger sur la nature de la langue dont A. de Rhodes voulait parler en disant « notre langue ». Nous savons que l'iota souscrit est emprunté à l'ancien grec. Quant au signe d'interrogation, appelé « positura », cette ponctuation est créée à l'époque carolingienne⁴⁰. L'expression « notre langue » semble donc désigner ici les différentes langues que connaissaient les jésuites sans distinction.

7.4. Les rimes et leurs graphies

7.4.1. La prétonale [-w-] et sa transcription

7.4.1.1. Le choix de graphèmes

La prétonale est l'élément intermédiaire entre la consonne initiale et la rime. La présence d'une prétonale est pertinente et permet d'assurer l'opposition arrondie *vs* non arrondie. Par exemple la syllabe [twan²] notée *toàn* arrondie par rapport à la syllabe [tan²] écrite *tàn* non arrondie. Une syllabe peut donc avoir une prétonale [-w-] qui s'oppose à son absence⁴¹. Une syllabe ne peut avoir de prétonale si elle commence par les initiales labiales /b/, /m/, /p^h/, /v/

³⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89r-119r.

⁴⁰ Alexei Lavrentiev. 2016. « Ponctuation française du Moyen Âge au XVI^e siècle : théories et pratiques », Sabine Pétilion *et al.* (éds). *La ponctuation à l'aube du XX^{ème} siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*, Lambert-Lucas, p. 39-62.

⁴¹ Đoàn Thiệu Thuật. 1999. *op. cit.*, p. 173-177

ou par les deux consonnes /n/ et /ʒ/⁴², ou bien lorsque la syllabe contient une voyelle arrondie. Au total, le vietnamien possède 42 rimes contenant la prétonale [-w-]⁴³.

Les jésuites ont transcrit la semi-voyelle [-w-] par deux lettres *o* et *u*. La lettre *o* est choisie pour transcrire [-w-] lorsque cette dernière est devant les voyelles ouvertes et semi-ouvertes, par exemple [a], [ɛ]. Tandis que la prétonale [-w-] est représentée par le graphème *u* devant les voyelles fermées et semi-fermées comme [e], [i]. Cette prétonale est transcrite par les graphèmes *u* ou *o* en fonction de la voyelle qui suit, comme le montre le tableau suivant :

Graphies de [-w-]	U	O
Représentation graphique	<i>uy, uê (uê-), uơ (uơ-) uya/uyê</i>	<i>oe (oe-), oa (oa-), oã-</i>

Pourquoi les jésuites ont-ils utilisé les deux graphèmes *o* et *u* pour transcrire la semi-voyelle [-w-] ? D'après Roland Jacques, cette utilisation s'explique par le recours à l'orthographe du portugais dont la semi-voyelle [-w-] est notée à la fois par la graphie *o* et *u* parce que l'orthographe du portugais n'est pas encore bien fixée à l'époque⁴⁴. Mais cette explication n'est pas satisfaisante dans la mesure où les jésuites ont employé ces deux graphies selon une convention assez stable en fonction du point d'articulation de la voyelle qui la suit.

Lors d'une conférence consacrée à la réforme du *quốc ngữ*, organisée à Hanoi en 1960, un groupe de linguistes vietnamiens explique ainsi le choix des deux graphies *o* et *u* :

Les inventeurs du *quốc ngữ* ont voulu utiliser la lettre *u* pour transcrire la prétonale [-w-] ; mais ils ne savent pas comment transcrire la rime [wa] ? Ils n'ont pas pu l'écrire en utilisant le graphème *ua* car ce dernier est déjà pris pour transcrire la diphtongue [uə]. [...] Ils ont alors employé une autre lettre pour transcrire la prétonale [-w-], en transcrivant [wa] par *oa*.⁴⁵

Au-delà de ce constat, il faut chercher à comprendre la raison du choix des jésuites, s'agissant du choix des deux graphèmes *o* et *u* pour transcrire la semi-voyelle [-w-].

⁴² Đoàn Thiện Thuật. 1999. *Ibid.*, p. 176-177.

⁴³ Viện văn học. 1960. "Một dự thảo phương án cải tiến chữ quốc ngữ bước đầu" [Un projet de réforme du *quốc ngữ*], *Vấn đề cải tiến chữ quốc ngữ, tài liệu hội nghị cải tiến chữ quốc ngữ tháng 9 – 1960*, [Problème de la réforme du *quốc ngữ*, documentation du congrès de réforme du *quốc ngữ* en sept. 1960] Hà nội: Nhà xuất bản văn hóa-Viện văn học, p. 168.

⁴⁴ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 348.

⁴⁵ Viện văn học. 1960. *op. cit.*, p. 169. Selon notre traduction.

Nous savons qu'en portugais, à partir de 15^e siècle, il existe une opposition phonologique entre les voyelles [a] ouverte et [ɐ] fermée en fonction de la position tonique. Ces deux voyelles sont transcrites indifféremment par la lettre *a*, par exemple la syllabe [kazɐ] notée *caza*⁴⁶. Cette caractéristique phonético-graphique du portugais explique pourquoi les jésuites ont choisi la combinaison des deux lettres *u* et *a* pour transcrire la diphtongue [uə] : la voyelle [ə] de la diphtongue [uə] est proche du [ɐ] portugais à leurs oreilles; d'ailleurs, en latin, la lettre *u* peut représenter la voyelle [u], la semi-voyelle [w] et la consonne [v]. Si la lettre *u* a été retenue pour la diphtongue [uə], il fallait choisir une autre graphie pour noter la prétonale [-w-] dans la rime [wa]. Cependant, le portugais possède la combinaison graphique *oa* dans les mots comme *lingoa* où le graphème *a* représente la voyelle ouverte [a]. Ainsi, le graphème *oa* a été employé pour transcrire la rime [wa] du vietnamien. Si nous remontons aux premiers manuscrits des jésuites en Cochinchine, nous trouvons le graphème *oa* du mot *Sinóa* dans le rapport de João Rodrigues en 1621⁴⁷. Ce choix du graphème *oa* contribue également à maintenir l'opposition entre la diphtongue [uə] et la rime [wa] du vietnamien.

La transcription de la rime [wɛ] par le graphème *oe* suit le même principe que pour la rime [wa], notée par *oa*. Si les jésuites avaient choisi la forme graphique *ue* pour transcrire [wɛ], cela aurait pu être une cause de confusion parce qu'en latin, la lettre *u* pouvant se prononcer [u], [w] et [v], la forme graphique *ue* pourrait être prononcée [uɛ], [wɛ] ou [vɛ]. Ainsi, l'utilisation de la lettre *o* pour transcrire [-w-] vise à insister sur le fait qu'il s'agit d'une semi-voyelle [w].

7.4.1.2. Les rimes ayant la prétonale [-w-] dans le *Dictionarium* et leur évolution orthographique

Les segments vocaliques combinant la prétonale [-w-] et une tonale sont les suivants : [wi], [we], [wɛ], [wɤ], [wa], [wiə] notés respectivement par les graphèmes *uy*, *uê*, *oe*, *uo*, *oa*, *uya*.

Considérons tout d'abord la rime [wa] représentée sous deux formes *oa* et *õa* dans le *Dictionarium*. Cette rime est transcrite de manière homogène par le graphème *oa* à partir des manuscrits postérieurs à 1651 et aussi dans les dictionnaires de Pigneau de Béhaine (1772-1773)⁴⁸, de Jean-Louis Taberd (1838)⁴⁹ et de Joseph Theurel (1877)⁵⁰.

⁴⁶ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 333 ; Voir Paul Teyssier. 1990. *História da língua portuguesa*, Lisbonne : Sá da Costa, p. 42-43.

⁴⁷ Jap-Sin 72, f. 003v.

⁴⁸ AME, vol. 1060.

⁴⁹ Jean-Louis Taberd. 1838. *Dictionarium anamitico-latinum*, Serampore : Ex typis J.-C. Marshman.

Il existe également deux formes graphiques *oe* et *øe* pour la rime [wɛ]. Le graphème *oe* s'impose dans les textes écrits à l'époque des Missions Étrangères et aussi dans les dictionnaires publiés après 1651.

La rime [wi] est représentée par deux formes graphiques *uy* et *ui* dans le *Dictionarium*. Cette multiplicité de formes graphiques se retrouve dans le dictionnaire de Taberd et elle est rectifiée au profit de la forme *uy* dans le dictionnaire de Theurel.

L'évolution orthographique de la rime [wiə] dans les dictionnaires est plus curieuse : la rime [wiə] est représentée par *uya* dans le *Dictionarium* de Rhodes mais par *uia* dans les dictionnaires de Pigneau de Béhaine et de Taberd. Le graphème *uya* s'impose dans le dictionnaire de Theurel (1877).

A propos de [wɜ], nous noterons qu'A. de Rhodes hésite très souvent entre les deux graphies *o* et *u* de la prétonale [-w-]. Conventionnellement, les graphies *a* et *e* sont précédées par *o*, pourtant l'auteur note à la fois la forme *õê* et *õσ* parallèlement avec les graphèmes usuels *uê*, *uσ*. Exemples :

<i>thõe</i> , uide <i>thüê</i> <i>thõé</i> , uide <i>thüé</i>	<i>thõõ dèsde</i> : ex quo <i>tù</i> <i>idem thõõ bé</i> : dèsde <i>menino</i>	<i>thüõ</i> , uide <i>thõõ</i>
--	--	--------------------------------

Ces variantes graphiques n'apparaissent plus dans les manuscrits conservés aux archives des Missions Étrangères et dans les dictionnaires postérieurs à 1651 : désormais la rime [wɜ] est notée *uσ*.

7.4.2. Les tonales et leurs transcriptions

La tonale, noyau de la rime est représentée par une voyelle ou une diphtongue. Les tonales du vietnamien attestées dans le *Dictionarium* sont représentées dans le tableau suivant :

Point d'articulation	Voyelle			Diphtongue		
	Antérieure	Médiane	Postérieure	Antérieure	Médiane	Postérieure
Aperture						
Fermée	i	u	u	iə	uə	uə
Mi-fermée	e	ɤ	o			
Mi-ouverte	ɛ	ɤ̃	ɔ			
Ouverte		a/ã				

Tableau 4.2. Les tonales du vietnamien

⁵⁰ Joseph Theurel. 1877. *Dictionarium anamitico-latinum*, Ninh-Phu : Ex typis missionis Tunquini occidentalis.

Pour comprendre les raisons du choix de ces graphèmes en vue de transcrire les voyelles et les diphtongues du vietnamien, nous analyserons la partie tonale en partant des cinq lettres de base utilisées pour noter les voyelles du latin. Cette répartition nous permettra de comprendre comment les jésuites ont inventé des graphies qui n'existaient pas dans les langues romanes pour transcrire des phonèmes inconnus à leurs oreilles.

7.4.2.1. Les voyelles

Dans son introduction, Alexandre de Rhodes présente les voyelles d'une manière empirique. Il considère d'abord cinq lettres de base notées par les majuscules *A, E, I, O* et *V*, desquelles il fait dériver les sept graphèmes : *a, e, i, o, u, σ, υ*.

Vocales igitur in hac lingua sunt omnino septem idest a, e, i, o, u quibus adduntur σ, υ. (Rhodes 1651, p. 7)

[Il y a donc dans cette langue sept voyelles : a, e, i, o, u auxquelles on ajoute σ, υ.]

En réalité, la grammaire d'A. de Rhodes présente dix voyelles [a], [ɤ], [ε], [e], [i], [ɔ], [o], [ɣ], [u], [ʉ] représentés par onze graphèmes distinctifs *a, â, e, ê, i, y, o, ô, σ, u, υ*. La voyelle [i] est notée par deux graphies *i* et *y*. Exceptionnellement, Rhodes, qui se montre en général exact dans sa description, n'a pas considéré (de façon erronée) la voyelle /ã/ (notée aujourd'hui par le graphème *ã*) comme un phonème à part entière dans sa *Brevis Declaratio*.

7.4.2.1.1. La transcription des voyelles [a], [ã] et [ɤ]

Selon Rhodes :

A, est duplex, unum clarum sicut nostrum ut, an, quies ; et aliud subodscurum quod non ita hiantore pronunciat ut ân, occultare. (Rhodes 1651, p. 3)

[Le A- est double : l'un a un son clair comme par exemple dans *an* 'le repos'. L'autre en revanche est moins clair : on ouvre moins la bouche, par exemple *ân (ân)* 'cacher'.]

La graphie *â* de la voyelle [ɤ] est une transcription empruntée à l'écriture du portugais ; Roland Jacques le précise : « cette graphie *â* est utilisée pour distinguer, dans les cas douteux, la voyelle fermée à l'aide de l'accent circonflexe 'â'. »⁵¹ Le signe « ^ » exprime plus précisément la différence entre voyelles (mi-) ouvertes ([ε a ɔ] = é á ó) et voyelles mi-fermées ([e e o] = ê, â, ô), notamment dans les oxytons et (aujourd'hui) les proparoxytons.

⁵¹ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 333.

Il est curieux qu'Alexandre de Rhodes n'ait pas mentionné l'existence de la voyelle [ã] dans l'ensemble des voyelles du vietnamien répertoriées dans sa grammaire bien que le graphème *ã* apparaisse dans la partie du *Dictionarium* consacrée au vocabulaire. Comment expliquer cet oubli ? Nous pouvons avancer une première hypothèse selon laquelle la lettre *a* en latin représente à la fois la longue [ā] et la brève [ă]. Pour les latinistes, comme l'auteur de la *Brevis Declaratio*, il suffit de mentionner une seule graphie.

Nous avançons une deuxième hypothèse concernant les particularités du parler de la région de Hôi An où les premiers jésuites se sont initiés à la langue vietnamienne. La voyelle /ã/ du vietnamien standard n'est pas stable dans le parler de cette région, elle varie en fonction des consonnes finales⁵² :

Vietnamien standard	Finales	Parler de Hôi An	Trad. française
/ã/ Bắc /băk ³ /	/-k/	[a] [băk ³]	le Nord
/ã/ Trăng /tɾaŋ ¹ /	/-ŋ/	[ɛ] [tɾɛŋ ¹]	la lune
/ã/ Năm /nẵm ¹ /	/-w, -j/ /-p, -m/	[a:] [na:m ¹]	l'année

Tableau 4.3. Les variantes phonétiques de la voyelle /ã/ au parler de Hôi An

Ce serait la raison pour laquelle /ã/ n'est pas considéré comme un phonème indépendant dans le *Dictionarium*. A. de Rhodes a appris le vietnamien à Hôi An avec Francisco de Pina qui a composé un vocabulaire de la langue locale dès 1619⁵³. Il a suivi en l'occurrence la méthode de transcription de Pina et n'a pas tenu compte de l'existence de cette voyelle /ã/ dans le système vocalique du vietnamien « standard ».

7.4.2.1.2. La transcription des voyelles [ɛ] et [e]

A propos de la lettre *e*, l'auteur considère qu'elle a deux usages, correspondant à deux phonèmes distincts :

E, datur duplex ; alterum commune et clarum ut em, frater vel soror, natu minor : alterum subobscurum et quasi clausum ut, êm, suavis mollis : oppositum aspero aut duro.

(Rhodes 1651, p. 3)

[E- il y en a deux, l'un est usuel et ouvert, par exemple *em* 'petit frère ou petite sœur', l'autre est mi-fermé, par exemple *êm* 'doux', son opposé, est âpre et dur.]

⁵² Emi Tohyama. 2015. *Đặc điểm ngữ âm của thổ ngữ Quảng Nam qua cứ liệu điều tra ở vùng Hôi An* [Caractéristiques phonétiques du dialecte de Quảng Nam d'après les données des enquêtes menées à Hôi An], Trường Đại học Khoa học xã hội và nhân văn, Đại học Quốc gia Hà nội.

⁵³ ARSI, Jap-Sin. 71, f. 002.

Le choix de la graphie *ê* provient du portugais du 17^e siècle où l'accent circonflexe est placé sur la lettre *e* pour noter la voyelle [e]⁵⁴. L'opposition entre [e] et [ɛ] existe également en portugais, en italien et en français. S'appuyant sur les langues romanes, les jésuites ont choisi les deux graphèmes *e* et *ê* pour transcrire les voyelles [ɛ] et [e] du vietnamien.

7.4.2.1.3. La transcription de la voyelle [i]

La voyelle [i] du vietnamien peut s'écrire au moyen des deux graphies *i* et *y*. L'auteur explique à propos de l'emploi de la lettre *i* :

Solum utemur vocali, quia totus usus, i, consonantis melius fit per literam, g, vocalis autem est usus, sicuti apud nos ; ad vitandam tamen confusionem solum utemur, i, vocali in medio et in fine, in medio quidem ut biét scire, et in fine ut bí, cucurbita Indica. (Rhodes 1651, p. 4)

[Le I- n'est employé que comme voyelle car l'usage de *i* comme consonne est mieux rendu par la lettre *g*. La voyelle *i* s'emploie comme chez nous, mais pour éviter une confusion on l'emploie seulement au milieu des mots, par exemple *biét* 'savoir' ou à la fin par exemple *bí* 'potiron'.]

A propos de la voyelle [i] placée au début de la syllabe, surtout devant les autres voyelles, l'auteur propose d'employer la lettre *y* :

In principio etiam, maximè ante aliam vocalem utemur, y, Graeco ne quis accipiat pro consonante ut yêó, debilis, yâ, cacare. (Rhodes 1651, p. 5)

[En ce qui concerne le *i* placé en début de mot, notamment devant d'autres voyelles nous employons *y*, par exemple *yêó* (yéú) 'faible', *yá* (ia) 'déféquer'.]

Ce choix orthographique provient de la convention propre à l'écriture du latin selon laquelle la lettre *i* est utilisée à la fois pour noter la voyelle [i] et semi-voyelle [j]⁵⁵. Pour éviter toute confusion dans la transcription du vietnamien, surtout chez des missionnaires qui connaissent tous le latin, l'auteur choisit la graphie *y*.

7.4.2.1.4. La transcription des voyelles [ɔ], [o] et [x]

Selon A. de Rhodes, il existe deux variantes de la lettre *o* :

O, est duplex sicuti et, a, aliud commune ut có, habere : aliud subobscurum quod parum aperto ore profertur, ut, cô, amita Soror Patris. (Rhodes 1651, p. 6)

⁵⁴ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 336.

⁵⁵ Nguyễn Khắc Xuyên. 1993. *op. cit.*, p. 27.

[Il y a deux sortes de O : l'un se prononce normalement comme *có* 'avoir', l'autre est prononcé semi-fermé, avec la bouche un peu ouverte, par exemple *cô* 'la tante'.]

La graphie *ô* est empruntée au portugais⁵⁶. La voyelle [o] est une voyelle semi-fermée en portugais, ce que note l'accent « ^ » suscrit. Comme en portugais, le signe « ^ » permet de distinguer [ɔ] de [o] en vietnamien.

Les jésuites ont créé une nouvelle graphie pour transcrire la voyelle [ɣ] qui est inconnue dans les langues romanes. Alexandre de Rhodes l'explique ainsi :

Ō est quasi o & e, quasi quid ex duabus vocalibus compositum et est valdè [sic] in usu, tam solum, ut ô, esse, quam et cum omnibus consonantibus, ut bō uxor, com oriza cota. (Rhodes 1651, p. 6)

[Le Ō est intermédiaire entre *o* et *e*, cette voyelle est presque l'association de *o* et *e*. Elle est très employée aussi bien seule comme *ô* 'être', qu'associé à une consonne, comme dans *vô* 'épouse', *com* 'riz cuit'.]

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la graphie *σ* est apparue pour la première fois dans le rapport de Gaspar de Amaral en 1632. Elle est adoptée désormais dans les rapports des jésuites entre 1632 et 1651 pour noter la voyelle [ɣ].

7.4.2.1.5. La transcription des voyelles [u] et [u]

Influencé par l'utilisation des graphies *u* et *v* du latin, Alexandre de Rhodes avance cette explication à propos de la lettre *u* :

V, est in usu, tum vocalis, tum etiam consonans : vocalis quidem tam in principio ut, u mê, idiota. (Rhodes 1651, p. 6)

[Le V est à la fois voyelle et consonne. C'est une voyelle en début de mot comme *u mê* 'idiot'.]

Comme la lettre *u* en latin est employée pour transcrire la voyelle [u], la semi-voyelle [w] et la consonne [v], ce triple usage a influencé la transcription du vietnamien : dans le *Dictionarium* on peut constater que la lettre *u* transcrit les trois sons [u], [w], [v] à la fois.

A propos de la graphie *u*, de Rhodes écrit :

« u, est ualdè in usu et pronunciatur fermè sicut u, sed dilatatis hinc inde labÿs ut ura, fauere mura, pluuiia : dÿr, malus aut ferus. » (Rhodes 1651, p. 6)

⁵⁶ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 339.

[Le *U* est très employé et il se prononce presque comme le son u, mais avec les lèvres écartées
ua ‘favoriser’, *mua* ‘pleuvoir’, *dũ* ‘mauvais ou méchant.’]

Cette graphie *u* apparaît déjà dans le rapport de Gaspar do Amaral en 1632 et son orthographe reste stable dans les manuscrits postérieurs à 1632.

7.4.2.2. Les diphtongues

7.4.2.2.1. Représentations graphiques des diphtongues

Alexandre de Rhodes ne s’étend pas beaucoup sur le cas des diphtongues :

Ex dictis vocalibus componuntur diphtongi, ai, ao, ei, eo, & i, antedens omnes alias vocales, postpositum literae, g, ut, gia gie, &c. more Italico pronunciatum oi, ei, aõ, oũ, oi, ui, ui quae suus docebit. (Rhodes 1651, p. 6)

[Le parler [vietnamien] forme avec les voyelles présentées, les diphtongues *ai*, *ao*, *ei* *eo*... Quant au *i*, lorsqu’il précède les autres voyelles et qu’il suit la lettre *g*, il donne *gia*, *gie*... qui se prononcent comme en italien, et aussi *oi*, *oi*, *aõ*, *oũ*, *ui*, *ui*.]

Il convient de distinguer le concept de diphtongue tel qu’il figure chez Alexandre de Rhodes et celui d’aujourd’hui. Dans l’esprit de l’auteur, grammairien de la Renaissance, une diphtongue est la combinaison de deux voyelles graphiques. Pourtant, les graphèmes *ai*, *ao*, *ei*, *eo* du vietnamien mentionnés ci-dessus sont des combinaisons graphiques d’une voyelle et d’une semi-voyelle finale, il s’agit donc des groupes vocaliques. La forme graphique *ei* mentionnée ci-dessus n’existe pas dans l’orthographe du *quốc ngữ*.

Gordina⁵⁷ et certains autres linguistes⁵⁸ avancent que les diphtongues en vietnamien sont au nombre de trois /iə/, /uə/, /uə/. Dans le *Dictionarium*, ces trois diphtongues /iə/, /uə/, /uə/ sont transcrites respectivement par huit graphèmes *ia* (*ya*) / *iê*- (*yê*), *ua* / *uo*- et *ua* / *uô*-. (voir 7.4.2.2.2.)

La diphtongue /iə/ est transcrite graphiquement par *ia* s’il s’agit d’une syllabe ouverte. Si la syllabe se termine par une consonne ou une semi-voyelle, par exemple /k/, la diphtongue /iə/ est notée par le graphème *iê*, à l’instar de la rime graphique *-iêc*. La diphtongue /iə/ est écrite par *ya* et *yê* lorsqu’elle est précédée d’une prétonale /-w/, comme dans les mots *khuya* ‘tard’, *khuyên* ‘conseiller’.

⁵⁷ M. V. Gordina. 1961. O fonologičeskoj traktokje v’etnamskich diftongov, Učenyje Zapiski Leningradskogo Lenina gosudarstvennogo Universiteta 301, p. 29-36.

⁵⁸ Phạm Hữu Lai. 1969. *Structure économique de la phonologie vietnamienne*, Thèse de doctorat de 3^e cycle sous la direction d’André Martinet, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris, p. 114-115 ; Hoàng Tuệ, Hoàng Minh. 1975. *op. cit.*

La diphtongue /uə/ est transcrite par *ua* dans les syllabes ouvertes. Avec une finale (consonne ou semi-voyelle), la syllabe est plus fermée, /uə/ ; elle est notée graphiquement par *uσ*, à l'instar du graphème *uông*.

La diphtongue /uə/ suit la même règle orthographique que les deux autres diphtongues. En syllabe ouverte, elle est transcrite par le graphème *ua* ; lorsque la syllabe se termine par une finale (consonne ou semi-voyelle), la diphtongue /uə/ est notée par le graphème *uô*, comme par exemple dans la rime graphique *-uông*.

7.4.2.2.2. Explication du choix des graphies dans la transcription des diphtongues

Les trois diphtongues phonémiques /iə/, /uə/ et /uə/ du vietnamien sont transcrites par huit graphèmes, le changement de graphèmes dépend du contexte comme suit :

Diphtongue	Sans finale	Avec finale
/iə/	ia / ya	iê- / yê-
/uə/	ua	uσ-
/uə/	ua	uô-

Tableau 4.4. Les diphtongues et leurs graphèmes

La lecture de ce tableau nous amène à nous poser deux questions : pourquoi les jésuites ont-ils choisi la lettre *a* pour transcrire la voyelle /ə/ des diphtongues /iə/, /uə/, /uə/ ? Pourquoi la deuxième voyelle /ə/ de ces trois diphtongues est-elle transcrite par les autres lettres *ê*, *σ*, *ô* lors que la syllabe se termine par une finale (semi-voyelle ou consonne) ?

Idéalement, dans la transcription d'une langue en alphabet latin, un son est transcrit par une lettre et une seule. Pourtant, cette convention n'est pas respectée. On le sait, dans toutes les langues qui possèdent un système alphabétique qui n'a pas été créé de toutes pièces, une lettre peut transcrire deux, même trois phonèmes. Dans le cas du portugais par exemple, la lettre *a* peut représenter des voyelles différentes en fonction de la position tonique : « l'opposition devant une consonne nasale entre un « a » ouvert /a/, et un « a » fermé /ɐ/ ou /ə/, c'est-à-dire d'aperture moyenne et tendant vers le neutre, est connue et théorisée depuis le XVI^e siècle. »⁵⁹

Les graphèmes *ia*, *ua*, *ua* du vietnamien représentent les diphtongues /iə/, /uə/, /uə/. Le fait qu'en portugais, la lettre *a* transcrive deux voyelles /a/ et /ə/, explique pourquoi les jésuites

⁵⁹ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 333 ; voir aussi Paul Teyssier. 1990. *História da língua portuguesa*, Lisbonne : Sá da Costa, p. 42-43.

ont employé la lettre *a* des graphèmes *ia, wa, ua* du vietnamien pour noter la voyelle /ə/. Selon ce raisonnement la lettre *a* du vietnamien exprime les deux voyelles /a/ et /ə/.

Pour ce qui est la deuxième question, cherchons à savoir pourquoi la deuxième voyelle /ə/ de ces trois diphtongues est transcrite par les lettres *ê, ơ, ô* lorsque la syllabe se termine par une finale. Autrement dit, s'agit-il de trois diphtongues phonémiques ou bien plutôt de six diphtongues phonétiques ?

Les prononciations différentes des trois diphtongues /iə/, /uə/, /uə/ sont conditionnées par le contexte, avec ou sans consonne finale, comme Đoàn Thiện Thuật l'a montré dans son ouvrage⁶⁰. Le choix par les jésuites de deux lettres différentes pour transcrire un même phonème n'est (sans doute) pas arbitraire. La seule explication possible est qu'ils ont entendu deux sons différents. Prenons par exemple la diphtongue /iə/. Nous avons expliqué que la lettre *a* représentait la voyelle /ə/ non pas /a/. Lors de la réalisation d'une diphtongue dans une syllabe ayant une finale, le timbre cible de la diphtongue devient plus fermé⁶¹. Si nous nous fondons sur l'équivalence entre l'écrit (orthographe vietnamienne) et l'oral (phonétique), comme voyelle simple, la lettre *ê* correspond assurément à [e]. Dans cette logique, le graphème *iê* s'interprète comme [ie]. Donc, [ie] et [iə] sont des allophones de la diphtongue /iə/.

En suivant le même raisonnement, [uə] et [uɤ] apparaissent comme des allophones de la diphtongue /uə/ ; [uə] et [uo] comme des allophones de la diphtongue /uə/.

Ces trois diphtongues et leurs allophones peuvent être représentés comme suit :

Diphtongues	Syllabe ouverte	Syllabe ayant la finale (par une consonne finale)
/iə/ (ia, iê-, ya, yê-)	[iə] <i>chia</i> [ciə ¹]	[ie] <i>chiêng</i> [cieŋ ¹]
/uə/ (ua, uơ-)	[uə] <i>chua</i> [cuə ¹]	[uɤ] <i>chương</i> [cuɤŋ ¹]
/uə/ (ua, uô-)	[uə] <i>chua</i> [cuə ¹]	[uo] <i>chông</i> [cuoŋ ¹]

Tableau 4.5. Les diphtongues dans les syllabes ouvertes et fermées

7.4.3. Transcription des finales

D'après Đoàn Thiện Thuật (1999), la finale d'une syllabe du vietnamien peut être réalisée par un des neuf éléments suivants : l'absence de finale (vide /Ø/), une des deux semi-voyelles /-j/,

⁶⁰ Đoàn Thiện Thuật. 1999. *op. cit.*, p. 209-212.

⁶¹ Đoàn Thiện Thuật. 1999. *Ibid.*, p. 209-212.

/-w/ ou une des six consonnes /-p/, /-t/, /-k/, /-m/, /-n/, /-ŋ/⁶². Phonologiquement, les finales consonantiques peuvent être réalisées par une occlusive /-p/, /-t/, /-k/ ou une nasale /-m/, /-n/, /-ŋ/. Du point de vue phonétique, les deux finales /-k/ et /-ŋ/ peuvent dériver chacune de trois autres formes différentes en fonction de la voyelle qui les précède. Lorsque la rime commence par les voyelles /i, e, ε/, les finales qui les suivent ont tendance à être palatalisées en [-k^j] et [-ŋ^j]. Quant aux rimes qui commencent par les voyelles /u, o, ɔ/, les deux finales /-k/ et /-ŋ/ ont tendance à se labialiser en [-k^w] et [-ŋ^w]⁶³.

En résumé, nous pouvons classer les finales phonétiques des rimes du vietnamien en cinq paires :

[-p]	[-t]	[-k ^j]	[-k]	[-k ^w]
[-m]	[-n]	[-ŋ ^j]	[-ŋ]	[-ŋ ^w]

Tableau 4.6. Les finales des rimes du vietnamien

La finale [-k^j] est transcrite par le digramme *ch*, par exemple *chéch* [cek^{j3}] ‘oblique’ et la finale [-k^w] est notée par la lettre *c*, comme dans le mot *cóc* [kɔk^{w3}] ‘crapaud’. Tandis que la consonne finale [-ŋ^j] est transcrite par le digramme *nh* comme dans le mot *nhanh* [ɲəŋ^{j1}] et la finale [-ŋ^w] est notée par le digramme *ng*, comme dans le mot *ngông* [ŋoŋ^{w1}].

Les semi-voyelles finales [-j] et [-w] sont notées respectivement par quatre graphies *i/y* et *o/u*. Nous pouvons ainsi classer l’association des voyelles avec les semi-voyelles finales :

	[-w]	[-j]
[i], [e], [ε]	x	
[u], [ɯ], [ɤ], [a], [ã]	x	x
[u], [o], [ɔ]		x

Tableau 4.7. Les semi-voyelles finales du vietnamien

La finale [-w] est notée par la lettre *o* dans les groupes graphiques *ao*, *eo* et par la lettre *u* dans les autres groupes *iu*, *êu*, *iêu* /*yêu*, *ru*, *âu*, *au*, *ou*. Il convient de signaler que la voyelle [ɯ] est associée à la semi-voyelle finale [-w], mais le lexique du vietnamien n’atteste pas l’existence des mots contenant la forme graphique *ou*. Celle-ci ne fera par conséquent pas l’objet de notre étude.

⁶² André-Georges Haudricourt. 1952. « Les voyelles brèves du vietnamien », *BSLP*, 48/1, p. 90-93. Đoàn Thiện Thuật. 1999. *op. cit.*, p. 226.

⁶³ Selon la notation de l’API pour la labialisation.

7.5. Les rimes dans le *Dictionarium* et leurs perfectionnements orthographiques

7.5.1. Orthographe des voyelles et diphtongues dans les syllabes ouvertes

7.5.1.1. Les voyelles [a], [ă] et [ɤ]

Examinons tout d'abord l'exactitude de la transcription des trois voyelles [a], [ă] et [ɤ] dans les syllabes ouvertes (absence de finale).

Considérons tout d'abord [ă] et [ɤ] qui sont des voyelles brèves. Or, en vietnamien, comme l'écrit Nguyễn Việt Sơn :

Les voyelles brèves vietnamiennes n'existent pas en syllabe ouverte et elles n'apparaissent jamais isolément. Elles ont toujours besoin d'un son en position finale [...]. Les voyelles brèves peuvent difficilement être prononcées isolément (avec un pitch monotone) par les Vietnamiens.⁶⁴

Ainsi, on ne trouve pas de mots contenant les deux graphies *ă* et *â* sans l'existence d'une finale.

Quant à la voyelle [a] notée par la lettre *a*, son écriture est tout à fait correcte, ce qui est compréhensible car la voyelle [a] et la lettre *a* sont courantes dans les langues romanes.

7.5.1.2. Les voyelles [ɛ] et [e]

Les deux voyelles sont transcrites avec un taux d'exactitude très élevé dans le *Dictionarium*. Quelques confusions de notation entre les deux graphies *e* et *ê* peuvent se rencontrer pour certains mots, comme par exemple *đê* est écrit en *đè* dans les mots *oũ đê đóc* 'le commandant'; *lê luật* est noté en *lè lợt* 'la loi'.

Selon Nguyễn Thị Hồng, cette confusion peut s'expliquer par le fait que les deux voyelles [e] et [ɛ] se confondent dans certains dialectes. Ainsi la syllabe /mɛ⁶/ notée *mẹ* en vietnamien standard est prononcée en [mɛ⁶] écrite *mệ* en dialecte de Nghệ Tĩnh⁶⁵.

Mais il pourrait tout simplement s'agir d'une faute d'impression.

⁶⁴ Nguyễn Việt Sơn. 2009. *Étude des caractéristiques de la langue vietnamienne en vue de sa synthèse et de sa reconnaissance automatique. Aspects statiques et dynamiques. Traitement du signal et de l'image*, Thèse de doctorat, Telecom ParisTech/ Institut Polytechnique de Hanoi (Hanoi University of Science and Technology, HUST), p. 12-13.

⁶⁵ Une province au Centre du Vietnam actuel

7.5.1.3. La voyelle [i] et le débat à propos de la standardisation de l'orthographe des deux graphies *i* et *y*

L'utilisation de la lettre *i* à la fin des mots est la règle pour les syllabes qui se terminent par la voyelle [i]. Cette convention est bien respectée dans le *Dictionarium*.

Les règles régissant l'emploi des graphies *i* et *y* au début et à la fin des mots ont varié dans les dictionnaires publiés après 1651. On recourt de façon aléatoire aux graphies *y* et *i* notant la voyelle [i] lors que cette dernière se trouve en position finale. D'après Hoàng Phê, cette tendance à utiliser *mutatis mutandis* les deux graphies *y* et *i* à la fin du mot apparaît au 19^e siècle⁶⁶. En réalité, cette liberté d'emploi apparaît dès le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773), et perdure avec ceux de Philippe Bình (1797)⁶⁷ et de Taberd (1838) :

Pigneau de Béhaine (1773)	<i>ly. Doctrina</i>	<i>— — vi</i>	<i>virtutis amabilitas</i>
Filippe Bình (1797)	<i>Đi. ly: geometria</i>	<i>hauca hi? hauj: astas allegre:</i>	
Taberd (1838)	<i>— lý, doctrina.</i>	<i>vi, virtutis amabilitas.</i>	

Tableau 4.8. L'emploi des graphies *i* et *y* dans les manuscrits et dictionnaires aux 18^e et 19^e siècles

Dans son travail, Cao Tỳ Thanh (2014) consacre un chapitre entier à l'histoire de l'utilisation des deux graphies *i* et *y* dans les dictionnaires de Pigneau de Béhaine (1772-1773), Taberd (1838), La Liraÿre (1868), Pauthier (1867), Génibrel (1875), et Bonet (1899)...⁶⁸ En étudiant les mots sino-vietnamiens se terminant par *i* ou *y* dans ces dictionnaires, cet auteur a montré que le recours à l'une ou l'autre de ces lettres avait un lien direct avec les syllabes et la prononciation des mots d'origine chinoise. C'est pourquoi Cao Tỳ Thanh propose de bien distinguer les deux orthographes pour garder la trace de l'origine des mots.

Le caractère arbitraire de l'utilisation de ces deux lettres se retrouve aujourd'hui encore dans les dictionnaires, les manuels d'enseignement et les journaux. Le décret de 1980⁶⁹ indique que les syllabes dont la finale est [-i] sont toutes écrites avec le graphème *i*, sauf dans le cas du

⁶⁶ Hoàng Phê. 1979. « Vấn đề cải tiến và chuẩn hoá chính tả [A propos de la réforme et de la standardisation de l'orthographe] », *Ngôn ngữ*, số 3+4, p. 2-24.

⁶⁷ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg.Tonch. 8.

⁶⁸ Cao Tỳ Thanh. 2014. *I và Y trong chính tả tiếng Việt* [I et Y dans l'orthographe du vietnamien], Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Văn hóa Văn nghệ Thành phố Hồ Chí Minh, p. 14-69.

⁶⁹ Ce décret est signé par le vice-ministre de l'éducation Võ Thuần Nho et le directeur adjoint du comité des sciences sociales Phạm Huy Thông.

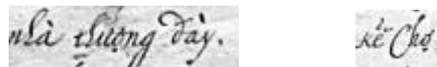
groupe vocalique [wi] qui est noté par *uy*.⁷⁰ Cette décision a été abolie par un autre décret du Ministère de l'Éducation en 1984⁷¹ selon lequel la graphie *y* est employée pour les mots d'origine chinoise. Toutefois, les manuels d'enseignement n'adoptent pas les dispositions du décret de 1984 et emploient depuis une trentaine d'années le graphème *i* pour la finale [-i]⁷².

Tout comme celui de Cao Tụ Thanh, le dictionnaire de Hoàng Phê (2001) utilise la graphie *y* pour les mots d'origine chinoise et la graphie *i* pour les mots purement vietnamiens. Comme on le sait, au point de départ du *quốc ngữ*, il y avait le but de faciliter l'acquisition de l'orthographe pour les apprenants. Néanmoins, les mots d'origine chinoise sont majoritaires parmi les emprunts ; de plus, l'enquête de Cao Tụ Thanh montre que les mots chinois seraient déjà marqués par la graphie *y* ; il n'est donc pas nécessaire de changer quoi que ce soit.

7.5.1.4. Les voyelles [ɔ], [o] et [ɤ]

L'examen des lemmes contenant les deux graphies *o* et *ô* montre que leurs orthographe sont homogènes dans le *Dictionarium*. Les cas de confusion sont rares, comme par exemple *bóc* *chỗ* au lieu de *bóc* *chỗ* 'décortiquer', *sinh đồ* au lieu de *sinh đồ* 'élève'.

A propos de la voyelle [ɤ] notée par la graphie *o*, son orthographe reste stable dans les syllabes ouvertes. Rappelons à cet égard que Gaspar do Amaral avait créé la graphie *o* pour transcrire la voyelle [ɤ] dès 1632 au Tonkin⁷³ :



La graphie *o* est dans l'ensemble normalisée dans les manuscrits entre 1632 et 1651.

7.5.1.5. Les voyelles [u] et [u]

Les deux voyelles [u] et [u] en syllabe ouverte sont orthographiquement stables. La convention de noter la voyelle [u] par *ü* en position initiale de la syllabe est bien respectée, mais parfois A. de Rhodes confond entre les deux formes graphiques *u* et *ü*, comme par exemple :

út, con út : filho mais piqueno / minimus
natu filius aut filia / fils cadet

üü, an üü : consolar / solor, aris / consoler.

⁷⁰ Cao Tụ Thanh. 2014. *Ibid.*, p. 15.

⁷¹ Ce décret au n° 240/QĐ est signé par Nguyễn Thị Bình, ministre du Ministère de l'Éducation nationale.

⁷² Đào Tiến Thi. 2010. *Bàn tiếp về chuyện i ngắn, y dài* [Au sujet des deux graphèmes *i* et *y*]. [En ligne : https://ngonnguhoc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=605:ban-tiep-v-chuyen-i-ngan-y-dai&catid=29:bai-nghien-cuu&Itemid=39]

⁷³ Jap-Sin 85, f. 125r-174r.

Notre étude des manuscrits postérieurs à 1651, conservés aux archives des Missions Étrangères, montre que la graphie *ü* n'apparaît guère dans les textes, la voyelle [u] est notée de manière indifférenciée par le graphème *u*.

7.5.1.6. Les diphtongues /iə/, /uə/, /uə/

Les trois diphtongues phonémiques /iə/, /uə/, /uə/ sont transcrites par huit graphies *ia* (*ya*) / *iê* (*yê*), *ua* / *uô*, *ua* / *uô*. Les graphèmes *ia*, *ua* et *ua* sont homogènes dans les mots qui les attestent. Il convient de signaler que nous n'étudierons que les syllabes ouvertes.

Nous trouvons à cet égard ce qui paraît être une confusion entre les formes graphiques *ua* et *a* dans les mots *lũa*, *lả* 'le feu', et entre les formes graphiques *ia* et *ê* dans les mots *kia*, *tê* 'là bas' déjà mentionnés dans le travail Nguyễn Thị Hồng⁷⁴, comme par exemple :

<p><i>lũa</i> : fogo / ignis, is, aliqui, lả, thỏi lũa : fazer fogo / ignè.</p>	<p><i>kia</i> : outro / ille alius, tê, idem.</p>
---	---

Mais il semble qu'il s'agisse en réalité de variantes dialectales : les locuteurs du Nord disent *kia* 'là bas' mais dans les provinces du Thanh Hóa et du Nghệ An, on dit *tê*. Il n'y a donc pas ici de confusion orthographique et l'auteur semble avoir bien noté des prononciations régionales différentes.

7.5.2. Les rimes semi-ouvertes, leurs transcriptions et leur évolution orthographique

Les rimes semi-ouvertes sont les groupes vocaliques combinant une tonale et une semi-voyelle [-j] ou [-w] en position finale.

Selon Đoàn Thiện Thuật, le degré d'aperture de la semi-voyelle [-j] est haut, et elle ne peut s'associer qu'avec les voyelles moyennes et basses⁷⁵. Tandis que la semi-voyelle [-w] est en position basse, elle ne peut s'associer qu'avec les voyelles moyennes et hautes. Nous avons 25 groupes vocaliques dont 13 groupes ayant la finale [-j] (écrit *i* / *y*) : (*ui*, *ây*, *oi*, *ai*, *ay*, *uoi*, *ui*, *ôi*, *oi*, *uôi*, *uây*, *oai*, *oay*) et 12 groupes ayant la finale [-w] (écrit *o* / *u*) : (*iu*, *êu*, *eo*, *iêu*, *uu*, *âu*, *ao*, *au*, *uou*, *uyu*, *oéo*, *oao*)⁷⁶.

⁷⁴ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *op. cit.*, p. 93.

⁷⁵ Đoàn Thiện Thuật a suivi la conception des travaux d'expression anglaise. L'équivalence entre les conceptions anglophone et francophone est la suivante : voyelle ouverte – basse, voyelle moyenne – centrale, voyelle haute – fermée.

⁷⁶ Selon le tableau des rimes du vietnamien dressé par Michel Ferlus in Alexis Michaud, Michel Ferlus, Nguyễn Minh-Châu. 2015. « Strata of standardization: the Phong Nha dialect of Vietnamese (Quảng Bình Province) in

7.5.2.1. Les groupes vocaliques ayant la semi-voyelle finale [-j]

7.5.2.1.1. Le choix des deux graphies *i* et *y* en position finale

A propos de la transcription des rimes ayant la finale [-j], les jésuites ont adopté une convention précise :

Notadum tamen, nos usuros, y, in fine quando fit diphtongus cum diuisione syllabae, ut éy ille ; quando vero scribemus cum, i, vocali, est signum non diuidi syllabam ut, ai, quis : non utimur duobus punctis supra vocales, ad vitadam signorum multiplicatam sufficet semel admonuisse, i, in fine post aliam vocale non facere aliam syllabam distinctam cum vero scribitur per, y, Graecum, tunc diuiditur syllaba ut, cai, superior : cây, arbor. (Rhodes 1651, p. 5)

[A noter toutefois : nous employons *y* à la place de *i*, à la fin des mots quand c'est une double syllabe, par exemple *éy* 'celui-là'. Quand nous écrivons la voyelle *i* après une voyelle, c'est une syllabe, par exemple *ai* 'quelqu'un'. Nous n'employons pas le tréma sur les voyelles pour éviter de multiplier les signes, il suffit de le rappeler une fois pour toute. Quand le *i* suit une autre voyelle dans le mot, il s'agit d'une seule syllabe, en revanche, quand nous écrivons *y* après une voyelle, il s'agit d'une double syllabe, par exemple *cai* 'supérieur', *cây* 'arbre'.]

Pour A. de Rhodes, la combinaison d'une voyelle avec la finale [-j] notée par la lettre *i* forme donc une synérèse tandis que la combinaison avec la finale [-j] notée par la lettre *y* forme une diérèse. Il juge que la combinaison de la graphie *i* avec une autre voyelle graphique est de même nature que la combinaison de deux voyelles, par exemple *ai* 'qui', qu'il s'agit donc d'une diphtongue. L'auteur justifie le non-recours au tréma sur la lettre *i* pour éviter la multiplication des signes : quand la rime est terminée par la finale notée par la lettre *y*, cela veut dire que les deux graphies doivent être prononcées comme deux sons distincts (voyelle + semi-voyelle).

En réalité, en vietnamien, la combinaison entre les voyelles graphiques (*a, â, o, ô, ơ, u, ư*) avec *i* ou *y* crée des groupes vocaliques : [aj], [ãj], [ɔ̃j], [ɤj], [oj], [ɔj], [uj], [ɯj], [uəj], [wəj] excepté [wi]. Ces groupes sont représentés par les graphèmes suivants : *ai, ay, ây, ơi, ôi, oi, ui, ưi, uôi, ươi* et *uy*. Les trois groupes [aj], [ãj], [ɔ̃j] précédés d'une prétonale constituent les groupes [waj], [wãj], [wɔ̃j] qui sont transcrits graphiquement par *oai (uai), oay (uay)* et *uây*.

Pourquoi Rhodes a-t-il employé les deux lettres *y* et *i* pour la même finale [-j] ? Nous avons deux formes de composition des graphies où la première lettre se combine avec *i* et *y*. Il

historical perspective", *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, Dept. of Linguistics, University of California, n° 38 (1), p. 124-162.

convient de signaler qu'il ne s'agit ici que du point de vue graphique, et non du point de vue phonologique.

<i>ai</i> [aj]	<i>ay</i> [ǎj]
<i>ui</i> [uj]	<i>uy</i> [wi]

Tout d'abord, examinons la combinaison de *a* et *y* utilisée pour transcrire le groupe vocalique [ǎj]. Ce groupe vocalique pourrait être transcrit graphiquement par *ǎi*. De fait, nous pouvons expliquer ce choix par le statut de [ǎ] qui n'est pas considéré comme un son à part entière dans la grammaire d'Alexandre de Rhodes. La deuxième raison serait tout simplement le refus de l'auteur de multiplier les signes diacritiques sur les voyelles. Il aurait pu sinon employer la graphie *y* pour mettre en relief l'opposition entre [aj] et [ǎj] notés par *ai* et *ay*.

S'agissant des deux groupes vocaliques [uj] et [wi] transcrits par les graphèmes *ui* et *uy*, il semble que Rhodes ait utilisé la lettre *y* pour distinguer [j] de [i] dans les deux groupes, bien qu'en latin la lettre *i* soit employée pour représenter aussi bien [i] que [j]. Par ailleurs, selon Hoàng Phê, « l'auteur aurait dû rechercher un symbole pour distinguer la voyelle [u] de la semi-voyelle [w] sur le modèle de la distinction entre [j] et [i]. »⁷⁷ Si nous cherchons à comprendre la raison de ce choix graphique, il faut revenir au latin et aux langues romanes. Nous savons qu'en latin, la lettre *u* est employée pour noter indifféremment les deux sons [w] et [u]. Ainsi, Rhodes a dû chercher un moyen (l'utilisation de la graphie *y*) pour distinguer [uj] et [wi]. Ce choix est le plus pertinent aux yeux d'un latiniste afin d'éviter la confusion.

7.5.2.1.2. Transcription des groupes vocaliques de finale [-j] dans le *Dictionarium*

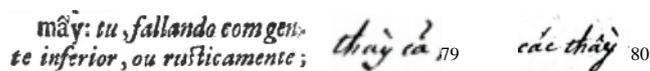
Les rimes en finale [-j] sont transcrites de façon assez régulière sauf dans quelques cas où on constate l'existence en parallèle de deux formes orthographiques *y* et *i*.

7.5.2.1.2.1. Les groupes vocaliques [aj] et [ǎj]

Considérons tout d'abord la combinaison des deux lettres *a* et *y* pour transcrire la rime [ǎj]. La vérification de tous les mots contenant les graphèmes *ai*, *ay* démontre que la convention orthographique consistant à distinguer [aj] et [ǎj] est bien respectée dans le *Dictionarium*. À l'exception de quelques cas rares où l'auteur note *ay* par *ây* dans le mot *mây*, *thây*... Cette

⁷⁷ Hoàng Phê. 1979. *op. cit.*

confusion de deux formes graphiques *ay* et *ây* se trouve aussi dans les manuscrits du 18^e siècle⁷⁸ :



Cette variante de prononciation /aj/ et /ãj/ se rencontre encore aujourd’hui dans certaines syllabes dans la communication courante, entraînant la confusion entre les mots : *thây* et *thây* ‘maître’; *bây* et *bây* ‘exposer’...

7.5.2.1.2.2. Les groupes vocaliques [ãj] et [wãj]

Rhodes utilise deux formes graphiques *êy* et *ây* pour noter le groupe vocalique [ãj] ; seul le graphème *ây* a été maintenu dans l’orthographe moderne. En effet, il aurait pu employer la lettre *i* après la voyelle graphique *â*, cette combinaison représentant aussi bien la prononciation du groupe vocalique. Nous pourrions aussi bien écrire *âi* pour transcrire le groupe vocalique [ãj].

A l’examen des manuscrits d’António de Fontes en 1631⁸¹, d’Alexandre de Rhodes à Macao en 1632⁸², de Gaspar do Amaral en 1632⁸³ et d’António Barbosa en 1639⁸⁴, il apparaît que Fontes note ce groupe vocalique [ãj] *âi*, Rhodes le note *ei* tandis que la forme graphique *ây* se trouve dans le manuscrit d’Amaral. Barbosa le note *aj* et *ai*.

A. de Fontes (1631)	A. de Rhodes (1632)	G. do Amaral (1632)	A. Barbosa (1639)

Tableau 4.9. Les formes graphiques du groupe vocalique [ãj] dans les manuscrits avant 1651

En choisissant le graphème *ây* dans le *Dictionarium*, Alexandre de Rhodes n’a probablement pas voulu multiplier les signes : il remplace ainsi le *i* tréma (i) du manuscrit d’Amaral par un *y*.

⁷⁸ Đoàn Thiện Thuật. 2007. *op. cit.*, p. 421.

⁷⁹ AME, vol. 689, p. 426.

⁸⁰ AME, vol. 689, p. 428.

⁸¹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89-119.

⁸² Jap-Sin 194, f. 005-011v.

⁸³ Jap-Sin 85, f. 125r-174r ; Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 215v-263v.

⁸⁴ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 437-445v.

Reste encore à élucider le problème de la co-existence des deux formes orthographiques *ây* et *êy* pour transcrire ce groupe vocalique [ɤ̃]. Le problème est de savoir si ces deux formes graphiques étaient employées pour transcrire deux groupes vocaliques distincts ou si A. de Rhodes a choisi de manière délibérée deux formes graphiques différentes pour un même groupe. Nguyễn Thị Hồng⁸⁵ explique ces deux formes par l'existence des deux rimes distinctes [ɤ̃] et [ej] au 17^e siècle.

Pour pouvoir en décider, nous avons dressé la liste des mots contenant les formes graphiques *ây* et *êy* dans le *Dictionarium*. Cette liste montre la coexistence de variantes orthographiques, en particulier, Rhodes renvoie du mot *đây* à son équivalent graphique *đêy*.

Dans son *Catéchismus*, Alexandre de Rhodes donne les deux formes orthographiques : *ây* et *êy*.

<i>ây</i>	<i>chây</i>	<i>chây</i>	<i>đây</i>
<i>êy</i>	<i>chêy</i>	<i>êy</i>	<i>đêy</i> <i>lêy</i>

Les exemples ci-dessus montrent qu'une même syllabe est notée par deux formes graphiques différentes *ây* et *êy*. Cela révèle les hésitations de l'auteur dans le choix des graphèmes pour noter ce groupe vocalique [ɤ̃].

Afin de reconstruire l'évolution de l'orthographe de [ɤ̃] dans les manuscrits postérieurs à l'impression du *Dictionarium*, nous avons examiné les manuscrits conservés au fonds Tonkin des archives des Missions Étrangères. Dans la lettre de Domingo Hảo en date de 1687⁸⁶, la forme graphique *ây* est la plus fréquente, comme par exemple dans *cây*, *cây*, *chây*, *rây*, *nây*. On trouve cependant un ou deux mots dans lesquels [ɤ̃] s'écrit *êy*. Dans une autre lettre du même auteur⁸⁷, nous trouvons une seule forme *êy* dans *lêy* 'prendre'. La coexistence de ces deux formes graphiques se retrouve dans une lettre des deux pères jésuites Ferreira et Fuciti en 1689⁸⁸ et dans la lettre des chrétiens tonkinois de 1702⁸⁹.

En examinant les manuscrits de l'année 1759⁹⁰ classés dans le volume 689 des archives des Missions Étrangères, nous constatons que le groupe vocalique [ɤ̃] est transcrit de façon

⁸⁵ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *op. cit.*, p. 96.

⁸⁶ AME, vol. 681, p. 11b-11c.

⁸⁷ AME, vol. 681, p. 5-6.

⁸⁸ AME, vol. 681, p. 76-77.

⁸⁹ AME, vol. 656, p. 313-319.

⁹⁰ AME, vol. 689, p. 259-260; 261-262; 432-433.

homogène par *ây*. À partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773), le graphème servant à transcrire [ɣ̃] est définitivement fixé sous la forme *ây*.

Année	Forme graphique <i>ây</i>	Forme <i>êy</i>
1687 (Domingo Háo) AME, vol. 681, p. 11b-11c	<i>vây, nây, vây, vây, ây</i>	<i>êy</i>
1687 (Domingo Háo) AME, vol. 681, p. 5-6	<i>vây, ây, vây, nây</i>	<i>êy</i>
1689 (Ferreira, Fuciti) AME, vol. 681, p. 76-77	<i>ây, vây, bay</i>	<i>ây</i>
1702 AME, vol. 656, p. 313-319	<i>nây, vây,ây, rây</i>	<i>ây,ây</i>
1759 AME, vol. 689, p. 259-260; 261-262; 432-433	<i>thây, thây, bay, trây, vây</i>	

Tableau 4.10 Les formes graphiques du groupe vocalique [ɣ̃] dans les manuscrits du 18^e siècle

Nous constatons qu'un groupe vocalique a pu être noté par deux ou trois formes graphiques. La coexistence de formes d'écriture différentes pourrait s'expliquer par le fait que, peut-être, les auteurs eux-mêmes n'étaient pas sûrs de la valeur phonétique du groupe vocalique [ɣ̃]. Ou bien parce qu'Alexandre de Rhodes n'a pas tenté d'uniformiser les graphies lors de l'impression du *Dictionarium*. C'est la raison pour laquelle nous relevons des variantes dans la transcription du groupe vocalique [ɣ̃] dans le *Dictionarium*.

Quant à la rime [wɣ̃], elle est notée généralement *uây* dans le *Dictionarium* de Rhodes, mais est également parfois *uêi* ou *uâi*, comme par exemple dans *quêi quâ* 'impertinence' (*quây quâ*). La forme standardisée *uây* apparaît dans les manuscrits postérieurs à 1651 et dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773).

7.5.2.2.3. Les groupes vocaliques [ɔj] et [oj]

Nous constatons que les graphèmes *oi*, *ôi* représentent respectivement, de manière homogène, les deux groupes vocaliques [ɔj] et [oj] dans le *Dictionarium* de Rhodes, sauf quelques cas exceptionnels où l'auteur note la coexistence de deux formes graphiques *âi* et *ôi*. Parfois, il prend soin de noter les variantes dialectales (qui devaient être remarquables) comme *tui* 'moi' qui relève du parler cochinchinois, désigné comme « provincial » (*rustice loquendo*) ou tandis que *tôi* est tonkinois.

Pour revenir au point qui nous intéresse, la distinction de ces deux graphèmes *oi* et *ôï* est bien clairement établie dès les années 1630 comme nous l'avons vu dans le rapport de Gaspar do Amaral⁹¹, António de Fontes⁹², António Barbosa⁹³.

7.5.2.2.2.4. Le groupe vocalique [ɣj]

Le graphème *oi* qui représente le groupe vocalique [ɣj] figure de façon assez homogène dans le *Dictionarium* de Rhodes, sauf dans quelques cas isolés où *oi* est employé pour noter une autre rime [uɣj] qui devrait être normalement transcrite par *uoi*.

Nous constatons toutefois que le groupe vocalique [ɣj] s'écrit *uôï* dans certains mots comme *ϕuôï* (*vôï*) 'avec'⁹⁴, comme l'atteste le récit du procès d'un martyr en 1746 et aussi sous la forme *vuôï*, comme dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine.

Procès d'un martyr en 1746	Dictionnaire de Pigneau (1772-1773)
	

Nous pensons que la transcription du groupe vocalique [ɣj] par *uôï* est le résultat de l'influence de la spirante initiale [β] sur la rime. L'articulation de la spirante [β] mobilise les deux lèvres et pour passer au groupe vocalique [ɣj], on entend un son approchant [u] entre deux articulations (passage de la spirante initiale à la rime). C'est probablement pour cette raison que les jésuites ont noté la syllabe [βɣj] par *ϕuôï*. Il ne s'agit donc pas d'une erreur de transcription, mais au contraire d'un souci excessif d'exactitude.

7.5.2.2.2.5. Le groupe vocalique /uəj/

Le groupe vocalique /uəj/ est la combinaison d'une tonale (diphtongue) et d'une semi-voyelle finale. Comme nous l'avons indiqué dans notre partie consacrée aux diphtongues, la deuxième voyelle de la diphtongue devient plus fermée lorsque la syllabe se termine par une finale. Ainsi, les jésuites ont choisi le graphème *uôï* pour transcrire le groupe vocalique /uəj/, phonétiquement [uoj]. Son orthographe est assez stable dans le *Dictionarium* de Rhodes. Toutefois, il arrive que l'auteur mentionne d'autres formes graphiques de ce groupe [uoj], c'est-à-dire *uêï* et *oêï*.

⁹¹ Jap-Sin 85, f. 125r-174r.

⁹² Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89-119.

⁹³ Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-31, f. 437-445v.

⁹⁴ Archivio Segreto Vaticano, Congr. Riti, Processus 3014, f. 009, 013, 017.

Báp chốêi : sula do ramo de figos da
India : flos rami ficuu Indicarum

nguôi uide nguôi

đuáy, uide đuóy
đuáy, uide đuỏi

Cette hétérogénéité dans la transcription du groupe vocalique [uoj] se retrouve aussi dans le *Catechismus* d'Alexandre de Rhodes (1651), par exemple dans les mots *tuêi* / *tủêy* 'âge'...

L'orthographe de ce groupe vocalique est définitivement fixée à partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773).

7.5.2.2.2.6. Les groupes vocaliques [uj] et [uxj]

Le groupe vocalique [uj] est noté par le graphème *ui* tandis que /uəj/, phonétiquement [uxj] est noté par *uoi*.

Nous avons vérifié la cohérence de l'emploi du graphème *ui* dans le *Dictionarium* en remarquant qu'il y a deux cas où l'auteur le note par *uoi* : *nguỏi* 'sentir', *guỏi* 'envoyer'.

D'après Nguyễn Thị Hồng, cette coexistence graphique pourrait s'expliquer par le fait que cette rime se prononçait de deux façons différentes au 17^e siècle. Nguyễn Thị Hồng donne des exemples pris dans le dialecte de Nghệ Tĩnh⁹⁵. Cette hypothèse semble recevable dans la mesure où, parmi les quatre contributeurs principaux du *Dictionarium*, António Barbosa a vécu et rédigé son dictionnaire portugais-vietnamien à la résidence Rum, dans la province de Nghệ An. C'est ainsi que cette orthographe a trouvé place dans le travail final d'Alexandre de Rhodes.

Dans le but de vérifier l'hypothèse de Nguyễn Thị Hồng, nous avons examiné les mots contenant le graphème *ui* dans le *Catechismus* (1651). La forme graphique *ui* est utilisée de manière (quasi) systématique sauf dans quelques cas : par exemple, le mot *guỏi* 'envoyer'⁹⁶, qui devrait s'écrire « *gủi* ». Si nous examinons les manuscrits écrits au Tonkin, nous trouvons toutefois cette même orthographe *guỏi* en 1659⁹⁷, 1688⁹⁸, 1689⁹⁹, 1759¹⁰⁰. Les formes graphiques *guỏi* 'envoyer' mais aussi *nguỏi* 'sentir', sont encore attestées dans le dictionnaire manuscrit de Philippe Bình¹⁰¹ rédigé en 1797. Nous remarquons la même notation dans le

⁹⁵ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *op. cit.*, p. 95-96.

⁹⁶ Alexandre de Rhodes. 1651. *Catechismus pro iis qui volunt suscipere Baptismum in octo dies divisus*, Romae : Protaganda Fide, p. 49.

⁹⁷ Jap-Sin 81, f. 246-246v.

⁹⁸ AME, vol. 681, p. 25-26.

⁹⁹ AME, vol. 681, p. 76.

¹⁰⁰ AME, vol. 689, p. 426, 432, 436.

¹⁰¹ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg.Tonch. 8, col. 258.

dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773) pour un mot comme *chưởi* ‘insulter’. Taberd (1838), quant à lui, écrit *gửi* ‘envoyer’ « *gởi* ».

Manuscrits	Formes graphiques
Bento Thiện (1659) Jap-Sin 81, f. 246	
Catechista Tunkin (1688) AME, vol. 681, p. 25-26.	
Thầy Nghi (1760) AME, vol. 689, p. 426, 432, 436	
Dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1773)	
Filippe Bình (1797) Borg.Tonch. 8, col. 258	
Taberd (1838)	Chưởi, dira precari. Gởi, mittere; commendare.

Tableau 4.11. La confusion entre les graphèmes *ui* et *uoi*

En considérant ces données, nous pouvons conclure que la valeur phonétique et graphique du groupe vocalique [uj] est stable dans le *Dictionarium* de 1651 et par la suite dans les sources écrites du 18^e siècle, à l’exception des deux ou trois cas que nous venons d’indiquer.

Quant au groupe vocalique [uɤj], nous avons examiné les mots contenant le graphème *uoi* dans le *Dictionarium*. L’auteur hésite parfois entre *uoi* et *uâi*, à l’instar des mots *lưâi*, *uide lưôi*. Parfois, il emploie la forme graphique *uoi* pour noter le groupe vocalique [uj] et non pas [uɤj] qu’il devrait normalement utiliser. Il en va ainsi du mot *chưởi* ‘insulter’ écrit *chưởi* dans le *Dictionarium*.

Sauf quelques cas particuliers, l’orthographe de ce groupe vocalique [uɤj] est donc cohérente.

7.5.2.2.2.7. Les groupes vocaliques [waj], [wǎj] et [wǎj]

Les groupes vocaliques [waj], [wǎj], [wǎj] sont transcrits graphiquement par *oai* (*uai*), *oay* (*uay*) et *uây*. Si les graphèmes *oai* (*uai*), *oay* (*uay*) sont stables, le graphème *uây* prend parfois la forme *uêi* ou *uôy* dans le *Dictionarium*.

nguêi uide nguôi

đuây uide đuóy

quêi : mexer : misceo, es

đuây uide đuôi

Ici aussi, la multiplicité des graphies se réduit avec le dictionnaire de Pigneau de Béhaine en 1772-1773.

7.5.2.2. Les rimes ayant la semi-voyelle finale [-w]

La semi-voyelle finale [-w] est transcrite par les deux graphies *o* et *u* selon ce que les jésuites ont choisi pour la transcription de la prétonale [-w-]. Nous avons les groupes vocaliques ayant la semi-voyelle finale [-w] : [iw], [ew], [ɛw], [uɰw], [ʃw], [aw], [ǣw], [iew], [uɪɰw], [wiw], [wɛw], [waw] qui sont transcrits conventionnellement par les graphèmes *iu*, *êu*, *eo*, *ru*, *âu*, *ao*, *au*, *iêu*, *rou*, *uyu*, *oéo (ueo)*, *oao (uao)*¹⁰².

Alexandre de Rhodes explique ainsi le choix de ces graphies :

Ubinotandum quod quando ponitur in fine, u post, a, tunc intelligitur quasi duplex syllaba, sicuti apud Latinos cum adhibetur duplex punctum super uocales, ut, aër ; cum uero post, a, ponitur, o, tunc illigitur diphtongus ut, cao, altus, ne multiplicentur signa, quae pariant confusionem. (Rhodes 1651, p. 7)

[Il faut savoir que lorsque le *u* est situé à la fin du mot ou suit le *a*, il forme avec *a* une double syllabe comme en latin lorsque nous mettons un tréma sur la voyelle, par exemple dans *aër* 'air'. Si la voyelle *o* se met après *a*, elles forment une diphtongue comme *cao* 'haut'. Nous voulons ainsi éviter la multiplicité de signes qui créent la confusion.]

Comment interpréter ce choix des deux graphies *o* et *u* dans les graphèmes *ao* et *au* ? On le sait, en latin classique, le tréma est placé sur les voyelles pour signaler que les deux voyelles doivent être pleinement articulées avec la même intensité. Alexandre de Rhodes considère la combinaison des deux lettres *a* et *o* comme une diphtongue car ce sont deux voyelles. Mais en réalité, il s'agit de ce que la terminologie moderne appelle un groupe vocalique.

Roland Jacques explique le choix des jésuites des graphies *o* et *u* par comparaison avec le portugais du 17^e siècle : « en portugais actuel, le groupe /aw/ est en principe noté « au » comme « nau » 'vaisseau'. [...] L'orthographe en usage au XVII^e siècle n'est pas stabilisée et l'on trouve souvent « nao ». La même hésitation existe pour /ew/ *Deos* / *Deus* au XVII^e siècle (aujourd'hui *Deus*). »¹⁰³

Nous supposons que les jésuites ont constaté que le phonème /a/ changeait en fonction de la finale qui la suivait et qu'ils ont cherché un moyen pour distinguer les deux groupes vocaliques [aw] et [ǣw]. Cependant, le latin possède la voyelle *a* brève et longue, alors qu'en

¹⁰² Selon le tableau des rimes du vietnamien dressé par Michel Ferlus et al. 2015. *art. cit.*

¹⁰³ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 348.

portugais, la lettre *a* note à la fois [a] et [ɐ]. Il leur fallait trouver un moyen pour marquer l'opposition entre [aw] et [ãw]. Ainsi ils ont pris la lettre *o* pour transcrire [-w] comme ils l'avaient fait pour le groupe vocalique [wa] notée par *oa*. C'est pour cette raison que le graphème *ao* est apparu très tôt, dès 1619¹⁰⁴, puis en 1621 dans les rapports du père portugais João Rodrigues¹⁰⁵. Le graphème *au* est apparu plus tard dans les rapports du Tonkin ; il est attestée dans le rapport de Gaspar Luís en 1631¹⁰⁶, puis en 1632 dans le texte de Macao écrit de la main d'Alexandre de Rhodes¹⁰⁷ et dans celui de Gaspar do Amaral¹⁰⁸. Rappelons qu'Amaral, dans son rapport de 1632, hésite lui aussi entre les deux formes graphiques *au* et *ao*.

À propos du groupe vocalique [ɛw] noté par *eo*, nous supposons que les jésuites ont pris comme modèle la combinaison des lettres *o* et *e* du groupe graphique *oe*. L'auteur du *Dictionarium* utilise les deux formes graphiques *eu* et *eo* pour certains mots, ce qui est compréhensible dans la mesure où une des quatre diphtongues du latin est noté graphiquement par *eu*.

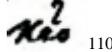
Dictionarium 1651	Manuscrits en 1687, 1688
ngheú, vide ngheó. kheu, vide kheo.	 109  110

Tableau 4.12. Les formes graphiques du groupe vocalique [ɛw]

Les manuscrits rédigés après 1651 recourent au graphème *eo* de manière homogène et cette forme est désormais fixée dans les dictionnaires.

7.5.2.2.1. Les groupes vocaliques [aw], [ãw], [ãw̃] et [waw]

En ce qui concerne les graphèmes *ao*, *au* des groupes vocaliques [aw] et [ãw] tels qu'ils figurent dans le *Dictionarium*, nous constatons que leur orthographe est cohérente, à l'exception de quelques cas où le groupe vocalique noté *au* est écrit graphiquement *au*, *âu* ou *ou*¹¹¹, à l'instar de *báo*, *biéo*, *bôu* 'avertir'.

¹⁰⁴ Jap-Sin.71, f. 007

¹⁰⁵ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 256v.

¹⁰⁶ Jap-Sin 72, f. 255v.

¹⁰⁷ Jap-Sin 194, f. 010v.

¹⁰⁸ Jap-sin 85, f. 125r-174r.

¹⁰⁹ AME, vol. 681, p. 11bis.

¹¹⁰ AME, vol. 681, p. 25.

¹¹¹ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *op. cit.*, p. 102.

Dans le *Catechismus* de 1651, le groupe vocalique [ǎw] est plutôt écrit avec le graphème *au*, sauf quelques cas particuliers où [ǎw] est noté par *âu*, comme par exemple *ô đau* (đâu) ‘où’ ; *hâu* (hâu) ‘servir’...

Quant au groupe vocalique [ǎw], son orthographe n’est pas encore bien stabilisée dans le *Dictionarium* : ce groupe [ǎw] est diversement noté par *ou*, *au*, *u*. Il faut rappeler que la transcription de la voyelle [ǎ] n’est pas encore bien établie dans les rapports de 1632¹¹². Dans le *Catechismus*, on trouve quelques rares exemples dans lesquels l’auteur emploie la forme graphique *au*. Nous avons vérifié également la forme graphique *âu* dans le manuscrit en 1659 de Bentô Thiên¹¹³, et dans celui de Igesico Vãn Tín¹¹⁴ : *âu* est noté plutôt *âü*.

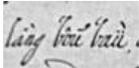
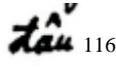
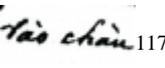
1632	1651	1659	1689	1702
	câu: <i>rogar</i> : peto, is. câu chức: <i>pretendar dignidade</i> : pe- tere dignitatem			

Tableau 4.13. La confusion entre les formes graphiques *âü* et *âü*

Selon l’enquête de Đoàn Thiên Thuật, la confusion entre *au* et *âü* figure toujours dans les manuscrits des archives des Missions Étrangères¹¹⁸. À partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine en 1773, on constate cependant que le graphème *âü* est bien stabilisé.

Quant au groupe vocalique [waw], il est transcrit par le graphème *oao* (si l’initiale est notée par la lettre *q*, [waw] est noté par *uao*). Cette convention est fixée dès le dictionnaire d’A. de Rhodes.

7.5.2.2.2.. Les groupes vocaliques [ɛw], [ew] et [wɛw]

Les deux groupes vocaliques [ɛw] et [ew] sont transcrits respectivement par les graphèmes *eo* et *êu*. La forme graphique *eo* est fixée dans le *Dictionarium* (sauf quelques cas de confusion entre le graphème *eo* avec *êo* ou *eu*), alors que la graphie *êu* du groupe vocalique [ew] n’est pas encore fixée définitivement, et qu’elle peut être écrite également *eu*, *eo* et *iêu* : *bao nhêu*, *bao deo* (bao nhiêu) ‘combien’ ; *kheu uide kheo*.

¹¹² Jap-Sin 194, f. 005-011v ; Jap-sin 85, f. 125r-174r.

¹¹³ Jap-Sin 81, f. 246v ; f. 248-259v.

¹¹⁴ Jap-Sin 81, f. 247r-v.

¹¹⁵ Jap-sin 85, f. 134.

¹¹⁶ AME, vol. 681, p. 76.

¹¹⁷ AME, vol. 656, p. 313.

¹¹⁸ Đoàn Thiên Thuật. 2007. *op. cit.*, p. 429.

Il semble qu'Alexandre de Rhodes ait hésité à choisir la graphie *eu* pour transcrire le groupe vocalique [ɛw]. Cette hésitation apparaît encore dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine, s'agissant par exemple du mot *beo*, *bɛu* 'pincer'. Le graphème *eo* s'impose définitivement à partir du dictionnaire de Taberd (1838).

Le groupe vocalique [wɛw] peut s'écrire avec le graphème *oeo* ou *ueo* si la consonne initiale est notée par *q*. Toutefois nous ne trouvons pas de lemmes contenant ce graphème dans le *Dictionarium*.

7.5.2.2.3. Les groupes vocaliques [iɯ], [iəw] et [wiw]

Le groupe vocalique [iɯ] noté *iu* représente une orthographe parfaitement homogène dans le *Dictionarium*.

Cependant, la rime phonémique /iəw/, phonétiquement [iɛw] s'écrit avec le graphème *iêu* qui est rendu par plusieurs variantes graphiques dans le *Dictionarium*, comme *ieu*, *iêo*, *ieo*, *êo*, *eu* et *êu*.

<i>deu</i> , <i>baou</i> <i>deu</i> , <i>baou</i> <i>nheu</i> 'combien'	<i>chêu kình</i> , <i>melius chiêu</i>	<i>pheu</i> , <i>uide pheo</i>
--	--	--------------------------------

Cette diversité de notation pourrait s'expliquer par le fait que les jésuites ont eu du mal à saisir exactement l'articulation de la diphtongue [ie] suivie par la semi-voyelle finale [-w], cet inconvénient étant aggravé par les prononciations régionales. À cet égard, prenons l'exemple du parler actuel de la ville de Hôï An : /iəw/ se prononce comme [eu].

L'orthographe de la rime [iɛw] connaît sa forme définitive à partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773).

Quant au graphème *uyu*, nous ne trouvons pas de mots l'attestant dans le *Dictionarium*.

7.5.2.2.4. Les groupes vocaliques [uɯ], [uəw]

Les deux rimes [uɯ] et [uəw] sont notées par les graphèmes *uu* et *uou*. Ces formes sont peu attestées dans le *Dictionarium*.

La rime phonémique /uəw/, phonétiquement [uɯw] est notée par le graphème *uou*. Nous constatons la coexistence de deux formes graphiques *rêu* ≈ *ruou* signifiant 'alcool'. Il s'agit

probablement de variantes régionales. Nous trouvons de même les formes écrites *lru càu* ≈ *lou càu*¹¹⁹.

Nguyễn Thị Hồng explique cette confusion entre les deux formes graphiques *lru* et *lou* par l'influence du dialecte de Nghệ Tĩnh, où les locuteurs prononcent le groupe vocalique /uɯ/ comme [ɣw]¹²⁰. Toutefois, la forme graphique *ou* n'est plus attestée dans les manuscrits et les dictionnaires après 1651. La coexistence des deux formes graphiques *ou* et *ru* est probablement le fruit des hésitations d'Alexandre de Rhodes dans le choix d'une graphie destinée à transcrire [uɯ].

En examinant l'orthographe de ces deux rimes dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine, nous avons constaté que les rimes [uɯ], [uɣw] sont transcrites selon les mêmes normes que celles de l'orthographe du vietnamien moderne.

7.5.3. Les rimes semi-fermées

Nous étudierons ici les rimes semi-fermées dont la finale est une des nasales /-m/, /-n/, /-ŋ/.

7.5.3.1. Les rimes comprenant une nasale vélaire finale /-ŋ/ écrite *nh* ou *ng*

Nous avons vu plus haut que les rimes contenant une nasale finale /-ŋ/ se répartissaient en deux groupes : les unes commencées par les voyelles /i, e, ε/ sont palatalisées en [-ŋ^j]¹²¹ et notées par le digramme *nh* ; les autres comprennent les cas suivants : les finales des rimes ayant pour voyelles initiales /u, o, ɔ/ sont labialisées en [-ŋ^w] et transcrites en *ng* ; les finales des autres rimes commencées par les voyelles /u, a, ă, ɤ/ se prononcent en /-ŋ/ et elles sont transcrites par le digramme *ng*.

7.5.3.1.1. Les rimes ayant la finale [-ŋ^j]

Alexandre de Rhodes explique le choix du digramme *nh* comme suit :

Sic etiam si ex voce, manha, tollatur ultimum, a, reflat quoque vox Tunchinica mạnh, robustus. (Rhodes 1651, p. 4)

[À la fin des mots, si on enlève le *a* final du mot portugais *manha* il reste *mạnh* 'fort' en tonkinois.]

¹¹⁹ Le nom d'une épée en jade selon les références historiques chinoises.

¹²⁰ Nguyễn Thị Hồng. 2011. *op. cit.*, p. 101.

¹²¹ Selon la notation de l'API pour la palatalisation

Le digramme *nh* provenant de l'orthographe portugaise¹²² est attesté dans les rapports des jésuites d'origine portugaise. Il convient de rappeler que le même phonème est noté par le digramme *gn* dans les rapports des jésuites italiens. Comme les Portugais étaient les plus nombreux, ils ont joué un rôle majeur dans la romanisation du vietnamien, l'orthographe choisie par les pères portugais a donc été *in fine* adoptée dans l'écriture officielle.

Les recherches de Nguyễn Bạt Tụy (1950) et de Haudricourt (1952) ont permis d'établir que le digramme *nh* dans les rimes graphiques *anh*, *ênh*, *inh* ne notait pas /ɲ/, mais une variante palatalisée de /ŋ/. Haudricourt explique ainsi ce processus :

En vietnamien, la voyelle brève n'est jamais en finale absolue, la consonne qui suit est « fermement liée » à la voyelle de sorte que les brèves antérieures assimilent suffisamment la finale vélaire pour que celle-ci ait été prise par les observateurs étrangers pour une palatale.¹²³

Pour ce qui est de la rime [ɛŋ^h] transcrite par le graphème *anh*, la tonale de la rime n'est pas [a] mais la brève [ɛ]. Pourquoi les jésuites ont-ils choisi ainsi la lettre *a* du graphème *anh* ? Il convient de rappeler qu'en portugais au 17^e siècle, « la contraction *ga-anha* > *ganha* (avec [a]) fait naître une opposition phonologique entre [a] et [ã] devant une consonne nasale ».¹²⁴ Cette double valeur phonétique de la lettre *a* du portugais permet d'expliquer pourquoi les jésuites ont pu employer la lettre *a* pour transcrire la voyelle brève [ɛ] dans la rime [ɛŋ^h] écrite *anh* du vietnamien.

Le graphème *anh* apparaît dans le rapport du père Gaspar do Amaral dans les mots :



La forme graphique *anh* est assez stable dans le *Dictionarium*, sauf quelques cas où l'auteur note *ânh* ou *ãnh*.

Le graphème *inh* est écrit plutôt *im* dans les rapports des jésuites de Cochinchine. Nous trouvons la première mention du digramme *nh* en position finale dans les rapports de l'année 1631 : celui d'António Cardim¹²⁶ lorsqu'il transcrit le mot *Tinh* et celui d'António de Fontes

¹²² Les Portugais avaient eux-mêmes emprunté cette consonne digrammatique à l'occitan du Moyen Âge.

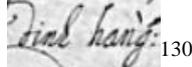
¹²³ André-Georges Haudricourt. 1952. « Les voyelles brèves du Vietnamien », *BSLP*, 48/1, p. 90-93.

¹²⁴ Paul Teyssier. 1980. *op. cit.*, p. 52.

¹²⁵ Jap-Sin 85, f. 128v.

¹²⁶ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 27v-35v.

lors qu'il transcrit le nom d'un chrétien nommé Hinh¹²⁷. Ensuite la forme écrite *inh* est largement utilisée dans les rapports du Tonkin, comme dans celui d'Amaral en 1632.

1620	1631	1632
 128	 129	 130

Ce graphème *inh* est noté parfois *ênh* ou *ing* dans le *Dictionarium*.

<i>mình</i> uide <i>mênh</i>	<i>mlênh</i> uel <i>mlinh</i> , uide <i>mlũ</i>	<i>phing</i> , lisongear / adulor, aris / flatter
------------------------------	--	--

Pour la variante graphique *ênh*, nous savons que les Cochinchinois prononcent la syllabe [miŋ^{j2}] *mình* ‘moi’ en [meŋ^{j2}] *mênh*. Donc il s’agit d’une transcription fidèle des variantes dialectales et non pas d’une erreur de transcription.

La rime [eŋ^j] notée par le graphème *ênh*, n’est présente que dans quelques mots du *Dictionarium* de Rhodes, mais son orthographe n’est pas stable. Elle apparaît sous les variantes graphiques *ânh*, *êinh*, *ênh*, par exemple :

<i>lêinh</i> , uide <i>lênh</i>	<i>lênh hôn</i> : alma rational ; anima
<i>lêinh</i> , uide <i>lênh</i>	rationalis ‘âme’

L’hésitation dans l’écriture du mot *lêinh* ≈ *lênh* (*lênh*) montre deux tendances : d’une part, les jésuites ne sont pas sûrs de la valeur phonétique de cette rime [eŋ^j] et d’autre part, cette même rime [eŋ^j] se confond avec [iŋ^j] dans une partie du vocabulaire provenant de certains dialectes. Nous constatons quelques cas où la rime [iŋ^j] peut être notée *ênh* tandis que la rime [eŋ^j] est notée *inh*.

Les hésitations orthographiques relatives à cette rime [eŋ^j] persistent encore dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773) et celui de Taberd (1838). Il faut attendre 1877 pour voir une notation homogène par le graphème *ênh* dans le dictionnaire de Theurel.

¹²⁷ Jesuítas na Ásia , vol. 49-V-31, f. 096v.

¹²⁸ Jap-Sin. 71, f. 008v.

¹²⁹ Jesuítas na Ásia , vol. 49-V-31, f. 32r.

¹³⁰ Jap-Sin 85, f. 144.

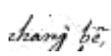
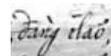
7.5.3.1.2. Les rimes ayant la finale [-ŋ]

La rime /iəŋ/, phonétiquement [ieŋ] est notée conventionnellement par *iêng*. La forme graphique *iêng* est écrite parfois *yêng* ou *iâng* dans le *Dictionarium*.

<i>kiâng</i> , uide <i>kiêng</i>	<i>gyêng</i> : poco de agoa pera beber : puteus aquae ad potum ‘puit’	<i>lieng</i> , <i>thieng lieng</i> : virtude oculta, spirito : virtus oculta, spiritus
<i>kiáng</i> , uide <i>kiéng</i>		

Très souvent, nous trouvons aussi une confusion entre les formes *iêng* et *ieng*. Il s’agit d’une hésitation ou d’une erreur d’orthographe.

Le graphème *ang* transcrit la rime [aŋ] de manière stable dans le *Dictionarium*. D’ailleurs sa forme graphique apparaît très tôt, dès 1621, dans le rapport de Gaspar Luís avec le mot *Dang*¹³¹, puis dans le rapport d’António de Fontes en 1631¹³² et celui de Gaspar do Amaral¹³³.

Gaspar Luís (1621)	António de Fontes (1631)	Gaspar do Amaral (1632)
		

La forme graphique *ang* a été définitivement adoptée par la suite.

Quant à la rime [ãŋ], son écriture apparaît sous deux formes *ãng* et *ang*. Cette rime [ãŋ] est transcrite généralement par *ãng*, mais est parfois fautivement transcrite par *ang*, comme dans mot *chang* (chãng) ‘n’est-ce pas ?’

Nous avons observé aussi cette hésitation dans les rapports d’Amaral (1632¹³⁴ et 1634¹³⁵), ou dans ceux de Fontes (1631¹³⁶ et 1636¹³⁷). Nous pouvons expliquer cette incohérence par les caractéristiques des deux voyelles, [a] longue et [ã] brève du vietnamien que les jésuites confondaient fréquemment. L’occurrence du graphème *ãng* dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine atteste la régularisation de son orthographe.

La rime [ãŋ] notée de nos jours *âng* est représentée sous différentes formes graphiques : *âng*, *wng*, *ong*. Très souvent, Alexandre de Rhodes utilise une forme équivalente *wng* ou *ong* à côté du graphème *âng*.

¹³¹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 257v.

¹³² Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 096v.

¹³³ Jap-Sin 85, f. 125v.

¹³⁴ Jap-sin 85, f. 125r-174r.

¹³⁵ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 307v-322r.

¹³⁶ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 89-119.

¹³⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 323r-351.

nong lèn : alevantar nas palmas das mãos / attollere in
palmis manuum, bung, idem, aliis nâng

gâng, uide gông

Nous pourrions expliquer cette instabilité orthographique par la difficulté des jésuites à distinguer les deux rimes ayant les tonales [ɤ̃], [ɤ̌] et [u]. Par ailleurs, cette rime n'est pas prononcée de façon identique dans les différents dialectes régionaux du Vietnam pas plus à l'époque qu'aujourd'hui. Jusqu'au dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773), quoique l'orthographe de *âng* ait été fixée, nous observons encore la coexistence des deux formes graphiques pour certains mots, par exemple *gâng* = *gông* 'gingembre'.

La rime [uŋ] notée par *ung* est constante dans le *Dictionarium*, sauf quelques rares exemples dans lesquels [uŋ] est noté en *âng* ou *ong*.

ánh gông : dente de
gingibre : spica
zinziberis

mông, uide mâng

hông, uide húng

Cette incohérence pourrait s'expliquer, là aussi, par des variantes dialectales ou régionales. Au Nord, les locuteurs âgés prononcent encore aujourd'hui la syllabe signifiant 'oui' comme [vǎ̃] notée *vâng*, comme [vuŋ] notée *vung* ou comme [vɤ̃] notée *vong*. Pourtant il est curieux de remarquer que le graphème *ung* n'apparaît pas dans les rapports des jésuites en Cochinchine et au Tonkin avant 1645. Il est possible que, de manière fortuite, la graphie de syllabe ayant la rime [uŋ] n'ait pas été mentionnée. Cependant, nous savons avec certitude que la lettre *u* est apparue dans le rapport de Gaspar do Amaral dès 1632¹³⁸. La stabilité du graphème *ung* dans le *Dictionarium* prouve que la valeur phonétique et graphique de cette rime est bien établie par les auteurs du *Dictionarium*.

Quant à la notation *wong* de la rime phonémique /uəŋ/, phonétiquement [uɤ̃], on la trouve régulièrement à côté de la notation *uâng* dans le *Dictionarium* :

lưâng, uide lưong

dựa, ở nưâng dựa : deterse no
caminho : moras nectere in itinere

Cette assimilation pourrait s'expliquer par la valeur phonétique proche des deux voyelles [ɤ̃] et [u] ainsi que par les variantes dialectales, comme nous l'avons vu plus haut. Néanmoins, il

¹³⁸ Jap-sin 85, f. 125r-174r.

est curieux de constater que, dans son *Catechismus*, Alexandre de Rhodes préfère le graphème *uâng* à *uong*.

Remarquons que la rime [uŋ] est noté en principe *uông*, malgré quelques exemples en *uâng*.

<i>chuông</i> , uide <i>chuâng</i>		<i>buâng</i> , <i>buâng xuâng</i> : largar da mão : dimitto, is ‘abandonner’
------------------------------------	--	---

Le graphème *uông* n’est pas encore bien établi dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine où les deux formes *uông* et *uong* sont encore confondues. Son orthographe ne sera fixée que dans le dictionnaire de Taberd (1838).

7.5.3.1.3. Les rimes ayant la nasale finale [-ŋ^w]

Selon la description faite dans le *Dictionarium* :

In fine sed pronunciatur benè compressis labijs ut, *mâm*, mensa paruula, quod notandum pro Lusitanis ne confundant, am et ão, quae in hoc idiomate sunt divertissima et saepè sunt in usu, ut am, artifex eximius et ão, apis, *mám*, piscis sale conditus, et *máõ* unguis. (Rhodes 1651, p. 7). [Il [m] est toutefois prononcé en serrant bien les lèvres, par exemple *mâm* ‘plateau’. Il faut rappeler cela aux Portugais pour qu’ils ne confondent pas *am* et *ão*, ces derniers sont fréquents en tonkinois, voir par exemple *am* ‘meilleur artiste’ et *ão* (ong) ‘abeille’, *mám* ‘sauce de poisson’ et *máõ* ‘ongle’.]

Si nous acceptons cette explication d’Alexandre de Rhodes, les rimes transcrites par les graphèmes *ão* et *aõ* des diphtongues nasales du portugais ne sont pas des rimes fermées, tandis qu’en vietnamien standard, les rimes [ɔŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] sont labialisées (arrondissement et jointure des lèvres).

Selon quel critère les jésuites ont-ils choisi les graphèmes des diphtongues nasales du portugais pour transcrire les trois rimes fermées [ɔŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] du vietnamien ? Est-ce une transcription maladroite ou approximative ? Ce choix orthographique s’explique de deux façons : tout d’abord, les habitants du district de Thanh Chiêm, dans la province de Quảng Nam (où les jésuites pionniers ont appris le vietnamien) ont tendance à prononcer les rimes nasales fermées [ɔŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] du vietnamien standard comme des rimes nasales semi-fermées, presque comme une diphtongue nasale en portugais. Ensuite, les jésuites portugais ont utilisé les graphèmes *ã*, *õ*, *ũ* disponibles dans l’écriture de leur langue maternelle pour transcrire les rimes nasales du vietnamien au 17^e siècle.

Nous avons examiné l'orthographe de ces trois rimes fermées dans le *Dictionarium* et il en ressort que :

- La rime [uŋ^w] existe plutôt sous deux formes écrites : *ung* et *ũ*
- La rime [oŋ^w] est transcrite sous les deux formes écrites *oũ* et *ão*
- La rime [ɔŋ^w] est transcrite sous trois formes : *aõ*, *oũ* et *ãũ*

Đoàn Thiện Thuật a dressé un tableau résumant l'apparition des formes graphiques de ces trois rimes dans 42 manuscrits des 17^e et 18^e siècle rédigés au Tonkin¹³⁹. Ce travail statistique montre la coexistence des formes graphiques *ong*, *ông*, *ung* et *aõ*, *oũ*, *ũ* pour transcrire les rimes fermées en question [ɔŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] dans les textes du 18^e siècle. À partir de 1802¹⁴⁰, on voit plutôt l'utilisation des formes *ong*, *ông*, *ung*.

Nous avons vérifié l'écriture de ces trois graphèmes dans les manuscrits conservés aux archives des Missions Étrangères et dans les dictionnaires des 18^e-19^e siècles dans le but de confirmer les résultats obtenus par Đoàn Thiện Thuật. Dans le dictionnaire de Philippe Bình (1797)¹⁴¹, la forme *ong* est notée par la graphie *aõ*, la forme *ông* par *oũ* et la forme *ung* à la fois par *ung* et *ũ*.

Toutes ces co-occurrences graphiques sont presque unifiées sous les formes écrites *ong*, *ông*, *ung* en *quốc ngữ* moderne et dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773), sauf quelques rares exceptions où le graphème *ong* est remplacé par *aong*, celui de *ung* l'étant aussi bien par *ong* que par *wong*. La contribution considérable de Pigneau de Béhaine et de ses élèves a consisté ici à rectifier et unifier l'orthographe du *quốc ngữ*, en particulier celle de ces trois rimes.

Lorsque Taberd publie son dictionnaire en 1838, il ne fait que rectifier les quelques confusions orthographiques dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine mentionnées *supra*.

Quant aux manuscrits, l'examen des textes des années 1801-1832 (volume 694) conservés aux archives des Missions Étrangères¹⁴² montre que les auteurs ont choisi la forme ancienne *aõ*, *oũ*, *ũ* dans leurs rapports. Dans les manuscrits de 1832 à 1837 (volume 695), les graphèmes *ông* et *ung* ont complètement remplacé les formes anciennes, tandis que la forme *aong* est employée pour noter la rime [ɔŋ^w]. Toutefois, les deux formes coexistent encore dans certains

¹³⁹ Đoàn Thiện Thuật. 2007. *Chữ quốc ngữ thế kỷ XVIII^e* [[Le *quốc ngữ* au XVIII^e siècle], Hà Nội: Nhà xuất bản Giáo dục, p. 440-444.

¹⁴⁰ Toutefois, les manuscrits en question, numérotés 40 (1802) et 41 (1818) ne sont pas correctement catalogués. Đoàn Thiện Thuật les classe au volume VSP qui n'existe pas dans les catalogues des archives des ME.

¹⁴¹ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg.Tonch 8.

¹⁴² AME, vol. 694, p. 17-18; 281-285; 347-348; 767-779; 781-786; 915-923.

textes écrits de notaires et de séminaristes vietnamiens dans les volumes 696 (1838-1839)¹⁴³, 697 (1840-1842)¹⁴⁴, 703 (1847-1860)¹⁴⁵. Dans le manuscrit de l'évêque Liêu en 1845, l'orthographe de ces trois rimes est déjà celle du *quốc ngữ* moderne¹⁴⁶. Cela montre que les missionnaires étrangers écrivaient en respectant l'orthographe utilisée dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine, tandis que les Vietnamiens avaient tendance à employer les anciennes formes orthographiques. Nous pouvons expliquer cette mise à jour tardive par le fait que les séminaristes vietnamiens avaient appris l'écriture romanisée du vietnamien dès leur jeune âge, au collège et restaient attachés à leurs habitudes d'écriture. La situation évolua définitivement lorsque cette écriture fut introduite dans les écoles en Cochinchine à partir de 1861, les graphèmes *ong*, *ông*, *ung* furent imposés dans l'orthographe scolaire.

7.5.3.2. Les rimes ayant la nasale finale [-n]

Considérons tout d'abord les trois premières rimes ayant la finale [-n] : [an], [ã̃n], [ɤ̃n] notées conventionnellement *an*, *ã̃n* et *ên*. Elles sont transcrites de façon cohérente. Mais très souvent, l'auteur insère la lettre *e* avec le signe de brève (*ě*) entre l'initiale et le graphème *an*, comme dans *dě̃an* 'rangement'.

Exceptionnellement, le graphème *ên* est parfois noté *ên*, comme dans l'exemple *blái chên* (chân) 'la jambe'.

S'agissant de la coexistence de ces deux formes écrites, nous suivons l'opinion de Nguyễn Khắc Xuyên qui note à propos du mot "pied" que *chân* [cɤ̃n] est la prononciation tonkinoise et *chên* [cen] la prononciation cochinchinoise.

Quant aux deux rimes [ɛn] et [en] notées par *en* et *ên*, leur orthographe est parfaitement régulière. Rappelons que dès 1632, Gaspar do Amaral avait bien distingué ces deux rimes dans son manuscrit. L'orthographe de ces deux rimes s'est maintenue dans le *Dictionarium* de 1651 et en *quốc ngữ* moderne.

Le graphème *in* de la rime [in] est stable, tandis que le graphème *iên* de la rime [ien] est transcrit sous deux formes, *iên* et *ien*.

¹⁴³ AME, vol. 696, p. 45-63; 930-931.

¹⁴⁴ AME, vol. 697, p. 329; 336-337, 701. 703-704; 1099-1101; 1108-1109; 1221-1223.

¹⁴⁵ AME, vol. 703, p. 535 ; 631-632.

¹⁴⁶ AME, vol. 697, p. 795-799.

Les trois rimes [ɔn], [on] et [ɤn] sont transcrites de manière homogène par *on*, *ôn* et *on*. Il n'y a pas de variante orthographique des deux graphèmes *on* et *ôn*, tandis que la rime [ɤn] est parfois notée sous la forme *an*.

L'orthographe des deux rimes [un] et [uun] notées *un* et *un* est très cohérente. En effet, l'orthographe des deux voyelles [u] et [u] est bien déterminée par Amaral et se maintient en *quốc ngữ* moderne. D'ailleurs, ces deux rimes sont transcrites avec un degré d'exactitude élevé, parce qu'elles sont faciles à distinguer l'une de l'autre aux oreilles des missionnaires étrangers.

La rime [urɤn] noté par *won* est faiblement attestée dans le *Dictionarium*. Son écriture est stable sauf dans deux cas, où elle est notée par deux formes graphiques *uên* et *uan* : *lõân* (uide *lũân*) ; *muân* (uide *muôn*).

Le graphème *won* est régulier dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine et le *quốc ngữ* moderne a conservé cette forme.

Quant à la rime [uon] écrite *uôn*, elle est attestée sous la forme *uân* à côté de sa forme régulière *uôn*, comme dans *muân* (uide *muôn*).

Les exemples précédents de variation des formes graphiques sont sans doute dus au fait que les jésuites confondaient souvent les deux voyelles [o] et [ɤ] en position tonale. Il est possible que, comme Amaral et Barbosa ont transcrit cette rime par des formes graphiques différentes, Rhodes les ait adoptées indistinctement dans son dictionnaire.

La rime [wan] est notée par *oan*, mais souvent Rhodes marque le signe de brève sur la lettre *o* (õ). Dans quelques cas exceptionnels il confond les deux graphèmes *uan* et *won*, comme par exemple *quon*, *quan* 'mandarin'.

Ces confusions ont été rectifiées dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine.

La rime [wãn] notée *uân*, est souvent écrite *oân*. C'est le phénomène général des rimes ayant la prétonale [-w-], même si Alexandre de Rhodes précise bien la combinaison de la lettre *o* en tant que graphie de la prétonale [-w-] devant *a* et *e*, mais il a pu y avoir des confusions comme dans l'exemple *oân*.

Quant aux deux graphèmes *uên* et *uyên* correspondant aux deux rimes [wen] et [wien], *uên* est très stable mais *uyên* est noté *uiên* dans le *Dictionarium* de 1651 : *chuiên* 'raconter'.

Cette rime est transcrite sous plusieurs formes dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine et dans celui de Taberd par les graphies *uyên, uên, uiên*. Son orthographe n'est fixée qu'à partir du dictionnaire de Theurel (1877).

7.5.3.3. Les rimes ayant la finale [m]

Les rimes en finale /-m/ sont les suivantes : [im], [em], [ɛm], [ɣm], [ǰm], [am], [ǎm], [um], [om], [ɔm], [iem], [uɣm], [wam], [wǎm], [uom] qui sont transcrites graphiquement par *im, êm, em, om, âm, am, ǎm, um, ôm, om, iêm, uôm, oam, oǎm* et *uôm*.

Un aperçu sur l'orthographe de ces quinze rimes montre un degré d'exactitude très élevé dans le *Dictionarium*. Nous remarquons toutefois quelques erreurs pour certaines rimes.

Le graphème *am* de la rime [am] est souvent présenté sous la forme *ǎm*. Cette lettre *ǎ* représente le son de transition entre l'initiale et la rime. La rime *ǎm* peut être considérée comme une variante de *am*. Parfois, le graphème *am* est employé pour transcrire la rime [ǎm] en place de [am], comme par exemple dans le mot *mám* qui devrait être écrit correctement *mǎm*.

Cette rime [am] est notée à la fois par *am* et *an* dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine ; son orthographe se stabilise qu'à partir du dictionnaire de Taberd.

Un cas typique de confusion relative à l'orthographe de la rime [iem] est celui où De Rhodes note le graphème *iêm* en *iem*, ce qui arrive très souvent : *chiem bao* 'rêver'.

Nous pouvons mentionner encore l'hésitation entre les deux formes graphiques *om* et *âm* pour transcrire la rime [ɣm]. Parfois, le graphème *am* représente la rime [ǰm] et non [am], comme dans *nhàm* (nhằm) 'se tromper'.

Pour la rime [uɣm] transcrite graphiquement par *wôm*, De Rhodes mentionne également la forme graphique *wâm* : *buâm bóâm* (buôm buóm) 'papillon'.

Toutes ces hésitations et confusions orthographiques ne figurent plus dans les dictionnaires de Pigneau de Béhaine (1772-1773) et Taberd (1838). Les orthographes de ces deux dictionnaires sont désormais celles du *quốc ngữ* moderne.

7.5.4. Les rimes fermées

Les rimes fermées sont les rimes dont la finale est une des occlusives /-p/, /-t/, /-k/. En vietnamien, les rimes en finale /-p/, /-t/, /-k/ n'admettent que deux tons : le *sắc* (montant, haut)

et le *nặng* (descendant glottalisé, bas), autrement dit les deux tons D1 et D2 selon les conventions du système de notation utilisé par les spécialistes¹⁴⁷.

7.5.4.1. Les rimes ayant la consonne finale /-k/

Les rimes qui se terminent par la finale /-k/ se répartissent phonétiquement en deux paires : la finale [-k] est notée par *c* lorsqu'elle est précédée des voyelles centrales et postérieures ; lorsqu'elle est précédée des voyelles antérieures /i, e, ε/, elle a tendance à être palatalisée en [-k^j], notée par le digramme *ch* emprunté au portugais.

7.5.4.1.1. Les rimes en finale [-k^j]

Nous avons trois rimes principales notées par le digramme *ch* en position finale : *ich*, *êch* et *ach*. Lorsque ces trois rimes sont précédées d'une prétonale, elles forment les trois rimes [wik^j], [wek^j], [wɛk^j] notées par *uych*, *uêch* et *oach*.

Selon Hoàng Tuệ, la voyelle notée par la lettre *a* dans le graphème *ach* ne représente pas le son [a] mais [æ], et la finale notée par le digramme *ch* n'est pas la représentation de l'initiale /c/ dans le mot *cha* /ca/, mais une variante de /-k/¹⁴⁸.

A propos du choix du digramme *ch* en position finale, Alexandre de Rhodes l'explique ainsi :

« H [...] est etiam in usu in fine post c, et post n, si quis enim ex illa voce lusitanica *catch* tollat ultimum, a, superest vox Tunchinica *cách*, modus. » (Rhodes 1651, p. 4)

[À la fin des mots *h* est également employé après *c* et après *n* : prenons le mot portugais *catcha*, si on enlève la dernière lettre, on obtient le mot tonkinois *cách* 'la manière'.]

Cela nous amène à nous demander si les jésuites ont choisi les lettres *c* ou *ch* en finale parce qu'ils ont remarqué le changement phonétique de la consonne finale en fonction de la voyelle qui la précède en vietnamien ou si ce choix provient tout simplement de l'orthographe du portugais ?

Nous nous souvenons qu'en 1632, Amaral avait choisi d'écrire *ic*¹⁴⁹ pour transcrire la rime [ik^j], écrite *-ich* en vietnamien moderne. L'adoption de la forme en *ch* intervient après lui. Mais quand exactement l'a-t-elle été pour les rimes graphiques *ich*, *êch*, *ach* ? Le digramme

¹⁴⁷ Alexis Michaud. 2004. « Final consonants and glottalization: new perspectives from Hanoi Vietnamese », *Phonetica*, n° 61 (2-3), p. 119-146; Marc Brunelle. 2009. « Tone perception in Northern and Southern Vietnamese », *Journal of Phonetics*, n° 37(1), p. 79-96.

¹⁴⁸ Hoàng Tuệ. 1960. « Tham luận của đồng chí Hoàng Tuệ », *Vấn đề cải tiến chữ quốc ngữ* [Communication de Hoàng Tuệ à la conférence consacrée à la réforme du *quốc ngữ*], Hà Nội: Nhà xuất bản văn hóa, p. 222-237.

¹⁴⁹ Jap-sin 85, f. 159.

ch du portugais, précédant la voyelle *i* pour former le graphème *ich*, apparaît dans le manuscrit « Tunchinensis historiae libri duo » d’Alexandre de Rhodes en 1636¹⁵⁰ : bien que de manière non-systématique, l’auteur y a noté *dau thic* ‘bouddhisme’¹⁵¹ et le nom de lieu *Che bich*¹⁵². Nous trouvons la même forme en *ich* dans la variante du nom du même lieu *Ké bich*¹⁵³ dans le rapport d’António Barbosa en 1639. Néanmoins, nous ne trouvons pas trace des formes écrites *êch*, *ach* dans les autres manuscrits de cette époque.

G. do Amaral 1632	A. de Rhodes 1636	A. Barbosa 1639
		

Nous supposons ici que les jésuites se sont rendus compte de la tendance à la palatalisation de la finale /-k/ en [-k^j] dans les rimes [ik^j], [ek^j], [ěk^j]. Remarquons à cet égard qu’ils ont entrepris une transcription phonétique et non phonologique. L’essentiel dans la transcription est de respecter les différents sons effectivement perçus. C’est pour cette raison qu’ils ont choisi les deux graphèmes *c*, *ch* pour transcrire respectivement les deux consonnes finales [-k] et [-k^j].

Concernant la transcription des rimes en finale [-k^j], nous remarquons un degré d’exactitude très élevé dans le *Dictionarium* de 1651. La rime [ik^j] est notée deux fois *ic* comme dans des mots *thân thic* ‘parenté’ et une fois *ech* comme dans *lìch-lèch* ‘calendrier’.

Quant à la rime [ek^j], elle apparaît sous les formes graphiques *êch*, *ech* et même *iêc*.

<i>chéch làõ</i> : coração sentido : assilictum cor ; chéic idem ‘sentiment’	<i>chéic</i> , uide <i>chéch</i>	<i>méch</i> : offender a alguem levemente : leuiter aliuem offedere, mât làõ môt chút, idem ‘vexer’
--	----------------------------------	---

Pigneau de Béhaine note le graphème *êch* dans la plus grande partie du lexique, mise à part la rime [ek^j] parfois notée *âch*. Son orthographe *êch* est définitivement fixée dans le dictionnaire de Taberd.

Quant à la rime [ěk^j], le graphème *ach* est bien fixé dans le *Dictionarium*, mais on la trouve écrite très souvent *ăch* ou *ăc* dans le *Catechismus*. Il semble qu’Alexandre de Rhodes ait

¹⁵⁰ Jap-Sin 83-84, f. 001-062v.

¹⁵¹ Jap-Sin 83-84, f. 012.

¹⁵² Jap-Sin 83-84, f. 046v.

¹⁵³ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 440.

constaté que la voyelle /a-/ dans la rime [ěc], n'était pas la longue [a-] mais une brève [ě]. Il convient de rappeler que la lettre *a* du portugais au 17^e siècle représente deux sons [a] et [ɐ]. C'est ainsi que Rhodes choisit *ã* (*ãch*) de préférence à *a*.

dách, uide děách | *dáic, uide dách* | *děaic, uide děách* | *sách* : livro : liber, -bri

Nous avons examiné l'orthographe de ces trois rimes dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine : leur écriture est déjà celle du vietnamien moderne.

7.5.4.1.2. Les rimes ayant la consonne finale [-k]

Il existe neuf rimes avec l'occlusive finale [-k] : [uk], [ɤk], [ak], [ăk], [wak], [wăk], [uɤk], [iek], [uok] qui sont notées conventionnellement par *uc*, *âc*, *ac*, *ăc*, *oac* (*uac*), *oăc* (*uăc*), *uoc*, *iêc*, *uôc*.

La rime [ak] notée par le graphème *ac* présente une stabilité parfaite dans le *Dictionarium*. Il paraît évident que la rime [ak] est facile à discriminer pour les oreilles des missionnaires étrangers.

Les mots contenant la rime [ɤk] occupent une place modeste dans le *Dictionarium*. Nous n'en avons trouvé qu'une seule occurrence, *nác*, et ce mot est écrit comme en *quốc ngữ* moderne. En revanche, nous avons relevé deux occurrences qui auraient pu lui correspondre, mais sont écrites *nhác* pour *nhác*, et *bưc* pour *bác*. Il convient de signaler que la confusion entre les deux rimes [uk] et [ɤk] est assez courante dans le parler vietnamien, même de nos jours.

La rime [ăk] notée par *ăc* apparaît sous une orthographe stable dans le *Dictionarium*. Nous avons examiné les combinaisons du graphème *ăc* avec les initiales graphiques *b*, *ch*, *l*, *m*, *r*, *s* et constaté l'homogénéité de leur écriture. Pour certains exemples, l'auteur note des variantes orthographiques *gió bắc*, *gió bớc* 'le vent du Nord' qui figurent les variantes de prononciation [ʒo³ bắk³], [ʒo³ bớk³].

Il est curieux d'observer que la rime [iek] notée par *iêc* est écrite sous la forme graphique *iec* dans la majorité des lexiques, par exemple : *biec*, *chiec*, *tiiec*, *viiec*¹⁵⁴. Dans deux ou trois mots seulement, cette rime [iek] est correctement notée *iêc* (*chiêc*, *điêc*). Le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773) montre une légère évolution de l'orthographe de cette rime lorsque [iek] est notée plutôt *iêc* et parfois *ac*. Son orthographe est standardisée dans le dictionnaire de Taberd (1838).

¹⁵⁴ En *quốc ngữ* moderne : *biéc*, *chiéc*, *tiiec*, *viiec*.

La rime [uk] est notée régulièrement par *uc* dans une dizaine de mots du *Dictionarium*. Cela montre que les auteurs sont sûrs de sa valeur phonétique et orthographique. On peut faire la même remarque pour la rime [uɤk] notée par *uoc*, sauf dans un cas où l'auteur a hésité entre les trois formes graphiques, dans le mot « *nguóc uide ngúrc vel ngúta* ».

7.5.4.1.3. Les rimes ayant la consonne finale [-k^w]

Dans les rimes dont la tonale est une des voyelles /u/, /o/ et /ɔ/, la finale /-k/ est labialisée en [k^w]. Nous avons les trois rimes [uk^w], [ok^w], et [ɔk^w] notées respectivement par *uc*, *ôc* et *oc*.

À propos de la rime [ɔk^w], nous ne constatons pas d'hésitation dans l'écriture de cette rime. Signalons seulement que l'auteur a mis régulièrement les graphèmes *ă* ou *ě* en position intermédiaire entre l'initiale et la rime, comme par exemple : *dějoc* pour *dɔc* 'long' ; *hăjoc* pour *hɔc* 'étudier' ; *ngăjoc* pour *ngɔc* 'jade'.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le graphème *ă* n'est pas employé pour transcrire un phonème, il note simplement un son de transition entre l'initiale et la rime commencée par une voyelle semi-ouverte postérieure.

Quant à la rime [ok^w] notée par le graphème *oc*, son orthographe est stable, sans forme alternative.

La notation de la rime [uk^w] est stable, elle aussi, dans le *Dictionarium* ; nous ne constatons que quelques cas où l'auteur a inséré les graphèmes *o*, *õ* pour marquer un son de transition entre l'initiale et la rime dans les mots, comme par exemple :

<i>chouc, cái chouc chouc</i> : mexilhão : mytilus, 'moule'	<i>ngóc, uide, ngõuc, uel nguc</i>
--	------------------------------------

L'auteur a hésité dans la transcription de la rime [uok^w], qui est notée par les trois formes graphiques, à la fois *uôc*, *uoc* et *oác*.

<i>chúoc rưou</i> : deitar o uinho no copo : infundere vinum in calicem	<i>cuóc cõu, uide coĩ, aliis coác</i>
--	---------------------------------------

C'est peut-être parce que les jésuites confondaient encore entre la lettre *o* transcrivant la voyelle [o] du latin et la lettre *o* employée pour transcrire la voyelle [ɔ] du vietnamien. Mais il peut également s'agir d'une simple erreur d'impression.

Toutes ces hésitations et erreurs n'apparaissent plus dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine (1772-1773).

7.5.4.2. Les rimes ayant la consonne finale /-t/

Voyons tout d'abord les trois rimes [at], [ăt], [ẵt] qui sont notés respectivement *at*, *ăt* et *ăt*. Les deux graphèmes *at* et *ăt* sont bien établis, sauf dans deux cas où De Rhodes les confond. Toutefois, il s'agit probablement d'une erreur lors de l'impression, car la valeur phonétique et graphique de ces deux rimes est déjà bien identifiée dans les manuscrits et dans la *Brevis Declaratio*.

Le graphème *ăt* est représenté sous deux formes graphiques *it*, *êt*.

<i>chít cùi len</i> : arrumar as achas buas sobre outras : struere ligna, 'ranger le bois en ligne'		<i>phăt</i> , uide <i>phét</i>
--	--	--------------------------------

La coexistence de ces formes orthographiques pourrait s'expliquer par le fait qu'Alexandre de Rhodes a synthétisé les travaux d'Amaral et de Barbosa, chacun notant cette rime [ẵt] à sa façon. Il est toutefois possible que ces différentes formes soient des variantes de prononciation observées par A. de Rhodes lui-même car aujourd'hui encore, les locuteurs de certaines provinces du Centre du pays (ex-Cochinchine) prononcent [it] et non /ẵt/.

A propos des deux rimes [et] et [et] notées par *et* et *êt*, nous constatons une transcription exacte de la rime [et]. La rime [et] est notée régulièrement par le graphème *êt*, à l'exception de quelques cas où [et] est écrit *ăt* ou *et*.

<i>chôi, chêt chôi</i> : apertado : angustus, a, um, uide <i>chêt</i> 'étroit'		<i>đét</i> , uide <i>đăt</i> 'la terre'
---	--	---

Les manuscrits des prêtres séculiers conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris et le dictionnaire de Pigneau de Béhaine ont régularisé ces variations orthographiques.

Concernant les deux rimes [it] et [iet] notées par *it* et *iêt*, la première atteste une orthographe homogène sauf quelques cas où elle est notée par *iiit*. Le graphème *iêt* est représenté par *iet* et *êt*, comme par exemple *phiêt* ou *phêt* 'étendre'

Les trois rimes [ot], [ot], [xt] dans le *Dictionarium* sont toutes transcrites régulièrement *ot*, *ôt* et *ot* sans la moindre erreur ou hésitation du point de vue de l'orthographe. Il convient cependant de signaler que l'auteur insère très souvent la lettre *ě* entre l'initiale et le graphème *ôt*, comme dans *děôt* *děát* 'idiot'.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la lettre *e* avec le signe de brève (*ě*) est employée pour transcrire le son de transition entre l'initiale spirante et la rime.

Quant aux graphèmes *ut*, *ut*, *uot*, *uôt* des rimes [ut], [uut], [uvt] et [uot], les trois premiers graphèmes *ut*, *ut* *uot* sont toujours notés avec exactitude. S'agissant de la rime [uot], elle est notée à la fois par *uôt* et *uât*, comme par exemple *chuot*, *bây chōât*, *chuât* 'souris'. Ce même type de variation libre se trouve régulièrement pour les rimes ayant la tonale [o] qui est souvent notée par la lettre *â*. Ces deux voyelles brèves sont proches au niveau de l'articulation et les jésuites avaient sans doute du mal à les distinguer lorsqu'elles se prononçaient avec la finale de la rime.

Le graphème *uôt* est stabilisé et conforme à l'orthographe moderne à partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine.

Le graphème *uât* (ou *üât*) de la rime [wǎ], en revanche, se confond très souvent avec la forme graphique *oêt*, à l'instar de *lǒêt*, *lê lǒêt* 'la loi'.

Cela démontre l'hésitation de l'auteur dans le choix de deux lettres *o* et *u* pour transcrire la prétonale [-w-]. Dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine et celui de Taberd figurent les deux formes graphiques *uât* et *uot* de cette rime [wǎ]. En effet, la forme *uot* transcrit la variante dialectale cochinchinoise (Sud) de cette rime. Ces tâtonnements disparaissent à partir du dictionnaire de Theurel.

La rime [wiet] est notée conventionnellement par *uyêt*. Mais ce graphème, apparaît rarement dans le *Dictionairum* où il est écrit *uiêt*, comme le mot *khuiét* 'rater, manquer'

L'orthographe de cette rime [wiet] ne se stabilise dans sa forme moderne qu'avec le dictionnaire de Theurel (1877). Jusque-là elle était transcrite par *iêt*, *uyêt* et *uiêc* dans les dictionnaires.

La rime [wit] est notée *üit* dans le *Dictionarium*, puis *uit* dans les dictionnaires de Pigneau de Béhaine (1772-1773), Taberd (1838) et Theurel (1877). Le graphème *uyt* du *quốc ngữ* moderne apparaît à partir du dictionnaire de Génibrel en 1898.

La rime [wat] est notée en *ōat* dans le *Dictionarium*. Son orthographe définitive *oat* apparaît à partir du dictionnaire de Theurel (1877).

Quant à la rime [wăt], elle est notée conventionnellement *oăt*. La forme graphique *uăt* se trouve après l'initiale *q*.

7.5.4.3. Les rimes ayant la consonne finale /-p/

Les rimes en finale /-p/ dans le *Dictionarium* sont [ip], [ep], [ɛp], [ɣp], [ɣ̃p], [ap], [ãp], [up], [op], [ɔp], [iep] et [uɣp] qui sont notées par convention par les graphèmes *ip*, *êp*, *ep*, *op*, *âp*, *ap*, *ãp*, *up* *ôp*, *op*, *iêp* et *wop*.

Nous avons examiné l'orthographe de ces rimes dans le *Dictionarium* et constaté une écriture très homogène de ces rimes, surtout dans les graphèmes *ap*, *ãp*, *ep*, *êp*, *ip*, *op*, *ôp*, *up*.

Quant aux trois graphèmes *âp*, *op* et *iêp*, l'auteur note très souvent à côté de la forme régulière *âp* une deuxième forme *op*, comme dans le cas de *blôp*, *uide blâp*.

Il s'agit peut-être d'une transcription de variantes régionales, ou alors les jésuites n'étaient pas assurés du contraste entre les deux rimes [ɣp] et [ɣ̃p] transcrites par *op* et *âp*.

Le graphème *iêp* est parfois écrit en *iep*, comme dans *diép*, *rau diép* 'laitue'. S'il ne s'agit pas d'une erreur, il est possible d'envisager ici que les jésuites ont transcrit le parler de Hôi An où /iep/ se prononce [iep].

La forme *op* est parfois utilisée pour transcrire la rime [ɔp], par exemple quand *bóp chên* est écrit pour *bóp chan* 'masser les pieds'. Il peut s'agir d'une prononciation cochinchinoise, région où certains mots en vietnamien standard en /ɔp/ sont prononcés [ɣp].

7.6. Conclusion du chapitre 7

À la différence du système des consonnes initiales qui a été standardisé très tôt, l'orthographe des rimes vietnamiennes dans le *Dictionarium* est loin d'être stable. Nous constatons souvent des incohérences. D'une part, l'auteur note deux formes graphiques pour transcrire un seul mot. Nos enquêtes montrent tout d'abord que cette instabilité orthographique provient du travail de synthèse des deux ouvrages de Gaspar do Amaral et d'António Barbosa – aujourd'hui perdus – entrepris par Alexandre de Rhodes. Ce dernier a conservé toutes les formes d'écriture concurrentes. D'autre part, il a ajouté de lui-même diverses prononciations régionales d'un même mot. Toutes ces hésitations expliquent l'ambiguïté de l'écriture des rimes vietnamiennes.

La publication du *Dictionarium* de 1651 a toutefois permis de fixer les grandes lignes de l'écriture romanisée du vietnamien. En analysant l'orthographe des rimes, nous constatons que les incertitudes relatives à l'écriture concerne très souvent les paires de rimes comportant

les voyelles [o] et [ɤ] notées par ô et â ou les paires de voyelles [ɤ̃] et [e] notées par â et ê. Il est important de souligner que la plupart des rimes ont conservé les mêmes correspondances graphématiques dans le *quốc ngữ* moderne, sauf celles des trois rimes [ɔŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] qui ont complètement changé ; ces dernières ont été transcrites par *oũ* (*ão*, *aõ*) ; *ung* (*ũ*) ; *oũ* (*âũ*) dans le *Dictionarium* et ont été écrites en alternance avec les nouvelles formes *ong*, *ông*, *ung* dans les manuscrits postérieurs à 1651. L'orthographe a commencé à se standardiser à partir du dictionnaire de Pigneau de Béhaine en 1773, avant que ne soient définitivement adoptées les formes graphiques du *quốc ngữ* moderne dans les dictionnaires de Taberd (1838), de Theurel (1877) et Génibrel (1898).

En produisant leur propre dictionnaire, Pigneau de Béhaine et ses élèves ont supprimé les concurrences graphiques qui émaillent le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes. Le dictionnaire de 1772-1773 a donc contribué à unifier l'orthographe en éliminant la plupart des ambiguïtés. De plus, ce dictionnaire, qui fut utilisé au collège général d'Ayutthaya, a permis que tous les apprenants, vietnamiens et étrangers, adoptent dès lors une orthographe standardisée. Nous savons par ailleurs que Taberd a imprimé son dictionnaire en 1838 sur le modèle de celui de Pigneau de Béhaine. Le dictionnaire de Taberd devint postérieurement la référence des ouvrages grammaticaux et lexicaux des écoles de l'époque coloniale.

Néanmoins, ces deux dictionnaires renvoyaient au vocabulaire et à la prononciation du parler cochinchinois. Theurel a imprimé son dictionnaire en 1877 en se donnant pour but d'y ajouter la prononciation tonkinoise. Son dictionnaire fait ainsi une place à l'équivalent tonkinois du mot cochinchinois tel qu'il apparaissait dans le travail de Taberd. De plus, en matière de vocabulaire, le dictionnaire de Theurel est plus riche que les précédents dans la mesure où tous les graphèmes des rimes modernes y sont représentés. L'apparition des journaux et de manuels d'enseignement a contribué à fixer l'écriture vietnamienne romanisée en la propageant. Bien que plusieurs essais de réformes du *quốc ngữ* aient été tentés par la suite, son orthographe demeure celle de la fin du 19^e siècle comme la synthèse du travail de plusieurs générations de missionnaires.

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE DU VIETNAMIEN AU 17^e SIÈCLE

8.1. Remarques sur l'état du vietnamien dans le *Dictionarium* de 1651

8.1.1. *Bref historique du système consonantique vietnamien*

La langue vietnamienne appartient au groupe viet-muong ou vietique. Les langues d'un même groupe évoluant selon des rythmes différents, c'est le vietnamien qui, parmi les langues de ce groupe, est celle qui a le plus changé sous l'influence du chinois. Les langues du groupe viet-muong de la province de Quảng Bình (arem, ruc, sach, maliêng) et du Laos (thavung, pong, ...) ¹⁵⁵ ont préservé des caractéristiques phonétiques anciennes perdues en vietnamien, qui est au début une langue dissyllabique, plus exactement sesquisyllabique.

Les processus d'individuation d'une langue par rapport à la langue d'origine sont très lents. À son tour, le vietnamien (seule langue à avoir été influencée directement par le chinois) a influencé les dialectes viet-muong voisins qui deviendront les dialectes muong. Dans le cas du vietnamien, comme pour la monosyllabisation, la formation des tons est une conséquence du contact avec le chinois ¹⁵⁶.

Les caractéristiques mono/dissyllabiques sont communes aux langues du groupe viet-muong. François Martini ¹⁵⁷ a caractérisé les sesquisyllabes comme « phonétiquement dissyllabiques et phonologiquement monosyllabiques » dans son analyse phonologique de la langue cambodgienne. Michel Ferlus a mené plusieurs études sur les processus de transformation des sesquisyllabes, ou quasi-dissyllabes, en monosyllabes dans les langues de l'Asie du Sud-

¹⁵⁵ Trần Trí Dõi. 1999. *Nghiên cứu ngôn ngữ các dân tộc thiểu số Việt Nam* [Recherche sur les langues des ethnies minoritaires au Vietnam], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội.

¹⁵⁶ Michel Ferlus. 2004. « La structure syllabique dans les langues Viet-Muong », *Groupe phonologie*, Fédération TUL, Institut de Phonétique ; André-Georges Haudricourt et André Martinet. 1947. « Propagation phonétique ou évolution phonologique? Assourdissement et sonorisation d'occlusives dans l'Asie du Sud-Est », *BSLP*, 43, fasc. 1, p. 82-92.

¹⁵⁷ François Martini. 1946. « Aperçu phonologique du cambodgien », *BSLP*, 42, p. 113-131.

Est¹⁵⁸. Dans le cas du vietnamien, il a décrit ce processus en deux phases : amuïssement (spirantisation) de la médiale, puis chute de la préssyllabe¹⁵⁹ selon le schéma suivant :

proto viet-muong	spirantisation	chute de la préssyllabe	vietnamien	trad. française
*kpu:r	kβ-	β-	voj ¹ <i>vôi</i>	chaux
*kbu:j	kβ-	β-	vuj ¹ <i>vui</i>	joyeux
*kta:l	kδ-	δ-	zaj ³ <i>dái</i>	scrotum
*kdaj	kδ-	δ-	zāj ² <i>dày</i>	épais

Tableau 4.14. Processus de spirantisation des initiales du vietnamien (d'après Michel Ferlus 2014 [1982])

Selon Michel Ferlus, ces deux phases entraînent la création d'une nouvelle série phonologique constituée de cinq spirantes écrites aujourd'hui grâce aux graphèmes *v, d, r, gi et g/gh*.

8.1.2. L'état du vietnamien dans le *Dictionarium*

L'intérêt du *Dictionarium* de 1651 à cet égard est qu'il atteste l'existence des graphèmes *bl-, ml-, tl-, pl-, mnh-* de cinq groupes consonantiques /*bl, ml, tl, pl, mp*/. La présence de ces cinq groupes traduit la situation des groupes consonantiques du vietnamien subsistant encore au 17^e siècle. Selon Michel Ferlus, pour subir la spirantisation, il faut que l'initiale de la syllabe principale soit une occlusive /*p-b, t-d, k-g*/ ou une fricative /*ʃ*/... à savoir des consonnes fortes alors que les consonnes faibles /*m, n, l*/ ne peuvent pas la subir. Les cinq groupes consonantiques attestés dans le *Dictionarium* sont donc les derniers témoins d'une phase cruciale du processus d'évolution du système consonantique vietnamien.

En outre, le *Dictionarium* les graphèmes aujourd'hui abandonnés *ϕ/ϕě* et *d/dě* qui témoignent de l'existence des deux spirantes /*β*/ et /*ð*/ à l'étape intermédiaire de la spirantisation des consonnes initiales. Le *Dictionarium* nous montre encore le processus de transformation des spirantes en fricatives par l'alternance, autrement dit la coexistence des spirantes /*β*/, /*ð*/ et des fricatives, avec leur phonème de résultat /*v*/, /*z*/. La coexistence de graphèmes comme, par exemple, *grong* et *cuong* signifiant 'le miroir' dans le *Dictionarium* reflète aussi l'histoire de la formation du système consonantique du vietnamien : phonème résultant de la spirantisation avec le phonème conservateur.

¹⁵⁸ Michel Ferlus. 1996. « Évolution vers le monosyllabisme dans quelques langues de l'Asie du Sud-Est », *BSLP*.

¹⁵⁹ Michel Ferlus. 1992. « Histoire abrégée de l'évolution des consonnes initiales du vietnamien et du sino-vietnamien », *Mon-Khmer Studies*, n° 20, p. 111-125.

8.2. Reconstruction du système consonantique via les sources écrites

8.2.1. Le rôle de l'écriture dans la reconstruction de l'évolution de la langue

Au seuil de la Renaissance, les missionnaires envoyés sur le terrain comparent les sons de la langue locale avec les lettres de l'écriture des langues qu'ils connaissent. Comme ils cherchent à transcrire un son par un seul signe graphique, nous pouvons en déduire que « les graphies ou graphèmes reflètent les phonèmes, et les phonèmes sont projetés sur les graphies »¹⁶⁰ de manière correcte dans l'ensemble, c'est-à-dire bi-univoque. Le fait de s'appuyer sur la graphie pour reconstruire le système phonologique et son évolution recèle plusieurs difficultés. Campbell avance l'idée selon laquelle les sources écrites ne sont pas toujours fiables, car les erreurs de reconstruction proviennent des orthographe occasionnelles¹⁶¹. Roger Lass soulève une autre objection : l'orthographe change plus lentement que le parler¹⁶². Nous connaissons le cas des langues issues du latin pour lesquelles les 24 lettres de l'alphabet latin n'ont pas pu couvrir tous les traits distinctifs de chacune de ces langues. Il faut parfois employer une lettre pour transcrire deux sons, même trois.

La question de la reconstruction des langues exotiques à travers les choix d'écriture des missionnaires semble plus compliquée que pour les langues romanes. Reprenons l'exemple de la double valeur phonétique de la lettre *a* du portugais mentionné ci-dessus : comment peut-on interpréter la valeur phonétique du phonème d'une langue locale transcrite par *a* ? Pendant la Renaissance, les missionnaires sont au contact de langues exotiques dont les caractéristiques leur sont inconnues : ils sont confrontés à de nouveaux sons, à des langues tonales... À côté des lettres des langues qu'ils connaissent, utilisées pour transcrire les sons similaires des langues locales, ils décident de créer des signes pour transcrire des sons inconnus. Il est alors essentiel d'identifier la langue de référence qui a servi à établir les graphies. Par ailleurs, nous ne savons pas quelle variété dialectale les missionnaires ont retenue pour leurs descriptions. Enfin, nous ne pouvons connaître le moment probable d'une mutation phonétique que si la lettre choisie pour le transcrire change ou disparaît. Prenons l'exemple de la disparition des graphèmes *bl*, *ml*, *tl* dans les textes en *quóc ngũr*. Il montre que les groupes consonantiques [ɸl, ml, tl] se sont déjà transformés en d'autres sons. Si l'orthographe se conserve, tandis que le son change, nous pouvons chercher à expliquer ce changement par des raisons externes

¹⁶⁰ Martin Glessgen. 2012. *Linguistique romane, Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris : Armand Colin, p. 173.

¹⁶¹ Lyle Campbell. 2004. *Historical Linguistics, an Introduction*, Cambridge (Mass.) : The MIT Press, p. 370-373.

¹⁶² Roger Lass. 1997. *Historical Linguistics and Language Change*, Cambridge : Cambridge Studies in Linguistics, p. 58.

et/ou internes, mais il sera difficile de savoir à quelle époque il s'est opéré. Il en va ainsi de la lettre *d* qui sert à noter la spirante [ð] et se transforme postérieurement en fricative [z] ; mais la graphie *d* se maintient *ne varietur* dans l'orthographe. Les sources écrites sont les données principales à exploiter si nous voulons remonter dans le temps et savoir comment les locuteurs parlaient à une époque donnée. Lorsque nous disposons de descriptions fiables de type phonétique et que plusieurs sources écrites confirment la survenue de changements orthographiques concomitants, nous pouvons alors admettre la réalité de ces changements.

8.2.2. L'objet d'étude

Nous visons ici à analyser un aspect du *Dictionarium* de Rhodes qui a assez peu attiré l'attention des chercheurs, à savoir les variantes graphiques figurant dans l'ouvrage. En effet, ce dictionnaire présente souvent deux graphèmes pour un même phonème, indiquant ainsi sa forme ancienne et sa forme nouvelle. Ce sont des données précieuses pour les recherches sur l'état du vietnamien à l'époque de la composition du *Dictionarium*. Le *Dictionarium* contient des indices de l'évolution de certaines consonnes dans le système phonologique du vietnamien. La description de la langue et la notation du vocabulaire par les pères des Missions Étrangères de Paris à la fin du 17^e siècle et aux 18^e et 19^e siècles nous permettent de retracer cette évolution. Précisons que nous n'analysons ici que les consonnes ayant changé phonétiquement¹⁶³, laissant de côté les consonnes dont la valeur phonétique est demeurée stable depuis le 17^e siècle¹⁶⁴ :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien moderne
<i>ml</i> [ml]	<i>nh</i> [n]
<i>bl</i> [b̃l]	<i>gi</i> [z] N, <i>tr</i> [t] CS
<i>tl</i> [t̃l]	<i>tr</i> [t]
<i>ϕ</i> [β]	<i>v</i> [v] NC, [j] S
<i>d</i> [ð]	<i>d</i> [z] N, [j] CS
<i>gi</i> [ʒ]	<i>gi</i> [z] N, [ʒ] C, [j] S
<i>r</i> [r]	<i>r</i> [z] N, [r] CS
<i>s</i> [ʃ]	<i>s</i> [s] N, [ʃ] CS
<i>x</i> [ç]	<i>x</i> [s]

Tableau 4.15. Les consonnes ayant évolué

Pour notre étude sur l'évolution du vietnamien, nous nous appuyons sur les travaux de recherche de Michel Ferlus relatifs à la formation et à l'évolution des consonnes initiales du vietnamien.

¹⁶³ Nous indiquons ainsi la distinction entre les trois zones dialectales principales : Nord (N), Centre (C), Sud (S).

¹⁶⁴ Il convient de signaler que les deux autres consonnes /k^h/ et /p^h/ notées *kh* et *ph* ont muté en /χ/ et /f/ mais ces consonnes ne font pas l'objet de notre étude, faute de documentation.

8.2.3. Composition du corpus

Afin de reconstruire l'état de la langue vietnamienne dans la seconde moitié du 17^e et au début du 18^e siècle, nous avons pris comme source, outre les données du *Dictionarium* de 1651 et les rapports adressés par les jésuites à leurs supérieurs (du même type que ceux que nous avons déjà exploités pour la période précédente), les informations fournies par les deux grammaires qui nous restent de cette époque : la *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio* d'Alexandre de Rhodes (1651) et la *Manuductio ad linguam Tunkinensem* de Philip Sibin (1714-1719) (voir chapitre 3).

Pour la période postérieure à la *Manuductio*, notre tracé de l'évolution de la langue se fonde sur l'exploitation d'une centaine de rapports en *quốc ngữ* écrits par des prêtres portugais et italiens, puis français et vietnamiens tout au long des 18^e et 19^e siècles. Ainsi, on peut reconstituer l'état et l'évolution des consonnes initiales ou au moins « se faire une idée de la prononciation probable à des époques antérieures »¹⁶⁵ grâce à la notation des mots.

Les manuscrits et textes imprimés en vietnamien romanisé que nous avons collectés sont des lettres ou des rapports rédigés dans les collèges locaux du Tonkin et de la Cochinchine. Ces documents sont conservés dans divers fonds d'archives : la collection Jesuítas na Ásia (Biblioteca da Ajuda), la collection Jap-Sin (Archivum Romanum Societatis Iesu), l'Archivio Segreto Vaticano, la Biblioteca Apostolica Vaticana et surtout les archives des Missions Étrangères de Paris.

Concernant l'origine géographique des textes ou les régions auxquels ils se rapportent, nous respectons les appellations *Tonkin* et *Cochinchine*. Même si le Vietnam avance par poussées vers le Sud en agrandissant la superficie de la Cochinchine, cette appellation des deux régions reste valable du 17^e siècle jusqu'à la colonisation française¹⁶⁶.

Les premiers manuscrits écrits entièrement en vietnamien romanisé sont de la main des pères et des catéchistes jésuites. Nous avons déjà évoqué les deux manuscrits écrits en 1659 par deux catéchistes, Bentô Thiên¹⁶⁷ et Igesico Vãn Tín¹⁶⁸, envoyés au supérieur G. P. de Marini.

¹⁶⁵ Martin Glessgen. 2012. *op. cit.*, p. 175.

¹⁶⁶ La séparation en trois régions – Tonkin au Nord, Annam au Centre et Cochinchine au Sud – n'a été mise en œuvre qu'après les deux traités de 1883 et 1884 qui instituent le protectorat français d'Annam.

¹⁶⁷ Jap-Sin 81, f. 246r-v.

¹⁶⁸ Jap-Sin 81, f. 248-259v.

Nous avons aussi consulté des lettres de jésuites européens (Ferreira, Fuciti) adressées aux catéchistes vietnamiens en 1685¹⁶⁹ et 1686¹⁷⁰.

Les archives des Missions Étrangères de Paris contiennent une riche collection de manuscrits en vietnamien romanisé. Le premier manuscrit vietnamien en caractères latins rédigé en Cochinchine est daté de 1667¹⁷¹ et le premier texte en vietnamien romanisé du Tonkin est de 1687¹⁷². Nous avons utilisé l'ensemble des textes du fonds du Tonkin¹⁷³, ce qui nous a permis de retracer avec précision les changements graphiques reflétant les changements phonétiques de la région. Cependant, comme il y a peu de rapports rédigés en Cochinchine après 1700, nous avons dû nous appuyer sur le dictionnaire manuscrit de Francisco Hermosa de S. Buenaventura daté de 1769 (voir chapitre 9)¹⁷⁴ et sur celui qui a été composé sous la direction de Pigneau de Béhaine (1772-1773).

8.3. Les groupes consonantiques dans le *Dictionarium* et leur évolution

8.3.1. Les groupes consonantiques dans le *Dictionarium* de 1651

Michel Ferlus décrit ainsi les groupes consonantiques du vietnamien : « il y avait en [Proto-vietmuong] deux types de groupes consonantiques, ceux à l'initiale de dissyllabe, assez bien préservés dans les langues viet-muong archaïsantes, et ceux avec r/l à l'initiale de monosyllabe. »¹⁷⁵ En effet, les groupes consonantiques qui se conservent dans le *Dictionarium* existaient déjà depuis l'époque du proto-vietmuong. Il faut signaler toutefois que « les groupes avec r/l, [...] se sont simplifiés d'une manière différente. [...] Les évolutions occ + l > tl > t̄ (confusion) et ml > m̄j > j (confusion) étaient en cours d'achèvement au XVII^e ainsi que l'indiquent les notations du *Dictionarium* »¹⁷⁶.

Gaston Nhãn montre que le nombre des groupes consonantiques était important au 15^e siècle :

Il existait encore les « préfixes » asyllabiques suivants (ou les premières consonnes de groupes consonantiques ou les consonnes des premières syllabes si l'on veut accepter les mots qui en

¹⁶⁹ AME, vol. 680, p. 208 bis.

¹⁷⁰ AME, vol. 680, p. 402-404.

¹⁷¹ AME, vol. 733, p. 485 r-v, 499 r-v.

¹⁷² AME, vol. 681, p. 20-21.

¹⁷³ Vol. 680 (1683-1686), vol. 681 (1687-1693), vol. 687 (1739-1750), vol. 688 (1751-1756), vol. 692 (1788-1798), vol. 693 (1798-1807), vol. 694 (1807-1832), vol. 695 (1832-1837), vol. 696 (1838-1839), vol. 697 (1840-1850), vol. 700 (1792-1793), vol. 703 (1847-1860).

¹⁷⁴ AME, vol. 1059.

¹⁷⁵ Michel Ferlus. 1992. *art. cit.*

¹⁷⁶ Michel Ferlus. 1992. *Ibid.*

sont pourvus comme bisyllabiques) : k- devant d, s ch, h, l, r, m, ng et n ; p- devant l et r ; t- devant l ; m- devant l.¹⁷⁷

Au total, Gaston Nhân mentionne l'existence de 13 groupes consonantiques. Récemment, Trần Trọng Dương a établi l'existence de 15 groupes consonantiques au 15^e siècle à partir de l'étude des données en nôm dans les écrits de Nguyễn Trãi¹⁷⁸.

Voici comment Alexandre de Rhodes décrit les groupes consonantiques /bl, ml, tl/ dans le *Dictionarium* :

Tunchinenses habent l, liquescens adiunctum aliis consonantibus ut blâ soluere. Ac licet in aliquibus Prouinciis seu pagis dicitur, t, loco, b, ut tlâ soluere, in curia tamen est usus, b; additur etiam pot, m, ut mlê ratio, aliquando etiam sed raro additur ad p ut plân devoluere, alii, lân, sine p. at cum literat, additur, l, sapissime ut tla, condire; tle, canna indica: multi autem pronunciant per, t, multa huiusmodi vocabula, quod usus docebit. (Rhodes 1651, p. 5)

[Le parler tonkinois possède un groupe de *l* s'associant avec les autres consonnes, par exemple *blâ* 'payer'. On peut néanmoins, dans certaines provinces ou régions, remplacer le *t* par un *b*, comme *tlâ*. À la cour, l'usage officiel est d'employer le *b*. *L* s'emploie aussi après *m*, par exemple *mlê* 'raison', mais c'est rarement le cas après *p* comme *plân* 'faire rouler de haut en bas', d'autre font usage de *lân*. C'est avec la lettre *t* qu'il est le plus employé, *tla* 'rajouter', *tle* 'bambou'. Beaucoup de gens prononcent seulement le *t* dans ces divers cas : on l'apprendra à l'usage.]

En réalité, Alexandre de Rhodes mentionne un autre groupe lorsqu'il décrit la consonne /l/ dans sa grammaire et il évoque le groupe /pl/ noté par *pl* qui a presque disparu dans le parler comme *plân* 'faire rouler de haut en bas'. D'autre part, nous trouvons la trace du groupe /mp/ transcrit par le graphème *mnh* dans les deux entrées *mnhâm* et *mnhê*¹⁷⁹, c'est-à-dire que cinq groupes consonantiques figurent encore dans le *Dictionarium*.

Comme nous l'avons indiqué, les groupes consonantiques attestés dans l'ouvrage de 1651 sont le résultat d'une suite de changements qu'a connue le système phonologique du vietnamien. Ces groupes peuvent être d'origine (conservation d'une forme originelle) aussi bien que la conséquence du changement d'un autre groupe (par exemple : *pl>tl). Par ailleurs, nous savons grâce aux travaux de Trần Trọng Dương et de Gaston Nhân que, sur les 15

¹⁷⁷ Gaston Nhân. 1967. *Étude du consonnantisme du Quốc âm thi tập*, thèse de Doctorat de 3^e cycle, sous la direction de Gustave Meillon, Inalco, p. 191.

¹⁷⁸ Trần Trọng Dương. 2012. « Thủy âm kép tiếng Việt thế kỷ XV qua chữ nôm trong Quốc âm thi tập [Les groupes consonantiques du vietnamien au XV^e siècle représentés par les caractères nôm dans le Recueil des poèmes en langue nationale] », *Tạp chí Ngôn ngữ*, tháng 8 [Langage, août].

¹⁷⁹ Alexandre de Rhodes. 1651. *op. cit.*, col. 471.

groupes consonantiques existant encore au 15^e siècle, il n'en reste plus que cinq, dont trois principaux, attestés dans le dictionnaire de 1651. Ce qui signifie qu'un groupe donné au 17^e siècle peut résulter de la confusion de groupes différents, lesquels à leur tour ont pu évoluer vers deux ou trois variantes dialectales.

8.3.2. Le groupe consonantique /tl/

Le groupe /tl/ noté *tl* se transforme en /t/ et /z/. Toutefois, /t/ écrit *tr* se prononce /c/ au Nord et /t/ au Centre et au Sud du pays ; quant au phonème /z/ écrit *gi*, il se prononce /z/ au Nord, /z/ au Centre et /j/ au Sud.

8.3.2.1. La coexistence des deux groupes graphiques *tl* et *bl*

Nous trouvons dans le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes certains mots commençant par le graphème *tl* ayant comme équivalent *bl*.

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>tlai, con tlai =>¹⁸⁰ con blai</i>	<i>con trai</i>	<i>mancebo / adolescens, ntis / garçon</i>
<i>tlích, cá tlích =¹⁸¹ cá blích</i>	<i>cá trích</i>	<i>sardinha / saedina, ae / sardine</i>
<i>tlô = blô</i>	<i>trô</i>	<i>mostrar com o dedo / demonstrare digito / montrer</i>
<i>tlon = blon</i>	<i>tron</i>	<i>inteiro, tudo / integer, gra, gum / entier</i>

Tableau 4.16. La coexistence des deux formes graphiques *bl* et *tl* dans le *Dictionarium*

On comprend à travers la description de Rhodes relative au groupe où *l* s'associe avec d'autres consonnes que dans le mot 'payer', les locuteurs du Tonkin emploient plutôt le groupe /bl/ et le prononcent /bla⁴/ noté *blá*, tandis que ceux des autres régions recourent à /tl/ et disent /tla⁴/ écrit *tlá*. La reconstruction de Trần Trọng Dương¹⁸² qui se fonde sur les caractères nôm du 15^e siècle donne le résultat suivant : « *pl- (>*tl-, *bl-) ». Ce fait explique la confusion qu'il y a entre /bl/ et /tl/ pour un même mot. Une explication renforcée par celle de Rhodes sur l'état du groupe /pl/ : « on utilise rarement pl ». Cela signifie que ce groupe /pl/ est sur le point de disparaître en donnant les deux variantes /bl/ et /tl/ selon les régions. Il convient de remarquer que ces deux groupes /bl/ et /tl/ ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

¹⁸⁰ => signifie ici « melius (meilleur) », l'utilisation de la seconde entrée est considérée comme « meilleure » que la première dans le *Dictionarium*.

¹⁸¹ = signifie « idem »

¹⁸² Trần Trọng Dương. 2012. *op. cit.*

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>blái tlám</i>	trái trám	<i>certa fruta como azeitonas / fructus quidam in modum oliuae / canarium</i>
<i>tláp blâu</i>	tráp trầu	<i>boceta ouada donde se tem o betele areca pera comer / pyxis oualis in qua apponitur solium quod betel, vocant simul cum fructu, indico, areca / plateau de bétel</i>
<i>tlêy láy blái</i>	trây lầy trái	<i>abaixar o ramo, e colhera fruta / demitere ramum ad carpedos fructus / cueillir le fruit</i>
<i>blái tlôi</i>	trái xoài	<i>mangas fruta da India / fructus quidam Indicus quem lusitani, mangam / mangue</i>

Tableau 4.17. Alternance des deux formes graphiques *bl* et *tl* dans le *Dictionarium*

Ces exemples confirment que les deux groupes coexistent sans fusionner. Au Tonkin, dans la prononciation « standard » (celle de la cour et des lettrés) /*bl*/ étant privilégié plutôt que /*tl*/, il aurait pu le remplacer. À l’opposé, en Cochinchine, l’usage de /*tl*/ est prédominant.

8.3.2.2. La coexistence entre les deux graphèmes *tl* et *tr*

À l’entrée du mot *tla*, Alexandre de Rhodes mentionne son équivalent « tra, mutando, l, in r, sic etiam in sequentibus communiter » [autre façon de dire *tra*, on change *l* par *r*, de la même manière pour ce qui suit]. Le processus décrit met en évidence l’évolution de /*tl*/ en /*t/*/ au 17^e siècle. Nous trouvons certains mots dans le *Dictionarium* qui sont représentés sous les deux formes :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>tra = tla</i>	tra	tirar fora / extraho / extraire
<i>tlàng ≈¹⁸³ trâng</i>	trâng	<i>decomprimento / longitudo, dinis / long</i>
<i>tláõ = tráo</i>	trong	<i>dentro / intus, intra / dans, à l’intérieur</i>
<i>tlát => trát</i>	trát	<i>rebocar a caza com terra ou cal / incrustare patietes domus, uel terra, uel calce / reboucher le mur (de la maison) avec du plâtre ou de l’argile</i>
<i>tlung => trúng</i>	trúng	<i>ouo / ouum, i / œuf</i>

Tableau 4.18. La coexistence entre les deux formes graphiques *tl* et *tr* dans le *Dictionarium*

Donc, la transformation du groupe /*tl*/ en consonne simple était déjà bien entamée, même s’il est probable qu’il se soit agi d’une mutation douce consistant, dans un premier temps, en un affaiblissement de la deuxième consonne /*l*/, qui conservait toutefois sa caractéristique voisée, puis dans un second temps, en la fusion des deux consonnes pour donner /*t/*/.

¹⁸³ Nous utilisons ce signe pour noter l’expression *alij* (« d’autres personnes ») utilisée dans le *Dictionarium*. Autrement dit : « d’autres personnes disent ».

8.3.2.3. Les entrées par *tr* présentant une équivalence avec *tl*

Après avoir examiné les mots commençant par le graphème *tr*, nous trouvons le même phénomène de coexistence entre les deux graphèmes : l'auteur mentionne d'ailleurs, à côté de certains mots dont l'initiale est *tr*, son équivalence avec *tl* :

<i>Dictionarium</i>	<i>vietnamien standard</i>	Trad. en portugais / latin / français
<i>tràng => tlàng</i>	<i>tràng</i>	<i>decomprimento / longitudo, dinis / long</i>
<i>tráng => tlúng</i>	<i>tráng</i>	<i>ouo / ouum, i / œuf</i>
<i>trát => tlát</i>	<i>trát</i>	<i>rebocar a caza com terra ou cal / incrustare patietes domus, uel terra, uel calce / reboucher le mur (de la maison) avec du plâtre ou de l'argile</i>
<i>trọc => tlọc</i>	<i>trọc</i>	<i>caluo de toda a cabeça ou cortado todo o cabelo / capillis carens in toto capite / rasé ou chauve</i>

Tableau 4.19. La coexistence entre les deux formes graphiques *tr* et *tl* dans le *Dictionarium*

À cet égard, Nguyễn Tài Cẩn suppose que « le phonème transcrit par *tr* se trouve d'abord dans les mots sino-vietnamiens, tandis que les deux groupes /t/, ʃl/ ne se trouvent qu'en vietnamien. Mais la coexistence et la tendance à la confusion entre ces deux groupes sont déjà attestées dans le *Dictionarium*. »¹⁸⁴

On peut se demander si les mots sino-vietnamiens sont bien concernés par ce phénomène : le phonème du sino-vietnamien transcrit par *tr* est à distinguer du phonème transcrit par *tr* < *tl, *ʃl qui n'existent pas en chinois.

En sino-vietnamien, nous ne pouvons en effet avoir /t/ venant de *tl, et l'initiale des mots d'origine chinoise ne peut être qu'un *tr*- pur. S'il ne peut exister de /t/ venant de *tl, seuls les mots commençant par le graphème *tr*- pur peuvent donc être d'origine chinoise. Toutefois, cette règle ne s'applique pas dans tous les cas. Dans la liste des mots commençant par les graphèmes *tr*, *tl* mentionnés dans le tableau ci-dessus, le mot *tràng* (*tlàng*) est sino-vietnamien, ce qui traduit une situation plus complexe : quelques rares monosyllabes d'origine chinoise peuvent devenir des sesquisyllabes par un phénomène d'hypercorrection fautive.

¹⁸⁴ Nguyễn Tài Cẩn. 1995. *op. cit.*, p. 104.

8.3.2.4. L'évolution de /tl/ en /l/

L'alternance de deux graphèmes *tl* et *l* pour certains mots indique un autre processus de transformation de ce groupe consonantique par la chute du premier élément, on a ainsi /tl/ > /l/ dans certains mots. Voici le tableau des mots commençant par les graphèmes *tl* et *l* :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>tlúc tlắc => lúc lắc</i>	lúc lắc	<i>ranger ou bulir algua cousa/ stridere aliquid, aut / grincer quelque chose</i>
<i>tlúu tlo → lúu lo</i> ¹⁸⁵	lúu lo	<i>canto de passero / auium cantus / gazouiller</i>
<i>tlộn tlaş → lộn lạo</i>	lộn lạo	<i>misturar, confundir / misceo, es, confundo, is /confondre</i>

Tableau 4.20. La coexistence entre les deux formes graphiques *tl* et *l* dans le *Dictionarium*

Remarquons que ces deux possibilités de transformation du groupe /tl/ créent des paires de synonymes commençant par les deux initiales /t/ et /l/ par exemple *tránh* et *lánh*¹⁸⁶ ‘éviter, épargner’ : autant de phénomènes irréguliers qui enrichissent le vocabulaire.

8.3.2.5. L'évolution de /tl/ en /t/ ou /r/

Alexandre de Rhodes explique l'emploi de la lettre *t* de la façon suivante :

At cum litera t, additur, l, sapissime ut tla, condire; tle, canna indica: multi autem pronunciant per, t, multa huiusmodi vocabula. (Rhodes 1651, p. 5)

[C'est avec la lettre *t* que le *l* est le plus employé comme dans *tla* ‘ajouter’, *tle* ‘bambou’. Beaucoup de gens prononcent seulement le *t* dans ces divers cas.]

À ce propos, nous avons trouvé un seul cas dans le dictionnaire où l'auteur note l'équivalence entre les deux graphèmes *tr* et *t*, mais pas entre le groupe /tl/ et /t/:

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>trả trả ≈ tả tả</i>	<i>trả</i>	<i>vos de papagayo / psittaci vox / voix de perroquet</i>

Tableau 4.21. La coexistence entre les deux formes graphiques *tr* et *r* dans le *Dictionarium*

Cet exemple confirme notre hypothèse selon laquelle le groupe /tl/ passe par une étape intermédiaire où /l/ s'affaiblit avant de fusionner avec /t/ en /t/. Un autre exemple qui n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1651 mais que l'on trouve dans le vietnamien courant renforce cette hypothèse : *tlẽ đàng* ‘dériver, tourner vers un autre chemin’ a évolué vers les

¹⁸⁵ → signifie ici qu'il y a renvoi (« uide ») de la première entrée à la seconde dans le *Dictionarium*

¹⁸⁶ Vũ Đức Nghiệu. 2015. « Các biến đổi ngữ âm lịch sử với việc tạo từ tiếng Việt [Les changements phonétiques dans la formation du lexique vietnamien] », *Ngôn ngữ*, số 6, p. 3-16.

deux synonymes : *rễ đàng, tễ đàng*. Au final, selon les régions, le premier ou le second élément tombe.

8.3.3. Le groupe /ɓl/

Le groupe /ɓl/ commence à se transformer à l'époque du *Dictionarium* en /t/ noté *tr* dans tout le pays avec une variante /z/ notée *gi* au Nord.

Néanmoins, le *Dictionarium* ne nous fournit que peu de données illustrant cette transformation ; nous n'en avons trouvé qu'un seul exemple :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>blét nhà ≈ tlét ≈ trát</i>	trát	<i>rebocar a каза com terra ou cal / incrustare patietes domus, uel terra, uel calce / reboucher le mur (de la maison) avec du plâtre ou de l'argile</i>

Tableau 4.22. La coexistence entre les trois formes graphiques *bl*, *tl* et *tr* dans le *Dictionarium*

Cela montre que les deux groupes /ɓl/ et /tɓl/ coexistent et commencent à évoluer en /t/.

Après le changement de /ɓl/ en /z/ au 17^e siècle, /z/ évolue différemment selon les régions : il devient /j/ au Sud, /z/ au Centre et /z/ Nord, ces trois consonnes étant notées par le graphème *gi*. Alexandre de Rhodes explique que /ɓl/ est en usage au Tonkin. Dans le *Dictionarium*, les deux formes peuvent coexister dans certains exemples :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>blã on = giã on</i>	<i>trã on, giã on</i>	<i>render o beneficio / retribuere beneficium / rendre service</i>
<i>blun=giun=chun</i>	<i>giun</i>	<i>minochas, lombrigas / lumbricus, i / ver de terre</i>

Tableau 4.23. La coexistence entre les deux formes graphiques *bl* et *gi* dans le *Dictionarium*

Selon Nguyễn Tài Cẩn, la transformation de /ɓl/ en /z/ se produit plus lentement parce que la consonne /z/ apparaît peu de temps avant l'impression du *Dictionarium*¹⁸⁷. Il convient de rappeler que la consonne /z/ au 17^e siècle est le résultat de la spirantisation de deux initiales, /*c/ et /*tʃ/¹⁸⁸. L'exemple de la coexistence des deux mots *giun = chun* 'ver de terre' prouve par ailleurs que la trace de /*tʃ/ en tant qu'origine de /z/ noté par *gi* a échappé au phénomène de spirantisation.

¹⁸⁷ Nguyễn Tài Cẩn. 1995. *op. cit.*, p. 65.

¹⁸⁸ Michel Ferlus. 1992. *art. cit.*

Le fait que ces groupes soient aujourd'hui représentés par le graphème *gi* est important à noter, parce que la forme graphique *gi* aide à maintenir l'opposition entre /z/, /r/ et /z/ dans l'écriture, surtout au Nord.

Les deux exemples où /b/ se transforme en /b/ ou /l/ sont explicables, disons compréhensibles, puisque la chute des premiers éléments occlusifs est un des processus de la monosyllabisation. Nous ne trouvons qu'un exemple dans le *Dictionarium* de la coexistence des deux formes :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>blan = bân</i>	<i>bân</i>	<i>mesa ou altar / mensa uel altare / table ou autel</i>

Tableau 4.24. La coexistence entre les deux formes graphiques bl et b dans le *Dictionarium*

Nous en déduisons aussi que le groupe /b/ commence à subir l'effet du processus de monosyllabisation à l'époque du *Dictionarium*. Le deuxième élément /l/ tombe dans les mots commençant par /b/.

Cependant, dans la plupart des cas, c'est la première consonne /b/ qui tombe en formant des mots commençant par /l/ en vietnamien moderne :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>blúc blác</i>	<i>lúc lắc</i>	<i>ondearse / agitari / remuer</i>
<i>blan blở</i>	<i>lăn giở (trở)</i>	<i>virarse estando deitado / conuerti iacentem / se tourner</i>
<i>blám</i>	<i>lám (cát rượu)</i>	<i>alambique / sublimatorium / alambic</i>

Tableau 4.25. Effet du processus de la monosyllabisation du groupe /b/ en /l/

Des deux consonnes, l'occlusive /b/ et la liquide /l/ voisée, c'est la dernière qui résiste le plus longtemps.

8.3.4. Le groupe /ml/

Dans la plupart des cas où /ml/ s'est transformé en /ɲ/, ce processus se déroule en parallèle avec la transformation du groupe /mɲ/ en /ɲ/. Dans la transformation du groupe /ml/, la nasalité de /m/ contamine /l/ qui se nasalise en /ɲ/ (/ɲ/ et /l/ ont le même point d'articulation).

Quant au groupe /mɲ/, la chute de /m/ dans le groupe /mɲ/ laisse /ɲ/. Alors, le changement /ml/ > /ɲ/ (nasalisation) est en parallèle avec le changement /mɲ/ > /ɲ/ (monosyllabisation).

Dans le *Dictionarium*, nous trouvons nombre d'exemples où l'auteur note l'équivalence des graphèmes *mnh* et *ml*. Très souvent, ce processus de monosyllabisation donne les deux résultats /l/ et /ɲ/ :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>mlâm= mnhâm</i>	<i>lâm, nhâm</i>	<i>erro sem aduertencia / error ex inaduertentia / erreur par inadvertance</i>
<i>mlăt= mnhat= nhăt</i>	<i>nhăt</i>	<i>escolher hũ e hũ / seligere singula / choisir chaque chose</i>
<i>mlê= mnhê</i>	<i>lê, nhê</i>	<i>rezão / ratio, onis / raison</i>

Tableau 4.26. La coexistence entre les trois formes graphiques *ml*, *mnh* et *nh* dans le *Dictionarium*

Les deux directions de dérivation sont les résultats naturels de la chute de la première consonne des deux groupes. Le choix entre /l/ et /ɲ/ dépend du dialecte régional.

Par ailleurs, nous trouvons très souvent des cas où /ml/ s'est transformé en /l/. Alexandre de Rhodes montre que les deux formes existent en parallèle dans certains cas :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>mlê gai ≈ lê</i>	<i>nhê gai</i>	<i>tirar o espinho / auellere spinas / enlever l'épine</i>
<i>mlón ≈ lón</i>	<i>lón</i>	<i>grande / magnus a, um / grand</i>

Tableau 4.27. La coexistence entre les deux formes graphiques *ml* et *l* dans le *Dictionarium*

Cependant, dans les mots commençant dans le *Dictionarium* par le graphème *l*, coexistent les graphèmes *l* et *ml* :

<i>Dictionarium</i>	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>lăt, mlăt</i>	<i>nhăt</i>	<i>apanhar hum e hum / colligere singula post singula / ramasser chaque chose</i>
<i>lí, mlê</i>	<i>lí lê, lí nhê</i>	<i>rezão / ratio, onis / raison</i>
<i>lọ nõi, mlọ nõi</i>	<i>lọ nõi, nhọ nõi</i>	<i>ferrungem da panella / fuligo ollae / rouille de casserole</i>
<i>lỡ, mlỡ</i>	<i>lỡ, nhỡ</i>	<i>por in aduertencia / inaduertentia / erreur par inadvertance</i>

Tableau 4.28. La coexistence entre les trois formes graphiques *l* et *ml* dans le *Dictionarium*

Dans le cas de /ml/, entre /m/ (nasal) et /l/ (oral), c'est la consonne orale qui résiste le plus fortement dans le groupe.

8.3.5. Reconstruction de l'évolution des groupes consonantiques grâce aux manuscrits en vietnamien romanisé postérieurs à 1651

8.3.5.1. Remarques générales sur la disparition de trois groupes consonantiques

Au Tonkin, c'est le groupe /tʎ/ qui disparaît en premier. Ce changement est facilité par le fait que les deux consonnes /t/ et /ʎ/ ont le même point d'articulation et que la mutation des deux consonnes s'effectue donc plus rapidement. Pourtant, cette loi phonétique ne s'applique pas toujours rigoureusement, comme le montrent les changements concernant les deux groupes /bʎ/ et /mʎ/. Phonétiquement, le groupe /mʎ/ aurait dû disparaître avant /bʎ/, car la nasale /m/ est plus faible que l'occlusive /b/ selon la loi de compensation musculaire de l'énergie. Mais les résultats collectés au Tonkin donnent un résultat inverse.

À Quảng Bình et dans les provinces du Sud, les deux groupes /bʎ/ et /mʎ/ disparaissent en premier tandis que le groupe /tʎ/ se maintient pour un temps. Dans le dictionnaire de Francisco Hermosa de S. Buenaventura (1769) élaboré à Hòn Đát, province de Hà Tiên (voir chapitre 9), nous ne trouvons plus de trace des deux graphèmes *bl* et *ml*. En revanche, ce dictionnaire nous éclaire sur une confusion très intéressante : l'auteur écrit à côté des mots commençant par *tl* leurs équivalents en *tr*. C'est-à-dire qu'au moment où il compose son dictionnaire, ce groupe /tʎ/ a tendance à disparaître en se confondant avec la consonne de résultat /t/ qui existe déjà dans le système consonantique du vietnamien.

8.3.5.2. Au Tonkin

8.3.5.2.1. L'évolution du groupe /tʎ/

Figurant régulièrement dans le *Dictionarium* de Rhodes, le graphème *tl* apparaît encore de manière fréquente dans les deux manuscrits de Bentô Thiện¹⁸⁹ et Igesico Vãn Tín¹⁹⁰, deux catéchistes formés par les jésuites en 1659. Dans le manuscrit daté du 30 septembre 1678¹⁹¹, écrit par les deux séminaristes jésuites Jacinto Thiêu et Francisco Luán, nous trouvons encore la trace graphique du groupe /tʎ/ dans le mot *tlê* 'jeune'. Ce texte a été rédigé au Nghệ An, zone dialectale conservatrice.

Nous ne trouvons plus trace de ce graphème *tl* dans les manuscrits conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris et rédigés par les séminaristes et prêtres sous l'autorité du vicaire apostolique. Ainsi nous ne le trouvons plus dans le manuscrit de Domingo Hảo en

¹⁸⁹ Jap-Sin 81, f. 246r-v.

¹⁹⁰ Jap-Sin 81, f. 248-259v.

¹⁹¹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-33, f. 370r-v.

1687¹⁹². On peut se demander si c'est parce que les catéchistes formés par les jésuites, comme Jacinto Thiêu et Francisco Luán, respectent l'orthographe du dictionnaire de 1651 en conservant la graphie *tl* dans leurs écrits, ou si les prêtres des Missions Étrangères ont changé cette forme graphique créée par les jésuites, ou encore, si cela résulte de l'évolution de ce groupe proprement dit.

En jetant un œil sur les dossiers d'ordination des prêtres vietnamiens par les vicaires apostoliques, nous apprenons que Domingo Hào a été formé par les jésuites¹⁹³. Dans une lettre du père jésuite Fuciti écrite en 1685¹⁹⁴, nous ne trouvons plus le graphème *tl*. Cela signifie aussi que ce groupe consonantique /tl/ n'existe plus dans le parler tonkinois à l'époque où Domingo Hào et Fuciti écrivent. Les premiers prêtres vietnamiens ordonnés sont des catéchistes formés par les jésuites et ce sont eux qui ont pour mission d'enseigner l'écriture romanisée aux prêtres séculiers des Missions Étrangères. De fait, cette disparition résulte d'une transcription fidèle de la prononciation des locuteurs à cette époque. Nous pouvons ainsi avancer l'hypothèse selon laquelle le groupe consonantique /tl/ existe encore dans le parler du Tonkin (dans la capitale et les provinces alentour) avant 1680, mais qu'à partir de la fin des années 1680 /tl/ se transforme en /t/ comme le montre le tableau ci-dessous.

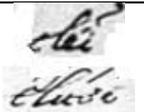
Texte et année	Graphies manuscrites	Transcription du manuscrit	<i>Quốc ngữ</i> moderne	Trad. en français
1659 (Jap-sin 81, f. 246v)		<i>tlêi</i>	trây	'passer, traverser'
1659 (Jap-Sin 81, f. 247)		<i>tlêi</i> <i>thước</i>	trây trước	'passer, traverser' 'devant, avant'
1678 (JNA, 49-V-33, f. 370r-v)		<i>tlê</i>	trê	'jeune'
1685 (AME, vol. 680, p. 208 bis)		<i>trây</i>	trây	'passer, traverser'
1687 (AME, vol. 681, p. 20-21)		<i>trây</i>	trây	'passer, traverser'

Tableau 4. 29. Évolution du groupe /tl/ : récapitulatif

¹⁹² AME, vol. 681, p. 20-21.

¹⁹³ André Marillier. 1995. *Nos pères dans la foi*, Tome 2, Paris : Églises d'Asie, p. 16.

¹⁹⁴ AME, vol. 680, p. 208 bis.

8.3.5.2.2. L'évolution du groupe /bl/

Le groupe /bl/, quant à lui, se maintient longtemps dans le parler tonkinois. Nous l'avons vérifié en examinant attentivement une centaine de rapports écrits en vietnamien romanisé dans les volumes relatifs au Tonkin entre 1666 et 1860 conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris. Ce graphème *bl* figure dans des documents écrits en 1836¹⁹⁵ et il apparaît encore dans un rapport daté de 1845, par exemple dans les mots *blón*¹⁹⁶, *blòi*¹⁹⁷. À partir du volume 703 (1847-1860), ce graphème *bl* n'apparaît plus.

Dans son dictionnaire (1877)¹⁹⁸, Theurel indique qu'il existe quelques prononciations différentes et qu'il a choisi celle qui est la plus fréquente. Nous voyons que le groupe /bl/ évolue en /t/ ou en /l/ ; par exemple, Theurel note *Đức chúa lòi* 'Jésus' tandis qu'Alexandre de Rhodes l'écrivait *Đức chúa blòi*.

Nous en concluons que le groupe /bl/ disparaît du parler tonkinois dans les années 1850 environ.

Texte et année	Graphies en manuscrits	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. en français
1760 (AME, vol. 689, p. 545)		<i>blon đời</i>	trọn đời	'toute la vie'
1836 (AME, vol. 695, p. 488, 490)		<i>blòi</i>	trời	'le ciel'
		<i>blở</i>	trở	'tourner'
1843 (AME, vol. 697, p. 703)		<i>blở lại</i>	trở lại	'retourner'
1845 (AME, vol. 697, p. 795, 796, 799)		<i>blòi</i>	trời	'le ciel'
		<i>lòi đất</i>	trời đất	'le ciel, la terre'
		<i>blón</i>	lón	'grand'
1859 (vol. 703, p. 1105)		<i>lón</i>	lón	'grand'

Tableau 4.30. Évolution du groupe /bl/ : récapitulatif

¹⁹⁵ AME, vol. 695, p. 490.

¹⁹⁶ AME, vol. 697, p. 799. En vietnamien moderne *lón* 'grand'.

¹⁹⁷ AME, vol. 697, p. 795. En vietnamien moderne *trời* 'ciel'.

¹⁹⁸ Theurel. 1877. *op. cit.*

8.3.5.2.3. L'évolution du groupe /ml/

Le groupe consonantique /ml/ est celui qui se maintient le plus longtemps. La trace de ce groupe figure dans les manuscrits écrits entre 1847-1860 au Tonkin, par exemple dans les mots *mlòi*, *mlẽ*¹⁹⁹. Pourtant, même dans les manuscrits de cette époque, coexistent les deux graphèmes *ml* et *nh* dans le mot *mlòi*, *nhòi* ‘parole’, ce qui atteste l'évolution en cours de ce groupe /ml/ en /ɲ/.

Après 1860, nous n'avons plus trace de ce graphème dans les lettres pastorales de Theurel et de Puginier rédigées à partir de 1868²⁰⁰, ni dans le dictionnaire de Theurel qui date de 1877. Cependant, Theurel insiste bien sur le fait qu'il compose son ouvrage d'après le parler tonkinois.

Nous supposons que l'évolution de /ml/ en /m/, en /l/ ou en /ɲ/ était déjà achevée une dizaine d'années avant l'impression du dictionnaire de Theurel.

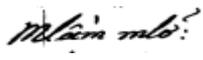
Texte et année	Graphies manuscrites	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. française
1798 (BAV, Borg. Tonch. 8, col. 420)		<i>mlàm mlõ</i>	làm lõ	‘l'erreur’
1852 (AME, vol. 703, p. 535)	 	<i>mlòi</i> <i>mlẽ</i>	lòi lẽ	‘la parole’ ‘la raison’
1853 (AME, vol. 703, p. 631)		<i>nhòi</i>	lòi, nhòi	‘la parole’
1854 (AME, vol. 703, p. 704)		<i>mlòi</i>	lòi	‘la parole’

Tableau 4.31. Évolution du groupe /ml/ : récapitulatif

8.3.5.3. En Cochinchine

La Cochinchine s'est beaucoup agrandie depuis le 17^e siècle, suite à l'avancée vers le Sud des seigneurs Nguyễn et à l'unification du pays en 1802 par Gia Long²⁰¹. Précisons que nous n'avons pu consulter que des textes rédigés principalement dans la province de Hà Tiên, où les franciscains étaient installés depuis 1719, suivis par Pigneau de Béhaine et ses élèves qui s'y étaient réfugiés entre 1765 et 1769. Par conséquent, nous n'avons pas assez de données sur la Haute-Cochinchine pour reconstruire de façon exacte l'évolution des groupes consonantiques dans cette région : il n'y avait pas de collègue en Cochinchine avant 1765, ni

¹⁹⁹ AME, vol. 703, p. 535. En vietnamien moderne « lòi (parole), lẽ (raison) ».

²⁰⁰ Bibliothèque des Missions Etrangères de Paris, cote : V 215.

²⁰¹ Gia Long (1762-1820) est le titre impérial de Nguyễn Phúc Ánh, fondateur de la dynastie des Nguyễn. Son titre *Gia Long* est la combinaison du mot *Gia* provenant de Gia Định, l'ancien nom de Sài Gòn et du mot *Long* provenant de Thăng Long la capitale. Il prend le pouvoir en 1802 et réunit le pays d'Annam.

formation des séminaristes *in situ* (voir chapitre 9) et les archives sont à peu près silencieuses sur cette région, à cette époque. Les données recueillies ne nous permettent donc que de reconstruire l'évolution des groupes consonantiques dans la région de Basse-Cochinchine.

Le dictionnaire du père franciscain Francisco Hermosa de S. Buenaventura, conçu en 1769²⁰², témoigne du parler pratiqué en Basse-Cochinchine au 18^e siècle : les deux groupes consonantiques /ɓl/, /ml/ ont disparu tandis que le groupe /tl/ est sur le point de se transformer en /t/. Tous les exemples de mots commençant par le graphème *bl* dans le dictionnaire de 1651 sont réécrits au moyen du graphème *tl*. Par exemple, A. de Rhodes écrit les mots *blái* *phái*²⁰³ 'litchi' qui seront notés *tlái* *hái*²⁰⁴ dans le dictionnaire de Buenaventura. Le groupe consonantique /ml/ se transforme en /l/ comme dans *mlòi* 'parole'²⁰⁵ qui se transforme en *lòi*²⁰⁶. Nous en concluons que les deux groupes /ɓl/ et /ml/ ont déjà disparu dans le parler du Sud à cette époque. Le groupe /tl/ apparaît encore dans le dictionnaire de Buenaventura mais l'auteur note à côté de tous les mots introduits par le graphème *tl* leur équivalent en *tr* : ainsi, par exemple, page 284, « *tlàng* = *tràng* 'chaîne' ». Cette coexistence des graphies prouve que les deux prononciations coexistent et que le groupe /tl/ est sur le point de se transformer en /t/. Dans le *Dictionarium annamiticum latinum* conçu par Pigneau de Béhaine et ses élèves en 1772-1773, figure un seul mot contenant le graphème *tl* : *tlá* 'appliquer'. En outre, dans son *Dictionarium latino-annamiticum* (1838), Taberd considère que les trois groupes /ɓl/, /ml/, /tl/ sont caractéristiques du parler tonkinois, ce qui confirme que ces trois groupes ont complètement disparu en Cochinchine.

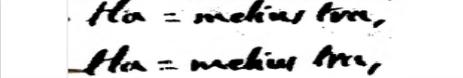
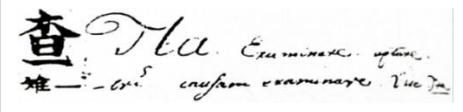
	Graphies manuscrites	Trans. du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. en français
1769 (AME, vol. 1059)		<i>tla, tra</i>	tra	'appliquer'
1772-1773 Pigneau de Béhaine		<i>tla</i>	tra	'appliquer'
1838 Taberd	 Tra, inquirere; examinare; aptare.	<i>tra</i>	tra	'appliquer'

Tableau 4.32. Évolution du groupe /tl/ en Cochinchine : récapitulatif

²⁰² AME, vol. 1059.

²⁰³ Rhodes. 1651. *op. cit.*, col. 92. Ce mot s'écrit *trái vãi* en quốc ngữ moderne.

²⁰⁴ Hermosa. 1769. *Dictionnaire espagnol-vietnamien*, AME, vol. 1059, p. 23.

²⁰⁵ Rhodes. 1651. *op. cit.*, col. 144.

²⁰⁶ Hermosa. 1769. *op. cit.*, p. 59.

Quant à la Haute-Cochinchine (le Centre actuel), il est regrettable que nous ne puissions pas dessiner exactement l'évolution de chaque groupe, faute de documentation précise. Nous avons une attestation de l'existence du graphème *tl* dans le compte-rendu du procès apostolique du martyr de Lucia qui transcrit la parole des catéchistes Lucas Bien²⁰⁷ et Agatha Đĩnh²⁰⁸. Ce procès s'est tenu à Hué en 1667. Le graphème apparaîtra encore dans les mots *Bao tlat*²⁰⁹, *Ke tlày*²¹⁰, *tlàm* dans le catalogue des résidences rédigé en 1747 à BỐ Chính²¹¹.

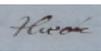
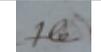
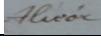
	Graphies manuscrites	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. française
1667 (AME, vol. 733, p. 596)		<i>tlước</i>	trước	'devant, avant'
1667 (AME, vol. 733, p. 485-486)		<i>tle</i>	tre	'bambou'
		<i>tlước</i>	trước	'devant, avant'

Tableau 4.33. Évolution du groupe /tl/ en Cochinchine : récapitulatif

En réalité, les travaux de Hoàng Thị Châu (1989), de Nguyễn Tài Cẩn (1995), de Michel Ferlus (1991) et surtout de Võ Xuân Trang (1997) ont montré que la région du Centre (Cochinchine du 17^e siècle et Annam de l'époque coloniale) est la région la plus conservatrice du point de vue phonétique. Dans son ouvrage, Võ Xuân Trang note la survivance des groupes /tl/ dans le parler de la région²¹². Jusqu'à une date récente, les personnes âgées (75-90 ans) y prononçaient encore le groupe /tl/ dans certains mots comme *tlâu*, *tlun...*²¹³ Nous en concluons que les deux groupes /ml/ et /l/ ont disparu avant le groupe /tl/, ce dernier se maintenant jusqu'à aujourd'hui dans quelques zones reculées.

8.4. Les spirantes dans le *Dictionarium* de Rhodes et leur évolution

8.4.1. À propos des spirantes

En 1956, André Martinet a proposé de distinguer nettement les spirantes et les fricatives :

Il est préférable de distinguer entre les articulations relâchées (du type du *d* de l'espagnol, *occupado*), qui tendent vers une ouverture de type vocalique, qu'on nommera par le terme de

²⁰⁷ AME, vol. 733, p. 596.

²⁰⁸ AME, vol. 733, p. 600-601.

²⁰⁹ AME, vol. 742, p. 136. En vietnamien moderne *Bảo trại*

²¹⁰ AME, vol. 742, p. 429. En vietnamien moderne *Kẻ trai ?*

²¹¹ AME, vol. 742, p. 431. En vietnamien moderne *tràm*

²¹² Võ Xuân Trang. 1997. *Phương ngữ Bình Trị Thiên* [Le dialecte de Bình Trị Thiên], Hà Nội : Nhà xuất bản khoa học xã hội, p. 45.

²¹³ En vietnamien moderne : *trâu* 'buffle', *giun* 'ver'.

spirantes, et les articulations fermes, nettement caractérisées par le frottement de l'air, qui sont proprement des fricatives (du type du *th*, dans l'anglais *father*).²¹⁴

Les phonéticiens, ont décidé de reprendre cette distinction à leur compte, les spirantes étant rarement observées dans les langues où elles « correspondent souvent à des articulations d'occlusives relâchées »²¹⁵. C'est sur cette distinction que s'appuie Michel Ferlus pour reconstruire le système des consonnes initiales de la langue vietnamienne dans son article de 1982²¹⁶ sur la spirantisation des obstruantes médiales et la formation du système consonantique du vietnamien²¹⁷, puis son évolution vers le monosyllabisme dans plusieurs langues de l'Asie du Sud-Est²¹⁸.

Nous examinons ci-dessous les deux spirantes /ð/²¹⁹ et /β/ dans le *Dictionarium* de Rhodes et étudier les processus et le rythme de transformation. Ici aussi, ce sont les manuscrits en vietnamien romanisé qui nous permettront de reconstruire l'évolution.

8.4.2. La spirante /ð/ et ses variantes graphiques d, dĕ

8.4.2.1. Le problème des variantes graphiques dans le *Dictionarium* de 1651

Le graphème *d* du vietnamien moderne se prononce différemment selon les régions : au Nord, les trois graphèmes *d*, *gi*, *r* codent /z/. Au Centre du pays, ces trois graphèmes correspondent à trois phonèmes distinctifs : le graphème *d* correspond à /j/, le graphème *gi* transcrit la consonne /z/ et le graphème *r* code /r/, tandis qu'au Sud, les trois graphèmes *v*, *d*, *gi* correspondent à /j/. Dans son *Dictionarium*, A. de Rhodes explique qu'il existe trois *d* en vietnamien exprimés sous les formes : *d*, *dĕ* et *đ*. Voici comment il décrit les deux *d* dont nous parlons *d*, *dĕ* :

D, pronunciatur valet idem quod, d, Latinum, cum aliquatanem differentia, praesertim in vocalibus in quibus, d, affert fecum literam, e, quasi affixam, sed non clare pronuntiatam, ut dĕa, pellis; at quando non habet illud quasi medium, e, affixum, est omnino somile nostro, d, ut dā casa. (Rhodes 1651, p. 3)

[D- se prononce presque comme le *d* latin, mais avec une légère différence, surtout pour les mots où le *d* est suivi d'un *e* : on les prononce comme une unité unifiée, par exemple *dĕa* (da)

²¹⁴ André Martinet. 1956. *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève : Librairie Droz, p. 24-25.

²¹⁵ Jacqueline Thomas et al., 1975. *Initiation à la phonétique*, Paris : Presses Universitaire de France, p. 41

²¹⁶ Ferlus l'a modifié et archivé sur hal-shs 2014.

²¹⁷ Michel Ferlus. 2014 [1982]. *art. cit.*

²¹⁸ Michel Ferlus. 1996. *art. cit.*

²¹⁹ Michel Ferlus le note [ð], nous le notons [ð] selon l'API.

‘peau’. Quand il n’y a pas de voyelle *ẽ* en position intermédiaire, ce son ressemble à notre *d*, par exemple *dà* (nhà) ‘maison’.]

Le graphème *dě* dont il est question ici note une consonne spirante apicale /ð/ au 17^e siècle. Grâce à ces explications, on le voit, les particularités dialectales sont bien identifiées. Il en va de même lorsque A. de Rhodes rend compte de la prononciation du phonème transcrit par le graphème *d* : « dans certaines régions du Tonkin toutefois, le *d* est prononcé comme *r* mais c’est un défaut de prononciation », ou lorsqu’il explique les différentes prononciations des consonnes : « c’est un défaut de prononciation des gens de certaines régions ».

Quant à la spirante /ð/ telle qu’elle est caractérisée dans le *Dictionarium*, c’est-à-dire par sa nature instable, elle se transformera plus tard en /z/, changement qui interviendra après le 17^e siècle, puisque les missionnaires n’ont pas directement transcrit cette spirante par la lettre *z*.

Les formes graphiques *d* et *dě* sont des variantes l’une de l’autre. Le *Dictionarium* est organisé de telle façon que les mots à l’initiale desquels elles figurent sont cités deux fois, le plus souvent à l’entrée *d*- qui renvoie elle-même à l’entrée *dě*-. Certaines entrées de mots commençant par *dě* renvoient à l’entrée *d*, mais moins fréquemment.

děao đĩ děao lạy : *andar*
as voltas : *ambulare in circuitu*. alij, đao.

děam : *espaço decaminho*
como estadio : *stadium*, ij.
alij đam.

8.4.2.1.1. Les mots commençant par le graphème *d* avec une variante en *dě*

Voici le tableau des mots commençant par le graphème *d* dans le *Dictionarium* avec sa variante *dě* notée par l’auteur :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>da</i> → <i>děa</i>	da	<i>pelle, couro / pellis, is</i> / ‘peau’
<i>dây</i> → <i>děây</i>	dây	‘épais’ ²²⁰
<i>dạy</i> → <i>děạy</i>	dạy	<i>ensinar / doceo, es</i> / ‘enseigner’
<i>dám</i> → <i>děám</i>	dám	<i>atreuerse / audeo, es</i> / ‘oser’
<i>dao</i> → <i>děao</i>	dao	<i>faca / cultellus, i</i> / ‘couteau’

Tableau 4.34. La coexistence des deux formes graphiques *d* et *dě* dans le *Dictionarium*

²²⁰ Il n’y a pas de traduction de ce mot en portugais ni en latin dans le *Dictionarium*.

Lors de la prononciation d'une spirante, les organes articulatoires tardent à se mettre dans la position correcte pour produire la voyelle suivante. En conséquence, une sonorité d'articulation centrale se fait entendre entre l'initiale et la voyelle. C'est ce son central que les missionnaires essaient de transcrire par la graphie *ě*, comme dans le mot *děa* 'peau' par exemple. Cet élément n'a aucune pertinence, car il n'est pas phonémique et ne sert pas à distinguer des unités de sens (des mots).

Les deux formes graphiques *d* et *dě* sont donc des variantes issues de différences phonétiques subtiles non phonologiques qui peuvent dépendre du locuteur ou de la région, preuve qu'il y a déjà des régions où les gens parviennent à prononcer la spirante /ð/ notée *d* sans avoir recours au son de transition noté *ě* pour rendre la prononciation exacte.

8.4.2.1.2. Les mots figurant à l'entrée *dě* avec renvoi à la variante en *d*

Nous constatons que l'auteur renvoie certains mots commençant par la forme graphique *dě* à sa forme variante *d*, mais ces cas sont moins fréquents :

<i>Dictionarium (1651)</i>	vietnamien moderne	Traduction en portugais / latin / français
<i>děéo</i> → <i>déo</i>	déo	<i>cousabranda / mollis, e</i> / 'souple, flexible'
<i>děép</i> → <i>dép</i>	dép	<i>alparcas / ciepada, ae</i> / 'sandale'
<i>děõ</i> → <i>dõ</i>	dõ	<i>induzir / induco, is</i> / 'introduire'
<i>děót dđát</i> → <i>dót dát</i>	dót nát	<i>o que não sabe letras / idiota</i> / 'illettré'
<i>děurói</i> → <i>durói</i>	durói	<i>de baixo / infra</i> / 'inférieur'

Tableau 4.35. La coexistence entre les deux formes graphiques *dě* et *d* dans le *Dictionarium*

En relevant les mots comportant le graphème *dě* dans le *Dictionarium*, nous constatons que la graphie *ě* figure le plus souvent après une consonne initiale qui est immédiatement suivie par une des voyelles /a/, /ɔ/, /o/ écrites respectivement *a*, *o*, *ô*. La graphie *ě* se trouve placée dans une dizaine de cas après la voyelle graphique *u*, mais rarement avec les voyelles graphiques *i* ou *e*. En effet, on entend un son de transition lors du passage d'une articulation relâchée /ð/ à une articulation ouverte comme celle de /a/.

Quoi qu'il en soit, ces variantes sont de nature dialectale, la présence de *ě* n'étant pas phonologique et ne servant pas à distinguer des mots. Les deux formes graphiques *d* - *dě* ne sont que des variantes du même phonème.

8.4.2.2. La confusion entre les graphèmes *d* et *nh*

A. de Rhodes note à côté de la première entrée d'un certain nombre de mots commençant par *d* une deuxième forme graphique ayant le graphème *nh* à l'initiale et vice-versa.

<i>Dà</i> : casa : domus, us. uel <i>nhà</i>	<i>nhõu</i> bicho de seda : bombyx, ycis, melius, <i>dõu</i> , <i>tàm</i> .
--	--

Le vietnamien ancien a une série de préglottalisées */b d ʃ/ devenues /m, n, ɲ/ en vietnamien moderne et en général /b d j/ dans les dialectes *mường*²²¹. L'évolution de */ʃ/ se fait normalement vers /ɲ/, mais il y a, semble-t-il, des dialectes ou sous-dialectes où il peut se confondre avec /ð/.

Grâce aux remarques d'A. De Rhodes relatives aux exemples donnés pour les mots commençant par le graphème *nh*, nous apprenons à propos du mot *nhõu* 'larve' qu'« il vaut mieux dire *dõũ*. » (col. 556). Cela signifie que /ɲ/ n'est qu'une transformation de /ð/ dans les cas de confusion et /ð/ correspond à une forme standard de la langue.

La liste des syllabes ayant l'initiale /ɲ/ s'enrichit des groupes consonantiques /ml, mɲ/. Il faut signaler que les deux groupes /ml/ et /mɲ/ évoluent en /ɲ/ au Nord, et en /l/ au Centre et au Sud. Selon Nguyễn Tài Cẩn, « ce nouveau /ɲ/ est apparu il y a quelques siècles, au début dans le Nord puis il s'est propagé à tout le pays »²²². En vietnamien moderne, /ɲ/ s'est substitué au /z/ (la fricative résultante de la spirante /ð/) dans la plupart des cas.

8.4.2.2.1. Les mots figurant à l'entrée *d* avec renvoi au graphème *nh*

Voici les mots du *Dictionarium* qui commencent par *d* et sont notés également par *nh*.

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>dà</i> → <i>nhà</i>	<i>Nhà</i>	<i>casa / domus, us / maison</i>
<i>dấc cha mẹ</i> → <i>nhấc</i>	<i>nhấc</i>	<i>ter saudades e fallar muito do pay e da may / desiderium patris & matris de illis saepe loquendo ostendere / 'exprimer ses sentiments envers ses parents en parlant d'eux'</i>
<i>dấm con mắt lại</i> → <i>nhấm</i>	<i>nhấm</i>	<i>fechar os olhos / claudere oculos / 'fermer l'œil'</i>
<i>dát</i> → <i>nhát</i>	<i>Nhát</i>	<i>medroso / meticulosus, a, um / 'timide'</i>
<i>dẹ</i> → <i>nhẹ</i>	<i>nhẹ</i>	<i>sousa leue / leuis, e / 'léger'</i>
<i>dìn</i> → <i>nhìn</i>	<i>Nhìn</i>	<i>fitar os olhos / oculos defigere / 'regarder'</i>
<i>dỏ</i> → <i>nhỏ</i>	<i>nhỏ</i>	<i>pequeno / paruus, a, um / 'petit'</i>
<i>dớ</i> → <i>nhớ</i>	<i>nhớ</i>	<i>ter saudades / desiderio teneri / 'penser à'</i>

Tableau 4.36. Coexistence des deux formes graphiques *d* et *nh* dans le *Dictionarium*

²²¹ Michel Ferlus. 1992. *art. cit.*

²²² Nguyễn Tài Cẩn. 1995. *op. cit.*, p. 27.

Une explication possible est qu'un groupe de locuteurs n'arrivant pas à prononcer la spirante /ð/ la prononcent par [ɲ], innovation phonétique qui s'est ensuite progressivement propagée d'un groupe à l'autre.

8.4.2.2.2. Les mots figurant à l'entrée nh avec renvoi au graphème d

Il semble qu'au 17^e siècle, la spirante /ð/ soit davantage utilisée et l'ait emporté dans le choix de prononciation entre /ð/ et /ɲ/.

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>nhà</i> → <i>dà</i>	<i>nhà</i>	<i>caza / domus, us</i> / 'maison'
<i>nhai</i> → <i>dai</i>	<i>nhai</i>	<i>mastigar / mando, is</i> / 'coriace'
<i>nhài mũi</i> → <i>dài mũi</i> → <i>nhài</i>	<i>nháy mũi</i>	<i>espírrar / sternuo, is</i> / 'éternuer'
<i>nháy</i> → <i>dáy</i>	<i>nháy</i>	<i>salta / salio, is</i> / 'sauter'
<i>nhán</i> → <i>dán</i>	<i>nhấn</i>	<i>mandar aviso / nuncium aliquod monens</i> / 'envoyer un avis'
<i>nhát</i> → <i>dát</i>	<i>nhát</i>	<i>medroso / meticulosus, i</i> / 'timide'
<i>nhẹ</i> → <i>dẹ</i>	<i>nhẹ</i>	<i>sousa leue / leuis, e</i> / 'léger'
<i>nhện</i> → <i>dện</i>	<i>nhện</i>	<i>aranha / aranea, ae</i> / 'araignée'
<i>nhìn</i> → <i>dìn</i>	<i>nhìn</i>	<i>fitar os olhos / oculos defigere</i> / 'regarder'

Tableau 4.37. Coexistence des deux formes graphiques nh et d dans le *Dictionarium*

En ce qui concerne la confusion entre les phonèmes /ɲ/ et /ð/, il s'est produit une évolution historique dans l'emploi de l'initiale. Quoiqu'au 17^e siècle, il soit conseillé d'utiliser la spirante /ð/, dans le vietnamien standard moderne, c'est la nasale /ɲ/ qui l'emporte.

8.4.2.3. La confusion entre les graphèmes d, nh et r

Dans le *Dictionarium* de Rhodes, s'agissant des mots commençant par le graphème d, il y a encore coexistence de trois graphèmes d, nh, r, comme dans le mot 'araignée' qui s'écrit au moyen de trois graphies : *nhện* = *dện* = *rện*. La localisation des dialectes correspondant est cependant difficile, car les jésuites parcouraient les régions sans noter le lieu exact des variantes phonétiques relevées. Parfois, nous trouvons des indications comme dans le cas du mot 'maison' qui figure sous trois graphies, lui aussi : *rà*, *dà*, *nhà* (col. 631).

<i>dện, cái dện</i> : aranha ; aranea, ae ; alii	<i>rà</i> : caza ; domus vs. est vitium linguae in multis opidis aulae vicinis, melius <i>dà</i> , uel <i>nhà</i>
<i>nhện, melius rện</i>	

Nous avons remarqué la confusion relative aux entrées commençant par nh pour les mots comme *nhọn* → *dọn* 'pointu'. En effet, certains locuteurs prononcent *rọn*, mais cela est considéré par A. de Rhodes comme un défaut de prononciation. Le même phénomène se

constate chez ces locuteurs pour ce qui a trait aux entrées commençant par *r* : « *Rám lửa* (il vaut mieux dire *dám*) ‘feu’ » (col. 635).

Alexandre de Rhodes explique à l’entrée du mot ‘maison’ *nhà, dà, rà* que la prononciation de /r/ dans le mot *rà* (maison) est « une défaut de prononciation des gens vivant près de la capitale » (col. 631). Il conseille aux lecteurs de prononcer les consonnes initiales de ces syllabes plutôt /ɲ/ ou /ð/. S’agissant des mots commençant par le graphème *r*, Rhodes propose encore un autre exemple : *ráp nước = dóp* ‘trempé quelque chose dans l’eau’. « Chaque phonème étant caractérisé par un trait articulatoire spécifique unique, entièrement différent de celui de tout autre phonème de la langue »²²³, on devrait s’attendre dans notre cas à ce que chaque phonème soit écrit *r*, *d* ou *nh* en maintenant son trait articulatoire spécifique. En réalité, de nombreux changements minimes se produisent dans un espace linguistique restreint, et dans chaque lieu les locuteurs veulent rétablir ce qu’ils croient être la vraie prononciation. C’est ce qui pourrait expliquer cette coexistence des graphies.

8.4.2.4. La confusion entre les graphies *d* et *r*

Dans le *Dictionarium*, nous remarquons que Rhodes note à côté de certains mots ayant le graphème *d* à l’initiale son équivalent *r* :

Dào, thợ dào : ferreiro : faber ferrarius, *thợ rèn*, idem

Voici quelques entrées ayant à l’initiale le graphème *d* ainsi que la variante *r* telle qu’elle est notée par l’auteur :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>thợ dào = thợ rèn</i>	<i>thợ rèn</i>	<i>ferreiro / saber ferrarius</i> / ‘forgeron’
<i>cây dó = ró</i>	<i>dó</i>	<i>aruore do qual se fas o papel / arbor ex qua fit papyrus</i> / ‘aquilaria’

Tableau 4.38. La co-ocurrence des deux formes graphiques *d* et *r* dans le *Dictionarium*

Dans le *Dictionarium*, les mots commençant par *r* sont notés aussi avec leur équivalent *d* :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>rĩ = dĩ</i>	<i>rĩ</i>	<i>reuer agoa ou outro liquor / stillo, as</i> / ‘poinçon’
<i>rỏ => dỏ</i>	<i>nhỏ lên</i>	<i>arrancar / cuello, is</i> / ‘arracher’

Tableau 4.39. La co-ocurrence des deux formes graphiques *r* et *d* dans le *Dictionarium*

²²³ André Martinet. 1955. *Économie des changements phonétiques*, Berne : Editions A. Francke S.A. p. 67.

Alexandre de Rhodes donne à cet égard un conseil : « il vaut mieux utiliser *dō̃*. » Cela nous indique que la graphie *r*, retenue pour l'entrée de ce mot, pourrait s'expliquer à nouveau par un défaut de prononciation.

Mais en quoi la prononciation en /r/ est-elle considérée comme fautive ? L'auteur l'explique de manière plus précise :

Quia pronuntiatio per r, est vitium linguae in quibusdam pagis propèregiam, in multis enim vocabulis, d, mutant in r. (Rhodes 651 : col. 642)

[La prononciation en *r* est un défaut de prononciation des parlers des villages près de la capitale, pour plusieurs mots, *d* se change en *r*].

La prononciation du /r/, qui est considérée par Alexandre de Rhodes comme fautive et propre aux populations vivant près de la capitale, est un phénomène perceptible encore à l'époque moderne chez les habitants des provinces de Nam Định et de Thái Bình. Notre hypothèse est qu'au 17^e siècle, les populations du Nord prononçaient la consonne /r/ roulée comme dans la description d'A. de Rhodes, puis se sont mis progressivement à prononcer cette consonne comme si elle était écrite *d*. Il reste pourtant encore des villages qui ont résisté à cette tendance et qui continuent à prononcer cette consonne /r/ pour des mots commençant par *d*. Il s'agit là d'un phénomène de conservatisme phonétique.

8.4.2.5. Changements phonétiques de la spirante /ð/ selon les trois régions

L'évolution phonétique de la spirante /ð/ suit un rythme différent dans les trois régions principales du Vietnam.

En ce qui concerne la spirante /ð/, son évolution au Tonkin avait déjà commencé à l'époque du *Dictionarium*, comme l'atteste l'existence simultanée des deux graphèmes *d* et *dě* : ces deux variantes graphiques étaient employées pour noter des différences phonétiques subtiles non phonologiques : variantes individuelles ou bien régionales, cela reste difficile à déterminer. Il n'en demeure pas moins que dans certaines régions, les locuteurs du 17^e siècle parvenaient déjà à prononcer la spirante /ð/ sans besoin du son de transition noté par *ě*²²⁴.

Il reste alors à identifier les signes qui annoncent le début des changements phonétiques affectant les unités notées par les deux formes graphiques *d* et *dě*. Rappelons tout d'abord que ces dernières possèdent la même valeur phonologique. Le son transcrit par *dě* n'étant qu'une

²²⁴ Ce son de transition s'explique davantage par la perception auditive que par la prononciation des locuteurs.

sorte de variante longue du son transcrit *d*, on ne doit en aucun cas en conclure à l'existence de deux sons distincts notés par *d* + *ě*.

Nous savons qu'en phonologie diachronique, le changement commence dans un premier temps au niveau phonétique, puis se propage par imitation, ce qui entraîne par la suite le changement phonologique. Pour la spirante /ð/ notée par les deux graphies *d* et *dě*, nous pensons que la simplification généralisée de *dě* en *d* dans les écrits est le premier signe de l'évolution vers une valeur de fricative. La disparition de la forme graphique *dě* qui sous-entendait une articulation 'relâchée' (spirante) laisse la place à une articulation 'tenue' (fricative).

Pour ce qui est de l'évolution de /ð/ au Tonkin, nous trouvons la présence régulière des deux variantes graphiques *d/dě* dans des manuscrits datant de 1741²²⁵ et 1742²²⁶. Par ailleurs, dans les manuscrits des témoins de martyres à Kê Chợ (Tonkin) conservés dans les archives secrètes du Vatican depuis 1745²²⁷, le notaire Jacobus Nguyễn note souvent le son de transition transcrit par la lettre *ě*, dans *děay děõ* 'enseigner, éduquer' par exemple. Pourtant, dans des manuscrits de 1751 conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris, apparaît nettement un changement dans la façon d'écrire les mots : la lettre *ě* figure bien dans l'un d'entre eux (il s'agit du mot *děay*)²²⁸, mais nous ne trouvons plus de trace de *ě* dans l'orthographe des autres sons datant de la même année²²⁹. Le texte de déclaration des témoins de 1754 note *day*²³⁰ et postérieurement à cette date, nous ne trouvons plus trace de la forme graphique *dě*. Cela montre qu'à partir des années 1750, la façon d'écrire atteste progressivement le changement de prononciation.

Par ailleurs, il semble que la spirante /ð/ se transforme lentement en fricative, à savoir /z/. En examinant tous les manuscrits écrits en vietnamien romanisé en 1759²³¹ et 1760²³², nous constatons que les mots concernés sont désormais notés *day dõ* 'enseigner'. Le fait que le notaire vietnamien relève les paroles d'une cinquantaine de personnes à la fois en vietnamien romanisé et en latin garantit la fiabilité du document. Faute de description de ce son [ð] dans

²²⁵ AME, vol. 687, p. 184.

²²⁶ AME, vol. 687, p. 240-250.

²²⁷ Archivio Segreto Vaticano, Fondo Riti, n° 3014.

²²⁸ AME, vol. 688, p. 246-1.

²²⁹ AME, vol. 688, p. 255-258.

²³⁰ AME, vol. 688, p. 506-507.

²³¹ AME, vol. 689, p. 259-260; 261-262; 426; 432-433; 689.

²³² AME, vol. 689, p. 527.

les manuscrits produits (ou relatifs) au Tonkin, nous ne pourrions pas déterminer la période exacte de sa transformation en fricative.

	Mots manuscrits	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. française
1741 (AME, vol. 687, p. 184)		<i>deay</i> <i>deám</i>	day dám	‘enseigner, éduquer Oser’
1745 (ASV, Fondo Riti, No 3014, f. 43r)		<i>deay</i>	day	‘enseigner, éduquer’
1751 (AME, vol. 688, 426-1)		<i>děay</i>	day	‘enseigner, éduquer’
1751 (AME, vol. 688, p. 255)		day	day	‘enseigner, éduquer’
1760 (AME, vol. 689, p. 429, 438)		day	day	‘enseigner, éduquer’

Tableau 4.40. Tableau récapitulatif de l'évolution des variantes graphiques d, dē au Tonkin

Pour la Cochinchine, nous ne possédons pas assez de données linguistiques permettant de retracer l'évolution de cette consonne avant la composition du dictionnaire de Hermosa de S. Buenaventura en 1769²³³, un ouvrage à usage personnel où l'auteur utilise encore la lettre ě dans plusieurs mots (*děa, dėay...*). Le fait qu'il recopie le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes pour sa gouverne en supprimant les graphies *bl, ml* selon la prononciation de l'époque, garantit la fidélité de l'image du système phonologique de la Basse-Cochinchine, où Buenaventura exerce sa mission. Mais, dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine et de ses élèves (1772-1773), nous ne voyons plus trace de cette graphie ě dans le vocabulaire. On peut supposer alors qu'il s'agit du début d'un processus d'évolution en Cochinchine ou, du moins, chez certains locuteurs cochinchinois.

Récapitulons l'évolution des variantes *d* et *dě* dans le tableau ci-dessous :

	Mots manuscrits	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. en français
1769 (AME, V. 1059, p.65)		<i>děay</i>	day	‘enseigner, éduquer’
1772-1773 (Pigneau de Béhaine, p.152)		day	day	‘enseigner, éduquer’

Tableau 4.41. Tableau récapitulatif de l'évolution des variantes graphiques d, dē en Basse-Cochinchine

²³³ À propos de ce dictionnaire, voir le chapitre 9.

Cependant, c'est au Centre du pays que cette spirante conserve le mieux sa valeur phonétique. Dans son *Dictionarium annamitico-latinum* de 1838, Taberd²³⁴ donne l'explication suivante :

D verò non sectum sicut nostrum *D* latinum habet aliquid difficultatis pro extraneis. In prolatione hujus vocis debet linguæ extremitas ad palatum oris attolli et statim amoveri, absque eo quod ullo modo dentes attingat, os item debet sufficienter aperiri, et etiam poni debet post *D* littera *e* vel *i*, modo ut ità dicam quasi obscuro et brevissimo, quia *D* non sectum includit in se aliquid litteræ *e* vel *i*; v.g. scribimus *Da*, pellis, et pronunciamus quasi si esset *Dia* vel *Diea*, corripiendo *e* vel *i* modo celerrimo. (Taberd 1838 : VIII)

[Le *D* qui n'est pas barré, semblable à notre *D* latin, présente quelques difficultés pour les étrangers. Pour prononcer ce son, l'extrémité de la langue doit être portée jusqu'au bord du palais et être aussitôt retirée sans jamais toucher les dents. La bouche doit être relativement ouverte et l'on doit placer après la lettre *D e* ou *i*, d'une manière que je qualifierais pour ainsi dire de sourde et brève car le *D* barré comporte en lui-même quelque chose de la lettre *e* ou *i*. Par exemple, nous écrivons *Da*, la peau, mais nous prononçons comme s'il y avait *Dia* ou *Diea* en rajoutant *e* ou *i* très rapidement.]

Nous avons bien affaire ici à la description d'une spirante apicale et cette consonne se conserve encore comme une spirante dans certaines régions des provinces de Quảng Bình et Quảng Trị²³⁵. C'est la région où la prononciation des consonnes est la plus conservatrice selon les enquêtes de Võ Xuân Trang en 1997²³⁶.

8.4.3. La spirante bilabiale /β/ notée **cb**, **cbě**

S'agissant des sons transcrits par la lettre *b*, Rhodes propose la description suivante :

Est etiam duplex unum commune ut 'ba', tria, et istud quidem, non est omnino simile nostro sed pronuntiat non emittendo sed potius attrahendo spiritum in ipso oris seu labiorum hiato ac si quis vellet proferre *m*, et postea proferat, *b*, alterum *cb*, pronuntiat ferè ut β Grecum ut, 'cběào' ingredie, non est tamen omnino simile nostro, *V*, consonanti, sed paulo asperius, et in ipsa labiorum apertione pronuntiat ita ut sit vere litera labialis, ut Hebræi loquuntur, non autem dentalis. (Rhodes 1651, p. 2-3)

[Le *B* est double : le premier est commun par exemple *ba* 'trois', mais il n'est pas tout à fait comme notre *b* et il ne se prononce pas en soufflant, mais plutôt en retenant l'air dans la bouche ou bien en retenant l'ouverture des lèvres comme quelqu'un qui voudrait prononcer *m* et ensuite

²³⁴ Ce missionnaire vivait plutôt dans les provinces du Centre, comme Quảng Trị, Huế, Quy Nhơn

²³⁵ Les régions, bien identifiées dans le livre de Võ Xuân Trang. 1997. *Phuong ngữ Bình Trị Thiên* [Le dialecte de Binh Tri Thien], Hà Nội : Khoa học xã hội.

²³⁶ Võ Xuân Trang. 1997. *Ibid.*, p. 45-49.

prononce un *b*. L'autre *ɸ* se prononce presque comme le β grec, par exemple *ɸb̃ào* 'entrer', il n'est pas tout à fait semblable à notre *v*, mais il est un peu plus dur. D'où le fait qu'au moment de l'ouverture des lèvres, cette lettre se prononce comme une vraie labiale, comme le font ceux qui parlent l'hébreu, et non pas comme une dentale].

Parmi les linguistes ayant travaillé en phonétique historique du vietnamien, Kenneth J. Gregerson détermine en 1969 la valeur phonétique du β décrit par Alexandre de Rhodes comme une spirante bilabiale²³⁷.

A-G. Haudricourt examinera plus tard la valeur des deux *b* à partir du dictionnaire de Rhodes²³⁸ et il en conclura que « *ɸ* barré représente une spirante sonore bilabiale ».

Michel Ferlus montre dans son travail que la spirante / β / est l'étape intermédiaire du processus de spirantisation des sesqui-syllabes du vietnamien pour parvenir à la consonne résultante /*v*/²³⁹.

8.4.3.1. Les formes graphiques de la spirante / β /

Dans leurs premiers rapports, les jésuites transcrivent les syllabes ayant l'initiale / β / par la lettre *b*. Cette dernière est employée également pour transcrire la consonne /*ʃ*/.

Une question se pose alors : qui, parmi les jésuites, a introduit les graphies *ɸb*/*ɸb̃* pour noter la spirante / β / et distinguer les deux phonèmes / β / et /*ʃ*/ ?

Nous avons eu accès aux manuscrits des fonds *Jesuítas Na Ásia* (Biblioteca da Ajuda), *ARSI-Jap. Sin ; Gallia* (Archivum Romanum Societatis Iesu) dont l'importance se signale surtout par les lettres des jésuites que nous estimons avoir le plus contribué à l'œuvre de romanisation de la langue vietnamienne : Francisco de Pina, António de Fontes, Alexandre de Rhodes, Gaspar do Amaral et António Barbosa.

Comme nous savons que Francisco de Pina a appris le vietnamien à Kê Châm et qu'il est le premier à avoir tenté de rédiger un vocabulaire, dès 1619²⁴⁰, il est regrettable que ses manuscrits aient été perdus. Nous ne saurons ainsi jamais s'il est à l'origine de la manière de transcrire / β / et /*ʃ*/ ou si ce sont ses confrères jésuites qui ont après lui perfectionné l'orthographe des mots comportant l'initiale *b*. Nous possédons une lettre de Francisco de

²³⁷ Kenneth Gregerson. 1969. *op. cit.*

²³⁸ André-Georges Haudricourt. 2005. « Les deux *b* du *Dictionarium* d'A. De Rhodes », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 18, p. 65-68.

²³⁹ Michel Ferlus. 2014 [1982]. *art. cit.*

²⁴⁰ Roland Jacques. 2002. *op. cit.*, p. 243. Texte original : Francisco de Pina, Biblioteca da Ajuda, Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413r-416r.

Pina²⁴¹ mais, malheureusement elle ne contient aucun mot écrit en vietnamien romanisé commençant par l'initiale /β/, ce qui nous aurait permis de savoir comment il transcrivait ce phonème.

Dans le rapport de Pedro Marques (1627), on trouve les deux mots *Bũa* 'roi' et *Chũa* 'seigneur'. Il y est expliqué la distinction entre le roi dont le pouvoir est symbolique, et le seigneur qui détient le pouvoir réel. La consonne notée par la lettre *B* dans le mot *Bũa* se transforme plus tard en /v/, preuve qu'à l'époque les jésuites utilisaient une seule lettre pour transcrire /β/ et /b/. Comme les Portugais utilisaient une même lettre *b* pour les deux consonnes /b/ et /β/²⁴², les jésuites au Vietnam ont par conséquent adopté la lettre *B/b* pour transcrire les deux consonnes /β/ et /b/.

Par ailleurs, les jésuites utilisaient indifféremment le *b* minuscule et le *B* majuscule pour noter /β/ et /b/, dans des textes comme la traduction chinoise, japonaise et vietnamienne du *Pater noster* de 1632 (écrit de la main même d'Alexandre de Rhodes à Macao)²⁴³, le rapport de Gaspar do Amaral de 1632²⁴⁴, celui d'António de Fontes de 1636²⁴⁵ ou le manuscrit d'António Barbosa en 1640²⁴⁶.

Un autre manuscrit, rédigé à Macao en 1648²⁴⁷, nous donne des informations précieuses à cet égard. Il retranscrit le témoignage de quatorze chrétiens vietnamiens qui approuvent la traduction de la formule du baptême. Ce texte, écrit en nôm, en latin et surtout en vietnamien romanisé, marque un changement net dans la transcription graphique des mots commençant par la spirante /β/ qui est dès lors transcrite graphiquement par *cb*. Nous pouvons lire ainsi *tôy là Antonius jcũ nghi cbậi*²⁴⁸ 'je suis Antoine, je pense pareil'. En particulier, dans ce document, toutes les syllabes commençant par l'initiale /β/ sont transcrites graphiquement par *cb*.

	Extrait du manuscrit	vietnamien du 17 ^e s.	vietnamien moderne
Rhodes, 1632 (Jap- Sin 194, f. 010v)		<i>cbũa</i> [βuə ¹]	vua [vuə ¹]
Amaral, 1632 (Jap- Sin 85, f. 126v ; 158 ; 162v)		<i>cbũa</i> [βuə ¹] Kẻ <i>cbó</i> [kɛ ⁴ βɔ ³]	vua [vuə ¹] Kẻ Vó [kɛ ⁴ vɔ ³]

²⁴¹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-7, f. 413r-416r.

²⁴² Paul Teyssier. 1980. *Histoire de la langue portugaise*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 58.

²⁴³ Jap-Sin 194, f. 005-011v.

²⁴⁴ Jap-Sin 85, f. 125r-174r.

²⁴⁵ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 323r-351.

²⁴⁶ Jap- sin 85a, f. 004-049.

²⁴⁷ Jap- Sin 80, f. 76r-80v.

²⁴⁸ Jap- Sin 80, f. 078. En quốc ngữ moderne : tôi là Antonius cũng nghĩ vậy

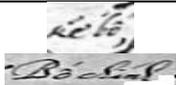
		Bố chính [b ^{o3} ciŋ ^{j3}]	Bố chính [b ^{o3} ciŋ ^{j3}]
Fontes, 1636 (Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 323; 331)		ɸua [βuə ¹] Kê báí [kɛ ⁴ ɓaj ³]	vua [vuə ¹] Kê báí [kɛ ⁴ ɓaj ³]
Barbosa, 1640 (Jap-sin 85a, f. 004)		ɸua [βuə ¹]	vua [vuə ¹]
Anonyme, 1648 (Jap-Sin 80, f. 78v)		ɸâi [βǎi ⁶]	vây [vǎi ⁶]

Tableau 4.42. Les formes graphiques de la spirante /β/ avant 1651

Dans quelles circonstances s'est opérée cette évolution de l'orthographe ? Rappelons qu'une réunion de 35 jésuites avait déjà eu lieu à Macao en 1645 pour discuter de la traduction de la formule de baptême en langue annamite²⁴⁹. Il est fort probable qu'il y avait été décidé de standardiser l'orthographe avec notamment l'adoption des deux graphèmes *ɸ* et *b* pour transcrire respectivement les consonnes /β/ et /b/. Nous savons de plus qu'Alexandre de Rhodes était reparti la même année pour l'Europe : dans le *Dictionarium* qu'il fera imprimer en 1651, la distinction des deux graphèmes *ɸ* et *b* est bien décrite. Cela confirme notre hypothèse sur l'origine de ce changement d'orthographe.

Dans un autre document de 12 pages écrit entièrement en vietnamien romanisé par Bento Thiên²⁵⁰, un catéchiste vietnamien actif dans les années 1658-1659²⁵¹, et consacré à l'histoire du pays d'Annam, nous notons que tous les mots ayant la spirante /β/ à l'initiale sont écrits avec le graphème *ɸ*.

Bref, en parcourant les manuscrits des missionnaires, nous constatons qu'il existe trois formes graphiques pour transcrire la spirante /β/.

La forme graphique *ɸ* se trouve dans les manuscrits des jésuites dès 1648 et dans le *Dictionarium* de Rhodes.

Pourtant dans la *Manuductio ad linguam Tunkinensem* rédigé au début de 18^e siècle, le *ɸ* est écrit comme un *B* (majuscule) barré d'un petit trait.

²⁴⁹ Jap-Sin 80, f. 35r-38v.

²⁵⁰ Jap-Sin 81, f. 254-259v

²⁵¹ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 147 – 178.

Dans le dictionnaire vietnamien-espagnol de Francisco Hermosa de S. Buenaventura rédigé en 1769²⁵², /β/ est transcrit *b* barré d'un petit trait : *ḃ*

<i>Dictionarium</i> (1651)	<i>Manuductio</i>	Dictionnaire vietnamien-espagnol (1769)

Tableau 4.43. Les formes graphiques de la spirante /β/ après 1651

8.4.3.2. Les variantes graphiques de la spirante /β/ dans le *Dictionarium* de 1651

8.4.3.2.1. Les mots commençant par *ḃb* ayant une variante en *ḃḃ*

Dans le *Dictionarium*, de Rhodes introduit deux formes graphies *ḃ*, *ḃḃ*

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>ḃāi => ḃḃāi</i>	vây	acenar / signífico, as / 'Faire signe de la main ou de la tête'
<i>ḃḃào</i>	vào	entrar/ intro, as / 'entrer'

Tableau 4.44. Co-occurrence des formes graphiques *ḃb* et *ḃḃ*

Les deux graphies *ḃ*, *ḃḃ* sont deux variantes de la notation d'un même phonème et le son central transcrit graphiquement par *ḃ* n'est qu'un son de transition entre la consonne initiale et la voyelle qui la suit. Il faut un peu de temps aux organes de la parole pour revenir à la tension nécessaire à la phonation de la voyelle. En fait, les jésuites ont entendu ce son intermédiaire et l'ont noté scrupuleusement par le signe *ḃ* bien qu'il n'ait pas de valeur phonologique.

La faible fréquence de l'alternance *ḃ ≈ ḃḃ*, quand on la met en regard de l'alternance *d ≈ dḃ*, s'explique peut-être par le point d'articulation de la spirante /β/. Il s'agit probablement d'une spirante bilabiale, les organes articulatoires pouvant arriver à produire plus facilement la voyelle suivante sans avoir besoin de cette étape du son de transition. Une autre hypothèse permettant d'expliquer ce phénomène est que les changements produits – ici la dégradation des spirantes – se sont déplacés de l'avant (des bilabiales) vers l'arrière, c'est-à-dire que l'évolution de /β/ en /v/ s'est achevée plus tôt pour passer de /ð/ en /z/.

Dans le passage consacré à la lettre *D* du *Dictionarium annamiticum seu tunkinense lusitana & latina declaratione*²⁵³, rédigé en 1797 par Philippe Binh²⁵⁴, nous trouvons deux mots

²⁵² AME, vol. 1059.

²⁵³ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg.Tonch. 8.

²⁵⁴ Philippe Binh (1759-1833) originaire de Hải Drong (au Nord), ordonné prêtre en 1793, part en 1794 pour Macao puis au Portugal avec l'objectif de demander la restauration de la Compagnie de Jésus. Sa demande

commençant par *děa* ‘peau’, alors que tous les mots commençant par le graphème *ϕ* sont classés dans le passage consacré à la lettre *v*. Philippe Binh reprend le *Dictionarium* d’A. de Rhodes mais il le reformule d’après le système phonologique tonkinois de la fin de 18^e siècle, apportant des changements au niveau des consonnes initiales et un perfectionnement de la transcription des rimes. Dans une autre version que nous croyons, d’après l’écriture, être l’œuvre d’un de ses deux confrères, nombre de mots commençant par le graphème *dě* se retrouvent encore dans le dictionnaire manuscrit numéroté Borg. Tonch. 23²⁵⁵, ce qui confirme notre hypothèse sur la dégradation des spirantes. Un autre argument permettant d’étayer cette hypothèse découle de la lecture du *Dictionarium annamitico-latinum* (1838) de Taberd²⁵⁶. Celui-ci évoque une seule consonne /β/ et, alors que la spirante /β/ n’est plus prononcée, il décrit encore le son [ð] comme étant une spirante bilabiale. Même s’il s’agit de la description d’un dialecte du Centre, cela renforce notre analyse selon laquelle l’évolution de /β/ en /v/ s’est réalisée avant le changement de /ð/ en /z/.

8.4.3.2.2. Les mots commençant par *ϕb* ayant une variante en *v*

Nous trouvons dans le *Dictionarium* de Rhodes à certaines entrées de *ϕb*, la deuxième forme graphique *v* donnée par l’auteur :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>ϕán</i> => <i>ván</i>	<i>ván</i>	<i>cousa curta / curtus, a, um</i> / ‘circoncis’
<i>ϕòì</i> => <i>vòì</i>	<i>vòì</i>	<i>chamar a conselho / vocari ad consilium</i> / ‘faire venir’
<i>ϕiét</i> => <i>viét</i>	<i>viét</i>	<i>escreuer / scribo, is</i> / ‘écrire’
<i>ϕót mây</i> => <i>vót</i>	<i>vót</i>	<i>laurar rota / aptare vimen indicum ad ligandum</i> / ‘tailler en pointe’

Tableau 4.45. Co-occurrence des formes graphiques *ϕb* et *v* dans le *Dictionarium*

La coexistence de *ϕ* et *v* dans le *Dictionarium* de Rhodes indique que dans certaines régions ou dans certains groupes de parlers, la spirante /β/ s’était déjà transformée en /v/ et que ce changement avait déjà commencé à l’époque où les jésuites recueillaient leurs données en vue de la rédaction du *Dictionarium*.

Selon Maspero, il existe une différence entre le statut phonologique de /v/ au Tonkin et celui de /β/ en Cochinchine, du fait du contact entre la langue vietnamienne et la langue cham en Cochinchine :

n’aboutit pas et il reste à Lisbonne jusqu’à la fin de sa vie. Avec deux de ses confrères il copie le *Dictionarium* de 1651 en trois exemplaires.

²⁵⁵ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 23.

²⁵⁶ Ce missionnaire a vécu principalement dans les provinces du Centre, comme Quảng Trị, Huế, Quy Nhon

Le parler cochinchinois s'est formé en pays cham, dans le Bas-Annam, et plus tard, a été transposé en Cochinchine, et il s'est développé en pays cambodgien ; le fond de la population qui le parle n'est pas formé d'Annamites, mais de Chams et de Cambodgiens annamitisés. Or, il est remarquable que les deux spirantes *f* et *v*, qui sont l'une et l'autre altérées dans ce dialecte, sont précisément des phonèmes qui n'existent pas en cham. C'est probablement à l'incapacité des Chams annamitisés à reproduire correctement ces sons, qu'il faut attribuer la prononciation *p*⁴ et *b*^y qu'ils prennent respectivement.²⁵⁷

Pourtant, les données linguistiques sur l'existence des spirantes /β/ et /ð/ dans les manuscrits des prêtres du Tonkin démontrent que ces spirantes étaient prononcées partout au Vietnam aux 17^e et 18^e siècles. Ainsi, l'existence de ces deux phonèmes n'est pas le résultat du contact entre le vietnamien et le cham mais bien le résultat de l'évolution de la langue vietnamienne elle-même. Michel Ferlus²⁵⁸ propose de décrire ainsi le processus de spirantisation des obstruantes médiales du proto-viet muong au viet moderne : [Kpa > Kβa > βa >va]. Il convient de signaler que /k/ est l'initiale de la dissyllabe, ou présyllabe ; /p/ est l'initiale de la syllabe principale. Ici le *Dictionarium* nous confirme cette évolution et nous fournit la description de la dernière étape de la transformation. Nous voudrions insister seulement sur les variantes dialectales du phonème /v/ : écrit *v*, il est actuellement prononcé comme [v] au Tonkin (Nord) et en Annam (Centre), tandis qu'en Cochinchine (Sud), il est devenue [j].

8.4.3.2.3. Une autre direction de l'évolution de la spirante /β/

Afin de tracer le processus d'évolution de la spirante /β/, nous avons collecté les 94 entrées principales en *β* telles qu'elles figurent dans le *Dictionarium* de 1651 puis indiqué leur équivalent en vietnamien standard. Dans la plupart de cas, /β/ s'est transformé en /v/ selon le processus d'évolution que nous avons décrit plus haut.

Pourtant, nous avons remarqué que dans certains cas, une syllabe commençant par la spirante /β/ donne l'équivalence en /b/ transcrit graphiquement par *b* en vietnamien moderne.

<i>Dictionarium</i> (1615)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>βhiu mōi</i>	<i>bhiu mōi</i>	<i>botar os beicos pera fora ou torcer a boca por desprezo / contorquere os, uel labia in contemptum alterius / 'faire la moue'</i>
<i>βbōi hō</i>	<i>bōi hō</i>	<i>estender colla ou cousa liquida / dilato, as / 'enduire de colle'</i>

Tableau 4.46. Évolution de [β] en [b] dans le *Dictionarium*

²⁵⁷ Henri Maspero. 1912. « Études sur la phonétique historique de la langue annamite. Les initiales », *BEFEO Tome 12*, p. 1-124.

²⁵⁸ Michel Ferlus. 2014 [1982]. *op. cit.*

La monosyllabisation et la spirantisation ont fait changer complètement les consonnes initiales de la langue vietnamienne. Le vietnamien est initialement une langue dissyllabique mais la spirantisation entraîne un processus d'évolution des consonnes comme suit : /*p- *b>β/ (écrit *ch*, puis *v*)²⁵⁹. Dans certains cas, la spirante /β/ semble devenir /b/, ce qui est inattendu mais pas complètement anormal. En effet, dans les dialectes du Mường, on constate le même phénomène d'après les enquêtes de John. D. Phan²⁶⁰. Il est possible d'imaginer qu'il s'agit soit d'une erreur, soit d'un cas particulier qui n'a pas subi de spirantisation.

8.4.3.3. Les traces des différents dialectes

En considérant les mots commençant par le graphème *ch*, il est parfois difficile d'identifier un vocabulaire équivalent pour certains mots (ou certaines expressions) en vietnamien standard. Sans doute de nombreux mots sont-ils devenus désuets, ce qui est courant. Mais une autre hypothèse est envisageable, celle de l'appartenance de ces mots à un dialecte spécifique. Afin de vérifier la validité de cette hypothèse, nous avons reconstitué les itinéraires d'Alexandre de Rhodes, de Gaspar do Amaral, d'António de Fontes et de António Barbosa d'après leur lieu de résidence et les églises où ils ont réalisé leur travail d'évangélisation et nous les avons parcourus *in situ* et sur la carte. Nous avons relevé les occurrences pertinentes pour notre analyse dans les lexiques, dictionnaires et listes de vocabulaire à chaque étape.

Ainsi, la consultation d'un dictionnaire du dialecte du Nghệ An²⁶¹ nous a permis de vérifier l'une des particularités dialectales que nous avons identifiées.

<i>Dictionarium</i> (1651)	Dialecte de Nghệ An	Trad. en portugais / latin / français
<i>chan ra</i>	<i>vãm ra</i>	<i>esmiucar entre os dedos / comminuere intra digitos / 'hacher'</i>
<i>chua</i>	<i>vua</i>	<i>vaso do barro em que se bebe / vas quoddam fictile quo utuntur ad bibendum / 'un pot à boire en céramique'</i>
<i>phân chua</i>	<i>van vua</i>	<i>a que del Rey / imploro Regem / 'prier le roi'</i>

Tableau 4.47. Les particularités dialectales de /çβ/

Le cas de du mot *phân chua* est particulièrement intéressant. Le mot signifie d'après les jésuites 'prier le roi'. Il est malaisé de trouver une expression équivalente en vietnamien

²⁵⁹ Michel Ferlus. 2014 [1982]. *op. cit.*

²⁶⁰ John. D. Phan. 2012. « Mường is not a subgroup: Phonological evidence for a paraphyletic taxon in the Viet-Muong sub-family », *Mon-Khmer Studies*, n° 40, p. 1-18.

²⁶¹ Trần Hữu Thung, Thái Kim Đĩnh. 1998. *Từ điển tiếng Nghệ* [Dictionnaire du parler Nghệ], Nghệ An : Nhà xuất bản Nghệ An, p. 278 - 280.

moderne mais, si on retraduit du latin en vietnamien standard, on obtiendra le résultat approximatif *van vua*.

Remarquons que les deux expressions étant presque identiques, nous pouvons nous demander pourquoi le graphème *ph* figure à la place du graphème *v*. Nous trouvons l'explication du même phénomène chez Ferlus :

Les mots du dialecte Viet de Vinh ont été empruntés lorsque les spirantes étaient encore effectivement articulées comme telles en vietnamien, les locuteurs de cette région ne pouvant les prononcer, puisqu'elles n'existaient pas dans leur parler, les ont interprétées par des aspirées. L'ancienne spirante (issue de *p-*b) qui a donné *v* a été interprétée par p^h (*ph*).²⁶²

Cette consonne /p^h/ provient donc de la réalisation dans le dialecte de Vinh de la spirantisée /β/ du vietnamien standard de l'époque et correspond au /v/ du vietnamien actuel. Cela explique pourquoi le dialecte de Vinh apparaît dans le *Dictionarium*. L'explication apparaît évidente si l'on se souvient qu'António Barbosa, a vécu à Rum, à quelques kilomètres de Vinh, où il a rédigé son *Diccionario português-anamita*. Il aurait ainsi intégré dans son dictionnaire des mots de ce dialecte qui auraient été repris par Alexandre de Rhodes dans son propre dictionnaire.

8.4.3.4. Évolution de la spirante /β/

Il faut souligner que « la spirantisation n'est plus un processus synchroniquement productif »²⁶³ et qu'il est de nature instable, comme dans le cas de la spirante /ð/ ou de la spirante /β/ qui s'est transformée plus tard en fricative /v/. Quand ces deux spirantes se sont-elles transformées en fricatives ?

Le processus de changement de la spirante transcrite par la lettre *cb* ne pose pas de problème de compréhension, car ce phonème /β/ se transforme en /v/ (phonème de résultat) et graphiquement en *v*.

Le graphème *cb* apparaît de façon régulière dans les imprimés et les manuscrits, depuis la rédaction du dictionnaire et du catéchisme d'Alexandre de Rhodes en 1651 jusqu'au milieu du 18^e siècle. En effet, ce graphème apparaît toujours dans l'ensemble des manuscrits que nous avons examinés aux archives des Missions Étrangères de Paris, du volume 677 (1664-1665)

²⁶² Michel Ferlus. 1991. « Le dialecte vietnamien de Vinh », *24th International Conference on Sino-Tibetan Languages and Linguistics*, Chiang Mai : Thaïlande.

²⁶³ Yamina El Kirat. 1987. *Spirantization in the Beni Iznassen Dialect, Diachrony and Synchrony*. Mémoire de D.E.S.S. Université Mohammed V, Rabat.

au volume 686 (1725-1738). À partir du volume 687 (1739-1750), dans les textes écrits au Tonkin, l'orthographe commence à changer. Les manuscrits des années 1741²⁶⁴ et 1742²⁶⁵ montrent encore la présence du graphème *cb*. Dans le manuscrit de 1745 où sont transcrites les paroles de témoins des martyres à Kê Chợ (capitale) par Jacobus Chiêu²⁶⁶, le *cb* semble disparaître. Mais nous constatons encore sa présence dans le procès transcrit à Giao Thủy²⁶⁷ (province de Nam Định) par Jacobus Nguyễn²⁶⁸, avec par exemple des mots comme *cbêy*²⁶⁹, *cbuôi*²⁷⁰, *cbào*²⁷¹... Nous constatons donc que cette disparition a été progressive et n'a pas été uniforme.

Nous remarquons dans le texte écrit à Giao Thủy que plusieurs mots écrits au moyen du graphème *cb* dans le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes sont dès lors notés par un *v*, par exemple : *việc* 'affaire', *viết* 'écrire'... Ainsi, une partie du vocabulaire ayant l'initiale /β/ est en train de se transformer en fricative /v/ dans la province de Nam Định. Cela indique que la transcription du notaire Jacobus Chiêu est fidèle au parler de l'époque. D'ailleurs, Jacobus Nguyễn transcrit fidèlement la prononciation des habitants de la capitale.

Ce phénomène pourrait s'expliquer par un élément novateur dans les changements linguistiques, dû généralement à des personnes jouissant d'un statut social élevé²⁷². En l'occurrence, le parler de la capitale est considéré comme le parler que nous nommerions « standard » et les autres régions ont tendance à imiter sa prononciation. Les phénomènes présentés ci-dessous pourraient s'expliquer par le fait que le changement de [β] en [v] commence à Kê Chợ (la capitale), puis se propage dans les autres régions. C'est pourquoi nous ne trouvons plus le graphème *cb* dans les manuscrits rédigés à Kê Chợ bien qu'il se maintienne encore dans les textes écrits dans les autres provinces. Néanmoins, la propagation d'un changement phonologique est lente par nature. Ce graphème *cb* figure encore dans les écrits rapportant les paroles des témoins des villages Trà Lũ, Kiên Lao...²⁷³ dans les années 1756 et 1759²⁷⁴, puis dans un autre manuscrit de 1759 à Kê Vĩnh²⁷⁵. Cependant, au même moment, la graphie *cb* est totalement absente des 24 pages de témoignages recueillis en mai

²⁶⁴ AME, vol. 687, p. 184.

²⁶⁵ AME, vol. 687, p. 240-250.

²⁶⁶ AME, vol. 687, p. 460-466.

²⁶⁷ Giao Thủy, un district de la province de Nam Định.

²⁶⁸ Archivio Segreto Vaticano, Fondo Riti, n° 3014, f. 007-046.

²⁶⁹ En vietnamien moderne : *vậy* ('donc, en effet').

²⁷⁰ En vietnamien moderne : *với* ('avec').

²⁷¹ En vietnamien moderne : *vào* ('entrer').

²⁷² Lyle Campbell. 2004. *Historical Linguistics, an Introduction*, Cambridge (Mass.) : The MIT Press, p. 221.

²⁷³ District de Giao Thủy, province de Nam Định.

²⁷⁴ AME, V. 689, p. 545-559; p. 463-465.

²⁷⁵ AME, V. 689, p. 323.

1760 à Kẻ Vĩnh²⁷⁶. En résumé, la spirante /β/ disparaît totalement de la capitale et des provinces avoisinantes dans le Tonkin à partir de 1760 environ.

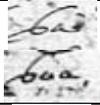
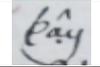
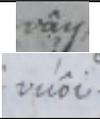
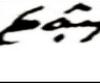
	Mots manuscrits	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. française
1659 (Jap-Sin 81, f. 254-254v)		<i>Chào</i> <i>Chua</i>	vào vua	‘entrer’ ‘le roi’
1741 (AME, vol. 687, p. 184)		<i>Chậy</i>	vậy	‘donc, alors’
1745 (Fondo Riti, n° 3014, f. 028)		<i>Chậy</i> <i>Chuôi</i>	vậy vớ	‘donc, alors’ ‘avec’
1745, (AME, vol. 687, p. 461, 464)		vậy vuôi	vậy vớ	‘donc, alors’ ‘avec’
1756 (AME, vol. 689, p. 545)		<i>Chậy</i>	vậy	‘donc, alors’
1760 (AME, vol. 689, p. 426-449)		vậy vuôi	vậy vớ	‘donc, alors’ ‘avec’

Tableau 4.48. Évolution de la spirante /β/ au Tonkin

En Cochinchine (Sud), la spirante /β/ est encore prononcée, elle est notée par la graphie *ḥ* dans le dictionnaire de Francisco Hermosa de S. Buenaventura de 1769. En revanche, il n’y a plus trace de cette lettre dans le dictionnaire de Pigneau de Béhaine et de ses élèves, ni dans celui de Taberd en 1838²⁷⁷. Faute de documentation, nous ne pouvons par conséquent déterminer les dates exactes de l’évolution complète de cette spirante au Sud.

	Mots manuscrits	Transcription du manuscrit	Quốc ngữ moderne	Trad. française
1769 (AME, vol. 1059, p. 24)		<i>ḥậy</i>	vậy	‘donc, alors’

Il est intéressant de signaler qu’au Centre du Vietnam, surtout dans les provinces de Quảng Bình et Quảng Trị, les populations rurales prononçaient toujours cette spirante /β/ dans les années 1990, d’après les travaux de Võ Xuân Trang²⁷⁸. Actuellement, elle n’est plus utilisée que par les personnes âgées.

²⁷⁶ AME, V.689, p. 426-449.

²⁷⁷ Taberd. 1838. *Dictionarium Annamatico Latinum*, op. cit.

²⁷⁸ Võ Xuân Trang. 1997. op. cit., p. 51-53.

8.5. Le phonème transcrit par le graphème *gi*

8.5.1. Le phonème transcrit par *gi* dans le *Dictionarium de 1651*

Le graphème *gi* du vietnamien standard atteste des réalisations phonétiques différentes selon trois régions : les locuteurs le prononcent [z] au Nord, cependant qu'au Centre perdure la prononciation [ʒ] du 17^e siècle ; au Sud du pays, ce graphème code le son [j]. Pourtant, si nous jetons un regard rétrospectif sur le vietnamien du 17^e siècle, nous nous apercevons que les jésuites utilisaient les trois graphèmes *d*, *gi*, *r* pour transcrire les trois phonèmes différents /ð/, /ʒ/ et /r/ ce qui signifie que le son qu'ils percevaient et transcrivaient graphiquement par *gi* jouissait d'un statut phonologique indépendant.

La consonne transcrite par le graphème *gi* en vietnamien moderne n'a pas la même origine. À partir du 17^e siècle, un changement se produit dans les groupes d'occlusives et de nasales + l [bl, tl, ml]. Ces groupes consonantiques tendent alors à devenir des consonnes simples. Au Nord, le graphème *bl* se transforme en *gi*, il s'agit du résultat de l'évolution phonétique [bl] > [ʒ]. Nous voyons ainsi dans le *Dictionarium* de Rhodes que *blâ on* et *giâ on* sont des synonymes signifiant 'rendre service'. Il s'agit des mêmes mots mais prononcés différemment, ce qui montre assez clairement que le processus d'évolution avait déjà commencé à l'époque de l'élaboration du *Dictionarium*.

Rhodes justifie le choix de transcrire le son entendu par le graphème *gi* dans la *Brevis Declaratio* de la façon suivante :

Gia, gio, giu, gio, et *giu* debent pronunciari Italicè sic enim commodius visum est et in libris iam scritis ita usus inualuit. Etiam ge et gi scribemus per literam, g, ne scribendo per i, consonans fieret aliqua confusio. (Rhodes 1651, p. 4)

[*Gia, gio, giu, gio,* et *giu* doivent donc se prononcer à l'italienne : cela nous a paru plus commode et c'est l'usage qui a prévalu dans les livres déjà écrits. Même pour *ge* et *gi* nous avons employé la lettre *g*, de crainte qu'en mettant seulement *i*, il en résulte une certaine confusion.]

8.5.2. Le graphème *gi* et ses variantes dans le *Dictionarium de 1651*

Alexandre de Rhodes note à côté de la première entrée du graphème *gi* l'équivalence avec les mots ayant l'initiale *ch* :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>giun</i> → <i>chun</i>	<i>chun</i>	<i>cousa encrespada / crispus, a, um / 'crépu'</i>
<i>gìm = chìm</i>	<i>chìm</i>	<i>mergulhar cousa que onda acima da agoa / immergi quod a que innatare solet / 'plonger quelque chose dans l'eau'</i>
<i>giuong bãy = chuong</i>	<i>chuong, giuong</i>	<i>armar aratoeira / tendere muscipulam / 'tendre un piège'</i>

Tableau 4.49. Alternance entre les formes graphiques *gi* et *ch* dans le *Dictionarium*

Il existe un autre équivalent de cette graphie *gi* : Rhodes utilise parfois, à côté de la première entrée, un signe d'égalité pour indiquer que d'autres locuteurs prononcent différemment, comme dans les cas suivants :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>giang xít ≈ xang xít</i>	<i>chằng chịt</i>	<i>cousa emperçada como linha / implicatus, a, um / 'complexe'</i>
<i>giuống = xuống</i>	<i>xuống</i>	<i>decer / descendo, is / 'baisser'</i>

Tableau 4.50. Alternance entre les formes graphiques *gi* et *x* dans le *Dictionarium*

Cela traduit le fait que, dans quelques régions, les syllabes ayant l'initiale /*ʒ*/ correspondent à certaines syllabes ayant pour initiales /*c*/ et /*ç*/ notées par *ch* et *x*. C'est un témoignage supplémentaire de la prise en compte des variantes dialectales dans l'ensemble du pays.

Plus loin dans les colonnes du *Dictionarium* consacrées aux mots commençant par *x*, nous avons relevé un cas équivalent :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>xeo = chèo</i>	<i>chèo</i>	<i>remo de iangada / remus schediae / 'rame'</i>

Tableau 4.51. Alternance entre les formes graphiques *x* et *ch* dans le *Dictionarium*

Parmi les mots commençant par *ch*, nous avons relevé également un exemple :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>chóc => gióc</i>	<i>chóc</i>	<i>no mesmo instante / ipsomet instanti / 'instant, moment'</i>

Tableau 4.52. Alternance entre les formes graphiques *ch* et *gi* dans le *Dictionarium*

Quel est le lien entre les phonèmes transcrits par les graphèmes *gi* et *x*, *ch* ? On peut se demander si le phonème transcrit par le graphème *gi* n'a pas deux origines différentes.

Pour répondre à cette question, il convient de réexaminer l'origine du son transcrit par *gi*. Selon Ferlus²⁷⁹, le phonème /*j*²⁸⁰ au 17^e siècle est le résultat de la spirantisation de deux initiales, *ch* /**c*/ et *x* /**tʃ*/, et ce processus pourrait être formulé de la manière suivante :

²⁷⁹ Michel Ferlus. 1992. « Histoire abrégée de l'évolution des consonnes initiales du vietnamien et du sino-sietnamien », *Mon-Khmer Studies*, n° 20, p. 111-125.

proto-vietmuong	spirantisation	graphie de 17 ^e s.	graphie actuelle
*c - ʝ >	ç / ʝ > ʝ	<i>Gi</i>	<i>gi</i>
*tʃ - (dʒ) >	ç / ʝ > ʝ	<i>Gi</i>	<i>gi</i>

Tableau 4. 53. Processus de spirantisation de /*c/ et /*tʃ/ d'après Ferlus

Nguyễn Tài Cẩn explique à cet égard que « le sino-vietnamien /*kj/ et le vietnamien /*c/ se rapprochent puis deviennent le phonème transcrit par *gi*, cela a sûrement pris quelques siècles (du 10^e au 14^e siècle), avant qu'ils ne se réunissent en un seul phonème /d'z'/ ([dʒ] : API).»²⁸¹

L'équivalence entre les deux graphèmes *gi* et *ch* dans le *Dictionarium* montre bien que /*c/ n'est pas spirantisé dans certains dialectes. Actuellement, les personnes âgées des provinces de Quảng Bình et Quảng Trị prononcent encore /ʒeŋ³/ noté *giéng* par [cieŋ³] noté *chiéng* et parfois par [sieŋ³] noté *xiéng*.

8.6. Les consonnes transcrites par les graphèmes *r* et *s*

Nous classons les consonnes transcrites par les graphèmes *r* et *s* dans le même passage parce que ces deux consonnes participent du même phénomène d'évolution phonétique qui fait que la consonne notée par *r* représente le produit de la spirantisation de l'ancien /*s/ médial²⁸².

8.6.1. Présentation générale des phonèmes transcrites par les graphèmes *r* et *s*

Alexandre de Rhodes décrit la consonne transcrit par la lettre *r* comme suit :

R, est in usu in principio dictionis, non duplieatum ut lusitani solent, sed simplex ut Itali, ut ra, egredi. (Rhodes 1651, p. 6)

[Le *r* est employé au début des mots, on ne le redouble pas comme font les Portugais, c'est un *r* simple comme celui des Italiens, voir par exemple *ra* 'sortir'].

En vietnamien moderne, cette consonne /r/ est prononcée de façon différente dans les trois régions. Au Nord, il est prononcé [z] comme les deux autres consonnes écrites *d* et *gi*, tandis qu'au Centre et au Sud, la caractéristique roulée [r] est conservée. Maspero avait déjà remarqué cette particularité phonétique en 1912²⁸³.

²⁸⁰ Le choix des signes de l'API étant insuffisant, selon lui, pour assurer toutes les distinctions graphiques voulues, Ferlus a choisi /j/ pour noter le phonème transcrit par le graphème *gi*.

²⁸¹ Nguyễn Tài Cẩn. 1995. *op. cit.*, p. 67.

²⁸² Michel Ferlus. 1992. art. cit.

²⁸³ Henri Maspero. 1912. *op. cit.*, p. 67.

S'agissant de la consonne notée par la lettre *s*, voici comment Alexandre de Rhodes décrit le phénomène :

S, est solum in usu in principio dictionis ; et cum maiori asperitate, quam nostrum, quasi effet duplex, et cum minori sibilo : pronunciatur autem cum quadam inflectione linguae ad paletum et sa, cadere : in medio, aut in sine dictionis nunquam reperitur. (Rhodes 1651, p. 6)

[Le *s*- se trouve uniquement au début de mot. Il se prononce avec plus d'aspiration que le nôtre, comme s'il était double et avec un sifflement de moins ; quand on prononce [cette lettre], la langue est quelque peu infléchiée vers le palais, comme par exemple *sa* 'tomber'. Cette lettre ne se trouve jamais en milieu ni en fin de mot.]

Dans son travail, Gregerson identifie cette consonne comme la rétroflexe /ʃ/²⁸⁴.

fau: de trās: retrō sãn:pateo: atrium

Rappelons que la lettre *f* (*s* long) dans *fau* est la forme ancienne de la lettre *s* minuscule. Donc, il n'y a pas de distinction en l'occurrence : il s'agit juste d'un problème de cohabitation entre la forme graphique ancienne *f* et la forme récente *s*.

À propos des mots commençant par *r* et *s*, l'auteur mentionne la coexistence des deux formes orthographiques *r* et *s* dans certains exemples (sous-entendu la coexistence des phonèmes).

8.6.2. Les coexistences des graphies dans la partie des mots commençant par *r*

8.6.2.1. La confusion entre les graphies *r* et *d*

Alexandre de Rhodes note pour certains mots commençant par la lettre *r* une forme équivalente en *d*. Aussi, nous pouvons nous demander s'il faut considérer cette tendance comme une erreur de sa part (ou une faute de prononciation de certains locuteurs)²⁸⁵ ou comme le signe du début de la perte de la caractéristique roulée du [r] dans le parler du Nord.

Cependant, pour certains mots commençant par *r* figure l'équivalence avec *d* :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>rám lita => dâm</i>	<i>rám</i>	<i>cubrir o fogo pera que se não apaque / operire ignem ne extinguatur / 'couvrir le feu pour qu'il ne s'éteigne pas'</i>
<i>ri → dī</i>	<i>rī</i>	<i>reuer agoa ou outro liquor / stillo, as / 'poinçon'</i>

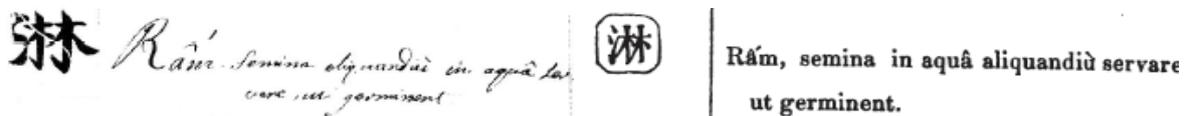
Tableau 4.54. Alternance entre les deux formes graphiques *r* et *d* dans le *Dictionarium*

²⁸⁴ Kenneth Gregerson. 1969. *op. cit.*

²⁸⁵ Selon Rhodes, cette prononciation [r] est jugée erronée par les populations vivant près de la capitale.

Ainsi, à l'époque de la composition du *Dictionarium*, certains locuteurs commençaient à prononcer les initiales écrites *r* comme un *d*, cela montre qu'il y a un changement de la prononciation de [r] vers [ð] dans la langue de référence (celle de la capitale). Étymologiquement, les deux mots commençant par *r* et *d* ci-dessus doivent être écrits *r* car leurs initiales se prononcent [r]. Toutefois, A. de Rhodes a choisi d'écrire *d* (qui logiquement devrait être *r*) ce qui correspond à la langue de référence.

Dans leur dictionnaire, Pigneau de Béhaine (1772-1773) et Jean-Louis Taberd (1838) choisissent le graphème *r*, la forme correcte, pour le mot *rám* par exemple :



8.6.2.2. Confusion entre les graphèmes *r* et *s*

8.6.2.2.1. Alternances entre *r* et *s*

Dans le *Dictionarium*, figurent quelques exemples où l'auteur note certains mots avec l'initiale *r* accompagnée de son équivalent avec *s* ; et à l'inverse, lorsqu'il note les mots commençant par *s*, il les renvoie également à leurs équivalents en *r* :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>rinh rãng => sùng sãng</i>	<i>sùng sãng</i>	<i>som grande de metal quando da hum no outro / sonitus ingens ex metallorum percussione / 'bruit d'objets métalliques qui s'entrechoquent'</i>
<i>rõ, rấn rỡ = rấn hoa sặc sỡ</i>	<i>sặc sỡ</i>	<i>cobra pintada / serpens pepictus / 'serpent coloré'</i>
<i>rôn rột => son sột</i>	<i>sột soạt</i>	<i>strondo de rato gato / strepitus murium fellium & fimilium / 'le bruit de la souris, du chat et d'autres animaux'</i>

Tableau 4.55. Alternance des deux formes graphiques *r* et *s* dans le *Dictionarium*

L'initiale écrite *r*, quelle que soit sa prononciation, a deux origines : d'abord, dans la grande majorité des cas, elle correspond à l'ancien /*r/ initial ; ensuite, dans quelques exemples, elle représente le résultat de la spirantisation de l'ancien /*s/ médial²⁸⁶. On serait tenté d'expliquer les alternances ci-dessus par ce dernier phénomène. Le problème est que le /*s/ initial est aujourd'hui représenté par l'initiale /t/.

²⁸⁶ Michel Ferlus. 1992. *art. cit.*

1		2		3	4		
PV	<i>spirantisation</i>	MC	SV	<i>confusion en ... sourde sonore</i>	XV-XVIe	XVIIe	moderne
s	{ ř	s-z	s-z	s	(ts) > t	t t	t t
				r	r	r r	z/r r

Tableau 4.56. Spirantisation de /*s/ selon Ferlus (1992)

En dehors des nombreux emprunts au chinois, le *s* initial actuel provient du changement /*khr > s/ bien identifié en vietnamien. Donc, les lois de la phonétique historique ne permettent pas d'expliquer l'alternance des initiales *r* et *s* dans le *Dictionarium*. Il faut proposer une autre explication.

Remarquons que dans les exemples cités ci-dessus, l'alternance *r ~ s* à l'initiale n'est présente que dans des mots expressifs, et non dans le vocabulaire de base. L'expressivité est justement un procédé qui permet une plus grande liberté phonétique. Les mots mentionnés dans le tableau sont de nature expressive et n'ont rien à voir avec le phénomène de spirantisation.

8.6.2.2.2. Équivalence des deux graphies *r* et *x*

Alexandre de Rhodes relève également l'alternance des graphies *r* et *x* pour les mots commençant par *r* :

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>rě</i> <i>rě ra = xě ra</i>	<i>xé</i>	<i>apartar huas cousas das outras / separo, as / 'séparer'</i>
<i>riét</i>	<i>xiét</i>	<i>atar apertando bem / stricte ligare / 'bien attacher'</i>

Tableau 4.57. Alternance des deux formes graphiques *r* et *x* dans le *Dictionarium*

Les exemples cités dans le tableau sont rares. Sur le modèle précédent, l'alternance des initiales *r* et *x* peut s'expliquer ici aussi par l'expressivité.

8.6.3. Évolution de [r] en [z] et [ř] en [s] au Tonkin

Les changements de [r] en [z] et de [ř] en [s] dans le Nord ne se produisent qu'au niveau phonétique, les graphies d'origine étant conservées. En ce qui concerne ces changements, Hoàng Thị Châu²⁸⁷ explique que la mutation serait le résultat de contacts intervenus au 18^e

²⁸⁷ Hoàng Thị Châu. 1989. *op. cit.*, p. 133.

siècle, à la suite de l'installation des Chinois, descendants et fidèles de la dynastie Ming (1368-1644). Or, les populations sinophones impliquées dans ces contacts sont issues de Fujian, de Canton et du Yunnan. Les dialectes chinois de ces régions n'ont pas de consonne palatale, ni rétroflexe, ni de [r] roulé.

On peut se demander si cette raison d'ordre purement sociolinguistique est suffisante pour expliquer ces changements. Ces facteurs « externes » incluant l'âge, le genre, la mobilité démographique, la nature des réseaux sociaux, l'identité ethnique, le taux d'interaction... peuvent-ils prendre le pas sur les changements linguistiques « internes »²⁸⁸. Pour qu'un groupe social puisse causer un changement de nature phonétique chez des membres des autres groupes, il faut que ces innovateurs aient la plus forte densité d'interactions sociales au sein de leurs réseaux de communication²⁸⁹. Au 18^e siècle, les Chinois vivent en masse en Cochinchine (Sud) alors que les quelque 56.000 Chinois²⁹⁰ résidant au Tonkin sont minoritaires. Ils exercent les métiers de commerçant, d'agriculteur, de mineur... et demeurent au sein de leur communauté en ayant peu de contacts avec le reste de la population. Il est donc peu probable que les contacts qu'ils auraient pu avoir avec les habitants du Tonkin aient entraîné des modifications notoires dans le système phonologique du vietnamien. Cette petite communauté de Chinois arrivés au Tonkin aux 17^e et 18^e siècles n'occupe pas une place suffisamment importante dans la société pour pouvoir provoquer un changement phonétique d'ampleur. Dès l'époque de l'impression du *Dictionarium*, nous avons remarqué qu'il y avait coexistence des formes graphiques *r* et *d* (sous-entendu les phonèmes), ce qui constitue probablement un signe précurseur des changements phonétiques postérieurs.

N'oublions pas que le système phonétique d'une langue change lui-même en fonction des « déterminismes physiologiques, fortuits ou structurels »²⁹¹. De plus, une langue peut évoluer « du simple au complexe ou du complexe au simple »²⁹². À propos de l'évolution phonétique du parler tonkinois, les trois consonnes [ð], [ʒ], et [r] fusionnent en [z]. L'évolution de la spirante [ð] vers la fricative [z] suit la loi du changement des structures instables vers des structures plus stables, tandis que la perte de la caractéristique roulée du [r] par simplification

²⁸⁸ R. Anthony Lodge. 2003. « L'insuffisance des théories internes du changement phonétique : le cas de l'ancien français », *Médiévales*, n° 45, p. 55-66 ; Lyle Campbell. 2004. *Historical Linguistics, an Introduction*, Cambridge / Massachusetts : The MIT Press, p. 221.

²⁸⁹ Lyle Campbell. 2004. *Ibid.*

²⁹⁰ Xiaorong Han. 2009. « Spoiled Guests or Dedicated Patriots ? The Chinese in North Vietnam, 1954–1978 », *International Journal of Asian Studies*, vol. 6, n°. 1, p. 1-36.

²⁹¹ Claude Hagège, André-Georges Haudricourt. 1978. *La phonologie panchronique, comment les sons changent dans les langues*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 51.

²⁹² Claude Hagège, André-Georges Haudricourt. 1978. *Ibid.*, p. 67.

de prononciation le fait évoluer vers [z]. La consonne [ʒ] prononcée [z] obéit à la loi de dépalatalisation, tandis que la consonne [ʃ] perd sa valeur de rétroflexe et devient une fricative-avéolaire [s]. Il est dommage que les manuscrits n'aient pas conservé la trace de tous ces changements phonétiques, car même si la prononciation a évolué, l'orthographe n'a pas changé. Les deux graphèmes *d* et *r* sont choisis pour transcrire les consonnes [ð] et [r], tandis que la paire [ʃ] et [ç] est transcrite respectivement par *s* et *x*. Signalons que la consonne [ç] a perdu sa caractéristique palatale et est prononcée en [s] en vietnamien moderne. Dans la communication orale, c'est le contexte qui permet de comprendre le sens des mots, alors qu'il faut respecter les lois de l'orthographe pour déterminer la signification du mot.

8.7. Les phonèmes transcrits par les graphèmes *u* et *v*

8.7.1. La loi de transcription de la consonne [v] et de la voyelle [u]

Dans le *Dictionarium*, la graphie *v* prend parfois la forme *u* : par exemple, *uê* (vê) dans 'rentrer', *uít* (vít) dans 'canard', *uiêc* (viêc) pour 'travail'... Dans la grammaire attachée au dictionnaire, Alexandre de Rhodes note que la lettre *u* est à la fois voyelle et consonne. Ce choix orthographique vient du latin qui ne fait pas la distinction entre les deux lettres. Nous constatons que l'auteur du *Dictionarium* emploie la lettre *u* de préférence en tête de mots et la lettre *v* à l'intérieur du groupe de mots : par exemple, *úa*, *cây vắ* (vắ, cây vắ) 'figuier'. Mais, les mots figurant dans les colonnes 857, 858, 860 sont classés selon l'ordre inverse : c'est la lettre *v* qui est utilisée en tête du groupe de mots. Quoi qu'il en soit, l'auteur utilise les deux lettres *u* et *v* pour transcrire la consonne [v].

<i>uác</i> , <i>chim vác</i> : curuja : noctua, ae	<i>vàn</i> , <i>uiêc uàn</i> : negocios : negotia, orum
--	---

En fonction vocalique, nous ne trouvons qu'un seul cas où la lettre *V* majuscule est employée pour transcrire la voyelle [u] : *V mê* (u mê) 'obscur'. Dans les autres cas, la lettre *u* est utilisée pour transcrire la voyelle [u] lorsque le mot contient une seule lettre : *u*, *nòi u* (ủ, nòi ủ) 'recouvrir pour conserver la chaleur'. De même, l'auteur utilise toujours la lettre *u* pour transcrire la voyelle [u] à l'initiale de la syllabe : *út*, *con út* (*con út*) 'dernier né'...

Cependant, il emploie le *u* tréma (*ü*) pour transcrire la voyelle [u] dans certains cas, comme par exemple, dans les mots « *üông* 'boire', *üón* 'courber' ...

<i>üông</i> : beber : bibo, is	<i>üông</i> , <i>ép üông</i> : foçar, fazer força : uim inferre
--------------------------------	---

Néanmoins, nous constatons un cas particulier où la lettre *ü* employée normalement pour transcrire la voyelle [u] est également utilisée pour transcrire la consonne [v] : il s'agit des exemples *üêi cuôn üêi thành* (vây, quân vâi thành) 'entourer, investir une citadelle'.

Cela pourrait être une erreur d'orthographe commise lors de l'impression.

8.7.2. La coexistence entre les trois graphies u, v et çb

En ce qui concerne les mots commençant par le graphème *v*, nous trouvons également les deux formes orthographiques *v* et *çb* coexistant à l'initiale.

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Traduction en portugais / latin / français
<i>uai</i> → <i>çbai</i>	<i>vai</i>	'épaule' ²⁹³
<i>váng tlúng gà ~ çáng</i>	<i>váng</i>	<i>ateado ouo / pellicula oui</i> / 'pellicule, couche'
<i>văt vãnh</i> → <i>çăt çãnh</i>	<i>văt vãnh</i>	'détail' ²⁹⁴
<i>văt ~ çăt</i>	<i>văt</i>	<i>lutar / luctor, aris</i> / 'se battre'
<i>vỏ</i> → <i>çỏ</i>	<i>vỏ</i>	<i>mago de pao / malleus ligneus</i> / 'maillet, massue'

Tableau 4.58. Alternance entre les deux formes graphiques *v* et *çb* dans le *Dictionarium*

Cette coexistence traduit l'état de l'évolution de la spirante /β/ au 17^e siècle qui, dans certains mots, a achevé son processus de transformation en fricative /v/, mais qui, dans d'autres mots, apparaît sous la forme de deux graphèmes. Chez certains locuteurs ou dans certaines régions, l'initiale d'un même mot pourrait donc être prononcée en spirante ou en fricative (consonne de résultat).

Nous trouvons cependant une autre présentation : l'auteur note les mots prononcés avec l'initiale /β/ tout en renvoyant à son phonème résultant /v/.

<i>Dictionarium</i> (1651)	vietnamien standard	Trad. en portugais / latin / français
<i>uạc çỏ</i> => <i>vỏ</i>	<i>vỏ</i>	<i>tirar a casca / decortio, as</i> / 'décortiquer'
<i>vàng, çôi vàng</i> => <i>vàng</i>	<i>vàng</i>	<i>fazer de pressa / velox in operando</i> / 'faire à la hâte'

Tableau 4.59. Alternance entre les deux formes graphiques *çb* et *v* dans le *Dictionarium*

Notons à ce propos que les deux présentations figurent dans le *Dictionarium*. Le phonème ancien /β/ est encore employé chez certains locuteurs dans des régions reculées, tandis que

²⁹³ L'auteur n'a pas traduit ce mot en portugais ni en latin dans le *Dictionarium*

²⁹⁴ L'auteur n'a pas traduit ce mot en portugais ni en latin dans le *Dictionarium*

l'usage du phonème de résultat /v/ est quasiment généralisé. La présentation des diverses prononciations fournit un tableau du système phonétique du vietnamien à cette époque, un système qui évolue et varie selon les locuteurs et selon les parlers des différentes régions.

8.8. Conclusion du chapitre 8

Le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes est une photographie de l'état de la langue vietnamienne au 17^e siècle et une source précieuse pour les recherches sur les variantes dialectales. L'auteur a consciencieusement transcrit l'état du parler de l'époque en notant les variantes de prononciation. Cette étude minutieuse nous permet de suivre l'évolution du système phonologique de chaque région.

L'évolution des groupes consonantiques /ɓl, ml, tl/ varie selon les grandes zones dialectales. Au Tonkin, le graphème *tl* se trouve encore dans les manuscrits avant la décennie 1680, mais cette graphie n'apparaît plus à partir des manuscrits de 1687, ce qui signifie que le groupe [tl] se transforme en [t] écrit *tr*. Quant au graphème *bl*, il figure encore dans les manuscrits de l'année 1836 avant de disparaître dans les textes postérieurs. Nous trouvons encore les traces du graphème *ml* notant le groupe [ml] dans les manuscrits entre 1847-1860. En Cochinchine (Centre et Sud aujourd'hui), les graphèmes des deux groupes [ɓl] et [ml] disparaissent en premier tandis que le graphème *tl* s'y maintient plus longtemps. Il convient de remarquer que le groupe [tl] persiste encore dans certains villages isolés des provinces de Quảng Bình et Quảng Trị.

S'agissant de l'évolution phonétique des spirantes, la graphie de la spirante [β] commence à changer à Kê Chợ (capitale du Tonkin) à partir des années 1750, puis se propage dans les autres provinces de la région. Cependant, nous constatons le maintien du graphème *ɓ* dans le dictionnaire de S. Buenaventura (1769) en Cochinchine (Sud) : cette spirante [β] s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui dans les zones rurales du Quảng Bình, au centre du pays. Quant à la spirante [ð], elle a changé de valeur phonétique pour devenir [z] ou [j] selon les régions. Dans le *Dictionary* de 1651, figurent deux variantes graphiques *d*, *dě* de la spirante [ð]. La deuxième aura disparu vers 1759-1760 dans les manuscrits, ce qui marque le début du processus de transformation des spirantes en fricatives, processus qui se termine vers la fin de 18^e et au début de 19^e siècle. En Cochinchine (Sud), nous constatons encore la présence du graphème *dě* dans le dictionnaire de S. Buenaventura, mais, faute de documentation, nous ne pouvons pas évaluer la durée du processus de transformation de cette spirante en fricative, spirante qui conserve sa valeur phonétique dans le Centre du pays.

CINQUIÈME PARTIE

**L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU
VIETNAMIEN :**

**LA PROMOTION D'UNE ÉCRITURE
OFFICIELLE**

**CHAPITRE 9. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN
À L'ÉPOQUE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES**

CHAPITRE 10. LE *QUỐC NGŨ* À L'ÉPOQUE COLONIALE

CHAPITRE 9

L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN À L'ÉPOQUE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

9.1. Des jésuites aux autres congrégations

9.1.1. L'implantation des Missions Étrangères

Expulsé définitivement de Cochinchine en 1645, faisant escale à Macao, Alexandre de Rhodes parvient à Rome en 1649 après un long voyage. Le 2 août 1650, il « exposait aux cardinaux de la Propagande qu'une chrétienté de 300.000 fidèles et qui s'accroît d'environ 15.000 âmes chaque année exigerait de l'Europe 300 prêtres au minimum »¹. La curie romaine ne pouvait pas missionner autant de prêtres. Alexandre de Rhodes plaida alors pour la fondation d'un clergé autochtone. Dans ce but, il proposa au pape en 1652 « d'envoyer des évêques pourvus d'un titre *in partibus infidelium* et à l'insu du roi de Portugal », de manière à ce que la mission échappe au régime du *padroado*². Mais le pape Innocent X et la curie romaine demeurèrent circonspects. En 1652, après avoir séjourné trois ans à Rome, A. de Rhodes passa en France, la fille aînée de l'Église. Il rencontra et convainquit de jeunes prêtres, des personnes influentes.... La curie restait cependant hésitante et le Général des jésuites l'envoya en mission en Perse, à Ispahan, en 1654.

Ses efforts n'aboutirent qu'après son départ. En 1658-1659, trois prêtres français, François Pallu³, Pierre Lambert de la Motte⁴ et Ignace Cotelendi⁵ sont nommés évêques *in partibus* et vicaires apostoliques⁶ du Tonkin, de Cochinchine et de Chine. Les Missions Étrangères sont officiellement créées en 1663. Cette fondation ouvre une nouvelle période d'évangélisation au Vietnam, période où les jésuites relevant du *Padroado* cohabitent avec les vicaires

¹ Archivio Storico di Propaganda Fide, SRCG, vol. 193, f. 462-467. Henri Chappoulié. 1943. *Aux origines d'une Église, Rome et les missions d'Indochine au XVII^e siècle*, T. I, Paris : Bloud et Gay, p. 103-104.

² Henri Chappoulié. 1943. *Ibid.*, p. 104.

³ François Pallu (1626-1684) était le principal fondateur de la Société des Missions Étrangères. En 1658, il fut nommé vicaire apostolique du Tonkin, administrateur du Laos et des provinces de Yun-nan, Kouy-tcheou, Hou-kouang, Se-tchoan, Kouang-si en Chine.

⁴ Pierre Lambert de la Motte (1624-1679) faisait lui aussi partie des fondateurs de la Société des Missions Étrangères. Il fut nommé en 1659 vicaire apostolique de la Cochinchine, administrateur des provinces de Tche-kiang, Fokien, Kouang-tong, Kiang-si et de l'île de Haï-nan en Chine.

⁵ Ignace Cotelendi (1630-1662) fut nommé en 1660, évêque *in partibus* de Métellopolis, vicaire apostolique de Nankin, administrateur de la Corée et de la Tartarie, ainsi que des provinces de Pékin (Tche-li), Chan-si, Chen-si, Ho-nan, Chan-tong en Chine.

⁶ Le vicaire apostolique est un prélat relevant directement du Saint-Siège ; c'est généralement un évêque, nommé *in partibus*, préposé à des contrées qui n'ont pas encore de siège épiscopal.

apostoliques. Dès le début, les deux congrégations entrent en conflit en raison de rivalités juridictionnelles et de malentendus relatifs aux rites, ainsi qu'aux finalités et aux formes de l'inculturation.

Après l'implantation des missionnaires français, la juridiction religieuse du Tonkin est divisée en deux territoires distincts, le 27 juillet 1678 : le Tonkin oriental et le Tonkin occidental, administrés par les vicaires apostoliques français. Après le décès de M^{gr} Deydier⁷ en 1693, la Propaganda Fide nomme un vicaire apostolique dominicain à la tête du Tonkin oriental.

Quant aux franciscains, qui avaient été les premiers missionnaires à s'être implantés en terre vietnamienne, dès 1581⁸, leurs activités d'évangélisation ne se développent guère au 17^e siècle. Après une longue interruption, les deux premiers membres de cet ordre à se rendre au Vietnam, en 1700, sont contraints de rester à bord de leur vaisseau car l'entrée du royaume leur est interdite⁹. À partir de 1719, les franciscains reviennent en Cochinchine et s'y installent en nombre¹⁰, surtout dans la province de Raygon¹¹.

9.1.2. Évolution du rôle de l'écriture romanisée du vietnamien chez les jésuites

9.1.2.1. L'écriture romanisée du vietnamien avant 1651

Comme nous l'avons indiqué dans la partie de notre thèse relative à la transcription du vietnamien par les jésuites entre 1615 et 1651, la visée primitive de la romanisation est de faciliter l'apprentissage de la langue locale par les missionnaires. Cette écriture est d'abord destinée aux Européens.

Nous savons avec certitude que les jésuites ont tout d'abord directement enseigné la doctrine aux catéchumènes et simultanément formé des catéchistes pour qu'ils l'enseignent à leur tour. Nous pouvons tenter d'imaginer comment les prêtres européens et les autochtones ont coopéré : les jésuites apprennent la langue vietnamienne avec l'aide des catéchistes qu'ils ont formés ; ils transcrivent les sons entendus en caractères latins tandis que les catéchistes lettrés les aident à traduire en langue annamite. On peut supposer que les textes ainsi produits – ou

⁷ François Deydier (1634-1693), ordonné prêtre par Lambert de la Motte en 1660, arriva au Tonkin en 1666. Il fut nommé évêque d'Ascalon et vicaire apostolique du Tonkin oriental en 1679.

⁸ Constant Poncet. 1941. « L'un des premiers Annamites, sinon le premier converti au catholicisme », *Bulletin des Amis du Vieux Huê*, p. 81-82.

⁹ Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire de la mission en Cochinchine (1658-1923)*, Tome II, Paris : Les Indes Savantes, p. 523.

¹⁰ La Cochinchine de cette époque comprend déjà les provinces du Sud dont les seigneurs Nguyễn s'étaient emparés au détriment du Champa et du Cambodge.

¹¹ Adrien Launay. 2000 [1923]. T. II, *Ibid.*, p. 94-95. La province de Raygon correspond à la région actuelle de Sài Gòn.

du moins la plupart d'entre eux – ont aussi été écrits en caractères démotiques. Nous disposons en effet d'un rapport de 1648 dans lequel quatorze chrétiens affirment être d'accord avec la traduction de la formule de baptême, nous l'avons vu (chap. 8)¹². Ce texte est formulé dans les trois écritures : en caractères démotiques, en latin et en vietnamien romanisé. Il est certain que les caractères démotiques sont de la main d'un Vietnamien mais l'écriture alphabétique est, semble-t-il, de celle d'un père européen. Nous avons comparé le tracé des phrases de ce rapport avec celui du rapport qui sera rédigé quelques années plus tard, en 1654, par Phelipo Marino¹³ : l'écriture est de la même main¹⁴. Conclusion plausible : ce père jésuite italien était arrivé au Tonkin en 1647 et devait commencer à en maîtriser la langue quand il rédigea son premier rapport l'année suivante. Cet apprentissage débutait par la mémorisation en vietnamien de la formule du baptême.

La coexistence des trois écritures dans un texte écrit par des jésuites européens avec la collaboration de Vietnamiens montre que les caractères démotiques sont réservés aux autochtones, le latin aux prêtres et que l'écriture romanisée est considérée comme un moyen de communication entre les deux catégories de scribes. Il est important de rappeler que les jésuites ont eu en Extrême-Orient une politique très volontariste d'inculturation et d'accommodation à la culture locale – politique débouchant sur la « querelle des rites » qui se poursuit pendant une large partie du 17^e et du 18^e siècle. Cette querelle portait sur la possibilité ou non d'adapter la pratique et l'enseignement de la religion catholique aux croyances et coutumes locales. Nous ne nous y attarderons pas : la question est très bien documentée¹⁵.

Les jésuites tentent donc désormais d'apprendre et d'utiliser le nôm, l'écriture démotique, de préférence aux sinogrammes. Ils se servent des catéchistes autochtones comme informateurs et comme intermédiaires pour communiquer et pour traduire le catéchisme dans les deux écritures. Cette politique d'évangélisation est la même que dans les autres terres de mission asiatiques. C'est celle qui avait été déjà mise en œuvre dans la province du Japon un siècle

¹² Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *Lịch sử chữ Quốc ngữ 1620-1659* [L'histoire du *quốc ngữ* 1620-1659], Hà Nội: Nhà xuất bản Tôn Giáo, p. 100-104; Texte original : Jap-Sin 80, f. 76r-80v.

¹³ Jap-Sin 80, f. 086-087. Autre écriture de son nom : Giovanni Filippo de Marini (1608-1682), jésuite italien implanté au Tonkin en 1647.

¹⁴ Jap-Sin 80, f. 76r-80v.

¹⁵ Parmi les très nombreux travaux qui lui ont été consacrés : René Etiemble. 1966. *Les Jésuites en Chine. La querelle des rites*, Paris : Julliard.

plus tôt. Les jésuites avaient aussi voulu créer une liturgie en chinois (voir plus haut, chapitre 2 : 2.3.2.2)¹⁶.

Bref, entre 1615 et 1651, la méthode de transcription du vietnamien n'est considérée par les missionnaires étrangers que comme un moyen d'apprentissage de la langue locale et un moyen parmi d'autres. Du reste, tant que l'écriture romanisée n'est pas standardisée sous la forme et selon les normes d'un dictionnaire ou d'un manuel, il est malaisé de l'enseigner aux autochtones et, plus encore, de la propager.

9.1.2.2. L'évolution du rôle de l'écriture romanisée du vietnamien

Il est certain que seul un nombre restreint de catéchistes vietnamiens parmi tous ceux qui ont été formés par les jésuites ont eu l'occasion d'apprendre un peu de latin et l'écriture vietnamienne romanisée à l'époque des premières missions. Il convient de rappeler que la formation des catéchistes indigènes au Tonkin avait été initiée par Alexandre de Rhodes en 1630¹⁷ et que cet effort avait été poursuivi et renforcé par Gaspar do Amaral dans les années 1631-1637¹⁸ (voir *supra*, chapitre 1). Or les jésuites ne choisissaient parmi ces catéchistes, pour les acculturer au latin, que des « personnes lettrées » maîtrisant bien les « caractères chinois » et susceptibles de les aider dans la composition des livres¹⁹. Les caractères chinois proprement dits (les sinogrammes) sont moins souvent utilisés dans les textes religieux, même si cette écriture demeure l'écriture officielle de la Cour et des concours mandarinaux. Les caractères démotiques, en revanche, sont largement utilisés pour les livres et les catéchismes dès l'époque de Girolamo Majorica, dans les années 1630-1640. Lors de son retour en Cochinchine en 1640, Alexandre de Rhodes crée un groupe de dix catéchistes vietnamiens chargés des activités d'évangélisation²⁰.

Nous ne savons pas exactement à quelle date ces catéchistes ont commencé à apprendre le vietnamien romanisé. Mais on dispose des rapports de deux d'entre eux, Bentô Thiện²¹ et

¹⁶ André Marillier. 1995. *Nos pères dans la foi, notes sur le clergé catholique du Tonkin de 1666 à 1765*, Paris : Églises d'Asie, Tome I, p. 32 ; Jean Guenou. 1996. « Monseigneur Pallu et la liturgie chinoise », *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, vol. LXI, n° 3-4, p. 820-836.

¹⁷ Alexandre de Rhodes. 1653. *Divers voyages et missions du P. Alexandre de Rhodes en Chine, & autres Royaumes de l'Orient. Avec son retour en Europe par la Perse & l'Arménie*, Paris : Sebastien Cramoisy, p. 103.

¹⁸ Lettre de Gaspar do Amaral, écrite à Macao, le 21 novembre 1645, Jap-Sin 80, f. 34 ; Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 498-516.

¹⁹ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch 1; Felipe do Rosario Binh. 1822. *Truyện Nước Annam Đàng Ngoài chí Đàng Trai, Cuyển thư nhất* [L'histoire du pays d'Annam comprenant le Tonkin et la Cochinchine, tome I], p. 28-30.

²⁰ Alexandre de Rhodes. 1653. *Ibid.*, p. 161.

²¹ Jap-sin 81, f. 246r-v.

Ignacio Văn Tín²², écrits uniquement dans cette écriture, datés de 1659 et adressés au supérieur G. P. de Marini²³, qui se signalent par un haut degré de maîtrise. Ignacio Văn Tín précise que Marini lui a enseigné « plusieurs choses » et qu'il est « malheureux d'être loin » de son maître. En outre, nous apprenons, en consultant des annales des Missions Étrangères, qu'un autre catéchiste vietnamien, nommé Ignace, « connaît déjà les lettres d'Europe »²⁴.

Grâce à ces deux textes, nous savons que les catéchistes autochtones utilisaient l'écriture romanisée pour rédiger leurs rapports à leurs supérieurs. Cela montre que cette écriture avait alors perdu la fonction unique qui était primitivement la sienne : d'abord moyen d'apprentissage pour les jésuites européens, elle commence à devenir, au tournant des années 1650, un moyen de communication entre catéchistes vietnamiens et jésuites étrangers avant même l'arrivée des pères des Missions Étrangères.

9.1.2.3. L'écriture romanisée du vietnamien en usage chez les jésuites après l'arrivée des prêtres des Missions Etrangères

Quelque temps après l'arrivée au Vietnam des pères de la Société des Missions Etrangères, les jésuites ont tenté de défendre leur monopole de fait sur cette terre de mission et de renforcer leurs liens avec les catéchistes et les chrétiens vietnamiens. Ils utilisaient à la fois le portugais et le latin pour rédiger les rapports adressés à Rome à leur supérieur général et/ou à la *Propaganda Fide*. Quant au vietnamien romanisé, cette écriture apparaît plus souvent dans des rapports dont on peut supposer qu'ils sont adressés aux jésuites ne maîtrisant pas les caractères chinois par des catéchistes vietnamiens ne connaissant ni le latin ni le portugais.

Nous avons ainsi découvert un manuscrit de la main de deux séminaristes²⁵, Jacinto Thiêu et Francisco Luán, portant sur la signification de l'expression *thủ tiết*²⁶ en vietnamien. Ce texte est ensuite traduit en portugais par Ignacio Martins, il porte la date du 30 septembre 1678²⁷. Un rapport plus tardif, intitulé *Viagem de Quai To* et rédigé en 1708, est signé par un religieux

²² Jap-Sin 81, f. 248-259v.

²³ Ces textes ont été présentés pour la première fois par Hoàng Xuân Hãn. 1959. « Một vài văn kiện bằng quốc âm tàng trữ ở Âu châu » [Quelques documents en quốc ngữ conservés en Europe], *Tạp san Đại Học [Revue de l'Université]*, số 10 [n° 10], Sài Gòn; Đỗ Quang Chính (1972) les a transcrits en quốc ngữ moderne.

²⁴ Marino 1672 annoté par Deydier, AME, vol. 663, p. 383. Cité in André Marillier. 1995. *Nos pères dans la foi*, T. II, Paris : Eglises d'Asie, p. 7.

²⁵ Après l'arrivée des vicaires apostoliques, les catéchistes vietnamiens ont pu continuer à suivre les enseignements des jésuites en vue d'entrer à leur tour dans la Compagnie.

²⁶ Il s'agit de l'interdiction faite aux femmes de se remarier après le décès de leur mari, selon les traditions vietnamiennes.

²⁷ Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-33, f. 370r-v.

vietnamien, Bauloe Hôi²⁸. La plus grande partie du texte est rédigée en portugais ; il est assorti d'un résumé d'une page en vietnamien romanisé²⁹. Des écrits de ce type, c'est-à-dire partiellement bilingues, constituaient une aide précieuse pour les Vietnamiens dans leur apprentissage du latin ou du portugais et, réciproquement, les jésuites européens pouvaient lire facilement la traduction en écriture romanisée et la communiquer aux chrétiens autochtones. Ces deux manuscrits témoignent en tout cas d'un changement significatif dans la politique linguistique des jésuites sur le terrain : les séminaristes vietnamiens savent et peuvent désormais écrire en latin ou en portugais.

D'autre part, nous a été conservée une lettre de 1685 – adressée aux chrétiens vietnamiens Anton Thịnh et Mighel Chi³⁰, où le père jésuite Manuel Ferreira³¹ exprime ses sentiments envers les fidèles et les exhorte à être pieux – elle aussi rédigée en vietnamien romanisé. Le père Ferreira les assure de la légitimité des vicaires apostoliques qui exercent leur ministère au pays d'Annam. En 1689, une autre lettre signée par Fuciti³² est de même teneur³³. Nous savons que Fuciti avait été contraint de revenir à Rome, suite à une convocation du pape. Il quitte le Tonkin le 29 octobre 1684. Après une escale à Java, il s'arrête à Ayutthaya, au Siam. Il est forcé de quitter le Siam en novembre 1686³⁴. C'est après avoir été reçus par le pape que Ferreira et Fuciti adressent cette lettre³⁵ à Anton Thịnh et Mighel Chi pour les encourager et leur expliquer que les vicaires apostoliques exercent légalement leur autorité en vertu d'une autorisation pontificale. Fuciti demande aux fidèles d'obéir aux prêtres séculiers.

Ces données montrent que le vietnamien romanisé a continué d'être utilisé comme moyen de communication entre les chrétiens vietnamiens et les jésuites quand ces derniers furent obligés de quitter le pays en raison de leurs différends avec les prêtres des Missions Étrangères.

²⁸ Jesuítas na Ásia, vol. 49-VI-2, f. 554-557. Le nom chrétien de ce prêtre vietnamien, Bauloe Hôi, pourrait être Paulus.

²⁹ Jesuítas na Ásia, vol. 49-VI-2, f. 557r.

³⁰ AME, vol. 680, p. 208 bis.

³¹ Manuel Ferreira (1639-1699), jésuite portugais,

³² Domenico Fuciti (1625-1696), jésuite italien, débarque au Tonkin en 1669 et exerce activement sa mission dans les villages chrétiens pendant huit ans en Cochinchine et seize ans au Tonkin. Il est pris dans la tourmente des accusations que les pères des Missions Étrangères formulent contre ceux de la Compagnie de Jésus dans le contexte de la querelle des rites orientaux (voir ci-dessous). Il quitte le Tonkin et retourne à Rome.

³³ AME, vol. 681, p. 76-77. Transcrit par Đoàn Thiện Thuật. 2007. *Chữ quốc ngữ thế kỷ XVIII^e* [Le quốc ngữ au XVIII^e siècle], Hà Nội: Nhà xuất bản Giáo dục, p. 161-169.

³⁴ Đỗ Quang Chính. 2008. *op ; cit.*, p. 356. Guy Tachard. 1689. *Second voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyez par le Roy au Royaume de Siam*, Paris : D. Horthemels, p. 235.

³⁵ AME, vol. 681, p. 76-77.

A partir de 1692, les jésuites obtiennent l'autorisation de revenir au Vietnam et s'emploient à recruter de nouveau des séminaristes, les futurs prêtres autochtones. Mais, faute d'un collège implanté au Vietnam, les séminaristes sont envoyés à Macao pour y être formés et ordonnés prêtres. De 1694 à 1773, vingt-huit prêtres et coadjuteurs jésuites sont ainsi ordonnés, mais nous ne trouvons pas trace de rapports de leur main pendant cette période. Il est certain cependant que les jeunes séminaristes ont pu apprendre l'écriture romanisée chez leurs maîtres jésuites tonkinois, comme ce fut le cas pour Philippe Binh et ses confrères : il en sera question plus loin.

9.1.3. L'écriture romanisée du vietnamien dans la politique linguistique des Missions Étrangères

9.1.3.1. Le latin, langue liturgique

Il est impossible de décrire le développement de l'écriture vietnamienne romanisée sans évoquer la période de transition entre les jésuites et les prêtres des Missions Étrangères. Après la fondation des Missions Étrangères, les deux premiers vicaires apostoliques, Pierre Lambert de la Motte et François Pallu, sont envoyés en Extrême Orient en 1660 et 1662 respectivement. Leur arrivée coïncide avec la transformation de la formation des catéchistes et séminaristes autochtones, dans le but de donner à l'apprentissage des langues et des écritures locales une place plus importante dans le *Ratio studiorum* des collèges implantés en Extrême-Orient.

Dès leur fondation, les Missions Étrangères visaient à former un clergé autochtone. « Le choix du latin comme langue liturgique de l'Église du Tonkin (qui) a été fait à Rome »³⁶ était cohérent avec cette visée. Le 27 juin 1615, le pape Paul V avait promulgué le bref *Romanae sedis antistes* autorisant la liturgie en langue chinoise, telle qu'elle était réclamée par les missionnaires jésuites en Chine³⁷ (voir supra, 2.3.2.2). Mais la *Sacra Congregatio de Propaganda Fide*, créée en 1622, préféra ignorer ce bref et privilégier la liturgie en latin. La promotion du latin avait pour but d'instituer une langue commune à toutes les Chrétientés du monde et de favoriser le rôle des vicaires apostoliques, afin de renforcer le rôle centralisateur de la *Propaganda Fide* dans les activités d'évangélisation. Il s'agissait de mettre en avant la fonction liturgique en vue de laquelle le recours au latin, seule langue autorisée pour les offices, les cérémonies et les sacrements, était obligatoire. Cela compliquait singulièrement la

³⁶ André Marillier. 1995. T. I, *op. cit.*, p. 14.

³⁷ Jean-Pierre Duteil. 1994. *Le Mandat du ciel, le rôle des jésuites en Chine, de la mort de François Xavier à la dissolution de la Compagnie de Jésus (1552-1774)*, Paris : Arguments, p. 47.

formation des prêtres autochtones qui devaient apprendre à la fois le latin et les caractères : le latin pour les rituels et les caractères pour la traduction du catéchisme et de la doctrine. Activité chronophage pour les séminaristes vietnamiens qui devaient comprendre et apprendre à lire une langue déjà morte, mais particulière à l'Église. D'autant que les prêtres vietnamiens, utilisant rarement le latin et seulement pour la liturgie, parvenaient difficilement à communiquer dans cette langue même si le collège général d'Ayutthaya (Siam) avait érigé en principe l'usage du latin comme langue commune, langue de travail et d'échanges quotidiens. Cette difficulté d'accéder à la maîtrise du latin est relevée dans une lettre de Lambert de la Motte, adressée au pape Clément IX en octobre 1667 : « l'un des plus gros obstacles à l'ordination des prêtres autochtones, surtout à partir d'un certain âge, est leur difficulté à apprendre le latin. »³⁸ À tel point que les premiers prêtres vietnamiens ordonnés par Lambert de la Motte savent déchiffrer le latin mais sans le comprendre. Les cours de latin figurent cependant toujours au programme de formation du collège des Missions Étrangères.

9.1.3.2. La politique linguistique des jésuites vs celle des Missions Étrangères

Sous le régime du *padroado* portugais, les catéchistes vietnamiens sont considérés comme des auxiliaires, intermédiaires naturels entre les prêtres européens et les chrétiens autochtones. Selon les rapports des vicaires apostoliques, les jésuites n'ont pas voulu former les catéchistes vietnamiens en vue de les ordonner prêtres car ils « ont dit que toute la Cochinchine ne pouvait pas faire un bon prêtre »³⁹. Le père Langlois⁴⁰, supérieur du séminaire des Missions Étrangères à Ayutthaya⁴¹, écrit à propos des élèves vietnamiens envoyés du Tonkin par ses confrères :

Nos écoliers, qui entendent déjà le latin, sont surpris du dernier étonnement de voir de leurs yeux que ces pères pratiquent le contraire de ce qu'ils enseignent dans leurs livres, et voient le sujet pourquoi ils ne leur ont point voulu enseigner le latin, quoiqu'ils les en aient priés, et disent que c'est que ces pères craignaient d'être un jour contredits par leurs mêmes écoliers et disciples.⁴²

Ces remarques de Langlois peuvent s'expliquer par la différence de démarche entre les jésuites et les pères des Missions Étrangères en vue de développer le christianisme en terre

³⁸ Françoise Fauconnet-Bezelin. 2006. *Le père inconnu de la Mission moderne : Pierre Lambert de la Motte, premier vicaire apostolique de Cochinchine, 1624-1679*, Paris : Archives des Missions Étrangères, p. 436.

³⁹ Lettre de Pierre Langlois à M. Bésard, Siam, le 26 décembre 1673, AME, vol. 876, p. 876-871.

⁴⁰ Pierre Langlois (1640-1700) fut envoyé en Cochinchine et nommé provicaire en 1680.

⁴¹ Capitale du Royaume d'Ayutthaya (Siam) entre 1350 et 1767.

⁴² Lettre de Pierre Langlois à Michel Gazil, le 24 décembre 1674, AME, vol. 858, p. 285-287.

asiatique, plus particulièrement au Vietnam. Les jésuites visaient à former des élites autochtones et eux-mêmes cherchaient à apprendre l'écriture du pays. Dans cette première période de leur activité en Extrême-Orient, ils n'ont jamais ordonné de prêtres vietnamiens. Les vicaires apostoliques des Missions Étrangères ont en revanche pour premier objectif l'ordination d'un clergé autochtone dont la formation comporte l'apprentissage du latin. Ils doivent aussi apprendre les langues locales et s'adapter aux mœurs et coutumes du pays, sans cependant chercher à adopter les pratiques rituelles syncrétiques promues par la Compagnie de Jésus⁴³.

9.1.3.3. La transmission de l'écriture romanisée aux prêtres des Missions Étrangères

Au Vietnam, les vicaires apostoliques ont eu l'avantage d'être missionnés sur un terrain déjà cultivé d'un point de vue linguistique. Rappelons que les jésuites avaient au préalable consacré presque quarante années d'essais et de tâtonnements à l'invention de signes diacritiques susceptibles de marquer les tons vietnamiens et à la fixation des normes d'une écriture. À leur arrivée, les pères des Missions Étrangères ont utilisé les outils élaborés par les jésuites, c'est-à-dire principalement le dictionnaire et la grammaire d'Alexandre de Rhodes, résultats d'un effort collectif, sans oublier son catéchisme. De plus, après avoir appris dans un premier temps la langue au contact de Cochinchinois à Ayutthaya, les pères des Missions Étrangères ont pu dans un second temps progresser dans leurs connaissances grâce à la lecture des textes rédigés par les catéchistes qui avaient été formés par les jésuites. La dispensation des enseignements est facilitée si, des deux côtés (Européens et autochtones), les séminaristes et les catéchistes communiquent en vietnamien romanisé plutôt qu'en latin. Ce choix du vietnamien romanisé n'a donc pas tant pour motif de contribuer à promouvoir le latin comme langue liturgique⁴⁴, même si les deux écritures comportent l'une et l'autre des caractères latins. En réalité, il s'agit d'un outillage linguistique pratique et pertinent pour l'échange épistolaire entre les deux catégories de séminaristes.

Les Missions Étrangères n'ont pas seulement hérité des outils d'apprentissage de l'écriture romanisée mais ils ont aussi accueilli les personnels formés par les jésuites. Le vietnamien romanisé a été transmis aux vicaires apostoliques par l'intermédiaire des catéchistes et prêtres vietnamiens. Les deux premiers prêtres vietnamiens ordonnés par Lambert de la Motte, le 15

⁴³ Jean Guennou. 1986. « Les Instructions romaines », *Les Missions Étrangères de Paris*, Paris : Fayard, p. 74.

⁴⁴ André Marillier. 1995. *op. cit.*, p. 27-33.

juin 1668, à Ayutthaya⁴⁵ – Bentô Văn Hiên et Giuong Văn Hòe – savent déchiffrer le latin sans le comprendre⁴⁶. On peut se demander si Bentô Văn Hiên et Bentô Thiên sont une seule et même personne. Selon les annales des Missions Étrangères, un des séminaristes ordonnés prêtres en 1668 s'appelle Văn Hiên (son nom chrétien est Bentô ou Ventô : Benoît, Benedictus) et il est né en 1614⁴⁷. Nous apprenons par ailleurs à la lecture d'un rapport de Gaspar do Amaral qu'« un catéchiste vietnamien s'appelle Bento. Il a 23 ans et est chrétien depuis onze ans »⁴⁸. Ce texte de Gaspar do Amaral date de 1637 : il s'agit donc bien du même. On sait, grâce à un rapport de 1659⁴⁹ que Bentô Thiên maîtrisait parfaitement le vietnamien romanisé et qu'il pouvait assumer la tâche d'enseigner cette écriture aux prêtres des Missions Étrangères et aux séminaristes vietnamiens.

Bref, des catéchistes vietnamiens avaient appris l'écriture romanisée avec les pères jésuites et certains d'entre eux avaient aussi appris à lire oralement le latin sans nécessairement toujours le comprendre. En raison de la différence de visées dans la formation des prêtres autochtones, les jésuites et les pères des Missions Étrangères ont suivi des politiques linguistiques différentes. Mais dans les deux cas, l'écriture romanisée est considérée comme un outil d'apprentissage efficace de la langue vietnamienne par les prêtres européens.

Malgré les différends survenus entre les membres des deux congrégations, le rôle et le destin des deux groupes de missionnaires sont donc indissociablement liés. D'une part, en effet, c'est un jésuite – Alexandre de Rhodes lui-même – qui est à l'origine de la fondation de la Société des Missions Étrangères et, d'autre part, c'est par l'intermédiaire de Vietnamiens que l'écriture romanisée, créée par les jésuites, a été transmise aux pères des Missions Étrangères. Cette écriture est depuis lors utilisée au sein de l'Église, quels que soient l'ordre ou la congrégation, comme outillage d'apprentissage et de communication à la fois.

⁴⁵ Capitale du royaume d'Ayutthaya (Siam) entre 1350 et 1767.

⁴⁶ André Marillier. 1995. T. III, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁷ André Marillier. 1995. *op. cit.*, T. II, p. 7.

⁴⁸ Real Academia de la Historia de Madrid, Jesuitas, Legajo 21 bis, Fasc.16, f. 36r. Voir Đỗ Quang Chính. 2008 [1972]. *op. cit.*, p. 135.

⁴⁹ Jap-sin 81, f. 246r-v.

9.2. L'écriture romanisée du vietnamien dans les collèges des Missions Étrangères

9.2.1. Le collège général

9.2.1.1. L'installation d'un collège à Ayutthaya

Les deux vicaires apostoliques Pierre Lambert de la Motte et François Pallu s'installèrent à Ayutthaya respectivement le 22 août 1662 et le 27 janvier 1664⁵⁰. Dans la seconde moitié du 17^e siècle, en raison de la politique d'ouverture du roi du Siam, ce pays était devenu le rendez-vous de tous les commerçants européens, et aussi des chrétiens japonais, chinois, annamites chassés de leur pays par les persécutions⁵¹. Dans ce contexte, des vicaires apostoliques nommés par Rome comme Jacques de Bourges⁵², François Deydier et Louis Laneau⁵³ font escale à Ayutthaya avant de se rendre dans leur terre de mission. Jacques de Bourges le relève dans son rapport : « on aborde (à Ayutthaya) de toutes parts, du Japon, de la Chine, des îles Philippines, du Champa, du Cambodge, des îles de Java, de Sumatra, de Golconde et de toute la côte de Coromandel. »⁵⁴

En outre, les encouragements prodigués aux étrangers par le roi du Siam pour qu'ils viennent commercer dans le pays ont fait d'Ayutthaya une ville polyglotte. La position géographique et politique de la ville favorise l'apprentissage des langues autochtones par les missionnaires français. On entend parler plus de vingt langues à Ayutthaya⁵⁵ : « les nations de tous les Orients y sont représentées : Japonais, Chinois, Cochinchinois, Cambodgiens, Indiens, Pegouans⁵⁶, Espagnols, Portugais. »⁵⁷ Certains quartiers de la ville sont réservés aux étrangers, notamment à des chrétiens cochinchinois réfugiés. Ces chrétiens servent de professeurs à Lambert de Lamotte et d'interprètes entre lui et la communauté cochinchinoise

⁵⁰ Adrien Launay. 2003 [1894]. *Histoire générale de la Société des Missions Étrangères*, T. I, Paris : Les Indes Savantes, p. 75.

⁵¹ Adrien Launay. 2003 [1894]. *Ibid.*, p. 91.

⁵² Jacques de Bourges (1630-1714), missionnaire, docteur en théologie, auteur d'un récit de voyage de France au Siam. Il s'installa au Tonkin en 1669 et exerça activement sa mission dans les provinces de Hung Yên et Nam Đĩnh. Il fut nommé évêque d'Auren et vicaire apostolique du Tonkin occidental en 1679.

⁵³ Louis Laneau (1637-1696) partit en mission en 1662 avec Lambert de la Motte et huit autres prêtres et auxiliaires. Ayant exercé au Siam, au Tonkin et en Cochinchine, il fut nommé administrateur de ces trois contrées en 1681 et contribua activement à y former un clergé.

⁵⁴ Alain Forest. 1998. *Les Missionnaires français au Tonkin et au Siam, XVII^e-XVIII^e siècles*, T. I, Paris : L'Harmattan, p. 83.

⁵⁵ Françoise Fauconnet-Buzelin. 2006, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁶ Les Môts de Birmanie.

⁵⁷ Alain Forest. 1998. *op. cit.*, p. 83.

installée en ville : « je leur fis une petite exhortation en portugais qu'un d'eux leur expliquait en cochinchinois, me servant d'interprète, touchant l'obligation d'aimer Dieu.»⁵⁸

Dans ce contexte, les vicaires apostoliques décidèrent d'établir un collège-séminaire à Ayutthaya vers 1666. Quelque temps plus tard, Louis Laneau parle d'une « petite troupe d'écoliers prêts à apprendre le latin »⁵⁹. Lambert de la Motte reçoit en mars 1668 la permission d'ordonner des prêtres au Siam. Comme nous l'avons indiqué, c'est peu après que cette autorisation a été donnée que les deux premiers Vietnamiens, Bentô Thiên et Giuong Vãn Hòe, sont ordonnés prêtres. La même année, François Pallu obtient de Rome la publication d'un décret, daté du 4 juillet 1669, portant sur l'extension de la juridiction des vicaires apostoliques au royaume de Siam⁶⁰. La formation des prêtres autochtones est officiellement mise en place.

9.2.1.2. L'enseignement et apprentissage des langues au collège général

Comme outils d'apprentissage de la langue annamite, les vicaires apostoliques se sont là aussi servis de la grammaire et du dictionnaire d'Alexandre de Rhodes, ainsi que l'indique Pierre Langlois⁶¹ : « on m'a mis en main un rudiment latin et français et le dictionnaire du père Alexandre de Rhodes. »⁶² Pourtant, Pierre Langlois (1640-1700) annonce dans son rapport de 1674 que la grammaire de Rhodes n'est pas commode et qu'il a traduit l'*Apparat françois et latin, tiré de Cicéron et de tous les meilleurs auteurs* (1669) du père Antoine-Louis Lebrun en vietnamien⁶³. Pierre Langlois traduit de surcroît la *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*⁶⁴ de Condren en cochinchinois⁶⁵. Il est regrettable que les manuscrits de ces ouvrages soient perdus.

Au collège d'Ayutthaya, le latin a tout de suite été enseigné pour rendre possible la célébration de la liturgie en langue latine par les futurs prêtres autochtones. Les vicaires

⁵⁸ Lettre de Lambert à Mme d'Aiguillon, le 6 mars 1663, AME, vol. 858, p. 19, citée par Françoise Fauconnet-Buzelin. 2006. *op. cit.*, p. 92.

⁵⁹ Cité in Alain Forest. 1998. *Ibid.*, p. 190 ; Lettre de M. Laneau à Pallu, le 4 octobre 1666, AME, vol. 858, p. 119.

⁶⁰ Adrien Launay. 2000 [1920]. *Histoire de la mission de Siam (1662-1811)*, Paris : Les Indes Savantes, p. 39.

⁶¹ Pierre Langlois (1640-1700) arriva au Siam en 1669 et fut supérieur du collège général. Il apprit le portugais, le siamois, l'annamite. En 1680, il fut nommé provicaire de Cochinchine où il exerça activement sa mission. En 1700, il fut emprisonné à la suite d'édit de Minh Vương et mourut la même année.

⁶² Lettre de Pierre Langlois, écrite le 30 avril 1674, AME, vol. 860, p. 14.

⁶³ Lettre de Pierre Langlois, écrite le 30 avril 1674, AME, vol. 860, p. 14. Cité in André Marillier. 2005. T. I, *op. cit.*, p. 125.

⁶⁴ Le père Charles de Condren. 1665. *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*, Paris : Claude Thiboust.

⁶⁵ Sur ces deux textes, voir *supra*, 3.5.1.

apostoliques espéraient de plus instituer le latin comme langue de communication⁶⁶ au sein de la communauté scolaire, ainsi qu'entre eux-mêmes et les séminaristes asiatiques, ce que les jésuites n'étaient jamais parvenus à obtenir, alors qu'il s'agissait d'un but qu'ils avaient toujours visé dans leurs collèges implantés en Europe : permettre aux élèves de communiquer entre eux en latin, utiliser le latin comme langue de travail des classes. Le collège d'Ayutthaya accueillit rapidement des catéchistes venant des pays voisins pour y être ordonnés prêtres – lorsqu'ils avaient été déjà formés par les jésuites – ou pour y recevoir une formation. Langlois travailla avec vingt-cinq séminaristes dont six Cochinchinois et Tonkinois en 1671⁶⁷. Deux ans plus tard, le nombre des Annamites avait nettement augmenté, comme le montre le rapport de Laneau qui mentionne dix-sept élèves, dont douze Cochinchinois et deux Tonkinois⁶⁸. Etant donné le nombre croissant des séminaristes vietnamiens et au vu des difficultés qu'ils rencontraient dans l'apprentissage du latin, Laneau décida de former des enseignants vietnamiens en priorité, puisque leur langue était celle de la majorité des écoliers. L'urgence d'avoir à communiquer avec les prêtres et les chrétiens autochtones sans l'intermédiaire d'interprètes conduisit les prêtres séculiers européens à apprendre leur langue le plus rapidement possible. L'écriture romanisée du vietnamien était effectivement le meilleur moyen pour y parvenir, à leurs yeux.

9.2.1.3. Le déplacement du collège général à Mahapram (1713-1760)

En 1713, Mgr de Bourges est expulsé de son vicariat et se réfugie au Siam avec un prêtre tonkinois et vingt-deux séminaristes. La même année, le collège général est déplacé à Mahapram (non loin d'Ayutthaya). Les Annamites constituent toujours la majorité des élèves : « en 1718, le collège comptait 50 élèves : quatorze du Siam, vingt-quatre du Tonkin, cinq de Cochinchine et sept de Chine. »⁶⁹ L'enseignement du latin et des langues d'Extrême-Orient est toujours au centre du programme, conjointement aux matières théologiques. En ce qui concerne les futurs prêtres vietnamiens, un cours de vietnamien écrit est également introduit dans leur formation afin que, lors de leur retour au service des Églises locales, ils puissent lire et écrire en écriture nôm. En outre, tous les jeunes Vietnamiens apprennent à lire et écrire le vietnamien romanisé dans les collèges locaux avant d'être envoyés au collège général (voir 9.2.2.3)

⁶⁶ Alain Forest. 1998. *op. cit.*, p. 197.

⁶⁷ Cité in Alain Forest. 1998. *Ibid.*, p. 196. Lettre de M. Langlois à M. de Brisacier, le 9 novembre 1671, AME. vol. 857, p. 239.

⁶⁸ Récité in Alain Forest. 1998. *op. cit.*, p. 196.. Lettre de M. Laneau à la Sac. Cong., le 3 septembre 1673, AME. vol. 851, p. 120.

⁶⁹ Paul Destombes. 1934. « Le collège général », *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris*, p. 41.

Pendant toute la période où le collège général a été implanté à Mahapram, les générations des directeurs qui se sont succédé à sa tête changèrent de politique de formation en fonction des changements intervenus dans la situation politique des différentes terres de mission, mais les finalités de l'enseignement proprement linguistique sont restées les mêmes.

9.2.2. Les collèges au Tonkin

9.2.2.1. La formation des séminaristes vietnamiens au Tonkin

Le projet précocement conçu par Alexandre de Rhodes de former des prêtres autochtones et les arguments qu'il développe dans ce but lors de son retour en Europe prennent rétrospectivement une signification particulière. A. de Rhodes connaissait très bien les compétences des catéchistes vietnamiens avec lesquels il avait coopéré au Tonkin et en Cochinchine. Qu'il ait rédigé son *Dictionarium* et son catéchisme en deux écritures (le latin et le vietnamien romanisé) pose cependant problème. Sans doute indiquait-il son intention dans *l'Ad lectorem* du *Dictionarium*. Le recours à l'écriture romanisée visait à un double objectif : « pour que les missionnaires étrangers puissent comprendre et interpréter les livres vietnamiens et pour que les Vietnamiens apprennent le portugais et le latin. »⁷⁰ Pourquoi donc fallait-il que les catéchistes vietnamiens apprennent le portugais et le latin ? Sur le terrain, les jésuites n'avaient pas eu jusque-là pour politique d'enseigner le latin aux catéchistes autochtones au-delà des simples rudiments. Alexandre de Rhodes voulait sans doute ainsi que les catéchistes vietnamiens puissent devenir prêtres par la suite, estimant qu'un clergé autochtone était plus proche du peuple :

Les prêtres du pays en savent mieux la langue, la parlent avec plus de grâce, trouvent des expressions plus propres et plus intelligibles pour expliquer les mystères de la religion. Ils connaissent plus parfaitement les mœurs et les inclinations de leurs concitoyens ; ils ont des liaisons plus étroites avec eux.⁷¹

Dès la création de la Société des Missions Étrangères, les vicaires apostoliques ont suivi la même voie en deux étapes – une voie tracée dans les *Instructions* papales⁷² :

D'abord, en des écoles largement ouvertes à la jeunesse, l'enseignement de la doctrine chrétienne dans la langue du pays, donné de pair avec un enseignement du latin ; puis une

⁷⁰ Alexandre de Rhodes. 1651. *op. cit.*

⁷¹ Antoine Sérieys. 1803. *Histoire de l'Établissement du Christianisme dans les Indes Orientales par les évêques français et autres missionnaires apostoliques, imprimée sur le manuscrit original inédit*, Paris / Mme Devaux, p. 5 ; voir Adrien Launay. 2003 [1894]. *op. cit.*, p. 7.

⁷² Les Instructions aux vicaires apostoliques envoyés en Chine, au Tonkin et en Cochinchine sont adressées par le Saint Siège à Mgr Pallu en 1659.

formation littéraire plus poussée pour un choix d'élèves dont les capacités et les vertus font espérer qu'ils embrasseront un jour la vie ecclésiastique.⁷³

En arrivant sur le terrain, François Pallu comprit sans tarder qu'il sera impossible d'organiser la formation des futurs prêtres comme elle l'était en Europe. En effet, les vicaires apostoliques ne pouvaient pas ouvrir de petites écoles à la mode européenne dans un contexte où le seigneur interdisait de loin en loin la religion chrétienne. De surcroît, il manquait de maîtres capables d'enseigner le latin⁷⁴. Pallu décida alors d'enseigner directement aux jeunes enfants la doctrine chrétienne, ainsi que la grammaire. Lors d'une deuxième étape, les jeunes gens devaient apprendre à lire et à écrire le latin « en vue de leur envoi au séminaire où ils seraient instruits de tout ce qui est nécessaire à l'état et aux charges ecclésiastiques »⁷⁵. La formation au Tonkin était considérée comme une simple étape préparatoire.

Un an après son arrivée au Tonkin en août 1666, Deydier convoque les catéchistes et rassemble autour de lui quinze jeunes gens parmi lesquels Bentô Hiên et Giuong Hoè. Ces jeunes gens, nous apprend-il, ont commencé à apprendre « à lire et à écrire les caractères de notre alphabet. Quelques-uns d'entre eux apprennent le latin »⁷⁶. Deydier désigne certainement l'écriture vietnamienne romanisée quand il parle des « caractères de notre alphabet ». Puis un autre collège est ouvert à Kiên Lao⁷⁷ en 1682⁷⁸ mais il est sitôt incendié sur ordre du gouverneur. Un second projet de construction est alors immédiatement mis en chantier, en juillet 1685⁷⁹, à Kê Cọc, où les écoliers continuent à apprendre les caractères européens (latin et vietnamien romanisé). Il est intéressant de signaler que c'est Dominique Hào qui devient alors responsable du district de Kê Cọc, et dirige le collège de Kê Cọc⁸⁰. Ce prêtre, ordonné par Mgr Laneau en 1677, écrit parfaitement le vietnamien romanisé et assume sans peine le rôle qu'on lui confie, à savoir enseigner cette écriture aux catéchistes. Cette même année, un autre établissement est ouvert à Kì Lan dans la province de Nghê An⁸¹. Ces petits collèges initiaient les jeunes catéchistes aux lettres chinoises et aux alphabets européens. « L'étude des lettres d'Europe » dont il question dans les rapports de cette époque désigne à la fois l'apprentissage du latin et celui de l'écriture vietnamienne romanisée :

⁷³ André Marillier. 2005. *op. cit.*, T.I, p. 119.

⁷⁴ André Marillier. 2005. *Idem.*

⁷⁵ André Marillier. 2005. 2005. *op. cit.*, T.I, p. 119.

⁷⁶ Cité in Alain Forest. 1998. *op. cit.*, T. II, p. 139.

⁷⁷ La résidence de Kiên Lao se situe dans la province de Nam Định, au sud de la capitale.

⁷⁸ André Marillier. 2005. T. I, *Ibid.*, p. 117.

⁷⁹ André Marillier. 2005. *Ibid.*, p. 114.

⁸⁰ André Marillier. 2005. *Ibid.*, p. 110.

⁸¹ André Marillier. 2005. *Ibid.*, p. 117. Texte original : Journal 1685, vol. 680, p. 238, 258-259, 265. Deydier-Bourges, vol. 680, p. 386.

« grâce aux ouvrages tonkinois en écriture romanisée, ils entrent en héritage de la tradition de l'Église romaine en matière de pratique de la vie chrétienne dont ils seront les pédagogues. »⁸²

Nous pouvons en conclure que le rôle initial attribué à l'écriture romanisée est demeuré inchangé, sauf dans quelques cas d'échanges entre catéchistes jésuites et missionnaires jésuites européens, comme nous l'avons signalé plus haut. Ce sont les catéchistes comme Bento Hièn et Giuong Hoè qui tinrent le rôle le plus important dans la transmission de l'écriture à leurs confrères compatriotes et aux prêtres séculiers européens. Du reste, ce sont eux qui jouèrent aussi le rôle de pont linguistique entre les jésuites et les Missions Étrangères.

Nous avons pu consulter de nombreux rapports en vietnamien romanisé aux archives de la Société des Missions Étrangères, écrits par les séminaristes et les prêtres vietnamiens. Les premiers textes rédigés en Cochinchine, puis au Tonkin datent de 1667⁸³ et de 1687 respectivement⁸⁴. Le nombre, l'existence même de ces écrits peuvent s'expliquer par le statut des prêtres vietnamiens, placés sous l'autorité des vicaires apostoliques. Les prêtres autochtones, une fois ordonnés, sont considérés comme étant de même rang que les prêtres européens⁸⁵ ; ils ont le droit d'adresser directement leurs rapports aux supérieurs de la Société. Ce n'était pas le cas à l'époque des jésuites : les prêtres européens avaient alors l'exclusivité de la rédaction et de l'envoi des rapports rédigés *in situ*.

9.2.2.2. Le développement des collèges implantés au Tonkin

Le destin et l'histoire de l'écriture romanisée du vietnamien sont étroitement liés à l'évolution des collèges au Tonkin ainsi qu'à celle du collège général. Cette écriture n'est enseignée que dans un cadre scolaire. Comme en Cochinchine, elle est principalement utilisée dans la communication des séminaristes et prêtres vietnamiens avec les prêtres européens. Aucune rupture ne se produit à cet égard lorsque les pères des Missions Étrangères remplacent les jésuites, au Tonkin pas plus qu'en Cochinchine, grâce aux catéchistes formés par les jésuites comme Bentô Thiên et Igesico Vãn Tín. Ce sont eux qui jouent le rôle de maîtres d'écriture et de maîtres de langue pendant les premières années où l'Église locale vient à être administrée par les vicaires apostoliques.

Les petits collèges du Tonkin se sont développés assez rapidement : c'est d'abord, en 1666, un bateau permettant de rassembler une dizaine d'écoliers, à la suite de l'arrivée de Deydier,

⁸² André Marillier. 2005. *Ibid.*, p. 124.

⁸³ AME, vol. 733, p. 596.

⁸⁴ AME, vol. 681, p. 20-21.

⁸⁵ Adrien Launay. 1927. *Histoire de la mission du Tonkin*, Paris : Librairie orientale et américaine, p. 89.

puis un premier séminaire installé en 1682, à Kiên Lao, enfin la construction d'un autre séminaire, à Kê Cọc, en 1685. Cette politique de construction s'étend ensuite à la province de Nghệ An, où le clergé avait connu un important développement dès l'époque des jésuites. Un autre collège est installé à Son Nam (Kê Vĩnh) en 1713⁸⁶. Même dans les moments difficiles, comme en 1773, lorsque le collège de Kê Vĩnh fut incendié suite à des persécutions, celui de Kê Đòn-Nghệ An ne cessa jamais de fonctionner⁸⁷. Grâce à l'existence et à la bonne marche de ces collèges, l'apprentissage et la diffusion de l'écriture romanisée se maintient au fil des années et des générations. Cette écriture, considérée comme « un code secret propre au clergé catholique » par la Cour royale⁸⁸, est utilisée pour la circulation des informations sensibles entre prêtres tonkinois et européens qui la connaissent (voir 9.2.2.3.). Le rôle des séminaristes formés par les jésuites est majeur et pertinent⁸⁹. Ce sont eux qui s'occupent de l'enseignement aux jeunes catéchistes, comme c'est le cas de Dominique Hảo, responsable du collège de Kê Cọc- Nghệ An à partir de 1681. 109 prêtres tonkinois sont ordonnés de 1666 à 1765⁹⁰. Il faut signaler en outre que l'orthographe de cette écriture demeure dès lors assez stable et homogène dans les rapports des prêtres tonkinois, d'un lieu à l'autre et d'une époque à l'autre.

9.2.2.3. La politique ayant entraîné les changements de statut de l'écriture romanisée

Seul un nombre restreint de catéchistes jésuites connaissait l'écriture romanisée au moment de l'arrivée des prêtres des Missions Étrangères. Cependant « les caractères du pays » sont largement utilisés pour la composition des livres mis à la disposition des catéchistes ou des chrétiens vietnamiens. Jusqu'en 1679, nous apprend le rapport de François Deydier, les rituels des sacrements doivent être écrits en langue et caractères du pays pour que les prêtres puissent les lire lors des cérémonies⁹¹.

Par ailleurs, l'histoire des langues et des systèmes graphiques montre combien les facteurs politiques et/ou religieux peuvent peser sur l'évolution d'une langue ou sur l'apparition et l'évolution de son écriture : « les fréquentes saisies de livres, lettres et papiers divers opérées chez les chrétiens par suite des interdits royaux mettent en lumière le mode d'écriture en

⁸⁶ Alain Forest. 1998. *Les missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII^e-XVIII^e siècle*, T. III, Paris : L'Harmattan, p. 123-134.

⁸⁷ Alain Forest. 1998. *Ibid.*, p. 125.

⁸⁸ Alain Forest. 1998. T. III, *op. cit.*, p. 111.

⁸⁹ André Marillier. 1995. T. II, *op. cit.*, p. 2-16.

⁹⁰ André Marillier. 1995. T. II, *Ibid.*, p. 2-3.

⁹¹ André Marillier. 1995. T. I, *op. cit.*, p. 13. Texte original : Deydier Bourges, 7.1.1679, AME, vol. 651, p.128.

usage parmi eux. »⁹² Cette histoire est marquée par un événement d'apparence anecdotique, survenu en 1681 : « le roi [du Tonkin] regarda avec curiosité les ornements et les livres... Il retint encore un ou deux livres de méditations sur les mystères de notre sainte religion écrits en lettres tonquinoises »⁹³. Puis, en 1685, des soldats arrêtaient le domestique d'un des curés de la province de Nghê An en possession de rapports écrits en caractères idéogrammatiques et européens. Par hasard, les soldats ouvrirent le paquet des courriers en caractères européens qui leur étaient inconnus et laissèrent le domestique s'en aller⁹⁴. Ce fut une chance pour ce domestique et aussi pour l'histoire de la propagation de l'écriture vietnamienne romanisée car « les autres courriers en caractères du pays⁹⁵ traitaient de toutes les affaires de la religion interdite »⁹⁶. Ayant pris conscience des risques encourus, Deydier ordonna sans tarder de « prendre la résolution de ne plus écrire dorénavant de lettres traitant des affaires un tant soit peu importantes de notre sainte religion qu'en caractères d'Europe »⁹⁷. De ce fait, Deydier fit initier les jeunes séminaristes aux « lettres d'Europe » et les encouragea à utiliser l'écriture vietnamienne romanisée⁹⁸.

Ces nouvelles directives modifièrent considérablement le rôle joué par cette écriture. Alors qu'il s'agissait jusque-là d'une méthode d'apprentissage idoine pour les premiers jésuites, elle devint aussi, en raison des nouvelles circonstances et de la décision de Mgr Deydier, un moyen de communication entre les séculiers européens et les séminaristes et les prêtres vietnamiens.

9.2.2.4. L'écriture romanisée du vietnamien au sein des collèges locaux tonkinois dans les rapports des prêtres vietnamiens

En dépit des recommandations de Deydier relatifs à la rédaction des documents importants ou confidentiels, l'apprentissage du latin se révèle difficile et un séminariste qui, ayant à peine appris quelques rudiments de grammaire de cette langue morte, ne peut la pratiquer ni en maîtriser l'écriture après un ou deux ans d'apprentissage seulement. Le vietnamien romanisé constitue donc à maints égards une sorte d'interlangue graphique, une étape intermédiaire permettant aux élèves d'apprendre plus facilement le latin en s'appuyant sur une première

⁹² André Marillier. 1995. T. I, *Ibid.*, p. 13-14.

⁹³ André Marillier. 1995. T. I, *Ibid.*, p. 14. Texte original : journal de 1681, vol. 679, p. 262-263.

⁹⁴ Journal de 1685, vol. 680, p. 288-289.

⁹⁵ Comprendre ici en caractères idéogrammatiques (sans que l'on sache s'il s'agissait du nôm ou de sinogrammes).

⁹⁶ André Marillier. 1995. *op. cit.*, p. 14.

⁹⁷ André Marillier. 1995. *Idem.* Texte original : journal de 1685, vol. 680, p. 288-289.

⁹⁸ André Marillier. 1995. *op. cit.*, p. 15.

écriture de référence pour en acquérir une seconde. À l'évidence, le recours au vietnamien romanisé est plus efficace que le recours aux idéogrammes en vue de l'acquisition de cette seconde écriture. Si un élève n'a pas encore pu maîtriser le latin écrit, il pourra utiliser l'écriture romanisée pour communiquer avec les prêtres séculiers, à condition bien sûr que ces derniers connaissent le vietnamien. Ainsi, l'apprentissage de l'écriture romanisée apparaît beaucoup plus facile pour les vietnamophones, car l'écriture transcrit phonétiquement leur langue maternelle. Une fois maîtrisées les règles d'orthographe, la rédaction des textes est plus aisément mise en œuvre, tandis que celles du latin demeure trop malaisée pour les écoliers asiatiques. C'est ainsi que les séminaristes formés dans les collèges du Tonkin ont appris l'écriture romanisée avant d'être envoyés au collège général du Siam pour une formation plus approfondie, en vue de leur ordination.

Cette nouvelle orientation donnée par Mgr Deydier est corroborée par l'existence de centaines de lettres et de rapports rédigés en vietnamien romanisé par les prêtres vietnamiens et conservés aux archives des Missions Étrangères. Les deux premières lettres sont écrites en 1687⁹⁹ par un prêtre vietnamien, Domingo Hào, on les a déjà évoquées¹⁰⁰ ; elles sont adressées au vicaire apostolique Louis Laneau¹⁰¹ et au père Gabriel Delavigne¹⁰². Dans la seconde de ces lettres, Domingo Hào exprime son dévouement et son attachement au père Delavigne, son père spirituel, précise-t-il.

Dans les années suivantes, nous trouvons d'autres lettres ou rapports rédigés en vietnamien romanisé par les prêtres vietnamiens. Une lettre écrite en 1688¹⁰³ par quatre prêtres ou catéchistes vietnamiens est particulièrement intéressante. Dans l'intention de se rendre au Siam, les auteurs demandent au vicaire apostolique de missionner des séculiers européens au pays d'Annam afin de « s'occuper des âmes assoiffées de croyance et les arracher à la perdition ».

L'écriture romanisée a d'abord été utilisée par les prêtres vietnamiens à l'initiative de Deydier en 1685, on vient de le voir. Mais peu à peu, les séculiers européens l'ont utilisée à leur tour pour communiquer avec les prêtres autochtones. À titre d'exemple, on peut citer une lettre de

⁹⁹ AME, vol. 681, p. 20-21.

¹⁰⁰ Domingo Hào (1642-1697), prêtre tonkinois ayant été catéchiste à l'époque des jésuites, est ordonné au Siam en 1677.

¹⁰¹ AME, vol. 681, p. 5-6.

¹⁰² AME, vol. 681, p. 11 (5)-(6). Gabriel Delavigne (1657-1710), ordonné prêtre en 1681, partit en mission la même année au Siam, puis au Tonkin. Après des années d'exercice, il retourna à Paris en 1697 et devint directeur du séminaire des Missions Étrangères en 1706.

¹⁰³ AME, vol. 681, p. 17 (3)-17 (4). Ce manuscrit a été transcrit en vietnamien moderne par Đoàn Thiên Thuật. 2007. *Chữ quốc ngữ thế kỷ XVIII* [Le quốc ngữ au XVIII^e siècle], Hà Nội: Nhà xuất bản Giáo dục, p. 149-161.

1703¹⁰⁴, signée par François-Gabriel Guisain¹⁰⁵ et une dizaine de témoins, prêtres et séminaristes vietnamiens, qui dénoncent le refus d'obéissance des pères jésuites aux vicaires apostoliques.

9.2.3. *En Cochinchine*

9.2.3.1. Les premiers textes écrits en vietnamien romanisé en Cochinchine

Nous avons trouvé un texte entièrement écrit de très bonne heure en vietnamien romanisé, à l'époque des Missions Étrangères. Il est daté du 5 mars 1667¹⁰⁶. Ce document a trait au procès de Lucia¹⁰⁷ ; il transcrit les paroles d'un catéchiste qui se nomme Lucas Bien. Un autre procès de martyr transcrit le témoignage oral d'une chrétienne nommée Martha Thường, le 18 octobre 1667. Un troisième texte, remontant à la même année 1667, contient le témoignage d'Agatha Đĩnh, chrétienne elle aussi¹⁰⁸. Les trois minutes sont de la même main. La traduction en latin de Langlois¹⁰⁹, datée de 1672, nous apprend que c'est Antonius (Antoine) Hainques¹¹⁰ qui a transcrit ces trois procès de martyrs. Néanmoins, des doutes subsistent sur le rédacteur de ces textes. En effet, on ne trouve parmi les témoins ci-dessus évoqués que Lucas Bien qui ait été formé comme catéchiste par les jésuites : il sera ordonné prêtre en 1669¹¹¹. Nous avons examiné l'écriture originale d'Antoine Hainques¹¹² : il semble que les caractères en vietnamien romanisé employés dans la rédaction des minutes ne soient pas de sa main. Ce missionnaire avait sans doute demandé à Lucas Bien de les rédiger, ce dernier maîtrisant bien l'écriture romanisée.

Néanmoins, il convient de signaler que Hainques est doué pour les langues. Nous savons qu'il est parti en mission en 1661, qu'il a séjourné à Siam quelques années avant de se rendre en Cochinchine en 1665. Lors de son arrivée en Cochinchine, les habitants de la contrée crurent qu'il séjournait déjà dans le pays depuis de nombreuses années¹¹³. Ce qui indique que le père

¹⁰⁴ AME, vol. 656, p. 321-322. Transcrit par Đoàn Thiện Thuật. 2007. *Ibid.*, p. 222-233.

¹⁰⁵ François-Gabriel Guisain (1665-1723), s'installa au Tonkin en 1692 et fut ordonné prêtre par Mgr de Bourges en 1693. Il prit un nom vietnamien (Tài Chi) et s'employa activement à promouvoir le clergé tonkinois.

¹⁰⁶ AME, vol. 733, p. 596.

¹⁰⁷ Une chrétienne vietnamienne.

¹⁰⁸ AME, vol. 733, p. 600-601.

¹⁰⁹ AME, vol. 733, p. 598.

¹¹⁰ Antoine Hainques (1637-1670), partit en mission en 1661 et s'installa à Faïfo en 1665 après avoir parcouru le Cambodge et le Champa.

¹¹¹ Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire de la mission de Cochinchine 1658-1823*, T. I, Paris : Les Indes Savantes, p. 52.

¹¹² M. Hainques à la Sacrée Congrégation, le 19 février 1670, AME, vol. 733, p. 189-199.

¹¹³ AME, vol. 127, p. 17-20.

Hainques avait correctement appris la langue avant de s'installer au Vietnam, que l'enseignement de la langue était dispensé de manière efficace au Siam.

Le nombre de textes écrits en vietnamien romanisé en Cochinchine est moins élevé qu'au Tonkin. Nous trouvons encore dans les volumes numérotés 736, conservés aux Archives de la Société des Missions Étrangères¹¹⁴, des textes de 1692 qui transcrivent les explications des Cochinchinois assurant qu'ils ont accepté d'assister à la messe et de recevoir des vicaires apostoliques le sacrement de pénitence. Les lignes en vietnamien romanisé sont écrites et signées par Ausiès de Fonbone¹¹⁵.

À peu près à la même époque, Maguelone de Courtaulin, prêtre des Missions Étrangères, rédige une lettre datée du 8 février 1689¹¹⁶, annonçant qu'il a fini la rédaction d'un dictionnaire latin-vietnamien à la demande de son supérieur. Dans cette lettre, Courtaulin indique au destinataire que, s'il veut publier le dictionnaire, il devra l'envoyer lui-même à l'imprimerie. Dans le cas où il ne voudrait pas l'imprimer, il vaudrait mieux, écrit-il, l'envoyer au supérieur de la Société à Paris. Néanmoins, il semble que finalement l'ouvrage n'ait pas été imprimé, comme Courtaulin le désirait. On ne trouve pas de manuscrit de ce dictionnaire aux archives des Missions Étrangères.

9.2.3.2. Les politiques religieuses et le sort de l'écriture romanisée en Cochinchine à la fin du 17^e siècle et au début du 18^e siècle

Il est curieux de constater qu'après les lettres écrites en vietnamien romanisé par Ausiès de Fonbone en 1692, cette écriture n'apparaît plus dans les rapports envoyés de Cochinchine. Ce qui pourrait s'expliquer par plusieurs raisons, liées directement à la présence simultanée des jésuites, des prêtres séculiers européens et des prêtres vietnamiens.

Après l'installation des pères des Missions Étrangères au Tonkin, l'expansion d'un clergé autochtone bénéficie de conditions beaucoup plus favorables qu'en Cochinchine, où elle se heurte à d'incessantes difficultés. Les obstacles proviennent tout d'abord des interdictions répétées du christianisme décidées par les seigneurs cochinchinois. La première vague d'interdictions a eu lieu vers la fin de 1664 : Hièn Vương¹¹⁷ prohibe le christianisme dans tout

¹¹⁴ Vol. 736, p. 837-838, 841, 843.

¹¹⁵ Jean-Baptiste Ausiès de Fonbone (1655-1709), part en Cochinchine en 1680 et est ordonné prêtre en 1682.

¹¹⁶ Archivio Storico de Propaganda Fide, SC Indie Orientali, Cina, vol. 5, f. 318-319.

¹¹⁷ Hièn Vương, qui a pour surnom Nguyễn Phúc Tần (1620-1687), est le quatrième seigneur de la dynastie des Nguyễn en Cochinchine.

le pays : tous les prêtres européens « sont enfermés dans la maison des jésuites à Faifo »¹¹⁸. Les persécutions suivent l'interdiction au point que « 43 personnes subirent le martyre dans la seule année 1665 »¹¹⁹. D'autres interdictions furent promulguées dans les années 1700, 1713, 1723, 1750¹²⁰. Ces proscriptions rendent malaisée l'adhésion des Cochinchinois au christianisme ; ainsi plusieurs chrétiens deviennent apostats.

Des contestations sur les limites de leurs juridictions respectives s'élèvent entre les différentes congrégations, alors que coexistent sur le terrain jésuites, franciscains et prêtres des Missions Étrangères. D'une part, les prêtres séculiers français refusent d'exercer sous l'autorité d'un évêque étranger envoyé par la Propaganda Fide. Après le décès de l'évêque Guillaume Mahot¹²¹ en 1684, la curie romaine nomme pourtant un évêque espagnol, Francisco Perez qui exerce son ministère sans obstacle, semble-t-il, pendant vingt-sept ans (1691-1728). Mais Alexandre Alexandris¹²², un Italien nommé par la Propaganda Fide pour lui succéder, rencontre de nombreuses difficultés pour exercer son autorité épiscopale entre 1728 et 1738 : les prêtres français refusent d'obéir à un évêque qui n'est pas français. D'autre part, les franciscains désirent échapper à la tutelle des prêtres des Missions Étrangères qu'ils souhaitent voir quitter la Cochinchine. Cette situation nuit au progrès de l'évangélisation ainsi qu'à la formation des prêtres cochinchinois. Comparé à celui du Tonkin, le nombre des prêtres ordonnés en Cochinchine demeure modeste, comme l'a montré Trương Bá Càn selon qui les vicaires apostoliques ont négligé la formation des prêtres dans cette région¹²³.

Une autre raison peut expliquer pourquoi, à partir du tournant du 18^e siècle, le vietnamien romanisé n'est plus guère utilisé dans les rapports des Missions Étrangères. L'affaiblissement de la formation des prêtres cochinchinois affecte considérablement son usage. Après Lucas Bèn et Giuse Trang, ordonnés prêtres en 1668 à Ayutthaya par Lambert de la Motte, un troisième prêtre, Manuel Bón, revient du Siam en Cochinchine en 1673, après son ordination¹²⁴. Un quatrième Cochinchinois, Louis Doan, est ordonné prêtre en 1676¹²⁵. En 1690, quatre prêtres ordonnés par Lambert de la Motte sont renvoyés en Cochinchine mais

¹¹⁸ Henri Chappoulié. 1943, T. I, *op. cit.*, p. 180.

¹¹⁹ Henri Chappoulié. 1943, T. I, *Ibid.*, p. 181.

¹²⁰ Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p.243-244.

¹²¹ Guillaume Mahot (1630-1684), part en mission pour la Cochinchine en 1665.

¹²² Alessandro (Alexandre) Alexandris (1691- ?), prêtre italien de la Propaganda Fide, s'installe en Cochinchine en 1722 ou 1723.

¹²³ Trương Bá Càn. 2008. *op. cit.*, p. 233.

¹²⁴ Trương Bá Càn. 2008. *Ibid.*, p. 219.

¹²⁵ Trương Bá Càn. 2008. *Ibid.*, p. 224.

deux d'entre eux, François Vãn et Thaddée Nghiêm, décèdent la même année¹²⁶. De ce groupe, seuls Manuel Lãn et Mauro Lôc survivent. Ce manque de prêtres vietnamiens consacrés devient préoccupant au début du 18^e siècle : « je vous prie instamment de pourvoir aux besoins de cette mission abandonnée, à peine dix-huit ou vingt prêtres y suffiraient et elle se trouve aujourd'hui avec un seul capable de travailler. »¹²⁷ Sans nouvelles ordinations, les vicaires européens s'appuient plutôt sur les catéchistes cochinchinois¹²⁸ qui « sont choisis parmi tout le peuple pour gens de capacité et bonnes mœurs, à qui ils apprennent foncièrement tous les principes de la foi, [...] à qui ils prescrivent la méthode d'enseigner »¹²⁹. Ce sont ces catéchistes qui tiennent « un registre des nouveau-nés, mariés, morts, ou nouvellement arrivés dans leurs districts »¹³⁰. Mais comme les idéogrammes sont encore utilisés largement dans la Cochinchine de l'époque, il est presque certain que ces registres d'état-civil sont rédigés en sinogrammes ou en caractères démotiques. Il n'y a donc plus guère d'occasions ni de conditions favorables pour l'utilisation du vietnamien romanisé.

Quant aux jésuites, comme nous l'avons vu, ils ont continué à utiliser le vietnamien romanisé dans leur correspondance avec les catéchistes vietnamiens après avoir été rappelés à Rome en 1680¹³¹. Ayant obtenu l'autorisation officielle de revenir en 1692, ils s'installent en plus grand nombre qu'ils n'étaient partis. Face à des difficultés constantes, ils tentent de renforcer les églises locales. Pendant toute cette période, les jésuites qui n'avaient pas de collègue *in situ*, devaient envoyer leurs séminaristes au collège de Macao pour une formation approfondie. Une fois qu'ils purent se réinstaller en Cochinchine et au Tonkin, ils n'avaient plus guère l'occasion de communiquer par écrit avec les religieux vietnamiens. C'est la principale raison pour laquelle que nous ne trouvons pas dans les archives de lettres ou de rapports rédigés en vietnamien romanisé à dater de cette époque.

En résumé, les différends entre jésuites, franciscains et prêtres des Missions Étrangères, relatifs aux limites des territoires soumis à leurs juridictions respectives et à l'autorité conférée aux différentes congrégations, mobilisent toutes les énergies, détournent les prêtres de leur mission évangélicatrice. De surcroît, aucun collège n'est installé dans la région, qui aurait permis d'éduquer les jeunes élèves. Par suite, les prêtres séculiers n'ont pas assez de candidats à envoyer au collège d'Ayutthaya pour une formation plus approfondie, en vue

¹²⁶ Trương Bá Cãn. 2008. *Ibid.*, p. 232-233.

¹²⁷ AME, vol. 739, p. 874.

¹²⁸ Trương Bá Cãn. 2008. *Ibid.*, p. 232-233.

¹²⁹ Adrien Launay. 2000 [1923]. T.I, *op. cit.*, p. 233. Texte original: AME, vol. 735, p. 621.

¹³⁰ Adrien Launay. 2000 [1923]. T.I, *Ibid.*, p. 233. Texte original: AME, vol. 735, p. 621.

¹³¹ Adrien Launay. 1927. *Histoire de la Mission du Tonkin*, T. I, Paris, p. 187.

d'une ordination. Toutes ces circonstances expliquent pourquoi l'écriture vietnamienne romanisée n'apparaît plus dans les rapports rédigés en Cochinchine à partir de 1693, et ceci jusqu'à la rédaction du *Dictionarium* de Pigneau de Béhaine en 1772-1773. Il faut noter cependant qu'elle est utilisée pour transcrire le nom des catéchistes vietnamiens ou les toponymes (le nom des églises, en particulier).

9.3. La réorganisation du collège général et des collèges locaux

9.3.1. Le collège général

Le collège général implanté au Siam fut contraint de se déplacer à plusieurs reprises. Le premier collège général fut maintenu sur le site d'Ayutthaya jusqu'en 1719 puis reconstruit à Mahapram, on l'a vu. Fuyant les incursions birmanes, les prêtres le déplacèrent ensuite en 1765 à Hòn Đát (Cochinchine du Sud) où il demeura implanté jusqu'en 1769, date à laquelle les séminaristes et les deux supérieurs successifs – Piquel et Pigneau de Béhaine – subirent les persécutions ordonnées par le seigneur cochinchinois Võ Vương¹³². À quoi il convient d'ajouter les attaques menées par les bandes de brigands cambodgiens et chinois. En décembre 1769, le collège tout entier, à savoir quarante-trois professeurs et écoliers, quitte Hòn Đát pour Pondichéry. Sous la direction talentueuse de Pigneau de Béhaine, un nouveau collège est bâti et la formation des jeunes prêtres débute sans tarder¹³³. Nous savons que deux dictionnaires vietnamien-latin¹³⁴ et des catéchismes furent composés pendant les deux années 1772-1773 sous la direction de Pigneau de Béhaine. Pourtant, en 1782, Pierre Magny, supérieur du collège « reçut de Paris l'ordre de renvoyer à Macao les cinq derniers élèves chinois et de fermer, provisoirement, le Collège de Virampatnam (Pondichéry) »¹³⁵.

La Révolution française et l'Empire bloquèrent le recrutement des prêtres¹³⁶. On compte douze prêtres seulement envoyés en Asie entre 1792 et 1817¹³⁷. Le collège général de Pondichéry fut fermé pendant toute la décennie 1810, et l'existence des séminaires vietnamiens mise en péril par les persécutions ordonnées par les rois tonkinois et cochinchinois.

¹³² Võ Vương ou Nguyễn Phúc Khoát (1714-1765) règne entre 1735 et 1765.

¹³³ Frédéric Mantiene. 2012. *Pierre Pigneau, évêque d'Adran et mandarin de Cochinchine (1741-1799)*, Paris : Les Indes Savantes, p. 53-55.

¹³⁴ AME, vol. 1060 et 1064.

¹³⁵ Bernard Patary. 2016. *L'Institution missionnaire en Asie (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris : Karthala, p. 25.

¹³⁶ Adrien Launay. 1888. *Le Séminaire des Missions Étrangères pendant la Révolution (1789-1805)*, Vanves : Eugène Lafoye.

¹³⁷ Bernard Patary. 2016. *Ibid.*, p. 38.

« Nous avons deux collèges dans le royaume du Tonkin et un autre existait dans la Cochinchine septentrionale. »¹³⁸ : c'est ce qu'indique Letondal dans une supplique adressée au pape. Son intention était de rassembler les élèves et de les envoyer à Manille. Mais le cardinal Borgia et d'autres missionnaires préférèrent rouvrir un collège à Penang, en Malaisie. C'est là qu'il fut refondé à partir de 1808. Cependant le projet d'y envoyer les élèves vietnamiens ne se concrétisa pas, du moins dans les premiers temps : en 1811 ne sont scolarisés au collège de Penang que vingt élèves, tous chinois. L'établissement était du reste appelé le « collège des Chinois »¹³⁹. En effet, Michel Olivier, un des partisans du projet d'installer le collège à Penang, avait passé quinze ans en Chine et emmené ses élèves chinois au collège général. Pendant les premières années, « le Collège à Penang n'est pas encore l'établissement 'général' c'est-à-dire international, qu'il devient par la suite »¹⁴⁰. Pourtant sa survie reste incertaine car on considère comme trop onéreuses les dépenses consacrées à son fonctionnement : les bourses d'études destinées aux écoliers, les frais de transport, les charges sur place...

En 1834, Jean-Louis Taberd, vicaire apostolique de Cochinchine y mena une dizaine d'élèves vietnamiens du collège local de Lái Thiêu en Cochinchine. Le collège de Penang « commençait à recouvrer ainsi une dimension internationale »¹⁴¹, il avait pour mission d'accueillir les séminaristes ou les prêtres issus des séminaires locaux et de mieux les former au sacerdoce. En 1844, les directeurs à Paris débattent de l'opportunité de fermer le collège de Penang, puis décident de le conserver comme collège général de toutes les missions¹⁴². En 1847, le collège scolarise 149 écoliers, dont 117 d'origine vietnamienne¹⁴³. L'enseignement de leur langue maternelle et de leur écriture nationale est toujours dispensé aux écoliers afin que ces futurs prêtres puissent se réadapter rapidement à la vie de leur pays natal. C'est d'ailleurs un objectif explicite de la formation du collège général, à savoir former des prêtres instruits au service de l'Église autochtone. Un écolier vietnamien particulièrement brillant, nommé Petrus Ký, poursuit ses études au collège général à partir de 1851. C'est lui et son œuvre qui marqueront le passage d'une écriture romanisée du vietnamien uniquement utilisée au sein de l'Église à sa diffusion dans l'enseignement et dans les journaux.

¹³⁸ Supplique de M. Letondal au pape, écrite en juillet 1802, cité in Paul Destombes. 1934. *op. cit.*, p. 89.

¹³⁹ Paul Destombes. 1934. *op. cit.*, p. 95.

¹⁴⁰ Bernard Patary. 2016. *op. cit.*, p. 36.

¹⁴¹ Bernard Patary. 2016. *op. cit.*, p. 46.

¹⁴² Bernard Patary. 2016. *Ibid.*, p. 49-50.

¹⁴³ Bernard Patary. 2016. *Ibid.*, p. 50.

9.3.2. Le développement des collèges au Tonkin et les rapports rédigés en vietnamien romanisé par les prêtres tonkinois

Les deux grands collèges de Vĩnh Trì (Kẻ Vĩnh)¹⁴⁴ et de Trung Linh, fondés au Tonkin par les vicaires apostoliques, ont fonctionné dans des conditions de stabilité que n'ont pas connues les collèges cochinchinois de la même époque et contribué ainsi à former de nombreux prêtres. Depuis que Louis Néez¹⁴⁵ y est nommé professeur en 1719, puis désigné supérieur de la mission en 1723, il ne cesse de renforcer les activités d'enseignement. À l'époque de Louis Néez, 45 Tonkinois sont ordonnés prêtres¹⁴⁶. Selon l'évêque Bertrand Reydelle¹⁴⁷, qui a exercé comme professeur au collège de Kẻ Vĩnh à son arrivée au Tonkin en 1749, le nombre des écoliers varie entre quarante et cinquante selon les promotions :

M. Bricart est chargé du collège latin : il a sous lui plus de quarante écoliers partagés en deux classes. La première classe, qu'il enseigne lui-même, contient les plus avancés : ils parlent déjà un peu latin ; ils peuvent entendre et se faire entendre. Les autres sont enseignés par deux sous-maîtres tong-kinois, et apprennent le rudiment, les premiers éléments de la langue latine et de la religion ; ils s'exercent aussi à lire et à écrire les caractères du pays.¹⁴⁸

Sont conservés aux archives des Missions Étrangères à Paris une centaine de lettres et de rapports rédigés en vietnamien romanisé au Tonkin¹⁴⁹. Ces manuscrits sont de la main des prêtres tonkinois et couvrent une large période allant de 1686¹⁵⁰ au début du 20^e siècle. Plusieurs lettres sont datées de la résidence de Kẻ Vĩnh. Cet ensemble de documents montre que les séminaristes tonkinois ont tous appris l'écriture romanisée au collège avec les sous-maîtres tonkinois. Le vietnamien romanisé était enseigné dans les collèges locaux du Tonkin et aussi au collège général pour que les prêtres n'oublient pas l'écriture de leur langue maternelle pendant leurs années d'études à l'étranger. C'est pour cette raison que le recours au vietnamien romanisé s'est maintenu au sein de l'Église catholique malgré les persécutions subies, les différends entre Congrégations, et les déplacements incessants du collège général...

¹⁴⁴ La résidence de Kẻ Vĩnh se situe dans l'actuelle province de Nam Định.

¹⁴⁵ Louis Néez (1680-1764), vicaire apostolique du Tonkin oriental.

¹⁴⁶ André Marillier. 1995. T. 2, *op. cit.*, p. 33-52.

¹⁴⁷ Bertrand Reydelle (1722-1780), arrivé au Tonkin en 1749, fut nommé procommissaire apostolique en 1765.

¹⁴⁸ *Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales*. 1821. Tome VI, Paris, chez Ad. Le Clere, Imprimeur de S. Em. Mgr Le Cardinal, « lettre de Mgr Reydelle, évêque de Gabale, vicaire apostolique du Tong-King occidental, à M. Reydelle, son frère, à Paris, écrite le 7 mai 1766 au Tonkin », p. 132.

¹⁴⁹ AME, V. 680, 681, 686, 687, 688, 692, 693, 694, 695, 696, 703, 704.

¹⁵⁰ AME, V. 680, p. 401-407.

9.3.3. Installation des collèges en Cochinchine

9.3.3.1. Le collège de Hòn Đát

À partir de 1741, les Missions Étrangères sont de retour et se voient confier la juridiction du territoire de Cochinchine. Nous savons que Lefebvre¹⁵¹ y ouvre un petit établissement afin de former les séminaristes vietnamiens¹⁵². Ils étaient treize écoliers mais « trois se sont découragés et deux sont tombés dans une espèce d'esthésie »¹⁵³. De plus, les prêtres séculiers français sont accusés de ne pas assumer correctement leur tâche de formateurs du clergé autochtone, comme le mentionne une lettre de La Court¹⁵⁴ : « nous recevons de tous côtés des reproches de ce que nous n'envoyons pas d'écoliers à Siam ; mais la chose est impossible. »¹⁵⁵ Alors que le seigneur cochinchinois interdit aux habitants de sortir du pays, les conflits entre congrégations sont permanents. La formation des écoliers cochinchinois ne bénéficie pas de conditions favorables.

Nous le savons, sans formation de base préalable, les Vietnamiens n'ont guère la possibilité de suivre les cours du collège général leur permettant d'apprendre le latin. Ces diverses difficultés ne favorisent pas l'utilisation de l'écriture romanisée en Cochinchine. Parfois, un ou deux prêtres vietnamiens formés au Siam parviennent à s'installer en Cochinchine, comme c'est le cas pour Marino Phiên et Nicolas Duê¹⁵⁶ en 1763. Nous savons aussi que Nicolas Duê a enseigné le vietnamien au père Halbout¹⁵⁷ à Phú Yên¹⁵⁸, et on peut supposer que c'est au moyen de l'écriture romanisée.

Nous avons déjà signalé l'invasion birmane du Siam (1760-1765) qui avait gravement troublé l'organisation du collège à Ayutthaya. Le 28 juin 1765 « les professeurs quittaient le collège avec leurs élèves pour s'enfuir à Chantaboun »¹⁵⁹ ; puis ils furent obligés de quitter le Siam et de s'embarquer pour la Cochinchine : ils s'installèrent à Hòn Đát, dans la province de Hà

¹⁵¹ Armand-François Lefebvre (1709-1760), partit pour le Siam en 1737 puis enseigna la théologie au Collège général. Il fut nommé évêque et vicaire apostolique de Cochinchine en 1741.

¹⁵² Adrien Launay. 2000 [1923]. T. II, *op. cit.*, p. 102-103.

¹⁵³ Lettre de M. de La Court, adressée aux directeurs du séminaire des Missions Étrangères le 15 juillet 1742 : AME, vol. 741, p. 417.

¹⁵⁴ Jean de La Court (1706-1746) est ordonné prêtre à Ayutthaya en 1731, puis se rend en Cochinchine. Il est nommé vicaire apostolique le 13 juin 1741.

¹⁵⁵ Lettre de M. de La Court adressée aux directeurs du séminaire des Missions Étrangères le 15 juillet 1742 : AME, vol. 741, p. 417.

¹⁵⁶ Tous deux sont ordonnés prêtres en 1763 à Ayutthaya.

¹⁵⁷ Pierre Halbout, part pour la Cochinchine en 1760, est considéré par ses supérieurs comme l'un des meilleurs missionnaires (Pigneau de Béhaine).

¹⁵⁸ Adrien Launay. 2000 [1923]. T. II, *op. cit.*, p. 403 ; AME, vol. 744, p. 519.

¹⁵⁹ Paul Destombes. 1934. *op. cit.*, p. 61.

Tiên¹⁶⁰. Dans un premier temps, les franciscains accueillirent chaleureusement les écoliers et les prêtres des Missions Étrangères. Cependant en novembre 1766, ils s'opposèrent au projet des Missions de développer le collège de Hòn Đát¹⁶¹. Malgré tout, le père Denis Boiret¹⁶² parvint à faire construire une grande salle pouvant accueillir 50 élèves grâce aux subsides des procureurs¹⁶³.

Arrivé à Hà Tiên en mars 1767, Pigneau de Béhaine devient professeur puis supérieur du collège de Hòn Đát en 1769. Cette année-là, le collège est administré par trois prêtres des Missions Étrangères et il abrite « une quarantaine de jeunes gens, les uns Siamois, les autres Chinois, Cochinchinois et Tonkinois »¹⁶⁴. Mgr Piguel rejoint ses confrères en 1768 pour débattre du meilleur emplacement où installer le collège, à savoir au Siam, au Cambodge, à Pondichéry ou à Hòn Đát. La décision est enfin prise : « Hon-Dat nous a semblé être le seul endroit où on pût laisser le collège, du moins en attendant la réussite du projet qui a été examiné aussi entre nous, Pulo-Condor. »¹⁶⁵ Le projet d'installation est bien mis en route. Mais à nouveau, devant les menaces représentées par les bandes de pirates chinois et cambodgiens, le collège est évacué en 1769. Dans ce contexte, en tant que supérieur du collège, Pigneau de Béhaine porte son choix sur Pondichéry comme le meilleur emplacement pour l'installation du collège, une décision justifiée par les troubles importants survenus en Cochinchine, au Siam et au Cambodge. Avec l'aide d'un confrère, il organise le transfert vers l'Inde d'une quarantaine d'écoliers qui parviennent sur place sains et saufs.

En dépit de sa brève existence, le collège de Hòn Đát a permis à nouveau que des catéchistes et séminaristes cochinchinois poursuivent leur formation *in situ* et soient initiés à la maîtrise des systèmes d'écriture, à savoir les idéogrammes et les caractères romanisés. À partir de 1700, on l'a vu, l'ordination de prêtres cochinchinois était devenue intermittente. C'est la raison pour laquelle nous ne disposons pas dans les archives de rapports rédigés en vietnamien romanisé durant cette période. Pourtant, au collège général et dans les collèges tonkinois, cette écriture continue d'être utilisée par les générations successives, mais à usage interne. Les choses changent avec l'installation du collège de Hòn Đát en 1765, date après

¹⁶⁰ Adrien Launay. 2000 [1923]. T.II, *Ibid.*, p. 426-427.

¹⁶¹ Adrien Launay. 2000 [1923]. T.II, *Ibid.*, p. 426-428 ; AME, vol. 800, p. 1338.

¹⁶² Denis Boiret (1734-1813), partit pour la mission du Siam en 1760. Il fut nommé vicaire apostolique de Cochinchine en 1765.

¹⁶³ Paul Destombes. 1934. *Ibid.*, p. 66.

¹⁶⁴ Adrien Launay. 2000 [1923]. T. II, *op. cit.*, p. 428-429. Lettre de Pigneau à sa famille, écrite à Cancao le 3 juillet 1767, AME, V. 746, p. 124.

¹⁶⁵ Adrien Launay. 2000 [1923]. T. II, *op. cit.*, p.429. Journal de M. Levavasseur, en date du 7 juin 1768 - AME, vol. 744, p. 932.

laquelle des rapports rédigés en vietnamien romanisé sont de nouveau adressés de Cochinchine à Paris, à la Société des Missions Étrangères.

9.3.3.2. Le développement des collèges en Cochinchine

Après le départ de Pigneau de Béhaine et de quarante-trois écoliers pour Pondichéry, les nouveaux vicaires apostoliques ont continué de se soucier de la formation des futurs séminaristes. En 1782, selon le rapport de Jacques Liot¹⁶⁶, les écoliers sont au nombre de quinze¹⁶⁷. Mais en 1784, Jacques Liot et ses élèves (alors au nombre d'une vingtaine) doivent se réfugier à Chantaboun, au Siam, à la frontière du Cambodge, en raison de la guerre civile, avant de pouvoir retourner une fois de plus en Cochinchine. Le nombre des écoliers ne cesse cependant de croître : « le collège de Cochinchine est actuellement composé de vingt-quatre écoliers. »¹⁶⁸. Dans le même rapport, M. Liot nous informe de la manière dont les enseignements se déroulent au petit collège : « les écoliers s'exercent comme au Tonkin à la langue latine, à la théologie, aux lettres chinoises et cochinchinoises, au chant et aux cérémonies. » Le personnel et les élèves du collège de Cochinchine sont obligés de s'enfuir, une fois de plus, à Chantaboun (Siam) avant de se réinstaller en Cochinchine en 1790¹⁶⁹. Cherchant un endroit paisible pour établir le petit collège, Jacques Liot fait porter son choix sur Tân Triêu, dans la province de Đông Nai. Il réussit à y réunir une trentaine d'écoliers en 1791¹⁷⁰. Quoique les conditions ne soient pas très favorables, la formation des futurs prêtres se poursuit avec une certaine efficacité. Les vicaires apostoliques parviennent même à ouvrir une seconde classe : « une dans la maison de Monseigneur, pour éprouver les jeunes gens et leur apprendre les premiers éléments de la langue latine, et l'autre dans le Dong-nai pour ceux qui sont éprouvés. »¹⁷¹ En 1798, Pigneau de Béhaine décide de faire bâtir à Lái Thiêu¹⁷² un grand collège¹⁷³. Le père Etienne Jourdain¹⁷⁴ nous apprend ainsi, dans son rapport de 1803 :

¹⁶⁶ Jacques Liot (1751-1811), partit pour la mission de Cochinchine en 1776. Il dirigea le séminaire à partir de 1780.

¹⁶⁷ Lettre de M. Liot à M. Descourvières, le 25 juillet 1782, AME, vol. 800, p. 1740. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *op. cit.*, p.73.

¹⁶⁸ Lettre de M. Liot à M. Boiret, écrite à Chantabun, le 2 juin 1788, AME, vol. 746, p. 223. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *op. cit.*, p. 263.

¹⁶⁹ Rapport de M. Lavoué, rédigé en 1790, AME, vol. 746, p. 307. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *Ibid.*, p. 264.

¹⁷⁰ Lettre de M. Liot à M. Letondal à Tân Triêu, en date du 2 août 1791, AME. vol. 801, p. 399. Launay. 2000 [1923]. T. III, *Ibid.*, p. 265.

¹⁷¹ Lettre de Liot à M. Letondal, en date du 14 juillet 1794 à Dong-nai, AME, vol. 801, p. 566. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *Ibid.*, p. 267.

¹⁷² Collège de Lái Thiêu, installé dans l'actuelle province de Binh Dương.

¹⁷³ Lettre de Mgr. Pigneau à M. Boiret, en date du 30 mai 1798, AME, vol.746, p. 704. Voir Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *Ibid.*, p. 267.

« nous avons un collège de vingt élèves et un autre de dix ; l'élite a passé au grand collège de Hué, dans l'autre partie de nos missions de Cochinchine qui va devenir le centre de la mission pour les Européens. »¹⁷⁵ Le grand collège de Hué¹⁷⁶ est appelé collège de théologie.

L'enseignement du latin est toujours prioritaire. Pourtant cela ne signifie pas que tous les prêtres vietnamiens ordonnés soient des latinistes confirmés. Sur les huit prêtres ordonnés par Mgr Labartette¹⁷⁷ en 1805, seuls trois connaissent correctement le latin. La maîtrise du latin forme toujours un obstacle pour les prêtres vietnamiens et un souci pour leurs professeurs. En 1804, le père Gire est envoyé à Phu-Yên pour y établir un collège latin¹⁷⁸. Mais sa mort brutale retarde la réalisation du projet. En 1805, les deux collèges de Đông Nai sont réunis en un seul¹⁷⁹ qui constitue le « collège latin » selon le vœu des vicaires apostoliques.

La formation des prêtres cochinchinois se poursuit à un rythme soutenu, quoique troublée par les rebelles Tây Sơn en 1787-1802 puis par la lutte pour l'unification du pays entreprise par Nguyễn Ánh à partir de 1802. Le maintien dans la durée des collèges de Cochinchine facilite non seulement la formation des futurs prêtres mais elle contribue aussi à répandre le vietnamien romanisé. Cette écriture est à nouveau utilisée pour les communications entre les prêtres, les séminaristes cochinchinois et les prêtres européens, comme jadis.

9.4. Les travaux linguistiques à l'époque du vicariat apostolique

9.4.1. Les ouvrages manuscrits de Philippe Bình et de ses confrères au Tonkin

9.4.1.1. Le séjour de Philippe Bình et de ses confrères à Lisbonne

Filippe Bình (Filippe do Rosario Bình), né en 1759 à Hải Dương, se convertit à la religion catholique à l'âge de 17 ans et fut ordonné prêtre en 1793. Il suivit les enseignements d'un père jésuite tonkinois sans devenir jésuite lui-même. Il quitta le Tonkin pour Lisbonne le 24 septembre 1794, avec quatre de ses confrères, Simão Xavier Liễn, Thomé Vincente Quỳnh Nhân, Trung et Ngàn¹⁸⁰ afin de demander la nomination d'un évêque à la tête de la ci-devant

¹⁷⁴ Etienne Jourdain (?-1803) partit pour la Cochinchine en 1800 et fut nommé professeur au séminaire de Lái Thiêu.

¹⁷⁵ Lettre de M. Jourdain à M. Foulon, Saigon, le 4 juillet 1803, AME, vol. 801, p. 1015. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *op. cit.*, p.459.

¹⁷⁶ Nguyễn Ánh (1762-1820) est le premier souverain de la dynastie Nguyễn à partir de 1802. Il fixe la capitale à Hué.

¹⁷⁷ Jean Labartette (1744-1823), partit pour la Cochinchine en 1773 et fut nommé évêque en 1784.

¹⁷⁸ Lettre de M. Doussain à M. Boiret, Qui-nhon, le 8 juillet 1804, AME, vol. 747, p. 175. Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *Ibid.*, p. 482.

¹⁷⁹ Lettre de Mgr Labartette à M. Foulon du 14 mai 1805, AME, vol. 747, p. 220. Voir Adrien Launay. 2000 [1923]. T. III, *op. cit.*, p. 459.

¹⁸⁰ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 1, p. 702-738.

Compagnie de Jésus en Asie. Simão Xavier Liễn interrompit son voyage à l'escale de Macao tandis que Philippe Bính et ses trois autres compagnons poursuivirent le leur jusqu'à Lisbonne. Ils y parvinrent le 4 janvier 1796 et demandèrent audience au roi du Portugal. Mais le roi ne put ou ne voulut pas les recevoir. Il leur permit cependant d'être accueillis dans un couvent de la capitale. Pendant 37 ans (1796-1833), Philippe Bính et ses confrères ont colligé et copié des dictionnaires, des ouvrages sur l'histoire du Vietnam, sur la vie des saints...¹⁸¹ Leurs ouvrages sont conservés actuellement au *Fondo Borgiani Tonchinesi* de la *Biblioteca Apostolica Vaticana* (Borg. Tonch.). Le catalogue de ce fonds indique que Philippe Bính est le rédacteur de 33 des 41 volumes du fonds. Chaque volume contient de 500 à 700 pages¹⁸². Ces textes sont écrits le plus souvent en vietnamien romanisé, certains en portugais¹⁸³ et d'autres en caractères chinois¹⁸⁴.

Les ouvrages que Philippe Bính et ses confrères ont eus entre leurs mains n'ont pas tous été rédigés au Tonkin mais parfois à Lisbonne. Pourtant leurs auteurs sont tous d'origine tonkinoise et ont tous été formés au Tonkin ; nous sommes donc en droit de les classer au sein de l'héritage tonkinois.

9.4.1.2. Les œuvres linguistiques de Philippe Bính et ses confrères

9.4.1.2.1. Les références des dictionnaires de Philippe Bính et de ses confrères

Parmi les ouvrages répertoriés dans le catalogue Borg. Tonch, nous trouvons trois dictionnaires et deux catéchismes. Les copistes, Philippe Bính et ses confrères, indiquent à la première page des ouvrages qu'ils ont copié le catéchisme et le dictionnaire d'Alexandre de Rhodes. Comment Philippe Bính et Thomé Vincente Quỳnh Nhân ont-ils travaillé ? Ont-ils apporté ces ouvrages dans leurs bagages ou bien les ont-ils découverts et consultés à Lisbonne ?

Filippe Bính devait donc connaître intimement les œuvres d'A. de Rhodes. Il est peu probable que les prêtres et séminaristes vietnamiens qui l'accompagnaient aient pu emporter des livres avec eux, car leur voyage devait être fort long et troublé par divers obstacles et difficultés. Nous souscrivons à l'opinion de George Dutton qui estime qu'ils ont travaillé sur des

¹⁸¹ Philippe Bính. 1822. *Sách số sang chép các việc* [carnet de notes de divers faits], Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 3, p. 509.

¹⁸² Tous ces manuscrits sont conservés à la Biblioteca Apostolica Vaticana, collection Borg. Tonch.

¹⁸³ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 13, 15, 19, 21, 28.

¹⁸⁴ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 17, 29, 30, 31.

exemplaires du dictionnaire et du catéchisme d'Alexandre de Rhodes conservés à la bibliothèque du couvent Espirito Santo de Lisbonne¹⁸⁵.

9.4.2.1.2. *À propos de l'auteur des trois dictionnaires*

Trois dictionnaires, numérotés respectivement 8, 23, 26 dans le catalogue du fonds Borg. Tonch. à la Biblioteca Vaticana, ont été découverts par Thanh Lãng pendant son séjour d'études à Rome dans les années 1949 à 1953. Ce chercheur, qui a édité en 1968 le volume Borg. Tonch 3 *Sách sổ sang chép các việc* 'carnet de notes de divers faits', se pose la question de l'origine de ces trois ouvrages, surtout celle de Borg. Tonch 23, qui contient un vocabulaire vietnamien-portugais et portugais-vietnamien : ce manuscrit est-il celui de Gaspar do Amaral et António Barbosa ? Nous avons comparé l'écriture des trois manuscrits. L'écriture du volume Borg. Tonch 23¹⁸⁶ ressemble fortement à celle de Quỳnh Nhân lorsque celui-ci a copié le catéchisme d'Alexandre de Rhodes en 1801 (Borg. Tonch 22). De plus, les nomes de transcription ont connu des évolutions liées à l'évolution phonologique du vietnamien, on l'a vu. Etant donné la transcription des consonnes figurant dans ce manuscrit, nous pouvons affirmer avec certitude que cet ouvrage a été rédigé vers la fin du 18^e siècle et non pas au milieu du 17^e, comme le suppose Thanh Lãng.

Par ailleurs, chacun des trois dictionnaires a été rédigé par trois personnes à l'écriture différente. Ce qui signifie sans doute que chacun des copistes a copié un exemplaire pour son usage personnel. L'exemplaire de Borg. Tonch 8 porte une mention manuscrite de Filipe Binh, datée de 1797 : *Dictionarium annamiticum seu tunkinense lusitana & latina declaratione*¹⁸⁷. Mais en réalité, ce dictionnaire est rédigé en deux langues seulement : vietnamien et portugais. En comparant ce manuscrit de Filipe Binh avec le *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes, nous pouvons remarquer que Filipe Binh a copié fidèlement tous les mots en vietnamien du dictionnaire 1651 avec leur traduction en portugais.

Quant au *Dictionarium Annamiticum seu TunKinense cum Lusitana declaratione* (Borg. Tonch 26)¹⁸⁸, il apparaît que l'écriture de ce manuscrit diffère de celle de Filipe Binh et de Thomé Quỳnh Nhân (Borg. Tonch 22, 23). Cette copie semble avoir été réalisée par un des deux autres confrères, Ngàn ou Trung.

¹⁸⁵ George Dutton. 2016. *A Vietnamese Moses : Philiphê Binh and the Geographies of Early Modern Catholicism*, California : University of California Press, p. 204-207.

¹⁸⁶ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 23, [287 + 319 p.]

¹⁸⁷ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 8, [819 + 4 + 180 p.]

¹⁸⁸ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 26 [938 + 143+ 5+ 6 + 7 p.]

En résumé, les trois dictionnaires sont très similaires, s'agissant du vocabulaire, de l'orthographe et du classement des mots. Si Rhodes classe les mots selon l'ordre alphabétique (chaque mot simple est suivi, dans la même entrée, des mots composés qui débutent par ce mot simple), Philippe Binh et ses confrères les classent par ligne. Chaque ligne contient un mot simple ou composé.

Dictionnaire d'A. de Rhodes	Dictionnaire au Borg. Tonch. 8
<p>B A: tres: tres, vel tria. . ba ngôi: tres pessas : tres personæ. ba, hai ba lân, bhai ba lân : duas ou tres vezes: bis, vel ter.</p>	<p><i>Ba . tres :</i> <i>Ba ngôi: Tres pessas :</i> <i>Bhai Ba lân: Deux ou Tres</i> <i>vezes :</i></p>

Néanmoins, les auteurs ont modifié certaines règles de transcription orthographique :

Valeurs phonétiques	Graphies dans le <i>Dictionarium</i> d'A. de Rhodes	Graphies dans les dictionnaires conservés in Borg. Tonch
[ã]	A	ã
[uŋ ^w]	Ũ	ung
[uom]	Uâm	uôm
[tl]	Tl	tr note la consonne [t] ¹⁸⁹
[β]	ϕ/ϕẽ	v note [v]

Il est intéressant de remarquer que Philippe Binh sépare les mots qui commencent par la voyelle [u] noté *u* et ceux qui commencent par la consonne [v] notée *v* et les distribue dans deux entrées différentes, tandis qu'A. de Rhodes les réunit dans la même entrée. A. de Rhodes conserve ici l'orthographe du latin qui ne distingue pas les deux lettres. Ce n'est plus le cas cent cinquante ans plus tard.

Dans les ouvrages de Philippe Binh et de ses confrères recueillant le vocabulaire du parler tonkinois vers la toute fin de 18^e siècle, nous ne trouvons plus trace des deux spirantes encore en usage au Tonkin dans les années 1750. Tous les mots commençant par le groupe *tl* sont transformés en *tr*. Il convient de faire remarquer qu'il ne s'agit pas d'un choix d'orthographe à visée réformiste mais d'une transcription phonétique du parler de référence des auteurs de cette période.

¹⁸⁹ Pour ce qui est de l'évolution du système consonantique du vietnamien, voir le chapitre 8.

9.4.2. Les dictionnaires en Cochinchine

9.4.2.1. Le dictionnaire vietnamien-espagnol d'un prêtre franciscain à Hòn Đát

Durant la décennie 1720, les franciscains ont construit des églises avec l'aide, dans un premier temps, de chrétiens vietnamiens et de catéchistes. Les franciscains étant envoyés par la Propagande Fide, ils ont certainement eu en leur possession le *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes.

Aux archives des Missions Étrangères est conservé un dictionnaire vietnamien-espagnol, sans indication de date ni d'auteur¹⁹⁰. Ce volume de 316 pages ressemble fortement par son contenu au *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes. Cependant, l'auteur a modifié la notation de certaines consonnes initiales en fonction de la prononciation du cochinchinois de l'époque : la disparition des graphèmes *bl*, *ml* des deux groupes consonantiques /bɫ/, /mɫ/ ; quant au groupe /tɫ/ noté *tl*, l'auteur note à côté des mots commençant par *tl* leur équivalent en *tr*, c'est-à-dire que le groupe /tɫ/ est sur le point de transformer en /t/ (voir chapitre 8).

À la recherche de l'auteur et de la date de composition de ce dictionnaire, R. Streit et J. Dindinger nous apprennent dans leur *Bibliotheca Missionum* qu'il s'agit du travail d'un prêtre franciscain, Francisco Hermosa de S. Buenaventura, et qu'il a été rédigé en 1769¹⁹¹. C'est le seul ouvrage de « linguistique missionnaire » relatif au vietnamien qu'on doit un franciscain. Cela nous indique clairement que l'écriture vietnamienne romanisée est considérée comme un moyen d'apprentissage généralisé au sein du clergé, qu'il soit séculier ou régulier, et dans le second cas, quel que soit l'ordre religieux.

9.4.2.2. Les dictionnaires rédigés sous la coordination de Pigneau de Béhaine

9.4.2.2.1. Le projet de composition des dictionnaires et du catéchisme

Après l'installation du collège à Pondichéry, la formation des prêtres débute sans retard. Pigneau de Béhaine relate ceci dans une lettre en 1771 : « nous avons actuellement ici [à Pondichéry] un grand nombre de jeunes gens d'une ferveur extraordinaire ; la simplicité,

¹⁹⁰ AME, vol. 1059.

¹⁹¹ Robert Streit, Johannes Dindinger. 1964. *Bibliotheca Missionum*, vol. 2, Freiburg : Herder, p. 541.

l'obéissance, l'esprit de pauvreté et d'humilité y sont plus ordinaires qu'en Europe. »¹⁹² Les écoliers étudient la théologie dans les livres chinois dont les caractères leur sont communs¹⁹³.

Pendant ce temps d'exil, Pigneau de Béhaine se persuade très vite qu'il faut imprimer des livres pour faciliter « l'apprentissage des langues » – comprendre : des langues utilisées pour l'évangélisation. Sous sa direction, les écoliers se mettent à traduire le catéchisme et contribuent à la composition des dictionnaires.

En 1773, il annonce à Rome qu'il a achevé la composition d'un dictionnaire comportant toutes les lettres cochinchinoises (à savoir les caractères démotiques – en nôm) ainsi que leur « prononciation » (en vietnamien romanisé, par conséquent) et leur traduction en latin¹⁹⁴. À la fin de ce dictionnaire vietnamien-latin, nous apprenons que l'ouvrage fut rédigé entre septembre 1772 et juin 1773¹⁹⁵.

En réalité, les archives des Missions Étrangères conservent encore un autre manuscrit non daté d'un dictionnaire chinois-sinovietnamien-latin, composé sous la direction de Pigneau de Béhaine¹⁹⁶. Chaque mot est écrit en caractères chinois, suivis du vietnamien romanisé et de sa traduction en latin. De fait, Pigneau de Béhaine et ses élèves ont rédigé deux dictionnaires distincts et le deuxième est moins connu.

Pour ce qui concerne les catéchismes, dès leur arrivée sur place, les premiers vicaires apostoliques ont utilisé ceux qui avaient été rédigés en nôm à l'époque du jésuite Majorica et les ont progressivement modifiés. Nous pouvons lire dans une lettre de Pigneau de Béhaine envoyée à ses parents en 1774 : « je viens de faire imprimer un catéchisme en langue cochinchinoise. J'ai avec moi pour compagnons de mes travaux quatre prêtres européens et français, huit séminaristes cochinchinois et un cambodgien. »¹⁹⁷ Néanmoins, l'idée de traduire et d'imprimer des catéchismes dans les langues autochtones avait germé dans l'esprit de Mgr Pignel¹⁹⁸ dès 1765 : « je veux traduire ou faire traduire en langue du pays nos prières et notre

¹⁹² Adrien Launay. 2000 [1920]. *Histoire de la mission de Siam, 1662-1811*, T. II, Paris : Téqui, p. 285. Lettre de Pigneau à M. Hody, directeur du séminaire des Missions Étrangères, datée du 17 février 1771. AME, vol. 994, p. 640.

¹⁹³ Adrien Launay. 2000 [1920]. *Histoire de la Mission de Siam*, T.II, *Ibid.*, p. 285. Lettre de Pigneau à M. Hody, directeur du séminaire des Missions Étrangères, datée du 17 février 1771. AME, vol. 994, p. 640.

¹⁹⁴ Adrien Launay. 2000 [1920]. *Histoire de la mission de Siam, 1662-1811*, T. III, Paris : Téqui, p. 7-8. Lettre de Pigneau à Mgr Borgia, écrite à Pondichéry le 15 mai 1773, AME, vol. 994, p. 743.

¹⁹⁵ AME, vol. 1060, p. 729.

¹⁹⁶ AME, vol. 1064, p. 852.

¹⁹⁷ Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire de la mission en Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 9. Lettre de Pigneau à ses parents, écrite le 14 décembre 1774 à Macao, AME, vol. 746, p. 139.

¹⁹⁸ Guillaume Pignel (1722-1771) arriva à Hà Tiên en 1751 et fut nommé vicaire apostolique de Cochinchine en 1762.

catéchisme parce qu'il y a plusieurs chrétiens qui n'entendent point le portugais, ou du moins l'entendent fort peu. »¹⁹⁹ Cette précision nous apprend que le projet de traduction du catéchisme a été transmis de Piguel à Pigneau de Béhaine. Ce dernier a pu enfin le réaliser avec l'aide de ses confrères et des séminaristes cochinchinois, en vue de contrecarrer l'influence des « sectes » du pays, comme il le mentionne dans un de ses rapports :

Je compte pendant le cours de cette année tirer des livres chinois que j'ai ici [à Pondichéry] en beau nombre un abrégé de toutes les sectes qui, comme vous n'ignorez pas, sont les mêmes qu'en Cochinchine. Je profiterai de toutes les bonnes raisons qu'ont déjà données les jésuites pour les réfuter et tâcherai d'en tirer d'autres de la théologie apologiste...²⁰⁰

On peut trouver de nos jours quelques catéchismes manuscrits, conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris²⁰¹, dont un rédigé par Boiret, ou du moins qui porte son nom²⁰². Ce missionnaire était arrivé en Cochinchine plus tôt que Pigneau. Naturellement, la traduction des catéchismes à l'usage personnel des prêtres séculiers européens est réalisée afin de faciliter l'observation des rituels. Il est dommage que les manuscrits conservés aux Missions Étrangères de Paris ne portent pas de nom d'auteur, le plus souvent, ni de date de composition. Grâce aux indices fournis par le recours aux graphèmes *bl*, *ml*, notant les groupes consonantiques /bl/, /ml/, nous pensons que ces ouvrages ont été composés avant 1850 (voir *supra* chapitre 8).

En résumé, c'est la nécessité de communiquer avec les chrétiens autochtones sans recourir à des interprètes qui contraint les prêtres étrangers à chercher des moyens d'apprentissage linguistiques. De plus, des séminaristes indigènes sont formés pour coopérer avec leurs supérieurs pour la traduction des livres en langue locale, c'est-à-dire en utilisant les caractères démotiques et l'écriture vietnamienne romanisée. Une fois la traduction achevée, chacun en copie un exemplaire pour son usage personnel, mais le but est de l'imprimer. Tous ces détails ne sont pas mentionnés dans les rapports des missionnaires mais l'impression des ouvrages est une tâche importante car elle doit permettre leur standardisation et leur diffusion rapide. Pigneau a voulu imprimer ses dictionnaires et son catéchisme mais le projet n'a pu aboutir en raison de difficultés financières et à cause des bouleversements politiques survenus au

¹⁹⁹Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire de la mission en Cochinchine*, T. II, *op. cit.*, p. 433. Lettre de Mgr. Piguel aux directeurs du séminaire des Missions Étrangères, écrite à Prambeichom le 10 juillet 1765, AME, vol. 744, p. 590.

²⁰⁰ Lettre de Mgr. Pigneau à Mgr. Boiret, écrite le 9 mai 1773 à Pondichéry, AME, vol. 994, p. 736.

²⁰¹ AME, vol. 1092 ; 1093 ; 1096.

²⁰² AME, vol. 1096.

Vietnam²⁰³ et aussi en France²⁰⁴ : « j'envoie cette année à Macao Chantra Toû et Antoine Lôi pour y apprendre la manière d'imprimer en chinois, et se rendre au Cambodge si c'est possible au mois de janvier prochain. »²⁰⁵.

9.4.2.2.2. Les contributeurs à la composition des dictionnaires de Pigneau de Béhaine

Depuis la parution des deux dictionnaires, surtout du dictionnaire vietnamien-latin²⁰⁶, Pigneau de Béhaine a toujours été considéré comme l'auteur unique – ou tout au moins principal – de cet ouvrage. Ce dictionnaire ne porte pas sa signature. Mais les quelques notes manuscrites portées sur l'exemplaire de référence, indiquant que Pigneau de Béhaine en est l'auteur, sont de la main de quelqu'un d'autre²⁰⁷. Nous trouvons la même écriture dans le catéchisme rédigé en vietnamien romanisé, daté de 1774 et conservé aux archives des Missions Étrangères²⁰⁸. Il se pourrait que ces ouvrages mentionnent le nom de Pigneau de Béhaine en raison de sa qualité de directeur du collège. Mais ce sont bien des séminaristes du collège qui ont réalisé l'essentiel du travail en plusieurs exemplaires. Toute la question est alors de savoir s'ils ont écrit sous la dictée, partiellement ou pas du tout et quelle a été leur participation à la conception même du travail.

Il est certain que Pigneau de Béhaine a supervisé l'ensemble. Mais il paraît difficile de considérer qu'il ait eu le temps d'apporter une contribution véritablement personnelle à ce travail de type linguistique. Ses nombreuses tâches ne le lui permettaient pas. En outre, il tomba gravement malade lors de son séjour à Pondichéry. Comme il l'écrit lui-même dans une lettre de 1774, on l'a vu, des séminaristes ont participé activement à la composition du catéchisme²⁰⁹. Nous pouvons en conclure que Pigneau de Béhaine a joué le rôle d'initiateur du projet d'ensemble (catéchisme et dictionnaires) mais que sa réalisation effective est surtout l'œuvre des huit séminaristes cochinchinois, comme d'ailleurs Pigneau le laisse entendre lui-même dans un autre rapport : « je viens de finir après dix mois de travail, avec l'aide de huit Cochinchinois »²¹⁰ – une précision qu'il eût été inutile de donner si l'apport des séminaristes avait été purement mécanique.

²⁰³ Les troubles causés par les rebelles de Tây Son entre 1787 et 1802.

²⁰⁴ Le déclenchement de la Révolution française en 1789.

²⁰⁵ AME, V. 994, p. 737.

²⁰⁶ Le manuscrit est conservé aux archives des Missions Étrangères, portant le numéro de volume 1060. Il a été réimprimé en fac-similé en 2001.

²⁰⁷ AME, vol. 1060.

²⁰⁸ AME, vol. 1095.

²⁰⁹ Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire des missions en Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 9. Lettre de Pigneau à ses parents, écrite le 14 décembre 1774 à Macao, AME, vol. 746, p. 139.

²¹⁰ Lettre de Pigneau adressée à Mgr. Boiret, écrite le 9 mai 1773 à Pondichéry, AME, vol. 994, p. 736.

Mais qui sont ces Cochinchinois ? Ce sont certainement des séminaristes en troisième ou quatrième année d'études. Le rapport de Pigneau de Béahine nous révèle six noms : Chantra Toû (Tú ?), Antoine Lợi, Paul Nghi, André Loan, Dominique Vãng et Raphael Chay (Cháy ?)²¹¹. Deux d'entre eux restent anonymes.

Il apparaît du reste que le dictionnaire de 1772-1773 est rédigé du point de vue de locuteurs natifs non pas du point de vue de locuteurs étrangers. La grammaire et le dictionnaire sont d'ordinaire les deux outils indispensables pour étudier et apprendre une nouvelle langue. Or, nous ne trouvons aucune trace d'une grammaire qui aurait été composée à Pondichéry. En réalité, une grammaire comme celle de Rhodes n'est utile qu'aux Européens. Les natifs n'en ont nul besoin. Selon les conceptions pédagogiques de l'époque, la grammaire constitue le seul moyen d'apprendre les langues étrangères, fussent-elles vivantes. La mise en perspective métalinguistique d'une langue, à condition que la métalangue soit la langue maternelle de l'apprenant, est le principal moyen d'apprentissage, parce que l'entreprise grammaticale – jusqu'à Beauzée au moins – est fondamentalement contrastive et qu'elle est intimement liée sous cet aspect aux pratiques de traduction, *a fortiori* quand elle est de type scolaire. L'absence de grammaire accolée aux dictionnaires, comme Alexandre de Rhodes et ses confrères en avaient institué et légué le modèle s'agissant du vietnamien, nous laisse penser que le travail de lexicographie bilingue portant le nom de Pigneau de Béahine a été véritablement réalisé par et pour des séminaristes et prêtres cochinchinois.

C'est sans nul doute en raison de sa fonction de directeur du séminaire et de coordinateur du travail que le dictionnaire a été attribué à Pigneau de Béahine. Cette attribution est le fait tout d'abord de Boiret, qui l'indique sur l'exemplaire conservé aux archives des Missions Étrangères²¹². Taberd, l'auteur du *Dictionarium anamitico-latinum*, mentionnera lui aussi Pigneau de Béahine comme étant l'auteur de l'ouvrage de 1772-1773. Depuis lors, cette attribution n'a jamais été mise en doute. Que les auteurs ne signent pas leurs ouvrages est chose fréquente, on le sait, sous l'Ancien Régime, *a fortiori* quand – s'agissant de prêtres – le seul but de leurs efforts est la gloire de Dieu.

En étudiant la genèse de la rédaction du dictionnaire d'Alexandre de Rhodes (1651) et de celle du dictionnaire de Pigneau de Béahine (1772-1773), nous remarquons pourtant qu'elle suscite deux types de questions différentes. Le débat sur l'identité de l'auteur du dictionnaire de 1651 porte sur le rôle collectif des jésuites européens et leurs modes de collaboration.

²¹¹ Lettre de Pigneau adressée à Mgr. Boiret, écrite le 9 mai 1773 à Pondichéry, AME, vol. 994, p. 736-737.

²¹² Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire des Missions en Cochinchine*. T. III, *op. cit.*, p. 10.

Alexandre de Rhodes est considéré comme l'auteur de l'ouvrage car il est responsable de son impression par la *Propaganda Fide*, mais aussi parce qu'il ne s'est pas contenté de réorganiser les résultats du travail légués par ses prédécesseurs : il y a fortement contribué. La question se pose différemment pour ceux qui ont participé, à titre principal et peut-être exclusif, à la rédaction des dictionnaires de Pigneau de Béhaine : les prêtres vietnamiens. Nous pensons pouvoir dire qu'ils ont joué un rôle majeur dans la composition des deux ouvrages sous la coordination de l'évêque d'Adran. Mais il était inenvisageable, dans le contexte culturel et religieux de la fin de l'Ancien Régime (voire plus tard), de laisser entendre que des chrétiens indigènes aient pu jouer un rôle de premier plan dans la rédaction d'ouvrages savants – ces ouvrages eussent-ils été mis au service de l'œuvre évangélisatrice – et, Pigneau de Béhaine l'eût-il laissé entendre, il était difficilement concevable que les destinataires de ses rapports l'eussent compris et admis.

9.4.2.2.3. Le nombre d'exemplaires des dictionnaires de Pigneau de Béhaine

Combien d'exemplaires manuscrits des dictionnaires de 1772-1773 ont-ils été conservés ? Celui que nous avons consulté aux archives des Missions Étrangères de Paris²¹³, imprimé récemment en *fac-similé*, est-il celui que Tabert a utilisé ?

Tâchons d'abord de déterminer qui a adressé les deux exemplaires du manuscrit du dictionnaire aux Missions Étrangères de Paris, désormais conservés dans les archives de la Société²¹⁴. Grâce au rapport de Boisserand, envoyé en 1789, nous savons que ces exemplaires l'ont été de Pondichéry par ses soins : « vous recevrez le dictionnaire chinois et latin qui était à Pondichéry et de plus un dictionnaire cochinchinois et latin qu'il faudra faire relier »²¹⁵. Boisserand suggère aussi à ceux de ses confrères qui sont sur le point de le rejoindre de prendre le temps d'établir un apographe du dictionnaire avant de partir en mission et d'apprendre ainsi la langue du pays d'une manière plus sûre. Il apparaît bien que le père Blandin a reçu ces deux exemplaires, comme Boisserand le mentionne dans une autre lettre : « je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire au mois de septembre 1789, vous m'y parlez de deux dictionnaires que je vous annonçois, vous devez les avoir reçus depuis longtemps. »²¹⁶ On remarquera que Boisserand ne précise pas quel est l'auteur de ces ouvrages. Il évoque pourtant l'évêque d'Adran dans les mêmes lettres. Il n'y avait aucune

²¹³ AME, vol. 1060.

²¹⁴ Vol. 1060 et 1064.

²¹⁵ Lettre de M. Boisserand à M. Blandin, écrite le 14 mars 1789 à Pondichéry, AME, vol. 746, p. 235. Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire des Missions en Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 271.

²¹⁶ Lettre de M. Boisserand à M. Blandin, écrite le 5 octobre 1790 à Saïgon, AME, vol. 746, p. 288.

raison pour que Boisserand n'indique pas le nom de Pigneau de Béhaine comme auteur du dictionnaire si ce dernier en était le véritable rédacteur.

Un rapport de Grillet, rédigé en 1791, nous apprend qu'il adresse un dictionnaire et un vocabulaire à la procure des Missions Étrangères à Paris²¹⁷. Il ajoute à son envoi « un catéchisme traduit mot à mot, qui aidera également les nouveaux missionnaires à apprendre la langue qui est bien difficile »²¹⁸. Mais faute d'informations, nous ignorons s'il s'agit des ouvrages composés par Pigneau et ses élèves. Néanmoins, il est certain qu'il ne s'agit pas du fruit d'un travail de Grillet lui-même car celui-ci, parti en mission en 1788, a séjourné au Siam, puis en Cochinchine chez les Moïs et chez les Chams. Il est tombé malade en janvier 1791²¹⁹ et n'envoie ces deux exemplaires à Paris qu'une fois revenu à Saïgon.

D'après le catalogue de leurs archives, les Missions Étrangères devraient posséder quatre exemplaires du dictionnaire. Nous ne connaissons pas le destin des deux exemplaires manquants. Mais à la suite de Boisserand qui l'indique clairement dans sa lettre, on est certain que les exemplaires des deux dictionnaires vietnamien-latin et chinois-sinovietnamien-latin qui y sont actuellement conservés sont bien ceux qui ont été envoyés par Boisserand.

Une centaine d'années plus tard, Theurel relatara dans la préface de son propre dictionnaire (1877) que le dictionnaire composé par Pigneau et ses élèves avait été sauvé de l'incendie du collège de Cà Mau en 1778 et que Taberd avait recueilli ce qu'il en restait pour rédiger le sien en 1838²²⁰. Mais peut-être Theurel ne connaissait-il pas l'existence de plusieurs autres exemplaires de l'ouvrage de 1772-1773. Grâce à la lettre de Pigneau adressée de Pondichéry, nous en savons le nombre : « je viens de finir après dix mois de travail, avec l'aide de huit Cochinchinois, six exemplaires d'un dictionnaire où se trouvent tous les caractères et tous les mots par ordre alphabétique. »²²¹ Outre ces six apoglyphes, nous devons supposer l'existence d'exemplaires recopiés postérieurement par les séminaristes ou les prêtres séculiers à leur usage personnel.

²¹⁷ Lettre de M. Grillet à M. Letondal, écrite le 18 janvier 1791, AME, vol. 801, p. 344. Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire des Missions en Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 271-272.

²¹⁸ Lettre de M. Grillet à M. Letondal, écrite le 18 janvier 1791, AME, vol. 801, p. 344. Adrien Launay. 2000. *Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 272.

²¹⁹ <http://archives.mepasie.org/fr/notices/notices-biographiques/grillet>.

²²⁰ Joseph Theurel. 1877. *Dictionarium anamitico-latinum ex opere III. et Rev. Taberd constans nec non ab III. et Rev. J.-S. Theurel, episc. Acatensi et vicarii apost. Tunquini occidentalis, recognitum et notabiliter adauctum. Ad quod accedit Appendix de vocibus sinicis et locutionibus minus usitatis*, Ninh Phú : Ex typis missionis Tunquini occidentalis, p. IV.

²²¹ Lettre de Pigneau de Behaine, adressée à Mgr. Boiret, écrite le 9 mai 1773 à Pondichéry, AME, vol. 994, p. 736.

9.4.2.2.4. *La structure du dictionnaire vietnamien-latin de 1772-1773*

L'ouvrage est un bilingue transcrit en trois écritures : le vietnamien est écrit à la fois en caractères démotiques et en écriture romanisée, le tout étant suivi de la traduction latine de chaque mot. Ce dictionnaire de 729 pages contient environ 6000 entrées ; si nous comptons également les mots composés parmi les entrées, ce chiffre s'élève à 10.000 lexèmes environ. Le vocabulaire est donc plus riche que celui d'Alexandre de Rhodes. On peut mettre cet enrichissement sur le compte de la participation à l'ouvrage des Cochinchinois qui maîtrisaient parfaitement leur langue maternelle.

Pourquoi le *Dictionarium* de 1772-1773 commence-t-il par les caractères démotiques ? Parce que c'est l'écriture vulgaire utilisée dans la vie courante. De plus, comme nous l'avons indiqué plus haut, Pigneau de Béhaine a pour politique de former des prêtres indigènes qui soient aussi des lettrés :

On fait une nouvelle méthode de les enseigner, et qui probablement deviendra très utile. Ils étudient des livres chinois, dont les caractères leur sont communs, et ils ont par là l'avantage de démontrer l'existence de Dieu par des arguments simples et que l'expérience a fait connaître plus efficaces aux anciens missionnaires.²²²

Nous pouvons nous demander qui s'est occupé de la rédaction en écriture romanisée? A supposer qu'ils n'aient fait que contribuer à la rédaction des autres parties, ce sont certainement les séminaristes cochinchinois qui ont écrit entièrement cette partie-là aussi. Quant à la partie latine de l'ouvrage, considérée indispensable pour la formation des prêtres, Pigneau a pu apporter sa contribution.

Nous savons avec certitude que c'est Pigneau qui a eu l'idée de créer des outils d'apprentissage destinés aux écoliers : « pour convertir les lettrés et les mandarins qui dominant et encadrent la société cochinchinoise, il faut les 'appâter' et les 'battre' sur leur propre terrain, là où ils sont le plus fort : les lettres, la culture de l'écrit. »²²³ Cette politique n'est pas nouvelle car, dès l'époque de François Xavier et Matteo Ricci, les jésuites avaient déjà adopté la même stratégie. Pourtant, très peu de missionnaires étrangers au Vietnam parviennent à maîtriser les sinogrammes et les caractères démotiques. Ils ont recours aux lettrés chrétiens, à la fois comme intermédiaires dans la communication avec les autochtones (comme interprètes) et comme traducteurs pour accéder à la culture traditionnelle

²²² Adrien Launay. 2000 [1920]. *Histoire de la Missions de Siam*, T. II, *op. cit.*, p. 285.

²²³ Frédéric Mantienne. 2012. *op. cit.*, p. 61.

vietnamienne. Le fait que, dans le *Dictionarium* de 1772-1773, ce soit le mot vietnamien qui introduise chacune des entrées et non pas le mot latin, peut s'expliquer par différentes raisons. Il est certain d'abord que la structure de ce dictionnaire est isomorphe à celle du *Dictionarium* d'Alexandre de Rhodes, et que ce dernier commence semblablement par le vietnamien. De plus, il ne faut pas oublier que les vicaires apostoliques ont pour mission essentielle de former des prêtres autochtones qui dispensent les sacrements pour lesquels le latin est nécessaire. C'est alors un outil d'apprentissage indispensable pour les séminaristes indigènes. L'idée de rédiger les deux dictionnaires en commençant par les caractères démotiques²²⁴ et les caractères chinois²²⁵ est effectivement conforme à la démarche générale de Pigneau.

9.4.2.3. Les deux dictionnaires de Taberd (1838)

9.4.2.3.1. Le projet d'imprimer les dictionnaires

Jean-Louis Taberd (1794-1840) est envoyé en mission en Cochinchine en 1820. Il s'est mis tout de suite à l'étude de la langue vietnamienne : « pendant que je m'exerçais à apprendre la langue, j'administras la chrétienté du collège en décembre 1821. »²²⁶ Les persécutions en Cochinchine l'obligent lui aussi à se réfugier momentanément au Siam avant de pouvoir reconduire ses élèves à Penang : « je n'ai que six à sept écoliers avec moi, une fois fixé à Penang, j'arriverai au moyen de faire venir les autres, au moins les gens de bonne volonté. »²²⁷ Pendant son séjour au Siam, il fait recopier le dictionnaire vietnamien-latin composé par Pigneau et les séminaristes cochinchinois. En lisant la liste des dépenses qu'il a engagées, nous apprenons que Taberd a dépensé 15 piastres pour cette tâche²²⁸. D'ailleurs, on peut trouver une page de brouillon dans le même volume aux archives des Missions Étrangères de Paris. C'est la copie conforme de la première page du dictionnaire vietnamien-latin de 1772-1773. On apprend de même que « le dictionnaire imprimé dans un format in-4° pourrait avoir six à sept cents pages »²²⁹. Cela montre qu'il existe plusieurs exemplaires des dictionnaires de 1772-1773 au Siam. Taberd les fait copier entre 1834-1835 en vue d'éditer les siens en

²²⁴ AME, V. 1060.

²²⁵ AME, V. 1064.

²²⁶ Lettre de Taberd aux directeurs du séminaire des Missions Étrangères, en date du 13 décembre 1822, AME, vol. 747, p. 683. Adrien Launay. 2000 [1923]. *Histoire des Missions en Cochinchine*, T. III, *op. cit.*, p. 444.

²²⁷ Lettre de Mgr Taberd adressée aux directeurs du séminaire des Missions Étrangères, le 21 janvier 1834, AME, vol. 748, p. 240.

²²⁸ Lettre de Mgr Taberd adressée à Mgr Legrégeois, écrite à Penang le 23 août 1835, AME, vol. 748, p. 457-460.

²²⁹ AME, vol. 748, p. 1.

1838²³⁰. En 1838, il se rend à Serampore, en Inde pour s'occuper de la publication des deux ouvrages, le *Dictionarium annamatico-latinum* et le *Dictionarium latino-annamiticum*, chez Marshman et avec son aide²³¹.

Le titre complet du *Dictionarium annamatico-latinum* nous l'apprend : Taberd est membre d'une société savante, la *Société asiatique de Paris* (fondée en 1822, puis rattachée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), et « membre honoraire » de la *Societas Bengalensis*²³² (« la Société du Bengale »). Même si le but demeure le même que celui de ses prédécesseurs – l'œuvre évangélisatrice – Taberd l'assortit désormais d'une visée d'un autre ordre : une visée de nature scientifique. Son appartenance à des sociétés savantes prestigieuses, telles qu'il la revendique expressément, le fait même que ses dictionnaires portent un nom d'auteur quand beaucoup des œuvres que nous avons étudiées jusqu'ici n'en portaient pas, confère aux deux ouvrages de Taberd une légitimité d'un nouveau type : ce n'est plus seulement *ad majorem Dei gloriam*, mais aussi pour contribuer au progrès des connaissances qu'ils ont été rédigés, imprimés et diffusés.

9.4.2.3.2. Brève description des deux dictionnaires

Le *Dictionarium anamitico-latinum*²³³ de Taberd contient en guise d'introduction 46 pages de grammaire (voir chapitre 3). Quant aux 620 pages de vocabulaire, les mots sont classés à partir de leur graphie en *quóc ngũ*, suivie de son équivalent en sinogrammes et en latin. Au dictionnaire proprement dit sont adjoints une flore, intitulée *Hortus florida Cocinchinae* (p. 621-722)²³⁴, un index des caractères idéographiques (p. 661-722) et enfin, en annexe, les 128

²³⁰ Jean-Louis Taberd. 1838. *Dictionarium anamitico-latinum, primitus inceptum ab illustrissimo et reverendissimo P.-J. Pigneau, episcopo Adranensi, vicario apostolico Cocincinae, etc., dein absolutum et editum a J.-L. Taberd, episcopo Isauropolitano, vicario apostolico Cocincinae, Cambodiæ et Ciampæ, Asiaticæ Societatis Parisiensis, nec non Bengalensis socio honorario. Appendix ad Dictionarium anamitico-latinum sistens voces sinenses*. Serampore : Ex typis J.-C. Marshman.

²³¹ C'est ce qu'indique un compte-rendu de l'ouvrage par Antoine Bazin (1799-1862) dans le *Journal asiatique*, la revue de la Société asiatique de Paris, en 1840. Il s'agit du reste moins d'un compte rendu à proprement parler que d'une communication devant la Société asiatique : l'occasion fournie à son auteur – un sinologue – de comparer à travers la lecture de Taberd le chinois et l'annamite du point de vue de la langue aussi bien que de l'écriture (il ne traite cependant que des idéogrammes *nôm*, pas de l'écriture romanisée). Bazin insiste aussi sur la « révélation » par Taberd de la coexistence de deux langues en Cochinchine : une langue savante (le chinois, en réalité) et une langue vulgaire (*Journal asiatique*, février 1840, p. 132-139). Marshman, l'éditeur du *Dictionarium* de Taberd, était lui aussi sinologue, membre comme Taberd de la Société asiatique de Calcutta et auteur en 1814 d'une *Clavis sinica* publiée à Serampore.

²³² On ne sait pas de quoi il s'agit précisément ; sans doute de la célèbre *Société asiatique de Calcutta*, l'*Asiatic Society*, l'une des premières où on ait étudié la grammaire sanscrite et les langues de l'Inde, fondée par William Jones à Calcutta en 1784.

²³³ Jean-Louis Taberd. 1838. *op. cit.*

²³⁴ D'après le compte rendu de Bazin, le *Hortus floridus Cocinchinae* est entrepris sous la direction d'un certain docteur Voigt et la présence de cette flore s'explique par la nécessité de regrouper les mots qui n'auraient pas été empruntés au chinois, mais aux « idiomes des contrées voisines de la Cochinchine » : « ces mots nouveaux sont

pages d'un *Appendix a dictionarium anamitico-latinum sistens voces sinenses* 'Annexe au dictionnaire annamite-latin comprenant des mots chinois'.

Une comparaison entre le dictionnaire vietnamien-latin de Pigneau de Béhaine et celui de Taberd montre que la partie consacrée au vocabulaire par le second change peu de choses à la structure du travail primitif coordonné par le premier. Comme il l'indique lui-même dans le *Monitum* (Avertissement) de l'ouvrage, il a surtout procédé par amplification :

Eas recolligere et recognitione factâ, plurimis vocibus, Grammaticâ, Tractatu particularum, Commentatione versificationis Anamiticae, Horto florido, nec non Tabulâ Clavium Characterum. (Taberd 1838 : I)

[Je me suis efforcé d'augmenter et de publier ce travail en ajoutant beaucoup de mots, la grammaire, le traité des particules, une explication de la versification annamite, une flore, enfin une liste des clés des caractères chinois.]

Le traité des particules et l'explication de la versification annamite adjoints par Taberd se trouvent dans la partie grammaticale de l'ouvrage qui en constitue la seule véritable nouveauté pour ce qui est de la langue²³⁵.

Le *Dictionarium latino-annamiticum* est en revanche un travail entièrement original²³⁶. Il contient un avis au lecteur en latin et des indications historiques et géographiques sur le pays d'Annam (p. I-LXXXVIII). Les 708 pages de vocabulaire latin-vietnamien (écrit en caractères latins) sans caractères chinois sont suivies d'un *Appendix ad Dictionarium latino-anamiticum Cochinchinese Vocabulary* (p. 1-135) en anglais. La partie de l'Appendix contient un dialogue entre un capitaine de navire et un Cochinchinois (p. 77-92) et des renseignements pratiques sur la numération, les mesures, les poids, les monnaies, les divisions du temps, le calendrier... et une carte de « l'empire » d'Annam. L'ajout d'une partie en anglais est certainement lié au lieu d'impression de ce dictionnaire, à savoir les Indes, possession

presque tous de la classe de ceux qui expriment des idées secondaires ou bien des termes propres aux arts mécaniques, au commerce, aux métiers. On en trouve aussi une grande quantité dans le *Hortus floridus Cocincinae* ». Bref, suivant une tradition qui remonte à la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), mais à laquelle échappent d'autres dictionnaires de l'âge classique – comme le Furetière (1690) – il n'est pas possible pour Taberd de mêler dans la partie proprement lexicographique de son dictionnaire les mots de la langue commune et les mots ou les termes des langues spécialisées, à valeur encyclopédique : les termes de métiers ou les termes issus d'un domaine de savoir spécialisé, comme la botanique. Quelle que soit, par ailleurs, la justesse des spéculations de l'auteur du compte rendu sur l'origine des mots empruntés par l'annamite à d'autres langues que le chinois, cela explique sans doute pourquoi l'*Hortus floridus*, à visée encyclopédique, figure dans une section à part du dictionnaire de Taberd.

²³⁵ Respectivement des pages : XII-LXXXVIII et XXXVIX-XLVI

²³⁶ D'après le compte rendu de Bazin : « Le Dictionnaire latino-anamiticum tout entier, avec l'appendice, est dû à la laborieuse activité de M. Taberd. » (*Journal asiatique*, février 1840, p. 133)

britannique, et à la visée de le diffuser parmi les savants anglophones de la Société asiatique de Calcutta.

9.5. Conclusion du chapitre 9

Avec l'arrivée des Missions Étrangères, des dominicains, des franciscains... les jésuites ont perdu leur monopole *in situ*. Malgré les désaccords entre les congrégations et surtout les querelles entre les vicaires apostoliques et les jésuites, malgré les troubles nombreux et répétitifs qui ont marqué toute la période, les premiers reçoivent en héritage des seconds l'écriture romanisée, ce précieux outil d'apprentissage de la langue. Depuis l'impression du dictionnaire trilingue d'Alexandre de Rhodes en 1651, tout au long des deux cents ans de pratique et de diffusion au sein de l'Église catholique, l'écriture romanisée a rapidement cessé d'être réduite à son rôle primitif, à savoir l'apprentissage de la langue pour les prêtres étrangers. Elle est devenue un moyen de communication et un outil de d'échanges intellectuels entre les prêtres européens, d'une part, et les séminaristes, les prêtres autochtones, d'autre part, et aussi un moyen d'échange entre les autochtones eux-mêmes. De plus, elle a été un outil efficace permettant aux futurs prêtres vietnamiens d'apprendre le latin, devenu langue liturgique en Asie sous le régime des vicaires apostoliques.

Par ailleurs, après l'arrestation d'un catéchiste tonkinois par des soldats en 1685, François Deydier recommande aux séminaristes et aux prêtres d'utiliser exclusivement les caractères latins pour les informations importantes. Cela montre dans quelle mesure les contraintes politiques voire policières peuvent modifier les conditions d'utilisation d'une écriture, sa finalité même. Évidemment, la politique de formation des futurs prêtres a joué un rôle très important dans l'utilisation et la reconduction du vietnamien romanisé. Cette écriture a toujours été enseignée dans les collèges locaux et le collège général implantés selon les époques au Vietnam ou au Siam. Sans son inscription dans un curriculum formel – ce que seul un enseignement dispensé au sein d'un collège pouvait permettre – le recours à cette écriture n'aurait pas perduré, comme l'histoire l'a montré en Cochinchine entre 1700 et 1765.

Au cours de presque trois siècles d'évolution, l'orthographe du vietnamien a connu des changements entraînés ou exigés par l'évolution phonologique de la langue, des changements apportés par les utilisateurs eux-mêmes (les prêtres européens et vietnamiens). L'implantation des Missions Étrangères et des autres congrégations a renforcé l'utilisation de l'écriture et enrichi le nombre des outils de grammatisation produits en y ayant recours. La description de ces outils (dictionnaires, grammaires) ainsi que celle des écrits des missionnaires plus

généralement parlant (rapports, lettres, catéchismes), rédigés en écriture romanisée et non pas en caractères démotiques, peut contribuer sans nul doute à l'entreprise de reconstruction de l'évolution phonologique de la langue vietnamienne depuis le milieu du 17^e siècle jusqu'au début de 20^e siècle.

CHAPITRE 10

LE *QUỐC NGỮ* À L'ÉPOQUE COLONIALE

10.1. L'introduction du *quốc ngữ* dans l'enseignement public en Cochinchine

10.1.1. L'ère coloniale

10.1.1.1. L'usage du *quốc ngữ* en dehors du cercle de l'Église

Nous avons montré au chapitre précédent que l'usage de l'écriture romanisée n'avait guère dépassé la sphère d'activité et d'influence de l'Église jusqu'au milieu du 19^e siècle. Le sort de cette écriture change suite au débarquement de l'armée française, commandée par l'amiral Rigault de Genouilly, dans le port de Tourane, en septembre 1858. La conquête de Saigon en février 1859 entraîne un changement majeur de la situation politique, et commence à produire ses effets sur les politiques d'éducation et les politiques linguistiques en Cochinchine, puis au Tonkin.

La mise en œuvre de l'enseignement de ce que l'on commence à nommer alors le *quốc ngữ* coïncide avec l'ouverture des premières écoles coloniales : en 1860 ou 1862 selon les sources²³⁷. Les années 1858-1861 furent celles des opérations militaires ; la période suivante, entre 1861-1879, marque la transition entre la phase purement militaire et la mise en place d'une administration²³⁸.

Bien entendu, l'enseignement du *quốc ngữ* fait partie de l'éducation coloniale. Dans l'expansion d'outre-mer, « l'éducation est avant tout un instrument de la conquête et de la colonisation »²³⁹, mais, d'un autre côté, le choix de l'écriture ne dépend pas complètement de son introduction dans le système éducatif. Comme du temps où les Congrégations occupaient seules le terrain, il répond tout d'abord au besoin de se mettre en rapport avec les autochtones,

²³⁷ Pascale Bezançon. 2002. *Une colonisation éducatrice ? L'expérience indochinoise (1860-1945)*, Paris : l'Harmattan, p. 12 ; Trinh Van Thao. 1995. *L'école française en Indochine*, Paris : Karthala, p. 13 ; Thuy Phuong Nguyen. 2013. *L'école française au Vietnam de 1945 à 1975 : de la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle*, thèse de Doctorat en Sciences de l'éducation, Université René Descartes - Paris V.

²³⁸ John DeFrancis. 1977. *Colonialism and Language Policy in Vietnam*, Paris-New York : Mouton Publishers-The Hague, p. 73-74.

²³⁹ Pascale Bezançon. 2002. *Ibid.*, p. 11.

besoin pris en charge dans un premier temps par les interprètes. Il s'agit de recruter des interprètes qui connaissent les deux langues (vietnamien et français). Mais comme il y a une forte demande d'interprètes, il faut ouvrir des écoles de formation. C'est alors que l'administration coloniale décide de retenir une écriture parmi les trois systèmes disponibles comme moyen d'apprentissage. Le *quốc ngữ* est choisi en raison de sa commodité et de sa facilité d'utilisation. Les premiers apprenants sont les soldats français qui participent aux formations d'interprètes²⁴⁰. Cette situation marque un changement décisif pour la destinée du *quốc ngữ* qui commence à être enseigné en dehors de l'Église. C'est le tremplin ou le moyen grâce auquel il a été propagé rapidement.

Il est nécessaire de rappeler que les missionnaires jouent encore un rôle important dans l'enseignement : ils fournissent les personnels, composent les manuels... Les collèges religieux coexistent avec ceux de l'administration coloniale. S'agissant du *quốc ngữ*, nous avons affaire à un héritage, propre à cette période de transition entre évangélisation et colonisation. Néanmoins, les missionnaires et les colonisateurs ont conçu et appliqué des politiques linguistiques différentes. Pour les missionnaires, c'est le latin qui continue de jouer son rôle de langue liturgique, tandis que le *quốc ngữ* est un moyen d'apprentissage d'abord destiné aux prêtres étrangers. Quant aux futurs prêtres vietnamiens, ils apprennent le *quốc ngữ* pour rédiger et communiquer avec les prêtres européens. L'objectif des administrateurs coloniaux n'est pas le même : il s'agit de transformer le Vietnam en « balcon » de la France en Indochine²⁴¹. Au-delà du français comme écriture officielle de l'administration, les administrateurs coloniaux cherchent un moyen pour introduire le *quốc ngữ* dans l'enseignement et diminuer en même temps le rôle des sinogrammes. Il s'agit de manière plus ou moins explicite de couper progressivement les Vietnamiens de l'écriture et de la culture chinoises, ainsi déracinées.

Au seuil de l'occupation française en 1858, un nombre restreint de Vietnamiens est en contact avec les deux langues européennes principalement employées à l'époque en Extrême-Orient, le français et l'anglais, ou avec le latin, mais pour un autre usage. D'une part, le roi Tự Đức envoie chaque année une dizaine de Vietnamiens à Singapour pour apprendre l'anglais²⁴². D'autre part, les séminaristes formés par les pères des Missions Etrangères ont suivi principalement les cours de latin et de vietnamien (caractères chinois, démotiques et *quốc*

²⁴⁰ Il est important de signaler qu'ils avaient sous la main le dictionnaire de Jean-Louis Taberd. Cf. *Le correspondant, Recueil périodique Religion, Philosophie, Politique, Sciences, Littérature, Beaux-arts*. 1865. Tome soixante quatrième, Paris : Charles Douniol, Libraire-Éditeur, p. 102.

²⁴¹ Philippe Devillers. 1998. *Français et Annamites : partenaires ou ennemis*, Paris : Denoël.

²⁴² Pallu de la Barrière. 1864. *Histoire de l'expédition de Cochinchine en 1861*, Paris : Hachette, p. 164.

ngữ). Enfin, au collège général à Penang, certains de ces séminaristes ont appris également le français avec les maîtres français²⁴³. La langue française est donc assez peu répandue au Vietnam à cette époque.

Quant aux coloniaux français, ils doivent apprendre le vietnamien. Sous l'ordre de l'amiral Charner, le lieutenant de vaisseau Aubaret compose un nouveau dictionnaire²⁴⁴. Pour former un corps d'interprètes français, l'amiral Charner crée le collège d'interprétariat français à Saigon : « les études portent exclusivement sur l'enseignement de la langue annamite écrite avec les caractères latins. »²⁴⁵ Les élèves de ce collège sont plutôt des soldats et des marins. Après une formation d'un an, ils se préparent à l'examen d'aide-interprète et reçoivent un brevet avant d'être mis au travail.

Revenons à la question du commencement de la diffusion du *quốc ngữ* hors du cercle de l'Église. Nous savons que le vice-amiral Charner a ramené ses troupes de Chine pour renforcer l'occupation de Saigon en février 1861. L'arrêté qu'il promulgue en date du 21 septembre 1861 répond au besoin de fonder une école annamite-française qui est nommée l'école d'Adran²⁴⁶. Au travers de l'enseignement dispensé dans cette école, il s'agit également d'éduquer les enfants dans les valeurs chrétiennes.

L'amiral Grandière décide de créer des écoles primaires par l'arrêté en date du 16 juillet 1864, mais il existait déjà une vingtaine d'écoles, « parfaitement organisées », à ce moment-là²⁴⁷. Les résultats sont rapides, grâce à la commodité et la simplicité du *quốc ngữ* : « après trois mois de leçons 300 enfants savaient déjà écrire et 600 lire. »²⁴⁸

Ainsi, la création du collège d'interprètes et du collège d'Adran à Saigon, en 1861, a mis fin à l'utilisation de l'écriture romanisée comme « code linguistique » utilisé par les seuls missionnaires étrangers et les prêtres et séminaristes vietnamiens. Dès lors, le *quốc ngữ* est introduit dans l'enseignement public, le nombre des écoliers pouvant maîtriser cette écriture augmente de façon exponentielle.

²⁴³ On peut mentionner parmi eux Petrus Trương Vĩnh Ký ou Paulus Huỳnh Tịnh Của.

²⁴⁴ Gabriel Aubaret. 1861. *Vocabulaire français-annamite et annamite-français, précédé d'un traité des particules annamites*, Bangkok : Imprimerie de la Mission Catholique.

²⁴⁵ Ministère de la Marine et des Colonies. 1865. *Revue maritime et coloniale*, Tome quatorzième, Paris : Paul Dupont-Challamel Aîné, p. 304. [en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34724g?rk=21459;2>]

²⁴⁶ Ministère de la Marine et des Colonies. 1865, *Idem*.

²⁴⁷ Ministère de la Marine et des Colonies. 1865. *Ibid.*, p. 305.

²⁴⁸ Ministère de la Marine et des Colonies. 1865, *Idem*.

10.1.1.2. L'héritage des missionnaires

10.1.1.2.1. *Le choix de la langue vulgaire et de l'écriture romanisée*

Les premiers administrateurs coloniaux ont poursuivi la politique linguistique des missionnaires, avec le choix de la langue vulgaire, de la langue parlée utilisée dans la vie courante. Dès leur arrivée au Vietnam, les Français ont compris l'enjeu politique constitué par le fait que les lettrés ne pratiquent pas le même parler que le peuple et que coexistent deux systèmes d'écriture²⁴⁹. Dans un premier temps, le but des administrateurs coloniaux n'est pas de convaincre les dirigeants ou les lettrés, mais d'adopter un moyen de communication qui leur permette d'entrer en rapport avec « le peuple » afin de renforcer la présence de la France sur le terrain. Comme Aubaret l'indique dans son livre, leur intérêt se porte sur la langue vulgaire dont l'apprentissage est beaucoup plus simple que celui du langage des lettrés et l'influence beaucoup plus large²⁵⁰. Et c'est en langue vulgaire que les manuels scolaires sont rédigés, comme le précisent leurs auteurs :

Comme nous ne nous proposons rien autre chose que d'enseigner les règles de la langue vulgaire, nous laissons de côté la question et l'étude des caractères chinois et annamites.²⁵¹

Ce que nous avons voulu faire connaître en faisant ce travail, ce n'est pas la langue classique, mais bien le langage du peuple, simple en ses expressions mais combien puissant quoique parfois un peu libre d'allure.²⁵²

Nous pouvons ainsi conclure que les premiers administrateurs français ont suivi le même chemin que les missionnaires dans leur politique linguistique. Mais ce qui diffère réside dans le choix de l'écriture. Là où les missionnaires utilisaient de préférence les caractères démotiques dans les ouvrages linguistiques chrétiens destinés aux Vietnamiens et composaient à leur usage personnel des manuels de vietnamien en écriture romanisée, l'administration coloniale préconise l'usage généralisé de l'écriture romanisée. Pour les missionnaires, les deux écritures sont utilisables pour transcrire la langue vulgaire :

En Cochinchine il faut savoir deux langues : l'annamite pour parler et le chinois pour écrire. Or celui-ci étant fort compliqué et difficile pour le vulgaire, les Annamites ont usé, pour transcrire leur langue commune, à peu près du même procédé que les anciens missionnaires, c'est-à-dire

²⁴⁹ Les caractères démotiques et chinois.

²⁵⁰ Gabriel Aubaret. 1864. *Grammaire de la langue annamite*, Paris : Imprimerie impériale, p. IV.

²⁵¹ Pierre-Gabriel Vallot. 1897. *Méthode théorique et pratique de la langue annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F-H Schneider.

²⁵² Capitaine Julien. 1906. *Cours de langue annamite, Grammaire, Exercices et recueil de proverbes*, Hanoi : F-H. Schneider, p. III.

qu'ils ont composé, à l'aide de caractères chinois, des syllabes de convention, comme les missionnaires ont fait avec les caractères latins.²⁵³

Les administrateurs français ont débarqué sur un terrain connu grâce à l'expérience et aux ouvrages linguistiques de leurs prédécesseurs missionnaires. Ils ont reçu l'aide des évêques français et des prêtres et séminaristes vietnamiens dans un premier temps et se sont servi tout de suite du *quốc ngữ* pour apprendre le vietnamien. La question de l'utilisation des caractères démotiques ne s'est jamais posée parce que l'essentiel pour eux était de choisir la langue et l'écriture la plus facile et pratique afin de diffuser les actes officiels auprès du peuple cochinchinois. L'écriture romanisée a ainsi continué d'être utilisée sans interruption et désormais aussi dans l'enseignement public.

10.1.1.2.2. Un enseignement à double statut : religieux et colonial

Les premiers collèges fondés à l'époque coloniale détiennent un double statut : religieux et colonial. L'histoire montre que l'évangélisation précède et prépare la colonisation au Vietnam comme dans d'autres contrées : en dehors des intérêts économiques et politiques, « l'expédition de Tourane revêtait donc un caractère essentiellement religieux »²⁵⁴. Les premières générations de colons ont pris appui sur la force et l'idéologie de l'Église : « l'unité de l'humanité, proclamée par le christianisme, et l'universalité des valeurs européennes, postulée par les idéologues de la colonisation, aboutissent au même concept d'assimilation »²⁵⁵. La collaboration entre les missionnaires et les administrateurs est étroite. Les collèges visent non seulement à former les fonctionnaires auxiliaires du régime colonial mais ils ont encore la mission de transmettre les valeurs et doctrines chrétiennes :

Les écoles ne seront pas seulement des établissements où l'on enseignera le français et les connaissances usuelles, on y formera aussi les enfants aux idées religieuses et l'on peut espérer qu'on n'y fera pas seulement des Français mais aussi des Chrétiens [...]. La création d'écoles est donc le meilleur moyen de colonisation et de propagation religieuse.²⁵⁶

²⁵³ Gabriel Aubaret. 1864. *Ibid.*, p.VI.

²⁵⁴ Cao Huy Thuân. 1990. *Les missionnaires et la politique coloniale française au Vietnam (1857-1914)*, New Haven /Amiens : Council on Southeast Asia Studies / Centre de relations internationales et de science politique, p. 41.

²⁵⁵ Antoine Léon. 1991. *Colonisation, enseignement et éducation. Etude historique et comparative*, Paris : L'Harmattan, p. 34.

²⁵⁶ Pascale Bezançon. 2002. *op. cit.*, p. 40. Source : Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Gouvernement général de l'Indochine, dossier 12. 203, lettre du provicaire Wibaut adressée à l'amiral Bonard.

C'est ainsi que l'armée assure la sécurité des prêtres et que les prêtres aident au bon fonctionnement du système administratif colonial.

10.1.2.1.3. Service des personnels

Nous savons que l'armée française a attaqué le port de Tourane sous prétexte de protéger les prêtres et les chrétiens. À son tour, l'Église aide les militaires dans les premières années d'occupation. Seuls les prêtres formés par l'Église sont à même de bien maîtriser les deux langues et ce n'est qu'à eux que l'autorité militaire estime pouvoir confier ses intérêts. Il en va ainsi de leur rôle auprès des tribunaux militaires, comme l'indique cette lettre du commandant supérieur d'Ariès :

En dehors des personnes revêtues du caractère de prêtre, je ne vois aucun interprète qui sachant le français puisse offrir à un conseil de guerre les garanties de moralité que réclame à un si haut degré l'action de la justice.²⁵⁷

Les prêtres français et vietnamiens formés dans les collèges des Missions Étrangères ont alors servi d'interprètes²⁵⁸. Le cas de Petrus Ký (Truong Vĩnh Ký) mérite d'être mentionné. Ancien élève du collège local de Cái Mon²⁵⁹, il est envoyé au collège général à Penang où il apprend une dizaine de langues. De retour en Cochinchine en 1858, il s'installe à Cái Nhum²⁶⁰ où un collège a été créé pour former les futurs prêtres. Suite aux persécutions ordonnées par les seigneurs de la dynastie Nguyễn, Petrus Ký doit se réfugier chez l'évêque Lefèvre à Saigon en 1859, puis il est présenté à Jauréguiberry, commandant français de Saigon en 1860. Apprécié pour ses compétences linguistiques, Petrus Ký est embauché comme interprète par le commandant Simon à la Cour impériale de Hué au moment de la signature de l'accord de 1862. Il accompagne Phan Thanh Giản²⁶¹ dans son ambassade en France en 1863. De retour à Saigon, Petrus Ký enseigne le vietnamien et le français au collège des interprètes dont il devient directeur en 1866. Auteur d'une centaine d'ouvrages (grammaires, dictionnaires, manuels d'enseignement...) en *quốc ngữ* et en français, il contribue activement à la propagation du *quốc ngữ*.

Quant aux enseignements de langue annamite, cette tâche continue d'être confiée aux missionnaires, comme l'indique une lettre de Paul Thu : « je suis rappelé à Saigon par l'amiral

²⁵⁷ ANOM, Amiraux B. 241, p. 241-242.

²⁵⁸ Le père Legrand de la Liraye était l'interprète de l'amiral Rigault de Genouilly lors de l'intervention de la France en Cochinchine en 1859, puis du gouverneur de Cochinchine, l'amiral de la Grandière.

²⁵⁹ Village Cái Mon se trouve dans la commune de Vĩnh Thành, district de Chợ Lách, province de Bến Tre.

²⁶⁰ Une petite ville du district de Mang Thít, province de Vĩnh Long.

²⁶¹ Phan Thanh Giản (1796-1867) est mandarin à la Cour de Hué, vice-grand censeur du royaume, ministre et membre du Conseil secret, président du tribunal des rites, plénipotentiaire auprès du premier gouverneur de la Cochinchine française.

pour me confier la chaire d'annamite. »²⁶² Néanmoins, Paul Thu refuse cette mission comme certains autres missionnaires étrangers et prêtres vietnamiens qui ne voulaient pas servir d'auxiliaires à l'administration coloniale.

Malgré tout, le collège d'interprètes ou le collège d'Adran fondés en 1861 ont fonctionné en utilisant le *quốc ngữ* pour enseigner le vietnamien aux Français. D'ailleurs, les premiers prêtres employés par l'administration française ont poursuivi l'habitude d'utiliser l'écriture romanisée pour communiquer. A partir de là, le *quốc ngữ* est introduit progressivement dans les échanges et dans la formation des interprètes.

10.1.2. Les débats autour du choix de la langue et de l'écriture

10.1.2.1. Deux opinions courantes parmi les administrateurs coloniaux

L'utilisation du *quốc ngữ* comme moyen d'apprentissage de la langue vietnamienne est donc léguée par les missionnaires aux administrateurs coloniaux. Au début, il ne s'agit pas d'une politique linguistique délibérée et de grande ampleur mais plutôt du recours pragmatique à un simple outillage linguistique. Néanmoins, lorsque les premiers collèges laïques sont créés après 1861, se pose la question de choix de l'écriture. Deux grands courants d'opinion s'opposent alors.

Le premier courant est illustré par l'amiral Charner et d'autres coloniaux comme A. Aubaret et L. de Grammont qui ont compris très vite que l'utilisation du *quốc ngữ* est plus efficace que celle des idéogrammes pour apprendre le vietnamien.

Le lieutenant de vaisseau Aubaret attribue un rôle révolutionnaire au *quốc ngữ* qui ouvre « une voie facile pour faire pénétrer nos idées civilisatrices »²⁶³. Le fait de « fixer une langue par l'écriture est une révolution presque comparable à la découverte de l'imprimerie »²⁶⁴. De même opinion, Lucien de Grammont estime que cette écriture est la seule envisageable ; par ailleurs, les idéogrammes sont considérés « inabordables à un Européen »²⁶⁵.

Aux yeux des Français de cette génération, les idéogrammes sont trop compliqués, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les Vietnamiens. A tel point que les lettrés doivent consacrer la moitié de leur vie à en acquérir la connaissance : « l'intelligence de

²⁶² AME, vol. 755, p. 240, 240 (1), 240 (2). Lettre de Paul Thu à M. Libois, de Saigon, le 28 janvier 1862.

²⁶³ Gabriel Aubaret. 1865. *Code annamite. Lois et règlements du royaume d'Annam*, T. 1, Paris : Imprimerie Impériale, p. VI.

²⁶⁴ Gabriel Aubaret. 1865. *Idem*.

²⁶⁵ Lucien de Grammont. 1863. *Onze mois de sous-préfecture en Basse-Cochinchine*, Paris : Imprimeur de la préfecture et de la mairie, p. 18.

l'Annamite et du Chinois s'use dans cette ingrate étude, et la science même de ces peuples les réduit à vieillir dans une longue enfance. »²⁶⁶ Un autre avantage est que la jeune génération de Vietnamiens peut apprendre rapidement cette écriture pour s'exprimer dans sa langue maternelle :

[Le quốc ngữ] permettra, en outre, d'apprendre notre alphabet à la jeune génération annamite, et d'appliquer ainsi, d'une manière générale, la méthode créée par nos missionnaires. Un enfant du pays pourra plus tard écrire sa langue en quelques mois tandis qu'avec les caractères chinois, il lui faut aujourd'hui au moins dix ans. Quel résultat inappréciable !²⁶⁷

Un des administrateurs qui soutient l'utilisation large du français et du *quốc ngữ*, l'amiral Ohier, forme en 1868 une commission chargée de composer une grammaire et un dictionnaire. Ces ouvrages ont pour but de faciliter l'apprentissage aux élèves, qui pourront ensuite se mettre à l'étude du français. La grammaire est l'un des premiers manuels composés à l'initiative de l'administration française à l'usage des élèves dans les écoles²⁶⁸.

Le second courant est représenté par l'amiral Bonard²⁶⁹, nommé commissaire plénipotentiaire par Napoléon III. Arrivé à Saigon en novembre 1861, successeur de l'Amiral Charner, Bonard cherche à affaiblir l'influence de l'Église sur l'administration coloniale, plus concrètement à séparer religion et administration : « ce mélange de religion aux dissensions politiques d'un pays est, à mon avis, d'un grand danger, si on se laisse entraîner à les soutenir dans cette voie. »²⁷⁰ Il vise ainsi à respecter les mœurs et les traditions des Annamites. Il réorganise l'enseignement des caractères chinois pour que les « indigènes » continuent à suivre les méthodes traditionnelles d'enseignement. Quant aux administrateurs français, il leur enjoint d'apprendre la langue par le *quốc ngữ* mais d'apprendre aussi les caractères chinois. Un collège des lettrés est créé à Saigon pour former des agents fidèles : « on y comptait, au 1^{er} janvier 1864, 67 élèves dont le quart était chrétien. »²⁷¹ Par ailleurs, quelques écoles chinoises subsistent dans la province de Mỹ Tho.

²⁶⁶ *Le Correspondant, recueil périodique : Religion, Philosophie, Politique, Sciences, Littérature, Beaux-arts.* 1865. Tome 64^e, Paris : Charles Douniol, p. 103.

²⁶⁷ Lucien de Grammont. 1863. *op. cit.*, p.18.

²⁶⁸ Emile Roucoules. 1890. « Le français, le quốc-ngữ et l'Enseignement public en Indochine - Réponse à M. Aymonier », *Bulletin de la Société des Études Indochinoises de Saigon*, 1^{er} semestre, 2^e fascicule, p. 97.

²⁶⁹ Louis-Adolphe Bonard (1805-1867), formé à l'École Navale, est commandant en chef et premier gouverneur-amiral de la colonie de Cochinchine.

²⁷⁰ Etienne Võ Đức Hạnh. 1975. *La place du catholicisme dans les relations entre la France et le Vietnam de 1851 à 1870*, Tome II, Lille : Service de reproduction des thèses de l'université, p. 199. Source : lettre de Bonard à Drouyn de Lhuys du 1^{er} décembre 1862.

²⁷¹ Ministère de la Marine et des Colonies. 1865, *op. cit.*, p. 305.

Le séjour de l'amiral Bonard dure un peu plus de deux ans. Il retourne à Paris pour des raisons de santé et il est remplacé par l'amiral de la Grandière. C'est ce dernier qui ouvre sans tarder les écoles primaires et introduit l'enseignement du *quốc ngữ* aux enfants.

10.1.2.2. Discussion du côté des lettrés cochinchinois

Parmi les Vietnamiens lettrés de l'époque, s'ouvre un débat relatif à l'utilisation de l'écriture. Il s'agit de lettrés formés le plus souvent au sein des deux systèmes à la fois : le collège catholique et l'école traditionnelle.

Les lettrés formés par l'Église, comme Petrus Trương Vĩnh Ký, Huỳnh Tịnh Paulus Của²⁷², comprennent l'intérêt du *quốc ngữ* pour l'instruction du peuple : « le quốc ngữ doit devenir l'écriture du pays. Il le faut pour le bien et le progrès. On doit donc chercher à répandre cette écriture par tous les moyens. »²⁷³ Petrus Ký soutient l'enseignement du *quốc ngữ* mais il préconise aussi d'enseigner les caractères chinois, en tant qu'écriture commune propre à la « langue mère ». Il compare le statut de l'écriture chinoise dans des pays comme le Vietnam et le Japon à celle du latin en Europe relativement aux langues romanes :

L'écriture chinoise ou langue universelle, officielle et diplomatique de l'Extrême-Orient, a imprimé un caractère pour ainsi dire indélébile chez ces peuples, à ce point que les conquérants eux-mêmes furent obligés de s'y courber. Sa connaissance est aujourd'hui, pour tout homme éclairé, au moins aussi nécessaire que celle du latin pour les langues des peuples de la race latine, pour ceux qui veulent aborder les hautes études, philosophie et histoire. C'est en l'apprenant que l'on apprend, dans notre pays, les grandes notions de savoir, de justice et de morale. Elle doit être respectée, car elle a acquis les droits d'une langue mère.²⁷⁴

Petrus Ký analyse les avantages et désavantages de chaque écriture au point de vue phonétique et sémantique. Il mesure le rôle que la langue chinoise a joué dans la constitution du vocabulaire vietnamien et quel rôle elle continue de jouer dans sa compréhension. Il n'y a pas de raison, selon lui, de couper le vietnamien de ses racines en abolissant l'enseignement des sinogrammes.

Il convient de mentionner un autre lettré de la même époque, Paulus Huỳnh Tịnh Của, qui a suivi des études au collège général de Penang et occupé le poste d'officier d'Académie en

²⁷² Paulus Huỳnh Tịnh Của (1834-1907), formé au collège de Penang, travaille pour les Français à partir de 1861 et compose entre temps plusieurs manuels, dictionnaires en *quốc ngữ*, en caractères chinois et en français.

²⁷³ Trương Vĩnh Ký. 1876. *Manuel des écoles primaires ou simples notions sur les sciences*, 1^{er} volume, Saigon : Imprimerie du gouvernement.

²⁷⁴ Trương Vĩnh Ký. 1888. « Écriture en Annam », *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, 1^{er} semestre 1888, Saigon : Imprimerie Rey & Curiol, p. 5-9.

1864. Paulus Huỳnh Tịnh Của participe activement à la publication du premier journal en *quốc ngữ*, '*Gia Định báo*', dès sa création en 1865. Il transcrit également en *quốc ngữ* des ouvrages écrits en idéogrammes. Lors de la rédaction de son dictionnaire²⁷⁵, il accorde une grande place aux caractères chinois. Selon lui, les caractères chinois font partie des écritures à utiliser parallèlement au *quốc ngữ* au Vietnam.

Il faut évoquer aussi la figure de Nguyễn Trường Tộ²⁷⁶, lettré formé à la fois dans le confucianisme et dans le christianisme. Il est présenté à l'amiral Charner pour un poste d'interprète en 1861. Il démissionne quelques mois plus tard pour se consacrer à l'architecture. Dans un texte intitulé *Té cấp bát điều* 'huit sujets urgents à traiter'²⁷⁷, il ne soutient pas entièrement l'utilisation du *quốc ngữ* car il considère cette écriture comme étant étrangère aux Annamites : chaque pays doit avoir sa propre écriture. Mais au Vietnam, l'utilisation des caractères chinois présente des inconvénients parce qu' « on ne peut maîtriser qu'un tiers des caractères chinois en apprenant jusqu'à la mort ». C'est pour cette raison qu'il invente une nouvelle écriture²⁷⁸ nommée *Quốc âm Hán tự* ('prononciation nationale des caractères chinois')²⁷⁹. Cette invention n'est agréée ni par la Cour ni par les autres lettrés de l'époque.

Quant aux adversaires de l'adoption du *quốc ngữ*, ce sont pour la plupart des lettrés qui ont suivi l'enseignement traditionnel, tel Nguyễn Đình Chiểu²⁸⁰. Ce dernier représente le type même du lettré confucéen ; il défend les valeurs confucéennes et l'écriture idéogrammatique. Devenu aveugle dès son plus jeune âge, nationaliste, il crée des poèmes, des œuvres littéraires le plus souvent rédigées en nô, et dirigées contre les Français et la colonisation. Mais il devient conservateur en refusant toutes les valeurs issues des cultures et civilisations étrangères, y compris les valeurs de progrès. Il s'oppose à l'introduction du *quốc ngữ* et interdit même à ses enfants de l'apprendre, jugeant que cette écriture est celle des envahisseurs du territoire.

²⁷⁵ Huỳnh Tịnh Paulus Của. 1895-1896. *Dictionnaire annamite, Đại Nam quốc âm tự vị*, Tome 1 & 2, Saigon : Imprimerie Rey, Curiol & Cie.

²⁷⁶ Nguyễn Trường Tộ (1830-1871).

²⁷⁷ Nguyễn Bá Cẩn. 1988. *Nguyễn Trường Tộ – con người và di thảo* [Nguyễn Trường Tộ- biographie et œuvres], Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản TP. Hồ Chí Minh, p. 254-258. .

²⁷⁸ Comme le nô, cette écriture est basée sur les caractères chinois.

²⁷⁹ Georges Boudarel. 1988. « Un lettré catholique vietnamien du XIX^e siècle qui fait problème : Nguyễn Trường Tộ », *Catholicisme et Sociétés asiatiques*, Paris : L'Harmattan p. 159-204.

²⁸⁰ Nguyễn Đình Chiểu (1822-1888), lettré, écrivain, poète et enseignant.

10.1.3. L'utilisation officielle du quốc ngữ dans l'enseignement et dans les documents administratifs

En Cochinchine, nous savons que le *quốc ngữ* a été introduit rapidement dans l'enseignement public malgré les débats et désaccords parmi les coloniaux français.

En 1863, la connaissance du *quốc ngữ* n'est pas encore obligatoire, mais les candidats qui le maîtrisent se voient donner la préférence. L'année suivante, l'instruction devient gratuite et l'organisation des écoles passe sous la surveillance des inspecteurs primaires. Dès lors, le français et le *quốc ngữ* sont enseignés en parallèle. En 1868, l'amiral Lagrandière signe un arrêté relatif à la création d'une école municipale, considérée comme « le premier pas de l'enseignement laïque »²⁸¹. Cette école comprend trois sections : l'école primaire européenne, l'école des interprètes et l'école des adultes. La même année, l'amiral Ohier signe un autre arrêté permettant d'ouvrir des cours de *quốc ngữ*, le soir, pour les adultes²⁸². Selon la même politique, en 1871, suite au décret Dupré²⁸³ promulgué à Saigon, outre une épreuve de français, les élèves doivent rédiger des textes en *quốc ngữ* dans le cadre de l'examen de lecture/écriture en vietnamien²⁸⁴. Après la réforme entreprise par Dupré en 1874 (*infra* : 10.2.1), le nombre des écoles augmente considérablement. En 1877,

les écoles primaires sont fréquentées par 1.759 élèves, celles des caractères chinois par 2.400 environ et enfin les écoles des filles par 455 élèves. L'enseignement secondaire est donné à 350 élèves environ.²⁸⁵

Une commission supérieure de l'instruction publique est créée par un arrêté du 17 mars 1879 afin d'arrêter les programmes d'enseignement. Mais il faut attendre 1889 pour que les membres de la Commission décident d'un programme ayant pour but d'enseigner aux Vietnamiens les notions élémentaires en vietnamien²⁸⁶. Pour atteindre ce but, le programme est établi comme suit :

²⁸¹ Emile Roucoules. 1889. « Étude sur l'instruction publique en Cochinchine », *Bulletin de la Société des Études Indo-chinoises de Saigon*, 2^e semestre, séance du 23 octobre 1889, p. 31.

²⁸² In Milton E. Osborne. 1969. *The French Presence in Cochinchina and Cambodia, Rule and Response (1859-1905)*, Ithaca and London, Cornell University Press, p. 100. Texte original : Archives de la marine, BB4, 876, lettre de l'amiral Ohier au Ministre des Colonies, datée du 28 novembre 1868, n° 1.083.

²⁸³ Marie-Jules Dupré (1813-1881) fut gouverneur de Cochinchine de 1871 à 1874. Le décret de 1871 rend le *quốc ngữ* obligatoire à l'examen écrit.

²⁸⁴ Ernest Potteaux. 1873. *Lịch Annam thông dụng trong sáu tỉnh Nam Kỳ* [Annuaire annamite dans les six provinces cochinchinoises], Saigon : Bản in nhà nước, p. 69-71.

²⁸⁵ Pascale Bezançon. 2002. *op. cit.*, p. 46. Texte original : CAOM, Gouvernement général de l'Indochine, dossier 12.230.

²⁸⁶ Emile Roucoules. 1889. « Étude sur l'instruction publique en Cochinchine », *op. cit.*, p. 41.

1. Lecture et écriture (quốc ngữ et prononciation française). Dictée en quốc ngữ. Explication du texte quốc ngữ, traduction des mots usuels qui sont lus, puis écrits au tableau et sous la dictée ;
2. Calcul mental en quốc ngữ [sic], numération avec les noms de nombre en annamite et en français...²⁸⁷

Dès lors, le *quốc ngữ* est choisi comme écriture officielle du programme d'enseignement et remplace entièrement les caractères chinois. L'écriture du français est également introduite à l'école et s'y voit reconnaître une place comme celle d'une langue de travail et d'une langue enseignée à la fois, parallèlement au *quốc ngữ*. Les écoles de Cochinchine se développent alors, avec la généralisation du *quốc ngữ* comme écriture obligatoire pour les autochtones. D'ailleurs, comme avant l'occupation française l'enseignement traditionnel en Cochinchine ne disposait que du 1^{er} degré, un enseignement franco-indigène moderne est mis en place rapidement.

La propagation du *quốc ngữ* en Cochinchine s'accélère surtout après l'arrêté n° 82, pris en 1878 par le Gouverneur Lafont :

1. À partir du 1^{er} janvier 1882, tous les actes officiels, arrêtés, décisions, ordres, jugements, instructions et autres seront écrits, signés et publiés en caractères latins ;
2. À partir de cette même date, aucune nomination ne sera faite, aucun avancement ne sera donné, dans le personnel des phu, huyen et tông²⁸⁸, à quiconque ne serait pas en état de correspondre en quoc ngu [...]
4. À partir du 1^{er} janvier 1886, personne ne pourra remplir les fonctions ci-dessus à moins de connaître convenablement le quoc ngu.²⁸⁹

L'objectif de cet arrêté est de favoriser l'intégration des auxiliaires administratifs au gouvernement colonial et de s'assurer le concours des classes dirigeantes. Le *quốc ngữ* est donc largement diffusé et se voit reconnu un statut officiel en Cochinchine.

10.1.4. Les inconvénients de la suppression de l'enseignement des caractères chinois en Cochinchine

Après dix ans d'enseignement du *quốc ngữ* dans les écoles de Cochinchine et la suppression progressive de l'enseignement des caractères chinois, les rapports des membres de la Commission de l'Instruction Publique (Luro, Philastre et Legrand de la Liraye) éclairent une autre face de cette transformation. Suite aux arrêtés qui obligent les lettrés à écrire les textes

²⁸⁷ Emile Roucoules. 1889. *Idem*.

²⁸⁸ L'administration de la Cochinchine à l'époque coloniale se divise en *phủ, huyện, tổng* ('préfecture, district, canton').

²⁸⁹ *Bulletin Officiel de la Cochinchine française*. 1878. Arrêté relatif à l'emploi légal de la langue annamite en caractères latins du 6 avril 1878, p. 110-111.

officiels en caractères latins et aux efforts pour ouvrir des écoles, les administrateurs notent amèrement le peu de résultats de ces mesures :

Depuis dix ans, nous apprenons aux Annamites à écrire leur langue vulgaire par une méthode simple et rationnelle, bien supérieure à la représentation hiéroglyphique, inventée par eux et basée sur l'accouplement de signes idéographiques avec les phonétiques de la langue mandarine. Malgré l'incontestable supériorité et la simplicité de notre méthode, j'ai constaté avec regret que l'usage du caractère latin ne prenait pas racine dans le peuple.²⁹⁰

Ainsi, les colonisateurs n'arrivent pas à couper les Annamites de leurs traditions en matière d'écriture, les habitants continuant à utiliser les caractères chinois ou les caractères nôm, notamment dans les échanges commerciaux, comme par le passé.

Une autre des obstacles que relèvent ces rapports est que, si les élèves annamites arrivent à lire, à écrire et calculer après quelques mois ou un an d'apprentissage à l'école, ils lisent sans comprendre ce qu'ils lisent. En outre, le manque de manuels d'enseignement ralentit la diffusion de l'écriture :

Le père de famille l'interrogeait ; l'enfant ne savait rien. Tout le monde prenait en mépris sa science de perroquet et l'élève, humilié, s'empressait de laisser de côté ce qu'il avait appris, par ordre des autorités de son village, pour plaire aux mandarins français.²⁹¹

Dans ce contexte, « seuls les enfants qui suivent les études dans les églises sous la férule des missionnaires savent lire, écrire et de plus peuvent lire les livres et les histoires des saints, les leçons de morale à leurs parents, le soir »²⁹². D'après Luro, la médiocre qualité des écoles coloniales est ici incriminée.

D'où la proposition de Philastre :

Il faut qu'avant tout on vienne dans nos écoles, et la première condition pour qu'on y vienne, c'est qu'on sache qu'on y trouvera ce qu'on veut savoir, c'est-à-dire la science chinoise [...]. On ne se butera pas contre l'étude des caractères romains, surtout si la langue annamite est relevée par la traduction en quelques ouvrages chinois élémentaires et classiques. Si, après cela, on a à offrir aux étudiants des livres écrits en langue annamite et contenant des idées nouvelles

²⁹⁰ Rapport de l'Amiral Luro écrit à Saigon le 6 janvier 1873. Cité par Georges Taboulet. 1956. *La geste française en Indochine, histoire par les textes de la France en Indochine, des origines à 1914*, Tome II, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve, p. 592.

²⁹¹ Rapport de l'Amiral Luro, écrit à Saigon le 6 janvier 1873. Cité par Georges Taboulet. 1956. *Ibid.*, p. 593.

²⁹² Rapport de Legrand de la Liraye, écrit à Saigon le 5 janvier 1873. Cité par Georges Taboulet. 1956. *Ibid.*, p. 596.

pour eux, ils continueront leurs études ; le chinois perdra une partie de son prestige et les Annamites commenceront à écrire dans leur langue.²⁹³

Apprendre aux enfants et aux adultes à lire et à écrire constitue le premier pas. Mais si c'est seulement pour lire les décrets et règlements du Gouvernement colonial, la nouvelle écriture ne peut pas se propager au sein du « peuple ». Luro formule ainsi une proposition :

Depuis longtemps, j'ai demandé en vain que l'on fit traduire, sous la surveillance d'une commission compétente, l'histoire d'Annam et les meilleurs livres de philosophie chinoise. Le peuple, qui entend peu la langue mandarine, serait trop heureux d'avoir à sa portée ces livres traduits élégamment en langue vulgaire. Il les achèterait, il les lirait.²⁹⁴

Pour enseigner le *quốc ngữ*, il faut donc imprimer des livres mais il s'agit d'une dépense très importante et le personnel manque. Une campagne de traduction en français et en *quốc ngữ* des livres écrits en caractères chinois et démotiques est cependant programmée.

10.2. La diffusion du *quốc ngữ* dans tout le pays (1884-1919)

10.2.1. Rappel du contexte historique et des politiques principales

En Cochinchine, une Commission est créée en 1873, sous le gouvernement de l'amiral Dupré, avec pour but l'organisation de l'Instruction Publique en Cochinchine. L'arrêté du 17 novembre 1874 vise à organiser l'enseignement sur le modèle français : il comprend les deux cycles : l'instruction primaire et l'instruction secondaire. L'École Normale, fondée à Saigon en 1871 et réorganisée en 1874, a pour mission la formation des maîtres.

Après les traités de protectorat de 1884 et 1885, le Vietnam est divisé en trois zones : le Tonkin au Nord, l'Annam au Centre et la Cochinchine au Sud. Le régime du protectorat prévaut au Tonkin et en Annam, l'administration directe par les Français étant instituée en Cochinchine. Les premières écoles du protectorat sont fondées à Hanoi et à Lạng Sơn²⁹⁵. Paul Bert, nommé Résident supérieur de l'Annam-Tonkin en 1886, mène une active politique éducative. Il crée l'Académie Tonkinoise à Hanoi et des écoles franco-indigènes au Tonkin et en Annam. Après lui, Paul Doumer poursuit cette politique de construction d'infrastructures et d'enseignement. En 1898, il crée la Mission Archéologique Permanente en Indochine, qui prend en 1900 le nom d'École Française d'Extrême-Orient. En 1905, la première Direction Générale de l'Instruction publique est instituée par décret du Gouverneur général Paul Beau.

²⁹³ Rapport de Philastre, écrit à Saigon le 22 décembre 1872. Cité par Georges Taboulet. 1956. *op. cit.*, p. 594.

²⁹⁴ Rapport de l'Amiral Luro, écrit à Saigon le 6 janvier 1873. Georges Taboulet. 1956. *Ibid.*, p. 594.

²⁹⁵ Province située à l'extrême Nord du Vietnam, à la frontière avec la Chine.

La nouvelle organisation administrative relance les débats autour des modèles d'enseignement en Indochine. Trois grands courants d'opinion se partagent : les partisans du *statu quo ante* qui visent à la recherche « d'un compromis avec les écoles indigènes »²⁹⁶, ceux qui soutiennent une *assimilation* complète, ceux enfin qui prônent une politique d'*adaptation*. Des débats auxquels participent les administrateurs eux-mêmes²⁹⁷.

10.2.2. Le choix de la langue d'enseignement

10.2.2.1. Enseigner en vietnamien ?

Les promoteurs du choix de la langue vietnamienne comme langue de travail des classes se séparent en deux tendances. Les partisans du *statu quo ante* et ceux de l'adaptation soutiennent un enseignement en langue vietnamienne.

Il convient de rappeler que Bonard, le premier gouverneur, était partisan du *statu quo* en Cochinchine, à son arrivée en 1861. Il prétendait faire enseigner les caractères chinois aux enfants et avait ouvert un collège des lettrés. Gustave Dumoutier soutint plus tard lui aussi l'enseignement de la langue annamite aux Annamites :

Nous nous trouvons au Tonkin non pas en présence d'indigènes incultes et barbares mais d'une race civilisée, lettrée, affinée, pourvue d'un organe administratif et social [...]. Il est aujourd'hui, je crois, difficile de soutenir comme je l'ai entendu faire il y a dix ans, qu'on puisse imposer le français aux Annamites, de manière à leur faire perdre l'usage de leur propre langue, et cela en trois générations seulement.²⁹⁸

Les partisans de l'adaptation poursuivent cette politique d'enseignement du vietnamien aux Vietnamiens. Dans ce contexte, le français joue le rôle de langue étrangère dans l'enseignement. Son acquisition aide les Annamites à pouvoir communiquer avec les Français et avoir accès au savoir occidental²⁹⁹. Une fois que les enfants maîtriseront bien les connaissances dans leur langue maternelle, l'enseignement du français sera introduit à un niveau plus élevé du cursus scolaire mais pas dans l'enseignement primaire.

Les promoteurs de l'adaptation comme Roucoules avancent ainsi comme arguments :

²⁹⁶ Trinh Van Thao. 1995. *L'École française en Indochine*, Paris : Karthala, p. 39-40

²⁹⁷ Pascale Bezançon. 2002. *op. cit.*, p. 59-62.

²⁹⁸ Gustave Dumoutier. 1900. « De la condition morale des Annamites au Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau », *Revue Indochinoise*, n° 105, p. 1009-1012.

²⁹⁹ Cité in Trinh Van Thao. 1995, *op. cit.*, p. 94-95.

L'emploi du quôc ngu tel que nous l'avons défini offre l'avantage immédiat de ne point rompre avec le passé et des habitudes, imposées si l'on veut, mais parfaitement acquises. Cette écriture sera le véhicule lent mais sûr et nécessaire, pour faire pénétrer un vocabulaire pas moindre, mais certainement plus correct et plus juste que celui que répandait le sabir.³⁰⁰

En résumé, les partisans d'un enseignement de la langue annamite dans cette langue même ne veulent pas utiliser seulement les caractères mais introduire aussi le *quôc ngu*. D'une part, ils estiment que les cultures occidentale et orientale doivent coexister et que les enfants éduqués dans la doctrine confucéenne sont sages et vertueux. Ils ne croient pas que les Français puissent parvenir à couper complètement les Vietnamiens de leur passé marqué par le confucianisme. D'autre part, ils entendent enseigner le *quôc ngu* pour que les enfants apprennent lire et écrire en quelques mois.

10.2.2.2. Enseignement en français ?

La seconde tendance, celle qui prône une politique d'*assimilation*, est représentée par l'évêque Puginier³⁰¹ qui vise à christianiser le pays et conduire peu à peu les habitants à utiliser le français et l'écriture vietnamienne romanisée :

Depuis longtemps, je préconise l'enseignement du français et l'emploi des caractères européens pour écrire la langue annamite [...]. Cette question a une très haute importance et après l'établissement du christianisme, je regarde l'abolition des caractères chinois et leur substitution progressive par la langue annamite d'abord et ensuite par le français, comme un moyen pour fonder au Tonkin une petite France de l'Extrême-Orient.³⁰²

Du côté du pouvoir politique, Jules Ferry est partisan d'une assimilation complète par la voie éducative – sur des principes laïques cependant – tout en maintenant les bases de la culture traditionnelle mais en la rendant apte à intégrer les apports de la science occidentale :

[Nous sommes] convaincu que l'école est l'un des instruments les plus puissants de la colonisation, persuadé que chez les peuples stationnaires comme ceux de l'Asie, notre but doit être de développer la civilisation existante non d'en changer l'espèce.³⁰³

³⁰⁰ Emile Roucoules. 1890. *op. cit.*

³⁰¹ Paul-François Puginier (1835-1892) arriva à Saigon en 1858 puis fonda une école de français qui fournit un certain nombre d'interprètes à l'administration française.

³⁰² Cité in Cao Huy Thuân. 1990. *Les Missionnaires et la politique coloniale française au Vietnam (1857-1914)*, p. 301. Source : Lettre de Mgr Puginier au ministre de la Marine et des Colonies, le 6 mai 1887.

³⁰³ Jules Ferry. 1890. *Le Tonkin et la mère Patrie, témoignages et documents*, Paris : Victor Havard, p. 291-292.

Ferry cherche ainsi à transposer entièrement les structures du système éducatif français au Vietnam. De même opinion, Étienne Aymonier pense que la langue annamite ne possède pas assez de vocabulaire pour exprimer les notions scientifiques et métaphysiques. L'écriture idéogrammatique empêche les Français de mener l'éducation politique et scientifique et la « réforme de la race annamite ». L'écriture traditionnelle deviendra archaïque. Il juge que « le quóc ngũ donne une base suffisante à l'instruction publique »³⁰⁴. Il propose un enseignement entièrement dispensé en français, d'une part, pour des raisons économiques et, d'autre part, pour provoquer une séparation avec l'Église. Une fois que le français sera enseigné largement dans les écoles, il formule l'espoir que « cette nouvelle France asiatique, peuplée par une race prolifique, croîtra, multipliera et débordera chez des voisins plus arriérés, ou moins bien dirigés ; elle propagera ainsi le parler de la vieille France si nous savons le lui enseigner »³⁰⁵.

Cette vision, critiquée par les Français implantés en Indochine eux-mêmes, nous conduit à réfléchir sur les débats qui se poursuivent dans les Congrès et les publications de l'époque. Néanmoins, même les partisans de l'enseignement du français et en français estiment qu'il faut enseigner parallèlement le *quóc ngũ* afin que les élèves puissent s'approprier dans un premier temps des éléments de la culture vietnamienne. C'est une étape intermédiaire en vue d'apprendre le français.

10.2.3. Développement de l'enseignement du quóc ngũ

10.2.3.1. Avant la réforme de 1906

Au Tonkin et en Annam, les premières écoles du protectorat sont créées après le traité de 1884, nous l'avons vu. En 1886, Paul Bert ouvre sans tarder un cours de *quóc ngũ* à Hanoi, après son installation comme Résident général en Annam-Tonkin. Les Français ont déjà l'expérience de l'introduction du *quóc ngũ* dans l'enseignement en Cochinchine, où cette écriture a connu une propagation considérable. Au Tonkin, l'essor est aussi rapide malgré un retard de 20 ans par rapport à la Cochinchine : « il eut un énorme succès puisque environ 200 professeurs vinrent de toutes les provinces. Début 1887, il existait 117 écoles libres de quoc ngu. »³⁰⁶ Les écoles du protectorat remplacent progressivement les anciennes classes de villages qui enseignaient les caractères chinois et la doctrine confucéenne. Dès lors, le *quóc ngũ* est appris dans les écoles au Tonkin et en Annam tandis que le nombre des classes où

³⁰⁴ Etienne Aymonier. 1890. « La langue française et l'enseignement en Indochine », Communication au Congrès international de Paris, le 31 juillet 1889, Paris : Armand Colin et Cie Editeurs, p. 11.

³⁰⁵ Etienne Aymonier. 1890. *Ibid.*, p. 39.

³⁰⁶ Pascale Bezançon. 2002. *op. cit.*, p. 51.

l'on enseigne les caractères chinois baisse corrélativement. L'école nationale dite *quốc học* est créée pour enseigner le français aux futurs mandarins, suite à l'ordonnance royale du 23 octobre 1896³⁰⁷. Celle de Hậu Bô (à Hanoi), une école de français et de *quốc ngữ*, est fondée suite à l'arrêté du 9 janvier 1897³⁰⁸. Un arrêté de 1898, signé par le gouverneur général de l'Indochine, inscrit l'enseignement du français et du *quốc ngữ* au programme du concours triennal³⁰⁹.

Vingt ans après la mise en place du protectorat au Tonkin et en Annam et la création des premières écoles franco-indigènes, les administrateurs coloniaux sont toujours à la recherche d'un modèle éducatif adapté et d'un système d'écriture adéquat pour les trois régions. Ils n'ont pas véritablement hâte de supprimer le système d'enseignement traditionnel en raison, estiment-ils, des conséquences négatives que cette suppression avait eues sur la « moralité » des Cochinchinois. Ils cherchent tout de même à diffuser le français pour propager les connaissances scientifiques et enseigner le *quốc ngữ* dans le but de faire connaître les décisions du Gouvernement colonial.

10.2.3.2. La réforme de 1906 : vers la modernisation du système éducatif et le changement d'écriture

La réforme de l'enseignement traditionnel annamite est mise en application grâce à une ordonnance de l'Empereur d'Annam (30 mai 1906) : les écoles villageoises sont placées sous le double contrôle de l'autorité mandarinale et du chef du service de l'enseignement :

L'architecture du système éducatif traditionnel est rebâtie sur le modèle français avec trois degrés successifs : Au hoc (primaire), Thieu hoc (secondaire) et Trung hoc (supérieur). [...] Le programme offre deux options : l'option chinoise portant sur la morale confucéenne, l'option quôc ngu portant sur le calcul, les sciences, l'histoire et la géographie.³¹⁰

Bien que la fusion ait été réalisée, le système traditionnel se maintient parallèlement au système franco-indigène et au système français. Les élèves qui suivent l'enseignement traditionnel s'orientent vers la carrière du mandarinat, tandis que ceux qui sont scolarisés dans les écoles franco-indigènes visent à occuper des emplois dans l'Administration coloniale et accèdent à des professions de la vie moderne. La réforme touche tout d'abord l'enseignement primaire traditionnel, où l'on introduit les manuels en *quốc ngữ* : « en 1910, le Ministre de

³⁰⁷ Trung tâm lưu trữ quốc gia I [Centre d'archives national n° 1], n° du dossier : 69565, p. 6-7.

³⁰⁸ Pascale Bezançon. 2002. *Idem*.

³⁰⁹ Pascale Bezançon. 2002. *Idem*.

³¹⁰ Trịnh Văn Thảo. 1995. *op. cit.*, p. 32.

l’Instruction publique annamite créa dans les villages des écoles préparatoires dites du 1^{er} degré (au hoc) destinées à vulgariser le quôc-ngu. »³¹¹

L’accroissement du nombre des élèves qui apprennent et maîtrisent le *quôc ngữ* est impressionnant. En 1913 :

50.000 élèves, en chiffres ronds, reçoivent en pays annamite cet enseignement élémentaire modernisé [...]. Si l’on ajoute les chiffres des écoles préparatoires et des écoles primaires, on obtient un total de 81.000 élèves.³¹²

Toutes ces réformes, qui entraînent une augmentation très importante des effectifs dans les écoles franco-indigènes, mettent aussi en jeu l’enseignement traditionnel. Le *quôc ngữ* connaît ainsi un important progrès.

10.2.4. Les mouvements des lettrés modernistes vietnamiens

Une nouvelle génération de Vietnamiens formés dans les écoles franco-indigènes peut ainsi bénéficier des apports des deux cultures, orientale et occidentale. Ils apprennent aussi les valeurs de liberté, de droits de l’homme véhiculées directement de France par les manuels d’enseignement et les professeurs. Ils comprennent rapidement la nécessité d’une modernisation pour développer le pays natal.

Le premier mouvement fondé par les lettrés modernistes vietnamiens Trần Quý Cáp³¹³, Phan Châu Trinh³¹⁴ et Huỳnh Thúc Kháng³¹⁵ date de 1906. Il s’agit du *Duy Tân Hội*, l’‘Association pour la modernisation du pays’, qui a pour but de propager les connaissances scientifiques et culturelles, d’enseigner le *quôc ngữ* et le français. Les cours sont organisés et diffusés largement dans la province de Quảng Nam. Toutefois, le mouvement connaît un coup d’arrêt en 1908.

À Hanoi, l’Association *Đông Kinh Nghĩa Thục*, l’École privée *Dévouement du Tonkin*, est créée le 3 mars 1907 par Phan Chu Trinh, Huỳnh Thúc Kháng, Ngô Đức Kế et Đặng Nguyên

³¹¹ Gouvernement général de l’Indochine. 1931. *L’Annam scolaire, de l’enseignement traditionnel annamite à l’enseignement moderne franco-indigène*, Hanoi : Imprimerie d’Extrême-Orient, p. 9.

³¹² Gouvernement général de l’Indochine. *Rapports au Conseil de gouvernement, session ordinaire de 1913*, Deuxième partie, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d’Extrême-Orient, p. 863-864.

³¹³ Trần Quý Cáp (1871-1908), né dans le district de Điện Bàn, province de Quảng Nam, obtient le grade de ‘docteur’ au concours de 1904.

³¹⁴ Phan Châu Trinh (1872-1926), né dans le district de Tiên Phước, province de Quảng Nam, devient ‘docteur’ du second tableau au concours de 1901.

³¹⁵ Huỳnh Thúc Kháng (1876-1947), né dans district de Tiên Phước, province de Quảng Nam, obtient le titre de ‘docteur’ au concours de 1904. Il deviendra rédacteur en chef du journal *Tiếng dân* (‘La voix du peuple’) en 1928.

Cần. Dans cette école, les cours en *quốc ngữ* sont dispensés gratuitement dans des classes de garçons et des classes de filles. Dès sa création, cette petite école privée attire un nombre considérable d'élèves :

Chaque soir, quatre cents à cinq cents auditeurs se pressaient aux conférences où l'on enseignait les caractères, le quôc-ngu et le français, ainsi que les principales disciplines du programme des écoles françaises, façon de revendiquer un traitement d'égalité dans le domaine de l'éducation. On débattait aussi bien sur les coutumes que sur les questions proprement intellectuelles. Des Vietnamiens se familiarisèrent avec *L'Esprit des Lois*, *Le Contrat Social* [...]. De nombreuses traductions en quôc-ngu furent réalisées, l'enseignement était donné en quôc-ngu. Les femmes furent admises à l'école comme enseignées et comme enseignantes.³¹⁶

Les deux mouvements ont contribué activement à diffuser les connaissances, surtout à l'intention des classes populaires. Ces activités, organisées par les lettrés nationalistes vietnamiens, attiraient ainsi des élèves issus de plusieurs classes sociales. Comparés à ceux des écoles villageoises d'enseignement traditionnel ou des écoles franco-indigènes, les effectifs des élèves de ces écoles restent encore modestes. Cependant, bon nombre de lettrés modernistes des deux mouvements qui les avaient promus, continuaient d'écrire des livres, de publier des journaux et d'organiser des conférences révolutionnaires. À travers toutes ces activités, le *quốc ngữ* était diffusé à une échelle plus large.

10.3. La propagation du *quốc ngữ* dans les journaux et les manuels d'enseignement

10.3.1. Les premières publications en Cochinchine

10.3.1.1. Les journaux en *quốc ngữ*

Dès les premiers jours de l'Occupation, les Français publient un *Bulletin officiel de la Cochinchine française* à l'Imprimerie impériale. Trois imprimeries sont progressivement équipées en caractères typographiques *in situ* : l'Imprimerie nationale, l'Imprimerie coloniale et l'Imprimerie du gouvernement afin d'éditer des livres en *quốc ngữ*, à côté des livres en français³¹⁷.

³¹⁶ Pierre Brocheux et Daniel Hémerly. 1994. *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris : Éditions La Découverte, p. 229.

³¹⁷ Henri Cordier. 1912. *Bibliotheca Indosinica, Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la péninsule indochinoise*, V. III, Paris : Imprimerie nationale, p. 1747-1750.

Très tôt en Cochinchine, le 15 avril 1865, paraît le premier journal en *quốc ngữ* : *Gia Định báo* ³¹⁸. Le journal lui-même n'est écrit qu'en *quốc ngữ* mais son titre l'est dans les deux écritures : caractères chinois et *quốc ngữ*. L'indication *République française* figure à la une comme instance « protectrice » du journal. Au début, ce journal contient deux grandes rubriques : *công vụ* (le 'service public') relative aux problèmes politiques, où sont publiés les nouveaux décrets ou arrêtés, et *tạp vụ* (les 'faits divers'), pour les nouvelles économiques, religieuses... Les articles sont le plus souvent les traductions des textes publiés par le *Bulletin officiel de la Cochinchine française*³¹⁹. Après 1869, Petrus Ký, nommé directeur du journal, crée une rubrique culturelle. Il y est question de littérature et de morale...³²⁰. On y trouve des articles consacrés aux œuvres littéraires du Vietnam, des poèmes, des proverbes. Trương Vĩnh (Petrus) Ký et Paulus Huỳnh Tịnh Của transforment peu à peu le journal pour promouvoir de nouvelles connaissances et propager l'utilisation du *quốc ngữ*.

Petrus Ký, enseignant au collège d'interprètes comprend parfaitement que le *quốc ngữ* est facile à apprendre mais qu'il faut des livres pour enseigner les connaissances, les valeurs culturelles et morales. Son premier manuel, intitulé *Thông loại khóa trình* ('Miscellanées ou lectures instructives pour les élèves des écoles primaires, communales et cantonales'), paraît en 1888. Cet ouvrage en *quốc ngữ* vise à enseigner les caractères chinois et le français, il propose des leçons morales et contient des essais littéraires ou poétiques ou encore des récits consacrés aux hommes célèbres.

Plusieurs journaux fondés par des Vietnamiens voient alors le jour, comme *Nhật trình Nam Kỳ* (1897) 'Journal de Cochinchine', *Phan Yên báo* (1898) 'Journal de Phan Yên', *Nông cổ mín đàm* (1901) 'Causeries sur l'agriculture et le commerce', *Lục tỉnh tân văn* (1907) 'Gazette des six provinces'.... Ils fournissent aux lecteurs, non seulement des nouvelles, des connaissances culturelles ou littéraires, mais aussi des informations politiques. La finalité de ces journaux dépasse l'objectif fixé initialement par les coloniaux : ils jouent un rôle de diffusion du *quốc ngữ* et d'instruction auprès du peuple dans son ensemble.

³¹⁸ Le *Bulletin Officiel de l'Expédition de la Cochinchine*, rédigé en français paraît en 1861, est considéré comme le premier journal de Cochinchine. Sous le gouvernement de l'Amiral Bonard, un *Bulletin des Communes*, rédigé en caractères chinois, est publié en 1862.

³¹⁹ Le journal, créé en juillet 1863, a pour but de publier les décrets et des décisions du Gouvernement colonial.

³²⁰ Raoul Postel. 1883. *La Cochinchine française*, Paris : Librairie générale de vulgarisation, p. 144.

10.3.1.2. La publication des manuels d'enseignement et des œuvres littéraires

En vue de maintenir et de développer les écoles franco-indigènes en Cochinchine, un projet de composition d'ouvrages scolaires et de manuels d'enseignement est mis en œuvre sans tarder.

Il faut mentionner tout d'abord, parmi ces ouvrages, de nouveaux dictionnaires écrits en français et en *quốc ngữ*. Ce travail est confié aux missionnaires. Rappelons que le premier *Vocabulaire français-annamite et annamite-français, précédé d'un traité des particules annamites* avait été publié par Aubaret en 1861, mais que l'auteur s'était contenté de traduire la partie latine du dictionnaire et la grammaire du père Taberd (1838). Parmi les dictionnaires plus ou moins originaux composés au même moment par les pères des Missions Etrangères, nous avons ceux de G. Pauthier (1867), Legrand de la Liraye (1868), J. Thiriet (1868), J. S. Theurel (1877), Ravier (1878), Génibrel (1893).

L'initiative de traduire des grandes œuvres de la littérature vietnamienne revient à Aubaret qui traduit du nôm en français l'histoire de *Lục Vân Tiên* de Nguyễn Đình Chiểu³²¹. Il s'agit d'une chronique sous une forme poétique qui contient plus de deux milles vers. Abel des Michels juge que cette traduction d'Aubaret est difficile d'accès pour les Européens. Il entreprend de publier une nouvelle traduction du *Lục Vân Tiên* en 1883 afin d'en rendre la lecture plus aisée, avec des explications sur la construction des vers et l'interprétation littéraire de l'œuvre³²². Pour ce qui est des grands auteurs, Petrus Ký publie la traduction de plusieurs autres livres, comme celle du *Kim Vân Kiều*, œuvre très connue du poète Nguyễn Du, en français et en *quốc ngữ*³²³.

Petrus Ký³²⁴ et Paulus Của³²⁵ transcrivent les légendes et les contes du Vietnam en *quốc ngữ* et en traduisent certains en français. Petrus Ký publie également plusieurs ouvrages de leçons morales, de géographie et d'histoire pour les élèves. Le *quốc ngữ* prend ainsi vraiment sa place dans l'enseignement et la vie culturelle des Cochinchinois.

³²¹ Gabriel Aubaret. 1864. *Luc-Van-Tiên [sic], poème populaire annamite*, Paris : Imprimerie impériale.

³²² Abel des Michels. 1883. *Les poèmes de l'Annam, Lục Vân Tiên ca diễn, texte en caractères figuratifs, transcription en caractères latins et traduction*, Paris : Ernest Leroux.

³²³ Trương Vĩnh Ký. 1889. *Kim Vân Kiều truyện, Poèmes populaires annamites transcrits en quốc ngữ, précédés d'un résumé analytique de chacun*, Saigon : Imprimerie A. Bock.

³²⁴ *Contes annamites (Chuyện đời xưa)*, 1867 ; *Histoire annamite en vers (Đại Nam quốc sử diễn ca)*, *Quatre livres classiques en caractères chinois et en annamite* (autographié), 1879 ; *Cours d'Histoire annamite*, 1879 ; *Les convenances et les civilités annamites*, 1881 ; *Fais ce que doit, advienne que pourra (Bát cương)*, 1882 ; *Les six animaux domestiques (Lục súc)*, 1887....

³²⁵ *Chuyện giải buồn* ('Contes vietnamiens'), 1880 ; *Tục ngữ, cổ ngữ, gia ngôn* ('Proverbes, expressions classiques'), 1896...

10.3.2. Journaux et revues en quốc ngữ parus au Tonkin

10.3.2.1. Les revues pédagogiques

Les revues pédagogiques contiennent le plus souvent une partie administrative (les textes réglementaires et les arrêtés relatifs à l'éducation) et une partie générale consacrée aux méthodes d'apprentissage, à des articles scientifiques ou littéraires. Ces revues sont contrôlées par les administrateurs locaux et le Directeur général de l'Instruction publique.

La première revue, publiée en 1913 par François-Henri Schneider et Nguyễn Văn Vĩnh sous le titre *Đông Dương tạp chí* ('Revue d'Indochine') est en partie composée en vietnamien et en partie en français. La revue contient dans un premier temps les poèmes vietnamiens traduits en français et des cours de vietnamien. Un supplément littéraire et scolaire (*Tân học văn tập*) lui est assorti à partir de mars 1914³²⁶. Ce journal réunit les meilleurs journalistes et lettrés de l'époque, comme Phạm Quỳnh, Phan Kế Bính, Nguyễn Văn Tố, Phạm Duy Tồn... avec pour but de propager la culture occidentale, de diffuser le quốc ngữ et de présenter les nouvelles connaissances technologiques ou en agriculture.

En Cochinchine, la revue *Sư phạm học khoa* ('Pédagogie'), publiée en 1919, devient également un auxiliaire des maîtres des classes élémentaires³²⁷.

Deux autres revues pédagogiques, *Học báo* ('Études'), publiée en 1920, puis le *Bulletin Général de l'Instruction Publique*, créé en 1922, mettent également à disposition des enseignants les textes officiels concernant l'enseignement mais aussi des outils didactiques.

10.3.2.2. Les journaux des Vietnamiens

Comme en Cochinchine, les journaux parus au Tonkin, publiés par les lettrés nationalistes vietnamiens, ont pour but de diffuser le quốc ngữ et d'instruire le peuple.

Đăng cổ tùng báo (1907) est le premier journal privé paraissant au Tonkin dans les deux écritures : en caractères chinois et en quốc ngữ³²⁸. Ce journal, lié au mouvement *Đông Kinh Nghĩa Thục*, cesse de paraître au bout de neuf mois. *Đăng cổ tùng báo* se donne comme mission de propager le quốc ngữ à l'intention du peuple. Dès le premier numéro, le directeur du journal, Nguyễn Văn Vĩnh écrit un article intitulé *Người An Nam nên biết chữ An*

³²⁶ Direction générale de l'Instruction publique. 1931. *Les manuels scolaires et les publications pédagogiques de la Direction générale de l'Instruction publique*, op. cit., p. 7.

³²⁷ Direction générale de l'Instruction publique. 1931. op. cit., p. 7.

³²⁸ Le premier journal paru au Tonkin était *Đại Nam đồng nhật báo* ('Journal de l'Annam'), écrit en caractères chinois en 1891.

Nam ('Les Annamites doivent connaître l'écriture d'Annam') avec pour but de présenter les avantages du quốc ngữ par rapport à l'écriture idéogrammatique.

Đông Dương tạp chí ('Revue d'Indochine', 1913) est une revue pédagogique mais, là encore, il s'agit d'un moyen de propager le quốc ngữ auprès des lecteurs. Nguyễn Văn Vĩnh écrit plusieurs articles afin de diffuser la méthode d'apprentissage et mettre en relief l'intérêt que présente le quốc ngữ : *Chữ Quốc ngữ* ('l'écriture en quốc ngữ'), *Cách viết chữ Quốc ngữ* ('la méthode pour écrire le quốc ngữ'). Ce journaliste lance un débat relatif aux caractères chinois dans un article qui a pour titre *Chữ Nho nên để hay nên bỏ ?* ('Faut-il maintenir ou supprimer les caractères chinois ?')³²⁹ : la langue vietnamienne est fortement influencée par le chinois, tout comme la plupart de mots français proviennent du latin. L'apprentissage des caractères chinois au Vietnam est comparable à celle du latin en France, qui est requis dans les études littéraires. Si la France a maintenu le latin, Nguyễn Văn Vĩnh avance qu'il faut maintenir les cours de chinois et l'étude des caractères chinois dans les écoles indigènes pour que les enfants comprennent l'histoire et la culture de leur pays. Quant aux élèves des écoles franco-indigènes, qui préfèrent apprendre le français pour pouvoir travailler avec les Français, les cours de chinois ne leur sont plus nécessaires.

Nam Phong tạp chí ('Revue de Nam Phong', 1917) vise à propager la littérature et les sciences. Cette mission est prise en charge par deux lettrés journalistes : Phạm Quỳnh (en quốc ngữ) et Nguyễn Bá Trác (en caractères chinois). La revue publie plusieurs articles d'auteurs différents consacrés au débat sur l'écriture, au choix entre les caractères, le français et le quốc ngữ. Méritent d'être cités à ce propos : *Bàn về sự dùng chữ Nho trong văn quốc ngữ* ('À propos de l'utilisation des caractères chinois dans la littérature en quốc ngữ')³³⁰, *Tiếng An Nam có cần phải phải nhất không ?* ('Faut-il uniformiser la langue annamite ?')³³¹, *Có nên bỏ chữ Nho được không ?* ('Faut-il abandonner les caractères chinois ?')³³², *Chữ Pháp có dùng làm quốc văn Annam được không ?* ('Le français pourrait-il être la langue nationale de l'Annam ?')³³³, *Bàn về tiếng Annam* ('A propos de la langue d'Annam')³³⁴, *Bàn về vấn đề học chữ Hán* ('A propos de l'apprentissage des caractères chinois')³³⁵, *Tiếng Annam có nghèo không ?* ('La langue annamite est-elle pauvre ?')³³⁶. Les auteurs participent activement aux

³²⁹ *Đông Dương Tạp Chí*, số 31 trang 3, 4, và 5 ['Revue d'Indochine', n° 31, p. 3-5].

³³⁰ *Nam Phong tạp chí*, n° 2, février 1919.

³³¹ *Nam Phong tạp chí*, n° 18, décembre 1918.

³³² *Nam Phong tạp chí*, n° 21, mars 1919.

³³³ *Nam Phong tạp chí*, n° 22, avril 1919.

³³⁴ *Nam Phong tạp chí*, n° 22, avril 1919.

³³⁵ *Nam Phong tạp chí*, n° 24, juin 1919.

³³⁶ *Nam Phong tạp chí*, n° 59, mai 1922.

débats relatifs à l'élévation du niveau intellectuel du peuple en montrant les points faibles de l'éducation nationale et les « mauvaises habitudes » des Annamites. Ils soutiennent l'idée d'enseigner et de diffuser le *quốc ngữ* à tout prix, en insistant sur les avantages de cette écriture. Mais ils soutiennent aussi l'idée de continuer à enseigner les caractères chinois, car ils permettent d'accéder à la culture et de la civilisation du pays. Dans ce contexte, selon Phạm Quỳnh, la littérature annamite devrait associer les deux grandes littératures, chinoise et française, pour que les Annamites « puissent jouir des meilleurs esprits des deux grandes cultures ».

Ces premiers journaux sont tenus comme la préfiguration d'autres journaux parus après 1919. Ils annoncent de nouvelles tendances littéraires chez les écrivains et poètes vietnamiens outillés du *quốc ngữ*. Il convient de citer le mouvement *Thơ mới* ('Poésie nouvelle') qui rassemble les poètes formés dans les écoles franco-indigènes. Influencés par le romantisme français, ils prétendent rejeter les normes empruntées à la prosodie Tang et créent des œuvres magnifiant leur *ego*.

10.3.3. Les manuels d'enseignement dans tout le pays

La question de la rédaction de manuels d'enseignement ne s'est pas vraiment posée avant la réforme de 1906. Le nombre d'ouvrages demeure modeste³³⁷. Avec la réforme de 1906, de nouvelles disciplines sont introduites dans l'enseignement : géographie, calcul, connaissances usuelles. Les anciens lettrés n'étaient pas préparés à s'adapter au nouveau système car il n'y avait pas de livres scolaires en *quốc ngữ* consacrés à ces savoirs nouvellement introduits et les livres utilisés par l'enseignement traditionnel étaient incompatibles avec l'école moderne³³⁸. La direction de l'enseignement public crée une commission chargée d'élaborer des manuels scolaires :

La commission de lettrés fit rédiger des manuels en caractères. Le concours public en vue de la rédaction de manuels en quôc-ngu aboutit à l'édition d'un livre traitant à la fois d'arithmétique, de sciences naturelles et de géographie locale.³³⁹

Cette initiative de l'Administration entraîne la production d'une quinzaine de manuels différents. Les objectifs généraux de ceux qui étaient destinés aux classes élémentaires étaient tout d'abord l'adaptation au milieu et à la « mentalité indigène » (« les éléments de toutes les

³³⁷ Trịnh Văn Thảo. 1995. *op. cit.*, p. 158-159.

³³⁸ Direction générale de l'Instruction publique. 1931. *Les manuels scolaires et les publications pédagogiques de la Direction générale de l'Instruction publique*, Hanoi : Imprimerie d'Extrême-Orient, p. 5.

³³⁹ Direction générale de l'Instruction publique. 1931. *Idem*.

connaissances usuelles »), ainsi que les leçons de morale. Dans les classes supérieures, les manuels sont aussi écrits en *quốc ngữ*, mais des cours sont dispensés en français³⁴⁰.

Grâce à la traduction de livres français et à la publication de manuels d'enseignement, le vocabulaire de la langue vietnamienne s'enrichit fortement, surtout de notions abstraites ou scientifiques nouvelles. C'est également un tremplin pour que l'orthographe du *quốc ngữ* soit réformée³⁴¹.

10.4. La réforme du *quốc ngữ*

10.4.1. Genèse de la réforme de l'orthographe

La première personne à mettre en avant la nécessité de réformer le *quốc ngữ* est l'abbé Legrand de la Liraÿe en 1868³⁴². Il vise à entreprendre une réforme de l'orthographe – au demeurant superficielle – pour une transcription plus exacte des phonèmes du vietnamien : « je ne vois de perfectionnement possible à apporter à cette orthographe que le remplacement du *d* non barré par le *dz* ou le *j*, et de l'*s* par le *sh* anglais. »³⁴³ Ses propositions ne sont pas acceptées par ses compatriotes ni par les Vietnamiens, mais il s'agit du commencement d'une réflexion sur la réforme de l'orthographe.

Etienne Aymonier identifie à son tour des incohérences dans le système alphabétique du *quốc ngữ*, s'agissant surtout des consonnes. Il présente ses arguments sous la forme d'une synthèse des opinions des contemporains³⁴⁴. Sa réforme, qu'il juge « urgente », est basée sur le principe d'une « corrélation étroite, absolue entre les sons à représenter et les lettres choisies pour les figurer »³⁴⁵. L'auteur prend la grammaire de Jourdain³⁴⁶ comme ouvrage de référence.

Ces tentatives de réformer le *quốc ngữ* tirent leur justification de ses conditions initiales de création :

³⁴⁰ Trinh Van Thao. 1995. *Ibid.*, p. 164-184.

³⁴¹ Direction générale de l'Instruction publique. 1931. *Ibid.*, p. 22.

³⁴² Le Grand de la Liraÿe. 1868. *Dictionnaire élémentaire Annamite-Français*, Saigon : Imprimerie impériale.

³⁴³ Le Grand de la Liraÿe. 1868. *Ibid.*, p. 5.

³⁴⁴ Etienne Aymonier. 1886. *Nos transcriptions, étude sur les systèmes d'écriture en caractères européens adoptés en Cochinchine française*, Saigon : Imprimerie coloniale.

³⁴⁵ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 13.

³⁴⁶ Denis Jourdain. 1872. *Grammaire française-annamite*, Saigon : Imprimerie du Gouvernement.

L'alphabet que [les missionnaires] ont trouvé après beaucoup de tâtonnements porte des traces non équivoques de sa multiple origine et il n'y a pas lieu de s'étonner d'y trouver quelques lettres qui n'ont pas le même son qu'en français.³⁴⁷

Rappelons que l'orthographe du vietnamien romanisé est le fruit d'un travail collectif de plusieurs missionnaires, surtout jésuites, provenant de pays différents. Ceux-ci ont romanisé le vietnamien en employant les graphèmes des écritures européennes de manière disparate (en fonction de leurs connaissances linguistiques préalables ou de leur langue de référence) – graphèmes qui portaient les valeurs phonologiques les plus proches des phonèmes du vietnamien.

Ces propositions de réforme, qui ont pour but de « franciser » le *quốc ngữ* en le désencombrant de ce qu'il doit à l'alphabet du latin et à l'alphabet portugais, s'inscrivent dans un contexte plus général : en France aussi, les propositions de modifier l'orthographe, à l'occasion de la parution de la septième édition du dictionnaire de l'Académie française en 1878, puis à la suite d'un mouvement cherchant à le simplifier en 1891, visent à mieux adapter le système graphique au phonétisme³⁴⁸. Linguistique et colonialisme sont ici en double relation : « une relation de production partielle, au plan idéologique, et une relation de description »³⁴⁹.

10.4.2. Le contenu de la réforme

Les administrateurs organisent plusieurs congrès et réunions sur ce sujet. Ils en publient les comptes rendus³⁵⁰.

Il faut mentionner à ce propos l'ouvrage d'Aymonier, qui tente d'expliquer les anomalies dans la transcription de la langue annamite, s'agissant des consonnes, puis propose des changements, des substitutions en vue d'introduire davantage d'univocité et de régularité.

Ainsi, pour la lettre *C*, Aymonier se pose la question suivante : pourquoi faut-il deux lettres, *c* et *k*, pour représenter un seul son ? C'est évidemment l'héritage orthographique combiné de

³⁴⁷ Pierre-Gabriel Vallot. 1903. *Origine de la langue annamite et du quốc ngữ*, Hanoi : F.-H. Schneider imprimeur éditeur, p. 7.

³⁴⁸ André Chervel. 1991. « L'école républicaine et la réforme de l'orthographe (1879-1891) », *Mots. Les langages du politique*, n° 28, p. 35-55.

³⁴⁹ Louis-Jean Clavet. 1974. *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottologie*, Paris : Payot, p. 9.

³⁵⁰ Gabriel Vallot. 1903. *Origine de la langue annamite et du quốc ngữ*, Hanoi : F.-H. Schneider ; Direction générale de l'Instruction publique du Gouvernement général de l'Indochine. 1907. *Textes et documents relatifs à la réforme du quốc-ngu* [sic], Hanoi : F.-H. Schneider.

différentes langues romanes issues du latin. L'auteur propose donc de remplacer *c* par *k* dans tous les mots et d'utiliser la lettre *c* pour remplacer *ch*.

S'agissant de la consonne transcrite par la lettre *đ*, Aymonier y voit une source de confusion. Il propose ainsi de « remplacer le *d* non barré par une autre lettre ; donc le *d* redevient disponible »³⁵¹. Plus radicalement, il veut supprimer « cette vilaine barre dans tous les mots qui la souffrent actuellement »³⁵².

À propos de la lettre *d* : « cette consonne se rapproche de *di, dz, zi* . »³⁵³ Nous avons vu que les jésuites ont choisi la lettre *d* pour transcrire la spirante /ð/ du vietnamien au 17^e siècle. Au fil du temps, la langue évolue et cette spirante a tendance à se transformer en fricative, telle qu'Aymonier l'a décrite. D'ailleurs, cette consonne est prononcée de façon différente dans chaque région : en Cochinchine française, elle « est prononcée comme celle présentée par les lettres *j* et *y* » ; cela veut dire que la valeur phonologique de cette consonne a évolué dans cette région. En revanche, chez les *Tjames* (Chàm)³⁵⁴ : « *da* ne se prononcerait ni *gnia*, ni *dia*, ni *ya* »³⁵⁵, c'est-à-dire que la valeur phonologique de la spirante est bien conservée en Annam. En résumé, Aymonier propose de remplacer tous les mots écrits avec la lettre *d* par *z* car, d'après lui, « dans beaucoup de pays sa prononciation se rapproche du son de notre *z* »³⁵⁶.

Il en va de même pour la lettre *g* utilisée pour transcrire la consonne /ɣ/ qui « est employée avec le son dur de *gare* devant *a, o, u* ; et pour lui donner ce son devant *e* et *i*, il est admis qu'il faut intercaler un *h* »³⁵⁷. Aymonier explique cette « anomalie » (selon ses termes) par une caractéristique du latin ou des langues issues du latin. Pour lui, il n'y a pas de raison pour que la transcription de la langue annamite doive suivre cette règle d'orthographe. Il propose ainsi de supprimer le *h* dans la lettre *gh*.

Ensuite, Aymonier vise à remplacer le graphème *gi* par *j*.

S'agissant de la lettre *y*, il propose d'utiliser la lettre *i* pour la voyelle et *y* pour la semi-voyelle.

L'auteur souscrit dans l'ensemble à l'usage des lettres *l* et *m*.

³⁵¹ Etienne Aymonier. 1886. *op. cit.*, p. 16.

³⁵² Etienne Aymonier. 1886. *Idem*.

³⁵³ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 17.

³⁵⁴ Les provinces du Centre (Annam français)

³⁵⁵ Etienne Aymonier. 1886. *op. cit.*, p. 17.

³⁵⁶ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 18.

³⁵⁷ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 18.

Pour ce qui est de la lettre *n* qu'on trouve dans les trois graphèmes : *n*, *ng*, *nh*, Aymonier pense la conserver lorsqu'elle représente le phonème /n/. Il admet la difficulté de la prononciation de la consonne /ŋ/ du vietnamien par un Français mais propose de conserver l'ancienne écriture. En revanche, il veut supprimer la lettre *h* des mots *nghe* 'entendre', *nghĩ* 'réfléchir'. Il propose de remplacer le graphème *nh* issue du portugais par le *gn* français pour transcrire la consonne /ɲ/.

S'agissant des consonnes bilabiales transcrites par les lettres *b* et *p* : « nos oreilles européennes ont dû et doivent confondre aisément un *p* et un *b* qui paraissent sonner de même. »³⁵⁸ Il suggère de remplacer *b* par *p* car cette transcription est plus exacte.

Il pense ailleurs respecter l'orthographe de *ph* mais supprimer la lettre *q* (*qu*) et l'écrire *kw*.

À propos de la lettre *s*, il partage l'opinion de Legrand de la Liraÿe, visant à la remplacer par *sh*.

Concernant la lettre *x*, elle lui paraît « correspondre au *chh*, la palatale sourde et aspirée du tjame et du khmêr³⁵⁹ ». En raison de la diversité dialectale, il pense la conserver mais suggère tout de même que « la transcription *ch* est peut-être plus correcte, *xh* indique mieux le caractère singulier de cette consonne³⁶⁰ ».

Enfin, à propos de la lettre *v*, l'auteur raisonne de la manière suivante : « en annamite, le *v* faible est initial. Le *v* fort toujours en composition ou final a été confondu par les créateurs du quóc ngũ tantôt avec l'*u* tantôt avec l'*o* ; grave erreur à mon avis. »³⁶¹ Aymonier suggère ainsi d'utiliser la lettre *v* pour l'initiale et la lettre *w* pour la semi-voyelle forte. Ces propositions portent sur les raisons de la transcription du vietnamien par les jésuites : comme c'est le cas en latin, ces derniers n'avaient pas distingué les deux lettres *u* et *v* – elles ne le seront du reste qu'à partir de la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1762).

Aymonier propose également de réformer l'orthographe des voyelles. À propos des signes diacritiques utilisés pour représenter les tons, il tend à remplacer les trois signes diacritiques *nặng* (.), *sắc* (´) et *huyền* (˘) par les signes analogues. Et il garde les deux signes *hỏi* (ʔ) et *ngã* (˜).

³⁵⁸ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 24.

³⁵⁹ Etienne Aymonier. 1886. *op. cit.*, p. 24.

³⁶⁰ Etienne Aymonier. 1886. *Ibid.*, p. 25.

³⁶¹ Etienne Aymonier. 1886. *Idem.*

La proposition d'Aymonier n'est pas retenue. Malgré l'intérêt qu'une réforme présente à ses yeux, Roucoules pense qu'elle est prématurée et insuffisamment préparée : « la réforme de l'orthographe bien comprise faciliterait certainement la tâche aux professeurs et aux élèves; aussi ne voulons-nous point nous appesantir sur cette question, car elle mérite une plus longue étude. »³⁶²

La Commission chargée de réformer l'orthographe se réunit le 6 décembre 1902 sous la présidence de Chéon avec, entre autres experts, Babonneau, Cadière, Finot, Gerini, Hoang-Trong-Phu, Pelliot et Simonin³⁶³. Au début de la réunion, les membres discutent des douze propositions principales de réforme, concernant surtout la transcription des consonnes³⁶⁴.

Les opinions sont partagées. Les participants analysent les propositions d'un point de vue à la fois scientifique et pratique et envisagent surtout les conséquences d'une réforme trop brutale pour les élèves français et annamites. Le capitaine Bonifacy s'élève contre le principe même de toute réforme avec deux arguments :

Au point de vue scientifique, il ne lui semble pas que le système de la Commission présente des avantages sérieux sur la transcription actuellement admise [...]. Au point de vue pratique, il sera très difficile d'habituer à la nouvelle orthographe ceux qui auront appris l'ancienne transcription, il faudra l'imposer dans les administrations ; et ainsi nombre d'indigènes, qui auront passé beaucoup de temps à apprendre l'ancienne notation, se trouveront tout d'un coup ramenés à leur point de départ, obligés de recommencer leurs études ou de quitter les services.³⁶⁵

Cadière partage cet avis :

La transcription proposée par la Commission est sans doute supérieure à la transcription courante, mais au point de vue pratique la réforme du quốc ngữ soulève des difficultés assez graves [...]. Un grand nombre d'Annamites, qui ignorent les caractères et ne connaissent d'autre écriture que le quốc ngữ, tomberaient à l'état d'illettrés. Tout un matériel d'imprimerie considérable deviendrait inutilisable.³⁶⁶

A son tour, Dumoutier, un autre linguiste missionnaire, donne son opinion :

³⁶² Emile Roucoules. 1890. *op. cit.*, p. 101.

³⁶³ *Premier congrès international des études d'Extrême-Orient, Hanoi (1902) : compte rendu analytique*. 1903. Hanoi : F. -H. Schneider. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5809327d/f10.image>]

³⁶⁴ *Ibid.* p. 123-131.

³⁶⁵ *Ibid.* p. 127-128.

³⁶⁶ *Ibid.*

Il est des sons (dans la langue annamite) qui n'existent pas dans nos langues européennes. De plus, l'annamite possède des tons qu'il est indispensable d'indiquer. C'est pourquoi on a dû modifier deux ou trois lettres de notre alphabet et imaginer des accents spéciaux. Mais tout cela n'est pas bien difficile à apprendre et, en deux heures, on peut savoir cet alphabet que l'on appelle le *cuốc ngũ*.³⁶⁷

Les opinions diverses, les hésitations dues aux risques prévisibles entraînés par la réforme continuent à s'exprimer dans les réunions suivantes. *In fine*, les réformateurs ne parviennent pas à faire adopter une orthographe plus simple à leurs yeux.

10.4.3. Les propositions de réforme : conclusion

Les causes de l'échec du projet de réforme peuvent se résumer ainsi :

1. Le système d'écriture *cuốc ngũ* a rendu et rend encore de grands services à tous ceux qui veulent parler l'annamite dans le moins de temps possible ; c'est grâce à cette invention que beaucoup d'ouvrages ont été compensés ou traduits ; on serait difficilement arrivé au même résultat en n'employant que les caractères. Il est plus expéditif par conséquent d'étudier la langue à l'aide du *cuốc ngũ* et de n'aborder qu'à loisir l'étude des caractères.
2. Le *cuốc ngũ* a fait ses preuves ; il n'est pas possible de le changer sous prétexte de le simplifier. Les expériences diverses des novateurs prouvent l'impossibilité de trouver de meilleures combinaisons et des signes plus simples pour représenter avec des lettres européennes la langue annamite.³⁶⁸

Le débat sur la réforme du *quốc ngũ* continue d'animer les milieux intellectuels et les acteurs du système éducatif français et vietnamiens. Ces derniers sont plutôt opposés à la réforme : ils estiment qu'il n'y a aucune raison pour que le *quốc ngũ* suive l'orthographe française. L'argument le plus fréquent est que les ouvrages déjà imprimés ne seront plus utilisables et que les élèves qui viennent d'apprendre à lire et à écrire seront déconcertés. Par la suite, plusieurs générations d'utilisateurs experts du *quốc ngũ* ont continué à proposer les réformes de l'orthographe, mais sans succès à l'époque coloniale. Le *quốc ngũ* utilisé demeure celui des missionnaires.

³⁶⁷ Pierre-Gabriel Vallot. 1905. *Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, p. 14.

³⁶⁸ Pierre-Gabriel Vallot. 1905. *op. cit.*, p. 16.

10.4.4. A propos des projets de réforme : réflexion sur le rôle des Portugais et celui d'Alexandre de Rhodes

Le débat relatif aux créateurs du *quốc ngữ* est toujours un sujet controversé, s'agissant des rôles respectifs d'Alexandre de Rhodes et des jésuites portugais. Roland Jacques regrette que « le rôle culturel capital joué par le Portugal au Vietnam à travers ses missionnaires jésuites du XVII^e siècle ait été si souvent ignoré, minimisé, voire occulté, dans la littérature spécialisée »³⁶⁹. Il explique cet oubli par la colonisation française et par le fait que la majorité des recherches sont publiées dans « la sphère culturelle française »³⁷⁰.

Se pose donc la question de savoir pourquoi le rôle des missionnaires portugais a été presque complètement occulté. La genèse des réformes de l'orthographe permet de répondre en partie à cette question. Les Français ont voulu réformer le *quốc ngữ* car cette écriture leur paraissait trop proche de celle du portugais et du latin, plus éloignée de celle du français par conséquent. Les participants aux débats sur la réforme de l'orthographe mentionnent toujours, en réalité, la contribution des missionnaires portugais à l'œuvre de romanisation du vietnamien. Il est question des « missionnaires portugais » d'un texte à l'autre.

Très tôt, immédiatement après la conquête menée par les Français à Saigon, Aubaret évoque cette origine dans sa grammaire :

Bien que plusieurs de ces caractères de convention soient assez défectueux, [...] il eût mieux valu peut-être en choisir qui fussent plus en rapport avec la langue française et apporter quelques modifications au système, notamment pour les transcriptions qui proviennent du portugais.³⁷¹

Aymonier se réfère à Landes dans l'objectif d'expliquer la finalité de ses propositions : « la transcription, faite originellement par des missionnaires portugais présente, au point de vue français, quelques anomalies [...] »³⁷² Du reste, les grammairiens du début de 20^e siècle n'oublent pas de rendre hommage à la contribution considérable des Portugais :

Les missionnaires portugais, rebutés par la difficulté de l'étude de ces caractères, si nombreux et si compliqués, cherchèrent à représenter les mots annamites en écrivant dans leur propre langue les sons qui y correspondaient à peu près. Ils inventèrent aussi, avec l'aide des accents

³⁶⁹ Roland Jacques. 1998. « Le Portugal et la romanisation de la langue vietnamienne, Faut-il réécrire l'histoire ? », *Revue française histoire d'outre-mer*, vol. 85, n° 318, p. 21-54.

³⁷⁰ Roland Jacques. 1998. *Ibid.*

³⁷¹ Gabriel Aubaret. 1864. *op. cit.*, p. III.

³⁷² Etienne Aymonier. 1886. *op. cit.*, p. 6. Texte original : M. Landes. 1884. in *Excursions et Reconnaissances*, n° 19, septembre-octobre, p. 125-126.

l'intonation que nous avons déjà étudiée, une écriture conventionnelle qui fut appelée le *quốc ngữ* (pays, langage), c'est-à-dire langage du pays.³⁷³

Cependant, pour certains administrateurs grammairiens, la réforme ne serait pas réalisable car les conventions orthographiques retenues par les missionnaires conviennent assez bien au système phonologique du vietnamien : « les missionnaires portugais ont imaginé de représenter phonétiquement, au moyen des lettres européennes les différentes tonalités de la langue annamite, quelques modifications seraient peut-être nécessaires mais elles sont fort difficilement réalisables. »³⁷⁴ Le commandant Lagarrue va même au-delà : « l'orthographe du *quốc ngữ*, cette orthographe inventée par les Pères portugais pour écrire l'annamite, est à notre avis la seule qui rende presque parfaitement les tons et les sons des langues monosyllabiques. »³⁷⁵

Bref, tous ces témoignages concordent : les missionnaires et les grammairiens français à l'époque coloniale n'ont pas méconnu le rôle des pionniers portugais dans la romanisation du vietnamien. Il est de fait, en revanche, que l'élément portugais ayant joué un rôle majeur dans la transcription du vietnamien, cela les incite à réaliser des réformes pour que l'orthographe du *quốc ngữ* soit plus conforme à celle du français.

Ainsi se pose la question suivante : y a-t-il eu tentative pour donner trop d'importance à Alexandre de Rhodes dans l'œuvre de romanisation ? Et depuis quand le rôle de créateur principal, si ce n'est unique, du *quốc ngữ* a-t-il été attribué au jésuite avignonnais ?

Il est vrai que dans un des premiers livres sur la Cochinchine coloniale, Pallu de la Barrière mentionne le nom d'Alexandre de Rhodes comme celui du seul inventeur du *quốc ngữ* : « le système des signes inventés par le père Alexandre de Rhodes, qui permet de marquer sans le secours des notes, toutes les modulations d'une langue chantante, fut conservé sur le nouveau vocabulaire. »³⁷⁶ Ceci s'explique par le fait que Rhodes est reconnu comme l'unique auteur du premier dictionnaire vietnamien-portugais-latin et, qu'à l'époque, les administrateurs et les grammairiens n'ont pas mené de recherches sur la genèse du *quốc ngữ*, sans doute faute de temps et de documentation. Ils ont pris le nom de l'auteur du premier dictionnaire de vietnamien romanisé comme étant celui du créateur de l'écriture romanisée.

³⁷³ Edouard Digue. 1904. *Éléments de la grammaire annamite*, Paris : Imprimerie Nationale, p. 10.

³⁷⁴ Le capitaine Julien. 1906, « Préface », *op. cit.*

³⁷⁵ Commandant Lagarrue. 1900. *Éléments de langue chinoise, dialecte cantonnais. Notation Quóc Ngữ, à l'usage des officiers, fonctionnaires, colons*, Paris : Ernest Leroux, p.VI

³⁷⁶ Pallu de la Barrière. 1864. *Histoire de l'expédition de Cochinchine en 1861*, Paris : Hachette, p. 163.

La question de savoir qui avait créé le *quốc ngữ* ne s'est pas posée vraiment pendant la période où les administrateurs coloniaux et les lettrés nationalistes vietnamiens faisaient des efforts pour introduire cette écriture dans l'enseignement et pour la propager. Il semble que le rôle d'Alexandre de Rhodes ait été mis en avant lorsque les Français ont commencé à organiser des expositions sur les pays colonisés. Nous avons ainsi consulté un opuscule anonyme intitulé *Notice sur la vie et les travaux du P. Alexandre de Rhodes, Avignonnais de la Compagnie de Jésus, Apôtre de l'Annam, inventeur du Quốc ngữ*. Cet opuscule ne porte pas de date mais il est certain qu'il a été publié après 1922, car l'auteur y a inséré la reproduction d'un portrait d'A. de Rhodes, avec pour légende : « Reproduction d'un tableau exposé à l'exposition coloniale de Marseille, 1922. »³⁷⁷

Avec le projet de construction d'un monument dédié à Alexandre de Rhodes à Hanoi, qui débute en 1928³⁷⁸, le nom du jésuite avignonnais est clairement et très officiellement associé au *quốc ngữ*³⁷⁹. Les travaux de recherche postérieurs ont cité et repris les travaux antérieurs. Roland Jacques infléchit considérablement le cours de cette histoire du *quốc ngữ* en mettant en relief le rôle des jésuites portugais et le contexte historique du début des contacts entre les Vietnamiens et les Européens. Pourtant il est important de rappeler qu'Alexandre de Rhodes n'a jamais affirmé qu'il était l'auteur du dictionnaire de 1651 : il déclare avoir synthétisé les travaux de ses confrères Gaspar de Amaral et Antonio Barbosa. Difficile d'incriminer ici les créateurs du *quốc ngữ* parce qu'eux-mêmes n'auraient pas imaginé qu'un jour leur travail de romanisation (leur moyen d'apprentissage) deviendrait écriture officielle.

10.5. Le statut officiel du *quốc ngữ*

10.5.1. Les politiques linguistiques dans l'administration : l'utilisation du quốc ngữ

Alors que se développe l'enseignement du *quốc ngữ* à l'école, les autorités coloniales reprennent la question de son utilisation dans les documents officiels au Tonkin. En 1910, selon le Gouverneur général Simoni :

La connaissance du quôc-ngu tend à se répandre de plus en plus parmi la masse des indigènes qui aperçoivent aujourd'hui l'utilité pratique de ce système d'écriture phonétique. La diffusion

³⁷⁷ Biblioteca Apostolica Vaticana, Archivivo segreto, Archivio della delegazione Apostolica in Vietnam e Cambogia, B. 3, fasc 41.

³⁷⁸ Biblioteca Apostolica Vaticana, Archivivo segreto, Archivio della delegazione Apostolica in Vietnam e Cambogia, B. 3, fasc 41. Lettre du lieutenant-colonel Bonifacy envoyée à Monseigneur (?) en date du 4 mai 1928.

³⁷⁹ Anonyme. 192?. *Notice sur la vie et les travaux du R.P. Alexandre de Rhodes, Avignonnais de la Compagnie de Jésus, Apôtre de l'Annam, inventeur du Quốc ngữ / Tiểu dẫn bình sinh và sự nghiệp của cha A lê san Đắc-Lộ người dòng Tên là Tông đồ nước Nam và là Triệu tổ chữ Quốc ngữ [sic]*, Hanoi : Impr. de l'Avenir du Tonkin.

en serait encore plus rapide, si l'Administration, ainsi que cela a été fait avec succès en Cochinchine, adoptait le quôc-ngũ pour la transcription des actes officiels, avis, affiches...³⁸⁰

Le Gouverneur pose encore une fois la question du remplacement des caractères chinois par le quôc ngũ, invoquant d'une part la commodité de l'usage, la facilité d'apprentissage et, d'autre part, la diffusion des connaissances scientifiques. Mais les colons ont aussi envisagé les conséquences de la suppression des caractères chinois en Cochinchine : « on a remarqué en effet que la disparition des caractères avait amené en Cochinchine un grand malaise dans la société indigène en diminuant la valeur morale de ses membres. »³⁸¹. L'argument, on le voit, est devenu traditionnel.

Outre ces désavantages allégués en Cochinchine, Simoni sait très bien que l'enseignement et l'utilisation des caractères chinois étaient encore plus prégnants au Tonkin et que cette écriture faisait partie de la culture et de la tradition des Tonkinois :

L'étude des caractères chinois sera toujours nécessaire au peuple annamite pour lui permettre de ne pas perdre contact avec la littérature classique et avec la civilisation de la Chine, d'où lui viennent, en même temps que son organisation domestique, sociale et administrative, la plupart des coutumes et des traditions, des idées et des croyances et enfin des règles de conduite, qui pendant des siècles, ont constitué sa vie mentale et sa moralité.³⁸²

Mais chaque écriture détient ses avantages propres. Simoni comprend très bien dans quelle mesure le *quôc ngũ* contribue à faciliter la communication et à contrôler de la population :

La transcription phonétique de la langue annamite vulgaire peut rendre au peuple tout entier des services inappréciables en facilitant les relations courantes de la vie pratique, et en permettant à tous de communiquer directement avec l'Administration et de prendre connaissance facilement de toutes les pièces officielles ainsi que des décisions émanant de l'autorité.³⁸³

Pour toutes ces raisons, Simoni avance une proposition :

Le meilleur moyen de faciliter la diffusion du quôc-ngũ, c'est de lui faire une place à côté des caractères pour la transcription des documents officiels et de la correspondance administrative.

³⁸⁰ Lettre du Résident supérieur à tous les Résidents chefs de province, Hanoi, le 17 février 1910. *Bulletin administratif du Tonkin*, année 1910, p. 303. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k937990c>]

³⁸¹ Lettre du Résident supérieur P.I au Tonkin, à Messieurs les Résidents chefs de province du Tonkin, administrateurs maires de Hanoi et de Haiphong et commandants de territoires militaires, Hanoi, le 1^{er} juin 1910, *Bulletin administratif du Tonkin*, année 1910, p. 767.

³⁸² *Bulletin administratif du Tonkin*, année 1910, p. 767.

³⁸³ *Idem*.

Il importe donc d'exiger désormais que tous les textes destinés à la publicité soient transcrits en quôc-ngu.³⁸⁴

Simoni avance encore que les mandarins provinciaux, les mandarins des districts et les fonctionnaires doivent connaître le *quôc ngữ*. Pour subvenir à leurs besoins (avoir un travail), les gens doivent apprendre le *quôc ngữ* car cette écriture ne prend que quelques mois d'apprentissage tandis qu'il faut des années pour pouvoir maîtriser les caractères chinois – l'argument est devenu traditionnel, lui aussi.

Dès lors, le statut du *quôc ngữ* est rendu égal à celui des caractères chinois. Cela explique pourquoi les trois écritures (français, caractères chinois et *quôc ngữ*) coexistent dans les documents officiels au Tonkin et en Annam jusqu'aux années 1940.

10.5.2. La suppression des concours triennaux au Tonkin (1915) et en Annam (1919)

Dans un contexte où l'enseignement moderne joue son rôle dans la diffusion des connaissances scientifiques et culturelles, la Cour impériale prend conscience que l'enseignement traditionnel se démode et que le système éducatif gagnerait à être changé. Le dernier concours régional au Tonkin est organisé dans la province de Nam Định en 1915.

En Annam, l'empereur Khải Định ordonne que le concours organisé le 16 mai 1919³⁸⁵ soit le dernier. Sous quelle pression l'empereur a-t-il supprimé ces concours triennaux ? Cette décision est personnelle, lorsqu'il remarque que l'enseignement traditionnel ne répond plus aux exigences des temps modernes. La nécessité de la réforme apparaît alors incontestable : « je pense que l'ancien enseignement ne répond plus aux demandes et aux attentes, tandis que l'avenir de l'enseignement moderne est largement ouvert devant nous. »³⁸⁶ Dans ce dernier concours, les candidats sont tenus de rédiger un texte argumenté en *quôc ngữ*. Le Vietnam est le dernier des quatre pays à avoir abandonné l'enseignement de la doctrine confucéenne via les concours mandarinaux³⁸⁷. Cette suppression des concours mandarinaux va de pair avec la disparition de l'enseignement traditionnel. Cela veut dire que le système scolaire est

³⁸⁴ *Idem.*

³⁸⁵ Soit le 17 avril du calendrier lunaire.

³⁸⁶ Nguyễn Văn Nguyễn (Trad.). 2010. *Đông Khánh, Khải Định chính yếu, quyển thứ 17 [Événement principaux des règnes des rois Đông Khánh et Khải Định, Vol. 17]*, Nhà xuất bản Thời đại : Trung tâm văn hóa ngôn ngữ Đông Tây.

³⁸⁷ Le Japon a modernisé son système éducatif dès 1868, la Corée a supprimé les concours mandarinaux en 1894, la Chine en 1900.

entièrement pris en charge par les Français, que les écoles traditionnelles et les écoles « modernes » sont réunies en un seul système :

Dès la rentrée de 1919, la Direction de l'Enseignement en Annam eut à résoudre une grosse difficulté. Elle se trouva d'un coup dans l'obligation de pourvoir en maîtres les anciennes écoles de l'enseignement officiel annamite et les nombreuses écoles que, d'autre part, un grand nombre de villages désireux de faire donner à leurs enfants un enseignement moderne demandaient à ouvrir.³⁸⁸

Mais les Français se rendent compte de l'importance de l'enseignement des caractères malgré sa complication. Il s'agit d'une écriture utilisée largement dans les échanges commerciaux en Asie (Chine, Japon, Singapour,...). Même si les concours mandarins sont supprimés suite à l'Ordonnance royale, « des disciplines modernes côtoient dans nos programmes l'enseignement des caractères chinois et de la morale annamite »³⁸⁹.

Les caractères chinois continuent donc à être utilisés dans les documents officiels en parallèle avec le français et le *quốc ngữ*. Néanmoins, cette écriture régresse régulièrement, surtout sous l'influence des mouvements modernistes vietnamiens et avec l'apparition des journaux et de la littérature en *quốc ngữ*. Enfin, la suppression des concours mandarins a conféré un statut officiel au *quốc ngữ* : on apprend une langue ou une écriture pour pouvoir l'utiliser ultérieurement dans l'exercice de son métier. Si les caractères chinois ne sont plus utiles pour mener une carrière ou exercer un métier, le nombre de ceux qui l'apprennent et le pratiquent chute évidemment.

10.6. Conclusion du chapitre 10

La création d'une œuvre telle que le *quốc ngữ* durant quatre siècles a nécessité plusieurs générations de contributeurs. Certains jouèrent un rôle plus important dans des moments charnières. Ce sont les jésuites qui ont créé cette écriture mais, de toute évidence, ce sont les catéchistes formés par les jésuites puis ordonnés ultérieurement par les vicaires apostoliques des Missions Étrangères qui eurent pour tâche de la transmettre aux générations suivantes de missionnaires et de prêtres. Le *quốc ngữ* a été transféré de l'Église à l'enseignement public par les séminaristes vietnamiens et les prêtres français dans un premier temps. Les colonisateurs français ont ensuite voulu le diffuser pour sa commodité, sa facilité et aussi parce que c'était un moyen de détacher les Vietnamiens de la doctrine confucéenne et, de

³⁸⁸ Gouvernement général de l'Indochine. 1931. *op. cit.*, p. 13-14.

³⁸⁹ Gouvernement général de l'Indochine. 1931. *op. cit.*, p. 25.

façon plus générale, de leur culture traditionnelle. L'enseignement public à l'époque coloniale a introduit l'écriture romanisée dans les écoles, puis les administrateurs ont prescrit de l'utiliser dans les actes officiels. Néanmoins, s'agissant de ses modalités de diffusion et de la suppression des caractères chinois, la politique linguistique coloniale fut appliquée différemment en Cochinchine et au Tonkin. Les administrateurs ont prohibé rapidement l'enseignement des caractères chinois en Cochinchine et imposé l'utilisation du *quốc ngữ* dans les textes officiels, mais ils se sont rendu compte dans un second temps que l'école en Cochinchine formait des enfants sachant déchiffrer les textes mais incapables de les comprendre. D'autre part, ces enfants n'étaient plus instruits dans les valeurs morales traditionnelles, n'étaient plus éduqués aux vertus de l'obéissance et respectaient plus difficilement l'ordre colonial. Cette « erreur » fut rectifiée lors de la création des écoles au Tonkin, où le *quốc ngữ* et les cours de caractères chinois firent partie intégrante, de manière parallèle, du programme d'enseignement. Cela explique le recours différent des habitants des deux régions, aujourd'hui encore, aux caractères chinois dans les invocations rituelles : ceux du Nord les utilisent encore, alors que ceux du Sud utilisent le *quốc ngữ*.

En ce qui concerne la propagation du *quốc ngữ*, nous avons insisté enfin sur le rôle des lettrés nationalistes vietnamiens dans l'organisation des mouvements d'enseignement, de la diffusion des connaissances culturelles et scientifiques, dans la publication des journaux en Cochinchine et au Tonkin. Ces moyens de communication ont contribué à élever le degré d'alphabétisation des Vietnamiens. Nous avons évoqué en dernier lieu l'ordonnance de Khải Định qui supprime les concours triennaux en 1919, moyen de s'affranchir d'un système démodé. Depuis lors, le rôle du *quốc ngữ* a été complètement et officiellement reconnu, surtout après l'indépendance du pays en 1945 et un enseignement démocratique mis en place pour éradiquer l'analphabétisme.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche porte sur la *grammatisation* du vietnamien. Nous avons étudié l'histoire des grammaires du vietnamien (1651-1919) afin notamment d'analyser l'évolution des conceptions relatives aux parties du discours dans cette langue, au sein ce qu'il est convenu d'appeler « la grammaire latine étendue ».

Nous avons aussi étudié la création et l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien que nous nommons de nos jours le *quốc ngữ*, à partir de 1615 et l'histoire des conceptions linguistiques qui les sous-tendent, puis l'évolution de cette écriture vers sa standardisation. L'analyse des manuscrits écrits en *quốc ngữ* nous a permis de retracer la chronologie de certains des changements phonétiques qui ont affecté le vietnamien depuis le 17^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle.

Nous avons également montré quels facteurs religieux et politiques ont pesé sur l'histoire de l'écriture romanisée du vietnamien. Cette écriture était à l'origine un moyen d'apprentissage destiné aux missionnaires jésuites ; elle est devenue un moyen de communication entre les séminaristes vietnamiens et les missionnaires européens à l'époque des vicaires apostoliques (Missions Étrangères) ; enfin, elle a été introduite dans l'enseignement à l'époque coloniale et elle a accédé au statut d'écriture officielle au début du 20^e siècle.

1. Résultats de la recherche

Les grammaires rédigées par les jésuites

Conformément à l'opinion de Matteo Ricci, les jésuites de la première génération implantés en Cochinchine souscrivaient à la doxa selon laquelle la langue chinoise, n'ayant ni déclinaisons, ni conjugaisons, « n'a pas de grammaire ». Francisco de Pina, un des maîtres de langues des jésuites, suppose ainsi en 1620 que, comme le chinois, le cochinchinois est une langue « dépourvue de grammaire ». Pina semble avoir cependant envisagé la rédaction d'un *Ars* de la langue annamite mais, dans aucun rapport des jésuites, on n'indique qu'un tel ouvrage aurait été achevé, alors qu'on y signale la composition par Pina (ou sous sa direction) d'un dictionnaire et de plusieurs traductions de textes de piété – des manuscrits qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. De fait, la grammaire d'Alexandre de Rhodes (1651) est la première description publiée de la langue vietnamienne.

Dans cette *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio*, publiée dans le même volume que son *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum*, Alexandre de Rhodes utilise pleinement le modèle de la grammaire latine comme outil de classement des parties du discours. Les références grammaticales dont il s'inspire pour composer sa *Brevis Declaratio* sont diverses. De l'ordre dans lequel il choisit de classer les parties du discours, nous avons pu déduire qu'il suit le modèle de Manuel Álvares (1573) dont *l'Ars minor* était le manuel le plus répandu dans les collèges jésuites où la plupart des pères missionnaires avaient été formés ; il répartit les parties du discours en deux ensembles de catégories : les déclinables et les indéclinables, s'inscrivant ainsi dans une tradition qui remonte à Priscien ; enfin, parmi les grammaires de langues asiatiques, la *Brevis Declaratio* présente des similitudes avec *l'Arte da lingoa de Iapam* de João Rodrigues, publié en 1604.

Puis, de manière à préciser les modes de transmission et de diffusion des savoirs linguistiques d'une génération de missionnaires à une autre, nous avons cherché à identifier l'auteur de la *Manuductio ad linguam Tunckinensem*. S'agit-il d'Onofre Bürgin (1614-1663), un jésuite suisse germanophone, comme le suppose R. Jacques (1998, 2002) ? Alexandre de Rhodes et Onofre Bürgin auraient-ils alors travaillé parallèlement et de façon indépendante l'un de l'autre, mais à partir d'une même référence, à savoir la grammaire supposément perdue de Francisco de Pina (1586-1624) ? Nous avons montré c'est bien la grammaire d'Alexandre de Rhodes que l'auteur de la *Manuductio* avait sous les yeux quand il a rédigé la sienne et qu'il s'agit par conséquent d'un travail postérieur à 1651. Nous nous sommes fondée sur plusieurs indices pour établir que l'auteur de ce travail est un jésuite allemand actif durant la période jusqu'en 1722 : Philip Sibin, un missionnaire installé au Tonkin à partir de 1714.

Transition du modèle latin vers le modèle français

Nous avons ensuite analysé la grammaire de Taberd (1838) qui prend comme référence celle de Lhomond (1779). Taberd tente d'appliquer le système casuel à la description du nom vietnamien, s'inscrivant là aussi dans la pure tradition de la grammaire latine étendue. Son traitement de l'adjectif, du nombre et du genre dans des chapitres indépendants et son traitement du nom, signalent l'influence des grammaires françaises telles qu'elles sont produites à partir du début du 19^e siècle. Sa grammaire s'inscrit donc dans deux traditions : le modèle latin et le modèle français.

L'étude des grammaires d'Aubaret (1861, 1864) et de Truong Vĩnh Ký (1867, 1883) montre que ces auteurs empruntent eux aussi au latin son système de cas pour décrire le vietnamien.

Mais en insistant notamment sur l'utilisation obligatoire de l'article pour déterminer le substantif, ils sont aussi influencés en quelque manière par la syntaxe du français.

Nous sommes ainsi face à deux schémas :

- Grammaire écrite en latin reflétant un double noyau théorique : latin et français
- Grammaire écrite en français contenant également un double noyau théorique : français et latin.

Dans la grammaire de Louis Caspar (1878), les traces de la grammaire latine ont complètement disparu. Il faut attendre 1892 pour qu'Edouard Diguët élabore une grammaire, organisée en neuf parties du discours, qui fasse un sort particulier à l'article. Pierre-Gabriel Vallot (1897) estime qu'il y a dix espèces de mots ou parties du discours – l'article et le substantif faisant l'objet de deux chapitres indépendants l'un de l'autre. C'est désormais toujours par différence avec le français que tous ces grammairiens tentent de rendre compte des structures grammaticales du vietnamien : il s'agit de grammaires fondamentalement contrastives, jusqu'à la publication de l'étude de Maurice Grammont (1912), premier travail consacré au vietnamien qu'on doit à un linguiste professionnel et qui échappe à la contrastivité ?.

La naissance de l'écriture romanisée du vietnamien et les étapes de sa création

Nous avons pris comme principal objet d'étude un ensemble de rapports manuscrits rédigés en Cochinchine de 1615 à 1651, en montrant que la période de rédaction de ces rapports adressés par les missionnaires à leurs supérieurs, se répartissait en trois moments.

Les années 1615 -1630 sont celles de la découverte de la langue annamite et de la recherche d'une méthode de transcription. L'étude de vingt rapports de cette période montre que la notation du système consonantique ne pose pas vraiment problème : les jésuites ont inventé rapidement des graphies pour transcrire les consonnes. Dans les rapports de cette période figurent 24 consonnes initiales transcrites (le nombre des consonnes initiales est de 26 en tout dans le *Dictionarium*). Toutefois, les jésuites n'ont pas encore pris bien soin d'isoler chaque syllabe quand ils écrivent les mots vietnamiens. Ils éprouvent en revanche des difficultés à transcrire le système vocalique du vietnamien : on peut être certain de l'emploi correct des six graphèmes *a, e, i, o, ô, u*. Quant à la transcription des tons, les quatre signes diacritiques « ` , ´ , ˆ , ~ » apparaissent dans les rapports de cette période, mais leur usage est aléatoire.

L'étude des rapports rédigés entre 1630 et 1634 fait apparaître qu'il s'agit d'une période charnière dans le processus de romanisation de l'écriture : présence de cinq signes pour marquer correctement les tons du vietnamien, choix et création des graphies pour transcrire d'une manière complète le système vocalique du vietnamien, achèvement d'un vocabulaire. Un moment décisif dans la période : les retrouvailles des jésuites du Tonkin et de Cochinchine, en 1632, à Macao, où ils collaborent avec leurs confrères ayant travaillé en Chine et au Japon, afin de traduire le *Pater Noster* dans les trois langues, à savoir en chinois, en japonais et en vietnamien.

L'analyse du rapport d'António de Fontes de 1631 (JnA, vol. 49-V-31, f. 89r-119r) atteste l'adoption de cinq signes diacritiques pour marquer les tons ; l'auteur prend de surcroît bien soin d'isoler chaque syllabe en une unité graphique. On constate également dans ce rapport l'apparition de deux graphies *â*, *ô* qui transcrivent exactement les deux voyelles [ɤ] et [o]. On peut donc affirmer que ce jésuite a joué un rôle important dans la transmission de l'écriture romanisée du vietnamien de la Cochinchine au Tonkin en l'enseignant à ses confrères à partir de 1631. Gaspar do Amaral hérite du travail ainsi réalisé et fait une avancée significative : dans son rapport de 1632, nous trouvons apparaître deux nouvelles graphies *o* et *u* notant respectivement les voyelles [ɤ] et [u]. Y figurent en tout onze voyelles graphiques, à savoir *a*, *ã*, *â*, *e*, *ê*, *i*, *o*, *ô*, *o*, *u*, *u*, qui correspondent de manière exhaustive aux voyelles du vietnamien. L'écriture romanisée du vietnamien est désormais fixée, avec des conventions orthographiques stables dans le vocabulaire qu'Amaral compose en 1634.

L'étude des rapports rédigés par les jésuites entre 1634 et 1651 montre que la méthode de transcription élaborée par António de Fontes et Gaspar do Amaral s'est propagée dans les collèges de formation des catéchistes et a pu se transmettre aux générations suivantes.

L'orthographe adoptée pour noter les rimes vietnamiennes

Le raisonnement suivi par les jésuites dans le choix des graphies exigeait d'être mis en lumière. Pourquoi ont-ils retenu dans certains cas deux lettres pour transcrire un même son, comme pour les deux lettres *o* et *u* qui notent la semi-voyelle [w], ou les deux graphies *i* et *y* qui notent la semi-voyelle finale [-j] ? Nous avons montré que ce type de choix visait à éviter des confusions possibles chez les lecteurs du latin et les locuteurs/lecteurs du portugais. En outre, nous avons tâché d'expliquer l'emploi de la lettre *a* dans certaines graphies jugées erronées postérieurement par les partisans d'une réforme de l'orthographe. Le fait qu'en portugais la lettre *a* transcrit deux voyelles [a] et [ə] explique pourquoi les jésuites ont

employé la lettre *a* des graphèmes *ia*, *ua*, *ua* du vietnamien pour noter la voyelle [ə] des diphtongues [iə], [uə], [uə]. Cette double valeur phonétique de la lettre *a* du portugais permet de comprendre pourquoi les jésuites s'en sont servi pour transcrire la voyelle brève [ĕ] dans les rimes [ĕŋ^j], [ĕk^j] écrites *anh*, *ach*.

Évolution de l'orthographe vers sa standardisation

Nous avons constaté que l'orthographe des rimes vietnamiennes dans le *Dictionarium* n'est pas parfaitement homogène. Dans plusieurs cas, Rhodes utilise deux formes graphiques pour transcrire un seul mot. En analysant l'orthographe des rimes, nous remarquons que les incertitudes relative à l'écriture ont souvent trait aux paires de rimes comportant les voyelles [o] et [ɔ̃], transcrites par *ô* et *â*, ou les paires de voyelles [ɔ̃] et [e], transcrites par *â* et *ê*. Il est important de souligner que la plupart des rimes ont conservé dans le *quốc ngữ* moderne les graphèmes que Rhodes leur avait fait correspondre, sauf pour la notation des trois rimes [oŋ^w], [oŋ^w], [uŋ^w] ; ces dernières, transcrites par *oũ* (*ão*, *aõ*) ; *ung* (*ũ*) ; *oũ* (*âũ*) dans le *Dictionarium*, ont été écrites en alternance avec les nouvelles formes *ong*, *ông*, *ung* dans les manuscrits postérieurs à 1651.

En produisant leur propre dictionnaire en 1772-1773, Pigneau de Béhaine et ses élèves suppriment les formes graphiques concurrentes de certains mots du dictionnaire d'Alexandre de Rhodes, ce qui contribue à unifier l'orthographe en levant les ambiguïtés graphiques que nous venons de signaler. L'orthographe adoptée dans les dictionnaires de Taberd (1838), de Theurel (1877) et Génibrel (1898) ne changera guère sous cet aspect jusqu'à la diffusion du *quốc ngữ* moderne. Malgré plusieurs tentatives de réformes du *quốc ngữ*, demeurées lettre morte, l'orthographe de l'écriture romanisée, résultat du travail de plusieurs générations de missionnaires, s'est stabilisée à peu de choses près sous la forme qui était devenue la sienne à la fin du 18^e siècle.

Évolution du système consonantique

Grâce à une centaine de manuscrits écrits en vietnamien romanisé conservés aux archives des Missions Étrangères de Paris, nous sommes parvenue à reconstruire l'évolution des groupes consonantiques [bl, ml, tl], différente selon les grandes zones dialectales. Au Tonkin, le graphème *tl* n'apparaît plus dans les manuscrits à partir de 1687, ce qui signifie que le groupe [tl] se transforme en [t] écrit *tr*. Quant au graphème *bl*, il figure encore dans les manuscrits de l'année 1836 avant de disparaître dans les textes postérieurs. Nous trouvons encore les traces

du graphème *ml* notant le groupe [ml] dans des manuscrits produits entre 1847 et 1860. En revanche, en Cochinchine (Centre et Sud du pays, aujourd'hui), les graphèmes des deux groupes [ɓl] et [ml] disparaissent les premiers tandis que le graphème *tl* s'y maintient plus longtemps. Il convient de remarquer que le groupe [tl] persiste encore dans le parler de certaines régions du centre du pays.

Le résultat de cette reconstruction montre que la graphie de la spirante [β] commence à muter en fricative [v] notée *v* dans les textes écrits à Kê Chợ (capitale du Tonkin) à partir des années 1750, une mutation qui se propage dans les autres provinces de la région. Nous avons pu constater l'utilisation du graphème *ϕ* dans un dictionnaire de 1769 en Cochinchine (Sud) ; cependant, cette spirante est encore prononcée de nos jours dans les zones rurales du Quảng Bình, au centre du pays. Quant à la spirante [ð], elle a évolué en [z] ou [j] en vietnamien moderne selon les régions. La disparition de la forme graphique *dě* dans les manuscrits des années 1759-1760 au Tonkin, laquelle sous-entendait une articulation « relâchée » (spirante) laisse la place à une articulation « tenue » (fricative). En Cochinchine (Sud), nous observons encore la présence de la graphie *dě* dans le dictionnaire de 1769 mais, faute de documentation, nous ne pouvons pas déterminer la période durant laquelle ladite transformation s'est opérée. Par ailleurs, cette spirante a conservé sa valeur phonétique au centre du pays.

L'écriture romanisée du vietnamien à l'époque des vicaires apostoliques : moyen d'apprentissage pour les missionnaires, puis moyen de communication.

Nous avons montré qu'à la période de transition entre les jésuites et les pères des Missions Étrangères, les catéchistes vietnamiens, formés par les jésuites et ordonnés postérieurement par les vicaires apostoliques, sont les acteurs principaux de la transmission de l'écriture romanisée du vietnamien à leurs confrères compatriotes et aux prêtres séculiers européens. L'installation d'un collège général de formation des séminaristes autochtones joue un rôle important dans l'utilisation et le maintien de cette écriture. Sans ce collège, elle n'aurait pu se diffuser ni s'imposer en Cochinchine entre 1700 et 1765.

L'écriture romanisée change alors de statut : d'abord méthode d'apprentissage réservée aux prêtres étrangers, elle sert désormais aux échanges ordinaires entre les prêtres étrangers et les prêtres ou les séminaristes autochtones. Suite à un incident, en 1685 (l'arrestation par des soldats d'un catéchiste tonkinois qui convoyait des rapports rédigés à la fois en caractères latins et en idéogrammes), Mgr Deydier, supérieur du Tonkin, recommande aux séminaristes et aux prêtres d'utiliser les caractères latins pour les informations importantes, ce qui entraîne

l'apparition régulière du vietnamien romanisé dans les rapports des séminaristes et prêtres tonkinois.

La promotion du *quốc ngữ* en tant qu'écriture officielle

Avec l'occupation de la Cochinchine par l'armée française en 1858, l'écriture romanisée sort du cercle étroit de l'Église pour entrer dans celui de l'enseignement à partir de 1861. L'apprentissage de ce qu'on nomme désormais le *quốc ngữ* trouve rapidement et officiellement sa place dans les écoles et remplace celui des caractères chinois. Dès 1871, le *quốc ngữ* devient matière obligatoire en vue des examens d'écriture et il est adopté dans les actes officiels et administratifs à partir de 1882.

En 1884-1885, après la signature par la République française et la cour impériale de Hué du traité de Protectorat sur l'Annam-Tonkin, le *quốc ngữ* se propage dans tout le pays. Cependant au vu de l'expérience en Cochinchine et de ce qui est vécu comme une baisse de la qualité de l'enseignement et la dégradation du comportement moral des enfants (la suppression des cours de chinois va de pair avec la fin de l'enseignement de la morale confucéenne), les écoles du Tonkin et de l'Annam maintiennent les cours de chinois tout en encourageant l'enseignement du *quốc ngữ*. La substitution des caractères chinois par le *quốc ngữ*, qui devient écriture officielle au début du 20^e siècle, est le fruit d'une volonté bipartisane : grâce au *quốc ngữ*, les colons français qui le souhaitent apprennent le vietnamien plus facilement et les lettrés vietnamiens le considèrent pour la plupart comme un moyen de lutter contre l'analphabétisme et de perfectionner ce que nous nommerions aujourd'hui la *littératie* chez leurs compatriotes.

2. Les apports de cette recherche et ses applications

Notre travail a donc permis de retracer de façon la plus complète possible l'histoire de la grammatisation du vietnamien pendant quatre siècles, notamment grâce à la riche collection des manuscrits conservés dans divers fonds d'archives. C'est le plus souvent en exploitant de première main ces sources manuscrites – parfois inédites – que nous avons mis en lumière la naissance de l'écriture romanisée du vietnamien et son évolution, les changements du système consonantique intervenus du 17^e au 20^e siècle, la description grammaticale du vietnamien au moyen du modèle de la grammaire latine puis les formes et les effets de la transition du modèle latin vers le modèle français dans la description de la langue.

Ce travail comporte un enjeu plus contemporain, celui de la réforme orthographique et de l'enseignement de l'écriture aux enfants.

Faut-il réformer l'orthographe ?

Nous avons montré que le *quốc ngữ* était le fruit d'un travail collectif de plusieurs générations de missionnaires et que l'orthographe du vietnamien contemporain se basait encore sur l'écriture et le système phonétique du 17^e siècle tandis que la langue vietnamienne avait évolué au fil du temps, comme toutes les langues. Les linguistes ont fait valoir à plusieurs reprises que la romanisation du vietnamien était une œuvre inachevée et qu'une réforme orthographique était nécessaire. Récemment, en décembre 2017, une proposition de réforme de l'orthographe formulée par le Pr. Bùì Hièn a encore relancé le débat dans le monde académique et dans les médias et attiré l'attention des observateurs sur la logique à l'œuvre dans l'orthographe du *quốc ngữ*.

Ce n'est pas la première fois que la question de la réforme orthographique est ainsi posée. L'histoire des propositions de réforme commence dès l'époque coloniale, à la suite de l'introduction du *quốc ngữ* dans le système d'enseignement ; il convient du reste de noter qu'elle se déploie parallèlement aux débats qui ont lieu en France, à la même époque, au sujet de la réforme de l'orthographe française, réputée souffrir des mêmes maux¹. Le désir de rendre l'orthographe plus conforme au système phonologique du vietnamien est au cœur des propositions de réforme de Le Grand de la Liraye en 1868. Puis, les études d'Aymonier concluent à la nécessité d'une réforme « urgente » à mettre en œuvre parce que subsisteraient, d'après cet auteur, de très importantes « incohérences entre les sons et les lettres ». En 1902, à l'issue d'une réunion d'experts, douze propositions de réforme sont présentées avec des arguments scientifiques et pratiques de même nature. Les réformateurs mettent en évidence l'évolution du système phonologique du vietnamien par rapport à celui du 17^e siècle et concluent que certaines lettres en usage ne sont plus adéquates. Ils soulignent également les anomalies d'un système de transcription qu'ils jugent compliqué et, en particulier, présentant trop de différences avec celui du français.

Malgré les recommandations de ces experts, recommandations réitérées par Marcel Dubois en 1909, aucun changement n'est mis en œuvre et l'orthographe du *quốc ngữ* est reconduite *ne varietur*.

Après 1945, le *quốc ngữ* devient écriture officielle nationale dans l'enseignement, alors que des linguistes vietnamiens continuent d'organiser des conférences où ils prônent sa réforme. Il faut mentionner en particulier une conférence organisée par les linguistes du Nord Vietnam en 1960. Le sujet central des 23 communications présentées à cette occasion tourne autour de

¹ Voir notamment Nina Catach. 1985. « La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900 », Gérald Antoine et Robert Martin (Éd.), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris : CNRS Éditions, p. 237-251.

deux grandes problématiques, toujours les mêmes : des complications orthographiques inutiles et des incohérences entre système phonétique et système d'écriture. Selon l'argument devenu traditionnel, chaque phonème de la langue devrait être transcrit par un graphème et un seul². Or ce principe n'a pas été respecté par les créateurs du *quốc ngữ*. En effet, certains phonèmes y sont transcrits au moyen de graphèmes différents : par exemple, la consonne [k] peut être notée par *c*, *k* ou *q* ; la semi-voyelle [w] *o* ou par *u*...

De manière générale, il semble difficile, voire impossible, d'atteindre à une correspondance bi-univoque parfaite entre graphie et phonie, une difficulté afférente à l'orthographe d'autres langues transcrites en alphabet latin en raison des changements phonétiques qui se produisent en continu. C'est ce que soulignent Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi :

L'éternel problème de l'orthographe – la « bonne » graphie – est d'atteindre deux objectifs difficiles à concilier. Le premier est de donner de la langue dans sa physionomie orale une image à peu près fidèle : il faut donc qu'à chaque signe corresponde si possible à un son, de manière à ce qu'on puisse l'*entendre* en la lisant. Le problème, c'est que si elle veut rendre compte fidèlement des sons de la langue, l'orthographe devra régulièrement changer, puisque rien ne change plus vite, dans une langue, que sa réalisation phonique. Il faudrait sans cesse se remettre à écouter scrupuleusement ce qu'on entend, et reprendre la tâche patiente de la retranscription. Mais il est clair qu'en faisant cela, on handicape les chances qu'ont ces témoignages de pouvoir continuer à être lus longtemps.³

S'agissant de l'orthographe du *quốc ngữ*, de nouvelles conférences sont organisées au Vietnam dans les années 1978-1979 sur le thème la « normalisation de l'orthographe et des termes scientifiques »⁴ par des linguistes vietnamiens ; le problème de la confusion entre les graphies *i* et *y* dans le système d'écriture du vietnamien est notamment abordé dans plusieurs communications. Cependant, aucune décision n'est prise, pas plus que lors des réunions précédentes.

Pour ce qui est de l'usage des deux graphies *i* et *y*, deux décrets du Ministère de l'Éducation sont promulgués en 1980 et en 2002. Ils préconisent la transcription du son [i] par la seule

² Viện văn học. 1960. “Một dự thảo phương án cải tiến chữ quốc ngữ bước đầu” [Un projet de réforme du *quốc ngữ*], *Vấn đề cải tiến chữ quốc ngữ, tài liệu hội nghị cải tiến chữ quốc ngữ tháng 9 – 1960*, [Problème de réforme du *quốc ngữ*, documentation du congrès de réforme du *quốc ngữ* en sept. 1960], Hà nội: Nhà xuất bản văn hóa-Viện văn học, p. 33.

³ Alain Rey, Frédéric Duval, Gilles Siouffi. 2007. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris : Perrin, p. 558.

⁴ Viện ngôn ngữ. 1978-1979. « Hội nghị về vấn đề chuẩn mực hoá chính tả và thuật ngữ khoa học » [Conférence au sujet de la normalisation de l'orthographe et des termes scientifiques]. *Tạp chí Ngôn ngữ* [Langage]. 1979. n° 3+4.

lettre *i*. Néanmoins, cette prescription n'est pas suivie d'effets et l'on continue d'écrire comme avant.

En parcourant l'histoire des tentatives de réforme orthographique et leur échec réitéré, se pose la question de savoir si le *quốc ngữ* peut et doit être réformé. La langue vietnamienne est répartie en trois grandes zones dialectales, chacune avec ses propres caractéristiques phonétiques. Cependant, l'orthographe actuelle couvre à peu près les parlars des trois régions. Si une réforme était mise en route, quel parler faudrait-il alors choisir comme variante de référence, comme langue standard ?

Introduction de l'histoire de l'écriture romanisée du vietnamien dans l'enseignement

L'orthographe du *quốc ngữ* est assez homogène et « rationnelle » quand on la met en regard de celle de certaines langues romanes, comme le français ou le portugais. Nous avons cherché dans notre thèse à rendre compte de la logique mise en œuvre par les jésuites dans le choix des graphies. Le fait que les partisans de la réforme orthographique considèrent l'orthographe du *quốc ngữ* comme illogique revient en réalité à évaluer indirectement l'orthographe des langues romanes auxquelles les missionnaires ont eu recours. Nous pensons donc qu'il serait pertinent d'implémenter, dans le programme de formation des instituteurs et dans l'enseignement scolaire, des cours portant sur l'organisation du *quốc ngữ* et des écritures qui lui ont servi de modèle.

Remarquons qu'après 1975, l'histoire du *quốc ngữ* n'a jamais été enseignée à l'école mais qu'en revanche, les règles orthographiques sont enseignées sans qu'on les explique aux élèves. Or, chaque écriture porte en elle une histoire qui y tient lieu de « logique » et celle du *quốc ngữ* mérite d'être introduite dans les programmes d'enseignement. À l'issue de ce travail de recherche, nous avons le projet de publier un ouvrage sur l'histoire du *quốc ngữ*. Grâce à des cours ayant le même objet, les instituteurs, les élèves et les étudiants pourront s'approprier la logique qu'ont suivie les créateurs de cette écriture pour choisir les lettres destinées à transcrire leur langue et comprendre les raisons qui expliquent certaines incohérences.

3. Perspectives de recherche ultérieures

Les résultats de notre travail permettront, nous l'espérons, d'ouvrir des perspectives aux chercheurs en linguistique et en histoire, sur les effets de la « romanisation » d'une écriture, quelle qu'elle soit, pour ce qui est de l'étude des caractéristiques linguistiques et culturelles des usages scripturaires nouveaux ainsi rendus possibles.

La romanisation des langues des ethnies minoritaires

L'étude de la romanisation du vietnamien pourrait ainsi ouvrir un nouvel axe de recherche sur l'histoire de la romanisation des langues des ethnies minoritaires du Vietnam, initialement entreprise par les prêtres des Missions Étrangères. Nous savons par exemple que l'arrivée de Mgr Cuenot⁵ et du père Dourisboure⁶, accompagnés par des séminaristes vietnamiens, dans la tribu des Bahnars, en 1850 et 1851, inaugure un nouveau chapitre de l'évangélisation sur les hauts plateaux du Vietnam⁷. Dourisboure, le premier missionnaire de ces régions, entreprend de romaniser le bahnar. Cette écriture est mise au point en 1861 et un vocabulaire bahnar-annamite-français est imprimé en 1870.

La colonisation française crée des conditions favorables à l'évangélisation des régions montagnardes du Vietnam. Le nombre des prêtres séculiers envoyés dans les tribus augmente considérablement⁸ et, en 1932, le vicariat apostolique de Kontum est créé. Dès 1934, la construction d'un collège de formation des prêtres est mise en route. Des travaux de recherche sur les mœurs, les coutumes et les langues des ethnies minoritaires sont entrepris principalement par les missionnaires des Missions Étrangères pendant toute l'époque coloniale. Ainsi, l'œuvre de Dourisboure est poursuivie et développée par ses confrères ; elle prend alors une grande ampleur et aboutit à la description des principales langues des autres ethnies minoritaires en Cochinchine orientale, parmi lesquelles le cham, le day, le jarai, le lac, le miao, le nung, le radhé, le sedang, le sré, le stieng, le tay...⁹.

L'écriture romanisée du bahnar est considérée comme la plus homogène parmi les vingt-et-unes écritures romanisées des parlers du Vietnam¹⁰. Soulignons que ce système est rendu

⁵ Etienne-Théodore Cuenot (1802-1861), entra au Séminaire des Missions Étrangères en 1827 et partit en Cochinchine en 1828.

⁶ Pierre Dourisboure (1825-1890), fut ordonné prêtre le 2 juin 1849. Il partit le 6 octobre suivant pour la Cochinchine orientale, et fut destiné à la mission des « sauvages » où, pendant 35 ans, « il devait supporter les plus dures misères, avec un courage apostolique digne de la plus grande admiration » [Selon les archives des MEP].

⁷ Pierre Dourisboure. 1929. *Les Sauvages Ba-hnars (Cochinchine orientale), souvenirs d'un missionnaire*, Paris : P. Téqui éditeur.

⁸ Trương Bá Cẩn. 2008. *Lịch sử phát triển công giáo ở Việt Nam* [Histoire du développement du catholicisme au Vietnam], Tập II, Hà Nội : Nhà xuất bản tôn giáo Hà Nội, p. 397-411.

⁹ Missions étrangères de Paris. 1997. *Missions étrangères & langues orientales, Contribution de la Société des Missions Étrangères à la connaissance de 60 langues d'Asie, Bibliographie de 1680 jusqu'à 1996*, Paris : L'Harmattan.

¹⁰ Trần Trí Dõi. 1999. *Nghiên cứu ngôn ngữ các dân tộc thiểu số Việt Nam* [Étude des langues des ethnies minoritaires au Vietnam], Hà Nội : Nhà xuất bản quốc gia Hà Nội, p. 251-255.

officiel par des arrêtés du Gouverneur général de l'Indochine en 1935, 1938 et 1941¹¹. Remarquons aussi que le choix des lettres pour transcrire le système vocalique repose sur la synthèse de trois types de graphies : celle du latin pour les voyelles brèves et longues, un héritage du *quốc ngữ* mais dans un sens plus pratique, avec l'élimination des complications de l'orthographe héritées de celle des langues romanes, une introduction de nouvelles lettres comme la lettre *w* avec la même valeur qu'en français¹². Dans le cadre de l'aménagement linguistique et de la sauvegarde des langues en danger, ce projet pourrait déboucher sur la poursuite de la romanisation des langues des ethnies minoritaires (il en existe une cinquantaine au Vietnam) afin de doter d'une écriture celles qui n'en disposent pas. La meilleure méthode pour sauver une langue en voie de disparition est de lui inventer une écriture adéquate.

Une autre perspective de recherche sur la linguistique missionnaire, dans le prolongement de notre travail, consisterait en des études sur les autres aspects de la grammatisation des langues minoritaires du Vietnam et sur les conceptions linguistiques des prêtres des Missions Étrangères qui se sont attachés à les décrire. Quel appareil métalinguistique est assorti à la description de ces langues ? Cet appareil provient-il de la grammaire du français, de celle du latin ou de celle du vietnamien romanisé ?

Conséquences intellectuelles et culturelles de la substitution des écritures

Vers la fin du 19^e siècle, le *quốc ngữ* est introduit dans l'enseignement, puis au concours triennal, nous l'avons dit. Imposé par les Français avec le soutien des intellectuels vietnamiens, il remplace progressivement les caractères chinois. Les Vietnamiens ont dû faire face ainsi à un changement d'écriture mais aussi à un changement des méthodes d'apprentissage. Reste alors une question en suspens, posée lors de ces changements et demeurée sans réponse. Si nous considérons que l'utilisation d'une écriture met en jeu des opérations cognitives complexes¹³, qu'elle influe sur la manière de voir le monde¹⁴, d'analyser

¹¹ P. Guilleminet. 1952. « La tribu bahnar du Kontum (plateaux de l'Indochine centrale). Contribution à l'étude de la société montagnarde du Sud indochinois », *BEFEO*, vol. 45, n° 2, p. 393-561.

¹² Les coloniaux français ont déjà proposé d'utiliser la lettre *w* pour transcrire la semi-voyelle [w] du vietnamien.

¹³ Annie Piolat [éd.]. 2004. *Écriture : approches en sciences cognitives*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence ; J. R. Hayes, L. S. Flower. 1980. « Identifying the organization of writing processes », in L. W. Gregg, E. R. Steinberg (eds.), *Cognitive processes in writing*, Hillsdale, NJ: Erlbaum, p. 3-29 ; J. R. Hayes, L. S. Flower. 1986. « Writing research and the writer », *American Psychologist*, 41, p. 1106-1113; Charles Bazerman. 2012. « Writing, Cognition, and Affect from the perspectives of sociocultural and historical studies of writing », in Virginia Wise Berninger (ed.). *Past, Present and Future contributions of cognitive writing research to cognitive psychology*, New York/London : Psychology Press, p. 89-104; Paul Deane et al., 2008. *Cognitive Models of Writing. Writing Proficiency as a Complex Integrated Skill*, Princeton, NJ : ETS.

¹⁴ Ting Ting Chan, Benjamin Bergen. 2005. « Writing direction influences spatial cognition », *Proceedings of the Twenty-Seventh annual Conference of Cognitive Science Society*, n° 27.

les événements¹⁵, sur les conditions spatio-temporelles de la perception et de la pensée¹⁶, quelles conséquences l'emploi concurrent et simultané de deux systèmes d'écriture a-t-il eu sur les conceptions, sur les habitudes culturelles des Vietnamiens lettrés du début du 20^e siècle ? Comment ces lettrés se sont-ils adaptés à cette mise en concurrence ? Les lettrés de la nouvelle génération se sont-ils considérés comme différents de ceux de l'ancienne génération du fait que l'introduction du français, du *quốc ngữ* et des sciences dans l'enseignement a entraîné d'importants changements de mentalité ?

Selon Liam C. Kelley¹⁷, la diffusion généralisée de la nouvelle écriture au Vietnam au début du 20^e siècle a provoqué une rupture générationnelle parmi les intellectuels vietnamiens. D'après ce chercheur américain, les « nouveaux Vietnamiens » ne pensent plus comme ceux des générations précédentes et sont dans la plupart des cas incapables de comprendre les habitus culturels et intellectuels de leurs ancêtres. Nous avançons cependant l'hypothèse que le changement d'écriture est plutôt moins en cause ici que les changements de programme d'études, avec l'introduction de nouvelles connaissances dans le système éducatif. Cette rupture, si elle a eu lieu, a dû comporter plusieurs étapes.

Le remplacement de l'écriture idéographique par l'écriture romanisée a-t-il entraîné un changement dans la pensée ?

S'agissant des différences entre les écritures idéogrammatiques et les écritures alphabétiques, plusieurs recherches de type cognitiviste ont été menées avant 1979, reposant sur l'idée que les caractères chinois entraînent une approche globale de l'écrit en étant mieux identifiés dans le champ visuel gauche (correspondant à l'hémisphère droit du cortex cérébral), alors que les caractères de l'alphabet latin facilitent une approche analytique de la chaîne graphique en étant mieux identifiés par le champ droit (hémisphère gauche)¹⁸. Néanmoins, les nouvelles recherches en neurologie cognitive tendent à prouver que l'écriture chinoise fonctionne

¹⁵ David Barton, Mary Hamilton. 1996. « Social and Cognitive Factors in the Historical Elaboration of Writing », in Andrew Lock, Charles R. Peters (eds.). *Handbook of Human Symbolic Evolution*, Oxford, Clarendon Press, p. 793-858.

¹⁶ Charles A. Perfetti *et al.*, « Reading in two writing systems: Accommodation and assimilation of the brain's reading network », *Bilingualism: Language and Cognition* 10 (2), Cambridge University Press, p. 131-146.

¹⁷ Liam C. Kelley. 8 novembre 2012. « Imagining the Nation in Twentieth Century Vietnam » Presented at the *4th Engaging With Vietnam: An Interdisciplinary Dialogue Conference*. https://www.academia.edu/5378568/_Imagining_the_Nation_in_Twentieth_Century_Vietnam_

¹⁸ Viviane Alleton. 2007. « L'écriture chinoise : mise au point », in Anne Cheng (éd), *La Pensée en Chine aujourd'hui*, Paris : Gallimard, p. 247.

neurologiquement comme les autres écritures¹⁹ et que les mêmes zones sont en réalité sollicitées dans notre cerveau lors de l'apprentissage des mots chinois ou français²⁰.

Le quốc ngữ a-t-il éloigné les Vietnamiens de leur écriture et de leur culture traditionnelles ?

Selon une idée soutenue dans plusieurs recherches, le changement d'écriture a coupé les Vietnamiens de leur culture traditionnelle. Léon Vandermeersch pense que le Vietnam aurait dû suivre le modèle du Japon en sauvegardant le système de l'écriture idéographique : « ce que démontre au contraire la réussite japonaise, c'est que les caractères chinois pouvaient devenir le meilleur médium de la modernisation tout en perpétuant l'identité culturelle nationale. »²¹ Il convient de souligner à cet égard que l'écriture japonaise n'est absolument pas homogène. Y coexistent en parallèle trois, voire quatre modes d'écriture : deux de type syllabique, un de type phonétique et un de type idéogrammatique hérité du chinois (les kanji). En outre, le Japon est un pays où le taux de "littératie" est très élevé.

Il semble pertinent de se poser la question suivante : la culture doit-elle être réservée à une élite ou bénéficier aux masses populaires ? En effet, la notion d'identité culturelle, telle qu'elle est utilisée par ces chercheurs, semble une prérogative de l'activité intellectuelle.

Si nous soutenons l'argument selon lequel le *quốc ngữ* a parfois désorienté les Vietnamiens à l'époque de la colonisation française, il faut rappeler qu'alors plus de 90% de la population était illettrée et que les révolutionnaires vietnamiens eux-mêmes ont soutenu l'introduction de cette écriture romanisée dans l'enseignement afin d'éradiquer l'analphabétisme et d'élever le niveau culturel du peuple.

Toute culture trouve son identité dans ce qui constitue un peuple – lettrés et illettrés confondus. L'adoption et la diffusion d'une écriture, qui ne concernent pour commencer qu'une faible partie d'une Nation, ont suivi différents cheminements. Ainsi l'écriture idéogrammatique n'est pas une écriture purement vietnamienne : comme dans d'autres contrées d'Extrême-Orient qui ont subi l'influence de la culture chinoise (ou qui en ont

¹⁹Viviane Alleton. 2007. *Ibid* ; Michael Sharwood Smith. 2017. *Introducing Language and Cognition: A Map of the Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 118 ; Brandan Stuart Weekes et al.. 2006. «The cognitive neuropsychology of reading and writing in Chinese », *Language and Linguistics* 7.3, p. 595-617 ; Min Xu et al. 2013. « Cognitive Neural Effects of Brush Writing of Chinese Characters : Cortical Excitation of their Rhythm », *Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine*, vol. 2013, Article ID 975190 ; James H-Y. Tai. 2003. « Cognitive Relativism: Resultative Construction in Chinese », *Language and Linguistics* 4.2, p. 301-316.

²⁰ Philip Ball. Nov. 2012. « People Use Same Brain Regions to Read Alphabetic and Logographic Languages », *Nature Magazine*.

²¹ Léon Vandermeersch. 1986. « L'écriture partagée », *Le Nouveau Monde sinisé*, Paris : P.U.F, p. 149.

bénéficié, si l'on préfère), l'usage des caractères chinois s'est répandu au Vietnam pendant ses mille ans d'appartenance à l'empire chinois (de 111 av. J.-C. à 939 après J.-C.), tandis que les caractères démotiques (le *nôm*), d'origine pourtant purement nationale, n'ont jamais été considérés comme officiels sauf pendant une brève période, durant le règne de Tâi Sơn (1788-1802). Si nous adhérons à l'idée selon laquelle le *quốc ngữ* a été une écriture imposée par des envahisseurs, quel est alors le statut des caractères chinois ? Entre l'écriture idéogrammatique et l'écriture romanisée, laquelle des deux écritures est la plus « vietnamienne » ? D'ailleurs, le Vietnam n'est pas le seul pays à avoir emprunté l'écriture d'autres pays ou d'autres aires culturelles. Les contacts entre pays et cultures entraînent des échanges et des emprunts en termes de culture, de religion, de sciences. L'écriture n'échappe pas à cette économie des échanges comme le montre, à très grande échelle, la grammatisation des langues mise en œuvre en Europe puis dans le monde à la suite des Grandes Découvertes et de l'évangélisation...

Au Vietnam comme ailleurs, le changement d'écriture n'a d'abord touché qu'une petite frange d'intellectuels. À l'époque coloniale, seuls les lettrés du Tonkin et de l'Annam maîtrisent les deux écritures, à savoir les caractères chinois et l'écriture romanisée. En ce qui concerne la petite frange de chrétiens, il faut ajouter le latin au « répertoire linguistique » d'une tout petite minorité d'entre eux. Le latin, langue liturgique, est écouté par les fidèles pendant la messe (mais on doute qu'il soit « entendu »), et il est utilisé à côté des caractères chinois ou démotiques dans les ouvrages de piété. En réalité, on le sait, comme dans l'Europe ou l'Amérique catholique, la maîtrise du latin était limitée au clergé, d'abord aux missionnaires du temps où les jésuites avaient seuls pour tâche d'évangéliser le Vietnam, puis étendue au clergé autochtone après l'implantation des pères des Missions Étrangères à la fin du 17^e siècle. Quant à la grande majorité du peuple, non évangélisée à l'époque classique, les caractères chinois sont bien présents dans leur vie quotidienne ou dans les textes administratifs, établis ou recopiés par les notaires et les maîtres villageois, et dans les requêtes adressées aux dieux lors des rituels en vigueur dans les religions traditionnelles : bouddhisme, taoïsme et confucianisme. Les requêtes adressées aux ancêtres détiennent la valeur symbolique d'un message des vivants aux morts, mais la plupart des morts étant analphabètes, nous pouvons nous demander comment ces morts pouvaient lire les caractères chinois qu'ils n'avaient pas appris de leur vivant ? Il est vrai que le rituel est efficace par lui-même, par les gestes et la formulation, et non par l'écriture.

Bref, nous ne pensons pas que les « nouveaux Vietnamiens » parviendraient davantage à comprendre leurs ancêtres parce qu'ils ne parviennent plus à lire les caractères chinois. Il y a eu toujours assez de spécialistes pour étudier le passé et nous le rendre compréhensible en *quốc ngữ* dès le début du 20^e siècle.

Contacts avec la pensée et les nouvelles technologies occidentales

Jusqu'ici, nous avons admis que les mutations des modes de pensée et de raisonner ne sont pas dûes à l'introduction du *quốc ngữ*. Le changement brutal d'écriture n'a eu lieu qu'en Cochinchine, tandis qu'au Tonkin les deux écritures ont coexisté un certain temps. En effet, la Cochinchine de l'époque coloniale, l'ancien territoire du royaume de Champa et du Cambodge, est une région dont l'étendue et les limites ne coïncident pas avec celles de la Cochinchine des 17^e et 18^e siècles. Dans la Cochinchine coloniale, il n'y a pas de concours triennaux et l'enseignement des caractères chinois n'est pas développé. Au contraire, au Tonkin et en Annam, les intellectuels sont capables de lire les livres en caractères chinois.

Il est important de souligner aussi que la réduction du temps passé à l'étude des caractères a permis de consacrer plus de temps, à l'école, à l'apprentissage de nouvelles connaissances scientifiques et culturelles. Ainsi, ce n'est pas l'écriture en tant que telle qui a modifié les modes de pensée ; c'est plutôt la multiplication et la diffusion des publications dans cette écriture qui ont joué un rôle essentiel dans la transmission des connaissances aux écoliers et aux étudiants vietnamiens et dans l'évolution de leurs idées.

Un des changements principaux à mentionner à cet égard est celui de la structure des programmes d'enseignement. À l'époque coloniale, l'implantation d'un programme d'inspiration française dans le système des écoles indigènes renforce tout d'abord le rôle de la langue française comme langue véhiculaire au détriment du vietnamien (à l'oral) et du chinois (à l'écrit)²². En particulier, ce programme introduit dans les écoles les sciences naturelles et la physique, mais aussi et surtout la philosophie et la littérature française. Désormais, des notions nouvelles relatives à la nation, à la patrie et au genre humain sont diffusées via le système éducatif et réveillent chez les écoliers vietnamiens la conscience de leur identité, du pouvoir (de leur pouvoir) et du devoir conçu d'une autre manière que dans la tradition confucéenne. C'est ce changement dans la façon de penser que Liam C. Kelley a voulu indiquer sans cependant le représenter sous son vrai visage.

²² Trĩnh Văn Thào. 2000. « L'enseignement du français dans le secondaire et le supérieur au Vietnam de 1918 à 1945 : un état des lieux », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne : <http://dhfiles.revues.org/2929>].

Ce sujet nécessiterait une étude plus approfondie sur la production et la transmission des programmes d'enseignement au début du 20^e siècle. Une recherche sur le contenu des disciplines scolaires permettrait de contribuer à l'histoire du système d'enseignement à cette époque, s'agissant en particulier des nouvelles notions auxquelles les élèves ont pu avoir accès. Une comparaison entre les sujets des concours triennaux et ceux des examens serait intéressante à cet égard dans la mesure où ces questions représentent les objectifs auxquels vise l'école dans la construction des connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources premières

1.1. Sources manuscrites

Biblioteca Apostolica Vaticana

Fondo Barberini, vol.158 A (mss.Orient)

Borg. Tonch. 1, 6, 8, 12, 22, 23, 26

Archivio Segreto Vaticano

Fondo Riti, n° 3014, f. 007-046

Archivio della delegazione Apostolica in Vietnam e Cambogia, B.3, fasc 41

Archivio della delegazione Apostolica in Vietnam e Cambogia, B.3, fasc 41

Archivio Storico de Propaganda Fide

Scritture riferite nelle Congregazioni Generali (SRCG), vol 193, f. 462-467; f. 524.

SC Indie Orientali, Cina, vol. 26, f. 538-539.

SC Indie Orientali, Cina, vol. 5, f. 318-319.

Stamperia, vol. 1, f. 455, 461.

Real Academia de la Historia de Madrid,

Jesuistas, Legajo 21, Fasc.6, f. 702-703v.

Jesuistas, Legajo 21 bis, Fasc.17, f.228-234v.

Jesuistas, Legajo 21 bis, Facs.16, f. 31-37r.

Archivum Romanum Societatis Iesu

Jap-Sin 11 I, f. 158-160v.

Jap-Sin 60, f. 397v -403.

Jap-Sin 68, f. 13rv ; f. 15rv ; f. 028-029v

Jap-Sin 69, f. 95r-140v

Jap-Sin 71, f. 002-012 ; f. 015-019 ; f. 21-27r ; f. 047-054v

Jap-Sin 72, f. 002-016 ; f. 019-030 ; f. 69-86r ; 165-170; 190-203v; 225-239v ; 240-251v ; 252-281v

Jap-sin 73, f. 042-048v

Jap-Sin 80, f. 001-002v ; 003-008v ; 15r-16v; 35r-38v; 76r-80v ; 086-087

Jap-sin 81, f. 246r-v ; 247rv ; 248-259v

Jap-Sin 83-84, f. 001-062v

Jap-Sin 85, f. 125r-174r ; 176-195v ; 198-241

Jap-sin 85a, f. 004-049

Jap-Sin 85a-1, f. 001-040

Jap-Sin 88, f. 348-354v

Jap-Sin 114, f. 004v-010 ; f. 144v-145v ; f. 181v-184 ; f. 204v-207

Jap- Sin 162, f. 074

Jap-Sin 194, f. 005-011v

Biblioteca da Ajuda (Lisbonne), Jesuítas Na Ásia

Vol. 49-V-7, f. 413-416, f. 254v; 255-269

Vol. 49-V-8, f. 409v-422v; 422v-438v ; 454-456

Vol. 49-V-31, f. 15-24; 24-27; 27v-35r ; 35v-38v; 41v-43r ; 215v-263v; 265v-302v; 303-305v; 307v-322r ; 323r-351; 353-364; 383-389v ; 401-408v ; 435v-437; 438r-446r ; 440v.

Vol. 49-V-32, f. 091 ; 308-328; 340v; 427-465, 713-728 ; 707-710.

Vol. 49-V-33, f. 370r-v.

Vol. 49-VI-2, f. 554-557r

Vol. 49-VI-3, f. 70-71; 170

Vol. 49-VI-5, f. 44v-45r ; f. 177-180r

Vol. 49-VI-08, f. 310-311; 313r-323v.

Archives des Missions Étrangères de Paris (AMEP)

Vol. 127, p. 17-20.

Vol. 651, p.128.

Vol. 663, p. 383.

Vol. 679, p. 262-263

Vol. 680. p. 208 bis; 238; 258-259; 265; 288-289; 386; 401-4047

Vol. 681, p. 5-6; 11 (5)-(6); 17(3)-17(4); 20-21, 25; 76-77; 402-403

Vol. 687, p. 184, 240-250; 460-466

Vol. 688, p. 246-1; 255-258; 506-507; 680-681

Vol. 689, p. 259-260; 261-262; 323; 426-449; 463-465; 527; 545-559; 689

Vol. 695, p. 490

Vol. 697, p. 799, p.795

Vol. 703, p. 535, 596, 600-601

Vol. 733, p. 189-199; 485 r-v, 499 r-v. 596; 598; 600-601

Vol. 735, p. 621

Vol. 736, p. 837-838, 841, 843

Vol. 739, p. 874

Vol. 741, p. 417; 520

Vol. 742, p. 136, 429, 431

Vol. 744, p. 519; 590; 932

Vol. 746, p. 124; 139; 235; 288; 704

Vol. 747, p.175; 220

Vol. 748, p. 1; 240

Vol. 755, p. 240, 240 (1), 240 (2)

Vol. 800, p. 1338.

Vol. 801, p. 344, 399, 856, 1015

Vol. 851, p. 120

Vol. 857, p. 239

Vol. 858, p. 19

Vol. 860, p. 14

Vol. 994, p. 640, 736-737, 743

Vol. 1059 ; 1060 et 1064

Vol. 1092 ; 1093 ; 1095 ; 1096

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

Amiraux B. 241, p. 241-242

Gouvernement général de l'Indochine, dossier 12. 203

Archives de la Marine

BB4. 876, lettre de l'amiral Ohier au Ministre de Colonie le 28 novembre 1868, n° 1.083.

1.2. Sources imprimées (→ 1919)

Ouvrages

- ABEL-REMUSAT Jean-Pierre. 1822. *Éléments de la grammaire chinoise ou principes généraux du Kou-wen ou style antique et du Kouan-Hoa, c'est à dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois*, Paris : Imprimerie royale.
- ADLER-MESNARD Édouard. 1849. *Grammaire allemande*, Paris : Dezobry et Magdeleine.
- ÁLVARES Manuel. 1596 [1572]. *De Institutione Grammatica libri tres (Emmanuelis Alvari, e Societati Iesu, De Institutione Grammatica Libri Tres, integri, ut ab auctore sunt editi, nunc emendatius excusi)*, Cologne : Birckmannica officina, Arnolus Mylius.
- ÁLVARES Manuel. 1573. *Emmanuelis Alvari, e Societate Iesu, De Institutione Grammatica Libri Tres [Ars minor]*, Olyssippone : Excudebat Ioannes Barrerius.
- ÁLVARES Manuel. 2012 [1573]. *Emmanuelis Alvari e Societate Iesu de Institutione Grammatica Libri Tres. Coniugationibus accessit interpretatio Iaponica. In collegio Amacusensi Societatis Iesu cum facultate superiorum. Anno MDXCIII. Edition and introduction*, Carlos Assunção, Toyoshima Masayuki (eds). Tokyo : Yagi Bookstore.
- ÁLVARES Manuel. 2007 [1572]. *De Institutione Grammatica Libri Tres (1572) de Manuel Álvares (1526-1583)*, Fernando Gonçalves ed., Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro.
- Anonyme. *Arte tamulica-portuguesa*, s.d [1560 ?]. Deux copies portant le nom de Baltazar Da Costa S.j., supérieur de la mission de Madurai à partir de 1649, sont conservées à la State Central Library, Panaji (Inde, État de Goa).
- Anonyme. 1595. *Dictionarium latino-lusitanium ac iaponicum*, Amacusa : In Collegio Iaponico Societatis Iesu. (rééd. Fac simile, Hirosato Iwai: Tokyo).
- ARNAULD Antoine, LANCELOT Claude. 1660. *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle*, Paris : P. Le Petit.
- AUBARET Gabriel. 1865. *Code annamite. Lois et règlements du royaume d'Annam*, T. 1, Paris : Imprimerie Impériale.
- AYMONIER Étienne. 1886. *Nos transcriptions, étude sur les systèmes d'écriture en caractères européens adoptés en Cochinchine française*, Saigon : Imprimerie coloniale.
- AYMONIER Étienne. 1890. *La langue française et l'enseignement en Indochine*, Paris : Armand Colin et C^{ie} Editeurs.
- BAZIN Antoine-Pierre-Louis. février 1840. « Critique littéraire », *Journal Asiatique*, p. 132-149.
- BARTON John. 1985 [1409]. *Donnait françois* (Ms. 182, Oxford, Codrington Library, All Souls College), éd. par Pierre Swiggers, « Le *Donnait françois* : la plus ancienne grammaire du français », *Revue des langues romanes*, tome 89/2, 1985, p. 235-241, avec introduction (p. 235-239) et édition du texte (p. 240-251).
- BORRI Christoforo. 1631. *Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au Royaume de la Cochinchine*, Trad. de l'italien par le Père Antoine de la Croix, Lille : Imprimerie de Pierre de Rache.
- BOUCHET Alfred. 1908. *Cours élémentaire d'annamite*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient.
- BRADLEY Cornelius B. 1911. « Graphic Analysis of the Tone Accents in the Siamese Language », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* n° 12, p. 21-22.
- CADIÈRE Léopold. 1902. « Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam) », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, volume III.
- CADIÈRE Léopold. 1912. « Une lettre du roi de Tonkin au pape », *Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine*, vol. 7, p. 199-210.

- CALEPINO Ambrogio. 1578 [1502]. *Dictionarium lingua latina, Ambrosii Calepini dictionarium, quanta maxima fide ac diligentia fieri potuit accurate emendatum multisque partibus cumulatam. Adjectae sunt latinis dictionibus, hebraea graecae, gallicae, italicae, germanicae et hispanicae. Accesserunt insignes loquendi modi lectiores etymologiae, opposita, translationes, adagia ex optimis quibusque auctoribus decerpta...* Lugduni : apud G. Rouillum.
- CASPAR Louis. 1878. *Notions pour servir à l'étude de la langue annamite*, Tân Định : Imprimerie de la Mission.
- CONDREN Charles de. 1665. *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*, Paris : Claude Thiboust.
- CORDIER Henri. 1912. *Bibliotheca Indosinica. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la péninsule indochinoise*, V. III, Paris : Imprimerie nationale.
- DESHAISNES Abbé C. 1864. *Vie du Père Nicolas Trigault, missionnaire en Chine (1577-1628)*, Douai : Imprimerie de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai.
- DIGUET Edouard. 1892. *Éléments de grammaire annamite*, Paris : Imprimerie nationale.
- DIGUET Edouard. 1904. *Éléments de la grammaire annamite*, 3^e édition, Paris : Imprimerie Nationale.
- DONAT. 350-360. *Donati grammatici Urbis Romae* in Louis Holtz. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Études sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-X^e siècle)*, édition critique, Paris : CNRS Editions.
- DUMOUTIER Gustave. 1900. « De la condition morale des Annamites au Tonkin et des moyens pédagogiques d'en élever le niveau », *Revue Indochinoise*, n° 105, p. 1009-1012.
- École française d'Extrême-Orient. 1903. *Premier congrès international des études d'Extrême-Orient, Hanoi (1902), compte rendu analytique des séances*, Hanoi : F.-H. Schneider.
- FERRI Giovanni. 1811. *Rudimens de la traduction, ou l'art de traduire le latin en français par J. L. Ferri de St. Constant*, 2^e éd., Tome premier, Angers : Fourier-Mame. Paris : chez Avg. Delalain et chez Fourier-Mame.
- FERRY Jules. 1890. *Le Tonkin et la mère Patrie, témoignages et documents*, Paris : Victor Havard.
- GRAMMONT Lucien de. 1863. *Onze mois de sous-préfecture en Basse-Cochinchine*, Paris : Imprimeur de la préfecture et de la mairie.
- GRAMMONT Maurice. 1909. « Recherches expérimentales sur la prononciation du cochinchinois », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 16, p. 69-86.
- GRAMMONT Maurice et LÊ Quang Trìn. 1912. *Études sur la langue annamite*, Paris : Imprimerie nationale.
- HENRIQUES Henrique. 2013 [1549]. *Arte da lingua Malabar* (Cod. 3141, Biblioteca nacional, Lisbon), in Jeanne Hein (ed), *The earliest missionary grammar of Tamil : Fr. Henriques' Arte da lingua Malabar: translation, history and analysis*, Cambridge, Mass., Dept. of South Asian Studies, Harvard University : Harvard University Press.
- HUỶNH Tịnh Paulus Của. 1895-1896. *Dictionnaire annamite / Đại Nam quốc âm tự vị*, Tome 1 & 2, Saigon : Imprimerie Rey, Curisol & Cie.
- JOURDAIN Denis. 1872. *Grammaire française-annamite*, Saigon : Imprimerie du Gouvernement.
- JULIEN (Capitaine). 1906. *Cours de langue annamite, Grammaire, Exercices et recueil de proverbes*, Hanoi : F.-H. Schneider, Imprimeur Editeur.
- LAGARRUE Julien. 1900. *Éléments de langue chinoise, dialecte cantonnais, notation Quốc Ngữ, à l'usage des officiers, fonctionnaires*, Colons, Paris : Editeur Ernest Leroux.
- LANCELOT Claude. 1653 [1644]. *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue latine*, 6^e édition, Paris : Pierre Le Petit.

- LAUNAY Adrien. 1888. *Le séminaire des Missions Étrangères pendant la Révolution (1789-1805)*, Vanves : Eugène Lafoye.
- LAUNAY Adrien. 1927. *Histoire de la mission du Tonkin*, Paris : Librairie orientale et américaine.
- LAUNAY Adrien. 2000 [1920]. *Histoire de la mission de Siam 1662-1811*, Paris : Les Indes Savantes.
- LAUNAY Adrien. 2000 [1923]. *Histoire de la mission en Cochinchine*, Tome I & II, Paris : Les Indes Savantes.
- LAUNAY Adrien. 2003 [1894]. *Histoire générale de la Société des Missions étrangères*, T. I, Paris : Les Indes Savantes.
- LEÃO Duarte Nunes de. 1576. *Ortografia da lingua portuguesa*, Lisboa : Per João de Barreira.
- LEBRUN Antoine Louis S.j. 1669. *Apparat françois et latin, tiré de Cicéron et de tous les meilleurs auteurs*, Paris : Simon Bernard.
- LEGRAND DE LA LIRAYE Théophile-Marie. 1868. *Dictionnaire élémentaire annamite-français*, Saigon : Imprimerie impériale.
- LHOMOND Charles-François. 1780 [1779]. *Éléments de la grammaire latine à l'usage des collèges*, Paris : Colas.
- LHOMOND Charles-François. 1780. *Éléments de la grammaire françoise*, Paris : Colas.
- LOUVET Louis Eugène. 1885. *Histoire de la Cochinchine religieuse*, Paris : Challamel Aîné.
- MASPERO Henri. 1912. Compte-rendu des « Études sur la langue annamite », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, Volume 12, p. 15-17.
- MARINI Giovanni Filippo de. 1666. *Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao*, Trad. de l'italien du P. Mariny Romain, Paris : Gervais Clouzier.
- MAYBON Charles. 1919. *Histoire moderne du pays d'Annam (1592-1820). Études sur les premiers rapports des Européens et des Annamites et sur l'établissement de la dynastie annamite des Nguyễn*, Paris : Librairie Plon.
- MEIGRET Louis. 1550. *Le trètté de la grammere françoëze, fèt par Louis Meigrèt Lionoës*, Paris : Chrestien Wechel.
- MOLINA Alonso de. 1571. *Arte de la lengua mexicana y castellana*, México : por Pedro Ocharte.
- MOREY M. l'abbé Joseph. 1875. *Mgr Theurel évêque d'acanthé, vicaire apostolique du Tong-King occidental*, Paris/Lyon : Lecoffre Fils et C^{ie}.
- NEBRIJA. 1990 [1492]. *Gramática de la Lengua Castellana*, Salamanca, éd. par Antonio Quilis, Madrid : Centro de Estudios Ramón Caceres.
- NGÔ Sĩ Liên, 1993 [1272-1697]. *Đại việt sử ký toàn thư* [Annales complètes du Dai Viet], Hà Nội : Nhà xuất bản khoa học xã hội.
- OLMOS Andrés de. 1875 [1547]. *Arte para aprender la lengua mexicana*. Trad. en français par Rémi Siméon, *Grammaire de la langue nahuatl ou mexicaine, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos*, Paris : Imprimerie nationale.
- PAGÈS Léon. 1855. *Lettres de Saint-François Xavier de la Compagnie de Jésus*, T. I, Paris : Poussielgue-Rusand.
- PALSGRAVE John. 1530. *Lesclarcissement de la langue Francoyse, compose par maistre Jehan Palsgraue Angloys natyf de Londres, et gradue de Paris*, Londres : Richard Pynson et John Haukyns.
- PALLU DE LA BARRIÈRE Léopold. 1864. *Histoire de l'expédition de Cochinchine en 1861*, Paris : Hachette.
- PHAN Thanh Giảng. 1957 [1856-1859]. *Khâm định việt sử thông giám cương mục* [Miroir historique], Nhà xuất bản Văn sử địa.

- PIGNEAU DE BEHAINE Pierre. 1999 [1772-1773]. *Tự vị Annam-Latin, Dictionarium Anamitico Latinum*, Nguyễn Khắc Xuyên (éd.). Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Trẻ.
- PIGNEAU DE BEHAINE Pierre. 2001 [1772-1773]. *Dictionarium anamitico-latinum*, Paris : Archives des Missions Étrangères de Paris. Fac simile.
- POLITI Adriano. 1615. *Dittionario toscano compendio del vocabolario della Crusca*, Venetia : Appresso so Giovanni Guerigli & Francesco Bolzetta.
- POSTEL Raoul. 1883. *La Cochinchine française*, Paris : Librairie générale de vulgarisation.
- PRISCIEN. 1855-1859 [526-527]. *Ars grammatica*, Martin Hertz (éd.), *Grammatici Latini*, Leipzig : Teubner.
- RHODES Alexandre de. 1651. *Catechismus pro iis qui volunt suscipere Baptismum in octo dies divisus*, Rome : Propaganda Fide.
- RHODES Alexandre de. 1651. *Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum ope Sacrae Congregationis de Propaganda Fide in lucem editum ab Alexandro de Rhodes E Societate Jesu, ejusdem Sacra Congregationis Missionario Apostolico*, Rome : Typis et sumptibus ejusdem Sacr. Congr.
- RHODES Alexandre de. 1999 [1651]. *Histoire du Royaume du Tonkin*, Introduction et notes par Jean-Pierre Duteil, Paris : Editions Kimé. Ed. originale : *Histoire du Royaume du Tonkin, des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles depuis l'année 1627 jusqu'à l'année 1646*, Lyon : Jean Baptiste Devenet.
- RHODES Alexandre de. 1653. *Divers voyages et missions du P. Alexandre de Rhodes en Chine, & autres Royaumes de l'Orient, avec son retour en Europe par la Perse & l'Arménie*, Paris : Sebastien Cramoisy.
- RICCI Matteo, RUGGIERI Michele. 2001 [1583-1588]. *Dicionário português-chinês*, John Witek (ed.), University of San Francisco.
- RICCI Matteo, TRIGAULT Nicolas. 1978 [1622]. *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine 1582-1610*, introduction par J. Shih, établissement du texte par G. Bessière, d'après la trad. de D.F. de Riquebourg-Trigault, tables et index par J. Dehergne, Paris : Desclée de Brouwer.
- RINCÓN Antonio del. 1595. *Arte mexicano compuesta por el padre Antonio Del Rincon de la Compañia de Jesus*, Mexico : Pedro Balli.
- RODRIGUES João. 1604. *Arte da lingoa de Iapam*, Nagasaki. Trad. en français par M.C. Landresse. 1825. *Les éléments de la grammaire japonaise*, Paris : Société Asiatique.
- ROMABET DU CAILLAUD. Frédéric. 1915. *Essai sur les origines du christianisme au Tonkin et dans les autres pays annamites*, Paris : Augustin Challamel.
- ROSNY Léon de. 1855. *Notice sur la langue annamite*, Paris : Just Rouvier- Libraire éditeur.
- ROUCOULES Emile. 1889. « Etude sur l'instruction publique en Cochinchine », *Bulletin de la Société des Etudes Indo-chinoises de Saigon*, 2^e semestre.
- ROUCOULES Emile. 1890. « Le français, Le quôc-ngũ et l'Enseignement public en Indochine - Réponse à M. Aymonier », *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises de Saigon*, 1^{er} semestre, 2^e fascicule.
- SANTO TOMÁS Domingo de. 1560. *Grammatica, o arte de la lengua general de los Indios de los reinos del Peru*, Valladolid : Francisco Fernández.
- SANTO TOMÁS Domingo de. 1560. *Lexicon, o vocabulario de la lengua general del Peru*, Valladolid : Francisco Fernández.
- SÉRIEYS Antoine. 1803. *Histoire de l'Etablissement du Christianisme dans les Indes Orientales par les évêques français et autres missionnaires apostoliques, imprimée sur le manuscrit original inédit*, Paris : Mme Devaux.
- TABERD Jean-Louis. 1838. *Dictionarium anamitico-latinum, primitus inceptum ab illustrissimo et reverendissimo P.-J. Pigneaux, episcopo Adranensi, vicario apostolico*

Cocincinae, etc., dein absolutum et editum a J.-L. Taberd, episcopo Isauropolitano, vicario apostolico Cocincinae, Cambodiae et Ciampae, Asiaticae Societatis Parisiensis, nec non Bengalensis socio honorario. Appendix ad Dictionarium anamitico-latinum sistens voces sinenses, Serampore : Ex typis J.-C. Marshman.

TABERD Jean-Louis, THEUREL Joseph. 1877 [1838]. *Dictionarium anamitico-latinum / ex opere Taberd constans ; necnon ab J. S. Theurel, episc. acantheni, vicario apost. Tunquini occidentalis recognitum et notabiliter adauctum ad quod accessit Appendix de vocibus sinicis et locutionibus minus usatis*, Ninh Phú : Ex typis missionis Tunquini occidentalis.

TACHARD Guy. 1689. *Second voyage du père Tachard et des jesuites envoyez par le roy au royaume de Siam*, Paris : Chez Daniel Hotthemeles.

TISSIANIER Joseph. 1663. *Relation du P. Joseph Tissianier de la Compagnie de Jésus, depuis la France, jusqu'au royaume du Tunquin, avec ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette mission, durant les années 1658, 1659 & 1660*, Paris : Edme Martin.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1867. *Abrégé de grammaire annamite*, Saigon : Imprimerie impériale.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1876. *Manuel des écoles primaires ou simples notions sur les sciences*, 1^{er} volume, Saigon : Imprimerie du Gouvernement.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1879. *Quatre livres classiques en caractères chinois et en annamite* (autographié).

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1883. *Grammaire de la langue annamite*, Saigon : Bản in Nhà-Hàng, C. Guillard et Martinon.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1888. « Écriture en Annam », *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, 1^{er} semestre, Saigon : Imprimerie Rey & Curiol.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1889. *Kim Vân Kiều truyện, poèmes populaires annamites transcrits en quốc ngữ, précédés d'un résumé analytique de chacun*, Saigon : Imprimerie A. Bock.

VALIGNANO Alessandro. 1591. *Sanctos no Gosagyono uchi Nukigaki*, Katsusa. Copy, Oxford : Bodleian Library.

VALIGNANO Alessandro. 1954 [1583]. *Sumario de las cosas de Japón*, José Luis Alvarez-Taladriz (ed), Tokyo : Sophia University.

VALLOT Pierre-Gabriel. 1897. *Méthode théorique et pratique de la langue annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider.

VALLOT Pierre-Gabriel. 1903. *Origine de la langue annamite et du quốc ngữ*, Hanoi : F.-H. Schneider.

VALLOT Pierre Gabriel. 1905. *Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider.

Bulletins et revues

Bulletin Officiel de la Cochinchine française en 1878, Arrêté relatif à l'emploi légal de la langue annamite en caractères latins du 6 avril 1878, p. 110-111.

Le Correspondant, Recueil périodique. Religion, Philosophie, Politique, Sciences, Littérature, Beaux-arts. 1865. Tome soixante-quatrième, Paris : Charles Douniol Librairie-Éditeur.

Direction générale de l'instruction publique. 1931. *Les manuels scolaires et les publications pédagogiques de la Direction générale de l'Instruction publique*, Hanoi : Imprimerie d'Extrême-Orient.

Direction générale de l'Instruction publique du Gouvernement général de l'Indochine. 1907. « Premier congrès international des études d'Extrême-Orient, Hanoi, 1902 », *Textes et documents relatifs à la réforme du quốc-ngu*, Hanoi : F.-H. Schneider.

Direction générale de l'Instruction publique du Gouvernement général de l'Indochine. 1907. *Textes et documents relatifs à la réforme du quốc-ngu* [sic], Hanoi : F.-H. Schneider.

Le Correspondant : Recueil périodique Religion, Philosophie, Politique, Sciences, Littérature, Beaux-arts. 1865. Tome soixante quatrième, Paris : Charles Douniol.

Gouvernement général de l'Indochine. *Rapports au Conseil de Gouvernement, session ordinaire de 1913*, Deuxième partie, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient.

Gouvernement général de l'Indochine. 1931. *L'Annam scolaire, de l'enseignement traditionnel annamite à l'enseignement moderne franco-indigène*, Hanoi : Imprimerie d'Extrême-Orient.

Ministère de la Marine et des Colonies. 1865. *Revue Maritime et Coloniale*, Tome quatorzième, Paris : Paul Dupont-Challamel Ainé.

Nam Phong tạp chí (Revue de Nam Phong), n° 18, décembre 1918 ; n° 2, février 1919 ; n° 21, mars 1919 ; n° 22, avril 1919 ; n° 24, juin 1919.

2. Bibliographie seconde (1919 →)

ALLETON Viviane. 2007. « L'écriture chinoise : mise au point », in Anne Cheng (éd.). *La Pensée en Chine aujourd'hui*, Paris : Gallimard.

AUROSSEAU Léonard. 1924. « Sur le nom de Cochinchine », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, n° 24, p. 563-579.

AUROUX Sylvain, QUEIXALOS Francisco. 1984. « Pour une histoire de la linguistique amérindienne en France », *Amerindia*, numéro spécial n° 6, A.E.A, Paris.

AUROUX Sylvain. 1987. « Les sources historiques de la conception des deux types de relatives », *Langages*, vol. 22, n° 88, p. 9-29.

AUROUX Sylvain (éd.). 1992. *Histoire des idées linguistiques*, T.2, Liège : Mardaga.

AUROUX Sylvain. 1994. *La Révolution technologique de la grammatisation*, Liège : Mardaga.

BALL Philip. 2012. « People Use Same Brain Regions to Read Alphabetic and Logographic Languages », *Nature Magazine*.
<https://www.scientificamerican.com/article/people-use-same-brain-regions-to-read-alphabetic-and-logographic-languages/>

BARATIN Marc, DESBORDES Françoise. 1981. *L'Analyse linguistique dans l'Antiquité classique*, Paris : Klincksieck.

BARATIN Marc, COLOMBAT Bernard, HOLTZ Louis. 2009. *Priscien, transmission et refondation de la grammaire de l'Antiquité aux modernes*, Turnhout : Brepol.

BARATIN Marc. 1989. *La Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris : Editions de Minuit.

BARREAU Marius. 1961. « The language of Canada in the Voyages of Jacques Cartier. Contribution to Anthropology », *National Museum of Canada Bulletin*, 173, Ottawa, p. 108-229.

BARRETO Luis Filipe. 2009. « La Cultura portuguesa de la expansión » in Francisco Colom González (eds). 2009. *Modernidad iberoamericana. Cultura, política y cambio social*, Madrid / Frankfurt am Main, Iberoamericana / Vervuert.

BAZERMAN Charles. 2012. « Writing, Cognition, and Affect from the Perspectives of Sociocultural and Historical Studies of Writing », in Virginia Wise Berninger (ed). *Past, Present and Future Contributions of Cognitive Writing Research to Cognitive Psychology*, New York/London : Psychology Press, p. 89-104.

BENEDETTI Amedeo. 2007. « L'Accademia della Crusca e la sua biblioteca », *Biblioteche Oggi*, n° 9.

BENVENISTE Émile. 1964 [1958]. « Catégories de pensée et catégories de langue », *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.

- BLANCO Xavier, BOGACKI Krzysztof. 2014. *Introduction à l'histoire de la langue française*, Bellaterra : Universitat Autònoma de Barcelona.
- BONTINCK François. 1962. *La Lutte autour de la liturgie chinoise aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Louvain-Paris : Nauwelaerts.
- BORGES Luiz Carlos, NUNES José Horta. 1998. « La langue générale et la grammatisation des langues indiennes », *Langages*, vol. 32, n° 130, p. 52-67.
- BOSSONG Georg. 2006. « The influence of missionary descriptions of Far Eastern languages on Western linguistic thought. The case of Cristoforo Borri, SJ, and Tommaso Campanella », in Otto Zwartjes, Gregory James, Emilio Ridruejo. *Missionary Linguistics III/Lingüística misionera III. Morphology and Syntax. Selected papers from the Third and Forth International Conferences on Missionary Linguistics*, Hong Kong/ Macau, 12-15 March 2005, Valladolid, 8-11 March 2006, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 123-141.
- BOUARD Bérengère. 2007. *Structure de la proposition et construction verbale : régime, complément et transitivité, dans les grammaires françaises, 1651-1863*, Thèse de Doctorat en Linguistique, sous la direction de Sylvain Auroux, Université Paris-Diderot - Paris VII.
- BOUCHOT Jean. 1927. *Petrus Truong-Vinh-Ky, érudit cochinchinois (1887-1898)*, Saigon : Imprimerie Nguyễn Văn Cùa.
- BOUDAREL Georges. 1988. « Un lettré catholique vietnamien du XIX^e siècle qui fait problème : Nguyễn Trường Tô », *Catholicisme et Sociétés Asiatiques*, Paris : L'Harmattan.
- BOUET Pierre et al., 1975. *Initiation au système de la langue latine, du latin classique aux langues romanes*, Paris : Fernand Nathan.
- BOURQUIN Jacques. 1979. « La place et la fonction de la morphologie dérivationnelle dans la grammaire scolaire au XIX^e siècle », *Langue française*, n° 76, p. 60-76.
- BREBION Antoine, CABATON Antoine. 1935. *Dictionnaire de bio-bibliographie générale, ancienne et moderne de l'Indochine française*, Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- BRADLEY Cornelius Beach. 1911. « Graphic Analysis of the Tone Accents in the Siamese Language », *Journal of the American Oriental Society* XXXI, p. 282-289.
- BRADLEY Cornelius Beach. 1912. « Graphic Analysis of the Tone Accents in the Siamese Language », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, n° 12, p. 21-22.
- BROCHEUX Pierre, HEMERY Daniel. 1994. *Indochine, la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris : Editions La Découverte.
- BROCKEY Liam Matthew. 2007. *Journey to the East. The Jesuit Mission to China 1579-1724*, Cambridge, MA/ London: The Belknap Press of Harvard University Press.
- BRUNELLE Marc. 1999. « Tonogénèse, registrogénèse et traits laryngaux binaires », *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, vol. 28, n° 1, p. 23-52.
- BRUNELLE Marc. 2009. « Tone Perception in Northern and Southern Vietnamese », *Journal of Phonetics*, n° 37 (1), p. 79-96.
- BÙI Đức Tĩnh. 1952. *Văn phạm Việt Nam* [Grammaire vietnamienne], Sài Gòn : P. Văn Tươi.
- BÙI Trần Phương. 2008. *Việt Nam 1918-1945, genre et modernité : émergence de nouvelles perceptions et expérimentations*, Université Lumière Lyon 2
- CADIÈRE Léopold. 1931. « Les Européens qui ont vu le Vieux Hue : Cristoforo Borri », *Bulletin des Amis du Vieux Hué*.
- CADIÈRE Léopold. 1992 [1944]. *Croyances et pratiques religieuses des Vietnamiens*, Paris : École Française d'Extrême-Orient.
- CALVET Louis-Jean. 1974. *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottologie*, Paris : Editions Payot.
- CAMPBELL Lyle. 2004 [1998.]. *Historical linguistics, an introduction*, Cambridge (Mass.) : The MIT Press.

- CAMPEAU Lucien Campeau. 1979. *Le voyage du Père Alexandre de Rhodes en France 1653-1654*, Roma : Archivium Historicum Societatis Jesu.
- CAO Huy Thuần. 1990. *Les Missionnaires et la politique coloniale française au Vietnam (1857-1914)*, Council on Southeast Asia Studies, Yale Center for International and Area Studies.
- CAO Tụ Thanh. 2014. *I và Y trong chính tả tiếng Việt* [I et Y dans l'orthographe du vietnamien], Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản Văn hóa Văn nghệ Thành phố Hồ Chí Minh.
- CAO Xuân Hạo. 1985. *Phonologie et linéarité: réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine*, Paris : Selaf.
- CAO Xuân Hạo. 2004. *Tiếng Việt, sơ thảo ngữ pháp chức năng* [Le vietnamien, esquisse de grammaire fonctionnelle], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- CATACH Nina. 1985. « La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900 », in Gérald Antoine et Robert Martin (éds), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris : CNRS Éditions, p. 237-251.
- CATACH Nina. 2001. *Histoire de l'orthographe française*, Paris : Honoré Champion.
- CHAN Ting Tin, BERGEN Benjamin. 2005. « Writing Direction Influences Spatial Cognition », *Proceedings of the Twenty-Seventh annual Conference of Cognitive Science Society*, n° 27.
- CHAPPOULIE Henri. 1943. *Aux origines d'une Église, Rome et les missions d'Indochine au XVII^e siècle*, T. I, Paris : Bloud et Gay.
- CHEN Chingho A. 1974. *Historical Notes on Hoi-An (Faifo)*, Center for Vietnamese Studies, Southern Illinois University.
- CHEN John T. S. 1980. *Les Réformes de l'écriture chinoise*, Paris : Institut des Hautes Études Chinoises.
- CHERVEL André. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris : Payot.
- CHERVEL André. 1991. « L'école républicaine et la réforme de l'orthographe (1879-1891) », *Mots. Les langages du politique*, n° 28, p. 35-55.
- CHEVALIER Jean-Claude. 1968. *Histoire de la syntaxe : naissance de notion de complément chez les grammairiens. Étude de grammaire française (1530-1750)*, Genève : Droz.
- CHEVALIER Jean-Claude. 1994. *Histoire de la grammaire française*, Paris : Presses universitaires de France.
- CLERCQ Jan de, DESMET Piet. 1994. *Florilegium historiographiae linguisticae : études d'historiographie de linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- COLOMBAT Bernard, FOURNIER Jean-Marie, PUECH Christian. 2010. *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris : Klincksieck.
- COLOMBAT Bernard. 1993. « Comment quelques grammairiens du passé ont pensé et traité la catégorie du nombre en latin et en grec », *Faits de Langues*, n° 2, p. 29-40.
- COLOMBAT Bernard. 1993. *Les Figures de construction dans la syntaxe (1500-1780)*, Louvain/Paris : Editions Peeters.
- COLOMBAT Bernard. 1995. « À propos de la *grammaire latine étendue*. Quelques remarques sur les contrecoups subis par le modèle latin lors de son adaptation au français », *Archives et Documents de la SHESL*.
- COLOMBAT Bernard. 1997. « Les manuels de grammaire latine des origines à la Révolution : constantes et mutations », *Histoire de l'éducation*, n° 74, p. 89-114.
- COLOMBAT Bernard. 1999. *La Grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique*, Grenoble : ELLUG.

- COLOMBAT Bernard. 2013. « L'héritage du modèle latin dans les grammaires françaises à la Renaissance », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 51, p. 11-38.
- COLOMBAT Bernard. 2014. « Qui a écrit la *Grammaire générale et raisonnée*? », in Vadim Kasevich, Yuri A. Kleiner, Patrick Sériot (eds), *History of Linguistics 2011. Selected Papers from ICHoLS XII, Saint-Petersburg, 28 August - 2 September 2011*, Amsterdam : John Benjamins, p. 13-25. *Studies in the History of the Language Sciences (SiHoLS)*, 123.
- CORDIER Henri. 1969. *Bibliotheca Japonica*, Hildesheim : Georg Olms Verlag.
- COTTIER Jean-François. 2012. « Le latin comme outil de grammatisation des langues « sauvages » en Nouvelle France : à propos des notes du père Louis André sur la langue algonquine outaouoise (introduction, édition du texte latin et traduction) », *Tangence*, n° 99, p. 99-122.
- COULET Georges. 1929. *Cultes et religions de l'Indochine annamite*, Saigon : Ardin.
- COUREL François S.j. 1966. « Constitutions de la Compagnie de Jésus », *Collection Christus*, n° 23, Paris : Desclée de Brouwer.
- ĐÀO Duy Anh. 1975. *Chữ Nôm- nguồn gốc, cấu tạo, diễn biến* [Les caractères démotiques-origine, formation et évolution], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học xã hội.
- DEANE Paul et al., 2008. « Cognitive Models of Writing : Writing Proficiency as a Complex Integrated Skill », Princeton : ETS.
- DEBERGH Minako. 1982. « Les Débuts des contacts linguistiques entre l'Occident et le Japon », *Langages*, n° 68, p. 27-44.
- DEFRANCIS John. 1977. *Colonialism and Language Policy in Vietnam*, Paris-NewYork: Mouton Publishers-The Hague.
- DÉLÉAGE Pierre. 2013. *Le Geste et l'écriture, langues des signes, Amérindiens Logographies*, Paris : Armand Colin.
- DESBORDES Françoise et al., 2007. *Idées grecques et romaines sur le langage. Travaux d'histoire et d'épistémologie*, Lyon : ENS Éditions.
- DESTOMBES Paul. 1934. *Le Collège général*, Hongkong : Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris.
- DEVILLERS Philippe. 1998. *Français et Annamites : partenaires ou ennemis*, Paris : Denoël.
- DÍAZ VILLALBA Alejandro. 2017. *Le Participe dans les grammaires des langues romanes (XV^e –XVIII^e siècles). Histoire comparée d'une classe grammaticale*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- DIDIER Hugues. 2005. *Saint François Xavier, Correspondance 1535-1552. Lettres et documents*, Paris : Desclée de Brouwer/Bellarmin.
- DIỆP Quang Ban, HOÀNG Văn Thung. 1992. *Ngữ pháp tiếng Việt : Tập 1, 2* [Grammaire vietnamienne, Tome 1 et 2], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- ĐỖ Quang Chính. 2008 [1972]. *Lịch sử chữ Quốc ngữ 1620-1659* [L'histoire du quốc ngữ 1620-1659], Hà Nội : Nhà xuất bản Tôn Giáo.
- ĐỖ Quang Chính. 2008. *Dòng Tên trong xã hội Đại Việt* [Les jésuites dans la société de Dai Viet], Hà Nội : Nhà xuất bản Tôn giáo.
- ĐOÀN Thiện Thuật. 1999. *Ngữ âm tiếng Việt* [Phonétique du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội.
- ĐOÀN Thiện Thuật. 2007. *Chữ quốc ngữ thế kỷ XVIII^e* [Le quốc ngữ au XVIII^e siècle], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- DO-HURINVILLE Danh Thành. 2009. *Temps, aspect et modalité en vietnamien*. Paris : L'Harmattan.
- DO-HURINVILLE Danh Thành, ĐÀO Huy Linh. 2014. « Caractéristiques des mots et catégorisation en vietnamien », *Ordre des constituants et contact de langues*, 2-6 juin. <https://f-origin.hypotheses.org/wp>

content/blogs.dir/1815/files/2014/05/Caract%C3%A9ristiques-des-mots-et-cat%C3%A9gorisation-en-vietnamien.pdf

DO-HURINVILLE Danh Thành. 2010. « Les Parties du discours du vietnamien, grammaticalisation et transcatégorialité », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. CV, fasc. 1, p. 327-370.

DOMINICY Marc. 1984. *La Naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal*, Bruxelles/Liège : Mardaga

DONZÉ Roland. 1967. *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, Contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*, Switzerland : Edition France Berne.

DOURISBOURE Pierre. 1929. *Les Sauvages Ba-hnars (Cochinchine orientale), souvenirs d'un missionnaire*, Paris : P. Téqui éditeur.

DROCOURT Zhitang. 2013. « Abel Rémusat et sa pensée linguistique sur le chinois », in Sarga Moussa (éd.), *Le XIX^e siècle et ses langues*. Actes du V^e Congrès de la SERD, (Lyon, 24-26 janvier 2012), p. 10-11. http://etudes-romantiques.ish-lyon.cnrs.fr/wa_files/Langues-Drocourt.pdf

DUTEIL Jean-Pierre. 1994. *Le Mandat du ciel, le rôle des jésuites en Chine, de la mort de François-Xavier à la dissolution de la Compagnie de Jésus (1552-1774)*, Paris : Arguments.

DUTEIL Jean-Pierre. 2008. « Alexandre de Rhodes et les missions du Vietnam », in Bruno Béthouart, Michel Fourcade, Christian Sorrel (éds). *Identités religieuses. Dialogues et confrontations, construction et déconstruction. Les Cahiers du Littoral*, 2, n° 9 (Carrefour d'Histoire religieuse), p. 57-66.

DUTEIL Jean-Pierre. 2014. « Catéchèse, inculturation et écriture chez Alexandre de Rhodes », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 23, p. 28-29.

DUTTON George. 2016. *A Vietnamese Moses: Philiphê Binh and the Geographies of Early Modern Catholicism*, California : University of California Press.

DUVIOLS Jean-Paul. 1993. « Les Missions jésuites du Paraguay », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III (1991), Presses de la Sorbonne Nouvelle.

ELIA Pasquale d'. 1938. « Il primo dizionario Europeo-Cinese e la fonetizzazione italiana del Cinese » *Atti del XIX Congresso Internazionale degli Orientalisti*, Roma.

ELIA Pasquale d'. 1942-1949. *Fonti Ricciani, Storica dell'introduzione del cristianesimo in Cina*, Roma : Libreria dello Stato.

EL KIRAT Yamina. 1987. *Spirantization in the Beni Iznassen Dialect, Diachrony and Synchrony*. Mémoire de D.E.S.S., Faculté des Lettres de Rabat, Université Mohammed V.

EMENEAU Murray Barnson. 1951. *Studies in Vietnamese (Anamese) Grammar*, Berkeley and Los Angeles : University of California Press.

FABRE-MULLER Bénédicte et al., 2014. *Léon de Rosny (1837-1914), De l'Orient à l'Amérique*, Presses Universitaires du Septentrion.

FAUCONNET-BEZELIN Françoise. 2006. *Le Père inconnu de la Mission moderne : Pierre Lambert de la Motte, premier vicaire apostolique de Cochinchine 1624-1679*, Paris : Archives des Missions Étrangères.

FERLUS Michel. 1975. « Vietnamien et proto-viet muong », *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, vol. 6, n° 4, p. 21-54.

FERLUS Michel. 1982. « Spirantisation des obstruantes médiales et formation du système consonantique du vietnamien », *Cahiers de Linguistique d'Asie Orientale*, vol. XI, n° 1, p. 83-106. Version corrigée et enrichie, 2014, disponible sur HAL-SHS.

FERLUS Michel. 1991. « Le Dialecte vietnamien de Vinh », *24th International Conference on Sino-Tibetan Languages and Linguistics*. Chiang Mai, Thaïlande. En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00922737/document>.

- FERLUS Michel. 1992. « Histoire abrégée de l'évolution des consonnes initiales du vietnamien et du sino-vietnamien », *Mon-Khmer Studies*, n° 20, p. 111-125.
- FERLUS Michel. 1996. « Évolution vers le monosyllabisme dans quelques langues de l'Asie du Sud-Est », Exposé à la *Société de Linguistique de Paris*, séance du 23 novembre. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00927456/document>.
- FERLUS Michel. 1996. « Langues et peuples viet-muong », *The Mon-khmer studies* 26, p. 7-28 ; <http://sealang.net/archives/mksj/pdf/MKSJ-26.7.pdf>.
- FERLUS Michel. 1998. « Les systèmes de tons dans les langues viet-muong », *Diachronica*, vol. 15, n° 1, p. 1-27 ; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00922841/document>.
- FERLUS Michel. 2001. « Les hypercorrections dans le thỏ de Làng Lỗ (Nghê An, Vietnam), ou les pièges du comparatisme », *Quinzièmes Journées de Linguistique d'Asie Orientale*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00922722v2/document>.
- FERLUS Michel. 2004. « La structure syllabique dans les langues Viet-Muong », *Groupe phonologie*, Fédération TUL, Institut de Phonétique.
- FERNANDES Gonçalo, ASSUNÇÃO Carlos, 2017. « First codification of Vietnamese by 17th Century Missionaries: the Description of Tones and the Influence of Portuguese on Vietnamese Orthography », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 39/1, p. 155-176.
- FOMIN Aleksandr. I. 1974. « Un chapitre d'histoire de la linguistique japonaise » (Trad. du russe par André Włodarczyk), *Travaux du Groupe de Linguistique Japonaise*, vol. I : 'Problèmes de terminologie', Université de Paris VII, p. 87-120.
- FOREST Alain. 1998. *Les Missionnaires français au Tonkin et au Siam XVII^e –XVIII^e siècles*, T. I & III, Paris : L'Harmattan.
- FOURNIER Jean-Marie. 1995. « L'enseignement de la théorie des temps au début du XIX^e siècle », *Langages*, vol. 29, n° 120, p. 10-32.
- FOURNIER Jean-Marie. 1998. « À propos des grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : le traitement des exemples et des parties du discours », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 20-2 p. 127-142.
- FOURNIER Jean-Marie, RABY Valérie. 2013. « Grammaire générale et grammaires particulières : relire la Grammaire de Port-Royal à la lumière des Méthodes espagnole et italienne », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 51, p. 59-85.
- FOURNIER Jean-Marie. 2013. *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*, Lyon : ENS Éditions, Collection Langages.
- FOURNIER Nathalie, COLOMBAT Bernard. 2007. « De grammatica gallica à grammaire française », Mireille Huchon (éd.). *Le Français préclassique 1500 - 1650*, Paris : Champion.
- FROIS Louis S.j. 2014. *The first European Description of Japan, 1585, A Critical English-Language Edition of Striking Contrasts in the Customs of Europe and Japan, Translated from the Portuguese original and edited and annotated by Richard K. Danford, Robin D.Gill, and Daniel T.Reff*, London/New York : Routledge.
- GARDE Paul. 1983. « Présupposés linguistiques de la théorie des parties du discours », in Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, *Travaux 1 (Les Parties du discours)*, Publications de l'Université de Provence.
- GASPARDONE Émile. 1932. « Truong Vinh Tong : Grammaire de la langue annamite », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, n° 32, p. 519-520.
- GASTON Nhãn. 1967. *Nguyễn Trãi, Etude du consonatisme du Quốc âm thi tập*, thèse de Doctorat de 3^e cycle, sous la direction de Gustave Meillon, INALCO.
- GERNET Jacques. 1979. « Sur les différences versions du premier catéchisme en chinois de 1584 », W. Bauer (éd.). *Studia Sino-Mongolica, Festschrift für Herbert Franke*, Wiesbaden : Steiner Verlag.

- GIULIANI Maurice S.j. 1991. « Les écrits de Ignace de Loyola », *Collection Christus*, n° 76, Paris : Desclée de Brouwer-Bellarmin.
- GLESSGEN Martin. 2012 [2007]. *Linguistique romane, Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris : Armand Colin.
- GORDINA M. V. 1961. *O fonologičeskoj traktokje v'etnamskich diftongov*, Učenyje Zapiski Leningradskogo Lenina gosudarstvennogo Universiteta 301.
- GREGERSON Kenneth J. 1969. « A Study of Middle Vietnamese Phonology », *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, Tome XLIV, n° 2.
- Groupe Ars Grammatica. 2010. *Priscien, Grammaire, Livre XVII-Syntaxe, 1*, Paris : Librairie philosophique J.Vrin.
- GUENNOU Jean. 1986. *Les Missions Étrangères de Paris*, Paris : Fayard,
- GUENNOU Jean. 1996. « Monseigneur Pallu et la liturgie chinoise », *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, vol. LXI, n° 3-4, p. 820-836.
- GUILLEMINET Paul. 1952. « La Tribu bahnar du Kontum (plateaux de l'Indochine centrale). Contribution à l'étude de la société montagnarde du Sud indochinois », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, vol. 45, n° 2, p. 393-561.
- HAGÈGE Claude, HAUDRICOURT André. 1978. *La Phonologie panchronique. Comment les sons changent dans les langues*, Paris : Presses Universitaires de France.
- HAGÈGE Claude. 2001. *La structure des langues*, Paris : PUF.
- HALBHERR Lucia. 2010. *The Vietnamese Intelligentsia during the French colonization of Vietnam. To what extent was Truong Vinh Ky representative of the Vietnamese Intelligentsia during the French colonization of Vietnam*, Sofia : Anglo-American School of Sofia.
- HAN Xiaorong. 2009. « Spoiled Guests or Dedicated Patriots ? The Chinese in North Vietnam, 1954–1978 », *International Journal of Asian Studies*, vol. 6, n° 1, p. 1-36.
- HANZELI Victor Egon. 1969. *Missionary Linguistics in the New France : A Study of Seventeenth and Eighteenth Century Descriptions of American Language*, The Hague : Mouton.
- HAUDRICOURT André-Georges, MARTINET André. 1947. « Propagation phonétique ou évolution phonologique ? Assourdissement et sonorisation d'occlusives dans l'Asie du Sud-Est », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 43, fasc. 1, p. 82-92.
- HAUDRICOURT André-Georges. 1952. « Les Voyelles brèves du vietnamien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 48, fasc. 1, p. 90-93.
- HAUDRICOURT André-Georges. 1953. « La Place du vietnamien dans les langues austro-asiatiques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 49, fasc. 1, p. 122-128.
- HAUDRICOURT André-Georges. 1954. « De l'origine des tons en vietnamien », *Journal Asiatique*, n° 242, p. 69–82.
- HAUDRICOURT André-Georges. 1997. « L'Origine des particularités de l'alphabet vietnamien ». *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 12, p. 9-16.
- HAUDRICOURT André-Georges. 2005. « Les Deux *b* du *Dictionarium* d'A. de Rhodes, *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 18, p. 65-68.
- HAYES, J. R., FLOWER, L. S. 1980. « Identifying the Organization of Writing Processes », in L. W. Gregg, E. R. Steinberg (eds), *Cognitive Processes in Writing*, Hillsdale, NJ: Erlbaum, p. 3-29.
- HAYES, J. R., FLOWER, L. S. 1986. « Writing Research and the Writer », *American Psychologist*.
- HENGEVELD Kees. 2007. « Parts-of-speech Systems and Morphological Types », *ACLE Working Paper 2.1*, p. 31-48.
- HOÀNG Phê. 1979. « Vấn đề cải tiến và chuẩn hoá chính tả [À propos de la réforme et de la standardisation de l'orthographe] », *Ngôn ngữ* [Langage], Số 3+4, p. 2-24.

- HOÀNG Thị Châu. 1989. *Tiếng Việt trên các miền đất nước : Phương ngữ học* [Le vietnamien selon les régions du pays : Dialectologie], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.
- HOÀNG Tuệ, HOÀNG Minh. 1975. « Remarques sur la structure phonologique du vietnamien », *Études vietnamiennes. Essais linguistiques*, n° 40, p. 67-98.
- HOÀNG Tuệ et al., 1962. *Giáo trình về Việt ngữ* [Cours de langue vietnamienne], T. I, Hà Nội : Đại học sư phạm.
- HOÀNG Tuệ. 1960. « Tham luận của đồng chí Hoàng Tuệ », *Vấn đề cải tiến chữ quốc ngữ* [Communication au sujet de la réforme du quốc ngữ], Hà Nội : Nhà xuất bản văn hóa, p. 222-237.
- HOÀNG Tuệ. 1960. *Giáo trình về Việt ngữ : Sơ thảo* [Manuels du vietnamien : niveau élémentaire], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- HOÀNG Xuân Hãn. 1953. *Girolamo Maiorica, ses œuvres en langue vietnamienne conservées à la Bibliothèque Nationale*, Roma : Institutum Historicum S.I.
- HOÀNG Xuân Hãn. 1959. « Một vài văn kiện bằng quốc âm tàng trữ ở Âu châu [Quelques documents en écriture démotique conservés en Europe] », *Tạp san Đại Học* [Revue de l'Université], số 10 [n° 10].
- HOLTZ Louis. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, Études sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-X^e siècle), édition critique*, Paris : CNRS Edition.
- HOVDHAUGEN Even. 1996. « Missionary Grammars. An attempt at defining a field of research », in Even Hovdhaugen (ed.)... *and the Word was God : Missionary Linguistics and Missionary Grammar*, Münster : Nodus Publikationen, p. 9-22.
- HUSSON Jean-Philippe. 1993. « Contresens, malentendus, quiproquos : ce qu'il advint du quechua lorsqu'on en fit une langue d'évangélisation », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université de la Sorbonne Nouvelle- Paris III en 1991, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- JACQUES Roland. 1998. « Le Portugal et la romanisation de la langue vietnamienne. Faut-il réécrire l'histoire ? », *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*, vol. 85, n° 318, p. 21-54.
- JACQUES Roland. 1998. « Un document de linguistique comparée japonais-chinois-vietnamien rédigé à Macao en 1632 », *Congrès Vasco de Gama, 4-8 novembre*, Lisbonne.
- JACQUES Roland. 2002. *L'Œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Bangkok : Orchid Press.
- JACQUES Roland. 2004. *Les Missionnaires portugais et les débuts de l'Église catholique au Vietnam : Các nhà truyền giáo Bồ Đào Nha và thời kỳ đầu của Giáo hội Công giáo Việt Nam*, Reichstett : Định Hướng Tùng Thư.
- JULIEN Jacques. 1992. « L'Extension de la classe adjectivale en grammaire française », *Histoire Épistémologie Langage*, n° 14-1, p. 199-209.
- KELLEY Liam C. 2012. « Imagining the Nation in Twentieth Century Vietnam », *The 4th Engaging With Vietnam : An Interdisciplinary Dialogue*.
http://www.academia.edu/5378568/_Imagining_the_Nation_in_Twentieth_Century_Vietnam
- KEMMLER Rolf. 2015. « The First Edition of the *Ars Minor* of Manuel Álvares' De institvtione grammatica libri tres (Lisbon, 1573) », *Historiographia Linguistica* n° 42(1), p. 1-20.
- KEMMLER Rolf. 2016. « The Role of the Vernacular in the First Two Editions of Manuel Álvares' *Ars minor* (Lisbon, 1573 and 1578) », *Philologica Jassyensia* n° 23, p. 57-67.
- KIRBY James. 2012. « Dialect Experience in Vietnamese Tone Perception », *The Journal of the Acoustical Society of America*, n° 127, p. 37-49.
- KISHIMOTO Emi. 2005. « The Adaptation of the European Polyglot Dictionary of Calepino in Japan, *Dictionarium Latino Lusitanicum, ac Iaponicum* (1595) », in Otto Zwartjes, Cristina Altman (eds). *Missionary Linguistics II, Selected Papers from the Second International*

- Conference on Missionary Linguistics, São Paulo, 10-13 March 2004*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 205-223.
- KISHIMOTO Emi. 2006. « The Process of Translation in *Dictionarium latino lusitanicum ac japonicum* », *Journal of Asian and African Studies*, n° 72.
- KISHIMOTO Emi. 2014. « Translation in two Jesuit Dictionaries in Japan », in Otto Zwartjes *et al.*, *Missionary Linguistics V*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- KISHIMOTO Emi. 2018. « Influence of João Rodriguez's Japanese Grammar Books seen in Alexandre de Rhodes' Vietnamese Books », *The X International Conference on Missionary Linguistics, 21-24 March 2018*, Sapienza Università di Roma.
- KLÖTER Henning. 2007. « Ay Sinco Lenguas algo Diferentes. China's Local Vernaculars in Early Missionary Sources », in Otto Zwartjes, James Gregory, Emilio Ridruejo (eds). *Missionary Linguistics III / Lingüística misionera III. Morphology and Syntax*, Selected Papers from the Third and Forth International Conferences on Missionary Linguistics, Amsterdam, Philadelphia, p. 191-210.
- KLUMP Andre *et al.*, 2014. *Manuel des langues romanes*, Berlin/Boston : De Gruyter.
- KOERNER E.F.Konrad. 2004. « Notes on Missionary Linguistics in North America », in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Seleted Papers from the First International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- KOERNER E.F.Konrad. 2002. *Toward a History of American Linguistics*, London/New York: Routledge.
- KOUMÉ Nathalie. 2009. « Quatre règles à suivre pour bien comprendre le 'siècle chrétien' du Japon », *Histoire et Missions Chrétiennes*, n° 11 ('La première évangélisation du Japon XVI^e-XVII^e siècle'), Paris : Karthala, p. 9-38.
- LAGERWEY John. 1997. « Rituel taoïste et légitimité politique », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, p. 99-109.
- LASS Roger. 1997. *Historical Linguistics and Language Change*, Cambridge : Cambridge Studies in Linguistics.
- LAUNAY Michel. 1986. *Catégories et opérations dans la grammaire nahuatl*, Thèse de doctorat en Linguistique, Université de Paris IV.
- LAVRENTIEV Alexei. 2016. « Ponctuation française du Moyen Âge au XVI^e siècle : théories et pratiques », Sabine Pétilion *et al.* (éds). *La Ponctuation à l'aube du XX^e siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*, Lambert-Lucas.
- LE BLANC Charles. 2007. *Profession sinologue*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- LÊ Cậ, PHAN Thiệu. 1983. *Giáo trình ngữ pháp tiếng Việt* [Manuel de grammaire vietnamienne], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- LÊ Ngọc Trụ. 1961. « Chữ quốc ngữ từ thế kỷ XVII đến cuối thế kỷ XIX [L'écriture vietnamienne romanisée du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle] », *Việt Nam khảo cổ tập san* [Bulletin de l'Institut de recherches historiques], Saigon : Bộ quốc gia giáo dục, p. 113-141
- LÊ Thành Khôi. 1982. *Histoire du Việt Nam des origines à 1858*, Paris : Sudestasia.
- LÊ Thị Xuyên *et al.*, 2004. « Bref aperçu sur l'histoire de l'étude des parties du discours en vietnamien (1^{ère} et 2^e périodes) », *Histoire Epistémologie Langage* 26/1 et 26/2, p. 137-158 et p. 145-162.
- LÊ Thị Xuyên. 2003. « Système phonologique du vietnamien standard », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 16, p. 43-61.
- LÊ Thị Xuyên. 2011. « Éléments archaïques et éléments nouveaux dans le lexique vietnamien contemporain », 4^e *Congrès du Réseau Asie & Pacifique*, Paris. [http://www.gis-reseau-asie.org/uploaded files/congress/I06_xuyen_lexique_vietnamien.pdf](http://www.gis-reseau-asie.org/uploaded_files/congress/I06_xuyen_lexique_vietnamien.pdf).

- LÊ Thu Hằng. 2008. « Le Viêt Nam, un pays francophone atypique : regard sur l'emprise française sur l'évolution littéraire et journalistique au Viêt Nam depuis la première moitié du XX^e siècle », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne : <http://dhfles.revues.org/498>].
- LÊ Văn Lý. 1948. *Le Parler vietnamien*, Paris : Huong Anh.
- LÉCRIVAIN Philippe. 1991. *Pour une plus grande gloire de Dieu : les missions jésuites*, Paris : Gallimard.
- LÉON Antoine. 1991. *Colonisation, enseignement et éducation. Étude historique et comparative*, Paris : L'Harmattan.
- LI Tana. 1998. *Nguyễn Cochinchina : Southern Vietnam in the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Cornell University : Southeast Asia Program Publications.
- LLAGUNO José A.. 1963. *La personalidad jurídica del Indio y el III concilio provincial mexicano (1585)*, México : Porrúa.
- LODGE Anthony R. 2003. « L'insuffisance des théories internes du changement phonétique : le cas de l'ancien français », *Médiévales*, n° 45, p. 55-66.
- LOUREIRO Rui Manuel. 2006. « Alessandro Valignano and the Christian Press in Japan », *Revista de Cultura*, n° 19, p. 134-153.
- LOUVET Louis-Eugène. 1885. *Histoire de la Cochinchine religieuse*, Paris : Challamel.
- LUO Xiaoliang. 2013. *Vers une phonologie CVCV du chinois : analyse des interactions entre syllabe, ton et processus morphologiques*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université d'Orléans.
- LÝ Văn Tư Jean-Claude. 1994. *Essai d'étude des pronoms personnels nó et mình*, Mémoire de Maîtrise de Langues et Civilisations Etrangères (Vietnamien), U.F.R Asie Orientale, Section d'Etudes Vietnamiennes, Université Paris 7- Denis Diderot.
- MADÉLIN Anne. 1995. *Pétrus J.-B. Truong-vinh-Ky (1837-1898) : un lettré cochinchinois entre deux cultures*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Pierre Brocheux, Université Paris VII.
- MAI Thọ Truyền. 1959. « Le Bouddhisme au Vietnam », *France-Asie*, n° spécial, Saigon.
- MAÏS Jean. 1977. *Morphologie et structuration générale des référents personnels en vietnamien*, Mémoire pour l'obtention du diplôme de Recherches et Études approfondies, INALCO.
- MANENTE Amélie. 2013. *Types de prédication en vietnamien*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Paris, Université Paris Descartes.
- MANGAN Jane E., MIGNOLO Walter D., LOPEZ-MORILLAS Frances M. 2008. *Natural and Moral History of the Indies, by José de Acosta*, London : Duke University Press.
- MANGUIN Pierre-Yves. 1972. « Les Portugais sur les côtes du Vietnam et du Champà », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, Volume LXXXI.
- MANTIENNE Frédéric. 2012. *Pierre Pigneaux, évêque d'Adran et mandarin de Cochinchine (1741-1799)*, Paris : Les Indes Savantes.
- MARAZZINI Claude. 1993. *Storia della lingua italiana*, Bologne : Il Mulino.
- MARILLIER André. 1995. *Nos pères dans la foi, notes sur le clergé catholique du Tonkin de 1666 à 1765*, Paris : Églises d'Asie.
- MARIN Catherine. 2007. *Les écritures de la mission en Extrême-Orient : le choc de l'arrivée, XVIII^e-XX^e siècles. De l'attente à l'arrivée : Chine, Asie du Sud-Est, Japon. Anthologie de textes missionnaires*, Turnhout (Belgique) : Brepols.
- MARTINET André. 1955. *Économie des changements phonétiques*, Berne : Editions A. Francke S.A.
- MARTINET André. 1956. *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève/Paris : Librairie Droz/ M. J. Minard.

- MARTINI François. 1946. « Aperçu phonologique du cambodgien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 42, p. 113-131.
- MARTINI François. 1950. « L'Opposition nom et verbe en vietnamien et en siamois », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome 46, p. 183-196.
- MARTINI François. 1959. « Tournures impersonnelles en cambodgien et en vietnamien », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, Tome 54, p. 136-148.
- MARUYAMA Toru. 2004. « Linguistic Studies by Portuguese in Japan » in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Selected Papers from the First International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- MASPERO Henri. 1912. « Études sur la langue annamite », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, vol. 12, n° 1, p. 15-17.
- MASPERO Henri. 1950. *La Religion chinoise dans son développement historique*, Paris : Bibliothèque de diffusion du Musée Guimet.
- MASSON Michel. 2010. *Matteo Ricci, un jésuite en Chine, les savoirs en partage au XVII^e siècle*, Paris : Editions des Facultés Jésuites de Paris.
- MAYEUR Jean-Marie et al., 1992. *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, Tome VIII, Paris : Desclée de Brouwer.
- MELKA Francine, KOK ESCALLE Marie-Chistine (éds). 2001. *Changements politiques et statut des langues, Histoire et épistémologie 1780-1945*, Amsterdam-Atlanta : Editions Rodopi B.V.
- MICHAUD Alexis, FERLUS Michel, NGUYỄN Minh-Châu. 2015. « Strata of Standardization: the Phong Nha Dialect of Vietnamese (Quảng Bình Province) in Historical Perspective », *Linguistics of the Tibeto-Burman Area*, Dept. of Linguistics, University of California, n° 38 (1), p. 124-162.
- MICHAUD Alexis. 2004. « Final Consonants and Glottalization: New Perspectives from Hanoi Vietnamese », *Phonetica*, n° 61 (2-3), p.119-146.
- MICHAUD Alexis. 2005. *Prosodie de langues à tons (naxi et vietnamien), prosodie de l'anglais : éclairages croisés*, Thèse de doctorat en Phonétique, Université Paris 3- Sorbonne Nouvelle.
- MICHAUD Alexis. 2011. « Les Systèmes de tons en Asie orientale : typologie, schémas évolutifs et modélisation », *Faits de langues*, n° 37, p. 247-261.
- MIGLIORINI Bruno. 1960. *Storia della Lingua Italiana*, Sansoni: Firenze.
- Missions Étrangères de Paris. 1997. *Missions Étrangères & langues orientales : contribution de la Société des Missions Étrangères à la connaissance de 60 langues d'Asie : bibliographie de 1680 jusqu'à 1996*, Paris : L'Harmattan.
- MONESTIER Marianne. 1956. *Les Jésuites et l'Extrême-Orient*, Paris : La Table Ronde.
- MOURÃO Isabel Augusta Tavares. 2005. *Portugueses em terras do Dai-Việt (Cochinchina e Tun Kim) 1615-1660*, Macau : Fundação Oriente.
- MOURÃO Isabel Augusta Tavares. 2012. « Gaspar do Amaral au Tun Kim, quelques aspects de la pédagogie missionnaire au XVII^e siècle », in Hugues Didier (éd), *Pédagogies missionnaires. Traduire, transmettre, transculturer*, Paris : Karthala, p. 53-61.
- MUSTAPHA Monique. 1993. « Langue et mission chez José de Acosta », *Langues et cultures en Amérique espagnole coloniale*, Colloque international de l'Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III (1991), Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 233-256.
- NGUYỄN Anh Qué. 1988. *Hư từ trong tiếng Việt hiện đại* [Les particules en vietnamien moderne], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học xã hội.
- NGUYỄN Bạt Tuy. 1950. *Cữ văn Viêđ khwa hok* [Chữ văn Việt khoa học/Écriture vietnamienne de manière scientifique], Sài Gòn : Hoạt Hoá.

- NGUYỄN Đình Đầu. 2017. *Trương Vĩnh Ký, nỗi oan thế kỷ* [Trương Vĩnh Ký, victime d'une injustice du siècle], Hà Nội: Nhà xuất bản Tri Thức.
- NGUYỄN Đình Hòa. 1957. « Classifiers in Vietnamese », *Word*, n° 13 :1, p. 124-152.
- NGUYỄN Đức Dân. 2009. *Tri nhận thời gian trong tiếng Việt* [Le temps en vietnamien], *Ngôn ngữ* [Langage], số 12.
- NGUYỄN Hiến Lê. 1952. *Để hiểu văn phạm Việt Nam* [Pour comprendre la grammaire vietnamienne], Sài Gòn : Phạm Văn Tươi.
- NGUYỄN Hùng Tường. 2004. *The structure of the Vietnamese Noun Phrase*, Thèse de Doctorat, Boston : Boston University.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1959. « Chung quanh vấn đề thành lập chữ quốc ngữ [À propos de la création du quốc ngữ] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 39, p. 167 – 177.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1960. « Nguồn gốc của các dấu trong vần quốc âm [L'origine des signes diacritiques des rimes du vietnamien] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 60, p. 347-360.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1961. « Giáo sĩ A-lich-son Đắc-Lộ với chữ quốc ngữ [Le père Alexandre de Rhodes et le quốc ngữ] », *Việt Nam khảo cổ tập san* [Bulletin de l'Institut de Recherches Historiques], Saigon : Bộ quốc gia giáo dục, p. 75-112.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1961. « Giáo sĩ Đắc-Lộ với công việc xuất bản [Le père de Rhodes et l'édition de ses œuvres] », *Việt Nam khảo cổ tập san* [Bulletin de l'Institut de Recherches Historiques], Saigon : Bộ quốc gia giáo dục, p. 183-196.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1961. « Nguồn gốc hai chữ I và Y trong quốc âm [L'origine des deux lettres I et Y en vietnamien] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 61, p. 519-526.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1963. « Thử tìm hiểu nguồn gốc ba chữ d, đ và s trong Việt ngữ [L'origine de trois lettres d, đ et s en vietnamien] », *Văn hóa nguyệt san*, n° 81, p. 681-688.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1993. *Ngữ pháp tiếng Việt của Đắc Lộ* [La grammaire vietnamienne d'Alexandre de Rhodes], Garden Grove-California : Nhà xuất bản Thời điểm.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 1994. *Ngữ pháp tiếng Việt của Taberd* [La grammaire vietnamienne de Taberd], États-Unis : Thời Điểm.
- NGUYỄN Khắc Xuyên. 2003. *Giáo sĩ Đắc Lộ, thân thế sự nghiệp (1593-1660)* [Biographie du missionnaire Alexandre de Rhodes (1593 - 1660)], Paris : Đắc Lộ Tùng Thư.
- NGUYỄN Kim Thân. 1963. *Nghiên cứu về ngữ pháp Tiếng Việt* [Études de la grammaire vietnamienne], T. I, Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học.
- NGUYỄN Kim Thân. 1977. *Động từ trong tiếng Việt* [Le verbe en vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.
- NGUYỄN Minh Thuyết, NGUYỄN Văn Hiệp. 1998. *Thành phần câu tiếng Việt* [Les composants de la phrase vietnamienne], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội.
- NGUYỄN Như Lai Joseph. 1981. *La Tradition religieuse spirituelle et sociale au Vietnam, sa confrontation avec le christianisme*, Paris : Beauchesne.
- NGUYỄN Phú Phong. 1976. *Le syntagme verbal en vietnamien*, Paris : Mouton-la Haye.
- NGUYỄN Phú Phong. 1978. « À propos du Nôm, écriture démotique vietnamienne », *Cahiers de linguistique-Asie orientale*, vol. 4, p.43-55.
- NGUYỄN Phú Phong. 1994. « Le démonstratif indéfini en vietnamien », *Faits de langues*, n° 4, p. 57-64.
- NGUYỄN Phú Phong. 1995. *Questions de linguistique vietnamienne : les classificateurs et les déictiques*, Paris : Presses de l'École Française d'Extrême-Orient.
- NGUYỄN Phú Phong. 2001. « Regard comparatif sur les deux écritures vietnamiennes », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 15, Paris : Les Indes Savantes, p. 1-22.
- NGUYỄN Phú Phong. 2005. *Việt Nam, chữ viết, ngôn ngữ và xã hội* [Vietnam, écriture, langue et société], Thành phố Hồ Chí Minh : Đại học sư phạm TP. Hồ Chí Minh.

- NGUYỄN Tài Căn, STANKEVICH N.V. 1976. « Điềm qua vài nét về tình hình cấu tạo chữ nôm » [Quelques considérations sur la formation du Nôm], *Ngôn ngữ* [Langage], n° 2, p. 15-24.
- NGUYỄN Tài Căn. 1975. *Từ loại danh từ trong tiếng Việt hiện đại* [La classe lexicale des noms en vietnamien moderne], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.
- NGUYỄN Tài Căn. 1979. *Nguồn gốc và cách đọc Hán Việt* [L'origine et la méthode de prononciation du sinovietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.
- NGUYỄN Tài Căn. 1995. *Giáo trình lịch sử ngữ âm tiếng Việt* [Manuel d'histoire de la phonétique du vietnamien], Hà Nội, Nhà xuất bản Giáo dục.
- NGUYỄN Tài Căn. 1998. « Thử phân kỳ lịch sử 12 thế kỷ của tiếng Việt » [Essai pour périodiser 12 siècles de vietnamien], *Ngôn ngữ* [Langage], n° 6, p. 7-12.
- NGUYỄN Tấn Hưng. 2011. *Le Việt nam du XVII^e siècle, un tableau socioculturel*, Paris : Les Indes Savantes.
- NGUYỄN Thế Anh. 2002. « Le Bouddhisme dans la pensée politique du Việt-Nam traditionnel », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, Tome 89.
- NGUYỄN Thị Bạch Nhạn. 1994. *Sự biến đổi các hình thức chữ quốc ngữ từ 1620 đến 1877* [Le changement des formes orthographiques du quốc ngữ de 1620 à 1877], Luận án phó tiến sĩ ngữ văn [Mémoire de DEA en Linguistique], Đại học sư phạm Hà Nội [École Normale Supérieure de Hanoi].
- NGUYỄN Thị Chân Quỳnh. 1997. « Concours de mandarins », *La Jaune et la rouge* 525, n° 5, p. 36-37.
- NGUYỄN Thị Chân Quỳnh. 2002. *Khoa cử Việt Nam- Thi Hương* [Concours triennaux du Vietnam- concours régionaux], Tập thượng, Paris : An Tiêm.
- NGUYỄN Thị Chân Quỳnh. 2007. *Khoa cử Việt Nam- Thi Hội, Thi Đình* [Concours triennaux du Vietnam-concours à la capitale et au palais royal], Tập hạ, Hà Nội : Nhà xuất bản Văn học.
- NGUYỄN Thị Hồng. 2011. *Miêu tả hệ thống ngữ âm tiếng Việt thế kỷ XVII, trên tư liệu từ điển Việt-Bồ-La của A. de Rhodes* [Description du système phonétique du vietnamien au XVII^e siècle, à partir des données du dictionnaire vietnamien-portugais-latin d'Alexandre de Rhodes], Luận văn thạc sĩ ngữ văn [Mémoire de Master en Littérature-Linguistique], Đại học Vinh
- NGUYỄN Thiện Giáp. 1987-1988. « À propos des morphèmes subsyllabiques en vietnamien », *Cahiers d'études vietnamiennes*, n° 9, p. 27-35.
- NGUYỄN Thức Thành Tín. 2013. *Étude contrastive de la temporalité en français et en vietnamien*, Thèse de doctorat en Linguistique, Paris : Université René Descartes-Paris V.
- NGUYỄN Thụy Phương. 2013. *L'École française au Vietnam de 1945 à 1975 : de la mission civilisatrice à la diplomatie culturelle*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Paris : Université René Descartes-Paris V.
- NGUYỄN Trần Huân. 1979. « Antoine Dauphin, *Cours de vietnamien* », *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, vol. 66, n°1, p. 316-319.
- NGUYỄN Văn Nguyên (trad.). 2010. *Đông Khánh, Khải Định chính yếu, quyển thứ 17* [Événements principaux des règnes des rois Đông Khánh et Khải Định, vol. 17], Nhà xuất bản Thời đại : Trung tâm văn hóa ngôn ngữ Đông Tây.
- NGUYỄN Văn Thành. 1992. « Hệ thống các từ chỉ thời-thể và phạm trù ngữ pháp của các cấu trúc thể-thời của động từ tiếng Việt » [Système des mots indiquant le temps-mode et la grammaire des structures de mode-temps des verbes du vietnamien], *Ngôn ngữ* [Langage], số 2.
- NGUYỄN Văn Toàn. 2012. « Les Missionnaires catholiques et l'écriture démotique vietnamienne (le nôm catholique). Trois siècles d'inculturation (XVII^e-XX^e siècle) », in Hugues Didier, Madalena Larcher (éds), *Pédagogies missionnaires. Traduire. Transmettre. Transculturer*, Paris : Karthala.

- NGUYỄN Việt Sơn. 2009. *Étude des caractéristiques de la langue vietnamienne en vue de sa synthèse et de sa reconnaissance automatique. Aspects statiques et dynamiques. Traitement du signal et de l'image*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Telecom ParisTech/Institut Polytechnique de Hanoi (Hanoi University of Science and Technology, HUST).
- NOWARD Elke (ed.). 1999. *Languages Different in All Their Sounds... Descriptive Approaches to Indigenous Languages of the Americas (1500 to 1850)*, Münster : Nodus Publikationen.
- O'NEILL Charles E, DOMÍGUEZ Joaquín María. 2001. *Diccionario histórico de la Compañía de Jesús*, Roma/Madrid : Institutum Historicum/Universidad Pontificia.
- OSBORNE Milton E. 1969. *The French Presence in Cochinchina and Cambodia. Rule and Response (1859-1905)*, Ithaca and London: Cornell University Press.
- OSTLER Nicholas. 2004. « The Social Roots of Missionary Linguistics » in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Selected Papers from the First International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- OSTROWSKI Brian Eugene. 2006. *The Nôm Works of Geronimo Maiorica, S.j. (1589-1656) and their Christology*, Thesis (Ph. D.), Cornell University.
- PANFILOV. V. X. 2002. *Một lần nữa về phạm trù thì trong tiếng Việt* [Encore sur le temps en vietnamien], *Ngôn ngữ* (7) [Langage], p. 1-7.
- PATARY Bernard. 2016. *L'Institution missionnaire en Asie, XIX^e-XX^e siècles*, Paris : Karthala.
- PHẠM Hữu Lai. 1969. *Structure économique de la phonologie vietnamienne*, Thèse de doctorat de 3^e cycle sous la direction d'André Martinet, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Paris.
- PHAN Du. 1974. *Quảng Nam qua các thời đại* [Quang Nam à travers les époques], Sài Gòn : Cổ học Tùng Thư.
- PHAN Khôi. 1955. *Việt ngữ nghiên cứu* [Étude du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Văn nghệ.
- PHAN Peter C. 1998. *Mission and Catechesis- Alexandre de Rhodes and inculturation in Seventeenth Century Vietnam*, New York: Orbis Books.
- PIERRET Jean-Marie. 1994. *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- PIOLAT Annie (éd). 2004. *Écriture : approches en sciences cognitives*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.
- PIRON Sophie. 2008. « La Grammaire du français au XVIII^e siècle », *Correspondance*, vol. 14, n^o 2.
- PFISTER Louis S.j. 1932. *Notices biographiques et bibliographiques sur les Jésuites de l'ancienne mission de Chine 1552-1773*, Tome I, XVI^e & XVII^e siècle, Chang-hai : Imprimerie de la Mission Catholique.
- POISSON Emmanuel. 2004. *Mandarins et subalternes au nord du Viêt Nam : une bureaucratie à l'épreuve, 1820-1918*, Paris : Maisonneuve & Larose.
- PONCET Constant. 1941. « L'Un des premiers Annamites sinon le premier converti au catholicisme », *Bulletin des Amis du Vieux Huê*, p. 81-82.
- PUJOL Hervé. 2012. « La Christianisation de la Nouvelle-Espagne ou le rêve d'une Église indienne : les agents de l'évangélisation », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, p. 2-19.
- RAINI Emanuele. 2010. *Sistemi di romanizzazione del cinese mandarino nei secoli XVI-XVIII*, Tesi di Dottorato in Studi asiatici XXII ciclo, Facoltà di Studi Orientali, Sapienza - Università di Roma.

- REY Alain, DUVAL Frédéric, SIOUFFI Gilles. 2007. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris : Perrin.
- SAUSSURE Ferdinand de. 1995 [1916]. *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- SAVATOVSKY Dan. 1995. « Le français, matière ou discipline », *Langages*, n° 120, p. 52-77.
- SAVATOVSKY Dan. 1997. *L'invention du français. Une histoire des exercices dans l'enseignement classique au XIXe siècle*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Paris VIII.
- SCHNEIDER Paul. 1979. *Les Idéogrammes vietnamiens : étude sur l'écriture nôm au XVI^e siècle*, Nice : U.E.R. Civilisations.
- SCHURHAMMER Georg. 1924-1925. « Die Märtyrepredigt des P. Kaspar Kratz », *Die Katholischen Missionen*, Aix-la-Chapelle 53, p. 386-388.
- SEBES Joseph. 1982. « The Precursors of Ricci », *East Meets West. The Jesuits in China 1582-1774*, Chicago : Loyola University, p. 19-64.
- SHIMIZU Masaaki. 2008. « Một số nhận xét về cách phiên âm từ Việt bằng chữ Hán trong An Nam quốc dịch ngữ trong từ di Quảng ký- qua việc so sánh với An nam dịch ngữ » [Quelques remarques sur la méthode de transcription du vietnamien en caractères chinois dans les ouvrages *An Nam quốc dịch ngữ*, *Từ di Quảng ký*, en comparaison avec *An Nam dịch ngữ*], *Hội thảo quốc tế Việt Nam học lần III* [3^e colloque international de vietnamologie].
- SIMON Walter. 1959. « The China Illustrata Romanisation of João Soeiro (Soerio's) *Sanctae legis compendium* and its Attribution to Michael Boym », in Soren Egerod, Else Glahn (eds). *Studia Serica Bernhard Karlgren Dedicata*, Copenhagen : [S.I.], p. 265-270.
- SMITH Michael Sharwood. 2017. *Introducing Language and Cognition. A Map of the Mind*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SMITH-STARK Thomas C. 2009. « Lexicography in New Spain », in Otto Zwartjes et al. (eds). *Missionary Linguistics IV, Selected Papers from the Fifth International Conference on Missionary Linguistics, Mérida, Yucatán, 14-17 March 2007*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- STREIT Robert, DINDINGER Johannes. 1964. *Bibliotheca Missionum*, vol. 2, Freiburg: Herder.
- SUÀREZ Jorge. 1983. *Mesoamerican Indian Languages*, Cambridge: Cambridge University Press.
- SUZUKI Tae. 2005. « João Rodriguez et l'Arte da lingua de Iapam : un regard sur la langue et la société japonaise du XVI^e siècle », *Actes du troisième colloque 'La rencontre du Japon et de l'Europe : Images d'une découverte'*, Université Marc Bloch, Strasbourg, CEEJA.
- SWIGGERS Pierre. 2014. « Les Études linguistiques romanes des origines jusqu'au début du XIX^e siècle : les « prémices » de la romanistique », Andre Klump et al. (éds). *Manuels des langues romanes*, Berlin/Boston : De Gruyter, p. 13-42.
- TABOULET Georges. 1956. *La Geste française en Indochine, histoire par les textes de la France en Indochine des origines à 1914*, Tome II, Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve.
- TAI James H-Y. 2003. « Cognitive relativism : Resultative construction in Chinese », *Language and Linguistics* n° 4.2, p. 301-316.
- TEYSSIER Paul. 1980. *Histoire de la langue portugaise*, Paris : Presses Universitaires de France.
- TEYSSIER Paul. 1990. *História da língua portuguesa*, Lisbonne : Sá da Costa.
- THÁI Văn Kiêm. 1988. *Lexicographie vietnamienne*, Thèse de doctorat, 2 vol., Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- THANH Lãng. 1961. « Những chặng đường của chữ viết quốc ngữ [Les périodes de l'écriture quốc ngữ] », *Tạp Chí Đại Học* [Revue de l'Université], số tháng 2.

- THOMAS David D. & HEADLEY Robert K. 1970. « More on Mon-Khmer Subgroupings », *Lingua*, n° 25, p. 398-418.
- THOMAS Jacqueline *et al.*, 1975. *Initiation à la phonétique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- THOMAS Jérôme. 2012. « L'Évangélisation des Indiens selon le jésuite De Acosta dans le *De procuranda indorum salute* (1588) », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [En ligne] <http://journals.openedition.org/cerri/942>.
- THOMPSON Laurence C. 1965. *A Vietnamese Grammar*, Seattle/Washington : University of Washington Press.
- THOMPSON Laurence C. 1976. « Proto-Viet-Muong Phonology », Jenner *et al.*, (eds) *Austroasiatic Studies*, Honolulu : The University of Hawaii Press, p. 1113-1204.
- TIMELLI Maria Colombo. 1996. *Traductions françaises de l'Ars minor de Donat au Moyen Age (XIII^e – XV^e siècles)*, Florence : La Nuova Italia.
- TINGUELY Frédéric. 2008. « Le monde multipolaire des missionnaires jésuites », *La Renaissance décentrée. Actes du colloque de Genève*, Genève : Droz S.A, p. 61-72.
- TOHYAMA Emi. 2015. *Đặc điểm ngữ âm của thổ ngữ Quảng Nam qua cứ liệu điều tra ở vùng Hội An* [Caractéristiques phonétiques du dialecte de Quảng Nam via les données des enquêtes à Hội An], Trường Đại học Khoa học xã hội và nhân văn, Đại học Quốc gia Hà Nội.
- TORRALBA Elouard. 1960. « La Date de naissance du Père de Rhodes, le 15 mars 1591, est-elle exacte ? » *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, n° 35, p. 683-689.
- TRẦN Hữu Thung, THÁI Kim Đình. 1998. *Từ điển tiếng Nghệ* [Dictionnaire du parler Nghệ], Nghệ An : Nhà xuất bản Nghệ An.
- TRẦN Thị Nhái. 2011. *Hệ thống vần tiếng Việt thế kỷ XVIII qua từ điển Việt-La của Pierre Pigneau de Béhaine* [Le système des rimes vietnamiennes au XVIII^e siècle dans le dictionnaire vietnamien-latin de Pierre Pigneau de Béhaine], Khóa luận tốt nghiệp ngành ngôn ngữ học [Mémoire de fin d'études universitaires en linguistique], Đại học Vinh [Université de Vinh].
- TRẦN Trí Dõi *et al.*, 1998. *Cơ sở tiếng Việt* [Le vietnamien élémentaire], Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục.
- TRẦN Trí Dõi. 1999. *Nghiên cứu ngôn ngữ các dân tộc thiểu số Việt Nam* [Étude des langues des ethnies minoritaires au Vietnam], Hà Nội : Nhà xuất bản quốc gia Hà Nội.
- TRẦN Trí Dõi. 2005. *Giáo trình lịch sử tiếng Việt* [Manuel d'histoire du vietnamien], Hà Nội : Nhà xuất bản Đại học quốc gia Hà Nội.
- TRẦN Trọng Dương. 2014. *Nguyễn Trãi, Quốc âm thi tập : A Dictionary of 15th Century Ancient Vietnamese*, Hà Nội : Nhà xuất bản Từ điển Bách khoa.
- TRẦN Trọng Dương. 2012. « Thủy âm kép tiếng Việt thế kỷ XV qua chữ nôm trong Quốc âm thi tập [Les groupes consonantiques du vietnamien au XV^e siècle représentés par les caractères nôm dans le Recueil des poèmes en langue nationale] », *Tạp chí Ngôn ngữ*, tháng 8 [Langage, Août].
- TRẦN Trọng Kim *et al.*, 1940. *Việt Nam văn phạm* [Grammaire vietnamienne], Hà Nội : Lê Thăng xuất bản.
- TRẦN Văn Giáp. 1932. « Le Bouddhisme en Annam, des origines au XIII^e siècle », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, Tome 32, p. 203-220.
- TRỊNH Văn Thảo. 1995. *L'École française en Indochine*, Paris : Karthala.
- TRỊNH Văn Thảo. 2000. « L'Enseignement du français dans le secondaire et le supérieur au Vietnam de 1918 à 1945 : un état des lieux », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne : <http://dhfles.revues.org/2929>].
- TRUJILLO-GONZÁLEZ Verónica C. 2010-2011. « Las lenguas de Extremo Oriente y el español : los diccionarios y gramáticas como primeros instrumentos para la comunicación en Filipinas y China », *Philologica Canariensis*, n° 16-17, p. 283-304.

- TRƯỜNG Bá Cẩn. 1988. *Nguyễn Trường Tộ – con người và di thảo* [Nguyễn Trường Tộ-biographie et œuvres], Thành phố Hồ Chí Minh : Nhà xuất bản TP. Hồ Chí Minh.
- TRƯỜNG Bá Cẩn. 2008. *Lịch sử phát triển công giáo Việt Nam* [Histoire du développement du catholicisme au Vietnam], Hà Nội : Nhà xuất bản tôn giáo Hà Nội.
- TRƯỜNG Quang Đệ. 2013. « Le Problème de la personne en français et en vietnamien », *Synergies Pays Riverains du Mékong*, n° 5, p. 35-174.
- TRƯỜNG Văn Chinh et NGUYỄN Hiền Lê. 1963. *Khảo luận về ngữ pháp Việt Nam* [Étude de la grammaire vietnamienne], Sài Gòn : Đại học Huế.
- VANDERMEERSCH Léon. 1986. « L'Écriture partagée », *Le Nouveau Monde sinisé*, Paris : Presses Universitaire de France.
- VIỆN NGON NGỮ. 1978-1979. « Hội nghị về vấn đề chuẩn mực hoá chính tả và thuật ngữ khoa học » [Conférence : la normalisation de l'orthographe et des termes scientifiques]. *Tạp chí Ngôn ngữ* [Revue Langage]. 1979. n°3+4.
- VIỆN VĂN HỌC. 1960. « Một dự thảo phương án cải tiến chữ quốc ngữ bước đầu » [Un projet de réforme du quốc ngữ], *Vấn đề cải tiến chữ quốc ngữ, tài liệu hội nghị cải tiến chữ quốc ngữ tháng 9 – 1960*, [Le problème de la réforme du quốc ngữ, documentation du congrès de réforme du quốc ngữ sept. 1960], Hà nội : Nhà xuất bản văn hóa-Viện văn học.
- VIGNER Gérard. 2001. « Depuis quand enseigne-t-on le français en France ? Du *sermo vulgaris* à l'enseignement du français langue maternelle », *ELA. Études de linguistique appliquée*, vol. 123-124, n° 3, p. 425-444.
- VILLOING Florence. 1999. « La Querelle, au XIX^e siècle, autour des mots composés du type [VN]_N : quels enjeux pour la grammaire ? », *Linx*, n°40, p. 159-185.
- VÕ Đức Hạnh Etienne. 1975. *La Place du catholicisme dans les relations entre la France et le Vietnam de 1851 à 1870*, Tome II, Lille : Service de reproduction des thèses de l'université.
- VÕ Long Tê. 1965. *Lịch sử Văn học công giáo Việt Nam* [L'histoire de la littérature catholique du Vietnam], Sài Gòn : Tư Duy.
- VÕ Long Tê. 1997. *Dẫn nhập nghiên cứu tiếng Việt và chữ quốc ngữ* [Introduction à la recherche sur le vietnamien et l'écriture quốc ngữ], Reichstett : Trung tâm Nguyễn Trường Tộ.
- Võ Xuân Trang. 1997. *Phương ngữ Bình Trị Thiên* [Le dialecte de Bình Trị Thiên], Hà Nội : Nhà xuất bản Khoa học Xã hội.
- Vũ Đức Nghiệu. 2015. « Các biến đổi ngữ âm lịch sử với việc tạo từ tiếng Việt [Le changement en phonétique historique : la formation du lexique vietnamien] », *Ngôn ngữ* [Langage], Số 6, p. 3-16.
- Vũ Khánh Tường. 1956. *Les Missions jésuites avant les Missions Étrangères au Vietnam (1615-1665)*, Thèse de Doctorat en Théologie, Institut Catholique de Paris.
- VƯƠNG Lộc. 1978. « Về quá trình biến đổi u, ɸ > v [A propos du processus de transformation u, ɸ > v] », *Ngôn ngữ* [Langage], Số 4, p. 42-44.
- WALTER Henriette. 1994. *L'Aventure des langues en Occident*, Paris : Robert Laffont.
- WEEKEDS Brandan Stuart et al., 2006, « The Cognitive Neuropsychology of Reading and Writing in Chinese », *Language and Linguistics*, n° 7.3.
- WILBER Jason M. 2014. *Transcription and Translation of a Yearly Letter from 1619 found in the Japonica Sinica 71 (Archivum Romanum Societatis Iesu)*, a thesis submitted to the Faculty of Brigham Young University (Master of Arts).
- XIPING Zhang, MASSON Michel. 2010. « Recherches en Chine sur Matteo Ricci au cours du xx^e siècle », *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 14, p. 149-164.
- XU Min et al., 2013, « Cognitive Neural Effects of Brush Writing of Chinese Characters: Cortical Excitation of Their Rhythm », *Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine*, vol. 2013, Article ID 975190.

- YANG Fu Mien. 1989. « The Portuguese-Chinese Dictionary of Matteo Ricci : a Historical and Linguistic Introduction », extrait des *Actes du 2^e Colloque International de Sinologie (Taipei, 1989)*, in John Witek (ed.), 2001. *Dicionário português-chinês*, University of San Francisco.
- ZIMMERMANN Klaus. 2004. « La construcción del objeto de la historiografía », in Otto Zwartjes, Even Hovdhaugen (eds). *Missionary Linguistics I, Selected Papers from the First International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- ZWARTJES Otto, HOVDHAUGEN Even (eds). 2004. *Missionary Linguistics I, Selected Papers from the First International Conference on Missionary Linguistics, Oslo 13-16 March 2003*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- ZWARTJES Otto. 2011. *Portuguese Missionary Grammars in Asia, Africa and Brazil, 1550-1800*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- ZWARTJES Otto. 2012. « The Historiography of Missionary Linguistics : Present State and further Research Opportunities », *Historiographia Linguistica* 39 / 2-3, Amsterdam: John Benjamins, p. 185–242.

ANNEXES

Annexe 1. Chronologie de l'histoire du *quốc ngữ*

Ce tableau présente les principaux repères historiques et politiques, et en particulier les ouvrages importants relatifs à l'histoire du *quốc ngữ* :

* **En gras, les événements historiques et politique importants**

* *En gras et en italique, ce qui a trait aux ouvrages importants dans l'histoire du quốc ngữ*

Dates	Le <i>quốc ngữ</i> au sein de l'Église 1615 – 1858	
	Cochinchine de l'époque précoloniale	Tonkin
1615	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée des trois premiers jésuites • Construction de la 1^{ère} église à Faïfo (Hội An) 	
1617	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre missionnaires présents <i>in situ</i> 	
1618	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Traduction d'une vie de Marie en langue cochinchinoise</i> 	
1619	<ul style="list-style-type: none"> • Certains pères peuvent communiquer en vietnamien 	
1619-1620	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Achèvement de la rédaction du premier vocabulaire par Francisco de Pina</i> 	
1620-1623	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Francisco de Pina entreprend la rédaction d'une grammaire de la langue cochinchinoise (achevée ?)</i> 	
1625	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée de A. de Rhodes, Majorica et Fontes • Mort de Francisco de Pina 	
1626		<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée de Baldinotti et Piani
1627		<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée d'Alexandre de Rhodes
1630	<ul style="list-style-type: none"> • Expulsion des jésuites de Cochinchine : escale à Macao 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de catéchistes autochtones (tonkinois)
1630-1632	<ul style="list-style-type: none"> • <i>À Macao : Alexandre de Rhodes et ses confères traduisent le Pater Noster en trois langues : chinois, japonais, vietnamien</i> 	
1631-1632		<ul style="list-style-type: none"> • Importante évolution dans les graphies du vietnamien en caractères latins dans les rapports d'António de Fontes et de Gaspar de Amaral
1632-1634		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Gaspar do Amaral compose un vocabulaire de la langue tonkinoise</i>
1638		<ul style="list-style-type: none"> • Retour de Gaspar do Amaral à Macao
1638-1639		<ul style="list-style-type: none"> • <i>António Barbosa compose un vocabulaire portugais-vietnamien</i>
1642		<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'António Barbosa à Macao
1645	<ul style="list-style-type: none"> • À Macao : réunion de 35 jésuites consacrée à la traduction des formules de baptême 	
1645-1649	<ul style="list-style-type: none"> • Départ d'Alexandre de Rhodes pour l'Europe 	
1651	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Impression à Rome du Dictionarium Annamiticum, Lusitanum et Latinum, de la Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio et du Catechismus pro iis qui volunt suscipere Baptismum in octo dies divisus</i> 	
1658	<ul style="list-style-type: none"> • Création des Missions Étrangères (ME) 	
1666	<ul style="list-style-type: none"> • Installation du collège-séminaire des ME à Ayutthaya (Siam) 	

1668	<ul style="list-style-type: none"> • Ordination des premiers prêtres vietnamiens dont certains maîtrisent l'écriture romanisée du vietnamien. 	
1664	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction du christianisme => présence aléatoire des missionnaires étrangers 	
1666		<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un petit séminaire au Tonkin par Mgr Deydier
1682-1685		<ul style="list-style-type: none"> • Création des deux autres collèges dans les provinces
1685		<ul style="list-style-type: none"> • Décision de Mgr Deydier : les rapports importants devront être écrits en écriture romanisée. ⇒ L'écriture romanisée du vietnamien est employée largement dans les rapports des prêtres vietnamiens
1765	<ul style="list-style-type: none"> • Installation du collège général à Hòn Đát, en Cochinchine du Sud 	
1769	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement du collège général à Pondichéry (Inde) 	
1772-1773	<ul style="list-style-type: none"> • Composition du <i>Dictionarium Annamitico-latinum</i> et d'un dictionnaire vietnamien-latin-chinois sous la direction de Pigneau de Béhaine à Pondichéry 	
1838	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Impression du Dictionarium anamitico-latinum et Dictionarium latino-anamiticum par Jean-Louis Taberd à Serampore</i> 	
1858	<ul style="list-style-type: none"> • Prise du port de Tourane par les Français 	
Le Quốc ngữ à l'époque coloniale 1858 – 1919		
	Cochinchine de l'époque coloniale	Tonkin et Annam
1861	<ul style="list-style-type: none"> • Création du collège des interprètes • Publication du Vocabulaire français-annamite et annamite-français, d'un traité des particules annamites de Gabriel Aubaret 	
1862-1864	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une vingtaine d'écoles pour enseigner le <i>quốc ngữ</i> dans la région de Sài Gòn 	
1865	<ul style="list-style-type: none"> • Parution du Gia Định báo, premier journal en quốc ngữ 	
1868	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'écoles pour enseigner le <i>quốc ngữ</i> aux adultes • Publication du premier manuel d'enseignement du <i>quốc ngữ</i> : <i>Bốn dạy A B C D</i> de Donatien Eveillard • Proposition de réforme du <i>quốc ngữ</i> par Legrand de la Liraye 	
1871	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation du quốc ngữ dans l'examen écrit à l'école 	
1874	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement de l'Instruction Publique en Cochinchine 	
1879	<ul style="list-style-type: none"> • Création de la commission supérieure de l'Instruction Publique 	
1882	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation d'utiliser le quốc ngữ dans les actes officiels, administratifs 	
1885		<ul style="list-style-type: none"> • Traité de Protectorat sur l'Annam-Tonkin
1886	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de réforme du <i>quốc ngữ</i> d'Aymonier 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'un cours de <i>quốc ngữ</i> à Hanoi
1887		<ul style="list-style-type: none"> • 177 écoles libres enseignent le <i>quốc ngữ</i>

1898		<ul style="list-style-type: none"> • Introduction du <i>quốc ngữ</i> dans les concours triennaux des mandarins
1902		<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de la Commission de la réforme orthographique (<i>quốc ngữ</i>)
1905		<ul style="list-style-type: none"> • Création de la Direction Générale de l'Instruction Publique de l'Indochine
1906		<ul style="list-style-type: none"> • Réformes de l'enseignement traditionnel en Annam : un double contrôle sur les écoles villageoises
1907		<ul style="list-style-type: none"> • Création du mouvement <i>Đông Kinh nghĩa thực</i> (École privée « Dévouement » du Tonkin) • Naissance du premier journal en <i>quốc ngữ</i> : <i>Đảng cô từng báo</i>
1910		<ul style="list-style-type: none"> • Proposition pour utiliser officiellement le <i>quốc ngữ</i> dans les administrations • Introduction du <i>quốc ngữ</i> dans l'enseignement traditionnel villageois
1915		<ul style="list-style-type: none"> • Suppression du concours régional de recrutement des mandarins au Tonkin
1919		<ul style="list-style-type: none"> • Dernier concours des mandarins en Annam • Adhésion des écoles traditionnelles villageoises à l'enseignement moderne
1945	Le <i>quốc ngữ</i> devient l'écriture officielle du pays	

Annexe 2. Tableau récapitulatif de l'évolution orthographique des rimes vietnamiennes

TABLEAU DES RIMES DU VIETNAMIEN ÉCRIT

Voy.	(C)w#	(C) ^w v#	(C)vk	(C) ^w vk	(C)vj	(C) ^w vj	(C)vt	(C) ^w vt	(C)vn	(C) ^w vn	(C)vp	(C) ^w vp	(C)vm	(C) ^w vm	(C)vj	(C) ^w vj	(C)vw	(C) ^w vw
i	-y/-i	-uy	-ich	-uych	-inh	-uynh	-it	-uyt	-in	-inyh	-ip	-ipyh	-im	-imyh			-iu	-iyu
e	-ê	-uê	-êch	-uêch	-ênh	-uênh	-êt	-uêt	-ên	-ênh	-êp	-êph	-êm	-êmh			-êu	
ɛ	-e	-oe	-ach	-oach (quach)	-anh	-oanh (quanh)	-et	-oet (quet)	-en	-oen (quen)	-ep	-eph	-em	-emh			-eo	-oéo (queo)
iə	-ya/-ia -ia	-uya	-iêc		C-iêng yêng		C-iết yết	C-uyết	C-iên yên	-uyên	-iêp		C-iêm yêm				-iêu yêu	
ɯ	-ư		-ưc		-ưng		-ưt		-ừn								-ừu	
ɤ	-ơ	-uơ	-				-ơt		-ơn		-ơp		-ơm				-ơu	
ɤ̃			-âc		-âng	-uâng	-ât	-uât	-ân	-uân	-âp		-âp		-ây	-uây	-âu	
a	-a	-oa (qua)	-ac	-oac (quac)	-ang	-oang (quang)	-at	-oat (quat)	-an	-oan (quan)	-ap		-am	-oam	-ai	-oai (quai)	-ao	-oao (quao)
ă			-ăc	-oăc (quăc)	-âng	-oâng (quâng)	-ăt	-oăt (quăt)	-ăn	-oăn (quăn)	-ăp	(quăp)	-ăm	-oăm (quăm)	-ay	-oay (quay)	-au	
uə	-ua		-uôc		-uông		-uôt		-uôn		-uôp		-uôm		-uôi		-uôu	
u	-u		-uc		-ung		-ut		-un		-up		-um		-ui			
o	-ô		-ôc	(quôc)	-ông		-ôt		-ôn		-ôp		-ôm		-ôi			
ɔ	-o		-oc		-ong		-ot		-on		-op		-om		-oi			
uə	-ua		-uôc		-uông		-uôt		-uôn				-uôm		-uôi			

RÈGLES : (1) Le tiret / - / indique les rimes avec ou sans initiale.

(2) Le symbole / C- / indique qu'il y a toujours une initiale. Cas particulier: (qu...) pour [k^w].

(3) Les rimes commençant par y- n'ont pas de consonne initiale.

Michel Ferlus, nov. 2017

Transcription phonétique du système vocalique du vietnamien

Thi Kieu Ly PHAM, nov. 2017

(Ce tableau est établi d'après le tableau phonologique de Michel Ferlus, version corrigée en novembre 2017)

Voy. et diph.	Antérieures	Centrales	Postérieures
(C)-# (C) ^w -#	<i>i</i> [i], <i>é</i> [e], <i>e</i> [ɛ], <i>ia</i> [iə] <i>iy</i> [wi], <i>uê</i> [we], <i>oe</i> [wɛ], <i>nya</i> [wiə]	<i>u</i> [u], <i>ơ</i> [ɤ], <i>á</i> [ɤ̃], <i>a</i> [a], <i>á</i> [ã], <i>ua</i> [uaə] <i>uơ</i> [wɤ], <i>oa</i> [wa]	<i>u</i> [u], <i>ô</i> [o], <i>o</i> [ɔ], <i>ua</i> [uaə]
(C)-k (C) ^w -k	<i>ích</i> [ik̚], <i>êch</i> [ɛk̚], <i>ách</i> [ɛk̚], <i>iêc</i> [iɛk̚] <i>nych</i> [wik̚], <i>uêch</i> [wek̚], <i>oach</i> [wɛk̚]	<i>uc</i> [uk̚], <i>ác</i> [ɤk̚], <i>ac</i> [ak̚], <i>ác</i> [ãk̚], <i>uoc</i> [uɔk̚] <i>oac</i> [wak̚], <i>oác</i> (uác) [wɔk̚]	<i>uc</i> [uk̚], <i>ôc</i> [ok̚], <i>oc</i> [ɔk̚], <i>uôc</i> [uɔk̚] (<i>q</i>) <i>uôc</i> [k̚ ^w ok̚]
(C)-ŋ (C) ^w -ŋ	<i>inh</i> [iŋ], <i>ênh</i> [ɛŋ], <i>anh</i> [ɛŋ], <i>iêng</i> [iɛŋ] <i>ynh</i> [wiŋ], <i>uênh</i> [weŋ], <i>oanh</i> [wɛŋ]	<i>ing</i> [iŋ], <i>âng</i> [ɤŋ], <i>ang</i> [aŋ], <i>âng</i> [ãŋ], <i>uong</i> [uɔŋ] <i>uâng</i> [wɤŋ], <i>oang</i> [waŋ], <i>oâng</i> [wɔŋ]	<i>ing</i> [iŋ], <i>ông</i> [oŋ], <i>ong</i> [ɔŋ], <i>uông</i> [uɔŋ]
(C)-t (C) ^w -t	<i>it</i> [it̚], <i>ét</i> [ɛt̚], <i>et</i> [ɛt̚], <i>iét</i> [iɛt̚] <i>iyt</i> [wit̚], <i>uêt</i> [wet̚], <i>oet</i> [wɛt̚], <i>nyêt</i> [wiɛt̚]	<i>ut</i> [ut̚], <i>ơt</i> [ɤt̚], <i>át</i> [ɤ̃t̚], <i>at</i> [at̚], <i>át</i> [ãt̚], <i>uot</i> [uɔt̚] <i>uát</i> [wɤ̃t̚], <i>oat</i> [wat̚], <i>oát</i> [wɔ̃t̚]	<i>ut</i> [ut̚], <i>ôt</i> [ot̚], <i>ot</i> [ɔt̚], <i>uôt</i> [uɔt̚]
(C)-n (C) ^w -n	<i>in</i> [in], <i>ên</i> [ɛn], <i>en</i> [ɛn], <i>iên</i> [iɛn] <i>uên</i> [win], <i>oên</i> [wen], <i>nyên</i> [wiɛn]	<i>in</i> [in], <i>ân</i> [ɤn], <i>an</i> [an], <i>ân</i> [ãn], <i>uon</i> [uɔn] <i>uân</i> [wɤn], <i>oan</i> [wan], <i>oân</i> [wɔn]	<i>in</i> [in], <i>ôn</i> [on], <i>on</i> [ɔn], <i>uôn</i> [uɔn]
(C)-p (C) ^w -p	<i>ip</i> [ip], <i>êp</i> [ɛp], <i>ep</i> [ɛp], <i>iép</i> [iɛp]	<i>op</i> [ɔp], <i>áp</i> [ɤp], <i>ap</i> [ap], <i>áp</i> [ãp], <i>uop</i> [uɔp] (<i>q</i>) <i>uáp</i> [k̚ ^w áp]	<i>up</i> [up], <i>ôp</i> [op], <i>op</i> [ɔp]
(C)-m (C) ^w -m	<i>im</i> [im], <i>êm</i> [ɛm], <i>em</i> [ɛm], <i>iêm</i> [iɛm]	<i>om</i> [ɔm], <i>ám</i> [ɤm], <i>am</i> [am], <i>ám</i> [ãm], <i>uom</i> [uɔm] <i>oam</i> [wam], <i>oám</i> [wɔm]	<i>um</i> [um], <i>ôm</i> [om], <i>om</i> [ɔm], <i>uôm</i> [uɔm]
(C)-j (C) ^w -j	<i>iu</i> [iw], <i>êu</i> [ɛw], <i>eu</i> [ɛw], <i>iêu</i> [iɛw] <i>iyu</i> [wiw], <i>oêu</i> (ueo) [wɛw]	<i>ui</i> [ui], <i>ơi</i> [ɤi], <i>ây</i> [ɤ̃i], <i>ai</i> [ai], <i>ây</i> [ãi], <i>uoi</i> [uɔi] <i>uây</i> [wɤ̃i], <i>oai</i> (uai) [wai], <i>oay</i> [wɔ̃i]	<i>ui</i> [ui], <i>ôi</i> [oi], <i>oi</i> [ɔi], <i>uôi</i> [uɔi]
(C)-w (C) ^w -w		<i>uu</i> [uw], <i>âu</i> [ɤw], <i>ao</i> [aw], <i>au</i> [ãw], <i>uou</i> [uɔw] <i>oao</i> (uao) [waw]	

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /a/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-a	<i>a (ěa)</i>	<i>a</i>	<i>a (ea)</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>
-wa	<i>oa (ǒa)</i>	<i>oa</i>	<i>ǒa (oa)</i>	<i>oa</i>	<i>oa</i>	<i>oa</i>	<i>oa</i>
-ak	<i>ac</i>	<i>ac</i>	<i>ac</i>	<i>ac</i>	<i>ac</i>	<i>ac</i>	<i>ac</i>
-wak	-	-	-	<i>oac (q)uac</i>	<i>oac (q)uac</i>	<i>oac (q)uac</i>	<i>oac (q)uac</i>
-aŋ	<i>ang</i>	<i>ang (âng, anh)</i>	<i>ang (ãng)</i>	<i>ang</i>	<i>ang</i>	<i>ang</i>	<i>ang</i>
-waŋ	<i>oang (ǒang)</i>	<i>oang (ang)</i>	<i>oang</i>	<i>oang (q)uang</i>	<i>oang</i>	<i>oang (q)uang</i>	<i>oang (q)uang</i>
-at	<i>at</i>	<i>at</i>	<i>at</i>	<i>at</i>	<i>at</i>	<i>at</i>	<i>at</i>
-wat	<i>ǒat</i>	-	-	-	<i>oat</i>	<i>oat</i>	<i>oat</i>
-an	<i>an (ěan)</i>	-	-	<i>an</i>	<i>an</i>	<i>an</i>	<i>an</i>
-wan	<i>ǒan, uan (uǎn)</i>	<i>oan (oǎn)</i>	<i>oan (oân)</i>	<i>oan (q)uan</i>	<i>oan (q)uan</i>	<i>oan (q)uan</i>	<i>oan (q)uan</i>
-ap	<i>ap</i>	<i>ap</i>	<i>ap</i>		<i>ap</i>	<i>ap</i>	<i>ap</i>
-am	<i>am (ěam)</i>	<i>am (an)</i>	<i>am</i>		<i>am</i>	<i>am</i>	<i>am</i>
-wam	-	-	-			<i>oam</i>	<i>oam</i>
-aj	<i>ai</i>	<i>ai (ay, oi)</i>	<i>ai (ǎy)</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>	<i>ai</i>
-waj	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>	<i>oai (q)uai</i>
-aw	<i>ao (âu, ou)</i>	<i>ao (âu, au)</i>	<i>ao</i>	<i>ao</i>	<i>ao</i>	<i>ao</i>	<i>ao</i>
waw	-	-	<i>(q)uao</i>	<i>(q)uao</i>	<i>(q)uao</i>	<i>(q)uao</i>	<i>(q)uao</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /ă/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-ă	ă (<i>a</i>)	ă	ă	ă	ă	ă	ă
-ăk	ăc (<i>oc, ac</i>)	ăc	ăc	ăc	ăc	ăc	ăc
-wăk	ōac	oăc (<i>oac</i>)	oac	oăc	oăc	oăc	oăc
-ăŋ	ăng (<i>ang</i>)	ăng (<i>ang</i>)	ăng (<i>ang</i>)	ăng	ăng	ăng	ăng
-wăŋ	-	-	-	(<i>q</i>)uăng	(<i>q</i>)uăng	(<i>q</i>)uăng	(<i>q</i>)uăng
-ăt	ăt (<i>at</i>)	ăt (<i>ăc</i>)	ăt	ăt	ăt	ăt	ăt
-wăt	uăt	oăt	ōat (<i>q</i>)uăt	oăt	oăt (<i>q</i>)uăt	oăt (<i>q</i>)uăt	oăt (<i>q</i>)uăt
-ăn	ăn	ăn	ăn	ăn	ăn	ăn	ăn
-wăn	-	-	-	(<i>q</i>)uăn	oăn (<i>q</i>)uăn	oăn (<i>q</i>)uăn	oăn (<i>q</i>)uăn
-ăp	ăp	ăp	ăp	ăp	ăp	ăp	ăp
-wăp	-	-	-	(<i>q</i>)uăp	(<i>q</i>)uăp	(<i>q</i>)uăp	(<i>q</i>)uăp
-ăm	ăm	ăm	ăm	ăm	ăm	ăm	ăm
-wăm	-	-	-	-	oăm (<i>q</i>)uăm	oăm (<i>q</i>)uăm	oăm (<i>q</i>)uăm
-ăj	aj (<i>ây</i>)	aj (<i>ây</i>)	ăj (<i>ay</i>)	aj	aj	aj	aj
-wăj	(<i>q</i>)uaj	(<i>q</i>)uaj	-	(<i>q</i>)uaj	(<i>q</i>)uaj	(<i>q</i>)uaj	(<i>q</i>)uaj
-ăw	au (<i>âu, ou</i>)	au (<i>ău, âu</i>)	ău (<i>au</i>)	au	au	au	au

Evolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /ɤ/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-ɤk	âc	âc	âc (<i>irc,</i> <i>ăc</i>)	âc	âc	âc	âc
-ɤŋ	âng (<i>urŋ,</i> <i>ong</i>)	âng (<i>urŋ</i>)	âng (<i>ong</i>)	âng	âng	âng	âng
-wɤŋ	uâng (<i>uông</i>)	uâng	uâng	uâng	uâng	uâng	uâng
-ɤt	ât (<i>êt, ăt</i>)	ât (<i>ut</i>)	ât (<i>it</i>)	ât	ât	ât	ât
-wɤt	uât (<i>ôât,</i> <i>uôt</i>)	uât (<i>uot</i>)	oât, uêt	uât (<i>uot</i>)	(<i>q</i>) uât	(<i>q</i>) uât	(<i>q</i>) uât
-ɤn	ân (<i>ên</i>)	ân (<i>on</i>)	ân (<i>ăn</i>)	ân	ân	ân	ân
-wɤn	uân (<i>uôn,</i> <i>ôân</i>)	uân	uân (<i>oân</i>)	uân	uân	uân	uân
-ɤp	âp (<i>op</i>)	âp (<i>ât</i>)	âp	âp	âp	âp	âp
-ɤm	âm (<i>om</i>)	âm	âm	âm	âm	âm	âm
-ɤj	ây (<i>êy</i>)	ây (<i>ay</i>)	ây, êy, ăy	ây	ây	ây	ây
-wɤj	uêi (<i>uêy</i>)	uây	oây, uây, uêi	uây	uây	uây	uây
-ɤw	âu (<i>ou,</i> <i>au, u</i>)	âu	âu	âu	âu	âu	âu

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /e/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-e	<i>ê</i>	<i>ê</i>	<i>ê</i>	<i>ê</i>	<i>ê</i>	<i>ê</i>	<i>ê</i>
-we	<i>uê</i> (<i>üê</i>)	<i>uê</i>	<i>uê</i>	<i>uê</i>	<i>uê</i>	<i>uê</i>	<i>uê</i>
-ek^j	<i>êch (âch)</i>	<i>êch (âch)</i>	<i>êch</i>	<i>êch</i>	<i>êch</i>	<i>êch</i>	<i>êch</i>
-wek^j			-	-	<i>uêch</i>	<i>uêch</i>	<i>uêch</i>
-en^j	<i>ênh (ânh, êinh)</i>	<i>ênh (ânh, inh)</i>	<i>ênh (ânh)</i>	<i>ênh (inh, ânh)</i>	<i>ênh</i>	<i>ênh</i>	<i>ênh</i>
-wen^j			-	-	<i>uênh</i>	<i>uênh</i>	<i>uênh</i>
-et	<i>êt (et)</i>	<i>êt</i>	<i>êt</i>	<i>êt</i>	<i>êt</i>	<i>êt</i>	<i>êt</i>
-wet	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>	<i>uêt</i>
-en	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>ên</i>
-wen	<i>ên</i>	<i>ên</i>	<i>uên</i>	<i>uên</i>	<i>uên</i>	<i>uên</i>	<i>uên</i>
-ep	<i>êp</i>	<i>êp</i>	<i>êp</i>	<i>êp</i>	<i>êp</i>	<i>êp</i>	<i>êp</i>
-em	<i>êm</i>	<i>êm</i>	<i>êm</i>	<i>êm</i>	<i>êm</i>	<i>êm</i>	<i>êm</i>
-ew	<i>êu (eu)</i>	<i>êu (eu)</i>	<i>êu</i>	<i>êu (ao)</i>	<i>êu</i>	<i>êu</i>	<i>êu</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /i/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-i	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>i</i>
-wi	<i>uy (ui)</i>	<i>uy</i>	<i>ui</i>	<i>uy (ui)</i>	<i>uy</i>	<i>uy</i>	<i>uy</i>
-ik^j	<i>ich (ic, ec)</i>	<i>ich</i>	<i>ich</i>	<i>ich</i>	<i>ich</i>	<i>ich</i>	<i>ich</i>
-wik^j	-	-	-	-	<i>uich</i>	<i>uich</i>	<i>uych</i>
-ij^j	<i>inh (ênh)</i>	<i>inh (anh)</i>	<i>inh</i>	<i>inh (anh)</i>	<i>inh</i>	<i>inh</i>	<i>inh</i>
-wiij^j	-	<i>uinh</i>	-	<i>uinh</i>	<i>uinh</i>	<i>uynh (uinh)</i>	<i>uynh</i>
-it	<i>it</i>	<i>it</i>	<i>it</i>	<i>it</i>	<i>it</i>	<i>it</i>	<i>it</i>
-wit	<i>üit</i>	<i>uit</i>	-	<i>uit</i>	<i>uit</i>	<i>uyt</i>	<i>uyt</i>
-in	<i>in</i>	<i>in (yn)</i>	<i>in</i>	<i>in</i>	<i>in</i>	<i>in</i>	<i>in</i>
-ip	<i>ip</i>	<i>ip</i>	<i>ip</i>	<i>ip</i>	<i>ip</i>	<i>ip</i>	<i>ip</i>
-im	<i>im</i>	<i>im (ym)</i>	<i>im</i>	<i>im</i>	<i>im</i>	<i>im</i>	<i>im</i>
-iw	<i>iu</i>	<i>iu</i>	<i>iu</i>	<i>iu</i>	<i>iu</i>	<i>iu</i>	<i>iu</i>
-wiw	-	-	-	-	-	<i>uyu</i>	<i>uyu</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /ɔ/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-ɔ	<i>o (u)</i>	<i>o</i>	<i>o</i>	<i>o</i>	<i>o</i>	<i>o</i>	<i>o</i>
-ɔk^w	<i>oc (eoc, ăoc)</i>	<i>oc (ôc)</i>	<i>oc (ăoc)</i>	<i>oc</i>	<i>oc</i>	<i>oc</i>	<i>oc</i>
-ɔŋ^w	<i>ăo (oũ, âũ)</i>	<i>ong (aong)</i>	<i>aă</i>	<i>ong</i>	<i>ong</i>	<i>ong</i>	<i>ong</i>
-ɔt	<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>ot</i>
-ɔn	<i>on</i>	<i>on</i>	<i>on</i>	<i>on</i>	<i>on</i>	<i>on</i>	<i>on</i>
-ɔp	<i>op</i>	<i>op</i>	<i>op</i>	<i>op</i>	<i>op</i>	<i>op</i>	<i>op</i>
-ɔm	<i>om</i>	<i>om</i>	<i>om</i>	<i>om</i>	<i>om</i>	<i>om</i>	<i>om</i>
-ɔj	<i>oi</i>	<i>oi</i>	<i>oi</i>	<i>oi</i>	<i>oi</i>	<i>oi</i>	<i>oi</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /o/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-o	<i>ô (o)</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>	<i>ô</i>
-ok^w	<i>ôc (âoc)</i>	<i>ôc (uc)</i>	<i>ôc</i>	<i>ôc</i>	<i>ôc</i>	<i>ôc</i>	<i>ôc</i>
-uok	<i>uôc (uoc)</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc (uoc)</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>
-oŋ^w	<i>oũ (ôũ)</i>	<i>ông</i>	<i>oũ</i>	<i>ông</i>	<i>ông</i>	<i>ông</i>	<i>ông</i>
-ot	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>	<i>ôt</i>
-on	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>	<i>ôn</i>
-op	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>	<i>ôp</i>
-om	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>	<i>ôm</i>
-oj	<i>ôi</i>	<i>ôi (oi)</i>	<i>ôi</i>	<i>ôi</i>	<i>ôi</i>	<i>ôi</i>	<i>ôi</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /ɜ/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-ɜ	ɔ	ɔ	ɔ	ɔ	ɔ	ɔ	ɔ
-wɜ	üɔ (öɔ)	uɔ	oo	uɔ	uɔ	uɔ	uɔ
-ɜt	ɔt	ɔt	ɔt	ɔt	ɔt	ɔt	ɔt
-uɜt	uɔt	uɔt	uɔt	uɔt	uɔt	uɔt	uɔt
-ɜn	ɔn (an)	ɔn (ân)	ɔn	ɔn	ɔn	ɔn	ɔn
-wɜn	uɔn (üên, uan)	uɔn	uɔn	uɔn	uɔn	uɔn	uɔn
-ɜp	ɔp (op)	ɔp	ɔp	ɔp	ɔp	ɔp	ɔp
-ɜm	ɔm (âm)	ɔm	ɔm	ɔm	ɔm	ɔm	ɔm
-ɜj	ɔi (o)	ɔi (ai, uoi)	ɔi	ɔi	ɔi	ɔi	ɔi

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /u/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-u	<i>u (ü)</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>
-uk^w	<i>uc (ouc)</i>	<i>uc (woc)</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>
-uŋ^w	<i>ung (ũ)</i>	<i>ung (ong, wong)</i>	<i>ung (ũ)</i>	<i>ung</i>	<i>ung</i>	<i>ung</i>	<i>ung</i>
-ut	<i>ut</i>	<i>ut (uc)</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>
-un	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>
-up	<i>up</i>	<i>up</i>	<i>up</i>	<i>up</i>	<i>up</i>	<i>up</i>	<i>up</i>
-um	<i>um (ôm)</i>	<i>um</i>	<i>um</i>	<i>um</i>	<i>um</i>	<i>um</i>	<i>um</i>
-uj	<i>ui (uy)</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>

Evolution de l'orthographe des rimes ayant la voyelle /u/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-u	u	<i>u (o)</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>	<i>u</i>
-uk	uc	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>	<i>uc</i>
-uj	ung (âng, ong)	<i>ung</i> (âng)	<i>ung</i>	<i>ung</i> (âng)	<i>ung</i>	<i>ung</i>	<i>ung</i>
-ut	ut	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>	<i>ut</i>
-un	un	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>	<i>un</i>
-uj	uoi	<i>ui (uoi, oi)</i>	<i>ui (uoi)</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>	<i>ui</i>
-uw	uu (ou)	<i>uu</i>	<i>uu</i>	<i>uu</i>	<i>uu</i>	<i>uu</i>	<i>uu</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la diphtongue /iə/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-iə	<i>ia</i>	<i>ia</i>	<i>ia (ya)</i>	<i>ia (ya)</i>	<i>ia</i>	<i>ia</i>	<i>ia</i>
-wiə	<i>uya</i>	<i>uia</i>	<i>uia</i>	<i>uia</i>	<i>uya</i>	<i>uya</i>	<i>uya</i>
-iek	<i>iêc (iec)</i>	<i>iêc (ac)</i>		<i>iêc</i>	<i>iêc</i>	<i>iêc</i>	<i>iêc</i>
-ien	<i>iêng (iâng)</i>	<i>iêng</i>	<i>iêng (ieng)</i>	<i>iêng</i>	<i>iêng</i>	<i>iêng</i>	<i>iêng</i>
-iet	<i>iêt (iet, êt)</i>	<i>iêt (iêc)</i>	<i>iêt</i>	<i>iêt</i>	<i>iêt</i>	<i>iêt</i>	<i>iêt</i>
-wiet	<i>uiêt (uiet, ôêt)</i>	<i>iêt (iêc)</i>	<i>ujêt (uet)</i>	<i>uyêt (uiêc)</i>	<i>uyêt</i>	<i>uyêt</i>	<i>uyêt</i>
-ien	<i>iên (ien)</i>	<i>iên (uyet)</i>	<i>iên</i>	<i>iên</i>	<i>iên</i>	<i>iên</i>	<i>iên</i>
-wien	<i>uiên (uien, uyen)</i>	<i>uyên (uên, ıron)</i>	<i>uyên (ujên, uiên)</i>	<i>uyên (uiên)</i>	<i>uyên</i>	<i>uyên</i>	<i>uyên</i>
-ep	<i>iêp (iep)</i>	<i>iêp (iep)</i>	<i>iêp (iep)</i>	<i>iêp</i>	<i>iêp</i>	<i>iêp</i>	<i>iêp</i>
-iem	<i>iêm (iem)</i>	<i>iêm (yêm)</i>	<i>iêm (iem)</i>	<i>iêm</i>	<i>iêm</i>	<i>iêm</i>	<i>iêm</i>
-ew	<i>iêu (ieu)</i>	<i>iêu</i>	<i>iêu</i>	<i>iêu</i>	<i>iêu</i>	<i>iêu</i>	<i>iêu</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la diphtongue /uə/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-uə	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua (uă)</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>
-uok	<i>uôc (uoc)</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc (uoc)</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>	<i>uôc</i>
-uouj	<i>uông (uâng)</i>	<i>uông (uông)</i>	<i>uông (uông)</i>	<i>uông</i>	<i>uông</i>	<i>uông</i>	<i>uông</i>
-uot	<i>uôt (uât)</i>	<i>uôt (ot, ôt)</i>	<i>uôt</i>	<i>uôt</i>	<i>uôt</i>	<i>uôt</i>	<i>uôt</i>
-uon	<i>uôn (üôn, uân, oân)</i>	<i>uôn (uon)</i>	<i>uôn</i>	<i>uôn</i>	<i>uôn</i>	<i>uôn</i>	<i>uôn</i>
-uom	<i>uôm</i>	<i>uôm</i>	<i>üôm</i>	<i>uôm</i>	<i>uôm</i>	<i>uôm</i>	<i>uôm</i>
-uoj	<i>uôi (uâi, oâi, oây, uôy)</i>	<i>uôi</i>	<i>uôi</i>	<i>uôi</i>	<i>uôi</i>	<i>uôi</i>	<i>uôi</i>

Évolution de l'orthographe des rimes ayant la diphtongue /uaə/

Phonétique	1651	1772	1797	1838	1877	1898	Moderne
-uaə	<i>ua (uə)</i>	<i>ua (ə)</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>	<i>ua</i>
-uak	<i>uoc (uc, ua)</i>	<i>uoc</i>	<i>uoc</i>	<i>uoc</i>	<i>uoc</i>	<i>uoc</i>	<i>uoc</i>
-uaj	<i>uong (uâng)</i>	<i>uong (ang, âng)</i>	<i>uong (uõ)</i>	<i>uong</i>	<i>uong</i>	<i>uong</i>	<i>uong</i>
-uat	<i>uot</i>	<i>uot</i>	<i>uot</i>	<i>uot</i>	<i>uot</i>	<i>uot</i>	<i>uot</i>
-uan	<i>uon (üên, uan)</i>	<i>uon</i>	<i>uon</i>	<i>uon</i>	<i>uon</i>	<i>uon</i>	<i>uon</i>
-uap	<i>uop</i>	<i>uop</i>	<i>uop</i>	<i>uop</i>	<i>uop</i>	<i>uop</i>	<i>uop</i>
-uam	<i>uom (uam)</i>	<i>uom</i>	<i>uom</i>	<i>uom</i>	<i>uom</i>	<i>uom</i>	<i>uom</i>
-uaj	<i>uoi (uâi)</i>	<i>uoi (oi)</i>	<i>uoi</i>	<i>uoi</i>	<i>uoi</i>	<i>uoi</i>	<i>uoi</i>
-uaw	<i>uou (êu)</i>	<i>uou</i>	<i>uou</i>	<i>uou</i>	<i>uou</i>	<i>uou</i>	<i>uou</i>

Annexe 3. Grammaires et dictionnaires du vietnamien (1651-1920) classés par ordre chronologique

3.1. Références

3.1.1. Institutions

Archives des Missions Étrangères
Biblioteca Pontificia Università Urbaniana
Biblioteca Apostolica Vaticana
Trung tâm lưu trữ quốc gia I-Việt Nam [Centre d'archives national n° I-Vietnam]

3.1.2. Catalogues en ligne

Catalogue de la Bibliothèque Asiatique des Missions Étrangères :
<http://bibliotheque.mepasie.org/>
Catalogue de la Bibliothèque Nationale du Vietnam : <http://42.112.40.170/opac/>
KVK (Karlsruher Virtueller Katalog) : <https://kvk.bibliothek.kit.edu>

3.1.3. Ouvrages bibliographiques

Bibliographies des Missions Étrangères, Civilisations, Religions et Langues de l'Asie. 2008. Paris : Les Indes Savantes, 607 p.
Catalogue du fonds vietnamien 1890-1921, Bibliothèque Nationale de France, Département des livres imprimés, Département des Entrées étrangères par Madame Le Thi Ngoc Anh sous la direction de Mme Thérèse Ehling, XIV-170 p.
THÁI Văn Kiêm. 1988. *Lexicographie vietnamienne*, Thèse de doctorat, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2 vol. (352 f., 596-4-31-40 f.).
TRẦN Anh Dũng. 2017. *Thư mục ấn phẩm sách báo công giáo Việt Nam 1651-1975, quốc nội và hải ngoại 1975-2015* [Bibliographie des livres, publications et imprimés catholiques vietnamiens 1651-1975, publiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays 1975-2015], Orsonnens : Đắc Lộ Tùng Thư phát hành.

3.2. Grammaires

3.2.1. Grammaires manuscrites

LANGLOIS Pierre. 1674. *Nouvelle méthode pour apprendre avec facilité les principes de la langue latine*, trad. du français en vietnamien [perdu]. Sources : AME, vol. 860, p. 14.
SIBIN Philippus. 1714-1717. *Manuductio ad linguam Tunckinensem*, Biblioteca da Ajuda, Jesuítas Na Ásia, 49-VI-08, f. 313r-323v.
PORTELL Miguel. 186?. *Grammatica latino-anamita*, Biblioteca Pontificia Università Urbaniana, Codice : 000034877.
TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1875. *Cours de langue annamite* (autographié).

3.2.2. Grammaires imprimées, écrites en latin

RHODES Alexandre de. 1651. *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio, in Dictionarium Annamiticum Lusitanum*, Rome : Typis et sumptibus ejusdem Sacr. Congr, 31 p.
TABERD Jean-Louis. 1838. *Grammaticae compendium, in Dictionarium anamitico-latinum*, Serampore : Ex typis J.-C. Marshman, 46 p.
THEUREL Joseph-Simon. 1877. *Proœmium, in Dictionarium anamitico-latinum*, Ninh Phu : Ex typis missionis Tunquini occidentalis, 30 p.

3.2.3. Grammaires et manuels d'enseignement écrits en français

- ROSNY Léon de. 1855. *Notice sur la langue annamite*, Paris : Just Rouvier, Librairie – éditeur, 24 p.
- AUBARET Gabriel. 1861. *Vocabulaire français-annamite et annamite-français, précédé d'un traité des particules annamites*, Bangkok : Imprimerie de la Mission Catholique, XCV-157 p.
- AUBARET Gabriel. 1864. *Grammaire de la langue annamite*, Paris : Imprimerie impériale, VIII-142 p.
- JOURDAIN Denis. 1865. *Grammaire annamite : introduction* [Supplément au courrier de Saïgon], Saïgon, 2 p.
- TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1867. *Abrégé de grammaire annamite*, Saïgon : Imprimerie impériale, 131 p.
- TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1868. *Cours pratique de langue annamite*, Saïgon : Imprimerie impériale, 69 p.
- EVEILLARD Donatien. 1868. *Bốn dạy A B C D* [Syllabaire annamite], Saïgon : Bản in nhà trường.
- DES MICHELS Abel. 1869. *Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois à l'école annexe de la Sorbonne* (Amphithéâtre Gerson), Paris : Maisonneuve et Cie, 44 p.
- DES MICHELS Abel. 1869. *Huit contes en langue cochinchinoise ; suivis d'exercices pratiques sur la conversation et la construction des phrases transcrits à l'usage des élèves du cours d'annamite*, Paris : Maisonneuve et Cie, 36 p.
- DES MICHELS Abel. 1869. « Du système des intonations chinoises et de ses rapports avec celui des intonations annamites », Extrait du *Journal asiatique*, Paris : Imprimerie nationale, 19 p.
- DES MICHELS Abel. 1871. *Dialogues cochinchinois, expliqués littéralement en français, en anglais et en latin par J. Taberd ; suivis d'une étude philologique du texte et d'un exposé des monnaies, poids, mesures et divisions du temps en usage dans la Cochinchine*, Paris : Maisonneuve, X-212 p.
- JOURDAIN Denis. 1872. *Grammaire française-annamite*, Saïgon : Imprimerie du Gouvernement, 100 p.
- POTTEAUX Ernest. 1873. *Conversations françaises et annamites à l'usage des établissements d'instruction publique*, Saïgon : Imprimerie nationale, 91 p.
- PERRIN Gustave. 1874. *Grammaire de langue vietnamienne ou de la lumière du Sud appelée vulgairement par les Français langue annamite*, Saïgon : Société de la propagation de la foi.
- TRẦN Nguồn Hạnh. 1874. *Prononciation figurée de caractères chinois en mandarin annamite*, d'après le manuscrit original de Legrand de la Liraye, Saïgon : Collège des Stagiaires, 426 p.
- LEGRAND DE LA LIRAYE Théophile Marie. 1875. *Prononciation figurée des caractères chinois en mandarin annamite*, autographié par Trần Nguồn Hạnh, [préf. par É. Luro], Saïgon : Collège des stagiaires, 426 p.
- CASPAR Louis. 1878. *Notions pour servir à l'étude de la langue annamite*, Tân Định : Imprimerie de la Mission, 381 p.
- EVEILLARD Donatien. 1881. *Manuel de conversation française-annamite = Sách tập nói chuyện tiếng Langsa*, Tân Định : Imprimerie de la Mission, 209-4 p.
- DES MICHELS Abel. 1882. *Le livre des phrases de trois caractères : texte, transcription annamite et chinoise, explication littérale et trad. complètes*, Paris : E. Leroux, XI-271-181 p.
- TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1883. *Grammaire de la langue annamite*, Saïgon : Bản in Nhà Hàng, C. Guillard et Martinon, 304 p.
- BON Henri-François et DRONET Jean-Baptiste. 1889. *Manuel de conversation franco-tonkinois / Sách dẫn đường nói chuyện bằng tiếng Phalangsa và tiếng Annam*, Kê Sở : Imprimerie de la Mission, XIV-452 p.

- LARIVE et FLEURY. 1889. *L'année préparatoire de grammaire par demandes et par réponses avec des exercices faciles ; mise à l'usage des élèves annamites par L. Mossard*, Saïgon : Imprimerie A. Bock, 111-25 p.
- DAVANT Victor. 1891. *Parle annamite qui veut sans professeur et sans études préalables*, Saïgon : Imprimerie coloniale, 276 p.
- DIGUET Edouard. 1892. *Éléments de grammaire annamite*, Paris : Imprimerie nationale, II-132 p.
- FREY Henri. 1892. *L'Annamite, mère des langues. Communauté d'origine des races celtiques, sémitiques, soudanaises et de l'Indochine*, Paris : Hachette et Cie, 248 p.
- TRUÔNG Minh Ký. 1893. *Cours gradué de langue française (en 100 leçons)*, Saïgon : Imprimerie Nouvelle, 304 p.
- MACHUEL Louis. 1893. *Méthode de lecture et de langage à l'usage des élèves étrangers de nos colonies, 1^{er} livret traduit en langue annamite pour les élèves des Ecoles de l'Indo-Chine par G. Dumoutier*, Hanoi : Imprimerie typo-lithographique F.-H. Schneider.
- NORDEMANN Edmond. 1894. *Les 214 radicaux de l'écriture chinoise groupés dans l'ordre actuellement adopté en Chine avec au verso de chaque caractère la prononciation annamite du nom chinois, la signification annamite et la traduction française*, Hanoi : [s. n.], 104 p.
- DIGUET Edouard. 1894. *Méthode d'enseignement mutuel franco-annamite*, Hanoi : F. -H. Schneider, 113-II p.
- FREY Henri. 1894. *Annamites et Extrême-Occidentaux. Recherches sur l'origine des langues*, Paris : Hachette et Cie, 272 p.
- TRUÔNG Vĩnh Ký Petrus. 1895. *Alphabet quốc ngữ*, Saïgon : Imprimerie nouvelle.
- GOUZIEN Paul. 1897. *Manuel franco-tonkinois de conversation spécialement à l'usage du médecin, précédé d'un exposé des règles de l'intonation et de la prononciation annamites*, Paris : A. Challamel, XI-174 p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1897. *Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, VIII-208-III p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1897. *Méthode théorique et pratique de la langue annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, 30 p.
- CASPAR Louis. 1897. *Recueil de tous les caractères contenus dans les classiques chinois : prononciation et sens en langue annamite*, Hongkong : [Nazareth], 65 p.
- NORDEMANN Edmond. 1898. *Méthode de la langue annamite*, Hanoi : [s. n.], XXXVI-68 p.
- TAUPIN Nina. 1898. *Recueil de petits textes à l'usage des Annamites étudiant la langue française et des Français voulant apprendre l'annamite*, Hanoi : F.-H. Schneider, II-114-2 p.
- BOSQ Jean-C. 1898. *Morale et leçons de choses en quốc ngữ à l'usage des élèves des écoles cantonales*, Sài Gòn : Claude, 48 p.
- CHÉON Jean Nicolas. 1899. *Recueil de cent textes annamites annotés et traduits et faisant suite au cours d'annamite*, Hanoi : Schneider, CCICVI-IV p. [2^e éd. 1905].
- MOSSARD Lucien. 1900. *L'annamite appris en quatre leçons et vingt fables*, Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions Étrangères, 137 p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1900. *Recueil de morceaux choisis annamites avec traduction française à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, II-83 p.
- CREMIEUX Maxime. 1900. *Notions d'annamite vulgaire*, Paris : Librairie africaine & coloniale / J. André éditeur, 240 p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1901. *Essai de prosodie annamite et recueil de poésies inédites*, Hanoi : F.-H. Schneider, VIII-120 p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1901. *Recueil de morceaux choisis annamites sans traduction à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, 66 p.

- VALLLOT Pierre-Gabriel. 1901. *Guide de la conversation franco-annamite contenant l'abécédaire, un vocabulaire, des dialogues et des renseignements sur les us et coutumes annamites*, Hanoi : F.-H. Schneider, II-159 p.
- CADIÈRE Léopold. 1902. *Phonétique annamite : dialecte du Haut-Annam*, Paris : Imprimerie nationale, XIII-113 p.
- VALLLOT Pierre-Gabriel. 1903. *Origine de la langue annamite et du quoc ngu*, Hanoi : F.-H. Schneider, 20 p.
- CHÉON A. Jean-Nicolas. 1903. *Recueil de textes nouveaux, faisant suite au cours de langue annamite*, Hanoi : Imprimerie F.-H. Schneider, 68-III p.
- SOUVIGNET Henri. 1903. *Variétés tonkinoises : philosophie, enseignement, littérature, concours littéraires*, Hanoi : Imprimerie Schneider, III-583-X-II p.
- CHÉON A. Jean-Nicolas. 1904. *Cours de langue annamite*, 2^e éd, Hanoi : Imprimerie F.-H. Schneider, 659 p.
- CADIÈRE Léopold. 1904. *Monographie de A, voyelle finale non-accentuée en annamite et en sino-annamite*, Hanoi : F.-H. Schneider, 17 p.
- VALLLOT Pierre-Gabriel. 1905. *Grammaire annamite à l'usage des Français de l'Annam et du Tonkin*, Hanoi : F.-H. Schneider, VII-238-III p.
- CHÉON A. Jean-Nicolas. 1905. *Recueil de cent textes annamites / annotés et traduits et faisant suite au Cours d'annamite par A. Chéon, vice-résident, chef de cabinet du résident supérieur, chargé des cours de langue annamite et de caractères chinois*, Hanoi : F.-H. Schneider, CCICVI-II p.
- RYCKEBUSCH L. 1905. *Petite méthode de langue annamite vulgaire*, Saïgon : Claude, 213 p.
- JULIEN (Capitaine). 1906. *Cours de langue annamite : grammaire, exercices et recueil de proverbes*, Hanoi : F.-H. Schneider, VI-291-III p.
- BERTRAND Jean-Baptiste. 1906. *Dictionnaire chinois-annamite-français*, 117 p., AMEP, vol. 1779.
- BOSCQ Jean-C. 1906. *Manuel franco-annamite de conversations usuelles : premier livret*, Saïgon : Coudurier et Montégout, 191 p.
- CADIÈRE Léopold, BAUNO Lucien. 1907. *Textes et documents relatifs à la réforme du quôc-ngu, publié par la Direction générale de l'Instruction publique du Gouvernement général de l'Indochine*, Hanoi : F.-H. Schneider, 37 p.
- BERJOT J. 1907. *Premières leçons d'annamite, ou Exposé du mécanisme général de cette langue : à l'usage des élèves de l'École coloniale, de l'École des langues orientales vivantes, des écoles supérieures de commerce, des officiers, fonctionnaires ou commerçants que leurs affaires appellent en Indochine*, Paris : E. Leroux, 19 p.
- NORDEMANN Edmond. 1907. *Syllabaire annamite / An Nam quốc ngữ tập vận*, Hué : [s. n.], 91 p.
- Anonyme. 1907. *Leçons de lecture en français et en annamite / Bài đọc bằng tiếng Langsa và tiếng Annam*, [3^e éd.]. Saï gòn : Impr. de la Mission, 31 p.
- BOUCHET Alfred. 1908. *Cours élémentaire d'annamite comprenant des éléments de grammaire, textes en langue indigène, thèmes, exercices de conversation, un lexique annamite français*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient, VIII-423-VI p.
- DUBOIS Marcel. 1909. *Cuộc ngữ et mécanisme des sons de la langue annamite*, Hà Nội - Hải Phòng : Imprimerie d'Extrême-Orient, 78 p.
- BARBIER Victor. 1909. *Tục ngữ Annam dịch ra tiếng Tây / Proverbia annamitica in gallicam linguam versa*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient, II-92 p.
- NORDEMANN Edmond. 1910. *Méthode d'écriture annamite*, Paris : Challamel, 19 p.
- DUBOIS Marcel. 1910. *Annamite et français : étude phonétique, pratique*, Hanoi-Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient, 52 p.

- DAVANT Victor. 1910. *Cours pratique de langue annamite (avec les mots en Quoc-Ngu) en cinq leçons ... et lexique français-annamite*, Saigon : Imprimerie commerciale, 391 p.
- SOUVIGNET Henri. 1910. « De l'enseignement annamite », *Annales de la Société des Missions Etrangères*, Paris, p. 281-307.
- Anonyme. 1910. *Alphabet syllabaire et exercices de lecture en quốc ngữ : transcription de l'annamite en caractères latins*, Saigon : Imprimerie de la Mission catholique, 16 p.
- BOSCQ Jean-C. 1910. *Méthode de lecture franco-annamite illustrée à l'usage des écoles communales de l'Indochine*, 5^e éd., Saigon : Imprimerie F.-H. Schneider, 118 p.
- BARBIER Victor. 1911. *Une page de grammaire annamite*, Hanoi : Imprimerie d'Extrême-Orient, 11 p., Extr. de la *Revue indochinoise*, 1911, p. 111-122.
- CADIÈRE Léopold. 1911. « Le dialecte du bas-Annam : esquisse de phonétique », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, n° 11, Hanoi, p. 67-110.
- SOUVIGNET Henri. 1912. « Le merveilleux annamite », *Annales de la Société des Missions Etrangères*, Paris, p. 309-314.
- GRAMMONT Maurice, LÊ Quang Trìn. 1912. *Études sur la langue annamite*, Paris : Imprimerie nationale, 56 p.
- MAHEU Paul-André. 1917. *La langue annamite : grammaire, dialogues, vocabulaire*, Bordeaux : Imprimerie G. Delmas, 74 p.
- Méthode pour enseigner la lecture aux enfants / Bốn dạy con nít tập đọc*. 1917. Sài Gòn : Imprimerie de la Mission, 22 p.
- NORDEMANN Edmond, NGÔ ĐỀ Mẫn. 1917. *Sách tóm tắt những lời văn chữ Nho / Chrestomathie sino-annamite*, Hà Nội : Imprimerie Mac Dinh Tu, 4 vol. (206 p., 223 p., 200 p., 176 p.).
- TRẦN Quang Văn. 1917. *Lectures et récitations en quốc ngữ à l'usage des écoles cantonales et communales en Cochinchine*, publ. par Đinh Thái Sơn, Saigon : Imprimerie de l'Union, 51 p.
- Syllabaire annamite / Phép đánh vần chữ tây ra tiếng Annam*. 1917. Sài Gòn : Impr. de la Mission, 16 p.
- MAHEU Paul-André. 1918. *Cours abrégé de la langue française l'usage des Indochinois sachant le quốc-ngu et de langue annamite destiné aux Européens en rapports journaliers avec les Indochinois de France*, Bordeaux : Imprimerie G. Delmas, 127 p.
- SCHNEIDER F.-H. 1918. *La clé du quốc ngữ, phép học chữ quốc ngữ không thầy / Méthode rationnelle permettant aux professeurs de caractères des villages de l'Indochine l'enseignement simultané quốc ngữ par un procédé connu*, Saigon : F.-H. Schneider, 40 f.
- HIẾN Roger. 1919. *Cours gradué de langue française... Cours préparatoire* [2^e éd.], Saigon, Imprimerie de la Mission, 16 p.

3.2.4. Grammaires, manuels d'enseignement écrits en quốc ngữ

- TRƯỜNG Vĩnh Ký. 1867. *Mẹo luật dạy tiếng pha-lang-sa tóm lại văn vấn để dạy học trò mới nhập trường* [Grammaire française à l'usage des nouveaux élèves], Sài Gòn : Bản in nhà nước, 56 p.
- THIRIET Julien, FAVREAU François-Honoré. 1869. *Sách mẹo dạy tiếng latin* [Manuel d'enseignement du latin], Saigon : Bản in Nhà trường, 157-70 p.
- EVEILLARD Donatien. 1872. *Bốn dạy đọc tiếng Annam* [Enseignement de la lecture annamite], Saigon : Impr. de la Mission, 16 p.
- GODARD Louis. 1874. *Bốn dạy tiếng latin / Syntaxis*, Saigon : Imprimerie de la Mission, 222 p.
- POTTEAUX Ernest. 1875. *Sách tập đọc mà dùng trong các nhà trường* [Méthode de lecture utilisée dans les écoles], Sài Gòn : Bản in nhà nước, 79 p.

- Anonyme. 1876. *Sách thema Latin : dọn tại Hoàng Nguyên Trùng cho học trò latin địa phận Tây, Ninh Phú* : In tại Ninh Phú đường, 156 p.
- FAUTRAT Henri. 1876. *Sách bài thema nhỏ* [Cours de thèmes pour les débutants], Kẻ Sở : Imprimerie de la Mission, 90 p.
- FAUTRAT Henri. 1876. *Sách mẹo latin* [Grammaire latine], Kẻ Sở : Imprimerie de la Mission, 300 p.
- FAUTRAT Henri. 1878. *Sách bài thema* [Cours de thèmes], Kẻ Sở : Imprimerie de la Mission, 80 p.
- FAUTRAT Henri, RAVIER Henri. 1880. *Elementa litteraturae / Sách tóm lại các mẹo cho được làm các thứ văn bài*, Ninh Phú : In tại Ninh Phú đường, 192 p.
- Anonyme. 1884. *Bốn dạy chữ mẫu A B C D cùng phép đánh vần* [Enseignement de l'alphabet et de la prononciation], Sài Gòn : Imprimerie de la Mission, 22 p.
- Anonyme. 1884. *Bốn dạy chữ mẫu A B C D cùng phép đánh vần* [Enseignement de l'alphabet et de la prononciation], Sài Gòn : Imprimerie de la Mission, 15 p.
- TRƯỜNG Vĩnh Ký. 1884. *Sơ học vần tân quốc diễn ca / Répertoires pour les nouveaux étudiants*, Saigon : Impr. C. Guiland et Martinon, 36 p.
- DRONET Jean-Baptiste, ROBERT Ambroise. 1886. *Sách mẹo phalansa / Grammaire française*, Kẻ Sở : Imprimerie de la Mission, 94 p.
- Anonyme. *Sách mẹo latin* [Grammaire latine]. 1887 [2^e éd.]. Tân Định : Bản in địa phận đàng trong bên Tây, 314 p.
- RAVIER Henri. 1888. *Sách mẹo latin* [Grammaire latine], Kẻ Sở : Imprimerie de la Mission, 35 p.
- DUMOUTIER Georges. 1889. *Bài tập tiếng Annam / Exercices pratiques de langue annamite*, Hanoi : F.-H. Schneider, 182 p.
- TRƯỜNG Minh Ký. 1892. *Tập dạy học tiếng Phansa và tiếng Annam / Méthode pour apprendre le français et l'annamite*, Saigon : Imprimerie de Rey, Curisol et Cie, 32 p.
- Bốn dạy đánh vần tiếng langsa / Syllabaire français*. 1892. Sài Gòn : Bản in địa phận Sài Gòn, 28 p.
- TRƯỜNG Minh Ký. 1895. *Quốc [sic] ngữ sơ giải / Syllabaire Quốc [sic] ngữ*, Saigon : Imprimerie de Rey, Curisol et Cie, 8 p.
- TRƯỜNG Minh Ký. 1896. *Tiểu học gia ngôn / Cours gradué de langue chinoise*, Saigon : Imprimerie de Rey, Curisol et Cie, 2 fasc.
- TRƯỜNG Minh Ký. 1897. *Quốc [quốc] ngữ sơ giải / Premières lectures enfantines*, Saigon : Imprimerie de Rey, Curisol et Cie, 20 p.
- GAGNAIRE Jean-François. 1899. *Sách học chữ nhu : cho mau trông văn khế phong tục* [Recueil de textes administratifs en nôm romanisé et en caractères], Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions étrangères, 152 fl.
- ĐỖ Thận. 1906. *Sách kuốc ngữ mới [Nouvelle orthographe du quốc ngữ]*, Hà Nội.
- NORDEMANN Edmond. 1907. *Syllabaire annamite / An Nam quốc ngữ tập vận*, Huế : [s. n.], 91 p.
- CADIÈRE Léopold. 1907. *Mẫu dạy con nít học vần* [Méthode pour enseigner le quốc-ngu aux enfants], Quinhon : Imprimerie de Làng Sông, 28 p.
- PÉRALLE L. et NGUYỄN Khắc Huê. 1907. *Quốc ngữ tự pháp = Méthode de lecture du quốc ngữ*, Sài Gòn : Impr. Commerciale, 45 p.
- TRẦN Quang Tuất. 1910. *Vần quốc [sic] ngữ : cách thức dạy đọc và dạy viết một lược [sic]* [Syllabaire de quốc ngữ : méthode de prononciation et d'écriture], Saigon : Imprimerie commerciale, 32 p.
- NGUYỄN Văn Vân. 1910. *Alphabet en quốc ngữ*, Sài Gòn : Impr. Saigonaise Royer, 24 p.

- DENIS Henri. 1911. *Les six animaux domestiques : poésie satirique attribuée à Tu Duc / Lục súc tranh công*, transcrits en quốc ngữ, trad. et annotés en français, Qui Nhon : Libr. Impr., 93 p.
- TRẦN Phong Sắc, HUỖNH Khắc Thuận. 1911. *Vần quốc ngữ : có phụ tiểu lâm và khuyên hiểu ca, huấn sĩ ca...* [Syllabaire quốc ngữ accompagné d'histoires drôles et de chansons], Sài Gòn : Imprimerie nouvelle, 27 p.
- MASPERO Henri. 1912. « Etudes sur la phonétique historique de la langue annamite – les initiales », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, Tome XII, Hanoi : Imprimerie d'Extrême Orient, 114 p.
- NGUYỄN Văn Mai, LÊ Quang Liêm. 1912, *Đồng âm tự vị (Học viết cho đúng chữ quốc ngữ) / Petit dictionnaire des homonymes annamites (pour écrire correctement le Quốc ngữ)*, Saigon : Imprimerie commerciale Marcellin Rey, 162 p.
- DENIS Henri. 1913. *Le crapaud et le silure : conte nouveau / Trê cóc tân truyện*/ transcrits en quốc ngữ, trad. et annotés en français, Qui Nhon : Libr. Impr., 77 p.
- ĐỖ Quang Báu. 1914. *ABC annamite / Vần quốc ngữ*, Sài Gòn : Imprimerie F.-H. Schneider, 27 p. [rééd. 1915, 1920].
- NGUYỄN Bửu Tài. 1914. *Vần quốc [sic] ngữ : cách dạy học chữ quốc [sic] ngữ và dạy viết ít chữ hay lộn* [Syllabaire quốc ngữ : méthode d'enseignement d'écriture du quốc ngữ], Sài Gòn : Impr. Huỳnh Kim Danh, 16 p.
- LE BRIS Henri. 1914. *Phép dạy ấu học dùng trong trường làng và trường tổng* [Méthode pour les enfants, utilisée dans les écoles de village et les collèges], Hà Nội : Imprimerie d'Extrême Orient, XII-67 p.
- LÊ Văn Phúc. 1914. *Vần quốc - ngữ : Có dẫn phép đánh vần cho chóng biết và có tiếp thêm mấy bài tập đọc* [Syllabaire quốc ngữ : méthode de prononciation avec lectures], Hà Nội : Đông Kinh ấn quán, 16 p.
- LE BRIS Henri. 1915. *Sách dạy ấu học bị thể* [Premières lectures instructives], Các sách học mới để các trường ở Đông Dương dùng [Nouvelle bibliothèque des écoles de l'Indo-Chine française], Hà Nội : Imprimerie d'Extrême Orient, XI-96 p.
- TÔN Thất Phát. 1915. *Quốc ngữ giắt lưng* [Quốc ngữ de poche], Hanoi : Imprimerie Tonkinoise, 8 p.
- Anonyme. 1915. *Sách mẹo langsa / Grammaire française*, Sài Gòn : Imprimerie de la Mission, 133 p.
- Anonyme. 1915. *Syllabaire annamite / Bản dạy cách đánh vần chữ quốc ngữ*, Sài Gòn : Impr. Huỳnh Kim Danh, 16 p.
- PHẠM Văn Hữu. 1916. *Vần quốc ngữ trẻ con* [Syllabaire annamite pour les enfants], Saigon : Imprimerie F.-H. Schneider, 76 p.
- ĐẶNG Lễ Nghi. 1916. *Sách dạy nói chữ* [Livre de lecture], éd. par Đinh Thái Sơn, Sài Gòn : Imprimerie de l'union, 32 p.
- NGUYỄN Đỗ Mục. 1916. *Ấu học tập đọc : quyển thứ nhất = Recueil de lectures à l'usage des écoles du 1er degré*, Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 20 p.
- NGUYỄN Ngọc Ân. 1916. *Vần quốc [sic] ngữ có nhiều cái hình giải nghĩa* [Syllabaire quốc ngữ avec illustrations], Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 40 p.
- TRẦN Quang Văn. 1916 [2ème éd]. *Tiểu học tân biên / Lectures d'instruction en quốc ngữ... à l'usage des écoles de 1er degré de Cochinchine*, éd. par Đinh Thái Sơn, Sài Gòn : Imprimerie de l'union, 114 p.
- NGUYỄN Đỗ Mục. 1917. *Ấu học luân lý tập đọc : quyển thứ nhất / Lectures morales à l'usage des écoles du 1er degré*, Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 20 p.
- NGUYỄN Đỗ Mục. 1917. *Tiểu học luân lý tập đọc : quyển thứ nhất / Lectures morales à l'usage des écoles du 2e degré*, Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 23 p.

- HỒ Ngọc Cẩn. 1918. *Sách mẹo Latinh / Grammatica latina, tiên dung cho học trò Annam* [sic], Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions Etrangères, 2 vol. 227 p., 248 p.
- NGUYỄN Ngọc Ân. 1918. *Vần quốc [quốc] ngữ có phụ thêm vần langsa ...* [Syllabaire quốc ngữ avec l'alphabet français] , In kỳ nhì chế lại có thêm nhiều chỗ [2^o éd.], Sài Gòn : Impr. Nguyễn Văn Cửa, 32 p., ill.
- DRONET Jeap-Baptiste, ROBERT M. M. 1918. *Sách mẹo phalangsa / Grammaire française*, Kê Sờ : Imprimerie de la Mission, 108 p.
- SCHNEIDER F.H. 1918. *Phép dạy chữ quốc ngữ không thầy : sách dạy những người đã biết chữ nhỏ, chữ nôm, đọc và viết chữ quốc ngữ thật nhanh, thật giản dị, thật rõ ràng / Méthode rationnelle permettant l'enseignement simultané du quốc ngữ*, Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 27 p.
- SCHNEIDER F.H. 1918. *Bốn dạy quốc ngữ vừa tập đọc vừa tập viết* [Méthode de lecture et d'écriture du quốc ngữ], Sài Gòn : F.-H. Schneider, 5 affiches, 60 x 81 cm.
- V.Q.T. 1918. *Vần quốc ngữ* [Syllabaire quốc ngữ], Sài Gòn : Impr. J. Viêt, 9 p.
- Anonyme. 1918. *Premières études de la langue française / Âu học pháp ngữ*, Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions Étrangères, 144 p.
- HỒ Ngọc Cẩn. 1919. *Sách meo Phalangsa / Grammaire française complète* [sic], Hongkong : Typis Societas Missionum ad Exteros, 191 p.

3.3. *Vocabulaires et dictionnaires (1619-1919)*

3.3.1. *Manuscrits*

- PINA Francisco de. 1619-1620. [*Vocabulaire du cochinchinois*] [introuvable]. Sources : ARSI, Jap-Sin.71, f. 002.
- AMARAL Gaspar de. 1634. [*Vocabulaire vietnamien-portugais*] [introuvable]. Sources : Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 308v.
- BARBOSA Antonio. 1638-1639. [*Vocabulaire portugais-vietnamien*] [introuvable]. Sources : Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 443r-v.
- LANGLOIS Pierre. 1674. [*Dictionnaire latin-cochinchinois*] [introuvable]. Sources : AMEP, vol. 860, p. 14.
- COURTAULIN Jean de. 1689. [*Dictionnaire latin-annamite*] [introuvable]. Sources : Archivio Storico de Propaganda Fide, SC Indie Orientali, Cina, vol. 5, f. 318-319.
- BUENAVENTURA Francisco Hermosa de. 1769. *Dictionnaire vietnamien-espagnol*, AMEP, vol. 1059, 316 p.
- PIGNEAU DE BEHAINE Pierre et al., 1772-1773, *Dictionarium annamitico-latinum*, AMEP, vol. 1060, 729 p. sur 2 col.
- PIGNEAU DE BEHAINE Pierre et al., 1772-1773, *Dictionnaire vietnamien -latin-chinois*, 31-852 p., AMEP, vol. 1064.
- ALONSO Feliciano. 1783. *Dictionarium latinum et annamiticum*, Biblioteca Pontificia Università Urbaniana, Collocazione : C-10n-005
- BÌNH Filippe. 1797. *Dictionarium Annamiticum seu Tunkinense Lusitana & Latina declaratione*, O Padre Filippe Do Rosario ou Thầy cả Bình, sao sách này ở Kê Chợ nước Portugal là th' Lisboa, Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 8, 820 p. sur 2 col. + 4 + 180 p.
- QUỖNH Nhân Thomé. 1800-1801. *Dictionarium Annamiticum seu Tunkinense Lusitana*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 23, 287- 319 p.

NGÀN ou TRUNG. 1797-1824. *Dictionarium Annamiticum seu TunKinense cum Lusitana declaratione*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg. Tonch. 26, 938 p. sur 2 col. -143- 5-6 -7 p.

DUCLOS. Pierre-Irénée. 1842. *Lexique français-annamite*, AME, vol. 1186, 180 p.

BERTRAND Jean-Baptiste. 1906. *Clés et caractères indochinois ; suivi d'un traité de versification en vietnamien*, AME, vol. 2653, 300-117 p.

3.3.2. Ouvrages imprimés

RHODES Alexandre de. 1651. *Dictionarium Annamiticum Lusitanum*, Rome : Typis et sumptibus ejusdem Sac. Congr., [VIII-] 31 [-1 bl.] p., 900 col., [1 bl., 5] p.

TABERD Jean-Louis. 1838. *Dictionarium anamitico-latinum*, Serampore : Ex typis J.-C. Marshman, LXXXVIII-708-VIII-135 p.

TABERD Jean-Louis. 1838. *Dictionarium latino-annamiticum*, Serampore : Ex typis J.-C. Marshman, LXXXVIII-708-VIII-135 p.

AUBARET Gabriel. 1861. *Vocabulaire français-annamite et annamite-français, d'un traité des particules annamites*, Bangkok : Impr. de la mission catholique, XCIII-157 p.

PAUTIER Guillaume. 1867. *Dictionnaire étymologique chinois-annamite latin-français*, Paris : Impr. de l'Institut de France, XIX-111 p.

LEGRAND DE LA LIRAYE Théophile-Marie. 1868. *Dictionnaire élémentaire annamite-français*, Saigon, Imprimerie impériale, 184 p.

THIRIET Julien. 1868. *Dictionarium latino-anamiticum vocabulorum quae continentur in libro nuncupato : epitome historiae sacrae et selectae e Novo testamento historiae ad usum linguae latinae tirunculorum*, Saigon : Ex Typis missionis, 194 p.

THEUREL Joseph-Simon. 1877. *Dictionarium anamitico-latinum*, Ninh Phú : Ex typis missionis Tunquini occidentalis, XXX-566-71 p.

CASPAR Louis. 1877. *Dictionnaire annamite-français / Tự vị Annam-Phalangsa*, Tân Định : Imprimerie de la Mission, XVI-916 p.

DES MICHELS Abel. 1877. *Chữ nôm Annam / Petit dictionnaire pratique à l'usage du cours d'annamite*, Paris : Maisonneuve, 60 p.

RAVIER Henri. 1878. *Lexicon anamitico-latinum / Tự vị Annam-Latinh tóm lại hết mọi tiếng đã có trong sách thema*, Ninh Phú : [Imprimerie de la Mission], 153 p.

TRƯỜNG Vĩnh Ký. 1878. *Dictionnaire français-annamite / Tự vị pha-lang-sa giải nghĩa ra tiếng Annam*, Sài Gòn : Impr. du Gouvernement, 288 p.

RAVIER Henri. 1880. *Dictionarium latino-annamiticum completum et novo ordine dispositum cui accedit appendix praecipuas voces proprias cum brevi explicatione continens*, Ninh Phú : Ex typis missionis Tunquini occidentali, XII-1270-72 p.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1884. *Petit dictionnaire français-annamite*, Saigon : Imprimerie de la Mission, II-1192 p.

PHAN Đức Hóa. 1886. *Index des caractères chinois contenus dans le dictionnaire chinois anglais de Williams*, Saigon : Collège des Interprètes, IV-4-449-193 p.

TRƯỜNG Vĩnh Ký Petrus. 1887. *Vocabulaire annamite-français : mots usuels, noms techniques, scientifiques et termes administratifs*, Saigon : Rey et Curial, 191 p.

KAHN Gaston. 1887. *Vocabulaire franco-tonkinois*, Hanoi : [s.n.], VI-70 p.

GENIBREL Jean-François. 1893. *Sách số tiếng Annam-Phalangsa / Vocabulaire annamite-français*, Saigon : Impr. de la Mission à Tân Định, XVI-623 p.

HUỶNH Tịnh Của. 1895-1896. *Dictionnaire annamite, Tome I, A-L / Đại Nam Quốc âm tự vị : Tham dụng chữ Nho, có giải nghĩa, có dẫn chứng, mượn 24 chữ cái phương Tây làm chữ bộ*, Sài Gòn : Imprimerie Rey et Curial, XIV-608 p.

- HUỶNH-Tĩnh Paulus Cua. 1895-1896. *Dictionnaire annamite / Đại Nam Quốc âm tự vị : Tham dụng chữ Nho, có giải nghĩa, có dẫn chứng, mượn 24 chữ cái phương Tây làm chữ bộ*, Saigon: Imprimerie Rey et Curisol, 2 vol. (608-596 p.).
- NORDEMANN Edmond. 1896. *Thiên tự đại âm ca tập đồ / Vocabulaire sino-annamite versifié contenant mille caractères transcrit en quốc ngữ et traduit en français*, Hà Nội : Đạo học tô năng văn tục đại, 21 fl.
- SALMON (Lieutenant). 1897. *Vocabulaire français-siamois-annamite*, [S.l.] : [s.n.] 137 p.
- NORDEMANN Edmond. 1898. *Chrestomathie annamite contenant 180 textes en dialecte tonkinois suivie d'un lexique encyclopédique annamite français illustré de 62 fac-simile et d'un index français concernant ce lexique*, Hà Nội : Đạo học Ngô Đê Mẫn chính lục, XXIII-310 p.
- GENIBREL Jean-François. 1898. *Dictionnaire annamite-français comprenant 1 : tous les caractères de langue annamite vulgaire avec l'indication de leurs divers sens propres ou figurés, et justifiés par de nombreux exemples 2 : les caractères chinois nécessaires à l'étude des tu tho ou quatre livres classiques chinois 3 : la flore et la faune de l'Indo-Chine*, Saigon : Impr. de la Mission à Tân Định, [2]-987 p.
- GENIBREL Jean-François. 1898. *Tây ngữ thích nam tổng lược / Vocabulaire français-annamite*, Saigon : Impr. de la Mission à Tân Định, 451 p.
- VALLOT Gabriel. 1898. *Dictionnaire franco-tonkinois illustré comprenant : la traduction d'environ 15 000 mots français, des développements encyclopédiques, des illustrations et des tableaux, un supplément pour les noms propres et les noms géographiques*, Hanoi : Impr. F.-H. Schneider, 405 p.
- BONET Jean. 1899. *Dictionnaire annamite-français (langue officielle et langue vulgaire)*, Paris : Imprimerie nationale : E. Leroux, XXV-440-532 p.
- NORDEMANN Edmond. 1899. *Dictionnaire chinois-annamite-français contenant dix mille caractères pour servir de modèle d'écriture / Tự vị chữ nho dứt lại in làm tập đồ một vạn chữ*, Huế : [s.n.].
- KIKICHI Katsurô, TRẦN Ngọc Châu. 19- ?. *Petit dictionnaire français-annamite-japonais*, Hanoi : Giang Ta, 55 p.
- CREPIN Paul. 1900. *Nouveau Vocabulaire français-tonkinois et tonkinois-français*, Paris, Challamel Ainé, 192 p.
- DUPLA Paul, NGUYỄN Văn Sanh. 1900. *Vocabulaire annamite-français*, Saigon : Ménard & Legros, 95 p.
- VALLOT Gabriel. 1901. *Petit dictionnaire annamite-français, composé sur le plan des dictionnaires de l'évêque d'Adran (éditions de Mgr Taberd et de Mgr Theurel) et à l'aide du dictionnaire franco-tonkinois*, Hanoi : F.-H. Schneider, III-287 p.
- VALLOT Pierre-Gabriel. 1901. *Lexique français-annamite donnant le sens de plus de douze mille mots*, Hanoi : F.-H. Schneider, 176 p.
- RAVIER Henri, DRONET Jean-Baptiste. 1903. *Lexique franco-annamite / Tự vị phalangsannam*, Kê Sờ : Imprimerie de la Mission, IV-534 p.
- PILON Alexandre. 1908. *Petit lexique annamite-français*, Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions Étrangères, 400 p.
- MAHEU Paul-André. 1910. *Petit lexique de poche français-annamite*, Qui Nhon : Librairie Imprimerie, 16*-326 p.
- SAVINA François Marie. 1910. *Dictionnaire tây-annamite-français, précédé d'un précis de grammaire tây et suivi d'un vocabulaire français-tây*, Hanoi : Impr. d'Extrême-Orient, VI-488 p.
- Anonyme. 1914. *Tự vị latin-annam / Dictionnaire latino-annamiticum* [4^e éd.], Sài Gòn : Impr. de la Mission, 273 p.
- NGUYỄN Ngọc Xuân. 1915. *Lexique annamite-français*, Huế : Văn Minh, 97 p.

- MASSERON Jules, GENIBREL Jean-François. 1916. *Nouveau dictionnaire français-annamite*, Tân Định : Imprimerie de la Mission, X-1212 p.
- MASSERON Jules. 1916. *Lexique français-annamite / Tự vị Langsa-Annam cho kẻ mới học*, Sài Gòn : Imprimerie de Tân Định, 32 p.
- BOLLIET W. Madame. 1917. *Lexique français, annamite, bas-malais à l'usage des Français et Annamites en Indochine*, Sài Gòn : Imprimerie de Tân Định, XII-119 p.
- NGUYỄN Hòa Cát. 1917. *Essai de vocabulaire franco-annamite à l'usage des soldats annamites en France / Nam binh pháp học*, Hà Nội : Impr. Tonkinoise, 43 p.
- NGUYỄN Văn Mai. 1917. *Đồng âm tự vị / Dictionnaire des homonymes annamites*, Sài Gòn : Impr. F.-H. Schneider, 134 p.
- MARTIN Victor. 1918. *Vocabulaire latin-annamite-français*, Hongkong : Imprimerie de la Société des Missions Etrangères, 133 p.

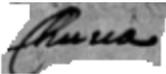
Annexe 4. Les graphies du vietnamien en caractères latins

Nous avons relevé les graphies du vietnamien en caractères latins les plus représentatives qui montrent le choix des jésuites dans la transcription des parlers vietnamiens (cochinchinois et tonkinois) de 1617 à 1651.

4.1. Cochinchine (1617-1626)

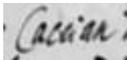
4.1.1. Année 1617

Rapport « Missão de Cochinchina » écrit en portugais. Jap-Sin 114, f. 004v-010

Mots extraits	Ecriture du 17 ^e s.	Quốc ngữ moderne	Trad. française
 Jap-Sin 114, f. 145v.	Chuuua	Chúa	le seigneur

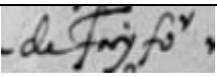
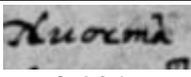
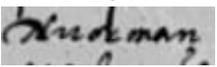
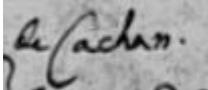
4.1.2. Année 1618

Rapport « Missione di Coccincina » écrit en italien. Jap-Sin 114, f. 181v-184

Mots extraits	Ecriture du 17 ^e s.	Quốc ngữ moderne	Trad. française
	Faifõ	Hải phố (Hội An)	Faïfo
	Caccian	Ca Chàm, Kê Chàm	ville principale de la province de Quảng Nam

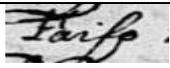
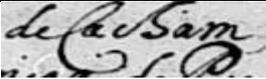
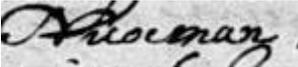
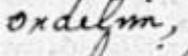
4.1.3. Année 1619

Rapport « Missam da Cochinchina » écrit en portugais par Joam Roiz Giram (João Roiz, João Rodrigues). Jap-Sin 114, f. 204v-207.

Mots extraits	Ecriture du 17 ^e s.	Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 204v	Fayfõ	Hải phố (Hội An)	Faïfo
 f. 204v  f. 206	Nuocmã	Nước mặn	2 ^{ème} résidence des jésuites
 f. 204v	Cachan	Ca Chàm, Kê Chàm	ville principale de la province de Quảng Nam

4.1.4. Année 1620

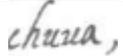
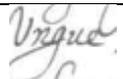
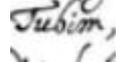
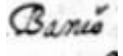
Ce rapport « Annu de Cochinchina de 1619, Muito Reverendo em Cristo P. M » signé par João Roiz. Jap-Sin. 71, f. 002-012.

		Quốc ngữ moderne	Trad. en français
 f. 002v	Faifo	Hải phố	Faifo
 f. 002v	Cacham	Ca Chàm, Kê Chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 002v	Nuocman	Nước Mặn	2 ^{ème} résidence des jésuites se trouve au Nord de la province de Quy Nhon actuelle
 f. 008v	ondelim	Ông đê Lĩnh	le nom d'un mandarin

4.1.5. Année 1621

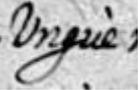
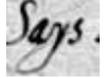
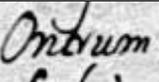
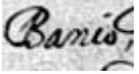
4.1.5.1. Rapport de João Roiz

Rapport « Annu de Cochinchina do anno de 1620, pera M. muyrando em christo Padre mutio Vitelleschi preposito geral da Companhia de Jesu » écrit en portugais. Jap-Sin 72, f. 002-016

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 003	Quinhin	Quy Nhin (Nhon)	province à la frontière de la Cochinchine et du Champa (au 17 ^e s.)
 f. 003	chua	chúa	le seigneur
 f. 003	Ungue	Ông Nghè	titre de docteur
 f. 010	Sinoá	Xứ Hóa	le nom d'un lieu
 f. 010	Bafu	Bà phủ	l'épouse d'un mandarin
 f. 010	Sai	Sãi	le bonze
 f. 010	Tubim	Tử Bình	Le nom d'un bonze
 f. 010v	Bancõ	Bàn cổ	créateur du ciel et de la terre selon le taoïsme

4.1.5.2. Rapport de Gaspar Luis

Rapport « Cocincinensis missionis annuae Litterae, anni 1620 » écrit en latin. Jap-Sin. 71, fl. 015-019

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 016v	Ungue	Ông Nghè	titre de docteur
 f. 016v	Says	Sãi	le bonze
 f. 016v	Ontrum	Ông trùm	nom d'une personne de pouvoir
 f. 017v	Banco	Bàn cổ	créateur du ciel et de la terre selon le taoïsme

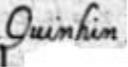
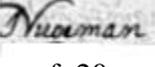
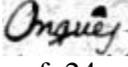
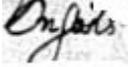
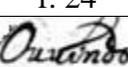
4.1.5.3. Le livre de Cristoforo Borri (1621)²³

Expressions relevées et transcription en Quốc ngữ moderne	Trad. française
Daden Lut, Daden Lut, (p. 8) Đã đến lụt, đã đến lụt	l'inondation arrive
Doy, (p. 47) đói	la faim
Sin mocai, (p. 47) Xin một cái	Donnez-moi une chose
Sayc, Chin. (p. 73) sách chữ	le livre
Sayc, Kim, (p. 73) sách kinh	le catéchisme
laom Hoaloam chiam, Muon bau. tlom, (p. 102) Muốn vào trong lòng Hoa Lang chẳng ?	Voulez-vous rentrer dans le christianisme ? Littéralement : Voulez-vous devenir chrétien ?
Con gnoo muon bau tlom laom Hoalaom chia. (p. 102) Con nhỏ muốn vào trong lòng Hoa Lang chẳng ?	Voulez-vous rentrer dans le ventre des Portugais ? Littéralement : Voulez-vous devenir chrétien ?
Muon bau dau Christiam chiam, (p. 103) Muốn vào đạo christiam chẳng ?	Voulez-vous devenir chrétien ?

²³ Cristoforo Borri. 1631. *Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au Royaume de la Cochinchine*, trad. de l'italien par le Père Antoine de la Croix, Lille, Imprimerie de Pierre de Rache.

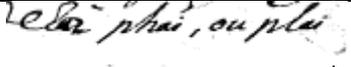
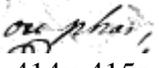
4.1.6. Année 1622

Rapport « Annu da Cochinchia do anno de 1622, pera M. Muy R do em Christo Pe muito Vitelleschi Prepo sito Geral da Companhia de Jesu » signé par João Roiz, écrit en portugais à Macao le 22 octobre 1623. Jap-Sin 72, f. 019-030.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 20	Quinhin	Qui Ninh (Nhon)	province frontière entre Cochinchine et Champa (au 17 ^e s.)
 f. 20	Nuocman	Nước mặn	2 ^{ème} résidence
 f. 24	Onguês	Ông Nghè	titre de Docteur
 f. 24	Onsais	Ông Sãi	le bonze
 f. 24v	Ouhinbo	Ông Huỳnh Bộ	nom d'un mandarin

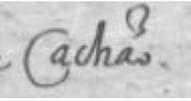
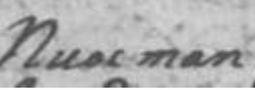
4.1.7. Année 1622-1623

Rapport de Francisco de Pina écrit en 1622 ou 1623. Jesuítas na Ásia, vol. 49/V/7, f. 413-416.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 413v	Cachão	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
  f. 414v-415r	chà (là) phải, ou plai ou phai	Cha phải, ông phải	le père a raison
 f. 416	Ousay	Ông sãi	le bonze

4.1.8. Année 1624

Rapport « Annu da missão de Cochinchina, Anno de 1624 » de Gaspar Luis écrit en portugais. Jap-sin 60, f. 397v-403.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 398	Cachão	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 400	Nuoc man	Nước mặn	deuxième résidence

f. 401r	To bim	Tử Bình	nom d'un bonze
f. 401v	Onde limbay	Ông đề lĩnh bảy	appellation du mandarin principal de la province

4.1.9. Année 1625

4.1.9.1. Le manuscrit de Majorica

Rapport « Annuae Cocincinea, anni 1624. Ad reverendu admodu in christo patre nostru mutiu vitellescum » écrit en latin signé par Gabriel Matos daté au 17 mai 1625. Jap-Sin 71, f. 047-054.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
f. 047	Ca Chàm	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
f. 047v	Faifo	Hải phố	ville de Hội An actuel, Faïfo
f. 050v	Nuocman	Nước mặn	deuxième résidence
f. 052	Oudelimbai	Ông đề lĩnh bảy	nom d'un mandarin de la province

4.1.9.2. Rapport d'Alexandre de Rhodes

Rapport sans titre écrit en portugais signé par Alexandre de Rhodes le 16 juillet 1625. Jap-Sin 68, f. 13r-v.

	.	Quốc ngữ moderne	Trad. française
f. 13r	Cochinchina		Cochinchine
f. 13r	Ainão	Hải Nam	île de Hainan
f. 13r	Tunquim	Đông Kinh	Tonkin

4.1.10. Année 1626

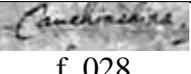
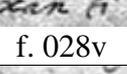
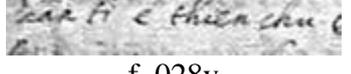
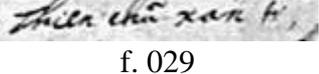
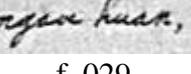
4.1.10.1. Rapport d'Antonio de Fontes

Rapport « Annu da missão de Anam, a que vulgarmente chamão Cochinchina » écrit en portugais le 1^{er} janvier 1626 à Hội An. Jap-Sin 72, f. 69-86r.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Digcham</i> f. 069r	Digcham	Dinh Chàm	palais de la ville Chàm
<i>Cacham</i> f. 069r	Cacham	Ca Chàm	ville principale de la province de de Quảng Nam
<i>Huocman</i> f. 069r	Nuócman	Nước mặn	deuxième résidence jésuite dans la province de Phú Yên
<i>Quinhim</i> f. 069r <i>Quinhim</i> f. 08r	quinhin	Quy Ninh	province de Quy Nhon
<i>Sinua</i> f. 069v <i>Sinuâ</i> f. 074v	Sinua Sinuâ	Xứ Hóa	nom d'un lieu
<i>Champa</i> f. 070v	Cham pá	Chăm Pa	royaume du Champa
<i>Xabin Paulo</i> f. 077v	Xabin Paulo	Xa Bình Paulo	nom d'un chrétien
<i>Quanghia</i> f. 080r	Quanghia	Quảng Nghĩa	province de Quảng Ngãi actuelle
<i>Benda</i> f. 080v	Bendá	Bến đá	nom d'un lieu
<i>Ondelimbay</i> f. 081v	Ondelimbay	Ông đề Lĩnh Bậy	nom d'un mandarin de province
<i>Oudedóc</i> f. 081v	Oudedóc	Ông đề đóc	appellation d'un mandarin
<i>Onghe chieu</i> f. 081v	Onghe chieu	Ông Nghè Chiêu	docteur Chiêu
<i>Quan</i> f. 084r	quan	quan	mandarin
<i>Nhit la khâu, Ksau la nhit</i> f. 085r	Nhit la khâu, khâu la nhit	Nhít là không, không là nhít	Le vide ne peut exister puisqu'il est le vide

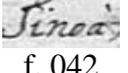
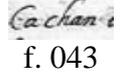
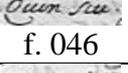
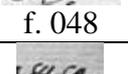
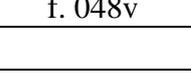
4.1.10.2. Rapport de Francesco Buzomi

Rapport sans titre, écrit en latin, de la main d'Alexandre de Rhodes, signé par Francisco Buzomi. Jap-Sin 68, f. 028-029²⁴.

Mots extraits	Vietnamien du 17 ^e s.	Vietnamien moderne	Trad. en français
 f. 028	faifó	Hải phố	Faïfo
 f. 028	sinoa	Xứ Hóa	Xứ Hóa (le nom d'un lieu)
 f. 028	Cochinchina	Cochinchina	Cochinchine
 f. 028v	xán tí	Xán tí (Thượng đế)	Dieu
 f. 028v	xán tí, thien chu	Xán tí, thiên chủ	Jésus
 f. 029	thien chủ, xán tí	Thiên chủ, xán tí	Jésus, Dieu
 f. 029	ngao huan	Ngọc Hoàng	Empereur de jade

4.1.11. Année 1627

Le rapport « Annu de la Cochinchina de el anò de 1626 » écrit en portugais, signé par Gaspar Luís en mai 1627. Jap-Sin 73, f. 042-048v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 042	Sinoà	Xứ Hóa	Xứ Hóa (le nom d'un lieu)
 f. 043	Cachan	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 046	Quin siu	Quý sừ	nom d'un chrétien
 f. 048	Quan gia	Quan gia	mandarin
 f. 048v	su ca	sur cả	maître des bonzes
 f. 048v	onde Lyn bay	Ông đề lĩnh bảy	nom d'un mandarin

²⁴ Ce texte a dû être écrit en 1626 non pas en 1625 selon Đỗ Quang Chính. 2008. *op. cit.*, p. 48-49.

4.1.12. Année 1628

4.1.12.1. Rapport de Gaspar Luis

Rapport « Annu da Missam de Cochinchina anno de 1628 » de Gaspar Luis. Jesuítas Na Ásia, Vol. 49-V-8, f. 409v-422v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Cachão</i> f. 411r	Cachão	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
<i>Bau kê</i> f. 413r	bau kê	Bầu Kê	nom d'un lieu, d'un village
<i>Cai tlam</i> f. 414v	Cai tlam	Cái Trạm	nom d'un lieu, d'un village
<i>Quin hin</i> f. 416	Guin hin	Quy Nhìn (Quy Nhơn)	province frontière de la Cochinchine et du Champa (au 17 ^e s.)

4.1.12.2. Rapport de Francisco Buzomi

Rapport « Ao padre Andre Palmeyro » écrit en portugais par Francesco Buzomi daté du 3 juillet 1628. Jesuítas Na Ásia, vol. 49-V-8, f. 453v-456r.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Câ</i> f. 454v	Câ	Cả	nom d'un village, d'un lieu
<i>Nam tim</i> f. 455r <i>Nam tim</i> f. 456r	năm tim năm tim	Năm tim	nom d'une église

4.1.13. Année 1629

Rapport « Annu da missam da Cochinchina do anno de 1629 » écrit en portugais. Jesuítas Na Ásia, 49-V-8, f. 422v-438v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Guin hin</i> f. 422v	Guin hin	Quy Nhìn	province de Quy Nhơn
<i>Chua</i> f. 423r	Chua	Chúa	le seigneur
<i>Ca cham</i> f. 424r	Ca cham	Ca chàm	ville principale de la province de Quảng Nam

<i>Cai Ham</i> f. 427r	Cai tlam	Cái trạm	nom d'un village
<i>Nam tim</i> f. 427v	Nam tim	Năm tim	nom d'une église
<i>Nhũ</i> f. 433r	Nhũ	Nhung ? nhũng ?	nom d'un chrétien

4.1.14. Année 1632

Rapport « Annu da missam de Cochinchina do anno de 1631 » écrit par Gaspar Luís, adressé au supérieur de la Compagnie de Jésus, février 1632. Jap-Sin 72, f. 240-260.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Balinh</i> f. 240	Balinh	Bá Linh	nom d'un village
<i>Thilay</i> f. 240v	Thilay	Thị Lại	nom d'un village
<i>An my</i> f. 242v	An my	An Mỹ	nom d'un lieu près de Faifo
<i>Quam guia</i> f. 245	Quam guia	Quảng Ngãi	nom d'une province
<i>Xan dá</i> f. 248v	Xan dá	Xanh đá	nom d'un village
<i>Cai tlam</i> f. 248v	Cai tlam	Cái trạm	nom d'un lieu
<i>Baubum</i> f. 255v	Baubum	Bầu bông	nom d'un chrétien
<i>Benda</i> f. 256	Benda	Bến đá	nom d'un lieu

4.2. Tonkin, de 1627 à 1632

4.2.1. Année 1627

Rapport « Carta Carta esconta ao P. Andre Palermo da Compagnie de Jesus Visitada das prouinias de Japao e China Sobre aentrada dos da Companhia no Reyno de Tonquin » signé par Marquez, le 25 juillet 1627. Jap-Sin 80, f. 003-008v.

Mots extraits	Vietnamien du 17e s.	Vietnamien moderne	Trad. en français
<i>Bũa</i> f. 008	Bũa	Vua	le roi
<i>Chũa</i> f. 008	Chũa	Chúa	le seigneur

4.2.2. Année 1631

4.2.2.1. Rapport d'António Cardim

Rapport écrit par Antonio Cardim sous le titre « Anna de Tun Kim do anno de 1630 para o Padre Andre Palmeyro da Companhia de Jesu vizitador da Provincia de Japam, e China em Macao ». Jesuítas na Ásia ,49/V/31, f. 27v-35v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Tinh Hoa</i> f. 32r	Tinh hoa	Thinh Hóa	nom d'une province
<i>Rum</i> f. 33v	Rum	Rum	résidence principale de la province de Nghệ An
<i>Kien tly</i> f. 34v	Kien tly	Kiên trì	nom d'une église (<i>Persévérance</i>)
<i>Antam</i> f. 34v	Antam	An tâm	nom d'une église (<i>Apaisement</i>)
<i>guiam</i> f. 35r	guiam	Nghệ An	nom de la province
<i>tlê</i> f. 37r	tlê	Trê	nom d'un chrétien
<i>doCeo</i> f. 37r	doCeo	Đồ Keo	nom d'un maître villageois

4.2.2.2. Rapport d'António de Fontes

Rapport « Annu 1631. Parte da Annu da Missam de Tunkim do anno de 1631 de junho até Dezembro incluzive pera o Padre Andre Palmeiro da Companhia de Jesus. Vizitador das Provincias de Japam e China » rédigé par António de Fontes au Tonkin daté du 31 décembre 1631. Jesuítas na Ásia ,49/V/31, f. 89r-119r.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Câ Dam</i> f. 090	câ dam	Cả Đàm ?	nom d'un père
<i>Ông phò mã huyện</i> f. 91r	Où phò mà huyện	Ông phò mã Tuyền	le beau fils du seigneur Trịnh Tráng
<i>Chúa</i> f. 093	chuà	Chúa	le seigneur
<i>ông Tây</i> f. 093v	oũ tây	Ông Tây	mandarin de la province de Nghệ An, il est aussi un des fils du seigneur Trịnh Tráng
<i>Nghê ân</i> f. 093v	Nghê ân	Nghệ An	province de Nghệ An
<i>Thing Hòa</i> f. 093v	Thing Hòa	Thinh Hóa	province de Thanh Hóa

<i>oũ thay phunhac,</i> f. 093v	oũ thay phunhac	Ông thầy phủ nhạc	nom d'un mandarin envoyé dans la province de Thanh Hóa pour lutter contre les Cochinchinois
<i>Kẻ cho</i> f. 094v	Kẻ cho	Kẻ chợ	la capitale
<i>João Minh Đà</i> f. 096v	João Minh da	João Minh Đà	nom d'un chrétien
<i>Kẻ mào</i> f. 096v	Kẻ mào	Kẻ Mọc	nom d'un lieu
<i>hàng bè</i> f. 096v	hàng bè	Hàng Bè	rue de Hàng Bè
<i>văn hộ xã đặng an huyện xứ đông</i> f. 097r	văn hộ xã đặng ăn huyện xứ đông	Văn Hộ xã, Đặng An huyện, xứ Đông	village de Văn Hộ, district de Đặng An, région de l'Est
<i>ân Lãng huyện</i> f. 097	ân Lãng huyện	An Lãng huyện	district de An Lãng
<i>Kẻ dài bên nam</i> f. 097	Kẻ dài bên nam	Kẻ Dài, bên Nam	village de Kẻ Dài, côté du Sud
<i>Kẻ bên tây</i> f. 097v	Kẻ bên tây	Kẻ bên Tây	village du côté de l'Ouest
<i>Kẻ Suôi</i> f. 098	Kẻ suôi	Kẻ Suôi	village de Kẻ Suôi
<i>Kẻ Sùng</i> f. 098v	Kẻ sùng	Kẻ Sùng	village de Kẻ Sùng
<i>ông đồ hòa</i> f. 099v	oũ đồ hỏa	Ông đồ Hòa	maître villageois nommé Hoà
<i>ông đốc</i> f. 101	oũ đốc	Ông đốc	commandant
<i>Kẻ Sỏi</i> f. 101v	Kẻ sỏi	Kẻ Sỏi ?	village de Kẻ Sỏi
<i>João triệu</i> f. 102v	João triệu	João Triệu	nom d'un chrétien
<i>ông phò mã Tuyền</i> f. 103v	oũ phò mã Tuyền	Ông phò mã Tuyền	beau-fils du seigneur Trịnh Tráng
<i>Đông hồ ở tây quân huyện</i> f. 103v	Đông hồ ở tây quân huyện	Đông hồ ở Tây quân huyện	commune de Đông Hồ, district de Tây Quân
<i>thu ông bình</i> f. 104	thu ông bình	Thu ông Bình	nom d'un mandarin
<i>Nẻ bàng, thương phúc huyện</i> f. 104v	Nẻ bàng, thương phúc huyện	Nẻ bàng, thương phúc huyện	village de Nẻ Bàng, district de Thương Phúc
<i>xã ân de tôn huyện</i> f. 106	xã ân de tôn huyện	Xã An, Tông huyện	commune de An, district de Tông

<i>Thĩng hĩa</i> f. 107	Thĩng Hĩa	Thinh Hĩa	province de Thinh Hĩa
<i>Ông chí công,</i> f. 107v	oũ chi công	Ông Chí Công	nom d'un chrétien
<i>Kẻ bõ</i> f. 107v	Kẻ bõ	Kẻ võ	village de Kẻ Võ
<i>Ông Kẽ xã,</i> f. 108	Nên kẻ xã	Nên, Kẻ Xã	village de Nên, région de Kẻ Xã
<i>Kẻ bõy,</i> f. 109	Kẻ bõy	Kẻ Bậy	nom d'un lieu
<i>Kẻ Lãng,</i> f. 109	Kẻ Lãng	Kẻ Lãng	nom d'un lieu
<i>Kẻ Rum</i> f. 110v	Kẻ Rum	Kẻ Rum	résidence des jésuites dans la province de Nghệ An
<i>Kẻ cón</i> f. 111	Kẻ cón	Kẻ Cống	nom d'un lieu
<i>Tân đy yên xã,</i> f. 111	Tân đyên xã	Tân Duyên xã	commune de Tân Duyên
<i>Nghê an</i> f. 111v	Nghê ân	Nghê An	province de Nghệ An
<i>phù cách,</i> f. 111v	phù cách	Phù Cạch	village de Phù Cạch
<i>Kẻ sét,</i> f. 112	Kẻ sét	Kẻ Sét ?	village de Kẻ Sét
<i>Xuôn luy xuân,</i> f. 112v	Xuôn luy xuân	Xuân Lợi ?	village de Xuân Lợi
<i>Kẻ Ngát,</i> f. 112v	kẻ Ngát	Kẻ Ngát	village de Kẻ Ngát
<i>dầu xả thôn,</i> f. 113v	dầu xả thôn	Dầu Xả thôn	village de Dầu Xả
<i>Phố xã,</i> f. 114	Phố xã	Phố xã	village de Phố Xã
<i>Kẻ bang,</i> f. 114v	Kẻ bang	Kẻ Bàng	village de Kẻ Bàng
<i>Kẻ giầy,</i> f. 114v	Kẻ giầy	Kẻ Giày	village de Kẻ Giày
<i>Ông nghè Làng Bắ,</i> f. 115	oũ Nghè Làng bản	Ông Nghè Làng Bằng	le docteur du village de Bằng
<i>Kẻ Sót,</i> f. 115v	Kẻ sót	Kẻ Sót	village de Kẻ Sót

<i>Kê Lôc</i> f. 115v	Kê Lôc	Kê Lộc	village de Kê Lộc
<i>Vàng mây</i> f. 116v	vàng mây	Vàng Mây	village de Vàng Mây
<i>Kê Cồ</i> f. 117	Kê có	Kê Có	village de Kê Có
<i>Ông chường tổng duyên</i> f. 117	Oũ chủ tông duyên	Ông chường tổng duyên	le nom d'un mandarin
<i>Cửa Sốt</i> f. 118v	Cửa sốt	Cửa Sốt	village de Cửa Sốt

4.2.3. Années 1631-1632

La situation de l'évangélisation au Tonkin pendant ces deux années est résumée dans le rapport « Initium missionis Tunquinensis. Anno 1627 » d'Alexandre de Rhodes. *Jesuitas na Ásia*, 49/V/31, f. 24-27.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Sai</i> f. 24v	Sai	Sãi	le bonze
<i>Doàm</i> f. 25v	doàm	Đoàn	le nom d'un chrétien
<i>Sinoa</i> fl. 25v	sinoa	Xứ Hóa	le nom d'un lieu
<i>Champa</i> f. 25v	ciampa	Chăm-pa	le royaume du Champa

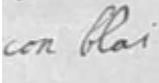
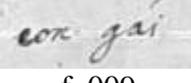
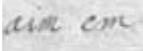
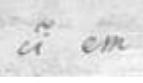
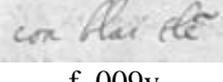
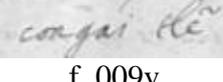
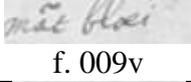
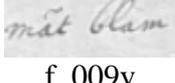
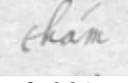
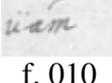
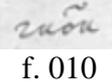
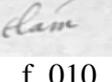
4.2.4. Texte dit « de Macao » (1632)

Ce texte qui a pour objet la comparaison des trois langues chinoise, japonaise et annamite est de la main d'Alexandre de Rhodes. *Jap-Sin* 194, f. 005-011v²⁵.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>cia</i> f. 007	cia	cha	père
<i>ciúm</i> f. 007	ciúm	chúng	particule signifiant le pluriel
<i>toi</i> f. 007	toi	tôi	moi chúng tôi = nous
<i>tlen</i> f. 007	tlen	trên	sur

²⁵ La transcription en quốc ngữ moderne et la traduction en français sont données par Roland Jacques. 2004. *Les missionnaires portugais et les débuts de l'Eglise catholique au Vietnam*, Reichstett : Định Hướng Tùng Thư.

 f. 007	bloài	trời	le ciel
 f. 007v	nguyên	nguyên	faire vœu
 f. 007v	cia	cha	père
 f. 007v	coác	quốc	nation
 f. 007v	trĩ	trị	gouverner
 f. 007v	đét	đất	terre
 f. 007v	tlom	trong	dans
 f. 008	ngài	ngày	jour
 f. 008	kê ciũ	Kẻ chủ	propriétaire
 f. 008v	noẽ toi	nợ tội	dette à moi
 f. 008v	ḃêi	vậy	donc
 f. 008v	lãi	lạy	prier
 f. 008v	đẽ	để	laisser
 f. 008v	ciũm toi	chúng tôi	nous
 f. 008v	cám	cám	séduire
 f. 008v	tai	tai	mal

 f. 008v	dũ	dữ	méchant
 f. 009	con blai	con trai	garçon
 f. 009	con gái	con gái	fille
 f. 009	mẽ	mẹ	mère
 f. 009v	aim em	anh em	frères
 f. 009v	cĩ em	chị em	soeurs
 f. 009v	con blai tễ	con trai trẻ	jeune garçon
 f. 009v	con gái tễ	con gái trẻ	jeune fille
 f. 009v	mặt bløei	mặt trời	soleil
 f. 009v	mặt blam	mặt trăng	lune
 f. 009v	thám	tháng	mois
 f. 010	biéc	biéc	bleu
 f. 010	uám	uống	boire
 f. 010	ruõu	rượu	alcool
 f. 010	chét	chết	mourir
 f. 010	tlám	trắng	blanc

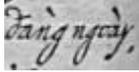
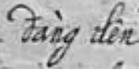
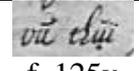
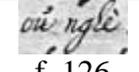
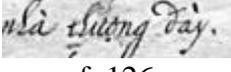
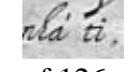
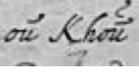
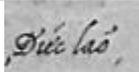
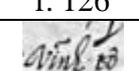
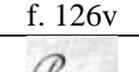
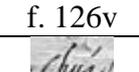
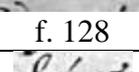
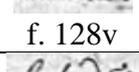
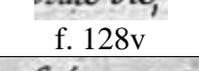
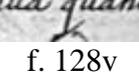
 f. 010v	chua	vua	roi
 f. 010v	sét	sét	foudre
 f. 010v	sám	sám	tonnerre
 f. 010v	tlãn	trán	front
 f. 011	hai	hai	deux
 f. 011	sáu	sáu	six
 f. 011	mùei	mười	dix
 f. 011	muèi mốt	mười mốt	onze
 f. 011	muèi hai	mười hai	douze

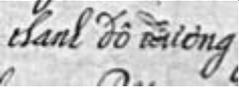
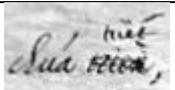
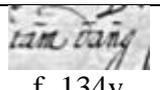
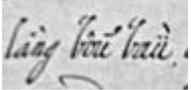
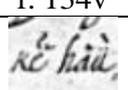
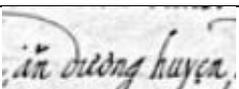
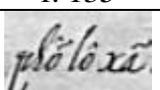
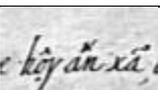
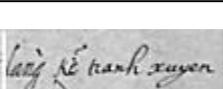
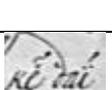
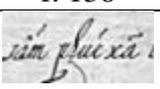
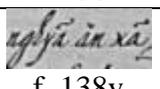
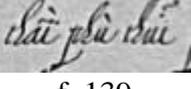
4.2.5. Les rapports rédigés au Tonkin (1632-1651)

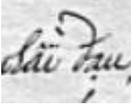
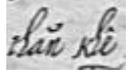
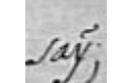
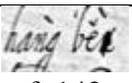
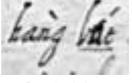
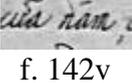
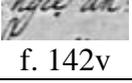
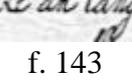
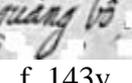
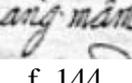
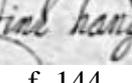
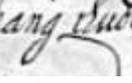
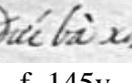
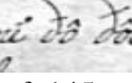
4.2.5.1. Rapport de Gaspar do Amaral en 1632

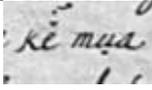
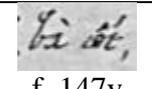
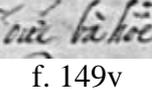
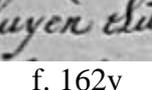
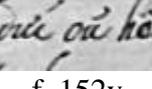
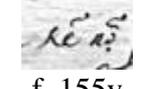
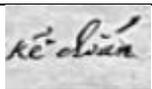
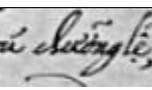
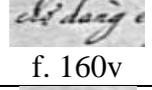
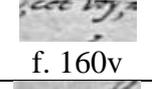
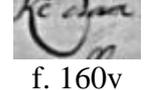
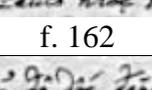
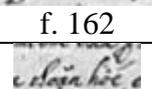
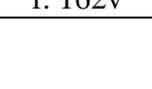
Rapport « Anua do reino de Annam do anno de 1632 pera o P^e Andre Palmeiro da Companhia de Jesu visitador das Provincias de Jajam e China » de Gaspar do Amaral, écrit le 31 décembre 1632 est conservé dans deux fonds d'archives : Jap-sin 85, f. 125r-174r et Jesuítas Na Ásia 49-V-31, f. 215v-263v. Nous avons relevé les mots tels qu'ils figurent dans le texte conservé au Jap-Sin en raison de sa fiabilité. En effet, Amaral a corrigé certains mots dans ce rapport et a vérifié ainsi l'orthographe.

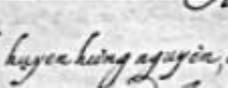
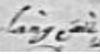
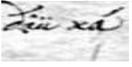
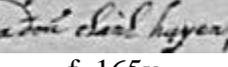
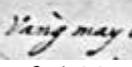
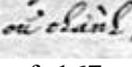
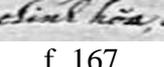
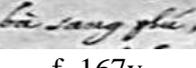
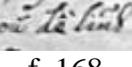
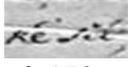
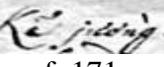
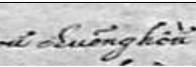
		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 125	Kê quăng	Kê Quảng (xứ Quảng)	province de Quảng Nam
 f. 125v	đàng tlão	đàng trong	Cochinchine
 f. 125v	thoạn hóa	Thuận Hóa	province de Thuận Hóa
 f. 125v	Thinh hĩa	Thinh Hóa	province de Thanh Hóa

 f. 125v	đàng ngoài	Đàng Ngoài	Tonkin
 f. 125v	đàng trên	Đàng Trên	territoire vers la province de Cao Bằng à la frontière avec la Chine
 f. 125v	ồ thầy	Ông thầy	le maître
 f. 126	ồ nghè	Ông Nghè	titre de docteur
 f. 126	nhà thượng đày	nhà thượng đài	maison des arts martiaux
 f. 126	nhà ti	Nhà ti	service administratif
 f. 126	nhà hiến	Nhà hiến	service juridique
 f. 126	ồ khẫu	ông Khổng	Confucius
 f. 126	đức lão	đức Long	titre de règne du roi Lê Thần Tông (1629-1635)
 f. 126v	Vĩnh tộ	Vĩnh Tộ	titre de règne du roi Lê Thần Tông (1619-1629)
 f. 126v	βua	vua	le roi
 f. 127v	Chúa	Chúa	le seigneur
 f. 128	té kì đạo	Té kì đạo	cérémonie rituelle du calendrier lunaire
 f. 128v	chúa tũ	chúa Tùng	le fils du Seigneur Trịnh Tráng
 f. 128v	chúa dũ	chúa Dũng	le fils du Seigneur Trịnh Tráng
 f. 128v	chúa quành	chúa Quành	le fils du Seigneur Trịnh Tráng
 f. 128v	chúa cả	Chúa cả	titre de Trịnh Tạc-successeur de Trịnh Tráng

 f. 128v	thanh đô vương	Thanh đô vương	titre de Trịnh Tráng
 f. 130	chúa triết	Chúa Triết	surnom du Trịnh Tùng (1570-1624)
 f. 131	kê chợ	Kê Chợ	la capitale
 f. 134	ông phò mã liêu	Ông phò Mã Liêu	le beau fils de Trịnh Tráng
 f. 134v	tam đàng	Tam Đàng	nom d'un village ou les trois royaumes du pays
 f. 134v	làng bôu bầu	Làng Bông Bầu	nom d'un village
 f. 135	kê hầu	Kê Hầu	nom d'un lieu dit du district de An Dương
 f. 135	ăn dương huyện	An Dương huyện	district de An Dương
 f. 136	phố lô xã	Phố Lô xã	village de Phố Lô, près de la capitale
 f. 136v	hội an xã	Hội An xã	village de Hội An, près de la capitale
 f. 137v	làng kê tranh xuyên	làng Kê Tranh Xuyên	village de Tranh Xuyên
 f. 138	kê dái	Kê Đáy	nom de lieu
 f. 138v	sâm phúc xã	Sâm Phúc xã	commune de Phúc Xã
 f. 138v	ngĩa ăn xã	Nghĩa An xã	commune de Nghĩa An
 f. 139	thầy phù thủy	thầy phù thủy	le sorcier

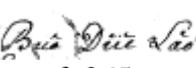
 f. 141	thầy đạo	thầy đạo	le prêtre
 f. 141v	thanh Khê	Thanh Khê	commune de Thanh Khê
 f. 141v	sầy	sãi	le bonze
 f. 142	hàng bè`	hàng Bè	rue de Hàng Bè
 f. 142v	hàng bút	Hàng Bút	rue de Hàng Bút
 f. 142v	cửa nam	Cửa Nam	porte du Sud de la capitale
 f. 142v	nghệ ăn	Nghệ An	province de Nghệ An
 f. 143	Kê ăn lã	Kê An Lãng	commune de An Lãng près de diocèse de Bùi Chu - province de Nam Định
 f. 143v	quăng bó	Quăng Bó	nom d'un lieu
 f. 144	hàng mắm	Hàng Mắm	rue de Mắm (sauce de poisson)
 f. 144	đình hàng	Đình Hàng	lieu de la capitale
 f. 144	thích ca	Thích ca	le bouddha
 f. 145	hàng thuốc	Hàng Thuốc	rue des médicaments
 f. 145v	đức bà xạ	Đức Bà Xạ	nom d'une grande dame chrétienne
 f. 145v	ông đô đốc	Ông đô đốc	le commandant

 f. 147	kễ mua	Kẻ mua	nom d'un lieu
 f. 147v	bà cốt	Bà cốt	la voyante
 f. 149v	đức bà hờ	Đức Bà Hòe	épouse d'un mandarin
 f. 162v	thuyền thũ	Thuyền Thủy	nom d'une commune
 f. 152v	đức ỗ hờ	Đức Ông Hòe	nom d'un mandarin
 f. 155v	kẻ nô	Kẻ Nộ	lieu de la province de Thanh Hóa
 f. 157v	kẻ chỏán	Kẻ Choán	nom d'un lieu
 f. 157v	ỗ chũng lễ	Ông Chương Lễ	mandarin de Kẻ Choán
 f. 158	kẻ bó	Kẻ Vó	lieu-dit de la province de Thanh Hóa
 f. 159	Kẻ vích	Kẻ vích	lieu-dit de la province de Thanh Hóa
 f. 160v	chợ dằng	Chợ Đàng	nom d'un marché
 f. 160v	cốt bớ	cốt bói	la voyante
 f. 160v	Kẻ chàm	Kẻ Chàm	lieu de la province de Thanh Hóa
 f. 162	Paulo nhộ	Paulo Nhuệ	nom d'un catéchiste
 f. 162	ỗ đô đóc đặng	ông đô đóc Đăng	un commandant nommé Đăng
 f. 162v	thuận hóa	Thuận Hóa	province de Thuận Hóa

 f. 162v	nghệ ân	Nghệ An	province de Nghệ An
 f. 163	huyện hưng nguyên	Huyện Hưng Nguyên	district de Hưng Nguyên
 f. 165	làng cầu	Làng Cầu	village de Cầu
 f. 165v	đậu xá	Đậu Xá	église de Đậu Xá
 f. 165v	đông thành huyện	Đông Thành huyện	district de Đông Thành
 f. 166	vàng may	Vàng May	église de Vàng May
 f. 167	ông thành	Ông Thành	nom d'un mandarin
 f. 167	thanh hóa	Thanh Hóa	province de Thanh Hóa
 f. 167v	bà sang phú	Bà Sang Phú	épouse d'un mandarin
 f. 168	ông đề lĩnh	Ông Đề Lĩnh	nom d'un mandarin
 f. 170v	chợ thủy	Chợ Thủy	nom d'un marché
 f. 170v	kê sắt	Kê Sắt	nom d'une église de la province de Hải Dương
 f. 171	Kê giường	Kê Giường	nom d'une commune
 f. 172v	ông chuông hồng	Ông Chuông Hồng	nom d'un mandarin

4.2.5.2. Année 1633

Rapport « 1633, Anua da missão do reyno de Anam a que os Portuguzes chamão Ton Kim do anno de 1633 o padre Antonio Palmeiro visitador das provincias de Japão e China » de Gaspar do Amaral, écrit le 30 décembre 1633. Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 265r-302r.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 265v	buà Đức Lão	Vua Đức Long	titre de règne entre 1629 et 1635 du roi Lê Thần Tông

<i>Nhà Lê</i> f. 265v	Nhà Lê	Nhà Lê	la dynastie des Lê
<i>Chúa Cả</i> f. 265v	Chùa cả	Chúa Cả	le titre de Trịnh Tạc- successeur de Trịnh Tráng
<i>Sinh đồ</i> f. 266r	sinh đồ	Sinh đồ	lettre ayant été classé deuxième au concours provincial pour les postes au niveau de district
<i>Ông cống</i> f. 266r	ông cống	Ông cống	les lauréats du concours provincial
<i>Hội thi</i> f. 266v	hội thi	Hội thi	le concours
<i>Bồ Chính</i> f. 266v	Bồ Chính	Bồ Chính	la province de Bồ Chính
<i>Chúa Quỳnh</i> f. 266v	Chùa quành	Chúa Quỳnh	le fils du seigneur Trịnh Tráng
<i>Vua, chúa</i> f. 266v	βua, Chúa	Vua, chúa	le roi, le seigneur
<i>Đàng Trong</i> f. 266v	Dàng tlão	Đàng Trong	Cochinchine
<i>Đàng Ngoài</i> f. 268	Dàng ngòay	Đàng Ngoài	Tonkin
<i>Câu đên</i> f. 268v	Câu gèn	Câu Dên	une des cinq portes de la capitale
<i>Bến bò đê</i> f. 268v	Bén bò đê	Bén bò đê	port de Bồ Đề
<i>Quảng Võ</i> f. 268v	quảng bõ	Quảng Võ	le nom d'un lieu
<i>Hàng dầu</i> f. 268v	Hàng dàu	Hàng Dầu	le nom d'une rue (rue de l'huile)
<i>Ông Chưởng</i> f. 268v	Oũ chưởng	Ông Chưởng	le nom d'un mandarin
<i>Đô đốc Đàng</i> f. 270	Dô đóc dang	Đô đốc Đàng	le commandant nommé Đàng
<i>Kẻ đá</i> f. 270	Kẻ đá	Kẻ đá	le nom d'un lieu
<i>Đức bà Đồi</i> f. 271v	Dục bà đóy	Đức bà Đồi	le nom de la deuxième concubine du roi Lê
<i>Kẻ mua</i> f. 272	Kẻ Mua	Kẻ Mua	le nom d'un lieu
<i>Bà cót</i> f. 272v	Bà cót	Bà cót	la voyante

<i>Ôu (Chuong Hà)</i> f. 273	ôu chuong hà	Ông Chương Hà	le nom d'un mandarin
<i>Bên đơ</i> , f. 274	Bên đơ	Bên đông	à l'Est
<i>Kê sét</i> f. 274v	Kê sét	Kê Sét	le nom d'un lieu
<i>Thầy phù thủy</i> f. 274v	Thầy phù thủy	Thầy phù thủy	le sorcier
<i>Thầy bói</i> f. 274v	Thầy bói	Thầy bói	le voyant
<i>Nhà ty</i> f. 275	Nhà ty	Nhà ti	service administratif
<i>Tam Dương Huyện</i> f. 275v	Tam dương huyện	Tam Dương huyện	district de Tam Dương
<i>Thanh Lâm Huyện</i> f. 275v	Thinh Lâm huyện	Thanh Lâm huyện	district de Thanh Lâm
<i>Phù Đổng Huyện</i> f. 276v	Phù đơ huyện	Phù Đổng huyện	district de Phù Đổng
<i>Nhà huyện</i> f. 277	Nhà huyện	Nha huyện	organe du district
<i>Chúa Khanh</i> f. 278	Chuâ Khanh	Chúa Khánh	le seigneur Khánh
<i>Đàng ngoài</i> f. 278	đàng ngoài	Đàng Ngoài	Tonkin
<i>Chúa Bằng</i> f. 278	Chuâ Bằng	Chúa Bằng	le seigneur qui gouverne la province de Cao Bằng
<i>Cao bằng</i> f. 278	Cau bằng	Cao Bằng	province de Cao Bằng
<i>Bua Lão Tây</i> f. 278	Bua lão	Vua Long (Đức Long)	titre de règne entre 1629 et 1635 du roi Lê Thần Tông
<i>Ôu Phò mã</i> f. 278	ôu phò mã	Ông phò mã	le beau fils du roi
<i>Thanh đô</i> f. 279	Thanh đô	Thanh đô	le titre du seigneur Trịnh Tráng
<i>Kê lụy</i> f. 279	Kê lụy	Kê Lụy	le nom d'un lieu
<i>Địa lí</i> f. 279	Dia lí	Địa lí	la géographie
<i>Sãi</i> f. 279v	sãys	sãi	le bonze
<i>Làng bảy</i> f. 293	Làng bảy	Làng Bảy	le nom d'un village

<i>Thanh Lang xã</i> f. 293	Thanh Lang xã	Thanh Lang xã	commune de Thanh Lang
<i>ông Phômã tàu</i> f. 295	ông phômã tàu	Ông phò mã Tàu	le beau fils du roi
<i>Cầu Lim</i> f. 296v	Câu Lim	Cầu Lim	pont de Lim
<i>văn hiền</i> f. 301v	văn hiền	Văn hiền	la littérature et les gens talentueux
<i>Kẻ chợ</i> f. 302	Kẻ chợ	Kẻ Chợ	la capitale

4.2.5.3. Année 1634

Rapport « Annu de 1634 do reyno de Anam para o P^e Andre Palmeyro, vizitador das provincias de Japão e China. Pax Christi » ne porte pas de signature. D'après son contenu, nous déduisons qu'il s'agit d'un rapport écrit par Gaspar do Amaral, supérieur de la mission au Tonkin. Jesuitas na Ásia, 49-V-31, f. 307v-322r.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>sang phũ</i> f. 303r	sang phũ	sang phũ	le nom de l'épouse d'un mandarin
<i>Nghê ăn</i> f. 304r	Nghê ăn	Nghệ An	province de Nghệ An
<i>Thinh hoã</i> f. 304r <i>Thinh hĩa</i> f. 308	Thinhoã Thinh hĩa	Thinh Hóa	province de Thanh Hóa
<i>Bua đực Lã</i> f. 307r	βua đực Lã	Vua Đức Long	titre de règne entre 1629 et 1635 du roi Lê Thần Tông
<i>βua, Chúa</i> f. 307v	βua, Chúa	Vua, Chúa	roi, seigneur
<i>Bố chính</i> f. 307v	Bố chính	Bố Chính	province de Bố Chính
<i>sãy</i> f. 307v	sãy	sãi	le bronze
<i>Kẻ phũ</i> f. 311	Kẻ phũ	Kẻ Phùng	le nom d'un lieu
<i>tân sĩ</i> f. 311v	tân sĩ	Tiến sĩ	Docteur
<i>Bên đơu</i> f. 312v	Bên đơu	Bên đông	du côté de l'Est
<i>Huyen tân minh</i> f. 313	huyen tân minh	Huyện Tân Minh	district de Tân Minh

<i>Chùa</i> f. 313	Chùa	Chùa	la pagode
<i>tài quân</i> f. 313	tài quân	Tài Quân	le nom d'un chrétien
<i>Thầy bói</i> f. 313v	thầy bói	thầy bói	le voyant
<i>Ignacio Kê Đai</i> f. 313v	Ignacio Kê đai	Ignacio Kê Đai	le nom d'un chrétien
<i>Làng Bè</i> f. 314	làng bê	Làng Bè	le nom d'un village
<i>Đông Lâm</i> f. 314	đông Lâm	Đông Lâm	le nom d'un lieu
<i>Ông nghề Làng phật Ớn</i> f. 315	Oũ nghề` Làng phật Ớn	Ông nghề làng phật Ớn ?	l'appellation d'un docteur provenant du village Phật Ớn
<i>Kê vạc</i> f. 315	Kê vạc	Kê Vạc	le nom d'un lieu
<i>Bà Hối</i> f. 316	Bà hối	Bà Hối	le nom d'une Dame chrétienne
<i>Kê phó</i> f. 316	Kê phó	Kê Phó	le nom d'un lieu
<i>Lang đôn</i> f. 316	Lang đôn	Làng Đông	village nommé Đông
<i>Paulo Gâm</i> f. 316	Paulo Gâm	Paulo Gãm	le nom d'un chrétien
<i>La xã</i> f. 316	la xã	La Xã	village nommé La
<i>Huyen phũ Khanh</i> f. 316v	huyen phũ Khanh	Huyện Phù Khang	district de Phù Khang
<i>Tâm đàng</i> f. 317	Tâm đàng	Tâm Đàng	le nom d'un village
<i>Cây này</i> f. 317	cây này	cái này	cette chose
<i>Kê đưng</i> f. 317	Kê đưng	Kê Đưng	le nom d'un lieu
<i>Kê môc</i> f. 317v	Kê môc	Kê Mọc	le nom d'un lieu
<i>Kê sạt</i> f. 318	Kê sạt	Kê Sạt	le nom d'un diocèse

<i>Ignacio thành</i> f. 319	Ignacio thành	Ignacio Thành	le nom d'un chrétien
<i>Kê Đac,</i> f. 319v	Kê đac	Kê Đạc	le nom d'un lieu
<i>ja phũ huyen,</i> f. 319v	ja phũ huyen	Gia phũ huyện	district de Gia Phũ
<i>thân Khê</i> f. 319v	thân Khê	Thanh Khê	le nom d'un lieu
<i>Xuèn quang xã,</i> f. 319v	Xuèn quang xã	Xuyền Quang xã	commune de Xuyền Quang
<i>Kê ân</i> f. 320	Kê ân	Kê Ân	le nom d'un lieu
<i>Bà sang phũ</i> f. 320v	Bà Sang Phũ	Bà Sang Phũ	le nom de l'épouse d'un mandarin
<i>son minh huyen,</i> f. 320v	son minh huyen	Sơn Minh huyện	district de Sơn Minh
<i>hão nhõ xã</i> f. 320v	hão nhõ xã	Hồng Nhuệ xã	commune de Hồng Nhụ
<i>Kê diên,</i> f. 321	Kê diên	Kê Diên	le nom d'un lieu
<i>Chúa tú</i> f. 321v	Chúa tú	Chúa Tùng	e fils du Seigneur Trịnh Tráng
<i>Bát xã</i> f. 321v	bát xã	Bát xã	a commune de Bát

4.2.5.4. Année 1636

Rapport « Annu da missão de Tunkim de 1635 P^a o Padre Manoel Dias da comanhia de Jesus. Vizitador das Provincias de Japão e China » d'António de Fontes, écrit au Tonkin le 27 mai 1636. Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-31, f. 323r-351.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Chúa</i> f. 323r	Chúa	Chúa	seigneur
<i>Bua</i> f. 323v	βua	Vua	roi
<i>Vinh Cô</i> f. 323v	vinh cô	Vĩnh Tộ	titre de règne entre 1619 et 1629 du roi Lê Thần Tông
<i>Đức Lau'</i> f. 323v	dúc Lau'	Đức Long	titre de règne entre 1629 et 1635 du roi Lê Thần Tông
<i>Thinh Hoa</i> f. 324 <i>Thinh Hoa,</i>	Thinh Hoa Thinh Hoa	Thinh Hóa	province de Thinh Hóa (Thanh Hóa)

<i>Côu tlan</i> f. 324v	côu tlan	Công Tráng ?	le nom d'un catéchiste
<i>Baixà</i> f. 325	Baixà	Bà xã	la femme
<i>Đang ngoay</i> f. 325v	đang ngoay	Đàng Ngoài	Tonkin
<i>Bà sang phú</i> f. 325v	Bà sang phú	Bà Sang Phú	l'épouse d'un mandarin
<i>Andre cảnh</i> f. 327	Andre cảnh	Andre cảnh	le nom d'un chrétien
<i>Ki Koũ</i> f. 327v	Ki Koũ	Kì Kông	le nom d'une chrétienne
<i>Lãng Khuon</i> f. 327v	Lãng Khuon	Làng Khương	village de Khương
<i>Tien Kang</i> f. 328	Tien Kang	Tiền Cang	le nom d'un lieu où vivent les bonzes
<i>Kẻ phú</i> f. 329	Kẻ phú	Kẻ Phú ?	le nom d'un chrétien
<i>Bà đô</i> f. 330v	bà đô	Bà Đô	Madame Đô
<i>Ông Đê Lĩnh</i> f. 330v	ông de linh	Ông Đê Lĩnh	le nom d'un mandarin
<i>Đang cau</i> f. 330v	đang cau	Đàng Cau	le nom d'un village
<i>Kẻ bá</i> f. 331	Kẻ bá	Kẻ Bái	le nom d'un lieu
<i>Cầu gèn</i> f. 331	cầu gèn	Cầu Gièn	le pont de Gièn
<i>Kảo châu</i> f. 332	Kảo châu	Cổng Chèo	le nom d'un lieu
<i>Rum</i> f. 332	Rum	Rum	le nom d'une résidence
<i>Kẻ võ</i> f. 332	Kẻ võ	Kẻ Võ ?	le nom d'un lieu
<i>Diêm phố</i> f. 332v	diêm phố	Diêm Phố	la rue de Diêm
<i>Ông nghè</i> f. 334v	ông nghè	Ông Nghè	Docteur
<i>Thanh hoang</i> f. 334v	Thanh hoang	Thành Hoàng	génie du village
<i>Hùng hiến</i> f. 335	Hùng hiến	Hung Hiến	le nom d'un village
<i>Nôn Khê</i> f. 335	nôn Khê	Nộn Khê	le nom d'un chrétien

<i>Đô bãi</i> f. 338	đô bãi	Đô Bãi	le nom d'un village
<i>Tài Chiên</i> f. 338	Tài chiên	Tài Chiên	le nom d'un village
<i>Đô Tang</i> f. 338v	đô tang	Đô Tăng	le nom d'un village
<i>Ông đồ Dung</i> f. 338v	ông đồ Dung	Ông đồ Dũng	un maître villageois nommé Dũng
<i>Đài Tuyên</i> f. 341v	đài tuyên	Đài Tuyên	le nom d'un village
<i>Đại An</i> f. 342	đại án	Đại An (Ân)	le nom d'un village
<i>Hưng Hiền</i> f. 342	hưng hiền	Hung Hiền	le nom d'un village
<i>Bờ Đê</i> f. 344v	bờ đê	Bờ đê	au bord de la digue
<i>Hải Đò</i> f. 344v	hải đò	Hai đò	le nom d'un chrétien
<i>Kê Sỏ</i> f. 346	Kê sỏ	Kê Sờ	le nom d'un lieu
<i>Kẻ Tròm</i> f. 348v	Kẻ tlôm	Kẻ Trong	le nom d'un lieu
<i>Andre Lá Huinh</i> f. 348v	Andre lá huinh	Andre Lá Huynh	le nom d'un chrétien
<i>Kẻ Ráng</i> f. 349	Kẻ ráng	Kẻ Ráng	le nom d'un lieu
<i>Đàng Huinh</i> f. 349	đàng huinh	Đàng Huynh	le nom d'un lieu

4.2.5.5. Année 1639

Rapport « Ao Padre Antonio de Fontes da Companhia de JESVS Superior da Missam Tun Kim. Pentos que recolhi em esta Provincia de Thinh Hoa e Kê bõ para annua de 1638 » écrit par António Barbosa dans la province de Thinh Hóa, daté du 17 janvier 1639. Jesuitas na Ásia, 49-V-31, f. 437-445v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
<i>Thinh hoa</i> f. 437v	Thinh hoa	Thinh Hóa	province de Thinh Hóa
<i>Kê bõ</i> f. 437v <i>Kẻ bó</i> f. 438	ke bõ Kẻ bó	Kê Vó	le nom d'un lieu
<i>Đàng Trào</i> f. 438	Dang trảo	Đàng Trong	Cochinchine

<i>Làm sau mà bỏ gáy lành lành ái mà đi</i> f.439v	Làm sau mà bỏ gáy lành ái mà đi	Làm sao mà bỏ gái lành ấy mà đi	Comment abandonner cette femme douce ?
<i>Đại niên Kế bích</i> f. 440	đài niên, Kế bích	Đại Niên, Kế Vích	Les lieux où se situent les résidences
<i>hà lợy</i> f. 440	hà lợy	Hà Lối ?	le nom d'un lieu
<i>Diêm phố, Láng man</i> f. 440	Diêm phố, Láng man	Diêm Phố, Làng Mạn	Les lieux où se situent les résidences
<i>Bên dân</i> f. 440v	Bên dân	Bến dân	le nom d'un lieu
<i>Bà nghè</i> f. 440v	Bà nghè	Bà Nghè	l'épouse d'un docteur
<i>Ông nghè</i> f. 440v	ông nghè	Ông Nghè	Docteur
<i>Tháp son</i> f. 440v	Tháp son	Tháp son	la tour rouge- le nom d'un lieu
<i>Sở bũ</i> f. 441v	sở bũ	Sở bưng ?	le nom d'un lieu
<i>quan quý phú</i> f. 441v	quan quý phú	Quan quý phủ	le nom d'un mandarin
<i>Ti dẫu</i> f. 442	Ti dẫu	Ti dẫu	le nom d'un lieu
<i>Đông Cuối</i> f. 444v	đông Cuối	Đông Cuối	le nom d'un lieu
<i>Kẻ sũ</i> f. 445	Kẻ sũ	Kẻ Sùng	le nom d'un lieu
<i>sinh đồ</i> f. 445	sinh đồ	sinh đồ	lettré classé second au concours provincial pour les postes au niveau de district

4.2.5.6 Année 1640

4.2.5.6.1. Rapport de Antonio Barbosa

Rapport « Annu de 1639 da missão de Tun Kim ao P^e Antonio Rubino vizitador das provincias de Japão e China » écrit par António Barbosa, le 19 mars 1640 au Tonkin. Jap-sin 85a, f. 004-049.

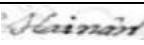
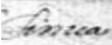
		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 004	βua	vua	roi

f. 004	chùa	vhúa	seigneur
f. 004	duc ơ xung	Đức ông Sùng	surnom du roi Lê Thần Tông (1607-1662)
f. 005	chùa cả	chúa cả	titre de Trịnh Tạc-successeur de Trịnh Tráng
f. 005	Cau bang	Cao Bằng	province de Cao Bằng où règne la dynastie des Mac
f. 006v	Thinh hĩa	Thinh Hóa	province de Thinh Hóa
f. 007	Kẻ nân	Kẻ Nân	le nom d'un lieu
f. 008v	đuc thái, 2 chúa	Đức thầy, 2 chúa	deux seigneurs
f. 010	Bô chính	Bồ Chính	une résidence à la province de Quảng Bình
f. 010	Thinh hoa	Thinh Hóa	province de Thinh Hóa
f. 010	Nghean	Nghệ An	province de Nghệ An
f. 010v	Kẻ chợ	Kẻ Chợ	la capitale
f. 011	xũ nân	Xứ Nam	région du Sud
f. 011	xũ bắc	Xứ Bắc	région du Nord
fl. 012v	Thái cả	Thầy cả	l'appellation des prêtres européens
f. 013v	tươm thồ	Tuần Thồ ?	le nom d'une résidence
f. 014v	bũa lâu' Thang	Vua Long Thái	titre de règne entre 1623 et 1638 de Mạc Kính Khoan
f. 015	cao bang	Cao Bằng	la province de Cao Bằng
f. 021	Ke mua	Kẻ Mua	le nom d'un lieu

f. 021v	Ke đou	Kẻ Đông	lieu de l'Est
f. 021v	Ke cóc	Kẻ Cóc	le nom d'un lieu
f. 021v	sáy viên	Sãi viên ?	Il s'agit des chrétiens qui font des services à l'église
f. 023	Thinh hoa	Thinh hóa	province de Thinh Hóa
f. 023	Nghê ăn	Nghệ An	province de Nghệ An
f. 024	Kẻ sét	Kẻ Sét	le nom d'un lieu
f. 027v	tuan trách	Tuần Trạch ?	le nom d'un gentil chrétien
f. 027v	Cat chũ	Cát Chù	le nom d'un village
f. 030	Kê gian	Kẻ Giàn	le nom d'un village
f. 034v	Ké nân	Kẻ Nân	le nom d'un village
f. 034v	Ke but	Kẻ Bút ?	le nom d'un village
f. 036	Kê son	Kẻ Son	le nom d'un village
f. 042	bo tác	Bồ Tác	le nom d'un village
f. 042v	chã táy	Cha Tây	les prêtres étrangers (venant de l'Ouest)
f. 043	Kẻ tanh	Kẻ Tánh	le nom d'un village
f. 043v	Làng câu	Làng Cầu	village de Cầu
f. 044v	Kẻ hoã	Kẻ Hóa	le nom d'un lieu
f. 045v	Kẻ tray	Kẻ Trại	le nom d'un lieu

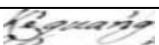
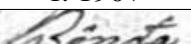
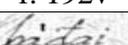
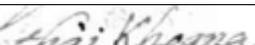
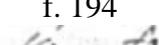
4.2.5.6.2. Rapports d'Alexandre de Rhodes

Rapport « Missão de Macao pera Cochinchina no anno de 1640 », signé par Alexandre de Rhodes, écrit à Faïfo, le 28 avril 1640. Jap-Sin 71, f. 165-170.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 165	Hainan	Hải Nam	L'île de Hainan
 f. 168v	Sinua	Xứ Hóa	Xứ Hóa (le nom d'un lieu)
 f. 169	Chơ	Chợ	le marché
 f. 169	Faifo	Hải Phố	Faïfo (ville de Hội An)

4.2.5.6.3. Année 1641

Rapport « Missão de Macao pera Cochinchina de 1641, muito R^e em Xpão P^e nosso » écrit par Alexandre de Rhodes à Macao, daté du 30 novembre 1641. Jap-sin 71, f. 190-203v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 190	Cacham	Kẻ Chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 190	Kẻ quảng	Kẻ Quảng (xứ Quảng)	province de Quảng Nam
 f. 190v	Halam	Hà Lam	nom d'un lieu près de Faïfo
 f. 190v	Oũ ki João	Ông Kì João	le nom d'un chrétien
 f. 190v	Chờ mớ	Chợ Mới	nouveau marché (le nom d'un lieu)
 f. 191v	Bên đá	Bến đá	le port de pierre (le nom d'un lieu)
 f. 192v	Nước man	Nước Mặn	deuxième résidence en Cochinchine
 f. 193v	bà đại	Bà Đại	la grande Dame
 f. 194	thài Khoang	Thầy Khoang	le maître Khoang
 f. 194v	Kim đồ	Kim đồ	le nom d'un lettré

f. 195v	Bà Maria	Bà Maria	Madame Maria
f. 196v	Nam bing	Nam Bình	le nom d'une résidence
f. 196v	đoũ cồ	Đồng Cổ	le nom d'un lieu
f. 197	đay ăn	Đại An	le nom d'un lieu
f. 198	Vua lao	Vua Lào	le roi du Laos
f. 200	bôchinh	Bồ Chính	province de Bồ Chính
f. 202	Phon rac	Phong rạc ?	le nom d'un lieu

4.2.5.6.4. Année 1643

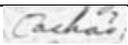
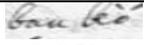
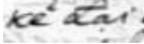
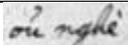
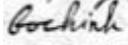
Rapport « Missão de Cochinchina des do sim da julho de 1642 ate o sim de julho de 1643, muito R^{do} Xpão Padre nosso » écrit à Macao le 15 novembre 1643, signé par Alexandre de Rhodes. Jap-Sin 71, f. 225-239v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
f. 226	Quanghia	Quảng Nghĩa (Ngãi)	province de Quảng Nghĩa (Ngãi)
f. 226	Guinhin	Qui Ninh (Nhơn)	province de Qui Ninh
f. 226	Ranran	Đà Rằng	fleuve de Đà Rằng appartenant à la province de Phú Yên
f. 226	halam	Hà Lam	le nom d'un lieu
f. 227v	Baubom	Bầu Bông	le nom d'une église
f. 235v	Cai tlam	Cái Trạm	le nom d'une église
f. 236 	Cacham Cachão	Ca Chàm	ville principale de la province de Quảng Nam
f. 236v	Thai Ignacio	Thầy Ignacio	le prêtre Ignacio

4.2.5.7. Année 1644

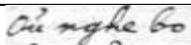
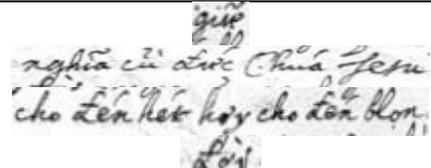
4.2.5.7.1. Premier rapport d'Alexandre de Rhodes

Rapport « Missão de Macao pera Cochinchina no anno de 1644 » signé par Alexandre de Rhodes en Cochinchine, daté du 1^{er} août 1644. Jap-Sin 71, f. 252-260.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 252	thái	Thầy	le maître ou prêtre
 f. 253	Cachão	Ca Chàm (Kẻ Chàm)	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 253v	bau bèo	Bầu Bèo	le nom d'une église
 f. 253v	Quam bình	Quảng Bình	province de Quảng Bình
 f. 253v	Kẻ đại	Kẻ Đại	le nom d'un lieu
 f. 254v	oũ nghê	Ông Nghê	le titre de docteur
 f. 257	Mét	Mét	le nom d'un chrétien
 f. 258v  f. 259	Bo chính bochính	Bồ Chính	province de Bồ Chính

4.2.5.7.2. Deuxième rapport d'Alexandre de Rhodes

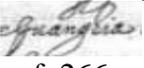
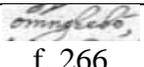
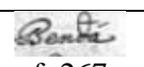
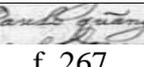
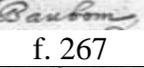
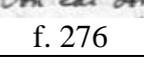
Rapport « Relação do glorioso martyrio de Andrè catequista protomartyr de Cochinchina. Padecido aos 26 de julho de 1644 », de la main d'Alexandre de Rhodes en Cochinchine le 1^{er} août 1644. Jap-Sin 71, f. 261-265.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 261	oũ nghe bo	Ông Nghê Bộ	le nom du mandarin
 f. 261	faifò	Hải Phố	Faifo (ville de Hội An)
 f. 363v	giữ nghĩa cũ` đức Chúa Jesu cho đến hết hơi cho đến blon đờy	Giữ nghĩa cùng Đức Chúa Jésus cho đến hết hơi, cho đến trọn đời	maintenir la foi avec le Jésus jusqu'à la dernière haleine, jusqu'à la fin de la vie

4.2.5.8. Année 1645

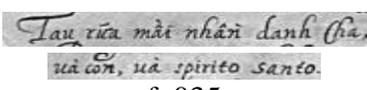
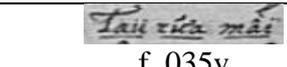
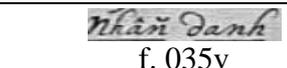
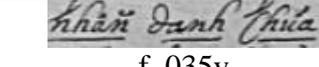
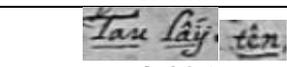
4.2.5.8.1. Rapport d'Alexandre de Rhodes

Rapport « Annu da missão de Cochinchina des de Julho de 1644 até julho de 1645 » est écrit à Macao, le 16 octobre 1645. Le rapport est signé par Alexandre de Rhodes mais il n'est pas de sa propre écriture. Jap-Sin 71, f. 266-281v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 266	quanghia	Quảng Nghĩa (Ngãi)	province de Quảng Nghĩa (Ngãi)
 f. 266	omnghebó	Ông Nghè Bộ	le nom d'un mandarin
 f. 266	Cachão	Ca chàm (Kẻ Chàm)	ville principale de la province de Quảng Nam
 f. 267	Bendá	Bến đá	le port de pierre (le nom d'un lieu)
 f. 267	Paulo quãng	Paulo Quảng	le nom d'un chrétien
 f. 267	Baubom	Bầu Bông	le nom d'un lieu près de Hội An
 f. 276	vón cài đôn	vón cài đôn ?	le nom d'un mandarin

4.2.5.8.2. Rapport relatif à la réunion des jésuites à Macao en 1645

Rapport « Manoscritto em que se prova que a forma do baupntismo pronuciada em lingua annamica de verdade » est relatif à la réunion de 35 jésuites au sujet de la traduction de la formule de baptême en langue annamite. La réunion s'est tenue à Macao, en 1645, en présence d'Alexandre de Rhodes, Gaspar do Amaral et António Barbosa. Le manuscrit est conservé in Jap-Sin 80, f. 35-38v et in Jesuítas na Ásia, vol. 49-V-32, f. 308-313v.

		Quốc ngữ moderne	Trad. française
 f. 035	Tau rửa mãi nhân danh Cha và con, và spirito santo	Tao rửa mày nhân danh và con và spirito santo	Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit
 f. 035v	Tau rửa mãi	Tao rửa mày	Je vous lave
 f. 035v	Nhân danh	Nhân danh	au nom de
 f. 035v	Khân danh chúa	Khân danh chúa	prier au nom de Jésus
 f. 035v	Tâu lấy tên	Tao lấy tên	je prends le nom

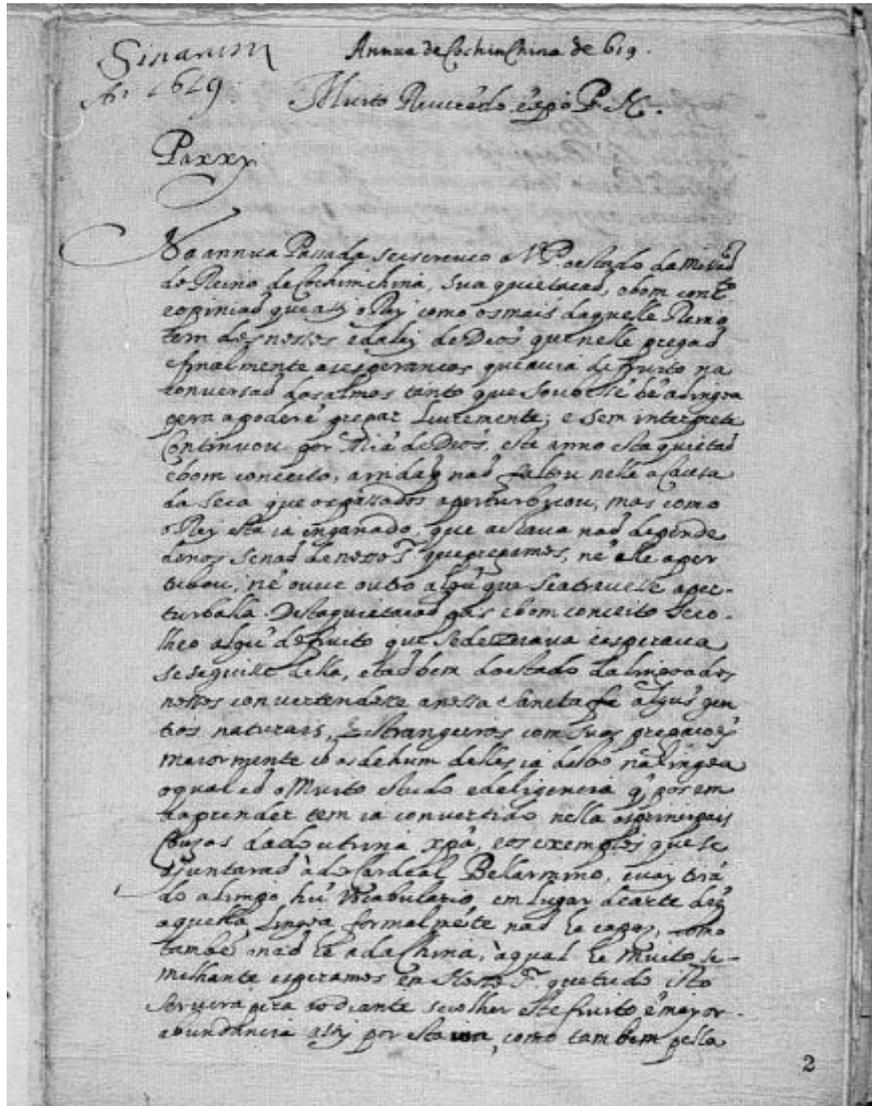
<u>tốt tên, tốt danh, tốt tiếng,</u> f. 035v	tốt tên, tốt danh, tốt tiếng	Tốt tên, tốt danh, tốt tiếng	bon nom, bonne réputation, bien connu
<u>Danh Cha cả sáng.</u> f. 035v	Danh cha cả sáng	Danh cha cả sáng	la réputation de Jésus
<u>vô danh</u> f. 036	vô danh	vô danh	sans nom
<u>Tau lấy một tên Cha và Con, và spirito santo rửa mặt;</u> f. 036	Tau lấy một tên cha và con, và spirito santo rửa mặt	Tao lấy một tên cha và con và spirito santo rửa mặt	Je prends au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit pour vous laver
<u>Cắt ma</u> f. 036	cắt ma	cắt ma	couper le défunt
<u>Cắt xác</u> f. 036	cắt xác	cắt xác	se détacher du corps
<u>Blai có ba hồn bảy vía,</u> f. 036	Blai có ba hồn bảy vía	Trai có ba hồn bảy vía	Les hommes ont trois âmes et sept esprits
<u>nhân ba danh</u> f. 036v	nhân ba danh	nhân ba danh	au titre de trois noms
<u>nhân một danh</u> f. 036v	nhân một danh	nhân một danh	au titre d'un nom
<u>Cha Ruột Con Ruột;</u> f. 038	cha ruột, con ruột	cha ruột, con ruột	père et fils biologiques

Annexe 5. Extraits des sources

Les textes suivants sont des extraits de manuscrits, de documents particulièrement importants liés à l'histoire de la grammatisation et de la romanisation du vietnamien. Ils sont cités dans la thèse.

5.1. Époque des jésuites (1615-1651)

5.1.1. L'apprentissage de la langue cochinchinoise



João Roiz “Anua de Cochinchina do anno de 1620, pera M. myrando em christo Padre mutio Vitelleschi preposito geral da Companhia de Jesu”, Jap-Sin 71, f. 002.

Transcription	Traduction française
<p>Na annua passada se escreveo a VP. o estado da missão do Reino de Cochinchina, sua quietação, o bom cont° e opinião que assy o Rey como os mais daquelle reino tem dos nossos e da ley de Deos que nelle pregão e finalmente as esperanças que avia de fruito na conversão das almas tanto que soubessẽ bẽ a lingua pera a poderẽ pregar livremente; e sem interprete. Continuou por miã de Deos, este anno esta quietão ebom conceito, ainda q̃ não faltou nelle a causa da seca que os passados apertubou; mas como o Rey esta ia enganado, q̃ achava não depende denos senão de nosso S.or que pregamos, nem elle apertubou; nem ouve outro algũ que se atrevesse apertuballa. Desta quietação pas e bom conceito secolheo algũ do fruito que sedezeiava e esperava se seguisce della, e tãobem do estado da lingua dos nossos, convertendosce a nossa santa fê algũs gentios naturais, e estrangeiros com suas pregações maiormente cõ as de hum delles ia destro na lingua o qual cõ o muito estudo e deligencia q̃ pos em a aprender tem ia convertido nella as principais couzas da doutrina Xpã, e os exemplos que se ajuntaraõ à do Cardeal Bellarmino, e vay triãdo a limpo hum vocabulario em lugar de arte da q̃ aquella lingua formalmẽte não he capaz, como tambẽ o não he a da China, à qual he muito semelhante esperamos em nosso S.or que tudo isto servira pera ao diante se colher este fruito ã mayor abundância assy por esta via, como tambem pella.</p>	<p>Nous vous écrivions l'an passé sur l'état de la mission au royaume de Cochinchine, sur sa tranquillité, sur la bonne opinion et la satisfaction que le Roi ainsi que tous les sujets du royaume ont de nous autres et de la loi de Dieu que nous prêchons et, finalement, sur notre espoir de convertir les âmes dès que nous connaîtrions assez bien la langue pour prêcher librement et sans interprètes. Cette tranquillité et ces bonnes conditions ont perduré cette année avec l'aide de Dieu, quoique nous ayons été affectés par la sécheresse ; cependant, comme le Roi pensait qu'elle ne dépendait pas de nous mais de notre Seigneur que nous prions, cela n'a entraîné aucun trouble.</p> <p>Grâce à cette paix et à cette tranquillité, nous avons recueilli les fruits désirés et que nous espérions obtenir.</p> <p>Les nôtres connaissent si bien la langue qu'ils ont converti quelques gentils à notre sainte foi. Et quelques étrangers, principalement l'un d'eux, plus habile en langues que les autres et qui s'est consacré avec beaucoup d'étude et de diligence à apprendre la nôtre, s'est mis à traduire les principaux éléments de la doctrine chrétienne ainsi que des exemples qu'on joindra à ceux du Cardinal Bellarmino. Nous pourrons de cette manière faire paraître un vocabulaire plutôt qu'un <i>Ars</i> auquel cette langue ne se prête absolument pas, pas plus que celle de la Chine à laquelle elle ressemble beaucoup.</p> <p>Nous espérons que tout ceci servira à cueillir des fruits en plus grande abondance.</p>

5.1.2. Le rapport de Francisco de Pina

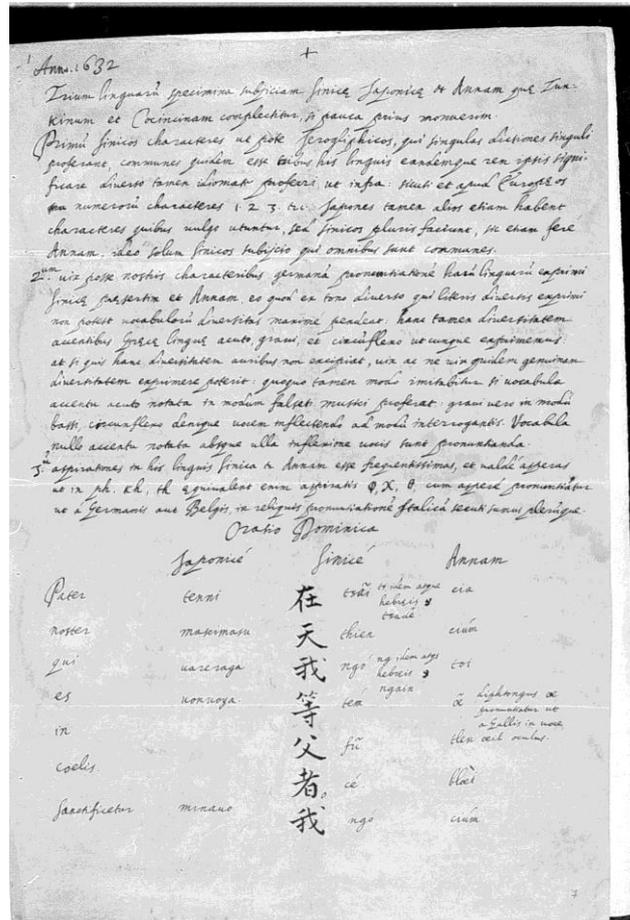
Le rapport de Francisco de Pina écrit en 1622 et 1623 est conservé dans le fonds Jesuítas na Ásia, vol. 49/V/7, f. 414v.

Transcription ²⁶	Traduction ²⁷
<p>Eu ja tento feito hũ tratadozinlo sobre a Orthographia, e toadas desta lingua, vou entrando pela Arte, mas tendo in historias varias juntas para tirar as authoridades, e confirmar as significaçoens e regras ate o dia de hoje tive que dar a quem mas lesse eu escrever a letra portugueza, e para os nossos poderem lelas, e aprender de cor, como p Cicero, ou Virgilo, e tenho ja tres cartatapacios arresoados dos milhores que neste Reyno achey, industrias não me faltarão que he o... ajudas poucas que he dos Superiores.</p>	<p>Pour ma part, j'ai déjà composé un petit traité sur l'orthographe et les tons de cette langue, et je suis en train de me mettre à la grammaire. Cependant, bien que j'aie également réuni des histoires de divers genres pour fournir les citations d'auteurs, en vue de confirmer le sens des mots et les règles de grammaire, j'ai dû jusqu'à présent demander à quelqu'un de me les lire afin de les apprendre par cœur, comme pour Cicéron et Virgile. En outre, j'ai déjà trois volumes rassemblant des textes raisonnés, parmi les meilleurs que j'aie trouvés en ce Royaume. Ce ne sont pas les travaux qui ont manqué, mais cela me revient ; en revanche, pour ce qui est des aides, qui dépendent des supérieurs, j'en ai eu fort peu.</p>

²⁶ Transcription de Roland Jacques. 2002. *L'œuvre de quelques pionniers portugais dans le domaine de la linguistique vietnamienne jusqu'en 1650*, Bangkok, Orchid Press, p. 134.

²⁷ D'après la traduction de Roland Jacques. *Ibid.*, p. 243.

5.1.3. Le texte de Macao



Le texte de comparaison des trois langues chinoise, japonaise et annamite est écrit de la main d'Alexandre de Rhodes à Macao en 1632. Il est archivé au Jap-Sin 194, f. 007²⁸.

Transcription ²⁹	Traduction
Anno 1632 Trium linguarum specimina subjiciam sinice Japonice et Annam que Tunkinum et Cocincinam complectitur, si pauca prius monuerim. Primū sinicos characteres ut pote Jeroglyphicos, qui singulas dictiones singuli proferant, communes quidem esse tribus his linguis eandemque rem ipsis significare diuerso tamen idiomate	Année 1632 Avant de soumettre des échantillons des trois langues, chinois, Japonais et Annam – cette dernière est commune au Tonkin et à la Cochinchine, je ferai quelques observations. Premièrement. Les caractères chinois sont similaires aux hiéroglyphes, chacun d'entre eux exprimant un mot. Ils sont communs aux trois langues, dans le sens

²⁸ La transcription en quốc ngữ moderne et la traduction en français se trouvent dans le livre de Roland Jacques. 2004. *Les missionnaires portugais et les débuts de l'Eglise catholique au Vietnam*, Reichstett, Định Hướng Tùng Thư.

²⁹ Transcription et traduction par Roland Jacques. 2004. *Les missionnaires portugais et les débuts de l'Eglise catholique au Viêt-nam = Các nhà truyền giáo Bồ Đào Nha và thời kỳ đầu của Giáo hội Công giáo Việt Nam*, Reichstett, Định Hướng Tùng Thư, p. 240-244.

proferri ut infra : sicuti et apud Europeos numerorū characteres 1. 2. 3. etc. Japones tamen alios etiam habent characteres quibus uulgo utuntur, sed sinicos pluris faciunt, sic etiam feré Annam, ideo solum sinicos subijcio qui omnibus sunt communes.

2^{um} uix posse nostris characteribus germanā prononciationē harū linguarū exprimi sinice presertim et Annam, eo quod ex tono diuerso qui literis diuersis exprimi non potest uocabulorū diuersitas maximē pendeat : hanc tamen diuersitatem accentibus Grece lingue acuto ; graui, et circūflexo utcunque exprimenmus : atsi quis hanc diuersitatem exprimere poterit : quoquo tamen modo imitabitur si uocabula accentu acuto notata in modum falseti musici proferat : graui uero in modū bassi, circūflexo denique uocem inflectendo ad modū interrogatis. Vocabula nullo accentu notata absque ulla inflexione uocis sunt pronuntianda.

3^{um} aspirationes in his linguis sinica et Annam esse frequentissimas, et ualdē asperas ut in ph, kh, th equiualent enim aspiratis φ, χ, θ cum asperé pronuntiatur ut á Germanis aut Belgis, in reliquis prononciationē Italicā secuti sumus plerūque.

où ils désignent un même objet, mais articulé dans une langue différente, de la même manière qu'en Europe les nombres sont exprimés par les chiffres 1, 2, 3 etc. Les Japonais ont aussi d'autres caractères qui leur ont propres et dont ils se servent couramment ; mais ils estiment davantage les caractères chinois. Il en va à peu près de même pour l'Annam. Aussi je ne présente que les caractères chinois, qui sont communs à tous.

Deuxièmement. Il est presque impossible de rendre la prononciation authentique de ces langues au moyen de nos propres caractères, surtout pour le chinois et l'Annam : en effet, la différence des tons, qui ne peut pas être rendue par l'utilisation de lettres différentes, est essentielle pour déterminer le sens des mots. Nous rendons cependant partout cette pluralité de tons au moyen des accents aigu, grave et circonflexe empruntés à la langue grecque. Mais la personne qui ne reconnaîtrait pas à l'oreille ces différents tons serait incapable, ou à peu près, d'exprimer les différents sens. On peut jusqu'à un certain point les imiter, en prononçant les mots manqués de l'accent aigu comme des notes musicales aigües ; si c'est l'accent grave comme des notes graves ; et enfin s'il s'agit du circonflexe en infléchissant la voix comme si l'on pose une question. Quant aux mots dépourvus d'accents, ils doivent être prononcés sans aucune inflexion de la voix.

Troisièmement. Dans les langues chinoises et Annam, les [consonnes] aspirées sont très fréquentes ; leur prononciation est très rugueuse, comme dans le cas de 'ph', 'kh', 'th' : ces consonnes sont l'équivalent des aspirées [grecques] φ, χ et θ prononcées de façon rugueuse par les Allemands ou les Belges. Pour le reste, nous avons suivi essentiellement [les conventions de] la prononciation italienne.

5.1.4. Rapport de Gaspar do Amaral

*Da Christandade
de Đàng ngoay, e Ké' cho.*

No principio do anno uridimos nesta Christandade tres sacerdotes: o Padre Antonio de Fontes, Bernardino Regio, e eu pera a ajudar e confirmar na fe, a lem dos meyo ordinarios de catequizar aos denovo convertidos pregar, confessar, e administrar acmunhão aos ja adultos nella

Gaspar do Amaral. « Anua de 1634 do reyno de Anam para o P^o Andre Palmeyro, vizitador das provincias de Japão e China. Pax Christi », Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 307v.

nella; se fizeram alguns tratados provirtozos na Lingoa da terra. O Padre Antonio de Fontes verteo as duas explicações do Credo e sacramentos do Padre Bellarmino; fizeram se mais as vidas dos doze Apostolos, e a des Paulo; e p^a os Padres que denovo vierão, hum livro que denovo vierão; hum vocabulario copioso da lingua: e em geral quanto a demor este anno se fez muito do trabalho e industria dos Ladros p^o promover esta Christandade, se elegira do desunfo desta. Os que nella Đàng ngoay abte anno se baptizaram foram tres mil cento e dez. Ache o navio p^o Maluco, e Padre Antonio de Fontes avicita a Provincia de Hónd'ra: Logo Deus para se ao Padre Bernardino Regio, de Orcañ Lombardo, natural da Cidade de Nubivandis, Estado de Milão, de idade de trinta e nove annos, do p^omp^o vinte; de ste os mais gastou em Europa nos estudos, e outros estudos, e com que a santa e Piedrencia o occupou. Tere grandes

Jesuítas na Ásia, 49-V-31, f. 308.

Transcription	Traduction
<p>Da christandade de Đàng Ngoay, Ké cho</p> <p>No principio do anno uridimos nesta christandade tres sacerdotes: o Padre Antonio de Fontes, Bernardino Regio, e eu pera a ajudar e confirmar na fe, a lem dos meyo ordinarios de catequizar aos denovo convertidos pregar, confessar, e administrar acmunhão aos ja adultos nella, se fizerão alguns tratados provirtozos na lingua da terra. O padre Antonio de Fontes verteo as duas explicações do credo e sacramentos do Padre Bellarmino, fizeram se mais as vidas dos doze Apostolos, e a des Paulo, e p^a os Padres que denovo vierão, hum</p>	<p>Le christianisme à Đàng Ngoay, Ké cho</p> <p>Au début de cette année trois prêtres ont été accueillis dans cette chrétienté: le père António de Fontes, Bernardino Regio et moi-même. Pour aider à fortifier la foi, au delà des moyens ordinaires de la catéchèse, de la prédication, de la confession et de la communion des adultes récemment convertis, nous nous sommes appliqués à rédiger quelques traités sur la langue du pays.</p> <p>Le Père António Fontes a traduit deux explications du credo et des sacrements du Père Bellarmino, la vie des douzes apôtres et celle de Paul et, pour les Pères qui nous</p>

vocabulario copiozo da lingua e emgeral quanto o senhor este anno se servisse do trabalho e industria dos Padres p^a promover esta christandade se colegira do deseuso desta. Os que neste Đang ngoày este anno se baptizaram forão tres mil, cento e dez. Nido o navio p^a Macao eo Padre Antonio de Fontes a vizitar a Provincia de Thinh hõa : levou Deos para sy ao Padre Bernadino Regio, de nação lombardo, natural da cidade de Aleixandria, estado de Milaõ de lidade de trinta enove annos, da Comp^a vinte, destes os mais gastou em Europa nos estudos, e outros exercicios, em que a santa obedeneia o occupou.

seront envoyés, nous avons rédigé un vocabulaire copieux de façon à ce que notre travail et notre industrie puissent servir à promouvoir la chrétienté et l'éducation des fidèles.

A Đang Ngoày, cette année, nous avons baptisé trois mille cent dix personnes. Tandis que le Père António Fontes visitait la province de Thinh hoa, Dieu a accueilli auprès de lui le Père Bernardino Regio qui s'était embarqué pour Macao. Ce père, un Lombard originaire de la ville d'Alexandrie, dans l'Etat de Milan, avait trente-neuf ans ; il en avait passé vingt dans notre Compagnie, principalement en Europe où il s'était consacré aux travaux que sa sainte obéissance lui prescrivait.

5.1.5. Rapport d'António Barbosa

Em o tempo que tive de meu fiz pera a livo da do-
ença cuidados e pera e dificação dos fieis alguns tratados na
Lingua. Reformey o tratado ad erudiendos fideles ad huer-
udes, que fir o anno passado. Ordeney mais hum Livro dos
misterios fora da vida do Salvador / por q̄ estes entrarão na vida
da que se vay fazendo / e dos Sacramentos uzados neste Reyno,
fã seis sermoens etc. Da Santissima Trindade, do Spirito
Santo, do Baptismo, da Penitencia, do Santissimo Sacram-
e do Matrimonio. Item hum o puseculos das indulgençias, e

Antonio Barbosa. "Ao Padre Antonio de Fontes da Companhia de JESVS Superior da Missam Tun Kim. Pentos que recolhi em esta Provincia de Thinh Hoa e Kê bõ para annua de 1638", Jesuítas na Asia, 49-V-31, f. 442v.

Transcription	Traduction
<p>Em o tempo que tive de meu fiz pera a livo da doença cuidados e pera e dificação dos fieis alguns tratados na lingua. Reformey o tratado ad erudiendos fideles ad huerudes, que fir o anno passado. Ordeney mais hum livro dos misterios fora da vida do salvador. Por q̄ estes entrarão na vida que se vay fazendo, e dos sacramentos uzados neste Reyno são seis sermoens et^a da santissima Trindade, do spirito santo, do baptismo, da peniteneia, do santissimo sacramento e do Matrimonio.</p>	<p>Durant toute cette période, je me suis occupé à soulager les malades, à dispenser des soins et à instruire les fidèles grâce à quelques traités sur la langue. J'ai reformulé le traité pour l'instruction des fidèles que j'avais fait l'an passé. J'ai commandé de plus un livre sur les différents mystères de la vie de Notre Sauveur, et ceci afin qu'ils rentrent dans la vie de tous les jours et dans les sacrements administrés en ce royaume : les six serments de la Sainte Trinité, de l'Esprit Saint, du baptême, de la pénitence, du Saint Sacrement et du mariage.</p>

5.1.6. *Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio*³⁰

(*Brève explication de la langue annamite ou tonkinoise*)

Les langues voisines d'Extrême-Orient, qu'il s'agisse de la Chine ou du Tonkin, et même en partie du Japon, ont des structures très différentes des nôtres. En effet, les genres leur font défaut, elles n'ont ni déclinaisons au sens propre, ni nombre. Quant à la langue tonkinoise dont il est question elle n'a ni conjugaisons, ni temps, ni modes. Tous ces éléments sont exprimés, soit par l'ajout de certaines particules, soit au moyen du contexte, de sorte que ceux qui ont une bonne connaissance de la langue perçoivent bien le nombre, le mode, et le temps qui sont signifiés par le discours. Bien plus, un même mot peut être un verbe ou un nom, selon sa place dans la phrase, ou bien ce qui est dit.

Deux choses doivent toutefois retenir particulièrement l'attention qui sont comme les fondements qu'il faut établir solidement pour une étude profitable de cette langue, au point que sans eux cette étude semble impossible. En effet, comme l'homme est composé d'un corps et d'une âme, cette langue est constituée de caractères qui sont nécessaires pour l'écrire et aussi de tons et accents qui indiquent la prononciation. C'est ce que nous commencerons par expliquer comme étant le fondement de tout le reste ; nous parlerons ensuite des parties du discours et des règles à observer en parlant.

Chapitre I : Les lettres et les syllabes de cette langue

Nous n'aborderons pas ici les caractères dont les Tonkinois ou Annamites, se servent dans leurs écrits : ils sont très difficiles à étudier et pour ainsi dire innombrables, notamment ceux qu'ils ont en commun avec les Chinois pour écrire leurs livres. Ces peuples passent toute leur vie à les étudier mais personne ne parvient à en avoir une connaissance parfaite.

Nous nous sommes donc servis des lettres de l'alphabet latin : elles sont peu nombreuses et beaucoup plus faciles à retenir. En effet, les sons employés par les Tonkinois correspondent à toutes nos lettres sauf une, le *z* ; quant à la lettre *f*, c'est plutôt le son *ph* ou même le *phi* (ϕ) grec, c'est pourquoi nous avons utilisé le signe *ph*. Par ailleurs, nous avons dû ajouter quatre lettres à notre alphabet, à savoir deux voyelles *o* et *u* et deux consonnes *ch* et *đ* dont nous préciserons plus loin la valeur.

Le A- est double : l'un a un son clair comme par exemple dans *an* 'le repos'. L'autre en revanche est moins clair : on ouvre moins la bouche, par exemple *ân* (*ân*) 'cacher'.

Le B est double : le premier est commun par exemple *ba* 'trois', mais il n'est pas tout à fait comme notre *b* et il se prononce pas en soufflant, mais plutôt en retenant l'air dans la bouche ou bien en retenant l'ouverture des lèvres comme quelqu'un qui voudrait prononcer *m* et ensuite prononce un *b*.

L'autre *ch* se prononce presque comme le béta B grec, par exemple *chěào* (*vào*) 'entrer', il n'est pas tout à fait semblable à notre *v*, mais il est un peu plus dur. D'où le fait qu'au moment

³⁰ Traduction en français par le Révérend Alix Bourgeois des Franciscains de Paris. Annexe à la thèse de doctorat de Thai Van Kiem.1988, *Lexicographie vietnamienne*, 2 Tomes, Paris, Ecole des Hautes études en Sciences Sociales. La traduction de ce texte a été relue par Viviane Griveau-Genest, docteure en littérature médiévale.

de l'ouverture des lèvres, cette lettre se prononce comme une vraie labiale, comme font les Hébreux, et non pas comme une dentale.

C- est employé au début d'un mot, par exemple *cá* 'poisson', et à la fin comme dans *ác* 'jouer'. Néanmoins, au début d'un mot, *c* s'emploie seulement avec les voyelles *a*, *o*, *o*, *u* et *u* ; pour les lettres *e* et *i*, on emploie la lettre *k*. Comme nous le dirons plus loin, on associe la lettre *c* à la lettre *h* pour transcrire le son que les Italiens écrivent *cia*, mais nous le lisons *cha* à la manière des Portugais. Les livres du Tonkin l'écrivent de la même façon : par exemple, *cha* est écrit par les Italiens en *cia* ; et *che* est écrit en *ce* en italien. Et ainsi en va-t-il de toutes les graphies en *ch* : elles sont lues à la manière portugaise et non italienne ou latine, parce que cela nous a semblé plus commode.

D- se prononce presque comme le *d* latin, mais avec une légère différence, surtout pour les mots où le *d* est suivi d'un *e* : on les prononce comme une unité unifiée, par exemple *děa* (da) 'peau'. Quand il n'y a pas de voyelle *ě* en position intermédiaire, ce son ressemble à notre *d*, par exemple *dà* (nhà) 'maison'. Dans certaines régions du Tonkin toutefois, le *d* est prononcé comme *r* mais c'est un défaut de prononciation. Un autre, *đ*, noté avec ce signe, est très différent de notre *d* : on le prononce en plaçant le bout de la langue à l'entrée du palais sans toucher aux dents, par exemple *đà đà* 'perdrix'. Cette lettre est très employée au début des mots.

E- il y en a deux, l'un est usuel et ouvert, par exemple *em* 'petit frère ou petite sœur', l'autre est mi-fermé, par exemple *êm* 'doux', son opposé est âpre et dur.

F- ou plutôt *ph* parce qu'il n'y a pas disjonction des lèvres comme pour notre *f*, sa prononciation se fait plutôt en soufflant. Ainsi, dans le dictionnaire, nous n'employons pas *f* mais *ph*, car c'est l'usage retenu par tous les livres précédents.

G- il s'utilise comme chez nous, voir par exemple *gà* 'la poule'. Notons toutefois qu'en écrivant *ghe* et *ghi*, nous suivons l'orthographe italienne parce qu'elle est plus adaptée à cette langue. *Gia*, *gio*, *giu*, *gió*, et *giu* doivent donc se prononcer à l'italienne : cela nous a paru plus commode et c'est l'usage qui a prévalu dans les livres déjà écrits. Même pour *ge* et *gi* nous avons employé la lettre *g*, de crainte qu'en mettant seulement *i*, il en résulte une certaine confusion. Quand cette lettre *g* est précédée de *n*, il en est tout autrement, par exemple dans *ngà* 'l'ivoire', *ng* se prononce comme la lettre hébraïque *ngain*. Le son est très nasal et très courant en cette langue. Le *g* est souvent employé à la fin des mots, mais dans ce cas avec un son moins clair que quand il est employé au début d'un mot. Prenons par exemple le mot latin *sanguis* et supprimons les dernières lettres : il reste *sang* qui, en vietnamien, veut dire *noble*. Cette prononciation se rencontre dans beaucoup de mots, cela rappelle l'emploi du *g* à la fin de certains mots français, par exemple *le sang est beau*.

Le H- est très employé. Cette consonne est prononcée avec une forte aspiration, surtout au début du mot avec toutes les voyelles, voir par exemple *hà* 'ouvrir la bouche'. Après le *k*, par exemple *khá* 'convenable', il est équivalent au *X* grec. Lorsqu'il se situe après le *p*, par exemple, *pha* 'mélanger', alors il est semblable au ϕ grec, et quand il se place après le *t*, par exemple *tha* 'pardonner', il rend le même son que le θ grec. Ainsi, cette langue possède trois sons aspirés prononcés comme ceux du grec. Ces consonnes sont nettement aspirées. En ce qui concerne le *h* employé après le *c* comme dans *cha* 'père', il équivaut au *cia* italien, comme nous l'avons noté au sujet de la lettre *c*. De même après *g*, par exemple *ghe* 'crête', *ghi* 'noter'. La lettre *h* est employée aussi avec le *n*, par exemple *nhà* 'la maison'. Il donne alors la même chose que l'italien *gna*. À la fin des mots *h* est également employé après *c* et après *n* : prenons le mot portugais *cacha*, si on enlève la dernière lettre, on obtient le mot

tonkinois *cách* ‘la manière’. De même si on enlève la lettre *a* final, du mot portugais *manha* il reste *mạnh* ‘fort’ en tonkinois.

Le *I-* n’est employé que comme voyelle car l’usage de *i* comme consonne est mieux rendu par la lettre *g*. La voyelle *i* s’emploie comme chez nous, mais pour éviter la confusion on l’emploie seulement au milieu des mots, par exemple *biết* ‘savoir’ ou à la fin par exemple *bí* ‘potiron’. A noter toutefois : nous employons *y* à la place de *i*, à la fin des mots quand c’est une double syllabe, par exemple *éy* ‘celui-là’. Quand nous écrivons la voyelle *i* après une voyelle, c’est une syllabe, par exemple *ai* ‘quelqu’un’. Nous n’employons pas le tréma sur les voyelles pour éviter de multiplier les signes, il suffit de rappeler une fois pour toute. Quand le *i* suit une autre voyelle dans le mot, il s’agit d’une seule syllabe, en revanche, quand nous écrivons *y* suivant une voyelle, il s’agit d’une double syllabe, par exemple *cai* ‘supérieur’, *cây* ‘arbre’.

En ce qui concerne le *i* placé en début de mot, notamment devant d’autres voyelles nous employons *y*, par exemple *yéo* (yéu) ‘faible’, *yá* (ia) ‘déféquer’.

Le *K-* est employé avec les voyelles *e* et *i*, par exemple *ké* ‘énumérer’, *kí* ‘le copiste-l’écrivain’. Comme nous l’avons dit, nous employons *c*, avec d’autres lettres. Avec le *h* nous l’associons avec *k* par exemple *khác* ‘autre’, et il équivaut au *X* grec, comme nous l’avons déjà dit plus haut.

Le *L* est surtout employé au début des mots, par exemple *lá* ‘la feuille’. Les Japonais quant à eux n’ont pas ce son [l], de même que les Chinois n’ont pas le son [r] : aussi les Tonkinois prononcent-ils mieux le latin que les Chinois et les Japonais. Le parler tonkinois possède un groupe de *l* s’associant avec les autres consonnes, par exemple *blá* (trà) ‘payer’. On peut néanmoins dans certaines provinces ou régions, remplacer le *t* par *b*, comme *tlá* (trà). A la cour, l’usage officiel est d’employer le *b*. *L* s’emploie aussi après *m*, par exemple *mlê* (lê) ‘raison’, mais c’est rarement le cas après *p* comme *plàn* (tràn) ‘rouler de haut en bas’. C’est avec la lettre *t* qu’il est le plus employé, *tla* (tra) ‘rajouter’, *tle* (tre) ‘bambou’. Beaucoup de gens prononcent seulement le *t* dans ces divers cas : on l’apprendra à l’usage.

Le *M* est employé au début et à la fin des mots, par exemple *ma* ‘la mort’ ; il est toutefois prononcé en serrant bien les lèvres, par exemple *mâm* ‘plateau’. Il faut rappeler cet élément avec les Portugais pour qu’ils ne confondent pas *am* et *ão*, ces derniers sont fréquents en tonkinois, voir par exemple *am* ‘meilleur artiste’ et *ão* ‘abeille’, *mám* ‘sauce de poisson’ et *máõ* / ‘ongle’.

Le *N* est employé au début et à la fin des mots, par exemple *non* ‘immature’. On adjoint *h* à la lettre *n*, aussi bien en début qu’en fin de mots, comme nous l’avons dit à propos de la lettre *h*. De même, il est fréquent que le *n* se mette devant le *g* par exemple *nghe* ‘entendre’.

Il y a deux sortes de *O* : l’un se prononce normalement comme *có* ‘avoir’, l’autre est prononcé semi-fermé, avec la bouche un peu ouverte en la prononçant, par exemple *cô* ‘la tante’.

Le *Õ* intermédiaire entre *o* et *e*, cette voyelle consiste presque en l’association de *o* et *e*. Elle est très employée aussi bien seule comme *õ* ‘être’, qu’associé à une consonne, comme dans *võ* ‘épouse’, *com* ‘riz cuit’ etc. La lettre *õ* est souvent précédée de *u*, un son proche du *u* [u] mais plus fermé. En le prononçant, les dents sont comprimées et la lèvre inférieure est avancée, comme *nước* ‘l’eau’, *chước* ‘activité’, *ước* ‘estimer’, ce mot signifie aussi souhaiter.

Le *P* ne se trouve pas, à proprement parler, au début des mots, comme nous avons dit au sujet de la lettre *f* comme *pha* ‘mélanger’. On le trouve plutôt à la fin des mots, par exemple dans *báp* ‘fleur d’opuntia ficus-Indica’, dans ce cas, il se prononce tout à fait comme notre *p*.

Le Q a le même son que le *q* latin avec *u* par exemple *liquescenti* ou *qua* 'traverser', *que* 'bâton', *quì góì* 's'agenouiller'.

Le R est employé au début des mots, on ne le redouble pas comme font les Portugais, c'est un *r* simple comme celui des Italiens, voir par exemple *ra* 'sortir'. Il est néanmoins légèrement liquide, après un *t* : en effet le *t* est alors prononcé avec quelque dureté en touchant le palais avec l'extrémité de la langue, si bien que *tra* est voisin de *tla*... On l'apprendra à l'usage.

Le S- se trouve uniquement au début de mot. Elle se prononce avec plus d'aspiration que la notre, comme si elle était double et avec un sifflement de moins ; elle se prononce lors que la langue est quelque peu infléchiée vers le palais, comme par exemple *sa* 'tomber'. Cette lettre ne se trouve jamais en milieu ni en fin de mot.

Le T- s'utilise en début et en fin de mot, comme *tât* 'maladie enracinée'. Lorsque le *t* se met en début de mot, il a le même son que chez nous, *tin* 'croire' ; quand il est à la fin des mots, il se prononce par une certaine inflexion de la langue vers le palais, *bút* 'idole'. Quand le *t* est suivi par *r*, il se prononce comme inflexion même en début du mot, par exemple *tra* 'examiner, ajuster'.

Le U- est à la fois une voyelle et une consonne. C'est une voyelle en début de mot comme *u mē* 'idiot', au milieu du mot comme en latin avec *q*, comme *qua* 'traverser', et parfois il s'associe avec *g* comme en italien, par exemple *guet* (nguyêt) 'la lune'. Si le *u* se situe à la fin du mot avec un tilde, il faut prononcer quelque chose d'intermédiaire entre « m » et « n » comme *cũ* (cùng) 'ensemble' ou bien, quand il n'y a pas de signe diacritique, comme *dũ* 'parapluie', le *u* peut s'associer avec d'autres voyelles comme *câu* 'pont'. Il faut savoir que lorsque le *u* est situé à la fin du mot ou suit le *a*, il forme avec *a* une double syllabe comme en latin lorsque nous mettons un tréma sur la voyelle, par exemple dans *aër* /*air*. Si la voyelle *o* se met après *a*, elles forment une diphtongue comme *cao* 'haut'. Nous voulons ainsi éviter la multiplicité de signes qui créent la confusion.

Le Ú- est très employé et il se prononce presque comme le son *u*, mais avec les lèvres écartées *ua* 'favoriser', *mua* 'pleuvoir', *dĩ* 'mauvais ou méchant'.

Le X- est très employé et on le prononce comme en portugais ou comme les *sc* des Italiens, par exemple *xa* 'distant', *xe* 'voiture'.

Il y a donc dans cette langue 7 voyelles : *a, e, i, o, u, ø* et *u*. Nous utilisons aussi le *y* du grec surtout à la fin du mot pour marquer la séparation des syllabes sans recourir au tréma comme en latin *aër* /*air* afin d'éviter une pléthore de signes source de confusion. Il suffit de l'avoir indiqué une seule fois : lors que nous utilisons le *y* du grec, il s'agit d'une double syllabe comme *yá* (íá) 'déféquer', *éy* (áy) 'celui-là', *dáy* 'enseigner'.

Le vietnamien forme avec les voyelles présentées, les diphtongues *ai, ao, ei, eo*... Quant au *i* lorsqu'il précède les autres voyelles et qu'il suit la lettre *g* il donne *gia, gie*... qui se prononce comme en italien, et aussi *oi, oi, aõ, oĩ, ui, ui*.

Des accents et des autres signes sur les voyelles : chapitre II

Nous avons dit que les accents sont comme l'âme des mots en cet idiome, et qu'il faut pour cela les étudier avec le plus grand soin. Nous nous sommes servis des trois accents de la langue grecque, l'aigu, le grave et l'accent circonflexe. A cet ensemble, parce qu'il ne suffisait pas, nous avons ajouté le signe d'interrogation et le iota souscrit de notre langue. Cette langue a en effet six tons et classes. Tous les mots de cette langue se conjuguent avec un de ces six tons.

Le premier ton, *bằng* est le ton égal car il se fait sans aucune inflexion de voix, comme dans *ba* 'trois'. Si l'on interroge avec le mot *chang* (chǎng) 'n'est-ce pas', appartenant à ton égal, il faut garder la voix égale, sans monter sur *chang* (chǎng) parce que *chang* (chǎng) est le mot interrogatif, mais sans être marqué par un autre ton. Et cela pour distinguer ce signe puisque les autres mots possèdent leurs propres tons.

Le deuxième ton est aigu et se prononce en montant la voix comme quand on est en colère, par exemple *bá* / 'la concubine du roi ou des mandarins'.

Le troisième ton est grave et se prononce en descendant la voix, comme *bà* 'madame, grande mère'.

Le quatrième ton est circonflexe : quand on parle, la voix vient du fond de la poitrine puis remonte comme *phẫ* (vẫ) 'un soufflet, souffler'.

Le cinquième ton est lourd et se prononce en montant la voix depuis le fond de la poitrine d'une manière lourde. Ce ton est transcrit par un iota souscrit, comme *bạ* 'déchet'.

Le sixième ton est doux et se prononce avec une voix douce comme lorsque l'on interroge : *phải không* 'n'est-ce pas ?' C'est pourquoi nous transcrivons ce ton au moyen du point d'interrogation, comme *bả* 'une sorte de soie du Tonkin couleur de safran ou mordorée'.

On voit que la même syllabe *ba*, selon la diversité des tons renvoie à des choses très différentes et bien distinctes. Il en va de même pour les autres mots tonkinois. Bien chaque mot ou chaque syllabe possède un ton, il n'est pas rare qu'un même mot accepte plusieurs tons, associé chacun à des significations diverses. Mais tel mot, ayant telle signification a toujours le même ton.

On peut rapprocher ces six tons de nos notes musicales parce qu'ils ont des équivalences avec notre musique par les mots suivants : *dò* 'piège' ; *rẹ* 'racine', selon la prononciation de certaines provinces, *mĩ* 'nom de famille' ; *fa* (pha) 'mélanger' ; *sỏ* 'catalogue (registre)' ; *lá* 'feuille' ; Ainsi, avec ces mots qui ont un sens dans la langue tonkinoise, nous obtenons les six tons de la langue tonkinoise : *dò*, *rẹ*, *mĩ*, *pha*, *sỏ*, *lá*. Nous pouvons ainsi renvoyer aux six notes de notre musique, même si ce n'est pas totalement exact car il y a des différences. Personne ne peut prononcer correctement les six tons sans recourir à l'aide de quelqu'un qui maîtrise bien la langue. Il faut écouter les différents tons plusieurs fois pour se familiariser avec eux. En réalité, il n'existe que cinq signes diacritiques ou tons, parce que le ton égal n'a pas besoin de signe.

Nous avons encore employé trois autres signes pour marquer les voyelles, après avoir supprimé les signes que nous jugeons moins importants. Nous souhaitons ainsi éviter la complexité des signes à l'impression. Le premier signe est l'accent circonflexe du latin, nous l'utilisons sur trois voyelles *â*, *ê*, *ô*. Ces voyelles sont fermées, c'est-à-dire que la bouche est légèrement ouverte, comme *án* 'un sceau' ; *mêm* 'mou' ; *óm* 'infirme, malade'. Lorsque ces voyelles n'ont pas de signes diacritiques, il faut les prononcer avec une voix plus claire et de manière plus ouverte, comme *an* 'la paix', *em* 'le petit frère ou la petite sœur' ; *hòm* 'armoire, cercueil'.

Le deuxième signe est l'accent bref emprunté à ce qu'on appelle la prosodie latine signifiant l'ensemble des règles relatives de l'opposition entre bref et long. [Ce signe] s'applique aux 3 voyelles *ă*, *ê* et *õ* comme *tảóc* (tóc) 'cheveu' ; *dễa* (da) 'peau' ; *tỏan* (toan) 'poser'. Quand on prononce les mots ayant ces trois voyelles, on les prononce brièvement, parce que la voyelle qui les suit est la principale et il faut la lire.

Enfin le troisième signe est le tilde ̃ tout à fait nécessaire en cette langue. Les syllabes finales qui portent ce signe rendent en effet un son complètement différent. La prononciation de ce signe diffère de celle du *m* ou du *n*. Néanmoins ce signe ou ce tilde s'attache seulement au *õ* et *ũ* à la fin du mot, comme *aõ* (ong) 'abeille', *oũ* (ông) 'aïeul'. Ces voyelles se prononcent sans que les lèvres ne se rapprochent ni que la langue ne touche le palais.

Enfin, de même que nous avons fourni quelques aperçus des parties du discours, nous les traiterons ensuite chacun séparément dans la mesure où cette langue le rend possible et en faisant des parallèles avec la langue latine. Quiconque jettera un œil comprendra toutefois aisément qu'on ne peut rendre compte de toute cette variété : c'est le cas aussi bien pour la langue latine que pour les langues européennes.

Des noms : chapitre III

Dans cette langue, certains mots sont toujours des noms, gardant une valeur nominale et ne changeant jamais pour une autre fonction. Ce sont exclusivement des noms ainsi par exemple *blòì* (trời) 'le ciel', *đát* 'la terre', *ngườì* 'l'homme', etc.

D'autres mots sont indifféremment tantôt des noms, tantôt des verbes : c'est le contexte qui permet de le savoir, par exemple *chèò* 'rame ou ramer' ; si je dis : *thuièn nậy cò hai chèò* (thuyền này có hai chèo) 'cette barque a deux rames' : le mot *chèò* un nom. Si je dis : *tôi chèò thuièn nậy* (tôi chèo thuyền này) 'je fais avancer cette barque à la rame' le mot *chèò* un verbe. Il en va de même pour les autres mots.

Pour exprimer le pluriel ou le singulier, il faut rajouter les particules avant ou après. Il n'y aucune déclinaison pour les noms de cette langue, qu'il s'agisse du nombre ou genre (masculin ou féminin ou neutre). Pourtant, tous ces éléments peuvent être expliqués par des analogies avec notre langue.

Tout d'abord, il y a une déclinaison pour les deux nombres, pluriel ou singulier. On peut la décliner en rajoutant le mot *thàng* (thằng) 'cet enfant'.

Le singulier	Le pluriel
Nominatif : <i>thàng nậy</i> 'cet enfant'.	Nominatif : <i>những thàng nậy</i> (những thằng này) 'tous ces enfants'
Génitif : <i>cha thàng nậy</i> 'le père de cet enfant'.	Génitif : <i>cha hai thàng</i> (cha hai thằng) 'le père de deux enfants'
Datif : <i>cho thàng nậy áo</i> 'donne à cet enfant un habit'.	Datif : <i>cho nón ba thàng</i> (cho nón ba thằng) 'donner le chapeau conique aux trois enfants'
Accusatif : <i>keo</i> (kêu) <i>thàng nậy</i> 'appelle cet enfant'.	Accusatif : <i>dạy các thàng</i> (dạy các thằng) 'enseigner les enfants'
Vocatif : <i>ơ thàng kia</i> 'hé, enfant !'	Vocatif : <i>ơ bốn thàng kia</i> (ơ bốn thằng kia) 'hé 4 enfants là-bas !'
Ablatif : <i>bởi</i> (bởi) <i>thàng nậy</i> 'par cet enfant'	Ablatif : <i>bởi các thàng</i> (bởi các thằng) 'par les enfants'.

Cet exemple suffit pour exposer les cas. Pour le nombre, il existe d'autres manières pour l'exprimer.

Première manière : on emploie certaines particules *chúng, mớ, ngừng* (những) qui indiquent le pluriel lorsqu'elles sont ajoutées aux noms. Toutes ces particules peuvent précéder les pronoms comme *tôi* 'je' ; *mây* 'tu' ; *nó* 'il' ; *chúng tôi* ' nous', *chúng mây* 'vous' ; *chúng nó*

'ils'. De même les particules *những* ou *đồng* s'emploient pour la troisième personne, mais *mớ* n'est employé que pour renvoyer à la première ou deuxième personne, par exemple *mớ tôi* 'nous'; *mớ bay* ou *mớ mày* (*mớ mảy*) 'vous'. On rajoute dans plusieurs cas ces deux particules à un groupe de mots, par exemple *chúng mớ tôi* 'nous tous'.

Ta peut être singulier lorsque l'on parle avec les supérieurs avec humilité, par exemple *ta nói cũ* (*cùng*) *bay* 'je vous dis'. Dans les autres cas *ta* peut être pluriel par l'ajout des particules *chúng* ou *mớ*, comme *chúng ta* 'nous', ou, deuxièmement, par l'ajout de noms nombres, comme *ba ta* 'nous trois'. Troisièmement, quand plusieurs personnes sont de même rang mais qu'une personne parle avec les autres, ainsi : *Ta đi cũ* (*cùng*) *nhau* 'nous allons ensemble'. Quatrièmement, lorsque des mots sont placés avant ou après, par exemple on met *ta* après *người* pour former le pluriel, *người ta* 'on'. De même, lorsque *ta* est placé après *tổ tiên* (*tổ tông*) 'ancêtres', *tổ tông ta* 'nos ancêtres'.

Phô est la particule désignant le pluriel mais avec déférence, comme *phô ông* (*ông*) 'les messieurs'; *phô bà* 'les dames'; on peut dire *những phô ông* (*ông*) 'tous les messieurs'.

Kẻ construit le pluriel de nombreux noms lorsqu'il les précède, par exemple : *kẻ quê* 'les gens de la campagne'; *kẻ mọn* 'l'inférieur ou la plèbe'; *Tôi là kẻ mọn* 'je suis votre serviteur'. Il se rapporte uniquement aux gens faisant l'objet d'un certain mépris.

La deuxième manière de marquer le pluriel consiste à rajouter certaines particules communes, comme *cõn* (*quận*), *các*, *mọi*, *nhều* (*nhieu*), *muôn* (*muôn*), *hết*. *Cõn* (*quận*) *Chúa* 'Seigneur', *các thầy* 'tous les maîtres', *mọi ngày* 'tous les jours', *nhều người* 'plusieurs hommes', *muôn* (*muôn*) *vật* 'toutes les choses'; *đi hết* 'tous partants'.

La troisième manière utilise les choses désignant les espèces ou les genres des choses. Même en l'absence particule de pluriel, leur signification marque le pluriel comme *gà* 'poulet', *lợn* 'porc' et les mêmes espèces comme *mua gà*, *lợn* 'acheter les poulets, les porcs'; pareil *pour muông* (*muông*) 'espèces', *chim* 'oiseaux', *cây cối* 'arbres', *hỏa* (*hoa*) *quả* 'fruits'... Quand deux noms se rapportant à une même chose ou à deux choses semblables sont associés, il faut habituellement y voir un pluriel, par exemple *anh em* 'les frères', *chị em* 'les sœurs'. Pour les autres mots, l'usage enseignera les autres cas possibles. A l'inverse, les marques du singulier peuvent être reconstituées à partir des principes inverses.

On peut noter toutefois que, le singulier ou le pluriel, résulte souvent de ce qui précède ou de ce qui suit, et chaque mot d'ordinaire possède ses particules. Si la particule est plurielle, le sujet devient pluriel. Si la particule est singulière, le sujet reste au singulier, par exemple *chém đầu nó* 'coupe-lui la tête', *đầu* 'la tête' reste au singulier parce que *nó* 'lui' est au singulier. Mais si l'on dit *chém đầu ba nó* 'coupe la tête à ces trois hommes', le mot *đầu* est resté invariable en lui-même, mais il est mis au pluriel parce qu'il y a plusieurs têtes, *ba nó* 'ces trois-là'. Les autres mots suivent la même loi.

Enfin, pour les noms que qualifie un adjectif absolu ou positif, on forme le comparatif ou le superlatif en ajoutant une particule. Pour le comparatif, on ajoute *hơn* 'plus', ou *hơn nữa* 'encore plus', par exemple *tốt* 'beau', on a *tốt hơn* 'plus beau' ou *tốt hơn nữa* 'encore plus beau', *hỏa này tốt hơn hỏa kia* (*hoa này tốt hơn hoa kia*) 'cette fleur est plus belle que l'autre'; *lành* 'bon', *lành hơn* 'meilleur', *lành hơn nữa* 'encore meilleur' mais *hơn nữa* se place toujours à la fin de la proposition, par exemple *blái này lành hơn blái nọ*, *blái kia lành hơn nữa* (*trái này lành hơn trái nọ*, *trái kia lành hơn nữa trái này*) 'ce fruit est meilleur que l'autre, l'autre fruit est encore meilleur'. Parfois, la question elle-même, sans ajout de particule, fait comprendre que c'est un comparatif, par exemple *hai người này* (*này*), *người nào lành?* 'Parmi ces deux hommes, lequel le meilleur?'

Le superlatif est exprimé au moyen de deux particules : *cực et rứt*, avec *cao* (cao) ‘haut’, *rứt cao* (cao) ‘très haut’, *mlón* (lón) ‘grand’, *cực mlón* ‘très grand’, *thánh* ‘saint’, *rứt thánh* ‘très saint’. *Rứt* est plus employé pour le superlatif de choses bonnes, *cực* au contraire pour des choses négatives, par exemple *tôi cực traõ* (tôi cực trọng) ‘le plus grand péché’. C’est pourquoi *cực* employé seul ou *cực lầõ* (*cực lòng*) ‘une misère extrême’, ou bien ‘une grande angoisse’, par exemple *tôi đã cực* ‘j’étais accablé de peine’, *tôi đã cực lầõ* ‘je suis arrivé à une grande angoisse’.

Les adverbes employés pour exagérer quelque chose sont *lám* (lắm), *ráp*, *giagiét* (gia giết), *thay*, ils signifient beaucoup et sont toujours placés à la fin, par exemple *tốt lám* (lắm) ‘très beau’ ou ‘très bon’, *xấu* ‘mauvais’, *xấu ráp* ‘très mauvais’, *mlón* ‘grand’, *mlón giagiét* (gia giết) ‘très grand’, *lành* ‘bon’, *lành thay* ‘très bon’. Cette particule se met toujours à la fin. Parfois on en met deux par redondance, dans ce cas alors *thay* doit toujours être à la fin, les autres peuvent permuter entre elles soit étant antéposées, soit en étant postposées par exemple, *cao* ‘haut’, *cao lám* (lắm) *thay* ‘très très haut’ ; *Giagiét* (gia giết) est quant à elle est une particule employée pour marquer l’admiration et parfois elle employée seule, sans ajout supplémentaire pour exprimer l’admiration si ce n’est une idée d’excès.

Des pronoms : Chapitre IV

Il y a une grande quantité de pronoms primitifs pour tenir compte des hiérarchies et la qualité des personnes.

Ainsi à la première personne et lorsqu’ils parlent à leurs inférieurs, ceux qui sont plutôt supérieurs emploient le mot *tao* ‘je’ : on le trouve pour un père qui parle à son fils, un maître qui parle à son serviteur, un mari qui parle à sa femme. Lorsque quelqu’un veut parler à un autre avec mépris, c’est le cas par exemple des enfants entre eux, on dit : *tao khién mậy* (tao khién mậy) ‘je te l’ordonne’. *Tao* ‘je’ et *mậy* ‘tu’ sont presque toujours utilisés en corrélation. Mais quand quelqu’un est en colère contre un autre, il emploie *tó* ‘je’ et *ngươi* ‘tu’, par exemple, *tó làm chi người* ‘Qu’est-ce que j’ai à faire avec toi ?’

L’expression *ta* exprimant la relation d’un supérieur à un inférieur est plus modérée, *ta* ou *qua* ‘je’, par exemple un officier avec sa troupe : *ta nói cũ* (cùng) *bay* ‘je vous parle’.

Pour la première personne du pluriel, on se sert des particules *chúng* et *mớ*, comme on l’a dit plus haut au sujet des noms. *Min* (mình) ‘je’, ne peut être utilisée si celui qui parle n’a pas une forme de supériorité hiérarchique par rapport à celui auquel il parle. Avec les particules *chúng* *min* (mình), *mớ* ‘nous’ on forme le pluriel.

Tôi ‘je’, est le pronom employé habituellement quand on parle à des supérieurs quels qu’ils soient. Néanmoins pour tenir compte de la diversité forme de hiérarchie, d’autres éléments doivent être ajoutés, du moins de la part de celui qui commence à parler. Ainsi, pour parler à celui est absolument au-dessus, c’est-à-dire dans la langue tonkinoise, *Bua* (bua), l’ancien roi ou l’empereur est le seul à avoir ce nom et ce titre et à y avoir droit à certains égards, quand quelqu’un veut donc lui parler il doit toujours ajouter *tâu bua* (bua) *vạn tuế* ‘je me permets de parler au roi, auquel je souhaite de vivre dix mille ans ou que le roi vive éternellement’. Cela équivaut à votre majesté. Avec le prince qui administre le royaume, il commence par un exorde un peu moins solennel, mais dont le sens est identique : *doũ Chúa muôn nam* (dâng chúa muôn năm) et il emploie le titre votre éminence. Pour le gouverneur de province, on dit *thân đức õi muôn tuế* (thân đức ông muôn tuổi), ce qui veut dire la même chose en tenant compte du rang, et on emploie votre excellence. C’est le seul titre qu’emploient ceux qui parlent au roi de Cochinchine. Pour le supérieur qui s’occupe des questions religieuses on dit : *bách đức thầy* auquel correspond le titre votre paternité. Enfin avec les autres supérieurs de

rang moins élevé, ou même avec des égaux, on emploie parfois *tôi chiềng oũ* (tôi chiềng ông) auquel correspond le titre votre grandeur.

Avec les professeurs qui enseignent les lettres, on dit aussi *chiềng thầy* (chiềng thầy), mais on l'emploie également pour d'autres maîtres, même ceux qui enseignent les arts mécaniques. Mais pour les maîtres versés dans la religion, j'ai entendu des gens mieux informés que moi dire *thừa thầy* (thừa thầy), même dans le cadre de la confession sacramentelle, ce qui correspond au titre votre révérence, on peut le faire précéder de *tôi* 'je'. Le premier sens de *tôi* renvoie à l'humilité. En tout cas, ce serait se montrer grossier ou orgueilleux de ne pas commencer à parler à un supérieur en employant ce type de formule de politesse. Au cours de la conversation, si elle dure, il faut répéter ces formules, si toute foison veut être poli. Cela est employé même entre les égaux, surtout entre hommes distingués.

A la place de ces pronoms personnels de la première personne, on emploie souvent des mots qui servent à désigner une personne. Souvent, les supérieurs emploient le nom propre pour parler de manière familière, comme *Joannes đì có việc* 'Je pars pour une affaire'. On emploie aussi le nom de la fonction, par exemple *thầy* (thầy) (maître), *học trò* (trò) 'élève', cela donne *thầy bảo học trò* (thầy bảo học trò) 'je t'ordonne [à l'élève]'. De même, les liens du sang sert souvent pour exprimer la première personne : *cha* 'père', *me* 'mère', *anh* 'frère', *chị* 'sœur', *chú* 'oncle', *bác* 'oncle', *oũ* (ông) 'grand père', *bà* 'grande mère', etc... Ainsi quand on veut introduire la Bienheureuse Vierge parlant avec le christ seigneur, on pourra en toute décence employer le mot *mẹ* 'la mère', pour la première personne, et dire *mẹ theo con* 'je te suis'. Et quoique le roi du Tonkin, puisse pour parler à sa mère, employer le mot *tôi* qui veut dire moi, serviteur, dans le cas du Christ seigneur cependant, il sera convenable de dire quand il s'adresse à sa mère, *con* 'fils', par exemple *con nói cùng mẹ* 'je te parle ma mère'. Il s'agit en effet du Christ seigneur qui est Dieu, il ne semble donc pas convenable qu'il utilise pour lui-même *tôi* 'serviteur'. La Bienheureuse Vierge, bien qu'étant sa mère, elle devrait utiliser le mot *tôi* en langue tonkinoise. Mais enfin, elle est sa mère et peut dire *mẹ*, je laisse le soin aux plus doctes d'en décider...

Il faut noter que ces termes marquant un lien de sang s'emploient également pour des personnes étrangères à la famille qui ne sont pas liées par le sang.

Le mari avec sa femme s'appelle *anh*, l'épouse s'appelle toujours *tôi*. Le frère aîné s'appelle aussi *anh*. Une femme avec d'autres personnes qui lui sont un peu inférieures dira *chị*, c'est-à-dire 'la sœur aînée'. On peut en dire autant des autres noms dont nous avons parlé ci-dessus, *Cha* 'le père', *mẹ* 'la mère' et les autres termes que les supérieurs emploient vis-à-vis des inférieurs et des plus jeunes.

Le pronom de la seconde personne au singulier est *mày* 'tu', mais ce mot n'est employé qu'avec des personnes très inférieures ou bien avec des enfants. Avec des adultes, par exemple des domestiques, il vaudra mieux employer leur nom propre et dire par exemple *Phéro làm việc ấy* 'Pierre fais ce travail'. Le mari pourra dire à sa femme *mày* sans lui faire injure, cependant il fera mieux de l'appeler *em*, c'est-à-dire la jeune sœur ou *bậu* (bậu) 'la compagne'. On emploie ces mots *em*, *bậu* (bậu) pour parler humblement avec tous les inférieurs, surtout s'ils ont un âge avancé. S'il s'agit des hommes, on emploie *ông* 'Monsieur', s'il s'agit de femmes, *bà* 'Madame'. Pour les adolescents : *học- trò* (học trò) 'jeune homme', pour les adolescentes : *con* 'ma fille', mais le mot *con* signifie aussi bien le fils que la fille, il est employé indifféremment par le père et la mère pour parler tendrement à leurs enfants. Ils ne peuvent être utilisés que pour ses enfants ce qu'on appelle *tên tục* 'prénom', dans d'autres cas, ce serait injurieux. Nous allons dire sous peu comment les autres doivent être appelés sous peu. S'il s'agit de grands personnages, par exemple un prince, il n'est pas permis d'employer leur nom lui-même, par exemple si une Princesse s'appelle

depuis l'enfance *Tiền* ce qui veut dire la monnaie, il n'est pas permis à ses domestiques, soit dans sa maison, soit ailleurs de l'appeler *Tiền*, ils doivent dire *Toàn*. Les enfants avec leurs parents, même si ceux-ci sont de basse condition, doivent observer ces règles avec respect.

Au pluriel le mot *bay* 'vous', est parfois employé avec des inférieurs s'ils sont sujets, par exemple un capitaine avec ses soldats ou encore un maître avec ses élèves, ou bien le maître de maison avec les domestiques. Quant à nous, nous employons plutôt pour parler aux domestiques les mots *anh em* 'frères' pour leur ordonner quelque chose, ou bien quand leur parler de façon générale. Les chefs ou d'autres supérieurs utilisent des mots tels que *bay*, par exemple *cũên* (quân) 'soldats', *blài* (trai) 'jeune gens' etc... De même le roi parlant avec ses généraux les désignera par leur titre : *chur tướng* 'Messieurs les généraux' et alors il ne s'appelle pas *tao* 'moi', ce qui serait orgueilleux, mais *ta* 'moi', qui marque la modestie.

Nous avons déjà abordé les autres marques de respect qui servent honorer la personne du supérieur auquel on parle. Il faut néanmoins noter que cela varie beaucoup suivant la personne à qui on parle.

Tout d'abord, s'il s'agit d'un Général ou d'un maître, à plus forte raison du roi et qu'il veut imposer un nom à quelqu'un, il dira *ten quan* (tên quan) un nom honorifique qui, la plupart du temps, est indiqué par deux caractères chinois comme *kieu louc* (kiêu lục), *phù dũ* (phù dung), *mâu tài*, et d'autres semblables. En revanche, si ce nom est celui d'une dignité quelconque, supérieure ou inférieure, on pourra le remplacer par un autre. Les inférieurs pour s'adresser au supérieur peuvent ajouter le mot *ông* sire ou *ông mâu tài* etc... Supposons qu'un adolescent ait un frère moins âgé, il sera désigné par le nom de son frère en ajoutant *anh cả*, c'est-à-dire l'aîné. Si le petit frère s'appelle *Trục*, il s'appellera *chú Trục*, un fils de la sœur sera appelé *cậu Trục*, s'il a un fils qui s'appelle ainsi, on l'appellera *cha Trục*, s'il a un petit fils de son fils ou de sa fille, on l'appellera *ông Trục*. On peut en dire autant, toutes proportions gardées, des femmes. Mais n'importe quel familier inférieur peut parler à ses supérieurs en utilisant des termes généraux *cha* 'père' et *mẹ* 'mère' comme les serviteurs et les servantes le font habituellement avec leurs maîtres. Aussi les chrétiens, quand ils parlent avec nous familièrement, emploient-ils habituellement le mot *cha* 'père' : ils emploient cependant plus souvent le mot *thầy* 'maître'. Le mot *anh* 'frère aîné' marque beaucoup d'honneur et les inférieurs l'emploient parfois avec ceux qui leur sont supérieurs en âge plutôt qu'en dignité, au point que les fils parlant à leur père n'emploient pas tellement le mot *cha* 'père' mais *anh* ou *chú* 'le jeune frère du père' ou *cậu* 'le frère de la mère'. C'est par ce nom *cậu* qu'on désigne d'ordinaire de façon honorifique les eunuques du roi ou de la reine, à moins qu'ils ne jouissent d'une dignité importante dans ce cas on les désigne par le nom de cette dignité et les autres seraient désignés par le nom de leur dignité. Au Tonkin, on emploie habituellement le nom *ông chũông* (ông Chũông) comme marque honorifique pour la seconde personne pour quiconque jouit d'une dignité de rang inférieure. En Cochinchine par contre, ce sont seulement les fils ou les frères ou ceux qui sont proches par le sang du roi qui reçoivent cet honneur. L'enfant appelle rarement sa mère 'mère' *mẹ*, mais il emploie plutôt *chị* 'sœur aînée' ou *cô* 'sœur du père' ou *dì* 'sœur de la mère', peut-être que cette appellation renferme quelque superstition, surtout quand les enfants sont tout petits, et que leurs parents leur enseignent ainsi. Le mot *bác* désigne le frère aîné du père, il est employé pour les supérieurs même importants, à condition qu'ils ne soient pas investis d'une dignité plus remarquable encore. On l'emploie aussi pour des femmes de rang élevé, mais qui ne jouissent pas de la dignité suprême, c'est le cas par exemple de la mère du roi qui s'appelle *Đức lão* (Long) la reine est *Chúa Bà*, la fille du roi *Bà Chúa*, pour le reste on l'apprendra à l'usage.

Enfin quand on souhaite s'adresser avec respect à plusieurs personnes, on recourt à une particule qui indique le pluriel *phô* ou *phô ông* 'seigneurs', *phô bà* 'mes Dames'.

Pour la troisième personne, on emploie *nó* 'il', *chúng nó* 'ils', avec des inférieurs ; en revanche avec des gens de rang égal, et à plus encore pour des Supérieurs, on répète le titre de la personne pour rendre sensible sa dignité ou ce qui fait sa prééminence : le mot *người* signifie homme, il mais avec une idée d'honneur, par exemple *con người* 'son fils', etc... En revanche il n'est pas possible d'employer ce mot pour parler de Dieu le père ou du Saint Esprit ou de toute la Sainte Trinité, car il signifie homme quoique ce soit avec honneur et respect. Il faut plutôt répéter le nom lui-même ou dire de quelle personne nous voulons parler, par exemple *con Chúa Trời* 'le fils de Dieu', il en va de même pour les anges.

Pour ce qui touche le pluriel à la troisième personne est semblable à ce que nous avons dit ci-dessus au sujet des noms, et nos propos sur la deuxième personne s'appliquent aussi à la troisième.

Le pronom réfléchi lui, à lui, à soi, est rendu par le mot *mình*, par exemple *ai nấy (nấy) lo sự mình* 'chacun s'occupe de ses affaires'. On peut aussi répéter le sujet, par exemple *Cha lo việc cha, con lo việc (việc) con* 'le père s'occupe de l'affaire du père et le fils s'occupe de l'affaire du fils'. Puisque le mot *mình* signifie au sens propre le corps, on ne peut l'employer que pour les êtres rationnels ayant un corps, c'est-à-dire pour les hommes.

Le pronom démonstratif se traduit par *này, iste, ista, istud* par *này, is, ea, id* se traduit par *ý (ây)* ou *nọ* ; *ille, illa, illud* se traduit par *ý (ây)* ou *nọ* ; *ille, alius* se traduit par *kia* ou *te (tê)* dans quelques provinces, par exemple *đàng nọ đàng kia* 'de cette manière ou de telle autre', *việc này việc nọ (việc này việc nọ)* 'cette affaire, cette autre affaire', c'est-à-dire les diverses affaires ; *oũ (ông) nọ, oũ (ông) tê* 'ce seigneur et cet autre'. Le pronom est toujours placé après le titre. *Nó* veut dire lui, mais avec une valeur de mépris de la personne à laquelle il se rapporte. A l'inverse le mot *người* a une valeur laudative et ne s'utilise que pour les hommes. Quelle différence y a-t-il entre *nọ* et *nó* ? *Nọ* est un démonstratif qui se met au même cas que le nom auquel il se rapporte tandis que *nó* est un génitif ajouté et postposé au nom. On peut le comprendre comme un génitif, comme par exemple dans *nhà nọ* 'cette maison là-bas', tandis que *nhà nó* 'sa maison', de même *cha tôi* 'mon père', *cha mày* 'ton père'. Etant donné en effet qu'en vietnamien, il n'y a pas de déclinaisons, quand deux noms se suivent on comprend que le second est complément du premier.

Des autres pronoms : chapitre V

Il n'y a pas à proprement parler de relatif *qui, quae, quod*, mais on l'obtient en antéposant le nom et en mettant à l'actif ce qui était au passif, par exemple *mày đăoc (đọc) sách* 'tu lis un livre', si je dis *sách mày đăoc (đọc)* 'le livre que tu lis' ; *nó làm việc (việc)* 'il fait un travail', si je dis, *việc (việc) nó làm* 'le travail qu'il fait', ainsi de suite. Le relatif résulte aussi de la manière de parler, et pour les hommes, on emploie le terme *ai* surtout quand il n'y a pas d'interrogation puis on la particule *thì* de la façon suivante : *ai muốn (muốn) thì làm* 'celui qui veut faire cela, qu'il le fasse', *ai có cơm thì ăn* 'que celui qui a cuit du riz qu'il mange'. Au pluriel on emploie *kẻ*, par exemple *kẻ có tài thì hăoc (học)* 'que ceux qui ont l'intelligence étudient'. *Ai* et *kẻ* ne s'emploient que pour les êtres humains. Pour les êtres humains ou aussi bien pour les choses, en emploie *nào*, par exemple *bò nào béo thì mạnh* 'le bœuf qui est gras et fort', *thàng nào lành thì đăy (dạy)* 'instruit l'enfant qui a bon caractère', *áo dài thì tốt* 'c'est l'habit long qui est beau'. Au sujet des relatifs, l'usage apprendra le reste, par exemple *Cha chúng tôi ở trên trời (trên trời)* 'notre père qui êtes aux cieux', *lạy Cha chúng tôi ở trên trời (trên trời)* 'notre père qui êtes aux cieux'.

Ai comme pronom interrogatif, *qui ?* ne s'emploie que pour les êtres humains, par exemple *ai nói* 'qui parle' ? Au pluriel on ajoute *những* (ou *đững*) par exemple *những ai làm* 'Quels sont ceux qui ont fait cela ?' En revanche, *nào* s'emploie de façon globale aussi bien pour les

hommes que pour les choses, il est placé après le nom, par exemple *nhà nào* 'quelle maison ?' ; *việc (việc) nào* 'quel travail ?' *Thằng (thằng) nào* 'quel enfant', ou 'qui' ? Ce dernier a une valeur péjorative; *ngươi nào* 'quel homme ?' Cette formulation est laudative.

Le Ai interrogatif peut se décliner à plusieurs cas³¹ :

Nominatif : *ai đến* 'qui vient ?'

Génitif : *áo ai* 'c'est l'habit de qui ?'

Datif : *cho ai* 'à qui le donne ?'

Accusatif : *keo (kêu) ai* 'qui appelles-tu ?'

Ablatif : *đi cũ (cùng) ai* 'avec qui vas-tu ?'

Au pluriel on peut ajouter *những* ou *đừng*.

Quand il est placé après le verbe, *Ai* a parfois un sens indéfini *quelqu'un*, par exemple *có ai đi cũ (cùng)* 'Y a-t-il quelqu'un qui y va aussi' ? *Ai là ai* ou *ai nấy* 'qui quelconque' ; *ai là ai muốn (muốn) thì làm* 'que tous ceux qui veulent le fassent' ; *ai nấy nghe thì thương (thương)* 'tous ceux qui l'entendent dire ont pitié'.

Nào est souvent postposé, *nhà nào* 'quelle maison' ? Habituellement, il a un sens direct, ou plutôt il détermine dans ce cas le substantif qu'il suit. On peut ainsi préciser la différence entre *nào* et *ai*. *Ai*, est toujours postposé avec une construction indirecte, par exemple *nhà ai* 'la maison de qui' ? Ce n'est pas le cas de *nào* : *nhà nào* 'quelle maison' ? Ce n'est pas du tout le cas de *nào*, voir par exemple *nào sách* 'où est le livre' ? *nào thằng ấy (thằng ấy)* 'où se trouve cet enfant' ? De temps en temps en même temps qu'il formule une interrogation, il nie ce qui est en question : *nào có* 'où cela se trouve-t-il' ? *nào có lẽ (lẽ) gì* 'quelle est la raison' ? [en fait] cela n'existe pas.

Quid dans *quid est hoc* ? se traduit *cái này là đi gì* ? *ad quid* se traduit *làm chi*, par exemple *đi đường ấy làm chi* 'pourquoi prendre cette route' ?

Combien se traduit par *mấy*, par exemple *mấy người* 'combien de personnes' ? ou *bao nhiêu* (nhiều) ? ou *bao nhiêu* (diều), *bán bao nhiêu* (nhiều) 'combien en a-t-il vendu' ? Ce mot *bao* sert à interroger pour toutes sortes de quantités, qu'il s'agisse de quantité continue ou de quantité discontinue, par exemple *bao lớn (lớn)* 'Quelle grandeur' ? *bao cao* 'quelle hauteur' ? *bao sâu* 'quelle profondeur' ? *bao dài* 'quelle longueur' ? *bao giờ* 'quelle heure' ? sans *quand* et *ainsi de suite*, comme l'usage l'apprendra.

Quantumlibet se traduit par *bao nhiêu, bấy nhiêu, quodcumque* par *bao giờ, bấy giờ* : *cho tôi bao nhiêu gạo, thì tôi trả bấy nhiêu* (nhiều) *bạc* 'autant tu me donneras de riz, autant je te paierai d'argent'.

L'interrogatif ayant trait à la qualité d'une chose est rendu par *đi gì* ou *gì*, comme dans *muốn (muốn) đi gì* 'que veut-il' ? ou *có việc gì* 'quelle affaire vous amène' ?

L'interrogatif à valeur finale, est signifié par *làm chi*, comme dans *đi đường kia làm chi* 'pourquoi prenez-vous cette autre route' ? Pour demander quelle était l'intention, on dit *í (ý) ấy làm sao* 'quelle est ton intention' ?

L'interrogatif touchant la manière se dit *cách nào, thế (thế) nào* 'comment', 'pour quelle raison' ? *việc ấy làm cách nào* 'comment cette affaire sera-t-elle traitée' ?

L'interrogatif causal se dit *có sao* ou *có nào, nhìn sao, vì sao, í sao* : *nhìn sao*. Il est ordinairement antéposé à l'ensemble de la proposition voir par exemple *nhìn sao đức Chúa*

³¹ Par référence aux déclinaisons latines

blời (trời) *ra đời* 'Qu'est-ce qui a causé la naissance du Seigneur du Ciel dans le monde' ? Mais les autres marques de l'interrogation sont postposées, voir par exemple *Chúa chịu có sao* 'Pour quelle cause le Seigneur a-t-il souffert sa passion ?'

Bao nả 'Comment te portes-tu ? Comment vas-tu ?' Ainsi *nả* est-il aussi adjoint élégamment aux autres interrogations, comme dans par exemple *có việc gì nả* 'y a-t-il une affaire?' *Thằng (thằng) ấy ở kẻ nào nả* 'cet enfant est à qui ?'.

On apprendra à l'usage les autres détails concernant l'interrogation.

Des verbes : chapitre VI

Le nombre et la personne des verbes se déduisent des pronoms qui leur sont adjoints, voir par exemple : *tôi iêu* (yêu) 'j'aime', *mày iêu* (yêu) 'tu aimes', *nó iêu* (yêu) 'il aime', *chúng tôi iêu* (yêu) 'nous aimons', *chúng bay iêu* (yêu) 'vous aimez', *chúng nó iêu* (yêu) 'ils aiment'. Il faut cependant observer les règles de politesse dont nous avons parlé au préalable en association avec celle concernant les pronoms. Le temps est connu à partir de quelques particules que l'on ajoute.

Le présent n'a pas besoin de particule jointe ; il arrive cependant toutefois que ce soit le cas, voir par exemple *tôi mặc (mặc) việc bây giờ* 'Je suis occupé maintenant'.

Pour le passé imparfait, il est exprimé de la façon suivante : *hôm qua tôi mặc (mặc) chép thư, nói chẳng (chẳng) được* 'hier, j'étais occupé à écrire des lettres, je ne pouvais parler'.

Le passé parfait se dit par *đã về* 'il est revenu', *đã nói* 'on l'a déjà dit'.

Le plus que parfait s'exprime ainsi par *hôm kia khi ông đến đã chép thư đoạn (đoạn)* avant-hier quand vous êtes venu, j'avais terminé les lettres.

Pour le futur on emploie *sẽ* : *sẽ đi* 'j'irai de suite'.

Le passé présent³² ou le futur se comprennent de la même façon, à partir de la manière de parler. Il en résulte que si une chose est déjà achevée et qu'on pose des questions à son sujet, par exemple : *ai làm* 'qui a fait cela ?'. On comprend à bon droit que cela est passé. Si l'action est en train de se faire, on comprend que c'est un présent, si elle reste à faire, il s'agit d'un futur. L'expression *bao giờ* mise avant le verbe forme un futur, par exemple *thầy bao giờ đi* 'quand le maître ira-t-il ?' Si elle est postposée au verbe il s'agit d'un passé, par exemple *thầy về bao giờ* 'quand le maître est-il revenu ?' Mais elle indique également de temps en temps un présent : auquel cas le contexte et la manière de parler le rendent sensible: *xem thầy ỡ (ông) bao giờ thì tôi mừng (mừng)* 'quand je vous vois, je me réjouis'.

Les modes sont également compris d'après une forme d'agencement : l'indicatif provient ainsi de l'absence de particule supplémentaire entre la personne et le verbe, voir par exemple *tôi đi* 'j'y vais'.

L'impératif se déduit également de la manière de parler, voir par exemple *mày đi cho cháo (chóng)* 'va tout de suite'. La particule *đi* ajoutée à un verbe quel qu'il soit forme l'impératif : *chèo đi* 'rame', *học (học) đi* 'étudie'. Cette manière de faire est toutefois employée uniquement pour parler à des inférieurs. De même les verbes *ra* et *chèo* (vào), qui signifient sortir et rentrer, forment l'impératif si on les adjoint à d'autres verbes désignant une action d'entrée ou de sortie, voir par exemple *lấy áo ra* 'apporte l'habit' ou 'enlève ton habit', ou 'sort en apportant l'habit', *cất sách chèo (vào)* 'remets le livre à sa place ou entre en rangeant

³² C'est le passé composé.

le livre'. La particule propre à l'impératif est *hãy*, par exemple *hãy làm việc này* 'fais ce travail'. Les particules propres à l'ordre négatif sont *cho*, voir par exemple *chớ*, *đừng* 'ne pas', *chớ đi* 'n'y vas pas', *đừng làm* 'ne le fais pas', et la particule *mựa* 'ne fais pas'. Bien que moins employée, c'est une manière de parler relativement élégante : *mựa hề nói dối* 'ne mens jamais'. On a coutume pour empêcher les chiens de mordre de leur dire *mựa* et de leur répéter le même mot jusqu'au moment où les chiens habitués à ce mot s'abstiennent de mordre... voir par exemple, *khoăn đã* 'attendez' ou *duộm*; *duộm đã* 'attendez'; *khõan* (khoan) *đã nao (nào)* 'pourquoi n'attends-tu pas' ?, avec une nuance de reproche : 'ce que vous demandez ne peut avoir lieu tout de suite, pourquoi n'attendez-vous pas ?'

Le souhait est exprimé par la particule *chớ gì* 'je souhaite que', par exemple *chớ gì tôi kính mến Chúa trên hết mọi sự* 'plût au ciel que j'aime Dieu par-dessus toutes choses'.

On obtient les complétives par l'ajout de diverses particules comme *néo* (nêu) 'si', par exemple *néo (nêu) học thì biết* 'si tu étudies alors tu seras instruit'. On emploie aussi *có* dans la même fonction, par exemple *có đi thì đến* 'si tu y vas, alors tu arriveras au but', *có tìm thì được* 'cherchez et vous trouverez'. *Hỡac* (hoặc) ou *hỡac* (hoặc) là 'si par hasard' par exemple *hỡac (hoặc) ou hỡac (hoặc) là có biết người* 'si d'aventure tu connais la personne ?' *Dầu* ou *dù*, *dầu mà* ou *dù mà* 'même si' : *dù mà có tài thì phải hỡac (học)* 'bien que tu sois intelligent, il faut étudier'. On ajoute par élégance *cũng* ou *saõ* (song) *le* 'cependant', par exemple *dù mà có đạo, saõ (song) le cũ (cũng) phải giữ* 'même si on a la foi, il faut pourtant la respecter'.

On comprend que le verbe est à l'infinitif quand le verbe est construit de façon intransitive sans pronom, comme *kính mến Chúa blời (trời) trên hết mọi sự* 'aimer Dieu par-dessus toutes choses'. De même quand deux verbes aux significations différentes sont associés, le second est à l'infinitif : *mày phải làm* 'il faut que tu agisses', *tôi đi xem lễ* 'je vais entendre la messe'. En revanche quand les deux verbes ont le même sens, le second n'est pas nécessairement à l'infinitif, par exemple *thầy dạy dỗ (dạy dỗ) người ta* 'le maître enseigne les hommes'.

Le gérondif *en đi* est facilement identifié à partir des grâce aux substantifs qui se trouvent dans la proposition : - en ce qui concerne le temps : *đã đến giờ hỡac (học)* 'l'heure d'étudier est arrivée', - en ce qui concerne l'intention : *thàng ấy có ý hỡac (học)* 'cet enfant a l'intention d'étudier', - en ce qui concerne l'action : *làm chẳng cũ (cùng)* 'on n'a jamais fini de travailler'.

Le gérondif *en do* est rendu facilement par la particule *thì*, voir par exemple *ăn (ăn) thì mới no* 'en mangeant, tu seras rassasié', *làm thì mới giàu* 'travaille, tu t'enrichiras', ainsi de suite.

Le gérondif *en dum* est bien rendu par *mà*, voir par exemple *tôi ngồi mà nghe* 'je m'assois pour entendre', parfois aussi il est sous-entendu *mày đi làm việc* 'va afin de travailler'.

On en dira de même les supins *en tum*, *mày đi mà nằm (nằm)* ou *mày đi nằm (nằm)* 'va te coucher'.

Le supin *en tu* est exprimé par les mots *ngữ* ou *dễ* 'facile', *khó* 'difficile', par exemple *nói thì dễ, làm thì khó* 'c'est facile à dire, mais difficile à faire'.

Il n'existe pas de verbes négatifs : on les forme uniquement au moyen de particules négatives comme *chẳng* (chẳng) 'non' ; dans quelques provinces c'est *nỏ*, mais il s'agit d'une formulation fautive. *Chẳng* (chẳng) est antéposé [de l'expression, ou de la phrase] quand il s'agit d'une négation, par exemple *chẳng có* 'ce n'est pas [ça]'. Si *chang* (chẳng) est postposé, il est dépourvu d'accent et a une valeur interrogative, voir par exemple *có chang (chẳng)* 'est-il ?' [Les particules] *sốt* et *đâu* suivent le verbe et renforcent la négation, par exemple *chẳng (chẳng) có đi gì sót* 'il n'y a absolument rien'. On dit aussi *chẳng (chẳng) phải*

mlễ lẽ đâu ‘cela va absolument contre le bon sens’. La particule *chốc* ou autre *giốc* a une valeur affirmative dotée d’une nuance emphatique, par exemple *phải chốc* ‘c’est tout à fait comme cela’.

On ne trouve pas de passif à proprement parler. Mais on peut s’exprimer selon un tour impersonnel, comme *đoạn* (đoạn) ‘c’est fait’, par exemple *việc này đã đoạn* (đoạn) ‘ce travail est terminé’. Il faut noter enfin, ainsi que nous l’avons souligné plus haut, que beaucoup de verbes sont également des noms : cela se déduit facilement de ce qui précède et de ce qui suit, voir par exemple *chèo này dài* ‘cette rame est longue’, alors *chèo* est un nom, mais si je dis : *chèo đi cho mạnh* ‘rame fortement’, alors *chèo* est un verbe, et ainsi de suite.

Cette langue n’a pas de participes, pour y suppléer, on se sert du verbe avec des particules signifiant *qui, quae, quod*, par exemple *ai iêu* (yêu) ‘qui aime’, *aimant, kẻ iêu* (yêu) ‘qui aiment, (eux) aimant’.

Des autres parties du discours indéclinables : chapitre VII

Les prépositions du vietnamien correspondent ordinairement aux nôtres :

ad (de) *bởi* ; *per* (par) *lấy* (lấy) ; *propier* (à cause de) *vì* ; *pro, idem* (pour également) *vì* ; *loco alterius* (en place d’un autre) *thay vì* ; *ante* (avant) *trước* (trước) ; *retro* (arrière) *sau* ; *supra* (sur) *trên* (trên) ; *infra* (sous) *dưới* ; *circa* (autour) *chung quanh* ; *remotè* (loin) *xa* ; *propè* (près) *gần* ; *iuxtà* (près de) *áp* ; *cis* (de ce côté) *bên này* ; *trans* (de l’autre côté) *bên kia* ; *extra* (hors de) *ngoài* (ngoài) ; *intra* (à l’intérieur de) *trong* ; *penes* (chez) *ở nơi* ; *ad* (pour) *cho* ; *cum* (avec) *cũ* (cùng), *cũ* (cũng), *chối, và* ; *in* (dans) *ở* ; *circiter* (environ) *dở* (đỗ) ; *praeter* (outré) *chẳng* (chẳng) *kể* ; *clam* (à la dérobée) *lộm* (lộm) ; *palam* (ouvertement) *trước mặt* (trước mặt) ; *sine, adsque* (sans) *vô, chẳng* (chẳng) *có* ; *ex, uel, de* (à partir de) *bởi*. Souvent on comprend bien l’idée sans aucune préposition comme *chèo vào cửa* ‘entrer par la porte’ ; *ra cửa* ‘sors de la porte’ ; *thề Chúa blời* (trời) ‘jurer par le Seigneur du ciel’, et ainsi de suite : on l’apprendra à l’usage.

Cette langue abonde en adverbes qui sont souvent redoublés :

Optantis (en souhaitant) *chớ gì* ; *uocantis* (appelant) *ơ hỏi* (hỏi) : *ơ* se met avant *hỏi* (hỏi) et se met après le mot qu’on appelle *Ơ Petre hỏi* (hỏi) ‘Oh Pierre !’ ; *interrogantis* (questionnant) *sao, nhìn sao, vì sao, í* (ý) *sao* ; *quidita* (pourquoi cela) *làm chi* ; *quodomo* (comment) *làm sao, thế nào, nhường nào, dường nào* ; *quomodocunque* (de toute façon) *thế nào thế nào* ; *respondentis* (pour répondre, aux supérieurs avec respect) *dạ* ; *aequalibus* (aux égaux) *phải* ; *inferioribus* (aux inférieurs) *ug* (ừ) ; *confirmandi profecto* (pour confirmer) *ác thật* ; *negandi* (pour nier) *chẳng, chẳng có, chẳng phải*.

Cependant, avec des supérieurs, il faut d’abord exprimer la marque honorifique qui leur est due comme on a dit plus haut.

Dubistantis (en doutant) *âu là, hoặc* (hoặc) *là* ; *iubentis* (en ordonnant) *hãy* ; *prohibitentis* (en interdisant) *chớ, đừng* (đừng) ; *demonstrantis* (en démontrant) *ấy* ; *comparantis* (pour comparer) *hơn* plus en tout genre bon ou mauvais ; *uelociter* (rapidement) *cho chấo* (chống) ; *segniter* (lentement) *chậm* ; *pedetentim* (pas à pas) *sẽ sễ* ; *temporis, hodie* (aujourd’hui) *hôm nay* ; *cras* (demain) *mai* ; *beri* (hier) *hôm qua* ; *loci hic* (ici) *đây* ; *illic* (là-bas) *đấy* ; *numeri semel bis* (une fois) *một lần* ; *idest una uclta* (deux fois) *hai lần* ; *due uolte, ordinis primum* (le premier) *trước* (trước) *hết, đầu hết* ; *postremò* (le dernier) *sau hết* ; *fortè* (par hasard) *tình cờ, với* (với) ; *sicut* (comme) *như, như bằng* (bằng) ; *similiter* (d’une manière ressemblante) *cũ chấy* (cũng vậy) ou *cũ chấy* (cũng vậy) ; *aliter* (autrement) *khác* ; *quantitatis multum* (beaucoup) *nhều* (nhiều) ou *dều* (diều) ; *parum* (peu) *ít* ; *solum*

(seulement) *mà thôi* ; *ordinaire* (ordinairement) *thường ou thường lệ* ; *semper* (toujours) *liên* (liên). Souvent encore, des noms sont employés comme adverbes, voir par exemple *ban ngày* ‘de jour’, *ban đêm* ‘de nuit’, *ban mai* ‘le matin’, *ban hôm* ‘le soir’.

Pour les interjections [on aura] : de joie *mừng* (mùng) *hê* ; de douleurs *thương* *hê*, *khó* *hê*, *cha ôi*, *hĩ ôi* ; de comparaison *hại* *hê*, se plaignant *hơi* *hư* *hư* ; jubiant *hê* *hê*. Il faut noter que dans cette nation, il y a des rites de deuil pour les défunts où on en fait l'énumération : ces pratiques peuvent tirer les larmes, associées qu'elles sont à un certain rythme et à une voix plaintive, ainsi qu'avec l'interjection *ôy* (ôi) de temps à autre.

Enfin, parlons des conjonctions. Pour unir, et, on a *hỏa* (hoà), và parfois *mà*, *cũ cùng*, *chối* (vói) ; pour disjoindre on a *hay là*, *hay* ; pour opposer *dù mà*, *dẫu mà*, *tuy là* ; cependant *saõ*, *saõ le* (song, song le) ; pour rassembler on a donc, parce que *thì*, *chây* (vậy) *thì* ; pour comparer *ví bằng* (bằng) ; parce que, quoique, expliquant *ví chung*, *nhìn vì*, *sự ấy* ; explétives, c'est pourquoi *ác là*, *thật là* certainement ; Voici ce que l'on peut dire des parties du discours en se fondant sur des analogies avec la langue latine.

Quoique la langue vietnamienne n'ait pas, au sens propre, de distinction des genres que l'on puisse inférer à partir de la terminaison des mots et que seul le sens renvoie à la distinction des sexes ; il existe des mots qui se rapportent seulement à des individus mâles ou à des individus femelles.

C'est le cas pour les oiseaux : *sống* (sông) désigne un mâle, par exemple *gà sống* (sông) ‘un coq’, *mái* désigne une femelle : *gà mái* ‘une poule’.

Pour les animaux quadrupèdes, *đực* désigne le mâle, par exemple *bò đực* ‘bœuf’. *Cái* désigne la femelle : *bò cái* ‘une vache’. Cette particule doit toutefois être postposée, en effet, placée devant un substantif, elle désigne une chose inanimée et fabriquée. Elle se rapporte pour ainsi dire à toute chose matérielle, comme *cái này* ‘cette chose’.

Con s'emploie pour tous les animaux, par exemple *con gà* ‘la poule’, *con bò* ‘le bœuf’... S'il est postposé, il désigne un petit de cette espèce qui n'a pas encore atteint la taille de l'adulte, par exemple *gà con* ‘un poussin’, *bò con* ‘un veau’, etc...

En ce qui concerne les hommes bien que *con* désigne les femmes, il peut également désigner des garçons, de même que *đứa*, voir par exemple *tôi có hai đứa*, *một trai* (trai) *một gái* ‘j'ai deux enfants, un garçon et une fille’. *Trai* par contre se dit toujours des garçons et *gái*, des filles, de même que *ông* (ông) s'emploie uniquement pour des hommes et *bà*, pour des femmes avec une nuance laudative. *Người* en revanche s'emploie aussi bien pour des femmes que pour des hommes avec une nuance laudative. *Thằng* (thằng) s'emploie uniquement pour des garçons avec une nuance péjorative, voir par exemple : des petits enfants. Pour n'importe quel arbre, on dit *cây*, par exemple *cây dừa* un cocotier ; *trái* (trái) se dit de n'importe quel fruit, par exemple *trái cam* une orange.

En ce qui concerne les intransitifs et les supins, voyez ce qui a été dit des verbes.

Quelques règles concernant la syntaxe : dernier chapitre

1. Il faut que le sujet précède le verbe, s'il le suit ce n'est plus le sujet de ce verbe : voir par exemple *mày cười* ‘tu ris’, si l'on dit *cười này*, cela signifie ils se moquent de toi.

2. Le nom qui suit un verbe est son complément, comme *tôi mến Chúa* ‘j'aime le Seigneur’, si je dis *Chúa mến tôi* ‘le Seigneur m'aime’.

3. D'ordinaire, le substantif précède l'adjectif, par exemple *Chúa cả* 'le grand Seigneur', *thằng (thằng) nhỏ* 'le petit enfant'. Je dis « ordinairement » car cette règle connaît des exceptions, ainsi *cả loũ* (lông) 'avec un grand cœur', c'est-à-dire audacieusement *cả gan* 'avec un grand foie' généreusement. Il s'agit d'une façon de parler plutôt métaphorique, dans un échange élémentaire en effet, la règle demeure.

4. Quand deux noms se suivent le second est complète le premier, voir par exemple *Chúa nhà* / 'le Seigneur de la maison', si je dis : *nhà Chúa* 'la maison du Seigneur'.

5. Les adjectifs renferment implicitement le verbe qui devrait les précéder, surtout s'ils sont précédés d'un pronom démonstratif, par exemple *núi này cao* 'cette montagne [est] haute' ; *thằng (thằng) ấy lành* 'cet enfant est bon'. Il arrive que l'adjectif soit précédé d'un deuxième nom, par exemple : *áo may cũ* 'ton habit est vieux', *may* remplace un nom ; *mlời (lời) Chúa thật* 'la parole de Dieu est vraie'.

6. On réunit rarement plusieurs expressions par des conjonctions de coordination, au contraire, le propos sonne beaucoup mieux si on n'en use pas *kẻ có đạo thì thức dậy sớm, đọc (đọc) kinh, lần hạt, đi xem lễ, thí của cho người nghèo làm phúc* 'les chrétiens se lèvent tôt, disent des prières, égrenent les grains du chapelet, assistent à l'eucharistie, font des aumônes aux pauvres afin de leur faire du bien'... On pourrait réunir chacune de ces expressions avec *và* mais il est plus élégant de s'en passer.

7. Les sujets, lesquels précèdent les verbes, sont élégamment répétés encore et encore : *tôi lay thầy, tôi bởi nhà quê mà đến, tôi đã nhọc (nhọc), tôi xin xưng tội, tôi xin chịu mình Chúa* 'je vous salue, mon père, je viens de ma campagne, je suis fatigué, je voudrais que vous me confessiez, je désire recevoir le corps du Seigneur'. La répétition de *tôi* 'je' est une marque d'élégance. Quand en latin elle serait redondante.

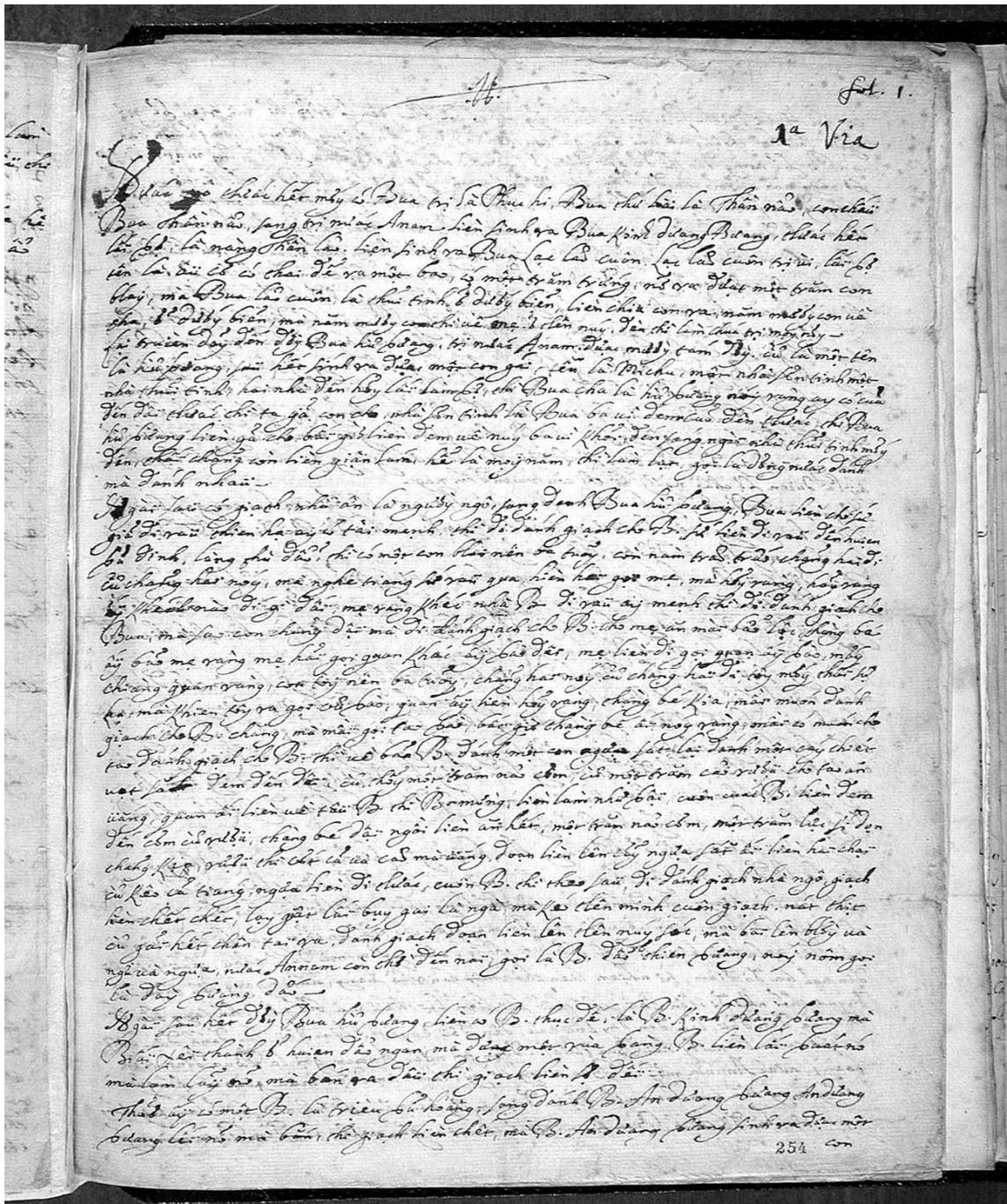
8. Certaines particules de cette langue [vietnamienne] ont une valeur emphatique ce que l'on peine à rendre convenablement en latin avec un seul mot. Parmi ces particules, *thì* marque de temps à autre la cause : *có muốn (muôn) thì làm* 'si tu le veux, fais-le' ; *có tội thì phải xưng* 'si tu as commis un péché, alors il faut se confesser'. *Thì* marque parfois l'opposition, par exemple *có kẻ thì lành, có kẻ thì dữ* 'certains sont bons, d'autres mauvais'. Quand il faut prendre son parti d'une affirmation on dit *thì chớ*, par exemple *chẳng (chẳng) nghe thì chớ* 'puisqu'il ne veut pas entendre, ça suffit'. Pour parler avec encore plus d'emphase on peut ajouter *vì*, qui renforce l'affirmation comme la négation voir, *chẳng (chẳng) đi thì chớ* 'puisqu'il ne veut pas y aller, soit qu'il n'y aille pas'. *Phải vì* sert à parler de manière convenable. Quand on parle avec des inférieurs, on remplace *vì* par *là*, comme *phải là* 'tu dis vrai'.

De même que, comme nous l'avons dit, le pronom *tôi* est répété avec à des fins d'élégance. De même on peut répéter le pronom *nó* 'il' qui a une valeur péjorative à des fins d'élégance, par exemple si nous parlons du diable : *ma quỷ nó ghét (ghét) ta, nó có nháo chước dẽo (dẽo) lão (lông) người ta, nó đi, nó lại, nó muốn (muôn) ta sa địa ngục cũ (cùng) nó* 'le diable nous hait, il use de beaucoup de pièges pour séduire les cœurs des hommes, il va, il vient, il veut que nous tombions en enfer avec lui'. Le pronom *nó* 'il' ainsi répété produit l'effet emphatique nécessaire en cette circonstance.

On apprendra beaucoup d'autres choses à l'usage, il suffit d'avoir survolé ces notions élémentaires.

5.2. Époque des vicaires apostoliques (1658-1858)

5.2.1. Le manuscrit écrit en 1659 par Bento Thiện



Ce texte³³ est écrit en 1659 par Bento Thiện, un catéchiste vietnamien formé par les jésuites. Le document n'a pas de titre ; il porte sur l'histoire du pays d'Annam. Nous présentons ici la première page du texte³⁴.

³³ Jap-Sin 81, f. 254- 259v.

³⁴ Jap-Sin 81, f. 254.

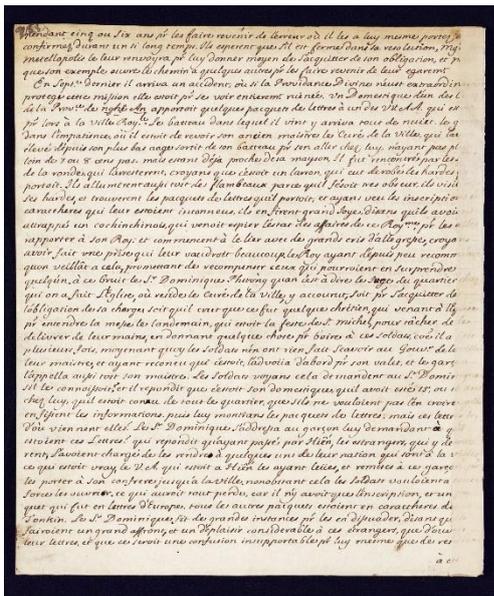
Transcription littérale	Quốc ngữ moderne
<p>Nước Ngô trước hết mới có vua trị vì là Phục Hi. Vua thứ hai là Thần Nông, con cháu vua Thần Nông sang trị nước Anam, liền sinh ra vua Kinh Dương Vương. Trước hết lấy vợ là nàng Thần Long, liền sinh ra vua Lạc Long Quân. Lạc Long Quân trị vì, lấy vợ tên là Âu Cơ, có thai đẻ ra một bao có trăm trứng, nở ra được một trăm con trai. Mà vua Lạc Long Quân là Thủy Tinh ở dưới biển, liền chia con ra: năm mươi con về cha ở dưới biển, mà năm mươi con thì về mẹ ở trên núi; đều thì làm Chúa trị mọi nơi.</p> <p>Lại truyền đời đến đời vua Hùng Vương, trị nước Anam được mười tám đời, cũng là một tên là Hùng Vương. Sau hết sinh ra được một con gái, tên là Mị Châu. Một nhà Sơn Tinh một nhà Thủy Tinh, hai nhà đến hỏi lấy làm vợ, thì vua cha là Hùng Vương nói rằng: ai có của đến đây trước thì ta gả con cho. Nhà Sơn Tinh là vua Ba Vì đem của đến trước, thì vua Hùng Vương liền gả cho. Bấy giờ liền đem về núi Ba Vì khỏi. Đến sáng ngày nhà Thủy Tinh mới đến, thấy chẳng còn liền giận lắm; hễ là mọi năm thì làm lụt, gọi là dong nước đánh mà đánh nhau.</p> <p>Ngày sau có giặc nhà Ân là người Ngô sang đánh vua Hùng Vương. Vua liền cho sứ giả đi rao thiên hạ, ai có tài mệnh thì đánh giặc cho Vua. Sứ liền đi rao, đến huyện Cửu Định, làng Phù Đổng, thì có một con trai lên ba tuổi, còn nằm trong trứng (chống), chẳng hay đi cũng chẳng hay nói, mà nghe tiếng Sứ rao qua liền hay gọi mẹ mà hỏi rằng: ấy khách nào, đi gì đây? Mẹ rằng: khách nhà Vua đi rao ai mệnh thì đi đánh giặc cho Vua, mà sao con chẳng dậy mà đi đánh giặc cho Vua, cho mẹ ăn mà bảo lộc. Thằng bé ấy bảo mẹ rằng: mẹ hãy gọi quan khách ấy vào đây. Mẹ liền đi gọi quan ấy vào, mới chiêng quan rằng: mới thấy sự lạ, mà khiến tôi gọi ông vào. Quan ấy liền hỏi rằng: thằng bé kia, mà muốn đánh giặc cho Vua chẳng mà dậy gọi tao vào? Bấy giờ thằng bé ấy nói rằng: mà có muốn cho tao đánh giặc cho Vua, thì về bảo Vua đánh một con ngựa sắt, lại đánh một cái thiết vọt sắt đem đến đây, cùng thổi một trăm nong cơm, cùng một trăm nong rượu cho tao ăn</p>	<p>Nước Ngô trước hết mới có vua trị vì là Phục Hi. Vua thứ hai là Thần Nông. Con cháu vua Thần Nông sang trị nước Anam, liền sinh ra vua Kinh Dương Vương. Trước hết lấy vợ là nàng Thần Long, liền sinh ra vua Lạc Long Quân. Lạc Long Quân trị vì, lấy vợ tên là Âu Cơ, có thai đẻ ra một bao có trăm trứng, nở ra được một trăm con trai. Mà vua Long Quân là Thủy Tinh ở dưới biển, liền chia con ra: năm mươi con về cha ở dưới biển, mà năm mươi con thì về mẹ ở trên núi; đều thì làm Chúa trị mọi nơi.</p> <p>Lại truyền đời đến đời vua Hùng Vương, trị nước Anam được mười tám đời, cũng là một tên là Hùng Vương. Sau hết sinh ra được một con gái, tên là Mị Châu. Một nhà Sơn Tinh một nhà Thủy Tinh, hai nhà đến hỏi lấy làm vợ, thì vua cha là Hùng Vương nói rằng: ai có của đến đây trước thì ta gả con cho. Nhà Sơn Tinh là vua Ba Vì đem của đến trước, thì vua Hùng Vương liền gả cho. Bấy giờ liền đem về núi Ba Vì khỏi. Đến sáng ngày nhà Thủy Tinh mới đến, thấy chẳng còn liền giận lắm; hễ là mọi năm thì làm lụt, gọi là dong sóng nước mà đánh nhau.</p> <p>Ngày sau có giặc nhà Ân là người Ngô sang đánh vua Hùng Vương. Vua liền cho sứ giả đi rao thiên hạ, ai có tài mệnh thì đánh giặc cho Vua. Sứ liền đi rao, đến huyện Vũ Định, làng Phù Đổng, thì có một con trai lên ba tuổi, còn nằm trong trứng (chống), chẳng hay đi cũng chẳng hay nói, mà nghe tiếng Sứ rao qua liền hay gọi mẹ mà hỏi rằng: ấy khách nào, đi gì đây? Mẹ rằng: khách nhà Vua đi rao ai mệnh thì đi đánh giặc cho Vua, mà sao con chẳng dậy mà đi đánh giặc cho Vua, cho mẹ ăn mà bảo lộc. Thằng bé ấy bảo mẹ rằng: mẹ hãy gọi quan khách ấy vào đây. Mẹ liền đi gọi quan ấy vào, mới chiêng quan rằng: mới thấy sự lạ, mà khiến tôi gọi ông vào. Quan ấy liền hỏi rằng: thằng bé kia, mà muốn đánh giặc cho Vua chẳng mà dậy gọi tao vào? Bấy giờ thằng bé ấy nói rằng: mà có muốn cho tao đánh giặc cho Vua, thì về bảo Vua đánh một con ngựa sắt, lại đánh một cái thiết vọt sắt đem đến đây, cùng thổi một trăm nong cơm, cùng một trăm nong rượu cho tao ăn</p>

một trăm nǎo rượu cho tao ăn uống, quan ấi liền về tâu β thì β mừng, liền làm như 𣎵, cuôn cuốc β liền đem đến cơm cũ` rượu, thàng bé dậi ngò, liền ăn hết một trăm nǎo cơm, một trăm lực sĩ dọn chǎng kíp, rượu thì cót cả vào cong mà uống. Đoạn liền lên cỡi ngựa sắt ấi, liền hai chặi cũ` kẻo cả tiếng, ngựa liền đi trước, cuôn β thì theo sau, đi đánh giặc nhà ngò, giặc liền chết chết, lạy giật lải bụy gai là ngà mà kéo trên mình cuôn giặc, nát thịt cũ` gấi hết chân tǎi ra, đánh giặc đoạn liền lên trên núi Sóc, mà bǎi lên blòy uà ngừ và ngựa, nước Annam còn thờ đến nǎi, gọi là β đǎo thiên 𣎵, nóy nôm gọi là đàng 𣎵 đǎo. Ngấi sau hết đờy βua hũ` 𣎵 liền có β. thực đế là β. Kinh dương 𣎵, mà β. ấi xẽi thành ở huiện đǎo ngàn mà dựng một rùa 𣎵, β. liền lấi 𣎵 nó mà làm lấi nỏ mà bán ra đǎu thì giặc liền sợ đẽi. Tháo ấy có một β. là triệu 𣎵 hoǎng, sang đánh β. An dương 𣎵, An dương 𣎵 lểi nỏ mà bán, thì giặc liền chết, mà β. An dương 𣎵 sinh ra đưọc một con... ».

uống. Quan ấi liền về tâu Vua thì Vua mừng, liền làm như vậy. Quân quốc Vua liền đem đến cơm cùng rượu, thàng bé dậi ngò, liền ăn hết một trăm nong cơm, một trăm lực sĩ dọn chǎng kíp, rượu thì cót cả vào cong mà uống. Đoạn liền lên cỡi ngựa sắt ấy, liền hay chạy cùng kêu cả tiếng, ngựa liền đi trước, quân Vua thì theo sau, đi đánh giặc nhà Ngò, giặc liền chết hết, lại giật lải bụi gai là ngà mà kéo lên mình quân giặc, nát thịt cùng gấi hết chân tay ra. Đánh giặc đoạn liền lên trên núi Sóc mà bay lên trời và người và ngựa. Nước Annam còn thờ đến nay, gọi là Đổng Thiên Vương, nói nôm gọi là Vương Đổng (Vương Đổng- Đổng Thiên Vương). Ngày sau hết đời vua Hùng Vương liền có Vua Thục Đế là Vua Kinh Dương Vương, mà Vua ấy xây thành ở huiện Đông Ngàn mà dựng một rùa vàng. Vua liền lầy vuốt nó mà làm lầy nỏ mà bán ra đǎu thì giặc liền sợ đấy. Thuở ấy có một vua là Triệu Vương Hoàng, sang đánh vua An Dương Vương, An Dương Vương lầy nỏ mà bán, thì giặc liền chết, mà vua An Dương Vương sinh ra một con.

Transcription littérale	Quốc ngữ moderne
<p>Thánh hậu Lucia chịu tử vì đạo từ năm thìn tháng chạp ngày hai mươi thàng hua phủ hà đơu huyện trang an phườg. Thánh hiệu graça danh mục bố nói rằng nam thìn tháng chạp ngày nào tôi chẳng nhớ, tôi thấy Lucia giữ xác oũ Neuan ba ngày một ngày trước tôi chử biết người là ai đến khi sau tôi mới hỏi người ở đâu mà Ớbẻo, người rằng tôi ở ngoài húa, đến ngày sau tôi đi Hội an, người xuống thuyền người đi cũ tôi, đến hội an người đi nhà ay tôi chẳng biết, đến khi người lại xuống thuyền tôi thấy người đã cắt tóc một bên tôi thấy người làm Ớbậy, tôi liền sợ cho người sự ấy, tôi hỏi người rằng bà cắt tóc này toàn làm sao, bây giờ tôi liền có liêu cũ người, bà cắt như tóc chề làm Ớbậy, người liền cắt lại, tôi liền hỏi bà cắt tóc này, bà Ớbẻo cũ đàng bà thừa làm sao, người rằng tôi là con kí traũ ; tôi hồ nghi điều này, tôi nhớ cha tôi, tôi xin chịu chết về theo cha tôi, nói đoạn lạy về thuyền cũ tôi liền lên nhà tôi người ngồi, người nói rằng đức chúa jesu xuống thề chịu tội chịu chết trên curut chiu vì ta, nói lời ấy rồi giang hay tay ra cũ tleu chên lại đến sớm may, tôi có dặn người đến nữa, bà Ớbẻo cũ đàng, người có hỏi, bà ở đâu thì bà rằng, chớ ở nhà tôi, người có nói lại cũ tôi điều gì thì tôi chẳng nhớ, trước sau có bấy nhiêu lời chẳng dám tâu, chẳng dám bớt, mà tôi làm chứng sự này cho nên tôi thề thật như làm Ớbậy, đểu graça danh mục bố, tôi làm chứng, graça mục bố thề bấy nhiêu lời thật như làm Ớbậy cũ làm đểu mình tleu tờ này nữa</p> <p>Lucas Bien</p> <p>Ex caractere Annamitio in characterem Europeum fideliter traducta esse, ex autographe cui subseriprit Dominus Antonius Hainques 5^a martyr 1667 qui fuerat ad id delejatus ac proepositus. Ego tuttor 3 non junni 1672</p>	<p>Thánh hậu Lucia chịu tử vì đạo từ năm thìn tháng chạp ngày hai mươi, Thăng Hoa phủ Hà Đông huyện, Tràng An phườg. Thánh hiệu Graça, danh mục bố nói rằng năm thìn tháng chạp ngày nào tôi chẳng nhớ, tôi thấy Lucia giữ xác ông Neuan ba ngày, một ngày trước tôi chẳng biết người là ai. Đến khi sau tôi mới hỏi người ở đâu mà vào, người rằng tôi ở ngoài Huế, đến ngày sau tôi đi Hội An. Người xuống thuyền người đi cùng tôi. Đến Hội An, người đi nhà ai tôi chẳng biết, đến khi người lại xuống thuyền, tôi thấy người đã cắt tóc một bên. Tôi thấy người làm vậy, tôi liền sợ cho người sự ấy, tôi hỏi người rằng bà cắt tóc này toàn làm sao ? Bây giờ tôi liền có liêu cùng người. Bà cắt những tóc chề làm vậy, người liền cắt lại. Tôi liền hỏi bà cắt tóc này, bà vào cùng đàng bà thừa làm sao ? Người rằng tôi là con kí trong : tôi hồ nghi điều này, tôi nhớ cha tôi, xin xin chịu chết về theo cha tôi. Nói đoạn lạy về thuyền cùng tôi, liền lên nhà tôi người ngồi. Người nói rằng đức chúa Jesu xuống thề chịu tội chịu chết trên curut chiu vì ta. Nói lời ấy rồi giang hait ay ra cùng trên chân lại đến sớm mai. Tôi có dặn người đến nữa, bà vào cùng đàng. Người có hỏi, bà ở đâu thì bà rằng : chớ ở nhà tôi. Người có nói lại cùng tôi điều gì thì tôi chẳng nhớ, trước sau có bấy nhiêu lời chẳng dám tâu, chẳng dám bớt. Mà tôi làm chứng sự này cho nên tôi thề thật như làm vậy. Dầu graça danh mục bố, tôi làm chứng. Graça mục bố thề bấy nhiêu lời thật như làm vậy cùng làm dầu mình trong tờ này nữa.</p> <p>Lucas Bien</p>

5.2.3. Journal de l'année 1685



à ces étrangers des lettres ouvertes, qu'on avoit confié à son propre Dombingue, mais quelques instans qu'il fit p^r cela il ne put pas les empêcher de ouvrir un, et par Providence ce fut celui qui contenoit quelques lettres en Caraccheres d'Europe, ce que les Soldats ayans veu, ils commencerent à l'adoucir, et le Sr. Dominique de son costé avec sa douceur naturelle leur fit tant d'instances, les chargeant de l'affaire, et les aprouvant, qu'il y avoit en cela quelque chose contre l'Etat, que sa resse en seroit responsable, la premiere obtint enfin moyennant qu'il les raideroit le lendemain Roy luy, qu'il luy lâcheroit le prisonnier avec tous les paquets de lettres.

Lors que le V. A. eust veu ces lettres venoient, et qu'il eust appris les risques, quelles avoient couru, il en leva les mains au Ciel, et benit de bien bon Coeur Dieu d'une si particuliere protection. Car il y avoit fait mention non seulement des deux V. A. A. mais encor de la figure qu'il feroit en ceux p^r pouvoir procurer le bien de nos S^{rs} Religion dans ce Roy^{me} de leur conduite dans le semblable des Seminaires pour l'education des jeunes enfans, et de Caraccheres qui pouvoient ensuite se rendre par tout le Roy^{me} et y estoit parlé des missionnaires cachés, du nombre des Prêtres naturels, et de leur fonction de l'administration des P^{rs} et baillanges, bref il ny manquoit rien de tout ce qui est capable de donner des ombres à un prince infidelle, qui craint de tout, et ne connoit pas que le gouvern^{ement} spirituel de ses peuples bien loin de troubler son gouvern^{ement} temporel, qu'il contraindre l'affermir, et le rend incomparablement plus ayable et la pourtant à l'enri^{er} à faire préhère la resolution de réserver son royaume plus de lettres qui traitent des affaires un peu importantes de nos S^{rs} Religion qu'en Caraccheres d'Europe.

Décision de Deydier (1685) (AME, V. 680, p. 288-289)

Transcription

.... Pendant cinq ou six ans p^r les faire revenir de l'erreur où il les a luy même porter et confirmer durant un si long temps. Ils esperent que s'il est ferme dans sa resolution, Mgr Metelopolis le leur renvoyra p^r luy donner moyen de s'acquitter de son obligation et pour que son exemple ouvre le chemin à quelques autres p^r les faire revenir de leur egarement.

En Sept^e dernier il arriva un accident où si la Providence Devine n'eust extraordinairement protégé cette mission. Elle estoit pour se voir entierement ruinée. Un Domestique d'un des curées de la Prov^{ce} de Nghê An apportoit quelque paquets de lettres à un des VV. AA. qui eurent p^r lors à la ville royale. Le bateau dans lequel il vint y arriva tout de nuit. Le garçon dans l'impatience où il estoit de revoir son ancien maistre le curé de la ville qui l'avait élevé depuis son plus bas aage sortit de son batteau p^r s'en aller chez luy, n'ayant pas plus loin de 7 ou 8 cens pas. Mais estant déjà proche de sa mayson, il fut rencontré par les soldats de la ronde qui l'arrestèrent, croyans que c'estoit un larron qui eut derobé les hardes qu'il portoit. Ils allumerent aussitost les flambeaux parce qu'il fesoit très obseux, ils visitent ses hardes, et trouverent les paquets des lettres qu'il portoit, et ayans veu les inscriptions des caractères qui leur estoient inconnus, ils en firent grand joye, disans qu'ils avoient attrapé un cochinchinois qui venoit espier l'état des affaires de ce Roy^{me}, p^r les aller apporter à son Roy et commencent à le lier avec de grands cris d'allegrepe, croyans avoir fait une prise qui leur vaudroit beaucoup. Le roi ayant depuis peu recommandé qu'on veillât à cela, promettant de récompenser ceux qui pourraient en surprendre quelqu'un à ce bruit le Sr. Dominique Phuong quan, c'est à dire le juge du quartier chez qui on a fait l'Eglise, où reside le curé de la ville, y accourut, soit p^r s'acquitter de l'obligation de sa charge soit qu'il crut que ce fut quelque chrétien qui venant à l'Eglise pour entendre la messe le lendemain qui estoit la feste de St. Michel, pour tâcher de livrer de leur mains, en donnant quelque chose p^r boire à ces soldats, coë il a fait plusieurs fois moyennant quoy

les soldats n'en ont rien fait scavoïr au Gouv^f de village de leur maistre, et ayant reconeu qui c'estoit l'advoïa d'abord p̄r son valet, et le garçon l'appella aussi tost son maistre. Les soldats voyans cela demandent au S^f. Dominique sil le connoissoit, et il répondit que c'estoit son domestique quil avoit esté 15 ou 16 ans chez luy, quil estoit connu de tout le quartier, que sils ne vouloient pas l'en croire qu'ils en fisient les informations puis lui montrans les paquets de lettres : mais ces lettres d'où viennent elles. Le S^f. Dominique s'adressa au garçon luy demandant à qui estoient ces lettres, qui répondit qu'ayant passé par Hiên, les estrangers qui y demeurent, l'avoient chargé de les rendre à quelques-uns de leur nation qui ont à la ville. Ce qui étoit vray, le V. A. qui estoit à Hiên les ayant lues et remues à ce garçon les porter à son confrère jusqu'à la ville nonobstant cela les soldats vouloient toute force les ouvrir. ce qui avoit tout perdu car il n'y avoit que l'inscription et un paquet qui fut en lettres d'Europe. Tous les autres paquets estoient en caractères du Tonkin. Le S^f. Dominique fut de grandes instances p̄r les en dissuader, disant qu'ils faisoient un grand affront et un déplaisir considérable à ces étrangers, que d'ouvrir leur lettres et que ce serait une confusion insupportable pour lui-même que de rendre à ces étrangers des lettres ouvertes, qu'on avoit confié bien cachettées à son propre domestique mais quelques instances qu'il fit p̄r cela il ne put pas les empecher d'en ouvrir un et par Providence, ce fut celuy qui contenoit quelques lettres en caractères d'Europe. Ce que ces soldats ayans veu, ils commencerent à s'adoucir et le S^f. Dominique de son costé avec sa douceur naturelle leur fit tant d'instances, les chargeant de l'affaire, et les asseurans que s'il y a avoit en cela quelque chose contre l'Estat, que sa teste en seroit responsable la premiere, obtint enfin moyenant quil les traitteroit le landemain chez luy, quil lui l'athassent prisonnier avec tous les paquets de lettres.

Quand le V. A. eust veu ce que ces lettres contenoient et qu'il eust appris le risque quelles avoient couru, il enleva les mains au Ciel, et benit de bien bon cœur Dieu d'une si particuliere protection. Car il y estoit fait mention non seulement des deux VV. AA. mais encor de la figure quil font en cour pour pouvoir procurer le bien de nr̄ Sr. Religion dans ce Roy^{me}, de leur conduite dans l'établissement des seminaires pour l'éducation des jeunes enfans, et des catéchistes qui puissent ensuite se reprendre partout le Roy^{me}. Il y estoit parlé des missionnaires cacher du nombre des Prêtres naturels, et de leurs fonctions des divisions des provinces et bailliages ; bref il n'y manquoit rien de tout ce qui est cappable de donner des ombrages à un prince infidele, qui craint de tout et ne connoist pas que le gouvernement spirituel de ses peuples bien loin de troubler son gouvernement temporel, qu'au contraire ils l'affermir et le rend incomparablement plus aysé. Cela pourtant a servi a faire prendre la resolution de n'escire dorenavans plus de lettres qui traittent des affaires un peu importantes de nr̄ S^{es} Religion qu'en caractheres d'Europe.

31

Tertis examinari non debeat super articulis in corpore literarum remissorialium, et Compulsorialium insertis, et à P. P. in causa comparante Procuratore repetitis, nisi evacuatis prius Interrogatorijs ab Urbe transmissis, quorum fasciculum clausum, et sigillo firmiter obnatum facto exhibuit, protestans non aperiri nisi in actu examinis, tam predicti Tertis quam aliorum successivè examinandorum, et denuo claudi, et sub sigillo reponi predicta Interrogatoria toties quoties supradicti Tertis, vel aliorum in futurum audiendorum examen suscipiendetur, intermitteretur, aut complebitur in reliquis vero dixit servari formam literarum sacrae Congregis, et Secretorum tam generalium san. mem. Urbani P. VIII quam novissimorum à Ven. servo Dei Innocentio P. XI. confirmatorum, ceteraque de jure, stylo, vel consuetudine servanda, et adimplenda secus de nullitate &c. non solum &c. sed et omni &c. =

Ex tunc antedictus Illmo. ac Amo. Dnus. Epus. Vic. App. Judex Delegatus visis, et auditis predictis, mandavit immediate inchoari examen prefati Tertis, cui delatum fuit juramentum veritatis dicenda, et secreti servandi, quod ille protinus in genua provolutus, atque impositis manibus supra sancta Dei Evangelia praestitit dicens sequentia verba =

Đời là thế gian đẽ tay trẽn kinh th' Evangelio Đ. c. b. s' trũe mảt tôi, mà thẽ tôi sẽ nói thữ vè các đẽu Đ. đĩt vò sẽ hỏi tôi, cũ các tiẽk nã sẽ tra đẽn tôi, và lại tôi sẽ quĩc cho rĩn đả chũ đảm nói ra cho ai đĩết sũc nào sỏt, trỏc các đẽu nã sẽ hỏi tôi, cũ các mỗĩ tôi sẽ thũa cho nã hoặc cõ khi nào tôi phỏm đẽn mỗĩ thẽ làm vậy, thũ tôi rĩn chũ các phỏn phỏt th' Spheroxa đả đĩnh cho rẻ thẽ gian, cũ mảc phỏi vỏ excomhỏc tũc thũ, cõ mỏr Đ. th' Phỏpha thỏ đẽ, cõn đđng nỏc đũ Penitenciaro cũ mảc lỏc, khi chũ cõ gỏn chẻt cũ chũ thỏ đẽ: vậy tôi hũc thẽ như vậy rĩn Đ. c. b. cũ th' Evangelio quĩp tôi cho đẽ quĩc như lỏp vậy.

Ego Iosephus cãn tactis sacrosanctis Dei Evangelijs coram me positis, juro dicere veritatem tam super Interrogatorijs, quam super articulis, super quibus examinabor; nec non servare secretum, nec alicui penitus revelare tam contenta in ijsdem Interrogatorijs, quam responsiones, et depositiones à me faciendas sub pona perjurij, et excommunicationis lata sententia, à qua non nisi à summo Pontifice (excluso etiam majori Penitentiario) praterquam in mortis articulo absolvi possim, et ita promitto, et juro, sic me Deus adjuvet, et hoc sancta ejus Evangelia = Ego Iosephus Cãn.

Quo juramento praestito, et aperto ab Illmo. sua Ama. fasciculo Interrogatoriorum dimisso prius P. P. causa Procuratore, clausaque praesentis Domus janua devenitum est ad examen predicti Tertis, qui ad Interrogationes sibi factas à dicto Illmo. ac Amo. D. Ep. Vic. App. Judice Delegato dixit, respondit, atque deposuit prout infra sequitur, et ego Notarius Actuarius prefati Tertis responsiones dicta, et depositiones, dictante Illmo. sua Ama. scripsi, et registrarari de verbo ad verbum, eodem quo ab ipso met Tertis prolata sunt idioma, nihil penitus addito, dempro, vel immutato quod sensum quoquo modo pervertere, variare, aut alterare valeat sequenti forma videlicet =

Iuxta sm

Extrait du procès des martyrs en 1768- Archivio segreto vaticano, Fondo Riti, Processus 3013, p. 31r

5.2.5. Une lettre de Pigneau de Béhaine

Je viens de finir après dix mois de travail, et à l'aide de 8 cochinchinois six exemplaires d'un dictionnaire ou se trouvent tous leurs caractères et tous les mots par ordre alphabétique. j'espère que cet ouvrage sera infiniment utile à notre nouveau college du cambodge et à tous les missionnaires europeens qui voudront apprendre parfaitement la langue. comme aussi depuis sept ans je n'ai rien négligé pour me mettre bien au fait des caractères chinois, j'ai déjà redigé leur histoire d'une maniere à nous être tres utile. j'ai aussi reuni à notre usage en la corrigeant une traduction de confutius donnée autrefois par le pere couplet, et je compte pendant le cours de cette année tirer des livres chinois que j'ai ici un beau nombre, un abrégé de toutes les sectes qui comme vous n'ignorez pas, sont les memes qu'en cochinchine. je profiterai de toutes les bonnes raisons qu'ont déjà données les jesuites pour les refuter, et tâcherai d'un tirer d'autres de la theologie, apologistes... je vous communique tout ceci parce que je seai que vous vous interessez beaucoup.

Extrait d'une lettre de Pigneau de Béhaine adressée à Monseigneur Boiret, le 9 mai 1773.
Sources : AME, V. 994, p. 736

Transcription

Je viens de finir après dix mois de travail, et à l'aide de 8 cochinchinois six exemplaires d'un dictionnaire ou se trouvent tous leurs caractères et tous les mots par ordre alphabétique. j'espère que cet ouvrage sera infiniment utile à notre nouveau college du cambodge et à tous les missionnaires europeens qui voudront apprendre parfaitement la langue. comme aussi depuis sept ans je n'ai rien négligé pour me mettre bien au fait des caractères chinois, j'ai déjà redigé leur histoire d'une maniere à nous être tres utile. j'ai aussi reuni à notre usage en la corrigeant une traduction de confutius donnée autrefois par le pere couplet, et je compte pendant le cours de cette année tirer des livres chinois que j'ai ici un beau nombre, un abrégé de toutes les sectes qui comme vous n'ignorez pas, sont les memes qu'en cochinchine. je profiterai de toutes les bonnes raisons qu'ont déjà données les jesuites pour les refuter et tâcherai d'un tirer d'autres de la theologie, apologistes... je vous communique tout ceci parce que je seai que vous vous interessez beaucoup.

737
a tout ce qui peut contribuer au bien de notre mission. j'espère que de
votre cote vous ne negligerez rien pour vous y consacrer entièrement et que
vous me faites part avec la meme simplicité de toutes vos connaissances
utiles
j'envoye cette année a macao le chantre Toû et Antoine Lôi pour y apprendre
la maniere d'imprimer en chinois, et se rendre au camboge sil est possible
au mois de fevrier prochain. si la paix se reetablit a Siam j'espere y etre
aussi tôt qu'eux. jemmènerai avec moy Paul Nghi, André Loan, Dominique Vang
qui tous trois sont a leur quatrième année de theologie, François horta
qui oublie ici le cambodgien et le portugais, et Raphaël chay dont je
compte faire un imprimeur. je vais travailler actuellement a une instruction
pastorale que jacheverai au camboge relativement a l'estat de la mission et
aux nouvelles que j'aurai recues de rome. je tacherai ensuite de la faire
imprimer en cochinchinois.

Extrait d'une lettre de Pigneau de Béhaine adressée au Monseigneur Boiret, le 9 mai 1773. 7
Sources : AME, V. 994, p. 737

Transcription

a tout ce qui peut contribuer au bien de notre mission. j'espère que de votre cote vous ne negligerez rien pour vous y consacrer entièrement et que vous me faites part avec la meme simplicité de toutes vos connaissances utiles.

j'envoye cette année a macao le chantre Toû et Antoine Lôi pour y apprendre la maniere d'imprimer en chinois, et se rendre au camboge sil est possible au mois fevrier prochain. si la paix se reetablit a Siam, j'espere y etre aussi tôt qu'eux. jemmènerai avec moy Paul Nghi, André Loan, Dominique Vang qui tous les trois sont à leur quatrième année de theologie. François horta qui oublie ici le cambodgien et le portugais et Raphaël Chay dont je compte faire un imprimeur. je vais travailler actuellement à une instruction pastorale que jacheverai au camboge relativement à l'estat de la mission et aux nouvelles que j'aurai recues de rome. je tacherai ensuite de la faire imprimer en cochinchinois. ...

5.2.6. Extrait d'une lettre de Boisserand (1789)

Pondichery 14 Mars 1789

Monsieur et Cher Confrere,

J'ai à vous répondre sur bien des commissions que vous m'avez données, voici l'état des choses :

1.^o vous recevrez le dictionnaire chinois et latin qui étoit à Pondichery et de plus un dictionnaire Cochinchinois et latin qu'il faudra faire relier, si nos confreres qui se disposent à aller en mission avoient le temps de le copier ils s'abrégeroient beaucoup l'étude de la langue et l'apprendroient d'une manière bien plus sûre ; (je parle au moins du Cochinchinois qui est le seul que je connaisse car je crois que pour se servir du dict. Chin. il faut savoir les caractères.)

AME, V. 746, p. 235

Transcription

Pondichéry 14 mars 1789

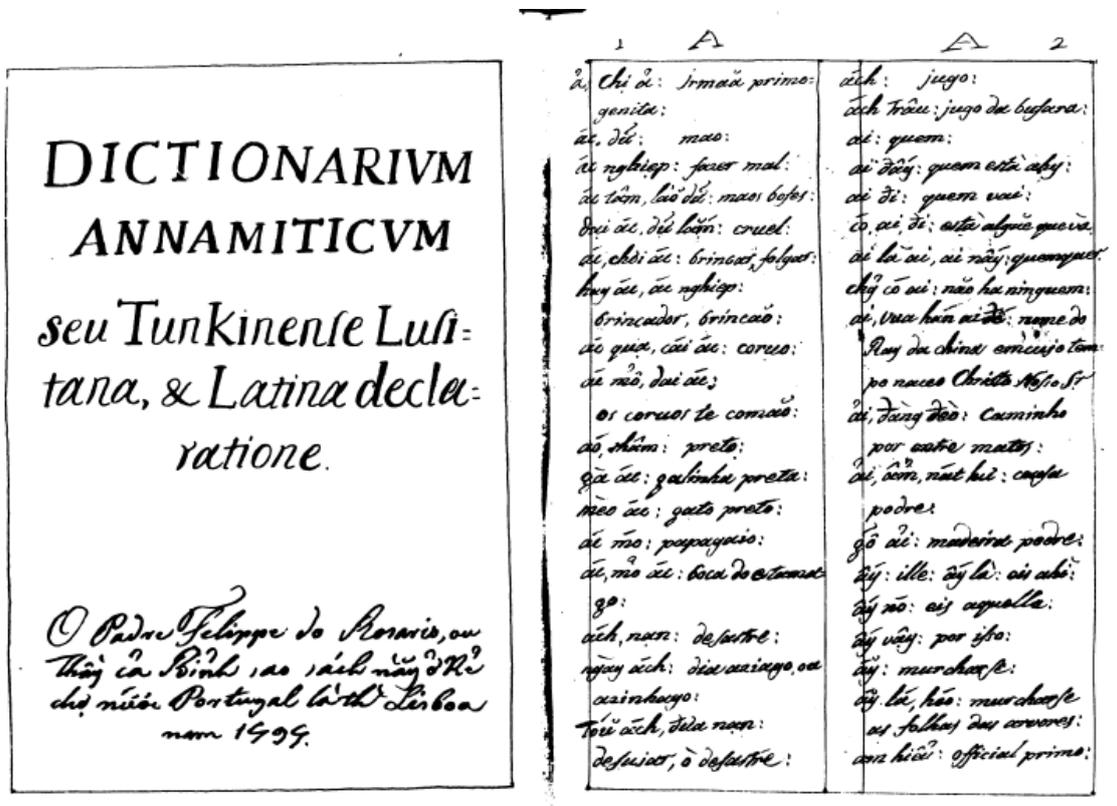
Monsieur et cher confrere,

J'ai à vous répondre sur bien des commissions que vous m'avez données, voici l'état des choses :

1. Vous recevrez le dictionnaire chinois et latin qui étoit à Pondichéry et de plus un dictionnaire cochinchinois et latin qu'il faudra faire relier, si nos confrères qui se disposent à aller en mission avoient le temps de le copier, ils s'abrégeroient beaucoup l'étude de la langue et l'apprendroient d'une manière bien plus sûre ; (je parle au moins du cochinchinois qui est le seul que je connaisse car je crois que pour se servir du dict. chin. il faut savoir les caractères). ...

5.2.7. Les manuscrits des trois dictionnaires conservés à la Biblioteca Apostolica Vaticana

5.2.7.1. Borg. Tonch. 8.



Le Dictionarium annamiticum seu Tunkinense Lusitana & Latina declaratione ³⁵ rédigé par Filippe Binh en 1797.

³⁵ Biblioteca Apostolica Vaticana, Borg.Tonch 8, [819 + 4 + 180 p.]

5.2.8. Rapport de Taberd (AME, vol. 746, p. 457)

Depenses faites par le Vicaire apostolique
de Cochinchine depuis le 9 aoust 1634 jusqu'au
neuf aoust 1635.

1°	Pour son voyage à Pinang retour à Synca pour et à Pinang	100 piast.
2°	Pour Soutane violette	20 p.
3°	Pour chaînes de croix pectorale et armean dont le diamant est un morceau de verre	18 p.
4°	Pour trois Soutanes noires	10 p.
5°	Une Soufanelle en camelot.	6 p.
6°	Pour Flanelle d'Angleterre	6 p.
7°	Papier et plumes	9 p.
8°	Mas et Souliers	4 p.
9°	Tabac	10 p.
10°	Thé et Sucre	3 p.
11°	Pour toile blanche et couleur pour moi et mon domestique	4 p.
12°	Pour faire copier une partie de mon Dictionnaire	15 p.
13°	Pour eau de vie	5 p.
14°	apporté ici pour plus de 15 p. de Vin, mais J'en ai reçu depuis une douzaine pour mon voyage ainsi mettons	10 p.
15°	toile pour aube	3 p.
16°	pour une mitre blanche	2 p.
17°	toile pour les écoliers.	4 p.
18°	Savon et Raquir	3 p.

Je ne parle pas de plusieurs autres petites dépenses telles
qu'elles mes au domestique. Je
n'en ai rien pu donner encore à mon domestique particulier.

total 240 p.

Taberd informe le destinataire de la lettre qu'il a dépensé 15 piastres
pour faire recopier une partie de son dictionnaire

Dictionary (Vietnam)

Annamitic-Latinum

a

ai

<p>阿 碎 諛</p>	<p>a Interjunctio - Chua fôi, o deus man - dua, afferari.</p>	<p>埃 塵</p>	<p>ai quis val qui trân - atomus</p>
	<p>(Le trait d'union qui dans les caractères Latins et pour les annamites se trouve tantôt avant tantôt après tient lieu de la figure ou du mot principal.)</p>		
<p>亞 里</p>	<p>a Secundus - Hyanh, secundus (santo)</p>		<p>trân - Significat tran ai atomus.</p>
<p>阿</p>	<p>a Soror naturalis major</p>		<p>Le dictionnaire imprimé sur un format in 4° pourroit avoir de 600 cent pages.</p>
<p>惡</p>	<p>ae, malus, molestus. Eccē</p>		

AME, V. 746, p. 1.
La première page de l'exemplaire copié du dictionnaire de Taberd

5.2.9. La grammaire de Taberd (1838)

Traduction³⁸

Introduction

Comme dit le proverbe : « La moitié du travail est faite pour celui qui a bien commencé ». Certes, le plus petit travail n'est que le plus petit, mais être fidèle dans les plus petites choses est la plus grande chose. L'expérience nous enseigne en effet que ceux qui sont honteux de retourner, à la manière d'un enfant, aux premières bases des langues n'ont jamais pu parler bien une langue ni l'écrire correctement. C'est donc tout le prix de ce travail que de noter avec précision avec (une sorte) d'attention digne les spécificités qui s'attachent à l'étude de cette langue à savoir : prononcer correctement les sons des lettres, les voyelles comme les consonnes.

En matière de graphie, nous conserverons avec souplesse la règle ou le système élaboré par les anciens missionnaires et conservées par d'autres. Selon les modifications de la langue annamite, on compte 29 lettres dont 12 sont classées comme voyelles et les autres consonnes. Quant aux lettres restantes, ce sont les consonnes comme on le voit dans le tableau présenté plus haut.

Les sons de la langue sont notés par des signes spécifiques et la valeur des voyelles est modifiée par l'accent [porté] sur les lettres. On dénombre cinq signes marquant des sons, à savoir : tombant, interrogatif, quand aucun signe n'est indiqué, alors la voix est qualifiée de « égale ». D'où : il y a cinq signes mais il y a six tons. Il en va ainsi pour les mots [correspondant] au son *ma* : les différents signes qui les affectent renvoient à plusieurs tons et plusieurs significations

Ma / arbuste, *mà* / mais, *mạ* / imprécation, *mã* / cheval, *mả* / tombeau, *má* / joue.

D'une certaine manière, on peut renvoyer à ces tons par des notes musicales.

Le mot *ma* égal correspond relativement bien au Sol grave, *mà* correspond au Mi grave, *mạ* correspond au Do grave, *mã* au La, *mả* au Si médium, *má* au Do aigu.

Mais comme chaque ton a sa propre ligne mélodique, on doit suivre la norme moyenne pour régulariser les autres tons. De là on note de deux manières le ton selon qu'il est tourné vers le discours ou la conversation. Ils possèdent en effet des manières variées d'infléchir la voix selon la diversité des objets.

<i>ma</i>	<i>mà</i>	<i>mạ</i>	<i>mã</i>	<i>mả</i>	<i>má</i>
<i>ma</i>	<i>mà</i>	<i>mạ</i>	<i>mã</i>	<i>mả</i>	<i>má</i>

Les choses ne se présentent toutefois pas exactement comme cela. Bien au contraire, des différences se présentent. Et pour parler cette langue, le philologue tirera plus de profit de trois ou quatre écoutes linguistes notent dans des milliers de documents.

La première tessiture ou ton est appelé plan ou égal, en raison de l'absence totale d'inflexion : *ma*.

La deuxième tessiture est appelée « descendante » ou « douce » qui s'indique par une dépression de la voix, car on prononce en baissant la voix : *mà*.

La troisième tessiture, qu'une marque désigne bien mieux, est qualifié de « grave » ou « pesant » est proféré du plus profond de la poitrine et d'une manière : *mạ*.

³⁸ Cette grammaire a été traduite par Aubaret en 1861, mais de manière incomplète. Nous y avons ajouté les passages manquants. Je remercie Viviane Griveau-Genest pour sa relecture.

Le quatrième ton est désigné comme « tombant » ou circonflexe car on le prononce en commençant par un infléchissement de la voix puis en l'élevant un peu : mǎ.

Le cinquième signe qui est ainsi nommé parce qu'il nous arrive d'interroger avec une inflexion de voix égale, car [il use] d'une forme d'inflexion douce de la voix, comme nous avons coutume de le faire quand nous demandons : « n'en est-il pas ainsi ? », « est-ce que » d'où : mǎ ou hòi : interroger.

Le sixième signe est appelé signe aigu car on le formule en faisant monter la voix dans les aigus.

De ce que nous avons dit, il ressort que la même syllabe Ma peut tout à fait renvoyer à des choses complètement différentes selon la variété des signes, ou accents : C'est là un fait très courant pour d'autres syllabes annamites.

Arrivé à ce point, il convient de noter que le signe interrogeant est étroitement associé à au signe tombant et souvent confondu avec lui, tout particulièrement dans les provinces du Nord [le Tonkin].

Ainsi, certaines syllabes sont considérées comme élégantes dans une province alors que dans une autre elles sont considérées comme vulgaires. C'est le cas de mư 'femme', qui dans les provinces du Nord est perçu comme plutôt honnête et renvoyant à une femme ordinaire. Dans les provinces du Sud en revanche, il est perçu comme honteux et il faut dans ces régions le terme bà 'femme'. Il en va ainsi de beaucoup d'autres termes. Au sujet desquels nous ne pouvons établir des distinctions au cours de ce livre. Voilà pourquoi nous enjoignons au lecteur, conformément à *l'usage est la loi suprême du langage*, de mettre tous ses efforts dans l'étude.

A présent, il reste à expliquer la prononciation de cette langue, dans la mesure du possible, et nous traiterons de façon exhaustive dans le même développement les modifications des lettres induites par les accents.

On distingue trois sortes de A :

Le A sans pointe ou accent, qui est prononcé en articulant la voyelle et qui en vaut presque deux à la manière du a long du latin qui est prolongé, par exemple ái 'aimer'.

Le Ă avec le demi-cercle ou note brève comme en poésie est prononcé brièvement et clairement, ainsi dans la langue latine *căpere cibum*, dans la langue annamite ăn 'manger'.

Le Â avec un chapeau ou accent circonflexe est prononcé brièvement et d'une manière presque sourde ou atténuée, ainsi dans la langue latine em dans amem ou en français, *ment* dans le terme *amèrement*, dans la langue annamite âm 'son'.

Quelquefois cependant de même que le o barbu, c'est-à-dire le σ dont il sera question plus tard, il est prononcé en contractant la voix : ex. ân 'bienfait'.

On distingue deux sortes de E :

Le E simple est se prononce comme le è ouvert ou le ê noté en français avec un accent circonflexe : voir par exemple mẹ 'mère', anh em chị em 'frères et sœurs'. Cette voyelle est exprimée comme si, dans les termes *fratres* et *sorores*, on pouvait enlever le s final tout en conservant le même son.

Le Ê avec un chapeau ou un accent circonflexe est articulé clairement, comme e dans la langue latine ; par ex : suave, êm et comme l'on fait sonner le e fermé en français : bonté.

Il y a aussi deux sortes de I.

Le I simple qui est produit la plupart du temps et qui est proféré comme s'il n'y avait pas de division de la syllabe, par ex. tai 'oreille' ; ai 'qui'.

Le Y grec est proféré comme en latin mais à la fin de la [syllabe] le Y indique que l'on doit faire une diphtongue qui divise la syllabe, par ex. : ây 'celui-là'. Il ressort de là que c'est à la fin du son qu'il y a une différence entre i et y. Car le i situé à la fin d'une syllabe après une autre voyelle n'engendre pas une deuxième syllabe, tandis que le y divise la syllabe comme cai 'gouverner' et cây 'arbre'. Le premier terme se dit en une seule syllabe mais le deuxième

sonne comme si l'on avait ca-ï comme les deux points dans la langue latine Sinai ou comme en français avec les deux points appelés tréma comme : naïf 'ngay thât'.

Il y a trois sortes de O.

Le O simple doit se prononcer clairement et avec légèreté comme le o bref du latin, par ex. : *mōneo*, en annamite bảo 'ordonner', ou encore comme le o français dépourvu d'accent, par ex. 'chien' en annamite chó.

Le Ô coiffé d'un chapeau ou avec accent circonflexe est presque sourd et on le prononce en bougeant la langue jusqu'au palais et en arrondissant la bouche comme en latin *dōma*, en français dôme et en annamite ôc tròn.

Le Ó barbu, ou aigu, avec une virgule à droite, ressemblent aux sons proférés par les muets ou les bègues. Il doit toutefois être prononcé plus doucement et plus rapidement comme pour le terme français eux ou œufs, en retranchant *fs* ou en ne l'exprimant pas comme cela arrive dans la prononciation française. Elle indique assez bien cette omission / prolongation de cette lettre.

On distingue deux sortes de U.

Le U simple se prononce comme en latin, mais suivant l'usage italien comme par exemple 'obscur' u ám ; 'parapluie' dù ou comme en français dans les mots ou, mou.

Il convient ici de noter que, dans les cas où *u* est placé après *a* alors il se change comme en une deuxième syllabe comme c'est le cas en latin quand un double point est placé sur des voyelles, comme pour *aër*, en annamite au. En revanche, quand un *a* est suivi d'un *o* comme dans le terme cao 'élevé', on parle de diphtongue.

Le U barbu est presque prononcé comme le *o* mais avec plus de force et de dureté comme s'il venait du fond de la gorge, comme *n* dans *annuere*. Quand *u* et *o* se rencontrent l'un et l'autre dans le même mot comme ruợu 'vin', nước 'eau', il en résulte une prononciation relativement difficile pour les étrangers. Il convient de noter que *u* et *a* sont perçus comme proches par de nombreuses personnes mẫng ou mẫng 'féliciter' ; đắng ou đắng 'se tenir debout'. De la même manière, certains écrivent bậnh ou bệnh, parfois bệnh pour 'maladie'. Parmi ces gens, il en est qui insistent plus ou moins sur ces voyelles et qui les prononcent plus ou moins clairement ou sourdement.

Voilà les quelques remarques qui peuvent être faites sur les voyelles, passons aux consonnes.

Le B se prononce comme dans notre langue latine ba 'trois', bê 'règle', bì 'peau', bú 'sucrer'.

On utilise le C au début et à la fin de la diction ainsi cá 'poisson' ; ác 'mauvais'. Le C est seulement en usage avec les voyelles a, o, o, u, u ; avec les voyelles e et i, on utilise la lettre k. Ca 'chanter' s'énonce comme en latin, co 'tordre' la ville Co en latin co, cu 'tourterelle' se prononce comme en latin mais suivant l'usage italien, comme l'avons dit plus haut au sujet de la lettre u. Toutefois, l'usage a voulu que l'on ajoute ch pour exprimer, en quelque sorte, ce que certains ca, ce, ci, co, cu par exemple cha 'père', che 'couvrir', chi 'que', quoi, cho 'donner', chủ 'maître'. Cha est articulé comme si l'on avait *kia*, en proférant k d'une manière douce. Et la lettre i très brièvement, plutôt d'une manière assez proche de la prononciation espagnole de muchacho / serviteur.

On distingue deux sortes de D :

Le Đ dit d barré se prononce et a la même valeur que le d latin ou français, voir par exemple : đoạn 'ensuite ; depuis'. En revanche, le D qui n'est pas barré, semblable à notre D latin, présente quelques difficultés pour les étrangers. Pour prononcer ce son, l'extrémité de la langue doit être portée jusqu'au bord du palais et être aussitôt retirée sans jamais toucher les dents. La bouche doit être relativement ouverte et l'on doit placer après la lettre D e ou i, d'une manière que je qualifierai pour ainsi dire de sourde et brève car le D barré comporte en lui-même quelque chose de la lettre e ou i. Par exemple, nous écrivons Da 'la peau' mais nous prononçons comme s'il y avait Dia ou Diea en rajoutant e ou i très rapidement.

Le F n'existe pas dans cette langue, on ne trouve que Ph.

Le G est utilisé, et gà ‘poule’ se prononce comme la première syllabe du mot *gallina* en latin ou du prénom *Gabriel* en français. Ge n’existe pas mais l’on trouve ghe, ghê, gi, go, gu. Le G placé devant un h, comme dans ghe ‘barque’ se prononce doucement, presque comme K. Gi se prononce comme le mot français *guimauve*, comme par exemple giênh, giàng. Go, gu sonnent comme *gomor* et *gula* en latin. En revanche, quand G est placé à la fin d’un mot, il rend un son différent, analogue à ng.

Le H se rencontre fréquemment dans cette langue. Il est aspiré, c’est-à-dire qu’il vient de la gorge ou bien est marqué par une forte inspiration. Il est placé au début de l’articulation de toutes les voyelles comme pour le mot, en français, héros ou en annamite hùng hào. Après K en revanche, comme dans khá ‘il convient ; c’est assez’, il produit l’équivalent du X grec. Après p, comme dans pha ‘mélanger’, il équivaut à la lettre ϕ du grec. Après T, comme dans tha ‘épargner’, il sonne comme le θ grec. Le h est encore placé après C ou après N. Par exemple, si en portugais on enlève le *a* final du terme *cacha* ‘feintise’. Il reste le terme annamite cách ‘manière’. Il en va encore de même pour le terme manha ‘habitude’ en portugais : si on [retranche] le dernier *a*, il reste le terme mạnh ‘robuste’. Ces deux termes rendent bien assez compte du son annamite.

Le J, qui est abusivement qualifié de I n’est pas une consonne. Les annamites eux-mêmes le remplacent autant possible par la lettre G d’où le fait qu’ils écrivent avec leurs caractères Gi-Giu pour rendre le nom Jésus. Pour nous, toutefois, nous avons écrit dans le Dictionnaire Latino-Anamitico, Jê Ju en prononçant comme s’il y avait Iê Iu pour éviter la rudesse des syllabes Gi Giu.

Le K est prononcé de façon dure, et du fond de la gorge quand il précède e, h, i seulement, voir kê ‘qui’ ; khát ‘avoir soif’ ; kì ‘étonnant’. Pour les autres voyelles, l’usage réclame c, ainsi nous l’avons déjà noté dans la partie concernant cette lettre.

Le L se prononce comme en latin ou en français, voir par exemple : la ‘vociférer’ ; lá mái ‘plafond’. Les Tonkinois ajoutent souvent b devant l et disent blà ‘rendre’. Dans certaines provinces de la Cochinchine proches de la frontière avec le Tonkin, on dit tlà au lieu de blà, ce qui rend le même son mais de façon moins concluante que le véritable terme annamite tra ‘dénouer (ou détacher)’. Dans les mêmes zones, on ajoute m devant l et au lieu de dire lòi, on dit mlòi.

M s’articule comme en latin, par exemple ma, mê, mi, mo, mu, s’utilise soit en début soit en fin [de mot] mais les lèvres doivent être serrées assez fermement, voir par exemple mâm ‘table ronde’ ou ‘plus’.

Le N, na, ne, ni, no, nu se prononce à la manière du latin ou du français. Toutefois, quand il est à la fin d’un mot, voir par exemple man, il doit être articulé comme Aman en latin ou manne en français en retranchant pour ainsi dire la dernière lettre. Men ‘ferment’ se formule comme Amen.

Ng voir par exemple nga, ce son passe un peu par le nez, la langue doit être droite et de temps à autre un tout petit peu relevée vers le palais. Ngà ‘ivoire’ a sa prononciation qui équivaut à la lettre *ngain* de l’hébreu. Lorsque ng est à la fin du mot comme hàng ‘ordre’, alors la prononciation est semblable à amant ou sang en français ou proche de la première syllabe du mot latin *mansio*. En revanche, quand un mot se termine par êng, par exemple dans thiêng liêng ‘spirituel’, alors il rend un son comme pour les termes français *fin*, *daim* ou comme le mot *dens*, en retranchant le s et en gardant le même son. Si un mot se termine par ong, par exemple long ‘serpent’ alors il est articulé comme en portugais pour *irmão*. Si le mot se termine par ông, voir par exemple lông ‘poil’, alors on articule comme pour le terme français long. Quand un h s’y adjoint, voir par exemple nhà ‘maison’, alors on prononce comme le son gna des Italiens. Quand gh sont ajoutés, voir par exemple nghe ‘écouter’ il en résulte une prononciation assez difficile.

Ph ne donne pas *pa* mais *pha*, *phe phi pho phu*. Ph n'est pas articulé de façon précise comme le *f* des Français et il est également exprimé de façon plus douce que dans le terme latin *propheta*. Et il est équivalent au son ϕ du grec voir par exemple *pha* 'mélanger'. En revanche, à la fin des mots, on aura la lettre *p*, voir par exemple *áp* 'commander' et elle est prononcée comme la nôtre.

Le *Q* est utilisé et se prononce comme en latin, voir par exemple *qua* 'traverser' : il rend comme dans *quasi*.

Le *R*, *ra*, *rê*, *ri*, *ro*, *ru*, s'articule presque comme en latin, mais d'une manière plus légère.

Lorsqu'on y adjoint la lettre *t* comme *tra* 'examiner', *tròi* 'le ciel', on ne le prononce pas fortement avec un son haché comme il est prononcé par certains Français mais d'une manière plus légère et plus douce à mi chemin du *r* et du *l*. Peut-être est-ce pour éviter cette difficulté que les Tonquinois disent *blòi* au lieu de *tròi* 'le ciel', et *bløn* au lieu de *tron* 'glissant'. D'autres encore disent même *tlòi* à la place de *tròi*.

Le *S* s'emploie au début des mots mais jamais au milieu ni à la fin des mots. *Sa*, *sê*, *si*, *so*, *su* se prononcent à peu près comme *cha*, *chê*, *chi*, *cho*, *chou* en français ou comme *sha*, *she* en anglais. Ainsi *sa* 'sorte de soie très fine' est prononcé par les Français *cha*. *Se* [se dit] comme *chaise* en enlevant la dernière syllabe etc.

T, *ta*, *te*, *ti*, *to*, *tu*, on utilise le *t* aussi bien au début qu'à la fin des mots, voir par exemple *tát* 'épuiser'. Placé au début ; sa diction est semblable au latin, voir par exemple *tam* 'trois'. Mais placé à la fin, il est articulé avec une inflexion où la langue vient heurter le palais, comme par exemple *rút* 'retirer' est prononcé comme *Ruth* en latin, laquelle est appelée *Bà Rút* en annamite. En revanche quand le *t* est suivi d'un *h*, voir par exemple *tha* 'épargner', il convient alors d'aspirer la lettre *h* comme nous l'avons dit.

Le *V*, *va*, *ve*, *vi*, *vo*, *vu* peut presque être prononcé comme en latin. Toutefois, il n'y a pas besoin qu'un souffle ou un sifflement passe et les lèvres ne doivent pas être serrées mais être bien fermées.

X, *xa*, *xê*, *xi*, *xo*, *xu*, cette lettre *x*, même seule, indique une consonne dont le son est à mi chemin entre les sons *s* et *ch* des Français et *xa*, *xe*... s'articulent d'une manière plus douce que ne le font les Français et même d'une manière plus souple que le son *sc* des Italiens.

Ces explications sont tout ce que j'ai la force de faire. Celui qui pourra mieux décortiquer le problème, qu'il le fasse. Je ne suis aucunement tourmenté par les dards amers de la jalousie.

La grammaire

Dans des langues variées, tous les mots peuvent être ordinairement rapportés à neuf catégories, à savoir : nom, adjectif, pronom, verbe, participe, adverbe, préposition, conjonction et interjection. Il est possible pour chacune de faire quelques remarques.

Du nom

La langue annamite possède des noms communs et des noms propres, ainsi *nhøn* 'homme', *cây* 'arbre' sont des noms communs ; en revanche *Huê* convient seulement à la province du roi. Pour former un substantif on utilise souvent des termes courants *sự* 'chose' : en associant les termes *sự lành* on obtient le substantif *bonté*, *intégrité*.

Du genre

Les choses se passent comme si cette langue n'avait pas de genres précis. Elle peut toutefois les exprimer au moyen de certaines particules. Ainsi, pour rendre la diversité des sexes on utilise pour le genre masculin, la particule masculine *traí* et pour le féminin la particule *gái*. Pour les animaux : la particule *đực* désigne le mâle et *cái*, la femelle ; *bò đực* 'un bœuf', *bò cái* 'une vache'.

Pour les oiseaux en revanche, d'autres termes sont ajoutés, *trống* et *mái* : par exemple *gà trống* désigne un coq, *gà mái* désigne une poule. En général la particule *con* précède tous les noms tant d'animaux rationnels que d'animaux irrationnels comme l'on dirait, fils, fille, petit, petite, ainsi : *con trai* 'le fils', *con gái* 'la fille', *con gà mái* 'la poule', *con cá* 'le poisson'. En passant, on utilise même la particule *cái* avant les noms de choses matérielles ou immatérielles : *cái bàn* 'la table' ; *cái hòm* 'la caisse' ; *cái này* 'cela'. La particule *cây* précède les noms d'arbres, *trái* les noms de fruits et *củ* ou *khoai* les noms de tubercules qui poussent dans la terre : *cây mít* 'le jacquier', *cây dừa* 'le cocotier', *trái thơm* 'l'ananas', *khoai lang* ou bien *củ lang* 'la pomme de terre'.

Du nombre

Les noms conservent souvent la forme qu'ils ont au singulier. Pour former le pluriel il faut rajouter quelques particules communes, par exemple : *chúng*, *những*, *các*, *phô*... comme *chúng tôi* 'nous', *những kẻ* 'ceux qui', *phô ông* 'messieurs'... De ces exemples et des suivants, on voit que certains noms peuvent devenir des particules marquant le pluriel : on l'apprendra à l'usage.

Des cas

Il n'y a pas véritablement dans cette langue de cas pour les mots comme en latin. Toutefois, chez eux, le nominatif précède toujours le verbe actif. Parfois en revanche il vient après un verbe actif ou neutre. Entre deux substantifs, le génitif se reconnaît au fait qu'il est postposé, voir par exemple *sách ông*, 'le livre du maître'. La plupart du temps, le datif est signalé par la particule *cho* qui est placée avant le nom, voir par exemple : 'faire quelque chose à quelqu'un' *làm sự gì cho người*. Quant à l'accusatif, il suit le plus souvent le verbe actif ; mais quelque fois il le précède, il n'y pas de règle fixe. Le vocatif est désigné par les particules *ó*, *ơ*, *a* ou bien par la mention du titre de la personne interpellée : 'Ô Seigneur mon Dieu !' *Ó Chúa tôi !* L'ablatif découle de l'usage de certaines prépositions *bởi*, *cho* *khỏi* voir par exemple : 'enlevez cela des mains de cet homme' *hãy cất lấy sự này cho người*.

Des adjectifs

Le terme adjectif utilisé pour caractériser les qualités du nom, qu'elles soient positives ou négatives, n'est pas mis à part. Il se place toutefois communément après le substantif, voir par exemple *của tốt* 'bonne chose', *của xấu* 'mauvaise chose'.

Le comparatif de l'adjectif est formé en ajoutant de la particule *hơn* 'plus', par exemple *tốt* 'bon', *tốt hơn* 'meilleur'. Pour le superlatif, on ajoute les particules *lắm*, ou bien *rất* ainsi que d'autres comme *tốt lắm*, *rất tốt* 'très bien'.

Des pronoms

Les pronoms personnels sont *tôi* 'moi', *mày* 'toi', *nó* 'lui, elle', *chúng tôi* 'nous', *chúng bay* 'vous', *chúng nó* 'eux'. D'après les règles, on peut y recourir dans le discours mais la politesse ne les autorise que rarement comme nous le verrons bientôt. Le roi emploie à la première personne le mot *trẫm*. Les supérieurs se servent des mots *tao*, *ta*, *min* [*mình*]. Les inférieurs emploient le plus généralement le mot *tôi* 'serviteur'. On se sert à la deuxième personne du mot *anh* 'frère' s'il y a égalité. Lorsqu'on s'adresse à un supérieur les mots *ông* 'monsieur' ou bien *ngươi* ou *ngài*, personne sera plus pertinent et plus honorifiques. Quant aux inférieurs, ils entendent rarement le mot *mày* 'tu'. Il y a d'autres manières de s'exprimer que l'on apprendra à l'usage. Quant aux pronoms de la troisième personne, il est rare d'employer le mot *nó* 'lui', à moins que cela ne soit un signe de mépris ou que la personne qui parle ne soit d'un rang bien plus élevé. Il est plus indiqué d'employer *ông ấy* 'ce monsieur', *ngươi ấy* 'cet homme' ou *anh ấy* 'ce frère'. Mais en s'exerçant à la prise de parole on

retiendra aisément ces aspects ainsi que d'autres. Si je voulais rendre compte de tous les éléments en jeu de façon exhaustive, je m'éparpillerais trop.

Le pronom possessif est exprimé par le mot général *minh*, voir par exemple *của mình* 'sa chose' ou 'ta chose' ; on peut aussi dans ce cas se servir des pronoms personnes, ainsi *của tôi* 'ma chose', *của mày* 'ta chose', *của chúng tôi* 'notre chose', *của chúng bay* 'votre chose'. Mais il est préférable de garder la manière que nous avons déjà évoquée, surtout quand des égaux conservent entre eux, et plus encore quand un inférieur s'adresse à un supérieur. Il faut donc dire : *của anh* 'la chose du frère' ; *của ông* 'la chose du maître'.

Le pronom démonstratif *hic, haec, hoc* (ceci, cela, ce, cet, cette) est rendu par l'expression *này*, 'cette chose' *của này*. On en aussi use *iste, ista, istud*, et d'autres figurent dans le Dictionnaire.

Le pronom relatif *qui, quae, quod*, est rendu par les mots *là kẻ, là sự* ou par le mot *thuộc về* 'appartenir', par exemple *anh là kẻ đã nói* 'le frère est celui qui dit' ; *sách thuộc về cậu tôi* 'le livre qui appartient à mon oncle'. Si toutefois le relatif désigne un supérieur, par exemple Dieu ou le roi, alors on n'utilise pas la particule *kẻ* mais il convient d'user à la place de *đấng Chúa* là *đấng dựng nên trời đất* 'Dieu qui créa le ciel et la terre'.

Les pronoms indéfinis sont en grand nombre : 'qui' ai ? 'quoi' đi gì ? 'Quiconque' ai : ai mặc lòng, ou bien ai này ; có kẻ 'certain', mỗi kẻ 'chaque'. Parfois ces pronoms sont des pronoms interrogatifs. A la fin de la phrase, on emploie souvent la particule *chăng* pour indiquer une question, có sức khỏe chăng ? 'Est-ce tu vas bien ?' ; Đã làm rồi chăng ? 'L'as-tu fait ?'

La particule *đã* 'déjà' indique une question à laquelle on répond. D'où le fait que parfois on trouve dans la réponse les particules qui signalent la question.

Des verbes

Il n'y a absolument aucune conjugaison des verbes dans le langage annamite. Ils ont toutefois trois temps principaux grâce à certaines particules. Ainsi la particule *mến* signifie aimer ; et *tôi mến* 'j'aime'. En ajoutant la particule *đã* 'déjà' on obtiendra le prétérit, voir par exemple : *tôi đã mến* 'j'ai aimé'. La particule *sẽ* signale le futur, par exemple *tôi sẽ mến* 'j'aimerai'.

La particule *hãy*, placée avant le verbe, et parfois la particule *đi*, placée après le verbe, indique l'impératif, par exemple *hãy làm* 'fais', *lấy đi* 'reçois'.

Parfois néanmoins le mode impératif est marqué par la manière de parler : *đi* 'vas', *lại đây* 'viens'. D'autres temps peuvent être formés au moyen d'autres particules, par exemple le temps de l'imparfait est formé grâce à *đương khi* ou *khi ấy* ou *khi* par ex : *khi cha đến đây, thì tôi hãy còn theo đường tội* 'quand mon père est venu ici, je suivais encore alors le chemin du péché'. Il convient de souligner la nécessité de la particule *hãy còn* 'encore à ce jour', en opposition avec la particule *khi*. Cette particule, qui indique le prétérit, signale le temps de l'imparfait comme si l'on disait : « je suivais le chemin du péché quand mon père est venu ici ».

J'ai déjà parlé du prétérit. En revanche on forme ainsi le temps du plus que parfait, par exemple : 'j'avais aimé' *khi trước tôi đã mến*, c'est-à-dire, j'ai aimé avant ; ou encore dans cet exemple, *khi cha mẹ tôi chết thì tôi đã bỏ đường tội* 'quand mes parents sont morts, j'avais abandonné le chemin du péché'.

J'ai déjà parlé plus haut du futur et de l'impératif.

Pour former le subjonctif, on emploie le mot *chớ chi* 'si seulement' ou *nếu* 'si', voir par exemple *puisse - je aimer* 'chớ chi tôi mến'. Pour l'imparfait on dit *chớ chi khi ấy tôi mến* 'si seulement j'avais aimé à ce moment'.

Le passé est indiqué ainsi : *chớ chi tôi đã mến* 'que j'aie aimé' ; Au plus que parfait on peut dire : *chớ chi khi ấy tôi đã mến* 'que j'eusse aimé'.

Le futur du subjonctif est formé grâce à ces particules *khi sẽ đã*, par exemple *amavero* 'khi tôi sẽ đã mến'.

L'infinifit est indiqu  par le mot lui-m me, par exemple m n 'aimer', mais pour que ce soit plus facile   comprendre, quand il y a deux verbes, le deuxi me est mis   l'infinifit : 'il convient, on doit, nous devons aimer' phải m n. L'infinifit parfait et plus que parfait sont signal s d'une mani re g n rale comme en latin, voir par exemple đ  m n 'avoir aim '. Pour le futur on peut dire : 'sur le point d'aimer' ou 'd'avoir aim ' s  y u m n ou s  phải m n, đ  phải m n, par exemple : 'je dis que la m re est sur point d'aimer' t i n i rằng mẹ s  đ n ; 'je crois que les professeurs avaient recommand  cela' t i tưởng các thầy dạy đ  phải bảo điều  y.

Le g ron dif, d'aimer est exprim  par đ ng m n ; 'par aimer' cách m n ; 'pour aimer' v  m n.

Le supin est exprim  par m  m n 'ayant  t  aim '.

Le participe pr sent, aimant, peut  tre substantiv  comme le terme 'amant' k  m n.

Le participe futur, ' tant sur le point d'aimer' est exprim  par k  s  m n.

Ces remarques valent pour le verbe actif qu'on peut appeler hành ng n.

La forme du verbe passif, qui peut nomm e th  ng n, est form  la plupart du temps au moyen de la particule ch u 'endurer' đ ng 'pouvoir' ou b i 'subir', par exemple 'je suis aim ' t i ch u m n, t i b i m n, t i đ ng m n.

Les autres temps sont conjugu s comme   l'actif en conservant toujours l'une des particules mentionn es pr c demment ch u, đ ng ou b i. On notera toutefois que cette voix est [propres aux langues] europ ennes plus qu'[  la langue] annamite d'o  le fait qu'il soit pr f rable, autant que possible, de tourner une tournure passive   l'actif : par exemple 'je suis aim  de Dieu' t i đ c đ c Ch a tr i m n => 'le Dieu m' aime' đ c Ch a tr i m n t i. Cette mani re heurte moins le g nie de cette langue que la formulation t i ch u : t i ch u đ c Ch a tr i m n 'je suis aim  de Dieu'.

Pour l'infinifit on dit ch u m n 'avoir aim '.

Pour le parfait et le plus que parfait on dit *amatum, amatam, amatum esse* (avoir aim ) ou *fuisse* đ  ch u m n.

Au futur *amatum iri ou amandum, esse* ou *fuisse* on dit s  phải ch u m n.

Le participe *amatus, amata, amatum* se dit đ  ch u m n.

Le participe futur *amandus, amanda, amandum* se dit k  s  ch u m n ou s  phải ch u m n. Le supin *amatu* se dit cho đ ng ch u m n ou m  m n.

Que celui qui souhaite conna tre plus de d tails se reporte aux pages 14 et suivantes du Dictionnaire Latin-Annamite.

Le participe

Les aspects relevant du participe ont d j   t  abord s dans la pr sentation du verbe actif ou passif. Il reste   aborder un point concernant le participe absolu : la plupart du temps, on dit ainsi par exemple 'alors que je parle'  i hay l  ng i nh ng m ng n i et 'une fois la table dress e' khi  n com t i đ an.

Des adverbes

Cette langue est regorge d'adverbes qui sont servis soit pour d signer le nombre, qui servent soit   exprimer la quantit  comme nh u 'beaucoup',  t 'peu' ; soit pour exprimer le lieu, le temps et d'autres aspects, comme on peut le voir au fil du dictionnaire Latin-Annamite.

Des pr positions

Les pr positions de cette langue correspondant   bien des  gards aux pr positions du latin comme 'par' bởi, tại, v i ; 'sur' tr n, 'sous' d i...

Des conjonctions

Les Annamites ont des termes qui relient un verbe   un autre verbe, une phrase avec une autre phrase, par exemple et en latin se traduit par les termes v  ou, m  'encore' par c ng 'mais' par

song mà traduit 'cependant', nhưng mà traduit si ce n'est néanmoins, ví bằng chẳng si, nếu chẳng 'au cas où'... Beaucoup de constructions sont mêmes faites sans aucune conjonction.

Des interjections

Les Annamites utilisent une grande variété d'interjection pour rendre manifeste la variété des mouvements de l'âme : 'Ô mon Dieu' ó Chúa tôi, 'hélas, pauvre de moi' khốn tôi, 'hélas' hỡi, 'oh mon fils' hỡi con, 'oh frère' ó anh.

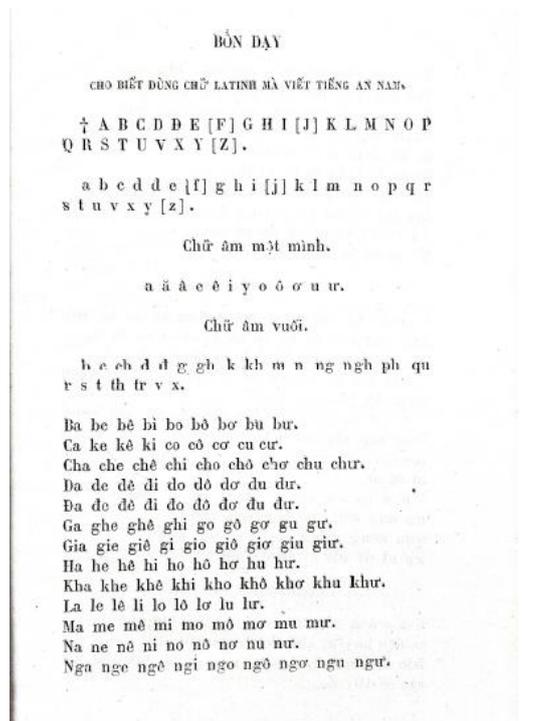
Il convient d'avertir le lecteur et le philologue se penchant sur la langue annamite : cette langue n'admet pas de sens indéfini et indéterminé comme la langue latine. D'où le fait que l'on a coutume d'ajouter de nombreux termes pour affiner le sens d'un propos. De la même manière, l'habitude d'adjoindre deux ou trois ou quatre termes équivalents entre eux s'est développée, par recherche d'élégance ou d'un style pompeux, voir par exemple rửa mặt mũi 'laver le visage et le nez' pour dire 'laver le visage' ; nhà cửa signifie 'la maison' et 'la porte' pour dire nhà 'maison' ; gia quán 'maison' et 'logement' ; nóng gan than nộ 'fièvre' et 'colère'.

De même, il existe de nombreux termes spécifiques pour exprimer différentes choses ou actions, par exemple pour 'porter', si c'est sur la tête, on usera du terme đội ; si c'est avec les bras, on dit cắp nách ; si c'est à la main 'bung' ; si c'est sur les épaules on dira vác ...

Il en va de même pour la nourriture : le vocabulaire est également varié. Pour n'importe qui, on dit ăn cơm 'manger du riz'. Quand il s'agit des supérieurs ou des préfets on dit : thì cơm. Pour les grands et les princes on dit : xơi cơm. Tout ce que fait le roi, qu'il s'agisse de boire, manger, sortir, rentrer est spécifié par la particule ngự, voir par exemple : 'le roi boit du thé' vua ngự trà, 'le roi approuve' ngự phê, 'le roi parle' ngự phán et bien d'autres tournures. D'où le fait que celui qui n'use pas de tournures spéciales de ce type est difficilement compris. Du moins donne-t-il la preuve qu'il n'a pas correctement acquise la langue cochinchinoise. Que ce soit en parcourant le dictionnaire ou en apprenant par la pratique et à partir de tous les éléments évoqués plus haut. Chacun mesurera clairement que cette langue est assez simple dans son intonation, qu'elle varie du point de vue des sons qu'elle regorge de termes pour désigner les choses usuelles ou communes. Elle manque en revanche de mots, tout particulièrement pour ce qui touche aux réalités supérieures et spirituelles ou aux savoirs intérieurs et cachés.

5.3. Époque coloniale (1858-1919)

5.3.1. *Le manuel d'Aveillard*



— 2 —

Nha nhe nhè nhi nho nhỏ như nhu như.
Pha phe phê phi pho phó phơ phu phư.
Qua que què qui quo quồ quơ quu quư.
Ra re rê ri ro rô rơ ru rư.
Sa se sê si so số sơ su sư.
Ta te tê ti to tô tơ tu tư.
Tha the thê thi tho thồ thơ thu thư.
Tra tre trê tri tro trồ trơ tru trư.
Va ve vê vi vo vồ vơ vu vư.
Xa xe xê xi xo xô xơ xu xư.

Cội rễ các tiếng an nam.

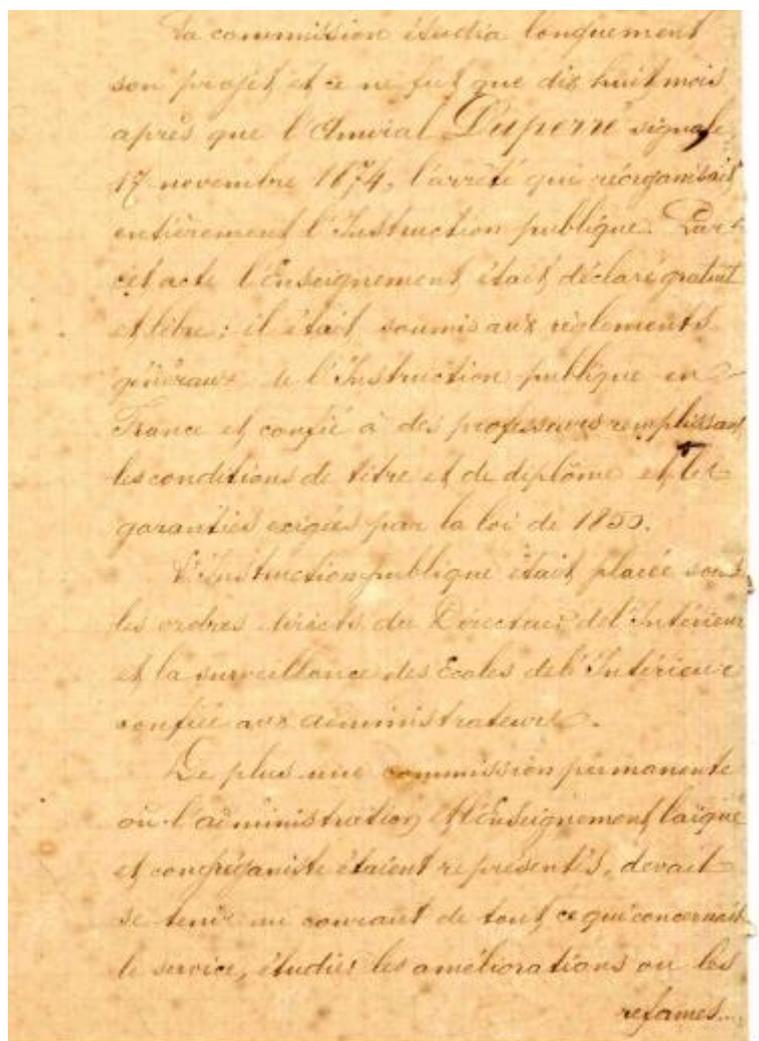
ac ăc ăc ach ai am ăm âm an ăn ăn ăn ang
ăng ăng anh ap ăp ăp ao at ăt ăt au ay ăy.
e ê êch em en ên ênh eo ep êp et êt êu.
i ia ich iêc iêt iêu im in inh ip it in iêm iên
iêng iêp iêu.
o ô o oac oăc oanh oai oai oan oăn oang
oăng oap oăp oat oăt oc ôc oer oet oi ôi ôi
om om om on ôn ơn ong ông ong op ôp ôp
ot ôt ôt.
u u ua ura uân uc ure uê ui uít um ưm un
ưn ung ưng uóc ươc uôi ươi uôm ươm uôn
ưon ưông ương uốp ượp uôt ượt uất ươu ưp
ưp ut ưt ưa ưy ưya ưyên ưyết ưyinh ưyít.

Các dấu tiếng an nam.

a à ạ ă ả á ả. Chữ trước không dấu; chữ thứ hai
có dấu huyền; chữ thứ ba có dấu nặng; chữ thứ
bốn có dấu ngã; chữ thứ năm có dấu hỏi; chữ thứ
sáu có dấu sắc.

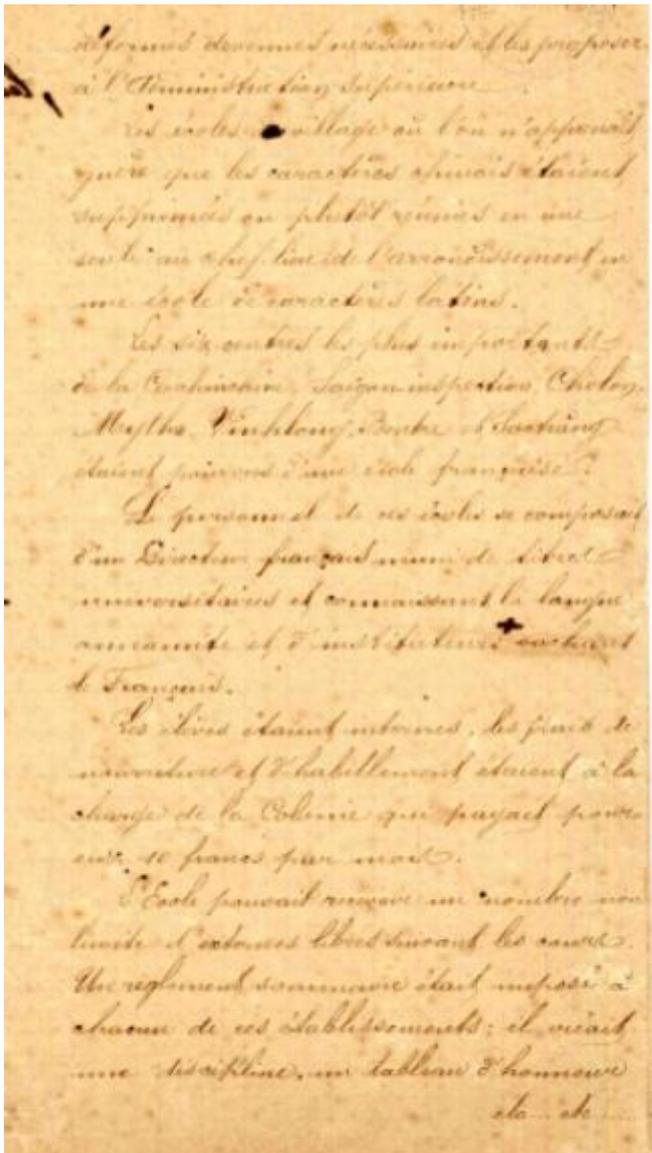
5.3.2. Instruction publique en Indochine : les décrets de 1873 et 1874

Note sur l'instruction publique en Cochinchine en 1860-1886, Centre des archives nationales n° 2, Dossier No : IA7/231(12), p. 45-46.



La commission étudia longuement son projet et ce ne fut que dix huit mois après que l'Amiral Dupré signale 17 novembre 1874, l'arrêté qui réorganisait entièrement l'Instruction publique. Par cet acte l'enseignement était déclaré gratuit et libre ; il était soumis aux règlements généraux de l'Instruction publique en France et confié à des professeurs remplissant les conditions de titre et de diplôme et les garanties exigées par la loi de 1850.

L'instruction publique était placée sous les ordres directs du Directeur de l'Intérieur et la surveillance des écoles de l'Intérieur confiée aux administrateurs. De plus une commission permanente où l'administration et l'enseignement laïque et congréganiste étaient représentés devait se tenir au courant de tout ce qui concernait le service, étudier les améliorations ou les réformes



qui deviennent nécessaires et les proposer à l'Administration supérieure.

Les écoles du village où l'on n'apprenait guère que les caractères chinois étaient supprimées ou plutôt réunies en une seule au chef lieu de l'arrondissement en une école de caractères latins.

Les six centres les plus importants de la Cochinchine, Saigon-inspection, Cholon, Mythe, Vinhlong, Bentre et Soctrang étaient pourvus d'une école française.

Le personnel de ces écoles ne composait d'un directeur français muni de titres universitaires et connaissant la langue annamite et d'instituteurs sachant le Français.

Les élèves étaient internes, les frais de nourriture et d'habillement étaient à la charge de la Colonie qui payait pour eux 10 francs par mois.

L'école pouvait recevoir un nombre non limité d'externes libres suivant les cours. Un règlement sommaire était imposé à chacun de ces établissements ; il créait une discipline, un tableau d'honneur....

5.3.3. Obligation d'utiliser le quốc ngữ en Cochinchine à partir de 1882

N° 82. — ARRÊTÉ relatif à l'emploi légal de la langue annamite en caractères latins.

Du 6 avril 1878.

Le Contre-Amiral, Gouverneur et Commandant en chef,

Considérant que l'écriture de la langue annamite en caractères latins, dits « quoc ngu », est aujourd'hui assez répandue dans les provinces françaises de la Cochinchine; qu'elle est d'une étude beaucoup plus facile

— 111 —

que celle en caractères chinois, et présente sur cette dernière le grand avantage de rendre plus directes les relations des administrateurs avec les indigènes;

Considérant que l'emploi légal de cette écriture ne peut que favoriser l'assimilation de la population à notre gouvernement, et qu'il est par conséquent d'une bonne politique de l'imposer dans les relations officielles;

Considérant, d'autre part, qu'une réforme aussi importante ne peut être accomplie immédiatement, et qu'il est nécessaire, pour la réaliser, de s'assurer le concours des classes dirigeantes de la population;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur p. i.;

Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

Article premier. — A partir du 1^{er} janvier 1882, tous les actes officiels, arrêtés, décisions, ordres, jugements, instructions et autres seront écrits, signés et publiés en caractères latins.

Art. 2. — A partir de cette même date, aucune nomination ne sera faite, aucun avancement ne sera donné, dans le personnel des phu, huyen et tóng, à quiconque ne serait pas en état de correspondre en quoc ngu.

Art. 3. — A partir de cette même date et jusqu'au 1^{er} janvier 1886, tout huong-than sera exempt de l'impôt personnel; tout huong-bao ne payera que la moitié de l'impôt personnel, et tout bien-lai sera exempt de corvées, s'ils sont en état de correspondre en quoc ngu.

Art. 4. — A partir du 1^{er} janvier 1886, personne ne pourra remplir les fonctions ci-dessus à moins de connaître convenablement le quoc ngu.

Seront cependant exceptés de cette mesure ceux qui, avant cette époque, se seront fait remarquer par leur zèle et leur honnêteté dans l'exercice de ces fonctions. Leur maintien dans les cadres aura lieu par décision du Directeur de l'intérieur, sur la proposition des administrateurs.

Art. 5. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Saigon, le 6 avril 1878.

J. LAFONT.

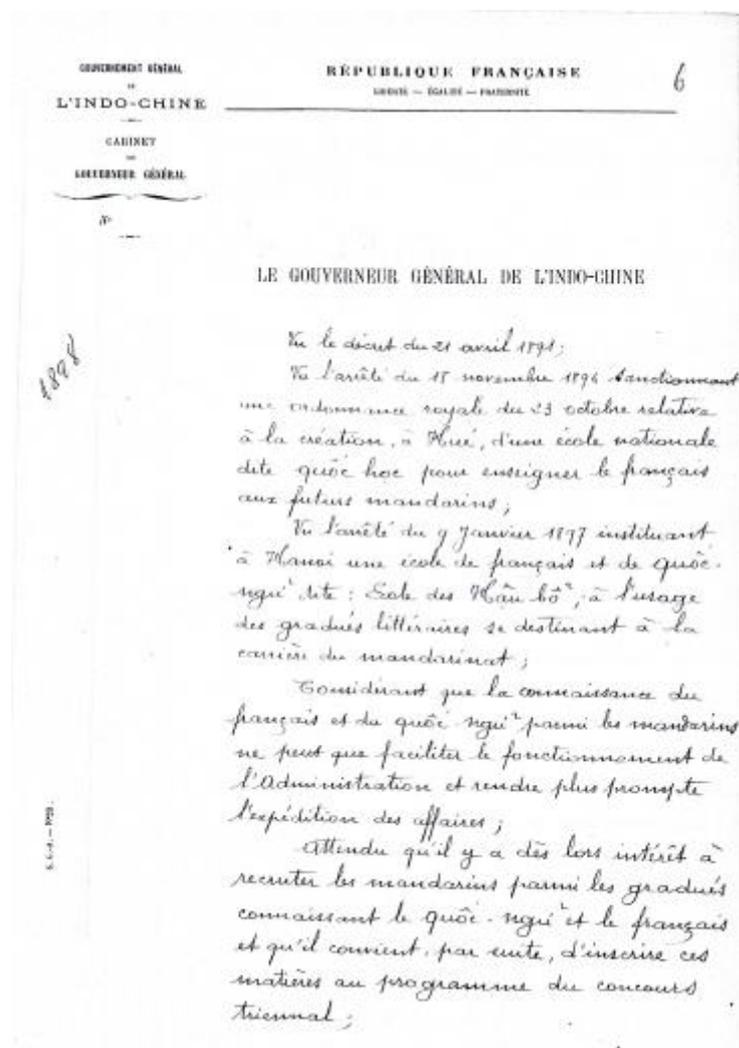
Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'intérieur p. i.,
BÉLIARD.

Bulletin officiel de la Cochinchine française (1878). « Arrêté relatif à l'emploi légal de la langue annamite en caractères latins du 6 avril 1878 », p. 110-111.

5.3.4. Introduction du français et du quốc ngữ dans le concours triennal

« Arrêté du Gouverneur général de l'Indochine (1898) », Trung tâm lưu trữ quốc gia I [Centre d'archives national n° 1], N° du dossier : 69565, p. 6-7.



République française
Liberté-Egalité-Fraternité
Le Gouverneur général de
l'Indochine
Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'arrêté du 18 novembre 1896
sanctionnant une ordonnance
royale du 23 octobre relative à la
création à Hué, d'une école
nationale dite quốc học pour
enseigner le français aux futurs
mandarins ;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1897
instituant à Hanoi une école de
français et de quốc ngữ dite : Ecole
des Hậu Bô, à l'usage des gradués
littéraires se destinant à la carrière
du mandarinat ;

Considérant que la connaissance du français et du quốc ngữ parmi les mandarins ne peut que faciliter le fonctionnement de l'administration et rendre plus prompte l'expédition des affaires ;
Attendu qu'il y a dès lors intérêt à recruter les mandarins parmi les gradués connaissant le quốc ngữ et le français et qu'il convient, par suite, d'inscrire ces matières au programme du concours triennal ;

Sur la proposition du Résident Supérieur
au Tonkin ;

Arrêté :

Article premier - Il est institué une série
d'épreuves supplémentaires qui feront suite
aux épreuves classiques traditionnelles du
concours biennal de Nam-Sinh.

Art. 2 - Ces épreuves porteront sur deux
ordres de matières :

1° Connaissance de la langue française
parlée et écrite ;

2° Connaissance du quoc ngu.

Art. 3 - Les mandarins seront
choisis de préférence parmi les gradués -
Cử nhơn et Tú Tài - ayant subi avec
succès les épreuves supplémentaires précitées.

Toutefois, en ce qui concerne la
connaissance du français, elle ne sera
obligatoire, pour l'accès aux emplois publics,
qu'à la session de 1903 et aux suivantes.

Mais ceux des lauréats qui, dès
la session de 1900, auront justifié de la
connaissance du français, auront un
droit de préférence sur les autres.

Art. 4 - Le programme des épreuves
supplémentaires dont il s'agit ainsi que
la composition et le fonctionnement
de

Art. 3. - Les mandarins seront choisis de préférence parmi les gradués Cử nhơn et Tú Tài ayant suivi avec succès les épreuves supplémentaires précitées.

Toutefois, en ce qui concerne la connaissance du français, elle ne sera obligatoire, pour l'accès aux emplois publics, qu'à la session de 1903 et aux suivantes.

Mais ceux des lauréats qui, dès la session de 1900, auront justifié de la connaissance du français, auront un droit de préférence sur les autres.

Art. 4. Le programme des épreuves supplémentaires dont il s'agit ainsi que la composition et le fonctionnement de la commission qui procédera à ce nouvel examen feront l'objet de décisions ultérieures.

Art. 5. - Le Résident Supérieur au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 1898.

Par le Gouverneur Général :

7

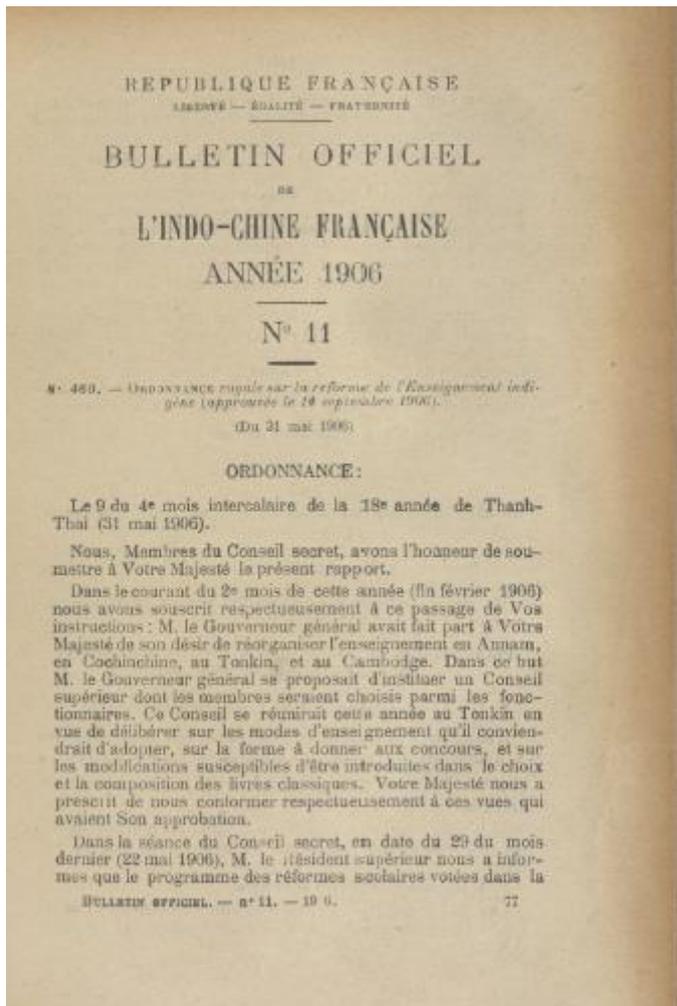
de la commission qui procédera à ce travail
seront l'objet de décisions ultérieures.
Orl. 5. - Le Résident Supérieur au
Tonkin est chargé de l'exécution du présent
arrêté.

Saigon, le 1177.

Par le Gouverneur général:
Le Résident Supérieur au Tonkin,

5.3.5. Réforme de l'enseignement traditionnel en Annam

Bulletin officiel de l'Indochine française, année 1906, n° 11.



Republique française
Liberté-Egalité-Fraternité
Bulletin officiel de
l'Indo-chine française
Année 1906

Ordonnance :

Le 9 du 4^e mois intercalaire de la 18^e année de Thanh-Thai (31 mai 1906).

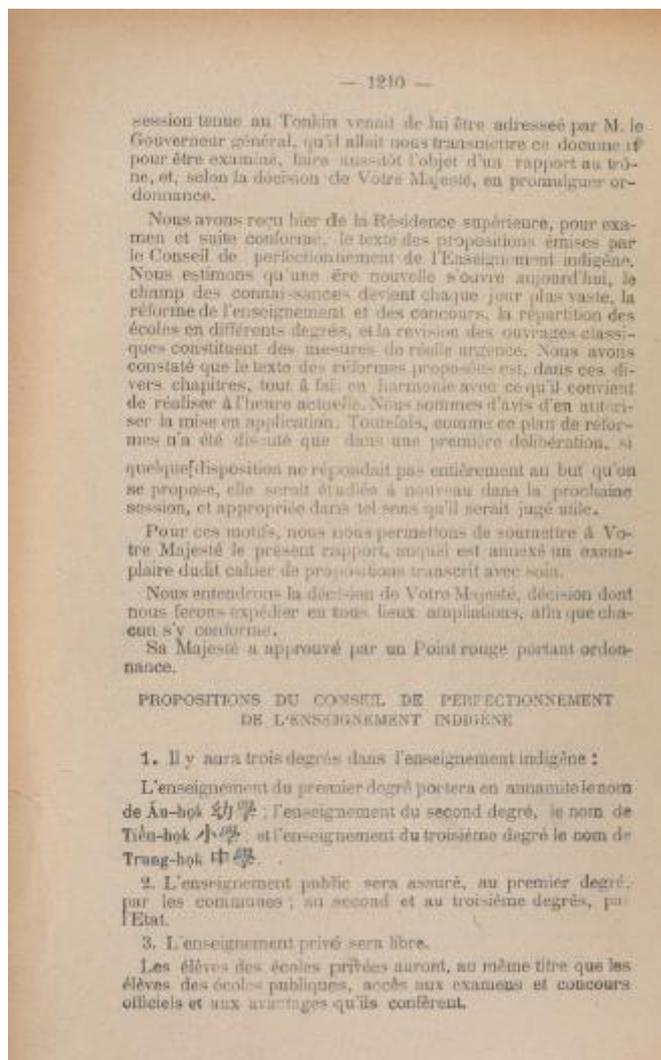
Nous, membres du conseil secret, avons l'honneur de soumettre à votre majesté le présent rapport.

Dans le courant du 2^e mois de cette année (fin février 1906), nous avons souscrit respectueusement à ce passage (...)

(...) de vos instructions : M. le Gouverneur général avait fait part à votre Majesté de son désir de réorganiser l'enseignement en Annam, en Cochinchine, au Tonkin, et au Cambodge. Dans ce but, M. le Gouverneur général se proposait d'instituer un Conseil supérieur dont les membres seraient choisis parmi les fonctionnaires. Ce Conseil se réunirait cette année au Tonkin en vue de délibérer sur les modes d'enseignement qu'il conviendrait d'adopter, sur la forme à donner aux concours, et sur les modifications susceptibles d'être introduites dans le choix et la composition des livres classiques. Votre Majesté nous a prescrit de nous contormer respectueusement à ces vues qui avaient son approbation.

Dans la séance du Conseil secret, en date du 29 du mois dernier (22 mai 1906), M. le Résident supérieur nous a informés que le programme de réformes scolaires votées dans la session tenue au Tonkin venait de lui être adressé par M. le Gouverneur général, qu'il allait nous transmettre ce document pour être examiné, faire aussitôt l'objet d'un rapport au trône, et selon la décision de votre Majesté, en promulguer l'ordonnance.

Nous avons reçu hier de la Résidence supérieure, pour examen et suite conforme, le texte des propositions émises par le Conseil de perfectionnement de l'Enseignement indigène.



Nous estimons qu'une ère nouvelle s'ouvre aujourd'hui, le champ des connaissances devient chaque jour plus vaste, la réforme de l'enseignement et des concours, la répartition des écoles en différents degrés, et la révision des ouvrages classiques constituent des mesures de réelle urgence. Nous avons constaté que le texte des réformes proposées est, dans ces divers chapitres, tout à fait en harmonie avec ce qu'il convient de réaliser à l'heure actuelle. Nous sommes d'avis d'en autoriser la mise en application. Toutefois, comme ce plan de réformes n'a été discuté que dans une première délibération, si quelque disposition ne répondait pas entièrement au but qu'on se propose, elle serait étudiée à nouveau dans la prochaine session, et appropriée dans tel sens qu'il serait jugé utile. Pour ces motifs, nous nous permettons de soumettre à votre Majesté le présent rapport, auquel est annexé un exemplaire dudit cahier de propositions transcrites avec soin. Nous entendons la décision de votre Majesté, décision dont nous ferons expédier en tous lieux ampliations, afin que chacun s'y conforme.

Propositions du conseil de perfectionnement de l'enseignement indigène

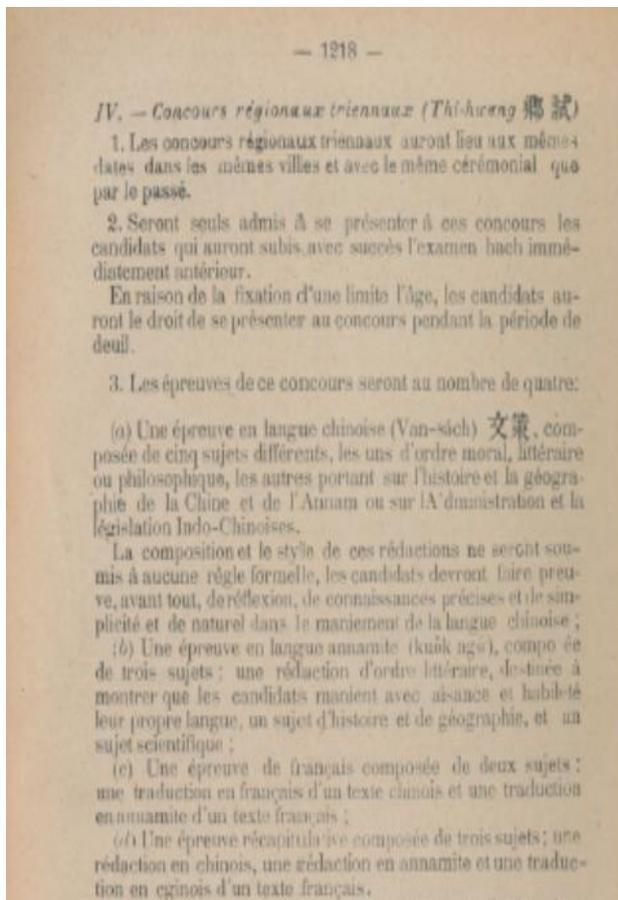
1. Il y aura trois degrés dans l'enseignement indigène :

L'enseignement du premier degré portera en annamite le nom de *Áu hok* ; l'enseignement du second degré, le nom de *Tiêu hok*, et l'enseignement du troisième degré le nom de *Trung hok*.

2. L'enseignement public sera assuré, au premier degré par les communes ; au second et au troisième degrés, par l'Etat.

3. L'enseignement privé sera libre.

Les élèves des écoles privées auront, au même titre que les élèves des écoles publiques, accès aux examens et concours officiels et aux avantages qu'ils confèrent.



IV. Concours régionaux triennaux

1. Les concours régionaux triennaux auront lieu aux mêmes dates dans les mêmes villes et avec le même cérémonial qu'au passé.

2. Seront seuls admis à se présenter à ces concours les candidats qui auront subis avec succès l'examen hach immédiatement antérieur.

En raison de la fixation d'une limite d'âge, les candidats auront le droit de se présenter au concours pendant la période de deuil.

3. Les épreuves de ce concours seront au nombre de quatre :

(a) Une épreuve en langue chinoise composée de cinq sujets différents, les uns d'ordre moral, littéraire ou philosophique, les autres portant sur l'histoire et la géographie de la Chine et de l'Annam ou sur l'Administration et la législation Indo-chinoises.

La composition et le style de ces rédactions ne seront soumis à aucune règle formelle, les candidats devront faire preuve, avant tout, de réflexion, de connaissances précises et de simplicité et de naturel dans le maniement de la langue chinoise ;

(b) Une épreuve en langue annamite (kuók ngũ), composée de trois sujets ; une rédaction d'ordre littéraire, destinée à montrer que les candidats manient avec aisance et habileté leur propre langue, un sujet d'histoire et de géographie et un sujet scientifique ;

(c) Une épreuve de français composée de deux sujets : une traduction en français d'un texte chinois et une traduction en annamite d'un texte français ;

(d) Une épreuve récapitulative composée de trois sujets ; une rédaction en chinois, une rédaction en annamite et une traduction en chinois d'un texte français

5.3.6. Pour l'Indochine par le quốc ngữ

Extrait de procès verbal de réunion³⁹ (Page 4) :

Le samedi 25 septembre 1909, à 8 heures et demie du soir, se réunissent chez le capitaine Roux, 20 rue de la Porte Sud-Est, sur l'invitation particulière et privée de ce dernier, les personnes dont les noms suivent, pour discuter de la création, à Hà-nôi, d'une Association amicale, franco-annamite, d'études pour la fixation et la vulgarisation du quốc-ngu.

Répondirent favorablement à cet appel et furent excusées, soir sur leur demande, soir par suite de leur absence de Hà-nôi et même du Tonkin, les personnes dont l'adhésion était acquise à l'idée de l'œuvre naissante, savoir, du côté français : (1)

M.M. Deloustal, Interprète principal du Service judiciaire

Bonhotal, Garde principal de la garde indigène

Cordier, Directeur de l'Ecole de Yunnansen

Bouzat, Administrateur des Services civils

Tissot, Administrateur des Services civils

Tharaud, Administrateur des Services civils

Barbaud, Commis. des Douanes

Conte, Ingénieur et chef des Travaux publics

Dubois, Capitaine d'Intanterie Coloniale

Durand, Contrôleur des chemins de Fer

De Chavenet, Lieutenant d'Infanterie Coloniale

Le Feloch, Adjudant d'Infanterie Coloniale

Morche, Président du Tribunal de 1^{ère} Instance

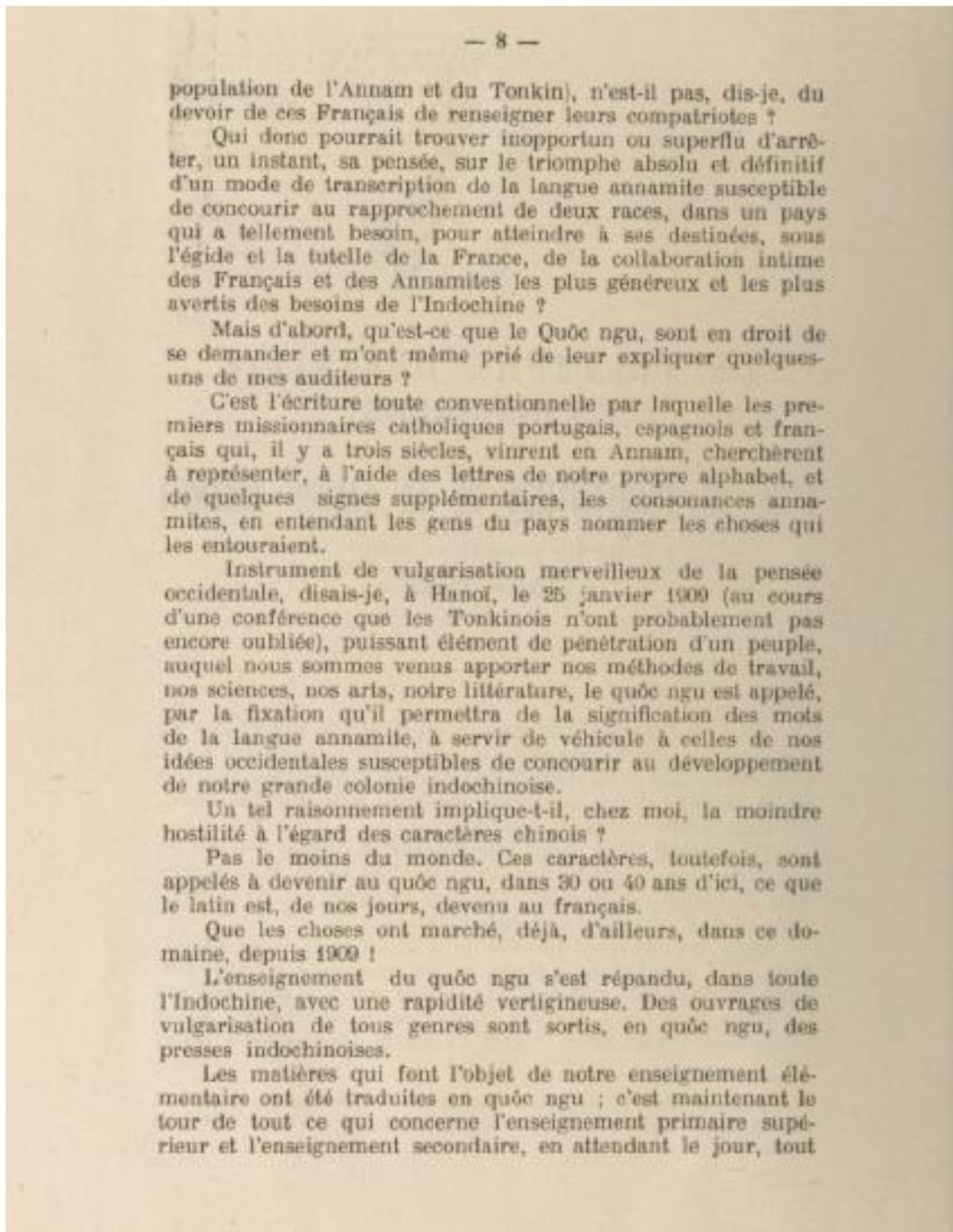
Reste, Commis. des Services Civils

Nadaud, Employé de commerce de la maison Porchet à Haiphong....

³⁹Trung tâm lưu trữ quốc gia 1 [Centre d'archives nationale No 1], No du dossier : 8049, p. 1-7.

5.3.7. Discours du capitaine Jules Roux en 1912

Jules Roux. 1912. *Le triomphe définitif en Indochine du mode de transcription de la langue annamite à l'aide des caractères romains ou « quốc ngữ »*, Conférence faite le 6 juillet 1912, à la Mairie du VI^e arrondissement de Paris sous les auspices de l'Association philotechnique de Paris, Paris : Imprimerie Nouvelle.



française et, autant que possible, pour les communications faites par les mandarins à leurs administrés.

Et M. Simoni, qui, s'il n'a aucune connaissance de la langue annamite (encore qu'il ait été, à diverses reprises, président de la commission chargée de faire passer les examens du brevet élémentaire et même du brevet supérieur, pour cette langue), n'a pas moins le sentiment très net de la nécessité qu'il y a à imposer la pratique du quôc ngu aux indigènes, déclare que tous ceux d'entre eux qui, pressés par les nécessités de l'existence, n'ont pas le loisir d'apprendre les caractères, adopteront et emploieront, de plus en plus, le quôc ngu, à mesure qu'ils en sentiront mieux les avantages. Les résultats de ce mouvement, dit-il en terminant, seront aussi heureux pour les Annamites que favorables au développement de notre influence, car tout ce qui est de nature à faciliter les relations entre le peuple protégé et le peuple protecteur et à les faire mieux connaître l'un à l'autre, ne peut que présenter une double utilité.

C'était déjà là, du reste, le sentiment des Annamites et des Français éclairés de l'Indochine dès les premiers jours de 1909, et un mouvement dont cette circulaire n'était que le reflet, fit naître, à Hanoï, une association amicale franco-annamite dont j'écrivais, il y a environ un an, qu'elle était en train de mourir, mais que j'avais l'espoir de lui voir, bientôt, comme transfuser un sang nouveau, pour lui donner un regain de vie, par les Annamitisants de France, plus particulièrement ceux de Paris, grâce à la présence, dans cette ville, des nombreux Annamites qui y poursuivent leurs études.

Qu'il était beau, pourtant, l'idéal dont s'étaient inspirés les promoteurs de la création, à Hanoï, en 1909, de l'Association amicale franco-annamite pour la divulgation et la diffusion du quôc ngu ! Œuvre excellente s'il en fut, cette association, qui portait le nom de Bac Vân Hôi, était partie du principe que, pour avoir, les uns envers les autres, des sentiments d'estime et d'affection, il était indispensable de se connaître et de se fréquenter. Elle s'assignait pour but :

1° La mise en lumière des œuvres littéraires annamites, écrites en caractères — chu nho ou chu nôm — en les traduisant en quôc ngu et en français ;

2° La traduction, en quôc ngu, des productions de l'esprit français en matière de sciences, d'art, de droit, d'économie politique, de littérature, avec le désir de fixer, à l'aide des travaux communs ou particuliers de ses membres, la signification des termes du parler du pays d'Annam.

C'est, certes, là, une tâche de longue haleine, dont les

Annexe 6. Cartes géographiques et linguistique



Carte du Vietnam en 1611



Carte du Vietnam en 1802

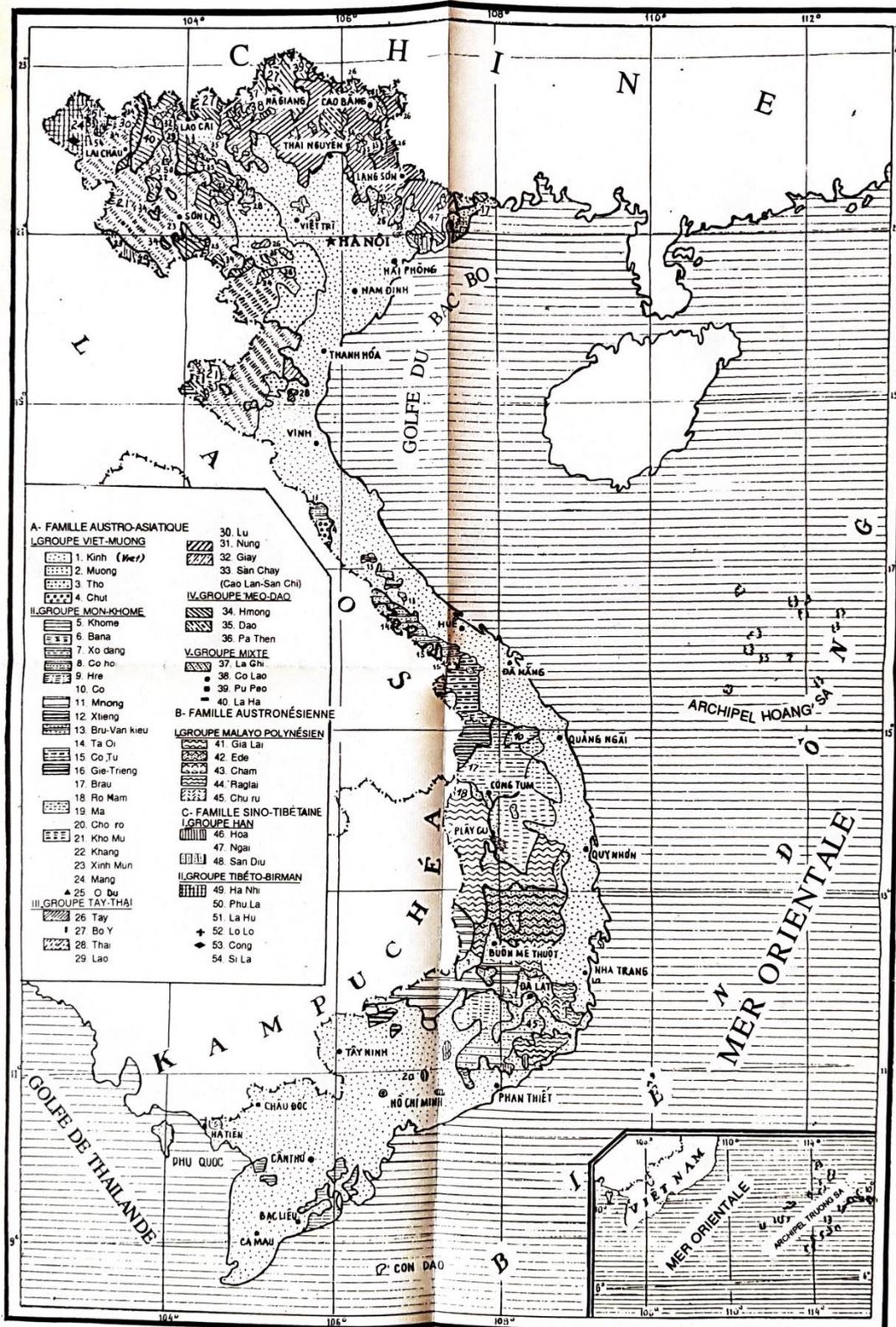


Carte de l'Indochine en 1887



Carte du Vietnam en 1976

CARTE ETHNO-LINGUISTIQUE DU VIETNAM



Carte dressée par Chau Van Tho

Carte ethno-linguistique du Vietnam

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	9
INTRODUCTION	13
<u>PREMIÈRE PARTIE</u> . LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET SES CONTEXTES	27
CHAPITRE 1. LA GRAMMATISATION DES LANGUES ET LA LINGUISTIQUE MISSIONNAIRE	29
1.1. LA GRAMMATISATION EN EUROPE ET DANS LE MONDE	29
1.1.1. <i>Grammaire latine étendue et première grammatisation</i>	29
1.1.1.1. La première grammatisation en Europe	29
1.1.1.2. La grammatisation à la Renaissance	30
1.1.1.3. Les Grandes Découvertes et l'extension de la grammatisation aux autres continents	31
1.1.2. <i>Linguistique missionnaire</i>	33
1.1.2.1. Départ des missionnaires vers le Nouveau Monde	33
1.1.2.2. Méthodologie de travail	35
1.2. LA GRAMMATISATION DES LANGUES EN ASIE	38
1.2.1. <i>La compagnie de Jésus</i>	38
1.2.1.1. Création de la Compagnie et des <i>Constitutions</i> jésuites	38
1.2.1.2. La formation des missionnaires	39
1.2.1.3. Les découvertes de François Xavier	40
1.2.1.4. Les continuateurs de l'œuvre de François Xavier	42
1.2.2. <i>La grammatisation du japonais et du chinois</i>	43
1.2.2.1. Au Japon	43
1.2.2.2. En Chine	49
CHAPITRE 2. LES JÉSUITES AU PAYS DU ĐÀI VIỆT	57
2.1. LA LANGUE VIETNAMIENNE	57
2.1.1. <i>Origine de la langue vietnamienne</i>	57
2.1.2. <i>Les périodes de l'histoire de la langue vietnamienne</i>	59
2.1.2.1. Méthode de périodisation	59
2.1.2.2. Caractéristiques de chaque période	62
2.2. LE PAYS DU ĐÀI VIỆT	66
2.2.1. <i>Le régime politique</i>	66
2.2.2. <i>Les croyances et les pratiques religieuses</i>	68
2.2.3. <i>Le système éducatif</i>	71
2.3. L'INSTALLATION DES JÉSUITES AU PAYS DE ĐÀI VIỆT	73
2.3.1. <i>Les tentatives d'évangélisation avant l'arrivée des jésuites</i>	73
2.3.2. <i>Arrivée des jésuites au pays de Đài Việt</i>	74
2.3.2.1. En Cochinchine	74
2.3.2.2. Au Tonkin	77
<u>DEUXIÈME PARTIE</u> . LA GRAMMATOGRAPHIE DU VIETNAMIEN	83
CHAPITRE 3. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN LATIN PAR LES JÉSUITES ET LES PÈRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES	85
3.1. CONTEXTE ET APERÇU GÉNÉRAL DE LA GRAMMATOGRAPHIE DU VIETNAMIEN	85
3.1.1. <i>Le rôle de la grammaire latine dans la description des langues vernaculaires</i>	85
3.1.2. <i>Très brève histoire des grammaires françaises</i>	87
3.1.3. <i>Bref aperçu du contexte historique de la grammatisation du vietnamien</i>	90
3.1.4. <i>Le corpus</i>	90

3.2. LA GRAMMATISATION DU VIETNAMIEN AVANT 1651.....	91
3.3. LA LINGVAE ANNAMITICAE SEU TUNCHINENSIS BREVIS DECLARATIO	93
3.3.1. Présentation de l'ouvrage	93
3.3.2. Les influences subies par Alexandre de Rhodes.....	95
3.3.3. Chapitre III : le nom.....	97
3.3.3.1. Le nom.....	97
3.3.4. Chapitre IV : le pronom	101
3.3.5. Chapitre V : des autres pronoms.....	106
3.3.6. Chapitre VI : du verbe.....	107
3.3.7. Chapitre VII : des autres parties du discours indéclinables	109
3.3.7.1. L'adverbe.....	109
3.3.7.2. L'interjection	110
3.3.7.3. La conjonction	111
3.3.7.4. Les genres	111
3.3.8. Conclusion de la partie 3.3	112
3.4. QUI EST L'AUTEUR DE LA MANUDUCTIO AD LINGUAM TUNCKINENSEM ?.....	115
3.4.1. Préambule	115
3.4.2. Pourquoi la paternité de la Manuductio ad linguam Tunckinensem a-t-elle été attribuée à Honufer Bürgin ?.....	115
3.4.3. Comparaison des deux grammaires	117
3.4.5. Bürgin connaissait-il l'existence de la grammaire d'Alexandre de Rhodes et de ses sources ?.....	119
3.4.6. Le dialecte cochinchinois dans la Manuductio	120
3.4.6.1. Le tonkinois et le cochinchinois.....	120
3.4.6.2. Le cochinchinois dans la Manuductio	121
3.4.7. Le véritable rédacteur de la Manuductio ad linguam Tunckinensem	124
3.4.7.1. Place de la Manuductio ad linguam Tunckinensem dans la collection Jesuitas Na Ásia	124
3.4.7.2. À propos du séjour de Philip Sibin, un jésuite allemand, au Tonkin.....	125
3.4.7.3. La fiabilité de la liste des missionnaires présents au Tonkin conservée aux archives des Missions Étrangères	126
3.4.7.4. Les rapports de Philip Sibin	127
3.4.7.5. Conclusion de la partie 3.4.....	127
3.5. LA GRAMMAIRE DE TABERD (1838)	128
3.5.1. Contexte historique.....	128
3.5.2. Aperçu général sur Taberd et ses dictionnaires publiés en 1838.....	130
3.5.3. Structure générale de l'ouvrage.....	130
3.5.4. Les parties du discours.....	133
3.5.4.1. Le nom.....	133
3.5.4.2. Le genre et le nombre.....	133
3.5.4.3. Les cas	134
3.5.4.4. L'adjectif.....	135
3.5.4.5. Le verbe	136
3.5.4.6. Le participe	136
3.5.7. Conclusion de la partie 3.5	138
CHAPITRE 4. LES GRAMMAIRES ÉCRITES EN FRANÇAIS	141
4.1. CONTEXTE HISTORIQUE ET SELECTION DU CORPUS.....	141
4.1.1. Contexte historique.....	141
4.1.2. Choix du corpus.....	142
4.2. LE TRAITE DES PARTICULES D'AUBARET (1861)	143
4.2.1. Brève présentation de l'auteur et de l'ouvrage.....	143
4.2.2. Structure du Traité des particules	144
4.2.3. Un double noyau théorique	145
4.2.4. Conclusion de la partie 4.2	145
4.3. LA SECONDE GRAMMAIRE D'AUBARET (1864, REEDITEE EN 1867)	145
4.3.1. Présentation de l'ouvrage	145

4.3.2. <i>Le substantif</i>	146
4.3.3. <i>De l'adjectif</i>	147
4.3.4. <i>Du verbe</i>	148
4.4. <i>L'ABREGE DE GRAMMAIRE DE TRUÔNG VINH KÝ (1867)</i>	149
4.4.1. <i>Biographie de l'auteur</i>	149
4.4.2. <i>Présentation générale de l'ouvrage</i>	150
4.4.3. <i>Le substantif</i>	150
4.4.4. <i>Les mots composés</i>	151
4.4.5. <i>Du verbe</i>	152
4.5. <i>REFONTE DE SA GRAMMAIRE PAR TRUÔNG VINH KÝ (1883)</i>	153
4.5.1. <i>Aperçu général de l'ouvrage</i>	153
4.5.2. <i>Le substantif</i>	153
4.5.3. <i>Les temps verbaux</i>	154
4.5.4. <i>Conclusion de la partie 4.5</i>	154
4.6. <i>LE TRANSFERT DU MODELE DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE</i>	155
4.7. <i>LES ETUDES DE GRAMMONT ET LE QUANG TRINH (1909 ET 1912)</i>	156
4.7.1. <i>Les Études sur la langue annamite de Maurice Grammont et Lê Quang Trìnħ (1912)</i>	156
4.7.2. <i>Premier chapitre : la morphologie</i>	158
4.7.3. <i>Deuxième chapitre : la syntaxe</i>	159
4.7.4. <i>Troisième chapitre : la sémantique</i>	160
4.7.5. <i>Quatrième chapitre : la phonétique</i>	161
4.7.6. <i>Cinquième chapitre : la phrase</i>	161
4.7.7. <i>Sixième chapitre : les coupes et le rythme</i>	162
4.7.8. <i>Commentaires sur leur travail</i>	162
4.8. <i>ÉVOLUTION DES THEORIES DU NOM ET DU VERBE</i>	164
4.8.1. <i>Évolution des théories du nom</i>	164
4.8.1.1. <i>Est-ce que la notion d'article est pertinente en vietnamien ?</i>	164
4.8.1.2. <i>Des particules de nom aux classificateurs</i>	165
4.8.1.3. <i>Évolution de la conception du nom</i>	167
4.8.2. <i>Évolution de la conception du verbe</i>	168
4.8.3. <i>La relation du couple verbo-nominal en annamite</i>	170
4.9. <i>CONCLUSION DU CHAPITRE 4</i>	171
TROISIÈME PARTIE. L'ÉCRITURE ROMANISÉE (1615-1651)	173
CHAPITRE 5. TRANSCRIPTION DU CONCHINCHINOIS	175
5.1. <i>LE CONTEXTE DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN</i>	175
5.1.1. <i>La romanisation des langues exotiques à la Renaissance</i>	175
5.1.2. <i>Les langues romanes au 17^e siècle</i>	176
5.1.2.1. <i>La langue italienne et son système graphique du 14^e au 17^e siècle</i>	176
5.1.2.2. <i>La langue portugaise et son système graphique du 14^e au 17^e siècle</i>	177
5.1.3. <i>Le système consonantique du vietnamien</i>	179
5.2. <i>LA TRANSCRIPTION DU VIETNAMIEN EN CARACTERES LATINS</i>	181
5.2.1. <i>Préambule</i>	181
5.2.2. <i>Le terminus a quo de la romanisation du vietnamien</i>	183
5.2.3. <i>La transcription des manuscrits</i>	184
5.2.4. <i>Méthodologie d'analyse du corpus</i>	185
5.3. <i>L'ÉTUDE DES GRAPHIES DU VIETNAMIEN EN CARACTERES LATINS DANS LES RAPPORTS DES JESUITES IMPLANTÉS EN COCHINCHINE DE 1617 A 1631</i>	186
5.3.1. <i>Le rapport de 1617</i>	186
5.3.2. <i>Le rapport de 1618 sur la mission en Cochinchine</i>	187
5.3.3. <i>Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1619</i>	187
5.3.4. <i>Le rapport de João Roiz relatant la situation en Cochinchine en 1619 et sa méthode de transcription (1620)</i>	189

5.3.5. <i>Le rapport de João Roiz faisant état de la mission de Cochinchine en 1620 (1621)</i>	190
5.3.6. <i>Le rapport de Gaspar Luís (1621) : relation de la mission de Cochinchine en 1620</i>	192
5.3.7. <i>Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1621</i>	193
5.3.8. <i>La Relatione della nuova missione delli PP. della Compagnia di Giesv, al regno della Cocincina de Christoforo Borri (1631)</i>	194
5.3.9. <i>Le rapport de João Roiz sur la situation en Cochinchine en 1622</i>	196
5.3.10. <i>Le rapport de Francisco de Pina (1622 ou 1623)</i>	197
5.3.11. <i>Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1624</i>	199
5.3.12. <i>Le rapport sur la situation en Cochinchine en 1624</i>	200
5.3.13. <i>Le rapport d'Alexandre de Rhodes en 1625</i>	201
5.3.14. <i>Le rapport de Francesco Buzomi (1625)</i>	201
5.3.15. <i>Le rapport de António de Fontes sur la situation en Cochinchine en 1625</i>	202
5.3.16. <i>Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1626</i>	204
5.3.17. <i>Le rapport de Gaspar Luís (1628)</i>	204
5.3.18. <i>Le rapport de Buzomi (1628)</i>	206
5.3.20. <i>Le rapport de Gaspar Luís sur la situation en Cochinchine en 1631</i>	207
5.3.21. <i>Le choix des graphèmes. Synthèse</i>	208
5.4. CONCLUSION DU CHAPITRE 5.....	209
CHAPITRE 6. TRANSCRIPTION DU TONKINOIS.....	211
6.1. CONTEXTE : L'IMPLANTATION AU TONKIN.....	211
6.2. LES RAPPORTS REDIGES AU TONKIN ENTRE 1626 ET 1631.....	212
6.2.1. <i>Le rapport de Baldinotti en 1626</i>	212
6.2.2. <i>Les rapports d'Alexandre de Rhodes et de Pedro Marques en 1627</i>	212
6.2.3. <i>Le rapport d'António Cardim sur la situation au Tonkin en 1630 (1631)</i>	214
6.2.4. <i>Le rapport d'Alexandre de Rhodes (1631)</i>	216
6.2.5. <i>Conclusion de la partie 6.2</i>	216
6.3. LES ANNEES 1630-1634, MOMENT CHARNIERE DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN.....	217
6.3.1. <i>Rappel du contexte général</i>	217
6.3.2. <i>António de Fontes : transmission de l'écriture romanisée de la Cochinchine au Tonkin</i>	219
6.3.2.1. <i>Le rapport d'António de Fontes (1631)</i>	219
6.3.2.2. <i>Le rôle d'António de Fontes</i>	220
6.3.3. <i>Le texte de Macao (1632)</i>	221
6.3.3.1. <i>Présentation du manuscrit et contexte général</i>	221
6.3.3.2. <i>Les auteurs du volet vietnamien de la partie linguistique du texte de Macao</i>	221
6.3.4. <i>La partie de linguistique vietnamienne du texte de Macao</i>	227
6.3.4.1. <i>Les signes diacritiques pour noter les tons</i>	227
6.3.4.2. <i>Les initiales</i>	229
6.3.4.3. <i>Une nouvelle direction dans l'entreprise de romanisation du vietnamien</i>	230
6.3.5. <i>Le rapport de Gaspar do Amaral (1632)</i>	231
6.3.5.1. <i>Présentation du rapport</i>	231
6.3.5.2. <i>Remarques sur les différences d'écriture</i>	231
6.3.5.3. <i>La transcription des tons</i>	232
6.3.6. <i>Comparaison du texte de Macao et du rapport de Gaspar do Amaral de 1632</i>	233
6.3.6.1. <i>Le système des initiales : comparaison entre les deux textes de 1632</i>	233
6.3.6.2. <i>Le tableau des rimes</i>	234
6.3.7. <i>Les deux rapports de Gaspar do Amaral de 1633 et 1634</i>	242
6.3.7.1. <i>Le rapport de 1633</i>	242
6.3.7.2. <i>Les rapports de Gaspar do Amaral (1634)</i>	243
6.3.8. <i>Conclusion de la partie 6.3</i>	244
6.4. LES RAPPORTS DES JESUITES ENTRE 1634 ET 1651.....	245
6.4.1. <i>Notre corpus de manuscrits</i>	245
6.4.2. <i>Les rapports d'António de Fontes</i>	246
6.4.3. <i>Les rapports de Gaspar do Amaral (1637 et 1638)</i>	247
6.4.4. <i>Les rapports d'António Barbosa (1638, 1639 et 1640)</i>	248

6.4.5. Les rapports d'Alexandre de Rhodes	249
6.5. SYNTHÈSE : LA CONTRIBUTION DES GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES DES MISSIONNAIRES JÉSUITES AU PERFECTIONNEMENT DE LA ROMANISATION DU VIETNAMIEN	251
6.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 6	253
QUATRIÈME PARTIE. VERS LA STANDARDISATION DE L'ORTHOGRAPHE.	
RECONSTRUCTION DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE.....	255
CHAPITRE 7. LE SYSTÈME VOCALIQUE DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LA STANDARDISATION DE L'ORTHOGRAPHE.....	
7.1. LE <i>DICTIONARIUM ANNAMITICUM LUSITANUM ET LATINUM</i> D'ALEXANDRE DE RHODES	257
7.1.1. <i>Le projet d'imprimer un dictionnaire trilingue</i>	257
7.1.2. <i>Qui est l'auteur du Dictionarium ?</i>	258
7.1.3. <i>L'époque de la composition du dictionnaire de Rhodes</i>	261
7.1.4. <i>Pourquoi le dictionnaire de Rhodes commence-t-il par le vietnamien ?</i>	262
7.1.5. <i>Dictionnaire explicatif, dialectal</i>	262
7.2. TRANSCRIPTION DES RIMES DU VIETNAMIEN ET ÉVOLUTION DE L'ORTHOGRAPHE	263
7.2.1. <i>La structure de la syllabe vietnamienne</i>	263
7.2.2. <i>Évolution et standardisation de l'orthographe</i>	264
7.2.2.1. État des recherches antérieures	264
7.2.2.2. Évolution et standardisation de l'orthographe.....	266
7.3. TRANSCRIPTION DES TONS DU VIETNAMIEN	268
7.4. LES RIMES ET LEURS GRAPHIES	268
7.4.1. <i>La prétonale [-w-] et sa transcription</i>	268
7.4.1.1. Le choix de graphèmes	268
7.4.1.2. Les rimes ayant la prétonale [-w-] dans le <i>Dictionarium</i> et leur évolution orthographique	270
7.4.2. <i>Les tonales et leurs transcriptions</i>	271
7.4.2.1. Les voyelles	272
7.4.2.2. Les diphtongues	276
7.4.3. <i>Transcription des finales</i>	278
7.5. LES RIMES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LEURS PERFECTIONNEMENTS ORTHOGRAPHIQUES	280
7.5.1. <i>Orthographe des voyelles et diphtongues dans les syllabes ouvertes</i>	280
7.5.1.1. Les voyelles [a], [ã] et [ɤ]	280
7.5.1.2. Les voyelles [ɛ] et [e].....	280
7.5.1.3. La voyelle [i] et le débat à propos de la standardisation de l'orthographe des deux graphies <i>i</i> et <i>y</i>	281
7.5.1.4. Les voyelles [ɔ], [o] et [ɤ]	282
7.5.1.5. Les voyelles [u] et [u]	282
7.5.1.6. Les diphtongues /iə/, /uə/, /uə/	283
7.5.2. <i>Les rimes semi-ouvertes, leurs transcriptions et leur évolution orthographique</i>	283
7.5.2.1. Les groupes vocaliques ayant la semi-voyelle finale [-j]	284
7.5.2.2. Les rimes ayant la semi-voyelle finale [-w]	292
7.5.3. <i>Les rimes semi-fermées</i>	296
7.5.3.1. Les rimes comprenant une nasale vélaire finale /-ŋ/ écrite <i>nh</i> ou <i>ng</i>	296
7.5.3.2. Les rimes ayant la nasale finale [-n].....	303
7.5.3.3. Les rimes ayant la finale [m].....	305
7.5.4. <i>Les rimes fermées</i>	305
7.5.4.1. Les rimes ayant la consonne finale /-k/	306
7.5.4.2. Les rimes ayant la consonne finale /-t/	310
7.5.4.3. Les rimes ayant la consonne finale /-p/	312
7.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 7	312
CHAPITRE 8. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE DU VIETNAMIEN AU 17^E SIÈCLE	
8.1. REMARQUES SUR L'ÉTAT DU VIETNAMIEN DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> DE 1651	315
8.1.1. <i>Bref historique du système consonantique vietnamien</i>	315
8.1.2. <i>L'état du vietnamien dans le Dictionarium</i>	316
8.2. RECONSTRUCTION DU SYSTÈME CONSONANTIQUE VIA LES SOURCES ÉCRITES.....	317

8.2.1. Le rôle de l'écriture dans la reconstruction de l'évolution de la langue	317
8.2.2. L'objet d'étude	318
8.2.3. Composition du corpus.....	319
8.3. LES GROUPES CONSONANTIQUES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> ET LEUR ÉVOLUTION	320
8.3.1. Les groupes consonantiques dans le <i>Dictionarium de Rhodes</i>	320
8.3.2. Le groupe consonantique /tʃ/.....	322
8.3.2.1. La coexistence des deux groupes graphiques <i>tl</i> et <i>bl</i>	322
8.3.2.2. La coexistence entre les deux graphèmes <i>tl</i> et <i>tr</i>	323
8.3.2.3. Les entrées par <i>tr</i> présentant une équivalence avec <i>tl</i>	324
8.3.2.4. L'évolution de /tʃ/ en /ʃ/.....	325
8.3.2.5. L'évolution de /tʃ/ en /t/ ou /r/.....	325
8.3.3. Le groupe /bʃ/.....	326
8.3.4. Le groupe /mʃ/.....	327
8.3.5. Reconstruction de l'évolution des groupes consonantiques grâce aux manuscrits en vietnamien romanisé postérieurs à 1651.....	329
8.3.5.1. Remarques générales sur la disparition de trois groupes consonantiques	329
8.3.5.2. Au Tonkin.....	329
8.3.5.3. En Cochinchine.....	332
8.4. LES SPIRANTES DANS LE <i>DICTIONARIUM</i> DE RHODES ET LEUR EVOLUTION	334
8.4.1. À propos des spirantes	334
8.4.2. La spirante /ð/ et ses variantes graphiques <i>d</i> , <i>dě</i>	335
8.4.2.1. Le problème des variantes graphiques dans le <i>Dictionarium</i> de 1651	335
8.4.2.2. La confusion entre les graphèmes <i>d</i> et <i>nh</i>	338
8.4.2.3. La confusion entre les graphèmes <i>d</i> , <i>nh</i> et <i>r</i>	339
8.4.2.4. La confusion entre les graphies <i>d</i> et <i>r</i>	340
8.4.2.5. Changements phonétiques de la spirante /ð/ selon les trois régions	341
8.4.3. La spirante bilabiale /β/ notée <i>çb</i> , <i>çbě</i>	344
8.4.3.1. Les formes graphiques de la spirante /β/.....	345
8.4.3.2. Les variantes graphiques de la spirante /β/ dans le <i>Dictionarium</i> de 1651.....	348
8.4.3.3. Les traces des différents dialectes	351
8.4.3.4. Évolution de la spirante /β/.....	352
8.5. LE PHONÈME TRANSCRIT PAR LE GRAPHÈME <i>GI</i>	355
8.5.1. Le phonème transcrit par <i>gi</i> dans le <i>Dictionarium</i> de 1651.....	355
8.5.2. Le graphème <i>gi</i> et ses variantes dans le <i>Dictionarium</i> de 1651.....	355
8.6. LES CONSONNES TRANSCRITES PAR LES GRAPHÈMES <i>R</i> ET <i>S</i>	357
8.6.1. Présentation générale des phonèmes transcrits par les graphèmes <i>r</i> et <i>s</i>	357
8.6.2. Les coexistences des graphies dans la partie des mots commençant par <i>r</i>	358
8.6.2.1. La confusion entre les graphèmes <i>r</i> et <i>d</i>	358
8.6.2.2. Confusion entre les graphèmes <i>r</i> et <i>s</i>	359
8.6.3. Évolution de [<i>r</i>] en [<i>z</i>] et [<i>ʃ</i>] en [<i>s</i>] au Tonkin.....	360
8.7. LES PHONÈMES TRANSCRITS PAR LES GRAPHÈMES <i>U</i> ET <i>V</i>	362
8.7.1. La loi de transcription de la consonne [<i>v</i>] et de la voyelle [<i>u</i>].....	362
8.7.2. La coexistence entre les trois graphies <i>u</i> , <i>v</i> et <i>çb</i>	363
8.8. CONCLUSION DU CHAPITRE 8	364
CINQUIÈME PARTIE. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN : LA PROMOTION D'UNE ÉCRITURE OFFICIELLE.....	365
CHAPITRE 9. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN À L'ÉPOQUE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.....	367
9.1. DES JÉSUITES AUX AUTRES CONGREGATIONS	367
9.1.1. L'implantation des Missions Étrangères.....	367
9.1.2. Évolution du rôle de l'écriture romanisée du vietnamien chez les jésuites.....	368
9.1.2.1. L'écriture romanisée du vietnamien avant 1651	368
9.1.2.2. L'évolution du rôle de l'écriture romanisée du vietnamien.....	370
9.1.2.3. L'écriture romanisée du vietnamien en usage chez les jésuites après l'arrivée des prêtres des Missions Étrangères	371

9.1.3. <i>L'écriture romanisée du vietnamien dans la politique linguistique des Missions Étrangères</i>	373
9.1.3.1. Le latin, langue liturgique	373
9.1.3.2. La politique linguistique des jésuites vs celle des Missions Étrangères	374
9.1.3.3. La transmission de l'écriture romanisée aux prêtres des Missions Étrangères	375
9.2. L'ÉCRITURE ROMANISÉE DU VIETNAMIEN DANS LES COLLEGES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES	377
9.2.1. <i>Le collège général</i>	377
9.2.1.1. L'installation d'un collège à Ayutthaya	377
9.2.1.2. L'enseignement et apprentissage des langues au collège général	378
9.2.1.3. Le déplacement du collège général à Mahapram (1713-1760)	379
9.2.2. <i>Les collèges au Tonkin</i>	380
9.2.2.1. La formation des séminaristes vietnamiens au Tonkin	380
9.2.2.2. Le développement des collèges implantés au Tonkin	382
9.2.2.3. La politique ayant entraîné les changements de statut de l'écriture romanisée	383
9.2.2.4. L'écriture romanisée du vietnamien au sein des collèges locaux tonkinois dans les rapports des prêtres vietnamiens	384
9.2.3. <i>En Cochinchine</i>	386
9.2.3.1. Les premiers textes écrits en vietnamien romanisé en Cochinchine	386
9.2.3.2. Les politiques religieuses et le sort de l'écriture romanisée en Cochinchine à la fin du 17 ^e siècle et au début du 18 ^e siècle	387
9.3. LA REORGANISATION DU COLLEGE GENERAL ET DES COLLEGES LOCAUX	390
9.3.1. <i>Le collège général</i>	390
9.3.2. <i>Le développement des collèges au Tonkin et les rapports rédigés en vietnamien romanisé par les prêtres tonkinois</i>	392
9.3.3. <i>Installation des collèges en Cochinchine</i>	393
9.3.3.1. Le collège de Hòn Đát	393
9.3.3.2. Le développement des collèges en Cochinchine	395
9.4. LES TRAVAUX LINGUISTIQUES A L'ÉPOQUE DU VICARIAT APOSTOLIQUE	396
9.4.1. <i>Les ouvrages manuscrits de Philippe Binh et de ses confrères au Tonkin</i>	396
9.4.1.1. Le séjour de Philippe Binh et de ses confrères à Lisbonne	396
9.4.1.2. Les œuvres linguistiques de Philippe Binh et ses confrères	397
9.4.2. <i>Les dictionnaires en Cochinchine</i>	400
9.4.2.1. Le dictionnaire vietnamien-espagnol d'un prêtre franciscain à Hòn Đát	400
9.4.2.2. Les dictionnaires rédigés sous la coordination de Pigneau de Béhaine	400
9.4.2.3. Les deux dictionnaires de Taberd (1838)	408
9.5. CONCLUSION DU CHAPITRE 9	411
CHAPITRE 10. LE QUỐC NGŨ À L'ÉPOQUE COLONIALE	413
10.1. L'INTRODUCTION DU QUỐC NGŨ DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN COCHINCHINE	413
10.1.1. <i>L'ère coloniale</i>	413
10.1.1.1. L'usage du quốc ngữ sort du cercle de l'Église	413
10.1.1.2. L'héritage de l'œuvre des missionnaires	416
10.1.2. <i>Les débats autour du choix de la langue et de l'écriture</i>	419
10.1.2.1. Deux opinions courantes parmi les administrateurs coloniaux	419
10.1.2.2. Discussion du côté des lettrés cochinchinois	421
10.1.3. <i>L'utilisation officielle du quốc ngữ dans l'enseignement et dans les documents administratifs</i>	423
10.1.4. <i>Les inconvénients de la suppression de l'enseignement des caractères chinois en Cochinchine</i>	424
10.2. LA DIFFUSION DU QUỐC NGŨ DANS TOUT LE PAYS (1884-1919)	426
10.2.1. <i>Rappel du contexte historique et des politiques principales</i>	426
10.2.2. <i>Le choix de la langue d'enseignement</i>	427
10.2.2.1. Enseigner en vietnamien ?	427
10.2.2.2. Enseignement en français ?	428
10.2.3. <i>Développement de l'enseignement du quốc ngữ</i>	429
10.2.3.1. Avant la réforme de 1906	429
10.2.3.2. La réforme de 1906 : vers la modernisation du système éducatif et le changement d'écriture	430
10.2.4. <i>Les mouvements des lettrés modernistes vietnamiens</i>	431

10.3. LA PROPAGATION DU QUỐC NGŨ DANS LES JOURNAUX ET LES MANUELS D'ENSEIGNEMENT	432
10.3.1. <i>Les premières publications en Cochinchine</i>	432
10.3.1.1. Les journaux en quốc ngữ	432
10.3.1.2. La publication des manuels d'enseignement et des œuvres littéraires	434
10.3.2. <i>Les journaux et revues en quốc ngữ parus au Tonkin</i>	435
10.3.2.1. Les revues pédagogiques	435
10.3.2.2. Les journaux des Vietnamiens	435
10.3.3. <i>Les manuels d'enseignement dans tout le pays</i>	437
10.4. LA REFORME DU QUỐC NGŨ	438
10.4.1. <i>Genèse de la réforme de l'orthographe</i>	438
10.4.2. <i>Le contenu de la réforme</i>	439
10.4.3. <i>Les propositions de réforme : conclusion</i>	443
10.4.4. <i>A propos des projets de réforme : réflexion sur le rôle des Portugais et celui d'Alexandre de Rhodes</i>	444
10.5. LE STATUT OFFICIEL DU QUỐC NGŨ	446
10.5.1. <i>Les politiques linguistiques dans l'administration : l'utilisation du quốc ngữ</i>	446
10.5.2. <i>La suppression des concours triennaux au Tonkin en 1915 et en Annam en 1919</i>	448
10.6. CONCLUSION DU CHAPITRE 10	449
CONCLUSION GÉNÉRALE	451
1. RESULTATS DE LA RECHERCHE	451
2. LES APPORTS DE CETTE RECHERCHE ET SES APPLICATIONS	457
3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE ULTERIEURES	460
BIBLIOGRAPHIE	469
1. SOURCES PREMIERES	469
1.1. <i>Sources manuscrites</i>	469
1.2. <i>Sources imprimées (→ 1919)</i>	471
2. BIBLIOGRAPHIE SECONDE (1919 →)	476
ANNEXES	495
ANNEXE 1. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DU QUỐC NGŨ	495
ANNEXE 2. TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EVOLUTION ORTHOGRAPHIQUE DES RIMES VIETNAMIENNES	498
ANNEXE 3. GRAMMAIRES ET DICTIONNAIRES DU VIETNAMIEN (1651-1920)	513
CLASSES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	513
3.1. <i>Références</i>	513
3.1.1. Institutions	513
3.1.2. Catalogues en ligne	513
3.1.3. Ouvrages bibliographiques	513
3.2. <i>Grammaires</i>	513
3.2.1. Grammaires manuscrites	513
3.2.2. Grammaires imprimées, écrites en latin	513
3.2.3. Grammaires et manuels d'enseignement écrits en français	514
3.2.4. Grammaires, manuels d'enseignement écrits en quốc ngữ	517
3.3. <i>Vocabulaires et dictionnaires (1619-1919)</i>	520
3.3.1. Manuscrits	520
3.3.2. Ouvrages imprimés	521
ANNEXE 4. LES GRAPHIES DU VIETNAMIEN EN CARACTERES LATINS	524
4.1. COCHINCHINE (1617-1626)	524
4.1.1. <i>Année 1617</i>	524
4.1.2. <i>Année 1618</i>	524
4.1.3. <i>Année 1619</i>	524
4.1.4. <i>Année 1620</i>	525
4.1.5. <i>Année 1621</i>	525
4.1.5.1. Rapport de João Roiz	525
4.1.5.2. Rapport de Gaspar Luis	526

4.1.5.3. Le livre de Cristoforo Borri (1621).....	526
4.1.6. Année 1622.....	527
4.1.7. Année 1622-1623.....	527
4.1.8. Année 1624.....	527
4.1.9. Année 1625.....	528
4.1.9.1. Le manuscrit de Majorica.....	528
4.1.9.2. Rapport d'Alexandre de Rhodes.....	528
4.1.10. Année 1626.....	529
4.1.10.1. Rapport d'Antonio de Fontes.....	529
4.1.10.2. Rapport de Francesco Buzomi.....	530
4.1.11. Année 1627.....	530
4.1.12. Année 1628.....	531
4.1.12.1. Rapport de Gaspar Luis.....	531
4.1.12.2. Rapport de Francisco Buzomi.....	531
4.1.13. Année 1629.....	531
4.1.14. Année 1632.....	532
4.2. TONKIN, DE 1627 A 1632.....	532
4.2.1. Année 1627.....	532
4.2.2. Année 1631.....	533
4.2.2.1. Rapport d'António Cardim.....	533
4.2.2.2. Rapport d'António de Fontes.....	533
4.2.3. Années 1631-1632.....	536
4.2.4. Texte dit « de Macao » (1632).....	536
4.2.5. Les rapports rédigés au Tonkin (1632-1651).....	539
4.2.5.1. Rapport de Gaspar do Amaral en 1632.....	539
4.2.5.2. Année 1633.....	544
4.2.5.3. Année 1634.....	547
4.2.5.4. Année 1636.....	549
4.2.5.5. Année 1639.....	551
4.2.5.6. Année 1640.....	552
4.2.5.7. Année 1644.....	557
4.2.5.8. Année 1645.....	558
ANNEXE 5. EXTRAITS DES SOURCES.....	560
5.1. ÉPOQUE DES JESUITES (1615-1651).....	560
5.1.1. L'apprentissage de la langue cochinchinoise.....	560
5.1.2. Le rapport de Francisco de Pina.....	562
5.1.3. Le texte de Macao.....	563
5.1.4. Rapport de Gaspar do Amaral.....	565
5.1.5. Rapport d'António Barbosa.....	566
5.1.6. <i>Linguae Annamiticae seu Tunchinensis Brevis Declaratio</i>	567
5.2. ÉPOQUE DES VICAIRES APOSTOLIQUES (1658-1858).....	585
5.2.1. Le manuscrit écrit en 1659 par Bento Thiên.....	585
5.2.2. Procès et martyre de Lucia en Cochinchine (1667).....	588
5.2.3. Journal de l'année 1685.....	590
5.2.4. Procès de martyrs en 1745 et 1768.....	592
5.2.5. Une lettre de Pigneau de Béhaine.....	594
5.2.6. Extrait d'une lettre de Boisserand (1789).....	596
5.2.7. Les manuscrits des trois dictionnaires conservés à la Biblioteca Apostolica Vaticana....	597
5.2.7.1. Borg. Tonch. 8.....	597
5.2.7.2. Borg.Tonch 23, Biblioteca Apostolica Vaticana.....	598
5.2.7.3. Borg. Tonch. 26, Biblioteca Apostolica Vaticana.....	599
5.2.8. Rapport de Taberd (AME, vol. 746, p. 457).....	600
5.2.9. La grammaire de Taberd (1838).....	602
5.3. ÉPOQUE COLONIALE (1858-1919).....	611
5.3.1. Le manuel d'Aveillard.....	611

5.3.2. <i>Instruction publique en Indochine : les décrets de 1873 et 1874</i>	612
5.3.3. <i>Obligation d'utiliser le quốc ngữ en Cochinchine à partir de 1882</i>	614
5.3.4. <i>Introduction du français et du quốc ngữ dans le concours triennal</i>	615
5.3.5. <i>Réforme de l'enseignement traditionnel en Annam</i>	617
5.3.6. <i>Pour l'Indochine par le quốc ngữ</i>	620
5.3.7. <i>Discours du capitaine Jules Roux en 1912</i>	621
ANNEXE 6. CARTES GEOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUE.....	623
TABLE DES MATIÈRES	629

La grammatisation du vietnamien (1615-1919)
Histoire des grammaires et de l'écriture romanisée du vietnamien

Notre thèse porte sur le processus de *grammatisation* du vietnamien (1615-1919), c'est-à-dire sur « l'outillage » technologique de cette langue au moyen de descriptions linguistiques et de dictionnaires. L'étude de la grammaticographie montre comment le modèle de la grammaire latine opère dans ce processus, tout en mettant l'accent sur les spécificités du vietnamien, telles que les missionnaires jésuites, puis les pères des Missions Étrangères de Paris les ont dégagées. Nous avons mis en évidence les conditions, les formes et les effets de la transition du modèle latin vers le modèle français et en particulier l'évolution de la conception des parties du discours pendant cette période.

Nous avons aussi étudié la création et l'évolution de l'écriture romanisée du vietnamien (le *quốc ngữ*) à partir de 1615 et l'histoire des idées linguistiques qui les sous-tendent, puis l'évolution de cette écriture vers sa standardisation. L'analyse des manuscrits écrits en vietnamien romanisé nous a permis de revoir la chronologie et de préciser la nature de certains des changements phonétiques qui ont affecté le vietnamien depuis le 17^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle.

Nous avons montré quels facteurs religieux, culturels et politiques pèsent sur cette histoire. Le *quốc ngữ* est d'abord un moyen d'apprentissage pour les prêtres étrangers (jésuites et pères des Missions Étrangères) et devient un moyen de communication entre les missionnaires et les prêtres autochtones après 1685. Enfin, nous avons étudié les débats relatifs aux systèmes d'écriture et les choix qu'ils ont entraînés, s'agissant de la politique linguistique menée par l'administration coloniale française en Cochinchine et au Tonkin. Le *quốc ngữ* est introduit dans l'enseignement à partir de 1861 ; il accède au statut d'écriture officielle et remplace rapidement les caractères chinois après l'abolition des concours de recrutement des mandarins en 1919.

Mots clés : *Quốc ngữ. Écriture du vietnamien. Histoire et romanisation de l'écriture. Grammatisation des langues d'Extrême-Orient. Grammaire latine étendue. Linguistique missionnaire. Missionnaires jésuites. Missions Étrangères de Paris.*

.....
Grammatization of Vietnamese Language (1615-1919)

A History of Grammars and Romanized Script of Vietnamese

This research work focuses on the grammatization of Vietnamese (1651-1919). The study of grammatical works shows how the Latin grammar model operates in the grammatization of Vietnamese, focusing on the specificities of the Vietnamese language, as identified by the missionaries. We have highlighted the conditions, forms and effects of the transition from the Latin to the French model in the description of the language and in particular the evolution of the conception of parts of the discourse throughout the period under consideration.

We also studied the creation and evolution of Vietnamese Romanized writing (*quốc ngữ*) from 1615 onwards and the history of the linguistic conceptions that underlie it and then the evolution of this writing towards its standardization. In addition, the study of manuscripts written in Romanized Vietnamese allows us to review the changes in the consonant system of Vietnamese from the 17th century to the early 20th century.

We also show the religious and political factors that have influenced this history. This writing is first of all a means for foreign priests to acquire the language (Jesuits and fathers of Foreign Missions) and becomes a means of communication between missionaries and local priests after 1685. Finally, our work examines the role of debates on various writing systems and the resulting choices, in terms of the language policy pursued by the French colonial administration in Cochinchina and Tonkin. *Quốc ngữ* was introduced into education in 1861 and then promoted to official writing, quickly replacing Chinese characters after the abolition of the mandarin recruitment exams in 1919.

Keywords: *Quốc ngữ. Romanization of writing systems. Extended Latin Grammar. Vietnamese Grammar. Missionary Linguistics. Jesuit missionaries. Foreign Missions of Paris.*